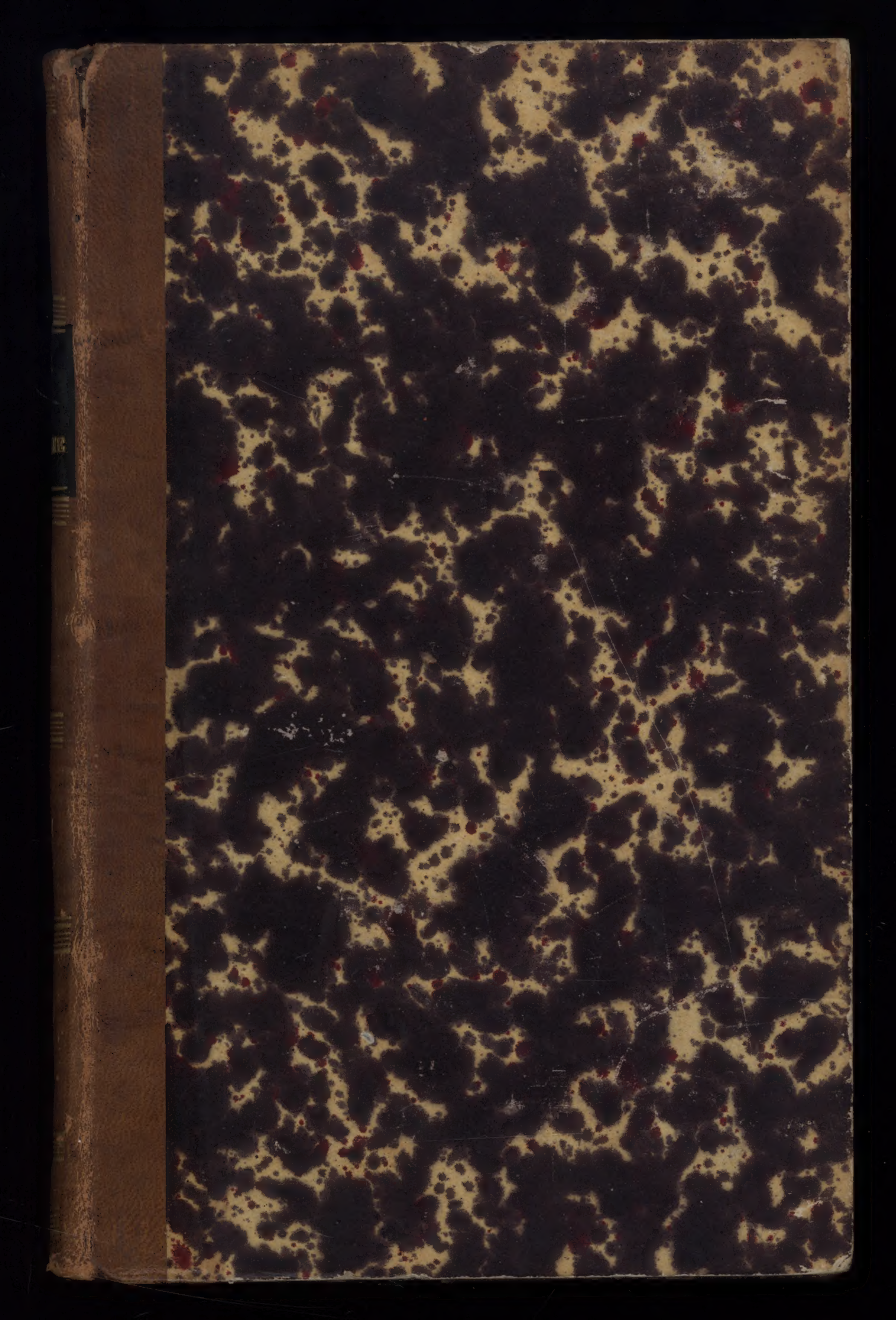



Mon NOTRE-DAME DE CHARTRES
PHOTOGRAPHIES
PAPETERIE, LIBRAIRIE,
ARTICLES DE PÉLERINAGES.
RELIURE
MILAN-LEDUC
25, RUE DU CHEVAL-BLANC, 25,
CHARTRES
CARTONNAGES
MÉDAILLE D'ARGENT, 1869

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 mai 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XVIIe ANNÉE.

Ier NUMÉRO. — JANVIER 1873.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Quinzième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame*.

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE.)

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, l'Archiconfrérie et le Pélerinage, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

(*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est bien difficile de faire droit aux réclamations*).

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

1er NUMÉRO — JANVIER 1873

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A NOS ABONNÉS.

Notre modeste publication commence, avec le présent numéro, sa dix-septième année et, depuis sa première apparition, en janvier 1857, elle a toujours vu s'accroître le nombre des témoignages sympathiques : les abonnements ont atteint, en se multipliant chaque année, un chiffre fort respectable. A l'époque de l'invasion allemande, beaucoup de revues ont dû, à l'interruption forcée des envois de poste, des défections regrettables dans les rangs de leurs abonnés; la même cause avait amené quelques lacunes sur nos registres, mais elles ont été promptement comblées; et si, dans notre phalange de soldats de Marie, les circonstances en ont contraint quelques-uns au mouvement de recul, bien d'autres les ont remplacés et se sont avancés, l'obole à la main, sous notre bannière de Notre-Dame de Chartres.

A quoi attribuer cet heureux résultat? A la bénédiction du ciel, évidemment. Sur chacune de nos livraisons est gravée l'image de notre auguste Patronne; c'est un palladium contre tout malheur; c'est une enseigne pour le lecteur pieux; c'est un programme pour les rédacteurs. Le palladium a imposé le silence aux critiques; l'enseigne a charmé les regards; et si, par faiblesse, nous sommes restés trop au-dessous du programme, Marie a pourtant bien voulu se contenter de nos bons désirs ; Elle a incliné plus d'un cœur vers des pages où maintes fois,

sans son assistance, ne se seraient fixés que des yeux indifférents. Nous nous expliquons ainsi certaines paroles encourageantes qui viennent, à l'occasion des paiements du *denier de Notre-Dame*, honorer notre humble revue. Hier même on nous écrivait de Paris : « Vous ne pourriez croire les joies que je goûte en » lisant votre excellent bulletin mensuel ; mon cœur y trouve » toutes sortes de délices (E. P.). » Nous avons voulu produire ce passage d'une lettre, sûr de plaire à tant d'amis qui prennent un vif intérêt à tout ce qui concerne l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

Or, c'est bien l'Œuvre des Clercs qui est ici en cause, puisque seule elle bénéficie du crédit de notre petit journal, comme seule elle l'a fondé et continué à ses risques et périls.

Chers associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, permettez-nous une fois encore de vous redire nos remercîments pour votre bienveillance. C'est vous qui, chaque mois, prêtez l'oreille à la faible *Voix* partie de Chartres vers votre demeure ; voix de Notre-Dame interprétée par d'indignes organes, il est vrai, mais gratifiée par Marie d'une vertu assez forte pour ne rien perdre dans les courants qu'elle traverse, et porter sur des milliers de points divers de bonnes pensées et de salutaires impressions. Si, par une supposition sans fondement, nous l'espérons, ces auditeurs disséminés dans la France et au-delà de la France, refusaient leur attention à l'écho du sanctuaire chartrain, et se détournaient sous prétexte qu'il *en coûte* pour l'entendre, la *Voix* devrait se taire, et qui donc alors plaiderait les intérêts des Clercs de Notre-Dame? Nos protégés ont des chants pour réjouir les voûtes du saint lieu ; des accents de foi pour parler aux protecteurs du ciel ; mais leurs paroles aux protecteurs d'ici-bas, c'est notre feuille qui en est la messagère ; et vous nous avez prouvé vous-mêmes par vos actes combien cette *Voix* commune leur était utile. Aussi en leur montrant qu'ils émargent sur votre budget à tous, nous savons leur dire qu'ils doivent encore faire usage de leur voix pour une autre fin : pour le chant de la reconnaissance.

Chers associés, nous vous félicitons de tout peser ainsi au poids du sanctuaire. Connaissant les avantages spirituels que vous promet votre part de concours à notre Œuvre, les faveurs que l'Ange de charité vous apporte du trône de Marie,

celles que vous a concédées dans ses deux brefs Sa Sainteté Pie IX, notre premier protecteur, vous consentez volontiers à un sacrifice annuel de quelques pièces de monnaie destinées à un but si élevé : aux frais d'éducation d'une famille sacerdotale; puis vous considérez avec satisfaction *le petit livre bleu,* selon l'expression de plusieurs de nos correspondants, comme un gracieux récépissé de votre aumône, bien mieux comme un diplôme douze fois renouvelé de votre agrégation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

Le livre rouge, au siècle dernier, constatait les dépenses royales; notre bulletin mensuel est plutôt un certificat de recettes, déclarant d'une part quelques-uns des dons faits au sanctuaire ou à notre maison, et d'autre part les grâces reçues par nos associés. Le livre d'or, au temps des doges de Venise, inscrivait les noms des nobles familles qui avaient droit à des priviléges; notre bulletin inscrit des noms de toutes classes, les noms de ceux qui ambitionnent le titre de serviteurs dévoués à Notre-Dame de Chartres. Livre bleu, il a revêtu une des couleurs de la Vierge, indiquant ainsi la catégorie de lecteurs auxquels il s'adresse et la Patronne qui l'a pris sous sa tutelle.

Et aujourd'hui que notre feuille arrive chez vous avec un air de carte de visite, quels souhaits vous exprimera-t-elle pour l'an 1873? Ces souhaits se résumeront en deux mots : courage, espérance. — Du courage, il en faut plus que jamais en ces temps de défaillances et de crimes. Dans une Assemblée politique où de vrais sages se sont levés en masse contre des hommes sans Dieu, on a imploré l'avénement d'un gouvernement de combat : chers associés, vous êtes tous des partisans du combat; mais du combat avec les armes de la parole et de la prière. La guerre ainsi entendue, c'est la vie de l'homme toujours, et surtout à notre époque. Du courage, il en faut pour subir le spectacle d'une société bouleversée par la Révolution, et saturée de principes de mort par les doctrines de journalistes impies et d'orateurs communeux; ne résistant jusqu'ici à une décomposition totale que grâce aux bonnes œuvres de chrétiens honnis, ridiculisés, mais forts, oui, grâce à ce principe de vie qui circule dans les âmes plus que dans les codes : la foi des catholiques. Du courage, il en faut pour résister aux envahissements de l'erreur et du mensonge qui préparent peut-être les coups de main d'une brutalité satanique. Luttons en soldats de la vérité; parlons sans

cesse de la Religion qu'on outrage, des droits méconnus, du programme réel des démagogues qui tiennent une plume pour mentir et tromper le pauvre peuple. A cette presse de francs-maçons, à ces livres, à ces journaux, à ces almanachs, tous calqués sur des modèles identiques, dictés par une inspiration commune : l'inspiration du mal, opposons, à nos frais, une propagande de publications saines, morales, vraies. Au lieu de l'équerre, du niveau ou des trois points qu'on trouve ou qu'on pourrait mettre sur tel et tel livre étalés à la vitrine du libraire, signes caractéristiques qui accusent une provenance anti-religieuse et anti-sociale, recherchons ces petits ouvrages, ces petites brochures où le nom trois fois saint de Dieu, où celui de sa divine Mère, où celui du Vicaire de Jésus-Christ et des représentants légitimes de l'autorité dans la société et dans la famille, se présentent avec l'auréole du respect qui leur est dû; puis semons autour de nous ces recueils de connaissances utiles et seules civilisatrices.

L'espérance! l'espérance qu'on a prêchée à Lourdes et au Pontmain, nous vous la souhaitons vive et ferme, chers associés; qu'elle ne vous quitte jamais au milieu même des crises sociales; pourquoi vous ferait-elle défaut? Vous, serviteurs et servantes de Notre-Dame de Chartres, vous avez la sainte habitude de tenir vos regards fixés sur la Vierge immaculée. Voilà le salut de l'Eglise! voilà le salut de la France. Le Pape de Marie compte sur Elle; à l'exemple de notre père captif, nous penserons qu'Elle délivrera Rome et notre cher pays des fléaux dont ils souffrent; elle le fera avec le concours de moyens humains peut-être; en tous cas nous faut-il les tenter; peut-être en dehors de toute coopération prévue; il y a si longtemps qu'en face des révolutionnaires aveugles et malgré leurs menées infernales, le royaume de France, qui est le royaume de Marie, se conserve par le miracle!

L'abbé Goussard.

LE PÈLERINAGE DES BRETONS A SAINTE-ANNE-D'AURAY.

Au commencement de la guerre contre les Prussiens, sept cent huit marins du Morbihan, se rendant à Paris, firent vœu de venir remercier *la bonne sainte Anne d'Auray*, si, par sa puissante protection, ils pouvaient un jour regagner leurs foyers.

Ils se conduisirent en héros, prirent part aux combats les plus

meurtriers ; et pourtant quand, au retour, ils se comptèrent, pas un ne manquait : deux seulement avaient été blessés !

M. du Chélas, commissaire maritime du Morbihan, qui s'était constitué le gardien de leur vœu, rappela, vers le milieu de l'automne, à tous ceux qui n'étaient pas en voyage, l'engagement pris au départ. Mgr l'évêque de Vannes, secondé par tous les autres prélats de la Bretagne, fit annoncer le pèlerinage dans toutes les paroisses, et la manifestation du 8 décembre fut résolue.

Dès le matin, vingt trains spéciaux venant de Nantes, de Pontivy, de Quimper et de Brest amenaient les plus fortunés d'entre les pèlerins à la gare de Sainte-Anne, édifice curieux surmonté d'une colossale statue de la sainte à laquelle ce coin de terre doit sa célébrité.

Les autres arrivèrent par les routes. Leur nombre total s'élevait à 50,000.

Trois cents curés de la Bretagne ont dit la messe aux autels provisoires de la Basilique depuis deux heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi ; on a compté près de 20,000 communions !...

Ces chiffres ont une éloquence qui se passe de tout commentaire.

Vers 10 heures 1/2, un grand mouvement se fait dans le village. A travers les flots d'une foule compacte qui couvre la lande de Sainte-Anne, entre Auray et la chapelle, on se rend à l'endroit marqué pour la procession solennelle. Une large route, longue de 1,200 mètres, offre aux regards l'aspect d'une verdoyante avenue, c'est là.

Deux lignes de mâts vénitiens, séparés par des arbustes ornés de banderolles de toutes couleurs, s'élèvent de chaque côté et forment l'ensemble le plus gracieux. Des écussons, suspendus aux mâts, rappellent les gloires de sainte Anne, ou reproduisent les touchantes invocations de ses litanies.

A onze heures la procession s'ébranle; c'était vraiment une marche triomphale.

En tête, la croix de sainte Anne, portée par de jeunes mousses ; les élèves du petit séminaire précédés de leur fanfare ; une députation du collége Saint-Sauveur de Redon. Les marins, portant une oriflamme qui témoigne de leur reconnaissance envers sainte Anne, et l'*ex-voto* qui doit en perpétuer le souvenir. Les Frères des écoles chrétiennes; le clergé, les autorités (le général de Sonis, le glorieux vaincu de Loigny, marche fièrement et d'un pas ferme, malgré sa jambe de bois, au milieu du cortége); enfin les Évêques de la Bretagne.

Le peuple forme la haie de chaque côté de la route, et entre les deux lignes flottent les oriflammes, les bannières, les étendards. On en compte jusqu'à deux cents. Deux longues files d'ecclésiastiques précèdent la statue de sainte Anne qui apparaît toute resplendissante dans son arche dorée, portée par de robustes marins.

Un zouave pontifical, entouré de plusieurs de ses compagnons d'armes, tient entre ses mains la magnifique épée donnée au général de Charette par les dames de Rennes et de Nantes.

Le héros breton la confie à sainte Anne !...

La garde de cette épée est en argent bruni. Les ciselures sont exécutées à jour sur un fond en velours rouge. On y remarque les armoiries du Saint-Père et celles de la Bretagne avec la fameuse devise :

Potiùs mori quam fœdari (1), légende sacrée de la fidélité, du dévouement et de l'honneur.

(1). Plutôt la mort que le déshonneur.

Les reliques de sainte Anne, que deux ecclésiastiques portent sur leurs épaules, reçoivent sur leur parcours des témoignages d'une pieuse vénération. Comment, en effet, ne pas éprouver un religieux saisissement en présence des ossements sacrés de la Mère de Marie-Immaculée!... Ah! il y a pour l'âme croyante dans une pareille vision d'ineffables jouissances!...

Tout cet ensemble présente un splendide spectacle, dont les costumes variés et pittoresques des paysans bretons augmentent encore le charme, en lui imprimant un caractère tout national.

La *Scala-sancta* (1), située à 50 mètres environ de l'église nouvellement bâtie, avait été désignée comme point d'arrêt à la procession.

De cette chapelle ouverte, abritée par une élégante coupole et dominant une vaste arcade de pierre, le Saint-Sacrifice peut être entendu de vingt mille fidèles et vu d'un bien plus grand nombre. Deux escaliers en granit y conduisent.

Avant la Révolution, on y admirait un beau groupe en pierre représentant la scène déchirante de l'*Ecce homo;* de là le nom de *Scala-sancta* qu'elle a reçu. Les degrés qui conduisent à la plate-forme rappellent ceux du prétoire. Les fidèles les montent à genoux.

L'Archevêque de Rennes et les trois évêques revêtus de leurs habits pontificaux montent la Scala-sancta où les attend Mgr Hillion, évêque du Cap haïtien.

Mgr de Nantes prend la parole.

Avec beaucoup d'éloquence, il dit qu'il se forme en France, à la face des audacieuses négations de l'impiété, un complot de foi et de catholicisme; « non un complot qui ait besoin de ténèbres comme ceux de nos adversaires ; mais un complot qui recherche la lumière, un complot comme celui que nous formons aujourd'hui en venant affirmer notre foi au grand jour. »

« Bretons, nous sommes catholiques par nos ancêtres; catholiques par nos espérances, catholiques *toujours*. »

Une immense acclamation accueille ces chaleureux accents, et tout le peuple de redire : *toujours... toujours...*

« Nous sommes attaqués sans cesse; mais nous appartenons à l'Église, qui, depuis dix-huit siècles, combat sans relâche : les attaques, les persécutions n'ont pu l'ébranler, elle triomphera toujours! » Et la foule de s'écrier encore : *Toujours... toujours...*

... « L'Église entière se trouve en communion avec nous ; le Chef suprême de la catholicité, Pie IX...» (L'immense auditoire interrompt ici l'orateur en jetant, par triple salve, dans les airs ce nom chéri et vénéré.) « Pie IX, reprend Mgr Fournier, sait ce qui se passe ici, et vous envoie sa paternelle bénédiction : « *Spiritu vobiscum sum*, » « vous dit-il, je suis avec vous; avec vos pontifes, avec vos représen-« tants, je vois avec bonheur la Foi qui règne parmi vous. »

...« O Bretagne ! O ma Patrie ! O France de Clovis et de St Louis », s'écrie le pontife en finissant, « puissent nos prières contribuer à ton bonheur. O Église, patrie des âmes ! toi qui donnes les espérances de la vie future, toi qui enfantes les saints, à toi ma vie, mon corps et

(1). Elle fut construite par l'ordre et aux frais de Louis XIII.
La fontaine près de laquelle sainte Anne apparut au bon Nicolazic en 1623, est sur la place, à gauche. Dans celle de droite, qui est plus grande, se trouve la *Scala-sancta*.

mon âme. Que ma droite refuse de me servir, que ma langue s'arrête, si jamais je viens à t'oublier !... »

Mgr de Vannes adresse ensuite à la foule quelques paroles profondément senties. L'émotion est dans tous les cœurs ; l'enthousiasme sur toutes les lèvres. On répète encore : « Vive Pie IX ! vive l'Eglise ! Vivent les marins ! Vive Marie-Immaculée ! et surtout Vive *sainte Anne !* »

Puis tout rentre dans le silence.

Mgr de Vannes donne la bénédiction papale.

Une dernière messe est célébrée à la *Scala-sancta* par Mgr Hillion. Le Saint-Sacrifice achevé, on se rend processionnellement à la basilique de Sainte-Anne (1) pour y déposer les bannières et l'Ex-voto des marins.

C'est un tableau allégorique représentant la guerre. Deux matelots (les seuls qui aient été blessés) (2), y sont représentés, debout, au milieu des ruines fumantes, des canons brisés, foulant aux pieds les souvenirs de nos désastres, et offrant le drapeau de la France à *sainte Anne,* qui, agenouillée dans un nuage, prie pour ses fidèles enfants ! Dans le lointain apparaissent les paroisses maritimes du diocèse. Ce tableau est d'un effet saisissant (3).

Au bas on lit sur un écusson le motif de *l'Ex-voto.* Nous ne saurions mieux terminer l'imparfait compte-rendu de cette incomparable fête bretonne, qu'en citant quelques strophes d'une pièce de vers composée à cette occasion par le professeur de seconde du petit séminaire, tout étincelante de patriotisme et de foi.

L'erreur agite en vain les fanges de l'abîme,
Pour voiler les splendeurs du soleil éternel.
La croix se dresse encor triomphante, sublime,
Attirant à ses pieds les pélerins du Ciel.
En vain le mal, paré d'une gloire insolente,
Fait peser sur les cœurs sa fausse royauté.
Nous ne courberons pas, sous sa main triomphante,
Nos fronts où resplendit une mâle fierté.
Oh ! tout n'est pas perdu pour la France et l'Eglise,
Immense est le péril, mais le salut viendra.
Gravons dans tous les cœurs notre grande devise :
Le Christ aime les Francs, et Dieu nous sauvera.
Sur notre sol meurtri partout la Foi ruisselle,
Et la Patrie en deuil a trouvé ses vengeurs.

... Nobles cœurs, où la foi puissante
Répand ses divines splendeurs,
Entraînez la foule tremblante

(1). Sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Sainte-Anne s'élève aujourd'hui une église grande comme Saint-Eustache, et entièrement construite en granit. Elle a coûté 2 millions; on évalue à 300,000 francs ce qui reste à dépenser pour achever la tour et la décoration intérieure... M. l'abbé Guillouzou, le chapelain de Sainte-Anne, n'est pas embarrassé *pour si peu.* En effet, quelle est la personne dévote à cette aimable sainte qui ne voudrait pas fournir une petite pierre à l'édifice construit en son honneur ?

(2). Ces deux blessés portaient l'ex-voto.

(3). Il est dû à l'habile pinceau de M. Noël qui, tout en habitant Paris, a conservé le cœur d'un vrai Breton.

Sur les sommets où l'âme errante
Trouve les célestes grandeurs.

Versez de votre âme sereine,
Les flots d'une sainte pitié
Sur tous ceux que l'enfer entraîne
Loin du Ciel qu'ils ont oublié.
Pauvres cœurs qu'aigrit la souffrance,
Ils vont dans leur rude chemin,
Sans Foi, sans Dieu, sans Espérance,
Et s'agitent dans la licence
Qu'ils décorent d'un nom divin.

La liberté naquit dans le sang du Calvaire,
Les martyrs *inspirés* l'affirmaient en mourant
Et la plante divine a fleuri sur la terre,
Semant dans tous les cœurs son germe conquérant.
Pour étouffer le Christ, notre siècle barbare
Frappe comme autrefois des chrétiens généreux.
Qu'importe ! à triompher leur gloire nous prépare ;
La tombe des martyrs se dresse comme un phare
Pour éclairer nos pas et nous montrer les Cieux.

Entendez-vous ces chants, ces hymnes, ces prières?
Le monde entier s'unit aux pieds du Divin Roi ;
La Croix va resplendir et nous serons des frères,
Egaux devant le Christ et libres dans la foi.
Ton jour approche, ô Dieu ; qu'il se lève, qu'il vienne !
De ton bras tout-puissant refais l'humanité ;
Parle, nous t'entendrons, et la France chrétienne
Renaîtra dans sa gloire et dans sa liberté.

Après les Vêpres et le Salut du Très-Saint-Sacrement, NN. SS. les Évêques bénirent une dernière fois la foule émue qui semblait ne s'être aperçue ni de la fatigue ni de l'inclémence du temps. Elle priait toujours ; on eût dit qu'elle avait fait *élection de domicile* dans cette vaste et splendide chapelle dont la Bretagne a le droit d'être si fière.

Des milliers de pélerins, qui n'avaient pas pu prendre part à cette imposante et touchante fête, ont voulu en faire l'octave le dimanche 15 décembre ; ce n'était plus la même solennité mais c'était toujours la même foi, la même confiance et le même amour.

C. de C.

SAINTE GENEVIÈVE DE PARIS

ET LE DIOCÈSE DE CHARTRES.

Le diocèse de Chartres, autrefois d'une étendue immense et appelé le grand diocèse des Gaules, possède des titres assez glorieux pour paraître avec honneur dans l'histoire de l'Eglise de France. Mais il les faut conserver, et c'est à nous, enfants de ce diocèse, qu'il appartient de les maintenir et de les défendre.

Or, voici qu'une de ses gloires semble être contestée à notre Eglise par les historiens les plus érudits de notre époque.

Il est donc à propos que tous ceux qui aiment l'histoire du diocèse

de Chartres s'empressent de chercher et de produire les preuves qui doivent maintenir intactes toutes les pages de cette histoire. Et je prie ceux qui liront ces lignes de les considérer comme une réclame et une demande de preuves nouvelles assez nombreuses et assez fortes pour confirmer l'assertion suivante :

C'est à un évêque de Chartres que revient l'honneur d'avoir donné le voile de religieuse à sainte Geneviève de Nanterre, et c'est à tort que cet honneur est attribué à un évêque de Paris par le plus grand nombre des historiens.

Beaucoup de lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* me trouveront peut-être bien osé de contredire ainsi des écrivains d'une science reconnue : qu'ils soient mes juges.

Voici ce que disent Mgr Jager et M. l'abbé Darras :

« Saint Germain, dit Mgr Jager, passant pour la deuxième fois par » Paris, demande des nouvelles de Geneviève, qui s'était solennelle- » ment consacrée à Dieu en recevant le voile des mains de l'Evêque... » La vie de sainte Geneviève nomme cet évêque Julicus ou Vilucus. » Comme on ne trouve pas ces noms dans le catalogue des évêques » de Paris, on croit que c'est une faute de copiste et qu'il faut lire » Félix. » (Jager.)

« Genovefa, dit M. l'abbé Darras, vint avec deux autres vierges » plus âgées qu'elle, se consacrer au Seigneur et prendre le voile des » religieuses des mains de l'Evêque de Paris... Cet évêque est » nommé Velicus ou Vellicus dans les actes. Il occupe le onzième » rang dans le catalogue officiel des Evêques de Paris, où il est dési- » gné sous le nom de Félix. Les trois postulantes furent rangées selon » leur âge, mais le pontife, inspiré de Dieu, fit intervertir l'ordre, et » plaçant Genovefa la première : — Il est juste, dit-il, qu'elle précède » les autres, car sa consécration a déjà été enregistrée au Ciel. » (L'abbé Darras, t. XIII, p. 210).

Comme on le voit, ces deux historiens sont d'accord pour nommer Vilucus ou Vellicus l'évêque qui eut l'honneur de donner le voile à sainte Geneviève, et ils bégayent et s'ingénient pour rapprocher ce nom de Félix, évêque de Paris ; et comme Félix ne rime que tout juste avec Vellicus, ils s'en prennent au malheureux copiste qui a passé ses veilles à leur transcrire ce récit.

La preuve en faveur de l'opinion qui veut honorer l'Evêque de Paris n'est donc pas forte ni concluante.

Voici maintenant plusieurs arguments en faveur de l'autre opinion. Je les trouve dans l'histoire de Chartres par le citoyen Chevard. Sans doute il y a beaucoup à reprendre dans ce livre quand l'auteur se mêle d'appréciations ; mais quand il donne des renseignements, pourquoi n'y ajouterai-je pas foi ? Nous lisons dans Chevard :

« Villicus, évêque de Chartres, donna le voile à sainte Geneviève, » qui vint exprès de Nanterre à Chartres, à l'âge de quatorze ans, » pour recevoir ce gage de sa consécration. (Nanterre, à trois lieues » de Paris, dépendait alors de l'évêché de Chartres.) C'est du moins » ce qui s'infère d'une ancienne légende qui se trouvait dans les » archives de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, et cette inscrip- » tion qu'on voyait sur une ancienne tapisserie de la même abbaye :

» Villicus, évêque de Chartres,
» Illuminé du Saint-Esprit,
» Choisit la vierge entre les autres,
» Qu'il confirme en la foi du Christ. » (Chevard.)

Ce n'est pas ma faute si ces vers ne sont pas corrects, ni si les rimes ne sont pas plus riches que : hallebarde et miséricorde.

Cependant, si je considère toutes les preuves apportées par ce document du citoyen Chevard, je trouve :

1° Qu'il y a accord sur le nom indiqué dans la vie et les actes de sainte Geneviève, et qu'il n'est point nécessaire de s'en prendre au copiste, ni de défigurer le nom du bienheureux évêque pour le nommer Félix ;

2° Que la convenance est gardée. Car il convenait que la Vierge de Nanterre reçût le voile des mains de son évêque *qui était celui de Chartres;*

3° Que notre sentiment est appuyé sur une ancienne légende ;

4° Qu'il l'est également sur une inscription d'une ancienne tapisserie.

Ce qui nous donne en tout quatre preuves, ou du moins le commencement de quatre preuves, tandis que l'opinion des historiens, bien loin d'avoir la moindre chose en sa faveur, porte encore avec elle et contre elle le nom même de Vellicus qui ne fera jamais Félix.

(Il faut de plus remarquer que Vellicus est vraiment indiqué au catalogue des évêques de Chartres vers 437-450.)

En attendant des preuves du contraire, c'est donc avec raison que j'ai osé contredire et Mgr Jager et M. l'abbé Darras, et que je réclame pour un évêque de Chartres un double honneur attribué à un évêque de Paris : honneur de l'inspiration divine et honneur de relation avec sainte Geneviève, patrone de Paris et de la France.

E. HAYE,
Curé de la Gaudaine.

LE GÉNÉRAL ET LE CURÉ. — LEÇON AUX PRÊTROPHOBES.

Nous devons le charmant récit qui suit à M. l'abbé Leroy, chanoine honoraire d'Orléans, auteur du livre des *Enfants de chœur.*

Entre les braves restés sur le champ de bataille de Waterloo, entre tous ceux que la France a pleurés, se trouvait le général Lefort, dont l'histoire a enregistré les faits héroïques. Mais, dans cette noble vie, il est un trait resté longtemps ignoré qu'on ne lira pas sans attendrissement. C'est une si belle vertu que la reconnaissance.

Le jeune Lefort, destiné d'abord au sacerdoce, s'y préparait pieusement et studieusement, sous la direction d'un vénérable prêtre, l'abbé Bermont, curé de Nogent-le-Rotrou; mais la conscription, frappant soudain à la porte du presbytère, vint arracher le jeune homme à la sérénité de cette paisible existence, pour le jeter brusquement dans le tumulte des camps, et du séminariste fit un conscrit, incorporé, bon gré mal gré, dans un régiment; Lefort prit goût néanmoins à son nouvel état. Ses qualités brillantes et sérieuses, sa bravoure jointe à une instruction plus rare alors qu'aujourd'hui, sa conduite irréprochable et la générosité de ses sentiments, le firent distinguer ; en quelques années, par son mérite seul, il s'élevait au premier grade de l'armée.

Général en 1808, après la guerre d'Allemagne, il reçut l'ordre de se rendre en Espagne. Nogent-le-Rotrou se trouvait précisément sur la route, Cette ville lui rappelait de doux souvenirs d'enfance toujours vivants dans un noble cœur. A peine arrivé à Nogent, le général s'informe du digne abbé Bermont, et il est heureux d'apprendre

que celui-ci n'a pas quitté la paroisse. Il le fait prier de se rendre à l'*Hôtel du Dauphin*, où lui-même était descendu.

Se doutant peu de la surprise qu'on lui ménageait, et pensant qu'il s'agissait de quelque malade à visiter, l'ecclésiastique s'empresse d'accourir. A peine arrivé, on le fait entrer dans une salle à manger splendidement éclairée, et il n'est pas peu intimidé de se voir seul en face d'une table magnifiquement servie, autour de laquelle se pressent de nombreux officiers aux uniformes étincelants d'or et de broderies, tout un état-major.

— Je me suis trompé sans doute, murmure-t-il confus et faisant un pas en arrière, le regard tourné vers la porte.

— Non pas, non pas, s'écrie une voix mâle partie de la table ; c'est bien vous que nous attendons.

En même temps un officier général, assis à la place d'honneur, se lève avec vivacité, et, courant à l'abbé Bermont, il l'arrête et le presse affectueusement dans ses bras.

— Vous ne me remettez pas, mon cher monsieur Bermont ? dit-il en voyant la stupéfaction de celui-ci.

— Pas précisément, et même pas du tout. J'avoue que je ne me rappelle pas... à quelle époque... dans quelle circonstance... vos traits pourtant ne me semblent pas absolument inconnus.

— Je crois bien. Je suis Lefort, le bambin qui vous a servi la messe pendant cinq ou six années ; Lefort auquel vous avez fait décliner *musa*, la muse, *rosa*, la rose, et traduire les *Commentaires de César*. Ce pauvre latin, je ne m'en souviens guère ; mais ce que je n'ai pas oublié, mon digne maître, ce sont vos excellents conseils, ce sont vos mille bontés, c'est la sollicitude pleine d'affection dont vous avez entouré ma jeunesse, c'est votre cœur pour moi tout paternel.

— A présent, je me rappelle, dit le bon curé avec de grosses larmes dans les yeux.

Une place était réservée auprès du général. Il fit asseoir le vieillard avec une émotion toute filiale, en lui serrant de nouveau chaleureusement la main à plusieurs reprises; puis, la figure radieuse, s'adressant aux officiers qui l'entouraient et contemplaient avec intérêt et curiosité cette touchante scène :

— Messieurs, leur dit-il, je vous présente l'homme respectable qui m'a appris à connaître, aimer et servir Dieu, comme à marcher d'un pas ferme dans les sentiers de l'honneur. Si je suis quelque chose aujourd'hui, je me plais à le dire, c'est au digne abbé Bermont que je le dois. Messieurs, ajoute-t-il en élevant son verre, à la santé du meilleur des prêtres !...

Ce toast fut accueilli par un tonnerre de bravos, et il n'y eut pas un seul des officiers présents qui ne s'empressât pour choquer son verre contre celui du curé. Quand vint le moment de se séparer, le général, après avoir embrassé, les larmes aux yeux, le bon vieillard non moins ému, vida sa bourse dans les mains du prêtre en disant :

— Mon cher abbé, il faut que vos pauvres se ressentent du bonheur que j'ai eu à vous revoir et à vous embrasser.

CROISADE DES ENFANTS POUR LE SALUT DE LA FRANCE.

Le 2 décembre dernier, on posait à Loigny, village du diocèse de Chartres, la première pierre d'une église qui doit être dédiée au Sacré-Cœur. Ce sera comme un monument élevé à la mémoire des

vaillants défenseurs de Rome et de la France qui ont arrosé et sanctifié de nouveau ce champ du martyre (1) par l'effusion de leur sang généreux. Le cri de ces braves, on s'en souvient, la légende inscrite sur leur drapeau, étaient cette prière : Cœur de Jésus, sauvez la France!

En même temps, sur cette même terre du domaine de Notre-Dame de Chartres, dont le nom a été tant de fois invoqué par nos guerriers aux jours de nos malheurs, une nouvelle armée se levait pour la délivrance de notre patrie. Des centaines de volontaires avaient répondu avec enthousiasme au premier appel qui s'était fait entendre.

Mais que les mères et les sœurs se rassurent. Il n'y a pour cette armée aucun péril à courir; elle n'a d'ailleurs elle-même ni canons, ni fusils, ni engins quelconques de destruction et de mort; son équipement, ses armes, son drapeau, son cri de ralliement et de guerre, c'est la prière de nos zouaves : Cœur de Jésus, sauvez la France; et les soldats qui la composent ne sont que des enfants.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, notre petite troupe se croit forte, invincible, elle est assurée du succès.

Nous partageons sa confiance naïve.

Avant d'en exposer les motifs, faisons connaître en peu de mots l'organisation de cette nouvelle croisade des enfants chrétiens (2). Rien de plus simple; dans chaque maison d'éducation, dans chaque groupe d'enfants qui désire prendre part à l'entreprise, celui ou celle qui *commande* dit à haute voix après chaque prière ou exercice religieux l'invocation *Cœur de Jésus, sauvez la France*, et les enfants la répètent.

On ne demande pas autre chose.

Nous appelons cette ligue de prière *Croisade des enfants*, parce qu'elle a commencé par eux, qu'elle leur convient parfaitement et qu'elle leur est facile; mais comme on peut être enfant toute sa vie, et que N. S. nous commande de le devenir, on peut aussi dans un âge plus avancé, s'enrôler comme auxiliaire à la suite de la petite troupe. Ainsi feront, nous n'en doutons pas, bon nombre de familles chrétiennes, les communautés religieuses, les séminaires et les institutions catholiques.

Maintenant est-il besoin de faire ressortir les avantages immenses de cette pieuse coalition?

D'abord, c'est une prière; et la prière est un bien considérable, un tout puissant secours.

C'est une prière commune : Dieu l'exauce plus volontiers.

C'est une prière faite par des enfants : la prière des enfants, l'Esprit-Saint lui-même en fait l'éloge comme d'une prière parfaite et d'une efficacité particulière.

C'est une prière des enfants au Cœur de Jésus, à ce cœur qui les aime d'un amour si tendre et ne peut rien leur refuser.

C'est une prière enrichie d'indulgences : que d'âmes du purga-

(1) Le petit village de Loigny, illustré par la mort héroïque des zouaves pontificaux doit son nom à saint Lucain, martyrisé en ce lieu.

(2) Si mes souvenirs ne me trompent, c'est de Cloyes-sur-le-Loir, au pays chartrain, que sont partis les enfants qui formèrent cette croisade du moyen-âge, connue sous le nom de Croisade des Enfants. L'entreprise fut malheureuse. Mais les nouveaux croisés de Notre-Dame de Chartres n'auront pas le même sort que leurs frères aînés : ils peuvent compter sur le succès de leurs armes.

toire seront par elle soulagées et délivrées!

C'est une prière qui du cœur et des lèvres des enfants passera au cœur et sur les lèvres de leurs mères, de leurs pères, de leurs parents, de tous ceux qui l'entendront, d'une foule de gens qui ne prient pas et qu'elle fera prier.

C'est une prière qui, répétée des milliers et des milliers de fois, ne peut manquer d'être exaucée.

C'est une prière pour la France, prière qui la sauvera, tout nous le fait espérer ; une fois sauvée, la France, cette fille aînée de l'Eglise, n'aura rien de plus pressé que de sauver sa mère. La France et l'Eglise sauvées, c'est le salut de la société, c'est le salut du monde.

D'ailleurs, c'est une prière qui fera pénétrer dans toutes les âmes la connaissance et l'amour du Cœur de Jésus ; une prière qui fera jaillir de tous les cœurs des myriades d'étincelles de charité et allumera partout ce feu divin que N. S. est venu apporter sur la terre pour incendier le monde, le régénérer et le sauver.

Cette perspective est-elle encourageante ? Ces résultats sont-ils assez magnifiques ?

Les libres-penseurs se riront de cette entreprise et les indifférents n'y feront aucune attention. Mais le diable, lui, s'en inquiétera : la croisade des enfants ne fait pas son affaire et contrarie ses plans les mieux concertés. Ces enfants qu'il veut ravir à l'Eglise, on les arme contre lui, et il sait qu'ils ne sont pas seuls, mais que le Christ, son vainqueur, est avec eux et combat pour eux. De leur côté, les parents et les maîtres chrétiens verront là ce que nous y voyons nous-mêmes, un puissant moyen de salut pour notre malheureux pays, et leur patriotisme aussi bien que leur foi les excitera à s'en servir. Le Cœur de Jésus récompensera leurs efforts.

C'est le vendredi 6 décembre, premier vendredi du mois, jour consacré au divin Cœur de Jésus, que la petite armée a ouvert la campagne. Par une heureuse coïncidence, on célébrait ce même jour la fête de St-Nicolas, cet aimable patron du jeune âge, cet ancien et vénéré protecteur des enfants. Une douzaine d'établissements, tels que salles d'asile, petites écoles, pensionnats de jeunes gens et de jeunes personnes, séminaires et communautés religieuses faisaient partie de cette première expédition. Ce succès du début nous fait espérer pour chaque jour de nouvelles et abondantes recrues.

Comme il est utile de se compter, on est prié d'adresser les adhésions collectives des divers établissements avec le chiffre de leur personnel à M. le Supérieur du petit séminaire de Chartres (Eure-et-Loir).

A l'œuvre donc ! que tous les enfants chrétiens se lèvent et combattent l'Enfer sous l'étendard du Cœur de Jésus.

Cœur de Jésus, sauvez la France !

PRIÈRES POUR LE SALUT DE LA FRANCE

M. l'abbé Ychard, supérieur du petit-séminaire de Saint-Cheron, vient de faire paraître deux cantiques : l'un au Sacré-Cœur, l'autre à Notre-Dame de Chartres, protectrice de la France. Ces deux cantiques sont tout à la fois une instruction, une amende honorable et une prière. En les approuvant, Monseigneur l'Evêque de Chartres a exprimé le désir qu'ils fussent répandus et chantés partout. Nous les recommandons d'autant plus volontiers qu'ils sont publiés au profit d'une bonne œuvre, et nous sommes heureux de pouvoir les reproduire. Nos lecteurs pourront ainsi se les procurer et les répandre en connaissance de cause.

I.

CANTIQUE AU SACRÉ-CŒUR

Air : *Cœur de Jésus.*

I

Du Dieu puissant qui protége la France
Nous ne cessons d'outrager la bonté ;
Pour nous punir s'il arme sa vengeance,
Nous l'avons tous, hélas ! trop mérité.

REFRAIN :

Dans ta clémence,
Cœur de Jésus,
Sauve la France :
Nous ne pècherons plus.

II

Peuple insensé ! la divine tendresse
Répand sur lui de continuels bienfaits;
Mais insultant à l'amour qui le presse,
Il y répond par de nouveaux forfaits.
Dans ta etc.

III

Loin d'honorer la Majesté suprême,
Il lui refuse un pauvre et faible encens;
Dans ses festins, l'orgie et le blasphème
Font retentir leurs ignobles accents.
Dans ta etc.

IV

Enfant du Christ, il méconnaît son père.
Il fuit son temple, il méprise ses lois
Et, sans frémir, de l'Église, sa mère,
Il laisse, ingrat ! fouler aux pieds les droits.
Dans ta etc.

V

En vain la foudre éclate sur nos têtes,
En vain le ciel nous accable de maux,
Nos plus saints jours, nos plus augustes fêtes
Sont profanés par d'indignes travaux.
Dans ta etc.

VI

Mais plus encor égaré que coupable.
Ton peuple, ô Dieu, déplore son erreur :
Ah ! souviens-toi que ton Fils adorable
Pour le sauver lui révéla son Cœur.
Dans ta etc.

VII

Grâce, pardon ! tu vois couler nos larmes ;
Daigne, Seigneur, prendre pitié de nous !
Que ton courroux laisse tomber ses armes ;
La France en pleurs te supplie à genoux.
Dans ta etc.

(*Approuvé par Mgr l'Évêque de Chartres.*)

II.

CANTIQUE A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Protectrice de la France

Chartres est le pèlerinage historique,
le pèlerinage national par excellence.
(*Mgr l'Ev. de Poitiers*).

I

L'enfer a lancé sur le monde
Ses effroyables bataillons;

La terre tremble et le ciel gronde :
Vierge, sans toi, nous périssons.

REFRAIN :

Protectrice de la France,
Vierge de Chartre, au secours!
Fais éclater ta puissance
Comme dans les anciens jours.

II

Tu l'entends! partout le blasphème
S'attaque au nom de l'Eternel;
Et ton Jésus, la bonté même,
Est insulté sur son autel.
Protectrice, etc.

III

Respectez, nous dit la loi sainte,
Respectez le septième jour;
Et des malheureux vont sans crainte
Violer cette loi d'amour.
Protectrice, etc.

IV

La volupté, voilà l'idole
A qui tous offrent leur encens;
C'est à ce monstre qu'on immole
L'honneur, la vertu, les talens,
Protectrice, etc.

V

C'est pour elle que l'anarchie
Promène ses feux destructeurs,
Pour elle que la presse impie
Répand ses poisons corrupteurs.
Protectrice, etc.

VI

Au milieu des affreux abîmes
Entr'ouverts partout sous nos pas,
Et dans ce déluge de crimes,
Comment ne péririons-nous pas?
Protectrice, etc.

VII

Tu fus, aux jours de leur détresse,
Le ferme espoir de nos aïeux;
Ainsi, vers toi, bonne Maîtresse,
Confiants, nous levons les yeux.
Protectrice, etc.

VIII

Souviens-toi que la barbarie
Expira devant tes remparts,
Et que l'orgueilleuse hérésie
N'y put planter ses étendards.
Protectrice, etc.

IX

Souviens-toi que ton sanctuaire
Fut autrefois le rendez-vous
Où toute la France en prière
Venait pleurer à tes genoux.
Protectrice, etc.

X

Pour sauver ta France chérie
Des horreurs d'un monde païen,
Prends-la dans tes bras, ô Marie,
Et rends-lui le souffle chrétien.
Protectrice, etc.

(*Approuvé par Mgr l'Évêque de Chartres.*)

Prix des deux cantiques. — Les deux cantiques réunis, paroles seules (avec cinq exemplaires du cantique à Notre-Dame, paroles et musique autographiées) : cinquante exemplaires, franco, un franc vingt-cinq cent. ; cent exemplaires, franco, deux francs. — Le cantique à Notre-Dame de Chartres, seul, paroles et musique autographiées : cinquante exemplaires, franco, deux francs vingt-cinq ; cent exemplaires, franco, quatre francs.

S'adresser au Bibliothécaire du Petit-Séminaire de Chartres (Eure-et-Loir).

Prix de la vente au détail chez les libraires :

Les deux cantiques réunis, paroles seules, deux exemplaires : cinq centimes.

Cantique à Notre-Dame de Chartres, paroles et musique autographiées, un exemplaire : cinq centimes.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Parmi les réceptions qui ont eu lieu à Rome dans le cours de décembre, on cite particulièrement celle du jour de l'Immaculée-Conception. Ce jour-là, un bon nombre de dames catholiques se sont présentées au Saint-Père et lui ont offert une somme de 70,000 francs avec un album qui portait 70,000 signatures ; les premiers noms étaient ceux de Monseigneur le comte de Chambord, du roi de Naples, du duc de Modènes et de Parme, de la grande duchesse de Toscane, etc., etc.... Ces manifestations d'amour filial sont pour le Pape une consolation ; les sujets de tristesse se multiplient d'ailleurs de plus en plus dans sa capitale, depuis qu'elle est devenue le siége d'un gouvernement étranger. La loi sur les corporations religieuses, dont on confisque les maisons et les revenus; la suppression des jésuites; la guerre faite aux séminaires et maisons d'éducation ; l'érection d'un monument à César Lucatelli, assassin d'un gendarme pontifical ; le verdict d'acquittement donné par le jury à l'assassin d'un prêtre ; les tentatives du comice révolutionnaire dans le saint Colysée ; l'emprisonnement du directeur de l'*Osservatore Romano*, journal jugé trop fidèle à la cause du Souverain-Pontife, etc. Que de hontes ! que d'iniquités !

Et pendant ce temps, les inondations dévastent tout sur plusieurs points de l'Italie ; nouvelle calamité, nouvel avertissement du ciel. « Ce sont nos péchés, dit le Saint-Père, dans une audience du » 14 décembre ; ce sont nos péchés qui ont provoqué cette catas- » trophe ; la main de Dieu s'appesantira de plus en plus sur les » hommes, s'ils ne veulent se convertir. »

Laïque ou congréganiste ? — Un fait très-curieux et très-instructif se passe à Paris. Le Conseil municipal a déclaré et voté l'instruction gratuite, laïque et obligatoire ; à la suite de ce vote, les écoles laïques ont perdu dix pour cent de leurs élèves qui ont été mis chez *les Frères*, dont toutes les écoles regorgent tellement qu'ils ne peuvent plus recevoir d'élèves. (*Décentralisation.*)

Voici un article d'une feuille américaine qui pourra faire suite au fait précédent. On lit dans un journal de New-York (*New-York Herald*), feuille qu'on n'accusera pas de partialité en pareille matière puisqu'elle est protestante : « Une chose contre laquelle ne peut s'élever d'aucune part une contradiction sérieuse, une chose basée sur l'expérience qu'en ont faite de nombreux milliers de familles, c'est que les religieuses des ordres de l'Église catholique sont les meilleures institutrices de nos jeunes filles et leurs plus sûres gouvernantes. Sous leurs mains, les jeunes personnes confiées à leurs soins deviennent véritablement des femmes et se pénètrent profondément de ces principes qui font de nos mères notre orgueil et notre gloire.

Le sacrifice d'elles-mêmes qu'ont fait ces religieuses, leur piété et leur sincérité, leur paisible confiance en une force invisible, leur conduite pleine d'humilité et leur rare désintéressement ne trouvent rien de pareil dans le protestantisme. Les religieuses catholiques des différents ordres ne remportent pas de moins glorieuses victoires en temps de paix qu'en temps de guerre. Qu'elles instruisent de pauvres enfants, ou qu'elles dirigent vers le bien l'esprit gâté d'un jeune sauvage, ou encore qu'elles montrent le chemin de la vertu aux jeunes filles de notre pays, toujours travaillent-elles à l'accomplissement d'une œuvre bien noble et bien belle. »

Allemagne. — La persécution dont les jésuites sont victimes en Allemagne, dit le *Constitutionnel*, est d'autant plus odieuse, qu'il est officiellement constaté qu'ils ont rendu les plus grands services dans les ambulances allemandes pendant la guerre de 1870. Près de deux cents jésuites se sont rendus sur le théâtre de la guerre ; plusieurs sont morts des fatigues ; un grand nombre est tombé malade au retour. Le gouvernement a reconnu ces services en décorant un des RR. P.P. de la croix militaire, et quatre-vingts de la médaille commémorative portant cette légende : « Pour fidélité au devoir pendant la guerre. » Ces jésuites sont donc harcelés et pourchassés par la police prussienne, au moment même où on leur délivre des brevets de courage et de patriotisme.

— On vient d'inaugurer à Berlin le monument consacré aux soldats français morts dans cette ville durant leur captivité. Ce monument, érigé dans la partie catholique du cimetière de la garnison, se compose d'une grande croix en pierre posée sur un piédestal en granit. Soixante-trois de nos malheureux compatriotes reposent en ce lieu.

Notre-Dame du Pontmain. — Bien que l'apparition du Pontmain soit de date récente, une foule immense s'est portée cette année à ce petit village, naguère si ignoré, aujourd'hui si illustre. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que depuis le 17 janvier 1872, deux mille messes y ont été célébrées, et environ quatre-vingt-dix mille pèlerins y sont venus vénérer la sainte Vierge. (Nous annonçons ici avec plaisir un ouvrage de M. l'abbé V. Postel, qui vient de paraître sous ce titre : NOTRE-DAME DU PONTMAIN, avec un aperçu des pèlerinages en général et des apparitions de la sainte Vierge jusqu'à nos jours. — Prix : 3 fr. 50 ; chez A. Josse, libraire-éditeur, rue de Sèvres, 31, Paris.

Notre-Dame de Fourvières. — Chaque année, la fête de l'Immaculée-Conception est l'occasion de magnifiques cérémonies dans la ville de Lyon, et principalement sur la colline de Fourvières. En 1872, une circonstance nouvelle a provoqué de nouvelles cérémonies et une solennité plus splendide encore que par le passé. On a bénit la première pierre d'une nouvelle église dédiée à Notre-Dame de Fourvières. La boîte de plomb déposée dans cette pierre contient diverses pièces de monnaie, des médailles, un parchemin sur lequel est écrit le vœu de la ville à Marie, un reliquaire contenant une parcelle de terre apportée de Lorette et une médaille de bronze représentant Marie recevant de la ville de Lyon le plan de la nouvelle église ; et, à côté, un ange repoussant les Prussiens.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Deux candélabres à trois branches pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — 2. L'offrande d'une somme de cent francs. C'est l'exécution d'un vœu fait à Notre-Dame de Chartres avant la guerre par toute une famille du département de la Nièvre. Sur huit officiers pas un seul n'a été blessé : aussi grande est la reconnaissance de tous à l'égard de notre auguste Patronne qui les a protégés d'une manière si particulière. — 3. Deux fleurs artificielles pour Notre-Dame du Pilier. — 4. Un très-riche tapis offert à la chapelle de la Communion par un grand nombre de pieuses dames de la ville de Chartres. — 5. Trois nouvelles lampes pour la chapelle du Saint-Sacrement. — 6. Une garniture au crochet offerte à Notre-Dame de Sous-Terre. — 7. Un don offert à N.-D. de Chartres, le 8 décembre, en l'honneur de l'Immaculée-Conception, par une personne de Saint-Germain-en-Laye.

Lampes. — 67 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de décembre, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 43 pendant neuf jours, 6 pendant un mois, 1 pendant six semaines, 1 pendant deux mois, 1 pendant huit mois, 3 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 2 pendant un mois. — Dans la chapelle de Saint-Joseph, 3 pendant neuf jours, 2 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur,* 1 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Devant le Saint-Sacrement,* 2 pendant neuf jours, une pendant un mois.

Consécration des petits enfants : 27 nouveaux inscrits dont 4 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de décembre : 304.

Nombre de visiteurs pour les cloches : 87.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures de messes) : 178.

Statistique générale du Pèlerinage de 1867 à 1872 inclusivement :

	Nombre de lampes demandées.	Nombre des enfants consacrés.	Nombre des visiteurs Sous-Terre en dehors des grands pèlerinages.	Nombre des Messes dites à la Crypte.	Nombre des visiteurs des clochers.
En 1867 :	743	279	6433	2600	3172
En 1868 :	1157	290	7416	3394	5264
En 1869 :	1184	317	10224	3308	4567
En 1870 :	1377	286	6291	2424	4298
En 1871 :	938	383	7117	2304	2127
En 1872 :	1082	417	6638	3241	2287
Total général	6481	1972	44119	17271	21715

— Le 26 décembre, M. le curé d'Ablis (diocèse de Versailles) est venu avec cinquante des ses paroissiens faire un pèlerinage d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. Au milieu du désastre causé par les Prussiens qui incendièrent leur village, ces personnes avaient redouté des malheurs plus grands encore : elles reconnaissent en avoir été préservées par une protection du ciel.

— La fête de l'Immaculée-Conception, en 1872, a été ajournée au lundi 9 décembre, à cause de l'occurrence d'un dimanche de l'Avent qui tombait le 8. C'est le 8 cependant qu'a eu lieu la procession aux

flambeaux dans la Crypte; en ne changeant pas l'usage sur ce point, on espérait une plus grande assistance. L'assistance en effet a été magnifique. Après la confrérie, la Maîtrise, le séminaire et le chapitre dont le cortége épiscopal fermait la marche, on a vu une multitude considérable de fidèles descendre à rangs pressés dans le long souterrain illuminé. Le clergé avait chanté les litanies durant le parcours; un groupe de chanteuses stationna auprès de l'autel principal, entretenant par des hymnes à Marie le recueillemént des visiteurs qui passaient en silence à la suite de la procession, éblouis par ces mille feux, charmés par ces mélodies. Et, à cette heure du soir, on pouvait s'unir par la pensée aux caravanes de pieux voyageurs que la dévotion à notre Mère et le désir de la prière publique pour la fin des maux de l'Eglise, conduisaient déjà ou allaient conduire vers d'autres lieux de pèlerinage, en France, en Italie, en Belgique ou ailleurs.

— La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Chartres, a eu sa retraite annuelle dans la semaine qui a précédé l'Immaculée-Conception. C'est le Révérend Père Henri de Régnon qui en a prêché les exercices dans une des chapelles de la Crypte; beaucoup d'hommes, invités par les membres de la Conférence, sont venus entendre les instructions. Le dimanche suivant, second de l'Avent, le même prédicateur a donné à la cathédrale le sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la Conférence. Le succès de la quête a dépassé ceux de toutes les années précédentes.

— Le dimanche 8 décembre, la compagnie des Sapeurs-Pompiers de la ville de Chartres a assisté à la messe du Chapitre en grande tenue et sous les armes. Ces messieurs fêtaient Sainte Barbe; et ils avaient choisi ce jour pour la bénédiction du drapeau qu'ils ont reçu en récompense de leur belle action relativement à la Sainte-Chapelle de Paris; on se rappelle qu'en mai 1871 les pompiers de Chartres ont préservé ce splendide monument de la ruine par les efforts les plus audacieux contre l'incendie général, efforts qui ont été couronnés de succès. Monseigneur l'évêque de Chartres a fait lui-même la bénédiction du drapeau après le chant de l'évangile.

— Aux offices de Noël on a quêté pour le denier de Saint-Pierre. Monseigneur avait recommandé cette quête par une lettre adressée au Clergé. On nous dit que dans certaines églises plusieurs paroissiens accueillent avec un sourire moqueur des annonces de ce genre et refusent la moindre offrande. Nous n'en sommes pas surpris. Combien de gens d'abord ne comprennent pas le premier mot du précepte de l'aumône! Combien ensuite ne sont instruits de la situation du Pape que par les causeries de tavernes! Si quelques-uns de nos beaux discoureurs des cafés se trouvaient un instant en présence des paysans romains dont le Saint-Père soulage la détresse, des familles romaines qu'il empêche de mourir de faim, d'une foule même de ses anciens ennemis si heureux après l'avoir outragé, de recevoir de lui des aumônes secrètes, ils rougiraient sans doute de leurs dictons odieux et admireraient un saint, un père, qu'ils insultent sans le connaître. Nous ne parlons pas des larges subventions que Pie IX fournit aux grandes œuvres nécessaires pour l'administration de l'Eglise et aux missions dénuées d'autres secours. Les fidèles seuls peuvent comprendre ces choses; ce serait un mystère pour des hommes étrangers aux habitudes catholiques et qui, pour la plupart, ne savent même plus leur catéchisme. Oh! soyons généreux envers le Saint-

Père à proportion de l'indifférence que montreront autour de nous des fils ingrats, oublieux de ses besoins comme de ses prérogatives.

— La messe de minuit à la Crypte a, sans doute, un attrait particulier; l'affluence y est grande, et l'on prend des mesures pour prévenir l'encombrement et la confusion. Grâce à ces précautions, tout s'est passé dans le plus grand calme, nous dirons plus, dans un recueillement général qui favorise la dévotion. Tout le monde semblait prier avec ferveur devant l'autel de la Vierge-Mère invoquée en cet emplacement avant même la Noël de Bethléem. Là les vieux druides attendaient la Vierge qui devait enfanter; et maintenant, aux dernières heures du 24 décembre, on attend Celui que la Vierge devait enfanter. La scène de l'étable est d'ailleurs rappelée dans ses principaux détails par une représentation naïve de la Crèche et de la Sainte-Famille ; ici c'est le petit Jésus en image, et on aime son sourire. A quelques pas, sur l'autel, c'est Jésus en réalité, comme Il est autrement aimable ! combien plus Il attire les cœurs!

— Les prédicateurs de la station de l'Avent à la cathédrale de Chartres ont été : M. l'abbé Piau, vicaire de Saint-Aignan; le R. P. Henri de Regnon; M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre. Le sermon de Noël a été prêché par M. l'abbé Foucault, professeur à l'Institution Notre-Dame.

— Le 21 décembre Monseigneur l'Evêque de Chartres a ordonné à la Crypte un prêtre, M. l'abbé Gâtineau; quinze diacres; six sous-diacres; un clerc tonsuré. M. l'abbé Gâtineau est nommé vicaire d'Authon. M. l'abbé Pardos est vicaire d'Illiers. M. l'abbé Dauvilliers, précédemment vicaire d'Authon, est nommé curé de Dampierre-sur-Avre.

— La fête de l'Adoration a été célébrée, le jeudi 12, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le prédicateur était M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre. La fête du mois de janvier aura lieu à la Crypte.

— *Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus.* — Les recettes centralisées dans la caisse du Comité de Chartres pour cette OEuvre se sont élevées jusqu'au 20 décembre dernier à 4211 fr. 75 c.

— Le dimanche 22 décembre, à l'heure des vêpres, toute la population de St-Denis-les-Puits et de Villebon se pressait dans l'église de St-Denis. Le temps exceptionnellement beau avait permis à de nombreux fidèles des paroisses voisines de venir grossir l'assistance. Il s'agissait de la bénédiction d'une riche bannière et d'un magnifique chemin de Croix donnés par ceux qu'on retrouve à la tête de toutes les bonnes œuvres. La bannière était présentée par les nobles châtelains pour attirer sur leur famille les bénédictions divines. Le chemin de Croix était offert, en reconnaissance de sa belle vieillesse, par un chrétien fidèle, digne des anciens âges. Après le chant des vêpres, l'instruction fut écoutée avec un recueillement vraiment religieux ; du reste, le sujet le demandait : le chemin de la Croix est un beau livre dont les quatorze pages nous apprennent la justice et la bonté de Dieu. L'assistance suivit dans les mêmes sentiments le pieux exercice de la voie douloureuse : elle retrouvait dans les scènes de la Passion toutes les circonstances de la chute originelle. La cérémonie se termina par un salut où une noble dame interpréta avec une âme de chrétienne, un organe et un talent d'artiste, l'O Salutaris et l'Ave Maria d'un de nos grands maîtres. Cette cérémonie avait duré deux

heures, personne ne l'avait trouvée trop longue. Tout le monde était heureux. C'est ainsi que notre sainte religion sait nous ménager des instants de bonheur. Aussi en passant au milieu de la foule qui stationnait auprès de l'église je fus touché de recueillir cette parole : O que le Seigneur est bon pour ceux qui le servent (*textuel*). Inutile d'ajouter que les ecclésiastiques des environs s'étaient fait un devoir de se joindre à la nombreuse assistance. Comme elle, ils voulaient avant tout s'édifier ; comme elle aussi, ils voulaient donner à un bon pasteur la nouvelle assurance de leurs sympathies.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je suis heureux de vous faire connaître une guérison accordée à une pieuse mère par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. Elle m'avait priée de la recommander aux prières des jeunes clercs de Notre-Dame. Peu de jours après que je me fus acquittée de cette douce mission, le danger disparut complètement. J'en suis profondément touchée et je vous demande maintenant de remercier notre bonne Mère en offrant le saint Sacrifice à son autel.

(T. L., enfant de Marie à Versailles.)

2. Je vous envoie un abonnement à votre pieuse revue, au nom de M. T. d'A., diocèse de Séez; c'est un *ex-voto;* on l'avait promis en cas de succès dans un examen de baccalauréat. Le jeune candidat qui n'a que seize ans a parfaitement réussi et on remercie Notre-Dame de Chartres.

(Une dame du Mans.)

3. Une personne s'étant recommandée à Notre-Dame de Chartres dans une entreprise très-difficile, a été protégée d'une manière visible et a très-bien réussi. En reconnaissance, elle nous charge de vous demander deux messes à l'autel de Notre-Dame de Chartres.

(Les Sœurs de la Sainte-Famille de P., diocèse d'Amiens.)

4. Le dernier jour de notre neuvaine, ma chère enfant a éprouvé dans l'état de sa santé une amélioration qui a étonné les médecins; et depuis le mieux a continué. Remerciements à N.-D. de Chartres qui a voulu nous manifester sa miséricorde!

(E. S. de Paris.)

5. Une personne chrétienne me charge de vous demander une neuvaine d'actions de grâces. Cette neuvaine a pour but de remercier Notre-Dame de Chartres de faveurs signalées obtenues par son intercession. Marie sera toujours le secours des chrétiens, la consolatrice des affligés.

(A. F., curé d'E., diocèse de Chartres.)

6. Une personne de ma famille dangereusement malade a été recommandée à Notre-Dame de Chartres dans un moment fort critique, et elle lui a dû sa guérison. Je viens aujourd'hui, par votre entremise, lui offrir nos remerciements et vous prier de faire brûler devant l'une de ses deux statues miraculeuses un cierge d'un franc.

(S. B. d'H., diocèse d'Arras.)

7. Je vous avais écrit pour recommander à Notre-Dame de Chartres mon fils très-malade; j'ai été exaucée dans ma prière et, sans des obstacles encore insurmontables, j'aurais déjà été remercier la sainte Vierge dans son sanctuaire privilégié.

(D. de Ch., diocèse d'Orléans.)

8. J'avais demandé qu'une lampe brûlât pendant neuf jours devant Notre-Dame de Chartres pour un enfant dont la vue causait beaucoup d'inquiétudes. La guérison a été obtenue d'une manière frappante. Dieu soit loué ainsi que sa sainte Mère!

(P. de P., diocèse d'Orléans.)

9. Notre malade pour qui vous avez prié, vous et vos clercs, s'est confessé et a fait la sainte communion ; il a reçu l'extrême-onction en pleine connaissance. Il y a donc lieu d'espérer pour le salut de cette âme qui nous inquiétait tant. C'est Notre-Dame de Chartres qui lui a obtenu ces heureuses dispositions.

(L. de V., diocèse de Chartres.)

10. Je viens m'acquitter d'un engagement pris il y a quelques mois. Une jeune mère de famille se trouvait dans le plus grand danger. Pleine de confiance j'invoquai alors Notre-Dame de Chartres et lui promis un petit *ex-voto*. La jeune femme a été guérie; je remplis aujourd'hui ma promesse.

(G. de M., diocèse de Tours.)

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— 1° CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE, formant un cours complet et méthodique de sermons, de conférences et d'instructions sur le dogme, la morale, le culte, les sacrements, les fêtes, les dimanches de l'année et les sujets de circonstance. D'après NN. SS. les Evêques, les RR. PP. Jésuites, Dominicains, Oratoriens, les Missionnaires et Prédicateurs de station, les Curés et autres prêtres exerçant le saint ministère. Par M. l'abbé Lelandais (Cinq beaux volumes in-8° de 620 pages, contenant chacun 60 instructions). Prix : 30 francs.

Troisième édition, revue et augmentée. Les deux premières éditions de cet ouvrage, tirées à un grand nombre d'exemplaires, se sont écoulées avec une extrême rapidité, et à ce succès de vente s'est joint un succès d'estime.

L'auteur reçoit chaque jour les félicitations les plus flatteuses sur l'utilité de son travail pour le clergé, sur le plan d'après lequel il l'a conçu, sur la manière dont ce plan a été exécuté. Nous avons lu les témoignages de plusieurs évêques. Cet ouvrage se vend chez Louis Guérin, imprimeur-éditeur à Bar-le-Duc (Meuse).

— 2° A la même librairie, LES PETITS BOLLANDISTES, VIES DES SAINTS, par Mgr Paul Guérin, camérier de S S. Pie IX: septième édition, 17 volumes in-8° raisin, vergé. — Prix 102 fr. — 5 volumes sont en vente ; fin février, deuxième expédition des tomes 5 à 10. — 1 volume par mois. — L'ouvrage sera terminé en 1873.

Les deux ouvrages ci-dessus sont en dépôt à Paris chez Lethielleux, rue Cassette, 4.

— 3° RECUEIL DE PRIÈRES ET D'ŒUVRES PIES, auxquelles les Souverains-Pontifes ont attaché des indulgences (13e édition romaine) seule version française, par L. Pallard, 5e édition, 1 vol. in-18, prix : 2 fr. 50.

Supplément aux anciennes éditions, 40 cent. (chez Lecoffre fils, Paris, rue Bonaparte, 90).

— 4° RECUEIL DE TIERS-ORDRES, ARCHICONFRÉRIES, confréries, scapulaires, congrégations, pieuses unions, œuvres, associations et sanctuaires auxquels sont attachées des indulgences et autres faveurs spirituelles, par L. Paillard. Cet ouvrage est revêtu d'un grand nombre d'Approbations et d'un Décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences. Deuxième édition.

1 vol. in-18, prix : 2 fr. 50. — Supplément aux anciennes éditions, 30 cent (chez Lecoffre, Paris, rue Bonaparte, 90).

— 5° REVUE DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES POUR LA CLASSE OUVRIÈRE. Abonnement, un an, 6 fr. boulevard des Lices, 33, Angers, (Maine-et-Loire), au bureau de la *Revue*.

— 6° LA VIE D'HENRI V RACONTÉE AUX OUVRIERS. Prix : 10 c. et par la poste, 15 c. cent exempl. 6 fr. 70. — Vie de Mme la Comtesse de Chambord, 30 cent. et par la poste, 40 cent. Chez Durand-Pie, cloître Notre-Dame de Chartres.

— 7° MESSE A DEUX VOIX SUR DEUX AIRS DE NOEL, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium, par Alexandre Lemoine, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans. Prix : la partie d'orgue 1 fr. 50. — Les deux parties vocales réunies 25 cent.

Chez l'auteur, 9, rue Serpente, à Orléans. Cette messe *d'une exécution très-facile* convient particulièrement aux maisons d'éducation.

JANVIER 1873.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Janvier 1873.

Chaque jour, indulg. plén, pour la récitation après la communion, de la prière : *O bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus. — Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la Communion réparatrice.

1er janvier. mercredi. — ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie du saint cœur de Marie; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph.

2, jeudi — indul plén. pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois en présence du St-Sacr. la prière : *Regardez Seigneur*, etc. 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, ô ma Mère (jour au choix des fid.)

3, vendredi. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

4, sam. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

5, dimanche. — Indulgence plén. ; 1° pour le scapulaire bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

6, lundi. — Indulg. plén. : 1° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu. etc. (jour au choix des fidèles).

7, mar. — Indulgence plén. 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* etc (jour au choix des fid.).

8, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (mercredi au ch. des fid.).

9, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.).

10, vend. — Ind. plénière : 1° pour le scapulaire rouge.; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

11, sam. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 4 janv. (jour au ch. des fid.).
12, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph; — 4° pour les porteurs de chapelets, médailles, crucifix, indul.
13, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch. des fid.).
14, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fid.).
15, mercr. — indul. plén. 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.
16, jeudi. — Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
17, vend. — Indulgence plén. — 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
18, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc. comme au 4 janvier (jour au ch.des fidèles).
19, dim. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fid.).
20, lundi — Ind. plén. : Deuxième des deux indulgences que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fidèles).
21, mar. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.).
22, merc. — Ind. plén. 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph (merc. au choix des fid.).
23, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
24, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
25, sam. — Ind. plén. : — 1° pour les associés de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).
26, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
27, lundi. — pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 4 janv. (jour au ch. des fid.).
28, mardi — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
29, mercredi. — Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les personnes qui ayant rempli les autres conditions ordinaires, visitent une chapelle de *la Visitation.*
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.
31, vendredi. Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.
2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1873. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES
PAUL SEIGNERET, SÉMINARISTE DE SAINT-SULPICE
Fusillé à Belleville le 26 Mai 1871 (1).

Parmi toutes les nobles victimes dont le sang si pur fut versé sous le règne de la Commune, en haine de la religion du Sauveur des hommes, se dessine l'un de ces types ravissants tels que l'histoire des persécutions en offre à nos regards, émerveillés de découvrir tant de grâce unie à tant de force; tant de joie à tant de souffrance; tant de douceur à tant de cruauté.

Nous allons essayer de reproduire quelques-uns des traits de cette belle et suave figure, bien que les linéaments les plus délicats de cette nature d'élite échappent à l'analyse.

Paul-Marie-Joseph-Claude Seigneret naquit à Angers, le 23 décembre 1845. Il avait donc plus de 25 ans lorsqu'une mort cruelle l'a brusquement enlevé. Son extérieur était loin d'annoncer cet âge. Sa taille haute et frêle comme la tige d'une plante qui a trop rapidement poussé; sa physionomie légèrement empreinte de mélancolie, plutôt que virile et accentuée; sa voix faible et tremblante de timidité et d'embarras; tout semblait au premier abord n'indiquer encore qu'un enfant. Toutefois, il ne fallait pas avoir vécu longtemps avec lui pour s'apercevoir que, sous cette organisation à peine achevée se cachait, comme un beau diamant recouvert de son enveloppe de terre, une âme pleine de force et de vie. Ses paroles, pour l'ordinaire, faiblement articulées, se revêtaient à l'occasion d'une énergie surprenante; son regard, toujours limpide, devenait parfois si brillant et si vif, et décelait

(1) D'après son intéressante biographie, écrite par un directeur du Séminaire de Saint-Sulpice et publiée par Josse, éditeur (Paris, rue de Sèvres, 31). in-12 de 344 p. Prix 3 fr.

tellement la flamme intérieure; les objets pour lesquels on voyait se passionner son cœur étaient si sérieux, si élevés, qu'on sentait bientôt, dans les rapports avec lui, se mêler, à la sympathie qu'inspire toujours un jeune homme, doué d'une âme noble et pure, quelque chose du respect qui s'accorde à l'homme fait. Disons mieux : on reconnaissait en lui l'action manifeste du Divin Ouvrier qui se préparait un instrument et un témoin (1).

Au nombre des qualités éminentes dont le Seigneur l'avait enrichi, une surtout brillait d'un plus vif éclat et, se reflétant sur toutes les autres, leur donnait cette couleur et ce ton qui ont fait à son âme une physionomie propre et si attachante. « C'est par le cœur que l'homme vaut, » a-t-on dit. C'est par là tout d'abord que se recommandait Paul Seigneret : doué d'une incomparable puissance de sentir et d'aimer, la tendresse de son cœur débordait de toutes parts dans sa vie.

De là, sa piété fervente et profonde; son amour brûlant pour l'adorable Eucharistie. De là, ses ardeurs juvéniles ; ses admirations et ses enthousiasmes sincères et toujours nouveaux pour tout ce qui lui apparaissait comme une transparence de Dieu dans ses créatures. De là, ces sentiments les plus affectueux et les plus expansifs à l'égard de tous ceux qui lui avaient fait quelque bien ; une charité naïve qui se refusait à croire au mal, et fixait en toutes circonstances ses regards sur les côtés par lesquels on peut toujours aimer les hommes, si méchants qu'ils soient. De là encore, ces désirs de dévouement, ces aspirations à se sacrifier, qui devinrent chez lui, non pas seulement un attrait, mais une véritable passion. De là enfin, sans doute, cette radieuse sérénité en face d'une mort cruelle, mais que la foi revêtait pour lui du prestige austère de l'holocauste.

A la naissance de Paul, son père exerçait à Angers les fonctions de professeur au lycée. Cette condition lui assurait les bienfaits d'une instruction classique qui, grâce à son intelligence et à son amour pour le travail, devint à la fois étendue, solide et brillante. Il reçut aussi de son excellente famille un autre bien d'un ordre supérieur et mille fois préférable : il fut élevé en chrétien. Il apprit de son père et de sa mère à aimer et à servir Dieu. Il eut sous les yeux le fortifiant spectacle de convictions religieuses et affirmées par les actes, et son âme d'enfant en reçut ces impressions qui ne s'effacent jamais. Aussi se trouva-

(1) Vie de Paul Seigneret, p. 2.

t-il, dès lors, incliné vers Dieu, comme une tendre fleur qui se tourne vers le soleil d'où elle reçoit la vie.

Monsieur Seigneret, ayant été nommé Principal du collége d'Epinal, mit son fils, au mois de mai 1861, au lycée de Nancy. C'est à partir de ce moment que commence cette correspondance avec un père « *qui vient tout de suite après Dieu dans son cœur* », et avec un oncle, respectable ecclésiastique, professeur au petit Séminaire de Mongazon, que la *vie intime* du jeune Paul nous est révélée. On y voit tout ce que sa délicate nature eut à souffrir de la brusque transplantation qui l'isolait parmi tant d'éléments si différents de ceux au milieu desquels il avait jusqu'ici vécu ! On y admire en même temps comment il sut captiver l'estime et l'amitié de ses camarades, tout en évitant de prendre part à ce qui était contraire à ses principes et à ses sentiments. Il sut mériter aussi l'affection sincère de ceux de ses maîtres que leurs fonctions mettaient plus à même de le connaître et de le juger.

Il y avait trois ans que Paul Seigneret était à Nancy, lorsqu'il écrivit à son père une lettre dans laquelle il lui découvre les aspirations secrètes de son âme pour le sacerdoce : état sublime qui seul pouvait satisfaire son immense désir d'aimer, de glorifier Dieu, et de mettre au service de *ses frères* toutes ses forces, toute sa puissance de dévouement et d'amour.

Sans faire aucune opposition à une vocation que son fils affirmait avec une énergie toute surnaturelle et en des termes bien touchants, M. Seigneret lui recommanda pourtant de mûrir ses pensées : et, lorsque le jeune Paul, après avoir terminé ses études, eut passé avec honneur l'examen du baccalauréat, ses parents demandèrent encore un temps d'épreuve avant de lui accorder le consentement si désiré d'entrer au séminaire, sa santé si délicate et son extérieur enfantin leur faisant redouter qu'il ne pût supporter les fatigues attachées au ministère sacerdotal. Paul se soumit à la volonté de sa famille, et il fut convenu qu'il commencerait l'éducation des jeunes enfants du marquis et de la marquise du Dresnay, auxquels de pieux amis l'avaient recommandé.

Ils habitaient un château situé en Bretagne, « ce pays poétique et sauvage, si riche de souvenirs, depuis ses monuments druidiques jusqu'aux traces récentes encore et sanglantes de la Révolution. » « Je serai bien seul, écrivait-il, mais ce sera pour un an ou deux ans au plus. Et dès lors, je serai libre de ma vie, libre de la donner à *Celui* qui, à travers des jours voilés souvent

de tristesse, m'a envoyé parfois des joies si douces, et qui fut toujours mon espérance, ma vie et mon bonheur !... »

Vers la fin de septembre 1864 Paul Seigneret arrivait au château de Dréneuc, situé à deux heures de Redon, sur la paroisse de Figerac, dont le nom rappelle d'intéressants épisodes se rattachant aux jours néfastes de la Terreur.

Le jeune précepteur eut bientôt, malgré sa physionomie enfantine, gagné l'estime et le respect de tous les habitants du château ; sa douceur était inaltérable et n'excluait pas cependant la fermeté nécessaire au bien des enfants qu'il instruisait.

Bon à l'excès, comme il le fut toujours, il prenait sur ses heures de sommeil, déjà bien restreintes, pour donner quelques leçons à plusieurs domestiques du château.

Les pauvres connurent bientôt sa charité, les petits garçons du village son affectueux intérêt.

Aussi tout le monde aimait *Monsieur Paul*, rendait hommage à ses heureuses qualités et admirait sa vertu. La marquise du Dresnay, qui put le voir de plus près et l'apprécier davantage, regarda comme une faveur du ciel la présence de « cet ange » dans sa maison : et cette pieuse dame eut toujours, avec les sentiments d'une tendresse toute maternelle, une vénération touchante pour celui qu'elle appelait « notre petit saint Louis de Gonzague. » — « C'est bien, écrivait-elle à M. Seigneret, « la violette la plus cachée et la plus parfumée qui se puisse rencontrer. » — « Cet enfant sera un jour la gloire de votre famille, comme il en est déjà la bénédiction » — « C'est véritablement une nature *façonnée* pour le ciel ; » En parlant ainsi, la noble femme ne semblait-elle pas prophétiser ?...

Pendant les deux années de son séjour au Dréneuc les premiers attraits de Paul Seigneret subirent une modification importante. Dieu, en effet, attirait ce cœur généreux avec une force irrésistible. La vie sacerdotale ne suffisait plus à son ardent amour de la croix et de l'immolation de soi-même : le cloître seul lui paraissait devoir apaiser sa soif inextinguible de mortification, de dépouillement et de sacrifice ; c'était, pour ses yeux, avides de contempler les horizons éternels, « ce sommet pur et lumineux » où il irait fixer plus près du ciel sa demeure. »

« Depuis longtemps, écrit-il au mois de février 1865, ma petite taille et ma mine singulière m'ont fait songer que peut-être j'aurais tort de me consacrer au ministère actif où le bien que je pourrais faire serait entravé par le ridicule de ma personne. Et

cependant le bon Dieu veut bien permettre que je lui sois tout entier et à jamais dévoué. Que me reste-t-il donc à faire? si ce n'est de me séparer du monde qui ne m'offre que dégoût, pour me renfermer dans ce bienheureux asile où toute la vie se passe à plaire à Dieu, par les mortifications et la prière. »

En face d'un but si élevé, son âme ardente s'enflamma, ses désirs prirent subitement un caractère d'intensité extraordinaire, et il s'engagea par vœu à faire une neuvaine de pélerinages au *Champ des Martyrs,* près d'Angers, afin d'être éclairé et fortifié dans sa vocation.

Quelques jours de vacances passés dans cette ville lui permirent de l'accomplir.

Chaque matin, dès l'aube du jour, il partait du petit Séminaire de Mongazon pour se rendre à la chapelle élevée sur le lieu même où, par d'horribles fusillades, les représentants du peuple pensaient, en 93, noyer dans le sang le *fanatisme* de l'Anjou et de la Vendée.

Il décrit, avec la poésie qui lui est ordinaire, ces courses matinales dans lesquelles chaque pas lui rappelait quelque doux souvenir d'enfance : « Ah! revoyez avec moi, dit-il, ce beau et cher coup d'œil de la ville d'Angers, vue de ces hauteurs du *Champ des Martyrs*, alors que le soleil levant enveloppe encore d'une brume dorée les élégantes flèches de la cathédrale, qui se dresse si légère du milieu de la masse compacte de la ville. Les cloches de toutes les églises sonnent les messes matinales et vous envoient par rafales leurs sons pieux et attendrissants. En entrant dans la ville on retrouve cette douce animation, ces vieux cris des marchands, particuliers à notre cher Angers, où pour moi il ne manque que vous, mes bien chers parents! »

A la fin de cette neuvaine, il lui parut, ainsi qu'à des personnes graves qu'il consulta, que Dieu l'appelait à la vie monastique. Il en fit successivement l'essai à La Trappe, dont il ne put supporter les austérités, et à l'abbaye de Solesmes où il resta environ 14 mois, remplis par de doctes et pieux labeurs. Mais le dernier mot providentiel n'était pas dit sur cette âme prédestinée. Le cloître, en abritant sa poitrine contre les balles ennemies, l'eût empêché de cueillir la palme du martyre, et Dieu, dans sa bonté infinie, lui réservait cette immortelle gloire!...

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LÉGENDE DU BIENHEUREUX BERNARD ET DE SES DEUX NOVICES[1].

La légende du bienheureux Bernard, de l'ordre des Frères prêcheurs, et de ses deux novices, remonte à la fin du XIII[e] siècle. Ce bon religieux remplissait au couvent de Santarem en Portugal l'office de sacristain. Cette charge convenait à sa tendre piété et à son zèle pour tout ce qui pouvait augmenter la splendeur des cérémonies saintes. Le reste de son temps, il le consacrait à l'éducation des deux fils d'un seigneur du voisinage, qui les envoyait tous les jours au monastère où ils demeuraient jusqu'au soir, ne revenant chez leur père que pour y passer la nuit. Ils portaient l'habit de novice, sans être encore admis dans l'ordre. Leur innocence, leur docilité et leur incomparable candeur les rendaient chers au bienheureux Bernard, qui ne les quittait que pour vaquer à son emploi. Alors il les laissait dans une chapelle dédiée aux rois mages à droite du maître-autel; là, paisiblement assis sur les marches, ces petits frères des anges du ciel lisaient ou écrivaient leurs devoirs en attendant le retour de leur maître. Là aussi ils prenaient ensemble le frugal repas qu'ils avaient apporté avec eux de la maison paternelle. Or, sur l'autel, où l'on disait très-rarement la messe, se trouvait une statue de la Très sainte Vierge tenant son divin Fils dans ses bras. Les deux enfants saluaient le petit Jésus comme leur jeune compagnon, et un jour dans la simple familiarité de son âge, l'un des deux novices, levant ses yeux vers lui, l'engagea à venir manger avec eux : « Nous partagerons de bien bon cœur ce que nous avons, ajouta-t-il de sa voix la plus douce, venez, venez vite, vous nous rendrez si heureux !

Au même moment, Dieu récompensant par un prodige la foi naïve de ces enfants, le petit Jésus de pierre, radieux, plein de vie, sortit des bras de la Vierge, et, se plaçant au milieu d'eux, prit sa part de leur repas.

Cette merveille se renouvela plusieurs fois, et nos deux enfants éprouvaient tant de joie à causer avec leur divin convive que rien, en dehors de ces célestes entretiens, ne leur causait de plaisir. Leurs parents étonnés de voir avec quelle hâte ils prenaient chaque matin le chemin du couvent, leur en demandèrent la raison. Les bons petits racontèrent alors ce qui les remplissait d'ineffables délices; mais on n'y voulut pas croire; la vérité parut une fable inventée pour avoir une plus grande quantité d'aliments, ils furent même traités de fous, d'hallucinés ! Le bienheureux Bernard n'en jugea pas ainsi, et, remarquant les progrès que ses deux novices faisaient dans la vertu, il n'eut aucun doute sur la réalité du prodige. Néanmoins dans son désir de le faire complétement servir à leur bonheur éternel, comme il les entendait s'étonner que l'Enfant Jésus ne les eût pas invités à son tour. Il leur conseilla de lui demander de vouloir bien les convier à manger avec lui dans la maison de Dieu son Père. — Ravis de cette idée, dès le lendemain les deux enfants suivirent l'ordre du bon religieux. L'adorable Enfant sourit gracieusement, et leur dit : « Ce que vous désirez est juste : aussi dans trois jours je vous engage à un banquet dans la demeure de mon Père. » Tout joyeux de cette réponse, ils revinrent la transmettre au bienheureux qui comprit aussitôt le sens mystérieux des paroles de Jésus. Il voyait bien que les deux enfants étaient mûrs pour le ciel et que le Seigneur voulait les introduire dans son Paradis. Des larmes s'échappèrent de

(1) Leur fête est marquée au 18 mai dans le martyrologe des bollandistes.

ses yeux en songeant qu'ils allaient se rendre auprès du Christ à la fleur de l'âge tandis que lui, vétéran de la vie monastique, resterait encore éloigné de Lui..... Ne pouvant supporter cette pensée, il eut recours à une ruse pieuse pour obtenir ce qui était l'objet de son envie. « Allez à la chapelle, dit-il à ses deux élèves, retournez et faites remarquer au divin Enfant que la règle de St-Dominique défend aux novices d'accepter aucune invitation, et de se rendre dans une maison étrangère sans être accompagnés de leur maître. » Les dociles élèves firent la commission du bienheureux. « Retournez auprès du maître qui vous envoie, leur répondit l'Enfant Jésus, dites-lui de vous accompagner, et jeudi je vous recevrai tous trois dans la maison de mon Père ! »

Le cœur du moine tressaillit d'allégresse. Le jour fixé était la fête de l'Ascension et l'on se trouvait au lundi qui précède l'Ascension. Le saint religieux s'empressa donc de faire tous ses préparatifs de *Départ*. Le matin de la fête, il célébra sa dernière messe, ses deux novices la servaient et reçurent de sa main le viatique de l'exilé, *le pain des voyageurs*!

Le saint sacrifice était terminé, le bienheureux Bernard s'agenouilla devant l'autel, ayant à ses côtés les deux enfants. Au même moment ils commencèrent un acte de reconnaissance et d'amour, qu'ils achevèrent dans le ciel!... comme ils restaient toujours agenouillés, quelques frères s'approchèrent d'eux tout doucement, voulant, sans les distraire, s'édifier de leur ferveur. Ils connurent alors qu'ils étaient sans mouvement et sans vie. Mais, chose admirable, la mort, en les touchant de son souffle glacé, n'avait point enlevé à leurs traits leur douce sérénité, et sur leurs lèvres décolorées errait encore un ineffable sourire.

Le maître et ses chers élèves furent enterrés dans la chapelle des saints Rois, et pour perpétuer le souvenir de la faveur divine dont les deux novices avaient été l'objet, on plaça un tableau qui les représentait assis sur les marches de l'autel avec le petit Enfant Jésus !

C. de C.

LES CIERGES DEVANT NOTRE-DAME.

La fête de la Purification de la Sainte Vierge a reçu le nom populaire de *Chandeleur* à cause d'un usage en vigueur dans l'Eglise depuis de longs siècles : l'usage de porter des cierges allumés à la procession et pendant une partie de l'office de ce jour. « Ornons, » disait saint Cyrille de Jérusalem au quatrième siècle, ornons aujour- » d'hui nos lampes avec joie, comme des fils de lumière ; offrons » au Christ les cierges de la vraie lumière ; car il est apparu comme » la lumière qui devait éclairer les nations. »

C'est à un évêque de Chartres que nous aimerons à demander la signification de cette cérémonie. Saint Ives, notre savant pontife du moyen âge, nous dit, dans un sermon sur la Purification, que la cire des cierges représente la chair du Sauveur. De même que la cire est composée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérés comme un type de la virginité ; de même la chair de l'enfant Jésus a été formée du plus pur sang de Marie, dont l'intégrité virginale n'a été altérée ni dans la conception ni dans la naissance de son divin Fils. Dans la flamme du cierge, le même saint évêque nous apprend à voir l'image du Christ, qui est venu illuminer nos ténèbres.

Et maintenant si nous lisons avec attention les prières qui précèdent et accompagnent la bénédiction solennelle des cierges, nous verrons quels effets salutaires on peut attendre de ces objets symboliques. Le prêtre célébrant demande à Dieu de les sanctifier pour l'usage des hommes et la santé des corps et des âmes sur terre et sur mer ; il le supplie de chasser des cœurs les ténèbres du vice, comme ces flambeaux dissipent l'obscurité de la nuit ; afin que, éclairés et enflammés par l'Esprit-Saint, nous puissions voir ce qui est agréable au Seigneur et utile au salut, et arriver ainsi à la lumière éternelle. Cette prière, l'Eglise l'appuie de l'intercession de Marie toujours Vierge : *per intercessionem beatæ Mariæ semper Virginis.*

Ce que nous venons de dire explique suffisamment l'importance attachée par l'Eglise à l'usage des cierges dans le Saint-Lieu ; elle s'en sert toujours dans les prières publiques ; en dehors des cérémonies les âmes pieuses aiment à recourir pour elles-mêmes à cette pratique ; où les cierges sont-ils plus en honneur que dans un sanctuaire de pèlerinage à la Sainte Vierge? Qu'on les considère là comme figures de Jésus-Christ, la *lumière des nations*, notre premier intercesseur auprès de son Père, ou bien comme représentants d'âmes ardentes qui adressent des vœux ou rendent grâces pour un bienfait, ils offrent à l'observateur chrétien un charme véritable, une leçon de foi, une exhortation à la prière.

Ce genre d'offrande ou d'ex-voto plaît à Marie qui, lors de sa Purification au Temple, présenta devant l'autel le flambeau vivant dont notre cire vierge, surmontée d'une flamme, n'est qu'un pâle souvenir; le flambeau du monde, le Verbe incarné. Il est souvent question de cierges dans les récits merveilleux que nous trouvons à l'origine de grands pèlerinages en l'honneur de Marie... Citons quelques particularités, d'après Orsini et d'autres auteurs.

— A Saintes, dans la nuit de l'octave de la Purification de Notre-Dame, on entendit les cloches de la cathédrale sonner fort harmonieusement. Les sacristains, ayant couru à l'église, virent plusieurs hommes inconnus qui tenaient à la main des *cierges allumés* et chantaient mélodieusement des hymnes en l'honneur de la Vierge, révérée dans une chapelle de cette église sous le nom de Notre-Dame-des-Miracles, et, s'approchant doucement, ils prièrent un des derniers de cette troupe auguste de leur donner son cierge en preuve de cette merveille. Le cierge s'est conservé religieusement dans cette église. (Sausseyus Martyr. Gall. die 9.)

— A Olian, en Catalogne, un fait singulier se passait tous les ans, le jour de l'Annonciation : on voyait dans l'église de Notre-Dame-de-Castel-Bruedo, trois lumières de couleur d'azur pénétrer au travers des vitres, *allumer les lampes et les cierges*, ressortir par le même endroit et disparaître aussitôt. (Ludo Marinæus, l. V, de rebus Hispan., c. ultimo.)

— L'évêque saint Evode avait reçu de la Vierge elle-même l'ordre de transférer au Puy (en Velay) son siége épiscopal. Il obéit ; mais quand il voulut consacrer sa nouvelle église, il connut que la dédicace en avait été faite par les anges ; les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes ; les cloches sonnèrent toutes seules ; on trouva les *cierges allumés*, et le saint Chrême, dont les anges s'étaient servis, paraissant encore tout frais sur l'autel et sur les murailles. (Odo Gisseus, sur Notre-Dame-du-Puy, l. II, c. 7, 8 et 9.)

— Les Anglais ayant pratiqué une mine pour faire sauter la ville de Rennes, en Bretagne, on dit que les *cierges* de la chapelle de Notre-Dame se trouvèrent miraculeusement allumés ; les cloches sonnèrent d'elles-mêmes, et l'on vit l'image de la Sainte Vierge étendre le bras vers le milieu de l'église, où était la mine, qui fut découverte par ce moyen. (Triple couronne, trait. 3, c. 7 et 8.)

Parlerons-nous de Rossano, en Calabre, où Notre-Dame apparut, un flambeau à la main, aux brigands qui plantaient déjà des échelles sur les remparts pour surprendre la ville, et qui, terrifiés par cette vue, prirent aussitôt la fuite ?

Nous pourrions rappeler aussi que Notre-Dame-des-Lumières près Lisbonne, en Portugal, a reçu ce nom de la lumière mystérieuse qui brilla longtemps à l'endroit où un prisonnier, délivré d'ailleurs par Marie à cette condition, devait bâtir une église en l'honneur de sa libératrice.

Mais, dans ces derniers traits, l'emploi du cierge proprement dit n'est pas signalé d'une manière précise et nous ne voulons point élargir notre sujet. Terminons ces extraits de chroniques par un détail des célestes apparitions à Lourdes. La jeune Bernadette tenait un cierge quand elle recevait ses audiences de la Vierge Immaculée, et, dans une des entrevues si délicieuses et si saintes, Notre-Dame voulut que ce flambeau fût l'occasion d'un miracle ; on se souvient de cette circonstance où la flamme vive caressa longtemps les doigts de Bernadette sans lui causer la moindre blessure ni la moindre douleur.

Une multitude de faits nous révèlent donc l'approbation donnée par la Sainte Vierge à l'emploi de ce luminaire en face de son image, emploi réglé par la liturgie et entré dans les habitudes des fidèles.

Nous avons dit plusieurs fois que devant nos célèbres Madones, outre les lampes toujours si nombreuses, les cierges se multipliaient dans une proportion étonnante, allumés par les pèlerins et les visiteurs, ou par nous-même au nom de correspondants qui ont envoyé une offrande à cette intention.

La lecture de plusieurs livres sur Notre-Dame-de-Chartres nous a prouvé qu'il en avait toujours été ainsi. M. Vitet, le célèbre archéologue, dit quelque part que jadis d'innombrables testaments portaient une somme destinée à l'entretien d'un cierge brûlant à perpétuité en telle ou telle chapelle, comme aujourd'hui certaines personnes ont la dévotion de verser, de leur vivant, un capital destiné à l'entretien perpétuel d'une lampe. Voici quelques passages de nos auteurs chartrains où l'usage des cierges devant Notre-Dame de Chartres est signalé :

— En l'an 1007, dit Sablon, environ treize ans avant que l'église de Chartres fût brûlée, un mal, que l'on appelait *des ardents*, qui en peu de temps réduisait en cendres ceux qui en étaient attaqués et contre lequel on ne pouvait trouver aucun remède, fit de grands ravages tant à Arras qu'à Chartres et autres lieux : une femme très-pieuse de Jouy-le-Châtel, eut une vision dans laquelle la Sainte Vierge lui apparut. Elle lui fit connaître qu'elle était la Dame de Chartres et l'avertit de sa part qu'on eut à employer la cire des *chandelles ardentes*, contre le mal des ardents. L'avis en courut partout, et autant de fois qu'on se servait de ce remède, autant de fois on éteignait le feu de ceux qui en étaient atteints, principalement dans les saintes Grottes qui se sont rendues insignes par ce miracle. Ces miracles de la Sainte Vierge sont rapportés dans un poème latin commencé vers l'épiscopat de saint Fulbert en l'an 1020 et qui se termine au temps de Philippe-Auguste.

— Au quatorzième siècle, les registres capitulaires constatant l'affluence des pèlerins dans la Grotte, déclaraient le produit de la vente des cierges si important que le Chapitre exigea des locataires des étaux à cire, aux portes de la cathédrale, un droit de trente sous payable en quatre termes, l'année même où l'illustre Enguerrand de Coucy, pris à Nicopolis, légua, en mourant dans les fers, six cents florins à Notre-Dame-de-Chartres.

— Le plus dévot et le plus généreux serviteur de Marie au quinzième siècle, fut un prince français, tige de la branche royale de Bourbon-Vendôme dont est issu Henri IV.

Pendant la cérémonie, il supplia l'assistance de vouloir lui aider à remercier dignement la glorieuse Vierge-Marie. S'étant relevé, il se rendit devant l'image de Notre-Dame, et déclara solennellement que désormais il était devenu et devenait, de sa personne, homme de ladite glorieuse Vierge-Marie et de sadite église. Alors les chanoines chantèrent l'hymne *O quam gloriosa ;* et le comte de Vendôme offrit le gros cierge qu'il portait et cent autres petits cierges que tenaient les chevaliers et écuyers de sa suite.

— Au seizième siècle, une délibération des autorités civiles de Chartres rappelle l'usage déjà ancien d'entretenir devant l'image de Notre-Dame un cierge appelé la *Chandelle du tour*, le *Tour de cire*, le *Tour de ville* ; « lequel, fait et institué d'ancienneté de la part du » corps et communauté de ladite ville, pour être présenté par obla- » tion pour le salut d'icelle, doit brûler et ardre devant ladite » image. » Ce *Tour de ville* consistait dans une bougie de cire jaune, d'une longueur démesurée, roulée sur un cylindre en bois, et pesant jusqu'à 220 livres ; chaque jour on coupait un morceau de cette bougie et on l'allumait sur le chandelier de la ville ; c'était ordinairement le Maire qui allumait la première bougie détachée du Tour ; mais quand il se trouvait à Chartres quelque prince ou homme de considération, on lui cédait cet honneur, et la cérémonie s'accomplissait devant la Vierge-Noire-du-Jubé. Il n'est pas besoin d'ajouter que cette pratique, édifiante pour les sujets d'une cité, est abolie depuis longtemps, tout comme à Einsideiln, en Suisse, a cessé la coutume de faire brûler devant Notre-Dame-des-Ermites seize grands cierges, au nom et aux frais des cantons catholiques. Le vent des orages politiques a éteint ces flambeaux en France et en Suisse, il en a éteint bien d'autres.

— Enfin on rapporte que, dans un de ses pèlerinages à Chartres en l'année 1637, le roi Louis XIII donna deux grands chandeliers d'argent pesant 80 marcs chacun, avec une rente annuelle de 500 livres pour y entretenir des cierges de cire blanche.

Depuis cette époque, bien des fondations de ce genre, peut-être, auront été consignées par les contemporains, mais ces récits nous manquent. Nous en avons dit assez d'ailleurs pour montrer la coutume des peuples à l'égard des cierges, justifiée par une pratique tant de fois séculaire. En 1868, nous avons développé un historique analogue sur *les lampes devant Notre-Dame*. Le présent article est comme le complément de ceux que nous avons publiés alors ; celui-ci, comme les autres, nous a semblé convenir au bulletin d'un pèlerinage où les dévotions populaires sont plus florissantes que jamais.

L'abbé Goussard.

CROISADE DES ENFANTS POUR LE SALUT DE LA FRANCE.

« Sauvons les enfants par Marie ; sauvons la société par la prière et l'apostolat des enfants ; Marie le veut. » Voilà ce que répétaient

les premiers bulletins de la Voix de Notre-Dame de Chartres en 1857. Le projet d'une croisade d'enfants pour le salut de la France et du monde n'est donc pas une idée nouvelle ; mais sa réalisation paraît aujourd'hui plus opportune que jamais et plus conforme aux vues de la divine Providence. Il y a seize ans, outre les raisons qui prouvent toujours la puissance de la prière des enfants sur le cœur de Dieu, le fait de l'apparition de la Salette justifiait l'œuvre proposée ; depuis, d'autres événements tout aussi merveilleux sont venus en faire ressortir l'utilité. C'est à un enfant que Marie s'est manifestée à la grotte de Lourdes; ce sont des enfants et des enfants seuls qui ont pu jouir de sa présence au Pontmain, et lire l'avertissement céleste qu'elle leur donnait en ces termes : « Mais priez, mes enfants. » Il paraît donc évident que la sainte Vierge a choisi de nos jours dans le jeune âge ses missionnaires et ses apôtres.

Le projet de cette croisade a d'ailleurs reçu partout le plus favorable accueil. Dans les écoles et les communautés de notre ville on s'est associé avec bonheur à cette touchante manifestation. M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Chartres a bien voulu nous communiquer quelques-unes des lettres encourageantes qu'il a reçues à ce sujet.

« Le but que je me propose, lui écrit un excellent confrère du diocèse, c'est de rendre la dévotion au Sacré-Cœur familière à mes enfants, et de leur inspirer l'esprit de sacrifice si peu connu aujourd'hui.

... Ils ont tous des images du Sacré-Cœur, et après toutes leurs prières, aux classes, aux catéchismes, chez eux, ils ajoutent aux invocations à Marie immaculée et à saint Joseph : Cœur de Jésus, sauvez la France. J'espère, par les enfants, arriver jusqu'au cœur des parents. »

Mais, l'appel de Notre-Dame devait être entendu ailleurs.

Au premier bruit de cet appel un zélé religieux de Paris écrivait :

« Que je vous félicite de votre féconde pensée de faire prier les petits! *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Ce sont bien ces petites âmes qui seront écoutées; les yeux de ces petits ont seuls pu voir au Pontmain, à Lourdes, à la Salette. »

Le Supérieur d'un des petits-séminaires de France les plus importants s'exprimait ainsi à son tour :

« Votre idée de la Croisade des Enfants est excellente et s'étendra partout, j'en suis convaincu. Cela fait plaisir d'entendre avec quel cœur nos enfants répondent à l'invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France. Déjà plusieurs Communautés font comme nous. »

Mais parmi les adhésions reçues, la plus touchante peut-être est celle d'une maison du Sacré-Cœur. Une des élèves s'est chargée d'écrire au nom de tout le pensionnat; nous reproduirons sa lettre.

« Une de nos anciennes compagnes, Mlle de la C., nous a fait lire la Voix de Notre-Dame de Chartres, où nous avons appris la formation de la sainte Croisade des enfants... A la lecture de ces lignes si touchantes, nous avons toutes senti en nous, avec le vif désir d'entrer dans cette ligue sainte, celui de rivaliser de ferveur avec toutes les jeunes filles de notre âge.

» Notre Saint-Père le Pape Pie IX a daigné dire de nous cette parole dont nous sommes fières, comme de notre plus beau titre : « Enfants du Sacré-Cœur, vraies Enfants de l'Eglise. » Mais nous sommes encore enfants de la France. Aussi, monsieur le Supérieur, venons-nous vous prier humblement de nous admettre dans l'association de prières pour notre chère patrie. Notre petite légion, composée de cent trente volontaires depuis l'âge de six ans jusqu'à dix-huit, a

commencé dès hier matin à faire monter vers le ciel ce cri de détresse et d'espérance :

« Cœur de Jésus, sauvez la France. »

« Nous vous promettons, monsieur le Supérieur, d'être très-fidèles à la répéter à chacun de nos exercices, jusqu'à la délivrance du Saint-Père, et au triomphe de la France, mais nous espérons d'ailleurs que cette heure de salut sonnera bientôt... »

— Ces premiers succès ne font qu'exciter notre ardeur et notre espérance.

Pie IX lui-même vient de leur donner un nouvel aliment par ces touchantes paroles que sa Sainteté adressait naguère à une députation de jeunes enfants : « Vous savez que de grands maux pèsent maintenant sur le monde, et que contre ces maux il n'y a qu'une arme; c'est la prière. Je veux que ce soir vous leviez tous vos petites mains vers le ciel en disant un *Ave Maria*. Partant de vos âmes innocentes, cette prière sera agréable à Dieu; espérons qu'elle sera exaucée. »

Il a quelques jours une femme du peuple disait à sa voisine qui faisait répéter à sa petite fille, âgée de deux à trois ans, l'invocation Cœur de Jésus, sauvez la France : A quoi cela peut-il servir? votre enfant ne comprend pas ce qu'elle dit; est-ce que le bon Dieu fait attention à cette prière? « Je ne suis point de votre avis, répondit la mère. Quand mon enfant voit son père et qu'elle lui dit « papa, » il est content et il sourit à sa petite fille; quand elle me dit : « maman, » je suis heureuse et je l'embrasse. Le Bon Dieu est encore meilleur, plus tendre et plus sensible que nous; je crois que la prière de ma petite lui va droit au cœur.

Pensons et faisons comme cette bonne mère. Mettons sur les lèvres des enfants cette courte mais puissante invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France. Que dans toutes les écoles, dans toutes les familles chrétiennes, chaque prière, chaque exercice religieux se terminent par ce cri du cœur des enfants vers le Cœur de Jésus. Que le maître, la maîtresse, le père, la mère, le pasteur le profèrent ; que ceux qui les entourent le répètent à leur exemple; et cela, le matin, le midi, le soir, à chaque heure de la journée; et ce cri de détresse et d'espérance deviendra bientôt le signal du salut.

On est prié d'adresser les adhésions collectives des divers établissements avec le chiffre de leur personnel à M. le Supérieur du petit-séminaire de Chartres (Eure-et-Loir).

— Le cantique au Sacré-Cœur et celui à Notre-Dame de Chartres, publiés dans notre numéro de janvier à la suite du premier article sur la croisade peuvent être considérés comme les hymnes guerrières de notre jeune milice. Nos correspondances nous ont déjà indiqué plusieurs églises, dont trois cathédrales, et plusieurs écoles où on les répétait avec bonheur et profit. L'air auquel a été adapté le premier est assez connu pour se passer de notation. L'air composé exprès pour le second est facile et saisissable même pour les petits enfants; c'était le but de l'auteur. Un solo simple et sérieux comme une affirmation et un aveu, un refrain plus ornementé et plus expressif à cause de l'invocation, tels sont les deux éléments principaux de cette mélodie; l'harmonie à trois voix égales mais non obligée a paru d'un gracieux effet.

Prix des Cantiques. — Les deux réunis, paroles seules (avec cinq exemplaires du cantique à Notre-Dame, paroles et musique autographiées) : cinquante exemplaires, franco, un franc vingt-cinq cent.; cent exemplaires, franco, deux francs. — Le cantique à Notre-Dame de Chartres, seul, paroles et musique autographiées : cinquante

exemplaires, franco, deux francs vingt-cinq ; cent exemplaires, franco, quatre francs.

S'adresser au Bibliothécaire du Petit-Séminaire de Chartres (Eure-et-Loir).

Prix de la vente au détail chez les libraires :

Les deux cantiques réunis, paroles seules, deux exemplaires : cinq centimes.

Cantique à Notre-Dame de Chartres, paroles et musique autographiées, un exemplaire : cinq centimes. A. F. G.

FAITS RELIGIEUX.

Le comité catholique nous communique la note suivante :

FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA T.-S. VIERGE
(Indulgence plénière).

Nous nous empressons d'informer nos lecteurs que, d'après une dépêche télégraphique reçue hier soir 27, l'indulgence plénière annoncée par nous pour la fête de la Purification de la très-sainte Vierge, non-seulement pourra être gagnée à la suite de la Neuvaine préparatoire à la fête, mais aussi en faisant la sainte communion le jour de la fête et en récitant les prières pendant l'Octave.

Nous prions tous les journaux catholiques et les Semaines religieuses de province de vouloir bien répéter cet avis.

Ce n'est que par des prières réitérées et ferventes que seront obtenus la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de la France.

Rome. — Parmi les allocutions du Saint-Père aux nombreuses audiences qu'il a données dans le cours de janvier, allocutions toujours si admirables d'à-propos, il en est une qui nous a particulièrement frappé ; nous en citerons la plus grande partie.

« ... Ce n'est plus l'idolâtrie que nous avons devant nous, mais l'incrédulité et les *sectes perfides* sortant des caveaux de l'enfer. Nous n'avons plus à faire à la synagogue, mais à la dissimulation et à l'hypocrisie. Les passions pullulent de nouveau et exercent leurs ravages dans le monde entier.

» Qu'avons-nous à faire? Nous devons nous opposer, autant qu'il est en notre pouvoir, à ces nouveaux ennemis et employer contre eux une nouvelle vigueur, de nouveaux moyens et de nouveaux efforts, afin de montrer que si l'Eglise est toujours combattue, elle n'est jamais vaincue.

» Je ne veux pas faire l'énumération de tous les ennemis, de tous les maux et de toutes les passions qui attaquent l'Eglise : cette énumération vous a été faite par l'organe de presque tous les évêques du monde catholique, et moi-même j'ai lu en ces jours une protestation en faveur des droits de l'Eglise, une lettre pastorale très-digne d'attention, écrite par tous les évêques de la Suisse, qui sont aussi eux sous le poids de l'injustice et de la tyrannie.

» Nous devons seconder les instructions contenues dans cette lettre pastorale, et faire voir qu'en Italie on défend aussi les droits de Dieu et de l'Eglise par l'esprit, par le cœur et par la main : par l'esprit, en ne cessant jamais d'écrire et de parler pour la défense de la religion : par le cœur, en remplissant les églises, non pour obéir à une vieille habitude, mais pour élever nos prières vers Dieu ; par la main... ici je ne puis que vous dire que votre main vient d'agir justement d'après l'impulsion de votre cœur : vous l'avez démontré en déposant votre offrande aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

» Combattons toujours avec courage et sans aucune crainte. Rappelez-vous que les ennemis de Dieu disparaissent, tandis que l'Eglise demeure. L'enfant Jésus s'enfuit en Egypte pour éviter la rage d'Hérode ; mais, une nuit, Joseph fut averti qu'il pouvait s'en retourner : *Defuncti sunt enim qui quærebant animam peri.* Oh ! que d'ennemis de Dieu et de persécuteurs de l'Eglise ne sont plus de ce monde ! Combien d'entre eux, après avoir assouvi leur rage et perverti un grand nombre d'hommes fidèles à Dieu, sont morts, tandis que l'Eglise est demeurée ! oui, *ipsi peribunt.*» (*Ils périront eux-mêmes*). (*Ici l'émotion a gagné le Saint-Père, et toute cette invocation à l'Eglise a été prononcée d'un accent qui avait quelque chose de surhumain.*) Mais vous, épouse chérie de Jésus-Christ, Eglise fondée par lui, vous restez toujours. *Ipsi peribunt, tu autem permanes* : vous restez jeune, forte, pleine de constance envers les persécutions qui, en vous débarrassant des souillures et des taches, vous rendent plus forte et font vraiment de vous l'Eglise militante, ainsi appelée précisément parce qu'elle doit combattre jusqu'à la consommation des siècles. *Ipsi peribunt, tu autem permanes*, vous demeurez avec l'enseignement de la vérité, avec l'enseignement de la morale, avec l'administration des sacrements, vous demeurez en mille manières, tandis que ceux-là périssent : *ipsi peribunt, tu autem permanes*, que ce soit là notre consolation, notre encouragement, l'objet de notre foi. Soyons persuadés que *ipsi peribunt*; *Ecclesia autem Dei permanebit usque in finem sæculorum.* Agissons avec cet esprit de foi. Soutenons avec courage la cause de Jésus-Christ, réfutons les blasphèmes des impies et employons tous efforts à empêcher que les âmes innocentes soient infectées par de perfides conseils et de funestes enseignements..... Dites à tous ceux qui veulent vous entendre que le vicaire de Jésus-Christ répète, déclare et confirme que nous aurons de grandes tribulations, mais nous ne serons jamais vaincus : dites que l'Eglise sera toujours persécutée, mais jamais subjuguée ; dites, et dites-le bien haut, que cette Eglise de Jésus-Christ durera et fera entendre sa voix jusqu'au dernier moment, jusqu'aux extrêmes convulsions de la nature et du monde. »... Ce discours a été prononcé le 6 janvier.

— Le grand événement du mois est la mort si prompte et si inattendue de Napoléon III qui expirait à Chislehurst (Angleterre) le 9 janvier. Nous nous abstenons ici de tout commentaire politique sur les antécédents et les conséquents, pour ne voir que le côté religieux. Dix minutes avant sa mort, l'ex-empereur reçut l'extrême-onction des mains de M. l'abbé Godard, curé de la chapelle catholique.

— L'anniversaire du 21 janvier 1793 a été célébré dans la chapelle expiatoire de la mort de Louis XVI. Un bon nombre de députés ont assisté aux messes ; les princes d'Orléans s'y sont rendus. Quelques jours auparavant, M. Adrien de Riancey, le rédacteur en chef de la *Semaine illustrée* et de la *France nouvelle* annonçait ainsi cette cérémonie à ses nombreux lecteurs :

« La France honnête, la France qui croit encore à Dieu, à la
» Monarchie, à la Famille, fera, par d'ardentes prières, amende
» honorable pour le crime le plus grand des temps modernes, pré-
» paré par des forfaits sans nom, et suivi de malheurs sans exemple ;
» elle se souviendra, au pied de ces autels, de ce Roi, le meilleur qui
» s'assît jamais sur le trône de France. Un des plus beaux génies de
» l'antiquité a eu véritablement une idée grande quand il a dit que la
» plus glorieuse destinée que Dieu pût réserver à un mortel, c'est qu'il
» mourût pour la justice, et que, pour prix de sa vertu, il succombât

» sous le fer des méchants. Telle a été la destinée de Louis XVI. Le » sang versé au 21 janvier 1793 crie aujourd'hui miséricorde pour » la France ; Dieu l'entendra, et, voyant qu'à l'heure présente la » France a besoin d'être sauvée et régénérée, il écoutera nos prières » et exaucera nos vœux. »

Neuvaine en l'honneur de sainte Geneviève. — Les habitants de Paris viennent de donner un magnifique témoignage de leur dévotion à sainte Geneviève, pendant la neuvaine faite en son honneur, et spécialement dans la cérémonie qui a couronné ces jours de fêtes. Les représentants de l'autorité civile, dit M. J. Jaugey, n'en rehaussaient point l'éclat par leur présence, comme dans les siècles de foi ; mais le nombre immense des pieux fidèles qui s'y étaient donné rendez-vous sous la seule impulsion de leur piété, prouvait que Paris, malgré ses crimes, se ressent de la puissante protection de sainte Geneviève et n'est point ingrat envers elle.

ALLEMAGNE. — Voici les trois projets de loi présentés à la Chambre de Berlin, le 9 janvier. Le premier a pour fin de faciliter aux sectaires vieux-catholiques la *sortie de l'église* ; le deuxième, de *séculariser l'instruction et l'éducation du clergé*, ainsi que leur placement à effectuer avec la coopération de l'Etat ; le troisième roule sur le *pouvoir disciplinaire* de l'Eglise et l'institution d'un tribunal ecclésiastique. On prépare d'autres mesures draconiennes concernant les *bureaux de fabrique.* Ainsi l'empereur Guillaume, qui approuve ces projets, se pose décidément en persécuteur à outrance du catholicisme. Les évêques d'Allemagne montrent une énergie admirable en face de ces tyrannies de l'Etat ; les protestations du clergé et des fidèles se multiplient.

SUISSE. — Le grand Conseil fédéral de la Suisse imite la conduite de Guillaume et de Bismark ; il est en train d'édicter une *constitution civile du clergé*, plus brutale encore que celle de la France en 1790. Mais il n'est pas à l'aise devant l'attitude si ferme des évêques et surtout de l'illustre monseigneur Mermillod.

BELGIQUE. — De nouvelles mesures vexatoires pour les catholiques ont été prises ; la municipalité solidaire de Gand refuse d'admettre la séparation légale entre la terre bénite par l'Eglise à la destination des catholiques et le terrain où doivent être déposés les autres dissidents. Cet attentat à la liberté religieuse a mis tout le pays en agitation et les Belges réclament avec instance réparation de l'outrage.

ESPAGNE. — L'année 1873 commence très-bien pour les intrépides volontaires de Charles VII ; le journal l'*Univers* donne les meilleures nouvelles sur les dispositions et les succès des Carlistes qui soutiennent, les armes à la main, les droits de la religion et de la patrie, contre le fils de l'excommunié, contre un prince étranger, amené par la Révolution sur le trône de leurs rois.

Le Bienheureux Benoît Joseph Labre. — Deux miracles à Rome. — Le Saint-Père a prononcé la sentence favorable à la canonisation du bienheureux Labre. A cette occasion on s'entretient beaucoup à Rome d'un miracle par lequel le bienheureux Labre aurait répondu à l'incrédulité et aux railleries d'un révolutionnaire connu. Ce libre-penseur avait un fils qu'il aimait tendrement et dont les médecins avaient déclaré la guérison impossible. « Je donnerais tout ce que j'ai, disait le père au chevet du lit de mort de cet enfant, pour le sauver... » On lui conseilla la prière. Il répliqua par un blasphème et par une injure au bienheureux Labre. Le prêtre à qui il s'adres-

sait, revint bientôt après avec une relique du saint, que le père appliqua lui-même sur la poitrine du moribond. Aussitôt, le jeune garçon rouvre les yeux et se jette hors du lit, en criant : *sono guarito!* Le révolutionnaire a fait célébrer un *triduum* d'actions de grâces dans l'église de Saint-Maxime-aux-Monts.

Il est question aussi de la guérison instantanée d'un jeune ouvrier garibaldien, qui, touché par la grâce, avait demandé à faire une retraite chez les pères Lazaristes de la Mission, à Monte Citorio ; sa ferveur était exemplaire. Il avait voulu lire à genoux la vie de François de Paule, et s'était recommandé au saint pour obtenir l'exercice de la main droite, paralysée par une blessure de l'avant-bras. Au moment de la communion, un voisin lui ayant présenté le plateau que chaque fidèle place sous la bouche, il l'a saisi de sa main redevenue libre tout à coup, et est tombé dans une sorte d'extase. Le prêtre lui a donné l'hostie, puis on a dû l'emporter dans sa chambre, où il est demeuré longtemps sans voix et sans mouvement. L'autorité ecclésiastique informe.

— Monseigneur l'archevêque de Rennes a adressé une lettre fort éloquente à l'Assemblée pour demander le rétablissement de l'aumônerie militaire dans l'armée française. Monseigneur l'évêque de Beauvais, appuyant cette lettre ainsi que d'autres illustres prélats, demande nettement la suppression des revues et appels en armes les jours de dimanches et des fêtes d'obligations.

— Monseigneur l'évêque de Versailles vient d'écrire à M. Thiers pour protester en faveur du maintien à Rome des ordres religieux, dont, on le sait, la Chambre italienne veut une destruction complète.

— Il y a quinze jours, on annonçait que le chiffre des pétitions catholiques, au sujet de l'enseignement primaire, avait dépassé six cent cinquante mille.

— Monseigneur l'évêque d'Orléans a plaidé, le 20 janvier, devant l'Assemblée nationale la cause des lettres françaises et de l'esprit français, avec autant de courage qu'il avait revendiqué, au mois d'août, pour l'armée, les droits de la liberté religieuse. Monseigneur Dupanloup a été aussi d'une grande éloquence, le 9 janvier, en parlant sur la représentation nécessaire de l'épiscopat français dans le conseil supérieur de l'instruction publique.

— Un des discours les plus applaudis par les catholiques dans les séances de l'Assemblée nationale, c'est celui de M. de Belcastel interpellant le gouvernement sur les faits qui ont provoqué le départ de Rome de M. le comte de Bourgoing, notre ambassadeur auprès du Pape. Au sujet du grave incident Bourgoing, nous avons lu dans l'excellent *Journal de Florence* : « L'âme du souverain Pontife ne s'est pas émue de cet incident regrettable, et il a poursuivi tranquillement, au milieu de ce nouvel orage, le cours de ses réceptions quotidiennes, nourrissant du pain de la parole divine tous ceux de ses enfants qui sont venus lui présenter leurs souhaits, à l'occasion des fêtes de Noël. On lui prête les paroles suivantes, au sujet de l'affaire de l'*Orénoque* : « J'ai toujours su gré à la France d'avoir mis ce vaisseau à ma disposition ; mais je me réjouis surtout que sa présence dans les eaux de Civita-Vecchia ait fait tomber certains masques. Je saurai désormais me tenir encore mieux sur mes gardes. » Profondes paroles que les politiques compromis dans cette affaire feront bien de méditer. Sa Sainteté a été si profondément touchée de la belle conduite de M. le comte de Bourgoing qu'elle lui a adressé une longue lettre de félici-

tation. » M. de Bourgoing a été remplacé à Rome par M. de Corcelles, qui déjà autrefois avait rempli les fonctions d'ambassadeur auprès de Sa Sainteté.

Appel en faveur d'une chapelle pour les jeunes filles en service à Paris. — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Les Religieuses connues sous le nom de *Servantes de Marie*, qui, à Paris, se dévouent exclusivement aux personnes de service, viennent vous demander d'accorder dans votre pieuse publication une place à la prière suivante.

Notre œuvre comprend déjà près de mille associées. Nous n'avons pour les recevoir aux dimanches et jours de fête qu'un local bien pauvre et bien insuffisant.

Souvent un grand nombre de ces chères filles n'y peuvent trouver place. Le besoin d'une chapelle, est donc on ne peut plus urgent.

La Communauté des Servantes de Marie vient faire appel à la charité de vos lecteurs.

Tous se sentiront émus, à cet appel en faveur d'une classe si digne du zèle chrétien surtout dans la grande et malheureuse ville de Paris. La chapelle devra être dédiée à Notre-Dame de Lourdes.

Ce sera le premier sanctuaire où notre pauvre capitale viendra demander pour elle et la France à la Vierge Immaculée de la grotte de Massiabelle le pardon et la miséricorde dont nous avons tant besoin. Il vous sera doux d'avoir envoyé quelques pierres à ce sanctuaire si désiré.

P. S. Les offrandes, même les plus minimes, seront reçues avec reconnaissance. — Toutes seront envoyées en mandats ou timbres poste à la Révérende Mère Supérieure des Servantes de Marie, 7, rue Duguay Trouin, PARIS.

AVIS DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE TARBES

On a mis vente, avec toute la publicité possible, une liqueur ayant pour titre : « L'*Immortelle*, liqueur divine de Lourdes, composée par le P. FÉLISSE. »

Le prospectus porte l'image de l'Apparition avec ces mots : « A » Notre-Dame de Lourdes. Miracle de 1858. — Un magnifique flacon » scellé par une médaille commémorative du Miracle de Lourdes, » et illustré d'un dessin représentant l'apparition de la Ste Vierge à » la jeune Bernadette Soubirous.

» Cette délicieuse liqueur, composée avec de l'eau de la fontaine » miraculeuse de Lourdes, etc. »

L'Evêque de Tarbes a notifié au fabricant de cette liqueur :

1° Que le titre de la liqueur, le prospectus, la médaille. etc., sont un outrage à la religon et une duperie pour le public ;

2° Que le nom supposé d'un P. Félisse, qu'on prend pour un religieux, est encore une véritable duperie ;

3° Que l'Évêque de Tarbes, propriétaire de la fontaine de la grotte de Lourdes, défend formellement d'y puiser de l'eau pour en fabriquer une liqueur quelconque, et qu'il poursuivra rigoureusement toute contravention à cette défense.

En attendant que la justice réprime ce grave délit, l'Evêque de Tarbes ne peut différer de le flétrir au nom de la religion et des convenances, au nom du droit et du bon sens.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — 2. Deux fleurs artificielles pour Notre-Dame du Pilier, offertes par une dame de Paris. —3. Une belle aube à Notre-Dame de Sous-Terre offerte par deux dames remplies de confiance et d'amour pour Notre-Dame de Chartres. — 4. Une somme de 25 francs offerte en actions de grâces pour une grande faveur obtenue. — 5. Le 19 janvier, jour anniversaire du combat de Buzenval : un jeune homme venu de Paris pour accomplir un pèlerinage promis au moment du combat, nous remettait un cœur avec cette touchante inscription : *Actions de grâces* de la part d'un jeune Français qui, à Buzenval, sous le feu de l'ennemi, a été délivré d'un danger imminent en invoquant Notre-Dame de Chartres. — Ce même jeune homme a offert à Notre-Dame de Chartres le chapelet de son excellente mère morte depuis cette époque.

Lampes. — 110 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de janvier, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 65 pendant neuf jours, 16 pendant un mois, 1 pendant deux mois, 3 pendant trois mois, 3 pendant quatre mois, 2 pendant six mois, 1 pendant huit mois, 1 pendant neuf mois, 3 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 3 pendant neuf jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph,* 3 pendant neuf jours. — *Devant la statue du Sacré-Cœur,* 2 pendant un mois. — *Devant le Saint-Sacrement,* 2 pendant un mois. — *Devant la Sainte-Face,* 1 pendant six mois. — *Devant la Crèche de l'Enfant-Jésus,* 1 pendant 12 jours, 1 pendant un mois.

Consécration des petits enfants : 30 nouveaux inscrits dont 14 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de janvier : 310.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 150.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures de messes) : 294.

Le 28 décembre et le 23 janvier à la Crypte. — Le numéro de janvier a été publié trop tôt pour que nous pussions y donner un compte-rendu de la fête des Saints-Innocents, qui, d'ailleurs, a été célébrée avec les cérémonies habituelles en cette circonstance. Les enfants de chœur ont chanté seuls les offices capitulaires ; et le soir, à l'issue des Complies, ils ont été processionnellement à la Crypte où les attendait une foule compacte pour la solennité annoncée du sermon et du salut. M. l'abbé Renard, curé de Magny, ancien élève de la Maîtrise, avait été invité à prêcher ; il le fit avec bonheur, au milieu des jeunes clercs engagés dans la voie qu'il a parcourue avant eux en n'y laissant que de bons exemples. La Crypte avait pour principale décoration la crèche dont nous avons déjà parlé ; décoration simple et gracieuse qui, durant tout le mois de janvier, a rappelé le souvenir de la sainte enfance de Jésus.

Un jour pourtant cette crèche a disparu. Ce jour-là les pensées des fidèles se portaient sur un mystère plus grave de la vie du Sauveur; tous les cœurs étaient invités à ne se souvenir que de l'Eucharistie. C'était le jeudi 23 janvier, fête de l'Adoration mensuelle à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. L'église était splendide. Les cinq cents petites lampes suspendues à la voûte dans les travées les plus proches de l'autel principal, distribuées en cordons le long des arêtes et des nervures, entremêlées pour la plupart de cœurs en vermeil, jetaient leurs feux sans les confondre au-dessus des fidèles qui demandaient les flammes de l'amour.

Dès cinq heures et demie du matin, ces fidèles se trouvaient fort nombreux à la première messe qui fut précédée d'une allocution. A sept heures, quand Monseigneur monta au saint autel, l'assistance ne pouvait être moindre ; nous évaluons à plus de six cents le chiffre des communiants à ces deux messes ; et aux trois qui suivirent, il y en eut beaucoup d'autres. Dans le cours de la journée, les enfants de chœur se succédèrent dans le sanctuaire même, et les dames de la confrérie du Saint-Sacrement à l'entrée de la nef pour la garde d'honneur régulière de la sainte Eucharistie ; d'autres adorateurs se groupaient çà et là à tout instant.

C'est à quatre heures et demie qu'eut lieu l'office de clôture. Monseigneur était là, accompagné de ses grands vicaires, et entouré de plusieurs chanoines, de prêtres de la ville et de la campagne. Le cantique en l'honneur du Sacré-Cœur, tel que la *Voix* l'a publié, commença la cérémonie. Puis M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice, ancien élève de la Maîtrise, monta en chaire ; le prédicateur présenta d'une manière intéressante les enseignements de la crèche et de l'Eucharistie. Après ce très-bon et pieux discours, Monseigneur présida pontificalement au salut que chantèrent en musique les clercs de Notre-Dame, et la fête se termina pleine de bénédictions pour tous.

On ne pouvait quitter la Crypte sans une salutation spéciale à la Bonne-Mère. C'est à cette intention que fut entonné le cantique à Notre-Dame de Chartres récemment publié. Quelle fut notre heureuse surprise quand nous entendîmes tant de voix s'élever de la foule pour participer au chant du refrain ! nous ne pensions pas que ce cantique avait eu le temps déjà de devenir populaire.

— M. l'abbé Caduc. — La Société de Saint-Sulpice, qui a un titre particulier à nos respectueux hommages à cause de sa dévotion à Notre-Dame de Chartres, vient de perdre un de ses prêtres, un ancien directeur du séminaire de Paris : M. l'abbé Caduc. Ce bon vieillard est décédé à l'âge de 82 ans.

Moins connu à Chartres que M. l'abbé Carrière et M. l'abbé Faillon qui l'ont précédé de quelques années dans la tombe, il aimait lui aussi notre pèlerinage. En 1871, nous avons été édifiés de ses visites pieuses à la Crypte durant son séjour chez Monseigneur notre évêque, si hospitalier pour tous, mais particulièrement pour ceux qui furent ses maîtres et ses modèles dès son début dans la carrière ecclésiastique. En 1819, Mgr Regnauld, qui avait déjà fait un an de théologie au grand séminaire de Charleville, sa ville natale, arrivait à la maison sulpicienne d'Issy pour y continuer ses cours qu'il devait poursuivre pendant cinq années encore, savoir : deux dans cet établissement, et trois dans celui de Paris. Depuis cinquante-trois ans, Sa Grandeur n'a cessé de prouver son affection pour l'illustre Société.

Monseigneur tenait à en donner un nouveau témoignage à l'occasion de la mort de M. l'abbé Caduc ; il s'est rendu à Paris le lundi 13, pour la cérémonie d'inhumations. Non content d'assister à la messe de *Requiem* qui eut lieu vers dix heures à la chapelle de la maison-mère, il se fit conduire ensuite à la maison de campagne pour présider lui-même aux obsèques. C'est à Issy que sont enterrés les Sulpiciens, autour d'un cloître qui avoisine la petite chapelle de Lorette. Que de souvenirs dans ces lieux bénis pour un prêtre qui a pu y passer une partie de sa jeunesse ; pour un évêque qui a vieilli lui-même dans les fonctions saintes et vient chercher sur les tombes de ses anciens maîtres et amis les leçons fortifiantes de la mort !

Ces oratoires, ces longues salles, ces allées d'arbres qui ombragent

cette solitude, ont vu naître bien des pensées généreuses, se développer bien des germes de vocations qui devaient réjouir l'Eglise en multipliant dans son sein des ministres pieux et savants, puis des pontifes nos pères dans la foi. Et depuis un demi-siècle, combien de Sulpiciens humbles et modestes, mais dont le mérite n'a pu rester dans l'oubli, ont déjà reçu la récompense de leur dévouement! C'est près de leurs tombeaux qu'ont été déposés les restes de l'admirable séminariste, dont le présent numéro de la *Voix* commence à publier la biographie, du jeune Seigneret, martyr sous la Commune ; son monument funéraire, leçon permanente de l'esprit de sacrifice mis en pratique jusqu'à la mort, figure à côté de ceux des directeurs comme une preuve touchante de l'efficacité de leurs exemples. On nous a dit qu'avant son départ d'Issy, Mgr Regnauld aimait à se mêler aux séminaristes et à prier avec eux dans la petite chapelle de Notre-Dame de Lorette. Cette chapelle, imitation parfaite de la *Santa-Casa*, avait été presque entièrement détruite par la mitraille durant la Commune. Une souscription volontaire des anciens élèves de Saint-Sulpice a pourvu aux frais de la restauration qui s'achève ; un *fac-simile* de la statue du grand pèlerinage italien va remplacer la Madone dont les Sulpiciens pleuraient la perte.

— Les associés de l'Œuvre de Saint François de Sales ont célébré le 29 à la Crypte la fête de leur patron ; Monseigneur leur a dit la messe à l'autel.

— Le sermon de charité en faveur de l'Œuvre des jeunes économes a été prêché à la cathédrale, le dimanche 19 janvier, par M. l'abbé *Pouzzol*, prêtre de l'Oratoire, de Paris.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons le Mandement de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour le Saint-Temps du Carême 1873. La lettre pastorale de Sa Grandeur roule sur les nouvelles attaques dirigées contre l'enseignement chrétien. Cette lettre sera lue dans toutes les chaires et affichée dans les églises. Combien de personnes trouveront là un enseignement contraire à celui qu'elles ont consenti à recevoir d'une presse révolutionnaire, destructives de tout sens moral! Les thèses soutenues par les journaux des *francs-maçons* sont anéanties par cette parole épiscopale qu'on est heureux d'entendre comme l'interprète de la Vérité. Dans notre chère France, quelle consolation c'est pour nous, catholiques éprouvés, de voir ainsi tous nos évêques les premiers sur le rempart quand l'ennemi assiége l'Eglise; sur les points les plus menacés ils signalent le péril et opposent avec courage et au moment opportun la barrière de la vraie Doctrine que les fidèles, après eux, ne pourront s'empêcher de défendre parce que la connaître c'est l'aimer jusqu'à la mort. Notre cadre déjà rempli ne nous permet pas de longues citations de la lettre pastorale. En voici quelques lignes :

« Une ligue s'est formée contre l'enseignement chrétien dans notre
» pays et aussi dans une partie de l'Europe. Des hommes anti-reli-
» gieux se sont dit : ne tenons aucun compte des traditions du passé.
» Naguère on a proclamé que l'instruction devait être essentiellement
» morale et religieuse; pour nous, nous ne voulons pas qu'il soit ques-
» tion d'autre chose dans l'école que de la science; que le nom de
» Jésus-Christ n'y soit plus prononcé, que le signe du salut en dispa-
» raisse, que la prière n'y soit plus murmurée par l'enfance; notre mot
» d'ordre à nous est celui-ci : instruction obligatoire, gratuite et laïque.
» Ces mots, prenez-y garde, N. T. C. F., sont captieux et suscep-

» tibles de plusieurs sens; beaucoup n'en ont pas compris la portée. Il
» y a eu des dupes, il s'est trouvé aussi des esprits irréfléchis, séduits
» par les nouvelles théories du jour, et, par le fait, plusieurs sont
» venus, sans le savoir, avec bonne foi peut-être, prêter main-forte
» aux agents des Sociétés secrètes qui, sous ces termes ambigus,
» cachent les plus perfides desseins. »

Ce passage que nous avons reproduit met en évidence le mal que Monseigneur voulait signaler, l'erreur contre laquelle il veut protester, les desseins révolutionnaires contre lesquels le Pasteur doit prémunir son troupeau. On écoutera et on lira avec un vif intérêt, nous en sommes sûr, les arguments que Sa Grandeur a développés pour défendre les droits de la religion, de la famille, de la civilisation.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je vous envoie le témoignage de reconnaissance que m'a remis une personne pour laquelle j'avais demandé des prières; elle a été guérie contre toute attente.

(Sœur de Saint-Paul, à M., diocèse de Versailles.)

2. Mon fils est guéri; nous remercions Notre-Dame de Chartres d'avoir exaucé nos prières et les vôtres.

(B. d'A., diocèse de Chartres.)

3. Après de cruelles inquiétudes j'ai été exaucée; en actions de grâces à Notre-Dame de Chartres, je vous envoie une petite offrande ainsi que le prix de mon abonnement à la Voix.

(G. de J., diocèse de Chartres.)

4. Une jeune personne était dans un état de santé inquiétant; elle pensa à se faire recommander à Notre-Dame de Chartres et, en son nom, je vous demandai neuvaine de prières et messe. Dans le cours même de la neuvaine, un mieux sensible s'est manifesté et depuis il a continué. Cette personne m'a chargé de transmettre aux chapelains l'expression de ses remerciements et son offrande à Marie.

(Un curé du diocèse de Chartres.)

5. Une personne qui s'était recommandée pour soulagement de terribles peines, a éprouvé des prières faites à son intention un résultat bien sensible, et elle tient à remercier Notre-Dame de cette faveur.

(Une religieuse d'A., près Paris.)

6. Une demoiselle atteinte depuis quatre mois d'un mal moral et physique qui l'a conduite dans une maison de santé, a été recommandée à Notre-Dame de Chartres. Pendant la première neuvaine, faite pour elle, le mieux a commencé; au troisième jour de la seconde neuvaine, l'amélioration était notable; le sixième jour, la malade a pu quitter l'établissement; sœurs et médecins ont exprimé leur étonnement d'une telle guérison, et tous nous avons voulu reconnaître une nouvelle marque de la protection de notre divine Mère.

(Une dame du Mans.)

7. Le malade que j'avais recommandé aux prières qui se font chaque samedi devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, a été radicalement guéri.

(S. F. de S., diocèse de Séez.)

8. La Sainte Vierge m'ayant obtenu une grande faveur, je viens vous prier d'acquitter des messes d'actions de grâces devant la statue de Notre-Dame.

(C. de K., de Paris.)

9. Madame V. pour qui je vous avais prié d'inscrire un abonnement à la Voix, en demandant des prières pour son pauvre malade, vient remercier Notre-Dame de Chartres qui a obtenu pour lui une préparation chrétienne à la mort et la réception des sacrements.

(J. de C., diocèse de Reims.)

10. Je viens vous prier de bien vouloir allumer six lampes devant Notre-Dame de Chartres pour la remercier d'une grâce qu'elle m'a obtenue. (P. G. de C., diocèse d'Angers.)

11. Ma malade s'est parfaitement convertie. Durant plusieurs jours sa réponse avait été celle-ci : Vous voilà donc encore revenu m'embêter. Mais le dernier jour de la neuvaine à Notre-Dame de Chartres, elle m'a fait dire qu'elle était disposée à tout, et la chose est faite. Cette conversion, sans être un miracle, révèle un effet de la grâce plus qu'ordinaire. (H. B. de C., diocèse de Chartres.)

12. Veuillez par une messe remercier Notre-Dame de Chartres pour la guérison de la malade que je vous avais recommandée; elle s'est trouvée mieux aussitôt. (P. de P., diocèse d'Orléans.)

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— MÉDITATIONS CHRÉTIENNES à l'usage des fidèles et du clergé séculier, avec approbation de l'Ordinaire (3e édition), 2 fr. 50. Chez G. Duchon, rue du Soleil-d'Or, Chartres.

« Puissent ces méditations, entreprises uniquement pour la plus grande gloire de Dieu et la satisfaction des âmes, continuer de faire connaître et aimer la Religion, quand je ne pourrai plus ni écrire, ni parler, ni agir ! »... Ainsi s'exprimait, à la fin de son livre, l'auteur qui vient de mourir : M. l'abbé B. A. Moreau, fondateur de la Société de *Sainte-Croix*.

— ENCORE UN MOT SUR LOURDES. Charmant récit tiré de l'album dôlois, 5, 6, 7 et 8 octobre 1872, publié par les soins du Comité de l'Œuvre. Cet opuscule se vend 25 cent. chez Ch. Douniol, libr. édit., 29, rue de Tournon, Paris.

— BONNE OCCASION offerte aux souscripteurs de la *Voix de Notre-Dame* de Chartres. Cadeaux pour étrennes, fêtes de famille, 1re communion, etc., etc. L'auteur des magnifiques albums du Monde chrétien et des loisirs des âmes pieuses a reçu les félicitations de son Eminence le cardinal de Bordeaux et de la plupart des prélats français et étrangers. Ces albums contiennent grand nombre de gravures et d'articles littéraires fort remarquables; ces ouvrages (in-folio) sont reliés avec le meilleur goût, dorés sur tranche; ils se vendent plus de trente francs en librairie; les abonnés de *Notre-Dame de Chartres* ont l'avantage d'obtenir l'un et l'autre pour trente-deux francs, port compris, un seul pour seize francs, 36 ou 18 francs pour l'Etranger, le tout payable d'avance en un bon sur la poste à l'ordre de M. Emile Clarisse, propriétaire à Merville (Nord).

— *Autre bonne occasion* pour les bibliothèques paroissiales ou de familles chrétiennes, pensionnats, cercles religieux.

M. Emile Clarisse, propriétaire-fondateur, offre *franco* à prix réduit, soit pour *douze francs au lieu de seize,* les deux dernières années *Magasin catholique* illustré, beaux volumes grand in-4°, avec des centaines de gravures (remarquables) dans le texte. Chaque volume se vend séparément. S'adresser pour le tout à M. Clarisse, à Merville.

— On nous écrit de Strasbourg :

« Monsieur, depuis longtemps un vide se fait sentir dans la musique religieuse. Le plain-chant romain harmonisé suivant les règles de l'art demande impérieusement à s'introduire partout où un orgue fait retentir les voûtes d'une église. C'est pourquoi, Monsieur, nous avons pris la résolution de faire paraître en un certain nombre de livraisons les principales mélodies grégoriennes tout harmonisées. Nous donnerons, au fur et à mesure que MM. les ecclésiastiques, MM. les instituteurs-organistes ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la musique religieuse voudront bien nous accorder leur confiance, les morceaux de plain-chant romain tels qu'on doit les accompagner à l'orgue, en traçant d'abord intégralement les Offices du matin, puis ceux du soir, et en ayant bien soin de nous occuper également des Messes, des Vêpres et des Saluts. Nous aurons à cœur, après avoir

harmonisé ainsi les principaux morceaux de la liturgie catholique, de faire paraître à part des offertoires, des élévations, des communions, des sorties, des versets et des morceaux de chant religieux. Le prix de l'abonnement ne sera annuellement que de douze francs au lieu de vingt-quatre pour quiconque s'abonnera de suite; car tous les mois paraîtra une livraison qui se vendra chez les marchands de musique à raison de deux francs.

Pour s'abonner il suffira donc d'envoyer en un mandat par la poste la somme de douze francs, en l'adressant soit à M. Edouard Becker, ex-organiste de la cathédrale de Chartres et organiste de la cathédrale de Strasbourg, résidant à Bischheim (banlieue de Strasbourg), soit à M. Théodore Thurner, organiste de la Madeleine de Strasbourg, 4, place Saint-Etienne. »

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Edouard BECKER,
membre de l'académie des Quirites et de l'académie musicale de Sainte-Cécile de Rome.

Théodore THURNER,
ancien élève de l'école de musique religieuse de Paris et lauréat du ministre des cultes.

Nous avions l'intention de donner une analyse détaillée de la pieuse vie de l'abbé BONNEL DE LONCHAMP, si bien écrite par un de ses amis (*elle se vend chez Poussielgue*, rue Cassette, 27, Paris, p. 2 fr. 50) mais l'abondance des matières y mettant pour le moment obstacle, nous l'annonçons de nouveau : car, à notre avis, cet excellent livre est de nature à éveiller dans les âmes un ardent amour pour l'adorable Eucharistie, qui est le soleil de la vie spirituelle.

Séminariste à Saint-Sulpice, puis novice, chez les religieux du Saint-Sacrement où il est mort, l'abbé Bonnel est un parfait exemplaire pour tous ceux qui veulent embrasser le sacerdoce et devenir, selon la parole imagée du R. P. Eymard, *des hommes*, *des prêtres* DE FEU...

FÉVRIER 1873.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Février 1873.

1er février, samedi. — Ind. plén. 1° pour les Tertiaires-Franciscains. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, o ma Mère* (jour au ch. des fid.).

2, dimanche. — Indulgence plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains; — 5° pour le scap. du Carmel; — 6° pour le scapulaire bleu; — 7° pour le rosaire; — 8° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph; — 9° pour les porteurs de chapelets, médailles, crucifix, etc. indulgenciées; — 10° pour les personnes qui récitent chaque jour les litanies de la Sainte-Vierge; — 11° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

3, lundi. — Indulg. plén. : 1° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. *Ange de Dieu.* etc. (jour au choix des fidèles).

4, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

5, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (mercredi au ch. des fid.).

6, jeudi — Indul plén. pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois en présence du St-Sacr. la prière : *Regardez Seigneur*, etc. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* etc. (jour au choix des fid.)

7, vendredi. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

8, sam. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul.. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

9, dim. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

10, lundi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (pour ces deux ind. j. au ch. des fid.).

11, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fid.).

12, merc. — Ind. plén. 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph (merc. au choix des fid.).

13, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

14, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

15, sam. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 8 fév. (jour au ch. des fid.).

16, dim. — Ind. plén. : — 1° pour les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

17, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (jour au choix des fid.).

18, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fid.).

19, merc. Indulgence plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

20, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).

21, vend. — Indulgence plén. — 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

22, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc. comme au 8 février (jour au ch. des fidèles).

23, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.

24, lundi — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph ; 2° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

25, mardi. — Indul. plén. : Deuxième des deux indulgences que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fidèles).

26, mercredi. — Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

27, jeudi. — pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 8 févr. (jour au ch. des fid.).

28, vend. — Ind. plénière : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

3e NUMÉRO — MARS 1873 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PÈLERINAGE NATIONAL

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

M. l'abbé Bulteau, ancien vicaire de la cathédrale de Chartres, aujourd'hui curé de Wambaix (Nord), vient de publier dans l'*Émancipateur*, journal catholique de Cambrai, la lettre suivante, sur laquelle nous appelons, à notre tour, l'attention de nos lecteurs. Nous remercions, nous aussi, l'*Émancipateur* du bon accueil qu'il a fait à cette lettre :

« Monsieur le Rédacteur,

» L'année dernière sera justement appelée *l'année des Pèlerinages*. Les croisades de la prière doivent-elles prendre fin avec elle ? La sainte ligue des pèlerinages doit-elle se dissoudre en 1873 ? Nous ne le pensons pas.

» Les pèlerinages de 1872 ont été entrepris pour demander la délivrance de la Papauté et le triomphe de l'Eglise, pour réparer les suites funestes de la prévarication et de l'impiété, pour obtenir que la France soit rendue à elle-même, à sa gloire, à sa foi catholique. Ne faut-il plus implorer les mêmes faveurs ? Hélas ! la France n'est point encore rentrée dans le bien ni la concorde. La Papauté est toujours captive ; l'Eglise est toujours persécutée. Aussi le Souverain-Pontife, l'immortel Pie IX, a-t-il tout récemment adressé ces solennelles paroles à Mgr Mermillod, l'illustre victime des radicaux suisses : « En vérité, nous » sommes au milieu de temps difficiles, et qui en amèneront de plus » mauvais. La persécution qui, en Italie, s'accroît de jour en jour » davantage, menace aussi la Suisse et l'Allemagne d'un schisme ter- » rible, si Dieu ne met un frein aux machinations de l'impiété. »

» Les grands pèlerinages de 1872 se sont accomplis aux sanctuaires *modernes* de Marie, à la Sallette, à Pontmain, à Lourdes. N'est-il pas juste que les grands pèlerinages de 1873 se fassent aux *anciens* sanctuaires de Celle qui est la Mère de l'Eglise et qui a daigné s'appeler la Reine de France ?

» Nous osons donc nous permettre de faire appel à tous les catholiques de France, et *nous leur donnons rendez-vous à Chartres, dans les derniers jours du mois de mai, pour un grand pèlerinage national*.

» Si je propose d'ouvrir à Chartres la série des grands pèlerinages de 1873, c'est que le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres est sans contredit le plus ancien de France ; il est même le plus ancien du

monde catholique. Déjà avant la naissance du Christianisme, l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'incomparable cathédrale était un lieu de pieuse réunion pour les Druides : éclairés par une révélation primitive répandue dans l'univers entier, ces prêtres gaulois y honoraient la Vierge qui devait enfanter, et lui avaient élevé une statue avec cette célèbre inscription : VIRGINI PARITURÆ. C'est ce que nous rappelle Mgr l'évêque de Chartres, dans sa lettre pastorale à l'occasion de la restauration complète de l'église de *Notre-Dame de Sous-Terre* : « C'est » un fait appuyé sur une tradition constante, que les Druides, avant » la venue du Sauveur, honoraient à Chartres la Vierge qui devait » enfanter, *Virgini pariturœ*, sans doute par quelque connaissance » parvenue jusqu'à eux de la prophétie d'Isaïe : *Une vierge concevra* » *et enfantera un fils.* » Cette haute antiquité faisait dire, en 1262, par le trouvère Zehan Lemarchant en parlant de la cathédrale de Chartres :

Donc, c'est argument nécessaire,
Que c'est le plus haut sanctuaire
Qu'en nul lieu puise estre trovez,
Par miracles c'est es provez.

« Ce ne sera pas la première fois que la vieille Basilique verra des flots de pèlerins venir implorer le secours de Marie pour la Papauté et pour la France. Au XIIe siècle, quand l'Église était divisée par le schisme des anti-papes et les violences des empereurs d'Allemagne, Notre-Dame de Chartres vit les Papes Pascal II, Innocent II et Alexandre III, prosternés à ses pieds avec des cardinaux, des évêques, des princes, des seigneurs et une foule de pèlerins accourus de toutes les provinces de la France. Ils venaient lui porter leurs vœux et leurs prières pour la paix et le triomphe. Ils y furent pleinement exaucés comme l'histoire l'atteste, car jamais Notre-Dame de Chartres n'a été invoquée en vain.

» Que de fois aussi, à travers les siècles, nos rois très-chrétiens avec leurs peuples sont allés à Chartres se jeter aux pieds de Notre-Dame, lui demander de veiller sur la France, de bénir ses armes, de lui rendre la paix et de la secourir dans ses calamités et ses épreuves !

» Imitons nos pères; allons à Chartres implorer Celle qui aime à y être invoquée ; allons-y tous avec cette ferme confiance qu'avait l'éloquent évêque de Poitiers, quand il disait naguère : « Ce qui nous est » réservé, je ne le sais ; je sens que l'on peut et que l'on doit tout » craindre. Toutefois, j'aime mieux croire que la Vierge Marie, du » fond de ce sanctuaire où elle s'est montrée si souvent la Patronne » de notre monarchie (je ne veux pas dire la véritable Notre-Dame » de France, ou même, comme parlait le moyen-âge, la Notre-Dame » d'Occident), interviendra auprès de Dieu par une prière toute-puis» sante. » (Discours du 17 octobre 1860).

» Encore une fois, allons à Chartres en 1873, comme nous sommes allés en 1872 à la Sallette et à Lourdes ; allons-y sans redouter les sarcasmes, les rires ni les violences possibles des libres-penseurs. Que notre Pèlerinage soit une manifestation de notre foi; qu'il soit surtout l'affirmation pour tous que rien de stable ne peut s'établir ici-bas sans la Religion qui seule donne aux œuvres de l'homme un cachet de grandeur et de durée.

» Agréez, etc.

» L'abbé BULTEAU.

» Le 21 février 1873. »

Nous espérons que la plupart des feuilles religieuses se feront l'écho de ce chaleureux appel. La *Voix de Notre-Dame* de Char-

tres devait le reproduire au plus tôt. Monseigneur l'évêque de Chartres ayant sanctionné de sa haute approbation ce projet de pèlerinage national, nous avons pleine confiance au succès. Nous invitons d'une manière particulière les zélateurs et les zélatrices du culte de Notre-Dame de Chartres à faire connaître le plus possible la décision prise. Dans tous les diocèses de France, nous comptons des correspondants qui s'efforceront de grouper beaucoup de pèlerins pour prendre avec eux le chemin de la ville de Marie.

Des détails particuliers sur l'organisation des correspondances et les conditions du voyage seront publiés prochainement.

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES[1].

Paul SEIGNERET (Suite).

Dans les premiers temps de son séjour à Solesmes, le jeune Seigneret avait savouré avec délices les hauts enseignements qu'il y recevait; le champ des saintes lettres était ouvert devant lui, et il trouvait à le parcourir, sous la direction des *fils de saint Benoît*, d'inépuisables jouissances; mais, tandis que son intelligence prenait, par la culture, un admirable développement, une croissance rapide et inattendue transformait son extérieur, et faisait tomber l'obstacle qui l'avait déterminé à se réfugier dans le cloître; dès lors ses anciens désirs se réveillèrent avec plus de force que jamais, et le besoin de se dévouer pour ses frères redevint l'objectif de ce cœur aimant jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la mort...

Paul Seigneret quitta donc Solesmes (30 juin 1868), où il laissa les plus édifiants souvenirs et entra au séminaire d'Issy pour y faire sa philosophie. L'amour des études ecclésiastiques, qu'il avait puisé chez les bénédictins, ne l'abandonna pas dans sa nouvelle demeure. Il sentait vivement que le prêtre, aujourd'hui plus que jamais, a le devoir d'honorer son ministère par une science sérieuse et une haute culture.

« Un prêtre qui vit d'études, » écrivait-il à cette époque, « si avec cela il a le feu sacré, est seul en état, surtout ici, de remplir son rôle. »

Il règne au séminaire d'Issy, on le sait, des traditions de douceur et de fraternelle cordialité qu'on y entretient avec bonheur. C'est avec un charme particulier que l'on y goûte, sous

1. D'après sa vie écrite par un directeur du Séminaire de St-Sulpice. Se vend chez Josse, éditeur, rue de Sèvres, 31. Prix : 3 fr 50.

la protection de Marie, qui en est la REINE, comme il est bon et suave *d'habiter avec des frères.* Paul Seigneret entra pleinement et sans efforts dans cet esprit si bien en harmonie avec ses sentiments. Néanmoins il resta, dans ce qu'il avait de meilleur, inconnu pour beaucoup. C'est qu'on ne se mettait pas facilement au *diapason* de cette âme élevée ; « et, lorsque le jeune homme s'apercevait que ses vues n'étaient pas comprises, et que l'on s'étonnait de la vivacité de ses enthousiasmes, il se fermait instinctivement comme certaines fleurs qui replient leur corolle devant la main peu délicate qui veut les toucher. »

Paul Seigneret fut admis à la tonsure le 22 mai 1869 : il la reçut avec bonheur et avec le sentiment profond du don qui lui était fait... « Le Seigneur était vraiment le partage » de cette âme si pure et si vaillante ; mais, dès le début de sa carrière ecclésiastique il l'éprouva par les premières atteintes d'une hypertrophie de cœur qui l'aurait conduit au tombeau, si les hommes de la Commune ne l'avaient devancée. Le fervent séminariste se vit, à son grand regret, obligé de devancer les vacances, et de retourner chez ses parents pour y prendre un repos momentané. Le mois d'octobre le ramena au séminaire de Saint-Sulpice. Il lui restait de sa maladie comme une perpétuelle menace, une douleur au cœur; mais il avait confiance dans l'avenir et s'abandonnait au divin vouloir.

Ainsi qu'il l'avait fait à Issy, Paul Seigneret répandit au séminaire de Saint-Sulpice le suave parfum d'une vertu modeste et affable. Ce furent la même régularité, la même piété tendre et forte, la même charité pour ses frères, le même mépris de son corps, la même ardeur pour l'étude; ou pour mieux dire tout croissait en même temps, et se fortifiait avec l'amour pour Jésus-Christ et pour son Église, et le dévouement pour les âmes.

« Le séminaire, » écrit-il à ses parents, « est le temps de thé-
» sauriser. On voudrait avoir des bras de géant et du temps à
» volonté pour tout prendre au nom de ces âmes qu'on embrasse
» de loin, et auxquelles on voudrait donner, pour les ravir,
» tout ce qu'il y a de plus beau, de plus tendre et de plus
» fort. »

Les semaines et les mois s'écoulaient avec rapidité dans cette vie du séminaire si aimée et si fructueusement employée. Mais, plus tôt encore que l'année précédente, dès le mois de mai, Paul Seigneret fut contraint d'interrompre ses études, les médecins le condamnant à une année entière de complet repos au sein de

la famille. L'âme navrée de douleur, et cependant résigné, le jeune homme partit pour Laons-le-Saunier, où son père, appelé aux fonctions d'inspecteur d'académie du Jura, venait de se fixer.

« J'envisage, » écrivit-il en partant, « l'avenir sans inquiétudes.
» J'y vois toujours le bon Dieu qui me sourit et qui m'attire...
» Je ne demande point du reste à faire de vieux os ; mais seule-
» ment le temps de faire un peu de bien, et de répandre sur
» d'autres tant de bonté et tant d'amour, qu'il me semble n'avoir
» reçu qu'en dépôt de Dieu et des hommes. »

« Une *petite* année seulement pour servir Dieu, et je mourrai
» content. »

De continuelles souffrances lui révélant la gravité de son mal, il écrivit ces admirables paroles sur la perpétuité du sacerdoce catholique :

« Je me représente combien nous ne sommes que des servi-
» teurs inutiles que Dieu peut rappeler, changer sans retrancher
» un atome du bien qu'il veut réaliser. »

« Tout ici-bas passe et disparaît comme le flot, sauf la parole
» de Dieu, et cette parole, non solitaire et dédaignée, mais
» entraînant toujours à elle des âmes passionnées qui se consa-
» creront à lui en attirer d'autres. O Divine consolation de la
» perpétuité du sacerdoce ! son œuvre n'est point périssable
» comme les hommes qui l'embrassent ; et celui qui meurt à la
» peine, ou avant le temps, passant à d'autres le flambeau
» d'amour Divin qui lui fut confié, expire dans la joie, avec
» la certitude que Dieu sera glorifié, J.-C. vainqueur, et nombre
» d'âmes sauvées par d'autres qui couronneront l'œuvre reçue
» inachevée et continuée avec tant d'amour. »

Cependant, la guerre avec la Prusse ayant éclaté, Paul Seigneret, dont la santé était meilleure, fit, à plusieurs reprises, les instances les plus vives pour obtenir l'autorisation de s'enrôler dans les ambulances de l'armée. « Il est trop insuppor-
» table, » mande-t-il à son frère Charles, qui se trouvait à Paris
» et dont il sollicitait le concours , « de rester *inutile* dans les
» temps où nous sommes ! et tu sais que mon seul bonheur au
» monde est de rendre service aux autres : surtout ne va pas
» penser *à mon cœur !* cela lui fera grand bien ; je me porte à
» merveille ! » — Il se portait en effet si bien, qu'ayant voulu faire une course un peu longue pour donner une idée de ses forces, il fut retenu quatre semaines au lit avec de pénibles crachements de sang. Remis de cette secousse , et les malheurs

de la France s'aggravant toujours, Paul Seigneret sollicita de son père la permission d'entrer au service!... Cette généreuse folie provenait chez lui de ce besoin de se dévouer pour une noble cause. On le verra bientôt à son attitude en face d'une mort autrement cruelle que la mort glorieuse du soldat. Il se dédommagea de tous les refus paternels en soignant les blessés qui affluaient à Laons-le-Saunier, et, même dans la prévision d'une prochaine bataille, il avait promis d'aller sur le champ des morts ramasser ceux qui seraient tombés pour la patrie. L'armistice vint arrêter ce patriotique élan... Peu de temps après, la paix était faite à un prix bien onéreux pour notre chère France!... Le séminaire de Saint-Sulpice fixa sa rentrée au 15 mars 1871. Paul Seigneret reçut cette nouvelle avec une indicible émotion; son mal était entré dans une période d'engourdissement qui lui laissait un peu de santé. Il partit donc, et le 15 mars il arrivait à Paris, pâle, exténué de fatigue, mais rayonnant de joie et de bonheur!

Après une retraite fervente, les cours furent rouverts; l'orage révolutionnaire faisait bien entendre de sourds roulements, mais, à part le sanglant épisode de la place Vendôme (mercredi 22 mars), un certain ordre matériel régnait encore, surtout dans les quartiers de la rive gauche, où l'on se trouvait en dehors du mouvement démagogique de Montmartre et de Belleville. Néanmoins, les élèves furent libres de s'en aller; la plupart restèrent. La tempête éclata bientôt dans toute sa furie, et, le 2 avril, la guerre civile commençait pour ne plus s'arrêter qu'après des flots de sang répandus et d'horribles ruines amoncelées.

Ce fut le signal du déchaînement contre le clergé, qui a eu l'honneur des haines les plus furieuses de la Commune. L'arrestation de Monseigneur l'Archevêque, le mardi soir 4 avril, celle des Pères Jésuites, de l'école Sainte-Geneviève et de la rue de Sèvres, donnèrent l'alarme.

Le mercredi 5, à midi, les élèves d'Issy arrivèrent à Paris, annonçant que l'état-major des insurgés venait de s'installer au séminaire, et que les directeurs étaient retenus dans la maison.

Dès ce moment, le danger paraissait certain. La crainte de causer une trop vive inquiétude à ses chers parents décida Paul Seigneret à partir, et, le jeudi-saint, vers une heure de l'après-midi, il se rendit, avec un de ses condisciples, à la préfecture de police pour y demander un passe-port. Ils avaient, par malheur, conservé leurs soutanes, habit de réprobation aux yeux des

communards. Au lieu donc d'un *laissez-passer*, on dressa des billets d'*écrou* non-seulement pour eux, mais encore pour cinq autres séminaristes étrangers à Paris et désirant aussi retourner dans leur famille.

Cette arrestation des sept jeunes ecclésiastiques, qui, avec plusieurs de leurs directeurs, ont fourni la part du séminaire de Saint-Sulpice à la persécution, est un des traits les plus tristement curieux de cette ère de liberté, et qui donnent le mieux la mesure des hommes dont Paris a pu subir pendant deux mois la honteuse domination.

On les conduisit au *dépôt*, et, les cellules étant remplies, ils vécurent en chambre *commune* avec les six Pères Jésuites de l'école de Sainte-Geneviève incarcérés depuis trois jours. Ces moments, passés dans la prière et de pieux entretiens, furent, pour l'âme du fervent jeune homme, comme un baume rafraîchissant. Il écrivit à son père une lettre dans laquelle il cherchait à le rassurer et dans laquelle il lui souhaite cette joie supérieure à toutes les tristesses du monde.

Les Pères Jésuites ayant été rendus à la liberté, tout faisait croire aux jeunes séminaristes qu'ils auraient le même sort ; mais le 13, à une heure après midi, on vint leur annoncer qu'ils allaient quitter la préfecture de police pour être transférés à Mazas.

Le numéro 19 de la 3e division échut à notre jeune *ami;* c'est là que nous le verrons pendant six semaines se faire de la solitude de sa prison un lieu de fécondes jouissances. En lisant les pages où il décrit les sentiments de son âme en ces instants suprêmes, on retrouve les généreux élans de saint Ignace d'Antioche conjurant les fidèles de ne pas lui enlever, par leurs prières, la couronne du martyre, et appelant de tous ses vœux le moment où les bêtes féroces de l'amphithéâtre broieraient ses os sous leurs dents homicides !

Cette perpétuité de la sainteté, dans l'Église de Jésus-Christ, est une de ces sublimes merveilles que, depuis dix-huit siècles, elle offre à l'admiration du monde... Mais, hélas ! elle frappe souvent les regards sans toucher les cœurs. O mon Dieu, éclairez ce pauvre aveugle afin que, *voyant*, il s'écrie, en frappant sa poitrine : « Je crois en vous, Seigneur, qui êtes la voie, la vérité, la lumière et la vie ! »

Un humble servant de Marie.

(La fin au prochain numéro).

La ligue de prières fondée à Chartres pour le salut de la France et du monde, et annoncée en janvier et en février par la *Voix* de N. D. prend une extension merveilleuse. Les groupes d'enfants des pensionnats, des petites écoles et catéchismes qui la composent se multiplient. M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Chartres à qui sont adressées les listes collectives des adhésions, en a reçu, depuis un mois, un grand nombre, surtout de la part des Communautés du Sacré-Cœur. Nous rappelons que la pratique unique de la Croisade consiste à réciter plusieurs fois le jour l'invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France ! Un de nos correspondants, touché de ce concert de prières, a puisé dans ce sentiment d'heureuses inspirations et nous a adressé l'article charmant qu'on va lire.

LA CROISADE DES ENFANTS.

Méditation.

In Corde Mariæ salus.

I.

1. — C'était aux jours du siége de Paris par les Prussiens. Ma mère, enchaînée par la maladie sur son lit de douleur, entendait toutes les nuits autour d'elle le sifflement continuel des obus de Châtillon qui venaient à chaque minute éclater près de nous, effondrant les maisons voisines, et portant la ruine et la mort dans les familles.

2. — Une faible muraille, servant de point de mire à l'ennemi, nous séparait seule de cette mort imminente. Mais à la paroi de la chambre, auprès du foyer, devant le lit de ma mère, sur un bien modeste autel, la Vierge immaculée étendait ses mains vers la terre de France, et le Christ en croix élevait ses bras vers la Patrie céleste, tandis que, de chaque côté, Jésus et Marie offraient à nos adorations leurs Sacrés Cœurs immolés, et brûlant d'amour pour nous.

3. — Une lampe aussi brûlait toujours devant eux. Elle compensait par la perpétuité de son immolation l'insuffisance du sacrifice de nos pauvres cœurs, tour à tour déchirés d'angoisses par les malheurs de la Patrie et les souffrances de la famille. Elle semblait dire encore, quand nous cessions de la dire, cette unique prière de nos veilles : « Cœur de Marie, soyez notre salut ! Cœur de Jésus, sauvez la France ! »

II.

4. — Cependant nous repassions les souvenirs de tous ceux qui nous étaient chers. Nous revoyions l'enfant béni, l'ange paternel, envolé dans le sein de Dieu, doux prémice de la famille éternelle ; nous revoyions l'époux chéri, le père vénéré, mort il y a longtemps pour le salut de son fils, et le pauvre vieux frère aveugle et le fils adoptif, enlevés à la veille des grands jours de nos douleurs par la miséricorde divine..... Et nous attendions la mort comme une délivrance.

5. — Mais au lieu de la mort, voici l'auteur de la vie. Restez ô vous tous que nous avons aimés. Faites cercle autour de l'autel domestique, orné des vieux souvenirs de la famille. Restez, car le Seigneur lui-même va venir le consacrer par sa présence. Son prêtre est entré ; la Sainte-Eucharistie est dans ses mains. Le Dieu des consolations et de la paix s'est assis au foyer de la veuve et de l'orphelin.

6. — Oh ! soyez béni, Jésus, notre Sauveur ! Le cœur de ma mère s'est ouvert pour devenir votre demeure et le cœur de son fils pour vous servir et vous aimer dans ce cœur maternel... Car, ô mon Dieu, ne suis-je pas assuré d'y retrouver maintenant le Cœur de votre Mère et votre Sacré Cœur?... Partout où va l'Agneau les vierges l'accompagnent, et surtout la Vierge des Vierges... Ah! daignez donc laisser parmi nous votre Sanctuaire éternel... Et toujours nous pourrons vous dire : « Cœur de Marie, soyez notre salut! Cœur de Jésus, sauvez la France ! »

III.

7. — L'Ange de la Famille s'approchant alors, me répondit : « O mon frère, tu seras exaucé. Mais il faudra garder la Foi dans l'amertume des jours, au feu de la persécution. Regarde et vois déjà ce qui se passe au cœur de la Patrie ; car elle est aussi notre mère. » — Et de sa main il m'introduisit dans une humble église de village, aux confins de l'Orléanais.

8. — Ils étaient trois cents agenouillés à la Table Sainte, et le prêtre déposait sur leurs lèvres la Victime du Calvaire, tandis qu'au-dessus de leurs fronts un Ange balançait la blanche Bannière de Marie, portant le Cœur immolé de Jésus.... Tous ensemble ils s'étaient prosternés, tous ensemble ils se relevèrent, les mains en croix sur la poitrine... Ils murmuraient encore une prière où leur Mère, et la France, et l'Église et la Vierge, se confondaient dans l'amour d'un seul Cœur.

9. — Leur Chef alors prit la Bannière, et tous élevant leurs épées s'avancèrent au-devant de l'ennemi qui reculait épouvanté. Là pourtant c'étaient cent mille Perses qui défendaient des Thermopyles contre les trois cents Spartiates d'un Léonidas chrétien... Mais soudain le canon gronde, la fusillade éclate... Et sept fois de suite le Drapeau du Sacré Cœur tombe avec les morts et se relève aux mains des mourants dont le cri suprême était : « Cœur de Marie, soyez notre salut! Cœur de Jésus, sauvez la France ! »

IV.

10. — « Le voilà, dit l'Ange, le voilà, le gage du Salut!..... Mais il te reste à prêcher la Croisade... A présent les hommes de cœur ont le bras paralysé par un décret du Très-Haut ; viens donc, et vois quels seront nos soldats... » Et je me trouvai dans la Crypte de Chartres, aux pieds de Notre-Dame de Sous-Terre.

11. — Un prêtre à l'autel offrait au cœur immaculé de Marie, la Vierge qui doit enfanter, saluée par les Druides, un cœur d'or renfermant des milliers de couronnes angéliques, formées par les âmes des petits enfants, dans toutes les familles et les écoles où l'on bénit encore le doux nom de Jésus. Et Marie recevait ce cœur et le plaçait sur le cœur de son Fils, en répétant les paroles de Pontmain : « *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera dans peu de temps. Mon Fils se laisse toucher.* »

12. — Et j'entendis des millions de voix qui sortaient du Cœur de Marie. C'étaient les Anges du Ciel et les Enfants de la Terre. Ils n'étaient pas encore tous nés à la gloire de la Patrie éternelle ; car la Vierge, leur Mère, doit sans cesse et toujours les enfanter à Dieu ; mais ils savaient aimer d'un amour pur l'Amour infini du Sauveur naissant et de sa divine Mère. Ils étaient plus près que nous du Cœur de l'Eglise et de la Patrie ; et leurs lèvres disaient : « Cœur de Marie, soyez notre salut! Cœur de Jésus, sauvez la France!... »

GARDEFOI.

LES APPARITIONS D'ALSACE.

Mon cher Monsieur le Directeur,

Sous toutes réserves de fait et de droit, j'ai l'honneur de vous adresser quelques notes sur les événements mystérieux qui préoccupent à juste titre les populations de l'Alsace depuis plusieurs mois et aujourd'hui la France entière avec l'Allemagne.

Il s'agit d'apparitions de la Très-Sainte Vierge, consolantes pour les vaincus, terribles contre les vainqueurs.

De nombreux documents, rassemblés sous mes yeux, journaux, recueils hebdomadaires, lettres intimes, informations de personnages graves et considérables, me permettent d'être, non pas complet, mais assez approvisionné pour vous offrir les éléments d'une sérieuse appréciation.

L'autorité compétente a commencé et poursuit une enquête. A elle seule un jugement définitif.

I.

Lieu de la scène. — Vous désirerez naturellement connaître d'abord le théâtre des faits.

Dans le département du Bas-Rhin, arrondissement de Schlestad, et à deux lieues nord-ouest de cette ville, au point de jonction des deux vallées de Sainte-Marie-aux-Mines au sud, et de Villé au nord et à l'est, deux grandes lignes d'accès en France pour les Allemands. (Précisément le val de Sainte-Marie-aux-Mines est devenu célèbre par les ouvrages de M. de Lamotte : *Le Taureau des Vosges et l'Orpheline de Jaumont.*)

Au-dessus du confluent des deux rivières qui serpentent dans ces vallées, la Liepvre dans le val de Sainte-Marie et la rivière de Villé, s'élève une montagne qui domine le village de Neubois, en allemand Gereuth (canton de Villé), c'est un des contreforts de la grande montagne du comte de Ban.

A cause du château-fort qui la terminait, elle s'appelle Franckenburg, *forteresse des Francs.* Clovis, dit Specklin, l'avait construite.

Du milieu de ses ruines, on aperçoit une grande partie de la plaine d'Alsace, et les monts de la *Forêt-Noire* (Duché de Bade).

Vous êtes là presque à l'intersection des deux langues française et allemande ; en face de ces deux nations dont l'histoire actuelle étonnera la postérité.

Sur la montagne de Franckenburg, il est un point nommé Krüth par les Allemands instruits, et vulgairement Kritt; un arbre y cachait une statuette de la Très-Sainte Vierge.

II.

Epoque initiale des apparitions. — « Le 7 juillet (1872) quatre petites filles de onze ans se rendaient à la forêt, causant comme on fait à cet âge. Tout à coup elles s'arrêtent. Elles aperçoivent « une » dame vêtue de blanc, une couronne surmontée d'une croix sur la » tête, une croix noire sur la poitrine (1). »

L'impression qui domine est celle de la crainte, elles s'enfuient.

Telle fut la première apparition.

« La religieuse qui leur faisait l'école, instruite de ce qui se passait, » accompagna les jeunes filles à l'endroit où le fait avait eu lieu ; et, » à sa grande surprise, les enfants lui affirmèrent qu'elles voyaient » très-distinctement la même personne devant elles; tandis que la » maîtresse n'apercevait rien de l'apparition. Désireuse de s'éclairer » là-dessus, la religieuse vint les jours suivants au même endroit avec

1. L'*Univers*, 17 novembre 1872. Lettres d'Alsace. Franzi.

» les enfants. L'apparition se renouvela et se montra aux yeux de la
» religieuse, comme à ceux des enfants. Il n'y avait plus moyen de
» douter (1). »

La nouvelle de cette apparition se répandit. Elle rencontra, comme toujours, des cœurs dociles et des esprits rebelles. Seule l'indifférence n'était plus possible. Informée, l'autorité ecclésiastique ne se prononça point. Depuis ces premiers jours deux choses méritent attention : l'attitude de la population et la conduite du gouvernement prussien.

III.

Pèlerinages et tracasseries. — Il est extrêmement curieux, M. le Directeur, de suivre, dans les masses, la fluctuation des sentiments, le choc contraire des opinions catholique et protestante; vous allez en avoir une idée par nos renseignements émanés de sources diverses. Ce qui toutefois s'impose, avec un caractère de véritable grandeur, c'est la foi d'un peuple malheureux qui a besoin de consolation, qui cherche des motifs d'espérance, qui se cramponne à toute main secourable, qui sait, dans ses ardeurs naïves et profondément logiques, se mettre au-dessus de tout, au-dessus des sarcasmes et des blasphèmes, au-dessus des vexations administratives, au-dessus des amendes et de la force armée.

Car les choses en vinrent bientôt là. Ceci n'est plus du domaine surnaturel et inexplicable. Nous tombons jusqu'au plus grossier terre-à-terre, en des faits de notoriété publique, vieux de six mois et toujours subsistants.

Dès les premiers bruits du prodige, de nombreux pèlerins des environs s'étaient rendus à Krüth. Le village de Neubois compte une population de plus de sept cents habitants catholiques.

« Quinze jours s'étaient à peine écoulés que l'administration prus-
» sienne, trouvant ce mouvement chrétien peu conforme aux inspira-
» tions qu'elle reçoit d'en haut, envoyait ses agents, avec la noble
» mission de prévenir le désordre et de maintenir la paix et la tran-
» quillité. Ce commencement d'intervention n'était que le prélude des
» mesures odieuses qui devaient suivre.

» Le Kreis director (directeur du cercle, répondant à chef d'arron-
» dissement) arrive lui-même sur les lieux, pour faire une enquête.
» Quelques personnes favorisées de l'apparition déposent devant lui.
» A leurs affirmations précises et catégoriques on oppose de grands
» mots : illusion — mirage — effet de lumière !!! L'ignorance des
» unes, la simplicité des autres s'éclipsait devant la science, devant
» l'esprit perspicace de l'homme de la loi. Il défend d'abord de s'y
» rendre de nuit, et déjà donne à comprendre que ces visites, dans
» un lieu où la superstition trouvait un champ trop vaste, ne pou-
» vaient être tolérées plus longtemps (2). »

Le peuple allait quand même. L'élan une fois donné, il était difficile de l'enrayer. D'ailleurs que voulez-vous? Les apparitions continuaient.

« Tantôt une ou deux personnes sont favorisées de la vision, tantôt
» c'est un plus grand nombre. Quarante personnes *assurent* avoir vu
» l'apparition au même moment (3). »

« Nous avons tous vu le phénomène, » écrit l'une de ces quarante.
« Devant nous apparaissait (le 9 décembre) une forme humaine.

1. Journal d'Italie cité par le *Rosier de Marie*, 8 février 1873. Les apparitions de la Lorraine.
2. L'*Univers*, au numéro précité.
3. *Écho de Fourvières*, 1er février 1873. Les apparitions de Neubois.

» C'était celle d'une femme dont la figure ne pouvait se reconnaître,
» et dont les bras étaient croisés sur la poitrine. Tout à coup elle
» étendit ses bras vers nous, puis les rejoignit. Deux fois elle se tourna
» du côté de la Frankenbourg. Ce mouvement me convainquit que
» je n'étais pas le jouet d'une illusion d'optique, mais que l'image
» était réellement devant moi. Transportée de joie, je m'avançai vers
» l'endroit où elle se trouvait; mais je ne vis plus rien. Quand je
» revins auprès du reste de l'assistance, on me dit que j'avais été tout
» près de l'image et qu'elle était toujours restée visible (1). »

« Tous les témoignages s'accordent pour relater les mêmes faits;
» les détails varient, le fond est le même (2). »

La Très-Sainte Vierge ayant été vue entre deux châtaigniers, ces arbres furent aussitôt dépouillés de leurs branches; l'écorce même est arrachée, le gazon voisin, la terre aussi sont enlevés par les pèlerins qui les emportent chez eux.

A Schlestad, écrit un vieillard du pays, on a des autels en planches, en forme de petites chapelles, que l'on peut monter et démonter, qui servent pour les reposoirs de la Fête-Dieu. Il paraît que la commune de Gereuth a acheté un de ces reposoirs pour le placer entre les deux châtaigniers, en attendant que l'on puisse y construire une chapelle (3).

Mais on comptait à Neubois sans l'administration protestante, et qui compte sans *son hôte* compte deux fois. Le Kreis director avait parlé au mois d'août; l'exécuteur ne devait pas tarder à l'appuyer de ses actes.

IV.

Défense et punitions. — « Au commencement de septembre, le
» commissaire de police, accompagné ou suivi, je ne sais trop bien,
» de ses subalternes, et du maire de l'endroit, arrive.... et,
» s'inspirant de toute la majesté du rôle qu'il allait remplir, il pro-
» nonce trois fois, posément, lentement, solennellement, en français
» et en allemand, la défense formelle de visiter ces lieux. »

» Le lendemain, les soldats arrivent pour garder la montagne; ils
» se répandent dans les villages voisins, logent chez les pauvres
» habitants, coupables sans doute d'être trop favorisés du ciel; ils
» mangent, ils boivent : et pour s'en réserver le monopole, une dé-
» fense est intimée aux habitants de Krüth de donner l'hospitalité à
» des étrangers (4). »

Les châteaux des environs reçoivent garnison. Les approches de la montagne de l'apparition sont entourées d'un cordon militaire.

Malgré ce déploiement de forces et ce luxe de précautions, la montagne est visitée. Les pèlerins n'écoutent que les inspirations de leur cœur; ils s'ingénient à mettre en défaut la vigilance des Argus de l'administration.

Et la Très-Sainte Vierge ose reparaître.

« Le 4 décembre, une femme aperçut, près de la chapelle dont
» l'accès avait été interdit par la police, la Mère douloureuse du Sau-
» veur; un voile noir la recouvrait et les plis de ce voile retombaient
» sur l'enfant Jésus et le bras droit de la Vierge. »

« Le même jour, au soir, elle vit la mère de Dieu telle qu'elle se
» montre ordinairement. Elle était vêtue de blanc, portait un man-
» teau bleu, une couronne d'or et avait à sa main une médaille. Elle

1. *Rosier de Marie*, 8 février 1873. Les apparitions de la Lorraine.
2. *Echo de Fourvières*, 1er février.
3. Lettre de Rimbach, 10 février 1873.
4. L'*Univers*, dans le n° précité.

» prononça ces paroles : Priez; ne cessez pas de prier. On les enten-
» dit en français et en allemand (1). »

La mission des soldats prussiens devenait inefficace ; on voulut du moins la rendre fructueuse pour le trésor. Le garde forestier, des gendarmes sont investis du pouvoir suprême de frapper d'une amende de soixante-quinze francs et d'un emprisonnement de quinze jours toute personne qu'ils surprendront se rendant à la montagne.

Pour résultat : « Il y a foule, écrit-on d'un château voisin, il y a
» foule qui s'y rend chaque jour, et j'ai entendu dire que plusieurs
» personnes ont vu. »

Oui ; c'était déjà par centaines que se comptaient les privilégiés.
« D'après des attestations qui deviennent innombrables, les appari-
» tions sont presque journalières ; les pèlerins accourent de toutes
» parts, et déjouent, en prenant des sentiers détournés, la surveillance
» des Prussiens. D'ailleurs la sainte Vierge se montre souvent à eux,
» hors du lieu dont l'accès est interdit (2).

» Près de cinq cents personnes montent journellement à Krüth,
» pour prier sur l'endroit sanctifié par la mère de Dieu. Ce sont des
» hommes, des femmes, et tout ce monde s'agenouille et prie, tête
» nue, au milieu même des pluies qui tombent par torrents (3). »

Une personne de Villé, témoin fortuit de l'apparition, raconte ainsi la chose : « Le 8 décembre, j'y étais (à Krüth). Tout à coup j'aperçus
» devant moi une image, celle d'une femme; la tête était bien for-
» mée, les traits du visage n'étaient point reconnaissables ; la partie
» supérieure de l'apparition était vêtue de noir, l'inférieure de gris.
» Elle avait les bras, blancs comme la neige, croisés sur la poitrine.
» Hors de moi, je courus vers l'image, et je me trouvai tout à coup
» devant la figure du Saint-Père, que je reconnus parfaitement.
» Quand j'arrivai à l'endroit où se tenait l'apparition, tout avait dis-
» paru. »

« Le même jour, 8 décembre, une femme d'Orbey entendit l'ap-
» parition prononcer ces paroles : « Priez ; vous serez exaucés (4). »

Une dame, dont la bonne foi est hors de doute, dit l'*Echo de Fourvières*, nous fait le récit suivant :

« Nous sommes arrivés à l'endroit de l'apparition vers dix heures et demie, sous la conduite d'une petite fille de Neubois ; mais les Prussiens, qui étaient de garde, nous chassèrent, et nous descendîmes de la montagne la douleur dans l'âme. La petite fille nous dit alors d'aller sur le pré. Nous nous mîmes à genoux avec d'autres personnes et nous récitâmes le chapelet. Dès le commencement de la prière, je vis à une dizaine de mètres, entre deux arbres, une lumière assez vive. Cette lumière devint toujours plus forte et plus belle. Craignant une illusion, je fermai les yeux quelques minutes ; puis les rouvrant, je vis que la lumière avait augmenté en beauté et en intensité. Je finis cependant le premier chapelet sans rien dire à personne. A la troisième dizaine du second chapelet, je vis arriver et comme sortir de la terre la sainte Vierge, vêtue d'une robe bleue, d'un manteau rouge, avec une couronne d'or, l'enfant Jésus sur le bras droit, et dans la main gauche une espèce d'instrument de flagellation. L'apparition, petite d'abord, grandissait par degrés, et arrivait à un mètre de hauteur. Je l'ai si bien vue que j'aurais pu compter les découpures de la couronne. La figure de la sainte Vierge était d'une beauté indescrip-

1. *Rosier de Marie*, n° du 1er février 1873.
2. *Echo de Fourvières*, page 72, 8 février 1873.
3. *Rosier de Marie*.
4. Même n° du *Rosier de Marie*.

tible. Elle ne me regardait pas, elle baissait les yeux. Au premier moment, je fus saisie de crainte et je priai en moi-même.

« O Marie ! j'ai donc la faveur de vous voir ! Cependant j'en suis indigne. Je vous recommande mes enfants. »

Après cette prière, ma crainte se changea en grande joie ; et, ne pouvant plus me contenir je m'écriai : O Marie ! quelle grâce !

Aussitôt la prière générale est interrompue. De tous côtés, on vient me demander où je voyais la sainte Vierge. Je leur indiquai la place, mais ils ne virent rien, si ce n'est une personne de Cernay. J'ai eu la vision pendant la durée de trois dizaines de chapelet et vers midi.

Sur les cris des personnes assistant à l'apparition, les Prussiens descendirent de la montagne et nous chassèrent du pré (1).

V.

Calomnies et intimidations. — Les défenses, les baïonnettes, les amendes, la prison, n'avaient produit que l'odieux de mesures vexatoires sur ceux qui les ordonnaient. Que faire ? On eut recours à la calomnie ; on aiguisa l'arme du ridicule. Une plume s'achète, paraît-il, facilement ; et des articles de journaux se vendent à bas prix ; ce qu'ils valent d'ailleurs.

La calomnie et le ridicule plus d'une fois ont ricoché. La Sainte-Ecriture n'a-t-elle pas prophétisé : ils ont creusé la fosse, et leurs pieds y sont tombés ?

Aux classes élevées, il a fallu des prétextes plausibles. Aussi bien ne devaient-elles pas se mêler à cette plèbe ignare ! — Attendre était le plus prudent. — L'effet serait désastreux, si les grands entretenaient cette agitation qui, en fin de compte, reposait probablement sur des illusions et des chimères.....

Pour le peuple, c'était une autre note.

Vous allez voir ici, dans peu de lignes d'une lettre intime qu'on a bien voulu me confier, la physionomie de cette portion du peuple que l'on gagne par des mensonges colportés sans vergogne (2).

Une dame de Soultz disait à la femme de F... : Les neuf dixièmes de ce que l'on raconte ne sont pas vrais. Il y a quelque chose de vrai, mais il faut attendre. *Ceux qui voient la sainte Vierge meurent bientôt...* Et l'écrivain conclut : « Donc, à mon avis, il ne fait pas bon » aller la voir. »

Ecoutez, Madame X..., disait une autre en grand mystère, comme dans la fable de La Fontaine : les femmes et le secret; écoutez, je peux bien vous dire cela à vous.... Ne croyez pas un mot de tout ce que l'on dit concernant cette apparition. — *Le temps des miracles est passé.* Cette apparition de Gereuth est une *affaire arrangée et organisée par les Jésuites.* Ceux-ci sont au comble de la joie, parce que leur affaire a réussi au delà de toute espérance.

VI.

Persévérance du pèlerinage et des apparitions. — Eh bien, malgré tout, le peuple et les hautes classes vont à Neubois.

« Nous y avons déjà fait deux pèlerinages, » écrit une dame de Strasbourg, « et nous comptons y retourner prochainement. Il y a, » par jour, de mille à quinze cents personnes qui se rendent à la » montagne. Nous n'avons pas eu le bonheur de *voir*, mais nous » avons été édifiés par les pèlerins. »

» On se réunit au bord d'une prairie, qui se trouve sur le penchant » de la montagne et forme comme un demi-cintre entouré de bois et

1. *Écho de Fourvières*, 8 février. Les apparitions de Neubois.
2. Lettre du 10 février.

» couronné par le sommet de la montagne ; cependant on n'aperçoit » pas de là le château. Les apparitions y ont lieu, depuis que les » Prussiens ont chassé les pèlerins de la place primitive, située dans » la forêt même, à un quart de lieue de distance environ. La prairie, » actuellement favorisée par les apparitions, est une propriété parti- » culière, et les Prussiens n'ont rien à dire à ceux qui s'y ren- » dent (1). »

« La prairie, » raconte une autre lettre, dont l'esprit n'est pas toujours excellent, « la prairie, sur laquelle se trouvent tous les jours des » centaines de personnes, est tellement piétinée, que ce n'est plus » qu'une boue, dans laquelle pourtant les gens se mettent à genoux » et brûlent des cierges qu'ils enfoncent dans la boue, en guise de » chandelier.... Il n'y a que trois hommes qui voient la sainte Vierge, » continue une interlocutrice, citée dans cette lettre, « pourtant, par » exception, vendredi dernier, une fille de Wissembourg a aussi vu » la sainte Vierge. »

« Elle l'a vue descendre du ciel. Derrière la sainte Vierge, était le » pape Pius IX, qui ne cessait de donner la bénédiction au peuple. » Derrière le Pape, venait une procession précédée de trois prêtres. » Le tout *dans les airs* et descendant majestueusement sur les prés. »

Je copie à la suite de ces renseignements mal intentionnés un document d'une tout autre valeur, et qui confirme ces apparitions dans les airs. Ne sont-elles pas une réponse à toutes les suppositions de fantasmagories jésuitiques ?

« Lorsque l'apparition a lieu, depuis quelque temps déjà, elle » semble sortir du soleil ; et les assistants, dit la personne qui » raconte et qui l'a vue, sont rouges et violets, c'est-à-dire subis- » sent le reflet de la nuance que projette ce soleil. L'une d'elles en » rentrant, après une course bien longue cependant, avait conservé » cette lueur dans les yeux et voyait les personnes comme empreintes » de rouge (2). »

VII.

Miracles. — Les défenses des agents prussiens qui rappellent le trop fameux

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

ont obtenu cette réponse du ciel : le miracle.

« Plusieurs guérisons miraculeuses de personnes connues de tout le » pays, viennent d'ailleurs corroborer la véracité des témoins (3). »

« Les miracles commencent à se multiplier, ajoute l'importante » lettre de Strasbourg (4), et à prouver que les apparitions sont » divines et non *diaboliques*, comme on le craignait pendant long- » temps. »

« Une personne, digne de toute confiance, nous a affirmé qu'un » habitant de Reichsfelden, près Ban, s'est trouvée miraculeusement » guéri, après une visite à la montagne de l'apparition de Krüth. Cet » homme souffrait beaucoup de rhumatismes aigus, qui l'empêchaient » de marcher. Il se dit en lui-même : pourquoi n'irais-je pas comme » tant d'autres prier la bonne Vierge à Krüth, lui offrir mon bâton et » lui demander la santé? Il le fit et se trouva guéri (5). »

1. Lettre dont l'autographe nous a été communiqué, citée par la *Semaine Catholique* de Séez, 6 février 1873.
2. Lettre du château d'H..., 15 février 1873.
3. *Écho de Fourvières*, 8 février 1873.
4. Publiée par la *Semaine Catholique* de Séez.
5. Lettre de Strasbourg donnée dans l'*Univers* du 23 décembre 1872.

Le Wolksfreund (l'*Ami du Peuple*) donne plus de détails, et rectifie, ce me semble, le même fait.

« Une inexactitude s'est glissée dans notre récit sur le garde-cham-
» pêtre de Reichsfelden. Le fait est arrivé de la manière suivante :
» Cet homme, avec ses ouvriers, avait gravi les vignobles jusqu'à la
» hauteur de la première vigne. Là, ne pouvant plus se traîner, il
» s'assit, prit un peu de nourriture pour se fortifier, et réfléchit sur
» sa triste situation. Tout à coup une pensée se présente clairement
» à son esprit. La Reine du ciel peut me secourir. Elle le fera. Je fais
» vœu d'aller deux fois par année en pèlerinage à la Franckenbourg;
» en son honneur. Je commence par lui offrir mon bâton. »

« Cela se passait un samedi. Le dimanche suivant, il se rendait à
» l'église, sans bâton; et le lundi, il travaillait comme ses ouvriers
» dans ses vignes et y portait sur le dos des fardeaux considé-
» rables. »

« Son bâton fut mis auprès du sapin où Marie avait coutume d'ap-
» paraître. A ceux qui veulent lui expliquer sa guérison naturelle-
» ment, il répond : « Je sais quel était mon état. Ma jambe était à peu
» près paralysée. A peine pouvais-je marcher cent pas sans me repo-
» ser. Maintenant que j'ai promis mon pèlerinage à Krüth, elle est
» saine et vigoureuse (1). »

Après des faits de ce genre bien constatés, on comprend que la confiance naisse, qn'elle s'augmente, qu'elle devienne inébranlable.

Quant aux récits qui circulent avec l'imagination de chacun, les reproductions inexactes, les habituelles amplifications, quant aux circonstances minutieuses, aux détails, aux paroles de la très-sainte Vierge surtout, il est sage de ne pas tout adopter de prime abord et sans mûr examen. Mais, pour le fond et la réalité des apparitions, est-il possible que quatre cents personnes, de tous les âges et de conditions diverses, pendant la durée de plus de quatre mois, sans ce concerter, ni même se connaître, affirment un fait faux ?

VIII.

Dernières nouvelles. — « Une des plus récentes et la plus belle
» apparition a eu lieu le 10 janvier. C'est une pieuse demoiselle de
» Colmar (Mlle Kaldenthaler) qui en a été favorisée. La sainte Vierge
» a parlé à plusieurs reprises. Sur la demande qui lui a été adressée
» *au nom de Jésus*, de dire qui elle était, elle a répondu par trois
» fois : *Je suis la mère de Miséricorde.* Elle a dit ensuite, quand la
» voyante demanda ce que nous devions faire : *Priez, priez, vos vœux*
» *seront exaucés*. Enfin elle a dit encore : *Priez, faites pénitence,*
» *la délivrance approche*. Nous avons eu la faveur de voir le rapport
» signé par Mlle Kaldenthaler (2). »

Ajouterai-je la source miraculeuse qui se trouve auprès des arbres de l'apparition ?

Je ne la trouve mentionnée que dans une lettre particulière, et ne l'indique ici que comme simple *racontar* d'un pèlerin.

Ajouterai-je cette vision de la même date que la précédente ? « La
» sainte Vierge s'est manifestée de nouveau, sous un aspect terrible ;
» elle tenait dans la main un glaive qu'elle lança dans la direction
» de l'Allemagne (3). »

La lettre intime du château d'H.... la rapporte conditionnellement :
« la sainte Vierge aurait été vue une épée dans la main, ou jetant une

1. *Volksfreund*, cité par le *Rosier de Marie*, 8 février 1873.
2. Lettre de Strasbourg, publiée le 6 février 1873, par la *Semaine* de Séez.
3. *Écho de Fourvières*, page 57, 1er février 1873.

» épée de l'autre côté du Rhin. Elle aurait parlé d'une terrible guerre » et promis son assistance. »

Ajouterai-je la vision remarquable par le symbole qu'elle renferme, si conforme d'ailleurs aux exemples de l'histoire, si bien en rapport avec les promesses du Maître ?

« On apercevait, à côté de la sainte Vierge, une Eglise, autour de » laquelle caracolaient nos vainqueurs. Tout à coup leur chef s'é- » lance, comme pour envahir le sanctuaire ; mais on le voit se briser » le crâne et tomber (1). »

Tel a été le sort de tous les persécuteurs de l'Eglise. C'est une pierre qui écrase tout homme sur qui elle tombe, contre laquelle se brise quiconque la veut renverser. N'est-ce pas M. de Maistre qui a dit avec une énergie presque inadmissible dans notre langue : Qui mange du Pape en crèv... ?

Vous, Monsieur le Directeur et tous les lecteurs intelligents de *la Voix*, vous saurez faire la part d'exagérations inévitables et des *fantasias* désordonnées de quelques esprits ; vous amasserez pieusement toutes les données de l'information ; vous attendrez le prononcé doctrinal de l'autorité ecclésiastique ; mais votre prudence ni la leur ne se traduiront point par l'indifférence et l'apathie.

« Les faits surnaturels qui se passent au pied du Franckembourg » n'ont pas été encore l'objet d'une enquête de l'évêché. Je veux dire » par là qu'une commission spéciale n'a pas été envoyée sur les lieux » et que l'évêque n'a pas prononcé. Du reste on recueille les témoi- » gnages et on les fait signer par les témoins qui doivent prêter ser- » ment. Il y a plusieurs centaines de personnes dignes de foi, qui » déposent avoir vu la sainte Vierge. »

« Monseigneur n'aime pas que l'on communique les lettres qui sont » adressées à l'Evêché, où le premier grand-vicaire a mission de » recueillir les documents. Cependant sa Grandeur autorise ces Mes- » sieurs à *raconter* ce qu'ils savent et voit avec plaisir qu'on aille à » Neubois (2). »

IX.

Coup d'œil sur les apparitions. — En restant bien humbles, quoique remplis de désirs, dans cette respectueuse attente d'une confirmation qui serait souhaitable à tant d'égards, si les faits ont une vérité indubitable ; ne nous serait-il pas permis de voir la très-sainte Vierge couvrant de sa protection spéciale notre pauvre France, pour ainsi dire aux quatre coins de son territoire ?

A la Sallette, — à Lourdes, — à Pontmain et à Neubois ?

Ne pourrions-nous pas remarquer la coïncidence de ces apparitions avec les prières de notre pays et le grand acte de foi accompli le 6 octobre à Lourdes, au nom de la nation ?

Tout le monde sait qu'au moment où les bannières, rangées autour de l'autel dans la prairie, allaient recevoir la bénédiction, sur une invitation du maître des cérémonies, les bannières d'Alsace et de Lorraine, faites de velours noir ou voilées d'un crêpe, montèrent sur l'estrade. L'émotion qui les avait saluées au passage de la procession, les larmes qui avaient mouillé les yeux de tous, même des vétérans de l'armée et des paysans pyrénéens, éclatèrent alors avec l'acclamation de toutes les poitrines : *Vive Marie! Vive la France!* Vivent l'Alsace et la Lorraine!

Chacun sait que Monseigneur de Langalerie, archevêque d'Auch, avant que fût tombé de ses lèvres un seul mot de son magnifique

1. *Écho de Fourvières*, 1er février 1873.
2. Lettre de Strasbourg publiée dans la *Semaine* de Séez.

discours, avait ému les âmes, lorsque passant devant cette bannière d'Alsace pour arriver au bord de l'estrade, on le vit s'arrêter, et, frémissant à la fois de douleur et d'espérance, prendre dans ses bras cette chère province et baiser respectueusement le drap mortuaire qui la représentait.

Les supplications et les vœux de la France ont ému le cœur maternel de la Très-Sainte-Mère; on l'a priée avec trop de ferveur pour qu'à son tour elle n'intercède pas maintenant pour la France. Il me semble voir et entendre à Krüth la réalisation de cette bonne parole du vénérable curé de Lourdes : « Aujourd'hui, nous avons » forcé le ciel à capituler (1). »

Qui nous empêchera de rapprocher ces quatre apparitions de Notre-Dame et d'y voir :

— La France défendue contre la perfidie ingrate de l'Italie et contre les persécutions légales de la Suisse, par la Vierge des Alpes, qui séparent la France, de la Suisse et de l'Italie ?

— La France protégée contre les sanglantes divisions de l'Espagne, par la Vierge des Pyrénées, qui s'étendent frontières entre l'Espagne et la France ?

— La France encouragée par la Vierge du Pontmain? Elle apparut dans les cieux parmi les étoiles des nuits, au milieu de ses meilleurs enfants, aux limites des plus chrétiennes populations de la Mayenne et de la Bretagne. *Priez, mes enfants. Mon fils se laisse toucher. Dieu vous exaucera en peu de temps !*

— Enfin la France délivrée? Et les provinces perdues plus assistées que les autres par la Vierge des Vosges, qui se poserait sur le Frankenbourg, comme la meilleure *forteresse des Français? La délivrance approche*, dit-elle.

X.

Conclusion pratique. Mais tout cela, remarquons-le, à la condition que, de notre côté, nous prierons et nous ferons pénitence.

C'était l'interrogation de la Salette relative à la prière, et sa plainte pour le carême et l'abstinence.

C'était l'enseignement de Lourdes : Prier et faire pénitence.

C'était le mot de Pontmain : *Mais priez.*

C'est toujours l'injonction de Neubois : *Priez, priez, ne cessez de prier. Priez et faites pénitence.*

« Pour entrer dans la voie de pénitence, recommandée par la sainte » Vierge, dit en terminant l'excellente lettre de Strasbourg, nous » faisons la prière des Ninivites. »

(Quarante personnes s'entr'aident, prenant chacune un jour pour la prière, le jeûne, la sainte Communion; et l'on multiplie, autant que l'on peut, le nombre des quarantaines.) « Il y a aussi des prières » spéciales. Une de mes amies disait hier : « Vraiment, c'est trop » fort. Ce sont les pauvres Alsaciens qui souffrent le plus et ils » doivent encore faire pénitence pour les autres qui s'amusent tant » qu'ils peuvent, à Paris et ailleurs. » Nous lui avons fermé la bou- » che, en lui répondant : — Oui; mais les Alsaciens auront aussi la » plus grande part de la joie du triomphe. »

Pourquoi tous n'apporterions-nous pas notre petite part, notre goutte d'eau, en prières, en aumônes, en pénitence, en zèle sur nous-mêmes et autour de nous? Pas un sacrifice qui reste sans récompense, et jamais peut-être ne s'offrit une série de circonstances qui exigent de nous plus de sacrifices.

1. La *Couronne de Marie*, décembre 1872.

Et vous, cher Monsieur le Directeur; vous, les enfants aimés de la bonne Mère, la Dame de Chartres, n'êtes-vous pas au centre de toutes ses apparitions sur sa circonférence? N'êtes-vous pas la base du culte de Marie en Occident? N'êtes-vous pas la source de tous les ruisseaux de grâces dont elle rafraîchit et féconde la France? La France enfin ne se réunira-t-elle pas chez vous? pour retrouver aux derniers temps le parfum des premiers jours? pour dérouler, sous les voûtes vingt fois séculaires de votre crypte, les longues files de ses enfants? pour y être purifiée, fortifiée et bénie?

Tout à vous, en J.-M.-J.

Alfred Poirier,
Missionnaire apostolique.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Le 10 février, devant une nombreuse assistance, le Saint-Père a prononcé le décret solennel en vertu duquel on peut procéder sûrement à la solennelle canonisation du bienheureux Benoit-Joseph Labre. Monseigneur l'Evêque d'Arras et de Boulogne, dans le diocèse duquel est né le nouveau saint, a remercié ensuite Sa Sainteté par un beau discours en langue latine. Pie IX a répondu. Nous ne pouvons citer la longue et admirable allocution du Pape. Deux phrases ont particulièrement ému l'auditoire. « Dieu l'a protégée (l'Eglise) ainsi que nous le disions dans l'évangile de ce matin même, à la troisième, à la sixième, à la neuvième heure ; il l'a protégée jusqu'à la onzième heure, « qui est peut-être la nôtre.......... » Cette Eglise sait pardonner, Dieu lui accorde la grâce suffisante pour cela; elle pardonne, elle prie pour ses persécuteurs; mais lorsqu'il s'agit de soutenir les principes éternels de la justice et de la religion, et de défendre ce trésor de sainteté et de vérité que Dieu a mis sous sa garde, oh! qu'on le sache bien, le Chef, quoique indigne de cette Eglise, ne baisse pas la tête devant les injonctions du monde et du démon. *Il ne baissera pas la tête, dût-il la laisser sous le couperet du bourreau!..»* Et lorsque Pie IX accentuait ces paroles, on voyait briller dans ses yeux, dit un témoin, l'amour du martyre et la constance des saints confesseurs.

Persécution en Suisse.— Après les mesures vexatoires prises contre Mgr Lachat et son clergé, vient la condamnation de Mgr Mermillod à l'exil. L'illustre prélat avait publié le bref du Saint-Père qui le nommait vicaire apostolique de Genève. Le Conseil fédéral l'a chassé de Suisse et fait conduire à la frontière; le traitement des curés a été suspendu; mais aussitôt les catholiques génevois ont organisé une souscription pour remplacer le traitement dont leurs pasteurs étaient si injustement dépouillés. Le Conseil fédéral a voté en principe l'élection des curés par le peuple.

Un nouveau livre sur le Saint-Père. — Le Révérend Père Constant P. des Frères Prêcheurs, lecteur en théologie, vient de publier chez Victor Palmé (rue de Grenelle-Saint-Germain, 25, Paris) un ouvrage intitulé : *le Pape et la Liberté.* L'auteur, un de nos compatriotes, qui a donné des preuves de ses talents dans la chaire de notre cathédrale et en bien d'autres églises, prouve en philosophe catholique et en historien que le premier champion des libertés humaines est le pape. Ce qu'a fait le pape pour la dignité humaine, pour la liberté de conscience, pour la libération de l'esclavage, pour la liberté de la famille, pour la liberté civile, pour la liberté politique, pour la liberté de l'Eglise; autant de chapitres écrits dans un style élevé, et

autant de réponses solides opposées aux calomnies qui perpétuent parmi les ignorants la guerre contre l'Eglise.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

L'abondance des matières nous force à ajourner les *extraits de la correspondance* ou récit des faveurs nouvelles dues à l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

Ex-voto. — 1. Un cœur à Notre-Dame du Pilier. — 2. Une offrande de 20 fr. en action de grâces d'une faveur obtenue. — 3. Un cœur offert à saint Joseph. — 4. Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — 5. Un cœur à Notre-Dame du Pilier offert le 16 février à l'occasion de la fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. — 6. Une somme en argent pour aider à l'acquisition d'une lampe. — 7. Un tapis pour l'église de Notre-Dame Sous-Terre ; il a été offert par la supérieure d'une communauté du Mans.

Lampes. — 91 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de février, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 57 pendant neuf jours, 7 pendant un mois, 2 pendant deux mois, 1 pendant six mois, 1 pendant neuf mois, 2 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 2 pendant un an. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph,* 6 pendant neuf jours, 4 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur,* 5 pendant neuf jours. — *Devant le Saint-Sacrement,* 1 pendant un mois.

Neuvaines, recommandations et cierges. Les plus nombreuses demandes nous sont venues des diocèses du Mans, de Cambrai, de Paris, de Besançon, d'Orléans, d'Angers, de Saint-Claude, de Versailles, de Beauvais, de Limoges, de Blois, de Bourges, de Poitiers, etc.

Des recommandations et des demandes de lampes nous sont venues d'Italie, de Belgique et d'Amérique.

Consécration des petits enfants : 19 nouveaux inscrits dont 6 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de février : 264.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 201.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures de messes) : 67.

Pèlerinages. — Au commencement du mois de février, Monseigneur Richard, évêque de Belley, ancien vicaire-général de Nantes, se rendant de Bretagne en Bresse, s'est arrêté à Chartres pour rendre ses devoirs à Notre-Dame. Sa Grandeur a célébré la sainte messe, à l'autel du pèlerinage, accompagné de son grand-vicaire.

Parmi les autres pèlerins nous citerons un missionnaire d'Amérique : le Révérend Lotresue qui a déjà passé plusieurs années dans ce pays, comme curé et vicaire-forain de la province de Sainte-Croix du Scybos. Ce missionnaire, revenant de Rome, tenait à consacrer à Notre-Dame de Chartres ses travaux apostoliques ; il nous a fait part de quelques renseignements pleins d'intérêt sur le pays qu'il évangélise.

Cette terre de Santo-Domingo, qui fut la première découverte par Colomb et la première convertie au catholicisme, est maintenant une des plus abandonnées ; son clergé, peu nombreux, ne reçoit aucune rétribution du gouvernement, et il n'a pas encore part aux bénéfices de l'œuvre de la Propagation de la foi. Elle a été privée plusieurs années de la présence d'un prélat : ce n'est que depuis bientôt quatre mois qu'elle possède enfin un archevêque *in partibus*, Mgr Santache,

d'Agna-Santa, délégué apostolique près les gouvernements du Vénézuéla, Haïti et de Saint-Domingue. Elle n'a encore ni religieux, ni religieuses, pas même d'écoles séculières. Le vénérable archevêque délégué apostolique parcourt en ce moment son vaste archidiocèse, faisant sa visite pastorale et administrant la confirmation. Il viendra ensuite en Europe rendre compte au Souverain Pontife et faire connaître les besoins de la mission. Nous ne doutons point qu'il ne rencontre bon accueil de la part des âmes généreuses et surtout de l'œuvre si éminemment catholique de la Propagation de la foi.

Le Révérend Lotresue s'est recommandé lui et ses collègues dans l'apostolat et ses catéchumènes aux prières des enfants de Notre-Dame de Chartres.

— La station du carême doit être prêchée à la cathédrale de Chartres par le R. P. Dardenne, de la Compagnie de Jésus.

— Le 9 février, M. l'abbé Dauphin, chanoine du chapitre de Saint-Denis, directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, ancien doyen de Sainte-Geneviève, a prêché à la cathédrale un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades.

L'Œuvre des Pauvres Malades dans la paroisse de Notre-Dame est bénie du ciel; le rapport du président, M. le Curé de la cathédrale, nous donne sur cette œuvre des détails fort édifiants. Malgré les vides que la mort a faits dans leurs rangs, les associées ont vu s'augmenter leur nombre en 1872; elles sont maintenant 363; trois ont rendu leur âme à Dieu: Mlle Haye, Mlle Léger, Mme Courtois. Plus de cinq cents malades ont été assistés et les visites faites par les dames et les Sœurs atteignent le chiffre de deux mille sept cent soixante et quelques. Sur vingt-cinq de ces malades qui ont succombé, pas un n'a quitté ce monde sans avoir reçu les derniers sacrements, et le plus grand nombre, dit le rapport, dans des dispositions à faire envie.

Les Couronnes à Notre-Dame. — Nous avons célébré, le 16 février, la fête patronale de la Confrérie du Saint-Cœur de Marie, confrérie dont les affiliés forment des groupes nombreux connus sous le nom de *couronnes à Notre-Dame de Chartres*. C'était le dimanche de la Sexagésime, jour où tout le diocèse fêtait la sainte Vierge sous le titre de Refuge des pécheurs, jour le plus solennel aussi pour l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. L'office paroissial déployait l'appareil des grandes cérémonies. Nous les avons déjà plusieurs fois décrites; aujourd'hui contentons-nous de nommer le prédicateur du soir : M. l'abbé Durand, vicaire de la paroisse, qui a adressé à une assistance fort nombreuse un charmant discours. L'orateur avait pris pour thème la légende antique et bien connue de l'*Enfant-de-chœur de Notre-Dame de Chartres*; il sut en tirer les applications pratiques les plus heureuses au profit de son auditoire.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

Prix de la vente au détail chez les libraires :

Les deux cantiques réunis, paroles seules, deux exemplaires : cinq cent.

Cantique à Notre-Dame de Chartres, paroles et musique autographiées, un exemplaire : cinq centimes.

..... EXERCICES POUR LE MOIS DE MARS. — SAINT-JOSEPH, PROTECTEUR DE L'ÉGLISE ET MODÈLE DES CHRÉTIENS, par Madame Marie de Gentelles. (prix : 1 fr. 75, à Caen, librairie Chenel, rue Saint-Jean, et à Paris, librairie Régis-Ruffet, 38, rue Saint-Sulpice). Cet ouvrage qui a fait son apparition l'année dernière, a reçu depuis ce temps l'approbation d'un grand nombre d'évêques

— LE MOIS DE SAINT-JOSEPH, d'après les docteurs et les saints (prix franco : 1 fr. 75, chez Poussielgue frères, 27, rue Cassette, Paris). Le bref adressé par le Saint-Père à l'auteur Mlle Marie Netty du Boys et les lettres épiscopales approbatives nous montrent ce livre comme substantiel, plein de doctrine et d'onction.

— QUELQUES PENSÉES POUR LES JEUNES GENS, recueillies par M. l'abbé Fred. Godineau, aumônier du Petit Séminaire de Mongazon (Un vol. in-16 ou in-8°, nouvelle édition, en vente chez MM. Briand et Hervé, libraires à Angers ; prix 2 et 5 fr.) A quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouvera dans ce livre une pensée remarquable, chrétienne, aussi littéraire par la forme qu'elle est solide par le fond. Ce sont les plus grands saints et les plus beaux génies de l'Eglise qui rappellent aux jeunes gens ce qu'ils doivent penser de leur âme, de la vie humaine, du devoir et de la vertu.

— MÉTHODE POUR FORMER LES PETITS ENFANTS A LA CONNAISSANCE ET A L'AMOUR DE DIEU, par M. l'abbé Fourrière, curé desservant d'Oresmaux (diocèse d'Amiens) un petit volume in-18, cartonné, contenant 36 pages. 2e édition. Prix : l'exemplaire par la poste 0,20 c. la douzaine : 1 f. 35 ; le cent 9 f. 75. (S'adresser à Paris chez Enault et Mas, édit. rue Cassette, 23, et à Amiens chez Lambert-Caron, éditeur.

Nous avons vu les approbations de vingt-huit évêques.

— SŒUR EUGÉNIE ou la vie et les lettres d'une sœur de charité, traduit de l'anglais par M. Abel Gaveau, prêtre (Adresser la demande à Henri Plon, imp.-édit. rue Garancière, 10, Paris) Ce livre que nous annonçons est un des plus parfumés de grâce simple et naïve qui aient paru depuis les « Lettres d'Eugénie Guérin ; » il nous donne des idées justes sur la vie et le véritable esprit d'une sœur de charité ; la description de la *Miséricorde* (établissement de sœurs) vaut à elle seule tout un poème.

— PETITS LIVRES DE PROPAGANDE. — Almanach royaliste, 50 cent. franco 80 c. — 25 ex. franco 10 f. 40 c. — Almanach des honnêtes gens, 10 cent. franco 15 c. — Vie populaire de Henri V, 40 c. franco 50 c.; 25 ex. franco 8 f. — Henri V dévoilé par ses écrits, 30 c. franco 40 c.; 25 ex. 6 f. 15. — L'Ange de l'exil, vie de Madame la Comtesse de Chambord, 30 c. franco 40 cent (*Tous ces livres chez Durand-Pie, Cloître N.-D. de Chartres.*)

— LA BIBLIOTHÈQUE DE TOUT LE MONDE, dont le siége autrefois à Paris est actuellement à Tourcoing, a pour mission de propager *partout et toujours* de petits livres à bon marché et à la portée de tous. — Et qui de nous ne voudrait contribuer à répandre dans les familles, soit directement, soit par l'intermédiaire des écoles, des patronages, des cercles catholiques d'ouvriers, etc., ces véritables *petits messagers du bien*, du prix si minime de cinq, dix et quinze centimes?

On ne lit pas, nous objecte-t-on. — Mais un seul de nos petits livres *bien lu* ne suffirait-il pas pour nous indemniser de cent autres non lus ? et puis, un livre négligé aujourd'hui peut être lu un autre jour, une autre année, ou par une autre personne.

Aussi voudrez-vous vous associer à nos efforts, prendre part au bien que nous travaillons à atteindre, et nous aider encore ainsi à propager ce petit appel.

Pour la somme de 5 f. vous recevrez *franco*, avec notre catalogue général, cinquante de nos petits livres, et ces cinquante opuscules variés vous per-

mettront de juger du mérite de nos publications et surtout de la nécessité de les répandre.

Signé, A. Boisleux, receveur de 1re classe de l'enregistrement des domaines et du timbre.

Adresser les demandes et les envois à M. Augustin Boisleux, fondateur de la Bibliothèque de tout le monde à Tourcoing (Nord) ou à M. Emile Clarisse, ancien éditeur des Revues Catholiques à Mesville (Nord).

— NOUVELLES ÉTUDES PIEUSES SUR SAINT-JOSEPH, lectures, prières, exemples pour tous les jours du mois de mars par l'abbé Perrier, curé de Collonges. — Lyon, *Briday*, 3, avenue de l'Archevêché, gr. in-18, 249 p. 1 fr. 50 par la poste.

Charmant ouvrage plein d'onction, d'aperçus remplis de délicatesse et de piété.

Les prières pour la Ste-Messe et les vêpres du dimanche complètent cet excellent livre qui, par sa division et sa forme, peut servir à faire soit en particulier soit en commun le mois béni du père adoptif de l'enfant Jésus.

MARS 1873.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Mars 1873.

1er mars, samedi. — Indul. plénière. : 1° pour le scapulaire bleu. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, o ma Mère* (jour au ch. des fid.).

2, dimanche. — Indulgence plén. : 1° pour le scapulaire bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

3, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. *Ange de Dieu*. etc. (jour au choix des fidèles).

4, mar. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

5, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (Tous les mercredis du mois de mars on peut gagner ces indulgences).

6, jeudi. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois en présence du St-Sacr. la prière : *Regardez Seigneur*, etc.

7, vend. — Ind. plénière : 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains. — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

8, samedi. — Indulgence plénière. — 1° Pour le scapulaire bleu. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fid.).

9, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles).

10, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.

11, mardi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulgences que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi. (jour au ch. des fidèles). — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

12, mercredi. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. du Carmel ; — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph.

13, jeudi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses

indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 4 mars (jour au ch. des fid.).

14, vend. — Indulgence plén. — 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (ven. au ch. des fid.).

15, sam. — Indulg. plén. : 1° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; 2° pour le scap. bleu.

16, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* etc. (jour au choix des fid.)

17, lundi. — Ind. plén.: — 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Loué et remercié*, etc.; — 2° deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.

18, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. (jour au choix des fidèles).

19, merc. Fête de St-Joseph. — Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scapul. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour les associés à l'œuvre de la Ste-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc. indulgenciés; — 9° Ind. de sept jours et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

20, jeudi. — pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 4 mars (jour au ch. des fid.).

21, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

22, samedi. — Indul. plén. : 1° pour le scap bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

23, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fid.).

24, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au choix des fidèles).

25, mardi, Annonciation. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie du saint cœur de Marie; — 3° Pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scap. bleu; — 8° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph; — 9° pour les porteurs de chapelets, médailles, crucifix, etc.. indulgenciés.

26, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph.

27, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc. comme au 4 mars (jour au ch. des fidèles).

28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

29, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

30, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

31, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le chapelet de l'Immaculée-Conception; 2° pour les exercices du mois de St-Joseph.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

4e NUMÉRO — AVRIL 1873 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
AU SUJET DU GRAND PÈLERINAGE NATIONAL QUI DOIT AVOIR LIEU
AU SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
LES 27 ET 28 MAI DE CETTE ANNÉE 1873.

Louis-Eugène Regnault, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

La prière est toute la force de l'homme ici-bas; nous dirons même qu'elle entre dans sa constitution et sa nature, puisqu'il tient tout de son Créateur, qu'il doit recourir incessamment à lui et reconnaître par là-même son absolue dépendance. Quand l'homme s'appuie sur Dieu, il est à sa place; aussitôt qu'il quitte ce centre, ce principe de sa vie et de son intelligence, il va au néant; car qu'est-il de lui-même? qu'a-t-il qu'il n'ait reçu? Et si ces dons lui étaient ravis, je vous le demande, que lui resterait-il? *Vous avez posé votre main sur moi, Seigneur*, dit le roi prophète : *c'est votre droite qui me soutient;* et de même, nos très-chers frères, que sans le secours continuel de cette main puissante, notre être physique s'évanouit et disparaît, de même notre esprit, s'il s'écarte de la lumière de la foi, devient le jouet de mille erreurs. Témoins ces peuples si vantés de l'antiquité qui ont enfanté les systèmes les plus absurdes. Aujourd'hui que, parmi nous, des hommes orgueilleux et amateurs d'eux-mêmes repoussent le flambeau de la révélation, on les voit surpasser en extravagances les païens eux-mêmes. Il y a plus, à tant d'erreurs monstrueuses, il en est qui ajoutent la haine de Dieu et de son Christ; ils supporteraient volontiers les rêveries de Mahomet ou la grossière idolâtrie des Chinois et des Indous, mais ils ne font pas grâce à l'Evangile, à l'Eglise, au Sacerdoce chrétien. Ils voudraient l'anéantir, faire table rase du Pape et des Evêques. Comme ils voient que, malgré leurs attaques incessantes, l'édifice que Jésus-Christ a élevé demeure debout, ils entrent en fureur. On dirait que Satan les pousse et les inspire; mais les démons, dit l'Ecriture, croient et frémissent, tandis que ces malheureux, qui naguère ont commis des forfaits qui ont épouvanté le monde, ne croyaient plus. Hélas! croient-ils davantage, ceux qui reculeraient devant de tels attentats, qui seraient bien éloignés, sans doute, de proférer des cris de haine et de mort,

mais qui enseignent ouvertement le matérialisme et l'athéisme? Ils se posent comme les maîtres de la science, peut-être en donnent-ils des leçons, et cependant ils publient des théories dont l'application irait directement au renversement de toute société; et cette propagande n'est pas le fait de quelques hommes seulement : c'est le thème favori de brochures et de feuilles répandues par milliers. Au milieu de cette confusion dans les idées et du désordre dans les mœurs qui en est la suite, les fidèles du monde catholique se sont sentis émus d'un saint zèle, ils ont dit : Rendons gloire à Dieu, soyons-lui plus fidèles que jamais; ne dissimulons pas notre foi, donnons-en un témoignage public; mais surtout prions, prions pour nos frères qui s'égarent, aimons ces aveugles, ces coupables, ces ennemis de la société, soyons prêts à leur rendre tous les services possibles, à donner notre vie pour eux. Conjurons le Cœur sacré du Sauveur des hommes de nous faire à tous miséricorde.

Ç'a été, Nos Très-Chers Frères, comme un instinct secret et universel des âmes animées d'une charité ardente, d'entreprendre des courses lointaines, de s'imposer des privations, des fatigues, espérant ainsi toucher davantage le cœur de Celui qui a fait entendre cette parole : *Revenez à moi et je reviendrai à vous.* L'histoire dira que de notre temps, à côté de l'indifférence, de l'incrédulité, d'atrocités inouïes, on a vu se produire le dévouement, l'amour de Dieu, l'attachement inviolable à l'Eglise et à son Chef. On a vu des milliers de pèlerins, des femmes, des domestiques, de pauvres ouvrières, sacrifier tout d'un coup leurs modiques épargnes pour visiter les sanctuaires de Marie. On a essayé de faire planer sur leurs démarches les soupçons les plus ridicules : mais ce peuple fervent et fidèle n'a répondu que par de pieux cantiques, en appelant avec plus d'instances encore d'abondantes bénédictions sur les pécheurs et sur la France. Le plus grand crime que l'on ait eu à leur reprocher ç'a été d'avoir porté des chapelets et d'avoir déployé des bannières qui représentaient la Reine des Anges. Aussi a-t-on pensé sagement qu'il fallait laisser se produire en toute liberté ces démonstrations pacifiques; car il a été prouvé jusqu'à l'évidence que, dans une si grande multitude formée de toutes les classes de la société, il n'avait pu être signalé aucun désordre. Les pèlerins n'avaient su qu'aimer, souffrir et prier.

Vous le savez, Nos Très-Chers Frères, depuis plusieurs années les regards des peuples s'étaient portés vers quelques lieux bénis, renommés par de grandes grâces obtenues. De là ces concours vraiment prodigieux à la Salette, à Lourdes, à Auray et ailleurs; mais les antiques sanctuaires, ceux qui ont toujours été les plus vénérés en France, attendent aussi nos vœux et nos prières. La dévotion séculaire des peuples y est toujours vivante; on peut même dire que depuis un bon nombre d'années surtout, la cité de Chartres a été témoin d'un plus grand empressement des fidèles de la capitale, des villes environnantes, de la France entière, à venir visiter la Crypte et la magnifique Basilique qui la couronne. Cependant, n'est-il pas à propos de rendre en ce moment à Notre-Dame, notre maîtresse et notre reine, des hommages encore plus solennels? Ne sera-ce pas répondre aux vœux de tous les chrétiens, des Français surtout, que de les inviter à venir prier dans cette Crypte sacrée qu'ont édifiée et vénérée nos pères? Car c'était à Chartres que de tout l'Occident l'on se rendait dans les calamités publiques, comme aussi dans les jours plus prospères et marqués par d'insignes bienfaits. Les peuples y venaient avec leurs souverains, les Evêques avec leurs fidèles; des Pontifes de Rome s'agenouillaient dans l'église de Notre-Dame de

Sous-Terre. Nous ne suffirions pas à consigner ici les noms de tous les personnages célèbres, des guerriers et surtout des saints qui ont aimé et visité le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Que de bienfaits de la divine bonté obtenus dans ce lieu silencieux, mais tout vivant de pieux souvenirs! que de miracles opérés par l'intercession de la Vierge puissante! Espérons que les supplications qui s'élèveront de ce sanctuaire, les 27 et 28 mai de cette année, nous obtiendront la paix, la confiance, et comme une régénération de cette foi vive et de ce dévouement généreux qui est l'antique et le plus bel apanage de notre patrie.

L'égoïsme, la soif des jouissances matérielles a produit parmi nous des maux incalculables; et vous nous pardonnerez, Nos Très Chers Frères, si, vous ouvrant notre cœur, nous vous disons que cette année nous avons été affligé en voyant qu'il y avait eu comme une recrudescence de luxe et de plaisir. A quelques honorables exceptions près, les villes de province ont suivi l'exemple de la capitale, qui ne devrait pourtant pas être leur modèle. Ah ! n'y a-t-il pas eu, au fond des consciences encore chrétiennes, bien des reproches secrets, lorsque le souvenir de nos malheurs récents s'est présenté tout d'un coup au milieu de la dissipation des réunions mondaines? Oh ! comme il contrastait, ce souvenir douloureux, avec les joies frivoles, le prolongement indéfini des soirées, le peu de réserve dans les parures, et certaines danses profanes : car le monde veut toujours maintenir ces inconvenants usages. Hélas! on a donc pu dire encore ce qui a été entendu bien des fois depuis trois ans : non, nous n'avons pas profité des dures leçons que nous a ménagées la Providence. Il n'en sera plus ainsi pour l'avenir. Nous le demanderons à Notre-Dame de Chartres.

C'est pourquoi, sous les auspices de cette aimable Mère et pour acquiescer aux demandes que des catholiques de diverses contrées nous ont adressées, nous avons résolu d'autoriser, dans notre ville de Chartres, un solennel pèlerinage; nous y avons formé un Comité composé d'ecclésiastiques et de personnes bien connues par leurs sentiments religieux. Ce Comité a formulé un programme de nos fêtes, il prendra tous les moyens propres à favoriser le concours des visiteurs, de telle sorte qu'il règne toujours dans nos cérémonies un ordre parfait. L'exemple de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris qui, chaque année, fait le pèlerinage de Chartres, sera suivi par d'autres paroisses de la capitale, ce qui a déjà eu lieu par le passé. Saint-Sulpice a parmi nous comme un droit de cité; les habitants de Chartres lui sont très-sympathiques, la maison de l'Évêque est pour eux une maison de famille. Que tous viennent donc ici avec confiance, nous attendons les plus heureux effets de ces pieuses fêtes. Elles auront lieu dans le mois de Marie, à l'époque où cette Vierge immaculée a été couronnée par nous solennellement, il y a dix-huit ans, au nom de Sa Sainteté Pie IX. Nous prierons pour que la captivité de ce vénéré Père et Pontife cesse, que la paix soit rendue à l'Eglise, et que, marchant dans les sentiers de la justice, nous terminions heureusement notre pèlerinage ici-bas; car c'est ainsi que nos livres saints appellent la vie présente. Nous parviendrons alors à la patrie des élus, à ce royaume immobile où est le repos parfait, après tant de misères, de fatigues et d'épreuves.

Et sera notre présente lettre pastorale lue au Prône dans toutes les églises de notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Chartres, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le

contre-seing du secrétaire de notre évêché, ce 15 mars de l'année 1873.

† LOUIS-EUGÈNE, Evêque de Chartres.

Par Mandement de Monseigneur :

GERMOND,

Chanoine, Secrétaire général.

La lettre épiscopale avait été précédée d'une circulaire publiée par le Comité du Pèlerinage avec l'approbation de Monseigneur. Cette circulaire indique l'objet et le programme des fêtes du 27 et du 28 mai. Bien que des milliers d'exemplaires en aient déjà été répandus dans tous les diocèses de France, nos Annales doivent la reproduire.

Chartres, sainte et dévote ville, première dévotion du monde puisqu'elle a été érigée par prophétie.
(*Mémoire autographe de M. Olier.*)

J'ose le prédire, Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident. On y affluera comme autrefois de tous les points du monde.
Discours de Mgr l'Evêque de Poitiers, 31 *Mai* 1855.

Désireux d'étendre toujours davantage le culte de Notre-Dame de Chartres, et persuadé que la puissante protection de Celle qui tant de fois, dans le passé, a sauvé la France des dangers les plus imminents, pouvait encore nous être d'un grand secours dans les temps difficiles que nous traversons, MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, cédant d'ailleurs à de nombreuses et pressantes sollicitations, a résolu de convoquer, dans sa ville épiscopale, un GRAND PÈLERINAGE NATIONAL à Marie. Sa Grandeur désire que ce Pèlerinage soit digne de la Mère de Dieu, comme aussi de l'antique et glorieux sanctuaire où il doit s'accomplir. Le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, en effet, est le plus ancien de France; il est même le plus ancien du monde catholique. Car dès avant la naissance du Christianisme, les Druides, éclairés par une révélation primitive répandue dans l'Univers entier, y honoraient *la Vierge qui devait enfanter,* et lui avaient érigé une statue avec cette inscription célèbre : **Virgini parituræ**. Un fac-simile de cette statue vénérée est aujourd'hui placé dans une Crypte (1) véritable merveille, construite par le grand FULBERT au commencement du onzième siècle, magnifiquement restaurée par Monseigneur REGNAULT, évêque actuel, et admirée de tous les archéologues.

Au-dessus de cette Crypte, comme un épanouissement superbe, s'élève une cathédrale incomparable par l'harmonie de ses proportions, la hauteur de ses deux clochers, la richesse merveilleuse de ses vitraux, de sa statuaire et de son architecture.

C'est dans l'intérieur de cette basilique qu'est honorée une autre statue miraculeuse, LA VIERGE NOIRE DU PILIER, placée sur « une » colonnne que l'on voyait autrefois, dit un vieil historien (2), cavée » par les baisers des nombreux pèlerins. » C'est là encore que se conserve la Châsse précieuse qui renferme le VOILE DE LA SAINTE VIERGE, donné par Charles-le-Chauve, en 876, à la ville de Chartres, « comme étant le centre du culte de vénération et d'amour rendu à » Marie dans toute l'étendue de son royaume. » De si riches trésors ne pouvaient qu'enflammer la piété des fidèles. Aussi, dans tous les temps, Chartres a-t-il vu des flots de pèlerins venir implorer Marie

(1) Cette Crypte, la plus vaste qui existe en France, comprend 220 mètres de circuit, sur une largeur moyenne de 5 à 6 mètres.

(2) Rouillard, *La Parthénie*, page 135.

pour la Papauté et pour la France. Plusieurs Souverains-Pontifes, presque tous les rois de France, un nombre infini de personnages de distinction, y sont venus tour à tour; et l'histoire atteste que Marie s'est toujours plu à exaucer les prières qui lui étaient adressées dans son sanctuaire de prédilection, et que jamais Notre-Dame de Chartres n'a été invoquée en vain.

Tels sont encore les fondements de notre confiance à nous-mêmes, et les motifs qui doivent nous porter à venir en grand nombre au pieux rendez-vous qui nous est assigné. A l'œuvre donc! A l'exemple de nos pères, mettons notre confiance en Notre-Dame de Chartres, et allons réclamer sa puissante intercession. Que partout les âmes zélées se dévouent; que partout des comités s'organisent, et que, suivant l'inspiration de Monseigneur de Poitiers, on voie, dans la grande fête qui se prépare, les pèlerins affluer de tous les points du monde.

PROGRAMME.

1° Les deux grands jours de pèlerinage sont fixés au Mardi et au Mercredi 27 et 28 Mai 1873. Ces deux jours seront précédés d'une *neuvaine préparatoire.*

2° Un grand nombre d'Évêques sont invités à la Cérémonie ; plusieurs y porteront la parole.

3° Pendant toute la durée du pèlerinage, la *sainte Châsse* sera exposée à la vénération des fidèles

4° Deux grandes processions auront lieu ; la première le mardi, avec la statue de Notre-Dame du Pilier; la seconde aux flambeaux, le mercredi, dans la Crypte splendidement illuminée, on y portera la sainte Châsse.

5° *Indulgence plénière* accordée par notre Saint-Père le Pape à tous les fidèles qui visiteront la Crypte.

(L'heure des différents offices sera ultérieurement fixée.)

Suit l'indication des prêtres et des laïques membres du bureau et du comité.

NOTA. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé BOURLIER, Supérieur des Clercs de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir), spécialement chargé de la correspondance. — On peut aussi s'adresser à tout autre membre du Comité.

AVIS POUR LES CONDITIONS MATÉRIELLES DU PÈLERINAGE.

Parmi les personnes qui ont envoyé des lettres d'adhésion, beaucoup ont déjà posé les questions suivantes : s'est-on occupé de la nourriture des pèlerins? les logements seront-ils suffisamment nombreux? les prix du voyage seront-ils abaissés?

Nous répondons : 1° L'on ne doit pas s'inquiéter au sujet des vivres; la ville de Chartres est dans une position assez favorable pour s'approvisionner on ne peut plus facilement; les vivres y pourront être abondants et d'un prix raisonnable; le Comité central a déjà fait des démarches dans ce but auprès des hôteliers et des aubergistes. — 2° Outre les hôtels, les maisons particulières peuvent abriter un nombre considérable d'étrangers pour la nuit; sur ce point encore le Comité se propose de prendre des mesures dans l'intérêt des pèlerins. — 3° Pour ce qui concerne les frais de voyage, voici ce que nous pouvons donner aujourd'hui de renseignements précis. Le Comité de Chartres a délégué deux de ses membres pour traiter de la réduction des prix avec les différentes compagnies de chemins de fer. Ces Messieurs, accompagnés de l'un des principaux membres du *Comité central de Paris*, se sont présentés, au nom de Monseigneur l'évêque de Chartres, devant chacun des directeurs des

lignes suivantes : Ouest, Orléans, Nord, Est, Paris à Lyon et à la Méditerranée, Orléans à Rouen. Partout ils ont reçu le meilleur accueil, et il ont obtenu que d'abord une remise de cinquante pour cent sera faite pour tout train spécial (Un train spécial se compose de 500 personnes ; ils pourra être de 400 sur la ligne de Paris à Lyon ; de 300 sur celle du Nord) ; on leur a fait espérer ensuite que des réductions plus fortes seraient accordées aux Comités, suivant le nombre des pèlerins et les distances à parcourir.

Malgré le peu de temps qui nous sépare de l'émission de la précédente circulaire dans le public, nous ne saurions dire combien de lettres sont déjà arrivées à Chartres approuvant le pieux projet et promettant un concours actif à la propagande. Nous nous bornerons à citer quelques passages des lettres venues à notre adresse personnelle. Ce sont des personnes influentes qui ont écrit les lignes qu'on va lire. Nous nommerons, en tête des citations, les villes d'où sont parties les correspondances.....

Orléans. — « Un comité se forme en ce moment dans notre ville pour organiser des trains de pèlerins orléanais. Les *Annales* communiqueront sur le pèlerinage, en temps et heure, tous les renseignements et les détails relatifs à cette grande *manifestation de piété et d'espérance.* »

Versailles. — « J'espère bien aussi être des vôtres, et j'entraînerai à Chartres tout ce que je pourrai d'amis de l'Eglise et de la France. *Pro aris et focis !* Il nous reste des autels et des foyers à défendre, tout le reste semblant perdu. Les foyers seront défendus par les autels ; et l'*autel* par excellence dans notre malheureuse patrie, n'est-ce pas le patriarche des autels et le plus saint, celui sur lequel nos pères d'avant Jésus-Christ avaient gravé : *Virgini parituræ* !

Angers. — « Si je puis être utile à quelques personnes, je me croirai trop heureux. Le bon et vieil ami que vous avez vu à Angers se fera un devoir, j'en suis sûr, de s'occuper du pèlerinage. Je veux travailler le plus qu'il me sera possible à la gloire de Notre-Dame de Chartres. »

— « Si Monseigneur notre Evêque prend l'initiative pour organiser un comité, il ne peut manquer de réussir ; s'il ne croit pas devoir s'en occuper lui-même, nous aviserons. »

Laval. — « Monseigneur de Laval vénère de tout son cœur Notre-Dame de Chartres ; il approuve et bénit ceux qui prendront part au pèlerinage des 27 et 28 mai. Mais, dans les circonstances présentes, il se doit tout entier à Notre Dame de Pontmain... Je fais des vœux pour le succès de votre projet. »

Paris. — « De grand cœur je me mets à votre disposition, et, avec moi, tout notre comité central des pèlerinages. Usez de nous sans crainte d'abuser. Je suis autorisé à vous donner cette assurance. »

Laval. — « Soyez sûr que si mon individualité y pouvait quelque chose, notre ville de Laval députerait un certain nombre de ses fidèles à votre manifestation religieuse. Comptez sur mon concours en cette occasion. »

Paris. — « Je suis heureuse une fois dans ma vie de pouvoir travailler à l'ombre pour la gloire de la très-sainte Vierge qui daigne combler la France de tant de bénédictions. »

Mortagne-sur-Huisne (diocèse de Séez). — « Monsieur le curé, avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir de votre pèlerinage, m'a paru enchanté. Il est disposé à faire de son côté tout ce qu'il pourra afin d'y participer avec le plus grand nombre possible de paroissiens. »

Versailles. — « Mme de... et moi, nous nous mettons de tout cœur à la disposition du comité pour le pèlerinage de Chartres. Nous formerons ici un comité. Je me charge de recueillir ici des adhésions et de vous les transmettre. Je tenterai à cette occasion de mettre en pratique une idée que plusieurs bons esprits acceptent. Bien des personnes ne peuvent faire le pèlerinage, à cause du manque de santé, du manque de temps. Je leur demanderai de participer par une aumône , et avec le produit de ces dons, nous faciliterons à bien des pauvres gens pieux le moyen d'aller à Chartres. »

Séez. — « On m'a fait l'honneur de m'écrire relativement au pèlerinage national que vous désirez promouvoir à Notre-Dame de Chartres. Je serais heureux de contribuer, selon mon pouvoir, à cette bonne œuvre... »

Mamers (diocèse du Mans). — « M. l'abbé ... avait déjà entendu parler du pèlerinage ; et même, la veille, dans une de ses instructions, il avait dit à ses auditeurs : « Quand vous irez à Chartres, vous remarquerez cette inscription dans la cathédrale : *Tutela Carnutum,* tutrice des Chartrains ; mais il devrait y avoir : *Tutela Francorum,* tutrice des Français, parce que Notre-Dame est la patronne de toute la France. » — « Pour moi, m'a-t-il dit, je serai très-heureux d'aller à Chartres, et j'exciterai le plus possible les habitants de Mamers à s'y rendre. Notre-Dame de Chartres était autrefois le pèlerinage le plus fréquenté de la France ; il a été un peu abandonné, il est très-juste qu'on y revienne. »

Nantes. — « La dévotion est grande dans notre ville ; j'aime à espérer que les fidèles qui la représenteront auprès de Notre-Dame de Chartres ne seront pas les moins nombreux. »

Rennes. — « Mme de ... est disposée à faire toutes démarches possibles pour aider à glorifier la sainte Vierge, se proposant de faire le pèlerinage elle-même ; veuillez la renseigner sur tout ce qu'elle aurait à faire pour être digne zélatrice du pèlerinage. »

Les Andelys (diocèse d'Evreux). — « Vous pouvez croire que je mettrai tout le zèle possible pour réussir dans ma mission qui m'est d'autant plus chère qu'elle a pour objet la gloire de la sainte Vierge et, pour fin, la protection de deux mères aussi : l'Eglise et la France. »

Le Mans. — « Nous avons accueilli avec plaisir la bonne nouvelle que vous deviez organiser un grand pèlerinage national, et, avec nous, nous désirons que de tous les points de notre pauvre France on réponde à cet appel. Bien que chez nous il soit question, cette année comme l'année dernière, d'un pèlerinage à Lourdes, j'espère qu'une foule de personnes dévouées à Notre-Dame de Chartres seront heureuses et fières de représenter notre ville auprès d'Elle. »

Hennebont (diocèse de Vannes). — « Je promets, pour l'honneur de notre commune mère, d'employer toute mon influence pour grossir le nombre des pieux pèlerins. Toutefois, après autorisation

de qui de droit, je ne puis donner qu'individuellement mes conseils dans le sens favorable à la grande manifestation que vous préparez. »

Saint-Germain-en-Laye (diocèse de Versailles). — « Daignez m'envoyer un certain nombre de circulaires. Devant prêcher à Paris et aux environs avant l'époque fixée pour le pèlerinage, j'aurai une grande facilité de répandre cet appel qui sera entendu, j'en suis certain. Marie sauvera son royaume. »

Paris. — « Je ne doute pas que le pèlerinage de Chartres soit splendide. Partout la foi se réveille et ce doit être une espérance de salut. Pauvre France, elle en a grand besoin. »

Cambrai. — « Je suis heureux, » nous écrit à son tour M l'abbé Bulteau, qui, le premier, a livré à la publicité l'idée du pèlerinage national. « Notre projet sourit à tous les cœurs catholiques de ce pays. Notre-Dame sera mieux connue et plus aimée... Je ne désire que cela.

» J'ai reçu depuis trois jours une montagne de semaines religieuses et même un certain nombre de journaux politiques de Paris et de la province qui ont reproduit mon humble appel en tout ou en partie. Notre-Dame de Chartres veut un grand pèlerinage qui rajeunisse son antique sanctuaire. »

Ce que M. l'abbé Bulteau dit là des revues et journaux, nous le répétons nous-mêmes. Nous avons reçu une grande quantité de feuilles publiques qui avaient reproduit l'appel ; que messieurs les rédacteurs de ces différentes feuilles reçoivent ici nos sincères remercîments.

— A ces adhésions pourraient se joindre celles qu'ont reçues plusieurs des membres du comité. On nous en a cité des diocèses les plus éloignés du nôtre : de Saint-Claude, d'Agen, d'Avignon, de Quimper, etc.

En ces différents endroits les adhésions sont l'expression de vifs désirs. Ailleurs, le succès semble déjà assuré : Paris, par exemple, sait qu'il fournira plusieurs milliers de pèlerins ; Orléans, nous l'avons dit, compte sur plusieurs trains, et l'organisation se poursuit d'après une délibération du conseil épiscopal. Au Mans, de nombreux pèlerins se préparent à suivre leur vénérable Evêque qui a exprimé à Mgr de Chartres son dessein de venir ; d'autres évêques, Mgr de Poitiers le premier, ont promis également leur concours. Pour ce qui concerne les paroisses du diocèse de Chartres, nous savons que beaucoup se proposent de faire leur pèlerinage simultanément pendant la neuvaine préparatoire ou même dans les premières semaines de mai.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES [1].

Paul SEIGNERET (Suite et fin).

Le système cellulaire, avec sa complète séquestration et son isolement perpétuel, devait être bien difficile à supporter pour un jeune homme qui jouissait, avec tant d'expansion, des beautés de

(1) D'après sa vie écrite par un directeur du séminaire de St-Sulpice : se vend chez Josse, rue de Sèvres, 31.

la nature, et qui éprouvait une si vive satisfaction à épancher son cœur dans un cœur d'ami. Hé bien! il n'en fut pas ainsi, parce que l'amour qu'il avait pour notre Seigneur dominait tout autre amour, et qu'en possédant *Jésus-Christ* au fond de son âme toutes les créatures pouvaient lui manquer sans altérer sa paisible et intime félicité.

La sérénité, la joie, voilà donc les fruits qu'il recueillera de cette sublime union, et dont la saveur lui enlèvera l'amertume des plus cruels brisements.

Cette joie surnaturelle rayonne dans toutes ses paroles, dans tous ses écrits, c'est comme une note harmonieuse qui domine tous les autres sons, comme une vibration des célestes concerts!

En lisant les différentes lettres qu'il écrivit de Mazas, on se prendrait presqu'à croire que cette triste prison était remplie de charmes, que le régime en était *succulent*, et que la vie y était agréable et douce. Sublimes illusions d'une âme qui s'élevait sans cesse vers les divines régions.

C'est le jeudi de Pâques, mande-t-il à son père, qu'on nous transféra à Mazas. « J'ai trouvé là *une bonne petite cellule*, avec un coin du ciel par où s'envolent mes pensées, un hamac qui m'a rendu le sommeil, la possibilité du travail, le silence et la paix intérieure et extérieure. J'ose à peine vous dire que j'y vis heureux, sans inquiétudes, à la complète disposition de Dieu. Je jouis d'une tranquillité d'âme qui me fait retrouver les plus doux moments de ma vie..... J'ai déjà fait toute une étude sur Saint Paul que je méditais depuis longtemps; j'attends ma bible et avec cela je défierais l'ennui pendant bien des années, je crois. Depuis quatre jours j'ai découvert que j'ai pour voisin de gauche un de mes meilleurs amis. Trois petits coups frappés à la muraille nous servent de bonjour et de bonsoir; et il y a là de quoi nous adoucir la solitude, si elle venait à nous peser. » Ces trois petits coups étaient aussi pour les deux captifs le signal d'une commune prière...

Ils s'unissaient de cœur aux exercices du mois de Marie, qui le soir se faisaient à Saint-Sulpice, et goûtaient une douce satisfaction à s'abandonner pour la vie et pour la mort à la protection de leur mère du ciel.

La mort! Paul Seigneret la regardait comme une messagère du Très-Haut. Il souriait à son approche et saluait à l'avance sa bienvenue; néanmoins la douleur de ses chers parents était l'ombre inévitable de sa vie de prisonnier. « Ah! disait-il, si

l'on était seul au monde, que la vie serait peu de chose!. . J'espère que Dieu ne ménagera à mes chers parents ni les grâces, ni les consolations. »

Un autre trait bien frappant nous montre aussi ce mélange des faiblesses de la nature et de la force de Dieu qui ne fait que mieux ressortir le triomphe de la grâce dans les âmes fidèles à son action.

Avec le désir très-sérieux d'être choisi comme victime, et de finir *utilement* ses jours, Paul Seigneret éprouvait une grande horreur pour le genre de mort auquel il était pourtant destiné. Être fusillé en haine de la religion lui paraissait une fin digne d'envie; mais périr dans une de ces tueries où des bourreaux, avides de sang, se jettent sur leurs victimes et s'acharnent après elles comme des bêtes féroces après leur proie, cela lui faisait peur; il le disait aussi naïvement qu'il disait la joie que lui causait l'espérance du martyre, ajoutant, avec une touchante et pieuse simplicité, « qu'il s'était exercé longtemps à cette perspective, et qu'il lui avait fallu beaucoup de prières, pour se faire à l'idée *d'être massacré.* »

Mais la joie, comme une huile légère, prenait toujours le dessus dans cette âme prédestinée.

L'envoi d'une bible lui causa d'inexprimables transports. En la recevant, il la couvrit de baisers et il puisa dans la constante méditation de ces pages inspirées un redoublement de ferveur et d'amour. La lecture des feuilles publiques étant permise aux otages, ils pouvaient facilement se rendre compte des dispositions de la Commune à leur égard.

Une d'elles contenait ces lignes menaçantes :

« La vengeance du peuple est terrible le jour où elle éclate ; et » malheur à ceux qui la provoquent !

» Le moment approche où les représailles seront terribles et » atteindront cette réaction infâme qui nous mine et cherche à » nous écraser. »

Entre ces deux phrases, Paul Seigneret traça ces simples mots, expression spontanée de ce qui lui venait à l'âme : *Te Deum, mon cher frère!* et il envoya, par un gardien, le journal à son voisin de cellule. — C'est alors aussi que, sous le même épanouissement de bonheur, il écrivit les héroïques paroles souvent publiées depuis sa mort : « Vous avez lu, sans doute, les discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville après le renversement de la place Vendôme. Les journaux auront reproduit cela en province ; nos pauvres

familles doivent être épouvantées et non pas nous..... Pour nous la Commune nous fait *tressaillir d'espérance* avec ses menaces... heureux le jour où nous verrons ces choses! je n'y puis penser sans larmes dans les yeux! »

« Ne vous inquiétez pas sur notre compte, nous vivons toujours et de *plus en plus en fête*. Que Dieu vous rende au centuple à vous et à tous ceux qui nous ont aimés, tout le bien que vous nous avez fait depuis notre captivité... »

« Adieu, cher M. *Sire* (l'un des directeurs de Saint-Sulpice), je chante le *Te Deum* tout le long du jour. Vous voyez que je ne suis guère à plaindre. Hélas! pendant que je vis si tranquille, il y en a tant qui souffrent et de toutes façons! »

On le voit, la victime était prête pour le sacrifice, et Dieu allait l'appeler.

Le dimanche 21 mai, l'armée française entra dans Paris et le lundi 22 le Comité de salut public, sans doute pour *jouir de son reste*, envoyait au directeur de la prison de Mazas l'ORDRE DE FAIRE TRANSFÉRER IMMÉDIATEMENT A LA GRANDE ROQUETTE (DÉPÔT DES CONDAMNÉS) L'ARCHEVÊQUE, TOUS LES PRÊTRES, BONJEAN SÉNATEUR, LES MOUCHARDS ET SERGENTS DE VILLE, ET ENFIN TOUS CEUX QUI POURRAIENT AVOIR QUELQUE IMPORTANCE COMME OTAGES. — Dix-huit d'entre eux furent inscrits sur la première liste. Les noms de Paul Seigneret, M. Gard, son compagnon de séminaire et de prison, figuraient sur cette table de proscription qui portait en tête l'archevêque de Paris! Les petites brebis du troupeau se trouvaient ainsi réunies à leur bien-aimé pasteur! Deux voitures de transport de chemin de fer emmenèrent à la Roquette ces candidats à la mort. Ce fut avec un sentiment indéfinissable de satisfaction que les deux amis se retrouvèrent après six semaines de la séparation cellulaire. Celui qui a échappé à la mort (1) a transmis la profonde impression qu'avaient faite sur lui la vue de Paul Seigneret et son attitude pendant le sinistre voyage. « Très-soigné dans sa tenue, dit-il, le visage plein et embelli par un air de santé qu'il n'avait pas eu depuis longtemps, les yeux brillant d'un vif éclat, un doux sourire sur les lèvres, toute sa physionomie rayonnant une joie paisible et modeste, il semblait être au séminaire en un jour de fête; « je ne l'avais jamais vu ainsi, dit son compagnon. » Quelque chose de particulièrement sympathique s'échappait de sa personne. Je me

(1) M. Gard — tous les autres séminaristes avaient été successivement libérés.

sentis le cœur tout ému et rempli de force ; à côté de lui je ne pouvais faiblir ; j'aurais voulu être fusillé en ce moment... »

Paul parla peu pendant ce pénible trajet, il n'en éprouvait pas le besoin, malgré le long silence de Mazas. Et puis un spectacle, bien nouveau pour lui, absorbait son attention. A peine les otages avaient-ils franchi les portes de la prison qu'une foule hideuse, composée surtout de femmes et d'enfants, s'était précipitée, cherchant à s'approcher des voitures et poussant des cris de mort. — « Ah ! les voilà ! Qu'on les fusille ! A bas la calotte ! Qu'on leur coupe la tête ! A mort ! A mort !... » Que se passait-il alors dans son âme si bonne et qui avait tant de peine à croire le mal ? Une pensée, sans doute, dominait toutes les autres : son rêve allait se réaliser. Cette espérance se lisait sur son visage qui conservait sa sérénité et son suave sourire. C'est avec ce regard que les glorieux martyrs des âges héroïques primitifs de l'Eglise devaient considérer les tigres et les léopards qui allaient les dévorer !

Arrivés à la Roquette, les captifs furent d'abord réunis dans une salle basse envahie déjà par les ombres de la nuit ; après une heure de suprême attente, on les conduisit au premier étage de la quatrième section de la prison. Chacun entrait au hasard dans la cellule qui était ouverte ; on fermait sur lui le verrou et tout était dit.

Paul Seigneret se trouva dans ce désordre séparé de son compagnon ; mais il eut pour voisin le saint abbé Planchat, et comme un intervalle existe entre la cloison et les barreaux de l'unique fenêtre qui éclaire deux cellules séparées, ils pouvaient communiquer ensemble. On les entendit réciter à haute voix le rosaire et les prières des agonisants. Le jeune lévite eut-il la joie accordée à plusieurs, d'une dernière communion? tout porte à le croire : Notre-Seigneur ne reposait-il pas dans cette prison des condamnés à mort, sur la poitrine de plusieurs de ses ministres, comme au temps des persécutions il avait reposé sur celle de ses martyrs? et si l'abbé Planchat participa à cette faveur, nul doute qu'il n'ait donné en viatique au jeune lévite une parcelle de la sainte Hostie.

Quoi qu'il en soit, Dieu le revêtit de sa force et, quand après quatre jours de *préparation prochaine* du trépas, *l'Ange de Saint Sulpice* fut appelé à lui rendre le témoignage du sang (vendredi 26 mai, 5 h. 1/2 du soir), il ne pâlit pas devant l'affreux cortége qui le conduisait, avec les 15 otages appelés parmi les 30 dont se

composait la quatrième section de la Roquette (1), sur les hauteurs de Belleville devenues, comme autrefois celles de Montmartre, l'arène des martyrs !...

Selon certains récits, la férocité des bourreaux se serait acharnée, on ne sait pourquoi, sur le jeune lévite. L'état de conservation dans lequel on a retrouvé son corps et ses vêtements font hésiter à les admettre. Ce qui est hors de doute c'est qu'une balle dans la poitrine lui donna la mort.

Il avait sur lui son chapelet, le petit office de la Sainte-Vierge et son livre tant aimé, le Nouveau Testament.

La dépouille mortelle du martyr, recueillie avec soin, fut déposée dans un triple cercueil, et le mercredi 31 mai, on célébra pour lui à Saint-Sulpice un service solennel. C'était une dernière et touchante réunion des prêtres du séminaire et de leurs élèves, témoins ou victimes de ces terribles luttes. Les condisciples de Paul Seigneret, ses frères de Mazas et de la Roquette, servirent à l'autel, où l'un des directeurs du séminaire offrait le Saint Sacrifice. Lui, l'élu du Seigneur, était là aussi reposant dans sa mort glorieuse, présent sur terre par sa dépouille sanctifiée, présent sans doute par son âme devant l'autel du ciel et le trône de Dieu (2)!....

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'abondance des matières ne nous laisse aucune place pour les *Faits religieux*. D'ailleurs la plupart de nos lecteurs connaissent par les journaux les agissements des révolutionnaires à Rome, les espérances et les progrès des Carlistes en Espagne, les persécutions subies par le clergé de la Suisse, et les catholiques d'Alsace.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

EX-VOTO. — 1. Un très-bel ex-voto offert à Notre-Dame de Chartres à l'occasion d'un mariage. — 2. Un cœur offert à la chapelle de saint Joseph. — 3. Deux grandes fleurs artificielles pour la même chapelle. — 4. Plusieurs dons en argent pour aider à payer les frais de la nouvelle décoration de la chapelle de saint Joseph. — 5. Un cœur d'argent à saint Joseph pour obtenir une grâce de guérison. — 6. Une somme de 300 francs pour l'acquisition d'une septième lampe à la chapelle du Saint-Sacrement. — 7. Un cœur à saint Joseph.

LAMPES. — 167 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mars, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,*

(1) Au greffe on leur adjoignit 35 gendarmes ou soldats.

(2) Le corps de Paul Seigneret, déposé momentanément dans les caveaux de St-Sulpice, a été transporté dans la Crypte d'Issy avec une pompe toute religieuse le 27 juin 1872, et recouvert d'une dalle de marbre blanc où sont gravés, avec une inscription en lettres d'or, les emblèmes qui ornent souvent dans les catacombes les tombeaux des martyrs.

53 pendant neuf jours, 1 pendant quinze jours, 15 pendant un mois, 1 pendant six mois, 2 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 1 pendant neuf jours, 1 pendant un mois, 2 pendant six mois. — *Devant la statue de saint Joseph,* 52 pendant neuf jours, 35 pendant un mois, 1 pendant un an. — *Devant la statue du Sacré-Cœur,* 1 pendant un mois. — *Devant le Saint-Sacrement,* 2 pendant un mois.

Consécration des petits enfants : 33 nouveaux inscrits dont 8 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de mars : 252.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 217.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures de messes) : 99.

Nous annonçons à nos lecteurs qu'à la fin d'avril, un nouveau livre intitulé : MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES sera mis en vente au prix de : 1 fr. 25. Ce livre d'un auteur connu (M. l'abbé Bulteau) manquait jusqu'ici à notre pèlerinage ; on sera heureux, nous n'en doutons pas, de voir si bien comblée cette lacune.

Nous profitons de cette occasion pour avertir les futurs pèlerins qu'un dépôt des livres du pèlerinage existe à Paris, chez M. Jourdain, éditeur, place Saint-Sulpice, 8 ; à Chartres, chez M. Duchon, rue du Soleil-d'Or, ou chez le concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame. Ces livres sont : le Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres, indiqué tout à l'heure ; l'Histoire de Notre-Dame de Chartres, par un rédacteur de la *Voix* (1 fr. 25) ; le Guide du touriste et du pèlerin (50 cent.) ; la Neuvaine à Notre-Dame de Chartres (20 cent.) ; la Grande Monographie de la Cathédrale, par M. l'abbé Bulteau (4 fr.) ; la Petite Monographie, par le même auteur (1 fr.) ; les Conférences historiques sur Notre-Dame de Chartres, par M. l'abbé A. Poirier, missionnaire apostolique (1 fr) ; Notice sur Notre-Dame de Chartres (10 cent.; la douzaine, 1 fr.).

MOIS DE SAINT JOSEPH. — Il y a des analogies admirables et remarquées par tous les docteurs entre la prédestination, les vertus, la gloire et la puissance de Marie, et la prédestination, les vertus, la gloire et le crédit de Saint Joseph. Aussi la dévotion à Marie entraine-t-elle la dévotion à son chaste époux. Il n'est donc pas étonnant que les lieux où le culte de la Sainte Vierge est le plus florissant se distinguent aussi par les honneurs rendus au chef de la Sainte Famille, surtout depuis qu'il a été proclamé par Pie IX protecteur et patron de l'Eglise universelle. Nous en avons eu la preuve, durant le mois de mars, à la chapelle Saint Joseph de la Crypte. Cette chapelle, récemment et si bien décorée par M. P. Durand, ne pouvait contenir, malgré ses proportions assez vastes, les fidèles qui se pressaient d'heure en heure pour y entendre la messe. Les allocutions du mercredi et les cérémonies présidées par Mgr ont attiré un concours autrement considérable.

Nous apprenons avec bonheur que dans plusieurs paroisses du diocèse le mois de Saint Joseph a été suivi avec un égal entrain. A Dammarie, par exemple, paroisse consacrée à la Sainte Vierge, comme l'indique son nom, les exercices étaient quotidiens, et la fête du 19 mars a été une véritable solennité, à la messe et surtout àla réunion du soir où les hommes se trouvèrent en grand nombre. Une admirable décoration ornait le trône où reposait la statue de Saint Joseph ; nous n'avons pas besoin de nommer les personnes à qui l'on devait cette

décoration ; les religieuses institutrices, sœurs de Notre-Dame de Chartres, devraient pourtant bien nous permettre de les signaler dans une feuille consacrée à la gloire de leur auguste patronne. Un témoin nous a dit que la pieuse cérémonie de Dammarie était d'une grande édification pour tous.

On nous a aussi parlé de la paroisse de S... En ce lieu un fait extraordinaire est venu réveiller la foi, la confiance en Saint Joseph comme en Notre-Dame de Chartres. Il s'agit d'une guérison instantanée qu'on nous prie de raconter. — Une jeune fille de quatorze ans gardait le lit depuis deux mois, sous la pression d'une paralysie. Le sang avait reflué au cœur et longeait l'épine dorsale, sans pouvoir se détacher de ces régions pour la circulation ordinaire ; il y allait de la vie de l'enfant percluse de ses membres, insensible au toucher, presque incapable de mouvement, et se trouvant mal quand on voulait la lever pour faire son lit. Les remèdes étaient impuissants ; le mal empirait. Son curé, clerc de Notre-Dame de Chartres, fit faire une neuvaine à la Crypte, puis une seconde, puis une troisième ; dans sa paroisse on s'unissait aux prières des Clercs. La semaine fut terrible encore pour la malade du 9 au 16 mars ; les crises redoublaient ; le sang remontait à la gorge à gros bouillons ; on craignait l'étouffement ; trois personnes avaient peine à contenir l'agitation convulsive survenue alors dans les bras et les jambes ; il y avait une sorte de rage ; et ces crises duraient de quatre à six heures. C'est le jour de Notre-Dame de la Brèche qu'eut lieu la dernière crise sérieuse, pendant que le curé la recommandait lui-même aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Les prières allaient être exaucées. Le 16, le 17 et le 18 mars, les crises commençaient mais finissaient presqu'aussitôt, après l'absortion d'un peu d'eau de la grotte de Lourdes. Enfin le 19, fin d'une neuvaine à Saint-Joseph, le curé venait de donner la communion à la patiente et l'avait laissée dans la prière pour aller dire la messe à son intention. Il était à l'église quand on accourt lui donner la grande nouvelle. La malade, pendant l'action de grâces, s'était écriée : « je suis guérie » et elle se levait, s'habillait elle-même et courait dans la maison, elle qui depuis deux mois, en dépit de tous les efforts de deux médecins, avait été condamnée à l'immobilité sur un lit de souffrance.

Le curé se rendit aussitôt à la demeure de l'ancienne malade, et une foule de paroissiens firent comme lui. Tous constatèrent la guérison si étonnante et tous, nous dit-on, voulaient voir là du surnaturel. Au moment où nous écrivons ce récit, l'état de la jeune fille continue d'être excellent.

— La fête de l'Adoration a eu lieu, le 20 mars, à Saint-Aignan ; prédicateur, le R. P. Dardenne.

Fête de Notre-Dame de la Brèche. — Cette fête, un des grands jours du pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, n'a pu être solennisée avec tout l'éclat désiré. Une pluie incessante a forcé le Clergé de rester à la cathédrale, malgré les préparatifs de la procession au sanctuaire de Notre-Dame de la Victoire. Mais le pieux sanctuaire a reçu de nombreuses visites des fidèles qui s'y rendaient isolément pour gagner l'indulgence plénière.

L'Institution Notre-Dame de Chartres, qui célèbre sa fête patronale le 15 mars, a eu dans la crypte ses offices particuliers présidés le matin par M. l'abbé Fauchereau, vicaire-général, et le soir par Monseigneur ; messe et salut en musique ; sermon prêché par

M. l'abbé Foucault, professeur de l'établissement. Après les motets latins, que le chœur de chant de l'Institution a rendus avec bonheur, nous avons entendu un beau cantique composé pour la circonstance par M. l'abbé Foucault. L'auteur nous a permis de reproduire cette poésie, hommage à Notre-Dame de Chartres qui, le 15 mars 1568, délivra miraculeusement sa ville assiégée par les Huguenots.

A LA BRÈCHE ! A LA BRÈCHE !!!

REFRAIN

Volons, amis, courons tous au rempart ;
Qu'au premier rang flotte notre étendard !

I.

Fiers ennemis (1) vomissez la mitraille ;
De mille assauts fatiguez nos vieux forts :
Marie est là, qui garde la muraille,
Et de nos preux ranime les efforts.

II.

Le plomb mortel, dans sa course homicide,
Sur nos guerriers éclate en mugissant ;
Marie est là : l'obus au vol rapide
Sur ses genoux vient tomber impuissant.

III.

Vingt fois l'enfer, sur le rempart qui croule,
A ramené ses dociles soldats ;
Marie est là, dont la main les refoule :
Fuyez, maudits, fuyez, on n'entre pas !

IV.

Dans la cité, les hymnes de louanges,
Les cris d'amour font retentir les airs ;
Marie est là, qui, sur l'aile des anges,
Remonte aux Cieux parmi les saints concerts.

V.

Mais aujourd'hui ranimant son audace,
L'enfer encor vient nous donner des lois ;
Marie est là qui pleure ou qui menace ;
Ah ! si la France eût écouté sa voix !...

VI.

Sur tes péchés, ô ma noble Patrie,
Un Dieu vengeur a déchaîné son bras !
Marie est là ; c'est pour toi qu'Elle prie :
France, à genoux ! tu ne périras pas !

VII.

France, à genoux ! Si l'enfer nous assiége
Pour envahir et nos lois et nos cœurs,
Marie est là, dont l'amour nous protége ;
Crions vers Elle, et nous serons vainqueurs !

Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus. — Le comité central de Paris, pour obtenir l'assistance et la bénédiction de Notre-Seigneur Jésus-Christ, demande avec instance les prières des âmes pieuses ; il conjure ses adhérents d'offrir à cette intention quelques communions et autres bonnes œuvres. — On négocie l'acquisition d'un terrain magnifique pour la construction de l'église projetée. Un million est déjà assuré, dont plus de six cent mille francs sont

(1) Les Calvinistes, commandés par le prince de Condé.

versés. Le comité central du diocèse de Chartres, correspondant avec celui de Paris, a déjà encaissé, pour l'œuvre du Vœu national, la somme de six mille cent soixante-cinq francs. C'est un beau résultat qu'on n'eût osé espérer après tous les désastres éprouvés par notre pays.

Œuvre des Tabernacles. — L'exposition des objets du culte en faveur des églises pauvres a eu lieu les 22 et 23 mars dans une des salles de l'Evêché. Beaucoup de paroisses, cette année encore, bénéficieront de cette œuvre ; nous ne pouvons en donner la liste dans le présent numéro.

— Nous avons déjà parlé de la souscription ouverte dans la plupart des diocèses de France pour l'érection, à Rouen, d'un monument en l'honneur du Bienheureux de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Les offrandes peuvent être déposées au bureau du *Courrier d'Eure-et-Loir,* chez M. Henri Dubreuil, administrateur du journal.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Veuillez dire une messe d'action de grâces à Notre-Dame de Chartres pour la guérison subite d'une maladie à l'épine dorsale, guérison qui a eu lieu pendant la neuvaine de lampe que je vous avais demandée.

(B. à K., diocèse de Nancy.)

2. Les deux chers malades pour lesquels je vous avais demandé des neuvaines sont en bonne voie de guérison. Gloire à Dieu et remerciements à Notre-Dame de Chartres dont nous avons imploré l'intercession.

(G. B., du diocèse de Chartres.)

3. Une personne, atteinte d'une maladie assez grave, s'était recommandée à Notre-Dame de Chartres et l'avait sollicitée de lui obtenir sa guérison. Elle est fort bien rétablie, et, comme témoignage de sa reconnaissance, elle demande que deux lampes brûlent à son intention pendant neuf jours.

(Sœur de S. L. d'O., diocèse de Blois.)

4. J'ai fait, au mois d'août dernier, un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres; je puis dire que j'ai été consolée et fortifiée intérieurement aux pieds de Notre-Dame; qu'elle m'a accordé une faveur spirituelle que je lui demandais; que mon état de santé, très-mauvais depuis cinq ans, s'est considérablement amélioré ; que je suis à peu près guérie. Si vous le jugez à propos, pour la gloire de ma Mère, vous pouvez publier ces lignes.

(V. de L. C., diocèse de Blois.)

5. Ma lettre dernière vous demandait des prières pour une heureuse délivrance. En même temps que je vous adressai cette lettre, je fis remettre à la personne recommandée une de vos feuilles de prières à Notre-Dame de Chartres, et dès le lendemain la famille était rassurée; nous étions exaucés.

(D. à V., diocèse du Mans.)

6. Je viens avec bonheur remercier Notre-Dame de Chartres qui a daigné accueillir favorablement les deux neuvaines que je vous avais demandées. La réconciliation entre deux membres d'une famille et l'amélioration d'une santé compromise ont été obtenues; le malade qui avait ressenti un si heureux effet de la seconde neuvaine, pleurait de joie.

(Un curé du diocèse de Chartres.)

7. J'ai été pleinement exaucée. Les anxiétés et le travail avaient épuisé mes forces. Maintenant que d'actions de grâces à rendre à la puissante Souveraine qui a si bien disposé toutes choses! Comme faible marque d'une reconnaissance impossible à exprimer, je voudrais qu'une lampe brûlât à mon intention. Je vais travailler à faire

connaître et aimer Notre-Dame de Chartres et j'enverrai vers elle toutes les douleurs qui se trouveront sur mon chemin.

(D. de S. J., diocèse de Limoges.)

8. Ma fille que je vous ai recommandée il y a cinq ans, va toujours très-bien; elle ne se sent plus du tout de sa maladie; c'est à Notre-Dame de Chartres que nous nous déclarons redevables de cette guérison.

(C. de Paris.)

9. Notre enfant se porte bien. Nous avons été exaucés. Pour remercier le bon Dieu et Notre-Dame de Chartres, je vous envoie une offrande pour une neuvaine de lampe.

(B. de V., diocèse de Chartres.)

10. Je viens vous annoncer la guérison de ma chère fille. Je vous envoie une neuvaine de messes en action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre qui nous a visiblement protégés; car le docteur craignait un affaiblissement de la moëlle épinière; le cou était tout tourné; on parlait de mettre un collier pour le redresser, et l'on craignait pour la poitrine. Amour et reconnaissance à Marie!

(L. d'A., diocèse de Versailles.)

— M. l'abbé Goussard, directeur de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* et maître de chapelle de la cathédrale, a été installé chanoine honoraire, aux premières vêpres de la fête de Notre-Dame de la Brèche. L'Œuvre des Clercs, considérant cette nomination comme un nouveau témoignage de la bienveillance épiscopale pour elle, a voulu adresser ici à Monseigneur l'Evêque de Chartres l'hommage très-respectueux de sa reconnaissance.

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Leboucq (Jean-Baptiste-Placide), chanoine honoraire, supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, est décédé dans la première semaine de mars, à la fin de sa 67e année. La cérémonie d'inhumation a eu lieu, le 10, dans l'église Notre-Dame. Le *Nogentais* a inséré le discours prononcé sur la tombe du vénéré défunt par M. Desmurs, conseiller général; à notre tour nous publierons l'éloge funèbre prononcé du haut de la chaire par un confrère éloquent, M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire. Nous ne pouvions donner une meilleure notice sur un prêtre qui avait droit à l'estime générale, mais particulièrement à celle des maisons ecclésiastiques où ses filles spirituelles, les Sœurs de l'Immaculée Conception, exercent un continuel dévoûment; ces établissements sont : le petit séminaire de Nogent, l'Institution Notre-Dame et la Maîtrise. L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a donc eu avec M. Leboucq des relations fréquentes; elle veut lui payer aujourd'hui son tribut de respectueux souvenir en recommandant son âme aux prières.

ELOGE FUNÈBRE DE M. L'ABBÉ LEBOUCQ

Prononcé dans l'église de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, le jour de ses funérailles, 10 mars 1873, par M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire, dans la même ville.

Et surdos fecit audire, et mutos loqui. (Marc 7).

Mes Frères,

Il ne m'appartenait pas de prendre la parole en cette douloureuse cérémonie. Mais, puisque les circonstances ont voulu qu'un des plus dignes élèves de notre vénéré défunt (1) n'ait pu lui rendre cet hommage, pourquoi, chargé de le suppléer, n'essaierais-je pas de m'édifier avec vous sur cette vie, sur cette mort, si belles devant Dieu et devant les hommes?

(1) M. Piébourg, curé de Nogent-le-Roi.

Mon émotion s'unissant à la vôtre autour de cette tombe parfumée de nos prières et arrosée de larmes, ne peut-elle pas donner à ma voix des accents moins indignes de celui que nous pleurons?

Quelle scène touchante de la vie du Sauveur, M. F., lorsque par un de ces prodiges si familiers à notre Evangile, Il donna à ce pauvre sourd-muet et l'ouïe et la parole dont il était resté privé jusqu'alors! Et ce prodige, pourtant, n'était, dans l'ordre de la nature, qu'une image de ceux qu'Il ne cessait d'opérer dans l'ordre surnaturel, vis-à-vis de ces Juifs, sourds à la voix de la grâce, muets pour chanter ses louanges, qu'Il amenait à comprendre sa mission divine et à publier partout sa miséricordieuse toute-puissance.

Le prêtre est un autre J.-C. *Sacerdos alter Christus*; car le sacerdoce de J.-C. est éternel, et, malgré les variations des personnes, il ne cesse de se survivre à lui-même dans ceux qui en sont revêtus parmi nous. Aujourd'hui même plus que jamais, le prêtre est appelé à continuer la mission du Sauveur vis-à-vis d'âmes qui ne rappellent que trop et le sourd-muet de l'Evangile, et les Juifs dont il est en quelque sorte l'emblème. Que d'âmes, en effet, sourdes, pour ne rien dire de plus à tout ce qui n'est point terrestre, muettes toutes les fois qu'il s'agit de défendre ou de professer leur foi! Il faut donc que le prêtre, par la sainteté de sa vie, par la puissance de sa parole, par la grâce des sacrements dont il est le dépositaire, les ressuscite de leurs infirmités, les rende à cette vie complète qui n'est autre que la vie chrétienne. Et, plus une existence sacerdotale est féconde en prodiges de ce genre, plus il est un autre J.-C.

Cet éloge, M. F., appartient bien au bon prêtre que la mort vient de frapper. Quand Dieu veut donner au monde un prêtre selon son cœur, il le prépare à ce sublime honneur, tantôt par les leçons et les exemples d'une famille chrétienne, tantôt par les trésors de grâce dont il l'enrichit, ici, par les pieuses amitiés dont il l'entoure, là, par les études mêmes qui développent son intelligence; le Seigneur n'a-t-il pas mille secrets pour conduire les âmes à la sainteté?

M. l'abbé Leboucq eut le bonheur de trouver en lui et autour de lui un grand nombre de ces éléments où se forme l'âme du saint prêtre. Membre d'une de ces familles si nombreuses alors où la vertu s'alliait à une foi patriarcale, riche des trésors de l'intelligence et du cœur, il eut, en outre, l'insigne privilége de trouver dans cette ville même parmi les amis de son enfance des âmes d'élite. Vous me permettrez, M. F., de taire du haut de cette chaire un nom à jamais vénéré dans notre diocèse, un nom qui nous rappelle deux âmes vraiment sacerdotales, deux frères (1), deux prêtres aussi unis par les liens de la sainteté que par ceux de l'affection et de la famille. Tels furent les premiers amis de notre cher défunt. Il aimait leur société comme ils aimaient la sienne; il partageait leurs jeux comme leurs pieuses inclinations. Et combien de fois ne les vit-on pas, dans leurs récréations, aimer à reproduire ces saintes cérémonies qui devaient être plus tard la joie de leur sacerdoce!

Quelle influence ces premières années de sa vie n'exercèrent-elles pas dans une âme déjà, par sa nature, si bien préparée à la vertu? Si le temps nous eût permis de recueillir, et s'il nous permettait de retracer en ce moment quelques-uns des détails de sa jeunesse, nous l'eussions vu d'abord, chez M. l'abbé Masson, un de mes vénérés prédécesseurs, qui fut son premier guide dans son éducation cléricale, plus tard au séminaire de Versailles, plus tard encore dans ce séminaire de Saint-Sulpice dont le séjour ne fut pas étranger, sans doute, à cette régularité qui fut l'ornement de sa vie; nous l'eussions même retrouvé encore dans ce pieux asile où livré, avant d'être prêtre, aux pénibles labeurs de l'enseignement, il laissa de si bons souvenirs.

Mais voici que la carrière sacerdotale s'ouvre devant lui. Guillonville, Montigny-sur-Avre, ne furent pour lui que des lieux de passage; mais il aimait tant à rappeler ces prémices de son ministère que nous pouvons, là comme partout, lui appliquer l'éloge fait au divin Maître lui-même : « Il a passé en faisant le bien. »

Après quelques années, la voix de son évêque l'appelle sur une autre partie du champ du père de famille où les fruits de son zèle nous sont

(1) MM. Dallier, l'un de son vivant, curé de la Madeleine de Châteaudun, l'autre, curé actuel de la cathédrale de Chartres..

restés mieux connus. Jeune encore, il nous en souvient avec bonheur, nous aimions à recueillir de la bouche de ses anciens élèves, depuis nos amis et nos condisciples, le récit des succès remportés par son zèle. Heureuse paroisse de Sours! tu conserveras longtemps le souvenir des dix années pendant lesquelles tu possédas un si riche trésor! Comment pourrais-tu jamais oublier cette bonté, cette sagesse, ce dévouement, cette modestie, toutes ces vertus en un mot qui valurent à tant d'âmes leur retour ou leurs progrès dans la voie de la vertu! Longtemps, on parlera de ce fidèle et prudent serviteur établi par Dieu même à la tête d'une famille si heureuse de le posséder; longtemps tu parleras de ce prêtre qui ne cessa de t'édifier par sa parole et par ses vertus; de ce pasteur dont le zèle éclairé savait si bien se multiplier pour les besoins de son troupeau; les âmes pieuses se souviendront surtout de cette sage direction qu'il sut leur imprimer; les enfants d'alors, du soin avec lequel il leur distribuait le pain de la vérité; la jeunesse formée par lui, de ces pieuses réunions aussi édifiantes par le recueillement et par le nombre qu'animées par le chant des cantiques; tous les pécheurs qu'il a convertis, de cette charité qui finit par triompher de l'endurcissement de leurs cœurs, et plus tard, par assurer leur persévérance au milieu d'obstacles insurmontables à leur faiblesse.

Qui ne reconnaîtrait là un digne ministre du bon Maître, et ne lui rendrait le même hommage qu'ont décerné à l'aimable Jésus les témoins de la guérison du sourd-muet : *Et surdos fecit audire et mutos loqui.*

Le Ciel lui réservait de le mériter mieux encore. Mais, qu'il en dut coûter à son cœur, lorsqu'il dut s'arracher à ce cher troupeau, et transporter ailleurs les efforts de son zèle et de sa sollicitude! Oui, sans doute, il allait rentrer dans une ville qu'il eût été tenté d'appeler sa ville natale, si une paroisse (1) voisine n'eût pu, à juste titre, revendiquer cet honneur; oui, sans doute, il aimait à voir dans son successeur un digne continuateur de ses œuvres. Mais quel est le pasteur des âmes qui, en s'interrogeant lui-même, ne devinera la lutte qui dut alors s'engager dans son cœur?

Il obéit néanmoins; ne s'agissait-il pas d'une mission bien digne encore de son zèle? Comment ne pas s'intéresser à cette classe d'êtres si déshérités de la nature, dont l'instruction allait être désormais l'œuvre du reste de sa vie? Infortunés, qui, privés du bonheur d'entendre et de parler eux-mêmes, semblent condamnés, au sein de la société, au plus cruel isolement. La religion, M. F., sait trouver un baume pour toutes nos plaies, comme elle sait compatir à toutes nos souffrances. « Qui donc est dans la peine, » s'écriait le Grand Apôtre, « sans que j'y sois avec lui? » O charité de mon Sauveur! vous fournirez au cœur de vos prêtres le secret d'adoucir une telle infirmité!

Déjà, depuis un certain nombre d'années, un prêtre (2) dont le nom seul rappellera toujours parmi nous une rare intelligence au service d'un cœur tout apostolique, avait fondé, dans cette cité même, une institution destinée à l'enseignement des Sourds-Muets. Pour réaliser un projet si digne de son habileté et de son zèle, il lui fallait des auxiliaires aussi intelligentes que dévouées. Il les rencontrait dans cette Communauté qu'il avait fondée lui-même, et qui devait être, dans la suite, le centre de tant d'œuvres où se déploient toutes les ressources de la charité chrétienne. Pieuses et modestes institutrices, destinées par leur mission même à instruire ces enfants que leur pauvreté expose à l'ignorance de nos vérités chrétiennes comme à une corruption, s'il se peut, plus déplorable encore, comment n'auraient-elles pas répondu à l'appel du saint prêtre en faveur d'une œuvre si digne d'intérêts à tous égards?

Mais, hélas! il lui fallut renoncer pour lui-même au bonheur de jouir d'une œuvre dont il ne put que poser les fondements. Dieu réservait à un autre l'honneur de continuer l'édifice rêvé par sa charité. Voici même qu'après sa mort cette chère communauté eut à traverser des jours difficiles : hélas! quelle est l'œuvre ici-bas qui ne doive s'attendre à des épreuves?

C'est vous, prêtre vénéré, que le ciel, dans sa miséricorde, destinait à donner à cette pieuse fondation ces accroissements qui furent ici-bas

(1) Paroisse de Vichères.
(2) M. l'abbé Beulé.

votre plus douce récompense. Désormais votre vie tout entière s'écoulera dans cette pieuse enceinte; vie humble, obscure selon le monde, mais si grandement méritoire devant le Seigneur.

Homme modeste et prudent, mais plein de zèle et d'initiative, il saura se multiplier sans bruit pour le bien des âmes. Qui dira l'affection qu'il portait à ses chers Sourds-Muets? Rien ne lui coûtera pour étendre et perfectionner leur enseignement : on le verra avec une persévérance digne de son bon cœur, travailler à se pénétrer d'une science qui réclame une sagacité et une profondeur d'esprit peu commune; on le verra même, pour leur être plus utile encore, chercher à améliorer les méthodes au prix d'efforts constants, et avec un succès qui lui valut plusieurs fois un juste tribut d'éloges. Nous nous souviendrons longtemps de ces scènes touchantes où le geste, varié jusqu'à l'infini, s'unissant avec l'expression des traits la plus inévitable, rendait avec tant de vérité jusqu'aux faits évangéliques, jusqu'au martyre de nos plus illustres héros chrétiens. Rien ne lui était plus doux que de voir renouvelé en ses chers enfants, au moins d'une certaine manière le prodige de l'Évangile : *Et surdos fecit audire et mutos loqui.* Il vous aimait, vous qu'il appelait ses chers sourds-muets, comme un père aime ses enfants. N'était-il pas en effet votre père, et dans l'ordre de l'intelligence et dans l'ordre de la foi ! N'était-ce pas à ce bon prêtre si bien secondé par les auxiliaires de sa charité, que vous deviez de comprendre nos vérités saintes, et, pour quelques-uns du moins, devenus maîtres vous-mêmes, de les faire comprendre aux générations qui allaient vous suivre? N'était-ce pas lui qui vous avait initiés à cette vie de foi, de piété, de vertu, qui vous vaudra l'éternelle récompense, et qui sera, il faut bien l'espérer, une prédication bien éloquente, quoique muette, de notre religion sainte : *Et surdos fecit audire et mutos loqui.*

Mais vous aussi, modestes religieuses qui, pendant 23 années, avez été l'objet de son zèle, et les témoins continuels de ses pieux exemples, comment pourriez-vous oublier le bien qu'il vous a fait? Non ce ne fut pas assez d'agrandir cette maison destinée à vous servir d'asile, de construire cet élégant sanctuaire digne du moins de votre piété, sinon de la majesté de l'hôte divin qui daigne y résider! La vie d'une Communauté, c'est surtout la sainteté des membres qui la composent. Et que n'a-t-il pas fait, pour ouvrir dans cette maison sainte des sources abondantes de sanctification ! Ces règles si sages qu'il a élaborées au prix de son travail, de ses veilles, et de concert avec l'un des plus saints prêtres (1) qui aient illustré notre diocèse de Chartres; ces soins aussi assidus que dévoués qu'il a prodigués à vos âmes; ces conseils, fruit précieux de sa piété et de sa prudence, qui ont éclairé, pour ainsi dire, chacun de vos pas dans la vertu; tant de saints enseignements où se trahissait toute l'âme d'un prêtre selon le cœur de Jésus; en fallait-il davantage pour vous inspirer l'esprit de votre saint état ?

La charité aime à s'étendre et à se développer : et que n'a-t-il pas fait encore pour accroître le pieux dépôt remis entre ses mains? Voyez comme l'arbre arrosé par ses sueurs et par ses prières après avoir poussé dans le sol des racines plus profondes, s'est en quelque sorte multiplié par les rameaux sortis de son tronc vigoureux. Outre ce diocèse de Chartres où déjà tant d'œuvres diverses vous sont confiées, plusieurs autres sont venus réclamer votre puissant concours. Bayeux, Cambrai, Arras, Soissons, Séez et peut-être d'autres encore jouissent déjà de plusieurs établissements dus au zèle de votre Bon Père. Et, dans cette cité seule, que d'utiles entreprises s'offrent à votre dévouement! Ces écoles où des enfants de toute condition viennent réclamer chaque jour le prix de l'instruction chrétienne, où les pauvres surtout trouvent toujours l'accueil le plus digne de votre charité, et cet ouvroir où plusieurs jeunes filles chrétiennes trouvent un asile contre les séductions et les dangers du monde : et toutes ces pieuses associations qui sont venues tour à tour ranimer ou consolider dans les âmes la foi et la dévotion; que d'œuvres, nées ou alimentées sous le souffle de son zèle apostolique, viennent attester chaque jour ce zèle fécond en merveilles dont la source est au cœur même du Sauveur.

(1) M. l'abbé Pâquert.

Il a donc, on peut le dire, combattu un bon combat; sa carrière est consommée; voici que le Seigneur se prépare à lui donner la couronne de justice. La mort, mes frères, a son éloquence aussi bien que la vie! et quelle mort fut jamais plus touchante, plus sacerdotale! quel calme, quelle résignation! Il voit venir la mort non pas avec terreur qui le pénétrait si vivement dans le cours de sa vie, mais avec tranquillité, et presque avec bonheur. Voyez-le sur le lit de douleur où la mort ira bientôt le visiter. Le ciel est sa seule préoccupation; son seul désir, l'accomplissement de la volonté de Dieu. Tout d'abord on approche de lui avec cette anxiété que justifie trop, hélas! la gravité de son état, et lui vous répondra avec un sourire dans le regard : « Je vais bien, oui, très-bien pour le ciel. » On craint que cette pensée de la mort, à force de se fixer dans son esprit, ne renouvelle en lui cette terreur d'autrefois; on cherche à lui faire illusion sur son état. « Non, non, répond-il avec calme, c'est un délogement qui se prépare, le locataire est suffisamment averti; il n'a qu'à se tenir prêt. » Ce n'est pas seulement de sa part un acquiescement aux desseins de Dieu; cette mort, il la désire, il l'appelle de tous ses vœux pour aller plus tôt au ciel. « C'est aujourd'hui mercredi, » lui dit-on. — Ah! pourquoi donc reprend-il, le bon saint Joseph ne » m'emmène-t-il pas avec lui? — Ce ne sera pas pour aujourd'hui, mais » pour demain peut-être. Le jeudi est consacré à la sainte Eucharistie. » N'est-ce pas un beau jour pour la mort d'un prêtre? Oui, *fiat, fiat!* » Le lendemain en effet, presque à la même heure le moment était arrivé. Toujours préoccupé de la pensée du ciel, il ne voit dans les soins mêmes donnés à son corps qu'une image des vertus qui doivent embellir son âme. « C'est bien, dit-il, très-bien, merci; je suis prêt pour aller au ciel... » Ce furent ses dernières paroles; quelques instants après son âme avait paru devant Dieu; un sourire angélique errait encore sur ses traits.

Chrétiens! quels enseignements jaillissent d'une telle mort! quelle est l'âme assez insensible pour ne pas répéter avec nos Livres Sacrés : « Que mon âme meure de la mort du juste, et que mes derniers instants ressemblent aux siens. »

Bon prêtre, vénéré confrère, ta langue est désormais glacée par la mort; mais de tes restes s'exhale comme une voix éloquente qui parle encore à nos cœurs.

Defunctus adhuc loquitur. Oui, son souvenir vivra parmi nous comme le souvenir du juste. Il n'est plus; mais il parle et il parlera longtemps encore par cette vie si chrétienne, si sacerdotale; par toutes ces œuvres dont il a été l'âme et la vie, par tous les enseignements qui resteront parmi nous comme le fruit de ses exemples et de ses paroles apostoliques. Il parlera à tous ceux qui l'ont connu, à nous ses confrères dans le sacerdoce pour éclairer et fortifier le zèle qui sanctifie et sauve les âmes; à vous ses religieuses, par le souvenir de ses vertus, par ce pardon que sur son lit de mort, avant de recevoir l'onction sainte, il me suppliait de vous demander en son nom; à vous ses chers sourds-muets, qui avez si bien compris son cœur tout paternel; à vous, enfants qui avez joui pendant plusieurs années peut-être de l'enseignement des écoles dont il avait la direction; à vous aussi âmes pieuses, qui avez recueilli les sages conseils de son expérience; à nous tous enfin, qui que nous soyons, il parle, il parlera longtemps encore par le bien qu'il a fait dans cette cité, si dignement représentée autour de ses restes vénérés.

Mais c'est surtout à Dieu qu'il parle en ce moment pour tout ce qu'il a aimé, pour tout ce qu'il laisse sur cette terre. *Defunctus adhuc loquitur*. La mort en le ravissant à notre affection nous a donné dans le ciel un protecteur de plus. « Je protégerai, disait autrefois le Seigneur, oui je protégerai cette cité à cause de mon serviteur David. » O Seigneur, ici encore vous avez laissé à notre cœur cette douce espérance. Oui sans doute il faut être bien pur pour aller avec vous. Ah! si celui que nous pleurons n'avait pas encore mérité ce bonheur, si quelqu'une de ces souillures qui s'attachent aux âmes les plus saintes, le retenait hors de votre présence, nous vous en prions, Seigneur, de hâter sa délivrance, et de l'associer au plus tôt au bonheur, à la gloire de vos anges, de vos saints, afin que lui-même, devenu notre défenseur auprès de vous, appelle sur nos têtes vos plus salutaires bénédictions. Ainsi soit-il.

— M. l'abbé Dufresne (Louis-Napoléon), aumônier à la chapelle Saint-Louis de Dreux, ancien curé titulaire d'Arrou, est décédé à Dreux le 25 février, à l'âge de 67 ans et trois mois. On nous communique sur la vie et la mort de ce digne ecclésiastique les détails suivants :

« ..... M. l'abbé Dufresne après de brillantes études au collége de Chartres entra au Grand Séminaire où il montra pour les sciences ecclésiastiques la même aptitude qu'il avait montrée pour les études classiques. Il n'était pas encore engagé dans les ordres sacrés que déjà Monseigneur de Montals lui témoignait sa confiance en l'emmenant avec lui en qualité de secrétaire dans une tournée de confirmation. Ordonné prêtre, il ne fit que passer par le vicariat de Maintenon qu'il échangea presque aussitôt contre celui d'Anet. M. l'abbé Daënen, ancien aumônier du régiment, du roi venait d'être nommé curé-doyen d'Anet : plus habitué à la vie des camps qu'au ministère paroissial, il fut heureux de trouver en M. Dufresne un collaborateur si digne de sa confiance; bon nombre de familles d'Anet conservent encore les meilleurs souvenirs des débuts du jeune vicaire dans le ministère sacerdotal. M. Daënen ayant été nommé aumônier à la chapelle royale de Dreux où plus tard son jeune vicaire devait devenir son collègue, M. Dufresne fut nommé curé d'Arrou, la plus vaste et la plus populeuse des paroisses rurales du diocèse. Il n'avait alors que 29 ans; mais il possédait deux qualités indispensables pour remplir ce poste difficile : une santé robuste et une bonne volonté qui ne s'effrayait point des fatigues les plus pénibles. Ses manières simples et affables ne tardèrent pas à lui concilier l'estime et l'affection de tous ses paroissiens, et pendant longtemps encore chez les nobles châtelains comme chez les pauvres habitants des hameaux les plus reculés son nom demeurera synonyme de douceur et de paternelle bonté. Ce fut sous son administration que la paroisse d'Arrou fut érigée en cure. Après 27 ans du ministère le plus actif, sa santé commençait à s'affaiblir et il voyait avec douleur s'approcher le jour où il ne pourrait plus qu'imparfaitement s'acquitter de ses fonctions, lorsque M. le duc de Montmorency qui l'affectionnait beaucoup lui obtint une place d'aumônier à la chapelle Saint-Louis de Dreux. Depuis 12 ans il jouissait de ce repos si bien mérité, lorsque la mort est venue l'enlever de la manière la plus imprévue à ses nombreux amis.

Le 28 février vers le soir il sortait de chez lui sans aucune indisposition apparente, lorsqu'il est saisi d'un malaise étrange. Il entre chez les Sœurs de l'Ouvroir auprès duquel il passait alors, et demande à s'asseoir un instant. A peine est-il assis, qu'il s'écrie : Du secours, j'étouffe. On court chercher un prêtre et un médecin, il fait encore un signe au prêtre qui lui propose les derniers Sacrements, et les onctions saintes sont à peine commencées qu'il meurt. Le médecin n'a pu déterminer la cause de sa mort. Le cortége nombreux qui l'a accompagné à sa dernière demeure prouve qu'il avait su se faire estimer dans la ville de Dreux.

Sa vie si exemplaire et si véritablement sacerdotale nous fait espérer que, malgré la soudaineté presque foudroyante de sa mort, il aura été trouvé prêt à paraître devant le tribunal de Celui dont il a été ici-bas le ministre zélé.

La lettre de l'évêché qui annonçait la mort de M. l'abbé Dufresne annonçait en même temps celle de M. l'abbé Gasselin (Jacques-Dominique), ancien vicaire de la Bazoche-Gouet, décédé à Caen (Calvados, le 17 décembre 1872, âgé de 47 ans et demi.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— CANTIQUES A NOTRE-DAME DE CHARTRES ET AU SACRÉ-CŒUR. — Celui au Sacré-Cœur se chante sur l'air connu de Lourdes ; celui à N.-D. de Chartres se chante sur un air spécial. — Les deux cantiques réunis, paroles seules (avec cinq exemplaires du cantique à Notre-Dame, paroles et musique autographiées) : cinquante exemplaires, franco, un franc vingt-cinq cent.; cent exemplaires, franco, deux francs. — Le cantique à Notre-Dame de Chartres, seul, paroles et musique autographiées : cinquante

exemplaires, franco, deux francs vingt-cinq ; cent exemplaires, franco, quatre francs.

S'adresser au Bibliothécaire du Petit-Séminaire de Chartres.

— JULES BLANCHETIÈRE, *chef du secrétariat central des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, caporal infirmier à la 78e ambulance internationale*; SA VIE, SES LETTRES, SA MORT, *par M. l'abbé* LEROY, *de l'Oratoire diocésain d'Orléans, missionnaire, ex-aumônier de la 7e ambulance internationale.*

JULES BLANCHETIÈRE est une de ces pures victimes dont le sacrifice volontaire a été accepté par Dieu aux jours de nos derniers désastres. En esquissant sa vie, M. l'abbé Leroy a fait plus que payer un juste tribut d'hommage à la mémoire de cet héroïque jeune homme, et lui a préparé des émules. Si courte que soit cette histoire, elle est riche de faits touchants et instructifs qu'on ne lira pas sans être éclairé et attendri, disons mieux, sans devenir meilleur.

Il ne manque à cet excellent petit livre qu'un peu de publicité pour faire beaucoup de bien.

Par l'intérêt du fond, l'attrait de la forme et la modicité du prix, il mérite d'avoir place dans toutes les bibliothèques des paroisses et des maisons d'éducation chrétienne, à côté des meilleures biographies de ce genre.

Un vol. in-18 de 220 pages. Se trouve à Paris, rue Furstenberg, 6, et à Orléans, maison de Saint-Joseph, cloître Sainte-Croix, 10.

— DU DIMANCHE, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Assemblée nationale. — Brochure de 120 pages. Prix : 1 fr. 25. Il sera fait des remises considérables aux personnes qui, dans un but de propagande, demanderaient cet ouvrage en nombre. — Blanchard, libraire-éditeur, rue Bannier, 12, à Orléans.

VOIX PROPHÉTIQUES OU SIGNES, APPARITIONS ET PRÉDICTIONS MODERNES, *touchant les grands événements de la chrétienté au dix-neuvième siècle et vers l'approche de la fin des temps. Cinquième édition, considérablement augmentée, en deux volumes compactes de plus de* 1,200 *pages*, par l'abbé J.-M. Curicque. Prix franco 7 francs Chez Victor Palmé, 25, rue de Grenelle, à Paris, et dans toutes les librairies.

Nous ne pourrions mieux exposer l'opportunité et le mérite des *Voix prophétiques*, qu'en reproduisant ici l'une des approbations épiscopales qui se lisent en tête du premier volume de cette 5e édition ; la place nous manque.

— LITANIES DE SAINT PIERRE pour la délivrance de Pie IX captif (Par le R. P. Huguet). Cette feuille se vend chez Régis-Ruffet, 38, rue Saint-Sulpice, 25 cent. la douzaine, franco, 1 fr. 75 le cent; 15 fr. le mille.

— PETITS LIVRES DE PROPAGANDE. — Almanach royaliste, 50 cent. franco 80 c. — 25 ex. franco 10 f. 40 c. — Almanach des honnêtes gens, 10 cent. franco 15 c. — Vie populaire de Henri V, 40 c. franco 50 c.; 25 ex. franco 8 f. — Henri V dévoilé par ses écrits, 30 c. franco 40 c.; 25 ex. 6 f. 15. — L'Ange de l'exil, vie de Madame la Comtesse de Chambord, 30 c. franco 40 cent (*Tous ces livres chez Durand-Pie, Cloître N.-D de Chartres.*)

M. Hubert Lebon, Directeur de la petite feuille mensuelle : « *La Bonne Pensée* » nous avertit que désormais son domicile où doivent lui parvenir ses correspondances est à Monastier (Haute-Loire). C'est à lui que s'adressent les demandes de gravures du Sacré-Cœur de Jésus et du Très-Saint-Cœur de Marie, dont ses abonnés conaissent les prix, celles de Saint-Joseph, coloriées, se vendent : coloriées à six nuances, 5 fr. le cent — or rouge, 3 fr. — noires, 2 fr. 50

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

5e NUMÉRO — MAI 1873. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Le projet de Pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres, pour les 27 et 28 mai, a maintenant acquis la plus grande notoriété. Le premier appel publié par la *Voix de Notre-Dame* [1], le second fait par le Comité central dans sa circulaire du 10 mars, la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres à ses diocésains ont eu un immense retentissement. Une foule de journaux, revues ou bulletins périodiques ont reproduit ces documents, et nous en remercions les directeurs de ces feuilles.

Des lettres d'adhésion adressées de tous les points de la France aux organisateurs du Pèlerinage ont prouvé que nulle part on n'était indifférent à cette manifestation purement religieuse. Non-seulement l'opinion publique paraît avoir consenti à cette prochaine démonstration de foi, mais nos correspondances témoignent d'une générale et ardente approbation.

Les grandes voix de l'Épiscopat dominent pour nous celles des simples prêtres et des fidèles déjà si fortes dans l'expression de leurs vœux en faveur de notre Pèlerinage. Les lettres écrites par les Prélats à notre vénérable Evêque en réponse à son aimable invitation, contiennent les éloges les mieux motivés sur le projet annoncé qu'ils appellent « *une belle et chrétienne pensée qui devra produire de salutaires effets pour l'Église et pour la France.* »

Quelques-unes des phrases tombées de leur plume feront ressortir ici l'opportunité du Pèlerinage.

« Espérons que tant de prières passant par le cœur de notre bonne Mère pour aller à celui de notre divin Maître, nous obtiendront des jours meilleurs. »

« Puisse cette Vierge puissante nous sauver! Tous les secours humains nous font défaut. »

« Votre appel sera favorablement accueilli partout... Marie a fait triompher l'Église de toutes les hérésies qui se sont produites jusqu'à présent, en écrasant la tête de celui qui en est l'instigateur. Plus que

1. La lettre de M. l'abbé Bulteau au journal cambraisien : l'ÉMANCIPATEUR, fin de février.

jamais l'esprit mauvais, Satan lève la tête et menace l'Eglise. Obtenons par de ferventes prières que Marie se hâte de la lui briser. C'est le seul espoir qui nous reste. »

« Je ferai presque l'impossible pour répondre à votre gracieuse invitation. Nous avons tant besoin du secours de la très-sainte Vierge *in necessitatibus et periculis cunctis*. »

« Il m'eût été bien doux et bien consolant d'assister et de concourir à cette belle manifestation religieuse si utile pour réveiller la foi de nos populations, et pour appeler sur notre pauvre France les miséricordes du Seigneur. »

« Je professe une dévotion sincère pour votre Vierge *thaumaturge* dont le bras, comme celui de son Fils, ne s'est point raccourci pour nous. »

Parmi les vénérables Prélats qui nous ont écrit, plusieurs applaudissent spécialement au choix de notre basilique comme but d'un Pèlerinage national ; ils insistent sur leur estime privilégiée pour la Vierge chartraine et son église. Il en est qui, à cette occasion, rappellent leurs pèlerinages d'autrefois à notre *insigne Sanctuaire*, ou leur éducation cléricale à Saint-Sulpice, dans le séminaire de M. Olier, le grand serviteur de Notre-Dame de Chartres.

« Ma dévotion profonde à Notre-Dame de Chartres, mon goût pour les sanctuaires que de longs siècles ont consacrés, tout me porterait au pied de l'image mille fois bénie. »

« Oui, il fallait un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le plus antique et le plus vénéré des sanctuaires de Marie en France et peut-être dans le monde entier, si l'on excepte Lorette. Et puis ce sera beau, ce concours rappelant le moyen âge en plein XIX[e] siècle et aux portes de Paris. »

« C'est une pieuse et sainte pensée que vous avez eue, Monseigneur, de convoquer les fidèles aux pieds de Notre-Dame de Chartres, et de renouer ainsi les anciens souvenirs au temps présent. »

« Il me serait très-utile de me mettre *de nouveau* sous la protection de la bonne Vierge de Chartres. J'ai un grand désir de faire ce Pèlerinage. »

« Il aurait été doux à un ancien élève de Saint-Sulpice de se rendre au Pèlerinage vraiment national qui aura lieu dans votre cathédrale où la dévotion à Notre-Dame de Chartres le conduisit après son ordination sacerdotale. »

« De toutes mes visites aux sanctuaires vénérés de la très-sainte Vierge, et ces visites ont été nombreuses dans ma vie, celles que j'ai faites à Notre-Dame de Chartres m'ont laissé l'impression la plus profonde. »

Jusqu'à cette heure, Mgr l'Evêque de Chartres a pu faire part au *Comité* d'environ 60 lettres épiscopales, exprimant toutes des désirs, beaucoup des promesses. Ce sont les réponses de NN. SS. de Paris, Saint-Jean-de-Maurienne, Langres, Aix, Reims, Fréjus et Toulon, Nancy, Châlons-sur-Marne, Metz, Besançon, Evreux, Alby, Montpellier, Quimper et Léon, Saint-Brieuc et Tréguier, Tarbes, Carcassonne, Bayeux, Vannes, Nîmes, Blois, Angers, Versailles, Rennes, Rouen, Cambrai, Lydda, Saint-Flour, Nevers, Le Mans, Arras, Pamiers, Verdun, Soissons, Montauban, Digne, Laval, Valence, Mende, Toulouse, Cahors, Luçon, Bordeaux, Nantes, Le Puy, Clermont, Perpignan, Saint-Dié, Bourges, Viviers, Dijon, Rodez, Grenoble, Troyes, Sens, Limoges. (NN. SS. d'Orléans, de Poitiers et du Mans, ont fait connaître à leurs diocésains leur désir de propagande pour le Pèlerinage.)

Cette belle nomenclature est encore incomplète; nous n'y avons point rangé les noms des évêques de nationalité étrangère. Plusieurs Prélats de Suisse, de Belgique, d'Angleterre et d'ailleurs ont été également informés du grand projet; les évêques d'Irlande qui, après la guerre franco-allemande, firent preuve d'une générosité admirable à l'égard des incendiés de Châteaudun, ne pouvaient être oubliés. Les Prélats non français, parmi lesquels nous citerons NN. SS. de Malines, de Liége, de Namur, de Genève, de Bâle et Soleure, s'associent au concert des félicitations qui arrivent de toutes parts; ils ont exprimé à Mgr de Chartres leur intention d'être au moins de cœur avec leurs saints collègues de France aux pieds de Notre-Dame de Chartres les 27 et 28 mai.

« Je me ferai un devoir bien doux d'unir mes prières aux leurs, dit l'un de ces illustres étrangers, non-seulement pour appeler les miséricordes sur le Saint-Père et sur l'Eglise universelle, mais tout particulièrement aussi sur la France dont les destinées intéressent le monde entier. »

« Daigne la très-sainte Vierge, dit un autre, exaucer les prières de ses fidèles serviteurs et étendre sa protection sur votre grande patrie, seule espérance de l'Eglise, et pourtant si menacée par la Révolution ! »

Enfin nous terminerons par les paroles suivantes de Mgr Lachat, de Bâle, le célèbre confesseur de la foi, le saint pontife dont le courage impose en ce moment l'admiration à tout l'univers catholique.

« J'aurais une grande joie d'assister au Pèlerinage de Notre-Dame de Chartres. Nous avons besoin de prières, de consolations, de forces et de secours spirituels; je suis assuré que je trouverais tout cela auprès de Marie, des catholiques de France, des vénérables évêques et de Votre Grandeur en particulier qui daigne m'ouvrir les bras avec tant de charité..... Daignez prier pour moi qui suis accablé de toutes manières, et pour mes chers collaborateurs. Nous n'avons d'espoir qu'en Dieu et dans les prières qu'on lui adresse. »

Le Comité central de Chartres, et les Comités correspondants des autres villes, recueilleront avec bonheur ces précieux témoignages de haut intérêt, et leur zèle y puisera un nouvel encouragement pour le travail de l'organisation.

Les conditions de transport des pèlerins et le bon accueil qu'on désire leur faire à Chartres exigent en effet beaucoup de démarches et de préparatifs; le Comité s'occupe de cette tâche plus activement à mesure qu'approche davantage l'époque des fêtes.

Les futurs pèlerins sont informés qu'on a pris des mesures pour procurer un logement à ceux d'entre eux qui viendront sous la direction des Comités formés au lieu de leur départ. Quantité de maisons particulières se proposent de fournir la chambre et le lit moyennant une convenable indemnité; de bonne heure plusieurs dames chartraines se sont partagé les rues de la ville pour chercher les appartements disponibles et fixer les conditions de l'hospitalité; le moyen d'y conduire avec ordre les étrangers arrivant par groupe à la gare sera indiqué à qui de droit et à l'heure voulue.

Les pèlerins, quelle qu'en soit la multitude, pourront satisfaire leur dévotion dans l'Eglise du Pèlerinage; ils savent déjà que cette Eglise est double, que les proportions de la Cathédrale sont des plus vastes, et que la crypte a le même circuit sur une largeur de cinq à six mètres, sans parler de la profondeur des chapelles. Des flots de

peuple s'arrêteront dans ces différentes nefs tout le temps convenable, pour être remplacés ensuite par d'autres flots. Les prêtres peuvent compter sur beaucoup d'autels; l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, chargée habituellement du service des messes, leur sera d'un grand secours. Enfin les Processions solennelles procureront à tous le beau spectacle d'une cérémonie d'ensemble.

Quant à la nourriture, nous répéterons ce qui a été dit ailleurs. L'approvisionnement d'une ville centrale comme la nôtre n'est pas chose difficile en elle-même, et les habitants sont intéressés à prévoir la quantité de vivres requise en pareille circonstance.

Le *Bureau du Comité central de Pèlerinage* est composé de cinq ecclésiastiques :

MM. Dallier, curé de la Cathédrale; Germond, chanoine, maître des cérémonies; Bourlier, supérieur des Clercs de Notre-Dame; Paty, chapelain de Notre-Dame de Sous-Terre; Robé, vicaire de la Cathédrale.

Nota. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Bourlier, Supérieur des Clercs de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir), spécialement chargé de la correspondance. — On peut aussi s'adresser à tout autre membre du Comité.

CONDITIONS DU TRANSPORT DES PÈLERINS

PAR LES DIVERSES LIGNES DE CHEMINS DE FER.

RÉSEAUX.	Aller et Retour 2e clas.	Aller et Retour 3e clas.	NOMBRE de pèlerins exigé.
1° RÉSEAU DE LA COMPAGNIE DE L'OUEST. Ligne de Bretagne.			
PARIS : Gare Montparnasse	8 25	6 05	Minim. 500 Maxim. 1,000
VERSAILLES, Saint-Cyr, Trappes, La Verrière, Le Perray.	6 50	4 75	Minim. 200
RAMBOUILLET, Epernon, Maintenon, Jouy, ainsi que: Saint-Luperce, Courville, Pontgouin, La Loupe; *pour les fêtes des 27 et 28.* — Les billets aux prix ordinaires d'aller et retour.			
NOGENT-LE-ROTROU, Condé, Bretoncelles, dans le cours du mois de mai, sauf les 27 et 28 mai.	6 70	4 90	Minim. 200
Les 27 et 28 mai, ces trois localités seront soumises aux mêmes conditions que Le Theil, La Ferté-Bernard, savoir. . . .	7 55	5 55	Minim. 200
CONNERRÉ et Sceaux.	9 20	6 75	Minim. 200
LE MANS, Pont-de-Gennes, Saint-Mars-la-Bruyère, Ivré-l'Évêque.	11 40	8 40	Minim. 500 Maxim. 1,000
Nota. — Au Mans pourront se réunir les localités voisines en payant les prix ordinaires jusqu'à la gare de cette ville.			
LAVAL, Louverné, La Chapelle, Montsurs, Neau, Évron, Voutré, Rouessé-Vassé, Sillé-le-Guillaume, Conlie, Domfront	15 90	10 65	Minim. 500 Maxim. 1,000
Nota. — A Laval pourront se réunir les localités voisines en payant les prix ordinaires jusqu'à la gare de cette ville.			

	2e clas.	3e clas.	
RENNES, Noyal, Servon, Chateaubourg, Vitré, St-Pierre-la-Cour, Port-Brillet, Le Genest.	21 30	14 25	Minim. 500
ANGERS, Écouflant, Saint-Sylvain-Briollay, Tiercé, Etriché-Chateauné, Morannes, Pincé-Précigné, Sablé, Juigné, Avoise. . .	16 45	11 »	Minim. 500
SAINT-BRIEUC	30 70	21 15	Minim. 200
BREST	44 20	31 15	Minim. 200

Les pèlerins de ces deux localités devront prendre à Rennes le train spécial partant de cette ville pour Chartres. S'informer de l'heure de ce train à Rennes.

AUTRES LIGNES DU RÉSEAU DE L'OUEST.

	1e clas.	2e clas.	
ÉVREUX par Paris jusqu'à Chartres.	18 15	13 50	Minim. 200
ROUEN par Paris jusqu'à Chartres	20 70	15 20	id.
LISIEUX par Paris jusqu'à Chartres	25 85	18 90	id.
GRANVILLE à Dreux.	22 80	13 50	id.
VIRE à Dreux.	17 60	12 95	id.
FLERS à Dreux.	14 95	10 95	id.
ARGENTAN et SÉEZ à Dreux	10 80	7 85	id.

Nota. — De Dreux à Chartres (voir N° 4, Réseau d'Orléans à Rouen).

2° RÉSEAUX D'ORLÉANS ET DE L'OUEST.

	1e clas.	2e clas.	
TOURS, Mettray, Saint-Antoine, Neuillé, Saint-Paterne, Dissay-sur-Courcillon, Château-du-Loir, Vaas, Aubigné, Mayet, Ecommoy, Laigné, Saint-Gervais, Arnage. . . .	15 »	11 »	Minim. 500
POITIERS.	22 45	15 95	id.
NANTES	24 55	16 90	id.

3° RÉSEAU D'ORLÉANS.

Réduction de 50 °/₀ pour tout train spécial de 500 pèlerins partant d'une distance de quelque importance.

La Compagnie traitera avec les Comités particuliers pour chaque demande spéciale.

4° RÉSEAU D'ORLÉANS A ROUEN.

(*Stations centrales : Orléans, Voves, Chartres, Dreux, Évreux, Louviers*).

Réduction de 50 °/₀ sur les prix ordinaires des voyageurs. . Minimum 500

5° RÉSEAU DU NORD.

Pour cent pèlerins voyageant ensemble, une réduction de 50 °/₀.

Tout train spécial de trois cents voyageurs jouira d'une réduction plus considérable que les Comités des diverses localités obtiendront en s'adressant directement au chef d'exploitation de la Compagnie du Nord.

6° RÉSEAU PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.

Réduction de 50 °/₀ sur les prix ordinaires des voyageurs. { Maximum 150, Minimum 100 }

Nota. — Conditions spéciales : 1° La gare initiale de départ percevra le prix du trajet jusqu'à Chartres tant pour l'aller que pour le retour.

2° Un seul bulletin collectif sera délivré par chaque Compagnie à chaque groupe de 100 à 150 pèlerins. Ils devront prendre place sans se désunir dans les voitures et compartiments qui leur seront désignés par les agents des deux Compagnies.

7° RÉSEAU DE L'EST.

1° Réduction de 50 °/₀ sur les prix ordinaires des voyageurs. Minimum 50

2° Réduction plus considérable pour tout train spécial suivant les distances à parcourir. . . . . Minimum 500

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES LIGNES.

1° Chaque pèlerin devra être porteur d'une carte du Comité du Pèlerinage

de Chartres; il devra présenter cette carte à toute réquisition des employés des chemins de fer.

2° Les diverses Compagnies demandent à être exactement informées au moins dix jours avant les fêtes, du nombre des pèlerins à transporter, de l'heure où ils auraient le désir de partir de leurs localités respectives pour Chartres, et de Chartres pour le lieu de leur habitation. Les organisateurs du Pèlerinage, dans les diverses contrées de la France, devront clore leurs listes vers le 12 mai prochain et nous donner toutes les informations exigées par les Compagnies. Ceux qui, les premiers, pourront nous renseigner sur ces différents points, auront plus de chance de voir leurs désirs entièrement satisfaits. Les autres, à cause de l'exigence du service ordinaire des différentes lignes, pourraient être obligés d'avancer ou de retarder leur départ; en tous cas, ils seront prévenus à l'avance par les Compagnies qui toutes ont promis de ne rien négliger pour satisfaire les pèlerins.

Prière aux comités particuliers de demander à M. l'abbé Bourlier le plus tôt possible, des cartes du Comité de Pèlerinage en indiquant le nombre nécessaire.

3° Avoir bien soin de conserver la carte du Comité; à Chartres même, elle pourra être d'une grande utilité aux pèlerins.

Nota. — Nous engageons vivement les organisateurs de trains qui devront recueillir les adhésions et distribuer les cartes du Comité de Chartres, de percevoir de suite le prix du transport de chaque pèlerin, aller et retour. Ils s'éviteront ainsi certains embarras qui pourraient se présenter à la dernière heure.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX POUR LE DIOCÈSE DE CHARTRES.

A Messieurs les Curés :

Déjà on a annoncé dans une *précédente circulaire* que tout le mois de mai serait consacré à recevoir les paroisses du diocèse qui viendront en particulier satisfaire leur dévotion dans l'antique et vénéré sanctuaire de Marie. Depuis lors les adhésions qui nous arrivent du dehors sont tellement nombreuses que nous jugeons qu'il nous sera impossible de recevoir aussi convenablement que nous l'aurions désiré les diocésains. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, sans vouloir entraver leur liberté, le Comité prie instamment MM. les Curés du diocèse de choisir de préférence un autre jour que les 27 et 28 mai, qui seront plus spécialement destinés à recevoir les pèlerins étrangers.

Veuillez donc nous faire connaître au plus tôt le jour qui vous conviendra. Il vaudrait mieux que ce fût un des premiers jours de la semaine : lundi, mardi, mercredi, ou même le dimanche, si on le désire. D'après les avis que vous nous donnerez, nous nous occuperons de préparer tout ce qui sera nécessaire. (Le repas, après l'office du matin, pourra être pris soit dans les maisons particulières, soit dans un des hôtels de la ville, soit enfin dans un local que le Comité mettra à votre disposition.)

Le Clergé de Notre-Dame recevra chaque paroisse soit à l'entrée de la cathédrale soit à un lieu convenu d'avance. Quant aux cérémonies, pour les régler, dites-nous le temps que vous passerez à Chartres et quelles sont vos intentions.

Nota. — Adresser la réponse sous bande à Monseigneur.

Agréez, etc. Barrier, vicaire-général,
président du Comité.

Circulaire du Comité du Mans. — Le Comité formé par Mgr l'Evêque du Mans pour organiser le pèlerinage à Chartres, a publié la circulaire suivante que nous empruntons à la *Semaine du fidèle*.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir fait part de cet appel si éloquent :

Quand une nation a été douloureusement éprouvée par le malheur ; quand à peine relevée de ses misères, elle se sent menacée encore par des périls d'autant plus effrayants que, dans leur imminence même, ils restent plus inconnus ; quand tous les appuis humains sont ou chancelants ou tombés déjà, si cette nation ne désespère pas d'elle-même, — et désespérer ce serait se condamner à mourir, — elle éprouve nécessairement le besoin de porter ses regards plus haut, et de chercher en Dieu le seul appui qui ne défaille jamais. Or notre Dieu, à nous, c'est Jésus-Christ, et l'on va à Jésus-Christ par Marie. Voilà pourquoi, dans nos si tristes temps, les peuples chrétiens, poussés par l'instinct de la conservation ou conviés par leurs chefs naturels, se pressent si souvent dans les sanctuaires de la Mère de Dieu.

Aujourd'hui que l'avenir semble plus sombre, et, s'il faut en croire un pressentiment universel, l'heure du péril plus prochaine, un nouvel appel nous est adressé. Cette fois, c'est de Chartres qu'il nous vient, Chartres où nos pères ont, longtemps avant sa naissance, honoré d'un culte en quelque sorte prophétique la Vierge qui devait enfanter ; Chartres, où la Mère du Christ a voulu poser, comme au cœur de la France, son premier sanctuaire, et où, dans tous les siècles, se sont agenouillés tour à tour et les peuples et les rois ; Chartres enfin, d'où est sorti plus d'une fois le salut de la patrie agonisante.

Fort de ces souvenirs et pressé peut-être par une inspiration d'en haut, le vénérable évêque de cette noble et antique église a convoqué la France entière aux pieds de la Vierge-Noire et de Notre-Dame de Sous-Terre. Déjà bien des prélats ont répondu à son appel et promis de se rendre dans ce très-illustre sanctuaire.

Le plus voisin de tous par la position géographique de son diocèse, mais bien plus proche encore par sa piété et son amour, notre évêque s'est engagé le premier : il ira, et son très-vif désir est de conduire avec lui le plus grand nombre possible de ses diocésains. Aussi fait-il, à son tour, appel à leur piété, et les convoque-t-il, lui aussi aux pieds de Notre-Dame de Chartres.

Donc marchons, prions et espérons. Les sociétés ont leur vie propre comme les individus, et pour les sociétés comme pour les individus, la source de la vie c'est Dieu : tout peuple qui s'éloigne de Dieu s'approche de la mort ; tout peuple qui se rapproche de Dieu se rapproche de la vie : s'il va jusqu'à lui, il est sauvé.

(Suivent les signatures des membres du Comité présidé par M. l'abbé Chanson, *vicaire-général.)*

Circulaire de Poitiers. — M. l'abbé de Montbron, curé de Saint-Porchaire, à Poitiers, fait un appel aux Poitevins, pour un pèlerinage à Chartres les 26, 27, 28 mai. La *Semaine liturgique* du diocèse insère sa lettre où nous lisons.... « Certes ce n'est pas le temps de ralentir ni de laisser s'éteindre cet élan de la prière qui a déjà tant obtenu de grâces pour la France, pour les familles et pour les individus. Que de faveurs à demander encore, ne serait-ce que l'apaisement des passions qui grondent, et qui effraient même les plus irréfléchis ! J'estime si peu, avec les vrais bons esprits de notre pays, que le zèle doive se ralentir, qu'à mon projet très-arrêté de recommencer bientôt la série des pèlerinages de Lourdes, j'ai encore joint celui d'en organiser un premier pour Chartres. »

Prédicateurs pour le pèlerinage. — Nous pouvons annoncer comme devant porter la parole Mgr Dupanloup, d'Orléans ; Mgr Pie, de Poitiers ; Mgr de Charbonnel, archevêque *in partibus inf.* de Soziopolis. — Dans le cours du mois de Marie, les sermons seront donnés par le R. P. Cyprien, de l'ordre des Frères mineurs.

PÈLERINAGE DES CARNUTES[1] A NAZARETH

Pour offrir à la Vierge Marie la suzeraineté de leur ville.

Au moment où s'organise avec tant de zèle et sous de si heureux auspices un pèlerinage national à N.-D. de Chartres, il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux lecteurs de la « Voix » que les vieux Carnutes ont accompli eux-mêmes, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, un pèlerinage lointain pour saluer Marie dans l'auguste demeure de Nazareth.

Quand les apôtres se furent dispersés pour prêcher l'Evangile, les jeunes communautés chrétiennes se sentirent bientôt éprises d'un désir aussi naturel que légitime, celui de visiter les lieux honorés par la présence de N. S. Ils auraient voulu surtout contempler les traits du Dieu fait homme : « Ains puisque la mort et résurrection » du Sauveur, leur avoit, à leur regret extrême, osté le moien de le » voir sur terre, revestu de son humanité : au moins se résolurent-ils » de faire visiter la Vierge, aians sceu qu'elle estoit encores en vie[2]. »

Il est bien établi d'ailleurs que la plupart des chrétientés naissantes cherchèrent à protéger leur berceau par quelque souvenir de Marie ; les villes lui envoyaient des ambassadeurs et recevaient en échange quelques lignes tracées de sa main. C'est ainsi que l'antique cité de Messine montrait encore, au temps de Philippe III, roi d'Espagne, une lettre de Marie, lettre que l'on conservait dans le trésor de la cathédrale, dédiée à la madona della Lettera. Florence gardait avec non moins d'amour que de fierté une semblable épître que saint Luc avait écrite sous la dictée de la Vierge[3].

La cité des Carnutes, plus que beaucoup d'autres villes, devait tenir à honneur de déposer ses vœux aux pieds de la Vierge mère. Les Druides, après avoir honoré, sans la connaître, LA VIERGE QUI DEVAIT ENFANTER, pouvaient-ils ne pas députer quelques-uns de leurs pontifes et de leurs fidèles vers Celle qui avait donné au monde le Sauveur si longtemps attendu? Un autre motif les y portait encore. Ayant appris que les mages, « Confrères d'iceux druides, » s'étaient rendus à Béthléem pour adorer le Rédempteur et vénérer sa très-sainte mère, « ils ne voulurent point que lesdits mages eussent aucun » advantage sur eux. » Ils envoyèrent donc une ambassade à la sainte Vierge pour lui faire entendre qu'elle avait été honorée chez les Carnutes longtemps avant sa naissance ; que Priscus, un des chefs du pays chartrain, lui avait offert la suzeraineté de ses Etats ; qu'enfin les Carnutes, toujours dévoués à son culte, venaient lui faire donation de leur ville et requérir son acceptation. Ce que la Vierge fit paroître » lui avoir été fort agréable. »

Nous avons emprunté cette relation sommaire à notre bon vieux Rouillard ; mais il en existe une autre beaucoup plus détaillée, dans un manuscrit rare et encore inédit de la bibliothèque de Chartres. Dans cette nouvelle PARTHÉNIE, Claude Savart, né à Chartres en 1640, a consacré son XIVe chapitre au récit d'une « ambassade des Chartrains » vers la saincte Vierge. » Cette ambassade, partie de chez nous vers le milieu de janvier, ne serait arrivée à Jérusalem qu'après une marche d'environ six mois. Au sortir de la ville, nos dévots pèlerins prièrent le ciel de faire briller à leurs yeux l'étoile qui avait autrefois conduit les rois de l'Orient au berceau de Jésus. Dieu fit plus : il avait jadis

1. Ancien nom du peuple chartrain.
2. Rouillard, f° 119.
3. Barthélemy. Vie des saints de France.

envoyé son ange au jeune Tobie ; il ménagea un guide à nos députés. Ceux-ci eurent le bonheur de rencontrer Sarette, une petite servante de Marie, que la Vierge avait envoyée à la Ville pour acheter des laines. Ils se mirent donc sous la conduite de Sarette et prirent avec elle la route du Liban. Après avoir cheminé quelque temps « sous l'agréable feuillage des arbres, jusque dans le village de Nazareth, » ils furent introduits auprès de la Vierge et lui exposèrent l'objet de leur mission dans une harangue que le Tite-Live chartrain a reproduite et qu'il fait suivre de la réponse de Marie. Puis ils reprirent le chemin de Chartres, rapportant à leurs concitoyens une lettre de la Mère de Dieu. Cette lettre, dit Savart en terminant, est conservée dans le trésor de l'Eglise de Chartres, et enfermée soigneusement dans la sainte Châsse. Nous avons le regret d'ajouter que cette lettre a péri depuis lors, comme tant d'autres monuments non moins précieux[1].

Ce serait, s'il faut en croire nos vieux auteurs, en récompense de ce pieux pèlerinage que la Sainte Vierge aurait promis à l'Eglise de Chartres « sa très-espéciale protection, » et qu'elle se serait plu à multiplier les miracles en faveur de ceux qui l'invoqueraient ou la feraient invoquer dans son sanctuaire de Chartres. Ce serait encore pour le même motif et par suite de la donation expresse des Carnutes, qu'elle aurait pris elle-même le titre de DAME DE CHARTRES.

Voires qu'elle a daigné, afin qu'on l'y réclame
De Chartres s'appeler elle-même la dame[2].

Les auteurs étrangers à notre ville ont aussi connu cette antique tradition, si chère aux habitants de la cité chartraine. Abelly, évêque de Rhodez, en fait mention dans un ouvrage sur le culte de Marie, et un vieil historien de la ville de Mantes, cité par Cassan[3], prétend même que plusieurs de ses compatriotes se joignirent à la députation des Carnutes.

Nous aurions pu consigner encore beaucoup d'autres témoignages, pour la plupart indigènes; car aucun de nos vieux chroniqueurs n'a cru pouvoir se dispenser de faire au moins allusion à ce fait important, qu'ils avaient eux-mêmes puisé, dit M. de Lépinois[4] « dans la » vieille chronique et les anciens bréviaires de l'Eglise. »

Nous croyons en avoir dit assez pour établir l'antiquité de cette tradition vénérable, qui réjouira certainement tous les dévoués serviteurs de N.-D. de Chartres.

A. FOUCAULT.

---

1. Nous publierons dans un des numéros suivants le texte même de Savart et la lettre de la Vierge. Nous devions en laisser la primeur au Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, et surtout à notre savant confrère, M. Ad. Lecoq, qui nous a si gracieusement donné communication d'un remarquable mémoire actuellement sous presse.

2. Rouillard, traduisant un texte latin de Guillaume le Breton, poème héroïque sur Philippe-le-Bel :

Carnoti Dominam se dignam sœpè vocare.

3. Statistique de l'arrondissement de Mantes.
4. Histoire de Chartres.

LA PROCESSION BLANCHE.

Pèlerinage à Notre-Dame de Chartres en 1583

(Ce récit fort ancien est de l'historien Souchet; nous l'avons tiré d'un ouvrage que la Société archéologique vient de mettre sous presse).

Le 28 de décembre, se fit une procession qui est digne de remarque, pour ne s'en être point vu de pareille de mémoire d'homme. Les curés tant de la ville de Dreux que d'environ 47 paroisses à l'entour, amassèrent leurs paroissiens et autres de quelques lieux circonvoisins, tant hommes que femmes, garçons et filles, au nombre de plus de douze mille, et partirent de Dreux, tous revestus de blanc, portant chacun une croix en main, au bout de laquelle il y avoit un cierge; chaque paroissien marchoit soubs la croix de sa paroisse, excepté ceux, les curés desquels n'y étoient pas, lesquels se mettoient avec ceux qui leur étoient voisins : ils alloient quatre et quatre en bon ordre. Maistre Philippe le Febvre, chanoine et archidiacre de Dreux en l'église de Chartres, apporta le Saint-Sacrement depuis ladite ville de Dreux, distant d'environ huit lieues dudit Chartres, soubs un baldaquin ou poële de damas blanc, étant revêtus avec son diacre et sous-diacre, d'ornemens propres à leur dignité, de la même étoffe et couleur. Les chanoines du château, tous les curés et ceux qui représentoient le clergé, avoient tous des chappes de même. Le poële étoit porté par le lieutenant-général, advocat et procureur du Roi, et un élu. Derrière ou à côté d'iceux, y avoit quatre hommes, qui portoient chacun un falot, dans lequel il y avoit un cierge. Comme on eut avis qu'ils approchoient de la ville, messire de Thou, évesque de Chartres, qui avoit fait assembler le clergé de ville et banlieue, les envoia devant pour les recevoir à la porte Drouaise. S'étant joints, ils prindrent leur marche par devant l'église de Saint-André et la Corroierie, pour gaigner la croix de Beaulieu et la rue des Changes, à cause de la peste qui étoit à Muret; ils demeurèrent à passer depuis ladite porte Drouaise jusques à la grande église, depuis huit heures du matin jusques à trois heures après midi, combien qu'ils fussent fort pressés. Ledit archidiacre de Dreux étant parvenu à la porte Royale de la cathédrale, messire de Chartres revestu de ses ornemens pontificaux, receut de sa main le Saint-Sacrement, et le porta, accompagné de son Chapitre et heuriers ou chantres, dans le chœur d'icelle, et le posa sur l'autel, tandis que l'orgue et les musiciens chantoient le verset de la prose du Saint-Sacrement : *Ecce panis angelorum,* à la fin duquel ledit seigneur évesque ayant dit le verset et l'oraison, et donné la bénédiction sur le peuple, chacun se retira ès hostelleries de la ville et faubourgs, ou chez leurs parents et amis, et autres de leur connoissance. Le lendemain jeudi 29, tous ces pélerins se rendirent dans l'église, sur les six heures du matin, où ledit sieur Prélat dit la messe du Saint-Sacrement, porta le corps de Notre-Seigneur processionnellement par le haut et le bas de l'église, suivi de tout le peuple, tant de ces pélerins que de la ville, en grande affluence, et la prédication aiant été faite, ledit Prélat remit entre les mains dudit le Febvre le Saint-Sacrement, au même endroit où il l'avoit receu de lui le jour précédent. Comme tous les corps de la ville avoient été au devant à leur arrivée, ils les conduisirent à leur départ jusques à la porte Drouaise. On appela cette procession la procession blanche, à cause que, comme dit est, tous ceux qui y assistèrent étoient couverts ou habillés de blanc.

FAITS RELIGIEUX.

— PIE IX ET LES PÈLERINAGES. — L'*Union catholique italienne* de Florence désirait faire un pèlerinage au sanctuaire d'Assises et a soumis son projet à l'approbation du Pape par une adresse. De la réponse du Souverain-Pontife nous extrayons le passage suivant :

« Bien certainement, ainsi que vous le pensez, il est dans mon intention d'approuver le nouveau témoignage que vous voulez donner au monde de votre foi et de votre courage, et de bénir l'excellente idée qui vous est venue du pèlerinage d'Assises. Vous savez qu'il y a eu dans l'ancien temps des pèlerins qui ont fait le tour de la ville de Jéricho, l'arche sacrée sur les épaules et les trompettes à la bouche ; vous savez que les pèlerins ont fini par obtenir de Dieu le miracle de voir tomber en même temps ces murailles et les forces des ennemis qui étaient en triomphe. Puissiez-vous, en accomplissant votre pèlerinage, armés des trompettes de la prière et portant l'arche de la charité, puissiez-vous, dis-je, avoir la consolation de mettre en déroute l'armée de l'enfer et de délivrer la forteresse de la chrétienté cette forteresse dont il est écrit : « Portæ inferi non prævalebunt. »

— A Bologne ainsi qu'à Turin et autres villes d'Italie, de grandes démonstrations catholiques se préparent pour le 25 mai, fête de saint Grégoire VII et huit centième anniversaire de son exaltation sur le trône occupé par Pie IX. On sait l'analogie frappante qui existe entre la situation de Grégoire VII exilé et celle de Pie IX captif dans son propre palais.

— Un « triduo » de prières a été célébré dans les églises de Rome pour la conservation des ordres religieux. D'après le fils d'un des gardes d'honneur de Sa Sainteté, le Pape aurait assisté les deux derniers jours à cette pieuse et imposante cérémonie, caché derrière une vitrine recouverte d'une grille de fer qui donne dans la grande basilique. Plusieurs assistants l'ont aperçu et n'ont pu maîtriser leur émotion.

— Un autre « triduo a commencé le 12 dans l'église de Saint-Ignace, dans le but de réparer les outrages publics vomis par la presse irréligieuse contre la personne même de Notre-Seigneur.

— Monseigneur l'évêque de Poitiers, au retour d'un voyage « ad » limina apostolorum, » a prononcé dans sa cathédrale, le jour de Pâques, une homélie admirable, expliquant ce qu'il a vu à Rome ; « sepulcrum Christi viventis, le sépulcre d'un vivant, tombeau d'où se dégage la vie, tombeau au-dessus duquel il a aperçu, salué la gloire d'un ressuscitant, et « gloriam vidi resurgentis. » Sa Grandeur donne comme un des symptômes de la résurrection (du relèvement plus ou moins prompt des choses humaines par le côté qui les lie aux intérêts de l'Eglise) l'attitude du vrai peuple romain, si religieux à l'heure de la détresse et du péril. La gloire du ressuscitant, dit l'éloquent prélat, ce ne sera pas seulement la gloire de Rome, ce sera aussi la gloire de la France. Au-delà des monts, ceux qui attendent et ceux qui redoutent le rétablissement de l'ordre chrétien dans le monde, sont d'accord pour ne le juger possible et réalisable que par la France.

— Une belle lettre de Mgr l'évêque de Nîmes, écrite à son retour de Rome, dépeint, dans tout ce qu'elle a d'odieux la rage d'expropriation et de vol qui dévore l'usurpateur piémontais.

— Dernièrement, des actes de violence ont été commis en pleine rue, sur des jeunes gens qui sortaient de l'église du

Gesu; à cette occasion, le Pape a dit à un cardinal : « Dans sa providence, Dieu a permis que la révolution italienne se livrât aux derniers excès. Si les nouveaux maîtres de Rome avaient pris le soin de tromper le monde par une certaine modération dans les actes, l'épreuve actuelle durerait bien longtemps. La violence avec laquelle ils ont heurté contre la pierre a ébranlé l'édifice de leur usurpation ; cet édifice ne peut guère tarder à s'écrouler. Il était nécessaire qu'il arrivât des scandales, afin que le monde connût l'énormité qui a été consommée. »

— La *Semaine du Mans* a annoncé que les quatorze prêtres de la Mayenne mis à mort, le 21 janvier 1791, sur la place publique de Laval, seraient prochainement déclarés martyrs par le Saint-Siége.

— En Suisse, la constitution civile du clergé a été votée par 908 voix contre 151.

Des souscriptions sont ouvertes en faveur des prêtres de Soleure persécutés. Les tyrans de la Suisse auraient voulu affamer les prêtres fidèles avant de les remplacer par des prêtres intrus. Le clergé de Mgr Lachat est inébranlable comme l'évêque, maintenant chassé de son palais par les Allemands, comme Mgr Mermillod chassé de Genève; comme M. l'abbé Rapp, vicaire-général, chassé d'Alsace.

— En Allemagne, les fonctions d'aumônier en chef catholique de l'armée prussienne ont été supprimées sur la demande de M. de Bismark de plus en plus acharné contre les catholiques.

— A Batignolles, près Paris, ont eu lieu les guérisons extraordinaires de deux enfants, Armand Wallet et Alfred Fontès. Ces guérisons ont eu lieu à la suite d'apparitions de la sainte Vierge, qu'Alfred a vue une fois pendant dix minutes, et Armand pendant sept jours ; le récit de la *Semaine religieuse* de Paris dit que plusieurs personnes déclarent avoir été témoins des apparitions dont a joui Armand. L'autorité ecclésiastique procède à une enquête.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une plaque en marbre avec cette inscription : *Hommage reconnaissant à Marie. Nous l'avons priée : elle nous a exaucés, 19 mars 1873*. 2. Une seconde plaque de marbre avec cette inscription : *A Notre-Dame de Chartres, une famille reconnaissante*. 3. Un cœur à St-Joseph. 4. Un cœur à N.-D. de Sous-Terre, en reconnaissance de faveurs obtenues. 5. Un cœur d'or à N.-D. du Pilier. 6. Une chaîne d'or offerte pour orner la sainte Châsse. 7. Un riche ciboire émaillé, offert à N.-D. de Sous-Terre par une jeune demoiselle de notre ville. C'est un acte de reconnaissance pour toutes les faveurs qu'elle a reçues jusqu'à ce jour de son auguste Patronne. Avec cette généreuse offrande elle se propose également d'obtenir la continuation de la maternelle protection de Marie.

Lampes. — 82 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'avril, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre*, 30 pendant 9 jours, 21 pendant un mois, une pendant 2 mois, une pendant 3 mois, une pendant 5 mois, 3 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier*, une pendant 9 jours, une pendant un mois. — *Devant la statue de St-Joseph;* 12 pendant 9 jours, 5 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur;* 3 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Devant le St-Sacrement;* une pendant 6 mois.

— CONSÉCRATION DES PETITS ENFANTS. — 41 nouveaux inscrits dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois d'avril : 324.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 248.
Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures de messes): 460.

— Le *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres* est en vente (1 fr. 25) à Chartres chez le concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame, et chez M. Duchon, libraire, rue du Soleil-d'Or; à Paris, chez M. Jourdain, éditeur, place Saint-Sulpice, 8. Ce livre nouveau a été beaucoup demandé; l'intérêt du sujet et le nom de l'auteur, M. l'abbé Bulteau, suffisaient pour donner du relief à la simple annonce que nous en avions faite au mois d'avril.

— Aujourd'hui, nous devons parler d'un autre livre non moins important qui vient d'être réédité, après avoir été revu, augmenté et enrichi de gravures. L'histoire de Notre-Dame de Chartres, par Mme la baronne de Chabannes, est connue; la première édition a eu un écoulement rapide; il en sera de même de la seconde que nous mettons en vente actuellement (1 fr. 25). Nous transcrivons ici la préface de l'auteur :

L'histoire de NOTRE-DAME DE CHARTRES est une grandiose et religieuse épopée dans laquelle se déroulent des faits qui nous intéressent comme catholiques, comme Français et comme enfants dévoués de la Reine des Cieux!

Redire les principaux traits de cette merveilleuse histoire, remonter à l'origine du pèlerinage et, suivant ensuite sans interruption le cours des siècles, en montrer les vicissitudes diverses et les magnifiques développements : tel est le plan que nous avons suivi.

De nos jours, nous le savons, on se *passionne* pour *l'antique*; on aime le *nouveau*; mais ce nouveau cesse de plaire dès qu'il est devenu le passé... Le présent, avec ses phases si émouvantes, si variées, ôte de leurs charmes aux plus doux souvenirs; semblable à ces souffles impétueux qui enlèvent aux fleurs épanouies de nos jardins leur brillante corolle, laissant à celles qui s'ouvrent après elles, et leur fraîcheur et leurs délicieux parfums.

Afin de répondre à ce besoin d'actualité, à ces aspirations vers l'inconnu qui sont les caractères distinctifs de notre temps, nous avons, dans cette seconde édition de l'Histoire de N.-D. de Chartres, augmenté et renouvelé toute la partie qui embrasse les *faits contemporains*.

Aux prodiges déjà *anciens*, nous avons substitué des preuves plus récentes et encore plus multipliées de la toute puissante médiation de la VIERGE MÈRE. Plusieurs se rapportent à l'invasion prussienne, époque triste et sombre, éclairée pourtant par les rayons lumineux qui s'échappaient en *traînées de grâces* du cœur immaculé de MARIE! A cette heure solennelle où les regards et les cœurs de tous les vrais chrétiens sont tournés vers le vicaire de J.-C., captif et persécuté, il n'est pas sans intérêt de suivre la tradition constante de l'église de Chartres touchant la primauté du siége apostolique. Un chapitre est consacré à cet exposé.

L'heureuse transformation de l'association de Notre-Dame de Sous-Terre en *Archiconfrérie;* les approbations successives accordées par le Souverain Pontife à l'œuvre des *Clercs* (œuvre si chère au cœur de Pie IX); la diffusion merveilleuse du culte de N.-D. de Chartres qui reçoit du *pèlerinage national* une indescriptible splendeur; toutes ces grandes et saintes choses ont été fidèlement relatées. Enfin, nous avons apporté un soin tout filial à rédiger ces annales des GLOIRES DE MARIE... Nous les avons écrites avec amour et foi!... C. DE C.

— Une liste de souscriptions pour secourir les prêtres fidèles de

Bâle et Soleure est ouverte dans les colonnes du *Courrier d'Eure-et-Loir*. On peut remettre les offrandes à M. de la Rallaye, rédacteur en chef du *Courrier*, ou à MM. les chapelains de Notre-Dame,

---

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Reconnaissance à N.-D. de Chartres. La personne qu'on m'avait chargé de recommander est hors de danger; le travail auquel elle peut se livrer aujourd'hui est une preuve de sa convalescence. Contente et joyeuse du succès des prières, elle envoie une offrande à Notre-Dame par mon entremise.

(R. de R., diocèse du Mans.)

2. Lors de ma dernière lettre mon cœur était brisé; je commençais à perdre tout espoir. Dieu nous a soutenus dans l'adversité; Marie a été sensible à nos supplications; nous sommes exaucés. Je viens vous demander, en reconnaissance, une messe en l'honneur de Notre-Dame de Chartres.

(T. de D., diocèse de Besançon.)

3. Avec l'aide des prières que vous avez fait faire à notre intention, nous avons obtenu par l'intercession de la Sainte-Vierge une grande grâce; l'ami recommandé est revenu à Dieu et nous l'avons vu avec bonheur s'approcher des sacrements et recevoir au pied de l'autel le Dieu de miséricorde.

(M. d'E., diocèse de Versailles.)

4. Le jeune homme qui avait confié à la protection de Notre-Dame de Chartres le succès de ses examens publics, les a subis avec succès, et vous demande une messe d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame de Chartres.

(L. de Paris.)

5. Voici mon offrande pour Notre-Dame de Chartres; je vous l'envoie en vous demandant une messe à son autel. Grâce à son intercession, Dieu a permis la guérison de mon gendre. Que vos jeunes clercs remercient Dieu avec nous.

(B. de D., diocèse de Cambrai.)

6. Les médecins étaient convaincus que ma petite fille n'avait plus que peu d'heures à vivre; les crises étaient affreuses. J'engageai ma fille à faire vœu, si son enfant lui était rendu, d'aller en pèlerinage à Chartres; elle fit ce vœu et aussitôt nous commençâmes une neuvaine, invoquant à la fois Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de la Salette. Dès le lendemain l'enfant entra dans une phase de mieux qui n'a fait que s'accroître. Remercîments et louanges à Marie.

(F. de V., diocèse de Bayeux.)

7. Il y a quelque temps nous vous demandions une neuvaine de prières en faveur d'une jeune personne et dans un but d'une grande importance. Notre-Dame de Chartres et saint Joseph lui ont donné, après ces prières, une marque éclatante de protection.

(Une Sœur de Saint-Paul de Chartres à B...)

8. Nos prières ont été exaucées. La malade dont une crise semblait avoir mis la santé en grand péril, s'est remise promptement et admirablement.

(D'H. M., diocèse de Chartres.)

9. Je suis redevable à Notre-Dame de Chartres de grâces bien particulières. Veuillez la remercier pour moi et pour ma famille.

(G. de P., diocèse de Saint-Claude.)

10. Une dame me charge de vous transmettre une preuve de sa reconnaissance pour la guérison de son fils.

(T. de S., diocèse de Besançon.)

11. La jeune femme recommandée a échappé au péril. Reconnais-

sante d'une telle délivrance aux prières faites à son intention, elle me charge de vous adresser l'expression de sa reconnaissance pour Notre-Dame de Chartres. Veuillez me faire parvenir une seconde douzaine de chemisettes ayant touché à la Sainte-Relique.

(S. E., sœur de Saint-Paul.)

12. Dans une des lettres qui nous ont été adressées comme expression de remercîments à Notre-Dame de Chartres se trouvait la poésie suivante qu'on lira avec plaisir. Cette pièce de vers est à notre avis un charmant *ex-voto.*

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Oh! laisse-moi, ma Mère, exalter ta puissance,
Raconter les secrets de ton divin amour,
Qui, de mon cœur ému par la reconnaissance,
Avec mes saints transports s'échappent en ce jour!

. . . .

Comme l'épi brisé qui vers le sol retombe,
Sous le poids des douleurs, je penchais vers la tombe;
Et l'aile de la mort touchait mon front brûlant;
Déjà l'on pressentait l'heure de l'agonie...
J'avais fait l'humble aveu des fautes de ma vie,
De l'éternel départ, je murmurais le chant.
Bientôt, j'allais toucher les rives éternelles
Et mon âme captive ouvrait déjà ses ailes,
Pour s'envoler vers Dieu.
Pour la dernière fois, de ma lèvre brûlante
Le Sauveur descendait en mon âme tremblante
J'allais dire à la terre un éternel adieu!...

Je ne devais pas voir ton doux mois, ô Marie,
Ni redire ici bas, les chants de la Patrie
Pendant ce mois si beau;
Car, sur mon pauvre cœur et sur ma lèvre blême
Je devais de la mort avoir le sceau suprême;
La pierre du tombeau!

. . . .

Mais... l'on songea soudain, tendre et divine Mère,
Qu'à Chartres bien souvent s'envolaient ma prière,
Mes soupirs et mes vœux,
Qu'en Notre-Dame enfin pleine de confiance,
J'avais dit bien des fois ta bonté, ta puissance
Douce reine des Cieux.

Oh! ce n'est pas en vain qu'on t'invoque, ma Mère,
Ce n'est pas vainement que notre humble prière
S'élève jusqu'à toi!...
Car, tandis qu'à tes pieds, on te priait, Marie,
Et qu'ici l'on pleurait... je revins à la vie,
Le cœur tout palpitant d'un indicible émoi!

. . . .

O Mère, pour chanter ta gloire et tes louanges
Je voudrais les accents des vierges et des anges
Et leurs hymnes d'amour!
Je voudrais les accords de leurs lyres mystiques
Que les pieux échos des célestes portiques
Répètent tour à tour!

Je voudrais que partout on t'aime et te vénère,
Je voudrais les trésors de toute cette terre
Pour t'en faire un autel!
Et pour mettre à tes pieds, de toute la nature
Je voudrais les parfum s et la riche parure,
Mère de l'Éternel!

Je voudrais dès demain à Chartres, bonne Mère,
Pouvoir au moins t'offrir mon ardente prière
Avec l'hymne du soir!
Oh! je voudrais surtout... Mais, puisque à cette vie,
Puisque à l'amour des miens tu me rends, ô Marie
J'attendrai pour te voir...

. . . .

Je veux en attendant exalter ta puissance
Raconter les secrets de ton divin amour,
Je veux, pour te prouver mieux ma reconnaissance
T'aimer et te servir jusqu'à mon dernier jour.

Une âme reconnaissante. (M. D.)

13. Nous terminerons aujourd'hui notre série d'extraits par la reproduction intégrale d'une lettre à nous adressée par un officier chrétien, à l'occasion du pèlerinage national. Nos lecteurs seront édifiés de ce langage de la reconnaissance.

... « Parmi les Français spécialement sauvegardés par N.-D. de Chartres dans la fatale guerre 1870-71, je suis peut-être un de ceux qui peuvent revendiquer les premiers rangs.

Soldat volontaire, premier engagé après Sedan, je mis mon épée, c'est-à-dire mon honneur, et les existences qui m'étaient chères sous la garde de N.-D. de Chartres, par un vœu déposé à ses pieds au lendemain d'Epernon. J'avais vu tomber, à mes côtés, plusieurs des enfants spécialement confiés à mes soins, avec d'autant plus de chagrin que leur dévouement devait être sans résultat pour le salut de la France.

Une de mes plus grandes douleurs fut ensuite de traverser Chartres l'épée au fourreau.

Je suppliai de loin, les larmes aux yeux, la Gardienne de Chartres d'accepter cette humiliation en réparation de tant d'actes d'orgueil insensé de ce pauvre peuple français si bon quand il est dans sa voie, si prêt à la décadence quand il en est sorti. Je la conjurai d'ouvrir les yeux qui ne voyaient pas encore.

Une autre épreuve m'attendait, une infirmité se déclara, au moment de marcher à l'ennemi; malgré le sentiment de l'honneur il fallait entrer à l'hôpital et laisser un doute planer sur ma conduite. J'y passai 15 jours qui ne furent cependant pas perdus, car N.-D. avait mis sur mon chemin un prêtre selon son cœur, qui a rompu plus d'une lance en son honneur dans ses conférences qui sont déposées sans doute à vos archives; j'ai nommé M. l'abbé Poirier, je crois.

Il me remit le courage au cœur, en m'inspirant la résignation, comme la vertu par excellence des héros (disait-il). Mais j'avais de nouveau invoqué de loin N.-D. de Chartres et j'étais exaucé.

Muni du pain des forts, je pouvais rejoindre l'armée au moment de ses plus grands, de ses plus sérieux et de ses plus sanglants engagements. Il m'avait été accordé de n'avoir plus à quitter les rangs, malgré la rigueur de la saison, les fatigues, le fer et le feu. Six fois encore nous donnâmes de notre mieux et des victimes nombreuses demeurant sur le champ de bataille nous montrèrent que le métier des armes s'apprend et s'enseigne les armes à la main. De nombreuses balles, plusieurs obus parurent à mon adresse spéciale, au point que mes chefs m'envièrent cet honneur. J'eus le bonheur de rester le dernier au combat et d'échapper à la captivité, comme au feu.

Rentré dans mes foyers à la paix, j'y trouvai les miens sains et saufs, grandis par l'attitude calme et ferme qu'ils avaient tenue devant l'ennemi.

Sans doute j'ai accompli mon vœu à N.-D. de Chartres et personnellement je n'ai rien à désirer. Mais dans quel état se trouve encore mon pays! Que n'y reste-t-il pas à faire! Au premier plan, la foi est-elle revenue? Notre cœur est-il changé? Les épreuves, les avertissements ne paraissent-ils pas s'y succéder sans résultats? Nous ne cherchons le remède à nos maux que dans les moyens humains.

Une croisade s'organise à Chartres. Je tiens à m'enrôler dans ses rangs. Protégé spécial de N.-D. de Chartres, je viens vous supplier de vouloir bien m'inscrire sur les contrôles de l'armée chrétienne.

Vous m'aviez dans le temps demandé des détails sur ma campagne 1870-71. Je vous les ai fait attendre. Veuillez agréer cette lettre comme un faible hommage que mon insuffisance vous prie de faire agréer à Notre-Dame de Chartres. »

Et cet officier signe :

UN OBSCUR SOLDAT, INSTITUTEUR LAIC.

NÉCROLOGIES.

Deux Sœurs de Saint-Paul. — Une vénérable religieuse de la Communauté de St-Paul de Chartres, que deux générations ont connue, ont aimée, a rendu son âme à Dieu dans la nuit du Mercredi au Jeudi-Saint.

Sœur Césarine débuta dans la vie par un acte d'héroïsme : elle se fit religieuse à 17 ans pour obtenir une conversion ardemment désirée. Pendant vingt-sept ans elle resta à la maison-mère comme assistante et maîtresse du pensionnat. Chargée, en 1837, d'une petite classe à St-André, elle passa bientôt à St-Pierre pour y diriger, comme supérieure, l'école communale nouvellement établie. C'est là, au milieu des enfants qu'elle a toujours aimés, entourée de la vénération des compagnes qu'elle a aidées de ses conseils et de ses exemples, c'est là que sœur Césarine, après 63 ans d'une vie religieuse consacrée tout entière à l'éducation de la jeunesse, a terminé sa noble et vertueuse carrière.

Energique et tendre tout à la fois, faisant continuellement abnégation d'elle-même, elle a reproduit, pour l'édification de tous, les traits admirables de la femme forte dont parle l'Ecriture. Sa dernière parole, résumé de toute sa vie, a été celle-ci : « Mon Dieu, prenez soin de mes chères enfants. »

Une telle vie, une telle mort donnent des droits à toutes les tendresses, à toutes les récompenses de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

— Sœur Marie de la Trinité, religieuse de Saint-Paul de Chartres, est décédée à Voves, le 31 mars 1873, à l'âge de 54 ans. Une fluxion de poitrine l'a conduite au tombeau en quelques jours. Dès le début de sa maladie, le 23 mars, elle crut à sa fin prochaine, malgré le bon espoir de ses dignes compagnes, et s'y prépara. Dans l'après-midi de la fête de l'Annonciation, demandant les derniers sacrements, elle consolait ses sœurs que l'avis du médecin avait instruites de la situation désespérée de la malade : « Que je suis contente, disait- » elle ! Le bon Dieu va venir dans notre maison pour moi, le même » jour qu'il alla chez la Sainte Vierge ; que je suis contente de » mourir ! » Après avoir reçu le saint Viatique avec une angélique piété, elle dut passer encore cinq jours dans l'action de grâces. Les nombreuses personnes qui la visitèrent se souviendront de cette ferveur admirable dans les prières et les aspirations continues de son âme. Le vendredi, son jour pour la communion réparatrice en l'honneur du Sacré-Cœur, elle obtint de communier encore une fois, ce fut la dernière ; à partir de ce moment surtout ses pensées furent pour le ciel. « Quand mourrai-je donc? demandait-elle au médecin

lui-même ; — « Vous ne nous aimez donc plus, lui disaientles Sœurs, que vous voulez absolument nous quitter. — Plus sur la terre, mais au ciel ; il n'y a plus que mon Jésus ; tout le reste m'est indifférent. » Plusieurs fois elle réclamait de l'eau bénite, son cierge bénit ; son vénérable curé lui renouvela l'indulgence plénière. Enfin le lundi matin, après une nuit fort douloureuse, on la vit s'unir de cœur et autant que possible des lèvres à la récitation des prières de l'agonie. Elle prononça bien distinctement le saint nom de « Marie, » puis elle expira.

La bonne sœur avait 29 ans de religion; depuis 27 ans elle était chargée de la petite classe dans la même paroisse. Aussi tout Voves la vénérait et voulut rendre un solennel hommage à la mémoire de ses vertus ; on se pressait à la demeure des religieuses pour voir encore la chère défunte; le lendemain l'affluence fut extraordinaire à la cérémonie funèbre. Les autorités de la ville, le clergé de la paroisse et des environs, une centaine de jeunes filles en blanc rangées sous cinq bannières, puis d'autres paroissiens en foule, quel beau cortége ! Mais le plus touchant c'était de voir auprès du cercueil de cette religieuse, modèle d'abnégation et d'humilité dans l'accomplissement de ses devoirs, de pieuse tendresse dans l'exercice de ses fonctions maternelles, tout ce groupe d'enfants en larmes et en prières pour celle qu'elles avaient tant aimée.

Les Sœurs de Voves pleurent une compagne bien chère; le souvenir d'une telle vie et d'une telle mort restera comme un grand sujet d'édification dans les familles auxquelles elles en ont fourni déjà tant d'autres.

Madame la marquise d'Aligre.

M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice, nous écrit :

La mort, toujours aveugle dans le choix de ses victimes, est parfois terrible dans les coups qu'elle porte ; notre pays vient d'en avoir un douloureux exemple.

Le 11 avril, jour du Vendredi-Saint, à 7 heures du soir, s'est endormie paisiblement dans le Seigneur Marie-Sophie-Joséphine de Préaulx, marquise d'Aligre, âgée seulement de 31 ans.

Atteinte d'une de ces maladies de poitrine, presque toujours rebelles à toutes les ressources de l'art, elle ne pouvait, hélas ! tarder de succomber. C'était une fleur qui se fanait sur notre sol; Jésus, le divin amant des âmes, voulait la transplanter dans son parterre... Elle était mûre pour le Ciel !...

Dans la splendide résidence des Vaux, que sait embellir chaque jour son noble époux, la jeune et pieuse châtelaine rayonnait comme un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes.

Attentive à ses devoirs, elle se prodiguait pour les remplir. D'une simplicité charmante, son accueil était toujours aimable, toujours gracieux. Quelle douceur ! « Jamais, nous répétaient à l'envi les nombreuses personnes de sa maison, jamais nous n'avons surpris en Madame la Marquise le moindre signe d'impatience ! » Cette parole seule vaut un éloge complet.

Mais sa charité ! Elle était inépuisable. Accessible à toutes les infortunes, ardente à plaider le cause des pauvres, donner paraissait son bonheur et elle cherchait des prétextes pour donner encore. Combien de familles dans la détresse dont elle s'était faite la caissière vigilante et assidue ! Personne ne saurait compter les misères qu'elle a soulagées !

Que dire de sa piété si touchante ? Avec les premiers symptômes du mal qui l'emporta, elle avait multiplié ses exercices religieux. Il y avait eu chez elle comme un renouvellement de ferveur. Dans la prière, c'était un ange : il était visible pour tous qu'elle parlait à Dieu. Que de fois ne nous a-t-elle pas édifié par son profond recueillement aux saints offices ! A l'heure où le repos devient un besoin impérieux pour le corps fatigué, elle oubliait la terre pour faire soirée avec le Ciel : « Madame la Marquise n'en finit pas de ses prières, » disait-on. Heureux reproche, il ne s'adresse guère qu'aux véritables saints ! Déjà sa maladie était réputée grave et mortelle, que, malgré les instances réitérées des médecins, elle n'avait pu consentir à retrancher quelque chose de ses nombreuses pratiques; le prêtre seul put la réduire par l'obéissance.

La sainte quarantaine avait commencé pour elle par une consolation bien douce. Sollicitée par un illustre prélat, ami de la famille, le saint Père avait d'abord envoyé sa bénédiction apostolique, puis spontanément avait offert le divin sacrifice pour la malade. Pareille faveur ne pouvait la laisser indifférente : elle communia... ce devait être la dernière fois... Ses Pâques, elle s'y préparait avec ferveur, mais ce fut pour aller les célébrer au Ciel !

Nous l'avons dit, sa voie douloureuse qui se prolongeait depuis plusieurs mois, se termina le jour où l'Eglise rappelle à ses enfants la mort du Fils de Dieu. Le matin de ce même jour, elle voulait encore jeûner, et comme on ne put le lui permettre, elle s'en vengea pieusement par une aumône en faveur d'une pauvre famille...

Et c'était une telle âme qui ne pouvait souffrir qu'on eût d'elle aucune bonne opinion ; elle n'y consentait pas : un jour elle nous écrivit à ce sujet pour nous prier de ne pas la juger trop favorablement.

Nous venons à peine d'esquisser quelques traits d'une si belle vie ; nous ne pouvons passer sous silence ce qui a eu lieu après sa mort.

La nouvelle en fut accueillie dans la paroisse par une explosion unanime de douleur. Dès le lendemain, longtemps avant l'heure indiquée pour l'exposition du corps, le château était assiégé par la foule qui se renouvelait sans cesse. « Si nous pouvions seulement la voir encore une fois, » répétait-on de toutes parts.

Elle n'était plus cette sainte dame, elle qui avait fait brûler tant de cierges pour obtenir une conformité parfaite à la volonté de Dieu, et pour laquelle de simples bonnes gens en faisaient brûler d'autres pour obtenir sa guérison ; non, la pieuse Marquise n'était plus !

Et chacun avait aussitôt compris quelle perte c'était pour le pays tout entier.

Durant trois jours, les visiteurs se succédèrent sans interruption; ils affluaient de tous côtés ; le chiffre en dépassa 2,000 dans les seuls jours du lundi et du mardi. La cérémonie des funérailles fut magnifique ; mais, là encore, la présence des pauvres témoigna plus haut que celle de tant d'illustres personnages de la famille, et le deuil des cœurs fut plus touchant que les magnifiques tentures qui avaient fait de la petite église paroissiale de Saint-Maurice un véritable tombeau. « Quelle perte! disait-on, quelle bonne dame! »

Oui, noble époux, noble famille, vous avez beaucoup perdu!... Trop légitime, hélas! est votre douleur : mais perdre sur la terre pour donner au Ciel, votre piété l'a compris, c'est plutôt réaliser un véritable gain!

Terminons par un dernier mot. Après la cérémonie funèbre du mercredi, une dame qui devait la bien connaître, nous dit : « Monsieur le Curé, j'ai prié pendant l'office, mais je l'ai plus priée que je n'ai prié pour elle. »

Nous voulons maintenant laisser la parole à une voix non moins autorisée que la nôtre. »

Discours prononcé, pendant la cérémonie des funérailles, par M. l'abbé Marteau, curé de La Loupe.

Consummatus in brevi explevit tempora multa.

Après avoir vécu peu de temps, le juste a parcouru une longue carrière. Sagesse, 4, 13.

Quel coup lamentable et retentissant, M. C. F., la mort a frappé dans notre paisible contrée! Il y a des malheurs particuliers qui deviennent des malheurs publics. Celui que nous déplorons en ce jour est vraiment de ce nombre. Qui d'entre nous eût pu prévoir qu'une santé naguère si belle, si florissante dût être détruite, perdue par un mal aussi prompt que perfide. Malgré la science des savants, malgré les lumières des sommités médicales, la mort s'installe dans la magnifique habitation du seigneur des Vaux. Les soins les plus empressés, les plus assidus ne sauraient opposer une barrière infranchissable aux progrès d'une désorganisation latente.

O mon Dieu! Qu'est l'homme sur la terre? Je vous le demande, les yeux baignés de larmes et la désolation dans le cœur. Qu'est l'homme que vous avez créé à votre image et à votre ressemblance? Vous avez daigné nous l'apprendre par la bouche de votre prophète : *Omnis caro fœnum et omnis gloria ejus quasi flos agri.* Toute chair ressemble à l'herbe des prairies et la beauté est pareille à l'herbe des champs. Le matin la fleur est admirable de grâce et de fraîcheur, elle exhale un parfum suave; le soir, l'éclat des vives couleurs a disparu; la fleur penche vers la terre sa tête flétrie et fanée. Le matin d'un jour de printemps un gracieux sourire animait les lèvres vermeilles de l'adolescent; le soir, son visage était pâle, livide et sans vie. Le souffle de la mort avait tout bouleversé et tout ravagé. Ces choses ont beau se présenter de temps en temps à nos méditations et à nos regards, elles ne nous affectent sérieusement que quand nous entendons à nos côtés des gémissements et des sanglots. Vous seule, ô pieuse dame, avez eu la clef de cette énigme mystérieuse; vous seule avez eu le pressentiment de votre fin prochaine. Un rayon d'en haut avait illuminé votre âme; l'ange de la miséricorde vous avait avertie; il vous avait dit comme à un roi dont nos saints livres parlent avec éloge : *Dispone domui tuæ, morieris, morieris tu et non vives.*

Madame la marquise d'Aligre, quelques mois avant sa mort, parlait du voyage dans l'autre monde, comme on parle aujourd'hui d'un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Ce langage étonnait ceux à qui elle avait fait part de ses intimes confidences. Pour écarter ces sombres images, pour éloigner ces tristes pensées, l'homme de Dieu rappelait à cette femme d'élite que sa bonne constitution lui présageait une longue carrière. Mais tous les raisonnements humains ne purent ébranler les convictions d'une âme mûre pour le ciel. Dans cette innocente lutte la grâce de Dieu demeura triomphante. De là les stations plus fréquentes du chemin de la croix, à une époque de l'année où la mauvaise saison fait sentir ses rigueurs. De là les instances plus vives pour entendre la sainte messe à l'église de la paroisse et à la chapelle du château. De là ces communions si édifiantes et si rapprochées les unes des autres. L'excellente dame que nous pleurons semblait dire par ses œuvres si éminemment chrétiennes : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* Mon Dieu, je ne tiens plus à la terre, je soupire après la céleste patrie : Jésus-Christ est ma vie et la mort m'est un gain. Sainte dame, vous sentiez que la maison de boue allait s'affaisser et tomber en ruines; vous sentiez que les biens secrets qui attachaient l'âme au corps allaient bientôt se

rompre; alors semblable à l'aigle qui secoue la poussière de ses ailes, afin de s'élever dans les hautes régions du ciel, vous aussi vous apprêtiez à prendre votre sublime essor vers les tabernacles éternels. Tout à coup les honneurs du monde ne vous paraissent plus que de la fumée et ses richesses que des hochets. Plus l'épreuve était forte, plus l'or s'affinait dans le creuset. Plus le départ approchait, plus l'âme devenait céleste.

Quand l'arbre de la foi, M. C. F., est arrosé avec le sang de Jésus-Christ, sa tête touche au firmament et ses racines pénètrent jusqu'aux entrailles de la terre. Ses gigantesques rameaux couverts d'un riche feuillage abritent les oiseaux du ciel. Tandis que le noble époux de la châtelaine des Vaux fait ruisseler l'or dans les mains des ouvriers, des artisans, des hommes de peine et de labeur, tandis qu'il donne à sa maison la beauté, l'étendue, la magnificence d'un palais et à l'Eure un nouveau lit et une nouvelle profondeur, tandis qu'il jette çà et là des ponts élégants sur la rivière, qu'il abat une montagne et qu'il comble une vallée, sa digne épouse rivalise de zèle pour soulager les indigents, les malheureux, les pauvres, les déshérités. Comme les femmes chrétiennes dont saint Paul fait le pompeux panégyrique en quelques mots, madame la marquise d'Aligre révélait sa piété par ses bonnes œuvres : *Promittentes pietatem per opera bona:* elle compatissait à toutes les souffrances, à toutes les douleurs, à toutes les infortunes du voisinage. Que d'actes de bienfaisance opérés dans le secret! Que de vêtements donnés à des vieillards infirmes! Que d'enfants soustraits à un froid glacial, grâce à des dons providentiels! Que de pièces d'or déposées sans bruit dans les mains de femmes affligées! Que de billets de banque adressés à des familles plongées dans la misère! Que de secours discrets distribués à des pauvres honteux! Charitable défunte, vous avez été l'économe ingénieux, le dépositaire fidèle des trésors que le Père céleste vous avait confiés. Vous avez vu Jésus-Christ sous les haillons du pauvre, vous avez vu Jésus-Christ tendant la main dans les rues, vous avez entendu Jésus-Christ demandant une obole. Vous avez compris que la vraie religion consiste à avoir soin des indigents, à soulager les nécessiteux, à consoler les veuves et les orphelins, vous avez compris que sans charité, l'homme n'est plus devant Dieu qu'un fantôme de chrétien. Vous avez donc été la mère des pauvres, des petits, des délaissés, vous avez donc été la messagère de la divine Providence. Si j'avais suivi vos pas dans les grandes villes où vous avez prodigué vos aumônes, que d'actes de bienfaisance j'aurais encore à publier, à énumérer et à contempler!

Votre exquise bonté, tout le monde la connaissait, tout le monde en parlait avec une admiration enthousiaste. Le cœur du peuple vous l'aviez touché, vous l'aviez gagné par votre douceur et vos bienfaits. « Monsieur le curé, me disait un pauvre paysan, s'il fallait trouver une somme d'argent parmi nous pour sauver madame la marquise, on la trouverait bientôt. » Quand on sortait des appartements de la défunte, on oubliait tout à coup les chefs-d'œuvre entassés dans cette résidence royale, on ne songeait plus qu'au bienveillant accueil dont on avait été l'objet. Dans ses conversations madame la marquise d'Aligre ne disait pas un mot qui pût blesser la charité. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.* L'Esprit saint ne nous enseigne-t-il pas que le juste est arrivé au sommet de la perfection, quand il est irréprochable dans ses paroles: *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.*

Fidèles serviteurs, quelle page édifiante vous m'auriez inspirée, si j'avais fait appel à vos souvenirs! Je dirai de vous ce qu'une reine de l'antiquité disait du plus sage des princes au sujet de sa maison: *Beati viri tui et beati servi tui qui stant coram te et semper audiunt sapientiam tuam.* Heureux intendants, heureux serviteurs qui obéissiez aux ordres d'une maîtresse si accomplie et qui écoutiez avec respect ses paroles, ses avis, ses conseils et ses remontrances. Époux inconsolable, quelle amitié, quelle affection, quel dévouement pour vous dans cette âme qui vient de voler au ciel! Tandis qu'un mal rebelle vous retenait sur un lit de douleurs, votre chère compagne adressait au ciel de ferventes prières pour le rétablissement de votre santé. Que de cierges ont brûlé

à cause de vous devant des images vénérées ! Que de neuvaines commencées et achevées pour vous! Craignant que vos forces affaiblies ne trahissent votre courage, à la suite d'une longue indisposition, madame la marquise d'Aligre cherchait à vous suppléer dans les visites, les réceptions, les voyages que commandaient les convenances. Si j'osais exprimer tout le fond de ma pensée, je m'écrierais en présence de cette dépouille mortelle: Martyre du dévouement, vous portiez en vous le germe d'une maladie grave sans vous en plaindre à personne. La prière pour obtenir du ciel la grâce de la bonne mort, vous la récitiez chaque jour. Chaque jour vous jetiez vos regards au-delà du temps. Vos saintes dispositions je les comprends aujourd'hui : vous vouliez apparaître devant Dieu avec la robe éclatante que vous portiez le jour de votre première communion, je veux dire avec cette conscience sans tache que le Saint-Esprit avait ornée et parée. Alors le monde ne vous était plus rien. Bathilde, Radégonde, Louise de France, vous aussi préfériez une croix de bois à une croix d'or et une cellule à un palais.

Noble famille de Préaulx, le Seigneur tout-puissant avait comblé vos vœux quand il vous envoya cette enfant de bénédiction. Que de touchants exemples de piété vous donna la jeune Marie dans la maison paternelle! Puisse le souvenir de la foi vive et de son ardente charité alléger le poids de votre grande douleur! Quand saint Louis, roi de France, apprend la mort de sa mère, il tombe à genoux, verse des torrents de larmes et s'écrie avec un accent surhumain : je vous rends grâce, ô mon Dieu, de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de mon affection, c'était un présent de votre miséricorde, vous le reprenez comme votre bien, je n'ai point à m'en plaindre; il est vrai que je l'aimais tendrement, mais puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles! Dieu a voulu, mes chers frères, que la sainte femme qui embaumait le manoir de Saint-Maurice embaumât pour toujours le domaine du roi des rois. *Consummatus in brevi explevit tempora multa*. Soumettons-nous humblement aux décrets impénétrables du Très-Haut.

Habitants bien-aimés de cette paroisse, vous ne verrez plus la pieuse dame du château des Vaux gagner les indulgences attachées au chemin de la croix de cette église, vous ne la verrez plus assister comme un ange au saint sacrifice de la messe et joindre dévotement les mains à l'élévation de la sainte hostie; vous ne la verrez plus gravir le coteau pittoresque et solitaire à qui la nature et l'art ont donné une si gracieuse physionomie, vous ne la verrez plus diriger ses pas vers la maison de Dieu pour offrir ses hommages et ses adorations à Jésus-Christ présent dans l'adorable Eucharistie. Adieu pieuse châtelaine, adieu pieuse dame ! Votre âme est dans la main de Dieu comme un bijou précieux et étincelant dans la main d'un prince opulent. Vous jouissez de la glorieuse immortalité. Pensez aux pauvres exilés de la terre. Votre mort a été sainte comme votre vie. Vous vous êtes penchée dans les bras de Dieu comme un enfant fatigué se penche dans les bras de sa mère. Votre sainte mort est digne d'envie. Le divin Maître vous a appelée à lui dans l'après-midi du vendredi saint. N'est-ce pas là une faveur insigne et une marque extraordinaire d'amitié et de prédilection? Les bords de votre calice amer ont été frottés d'une douce liqueur. *Deus mirabilis in sanctis suis*. — Dieu est plein d'égards, d'attention et de délicatesse pour les âmes qui l'aiment tendrement.

N'oubliez pas, mes chers frères, les saints exemples de votre généreuse bienfaitrice. Souvenez-vous de sa foi, de sa religion, de sa piété et surtout de sa dévotion au très-saint sacrement de l'autel. Ne vous contentez pas de verser des larmes sur son tombeau; versez-y spécialement des prières. Aux yeux de Dieu d'immenses richesses ne pèsent pas plus que des grains de sable. Une grande sainteté est plus estimée là-haut qu'une grande fortune. Comme la poussière s'attache aux pieds du voyageur dans le chemin de la vie, le juste n'est pas sans inquiétude quand il se voit sur le point de franchir le seuil de la maison de son éternité. En conséquence, prions, prions pour le repos de l'âme de celle qui n'est plus,

afin que Dieu dans sa miséricorde lui ouvre les portes de son palais, si elle ne l'habitait pas encore. Ainsi soit-il.

— M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, a été nommé Supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception; M. l'abbé Grasteau, ancien vicaire de Saint-Laurent de la même ville, a été nommé leur chapelain.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu dans l'église de Ste-Foy, le jeudi 24 avril. Le prédicateur était le R. P. Montfat.

— La fête du mois de mai aura lieu dans l'église de Saint-Martin-au-Val (hospice de Saint-Brice). Le sermon sera donné par M. l'abbé Bigot, curé de Fontaine-Simon; Monseigneur est annoncé pour la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

— L'institution Notre-Dame de Chartres a obtenu de nouveaux succès aux examens publics des Facultés de Paris. Deux de ses élèves ont été reçus bacheliers-ès-lettres à la dernière session; deux autres, déjà bacheliers ès-lettres, viennent d'être admis au diplôme du *baccalauréat ès-sciences.* De tels succès nous réjouissent sans nous étonner. Le zèle, l'aptitude des professeurs pour les différentes branches de l'enseignement, la sage discipline de la maison, aide inappréciable pour le travail des élèves, tout autorise notre confiance aux excellents résultats des études faites à l'Institution.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— CANTIQUES A NOTRE-DAME DE CHARTRES ET AU SACRÉ-CŒUR. — Celui au Sacré-Cœur se chante sur l'air connu de Lourdes; celui à N.-D de Chartres se chante sur un air spécial. — Les deux cantiques réunis, paroles seules (avec cinq exemplaires du cantique à Notre-Dame, paroles et musique autographiées) : cinquante exemplaires, franco, un franc vingt-cinq cent.; cent exemplaires, franco, deux francs. — Le cantique à Notre-Dame de Chartres, seul, paroles et musique autographiées : cinquante exemplaires, franco, deux francs vingt-cinq; cent exemplaires, franco, quatre francs.

S'adresser au Bibliothécaire du Petit-Séminaire de Chartres.

— JULES BLANCHETIÈRE, *chef du secrétariat central des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, caporal infirmier à la 78e ambulance internationale;* SA VIE, SES LETTRES, SA MORT, *par M. l'abbé* LEROY, *de l'Oratoire diocésain d'Orléans, missionnaire, ex-aumônier de la 7e ambulance internationale.*

Ce livre, que nous avons déjà vivement recommandé, se vend à Paris, rue Furstenberg, 6, et à Orléans, maison Saint-Joseph, cloître Ste-Croix, 10. — Prix : 60 cent. *franco.*

— *La très-sainte Vierge Marie,* modèle des femmes chrétiennes, par Mme Marie de Gentelles (approuvé par Mgr l'évêque de Bayeux et Lisieux). A Caen, librairie Chenel. Prix : 1 fr. 75; *franco,* 2 fr.

Marie au Temple, modèle des jeunes filles chrétiennes pendant les années de leur éducation. Même auteur, même librairie, 1 fr.

— *Conseils à une jeune chrétienne* (2e édition), par M. l'abbé Lavanne. Chez Duchon, libraire à Chartres, 1 fr.

— *Catéchisme sur la sainte Vierge*, suivi d'un *Petit Catéchisme sur saint Joseph*, par un aumônier des Petits-Frères de Marie. — Lyon, librairie Josserand, 60 cent.

— Parmi les nombreux Mois de Marie à signaler à nos lecteurs, après avoir annoncé le nôtre : *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres*, nous nommerons celui de *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre. 2 fr. et *franco* 2 fr. 50, chez Victor Palmé, 25, rue Grenelle-St-Germain, Paris. — Et le *Mois de Marie dominicain*, par Mlle Marie de Beaufort 2 fr. et *franco* 2 fr. 25, chez Alexandre Courtois, 2, rue Bonaparte, Paris.

PETITS LIVRES DE PROPAGANDE.

— Vie populaire de Henri V, 40 cent., *franco* 50 cent.; 25 exemplaires, *franco* 8 fr. — Henri V dévoilé par ses écrits, 30 c., *franco* 40 c.; 25 ex. 6 fr. 15. — L'ange de l'exil, Vie de Madame la Comtesse de Chambord, 30 c., *franco* 40 c. (*Tous ces livres chez Durand-Pie, Cloître Notre-Dame de Chartres.*)

— *Revue des Associations catholiques.* Un an, 8 fr. — Bureau de l'administration : Paris, 32, rue de Verneuil.

Avis. — Nous sommes prié de communiquer à nos abonnés l'avis suivant : L'ancienne maison Maréchal et Champigneulle, peintres-verriers et statuaires à Metz, vient d'adresser au clergé une lettre touchante, à laquelle la presse religieuse se doit de faire écho. Le directeur actuel de cette maison, dont les productions artistiques sont connues dans le monde entier, M. Ch. Champigneulle, fait savoir à ses nombreux clients que la fidélité à la patrie malheureuse lui a inspiré la détermination de quitter Metz pour ouvrir son établissement à Bar-le-Duc (Meuse). Ce transfert de personnel — plus de 300 employés avec leurs familles — et de matériel, occasionne à la maison des pertes considérables. Mais, la sympathie effective du clergé et des amis de l'art en France ne saurait faire défaut à une situation douloureuse que le patriotisme le plus confiant a occasionnée. M. Champigneulle demande du travail pour réparer des pertes considérables et donner à vivre aux ouvriers qui l'ont suivi de Metz, devenue ville allemande, à Bar-le-Duc, restée ville française. On répondra, nous sommes sûrs, à son appel, d'autant plus qu'on ne saurait placer avec plus de sécurité sa confiance qu'entre les mains d'artistes aussi français que chrétiens.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Chanoine honoraire,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.
6e NUMÉRO — JUIN 1873. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

GRAND PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES (Mai 1873).

PROGRAMME PUBLIÉ PENDANT LA PREMIÈRE QUINZAINE DE MAI.

Les deux jours spécialement consacrés à la grande manifestation religieuse qui se prépare à Chartres, sont le mardi 27 et le mercredi 28 mai de cette année 1873. Mais, pendant tout le mois, on recevra les paroisses du Diocèse, qui sont invitées à venir, en particulier, satisfaire leur dévotion dans l'antique et vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Chartres.

Tous les soirs, les exercices ordinaires du Mois de Marie seront prêchés dans la grande nef de la Cathédrale, par le R. P. Flavien, Capucin de la Maison de Paris. Ils seront précédés du chant des cantiques et suivis de la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

PROCESSIONS DES PAROISSES DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

On engage les paroisses qui viendraient isolément accomplir leur pèlerinage, à se réunir dans un lieu convenu de la ville, pour partir de là en ordre et se rendre processionnellement à la Cathédrale. Une députation du Clergé les recevra à l'entrée de l'église, quand on aura été prévenu à l'avance de l'heure d'arrivée. Le Curé, chef de ces pèlerinages, sera libre de faire ses exercices de dévotion soit dans l'église supérieure, si elle est libre à ce moment-là, soit, en tout état de cause, dans l'église Sous-Terre.

Lorsqu'un certain nombre de paroisses seront réunies ensemble, et, à plus forte raison, lorsque toutes les paroisses d'un même canton feront leur pèlerinage le même jour, il leur sera fait une réception plus solennelle, et leur arrivée sera annoncée par le son des cloches. Les pèlerins seront conduits à la chapelle de Notre-Dame-du-Pilier, où sera chanté le *Regina cæli;* ensuite, la messe, basse ou chantée, sera célébrée au chœur, avec allocution, s'il y a lieu. Dans l'après-midi, ils seront convoqués à l'église, à une heure convenue ; et après le chant des Vêpres de la Sainte Vierge, qui seront terminées par le Salut du Saint-Sacrement, ils défileront, avant le départ, par la Crypte illuminée, où pourra avoir lieu la consécration à la Sainte Vierge.

NEUVAINE PRÉPARATOIRE.

Cette neuvaine commencera le dimanche 18 mai; elle sera annoncée, la veille au soir, par le son des cloches de la Cathédrale.

C'est pendant ce temps surtout qu'on attend le plus grand nombre des pèlerinages du Diocèse, et, de plus, ceux de Vaugirard et ceux de la paroisse Saint-Sulpice de Paris.

La sainte Châsse sera exposée tous les jours à la vénération des fidèles.

A partir de ce même dimanche, le Salut sera donné solennellement à l'autel du Chœur.

GRANDES FÊTES DES 27 ET 28 MAI.

Le lundi 26, à sept heures et demie du soir, une sonnerie solennelle annoncera les fêtes du lendemain. Le bourdon de la Cathédrale donnera le signal en sonnant seul pendant dix minutes ; ensuite toutes les cloches de la ville, tant celles des paroisses que des communautés, hospices, etc., mêleront leurs voix harmonieuses aux sons graves et majestueux du même bourdon. Cette sonnerie générale se prolongera pendant dix à douze minutes.

Semblable sonnerie sera répétée le mardi et le mercredi, à cinq heures et demie du matin, et le soir des mêmes jours, à la même heure que le lundi. Cette dernière sonnerie servira d'annonce pour l'exercice du Mois de Marie et le Salut solennel qui terminera chacun de ces jours de bénédiction.

La vieille Basilique sera décorée avec tout le soin possible. Au dehors, des oriflammes aux couleurs de Marie flotteront au sommet du grand clocher, ainsi qu'à tous les pignons et clochetons qui ornent le splendide monument. A l'intérieur, de grands écussons surmontés de faisceaux d'oriflammes en rappelleront les époques mémorables et les souvenirs glorieux.

Dans la nuit du 27 au 28, le pourtour de la Cathédrale, et surtout la principale façade, seront illuminés de neuf heures à minuit, si le temps le permet.

Plusieurs discours seront prononcés, soit le matin, soit dans l'après-midi, notamment par Monseigneur Pie, Evêque de Poitiers, et par Monseigneur Dupanloup, Evêque d'Orléans.

Un certain nombre d'autres Evêques, et en particulier Monseigneur l'Archevêque de Paris, doivent honorer ces Fêtes de leur présence.

JOURNÉE DU MARDI.

Toute la matinée, arrivée des pèlerins par trains spéciaux et ordinaires. Ils se rendront en ordre à la Cathédrale, précédés de leur bannières indiquant le nom de la paroisse, de la ville ou du Diocèse auquel ils appartiennent. Ces bannières seront suspendues à tous les piliers de la basilique dont elles complèteront la décoration. Les pèlerins pourront ensuite satisfaire leurs dévotions privées en attendant l'heure des offices publics.

Il ne sera pas possible de s'occuper des pèlerins du Diocèse qui viendraient en corps à Chartres l'un de ces deux jours, ni de leur assigner une place dans la Cathédrale, qui sera tout d'abord réservée aux étrangers venus des régions plus ou moins éloignées. Mais tous les ecclésiastiques, tant du Diocèse que du dehors, qui seront revêtus de l'habit de chœur, seront admis à toutes les cérémonies.

MESSE SOLENNELLE.

Tous les membres du Clergé sont convoqués à la Cathédrale pour dix heures et demie. De là ils se rendront à l'Evêché, précédés de la croix et des bannières, pour faire cortége à NN. SS. les Evêques réunis à la chapelle, et les conduire processionnellement à l'église. Départ de l'Evêché au moment où toutes les cloches de la Cathédrale commenceront à sonner.

Pendant le trajet, on chantera *Magnificat,* alterné avec une musique instrumentale, laquelle sera remplacée par l'orgue, lorsque le cortége sera entré dans la Cathédrale. L'orgue continuera de jouer jusqu'à ce que le Prélat célébrant soit revêtu des ornements pontificaux et que les Evêques assistants aient pris place sur les siéges qui leur seront préparés dans le chœur.

Ensuite, Messe solennelle pendant laquelle seront exécutés plusieurs morceaux choisis parmi les moins longs, afin de laisser aux pèlerins le plus de temps libre qu'il sera possible.

La Messe terminée, les Evêques seront reconduits à l'Evêché, ou seulement à la sacristie, selon les circonstances. Pendant ce temps, l'orgue jouera une grande sortie.

VÊPRES.

A deux heures et demie, entrée des Evêques au chœur dans lequel les prêtres auront pris place à l'avance.

On chantera les Vêpres de la Sainte Vierge.

Le discours de l'après-midi sera prononcé à la fin des Vêpres.

Il sera suivi d'un cantique à Notre-Dame de Chartres, avec accompagnement d'orgue.

C'est à ce moment que la Statue miraculeuse de Notre-Dame-du-Pilier, déposée de la colonne sur laquelle elle repose depuis tant de siècles, sera plus particulièrement exposée à la vénération des pèlerins, et portée avec la même pompe, entourée du même cortége que le 31 mai 1855, jour où elle fut solennellement couronnée par Monseigneur l'Evêque de Chartres au nom de Sa Sainteté Pie IX.

Ensuite aura lieu le défilé par la Crypte, splendidement illuminée. Tous les pèlerins sont invités à y descendre à la suite du clergé, mais sans se presser : elle restera éclairée le temps nécessaire pour que tout le monde puisse jouir aisément de ce spectacle incomparable. Ils sont instamment priés de circuler lentement sous ces longues voûtes souterraines, mais sans stationner nulle part, pour éviter tout encombrement.

Au sortir de la Crypte, il n'y aura plus aucun exercice dans l'église supérieure jusqu'au soir. Les Evêques seulement et le Clergé iront se grouper autour de la statue de Notre-Dame-du-Pilier, replacée dans son sanctuaire. On y chantera le *Regina cæli,* par lequel se terminera la cérémonie.

A huit heures, exercice du Mois de Marie, suivi du salut solennel du Très-Saint Sacrement, avec illumination de la Cathédrale à l'intérieur.

JOURNÉE DE MERCREDI.

L'ordre des exercices sera le même que la veille.

L'objet qui sera particulièrement offert à la vénération des pèlerins, ce jour-là, sera la Châsse renfermant le Voile ou Tunique de la Très-Sainte Vierge, donnée à Charlemagne par l'impératrice Irène,

et dont notre Basilique a l'inappréciable avantage d'être en possession depuis mille ans.

Chacun de ces deux jours, la bénédiction solennelle sera donnée aux pèlerins par tous les Evêques simultanément.

Samedi 31 mai, Messe d'actions de grâces à sept heures et demie.

Carnutum Tutela, Galliæ Patrona,
Ora pro nobis.

AVIS.

Le mardi, s'il en est besoin, et surtout le mercredi, les Prêtres seront autorisés à commencer à dire la sainte messe dès minuit ; elles se succéderont sans interruption jusqu'à midi, à tous les autels, tant de l'église supérieure que de l'église Sous-Terre.

On distribuera la sainte communion aux fidèles, — en haut : au Chœur (excepté à la Grand'Messe), à la Chapelle de l'Abside, et à celles du Cœur de Jésus et de Marie ; — en bas : à l'autel de la Sainte Vierge ; aux chapelles de Saint Joseph, de Saint Jean-Baptiste et de Sainte Anne.

L'intervalle qui doit s'écouler entre le dernier exercice du soir et les premières messes basses ne devant être que de deux ou trois heures au plus, la Cathédrale restera ouverte et éclairée toute la nuit, en sorte que si, malgré les précautions prises, quelques pèlerins ne trouvaient pas de gîte pour cette même nuit, ils auraient toujours là un refuge assuré.

Indépendamment de la procession à la Crypte annoncée plus haut, l'église Sous-Terre restera ouverte et suffisamment éclairée une grande partie du jour. Les pèlerins pourront donc la visiter en particulier, principalement depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi. A partir de cette dernière heure, elle devra être évacuée pour laisser le temps de préparer les illuminations.

Deux grandes faveurs spirituelles ont été concédées pour les pèlerins à la demande de Monseigneur notre évêque. 1° Une indulgence plénière pourra être gagnée par quiconque participera dans un esprit vraiment religieux à l'une des cérémonies du 27 ou du 28 ; 2° Monseigneur est autorisé à donner aux pèlerins la bénédiction papale avec l'indulgence plénière qui y est attachée.

PÈLERINAGE DES CARNUTES A NAZARETH (*suite*).

Au numéro de mai, de la *Voix*, dans un premier article sur ce sujet, nous avons annoncé le récit même de Savard.

Ce récit, qui fait le chapitre XIV[e] de son livre, est intitulé : *Ambassade des Chartrains vers la Sainte Vierge*. Nous le reproduisons dans son style primitif :

« Les Chartrains pleins d'humanité avoient un regret extresme de ce que Quirinus avoit précipité dans les chartres et prisons Savinian Potentian et Altin; la douleur les assiégeoit de voir dans les fers, dans les chaisnes ceux qui avoient donné la liberté à leurs âmes, les dévots Chartrains les visitoient souvent et parloient au travers des grilles de la prison des mystères de l'ancien et nouveau Testament ; mais ces bons citoyens se doutans que leur Préfet avoit plutost dessein de les faire mourire que de se convertir. Après quelque espace de temps ils firent une rebellion civile contre sa barbarie, pour

l'obliger à quitter sa haîne et se rendre plus humain envers ces saincts prédicateurs; au contraire, ce malheureux forma la résolution de jetter dans le Puits les saincts Apostres, comme il fit d'autres. Dieu qui protége les justes au milieu des tentations arresta les bouillons de sa vengeance par une mort anticipée, qui donna de l'épouvante à tous; car, ce misérable Président tomba par terre et son âme sortant de son corps criminel, rendit comme un coup de tonnerre, et aussitost les grilles des Prisons feurent brisées et les chaisnes qui captivoient Potentian et ses compagnons, feurent incontinent, par un miracle, rompues, de sorte que ces saincts sortirent des cachots avec applaudissement de tout le peuple; ces chartres et prisons estoient le mesme lieu là où l'autel de saincts Savinian et Potentian est construit, proche l'autel de la Vierge dans la grotte. Les Chartrains estans donc persuadés fortement de la foy catholique, eslevèrent Potentian pour leur Evesque, et après luy avoir communiqué le don de Priscus, premier roy de Chartres, il leur donna advis d'aller à la saincte Vierge, laquelle demeuroit dans le village de Nazareth, ce qui les confirmeroit dans une parfaite foy et augmenteroit le zèle et la piété qu'ils avoient eus pour elle dans ce lieu. Partant, les Chartrains députèrent trois des plus notables et des plus affectionnés; or, je me persuade qu'un chacun désiroit cette mission et ambassade, et afin que tous les citoyens participassent à ce bonheur, on les esleu des trois Estats, premièrement un Lévite Druide, un Jurisconsulte et un Œdile, lesquels partirent de Chartres le 15 janvier et arrivèrent le 12 juillet dans Hiérusalem. Je ne veux pas embarquer mon esprit avec eux puisque le péril est trop commun sur la mer, et je ne suis appuyé que sur ma pleume; c'est pourquoy je suis plus ayse de les contempler au bord du Jourdain et admirer le commencement de leur bonheur. Nous lisons dans l'ancienne loy, que Dieu protégeoit tellement ceux qui entreprenoient des voyages pour sa gloire, qu'il envoye des Anges sous des formes humaines, pour esloigner les dangers, et pour conduire à la fin qui est proposée; le jeune Tobie receu cette faveur du ciel dans un dessein différent quand il alla dans une province estrangère chercher une espouse sage et fidèle. Ce mesme Dieu ne manqua de providence envers ces pèlerins Chartrains, il ne leur destina pas un Ange figuré dont la présence leur auroit plutost donné de la terreur que de l'asseurance; mais Sarrette se trouva au sortir de la ville de Hiérusalem, elle estoit la servante de la saincte Vierge, laquelle estoit venue achepter des laines pour travailler aux ornements du Temple, ce qui faisoit leur occupation ordinaire; ceste bonne fille inspirée plutost d'enhaut que par signes, vint aborder ces trois estrangers qui tesmoignoient par leur maintient, paroles et habits, chercher quelque chose dans ce pays; ils lui déclarèrent la cause de leur venue, dont elle fut surprise et ravie dans l'âme, et eux aussi ressentirent une joie intérieure, quand elle se dict estre la servante de la saincte Vierge, et qu'ils estoient des Ambassadeurs vers elle, d'une nation esloignée; partant, Sarrette les conduit dans le chemin du Liban, sous l'agréable feuillage des arbres, jusque dans le village de Nazareth, et les introduit dans l'auguste chambre de la très-sacrée Vierge. Or, la crainte qui intimide les cœurs et confond les esprits, n'empescha point que ces fidèles messagers, ne proposassent à la saincte Vierge, la cause de leur mission, en ceste sorte :

« Illustre Dame,

« Nous vous saluons quoique incongneus à vostre grandeur, nous sommes des habitants d'un pays estranger qui avons reçeu et cogneu la vérité évangélique de la bouche de Savinian et Potentian, délégués en nostre ville, de la part du Prince des Apostres, ce n'est donc pas le principal motif qui nous a induis dans les terres de Judée, pour en estre convaincus, mais plutost pour nous déclarer un mystère, lequel a précédé vostre naissance temporelle, l'espace de deux siècles. Vous sçaurez donc, Illustre Dame, que nos anciens pères érigèrent un autel dans une forêt antique, taillèrent une image d'une fille qui tient un enfant entre ses bras et le dédièrent à une Vierge qui devoit enfanter, et afin que la postérité en conservast l'heureuse mémoire, ils adjoustèrent cet escrit : *Virgini Pariturœ.* De sorte qu'ils offroient tous leurs sacrifices à Dieu en l'honneur d'une Vierge qui enfanteroit, plusieurs prodiges et miracles, dont le récit choqueroit vostre modestie, estoient opérés dans ce lieu et bocage ; c'est pourquoy, le premier roy de nostre ville de Chartres, Priscus, a légué sa principauté à Celle qui seroit dans le temps, recongneue Vierge et avoir enfanté. Or, nous sommes persuadés de ce, par la doctrine des Apostres, nous sommes confirmés, par la bouche de Celle qui a le bonheur particulier de vous servir, et à la faveur de laquelle nous sommes entrés dans ce sanctuaire. Partant, Vierge saincte, nous vous supplions du profond du cœur, de recevoir la principauté Chartraine. Quoique tout l'univers dépende de vostre domaine, et que toutes les générations vous déclarent bienheureuse ; néantmoins, adjoustez à nostre bonheur, que nous vous disions la Reine de Chartres en particulier, afin que nostre mission soit parfaictement accomplie, si nous méritons l'éminente qualité de vos vassaux. »

RÉPONSE DE LA VIERGE AUX CHARTRAINS.

« Amis de mon Jésus,

« Soyez les bienvenus, je vous asseure que vous renouvellez en mon âme toutte la joie qu'elle receut quand un ange cœleste m'adressa indignement ces charmantes paroles : *Ave Maria Gratia plena*, par la vertu desquelles je senti mon cœur esmeu d'une grâce extraordinaire, et ainsy je conceu un fils unique de Dieu, lequel a esté recogneu tel par ses miracles, par sa mort et par sa résurrection. Or, quant à vos prières qui m'ont attribué la qualité de Mère de Dieu, auparavant que je l'eusse méritée, il est bien juste que je consente à la demande que vous me faites, c'est pourquoy j'accepte volontiers la principauté chartraine, non-seulement de cœur, de bouche, mais je veux vous en donner une marque visible par un Epistre que vous emporterez à vos concitoyens, ce qui sera le gage œternel de mon affection. »

FORME DE LA LETTRE TRADUITE DE L'HÉBREU EN FRANÇAIS.

« Je, Marie l'indigne servante du Seigneur, recongneu et approuve la piété singulière des Chartrains envers Dieu entre plusieurs autres nations ; pour satisfaire à leurs vœux, j'accepte volontiers la principauté de la Ville de Chartres ; je me déclare sa Dame et protectrice et le confirme par ma main.

« Signé : MARIE,

« *l'indigne servante du Seigneur.* »

« Ceste lettre est conservée dans le Thrésor de l'esglise de Chartres, et enfermée soigneusement dans la sainte Châsse. En effet, c'est le plus rare don et la pièce la plus estimable, de voire l'escriture ancienne de la saincte Vierge, qui n'a jamais favorisé aucune nation d'un gage si spécial de son affection. . . . . . »

UN BUT DU PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Virgini Pariturœ.

Depuis que la *Voix de Notre-Dame* a de nouveau signalé la prière et l'apostolat du jeune âge comme un des moyens les plus efficaces pour rendre la vie à notre société mourante, cette pensée féconde a éveillé les plus ardentes sympathies à l'égard de la *Croisade des Enfants*. Nous le savons par les lettres d'adhésion adressées à M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Chartres. Mais voici, en faveur de cette œuvre, des témoignages indirects qui n'ont pas une moindre valeur. Deux feuilles religieuses qui jouissent d'une publicité très-étendue, le *Messager du Sacré-Cœur* et le *Rosier de Marie*, nous ont procuré cette bonne fortune. Ni l'une ni l'autre de ces revues n'a parlé de la *Croisade* publiée à Chartres, mais la première a fait le meilleur accueil au projet de répandre, par le moyen des petits enfants, l'apostolat de la prière ; et la seconde a ouvert bien volontiers ses colonnes à la demande d'un *triduum* qui serait fait par les enfants dans toutes les paroisses. D'où nous concluons que l'œuvre proposée par la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, et demeurée longtemps dans l'ombre, reparaît aujourd'hui à son heure, et qu'il importe de la faire comprendre et de la propager.

Cette œuvre est parfaitement résumée dans cet appel fait au mois de mars 1857 et renouvelé vers la fin de l'année dernière : « Sauvons les enfants par Marie, sauvons la société par la prière et l'apostolat des enfants : Marie le veut! »

Ajoutons que c'est, à notre avis, le fruit le plus direct de la dévotion à Notre-Dame de Sous-Terre, *Virgini pariturœ*, dont le culte a été si heureusement réhabilité lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

C'est enfin le but principal qu'on s'est proposé en fondant le bulletin mensuel de notre pèlerinage. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le frontispice de cette petite revue.

Notre-Dame de Sous-Terre s'y présente avec son inscription : « Virgini parituræ, à la Vierge qui doit enfanter le Christ, fils de Dieu, non plus, il est vrai, en le revêtant d'une chair mortelle, mais en l'unissant aux chrétiens ses frères par la vie spirituelle qu'ils reçoivent au baptême et que d'autres secours religieux développent ensuite d'une manière admirable. »

Au bas de cette image, on lit la prière suivante : « O Vierge immaculée qui devez enfanter à la grâce et à la gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous pour que je ressemble à Jésus. » Cette invocation peut sans doute convenir à tous les chrétiens en général, quel que soit leur âge, mais ne convient-elle pas bien plus spécialement à l'enfance ?

De chaque côté de l'image se trouve une épigraphe.

C'est, d'une part, le texte de saint Paul : « Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous, » paroles qui s'appliquent merveilleusement à Marie d'abord, puis à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, s'occupent d'éducation chrétienne, et deviennent en quelque sorte, par là, les pères et les mères des enfants. L'éducation n'est-elle pas un enfantement spirituel qui, lui aussi, a ses joies et ses douleurs ?

De l'autre côté de l'image on lit ces remarquables paroles de notre grand évêque de Poitiers : « J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera comme autrefois de tous les points du monde. » Or, quel a été pour le docte et pieux prélat le motif de cette affirmation si étonnante? C'est la réouverture de la grotte sacrée de notre basilique, c'est la réhabilitation du culte de Notre-Dame de Sous-Terre, c'est le réveil de la dévotion à la Vierge qui doit enfanter, de cette dévotion avec tous ses fruits et toutes ses grâces dont la principale et la plus précieuse est la régénération de l'enfance et de la jeunesse par l'éducation chrétienne et par l'éducation cléricale. Le pieux Olier, fondateur de la Société de Saint-Sulpice, avait compris cette mission de Notre-Dame de Chartres, lui qui avait voulu abriter son œuvre à l'ombre de son sanctuaire vénéré et qui, n'ayant pu y réussir, voulut du moins, pour s'en dédommager, offrir à Notre-Dame les clefs de son premier établissement.

Tout ce qui précède nous autorise à profiter du *grand pèlerinage* qui se prépare pour demander à Notre-Dame de Chartres, *Virgini pariturœ*, la régénération de la France et du monde par l'éducation religieuse, ou, ce qui est la même chose, par la formation de Jésus-Christ dans les âmes des enfants; car tout le travail de l'éducation se résume dans ces paroles du grand apôtre : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

Que les chefs de familles, que les directeurs et les directrices de maisons d'éducation, que les pasteurs eux-mêmes viennent donc aux pieds de Notre-Dame de Chartres lui consacrer les tendres et chers objets de leur sollicitude.

Puis, que ces enfants et ces jeunes gens, renouvelés, régénérés par Marie, s'arment ensuite de la prière, de la parole et de l'exemple pour étendre le règne de Dieu qu'ils auront eux-mêmes reçu dans leurs âmes.

Puissions-nous être compris de tous nos lecteurs et des nombreux pèlerins qui s'apprêtent à visiter notre auguste Patronne ! Ce serait avoir travaillé efficacement à l'œuvre si nécessaire de notre régénération religieuse et sociale.

Du reste ne sait-on pas déjà que Notre-Dame de Chartres, depuis que son culte a été remis en honneur, n'est point demeurée stérile ? Sans parler des grâces particulières et individuelles qu'elle n'a cessé de répandre, plusieurs maisons d'éducation lui doivent leur existence et une prospérité qui paraît devoir s'accroître de jour en jour.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — La députation du conseil général des pèlerinages de Notre-Dame de Chartres, de Paray-le-Monial, d'Assise, etc., était, le 5 mai, par leurs délégués, aux pieds de Pie IX pour y recevoir, avec des encouragements et des félicitations, une bénédiction spéciale.

Il s'est passé là une scène bien touchante et digne des temps apostoliques. M. de Damas, interprète des pèlerins français, avait dit :

« Nous n'avons qu'un but, qu'une ambition dans nos pèlerinages : rendre à notre patrie, sa mission; à l'Eglise, sa fille aînée ; au Pape, son défenseur.

» Nous irons de sanctuaire en sanctuaire supplier le Cœur sacré de Jésus, prier sa mère la Vierge Immaculée, d'accorder cette grâce à tous les cœurs chrétiens; tous vous aiment, très-Saint-Père; si vous êtes le plus éprouvé des pères, vous êtes aussi le plus aimé ; tous s'unissent à nous pour célébrer cette fête et déposer à vos pieds leur dévouement et leur vie.

» Bénissez vos enfants, bénissez notre pauvre pays, bénissez notre pacifique croisade, et, forts de cette bénédiction, nous sommes sûrs du triomphe. Notre-Dame Auxiliatrice a accordé la victoire à son serviteur Pie V, Marie Immaculée ne la refusera pas à son serviteur Pie IX. »

Le St-Père a répondu par les touchantes et éloquentes paroles qu'on va lire. Des larmes se mêlaient à sa voix, dit le *Journal de Florence*, auquel nous empruntons le texte de ce discours, et son émotion était partagée par toute l'assistance. A ce sentiment d'émotion se mêlait celui d'admiration...

Voici les paroles du St-Père :

« La France m'a toujours et en toutes circonstances donné des gages d'amour et m'en donne encore à présent ; ce qui me prouve de plus en plus que certaines paroles sorties de la bouche infaillible de Jésus-Christ et que l'Église nous met en ces jours sous les yeux, peuvent fort bien s'appliquer aussi à la France : *Modicum et non videbitis me*. Vous ne me verrez pas pendant un certain temps, mais je me manifesterai de nouveau : *Iterum modicum et videbitis me*. Je me manifesterai de nouveau à cette grande et catholique nation.

» Son éloignement temporaire était peut-être nécessaire pour faire naître dans un grand nombre de cœurs le fervent désir de le revoir, et parce que tout le monde n'a pas fait son devoir en ces derniers temps. Des doctrines fausses, des hommes appartenant à la secte infernale, des mœurs corrompues, des incrédules de toute sorte ont fait irruption sur tous les points de ce grand et noble pays.

» Un très-grand nombre d'hommes ont suivi le courant ; mais il en est aussi plusieurs qui ont reculé d'épouvante et qui, après s'être recueillis en eux-mêmes, ont recours à Dieu. Les pasteurs ont parlé et ont prié entre le vestibule et l'autel ; les chastes épouses de Jésus-Christ, prosternées à ses pieds, ont versé des larmes et, faisant violence à son cœur, elles ont demandé que la lumière se fît pour ceux qui, par ignorance ou par malice, gisent dans les ténèbres et les ombres de la mort, et qu'au milieu de l'obscurité une étincelle de foi se montrât à eux tous, mais spécialement pour ceux auxquels on peut appliquer ces paroles : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* » A ces prières se sont jointes celles d'un grand nombre de bons chrétiens, et de pieuses mères de famille, et surtout celles de

cette phalange de jeunes gens d'élite qui, mettant sous les pieds tout respect humain, n'ont voulu rechercher que le bien et, le front levé, se sont courageusement déclarés chrétiens.

» Eh bien! les pèlerinages, les prières, la fréquence des sacrements, la bonne volonté qui se manifeste en France sont un langage, une preuve que Notre-Dame se manifestera de nouveau à la France : *Modicum et videbitis me*.

» Oh! puisse-t-il, en se manifestant à ce pays de prédilection, lui apporter le salut qu'il apporta aux apôtres : *Pax vobis*. Qu'il nous donne à tous cette paix qui accompagne les enfants de Dieu, même au milieu des tribulations et des combats auxquels ils sont condamnés; cette paix qui, en nous conservant notre liberté d'esprit, même au milieu des circonstances les plus difficiles, nous porte à agir avec fermeté, quoique sans précipitation, et à marcher dans la voie qui conduit à la vie.

» Puisque l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire d'un saint qui a illustré par ses vertus cette chaire apostolique, prions-le de nous obtenir de Dieu, par l'entremise de la Reine des anges, de cette Reine qui a écrasé la tête du serpent infernal, qui a vaincu les hérésies, et qui a obtenu pour ce grand Pontife la victoire sur le peuple mahométan, prions-le, dis-je, de nous obtenir la victoire sur les ennemis actuels de l'Eglise (ce ne sont pas des Turcs; pour leur confusion, ils sont chrétiens), afin qu'un jour nous puissions leur appliquer ces paroles : *Vidi impium superexaltatum; transivi et ecce non erat*.

» Mais pour combattre il faut du courage; pour vaincre il faut de la constance, et pour triompher il faut de la modestie ; prions donc aussi Pie Ier, qui scella sa foi de son sang en mourant en holocauste pour la vérité, de nous obtenir le courage et la constance nécessaires pour combattre, afin que nous puissions obtenir le triomphe désiré, et passer des jours de paix dans la pratique des vertus chrétiennes.

» En attendant, je vous bénis, vous et vos familles, je bénis l'épiscopat, le clergé et la France tout entière, même cette partie de la France, qui fait peu de cas de la bénédiction apostolique. Oui, que cette bénédiction descende aussi sur cette partie non choisie de la France et qu'elle soit la lumière qui l'éclaire et l'excite à faire le bien, ou la flamme qui la détruise, *quod Deus avertat*! » (que Dieu détourne ce malheur). Quant à nous, nous demeurons inébranlables dans la confiance, et ne perdons pas courage, car Dieu est avec nous; or, s'il est avec nous, *quis contra nos*?

» Il n'est, hélas! que trop vrai, un grand nombre de royaumes sont en proie au désordre. Ici on combat contre Dieu, contre son Eglise et contre ses ministres; ailleurs on combat avec plus de cynisme, mais toujours pour atteindre le même but, qui est d'étouffer le bien. Pour surcroît de malheur, on considère d'un œil indifférent les maux de l'Eglise catholique, même lorsqu'on devrait agir pour les écarter ou au moins les diminuer, comme la conscience et l'honneur le demandent aux puissants de la terre, à ceux qui ont le devoir de conserver la paix dans le monde. Mais il n'en est pas moins vrai que nous devons agir avec courage, sans craindre ni la tyrannie, ni la mauvaise foi, ni la tromperie, ni l'impiété, ni l'hérésie, parce que Dieu est avec nous; et *si Deus pro nobis, quis contra nos?*

» *Benedictio Dei*, etc. »

BREF DE N. T. S. P. LE PAPE PIE IX

A Mgr de Ségur, *Président du Bureau Central de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques.*

Le Bureau Central de l'*Union* ayant, par l'organe de son Président, adressé à Notre Très-Saint Père le Pape le compte rendu du Congrès de Poitiers, avec l'hommage de ses sentiments de respect et d'amour filial, Sa Sainteté a daigné répondre à Mgr de Ségur et au Bureau qui représente tous les Directeurs des Œuvres-Unies le beau Bref Apostolique que voici :

« Pie ix, Pape.

« Cher Fils, salut et Bénediction Apostolique,

« Bien que Nous ayons toujours pensé qu'il faut marcher sur les traces de notre divin Maître, dont la vie se passait de préférence au milieu du peuple et des petits, et qui envoyait ses disciples dans les villages et dans les hameaux, Nous Nous sentons plus pressé que jamais de nous préoccuper de la classe ouvrière, qu'aujourd'hui la plupart des manœuvres et des complots des impies ont pour but de corrompre.

« Aussi, au milieu de Notre affliction, sommes-Nous grandement consolé d'apprendre qu'un si grand nombre de Prêtres et de Laïques distingués consacrent tous leurs soins, les industries de leur zèle et leurs ressources à arracher la jeunesse ouvrière aux piéges et aux dangers qui l'enveloppent, en la réunissant en Associations, où lui est enseignée la saine doctrine, où elle est formée au bien par des exercices religieux, où elle prend l'habitude des vertus chrétiennes, où elle apprend les éléments nécessaires de ce qu'il faut savoir, où elle est initiée aux diverses professions et confiée à de bons patrons, où elle trouve une protection et une direction sûres et où l'attrait de récréations honnêtes lui fait passer chrétiennement ses jours de fête et utilement ses heures de loisir.

« Cette Œuvre de salut ne prépare pas seulement le rétablissement de l'ordre social bouleversé ; elle va en outre et très-efficacement au-devant des progrès du mal, elle veille aux intérêts d'un grand nombre de familles sur lesquelles les bons exemples de leurs fils ne peuvent manquer d'exercer une heureuse influence.

« En conséquence, Nous félicitons tous ceux qui se sont réunis en congrès à Poitiers afin de se concerter sur les moyens à prendre pour développer, propager et perfectionner cette excellente Œuvre. Et Nous vous félicitons aussi, cher Fils, vous qui, mis à la tête de cette *Union*, ne vous contentez pas de vous y dévouer tout entier, mais qui, par une série non interrompue d'habiles et pieux écrits, si parfaitement adaptés aux besoins de ces jeunes gens, êtes constamment là auprès d'eux pour les avertir et les diriger dans tous les détails de leur vie.

« Nous vous exhortons tous tant que vous êtes à vous dévouer sans relâche à l'Œuvre que vous avez entreprise pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; à faire tous vos efforts pour défendre contre les attaques des loups cette partie bien-aimée du troupeau de Jésus-Christ et pour la lui conserver fidèle. Travaillez à rendre la classe ouvrière utile à la fois à la Religion et à la Patrie.

» A cet effet, Nous demandons au Ciel de vous accorder, en temps opportun, tous les secours, tous les dons de la grâce dont vous aurez besoin; et, comme présage de ces faveurs, comme gage de

Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons avec grand amour Notre bénédiction apostolique, à vous, bien-aimé Fils, aux Directeurs, aux Présidents, aux protecteurs de ces pieuses Associations, ainsi qu'à tous les Apprentis et Jeunes Gens qui se rangent sous leur bannière bienfaisante.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 mars 1873, en la vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, PAPE. »

La Fête de Jeanne d'Arc a Orléans. — Le 8 mai, a été célébrée à Orléans la fête commémorative de la reprise de cette ville par Jeanne d'Arc. . . . .

La veille à midi, la fanfare des chasseurs annonçait le commencement de la fête, et aussitôt les monuments publics se pavoisaient d'oriflammes aux couleurs de Jeanne d'Arc et de la France.

Le soir, à huit heures, a eu lieu le défilé du cortége militaire se rendant sur la place St-Charles et revenant par les rues de la ville jusqu'à la cathédrale, où a été célébrée la cérémonie religieuse.

Le mauvais temps n'a pas permis d'illuminer les tours de la cathédrale; quelques feux de Bengale ont été allumés sur la place. Les pompiers ont exécuté ensuite une retraite en musique.

Le jour de la fête, après la messe, M. l'abbé Joseph Leman a prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc. . . . .

L'éloquent orateur, après avoir largement esquissé le parallèle entre les héroïnes juives, Déborah, Judith, Esther, et les héroïnes françaises, Clotilde, Geneviève, Jeanne d'Arc, arrive à constater la supériorité de la libératrice d'Orléans sur ses sœurs de Judée. Entrant alors au cœur même de son sujet, il s'est demandé de quel instrument Dieu se servira pour sauver la France, à l'heure néfaste où la grande nation semble menacée. Qui sera la Déborah, la Judith, l'Esther du peuple habitué à ne vivre et combattre que pour Dieu, *Gesta Dei per Francos*.

Mgr l'évêque d'Orléans avait demandé à Mgr de la Hailandière de présider la cérémonie religieuse. Les principales autorités du département y assistaient.

— Ce n'est pas seulement en Suisse, en Italie et dans l'Allemagne prussienne que la religion est persécutée; les nouvelles qui arrivent d'Espagne depuis quelque temps sont navrantes. La Révolution s'y montre ennemie acharnée de l'Eglise et de sa liberté.

A Pampelune, plusieurs prêtres et le vénérable doyen ont été emprisonnés. A Séville, la municipalité a donné une église aux protestants. A Cadix, les Sœurs qui tenaient les écoles ont reçu l'ordre de partir dans les 48 heures, et l'enseignement religieux a été supprimé. On a brûlé les tableaux de la Vierge, œuvre des plus grands maîtres. On démolit des églises. A Malaga, plusieurs sanctuaires ont été saccagés et pillés. Les journaux religieux annoncent que dans certaines paroisses rurales, les curés ont été chassés ou assassinés. A Barcelone, des églises ont été converties en casernes. Il serait trop long d'ailleurs de rapporter le détail des profanations commises, des attentats contre le culte catholique, des spoliations de toute espèce.

Paris. — Mgr l'Archevêque de Paris a décidé que l'église monumentale *du Vœu national de la France au Sacré-Cœur de Jésus* sera bâtie à Montmartre, *la Montagne des Martyrs*, consacrée depuis tant de siècles, par le sang de saint Denis et de ses Compagnons.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Un cœur à Notre-Dame du Pilier pour faveur obtenue. — 2. Un cœur en vermeil offert par un prêtre de Saint-Sulpice, le jour du pèlerinage de cette paroisse. — 3. Un cœur offert à St-Joseph. — 4. Un cœur offert par la paroisse de Voves. — 5. Un autre par celle de Courville. — 6. Un autre par celle de Saint-Luperce. — 7. Un autre par celle de Sandarville. — 8. Un autre par celle d'Ermenonville-la-Grande. — 9. Un autre par celle d'Illiers. — 10. Un très-beau et très-gros cierge offert par la paroisse de Dammarie. — 11. Un cœur offert par les vieillards de la maison des petites-sœurs des pauvres.

Lampes. — 103 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mai, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 51 pendant 9 jours, 41 pendant un mois, une pendant 2 mois, une pendant 3 mois, 2 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 2 pendant 9 jours. — *Dans la chapelle de St-Joseph*, une pendant 9 jours; 2 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur*, une pendant un mois. — *Devant le St-Sacrement*, une pendant un mois, une pendant toute l'année. — *Devant la statue de Ste-Anne*, une pendant 9 jours.

Consécration des petits enfants. 33 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dite à la Crypte : 350.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 400.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 1,375.

COMPTE-RENDU DES PÈLERINAGES.

Communauté de la Providence. — La Communauté de la Providence, étant, plus que les autres couvents, dans le voisinage de la Cathédrale, a bien fait de prendre le premier rang parmi les groupes particuliers de pèlerins. C'est le jeudi, 8 mai, que les Sœurs du pensionnat et de l'orphelinat ont amené leurs élèves aux pieds de Notre-Dame de Sous-Terre. M. l'abbé Hénault, chapelain de l'établissement, a célébré la sainte messe et prêché. Après avoir satisfait leur dévotion dans le silence de la prière, les religieuses et les pensionnaires purent rentrer au cloître, heureuses d'y apporter les prémices des grâces spéciales du pèlerinage. Les premières visiteuses de Notre-Dame étaient des enfants et déjà l'hommage était parfait : *Ex ore infantium... perfecisti laudem tuam.*

Allaines. — Le même jour, à onze heures, une députation d'une paroisse du canton de Janville arrivait à la cathédrale et entendait la messe à la crypte. M. le curé d'Allaines donnait la sainte communion à un certain nombre de personnes que la piété avait attirées à Chartres malgré une longue distance. Dans la nef souterraine peu éclairée à pareille heure, les anges seuls étaient témoins de ce grand acte de foi et d'amour pour Marie; les anges, messagers de Marie, auront apporté du ciel aux pèlerins des bénédictions pour eux et pour leurs compatriotes.

Epernon. — Maintenon. — Gas. — Le dimanche, 11 mai, fête du Patronage de la Bienheureuse Vierge Marie, c'était un jour bien choisi pour le pèlerinage à Notre-Dame. M. l'abbé Sureau, curé d'Epernon, l'avait adopté et indiqué longtemps à l'avance. Une neuvaine de prières dans sa paroisse prépara les âmes à cette fête;

une communion générale précéda le départ pour Chartres, et l'on se dirigea en priant vers la cité de Notre-Dame. Un programme désignant les prières et les cantiques pour toute la durée du trajet dans les rues et en wagon, était entre les mains des voyageurs ; et il devait être exactement suivi.

A la station de Maintenon, la pieuse phalange se trouva grossie. M. le curé de Maintenon, M. l'abbé de La Marche, empêché par la maladie de conduire à Chartres ses paroissiens, avait prié M. l'abbé Couturier, curé de Gas, de le faire à sa place et de les joindre à ceux d'Epernon. Trois cents pèlerins arrivèrent à Chartres ; une partie du clergé de Notre-Dame était là pour les recevoir, tandis que l'autre commençait à la cathédrale l'office capitulaire. Une grande foule était aux avenues de la gare ; les étrangers la traversèrent sur deux rangs, à la suite de leurs bannières, et au chant du Magnificat. Ils allaient à la crypte. C'est là qu'ils chantèrent la grand'messe avec toute la solennité possible ; leur tenue et la participation de tous aux chants liturgiques nous a vraiment édifiés : M. le curé d'Epernon, en présence de cette ferveur, ne pouvait manquer d'inspirations heureuses lorsque, après l'évangile, il prit la parole et excita de nouveau ses paroissiens à la confiance en Marie.

Dans l'après-midi les pèlerins assistèrent à l'office du Chapitre ; ils ne se réunirent de nouveau à la crypte qu'à six heures pour la cérémonie de consécration à Notre-Dame. L'acte de consécration fut prononcé par M. le curé d'Epernon au pied de la Statue vénérée, après une touchante allocution ; puis M. l'abbé Bourlier, supérieur des chapelains de la Sainte Vierge, adressa aux fidèles quelques paroles de remercîments pour l'édification qu'ils nous avaient apportée, d'encouragement pour leur dévotion à Notre-Dame de Chartres, leur rappelant ce qui avait été fait pour eux en 1870 à son sanctuaire lors de la bataille d'Epernon. Les pèlerins ne purent entendre sans émotion le récit de faits qui leur montraient Notre-Dame de Sous-Terre comme leur libératrice aux jours du péril. Enfin le chœur de chant d'Epernon entonna le cantique du départ ; les rangs se formèrent et l'on regagna processionnellement l'embarcadère ; partout, au milieu même des baraques du champ de foire, des marques de respect honorèrent le pieux cortége.

Une telle journée inaugurait heureusement les processions solennelles de paroisses ou de cantons vers l'auguste patronne du diocèse.

Le Grand-Séminaire de Chartres. — Le mercredi, 14 mai, en la fête de Saint-Fulbert (transférée du 10 avril), le grand-séminaire est venu faire ses dévotions à l'église souterraine. C'était bien la journée la plus favorable pour les pieux lévites. Ils allaient honorer en même temps Notre-Dame leur mère, et l'un de leurs *patrons*. L'histoire nous dit en effet que saint Fulbert ouvrit à Chartres une école de théologie qui vit accourir de nombreux élèves attirés par la réputation du maître. Sous la direction du savant pontife, l'église de Chartres ressentit les effets puissants de cette action bienfaisante qui bientôt s'exerçait sur la France entière, en développant partout le goût des sciences divines et humaines. Dans la crypte construite par Fulbert, nos grands séminaristes étaient heureux d'invoquer Celle que le saint évêque avait tant aimée. Aussi quel recueillement dans leur prière commune ! Quel élan dans l'exécution de leurs motets ! Le cantique à Notre-Dame de Chartres a obtenu un succès particulier.

Après l'évangile de la messe que célébrait M. le Supérieur, une belle allocution a été adressée à cet auditoire d'élite par le prédicateur du Mois de Marie, le R. P. Flavien; le sujet du discours était l'explication de ce titre de Notre-Dame : *Regina cleri; Reine du clergé*. L'éloquent prédicateur a terminé une série de fort belles considérations par des encouragements aux jeunes ecclésiastiques qui se préparent à l'ordination prochaine de la Trinité. Oui, confiance, pieux lévites, enfants de Notre-Dame de Chartres; à l'ombre du sanctuaire privilégié de Marie, les grâces sont abondantes pour tous; elles le sont surtout pour les futurs ministres du Seigneur.

Hospice Saint-Brice et ouvroir Sainte-Élisabeth. — Le 16 mai, c'est la fête d'un apôtre chartrain, de saint Eman, qui vint de bien loin prêcher à Chartres, poussé par une inspiration d'en haut. C'était un pèlerin de Notre-Dame de Chartres, qui, dans la ville de la sainte Vierge, se fit remarquer comme bienfaiteur des pauvres avant de se livrer complètement aux missions. Au jour dédié à sa mémoire, nous aimions à voir prier, là où le Saint avait tant de fois invoqué Marie, un groupe si important de pèlerins; de voir agenouillés à la Crypte, le jour où le nom de notre missionnaire ami des pauvres était prononcé à l'autel, tant de pauvres que la charité soutient, que la religion sanctifie. Tous les vieillards de l'hospice Saint-Brice étaient là, en costume de fête, le contentement sur le visage et le nom de Marie sur les lèvres. Devant eux s'étendaient les rangs des jeunes filles d'un ouvroir fondé et patronné également par la charité. Ces vieillards et ces enfants, hôtes d'asiles différents établis près de l'église Saint-Martin-au-Val, ont un chapelain commun, et sont dirigés par les Religieuses d'une même communauté, les Sœurs de Saint-Paul. Aux jours de nécessités publiques, ces deux établissements réunis ne manquèrent guère de donner l'exemple pour les processions à Notre-Dame; ils ont été fidèles cette fois encore à leur sainte habitude, et c'est bien en un moment de nécessité publique qu'ils ont entrepris ce nouvel acte pieux. Vieillards et jeunes filles, qui, par votre pauvreté et votre faiblesse, avez des droits particuliers aux faveurs d'en haut, priez pour que la France s'enrichisse de vertus, c'est la vraie force des nations; priez pour que l'Eglise, faible en apparence, triomphe toujours de ceux qui se croient forts contre Elle. C'est ce que vous avez fait déjà à votre pèlerinage du 16 devant Notre-Dame, non loin de la chapelle trop oubliée du pauvre pèlerin d'autrefois, d'Eman, le saint martyr.

— Samedi, 17, quelle affluence à la cathédrale mais ce sont des personnes isolées et qui, la plupart, ne s'étaient pas proposé le pèlerinage pour but spécial; nous remarquons pourtant beaucoup d'étrangers dans l'attitude de la prière. Plus nous approchons de l'époque de la manifestation générale, plus les étrangers se multiplient; beaucoup, craignant de ne pouvoir participer aux fêtes des 27 et 28, ont pris les devants pour satisfaire leur dévotion; c'est ce qu'ont fait des ecclésiastiques de Troyes, de Coutances, du Mans, de Laval, d'Evreux, d'Orléans, de Lyon, etc. Signalons surtout Monseigneur Vitte, de la Société de Marie, évêque d'Anastasiopolis en Nouvelle-Calédonie. Nous espérons revoir ce vénéré prélat parmi les évêques attendus le 27.

— Dimanche, 18, c'est le premier jour de la neuvaine préparatoire aux grandes manifestations. Elle ne pouvait commencer

avec plus d'éclat. Voyez cette foule amassée dans les rues qui conduisent de la cathédrale à la place de l'église Saint-Pierre. Il est onze heures du matin. C'est le moment annoncé du rendez-vous pour les paroisses du canton d'Auneau. Elles arrivent, en effet, après avoir franchi de longues distances, quoique non desservies par le chemin de fer. Le clergé de Notre-Dame les attend et les salue ; toutes ces députations de la Beauce s'organisent et défilent en chantant. Quel beau spectacle ! Environ treize cents pèlerins s'avancent sur deux lignes et bannières déployées ; le cantique populaire à Notre-Dame de Chartres retentit au milieu de la cité. La procession à la Crypte précède l'office qui va avoir lieu dans la nef de l'église supérieure. Il est midi ; M. l'abbé Popot, curé du canton, monte à l'autel et commence la célébration de la grand'messe au chant de laquelle s'associent les lutrins des différentes paroisses. C'est aussi M. le curé d'Auneau qui parle en chaire après l'évangile ; et son discours commence par cette parole entendue à Pontmain : *Mais priez, mes enfants.* La prière, la prière publique, motif d'espérance pour notre Patrie et pour l'Eglise ! L'auditoire était ainsi rappelé au but de son pèlerinage et pria, en effet. Nous avons été édifiés de cette commune expansion des âmes au pied de nos autels et de nos Madones. Le soir, nous était réservée une démonstration non moins touchante à cause d'un concours de nouveaux visiteurs de Notre-Dame.

Dans la première partie de la journée, la cathédrale avait ouvert son enceinte aux paroissiens d'Auneau, d'Aunay, de Champseru, de Châtenay, de Denonville, de Francourville, de Garancières-en-Beauce, d'Houville, de Levainville, d'Oinville-sous-Auneau, de Saint-Léger, de Santeuil, d'Umpeau, de Voise et Moinville.

Maintenant, d'autres paroisses arrivent du côté Nord de Chartres. Ce sont les suivantes : Lèves, Jouy, Saint-Prest, Berchères-la-Maingot et Poisvilliers, Challet, Champhol, Soulaires. Autant de groupes fort nombreux qui montent la rue Muret, tous, avec des bannières, plusieurs avec les châsses de leurs saints patrons. A leur arrivée à la cathédrale, les chantres réunis forment un chœur imposant de voix pour les vêpres de la sainte Vierge. Puis M. l'abbé Besnard, curé de Jouy, monte en chaire et adresse au peuple une chaleureuse exhortation. Tout à l'heure, M. l'abbé Migneau, curé de Lèves, se chargera de la consécration à Notre-Dame de Chartres dans le sanctuaire de la Crypte où nos pèlerins descendent pendant que les vêpres capitulaires commencent en haut.

La cérémonie dans l'église souterraine fut longue et belle ; elle fut encore de trop courte durée pour ces braves gens qui allaient voir un contre-temps assombrir un peu la joie de leur solennité : le ciel était chargé de nuages et une pluie battante les menaçait au sortir de l'église ; il fallait quitter la crypte cependant et faire place aux pèlerins d'Auneau revenus pour les prières du départ. Heureusement notre double église est un vaste abri, et, à part même les motifs religieux qui peuvent y retenir, le monument plein d'attraits ne permet pas l'accès à l'ennui. L'acte de consécration prononcé par M. l'abbé Popot et l'allocution du R. P. Flavien, couronnèrent dignement les cérémonies d'une journée chère à la piété.

— Le 19, encore une belle manifestation catholique donnée par les Beaucerons.

Douze cents pèlerins nous arrivent ou par la voie ferrée d'Orléans

à Rouen ou par voitures particulières. Ils viennent de Voves, Beauvilliers, Allonnes, Baignolet, Boncé, Fains, Louville, Ouarville, Prasville, Rouvray-Saint-Florentin, Theuville, Viabon, Villeau, Ymonville, Sancheville ; presque toutes les paroisses du canton de Voves sont représentées ; à cette multitude se sont jointes des députations du canton d'Orgères ; MM. les curés de Cormainville, de Loigny et de Tillay ont pris le chemin de fer à la station d'Orgères avec cent cinquante de leurs paroissiens.

Au moment où le train d'Orléans allait déposer tant de voyageurs en gare, un autre, venant de l'Ouest, amenait les pèlerins des paroisses suivantes : Courville, Saint-Luperce, Landelles, Chuisnes, Saint-Germain, Fruncé, Le Favril, Pontgouin, Saint-Maurice, Saint-Arnoult. Des députations de Favières, de Digny et de Senonches complétèrent avec celles du canton de Courville un nombre de huit cents personnes; cette section de l'Ouest, organisée la première, ouvrit l'immense procession que la section d'Orgères et de Voves devait terminer. A l'arrivée à la cathédrale, la section de Courville et Senonches descendit à la Crypte où la messe fut célébrée par M. l'abbé Toutay, curé de Saint-Luperce, et l'allocution prononcée par M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice. Les douze cents pèlerins de Beauce restèrent dans l'église supérieure où la messe fut chantée par M. l'abbé Couturier, curé de Ouarville, et l'allocution prononcée par le R. P. Marcel, religieux capucin, chargé, avec le R. P. Flavien, des sermons de la neuvaine.

Nous ne dirons rien de la majesté de ces offices que rehaussent les chants liturgiques et les harmonies des orgues; ce qui nous frappe plus encore en pareille circonstance, c'est l'union de tant de cœurs catholiques priant pour une même cause, obéissant à un même désir : celui de contribuer au salut de notre pays par le sacrifice de ses aises personnelles et la prière.

C'est pendant la cérémonie de l'après-midi surtout, cérémonie commune aux deux mille pèlerins dans l'église supérieure, que nous fûmes saisis de cette pensée. Dans ces rangs pressés, nous comptions beaucoup d'hommes, nous connaissions beaucoup de cultivateurs, des maîtres de fermes considérables ; et nous voyions, en eux surtout, la victoire sur le respect humain, le mépris des clameurs impies, comme nous voyions, dans les personnes de la classe ouvrière proprement dite, le sacrifice de temps et d'argent. Et qui inspire à ces laboureurs, à ces braves ouvriers de la campagne la force de vaincre des difficultés dont nul citadin n'a le droit de rire? C'est la foi, la foi qui, seule, sauvera la France.

Le R. P. Flavien a prêché les deux mille pèlerins à la cathédrale ; il a parlé éloquemment sur la sanctification du dimanche, l'horreur du blasphème et la dévotion à Marie. Un acte de consécration à Notre-Dame de Chartres a été fait, à la Cathédrale, par M. l'abbé Massot, curé de Digny ; un autre, à la Crypte, par M. l'abbé Chevallier, curé de Voves, l'organisateur infatigable du pèlerinage de son canton.

En terminant le compte-rendu de cette journée, n'oublions pas de dire que des *ex-voto* ont été offerts par quatre des paroisses nommées plus haut. Bien des détails nous ont sans doute échappé ; nous ne voudrions pas omettre le plus édifiant de tous. Un certain nombre de personnes n'avaient point reculé devant la fatigue d'un long voyage et d'un jeûne de sept ou huit heures pour pouvoir communier dans l'église de Notre-Dame de Chartres.

20 mai. — C'est la fête de saint Yves, évêque de Chartres, une des lumières de l'Eglise du XIe siècle. A la communion de la messe de ce jour, l'église de Chartres applique à son ancien et si illustre pontife ce texte de l'Ecriture : « Auxit populum suum vehementer, « et firmavit eum : convertit cor eorum. Il a agrandi son peuple et « l'a fortifié ; il a converti leur cœur. » La conversion des cœurs à Dieu, c'est en effet le secret de la force morale pour les individus, de la puissance pour un peuple. Comme ces paroles liturgiques avaient bien leur actualité particulière cette année ! A la Crypte, où saint Yves a son autel, on était heureux de les redire. Qu'est-ce que tant d'étrangers viennent demander à Notre-Dame de Chartres? Ce que lui demandaient jadis nos Yves et nos Fulbert : la conversion des cœurs à Dieu !... Et le 20 mai, ils étaient près de 3000 pèlerins faisant cette prière.

Ce sont ceux d'Illiers qui ont inauguré les cérémonies de la journée. Pour ce qui concerne cette paroisse, laissons parler une autre personne mieux renseignée que nous sur les détails :

« M. l'abbé Marquis, curé d'Illiers, engagea ses paroissiens à venir à Chartres, trouvant dans cette réunion un stimulant pour la piété de tous. Il est si doux, d'ailleurs, pour une grande famille, de célébrer ensemble la fête de sa Mère, et ces jours bénis qui précèdent les grandes manifestations des 27 et 28 mai, ne sont-ils pas autant de fêtes partielles, autant de jours privilégiés pour les enfants de Marie, les dévots serviteurs de la toute aimable Dame de Chartres leur bien-aimée Souveraine.

« Le lundi soir, après quelques paroles bien senties, M. le curé a récité les prières de l'itinéraire et donné la bénédiction des pèlerins... La sainte Eglise trouvant dans sa liturgie sacrée des invocations toutes particulières à l'*ange gardien* des voyageurs et de solennelles bénédictions pour ceux qui vont visiter des sanctuaires chers au cœur des fidèles parce qu'ils ont reçu du Seigneur la divine bénédiction du miracle.

« Ce n'est point une partie de plaisir, mais un pèlerinage sérieux que nous voulons faire, » avait dit M. le curé à son auditoire... Il a été compris... Le pèlerinage s'est accompli avec cette gravité pieuse qui n'empêche ni la joie ni la dilatation du cœur... Arrivée à la Chapelle de Sous-Terre, bannière en tête, la procession d'Illiers, qui comprenait une centaine de personnes, s'est agenouillée dans le sanctuaire séculaire de Marie... « Vous n'y êtes pas étrangers, a dit M. le curé dans sa touchante allocution qui a précédé la communion des pèlerins. Plusieurs évêques portant le nom d'Illiers ont illustré le siége de Chartres par leurs vertus et leur munificence... Je me souviens d'avoir vu figurer, parmi les merveilles qui appartiennent à l'église de Chartres, un objet précieux provenant de Miles d'Illiers... Cette terre que vous foulez, a-t-il ajouté avec une vive émotion, a été teinte du sang des martyrs, et, de siècle en siècle, des fronts augustes et vénérés se sont inclinés devant la Vierge *aux miracles*, la mère des miséricordes et du bel amour... » Après avoir rappelé toutes les intentions du pèlerinage, le Souverain-Pontife, la France, cette patrie chérie qui peut, sous le souffle maternel de Notre-Dame de Chartres, recouvrer son ancienne grandeur et son antique beauté, il a distribué à cette cour modeste, mais dévouée à la Reine du Ciel, le pain de vie qui est aussi le pain de l'homme voyageur.

« Ce banquet sacré que l'on pourrait appeler *les agapes du bon Dieu*, étant terminé, on s'est retiré, non sans quelques regrets, pour

faire place à une autre procession... Il y a sur la terre de ces heures du Ciel qui ne devraient jamais finir !...

« A deux heures, réunion à la Crypte pour offrir à Notre-Dame de Sous-Terre un cœur renfermant ces mots, qui, dans leur laconisme, étaient pour Marie un hommage de piété filial, et pour les pèlerins une source de pieuse consolation :

« A Notre-Dame de Sous-Terre,
« Souvenir du Pèlerinage d'Illiers. — 20 mai 1873. »

« Une consécration à la sainte Vierge a terminé cette touchante cérémonie.

« Ensuite, semblable à ces petits cours d'eau qui perdent leur nom en mêlant leurs eaux à celles d'un grand fleuve, le pèlerinage d'Illiers s'est confondu pour ainsi dire dans celui de Saint-Sulpice, ne faisant qu'un avec lui jusqu'à la gare où il l'a reconduit pour le départ.

« Puis, reprenant leur personnalité, les pèlerins ont quitté eux-mêmes la Cité de Marie, emportant, comme un précieux trésor, le souvenir de leur bonheur ! »

— Aux paroissiens d'Illiers succédèrent, dans la chapelle souterraine, ceux de Janville, avec leur riche bannière et les plus beaux ornements de leur église. Après un voyage de dix lieues fait en voitures particulières, quatre-vingts personnes au moins conduites par M. l'abbé Duthuilé, curé de Janville, et M. l'abbé Maillier, curé de Poinville, s'étaient rangées en procession à la Maîtrise et avaient traversé, en chantant, le cloître de Notre-Dame pour entrer à la Crypte par la porte royale. C'est le R. P. Flavien qui les a prêchés pendant leur messe particulière. Plusieurs des pieux voyageurs ont fait la sainte communion.

— Un office analogue devait avoir lieu à onze heures. La paroisse de Dammarie avait député 360 de ses habitants vers le palais auguste de ses patronnes spéciales, Notre-Dame et Sainte-Anne sa mère. Nous les avons vus, en effet, ces nouveaux pèlerins, à l'heure convenue, défilant de l'église Saint-Brice où ils s'étaient rangés à la Cathédrale ; de petites filles en blanc, des petits garçons, des femmes et des hommes, fermiers et ouvriers, composaient un beau cortége que dominaient une jolie bannière de Marie et un cierge magnifique, *ex-voto* d'un genre exceptionnel. Nous avons entendu, à la Crypte, l'exécution des chants, la parole du prédicateur et nous avons été réjouis.

— Mais les plus grandes cérémonies du 20 mai ont été les processions générales du matin et de l'après-midi ; processions dont la paroisse Saint-Sulpice de Paris formait le principal groupe avec ses onze cents pèlerins et dont le complément était formé par des paroisses du canton-nord de Chartres et du canton d'Illiers, savoir : Fontaine-la-Guyon, Saint-Aubin, Mittainvilliers, Bailleau-l'Evêque ; Bailleau-le-Pin, Nogent-sur-Eure et Chauffours, Meslay-le-Grenet, Ermenonville-la-Grande, Sandarville, Luplanté. Lanneray, du canton de Châteaudun, était aussi représenté dans cette manifestation par son curé, ses sœurs de N.-D. et un certain nombre de paroissiens.

Tout cet ensemble offrait un spectacle magnifique éclairé par un beau soleil. Les bannières, dont plusieurs étaient fort riches, flottaient en plusieurs rues à la fois ; les chants étaient variés sans être confus ; la voix des cloches se mêlait aux résonnances des cantiques; puis, cette légion bien ordonnée de pèlerins était encadrée de deux haies épaisses de spectateurs, comme toujours sympathiques, respec-

tueux, joyeux. Arrivés à l'église, les religieuses caravanes se divisèrent en deux sections; les paroissiens du canton-nord descendirent sous terre et tous les autres restèrent dans la cathédrale. Ici et là l'office fut solennel, touchant. Nous ne pouvons évidemment en décrire toutes les particularités. Nous avons déjà bien des fois relaté ce qui concernait le pèlerinage de Saint-Sulpice ; les mêmes faits se représentent et toujours avec la même édification. Les allocutions du vénérable curé, M. l'abbé Hamon, ne se ressentent point de l'âge du pieux vieillard ; sa parole apostolique est toujours goûtée. Le nombre des communiants à la messe du grand-chœur a été extraordinaire ; cet aspect était encore pour les témoins le meilleur sermon.

C'est vers quatre heures que Saint-Sulpice a fait la cérémonie de départ. A cette heure, tous les pèlerins de la journée s'étaient réunis aux Parisiens pour recommander ensemble à Notre-Dame la Patrie commune et l'Eglise, et pour participer à la procession dans la Crypte et jusqu'à la gare. C'étaient donc environ 3000 personnes sur les rangs, derrière les bannières et les oriflammes. Quel coup d'œil incomparable !

— Le 21 mai, sont arrivés devant nos Madones les paroissiens du Gault-Saint-Denis; leur respectable pasteur, M. l'abbé Petit, présentant à Notre-Dame cette partie de son troupeau, a eu la satisfaction de voir les mêmes honneurs rendus à sa petite caravane qu'aux multitudes fournies la veille par un ensemble de communes.

— Le 22 mai, deux processions. A neuf heures, celle de l'établissement des Petites-Sœurs des Pauvres ; à onze heures, celle des paroisses Saint-Martin-de-Nigelles et Saint-Lucien. La première, formée par des vieillards et leurs anges gardiens de la Terre, les Petites-Sœurs, était présidée par deux prêtres, M. l'abbé Piauger, aumônier de l'asile, et M. l'abbé Blot. Messe avec sermon et cantiques, rien n'a manqué à ces chrétiens si heureux, dans leurs vieux jours, de trouver autour d'eux toutes les délices des fêtes religieuses en même temps que les attentions délicates de la charité.

La seconde procession, composée de deux cent cinquante personnes au moins, s'était organisée à la gare, à la descente des wagons, sous la direction de M. l'abbé Bouthemard que nous félicitons sincèrement d'avoir pu réunir un tel nombre de pèlerins dans ses deux paroisses de Saint-Martin et de Saint-Lucien. La grand'messe, à la Crypte, et l'acte de consécration, le soir, nous ont rappelé la fête du 11 : la charmante cérémonie faite pour Epernon.

— Outre ces grands pèlerinages du commencement de la neuvaine, nous en avons vu d'autres particuliers, comme ceux de plusieurs établissements des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, des Sœurs de l'Hôtel-Dieu et celui de l'Ecole normale des jeunes gens. Celui-ci a eu lieu le lundi, 19. Les élèves de l'Ecole et leurs maîtres étaient réunis devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre à sept heures du matin ; ils priaient et chantaient pendant la messe dite par leur vénérable aumônier, M. l'abbé Langlois. Le R. P. Flavien, invité à leur adresser la parole, l'a fait bien volontiers et de la manière la mieux adaptée à la circonstance. Les élèves de l'Ecole normale, appelés à prendre bientôt la direction de l'enfance et de la jeunesse, et à contribuer ainsi au relèvement de la France catholique, ont reçu, de la bouche du missionnaire, les plus utiles avis sur leur rôle d'instituteurs chrétiens.

— Les pèlerinages qui doivent arriver pendant le reste de la neu-

vaine, sont : pour le 23, celui de la Communanté des Sœurs de Saint-Paul, puis des paroisses de Ver, Morancez, Corancez, Thivars; — pour le 24, celui du Collége des Jésuites de Vaugirard (Paris); — pour le 25, le matin, celui des paroisses d'Amilly et de Lucé; le soir, celui de la paroisse Saint-Pierre et des autres du canton Chartres-Sud; pour le 26, celui du Petit-Séminaire de Versailles, etc. Un grand nombre des pèlerins des 27 et 28 seront déjà arrivés ce jour-là. — Durant la neuvaine, beaucoup de curés du diocèse ont exprimé leur regret de ne pouvoir amener des députations avec eux, avant les grandes fêtes; l'obstacle était toujours le même, la difficulté de se procurer des voitures particulières.

Mois de Marie à la Cathédrale. — Le R. P. Flavien, capucin de la maison de Paris (et non le R. P. Cyprien, comme nous l'avions annoncé d'abord), a prêché seul, avec le plus grand succès, les exercices du mois pendant les trois premières semaines. Au commencement de la neuvaine, un confrère éloquent est venu partager avec lui les fatigues de la station : le R. P. Marcel, supérieur des Capucins de Versailles. La meilleure preuve du mérite de ces deux prédicateurs, c'est l'affluence toujours croissante des auditeurs aux discours du soir et aux méditations du matin.

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul.

Nécrologie. — Deux curés du diocèse ont rendu leur âme à Dieu dans le cours du mois de mai : M. l'abbé Cabaret, curé de la Mancelière, et M. l'abbé Prévost, curé de Mignières. Tous les deux étaient de vénérables prêtres dévoués à leur ministère et animés des meilleurs désirs pour le salut des âmes. Le second était particulièrement connu à Chartres, à cause des pèlerinages aux Trois Marie et à Notre-Dame de la Salette établis dans sa paroisse.

— L'œuvre des clercs de Notre-Dame a eu aussi son deuil particulier. Un enfant de la maîtrise, le jeune E. B., natif de Romilly, nous a été enlevé par la fièvre typhoïde, à l'âge de douze ans. La cérémonie d'inhumation est venue mêler ses tristesses aux joies de la neuvaine; mais elle avait aussi ses consolations. Un ange de plus au ciel, donné par l'Œuvre ! N'y avait-il pas dans cette pensée de quoi calmer la douleur? Que Notre-Dame de Chartres donne force et paix à ses parents chrétiens !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Encore une victoire de Marie. Mon frère a reçu, deux jours avant de mourir, tous les sacrements : pénitence, eucharistie, extrême-onction. Je n'avais pas osé espérer une telle faveur pour mon frère : c'est un libre-penseur, franc-maçon, que la Sainte-Vierge a ramené. Après cet exemple de conversion, j'atteste avec la plus grande conviction qu'il n'y a pas de pécheurs dont on ne puisse espérer la conversion par Marie Notre-Dame de Chartres.
(X. du diocèse d'Evreux.)

2. Remerciements à Notre-Dame de Chartres ! Une messe d'action de grâces pour une heureuse délivrance demandée à Notre-Dame de Chartres. *Virgini pariturœ.* (D. L. S. diocèse de Verdun.)

3. Je désire offrir un *ex-voto* à N.-D. de Sous-Terre en reconnaissance d'une grande grâce : la guérison d'une petite fille; le médecin nous avait donné sur elle de grandes inquiétudes. — Aussitôt que nous vous l'avons fait inscrire parmi les enfants voués à N.-D. de Chartres, un changement extraordinaire s'est opéré en elle;

aujourd'hui elle est tout à fait libre de ses mouvements et pleine de force. (R. de N., diocèse de Versailles.)

4. Des prières avaient été adressées à Notre-Dame de Sous-Terre pour moi, à la suite d'une opération aussi délicate que douloureuse. Ma guérison a été si prompte et si complète que le docteur en a été surpris. C'est bien à Celle que l'on invoque comme la Santé des infirmes que je suis redevable d'un aussi grand bienfait. Il me tarde de l'aller remercier dans son sanctuaire de prédilection; je compte m'acquitter de ce doux devoir, en me rendant le 27 au Pèlerinage national. (C. E, diocèse du Mans.)

5. Notre-Dame de Chartres a écouté nos prières. La malade pour qui je vous avais demandé une neuvaine, est en pleine santé; ses douleurs ont commencé à être moins vives dès les premiers jours. (G. de M. S. C. diocèse de Chartres.)

6. Je vous adresse aujourd'hui par la poste un cœur en vermeil que je vous prie de mettre à la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre. — Cet *ex-voto* avait été promis par moi dans le cas où j'obtiendrais deux faveurs auxquelles j'attachais un grand prix. Ces deux faveurs m'ayant été accordées, je viens en remercier la *bonne Mère* de Chartres. (R. de P. diocèse de Versailles.)

7. Depuis 1862 une famille était plongée dans la plus profonde affliction. La pauvre mère, au milieu de ses angoisses, recourait sans cesse à Marie; et, lorsque le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres lui fut connu, elle invoqua avec ardeur la sainte Vierge sous ce titre. Néanmoins, depuis lors, elle passa encore par bien des péripéties et des alternatives cruelles. Chaque fois que lui arrivait un nouveau sujet d'inquiétude, elle vous écrivait ou me chargeait de le faire pour vous demander des prières et des messes. Enfin la bonne Vierge a exaucé tant de vœux, a fait cesser tant de larmes; l'arrêt qui assure à la pauvre mère et à ses trois jeunes filles la paix et le calme, a été rendu dans un sens tout à fait favorable le 19 mars, jour de St-Joseph. — Je reconnais que le succès obtenu n'est dû à aucun secours humain, mais à la toute-puissante intercession de Marie et de Joseph. J'avais promis de payer à mon tour à Notre-Dame de Chartres le tribut de ma reconnaissance. J'ai l'honneur de vous envoyer une somme de..... pour plusieurs messes et pour un *ex-voto* en marbre que vous ferez graver avec cette inscription : « Hommage reconnaissant à Marie. Nous l'avons priée; Elle « nous a exaucées. 19 mars 1873. » (D. de D., diocèse de Cambrai.)

8. Merci mille fois d'avoir bien voulu faire prier pour notre élève; grâce à Notre-Dame, elle est radicalement guérie.
(Sœurs de St Paul à L., diocèse de Blois.)

9. Je suis très-heureux de vous annoncer qu'un mieux *subit* et inespéré s'est fait sentir dans la position de notre cher malade pour lequel j'avais demandé une *lampe* devant Notre-Dame de Chartres. (G. de C., diocèse de Versailles.)

10. Nous terminerons par la reproduction complète d'une lettre fort édifiante que nous a adressée M. l'abbé Dufournel de Paris : « Il est honorable de publier les œuvres de Dieu, surtout quand elles s'opèrent par l'intercession de l'auguste Vierge Marie. Voici à ce sujet une petite histoire qui a son côté original propre à intéresser les nombreux lecteurs de la *Voix* de Notre-Dame de Chartres.

L'an dernier arrivait à Paris un jeune homme sortant d'une des maisons d'éducation du diocèse de Chartres; à cet âge où les rêves sont tissus d'or, on ne s'attend guère aux déceptions, et pourtant telle fut la triste réalité que trouva notre jeune homme en mettant le pied dans la capitale. Tous les calculs de la sagesse humaine avaient été déjoués : dès les premiers jours la situation d'Alphonse se trouva compromise au point de vue matériel; mais, au point de vue moral, la déception était plus grande encore... Que faire?... Alphonse jette un regard vers Chartres; il voudrait supplier sa

bonne Mère de sauver au moins son âme... Mais Chartres est si loin! et Marie, sous quelque nom qu'on l'honore, est toujours Marie...

Alphonse se dirigea donc vers le sanctuaire de N.-D. des Victoires.

C'est ici le côté que l'on serait tenté d'appeler le côté pittoresque de l'histoire. Unissant en effet dans une même pensée de foi N.-D. des Victoires et N.-D. de Chartres, Alphonse récita avec ferveur les litanies de N.-D. de Chartres au pied de la statue de N.-D. des Victoires.

Cette prière pleine d'une foi presque naïve fut entendue; le secours de Marie ne se fit pas longtemps attendre.

Au sortir de l'église, Alphonse rencontra un saint prêtre dont il était connu, et auquel il exposa sa triste situation : le soir même Alphonse entrait dans une maison où son âme était en sûreté.

Quelques semaines après, Alphonse se trouva dans un embarras financier; l'avenir devient sombre... Alphonse retourna à Notre-Dame des Victoires; mêmes prières à Notre-Dame de Chartres et mêmes résultats. En rentrant dans sa demeure, Alphonse trouve une lettre dans laquelle il est exaucé au-delà de ses désirs.

Toutes ces épreuves avaient mûri une résolution qu'Alphonse nourrissait dans son cœur : Marie, reine du Clergé, l'appelait au service des autels de son fils; mais que de difficultés morales et matérielles s'opposent à l'exécution de ce projet! l'heure de la rentrée des cours va sonner, et rien n'est décidé.

Alphonse retourne encore à Notre-Dame des Victoires. Il entend la messe, fait la sainte communion, récite avec ferveur les litanies de Notre-Dame de Chartres... deux heures après, tous les obstacles étaient levés, et le lendemain notre Alphonse franchissait le seuil d'une maison ecclésiastique.

Si je disais qu'il y a là quelque chose de miraculeux, on crierait à l'exagération; mais on sera bien forcé d'avouer (avec un libre-penseur qui venait d'assister à la guérison de son enfant) qu'il y a là « *quelque chose qui n'est pas ordinaire.* »

Inutile de vous dire, M. le Directeur, qu'Alphonse n'a pas oublié de remercier sa protectrice, Notre-Dame de Chartres, et qu'il se promet bien de la remercier encore une fois au *grand pèlerinage qui se prépare.* »

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— CANTIQUES A NOTRE-DAME DE CHARTRES ET AU SACRÉ-CŒUR. — Celui au Sacré-Cœur se chante sur l'air connu de Lourdes ; celui à N.-D. de Chartres se chante sur un air spécial. — Les deux cantiques réunis, paroles seules (avec cinq exemplaires du cantique à Notre-Dame, paroles et musique autographiées) : cinquante exemplaires, franco, un franc vingt-cinq cent.; cent exemplaires, franco, deux francs. — Le cantique à Notre-Dame de Chartres, seul, paroles et musique autographiées : un exemp. : cinq centimes; douze exempl. : cinquante centimes

S'adresser au Bibliothécaire du Petit-Séminaire de Chartres.

— *Les Saintes du Paradis*, modèles de toutes les vertus, par Mme de Sougé; ouvrage pratique pour tous les jours de l'année, dédié aux communautés religieuses et aux personnes du monde de tout âge et de toute condition, chez Tolra, libraire-éditeur, 68, rue Bonaparte, Paris. Deux volumes; prix : 6 fr. mais lorsqu'on prend douze exemplaires, il y a une forte remise. Ce livre contient le récit de la vie de près de 700 saintes ou bienheureuses, il est complet; ce qui n'existait pas encore. L'auteur a donné de plus longs détails sur les saintes plus connues, sans rien négliger de ce qui peut intéresser davantage sur celles qui sont moins célèbres. Nous félicitons Mme de Sougé d'avoir offert ainsi par ce beau travail des exemples de vertus mis à la portée de chacun dans le monde et dans le couvent.

— *Trois offrandes au Sacré-Cœur*, méditations, prières et cantiques pouvant servir pour le mois du Sacré-Cœur, par un père Rédemptoriste. Beau volume, grand in-32, sur jésus glacé, grav. 2 fr. 50. — La musique

des 40 cantiques au Sacré-Cœur, beau volume, grand in-8°, net, 7 fr. 50. Chez P. Lethielleux, libraire, rue Cassette, 4, Paris. — Le pieux auteur des *Trois offrandes*, devenu aveugle à l'âge de cinquante ans, a consolé ses loisirs en écrivant ces pages délicieuses en l'honneur du Cœur adorable du Divin Maître. Le Divin Maître se servira de ce livre pour gagner bien des âmes.

— *Apparitions de la sainte Vierge à deux jeunes enfants des Batignolles (Paris), et guérison miraculeuse de ces enfants.* — Détails authentiques recueillis par M. le vicomte de la Vausserie, et ornés de deux portraits. — Un vol. in-18. Prix : 0 fr. 70 c. et *franco* 85 c. chez A. Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres, Paris.

Nous ne saurions trop recommander cet opuscule à nos lecteurs : il renferme sur les enfants et leur guérison des détails qui n'ont paru nulle part. On y raconte en particulier une seconde apparition de la sainte Vierge au jeune Fontès après sa rentrée au séminaire, apparition des plus touchantes.

L'auteur a eu l'heureuse idée de compléter son travail par la reproduction de la discussion qui s'est élevée au sujet de ces guérisons entre l'*Univers*, le *Siècle* et le *Rappel*. C'est donc tout à la fois un petit volume édifiant et en même temps un excellent livre de propagande.

— *L'Internationale* précurseur de l'Antechrist, par le chevalier de Maynard, ex-conseiller de préfecture de la Manche (Paris, chez Bonniol, libraire, rue des Saints Pères, 11; prix : 75 c.) « Ce serait une extrême témérité, dit l'auteur, que de chercher à *pénétrer l'impénétrable* arcane de Dieu; mais s'il a voulu que nul ne pût le connaître, cependant il est certain qu'il nous a révélé des signes qui nous permettent de juger que les temps approchent; une partie de ces indices a fait l'objet des réflexions consignées ici. »

— Ouvrages de M. Jean Grange, chez Haton, 33, rue Bonaparte, Paris.

Lettres d'un paysan avec une préface de M. de Riancey, 1 fr. 50. Par la poste, 1 fr. 75 c.

Les malheurs d'un bachelier, 1 fr. 50. Par la poste, 1 fr. 75 c.

La pierre philosophale, 1 fr. 50. Par la poste, 1 fr. 75 c.

Les Sans-Dieu, 30 c. Par la poste, 40 c.

Le vénérable Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des frères des Ecoles chrétiennes, 15 c. Par la poste, 20 c.

— A l'occasion des premières communions, nous rappellerons à nos lecteurs le charmant petit ouvrage de Madame la baronne de Chabannes : la *Semaine eucharistique* spécialement à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion. Ce livre déjà bien répandu dans plusieurs paroisses mérite de l'être plus encore (On le trouve à Chartres chez M. Pétrot-Garnier, libraire.)

— Nous eussions voulu recommander au commencement de mai plusieurs recueils de cantiques, dignes de figurer au premier rang dans les bibliothèques musicales des associations où l'on chante les gloires de Marie. Nous eussions signalé d'abord les différentes collections de M. l'abbé W. Moreau, chanoine honoraire de Poitiers. Cet illustre maëstro a donné successivement au public les *Echos*, la *Couronne*, les *Parfums*, la *Gerbe*; de flatteuses approbations d'évêques viennent encore d'honorer ce dernier recueil. — Toutes ces œuvres se vendent chez l'auteur, à Poitiers.

— Vie populaire de Henri V, 40 cent., *franco* 50 cent.; 25 exemplaires *franco* 8 fr. — Henri V dévoilé par ses écrits, 30 c., *franco* 40 c.; 25 ex. 6 fr. 15. — L'ange de l'exil, Vie de Madame la Comtesse de Chambord, 30 c. *franco* 40 c. (*Tous ces livres chez Durand-Pie, Cloître N.-D. de Chartres.*)

— *Revue des Associations catholiques.* Un an, 8 fr. — Bureau de l'administration : Paris, 32, rue de Verneuil.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD, chan. hon.
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. GOUVERNEUR.

SUPPLÉMENT
A LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

PÈLERINAGE NATIONAL

A NOTRE-DAME

DE CHARTRES.

COMPTE-RENDU

Des cérémonies du 27 et du 28 mai.

Numéro de Juin 1873.

Supplément à La VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

JUIN 1873.

PÈLERINAGE NATIONAL A NOTRE-DAME DE CHARTRES



Compte-rendu des cérémonies du 27 et du 28 Mai 1873.

Le Pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres a obtenu un plein succès. Bien des témoins en ont raconté les détails à l'univers catholique; la plupart des organes de publicité en ont esquissé le récit : les uns l'ont fait avec un pieux enthousiasme, ils en avaient compris la portée; quelques autres, avec amertume et ressentiment, ils en ont dénaturé le vrai sens. Dans cette démonstration religieuse et patriotique, le culte catholique avait trouvé une splendeur sans égale, l'impiété sa condamnation. Les feuilles anti-cléricales, sans le vouloir, ont prouvé aussi bien que les autres l'opportunité du Pèlerinage.

La *Voix de Notre-Dame* de Chartres devait à ses lecteurs l'historique de telles fêtes. Dans ce concert de la presse en l'honneur de Marie, il eût été étonnant que la *Voix* gardât le silence ; on nous eût accusé d'une lacune dans l'harmonie, bien que nous nous sentions impuissants à donner une note fondamentale.

Nous traiterons notre sujet en suivant heure par heure les détails des faits. Notre narration sera fidèle, nous l'espérons. Qu'on ne lui cherche point d'autre mérite.

L'intérêt de cette notice se portera d'ailleurs principalement sur les discours prononcés pendant les offices solennels et recueillis par un de nos confrères, habile sténographe, M. l'abbé Manceau, vicaire de La Loupe.

I
LA VEILLE.

Un mouvement extraordinaire de circulation s'établit dans la ville. A la multitude de pèlerins de la neuvaine préparatoire, aux sept mille du dimanche, dont cinq mille appartenant au canton de St-Pierre,

ont succédé, le matin du lundi 26, les caravanes de Nogent-le-Rotrou et du petit Séminaire de Versailles. Ces caravanes se disposent au départ de Chartres, et déjà les étrangers qui veulent participer aux grandes fêtes affluent en nombre incroyable ; il y en a des contrées les plus lointaines ; dans ce flot de peuple, on a remarqué soixante-quatre diocésains de Saint-Claude, la plupart habitants de Salins. Quelle sera donc demain l'armée des enfants de Marie, si l'avant-garde est si considérable !

La basilique est prête pour l'éclat des solennités et les besoins du pèlerinage. A l'extérieur, des banderoles et des étendards ornent les parties les plus saillantes de l'édifice ; une immense oriflamme ondoie sur le haut du clocher neuf ; des mâts vénitiens avec drapeaux s'élèvent de distance en distance autour de la cathédrale.

A l'intérieur, la décoration est simple. Une architecture si imposante supporterait-t-elle des ornements factices ? On s'est contenté d'encadrer le groupe de l'Assomption dans un massif de verdure; de suspendre au triforium des étendards aux couleurs de Marie et de fixer aux piliers de larges écussons rappelant les principaux faits de l'histoire de Notre-Dame. Voici les quatorze inscriptions tracées en lettres d'or sur les colonnes du grand chœur. — Avant J.-C., les druides élevèrent une statue à la Vierge qui devait enfanter. — 1er siècle. La grotte druidique est transformée en église par les apôtres du pays chartrain. — 876. Le Saint-Vêtement de N.-D. est donné à l'église de Chartres par Charles le Chauve. — 911. La Sainte-Tunique met Rollon et ses Normands en déroute. — 1020. Saint Fulbert guéri par N.-D. construit l'église sous-terre. — 1147. Saint Bernard prêche la deuxième croisade dans l'église de Chartres. — 1260. Saint Louis, bienfaiteur de la cathédrale, assiste à sa dédicace avec sa cour. — 1360. Edouard III, roi d'Angleterre, signe le traité de Brétigny et vient vénérer Notre-Dame. — 1568. La ville de Chartres, assiégée par les protestants, est délivrée miraculeusement. — 1594. Henri IV est sacré dans la cathédrale de Chartres. — 1638. Louis XIII vient mettre sa personne et son royaume sous la protection de N.-D. de Chartres. — 1650. M. Olier consacre à Notre-Dame le séminaire de Saint-Sulpice. — 1832. La ville de Chartres est délivrée du choléra par la protection de Marie. — 1855. Couronnement de N.-D. de Chartres au nom du souverain pontife Pie IX.

Autant de pages éloquentes racontant les gloires de notre auguste Patronne, et auxquelles la postérité en ajoutera une relative aux 27 et 28 mai. Parmi ces inscriptions, on a remarqué celle qui rappelle la seconde croisade. C'est encore une croisade qui s'affirme aujourd'hui à Chartres, croisade de la prière, pacifique comme la douce piété, mais forte et sûre de la victoire.

Il est sept heures et demie du soir ; c'est le moment de la première sonnerie solennelle. Le bourdon de la basilique donne le signal en sonnant seul pendant dix minutes ; à ses notes graves se mêle enfin l'harmonieux accord des autres cloches de la cathédrale, puis de toutes celles de la ville. Quel beau chant dans les airs ! en bas tous les cœurs sont à l'unisson. Ah ! c'est que demain, selon l'expression d'un chroniqueur, « un peuple de Francs viendra s'agenouiller au » pied des autels de Marie Immaculée et renouveler l'alliance des » descendants de Clovis avec le Dieu de Clotilde. »

Ou plutôt il y est déjà. En effet la cathédrale est pleine. L'exercice du Mois de Marie, prêché ce jour-là par le R. P. Marcel, est suivi par une assistance considérable qui a voulu préluder avec nous aux hymnes de la grande fête.

II

LE 27.

Des pèlerins sont arrivés par les trains de nuit ; plusieurs ont devancé sous les portiques l'heure de l'ouverture de l'église ; ils avaient alors pour témoins de leur hâtif pèlerinage les saints dont les statues décorent le parvis, entre autres le prophète David avec lequel ils pouvaient dire au Seigneur et à Marie : Mes yeux se tournent vers vous dès le point du jour : *Oculi mei ad te diluculo.*

A trois heures du matin, les messes commencent ; elles se succéderont jusqu'à une heure après midi ; le saint sacrifice offert tant de fois sur vingt-cinq autels de l'église supérieure ou de la Crypte, ce sera la toute puissante intercession auprès de Dieu pour l'église opprimée et la France repentante. Les fidèles l'ont compris ; aussi comme ils acccurent de tous les points de la ville pour participer aux augustes mystères et communier. Beaucoup de pieux Chartrains ont choisi sagement pour leurs dévotions une heure matinale ; les étrangers auront plus libre accès au saint lieu.

Le premier train spécial amenant les pèlerins a été celui de Versailles, conduit par Mgr Guillemin, vicaire apostolique de Canton, assisté de M. Morel, vicaire général ; de M. l'abbé Bormand, doyen du Chapitre ; de M. l'abbé Bourgeois, curé ; des chanoines Davin, Beaumont, de la cathédrale, et Ardin, secrétaire général de l'évêché, et de MM. les Curés de Notre-Dame, de Sainte-Elisabeth et d'environ 150 prêtres du diocèse.

Lorsque le train s'est arrêté en gare, le clergé de la cathédrale de Chartres s'y trouvait réuni en habits de chœur, et la fanfare des frères a salué l'arrivée des pèlerins. Peu après on s'est mis en marche processionnellement vers la basilique, et la sainte Messe a été célébrée dans la Crypte par Mgr Guillemin.

Après Versailles, c'est Orléans qui arrive en deux caravanes ; une troisième s'est réservée pour le lendemain. M. l'abbé Desnoyers, vicaire-général de Monseigneur Dupanloup, préside les Orléanais qui comptent dans leurs rangs plusieurs chanoines, beaucoup de curés ou vicaires, M. l'abbé Lebeurrier, supérieur du petit-séminaire de la Chapelle avec dix professeurs et quarante élèves, une députation de quatre-vingts élèves du pensionnat des Frères avec leurs directeurs et leur aumônier, etc., etc... Beau cortége qui s'avance en chantant vers la cathédrale, où un autel vient d'être dressé à son intention dans la principale nef ; 900 communiants étaient annoncés ; M. l'abbé Desnoyers leur dit la sainte messe, et deux autres ecclésiastiques, M. l'abbé Gélot et M. l'abbé Bouloy, l'aident pour la distribution du pain eucharistique. On nous affirme que le diocèse d'Orléans a envoyé à nos fêtes cent dix ecclésiastiques, quinze cents personnes. Un certain nombre de pèlerins de Bourges s'étaient mêlés à ces caravanes.

Le Mans, la Flèche, la Ferté-Bernard, Mamers, Connerré, Alencon, Argentan, Séez, Mortagne, Nogent-le-Rotrou, Condé, ont été le point de départ de véritables foules. Dans l'après-midi du 27, près de six cents pèlerins d'Angers et de Sablé devaient être amenés par un train spécial ; et le lendemain au matin, ce serait le tour de cinq cent vingt-quatre Mayennais partis de Laval.

Ces groupes ne doivent pas nous faire oublier les ecclésiastiques et les fidèles venus par train régulier des diocèses de Quimper, de Saint-Brieuc, de Nantes, de Rennes.

La statistique des étrangers fournis par les provinces du Maine, de Bretagne et de Normandie, si elle pouvait être exacte, présenterait donc un joli chiffre. La *Semaine du Fidèle* du Mans fait monter à

quinze cents au moins le nombre des pèlerins de son diocèse. C'est Mgr l'évêque du Mans lui-même, assisté de son vicaire-général, M. l'abbé Dubois, qui a conduit ses diocésains à Chartres. La procession des Manceaux, de la gare à la cathédrale, suivait une magnifique bannière qu'ils apportaient comme offrande à Notre-Dame. Nous nous rappelions leur pèlerinage de 1868 et leur pieux refrain d'alors :

De l'antique cité du Maine,
Le peuple fidèle en ce jour,
Mère de Dieu, puissante Reine,
Vient vous témoigner son amour.

La ville de Dreux s'est fait représenter par plusieurs centaines de ses habitants, auxquels se sont joints des curés et des fidèles des environs, puis d'autres du diocèse d'Evreux. Avant ce jour leur nouvelle ligne de chemin de fer n'avait pas encore été inaugurée d'une manière définitive pour les voyageurs ; ce voyage sacré n'était-il pas pour elle une bénédiction ? C'est vers huit heures que les druides ont commencé leur défilé du débarcadère à l'église ; l'excellente fanfare du pensionnat des Frères de leur ville ouvrait la marche.

Cependant les pèlerins du Nord de la France, de Cambrai, Lille, Arras, etc., et ceux de l'Est et du Midi, venus en trains réguliers, arrivaient. Les pèlerins du comité de Paris organisé par les Pères de l'Assomption, mettaient pied à terre ; les autres, du même comité, étaient attendus deux heures plus tard. On remarquait dans la première caravane M. le curé de Passy, M. le curé de Sainte-Marie des Batignolles et leurs confréries de la Sainte-Vierge (1); les jeunes ecclésiastiques de la maison des Hautes-Etudes, dite *école des Carmes*, etc. Bannières et ex-voto miroitaient au soleil ; la piété brillait sur tous les fronts.

Il en sera de même pour les processions encore à venir. Les pèlerins du second train de la ligne du Mans, ceux du second de Paris, la caravane de Blois, les députations de Tours, de Vendôme, de Montoire, de Morée, de Cloyes, vont offrir successivement un édifiant spectacle. Toujours semblable accueil à la gare par le clergé et la musique des Frères ; marche triomphale vers l'église, et là messe particulière pour chaque groupe dans un lieu de la cathédrale ou de la Crypte fixé à l'avance ; toujours aussi très-nombreuses communions.

La communion, c'est l'acte par excellence du vrai pèlerin. Dans de telles circonstances, cet acte porte le sceau du sacrifice et il prouve l'amour. Les âmes ainsi généreuses et aimantes provoquent la bonté divine et attirent les miséricordes.

III

Mais voici l'heure de la messe solennelle. Les prêtres, et parmi eux beaucoup de chanoines aux costumes variés, remplissent la cour et les vestibules de l'évêché. Le bourdon sonne ; cette multitude imposante d'ecclésiastiques en habits de chœur s'ébranle ; on va conduire à la cathédrale les évêques présents au palais. Cet immense défilé traverse une foule énorme entassée sur le passage ; les pontifes apparaissent enfin ; ils sont déjà au nombre de neuf ; les autres arriveront dans le reste de la journée ou demain matin au plus tard. C'est Mgr Forcade, évêque de Nevers, archevêque nommé d'Aix, qui va officier.

Le cortége est salué, à l'entrée de la cathédrale, par les

(1) Monsieur le Curé de Sainte-Marie des Batignolles avait amené avec lui les deux petits miraculés dont on parle tant, les deux enfants qui ont été favorisés d'apparitions de la Sainte-Vierge.

harmonies retentissantes du grand orgue, et va prendre place dans le chœur, un des plus grands de France, mais pourtant trop étroit encore en pareil jour. Les évêques occupent les premières stalles parées de draperies et décorées de leur blason ; les autres stalles sont occupées par les chanoines de divers diocèses représentés à Chartres ; dans leur rang, nous distinguons deux chanoines de Birmingham (Angleterre), l'un supérieur du séminaire et l'autre supérieur des Sœurs de Saint-Paul ; les autres membres du clergé se pressent sur les chaises à rangs serrés ; une grande partie restent en dehors du chœur.

La messe pontificale commence, et une masse de voix chantent à l'unisson le *Kyrie* et le *Gloria* de Dumont. En dépit de certains amateurs qui n'ont pas l'intelligence du sens liturgique, le plain-chant ainsi rendu est une fort belle musique ; pourquoi, même dans nos cathédrales, voyons-nous le plain-chant perdre souvent son vrai caractère, faute de voix qui consentent à en partager l'exécution ? Deux motets seulement de musique moderne ont été entendus à la messe, mais bien choisis et bien rendus par le chœur ordinaire du Chapitre. C'étaient le *Miserere* de Maupeou à l'Offertoire, et ensuite un *Sanctus* d'Adam. Le grave soli : *O Domine, libera animam meam*, soli qui termine le *Miserere* et qui a été redit ensuite par un tutti délicieux, a paru d'un grand effet ; c'était d'ailleurs le cri de la prière publique qui avait réuni tant d'âmes catholiques et françaises au pied de nos autels. Avant l'offertoire, le R. P. Marcel, gardien des capucins de Versailles, est monté en chaire. L'orateur a choisi pour texte de son discours l'inscription même : *Virgini pariturœ*. Après avoir montré ce qu'a fait dans le monde le Fils de la Vierge, et comment le monde depuis longtemps voulait en finir avec son règne, le R. P. Marcel a supplié la Vierge Notre-Dame de Chartres d'enfanter de nouveau Jésus-Christ dans le monde. Nous reproduisons plus loin cette remarquable instruction.

Après la messe, une partie notable de l'assistance est sortie pour aller chercher la nourriture et quelque délassement. Mais les nefs ne se vidèrent point ; la voie ferrée de Vendôme, de Cloyes et de Voves venait de nous amener de nouveaux groupes ; les trains communs de la ligne de l'Ouest en déversaient aussi plusieurs dans la cité. La circulation des nouveaux venus offrait dans l'enceinte de la cathédrale l'aspect d'une mer humaine où les flots sont poussés par d'autres flots. Les chapelains de Notre-Dame et les confrères qui leur prêtaient secours ne pouvaient suffire aux demandes de bénédictions et d'évangiles ; des laïques même, cernés par la foule auprès du Pilier célèbre, avaient la charité de faire toucher les objets pieux à la statue vénérée. Un excellent chrétien du diocèse de Versailles a eu le courage de remplir cet office pendant sept heures consécutives.

IV

Les vêpres ont été annoncées pour deux heures et demie. Auparavant une cérémonie imprévue, qui vaudrait à elle seule toute une fête, nous avait été réservée. Qui n'a entendu parler de la bénédiction *Urbi et orbi* de Rome ? Les étrangers qui, sur la place du Vatican, ont joui de cette faveur, ont raconté tant de fois leurs impressions sur ce spectacle sublime. Or la basilique chartraine est devenue pour nous un nouveau Saint-Pierre, un nouveau Vatican. Regardez plutôt : On fait silence, on s'agenouille en pleine rue autour des portiques ; une grande foule est là émue, haletante ; et au loin, dans les cours et les jardins, on garde la même attitude. C'est que là-haut, sur la première galerie du clocher neuf, viennent d'apparaître plusieurs

évêques en habits pontificaux et entourés de lévites ; les crosses et les mitres reflètent les rayons d'un beau soleil ; l'or des parures et la blancheur des vêtements de lin tranchent sur la pierre grise de l'édifice. C'est indescriptible comme coup d'œil, c'est émouvant comme scène religieuse, car il ne s'agit pas là d'une inutile parade. Combien il est sérieux le motif qui a conduit nos pontifes à ces hauteurs ! Ils veulent nous bénir au nom même de Pie IX. Cette bénédiction papale que Monseigneur de Chartres est autorisé à donner de concert avec ses vénérables collègues, est une grâce inappréciable que les fidèles connaissent ; il nous semble qu'en planant sur la ville, où sont en ce moment des représentants de toute la France, elle va s'étendre par delà nos murs, sur toute notre patrie, sur le monde entier. Les évêques lèvent la main et prononcent la prière solennelle. On saisit quelques sons de leurs voix, on comprend leurs signes, et l'on prie. Puis des cris enthousiastes succèdent au dernier Amen : de toutes parts on répète : Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive Notre-Dame de Chartres !

« Mon Dieu, vous sauverez la France ! dit à cette vue un prêtre pèlerin ; Marie, vous exalterez l'Eglise ; car ces cris, ils ont retenti jusque dans les cieux, et ils partaient du cœur même de la France ! »

V

Le chant des vêpres a suivi immédiatement la bénédiction papale ; l'office était présidé comme celui du matin par Mgr Forcade. Après le *Magnificat*, un beau morceau d'orgue continua de préparer la pieuse assemblée au silence qui devait accueillir la parole de Dieu. S. G. Monseigneur de Marguerie, évêque démissionnaire d'Autun, était en chaire. Le vénérable prélat a développé dans un beau langage la grande part que Marie avait dans l'œuvre de la Rédemption du monde : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Cette parole avait sauvé le monde ; le monde de nouveau se retourne vers Marie, et la conjure de continuer son œuvre. On lira plus loin ces touchantes considérations.

Pendant que l'illustre orateur tenait un auditoire considérable sous le charme de sa parole, le cortége de la procession commençait à s'organiser dans la cour du palais épiscopal contigu à l'église. La procession commence. Les évêques viennent se ranger sous les portiques et le défilé va passer sous leurs yeux. Ce sont : NN. SS. Vitte, mariste, évêque de la Nouvelle-Calédonie ; — Grolleau, évêque d'Evreux ; — Bravard, évêque de Coutances ; — David, évêque de Saint-Brieuc; — Jeancard, évêque *in partibus* de Cérame; — Fillion, évêque du Mans; — Guillemin, évêque de Canton ; — Pie, évêque de Poitiers ; — Forcade, évêque de Nevers, archevêque nommé d'Aix; — De Marguerie, ancien évêque d'Autun ; — Regnault, évêque de Chartres; — Guibert, archevêque de Paris.

Auprès d'eux est Mgr du Couëtus, prélat romain, qui représente officiellement Mgr l'évêque de Nantes, retenu dans son diocèse (1).

Les rangs du défilé se forment en sortant de l'évêché ; ils s'étendent indéfiniment, coupés de distance en distance par un groupe de musiciens qui nous réjouissent de leurs fanfares triomphales. Quatre corps de musique sont là : celle du petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, celle des élèves des Frères de Dreux, celle des élèves des Frères de

---

(1). Monseigneur de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, et Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, ne doivent paraître que le 28.

Chartres, celle du régiment de dragons de Chartres ; les soldats se sont fait un plaisir de s'associer à nos fêtes ; qu'ils en reçoivent, eux et leurs chefs, nos félicitations et nos remercîments. Nous nous souviendrons de la bienveillance de M. le général Nitot, et de M. le colonel Gonthier.

Quelques dragons à cheval ont ouvert la marche, suivis d'un peloton à pied ; un autre peloton la fermera.

Comment compter toutes les confréries ou députations de communautés, de séminaires, de paroisses étrangères au diocèse qui ont pris part à cette procession splendide ?

Ailleurs dans les cérémonies de cette nature, chaque groupe d'étrangers a été distingué par son étendard spécial ; ce cérémonial n'a pas été observé chez nous d'une manière aussi rigoureuse ; on n'avait point adressé à ce sujet d'invitation formelle. Néanmoins beaucoup de bannières flottaient au-dessus des rangs. Citons particulièrement : celle de Salins (diocèse de Saint-Claude) attirant l'attention tant par sa richesse que par la tenue et l'intéressant costume des personnes qui l'escortent ; celles de Paris : Sèvres, Passy, Batignolles, Grenelle ; celles d'Angers, de Blois ; de Nogent-le-Rotrou ; de Dreux ; celle de Jouvilliers, paroisse d'Erosne, donnée par madame la duchesse de Chevreuse et son fils, M. le duc de Chaulnes, et accompagnée par eux et leurs serviteurs à la procession ; celles qui ont été confectionnées pour rester comme *ex-voto* à la cathédrale de Chartres, savoir : celles du Mans ; de Miserey (Eure) ; de Vendôme, Montoire et Morée ; de la Société catholique de Paris, sur laquelle le symbole des apôtres est intégralement brodé en lettres d'or sur fond de soie rouge ; enfin celle du diocèse d'Orléans (cette magnifique bannière avait été bénite le lundi dans l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance d'Orléans par un vicaire-général déjà nommé plus haut, M. l'abbé Desnoyers ; elle porte les armes de Jeanne d'Arc, celles de Mgr Dupanloup et de son Chapitre, et cette inscription : Orléans à N.-D. de Chartres.

Nous ne parlons point des bannières de Chartres ; tout naturellement elles devaient avoir leur place d'honneur dans le défilé. Nous ne pouvons non plus citer tous les ex-voto d'un autre genre portés au milieu de la double ligne d'assistants : les cierges énormes et artistement travaillés de Pontoise et d'ailleurs ; les cœurs en riche métal offerts par les pèlerins de la même ville, par ceux de Senonches, de Châteauneuf (diocèse d'Angers), de Torcé (diocèse de Laval), etc., etc...

La procession a parcouru les rues du Cheval-Blanc, Sainte-Même, du Cygne, la place Marceau, les rues de la Pie, des Changes ; et elle est rentrée par la Porte-Royale. La tête entrait dans l'église qu'à peine la fin sortait de l'autre porte.

Et la fin, c'était l'ensemble des douze évêques succédant à près de deux mille prêtres dont plus de onze cents en habits de chœur, à des religieux de tous les instituts, etc. — Et la fin, c'était la statue vénérée de Notre-Dame du Pilier, déplacée ce jour-là de sa colonne antique, ce qui ne s'était point fait depuis la fête du couronnement au nom de Pie IX (31 mai 1855) et portée par des dignitaires de différents Chapitres de France sous un dais flottant, au milieu des pontifes. Sans doute au-dessus des pontifes, cour déjà si digne de notre Reine, était l'armée des anges allant de Marie à Dieu porter nos hommages et nos prières. Ces prières étaient chantées par des milliers de bouches. Deux cantiques, particuliers au pèlerinage de Chartres et publiés pour la première fois, il y a quelques mois, par la *Voix de Notre-Dame*, ont été souvent redits avec un entrain admirable. Qui des pèlerins ne se rappellera le refrain suivant :

Protectrice de la France,
Vierge de Chartre, au secours!
Fais éclater ta puissance
Comme dans les anciens jours.

Et cet autre :

Dans ta clémence,
Cœur de Jésus,
Sauve la France ;
Nous ne pécherons plus.

Ces dernières paroles avaient un charme particulier auprès de la statue du Sacré-Cœur que quatre religieux de différents ordres portaient au-devant de la Madone, et dont la présence ici rappelant le *vœu national* affirmait davantage encore le caractère national de notre Pèlerinage.

Deux heures durant nos deux cantiques ont alterné avec les marches des fanfares, ou avec le *Magnificat* interrompu à chacun de ses versets par ce refrain énergique :

Vierge, notre espérance,
Etends sur nous ton bras,
Sauve, sauve la France ;
Ne l'abandonne pas.

Ainsi les idiomes étaient confondus, mais les sentiments ne l'étaient point ; un seul cri aurait pu les résumer : Pitié pour nous!

En rentrant du dehors et à peine sur le seuil de la cathédrale, le défilé franchissait la porte si bien décorée de la Crypte et s'enfonçait sous les voûtes souterraines, immense galerie circulatoire où apparaît la Vierge druidique. La description de la Crypte avec ses autels et ses fresques, avec les flots de lumière jetés sur ses parois par une profusion de flambeaux, a été jugée impossible par bien des chroniqueurs de nos fêtes. Comment l'essayer après eux? Contentons-nous de relater la parole d'un pèlerin qui traduisait ainsi au nom de tous une indicible émotion : « Il fait bon pour nous être ici », et encore celle d'un autre : « Je n'ai jamais senti aussi bien qu'à Chartres la toute-puissance et l'amour de Marie! »

A mesure que les rangs, pénétrant dans la chapelle des fonts baptismaux, plongent, pour ainsi dire, dans le souterrain célèbre, d'autres rangs en émergent par la porte opposée, qui ouvre sur la chapelle du Crucifix, et se retrouvent dans l'église supérieure où les derniers arrivés, les vénérables Prélats, chanteront le *Regina cœli* au sanctuaire du Pilier et clôront la cérémonie sans égale que nous venons de raconter.

VI

A huit heures, un grand nombre de fidèles dispersés pour le repas du soir se retrouveront encore à la cathédrale, afin de suivre l'exercice du Mois de Marie, prêché, le 27 et le 28, par le R. P. Flavien, capucin de la maison de Paris. Le prédicateur, qui a fait preuve chez nous de tant de zèle et de tant de talent dans le cours du mois, ne se démentira point aujourd'hui ; son sermon sur Marie, salut des infirmes, frappe l'auditoire peut-être encore plus que ses autres de la station ; il y a là bien des accents qui vont au cœur, et la voix large de l'orateur sait les porter dans toute l'étendue des nefs.

Un salut en musique succède au sermon. Le chœur du séminaire et de la maîtrise donne quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire et termine, après la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, par un cantique à Notre-Dame de Chartres, dont voici le refrain :

Comme autrefois que ta puissance
Se révèle encore en ces jours;
Reine d'espérance,
L'Eglise et la France
A Chartre implorent ton secours.

Aux heures du soir les voix doivent se ressentir de la majesté du temple qui nous apparaît encore plus grandiose. Aussi les pèlerins en grand nombre vont-ils continuer toute la nuit des hymnes saintes.

Le salut est fini, un autre épisode du pèlerinage, et l'un des plus touchants commence. C'est la veille d'armes des chevaliers de la prière. Oh! parmi les étrangers qui se sont donné rendez-vous aujourd'hui à Chartres, combien s'étaient fort peu inquiétés du gîte, comptant sur la liberté de circulation à la cathédrale pendant la nuit! Combien qui n'avaient pu trouver l'hospitalité en ville, se dédommagèrent facilement de cette privation par de pieux exercices prolongés jusqu'au matin!

L'église, illuminée pour le salut, garda ses festons de flammes, étincelant sous les ogives du cœur, pendant qu'au dehors les feux de bengale et les lampions disposés en cordons lumineux donnaient à la vieille basilique un air de fête et faisaient ressortir l'architecture des tours, des clochetons, contreforts et galeries.

Au dehors, la foule contemplait les merveilles de l'artificier et applaudissait. Au dedans la foule jouissait d'un coup d'œil imposant et priait. Et là, si l'éclat de la lumière dut subir quelque diminution, la ferveur et l'entrain parurent se maintenir. On se croyait vraiment au moyen-âge, tant les scènes de foi simple et touchante se variaient et se multipliaient. Ici, c'étaient des prêtres qui, dominant l'assistance de toute leur taille, s'improvisaient maîtres de chœur et dirigeaient le mouvement des cantiques; là c'était un laïque, qui, montant sur les degrés du sanctuaire, imprimait l'élan pour le même objet à un groupe de messieurs de sa compagnie; plus loin, d'autres personnes récitaient ensemble le chapelet. Au sanctuaire du Pilier, prêtres et fidèles disaient ensemble et allongeaient la prière du soir; à tous les coins d'autel, on voyait des abbés penchés sur le bréviaire. Pour plusieurs le sommeil ne pouvait manquer de terminer une longue lutte contre la nature; les bases de colonne servirent parfois de coussin; il faudrait beaucoup de malveillance pour blâmer le repos pris en de telles conditions dans la maison du Seigneur. Nous avons vu une dame de la haute société qui, comme bien d'autres, s'était proposé cette veille pieuse, ne se permettre qu'une sortie de peu d'instants pour dîner à la légère sous les portiques avec ses provisions de voyage. D'autres, questionnées le lendemain sur la maison hospitalière qui les avait reçues : « Nous ne sommes point venues à Chartres pour dormir, répondirent-elles en souriant, mais pour prier. »

Oui, l'on priait, et cette station, qu'acceptaient ou recherchaient quantité de personnes qui avaient déjà manqué de sommeil la nuit précédente, ajoutait à l'oraison un exercice de pénitence. Tous ces chrétiens accomplissaient de bon cœur, au nom de la France, le double devoir de l'intercession et de la réparation.

A minuit sonnant, les petites clochettes annoncent la célébration des saints mystères à tous les autels, et les messes se diront sans interruption jusqu'à midi; que de prodiges de miséricorde on peut attendre de la Victime du Calvaire! Nous avons parlé tout à l'heure de réparation, d'expiation. Or, l'expiation solennelle et mille fois multipliée, l'expiation seule digne du Très-Haut, la voici dans le sacrifice eucharistique. Et les communions qui vont avoir lieu en nombre incalculable, vont nous attester de nouveau comme le Dieu

d'amour est aimé, combien savent protester contre l'indifférence et le blasphème de ceux qui le méconnaissent.

Mais la protestation du peuple catholique pris dans son ensemble, de la France chrétienne représentée par les dépositaires de sa souveraineté, il nous la faut aussi en ces jours de bénédiction, nous avons osé l'espérer et nous l'avons obtenue.

VII.

Un grand fait s'est accompli au sein de notre nation, le 24 mai, jour de la fête de Notre-Dame auxiliatrice. La Providence dispose de tous les événements ; et Marie, tant invoquée, prépare, avec une toute-puissance suppliante, les décisions de Dieu en faveur de son peuple. C'est pour nous un devoir de signaler une coïncidence entre le revirement politique qui a réjoui à l'Assemblée nationale et dans le pays entier le parti des conservateurs, et les préliminaires du pèlerinage d'une fraction notable de l'Assemblée elle-même à Notre-Dame de Chartres.

A peine l'annonce de notre pèlerinage national avait-elle été lancée dans le public, que plusieurs de Messieurs les Députés exprimèrent le vœu d'y prendre part. Informé de ce désir, le secrétaire de notre comité de pèlerinage crut pouvoir adresser à quelques-uns l'invitation suivante : « Il faut un miracle pour sauver la France. Ce miracle, la Sainte Vierge le fera. Notre-Dame de Chartres a sauvé la France en 911, en 1360, en 1568. Venez la prier avec nous. » Cette lettre reçut le meilleur accueil. Nous sûmes, vers la mi-mai, que l'idée émise par certains membres de l'Assemblée se propageait de plus en plus ; et c'est le 23 que Messieurs les Députés déléguèrent un de leurs amis pour fixer, avec la Compagnie du chemin de fer, les conditions d'un train express devant les conduire à Chartres cinq jours après.

Oui, c'est le 23 qu'ils avaient conclu leurs arrangements pour affirmer, par un hommage public à Marie, dans son sanctuaire si cher à toute gloire française, le principe religieux, seule base de l'ordre social. Et il nous semble que Notre-Dame de Chartres les avait bénis avant même la réalisation de leur projet. Lisez les journaux catholiques sur les résultats de leur séance du lendemain.

Les voilà donc à Chartres le 28, à sept heures et demie ; ils sont de cent vingt à cent trente ; beaucoup d'autres, inscrits pour se joindre à eux, ont été empêchés par leurs fonctions ; plusieurs de ceux qui ont pu venir sont accompagnés de leur famille. Messieurs les Députés ont été reçus à la gare par le clergé, et on les a vus suivre, le chapelet ou le livre de prières à la main, la procession qui les conduisait à la cathédrale.

Monseigneur l'évêque de Chartres monte à l'autel ; les autres évêques sont à leurs stalles ; l'église est envahie tout entière par une foule avide de s'édifier auprès de nos législateurs.

« O France, s'écrie un correspondant de l'*Indicateur* de Bayeux, ô France, si tu avais vu ces hommes, dignes de ta confiance et de ta reconnaisance, comme ils assistaient pieusement aux saints mystères, comme ils priaient, comme il était facile de comprendre qu'ils sentaient la responsabilité qui leur incombe ! Plus de cinquante d'entre eux ont fait la sainte communion ; toutes les dames se sont approchées de la table sainte. O France, si tu avais pu voir, il me semble que tu espérerais et surtout que tu deviendrais meilleure ! »

Après la messe, Monseigneur l'archevêque de Paris, sur l'invitation de Monseigneur notre évêque, s'adresse à l'insigne assemblée et développe, avec une familière éloquence, cette pensée principale : « La

religion seule peut apporter le remède nécessaire à la France malade... Le pouvoir, l'administration, la magistrature, la religion sont les quatre roues indispensables du char de l'Etat... ce char éprouve tant de secousses malheureuses depuis longtemps parce qu'on a supprimé la roue principale, la religion. »

Messieurs les Députés terminent leur pèlerinage par une visite à l'église souterraine; on les y conduit processionnellement, et ils invoquent Notre-Dame là où tant de gouvernants l'ont invoquée dans le cours des siècles. Ils eurent l'heureuse pensée de laisser leur signature sur un registre de la Crypte; plusieurs commencèrent en effet; mais cette opération trop longue ayant été arrêtée, faute de temps, ils prirent un autre parti. Nous aurons prochainement un procès-verbal signé de tous, constatant le grand fait qui venait de s'accomplir. Ne sera-ce pas là une belle page pour notre histoire?

VIII.

Parmi les législateurs pèlerins, on avait remarqué des représentants de l'armée, un général et un amiral. A l'office suivant, à la messe de dix heures, nous en remarquons bien d'autres. Environ cinquante officiers sont présents auprès du sanctuaire, dans le chœur du Chapitre ; ils se sont donné rendez-vous de divers points de la France. Il y a un général en uniforme, un capitaine de vaisseau, deux capitaines de frégate, quatre officiers supérieurs, un grand nombre de capitaines de l'armée de terre, des lieutenants et sous-lieutenants de l'armée de terre, un lieutenant de vaisseau, un ingénieur de la marine. Des circonstances inattendues ont contraint beaucoup d'autres officiers de tout grade de se priver de cette cérémonie à laquelle ils s'étaient proposé d'abord de prendre part.

Cette courageuse phalange vient, avec la simplicité du chrétien et la franchise du soldat, faire acte du catholicisme le plus élevé. Mgr Dupanloup, le défenseur des droits du soldat devant l'Assemblée nationale, offre le Saint-Sacrifice devant ces nobles militaires. Au moment de la communion, on entend un cliquetis d'armes ; c'est que tous ont déposé leur épée ; tous se disposent à prendre place au banquet eucharistique. Le saisissement est général dans l'assemblée ; on regarde et l'on pleure d'attendrissement ! Un chanoine d'Orléans, qui assistait alors son évêque célébrant, M. l'abbé Gélot, nous a représenté ainsi les officiers communiant avec une ferveur de novices : « Ils se lèvent, s'avancent pour recevoir l'Eucharistie. Cet » instant est solennel pour tous : je vois trembler la main du Prélat, » tant son émotion est vive ; je vois aussi des yeux de ces hommes, » que la bravoure rend impassibles en face de la mort, couler de » douces larmes, dont plusieurs tombent jusque sur la patène. » Larmes mille fois précieuses ! comme les anges vous recueillent et » vous portent devant Dieu pour prix de notre rançon ! »

Du haut du trône épiscopal, Monseigneur l'évêque d'Orléans a félicité ces enfants de la Patrie, dont la vaillance et la piété font notre joie et notre espérance. Ils sont venus à Marie ; Elle est la tour inexpugnable à laquelle sont attachés les boucliers des forts. Qu'ils viennent souvent comme aujourd'hui, revêtus de jeunesse et de beauté (la vaillance est une jeunesse perpétuelle), reprendre ces boucliers et rechercher la nourriture des forts, et alors, vainqueurs d'eux-mêmes et de leurs passions, ils mériteront de vaincre le monde.

Cet office solennel, le second de la journée, avait consisté dans une messe basse; mais, toutefois, quelques motets d'un beau style avaient alterné avec les modulations de l'orgue habilement tenu par l'organiste

ordinaire de la cathédrale ; un *Tu es Petrus*, grand choral, avait été choisi pour cette circonstance, comme affirmation des prérogatives de Pie IX en présence des illustres pontifes qui, avec le peuple, priaient Notre-Dame de Chartres pour l'Eglise.

Les vénérables évêques, rangés au sanctuaire, ont donné ensemble leur bénédiction et la foule s'est écoulée une fois encore en attendant l'office de l'après-midi.

IX.

Beaucoup des pèlerins du mardi ne sont plus à Chartres; beaucoup d'autres ne sont là que depuis ce matin ; entre autres ceux de Rambouillet, de Dourdan, toute une procession de Paris, une autre de Versailles, une autre d'Orléans ; puis celle de la Mayenne dont M. Guay des Touches a été le principal organisateur. Nous ne sommes pas à même de signaler le chiffre des personnes arrivées aujourd'hui encore des départements les plus éloignés ; il nous suffira de déclarer que personnellement nous avons pu converser avec des habitants du Finistère, des Landes, des Hautes-Pyrénées, du Rhône, du Pas-de-Calais, de la Lorraine, etc. Nos confrères ont été dans le même cas. Notre cité compte dans son sein plus d'étrangers qu'on ne saurait le dire, et ces étrangers ont hâte de voir à leur tour les belles cérémonies du soir. Les habitants de notre ville, eux-mêmes, éprouvent une satisfaction encore plus vive que la veille. Que de regrets n'avaient-ils pas exprimés, le 27, de ne pouvoir apporter aux rues de la cité toute la décoration convenable ! On avait ignoré jusqu'à la dernière heure quel serait le parcours de la procession ; à midi même, on avait révoqué en doute la possibilité de cette procession pourtant si désirée. Et pourquoi cette incertitude ? D'où pouvaient venir les obstacles à une manifestation purement religieuse, comme celles du 31 mai 1855 et du 17 octobre 1860, qui n'en rencontrèrent aucun ?.. Nous n'osons répondre à cette question, dont les journaux se sont emparés d'ailleurs... On nous reprocherait de porter un regard indiscret dans les régions administratives : ce qui n'est pas dans nos habitudes. Des feuilles publiques, organes de la franc-maçonnerie, ont taxé ironiquement nos Chartrains d'indifférence religieuse à cause de la sobriété d'ornementations. Les rédacteurs de ces feuilles calomnient sciemment ; ils connaissaient bien l'histoire de nos perplexités.

Donc, le 28, il nous fut permis de dire, et encore à une heure assez tardive, quel allait être l'itinéraire de la procession pour ce second jour. Aussi, drapeaux, oriflammes et autres ornements surmontèrent-ils bientôt portes, fenêtres et toits. Les habitants qui furent aussitôt informés, montrèrent ce qu'eussent voulu faire tous les autres depuis deux jours.

X.

La bénédiction papale a lieu, comme le 27, à l'heure des vêpres. Cinq évêques, placés sur la galerie de la tour du Nord et entourés de plusieurs ecclésiastiques, prononcent à haute voix les oraisons du pontifical. Les spectateurs, amassés dans le pourtour du cloître ou groupés dans les rues et les jardins, sont plus nombreux qu'hier, vu que cette brillante cérémonie était plus généralement attendue, sinon annoncée. Il fallait que la grandeur en fût incontestable pour que les esprits les moins religieux en fussent impressionnés. Un écrivain libre-penseur, témoin de cette bénédiction, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à la vérité sur ce point. Entre des tirades plus ou moins injurieuses au clergé et aux fidèles, il laisse échapper de

sa plume l'alinéa suivant que nous avons cru devoir recueillir ; de tels témoignages, venant de personnes si peu intéressées à les donner, nous prouvent d'ailleurs ce qu'il faut penser de leur bonne foi, lorsqu'elles plaisantent sur la religion et ses ministres. Le narrateur parle ainsi : « Nous avons vu d'en bas les cinq crosses, qui reluisaient au soleil, émerger l'une après l'autre dans la galerie à jour qui forme balcon et un grand nombre de prêtres se répandre autour. Le spectacle était grandiose, et je ne l'ai pas vu sans une certaine émotion. Les chants liturgiques, emportés par le vent, nous arrivaient par intervalles en sons grêles, où l'on ne distinguait que quelques finales, et sur le parvis la foule des pèlerins agenouillés y répondait par les formules sacrées qui s'élevaient comme un vaste murmure. Ce dialogue, qui semblait s'être établi de la terre au ciel, dans une langue mystérieuse, avait je ne sais quoi de vague, de tendre et de mystérieux dont il eût été bien difficile de n'être pas troublé. »

Les vénérables prélats descendent de la tour, et les vêpres sont chantées et présidées par Monseigneur de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges. A l'issue des vêpres, Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, apparaît dans la chaire, dans cette chaire tant de fois témoin de son éloquence aux grandes fêtes chartraines. L'auditoire est immense ; combien se promettent depuis longtemps de jouir de cette parole toujours reçue avec bonheur et toujours désirée ! On a dit que ce discours était l'événement capital du pèlerinage ; nous y attachons, en effet, comme à la pieuse visite des députés et du corps d'officiers, une extraordinaire importance. On verra plus loin le texte de l'illustre orateur, qui a si habilement décrit les causes vraies de la décadence de la France et indiqué les remèdes qui doivent être apportés à sa guérison. De temps à autre, un frisson approbatif courait dans l'auditoire. « Sans jamais » oublier sa dignité d'évêque et de docteur catholique, dit un de nos » amis, Monseigneur Pie a su faire accepter par tous un cours de » politique religieuse du plus haut intérêt. » Comme nous avons été heureux de l'entendre traiter d'une façon aussi magistrale la question des pèlerinages ! jamais ces grandes manifestations catholiques ne furent présentées dans un si riche tableau.

XI.

L'illustre pontife a terminé son splendide enseignement en face des prélats et du peuple. L'orgue module ; le signal de la procession est donné. Aujourd'hui, ce n'est pas la Vierge-Noire que l'on va porter dans les rues de la ville, mais la Sainte-Châsse contenant le vêtement précieux de la très-sainte Vierge, relique insigne que nos aïeux ont toujours considérée comme leur plus grande richesse.

Il est quatre heures et demie. Les corporations se rangent sous leurs bannières. On sort de la cour de l'évêché pour suivre la rue du Cheval-Blanc, la place Châtelet, la butte des Charbonniers et rentrer par la rue Muret. Le parcours va être fort étendu, mais il aura plus d'attraits qu'hier. Au lieu de passages souvent étroits, nous aurons à traverser un large carrefour et une promenade charmante sous des arcades de verdure formées par une série d'arbres séculaires. Comme le magnifique cortége de la Sainte-Châsse se déroule à l'aise dans cette voie décorée par la nature même ! Les fanfares donnent leurs airs joyeux ; les prêtres, disposés sur deux rangs bien longs, répètent à l'envi nos chants populaires au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Chartres.

Enfin paraissent les quatre évêques restés pour cette cérémonie ;

leur entourage est brillant; il y a la majesté des costumes, celle de la démarche et des physionomies, celle des bénédictions épiscopales. Auprès des pontifes, nous retrouvons, non sans émotion, le corps d'officiers qui ont communié ce matin sous nos yeux. Ils ont voulu, eux aussi, former la garde d'honneur de Notre-Dame de Chartres, dont la Châsse est portée par des chanoines selon le cérémonial d'hier, comme la statue du Sacré-Cœur qui la précède l'est encore par des dominicains, des franciscains et un jésuite.

Et sur cette étendue où s'est développé le défilé interminable, pas un point où les spectateurs ne triplent ou ne quadruplent leurs rangs. Il y eut autrefois, au même lieu, sur ces restes de remparts que nous longeons, sur ce sol que nous foulons aux pieds, une multitude compacte qui tenait dans ses mains le sort du pays; c'étaient des soldats qui combattaient, des hommes et des femmes qui priaient; il s'agissait de vaincre les huguenots acharnés au siége de Chartres. Et Notre-Dame, suppliée par les assiégés, fut victorieuse de l'hérésie! Invoquée aujourd'hui par des représentants de toute la nation sur le théâtre de cette victoire, qu'Elle daigne entendre nos vœux et nous obtenir de nouveaux triomphes sur Satan dont les suppôts ne dorment point.

Protectrice de la France,
Vierge de Chartre, au secours!
Fais éclater ta puissance
Comme dans les anciens jours!

Comme dans les anciens jours, peuple de France, va encore une fois prier Notre-Dame de Chartres à la Crypte, où trône la Madone principale du pèlerinage. C'est là que doivent être répétés les derniers chants de nos fêtes. Jusqu'à sept heures, les rangs de la procession d'abord, puis les pèlerins qui ont suivi les évêques, s'avancent en priant dans l'église souterraine, et un chœur de séminaristes clôt enfin le défilé en chantant le *Regina cœli.*

XII.

Le R. P. Flavien eut encore beaucoup d'auditeurs à l'exercice du mois de Marie, où il présenta à notre admiration le beau titre de notre Mère : Refuge des Pécheurs. On a goûté beaucoup cette pieuse et solide instruction. Le salut fut solennel; les illuminations de l'abside de la cathédrale complètes et magnifiques. A l'extérieur, les feux de bengale et autres illuminations, favorisées par un temps plus serein que la veille, produisirent tout l'effet attendu, et les pèlerins qui partaient de Chartres, emportant de la manifestation de si bons souvenirs, purent saluer de loin encore la basilique étincelante de lumières, le monument incomparable où ils avaient joui, selon l'expression de l'un d'eux, d'un avant-goût du ciel.

XIII.

Le lendemain matin, Monseigneur Regnault a voulu célébrer à l'autel principal de la Crypte la messe d'actions de grâces. L'action de grâces continue pour nous. Les lettres que nous avons reçues de toutes parts depuis l'époque de nos fêtes, nous montrent que le but du Pèlerinage national a été compris, que le programme rempli a causé bien des joies, que la gloire de Notre-Dame de Chartres a gagné, le 27 et le 28, un nouvel accroissement.

Depuis ces jours mémorables, les étrangers ne cessent d'affluer dans notre ville; le mouvement est donné : Chartres a retrouvé l'éclat de son passé, parce que les pèlerins ont repris le chemin de son saint temple : *Laus Deo et Mariæ!*

XIV.

Pour être complet, nous désirerions donner à peu près exactement le chiffre des pèlerins aux fêtes du 27 et du 28. Le calcul nous en a paru impossible. Les évaluations faites par les journaux ont varié beaucoup. En tenant compte des étrangers qui remplissaient déjà la cathédrale le 26 ; de ceux que les relevés des compagnies des chemins de fer ont portés pour les deux grandes journées ; de ceux qui se sont rendus à Chartres par voitures particulières, nous ne croyons pas errer en affirmant un total de cinquante à soixante mille pèlerins. Nous voudrions nommer les notabilités qui ont été remarquées à la cathédrale dans ces grands jours; nous en citerons quelques-unes.

Outre NN. SS. les Evêques que nous avons précédemment nommés, nous avons vu parmi les dignitaires ecclésiastiques, Mgr du Couëtus, prélat romain, qui représentait officiellement Mgr l'Evêque de Nantes, retenu dans son diocèse ; Mgr Deutsch, prélat romain, aumônier du prytanée de la Flèche ; le R. P. Monsabré, l'éloquent prédicateur de Notre-Dame de Paris; Dom Emerie, curé de Solesmes; des PP. Bénédictins ; des chapelains des sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes, de Notre-Dame de la Salette, de Notre-Dame de Boulogne, de Notre-Dame des Anges, de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame du Chêne, de Notre-Dame de Délivrance, Notre-Dame sur Vic, etc.; plusieurs curés de Paris, entre autres ceux de Saint-Roch, de la Madeleine, de Saint-Louis d'Antin, de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Grenelle, de Passy, de Sainte-Marie des Batignolles, de Sceaux, de la Maison-Blanche ; six chanoines titulaires de Versailles, délégués par le Chapitre ; deux ecclésiastiques anglais, le docteur Tandy et le docteur Northcote, supérieur du séminaire d'Oscott ; le R. P. Rabeau, jésuite ; le R. P. Raphaël, provincial des Franciscains de la Terre-Sainte ; le R. P. Duval, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, préfet apostolique de Mossoul ; le R. P. Collet, du même institut, missionnaire apostolique à Mossoul ; le R. P. Gironnet, frère prêcheur de la Maison de Paris ; M. Ecoiffier, archiprêtre, curé de Saint-Anatoile de Salins ; le Supérieur général des Picpussiens.

Parmi les laïques, outre les députés, citons au hasard MM. le duc de Noailles, le comte de Lévis-Mirepoix, le comte Ch. de Nicolay, le comte de Caulaincourt, le baron Pron, ancien préfet, général de Charette, Desroziers, recteur d'Académie honoraire, de Marchéville, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Du Préau, d'Angers, Cléret, ancien capitaine de vaisseau, d'Angers, marquis et comte de Quatrebarbes, Cléret, directeur des domaines, d'Amiens, Beluze, président du Cercle catholique de Paris, docteur Perret, ex-chirurgien en chef au 21e corps ; Mesdames la duchesse de Chevreuse, Buffet, femme du président de l'Assemblée nationale, vicomtesse de Meaux, fille de Montalembert, plusieurs dames anglaises de Londres et d'autres de Belgique.

Cette nomenclature est bien imparfaite sans doute. Mais qu'importe? Les personnages qui ont tenu à honneur de visiter Marie et de prier avec nous, tenaient fort peu à voir signaler leur nom. Dans de pareilles circonstances, tous les rangs se confondent ; les titres disparaissent ; c'est l'égalité devant Dieu ; c'est la vraie fraternité dans la famille des enfants de Notre-Dame.

L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

SERMON DU R. P. MARCEL,

Supérieur des Capucins de Versailles, le 27 mai 1873, à la cathédrale de Chartres.

Virgini parituræ. C'est une tradition de cette cité, M. C. F., que nos pères vénéraient en ce lieu même une image de la Vierge qui devait enfanter. Cette tradition, nous qui sommes chrétiens, nous pouvons l'accepter, parce que nous savons et nous savons par la foi, qu'au jour de la chute Dieu donna à l'homme une dernière espérance. De la race de la femme, avait dit Dieu, naîtra celui qui doit écraser la tête du serpent; et Adam en quittant le paradis terrestre put emporter cette superbe espérance, cette dernière consolation d'un bonheur qu'il avait perdu. Sans doute, plus tard, en son long pèlerinage, bien des fois le père du genre humain, se souvenant de son iniquité et de son bonheur passé, put tourner ses regards vers ce Messie qui devait réparer ce que lui, prévaricateur, il avait brisé; et c'est pour cela que partout, nous retrouvons cette tradition constante, même dans les nations païennes: l'attente du Messie. C'était là un dernier rayon de lumière échappé du paradis terrestre pour consoler l'humanité déchue. Je sais bien, M. C. F., que ce rayon de lumière n'arrivait souvent que brisé aux intelligences, parce qu'il passait par les ténèbres du paganisme, mais pourtant aussi, ce rayon lumineux gardait quelquefois toute sa pureté, et c'est ainsi que l'antique caste des prêtres gaulois avait conservé la tradition du Messie qui devait venir. Elle savait que la rédemption devait commencer par la femme, comme la chute avait commencé par la femme, et c'est pourquoi elle vénérait l'image d'une Vierge qui devait enfanter. C'est pourquoi, eux aussi, faisaient cette prière que répète la sainte Eglise : que les nuées laissent tomber le juste, car les nuées sont l'image de la Vierge Marie. Eh bien, cette prière de nos pères, quoique partie d'un cœur païen, fut pourtant entendue par le père commun de tous les hommes : cette lumière qu'ils attendaient est venue, la Vierge qui devait enfanter avait donné son fruit béni, la grande lumière évangélique brilla dans la Gaule; et dans ce pays même, en ce lieu vénéré, on bâtit un temple superbe, qui rayonna comme un phare sur tout l'Occident. Mais j'ajoute que la lumière commence à pâlir pour cet Occident, les ténèbres menacent de l'envahir, et notre patrie elle-même est menacée de mort. Oui, M. F., cette parole n'est pas trop forte, pourquoi? C'est que nous avons laissé mourir parmi nous celui que la Vierge avait enfanté, nous avons laissé mourir le Christ au milieu de la nation française. Autrefois, c'était le Christ Jésus qui était le roi, le maître, le souverain Seigneur de la nation française; nous avions cet honneur d'être sa garde privilégiée; notre épée était l'épée de J.-C., notre armée était son armée et c'était par nous que dans le monde le Christ faisait ses grandes armes, la France était le grand combattant du Christ. Mais les sophistes sont venus, les menteurs sont venus, des hommes stupidement habiles ont chassé le Christ; ils ont voulu seulement lui concéder de vivre; et nous avons cru qu'on nous faisait une grâce. Ils ont bien voulu, ces habiles du temps, lui laisser une place à côté de Mahomet et de Luther; et je le dis à notre honte, des chrétiens qui se disent catholiques ont dit que c'était assez de cette place pour J.-C. en France. Non, ce n'est pas assez. Autrefois oui, le Christ était notre roi, c'était pour lui que nous dépensions les trésors de notre intelligence et de notre génie et aussi les trésors de nos coffres; l'or et la peinture se disputaient d'éclat pour orner son trône, nous lui bâtissions de superbes palais; les pierres même parlaient de lui dans un langage magnifique et nos vieilles tours sculptées exaltaient hautement sa gloire. Nous avons laissé toutes ces choses, nous bâtissons des théâtres, nous décorons les mauvais lieux. Oui le mot est juste; la nuit se fait sombre, bien sombre parmi nous. Autrefois, le Christ présidait à nos conseils, nous marchions sous sa bannière, en ce temps nous portions le front haut, nous étions la grande nation française devant laquelle le monde entier pliait son front; mais depuis que nous avons abandonné J.-C., depuis que chez nous meurt J.-C., nous mourons avec lui. Pourquoi donc? C'est la loi du monde; depuis que le Christ est venu, les nations ne vivront pas sans lui. Sans doute on peut vivre, une société peut vivre dans la barbarie ou dans une sauvagerie savante, mais pour

vivre dans la paix, dans l'honneur, dans la grandeur sans le Christ Jésus, désormais cela ne se peut plus pour les nations, car J.-C., c'est lui qui est la voie, la vérité et la vie, et désormais il faudra marcher par cette voie du Christ; c'est la seule voie pour les nations chrétiennes ou plutôt la seule pour tous, depuis que J.-C. est né. Sans doute, certaines nations pourront marcher par la voie de leur orgueil au sensualisme pendant quelques siècles, mais elles iront infailliblement aux abîmes, parce que J.-C. est la vérité, toute la vérité, et c'est la vérité qui garde les nations, c'est la vérité qui garde la justice, qui garde l'honneur, qui garde la loyauté, qui garde les lois et qui est la reine après tout en ce monde, et c'est pourquoi J.-C. est roi, car il est la vérité, toute la vérité, il n'est point de vérité, ni contre lui, ni en dehors de lui. C'est pourquoi J.-C. encore, et à la lettre, est le roi des nations, et si quelques stupides du siècle venaient poser cette question, comme autrefois Pilate, s'ils disaient à J.-C. : Vous qui voulez régner sur nous, quel est votre droit ? Je suis, leur dirait-il, je suis le roi des nations qui veulent vivre. En dehors de J.-C., pas de vie, pas de vérité pour les nations. Je sais bien qu'il y a des énergies, des forces humaines ; mais elles ne suffisent pas, il faut que ces forces soient reconfortées par les énergies divines, il faut la grâce, le sang de J.-C., les sacrements, quoi qu'on en dise, pour faire les nations; il faut des forces puissantes pour les pauvres hommes brisés par le péché originel. Nous ne pouvons rien, si nous ne sommes pas soutenus par les forces et le sang de J.-C., et c'est pour cela que nous sommes venus demander à la Vierge qui enfante, d'enfanter J.-C. de nouveau dans la société française. Nous sommes venus lui demander de nous redonner le Christ, et comme nos pères, nous crions vers la Vierge qui enfante, car c'est elle toujours qui a ce privilége. Oui nous avons besoin de J.-C. pour revivre, oui nous sommes peut-être dans les angoisses de l'agonie, ou plutôt je me trompe, nous allons à la résurrection, je l'espère, pourquoi? Ah! j'ai pour moi les saintes Ecritures : dans la sainte Ecriture, nous avons vu le peuple de Dieu, son peuple à lui, châtié quand il abandonnait son Dieu. Alors il envoyait les Assyriens; les barbares emmenaient ses enfants en captivité, eh bien! nous aussi, nous sommes le peuple choisi, nous avions abandonné Dieu, et les barbares sont venus aussi, ont emmené nos pauvres enfants dans la captivité, dure et terrible captivité! Oui, nous aussi, nous avons pu nous appliquer les paroles de la sainte Ecriture : ces étrangers qui ont passé par le chemin, ils ont vu notre honte et ils se sont réjoui, ils ont branlé la tête et ils ont ri, *sibilaverunt*, dit l'Ecriture; ils ont ri surtout quand ils ont vu nos divisions folles, ils ont ri quand ils ont vu ce morcellement des opinions dans notre France autrefois si unie; ils ont battu des mains, *plauserunt manibus*, et ils ont dit : Ces dernières angoisses, ce sont les angoisses de la mort, cette belle France est morte, morte pour toujours. Ce n'est pas vrai, ils ont menti! Dieu ne donnera pas son héritage à ces barbares (ici un texte dont voici le sens : *non dabit Deus hæreditatem suam in opprobrium gentium*), non! pour Dieu et pour l'Eglise, la France ne sera pas livrée à l'opprobre, elle ne sera pas donnée aux barbares, nous ne mourrons pas, car nous voulons vivre; nous irons au Christ, nous redemanderons à Marie de nous redonner le Christ qui est la voie, la vérité et la vie et alors nous serons encore la grande France de Dieu, ce sera encore par nous que le Christ fera ses grandes choses et délivrera l'Eglise, notre épée vaillante brillera encore auprès du Vatican, ou plutôt elle ira reconquérir notre gloire au pied de son trône.

SERMON DE MONSEIGNEUR DE MARGUERYE,

Ancien évêque d'Autun, chanoine de Saint-Denis, le mardi 27 mai 1873, en la cathédrale de Chartres.

Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israël, tu honorificentia populi nostri.

Vous êtes la gloire et la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple. (Au livre de Judith, chapitre 15ᵉ, v. 10ᵉ.)

Messeigneurs,

Telles étaient les acclamations d'un peuple délivré, en l'honneur de la glorieuse veuve de Béthulie. Aujourd'hui, Nos Vénérables Frères, ces paroles ne semblent-elles pas s'échapper du sein de cette multitude d'hommes réunis dans ce sanctuaire consacré à la très-sainte Vierge ? Ne semble-t-il pas que tous, vous empruntez au peuple d'Israël ces paroles de reconnaissance et d'amour, et que du fond de vos cœurs vous les adressez à la très-sainte Vierge, patronne et protectrice de la sainte Eglise catholique? Oui, mes Frères, ces manifestations de foi et d'amour, cet empressement filial, ces multitudes catholiques venant offrir leurs hommages à la Vierge protectrice de ce sanctuaire, venant lui recommander, et la sainte Eglise notre mère, et la France notre patrie, et leurs familles et tous leurs intérêts, ne semble-t-il pas que tous vous vous écriez dans l'enthousiasme de votre reconnaissance : Oui, ô Vierge sainte, vous êtes l'honneur et la joie d'Israël, vous êtes l'honneur du peuple chrétien : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israël, tu honorificentia populi nostri.* Nous laisserons à des voix plus éloquentes, à des voix désirées et justement aimées dans cette bonne ville de Chartres, à des voix que la France entière admire, nous laisserons le soin de peindre cette grande manifestation de foi et d'amour; nous nous sentons au-dessous de cette mission; mais, pour obéir au Vénérable Pontife qui nous a demandé quelques paroles d'édification, nous nous bornerons dans cette instruction courte et familière, à vous parler de la confiance envers la très-sainte Vierge. Nous devons, mes Frères, placer toute notre confiance en Marie, pourquoi ? Parce que d'abord, elle a dans les desseins de Dieu été associée à l'œuvre de notre Rédemption; et deuxièmement, parce que du haut du calvaire, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'a donnée pour être notre protectrice et notre mère.

Et d'abord, mes Frères, confiance en Marie, parce que dans les desseins de Dieu elle a été associée à l'œuvre de notre rédemption. Sans doute il n'y a qu'un seul médiateur, c'est N.-S. J.-C.

Il a été envoyé dans le monde pour nous réconcilier avec son père, effacer la dette originelle, briser le mur de séparation qui nous empêchait de parvenir au séjour de la gloire. C'est au nom de N.-S. J.-C. seulement, que nous pouvons obtenir le salut de nos âmes; mais, mes Frères, il entrait dans les desseins de Dieu de donner à la très-sainte Vierge une participation mystique aux grandeurs de la rédemption des hommes; et c'est précisément cette association mystique d'une créature privilégiée à l'œuvre de la régénération des hommes qui assure à la très-sainte Vierge un titre tout particulier aux hommages catholiques qui l'élèvent au-dessus de tous les saints et qui est le fondement de tous les privilèges admirables, dont la bonté de Dieu s'est plu à enrichir cette créature privilégiée, destinée de toute éternité à être la mère du Rédempteur; en sorte que si l'on nous demande pourquoi, puisque J.-C. est le médiateur entre Dieu et les hommes, pourquoi cette dévotion si ardente et si répandue envers la très-sainte Vierge, qui n'est qu'une créature? c'est parce que Dieu l'a associée à l'œuvre de notre rédemption. Et la confiance envers la très-sainte Vierge, elle nous est confirmée par cette seule parole que nous lisons au saint Evangile : *Maria de quâ natus est Jesus.* Aussi, admirez l'économie de la divine Providence, préparant l'avénement du Sauveur dès les premiers temps.

Voyez comment la très-sainte Vierge est toujours unie au Rédempteur

dès l'origine des temps. L'homme avait été créé heureux, immortel; cette couronne d'immortalité tombée de son front, il perd tous ses droits au céleste héritage; mais pour le relever et ranimer son espérance, Dieu lui montre dans l'avenir un Rédempteur; mais en même temps que Dieu lui montre le Rédempteur, il lui montre cette femme privilégiée, qui rétablira l'homme dans ses droits par son divin Fils et dont le pied vainqueur écrasera la tête du serpent infernal qui a séduit nos premiers parents et ouvert au monde déchu cette voie de labeur, de larmes et de pénitence, par laquelle il nous faut entrer dans le séjour du ciel. Ouvrez, les prophètes : quand ils parlent du Messie futur, toujours à côté de lui ils montrent sa glorieuse et divine mère; et quand Israël demandait des miracles au prophète Isaïe, ce prophète plongeant son regard dans l'avenir que la miséricorde divine devait ouvrir aux hommes : Eh bien, dit-il, il y aura un miracle : une Vierge concevra et enfantera un fils qui s'appellera Emmanuel, c'est-à-dire : Dieu au milieu des hommes. Mes Frères, pour ne pas trop prolonger cette instruction, voulez-vous comprendre l'admirable association de la très-sainte Vierge au grand mystère de la rédemption des âmes, ouvrez l'Evangile. Lorsque le temps est arrivé où Dieu devait envoyer son Fils unique dans le monde, que raconte l'Evangile? Un jour, les cieux s'abaissent sur une humble solitude; l'archange Gabriel, député vers la terre, paraît devant l'humble Vierge; ravi de contempler dans une créature toute la pureté des élus, il s'incline devant Marie et la salue pleine de grâces : *Ave gratia plena;* puis il lui déclare les desseins de Dieu sur elle; Marie qui avait voué sa virginité au Seigneur se trouble, l'ange lui explique les desseins de Dieu; c'est l'Esprit-Saint qui, la couvrant de son ombre, formera dans ses entrailles bénies ce Sauveur qui doit racheter le monde. Les Saints Pères, à la vue de ce spectacle, se disent avec admiration : Ne semble-t-il pas que le salut du monde est entre les mains de la très-sainte Vierge? l'ange est là, l'envoyé de Dieu attend une parole, il attend le consentement de cette créature, et quand Marie a dit *fiat*, je suis la servante du Seigneur; à ce *fiat* sublime le monde va être régénéré, J.-C. va prendre forme dans le sein de sa mère, et si aux premiers temps le *fiat* de la souveraine puissance de Dieu fit sortir du néant le monde avec toutes ses merveilles, le *fiat* de Marie se déclarant l'humble servante du Seigneur ouvrait une génération nouvelle qui est l'œuvre de la grande miséricorde de Dieu. Vous voyez, mes Frères, que la confiance en la très-sainte Vierge est inséparable de notre confiance en J.-C., même notre Sauveur, puisqu'il a voulu associer sa divine mère à l'œuvre de la régénération de nos âmes.

En second lieu, notre confiance en Marie est fondée sur la parole même de J.-C., et dans le moment le plus solennel de sa vie mortelle. Il allait rendre le dernier soupir; du haut de la croix il avait dit cette parole : tout est consommé; les prophéties étaient accomplies; mais avant de rendre le dernier soupir et de verser son sang pour laver l'humanité et lui rendre une vie nouvelle, il abaisse ses regards vers l'humble Vierge qui s'unit à son Fils en l'offrant pour la rédemption de nos âmes; et c'est alors qu'il nous la donne pour notre mère : *ecce mater tua*, voilà votre mère. Comprenez bien que le caractère essentiel du grand mystère de la Rédemption, c'est la grande miséricorde de Dieu pour les hommes; son amour infini pour nos âmes qu'il a estimées à un si haut prix, que pour les racheter de la mort et de l'enfer, il n'a pas cru trop faire en se condamnant aux humiliations, aux souffrances, aux opprobres et à la mort même de la croix. Donc la miséricorde de Dieu reluit surtout dans le grand mystère de la régénération de nos âmes. Mais, voyez combien cette miséricorde est touchante. Sans doute, Dieu est père, et un docteur de l'Eglise a dit de lui *nemo tàm pater*, personne n'est plus père que Dieu qui nous a créés et qui nous a rachetés. Voyez l'économie de la miséricorde de Dieu dans la rédemption du monde : le père est père, mais en même temps, il est juge, il réalise dans l'œuvre de la rédemption des hommes quelque chose de ce qui se passe au sein même de la famille : le père est bon, mais il est juste, il est le défenseur de l'autorité, il fait que la loi règne; mais il y a dans la famille un rôle tout spécial de miséricorde, d'intervention, d'amour, de sacrifice, c'est le rôle de la mère.

La mère, elle a porté son enfant dans ses entrailles; aussi quels que soient les écarts de son enfant, comme la mère d'Augustin, elle ne cesse de plaider la cause de ce fils égaré. Il y a toujours en elle un sentiment de commisération qui tâche de calmer la juste indignation d'un père offensé. Eh bien, dans le mystère de la rédemption, il semble pour ainsi dire que Dieu a voulu tempérer sa justice irritée par les infidélités des hommes, il a voulu dans ce grand mystère qu'un rôle sublime fût réservé à la très-sainte Vierge en qualité de mère, c'est l'avocate des pécheurs. Y a-t-il quelque chose, mes chers Frères, de plus tendre, de plus généreux, de plus fort, de plus fécond en prodiges d'abnégation et de sacrifices que le cœur d'une mère. Eh bien Marie est notre mère, elle plaide sans cesse notre cause, elle intercède pour les pécheurs avec cette charité, cette indulgence et cet amour d'un cœur de mère. Et nous n'aurions pas confiance en Marie, et nous n'aimerions pas à nous jeter avec amour dans les bras de cette mère!

Voilà, mes Frères, les deux pensées que nous confions à vos méditations. Aimons donc la très-sainte Vierge, car aimer Marie c'est aimer Jésus-Christ, il nous l'a donnée pour mère, ne craignons pas de blesser le cœur du Fils, en nous jetant avec amour dans les bras de la mère. O Marie, reine du ciel et de la terre! O Notre-Dame de Chartres qui, du haut du ciel, contemplez cette admirable manifestation de foi catholique et d'amour envers vous! O bienheureuse Vierge, montrez toujours que vous êtes notre mère, *monstra te esse matrem,* couvrez de votre protection la sainte Eglise catholique, le glorieux et immortel Pontife que tous les cœurs saluent avec amour, comme le grand défenseur de la foi, des droits et des honneurs de la sainte liberté catholique. Couvrez de votre protection notre chère patrie, elle mérite toujours de porter le noble titre de fille aînée de la sainte Eglise. Que la foi se ranime au sein de tous les foyers, car si tous les foyers représentent la sainte famille, par leur foi, par la pureté des mœurs, la foi régnera dans la société tout entière, et après les jours de larmes et d'épreuves nous aurons la consolation de voir des jours meilleurs; *monstra te esse matrem.* O Marie, du haut du ciel, abaissez vos regards maternels sur ce saint et vénérable Pontife, qui nous a conviés à cette grande et belle fête; couvrez de votre protection ces Pontifes, qui sont accourus à son invitation et qui représentent déjà plusieurs diocèses de notre chère France, *monstra te esse matrem,* et faites qu'après vous avoir exaltée, honorée et imitée dans ce passage de la vie, faites qu'avant d'entrer dans l'éternité, nous soyons dignes d'être reconnus pour vos enfants et d'être présentés par vous à J.-C., Notre Sauveur, afin de recevoir la couronne immortelle.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR GUIBERT,

Archevêque de Paris, à MM. les Députés dans la cathédrale de Chartres

Messieurs et mes Frères,

Le vénérable Evêque de Chartres, qui vient de célébrer le saint sacrifice de la messe, pour entrer dans vos intentions et pour appeler les grâces de Dieu sur vous et sur vos travaux, avait l'intention de vous adresser quelques paroles d'édification, mais il en est empêché par une légère indisposition qui ne lui laisse pas le libre exercice de la voix, tel qu'il faudrait l'avoir, pour s'adresser à une nombreuse assemblée. Il m'a donc prié, Messieurs, de le remplacer en cette circonstance et de vous dire ce qu'il vous aurait dit lui-même, certainement beaucoup mieux que je ne pourrai le faire. J'ai un peu hésité avant d'accepter cette tâche qui, du reste, est rendue facile par les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, où l'on ne vient pas pour juger la parole ni les orateurs, mais pour s'humilier devant Dieu, reconnaître son impuissance, et lui demander les grâces dont on a besoin.

Maintenant, Messieurs, que vous dirai-je dans cette courte homélie, que le Vénérable Evêque de Chartres m'a chargé de vous adresser en son nom? Une homélie, vous le savez, n'est pas un discours; l'homélie est un entretien familier, simple, dans lequel on s'efforce de se rapprocher, autant que possible, mais de loin, de cette sublime simplicité qui faisait le caractère des discours que N.-S. adressait au peuple. Voilà ce que c'est qu'une homélie. Et puis, Messieurs, les prédicateurs de l'Evangile, qu'ils fassent des sermons ou des homélies, doivent toujours parler de manière à être utiles à leurs auditeurs et à se conformer aux pensées et aux besoins de l'auditoire auquel ils s'adressent. Je vois ici devant moi des hommes sur lesquels pèse une grande et haute responsabilité, et qui, par conséquent, ont besoin particulièrement des lumières d'en haut. Ils ont besoin de réfléchir en présence de Dieu et de songer aux jugements de Dieu et au compte que nous serons tous appelés à rendre de nos actions, de nos desseins, et même de nos pensées. Eh bien! Messieurs, je vous engage à réfléchir sur cette pensée que je vais vous exposer, une seule pensée : une société quelle qu'elle soit, mais bien organisée, peut-elle vivre sans religion?

Je n'ai peut-être pas, Messieurs, fait des études aussi approfondies que vous sur les choses politiques; c'est tout naturel; je ne suis pas appelé à m'en occuper comme vous, mais j'ai fait aussi comme tous les Evêques et comme tous les membres du clergé quelques études sur l'histoire, et quand je veux connaître les conditions de vitalité d'une nation, je me reporte dans l'histoire. J'étudie surtout les nations et les annales des nations qui ont jeté le plus grand éclat dans le monde, et je me demande à quelles conditions elles ont vécu et prospéré. Eh bien! Messieurs, je trouve chez tous les peuples quelques conditions qui sont les mêmes partout, et par conséquent indispensables ; car si dans la vie des sociétés, telle condition, tel phénomène se manifeste constamment, sans exception, il faut en conclure que la loi à laquelle tient ce phénomène, est une loi absolue, une loi nécessaire. Vous ne procédez pas autrement quand vous voulez juger des choses physiques : Quand vous trouvez un phénomène qui se reproduit constamment, vous remontez par là à la loi que vous ne touchez pas, que vous ne palpez pas, et vous concluez la loi de la persistance, de la persévérance des phénomènes toujours dans le même sens. Eh bien! Messieurs, il y a certains éléments que vous trouvez dans toute société, même imparfaitement organisée. Vous trouverez toujours un pouvoir. Avez-vous jamais vu dans l'histoire l'existence d'une société sans pouvoir, je ne parle pas de la forme du pouvoir, mais je parle d'une autorité souveraine. Avouez que vous n'en avez point vu, si ce n'est dans des hordes sauvages qui ne sont pas encore organisées en société. Donc je conclus que partout ou il n'y a pas un pouvoir, il n'y a pas de société et encore moins de société civilisée. En parcourant ainsi l'histoire, je vois que dans toutes les sociétés organisées et civilisées, il y a une magistrature pour rendre la justice, pour défendre la morale publique et sauvegarder les droits des particuliers. Ce phénomène est encore universel; je ne trouve aucune société dans laquelle il n'y ait des juges, des magistrats pour administrer la justice; donc je conclus qu'une magistrature est nécessaire dans toute société civilisée. Je continue encore mon étude, je m'aperçois que dans toute société bien réglée, il y a aussi une administration, une administration qui porte les ordres et l'impulsion du pouvoir à tous les degrés de la société. Cette administration forme les canaux par où la vie descend de la tête dans les membres; donc je conclus que partout où il y a une société bien organisée, il faut une administration. Il me semble que ce raisonnement est irréfutable. Si quelqu'un venait vous dire : faisons une nation, constituons une nation sans pouvoir, sans magistrature, sans administration ; mais vraiment! le sourire vous viendrait sur les lèvres, n'est-ce pas? Eh bien! Messieurs, avez-vous jamais rencontré dans l'histoire une nation sans religion, une nation telle que la religion n'ait pas fait partie des institutions sociales? on peut défier les hommes accoutumés aux études historiques de nous citer l'exemple d'une nation bien organisée, d'une nation civilisée, n'ayant pas une religion et un culte. Si donc, Messieurs, je rencontre partout le pouvoir, la magistrature, l'administration comme condition nécessaire

d'une société, et si je vois à côté de ces grandes institutions et j'ose le dire en première ligne la religion; je conclus que la religion est une condition nécessaire, essentielle, de l'ordre social.

Je ne crois pas qu'en bonne logique on puisse répondre à ce raisonnement. Eh bien, Messieurs, que venez-vous faire dans ce sanctuaire où vous êtes appelés, où vous êtes poussés par les mêmes sentiments qui nous ont amenés nous-mêmes, évêques, prêtres et fidèles. Vous venez implorer la grâce de Dieu, l'assistance de la très-sainte Vierge, pourquoi? Pour obtenir la guérison d'un malade. Quand les remèdes ordinaires, quand les remèdes humains deviennent impuissants, quand ils ne suffisent plus; alors les enfants du père de famille ou de la mère, les amis viennent se presser autour des autels pour demander un miracle à Dieu, afin de sauver le malade; et ce malade c'est la France, la France notre mère, la France notre patrie. Eh bien! Messieurs, si Dieu vous fait bien connaître la nature de la maladie qui travaille la France, voilà un moyen de guérison, car souvent le malade ne succombe que parce que le médecin ne connaît pas la nature de la maladie. Eh bien! la maladie de notre société, c'est que la religion s'est retirée, elle s'est retirée parce qu'on l'a chassée, on l'a expulsée, non pas brutalement, mais peu à peu. Notre nation est malade parce qu'il lui manque cet élément et depuis bien des années! Depuis quatre-vingts ans on se tourne, on se retourne de tous les côtés, afin d'asseoir cette nation et on ne peut arriver à trouver son assiette; et puis on recommence sans cesse, et il y a dans la nation, une inquiétude indéfinissable, continuelle; elle ne peut pas s'asseoir.

Tout cela, Messieurs, vient de l'absence du sentiment religieux, c'est parce que notre nation manque d'une des conditions de vitalité qui lui serait nécessaire pour continuer son existence. Je vous ai parlé des quatre conditions qui étaient nécessaires pour constituer une société civilisée : un pouvoir, une magistrature, une administration, une religion; mais, Messieurs, ce sont les quatre roues d'un char. Savez-vous pourquoi nous ne marchons pas, pourquoi nous n'allons pas? C'est parce qu'il n'y a plus que trois roues au char de l'Etat, au char de la France; nous allons, nous nous traînons, nous oscillons de côté et d'autre comme un char qui n'a que trois roues. Que cette idée pénètre dans vos âmes et qu'elle arrive à l'état de conviction, et ensuite que cette conviction passe dans les actes. Il faut que la nation française redevienne chrétienne. Ce mouvement que vous voyez en ce moment, auquel vous prenez part vous-même, et qui est général, universel (car ce n'est pas seulement en France, mais aussi en dehors de notre pays que ce mouvement se manifeste), c'est comme le cri de désespoir de l'humanité qui se sent perdue et qui élève vers Dieu pour y être sauvée. Voilà donc, Messieurs, le véritable besoin de la France, voilà sa véritable maladie. Eh bien! appliquez-y le remède, avec cette sagesse et cette prudence qui ne doit jamais abandonner les actes des législateurs, parce que les sociétés comme les individus doivent être traités avec le respect et avec la sagesse qui est un caractère de ceux qui sont appelés à faire des lois. Et puis, Messieurs, quelle édification vous donnez aujourd'hui à tout ce peuple qui est présent! Quelle édification vous nous donnez à nous-même! Quelle édification vous donnez à toute la France! Vous êtes des législateurs, mais vous comprenez que l'homme n'a pas en lui la source de la lumière, vous venez demander ces lumières à celui qui est toute sagesse; car c'est lui qui a dit, c'est l'Esprit saint qui a dit *per me reges regnant;* par *reges* il faut entendre tous les pouvoirs, *et legum conditores justa decernunt,* par moi règnent les rois, les princes, les pouvoirs quelconques, et c'est par moi que les législateurs font de sages lois. Voilà ce que vous avez compris, Messieurs, quand d'autres n'ont confiance qu'en eux-mêmes, se croient capables de faire de bonnes lois, s'imaginent que leurs conceptions sont la dernière limite de la sagesse. Voilà pourquoi on éprouve des déceptions; parce que Dieu se plaît à déconcerter ceux qui ont une pleine et entière confiance en eux-mêmes. Quant à vous-mêmes qui confessez la faiblesse et la fragilité humaine; quant à vous qui savez que la lumière que vous avez n'est qu'une lumière empruntée et qui venez au pied des saints

autels implorer celui qui est sagesse et lumière, j'ai la toute confiance que vous serez assistés de la lumière d'en haut et que vous donnerez à la France de bonnes et sages lois; et comme le médecin, puisque j'ai emprunté tout à l'heure cette image, vous appliquerez aux maux de la patrie les remèdes les plus convenables et les plus efficaces; c'est le fruit que vous emporterez, j'en suis bien certain, de votre pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR DUPANLOUP

évêque d'Orléans, le 28 mai 1873, à la cathédrale de Chartres, à la messe dite pour l'état-major des officiers de terre et de mer.

Messeigneurs, Messieurs,

C'est un bon et touchant spectacle de voir dans la sainte Écriture les enfants de la femme forte se lever avec transport, se presser autour de leur mère pour admirer sa grandeur, sa sagesse et sa bonté, et publier hautement qu'elle est bienheureuse: *surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt.* Les saintes Ecritures ajoutent que les fils et les filles de Juda se joignirent à cette heureuse famille et entonnèrent aussi les louanges de cette mère bénie et s'écrièrent: oui les grâces sont fragiles, la beauté est un éclat vain et trompeur; mais votre sagesse et votre vertu, ô heureuse mère, méritent seules une louange immortelle. Eh bien! Messieurs, nous avons sous les regards, nous aussi, un touchant spectacle; nous aussi, nous avons une mère: c'est Marie. Son nom nous est cher, ce temple auguste lui est consacré; nous prenons plaisir à publier ses louanges, et ce matin, avant l'aurore, saluant cette fête qui se levait par une belle matinée nous avons dit: heureuse fête! Heureux le jour qui nous éclaire! Heureux nous-mêmes à qui Dieu a donné le pouvoir de la célébrer! Que dirai-je donc en ce jour pour répondre aux vœux de votre cœur si rempli de piété et aux miens? Je m'empresse de dire la parole prononcée autrefois par l'homme qui avait le plus souffert et lutté sur la terre, par celui qui est nommé le patriarche de l'Idumée; il disait: la vie de l'homme sur la terre est un combat, *militia,* et dans cette lutte, dans ces combats sans fin, il faut chercher plus haut le secours, il faut le demander au ciel.

Pour nous, Messieurs, qui succédons à ceux qui nous ont précédés dans la carrière, et qui rencontrons aussi des luttes et des combats à soutenir, c'est à la protectrice qui est dans le ciel que nous devons nous adresser en ce jour. Aussi je vous vois avec une consolation particulière, vous qui êtes jeunes par l'âge et par le cœur, vous qui, au pied des saints autels, êtes venus vous nourrir du pain des forts. A la face du ciel et de la terre, vous donnez l'exemple de la fidélité à Dieu, au jour du péril. Vêtus de l'uniforme guerrier, pénétrez votre cœur de ces paroles, en y attachant le sens sublime que le patriarche Iduméen y donnait: *vita hominis militia super terram.* Et pourquoi vous demandons-nous en ce jour de recourir comme vous le faites, avec une généreuse inspiration au cœur, pourquoi vous demandons-nous de recourir à la protectrice toute puissante que nous avons au ciel, afin qu'elle répande sur nous sa force et son secours? Pourquoi Marie, si douce, si sainte, si pure, est-elle l'inspiratrice des combattants, le soutien de ceux qui se dévouent au service du Seigneur? Vous le comprenez sans peine, car dans la sainte Écriture et dans la liturgie de l'Eglise catholique on lui donne le nom de tour de David, c'est elle qui nous protège dans les combats; c'est elle qui est cette tour dont l'Eglise dit: à ces murs sont suspendus les boucliers des forts; c'est elle qui a vaincu le mal par le bien, qui a vaincu par la sublimité de sa foi. Et d'ailleurs est-il des noms plus doux et plus puissants que celui que porte cette Vierge immaculée: Notre-Dame des Victoires, nom de la mère des vertus, de la pureté, l'idéal des triomphes de l'âme, le symbole du démon dompté. Voilà pourquoi la sainte Ecriture nous l'a révélée dès l'origine

des choses; c'est la première lumière des espérance futures, *ipsa conteret caput tuum*. Voilà pourquoi l'art chrétien, dans un symbole inspiré et consacré, nous la représente avec sa beauté douce et pure, tenant sous ses pieds la tête du serpent qu'elle écrase. Eh bien, je le dirai volontiers au nom du disciple bien aimé à qui N. S. l'a donnée pour mère, *juvenes estis, fortes estis*, vous êtes jeunes et vous êtes forts; le privilége que vous possédez c'est la gloire dans votre vaillante jeunesse; comme saint Paul et avec saint Paul il nous faut vaincre le mal par le bien, dompter vos passions et par là vaincre les ennemis de la vérité et de la vertu sur la terre, vaincre les fausses maximes des hommes.

D'ailleurs, vous le savez, la Vierge Marie porte deux noms qui sont les plus doux qui puissent retentir aux oreilles et au cœur de l'homme; ils sont un gage plus assuré de sa protection et de son amour pour nous. La Vierge Marie est tout à la fois pour nous une sœur et une mère. Ah! quand vous avez lu le saint Evangile, et j'espère qu'il fait souvent votre consolation et votre force, n'avez-vous pas remarqué cette parole, prononcée par N.-S., et qui sans contredit est une des plus tendres et des plus profondes qui se rencontrent dans le livre sacré : Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel est comme mon frère, comme ma mère, comme ma sœur, *frater et soror et mater est*. Il est évident que N.-S. J.-C. a cherché ici dans le cœur et dans le langage humain l'expression la plus vive et la plus forte pour nous faire comprendre quelles sont les affections les plus tendres de la nature, et en même temps pour nous montrer que les affections les plus tendres qui se peuvent trouver dans le cœur des hommes, il les éprouve pour nous, quand nous sommes fidèles et quand nous faisons sa volonté sur la terre.

La Vierge Marie est notre sœur, car elle est comme nous fille d'Adam. Il est vrai qu'elle n'a pas partagé notre héritage funeste, elle est toute belle, toute pure, toute immaculée, privilégiée entre toutes les créatures. Eh bien! du haut du ciel où elle règne avec N.-S. dans la gloire, elle prend plaisir à abaisser ses regards sur nous, et elle regarde même les plus misérables, elle est Notre-Dame de la miséricorde; comme une heureuse sœur, plus heureuse que nous dans sa naissance, dans sa vie et dans sa mort, elle se plaît à compatir avec une douceur profonde et fraternelle aux besoins des misérables enfants de la terre.

Notre sœur porte encore un nom plus doux et plus tendre, elle est mère, je le disais tout à l'heure. Sur le calvaire, quand N.S. accomplissait ce grand mystère de la rédemption du monde, avant de consommer, de terminer toutes choses, il laissa tomber un dernier regard au pied de la croix sur sa mère et sur le disciple bien-aimé qui, au jour du péril et au milieu de la dispersion universelle, était là au pied de la croix représentant les cœurs fidèles. Jésus s'adresse à sa mère, il lui dit: voilà votre fils; et s'adressant à saint Jean, il lui dit: voilà votre mère ; et tous les docteurs de l'Eglise, tous les interprètes des Saintes Ecritures s'accordent à déclarer que saint Jean représentait alors toute l'Eglise et tous les chrétiens de l'univers qui seront jamais fidèles au Seigneur. Donc nous étions là représentés et dans ce dernier testament de N.-S., Il nous donnait Marie pour mère. Vous pouvez donc l'invoquer avec confiance dans tous vos besoins, dans les défaillances et dans la lutte; elle sera votre secours tout-puissant. Votre présence ici prouve que vous aviez au cœur tout ce que l'esprit de Dieu vient de me dire et que je vous répète. Vous aviez au cœur le nom de Marie, vous l'aimiez, vous l'avez invoquée; au milieu des périls, au milieu des traversées, elle vous a sauvés, elle vous sauvera jusqu'à la fin. Disons toujours avec confiance son nom si doux et si puissant; saluons-la avec l'Eglise comme notre mère et notre reine. Oui elle est reine comme le chante l'Eglise, *regina*, reine par la gloire de ses incomparables priviléges et par la gloire de ses vertus, *regina*. Mais elle porte un nom plus doux et plus tendre; elle est mère, la mère de la miséricorde. O Marie! nous vous saluons sous ce juste titre : ô mère, ô reine; *salve, regina, mater misericordia salve*. Vous êtes notre gloire, notre vie, notre douceur, notre espérance, *vita dulcedo et spes nostra, salve*.

Hélas ! vous avez été au fond de cette vallée de larmes ; vous l'avez habitée, vous avez connu ses grandes détresses, ses tristesses plus amères que nous ne les connaîtrons jamais, vous avez vécu comme nous. Hélas ! nous ne savons que prier, que pleurer et que gémir ; nous avons comme vous à rendre grâce au Seigneur, et nous venons en même temps que vous adresser nos vœux et nos prières pour redire nos solennelles actions de grâces. Oui, nous vous rendons grâce de tout ce que vous avez fait pour nous, de tout ce que vous nous avez donné ; mais aussi nous vous demandons de recueillir nos larmes et nos gémissements pour l'avenir, afin que la Divine Providence nous protège et nous soutienne toujours de sa main puissante. Même aux plus grands jours de nos fêtes, nous n'avons pas mêlé les louanges sans les gémissements *gementes* ; ô vous notre avocate, du haut des cieux, du haut de ce sanctuaire tournez vos regards sur nous ; car j'aime à penser que vous n'êtes pas loin de vos serviteurs et qu'en ce moment vous abaissez sur nous des regards plus tendres et plus miséricordieux, *eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Et puis faites qu'un jour, tous bénis, couronnés, récompensés dans la gloire du peu que nous aurons fait pour vous sur la terre, nous voyions votre divin Fils sans nuage, sans ombre, dans la splendeur du ciel que nous posséderons éternellement ; c'est la grâce que je vous souhaite.

DISCOURS PRONONCÉ PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE POITIERS

Dans la solennité de clôture du Pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres, le 28 mai 1873.

Sed cum ignoremus quid agere debeamus; hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te ..... Deus noster.

Étant réduits à ignorer ce que nous avons à faire, il nous reste pour seule ressource de tourner nos yeux vers vous, qui êtes notre Dieu.

(Au second livre des Paralipomènes, ch. XX, V. 12.)

Monseigneur,

Faut-il admettre que, pour l'homme jouissant de ses facultés naturelles, pour le chrétien éclairé des lumières de la foi, il y ait de ces situations sans nom, de ces heures de ténèbres, dans lesquelles la détermination pratique du devoir échappe aux regards de la conscience la plus résolue à le remplir ? Est-il croyable qu'un être moral, particulier ou collectif, individu ou nation, se trouve placé dans des conditions telles qu'il ne sache absolument plus ce qu'il doit faire et quel parti il doit prendre ? Et si de pareilles extrémités sont susceptibles de se produire dans l'existence des peuples, faut-il alors courber stoïquement la tête sous la loi du destin et attendre avec impassibilité le dénouement fatal des choses ?

A ces questions malheureusement trop actuelles, mes très-chers frères, je viens chercher avec vous la réponse dans les oracles sacrés. Et parce que ce n'est pas le cas d'allonger le discours par des périodes superflues, j'entre aussitôt en matière.

A quel état d'affaissement et d'impuissance la société publique a été réduite parmi nous ; quelle ressource nous demeure pour sortir de cet état ? J'aurai, ce me semble, interprété la pensée et donné la signification

de ce grand pèlerinage national, si la Vierge de Chartres daigne m'assister dans le développement de ce qui va faire le sujet et le partage de cet entretien. *Ave Maria.*

I

En créant des nations et des peuples, en suscitant parmi eux des rois et des princes, des gouvernants et des magistrats, Dieu n'a point entendu se dessaisir de sa suprême autorité, ni renoncer à ses droits sur la création sortie de ses mains. Au contraire, pour rendre sa royauté plus sensible, Il a voulu, en la personne de son Fils, l'exercer visiblement parmi les hommes. C'est ce qui est magnifiquement écrit au psaume second :

« Pour moi, dit le Messie par la bouche de son aïeul David, j'ai été oint et constitué roi par lui sur Sion, sa montagne sainte, avec l'ordre d'y publier son décret. » Et ce décret, en voici la teneur : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous engendre aujourd'hui; demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et votre possession s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre (1). »

Telle est, M. F., la constitution divine et imprescriptible que rien ne pourra renverser. Ni contre le trône de Dieu qui est établi au plus haut des cieux, ni contre le trône de son Fils qui a été posé sur la montagne de Sion, c'est-à-dire au centre de l'Eglise, aucun attentat humain ne prévaudra jamais. En vain les nations ont frémi et les peuples ont médité des complots; en vain les rois de la terre se sont armés et les princes se sont ligués contre Dieu et contre son Christ, se promettant de rompre leurs liens et de secouer leur joug. Celui qui domine toutes les entreprises humaines de la hauteur dont le ciel domine la terre, Dieu se rira d'eux, et le Seigneur, c'est-à-dire le Dieu fait homme, s'en moquera (2). « Entendez-vous, dit saint Hilaire : ils ont porté leur audacieux effort contre la double personne du Père céleste et de son Fils incarné; et voici qu'ils sont livrés à la dérision de l'un et de l'autre. Ils n'auront raison ni du Tout-Puissant assis dans sa gloire, ni du Christ présent dans son Eglise; et moqués là-haut, ils le seront encore ici-bas. *Et quos in cœlo habitans irridet, hos et Dominus in terrâ subsannat* (3).

Mais, après que Dieu s'est ri de ses contradicteurs en faisant triompher son œuvre nonobstant leurs contradictions, et au moyen même de ces contradictions, si la résistance continue, si la haine s'obstine, alors, nous dit le psalmiste, il fait retentir le tonnerre de sa voix, la menace de ses vengeances : *tunc loquetur ad eos in ira sua ;* et si ce solennel avertissement n'est pas entendu, il passe de la menace aux effets, et, dans l'excès de sa fureur, il trouble, il déconcerte, il ébranle, il arrache, il déracine ses insolents ennemis : *et in furore suo conturbabit eos* (4). Depuis ces célèbres géants des premiers âges, que la colère divine a fait disparaître du monde, comptez, si vous pouvez, les cadavres de tous ces autres géants renversés qui jonchent le sol de l'histoire humaine. Hélas ! et s'ils n'avaient été précipités que du piédestal de leur puissance terrestre ! Mais combien qui, après avoir eu leur couronne brisée sur leur front, ont emporté sur ce front meurtri le sceau de la réprobation éternelle !

Car, M. T.-C. F., le sceptre qui a été mis aux mains du Christ, encore qu'il soit principalement le sceptre de la doctrine et de l'amour, n'en est pas moins le sceptre de la puissance et de la force. Que dis-je ? Il est le sceptre de la force, parce qu'il est le sceptre de la doctrine. « Tu les régiras avec une verge de fer : » *Reges eos in virga ferrea* (5). Eh bien, oui ; cette verge pastorale, qui est naturellement douce et bénigne, elle est pourtant de fer, parce que les principes qui font la règle du gouvernement divin sont des principes inflexibles comme la vérité, immuables

(1) Ps. II, 6, 7.
(2) *Ibid.*, 1-4.
(3) S. Hilar., *Tract. in Psalm.* II, 10.
(4) Ps. II, 5.
(5) *Ibid.*, 9.

comme la justice, indestructibles comme Dieu lui-même (1). Et s'il arrive que ces principes soient persévéramment méconnus et violés, que les directions de la doctrine, que les conduites de l'amour soient opiniâtrément et criminellement repoussées, alors la houlette du pasteur devient la verge terrible du châtiment, et, d'un seul coup, elle brise le vase qui n'a pas voulu se laisser refondre et réformer : *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* (2).

Saint Hilaire prend texte de ces derniers mots pour nous introduire dans une belle et haute théologie. En elle-même, dit-il, l'image du vase brisé n'aurait rien de plus effrayant que celle de la verge de fer. Car le divin potier n'entend détruire que pour restaurer. Il nous l'avait appris par Jérémie : les nations sont une argile entre ses mains, et s'il en change la forme première, c'est pour lui en donner une meilleure (3). Ainsi fera-t-il par rapport à ces nations qu'il a demandées et obtenues pour héritage. Voyez-le à l'œuvre, soit qu'il s'agisse des anciennes sociétés civilisées ou des races barbares. Les ayant reçues charnelles, lascives, violentes, brutales, il emploie son industrie et sa patience à les refaire, à les repétrir ; et l'on verra enfin ces vases honteux changés en vases d'honneur, en vases spirituels et célestes, capables de recevoir et de répandre les effusions divines de la vérité et de la grâce : *Sic petitas atque obtentas hæreditatis suæ gentes Deus confringet et conteret ut reformet* (4).

Mais, si ces mêmes nations, s'enfonçant toujours davantage dans leur infidélité, ou désertant, par une apostasie sacrilége, les hauteurs sur lesquelles le christianisme les avait placées, refusent décidément de se laisser broyer par le repentir, mouler par l'évangile et renouveler par l'esprit de Dieu, vient un jour où l'Ouvrier céleste, après des prodiges de longanimité, obéit enfin aux exigences de la justice. Et alors le vase rebelle, fût-il un empire gigantesque, une nation vingt fois séculaire, au premier attouchement de la verge, tombe en morceaux qui sont bientôt réduits en poudre. « Qu'ils deviennent, a dit le psalmiste, comme la poussière que le vent disperse de la surface de la terre » : *Tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ* (5). Et il en est ainsi. Le dissolvant de l'impiété les réduit à l'état d'atomes sans consistance ; plus de lien, plus de rapports, plus de subordination, par conséquent plus d'ordre et d'harmonie ; au lieu d'une société organisée, vous n'avez désormais que division, séparation, anarchie : chacun est à soi-même son principe, sa loi, sa fin ; et les intérêts ou les systèmes des uns contrariant les ambitions et les théories des autres, les institutions sociales sont comme une paille que le vent des révolutions emporte, comme une cendre que le tourbillon de la tempête dissipe : *Tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ.*

N'est-ce pas là, mes T.-C. F., la peinture exacte, la constatation fidèle de notre situation ? Sur toutes sortes de questions essentielles, n'est-il pas vrai que les citoyens les mieux intentionnés ne savent plus ce qu'ils ont à faire, ne discernent plus de voie certaine qu'il faille suivre, n'aperçoivent plus de flambeau humain qui puisse les guider sûrement ? L'oracle divin l'avait dit à tous, aux grands et aux petits, mais principalement à ceux qui ont la mission de gouverner et de diriger les autres : *Apprehendite disciplinam ne fortè irascatur Dominus et pereatis de viâ justâ* (6) : « Embrassez la doctrine, observez la discipline, de crainte que le Seigneur ne se fâche et que vous ne périssiez, parce qu'étant sortis de la voie véritable, vous finirez par ne plus trouver de voie ouverte devant vous. » C'était déjà le dernier mot du psaume précédent : *Iter impiorum peribit :* « Le chemin des impies périra (7). » Qu'est-ce à dire ?

---

(1) S. Hilar., *Loc. cit.*, 34-37.
(2) Ps. II, 9.
(3) Jerem. XVIII, 1-10.
(4) S. Hilar., *loc. cit.*, 38, 39.
(5) Ps. I, 4.
(6) Ps. II, 12.
(7) Ps. I, 6.

Vous est-il arrivé de vous engager dans un chemin qui semblait battu à son point de départ, et qui, de moins en moins frayé, finissait par s'effacer entièrement, et vous laissait, à l'entrée de la nuit, dans une plaine inconnue, dans une forêt obscure, sans plus vous offrir de direction ni d'issue ? Tel est le sentier des impies : c'est une route qui se perd, qui n'aboutit à rien qu'au désert, qu'à l'abîme, qu'à la mort : *deperdita eorum via* (1). Volontiers le Seigneur offensé déverse son mépris en cette façon sur les orgueilleux ou les téméraires qui ont voulu se passer de lui, croyant pouvoir se suffire à eux-mêmes : il les parque, il les accule dans des impasses : *effusa est contemptio super principes, et errare fecit eos in invio et non in viâ* (2). Là ils s'épuisent en marches et contre-marches inutiles, tournant dans un cercle qu'ils ne peuvent franchir : *in circuitu impii ambulant* (3). Et parçe que le même Jésus qui a dit : « Je suis la voie (4), » a dit aussi : « Je suis la lumière du monde (5), » après qu'ils ont divorcé avec Jésus, l'Ecriture nous les montre le long de ces chemins qui n'en sont pas, tâtonnant dans les ténèbres, et chancelant à chaque pas comme s'ils étaient ivres : *Qui immutat cor principum populi terræ et decipit eos ut frustra incedant per invium. Palpabunt quasi in tenebris et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios* (6).

O noble pays de France, ô toi qui t'avançais d'un pas si fier et si résolu à la tête de tous les peuples du monde, si je compare le présent avec le passé, quel état et quel état ! Du jour où tu as mis la main sur l'arche sainte des droits de Dieu, en lui opposant ta déclaration des droits de l'homme, ta propre constitution a été brisée, ta constitution de quatorze siècles ; et voici que, depuis quatre-vingts ans, tu ne sais plus affirmer ton autorité constituante que pour étaler aux yeux de l'univers ton impuissance à rien constituer. En particulier, depuis bientôt trois ans, les nations étrangères regardent avec stupéfaction ce grand peuple qui ne parvient pas à se donner à lui-même un nom, ce peuple posé en l'air et dans le vide, pareillement incapable de la forme républicaine qui lui promet la terreur et la mort, et de la forme monarchique qui lui demande l'obéissance et le respect. Génération sans principes arrêtés, sans doctrine définie, qui n'a de volonté et d'ardeur que pour la négation, et qui finalement s'accommode encore mieux de subir le mal que de porter le remède. Voilà la seule vérité, la seule lumière qui jaillisse de tant d'explications et de récriminations réciproques. Non, non, non, ne renvoyez pas si absolument, si exclusivement les torts à celui-ci ou à celui-là, comme si vous aviez la conscience d'être vous-même sans péché (7). Le tort est à tous, parce qu'il est dans une situation dont la responsabilité remonte à tous. Et tant que les questions fondamentales ne sont pas tranchées, l'indulgence ou la compassion ne sont que justice envers ceux à qui s'imposent des tâches également, quoique diversement, impossibles pour les uns comme pour les autres. Ce qui est manifeste, c'est que la politique sans Dieu et sans Jésus-Christ est à court d'expédients, c'est qu'elle est à bout de voies. L'humiliation nous est infligée en la forme prédite par le psalmiste : ayant quitté la voie droite, nous n'avons plus de chemin devant nous ; nous tournons dans un cercle et nous nous agitons dans une impasse : *In circuitu ambulant,..... et errare fecit eos in invio et non in viâ.*

Que faire alors, et que reste-t-il de praticable ? Vous me le demandez, mon frère, et pour toute réponse, j'ai devant les yeux cette maxime d'un penseur qui a beaucoup observé notre siècle : « Dans les crises politiques, a-t-il dit, le plus difficile pour un honnête homme, n'est pas de

---

(1) S. Hilar. *in Ps.* I, 19.
(2) Ps. CVI, 40.
(3) Ps. XI, 9.
(4) Joan., XIV, 6.
(5) *Ibid.*, VIII, 12.
(6) Job, XII, 24, 25.
(7). Joann., VIII, 7.

faire son devoir, mais de le connaître (1). » Or, étant donné l'état présent des choses et la disposition dominante de ce qu'on est convenu d'appeler le pays politique, la lumière me manque, je l'avoue, pour vous apporter un conseil pratique et pour vous suggérer un moyen efficace de solution. Mais ce n'est pas là mon dernier mot; heureusement, en dehors de la réponse humaine, j'ai une réponse divine. Etant réduits à cette extrémité de ne pas savoir ce que nous avons à faire : *cum ignoremus quid agere debeamus,* il nous reste pourtant une ressource; ressource unique, mais ressource suprême et toujours puissante : c'est de tourner nos yeux vers Dieu : *cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te... Deus noster.* Ainsi s'explique tout ce grand mouvement religieux des pèlerinages : ce sera l'objet de notre seconde partie.

II

Les voyez-vous, sur tous les points du globe à la fois, ces caravanes saintes que des centaines de chars emportent à toute vapeur vers les sanctuaires célèbres, vers les lieux marqués par les apparitions et les miracles de la puissance divine? Quel est cet ébranlement subit qui prend les proportions d'un phénomène social, et qui entraîne dans un élan commun tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions? Hier encore étrangers à nos mœurs, voici qu'en plein dix-neuvième siècle, les pèlerinages renouvellent et dépassent, moyennant les facilités modernes de la locomotion, tout ce qu'avait produit en ce genre la simplicité naïve des siècles de foi. Et quel est donc le ressort caché, quel est le sentiment intime qui met en mouvement ces multitudes de riches et de pauvres, de lettrés et d'illettrés, de particuliers et d'hommes publics?

La pensée de toutes ces âmes, en qui se personnifie la société chrétienne, je la trouve au livre d'Esther, laquelle, nous dit l'historien sacré, priait et conjurait le Seigneur Dieu d'Israël, en disant : Seigneur, ô vous qui êtes notre unique roi (le descendant de David était en exil) : *Domine mi, qui rex noster es solus,* venez à mon aide dans mon isolement : *adjuva me solitariam;* car, en dehors de vous, il n'est personne pour me secourir : *adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius* (2). Tel est le cri de Rome, le cri de l'Eglise, de l'épouse du Christ, de la mère de tous les chrétiens, persécutée par les uns, trahie par les autres, abandonnée par toutes les puissances de la terre, et qui, dans ce délaissement universel, n'a de recours qu'en son divin auteur. Tel est le cri de la France en détresse qui attend un chef, qui appelle un maître, mais qui n'en a pas, et qui, sans alliances au dehors, sans cohésion et sans force à l'intérieur, n'a d'espoir que dans le roi des cieux, ou plutôt dans ce roi Jésus auquel il a plu de se qualifier roi de France, et qui a déclaré plus d'une fois son amour et sa prédilection pour les Francs.

Qu'on ne cherche pas d'autre complot dans ces expéditions pieuses, qu'on s'épargne les frais de la surveillance par rapport à ces milliers de doigts qui parcourent les grains des chapelets, par rapport à ces milliers de bouches qui récitent des oraisons ou qui chantent des psaumes et des hymnes. Vous ne découvrirez rien de plus, et je vous livre tout le mystère de la conspiration, quand je vous dis que le refrain de toutes ces dizaines de rosaire et de tous ces cantiques, c'est la prière secrète d'Esther devenue la prière commune de l'Église et de la France : *Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius.*

Ces foules, qui se mettent en marche pour implorer le secours divin, elles emploient auprès de Dieu l'entremise de sa mère, elles vont à Marie, comme à leur dernier refuge. Quoi de plus légitime et de plus justifié? L'Ecriture et la tradition sacrée ne nous ont-elles pas appris que toute la grande famille chrétienne, en la personne du disciple bien-aimé, a été confiée par Jésus mourant aux soins de sa propre mère, devenue la mère de tous les membres de son corps mystique? Et l'expérience, sou-

---

(1). Œuvres du vicomte de Bonald, 1. VI, *Pensées diverses,* p. 4.
(2). Esther, XIV, 3.

vent renouvelée des siècles passés, ne nous montre-t-elle pas la Vierge Marie, aux jours des grands périls et dans les moments suprêmes, prenant en main la cause de l'Église et de la chrétienté? Le grand pape Pie V cédait-il à une illusion, quand, au lendemain de Lépante, il insérait dans les litanies de la Vierge le glorieux titre de « Secours des chrétiens : » *Auxilium christianorum?* Et Pie VII faisait-il acte de crédulité quand, après une restauration si subite et si inespérée de la papauté, enchérissant sur son saint patron et devancier, il instituait au jour mémorable du 24 mai la fête et l'office de Notre-Dame invoquée sous ce même titre de « Secours des Chrétiens? » Là, nous apprenons de la sainte liturgie, dont l'autorité doctrinale est si grande, que « Dieu tout-puissant et miséricordieux a merveilleusement établi, pour la défense du peuple chrétien, un secours perpétuel dans la bienheureuse Vierge Marie : » *Omnipotens et misericors Deus, qui ad defensionem populi christiani, in beatissimâ virgine Mariâ perpetuum auxilium mirabiliter constituisti* (1). Là nous trouvons cette antienne qui nous est chère, non-seulement comme action de grâces pour le passé, mais comme présage pour l'avenir : *Ad te, o sancta Dei genitrix, clamavimus, et per te venit Domini auxilium nobis* (2) : « Vers vous, ô sainte Mère de Dieu, nous avons crié, et par vous le secours de Dieu nous est venu. » Là enfin est écrite d'avance l'histoire de notre délivrance à venir : « Voici que Marie était notre espérance, nous nous sommes réfugiés vers elle pour qu'elle nous délivrât, et par elle la délivrance est venue. » *Ecce Maria erat spes nostra ad quam confugimus ut liberaret nos, et venit in adjutorium nobis* (3).

Cette puissante intercession de Marie, la foi des peuples va l'invoquer dans des lieux déterminés. Qu'y a-t-il de nouveau et d'étonnant à cela? Est-ce que Dieu, qui est présent partout, ne s'est pas réservé de manifester sa puissance où il lui plaît? « Nous adorerons, disait le psalmiste, dans le lieu sanctifié par les vestiges de ses pieds. » Or, voici que des témoignages examinés et admis par l'autorité ecclésiastique, accrédités par le sceau des miracles, nous apprennent que Marie a été vue sur cette montagne, qu'elle a apparu et qu'elle a parlé au-dessus de cette grotte : Ecce *audivimus eam in Ephrata, invenimus eam in campis silvæ.* Et les foules de s'y précipiter en disant : Nous irons vers ces cimes bénies, nous entrerons dans les temples qu'on y a élevés, nous prierons, nous adorerons dans le lieu où Marie a posé ses pieds : *Introibimus in tabernaculum ejus, adorabimus in loco ubi steterunt podes ejus* (4). Que le rationalisme s'étonne et se scandalise : le ciel semble prendre à tâche de ne lui renvoyer que des provocations et des défis. En réponse aux doutes et aux attaques, le surnaturel jaillit là comme de source, il éclate et bouillonne à toute heure.

Nous avons à cœur de le dire hautement : oui, nous admirons ces courants irrésistibles qui emportent préférablement les flots de pèlerins vers ces Alpes ou ces Pyrénées signalées par des apparitions plus récentes, par des prodiges plus nouveaux et plus multipliés. Les miracles ayant pour objet de frapper les sens par la manifestation extraordinaire et visible de la puissance divine, il est dans l'ordre et la nature des choses que le miracle contemporain fasse éclater des empressements plus enthousiastes, qu'il excite des tressaillements plus vifs. Assurément il n'y a là ni croyance imposée, ni pratique obligée pour personne. Mais, pour ma part, je le confesse, j'aime à me joindre par la pensée et par le désir à ces heureuses multitudes, et plus d'une fois j'ai levé mes yeux avec elles vers les montagnes d'où nous est annoncé le secours.

Et pourtant, dans ce mouvement général, les antiques sanctuaires ne pouvaient et ne devaient pas être oubliés : par-dessus tous, ce sanctuaire de Chartres, qui est incontestablement le sanctuaire de Marie le plus historique et le plus national entre tous ceux dont s'honore la France. J'ai trop de fois raconté ici les gloires de cette basilique pour avoir le

(1). Collecte de la messe de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice.
(2). Antienne des laudes de la même fête.
(3). Antienne des premières vêpres de la même fête.
(4). Ps. CXXXI, 5, 7.

droit de reprendre ce sujet. Merci à plusieurs de nos doctes frères de l'avoir rajeuni et de nouveau illustré par leur éloquence; merci à cette imposante assemblée de pontifes, dont la présence, en cette conjecture si solennelle et si grave, est une nouvelle consécration des titres de Notre-Dame de Chartres à l'invocation de toute la France, ou plutôt à l'invocation de tout l'Occident latin, ainsi qu'on le disait déjà au douzième siècle : *Domina Carnotensis... cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur* (1). Pour quiconque connaît l'histoire et la merveilleuse structure de ce temple, il est l'image vivante et complète de cette France chrétienne et chevaleresque dont il fut l'ouvrage, de la France qui va de Philippe-Auguste à Louis-le-Chaste et à saint Louis. C'est pourquoi, ô Marie, me faisant l'interprète de cette immense multitude prosternée ici à vos pieds, j'oserai vous représenter que votre gloire terrestre est indissolublement liée à celle de la grande nation qui vous a bâti cette incomparable demeure, et qui a fait de chacune des pierres et de chacune des vitres de cet édifice un témoignage expressif de sa piété et de sa confiance envers vous. Si nos voix, si nos âmes se taisaient, et certes elles ne se taisent pas, de toutes les parties de ces murailles, des hauteurs de ces voûtes, des profondeurs de ces cryptes s'échapperait un cri que vous ne pouvez pas ne pas entendre, un cri qui est le cri de la France malade, de la chrétienté aux abois : « Vierge de Chartres, patronne et gardienne de la patrie et de l'Eglise, sauvez-nous, nous périssons. » *Salva nos, perimus.*

Nous serons exaucés, mes Frères, et ne puis-je pas dire que Celle qui s'appelle le secours des chrétiens nous a déjà tendu la main? *Ecce Maria erat spes nostra ad quam confugimus ut liberaret nos :* « Voici que Marie était notre espérance, vers laquelle nous nous réfugiions pour qu'elle nous secourût, et le secours a commencé de nous venir : » *Et venit in adjutorium nobis.*

Ce que la prière toute puissante de Marie aura commencé, l'infinie puissance du Cœur de Jésus l'achèvera. Pèlerins de Notre-Dame de Chartres, je ne saurais assez vous exhorter à devenir dans quelques semaines les pèlerins de Paray-le-Monial. Le culte du Cœur sacré de Jésus est une des richesses nationales de la France. C'est par la France que Jésus a révélé son Cœur à l'Église et au monde. Ce Christ qui aime les Francs, c'est à la France qu'il a donné les prémices, c'est sur la France qu'il veut verser les plus larges effusions de l'infinie tendresse qui est dans ce Cœur. La confidente des secrets divins, la bienheureuse Marguerite-Marie, aurait voulu que cette dévotion fût, dès l'origine, une dévotion publique, officielle, nationale. Ce que les deux siècles précédents n'ont pas compris, que notre siècle éclairé par tant de revers, effrayé par tant de dangers, le comprenne enfin.

Ne me dites point qu'il s'agit là d'une doctrine mystique, nullement susceptible de se produire par une manifestation populaire. C'est le contraire qui est vrai. Rien n'est moins abstrait, rien n'est plus intelligible que le langage du cœur. Après que tant de fausses maximes sont venues troubler notre raison et notre esprit, c'est le cœur qui doit parler et c'est au cœur qu'il faut faire appel : *Loquimini ad cor Jerusalem et advocate eam.* « Ecoutez-moi, maison de Jacob, et vous qui êtes les derniers restes de la maison d'Israël, vous que je porte dans mon sein et que je renferme dans mes entrailles : « *Audite me, domus Jacob, et omne residuum domùs Israel, qui portamini à meo utero, qui gestamini a mea vulva* (2). La conversion que je vous demande est une affaire à traiter entre votre cœur et le mien. Après vos longues et coupables prévarications, que votre cœur revienne à mon cœur; et le salut que je vous destine ne sera plus différé : *Redite, prævaricatores, ad cor; ... et salus mea non morabitur* (3).

---

(1). Guibert, de Novigent. *De vita sua*, L. I, ch. 15.
(2). Isa. XLVI, 3.
(3). *Ibid.*, 8, 13.

Enfin, N. T.-C. F., étant convaincus comme nous le sommes qu'il ne nous reste point d'autre parti à prendre, sinon de tourner nos yeux vers le Seigneur, non contents de chercher son regard dans le regard de sa mère et dans le regard de son propre cœur, nous nous tournerons aussi vers son Église dont nous écouterons docilement, dont nous étudierons attentivement toutes les leçons. O sainte Eglise de Dieu, à qui donc irons-nous si ce n'est à vous? Vous avez les paroles et les promesses de la vie éternelle, mais vous avez aussi les promesses et les paroles de la vie présente (1).

Le Prophète nous l'avait dit, et nous en avons désormais la démonstration sous les yeux: « Tous ceux qui vous abandonnent seront confondus; tous ceux qui se retirent de vous, il sera écrit dans les annales humaines qu'ils ont quitté la veine des eaux vives : *Omnes qui te derelinquunt, confundentur; recedentes a te, in terra scribentur quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium* (2). Ne voilà-t-il pas que, dans leur désarroi, ils commencent à nous dire : « Où est-elle cette parole du Seigneur? qu'elle vienne : » *Ecce ipsi dicunt ad me : ubi est verbum Domini? veniat!* (3). Comme si cette parole n'était pas déjà venue, et par la bouche infaillible du successeur de Pierre, s'exprimant de la chaire apostolique, et par les décrets œcuméniques de la hiérarchie unie à son chef! Honneur à vous, laïques chrétiens et courageux de la capitale, qui n'avez pas craint de déclarer publiquement au chef de l'Eglise que ses décisions seront désormais la règle de vos devoirs sociaux comme de vos devoirs privés! O Pontife de Rome, ô vicaire de Jésus-Christ, heureux ceux d'entre ces hommes de foi qui peuvent dire qu'ils n'ont point senti de trouble à vous suivre tout d'abord comme leur guide : *Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens.* Heureux ceux qui peuvent prendre Dieu à témoin qu'ils n'ont point caressé l'esprit de leur temps, qu'ils n'ont point aimé ce que l'Ecriture appelle le jour de l'homme, jour faux et trompeur: *Et diem hominis non desideravi, tu scis* (4). Mais s'il est bon d'avoir toujours adhéré d'esprit et de cœur, de volonté et de fait, aux doctrines de la chaire de vérité, il est noble, il est salutaire de s'y attacher plus fermement, de s'y coller plus étroitement quand on a subi l'épreuve de l'hésitation et du doute.

Sainte Église de Dieu, vous seule possédez les recettes de guérison et de salut. Entendez la France qui vous dit : « Guérissez-moi, et je serai guérie; sauvez-moi et je serai sauvée. » Hélas! notre patrie a vu s'affaiblir presque toutes ses autres forces, elle a vu s'obscurcir presque toutes ses autres gloires. Mais rien n'est perdu pour la nation très-chrétienne, rien n'est perdu pour la Fille aînée de l'Église, si elle se rejette éperdument aux bras de sa mère. A elle seule, cette force lui fera retrouver toutes ses autres forces; et cette gloire, en lui restituant les gloires du passé, lui frayera des routes nouvelles vers les gloires de l'avenir : *Sana me, et sanabor; salvum me fac, et salvus ero; quoniam laus mea tu es* (5). Ainsi soit-il.

AVIS. — La Voix de N.-D. de Chartres, revue mensuelle, est le bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre et de l'œuvre des Clercs. Prix de l'abonnement : 3 fr. et pour les pays étrangers, 5 fr. — S'adresser au Supérieur de l'Œuvre des Clercs, Chartres (Eure-et-Loir).

(1). Joann., VI, 69. — I, Timoth., IV, 8.
(2). Jérém., XVII, 13.
(3). *Ibid.*, 15.
(4). Jérém., 16.
(5). *Ibid.*, 14.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. GOUVERNEUR.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

7e NUMÉRO. — JUILLET 1873 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

UN DES FAITS LES PLUS IMPORTANTS DE NOTRE PÈLERINAGE NATIONAL.

Les Evêques pèlerins de Chartres et Monseigneur Lachat.

Monseigneur l'Evêque de Chartres avait invité Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, au grand pèlerinage des 27 et 28 mai derniers; mais ce prélat ne put se rendre à cette invitation, les motifs les plus pressants le retenant alors dans son diocèse. Les évêques réunis à Chartres, qui n'ignoraient pas la situation faite aux catholiques suisses, et qui avaient appris tout récemment la recrudescence de la persécution à laquelle l'évêque de Bâle et son fidèle troupeau étaient en butte, ne purent se défendre de se communiquer leur anxiété. Mgr l'archevêque de Paris, prenant la parole, engagea en son nom et au nom de ses vénérables collègues Monseigneur Regnault à écrire à Monseigneur Lachat, pour l'assurer de la part que les prélats assistant au pèlerinage de Chartres prenaient à ses épreuves, et lui dire combien ils admiraient sa fermeté apostolique.

Voici le texte de la lettre adressée à Monseigneur Lachat :

« Monseigneur,

» Les archevêques et évêques réunis à Chartres les 27 et 28 mai 1873, pour honorer la Très-Sainte Vierge dans son antique sanctuaire, vous font parvenir l'expression de leur profonde sympathie et de leur admiration. Car, Monseigneur, en même temps que vous défendez les droits de votre siége de Bâle, vous maintenez ceux de tous les évêques catholiques. Vos adversaires, en répudiant les traditions de leurs ancêtres qui garantissaient le libre exercice de la religion catholique dans les Etats Suisses, publient des décrets et prennent des mesures qui iraient directement au renversement de la constitution même de l'Eglise. Outre qu'ils se mettent peu en peine des règles de la justice, ils veulent s'arroger un pouvoir absolu et sans limites sur ce qui touche à la direction spirituelle des âmes, et ils s'efforcent de détruire les rapports qui doivent exister entre le pasteur d'un diocèse et les ouailles confiées à ses soins. A leurs yeux l'Eglise devrait revêtir une forme civile et tout humaine, c'est-à-dire cesser d'être une institution divine.

» Pour vous, Monseigneur, vous résistez à ces envahissements avec

une fermeté digne des temps apostoliques. Vous dites hautement : « Nous ne pouvons nous soumettre à vos décrets, nous souffrirons la » perte de nos biens et de la vie même plutôt que de transiger avec » nos devoirs. »

» Nous applaudissons, Monseigneur, à vos actes; nous admirons votre courage, et nous souhaitons que ce témoignage de nos sentiments vous apporte quelque consolation au milieu des rudes épreuves que vous subissez et qu'il vous anime de plus en plus dans le bon combat que vous livrez. »

Archevêques et évêques présents à la réunion à l'évêché de Chartres :

Monseigneur Guibert, archevêque de Paris;
Monseigneur De La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges;
Monseigneur Forcade, évêque de Nevers, désigné pour l'archevêché d'Aix;
Monseigneur Pie, évêque de Poitiers;
Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans;
Monseigneur Guillemin, évêque de Canton;
Monseigneur Fillion, évêque du Mans;
Monseigneur Jeancart, évêque de Cérame;
Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc;
Monseigneur Bravard, évêque de Coutances;
Monseigneur Grolleau, évêque d'Evreux;
Monseigneur Witte, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

IMPRESSIONS DE PÈLERINAGE.

— On nous écrit :

« Vous m'avez demandé, monsieur le rédacteur, *mes impressions* personnelles sur la grande manifestation nationale dont Notre-Dame de Chartres était l'objectif, le but sacré, en ces jours solennels des 27 et 28 mai, qui ont acquis une place d'honneur dans les annales religieuses de la France. C'est avec une vive satisfaction que je viens répondre à votre pieux désir... Et pourtant, je sens que cette tâche si douce est difficile à remplir. Il y a de ces sentiments intimes qui échappent à l'analyse ; de ces sensations si vives qui, ne trouvant pas d'écho fidèle dans la parole humaine, ne se traduisent que par des pleurs... Comme si, sur cette terre de passage, le même signe devait servir à exprimer la tristesse et la joie, pour rappeler à l'exilé qui l'habite que le bonheur, sans les larmes, ne se trouve qu'au ciel !

Les pèlerinages qui s'accomplissent en ces heures suprêmes où la patrie en souffrance *crie* vers Dieu, pour obtenir de lui la fin de ses maux, ont cela de particulier que les foules qui les entreprennent n'ont qu'une même pensée, un même désir, un même amour : *l'amour de la sainte Église, confondu avec l'amour de la Patrie.* Ce mobile unique les conduit, dirige leurs pas, anime leurs prières, donne à leurs voix une sainte énergie et de sublimes accents. Sans se connaître, on s'aborde, on se sourit, on s'entr'aide, on se sent en famille... C'est bien là la grande fraternité chrétienne. Spectacle inouï dans ce siècle d'égoïsme. Il n'y a que la religion catholique pour enfanter de telles merveilles, pour donner une si frappante démonstration du céleste empire qu'elle exerce sur les cœurs. Ah ! quel abîme incommensurable sépare ces manifestations pacifiques de la prière, de celles que suscitent les passions humaines et qui se révèlent par leurs lamentables effets ! Aussi, qu'il était bien inspiré

l'illustre pontife (1), dont la parole semble avoir encore plus d'éloquence et d'autorité depuis qu'elle a retenti grave et dogmatique au saint concile du Vatican, quand il disait à son immense auditoire : « Qu'on ne cherche pas d'autre complot dans ces expéditions pieuses, « qu'on s'épargne tous les frais de surveillance pour ces milliers de « doigts qui parcourent les grains de chapelets, par rapport à ces « milliers de bouches qui récitent des oraisons, qui chantent des « psaumes ou des hymnes. Vous ne découvrirez rien de plus et je « vais vous livrer tout le mystère de la conspiration, quand je vous « dis que le refrain de toutes ces dizaines de rosaire et de tous ces « cantiques, c'est la prière secrète d'Esther, devenue la prière « publique de l'Eglise et de la France : « *O vous, qui êtes notre « unique roi* (le fils de David était alors en exil), *venez à mon aide « dans mon isolement : car, en dehors de vous, rien ne peut me « secourir.* »

Vous avez, dans un intéressant compte-rendu, donné le détail des cérémonies splendides qui ont rempli ces deux grandes journées ; néanmoins, laissez-moi, monsieur le rédacteur, redire encore quelques-unes des scènes grandioses dont nos regards ont été frappés. D'ailleurs les impressions se rattachent aux faits qui les occasionnent d'une manière si étroite qu'il est parfois impossible de les séparer. Je rappellerai donc le magnifique spectacle de ces douze évêques qui, revêtus de leurs habits pontificaux, mitre en tête et crosse en main, assistaient, sous les voussures du porche septentrional, au défilé de la procession dont ils devaient être eux-mêmes le majestueux couronnement.

Parmi toutes ces figures vénérables se détachait celle de Mgr Guillemin, évêque de Canton. Ce prélat, au teint pâle, à la physionomie ascétique et pénitente, paraissait identifié avec les statues séculaires qui l'environnaient. On éprouvait une indicible émotion en contemplant ce pèlerin de l'épiscopat venu à Chartres afin de prier pour la France, sa patrie, et pour la Chine, cette autre patrie d'adoption, où il fera connaître et bénir le nom chéri de la *Vierge aux Miracles*.

Mgr Witte, évêque mariste de la Nouvelle-Calédonie, faisait également partie de cet imposant cortége. L'Asie et les îles de l'Océan donnaient ainsi la main à l'Europe; sublime étreinte qui, à elle seule, est une preuve irréfragable de la diffusion, dans tout l'univers, de l'Église de Jésus-Christ.

Le P. Duval, religieux dominicain, préfet apostolique de Mossoul, l'ancienne Ninive, — le même, dit-on, qui a élevé sur les ruines de la Babel antique une statue de la vierge Marie, — était un de ceux qui ont porté la statue du Sacré-Cœur de Jésus ; le mercredi, le P. Raphaël, provincial des franciscains, participait à cet honneur. Touchante représentation de ces deux familles religieuses qui eurent pour fondateurs deux saints unis ensemble par les liens les plus forts et les plus doux. La Société de Jésus, qui semble avoir reçu la belle mission de propager la dévotion du Cœur de Jésus dans le monde entier, fournissait un de ses membres pour soutenir le précieux fardeau.

Les chants liturgiques étaient, pendant le parcours de la procession, plus spécialement réservés à quelques chantres; la plupart des pèlerins redisaient les deux beaux cantiques dont les refrains : « Cœur de Jésus, sauve la France, » et « Vierge de Chartres, au secours, » devaient, ce semble, portés sur les ailes des anges, s'élever

(1) Mgr Pie, évêque de Poitiers.

jusqu'au trône de Dieu. Ah! n'est-il pas permis d'espérer, en présence de cet enthousiaste élan, de cette confiante prière, que Marie, écoutant nos vœux, « *fera éclater sa puissance comme dans les anciens jours*? »

Après le long défilé de plus de onze cents prêtres en surplis s'avançant sur quatre rangs, sans compter les centaines d'ecclésiastiques sans habit de chœur, venait celui de soixante-douze élèves de la maîtrise, si fiers de leur beau titre de clercs de Notre-Dame de Chartres. « *Ils étaient beaux comme l'espérance,* » ces heureux candidats du sacerdoce, avec leur délicieux costume de couleur *cardinalice,* leur maintien modeste et recueilli.

Chers enfants ! venus de tous les points de la France et d'au-delà encore pour abriter votre vocation naissante sous le manteau immaculé de la *vierge Mère,* grandissez, grandissez vite, afin de pouvoir plus tôt redire les gloires et les splendeurs du culte de Marie dont chaque jour vous êtes les fortunés témoins !

La procession descendit, en rentrant, dans la crypte, dont elle parcourut les amples contours. Marche grave et solennelle, qui permettait d'admirer les belles peintures murales, rappelant les principaux traits de l'histoire de Notre-Dame de Chartres dans les siècles écoulés. On était heureux de pouvoir renouer ces traditions antiques et l'âme s'ouvrait à l'espérance sous les vivifiants rayons du soleil de la foi ! Les ornementations symboliques, en style byzantin, dont toute cette église *aux merveilles* est enrichie, venaient aussi frapper agréablement les regards. Cependant, ce qui surpassait tout, en éclat et en splendeur, c'était la chapelle du pèlerinage avec les innombrables bougies qui entouraient la sainte madone, et les lampes suspendues aux arêtes de la voûte comme des étoiles au firmament. Mais si les yeux étaient éblouis, charmés de tant de magnificence, les cœurs étaient profondément émus. Ils se sentaient dans le *domaine* de leur bien-aimée Souveraine, dans le lieu consacré par tant de prodiges, dans le sanctuaire privilégié de la Notre-Dame de Sous-Terre, où des voix pures et sonores faisaient entendre ce cri, qui fut toujours exaucé, et qui sera toujours vainqueur : « Vierge de Chartres, au secours! »

Le soir on avait éclairé la cathédrale à *giorno*. Cette illumination, qui courait le long des galeries en cordons de feu et se transformait dans le chœur en vases étincelants de lumière, sans enlever à la basilique rien de son imposante majesté, lui donnait un aspect radieux.

Après les exercices du mois de Marie, auxquels la présence et la voix des pèlerins avaient imprimé un joyeux et patriotique entrain, bon nombre d'entre eux prirent place dans le chœur. On se reposait du chant par la récitation du chapelet; puis on revenait aux cantiques avec une nouvelle ardeur. C'était bien la le vrai pèlerinage, le pèlerinage antique. On se trouvait à l'abri des *froidures* de la nuit sous ces lambris de pierre, sous ces religieux parvis... On était là les hôtes du bon Dieu. Il daignait vous recevoir, vous traiter en ami. Il avait, pour ainsi dire, chargé la très-sainte Vièrge de vous introduire dans le sanctuaire, de vous en faire les honneurs!... Aussi comme on s'y trouvait bien! comme les heures s'écoulaient rapides et remplies! L'âme débordait d'amour et jamais peut-être, dans ses plus doux moments de ferveur, elle n'avait si bien senti la toute-puissance miséricordieuse de Marie !...

La statue miraculeuse de la Vierge-Noire, descendue de sa colonne pour la procession, n'y avait pas été encore replacée ; autour d'elle se pressait une foule émue qui présentait à son attouchement bien des

médailles, des statuettes, des chapelets. Un laïque de bonne volonté s'acquittait de ce pieux office avec une infatigable longanimité.

Un peu avant minuit, je descendis à la crypte par un escalier intérieur ; quelques personnes m'y avaient devancée.

Le saint-sacrifice commence ; nous y assistions silencieux et recueillis, quand des coups multipliés résonnent à nos oreilles... Ce bruit inattendu à cette heure mystérieuse me remplit d'un indicible saisissement. La grande scène du martyre des Saints Forts se dresse devant moi palpitante d'actualité... de nouveaux coups se font entendre ; celui d'une porte roulant sur ses gonds y répond aussitôt, et une avalanche de pèlerins envahit en un instant la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, — non pas, comme autrefois les satellites du gouverneur romain, dans des pensées de vengeance et de mort, mais dans un esprit de paix et de charité fraternelle. Comme nous, heureux conviés du Roi des rois, ils venaient prendre part au banquet divin préparé pour les recevoir ; ils venaient se nourrir de ce pain du voyageur qui seul peut donner l'énergie nécessaire pour parcourir, sans défaillance, le rude sentier de la vie !

L'arrivée successive à Notre-Dame de Chartres d'un grand nombre de députés et d'une importante phalange d'officiers, fut le grand événement du second jour.

Le général de Sonis, dont la glorieuse défaite a relevé l'honneur de nos armes, devait arriver à Chartres dans la nuit. Un deuil de famille vint inopinément changer son itinéraire.

Les personnes assez favorisées pour pénétrer dans le chœur de la cathédrale ont pu seules s'édifier de la piété de nos représentants et de nos guerriers s'approchant de la table sainte. Mais, sans rien voir, sans rien entendre des graves et touchantes exhortations de l'archevêque de Paris et de Mgr Dupanloup; de loin on s'unissait à ces imposantes cérémonies : car l'on comprenait qu'il se passait là entre la créature, faible jusque dans sa force, et Celui de qui émane toute puissance, toute sagesse et toute souveraineté, un de ces contrats sacrés d'où peuvent dépendre le salut et le sort d'une nation !

La bénédiction papale, donnée simultanément du *haut de la tour* de la basilique par plusieurs de NN. SS. les Evêques, fut suivie, comme elle l'avait été la veille, de ces cris de patriotisme et de piété filiale : Vive Notre-Dame de Chartres ! Vive la France ! Vive Pie IX ! Oh ! oui, qu'il vive ce grand, ce doux, ce bien-aimé Pontife, qu'il vive pour voir le triomphe de l'Eglise et pour jouir encore de l'amour de ses enfants.

La sainte Châsse, contenant le voile ou vêtement intérieur de la très-sainte Vierge — don insigne fait par Charles-le-Chauve à l'église de Chartres comme étant *le centre de la dévotion à Marie dans son royaume,* — était solennellement portée par quatre chanoines à la procession de mercredi ; en voyant passer ce palladium de la cité chartraine, trésor inestimable pour les fidèles serviteurs de Marie, la prière devenait bien plus ardente, les fronts s'inclinaient avec respect et un sentiment de vénération profonde se manifestait dans tous ces groupes agenouillés.

Cette procession, qui se déploya si belle sur la principale promenade de la ville, était pourtant moins nombreuse que celle du mardi. La plupart des pèlerins qui la suivaient avaient en mains leurs sacs de voyage. C'était encore la même ferveur, mais ce n'était plus la même joie ; la pensée du départ venait en comprimer l'élan... Cependant, bien différentes des fêtes mondaines (météores passagers

dont l'éclat ne dure qu'un jour), ces fêtes religieuses qui sont pour la terre comme un reflet du ciel, se survivent à elles-mêmes; et, bien loin de s'effacer de la mémoire, leur souvenir conserve, pour l'âme qui les a une fois ressenties, toute leur fraîcheur et leurs délicieux parfums! »

C. DE C.

CROISADE DES ENFANTS

Sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, pour le salut de la France et du monde.

On sent de plus en plus le besoin de la prière, et combien celle des enfants surtout doit être efficace sur le cœur de Dieu.

Aussi les enrôlements pour la croisade de Notre-Dame de Chartres ne discontinuent pas.

Il y a peu de jours, une seule personne faisait inscrire un contingent de 6,000 petits soldats, et une autre atteignait le beau chiffre de 7,200.

Efforçons-nous de multiplier encore le nombre de ces puissants intercesseurs.

Si les enfants doivent prier pour leur patrie et pour le monde, ils doivent surtout ne pas oublier leur famille.

Que tous apprennent donc une prière pour leurs parents.

Mais les enfants surtout aiment à chanter leurs prières; et en les chantant ils peuvent faire passer dans les âmes de ceux qui les entendent des pensées salutaires et des sentiments chrétiens.

C'est ce qui a donné l'idée de composer un cantique spécialement destiné au jeune âge et qui ne serait autre chose qu'une prière simple et naïve d'un enfant pour ses parents.

On l'a publié avec une vignette de Notre-Dame Sous-Terre et sous un format de petite dimension qui permet de le donner en guise d'image.

On peut y adapter différents airs connus. L'auteur a indiqué celui d'un cantique du P. Lambillotte commençant par ces mots : Jésus, Joseph et Marie.

Les maîtres chrétiens comprendront sans peine le parti qu'ils peuvent tirer de ce petit moyen pour développer le sentiment de la piété filiale au cœur de leurs jeunes élèves et pour faire du bien aux familles elles-mêmes.

Le cantique *Prière d'un enfant pour ses parents* se vend :

50 exemplaires franco : 1 fr. 25.

S'adresser au bibliothécaire du petit-séminaire de Chartres.

Le cantique à N.-D. de Chartres, protectrice de la France, et le cantique au Sacré-Cœur, publiés séparément dans le même format, se vendent au même prix.

Plus de vingt mille exemplaires du cantique à Notre-Dame ont été écoulés à l'occasion du pèlerinage de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

LAMPES ET EX-VOTO. Depuis deux mois les demandes de lampes à brûler devant les Madones ou aux autels de Saint-Joseph, du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur ont été plus nombreuses que jamais; le pèlerinage national et les fêtes de juin devaient provoquer cette multiplicité de demandes. Nous en avons compté 215 depuis la fin de mai.

Quant aux *ex-voto* nous en avons signalé beaucoup dans le cours des récits qui remplissent les dernières livraisons de la *Voix*; il y en aurait eu bien d'autres à citer; mais plusieurs ont été apportés sans indications suffisantes de provenance. Notre-Dame la connaît, c'est le point important; pour nous, privés de cette satisfaction, nous en priverons aussi nos lecteurs.

Mais les offrandes sur lesquelles nous sommes renseignés et que nous nommerons en première ligne avec le calice de Saint-Aignan, avec les bannières du Mans, d'Orléans, de Miserey, de Sèvres, de Vendôme, Montoire et Morée, sont : — 1. Une magnifique chasuble blanche avec broderies d'une extrême délicatesse, apportée par l'orphelinat de Salins. — 2. Une aube fort belle donnée par une demoiselle du Mans (les ornements sacerdotaux et autres objets d'autels sont à nos yeux des offrandes d'une valeur particulière). — 3. Un diadème pour Notre-Dame. — 4. Un cœur offert par la paroisse de Bonneval.—5: Un cœur offert par la ville de Châteauneuf représentée à Chartres par une nombreuse députation. — 6. Un cœur offert par le canton d'Auneau. — 7. D'autres offerts par Maintenon, Saint-Aubin, Fontaine-la-Guyon, Nogent-le-Roi, Senonches, Digny, la paroisse St-Jean de Châteaudun, Janville, Orléans, Ecouen, Quimper, Calais, Passy, Torcé (Laval), Châteauneuf (Angers), Pontoise, la Communauté des sœurs du Bon-Pasteur de Conflans près Paris; les sœurs de Chitenay (Loir-et-Cher), le diocèse de Laval, le diocèse d'Angers (les pèlerins d'Angers ont en outre apporté deux immenses corbeilles de fleurs admirablement choisies et disposées; autour de ces énormes bouquets était l'inscription : La ville d'Angers à Notre-Dame de Chartres).

Pèlerinages du mois de Mai (*suite*).

Notre numéro de juin a donné le compte-rendu des pèlerinages du mois de mai, jusqu'au 23. Une omission regrettable s'y est glissée : celle d'un alinéa concernant la paroisse de Mainvilliers; omission qui nous étonne d'autant plus que nous avions signalé nous-même, dans le *Courrier d'Eure-et-Loir*, le pèlerinage de cette paroisse à Notre-Dame de Chartres.

C'est le lundi, 12 mai, qu'une procession de près de trois cents personnes, organisée par le vénérable curé de Mainvilliers, est arrivée à la Crypte où la sainte messe a été célébrée solennellement. Les habitants d'un village, qui touche à la cité chartraine, prenaient ainsi les devants sur les autres paroisses environnantes et donnaient un exemple dont nous devons les féliciter.

— Le vendredi, 23 mai, à 7 heures du matin, la clochette de l'un des couvents de Chartres semble annoncer une fête. En effet on voit bientôt se dérouler, dans les rues voisines de la cathédrale, les longs replis d'une procession; c'est le pèlerinage de la Communauté de Saint-Paul et de son pensionnat. Les nombreuses élèves des sœurs, puis le personnel de la Maison-mère, postulantes et religieuses, forment une phalange considérable. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, supérieur de la Congrégation, ferme la marche avec les chapelains des deux établissements et le clergé de Notre-Dame, qui est venu à sa rencontre.

A l'entrée de la cathédrale, nous apercevons un autre groupe fort important de religieuses qui viennent se joindre aux premières arrivées : ce sont les Sœurs gardes-malades dites de Bon-Secours, conduites par leur supérieur, M. l'abbé Compagnon.

Après le parcours de la Crypte où l'on stationna quelques instants pour l'acte de consécration, la messe fut célébrée par M. l'abbé Barrier à l'autel principal de l'église supérieure; il y eut chant de motets et de cantiques exécuté par les élèves du pensionnat et leurs dignes maîtresses. Le R. P. Flavien adressa à ce grand auditoire rangé dans le chœur une de ces allocutions solides et touchantes comme il sait les faire. Le prédicateur devait être particulièrement sympathique aux membres de la Congrégation de Saint-Paul lorsque, évoquant des souvenirs de sa plus tendre enfance, il rappela les marques d'intérêt que lui portait alors une religieuse vénérable, dont la mémoire nous est chère à tous; il nommait la bonne et sainte sœur *Maria*, supérieure générale, décédée à Chartres il y a quelques années; en prêchant ainsi dans une circonstance inattendue les filles spirituelles et les compagnes de sœur Maria, il était heureux de payer une dette personnelle de reconnaissance envers une affection vraiment maternelle. Du reste le R. P. sut être utile autant qu'agréable : les élèves du pensionnat et les religieuses des deux congrégations eurent largement leur part respective dans cette instruction.

Les Sœurs ont laissé aux pieds de N.-D. de Chartres un ex-voto, gage permanent de leur confiance en Celle qui protége leur Institut et qui, de sa grotte célèbre, veille sur les religieuses de Saint-Paul répandues en France et dans les colonies les plus lointaines, pour la gloire de Dieu et de Marie !

— Vers 9 heures arrivent plusieurs centaines de personnes divisées en trois groupes principaux, rangées sous plusieurs bannières. C'est le pèlerinage de Thivars, de Morancez et de Ver. Messieurs les curés de ces paroisses ont organisé leur procession commune aux portes de la ville; ils ont traversé les rues en chantant et les voilà dans la basilique prêts à accomplir les cérémonies annoncées. Une visite à Notre-Dame du Pilier précède la messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. Un religieux capucin, le R. P. Augustin, qui prêchait une retraite à Ver durant cette semaine, avait accompagné les pèlerins. C'est lui qui eut l'honneur de la parole à la Crypte. M. le curé de Ver, M. l'abbé Proust, célébra les saints mystères. Les hymnes à Marie ne pouvaient manquer d'entrain; d'une part les chantres de trois lutrins apportaient leur concours; d'autre part, le chœur de cantiques était dirigé par des sœurs de Notre-Dame de Chartres, institutrices à Ver.

Après les épanchements de la prière, la consécration et l'offrande d'un *ex-voto*, tout ce monde dut finir par un acte de résignation; le retour aux villages allait s'effectuer par un fort mauvais temps. Nous pensions alors au verset de l'Ecriture que l'on chante à l'office de la Sainte Vierge : « La pluie s'est retirée, ô vous que j'aime, levez-vous et venez. » A cette heure, au contraire, la pluie était abondante et Marie, la mère bien-aimée, était là avec une pluie de grâces, sans doute, et il fallait quitter son temple. « Nous partons, ô Notre-Dame, suivez-nous de vos regards tutélaires, » auront dit les voyageurs : *surge, amica mea, et veni.* Et en effet, Notre-Dame continuera de veiller sur les dévots pèlerins de Ver, Thivars et Morancez.

Collége des Jésuites de Vaugirard. — Nous sommes au 24 mai. C'est un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge; c'est la fête de Notre-Dame auxiliatrice. Quelle paroisse ou quelle corporation aura choisi ce jour de la neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour honorer Marie dans notre basilique? Le collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard a fait ce choix. Les R. P. Jésuites de Paris, bien dévots

à Notre-Dame de Chartres, ont su, depuis longtemps, inspirer à leurs élèves l'amour de notre célèbre église; l'an dernier ils les ont amenés là en grande solennité ; nous en avons parlé dans la *Voix*; cette année comment seraient-ils restés en arrière du mouvement qui portait les fidèles à ce lieu béni? ils y sont donc revenus le 24 mai 1873 et le nombre des pèlerins, personnel des maîtres et élèves, atteignait presque le chiffre de sept cents. Beaucoup de Chartrains s'étaient portés au-devant d'eux à la gare. C'est un spectacle si intéressant que celui de cette jeunesse, jeunesse d'élite, on peut le dire, formant un épais bataillon de soldats de Jésus et de Marie, et marchant comme un seul homme sous les ordres des légionnaires de Saint-Ignace, milice laborieuse, sentinelles avancées dans les luttes de l'Eglise, compagnie de Jésus. Il y a là beaucoup d'enfants de grandes familles, plusieurs enfants de nos députés à l'Assemblée nationale; aucune marque de distinction ne les tire de la foule; c'est pour tous le même rang, la même discipline, le même mot d'ordre; ils se proposent le même but de voyage : la prière commune pour les plus hauts intérêts sur une terre particulièrement aimée. Les voilà en double file, silencieux et rayonnants. Les clairons et les tambours guident la marche; la fanfare joue à son tour, nous avions raison de dire tout à l'heure que l'on reconnaît une milice. En apprenant, le 25 au matin, l'événement politique qui réjouissait la vraie France, un de nos amis s'écria devant nous : « Nous avons vu hier les petits soldats de la prière; au son de leurs trompettes sont tombés les murs de Jéricho. »

Le collége ou institution libre de Vaugirard avait apporté sept bannières sur l'une desquelles brillait cette inscription : « Cœur de Jésus, sauvez la France. » Aux directeurs et professeurs de l'établissement s'étaient joints plusieurs autres jésuites des résidences de Paris. La pieuse caravane était présidée par le R. P. Chauveau, supérieur, un de ces hommes de zèle et de talent qui honorent le plus leur Institut. Nous ajouterons que chez le père supérieur les qualités personnelles sont encore rehaussées par l'honneur d'avoir été un des otages de la Commune.

Les pèlerins ayant pris place dans la nef et l'avant-chœur de la cathédrale, la grand'messe a commencé chantée par un père directeur avec diacre et sous-diacre; toutes les cérémonies ont été faites par des élèves de Vaugirard; ces enfants de chœur si remarqués pour leur costume et leur tenue étaient pour la plupart des rhétoriciens ou des philosophes qui bientôt vont porter l'uniforme de Saint-Cyr ou de l'Ecole polytechnique; habitués aux victoires sur le respect humain, ils seront glorieux de leurs anciennes fonctions au sanctuaire. Les chants en musique ont été bien exécutés; si les motets avec accompagnement d'orchestre ont été d'un heureux effet, le cantique au Sacré-Cœur a paru plaire davantage aux fidèles qui reconnaissaient l'air et les paroles dans ce luxe d'accords.

Après l'évangile, le R. P. Lemoigne, prédicateur très-avantageusement connu à Chartres, est monté en chaire pour l'instruction attendue par les pèlerins. On a remarqué, avec une grande édification, l'attitude de ces centaines de jeunes gens écoutant la parole de Dieu. Cette parole, du reste, était présentée par un interprète fort éloquent. Après avoir expliqué le vrai but de la vie, voyage vers Dieu dont la sentence fixera notre éternité, et dont l'amour doit ici-bas être le seul mobile de nos actions, le prédicateur a parlé, dans les termes les plus chaleureux de la prière pour la France, et pour Pie IX. Ce fort et amoureux langage pour le Souverain-Pontife devait pénétrer jusqu'au vif dans

ces jeunes cœurs préparés par une éducation si chrétienne et par là même d'heureux augure pour les destinées futures du pays.

La messe terminée, les pèlerins se sont dirigés, tambours et clairons en avant, vers le palais épiscopal; Monseigneur, qui les avait bénis à l'église, leur donnait une nouvelle preuve de sa bienveillance en mettant à leur disposition plusieurs salles et la terrasse du jardin. Les élèves dînèrent joyeusement, se promenèrent par escouades dans la ville sous la direction des professeurs, et se réunirent de nouveau pour la cérémonie du soir.

C'est alors que se fit l'acte de consécration, prononcé par un des grands élèves au nom de l'établissement. Un cœur en vermeil, portant inscrite la date du pèlerinage et renfermant les noms de tous les élèves, fut déposé aux pieds de Notre-Dame comme ex-voto. Le salut solennel fut chanté en musique et la bénédiction du Saint-Sacrement descendit sur tous ces cœurs heureux. Les instruments lancèrent sous les voûtes leurs dernières notes, écho d'un affectueux adieu, et les pèlerins reprirent le chemin de la gare, enchantés d'une aussi belle et aussi utile journée.

— Nous devons signaler comme ayant participé aux cérémonies des Jésuites, une députation de la paroisse de Châtillon (du canton de Cloyes) : M. le curé, ses Sœurs institutrices de Notre-Dame, et plusieurs autres personnes. C'est ainsi que, dans certaines parties du diocèse fort éloignées de Chartres, un pèlerinage d'ensemble n'ayant pu s'organiser, quelques ecclésiastiques ont amené un jour ou l'autre à Notre-Dame un groupe de leurs paroissiens qui parfois, à notre insu, se joignaient à d'autres groupes plus importants. Bonneval, Châteauneuf, Châteaudun, etc., ont été représentés de cette manière.

25 MAI. — Le dimanche 25 mai a été le jour de la neuvaine où nous avons vu le plus de pèlerins. C'était la fête de S. Grégoire VII, de ce grand pape dont les vertus, les souffrances et l'administration ont eu tant de rapport avec l'ensemble de la vie de Pie IX. Prier le pape antique, mort en exil pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité, le prier pour l'auguste prisonnier du Vatican, victime glorieuse de son zèle à défendre les droits de l'Eglise, telle était la préoccupation de l'univers catholique, le 25 mai, et à Rome une démonstration religieuse avait lieu dans ce but. A Chartres, c'était la même pensée qui conduisait tant de chrétiens au pied des autels de Marie.

— A 5 heures du matin, les clercs de Notre-Dame de Chartres avaient leur messe de communion à la Crypte pour l'indulgence plénière.

— A 6 heures, le petit séminaire de Saint-Cheron commençait la série des offices qui allaient se succéder tout le jour. M. l'abbé Ychard, supérieur du Petit Séminaire, célébrait à l'autel principal de cette église souterraine, qui l'eut si longtemps pour chapelain ; ses élèves redisaient en chœur un beau cantique :

O Notre-Dame de sous-terre,
Vous si bonne pour nos aïeux,
Dans cet antique sanctuaire
Des fervents chrétiens d'un autre âge
Evoquant le doux souvenir,
Nous venons en pèlerinage
Pour vous chanter et vous bénir.

Et parmi les aïeux des premiers siècles du christianisme, qui donc a plus travaillé à la gloire de Notre-Dame que le martyr de Saint-Cheron, modèle des apôtres, et, à ce titre surtout, protecteur des jeunes lévites qui vivent sur le mont sacré, dépositaire de son tombeau ?

— A 7 heures, M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, monte à son tour au même autel; beaucoup de personnes de sa paroisse ont désiré communier dans ce lieu saint où elles reviendront, le soir, à la cérémonie générale dont nous parlons. La Communauté de la Sainte-Famille, dont la dévotion à Notre-Dame de Sous-Terre s'est manifestée souvent par la participation de son chœur de cantiques à nos cérémonies, était au premier rang à cet exercice du matin.

— Vers 8 heures 1/2 les paroisses d'Amilly et de Lucé arrivent ensemble sous la conduite de leurs curés à la cathédrale et descendent à la Crypte pour y chanter la grand'messe. M. le curé d'Amilly officie; les lutrins réunis font honneur aux *Kyrie* de Dumont, tout se passe avec une grande solennité, nous voulons ajouter avec une vraie dévotion. Les pèlerins auront eu une double satisfaction : celle d'accomplir plus pieusement que jamais la loi dominicale sur l'assistance à la messe; celle d'invoquer Marie pour eux, mais aussi pour des amis, des voisins qui ont tant de fois contemplé la cathédrale, durant leur travail des champs, et ignorent encore quelle douceur procure en ce lieu béni une visite vraiment sainte à Notre-Dame.....

— A 10 heures et demie, Amilly et Lucé sont remplacés par Gasville et Coltainville, nouvelle phalange que l'on a vue traverser la campagne sur une distance de deux à trois lieues en chantant et en priant. Ces braves gens sont fort nombreux; les petits garçons des écoles sont venus avec leurs instituteurs; les petites filles de Gasville sont conduites par leurs institutrices les Sœurs de Notre-Dame. Grand'messe avec communions, sermon; en un mot l'ensemble des premières cérémonies se prolongea à la Crypte autant que l'office capitulaire de la cathédrale. Les pèlerins, après d'assez courts instants de repos, reparurent dans la nef souterraine, recueillis et fervents, pour recevoir la bénédiction du saint Sacrement. Une nouvelle allocution leur fut adressée; le prédicateur fit parfaitement ressortir la coïncidence du pèlerinage avec la fête de Saint Grégoire VII, le pape persécuté, et encouragea vivement à la prière pour Pie IX et l'Eglise; l'acte de consécration des paroisses de Gasville et de Coltainville fut prononcé à l'autel de Notre-Dame, et l'intonation des litanies donna le signal du départ; un cœur *ex-voto* était laissé à l'autel, symbole de tant de cœurs qui avaient renouvelé leurs promesses à la divine Mère.

La caravane dont nous venons de parler sortait par une porte de la Crypte, et en même temps, par la porte opposée, entrait une autre procession : celle de Chartainvilliers. M. l'abbé Hubert, curé de Chartainvilliers, après la messe chantée dans son église, avait amené à Chartres un bon nombre de fidèles, et au-dessus des rangs se déployait leur bannière de l'Immaculée-Conception, étendard vraiment de circonstance, quand on vient prier pour Pie IX. Les pèlerins ont eu les vêpres à l'église supérieure et le salut en bas; M. l'abbé Bourlier leur a adressé une allocution et M. l'abbé Hubert, curé de Chartainvilliers, a consacré à la Mère de Jésus sa paroisse déjà placée sous la tutelle de saint Jean-Baptiste. Depuis l'heure du premier *Magnificat* que de fois le saint Précurseur s'est réjoui des honneurs rendus à Marie!

— Dans l'après-midi, l'institution Notre-Dame de Chartres vient à son tour offrir ses hommages et ses prières à la Vierge druidique, patronne spéciale de l'établissement.

Canton de Saint-Pierre. — Immédiatement après l'office capitulaire de l'après-midi, commence une des plus belles cérémonies de notre mois de mai. M. l'abbé Vassard, curé de St-Pierre de Chartres, a invité les curés de son canton à un pèlerinage commun pour le

25, et c'est l'heure où s'accomplit cette splendide manifestation. Déjà prêtres et laïques, venus au rendez-vous sous la conduite de leurs pasteurs respectifs, se sont organisés en procession dans l'église et sur la place de Saint-Pierre ; déjà ils suivent en files immenses les rues de la cité. Les cloches de la basilique sonnent à toutes volées ; la fanfare de l'école des Frères envoie devant elle les résonnances de ses pas redoublés ; enfin la tête du défilé est au seuil de la cathédrale. A cet instant le grand orgue, sous les doigts de notre artiste M. Delangle, commence une salve d'harmonie qui devra continuer longtemps. Long en effet sera le laps de temps nécessaire à l'installation complète des pèlerins. Monseigneur est au banc-d'œuvre, assisté de ses vicaires-généraux, et regarde heureux cette succession de fidèles arrivant deux à deux dans l'enceinte de leur église-mère. Ils vont être environ *cinq mille* répartis en douze ou treize paroisses : Fontenay-sur-Eure, Luisant et Barjouville, Nogent-le-Phaye, Sours, Prunay-le-Gillon, Fresnay-le-Comte, Le Coudray, Berchères-l'Evêque et Gellainville, Corancez, enfin les deux paroisses urbaines Saint-Aignan et Saint-Pierre.

Chacune de ces paroisses formait une section séparée avec son clergé, sa confrérie ; souvent la présence d'un ex-voto porté sur un riche brancard ou un coussin brodé donnait un relief particulier au groupe qui l'entourait. Nous avons remarqué ainsi les cœurs offerts par Saint-Pierre et par Nogent-le-Phaye, etc. Comment oublierions-nous de signaler le magnifique présent des paroissiens de Saint-Aignan : un calice et une patène de grand prix destinés à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre ? Deux cierges fort beaux, aussi destinés à l'une des Madones, paraissaient dans les rangs ; l'un venait de Saint-Pierre ; l'autre de Sours ; la provenance de ce dernier était clairement indiquée par son ruban noir, signe du deuil qui attriste ce village en partie détruit par un incendie récent. Sours voulait s'adresser à la consolatrice des affligés, et sollicitait maintenant la flamme qui éclaire les intelligences, qui purifie les cœurs soumis à la volonté de Dieu.

Le clergé de la paroisse principale, revêtu de riches ornements, a franchi l'entrée de la basilique; tout le monde est enfin placé... Le R. P. Flavien adresse à l'assemblée une éloquente et chaleureuse allocution. Après un rapprochement fort ingénieux entre la visite des pèlerins de Saint-Pierre à Notre-Dame et les entrevues du Prince des Apôtres avec Marie dont il venait chercher les conseils, le prédicateur insiste sur ces pensées devant son auditoire. « Vous vous êtes proposé de demander à Notre-Dame la règle de notre foi, la règle de notre conduite, la consolation dans nos maux. »

M. l'abbé Vassard remplace dans la chaire l'éloquent religieux et lit d'une voix émue un acte de consécration des paroisses représentées dans le pèlerinage.

Puis nous entendons avec une vive satisfaction les cantiques et les motets du salut exécutés par le chœur de musique de Saint-Pierre. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, la fanfare des Frères accompagne l'hymne vraiment martiale à Notre-Dame-de-la-Brèche, hymne que nous avons publiée jadis dans la *Voix*.

La cérémonie va se terminer par le défilé des cinq mille pèlerins dans l'église souterraine illuminée, car c'est là qu'est le centre principal de la dévotion séculaire. Et lorsque cette pieuse multitude aura passé, les flambeaux de l'autel éclaireront pour nos yeux ravis l'or et le vermeil des *ex-voto* déposés en souvenir du 25 mai.

— Ce même jour une scène touchante a échappé à bien des regards. Pendant que les nefs et le chœur de la basilique étaient témoins d'une manifestation générale, un fait intéressant avait lieu à la cha-

pelle du Pilier. Là une personne plus que centenaire, à la démarche encore assez facile, arrivait à peine soutenue par le bras, s'agenouillait devant le chapelain, priait auprès de la colonne ; puis elle déposait sur un chandelier préparé à cet effet un beau cierge bien enrubanné avec cette inscription : « Mme Catherine Olivier, veuve Brillot, née le 11 février 1773, a fait son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres le 25 mai 1873. » Paroissienne de Gas, la vénérable femme s'était décidée promptement à ce voyage de plusieurs lieues proposé par son curé, qui l'a conduite lui-même à Chartres. Nous souhaitons à notre centenaire, comme récompense de sa belle action, encore une bonne prolongation de vie ; elle est venue avec nous demander un meilleur avenir pour la France, pour cette France qu'elle apprit à aimer bien avant la date néfaste de notre première Révolution. Dieu lui donne d'attendre, pour mourir, les jours plus heureux que le mouvement actuel des pèlerinages semble annoncer à notre pays !

— 26 mai. Encore deux caravanes ce jour-là. D'abord nous arrivent, le matin, plusieurs députations paroissiales du canton de Nogent-le-Rotrou et de celui d'Authon. M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire, et M. l'abbé Dancret, curé d'Authon, président cette agglomération de pieux voyageurs. Plusieurs ecclésiastiques, des sœurs de l'Immaculée-Conception, des élèves de pensionnats, tels sont les éléments de la procession le plus en évidence ; beaucoup d'autres personnes sont dans les rangs. Tous, prêtres et fidèles, s'unissent pour les chants comme pour les prières. Plusieurs de Messieurs les curés disent leur messe à la Crypte ; M. l'abbé Percebois célèbre à l'autel principal. La cérémonie du salut et de la consécration se fera également en ce lieu privilégié. Nous avons été d'autant plus édifiés de ce pèlerinage du Perche, que le lendemain une nouvelle caravane considérable devait venir de la même contrée, des mêmes villes ou villages pour représenter le Perche dans la grande fête nationale.

— A onze heures, c'est le petit séminaire de Versailles qui débarque à la gare de Chartres, se dirige processionnellement vers Notre-Dame, accompagné du clergé chartrain, et chante une messe en musique dans le chœur du Chapitre. La ville de Versailles doit être représentée largement le 26 ; le petit-séminaire est son avant-garde. Nous avons été touchés de la piété de ces jeunes gens à l'église, comme de leur tenue dans les heures de repos qui ont séparé les offices. Que N.-D. de Chartres bénisse leur vocation et leurs études et les conduise, un jour, ministres aux autels.

Les jeunes séminaristes, en se consacrant à Notre-Dame de Chartres, à l'instar de leurs maîtres présents, les prêtres de l'Immaculée-Conception, ont renoué une fois de plus les liens qui unissent notre diocèse à celui de Versailles, deux diocèses qui ont eu longtemps une juridiction et une administration communes. La fraternité entre le clergé des deux églises est cimentée par l'amour de la Mère, de la Céleste Patronne que venaient invoquer à Chartres Louis de Poissy, les héritiers de son sceptre, hôtes augustes du palais de Versailles et leur cour.

— Les dames du Comité de Pèlerinage de Chartres avaient choisi la matinée du 25 pour leur messe particulière à l'autel de Notre-Dame. M. le secrétaire du Comité leur a adressé quelques paroles de remercîments pour leur zèle déjà bien récompensé par le succès croissant des manifestations, et d'encouragement à rester dignes servantes de la Reine bien-aimée. Les dames Chartraines ont offert un très-riche cœur, portant une inscription commémorative.

LES 27 ET 28 MAI. — Nous avons donné dans une livraison à part, supplément du numéro de juin, le compte-rendu de ces deux journées. Nous avons parlé du nombre étonnant des pèlerins arrivés dès le 26, et même auparavant pour assister aux grandes fêtes annoncées. Si les anges gardiens de ces caravanes pieuses nous eussent fait part des observations qu'ils ont dû consigner alors dans le livre de vie, nous aurions eu un récit d'une immense étendue sans doute et surtout d'un bien autre intérêt. Que d'actes admirables! que de paroles bonnes à recueillir! que d'exemples à citer!

Ces pèlerins portaient la plupart sur leur vêtement un insigne spécial, un *fac-simile* en métal de la Sainte Tunique de Notre-Dame (la Relique insigne de notre église a toujours été représentée sous cette forme par nos ancêtres). MM. les députés eux-mêmes sont partis de notre ville avec cet insigne dont ils se glorifiaient comme de la plus précieuse décoration. La formule requise à Chartres pour la bénédiction de ces effigies du Saint Voile, formule contenue dans nos plus anciens rituels, rappelle le précieux vêtement de la Vierge qui portait Jésus dans son sein, puis réclame, au nom de Marie, pour les porteurs de la chemisette victoire sur les ennemis de l'âme et du corps. Or, nos pèlerins, si fiers de leur livrée nouvelle, que demandaient-ils autre chose? Victoires individuelles, victoires sociales, tels étaient leur but et leurs espérances.

Aux descriptions et récits déjà publiés, nous ajouterons encore une nomenclature. Dans la plupart des diocèses de France, des personnes notables, jalouses de la gloire de N.-D. de Chartres, ont concouru au travail d'organisation du pèlerinage, se sont chargées des correspondances, des directions de comités ou sous-comités, des relations avec les employés des compagnies de chemins de fer. Nous leur devons un hommage; si le succès des démarches n'a pas été égal pour tous, le zèle de tous a droit à notre reconnaissance. Nous citerons particulièrement pour le Maine : M. l'abbé Chanson, vicaire-général du Mans, M. l'abbé Moreul, vicaire de la cathédrale de la même ville, M. le curé d'Evron; M. Guay des Touches, de Laval, M. le docteur Ponthault, de Mayenne, M. l'avocat Léon Sauvé, de Châteaugonthier, M. l'abbé Jullienne, de Mamers, M. l'abbé Quentin, de La Ferté-Bernard. — Pour la Normandie : M. l'abbé Poirier, d'Alençon, M. l'abbé Provost, curé de Mortagne, M. l'abbé Duval, curé de Bellême, M. l'abbé Du Bisson, curé de Saint-Patrice à Bayeux, M. le curé de Ceton (Orne), M. l'abbé Guillot, d'Evreux, M. de Blavette, de Breuil, près Evreux, M. l'abbé Jamet, archiprêtre d'Argentan. — Pour l'Anjou : M. l'abbé Bodaire, archiprêtre d'Angers. — Pour le Poitou : M. l'abbé de Montbron, de Poitiers, et M. l'abbé Briand, de Niort. — Pour la Bretagne : M. Lemeignan, de Nantes, M. le docteur Regnault, de Rennes, M. l'abbé Michel, secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc. — Pour le Midi : Le R. P. Colin, missionnaire, de Lyon, M. l'abbé Repony, aumônier du Sacré-Cœur, de Lyon, M. Guillotte, de la même ville, M. Mathieu Fraisse, de Saint-Etienne. — Pour la Lorraine : MM. les abbés Raulx, du diocèse de Verdun. — Pour le Nord : M. l'abbé Bulteau, qui a lancé le premier appel à la France pour le pèlerinage national, M. de Caulaincourt, de Lille, M. l'abbé Parenty, d'Arras, M. Léon Cavrois, de la même ville, M. l'abbé Jonas, curé de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer. — Pour la Champagne : M. Regnault, de Charleville, M. Lemoine, de Reims. — Pour la Touraine : M. l'abbé Voisine, de Tours, M. l'abbé Delalande et M. Leconte, de Chinon. — Pour le diocèse de Sens : M. l'abbé Pautrat et M. l'abbé Marsal. — Pour le diocèse de Saint-Claude : Mlle A. Latour, directrice de l'orphelinat de Salins. — Pour le diocèse de

Bourges : Mme de Villemenard et Mme de Bourbon-Chalus. — Pour le diocèse de Blois : MM. les abbés Piger, archiprêtre de Blois, Porcher, vicaire de la cathédrale, Foulon, vicaire de Morée, Monsabré, curé de la Madeleine, à Vendôme, Angis, curé de Mondoubleau, et M. le curé de Montoire. — Pour le diocèse d'Orléans : les membres d'un Comité épiscopal, dont MM. les abbés Gélot et Bouloy étaient les correspondants avec Chartres. — Pour le diocèse de Versailles : M. le chanoine Lenfant, M. le supérieur du Petit-Séminaire, M. le baron de Ferrussac, et M. Paul Oswald. — Pour le diocèse de Beauvais : Mgr Pillon de Thury et M. l'abbé A. Sabathier. — Pour Paris : les RR. PP. de l'Assomption et M. Bournisien, ancien notaire de Chartres, M. l'abbé Codant, supérieur des dominicaines de Sèvres. — Enfin pour Bruxelles (en Belgique) : Mlle de Gerlache. — Pour le diocèse de Chartres, nous mentionnerons, avec les organisateurs désignés dans nos différents articles, M. de Meaucé de La Ferté-Vidame.

Tous ces personnages, à peu d'exceptions près, ont assisté au grand pèlerinage national. Leurs noms pouvaient donc figurer aussi sur la liste du supplément de juin. Parmi les milliers de pèlerins accourus de tous les diocèses pour honorer notre Auguste Patronne, chacun de ceux qui avaient contribué à grossir le nombre des groupes, avait un motif particulier d'allégresse : *fruatur lætitia ex labore suo* (1).

— Le 29 mai, le mouvement est loin d'avoir cessé dans notre grande église : beaucoup d'étrangers s'y pressent encore pour y jouir de quelques heures de prière avant leur départ; il y a même des nouveaux venus. Nous remarquons une députation de la paroisse de Montigny-le-Gannelon ; M. le curé, les sœurs de Saint-Paul et une partie de leurs élèves, puis d'autres habitants de la paroisse arrivent au lendemain des grands jours. Mais la part de grâces n'en sera pas moindre. Les âmes peuvent toujours se présenter à cette distribution des faveurs de Marie ; le banquet est grand et il y en a pour tous, *grande convivium universis* (Reg.).

— Le samedi, 31 mai, c'est l'anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres au nom du Souverain-Pontife, en 1855. Nous croyons qu'à cette époque il n'y avait encore qu'une Madone honorée de cette faveur devenue moins rare depuis : c'était Notre-Dame-des-Victoires. Grand jour que le 31 mai ! Fête dont les magnificences ont été pourtant dépassées en 1873. La cérémonie de clôture du mois de Marie a été assez modeste, en raison des splendeurs déployées dans la première partie de la semaine. Contre l'ordinaire, on n'a pas porté en procession dans l'église la statue de N.-D. du Pilier, vu qu'on l'avait déjà fait le mardi précédent. La Communauté du Saint-Cœur de Marie, dont le chœur de cantiques nous a été fort agréable aux saintes soirées de mai, a fait entendre ses derniers refrains. Le R. P. Flavien n'en était pas à sa dernière instruction; il devait prêcher le lendemain, jour de la Pentecôte, entre Vêpres et Complies. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, le chœur du séminaire chante le *Te Deum*. Jamais l'hymne d'action de grâces à la fin du mois de Marie n'a eu sa raison d'être autant que cette année.

---

(1) *Errata* du nº supplément de juin, compte-rendu.
A la page 159, lignes 21 et 22, lisez : Notre-Dame de la Délivrande, Notre-Dame-sur-Vire. Ajoutez : Notre-Dame de Cléry, Saint-Joseph de Beauvais. — A la page 145, ligne 15, lisez : *impuissant*. — A la page 151, ligne 26, lisez *imprimé* au lieu de *brodé*. — Même page, ligne 20, lisez : Jouvilliers, Ecrosnes.

— *Pèlerinage d'Orléanais; hommes et jeunes gens.* — Nous avons trouvé dans les *Annales d'Orléans* un récit de cet intéressant pèlerinage; le narrateur, M. le vicomte de Chaulnes, nous permettra de le reproduire; à cause de son objet, il appartient aussi aux annales chartraines.

« Le Dimanche 31 mai, jour de la Pentecôte, une phalange considérable d'hommes appartenant à toutes les positions sociales, mais unis par les mêmes sentiments de piété et de charité, se pressait, dès 6 heures du matin, dans les salles d'attente de la gare d'Orléans. C'était la caravane des œuvres orléanaises qui partait pour Chartres. Trois associations étaient largement représentées dans cette foule joyeuse et recueillie. D'abord les conférences de Saint-Vincent-de-Paul personnifiées dans le président général accompagné de plusieurs membres du conseil particulier; c'était ensuite l'œuvre si florissante de Saint-Joseph, ayant à sa tête comme toujours son infatigable fondateur qui avait secoué une récente attaque de goutte pour se trouver au milieu de ceux qu'il nomme avec raison ses chers enfants. Plus de cent jeunes gens lui formaient un touchant cortége. C'était une phalange de plus de 50 ouvriers de l'œuvre de la Persévérance, braves travailleurs venus quelques-uns de 4 kilomètres d'Orléans; parmi eux se trouvait un octogénaire qui porte bravement sa verte vieillesse, c'était enfin un certain nombre de délégués de l'œuvre des Apprentis.

Puisque je suis en train de faire une énumération, permettez-moi, Monsieur l'abbé, de saluer au passage les membres de la cour d'appel et du tribunal qui avaient bien voulu se joindre à la pieuse caravane pour aller implorer l'assistance de Notre-Dame de Chartres.

A 9 heures du matin la caravane pieuse débarquait à la gare de Chartres et se rendait, précédée d'une députation du clergé chartrain en habits de chœur et de ses étendards respectifs, à la crypte de la Cathédrale au pied de l'autel Notre-Dame-de-Sous-Terre. La messe était dite par M. l'abbé Hetsch, vicaire général d'Orléans, qui a donné la communion à la presque totalité des pèlerins, et à l'issue de la messe, la phalange orléanaise se divisait en deux groupes pour aller déjeuner les uns dans un local préparé par le Supérieur des clercs de Notre-Dame, les autres chez les bons Frères des Ecoles chrétiennes.

Vers les 3 heures, après une visite faite à Mgr de Chartres dont l'accueil bienveillant et les paroles d'édification nous ont profondément touchés, les pèlerins se rendaient à la cathédrale pour assister aux vêpres; à l'issue des vêpres une procession dans la cathédrale avait lieu, bien entendu la caravane orléanaise y avait une place d'honneur : après le salut solennel qui a suivi la procession, les pèlerins orléanais se sont rendus devant la statue de Notre-Dame du Pilier, et là un acte de consécration au nom des œuvres orléanaises a été lu par M. Massicard, président de l'association de Saint-Joseph, et un *ex-voto* a été offert au nom de tous les pèlerins.

Ç'a été, je dois vous le dire, M. l'abbé, le moment le plus émouvant de la journée, et nos cœurs avaient été bien préparés pour la chaleureuse allocution de M. l'abbé Leroy qui a consacré à la jeunesse de la société de Saint-Joseph le zèle apostolique qu'il déploya jadis dans nos ambulances.

A 7 heures du soir nous partions processionnellement de la cathédrale pour la gare, précédés de la fanfare des Frères des écoles chrétiennes et chantant joyeusement le *Magnificat* qui alternait avec le fameux refrain inauguré à Lourdes. Quelques membres du clergé chartrain nous accompagnaient encore, et un enfant de chœur portait

l'étendard offert à Notre-Dame de Chartres par la première caravane orléanaise. A 7 heures et demie un coup de sifflet donnait le signal du départ, et la vapeur nous ramenait vers la cité de Jeanne d'Arc.

Cette journée, j'en ai la conviction, aura sa place marquée dans les souvenirs de nos jeunes gens de Saint-Joseph, et de nos bons ouvriers de la Persévérance, car elle a le caractère d'un acte de foi et d'une courageuse démonstration. Mais aussi la ville de Chartres ne l'oubliera pas, j'en ai pour garant l'attitude respectueuse de ses habitants au moment du passage du cortége.

Une école haineuse et diabolique voulait confiner Jésus-Christ et ses ministres dans les temples catholiques afin que le peuple pût oublier et délaisser le Sauveur du monde. Et voilà que pour protester contre cette détestable pensée les nations catholiques organisent les pèlerinages et multiplient leurs actes de religion publics, solennels, en plein air; et à ces démonstrations se mêlent nos législateurs et l'élite de notre armée, et Dieu approuve ces professions de foi solennelles en nous envoyant le jour de Notre-Dame Auxiliatrice un rayon de soleil qui a ramené le calme dans les esprits français; espérons que ce rayon de soleil se transformera en une lumière stable; dans tous les cas, félicitons tous les pèlerins et en particulier nos bons compatriotes de Saint-Joseph et de la Persévérances et des Apprentis, félicitons les laïques, les prêtres et les excellents frères qui les dirigent. En travaillant pour la sanctification de leurs âmes, ils travaillent aussi au sauvetage de la France. »

— *Calais* (au diocèse d'Arras). — Au moment où nous classons les matières du numéro pour l'impression (23 juin), une compagnie de pèlerins arrive du nord de la France, de la ville de Calais. Ces pieux étrangers avaient d'abord espéré venir à Chartres il y a un mois. Un obstacle les en ayant empêchés, ils n'ont fait qu'ajourner la réalisation de leur projet; et voilà leur long voyage accompli. La phalange est composée de trente personnes, dont quatre ecclésiastiques, M. le Curé de Calais et ses deux vicaires, M. le Curé de Saint-Pierre-lès-Calais et plusieurs religieuses, des sœurs de la Communauté de Saint-Paul. Ces pèlerins ont voulu célébrer auprès de Notre-Dame de Chartres la fête de Saint-Jean-Baptiste; la messe à la crypte, et les autres cérémonies d'usage, rien ne leur manquera; et après cela ils s'en iront satisfaits, heureux de propager dans le Nord le culte de Celle qu'ils sont venus visiter de si loin, comptant, eux aussi, pour l'Eglise et pour la patrie, sur le secours invoqué dans l'église privilégiée de la Reine de la France. Ils offrent un cœur en ex-voto au sanctuaire.

— Nous savons que d'autres pèlerinages à Notre-Dame de Chartres sont projetés, à l'instar de celui de Calais, par des villes qui n'ont pu se faire représenter à la grande manifestation.

NEUVAINE DE PRIÈRES AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

ET PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE CHARTRES A PARAY-LE-MONIAL.

Le 4 juin, Monseigneur notre Evêque a publié une lettre pastorale prescrivant une neuvaine de prières en l'honneur du Sacré-Cœur.

Voici cette lettre importante, nouveau document qui constatera pour la postérité les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur dans le diocèse de Chartres à notre époque.

Nos Très-Chers Frères,

Nous ne saurions assez exprimer à Dieu notre reconnaissance pour les grâces qu'il a répandues sur nous pendant le beau mois de Marie qui vient de s'écouler. Le grand pèlerinage national à Chartres s'est

accompli. Marie nous a fait sentir sa puissante protection, et dans un si grand concours de fidèles venus de toutes les parties de la France et de l'étranger, pas une voix discordante n'est venue troubler l'harmonie de nos cantiques. Quelle foi, quel respect, quelle piété nous avons remarqués, soit dans le sanctuaire de Marie, soit sur le parcours des processions dans notre cité chartraine ! Un témoignage aussi éclatant confond à jamais ces feuilles menteuses qui ne savent que déverser l'ironie et le sarcasme sur ce qu'il y a de plus vénérable, et s'obstinent à ne voir dans nos fêtes religieuses qu'une manifestation purement politique. Vains efforts de l'impiété! Notre-Dame de Chartres a écarté tous les obstacles, elle nous a préservés de tout accident, même le plus léger, et au retour de leur heureux voyage, les pèlerins se sont dit, comme autrefois les disciples d'Emmaüs : Notre cœur n'était-il pas tout rempli de joie et d'amour pendant ces trop courts moments que nous avons passés dans la maison de la Mère de Dieu, lorsque tant de prières ferventes s'élevaient de cet antique Sanctuaire jusqu'au trône du Tout-Puissant?

Marie, Nos Très-Chers Frères, est notre médiatrice et notre avocate, elle nous conduit au Cœur de son divin Fils, source de toutes les grâces, trésor inépuisable de charité. C'est une vérité de la foi que le Verbe divin s'étant uni à notre nature, son corps mérite nos adorations qui toutes se rapportent à sa personne qui est celle du Fils de Dieu. Mais son Cœur est la portion la plus noble de cette chair mortelle dont il s'est revêtu, et il mérite par conséquent nos adorations. Quand nous perdons une personne tendrement aimée, nous tenons à conserver son cœur, comme le reste le plus précieux de sa dépouille mortelle et le symbole le plus sensible de ses affections; de même nous adorons le Cœur matériel de Jésus uni à sa divinité, et cet objet sensible nous rappelle l'infinie charité de notre Sauveur, motif puissant, objet principal et tout spirituel, qui touche nos âmes et les excite à la reconnaissance et à l'amour.

Cette dévotion n'est pas nouvelle, Nos Très-Chers Frères; elle a commencé sur le Calvaire, lorsque le cœur de Jésus-Christ a été percé d'une lance; par cette ouverture nous avons pu pénétrer jusqu'à l'intérieur de ce Sanctuaire divin, afin d'y étudier avec saint Paul quelle est l'étendue, la profondeur, la largeur de la charité de Notre Dieu. Tous les Saints-Pères, et en particulier saint Bernard, ont parlé de l'amour ineffable du Cœur de Jésus. C'est de là qu'est sortie cette source d'eau vive qui a purifié le monde, là aussi est ce foyer ardent dont Jésus-Christ a dit : Je suis venu apporter le feu de la charité sur la terre, et que désiré-je sinon qu'il s'allume et se propage partout.

L'Église célèbre tous les ans la fête du corps de Jésus-Christ, appelée, par excellence, la Fête-Dieu ; elle reconnaît que l'Eucharistie qui contient le corps, le sang, l'âme, la divinité de son céleste époux, est toute sa richesse. Dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, elle se regarde comme impuissante à célébrer les merveilles de sa miséricordieuse bonté. Elle adore donc déjà dans cette fête le Cœur sacré du divin Maître; mais, dans ces derniers temps, pour réveiller davantage notre foi, pour détruire surtout cet égoïsme, cette insensibilité, cette dureté de tant de chrétiens, elle nous présente tout spécialement le Cœur percé du Sauveur des hommes, et, empruntant le langage d'une sainte âme, récemment placée au nombre des Bienheureux, elle nous dit : Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes, adorez-le, rendez-lui amour pour amour. Ne soyez pas ingrats, souvenez-vous que c'est le cœur de votre père, de votre ami, de votre frère. Il s'est livré pour vous à la mort, comment pourriez-vous vous défendre de l'aimer ?

Après donc, Nos Très-Chers Frères, que nous sommes venus honorer Marie dans son Sanctuaire, couronnons notre œuvre, allons par elle au Cœur de Jésus, nous aurons monté ainsi les degrés de cette échelle mystérieuse dont parle saint Bernard, qui conduit de la Mère au Fils, de Marie, pleine de miséricorde, à Jésus qui en est la source. Si nous avons confiance en la charité infinie du Cœur de Jésus, nous serons sauvés. Si nous le conjurons de n'avoir point égard à nos fautes, mais de n'écouter que son amour et sa compassion pour les plus misérables, il nous exaucera. Nous lui dirons : Seigneur, pour l'honneur de votre saint nom, pardonnez-nous, effacez par le sang précieux sorti de votre

Cœur blessé toutes nos offenses, afin que vous soyez glorifié avec votre Père céleste et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles!

Nous ne resterons pas en arrière, Nos Très-Chers Frères, dans cet élan général qui pousse les populations vers le Cœur de Jésus, et si vous ne pouvez vous rendre en personne à Paray-le-Monial, qui est le lieu où la dévotion au Cœur de Jésus a été surtout manifestée en ces derniers temps, au moins vous vous unirez d'esprit et d'intention à tant de fervents adorateurs qui entreprendront ce pieux pèlerinage. Nous passerons ce mois de juin, particulièrement consacré à honorer le Cœur de Jésus, dans une plus grande piété, une plus grande fidélité à nos devoirs d'Etat, nous prierons avec plus de zèle pour la conversion des pécheurs. Nous demanderons avec de plus vives instances que Dieu ait pitié de son Eglise, de son auguste Chef, de notre pays. Nous, prêtres du Seigneur, donnons l'exemple d'une vraie et solide dévotion au Cœur de Jésus; si quelque oubli de notre part, quelque froideur, avait tant soit peu contristé ce divin Cœur, réparons ces omissions et négligences. Ah! que la divine chaleur qui s'échappe du Cœur de Jésus fonde la glace des nôtres, que nous nous sentions excités à travailler avec plus d'ardeur au salut des âmes. Nous nous rappellerons ces paroles de la bienheureuse Marguerite-Marie : que ceux qui aimeront le Cœur de Jésus, et qui s'efforceront de procurer sa gloire, auront une grâce particulière pour toucher les cœurs et les ramener à Dieu.

A ces causes, et pour accroître toujours davantage en notre diocèse la dévotion au Cœur de Jésus, nous ordonnons qu'à partir du 20 juin prochain jusqu'au 29 du même mois inclusivement, il y ait dans toutes les paroisses ou chapelles publiques de notre diocèse une neuvaine solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Dès le vendredi, 20 juin, à l'heure qui aura été indiquée par MM. les Curés ou Chapelains, une messe sera dite pendant laquelle le Saint-Sacrement demeurera exposé comme pendant l'octave de la Fête-Dieu, si toutefois MM. les Curés peuvent compter sur une assistance suffisante de fidèles. A la messe, on ajoutera à l'oraison du Saint-Sacrement celle du Sacré-Cœur. Dans notre Eglise Cathédrale nous dirons nous-même cette messe autant qu'il nous sera poosible. Le soir, à l'heure la plus convenable et annoncée à l'avance, il y aura salut solennel. On y chantera l'*Ave verum*, l'antienne *Sub tuum* à la Sainte Vierge avec le verset et l'oraison, trois fois l'invocation *Cor Jesu...* puis on récitera l'amende honorable, telle qu'elle se trouve dans notre mandement du 28 mai 1871, ou toute autre choisie par MM, les Curés; enfin le *Tantum ergo* avec le verset et l'oraison.

Nous engageons les personnes pieuses ou vivant en Communauté, à approcher fréquemment de la table sainte pendant la Neuvaine, en priant pour les fins indiquées dans notre présente lettre pastorale qui devra être lue et publiée dans notre diocèse le dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

Donné à Chartres, le 4 juin de cette année 1873.

† LOUIS-EUGÈNE, Évêque de Chartres.
Par Mandement : GERMOND, Chanoine-Secrétaire.

Un certain nombre de personnes du diocèse de Chartres se sont rendues à l'invitation épiscopale pour le pélerinage de Paray-le-Monial. Tout d'abord une jolie bannière avait été confectionnée chez M. Biais, de Paris, grâce aux offrandes de la générosité individuelle. Cette bannière est riche d'inscriptions. D'un côté, au-dessus de l'image de N. D. de Sous-Terre, on lit : Au Cœur de Jésus les enfants de Notre-Dame de Chartres pour toujours. De l'autre côté, au-dessus des armes du Saint Père et de l'exergue : *Tu es Petrus,* on lit : Divin Cœur de Jésus qui nous futes donné par la Vierge devant enfanter, délivrez Pie IX. Sauvez la France. Juin 1873.

Près de 70 Chartrains, reconnaissables à notre insigne particulier de pèlerinage, à la sainte chemisette en métal qu'ils portaient sur leurs vêtements, ont entouré notre étendard à la grande manifestation du 20 juin. Ils s'étaient rendus à Paray-le-Monial avec les pèlerins

orléanais, et, avant leur départ d'Orléans, ils avaient entendu la magnifique allocution de M. l'abbé Bougaud, vicaire-général, organisateur du pèlerinage de cette ville.

Nos compatriotes paraissent enchantés de la fête de Paray-le-Monial; ils parlent avec enthousiasme des communions innombrables, des offices en plein air dans la magnifique avenue de Charolles d'où l'on domine la vallée de Paray, de la procession dans les jardins de la Visitation, aux lieux bénis où Notre-Seigneur est apparu à la B. Marguerite-Marie, des 130 bannières, surtout de celles de l'Alsace, de la Lorraine et de la Pologne, du fanion des zouaves pontificaux présidés là par M. de Charette et par M. de Sonis (1); de l'admirable discours du R. P. Félix, entrecoupé plusieurs fois par le cantique au Sacré-Cœur, enfin de cet ensemble de 20,000 pèlerins chantant le même refrain de foi, d'amour et d'espérance. Un de nos confrères, témoin de cette fête, nous a écrit le lendemain, d'Autun, les lignes suivantes.

Pour un Chartrain qui a été témoin des splendides cérémonies du pèlerinage national de Notre-Dame de Chartres, rien d'extraordinaire à Paray, rien d'extérieur qui ait pu l'impressionner vivement en fait de cérémonies. Il faut même le dire, la foule, qui encombrait l'église et les rues de cette petite ville, rendait impossible le déploiement des processions. Mais encore une fois, au milieu même de cet encombrement et malgré les distractions d'un tumulte continuel l'âme se trouvait partout comme noyée dans une atmosphère de ferveur divine, emportée même au-dessus des régions de la terre dans une sphère toute céleste. C'est que là, on le sent, et tous les pèlerins l'ont ressenti, la dévotion la plus agréable à Dieu et la plus salutaire au monde a été manifestée par Jésus-Christ lui-même à la plus humble de ses servantes. Et là, par conséquent, les flammes ardentes de son divin Cœur, qui ont pénétré le cœur de la bienheureuse Marguerite-Marie, rayonnent encore et toujours, et atteignent nécessairement les âmes croyantes qui viennent puiser à cette source l'amour de Dieu et des hommes.

Voilà pourquoi il n'y a rien dans les autres pèlerinages qui puisse être comparé au pèlerinage de Paray-le-Monial. A Lourdes, il y avait plus de bannières, à Chartres des cérémonies plus grandioses; mais si à Lourdes la Vierge immaculée, après avoir apparu à une pauvre petite paysanne, a manifesté sa puissance miraculeuse; si à Chartres la Vierge qui *devait enfanter*, vénérée avant même le christianisme, a si visiblement et tant de fois protégé la ville et la France; à Paray, le Cœur-Sacré de l'adorable victime du Calvaire s'est montré à des regards mortels, il a manifesté les ardeurs de son amour pour les hommes; et voilà qu'après deux cents ans d'intervalle, la France commence à regarder ce Cœur, à comprendre ses désirs, à répondre à ses tendres invitations.

Voilà ce qui impressionne vivement les pèlerins de Paray-le-Monial. Aussi ce chant de prière au Sacré-Cœur, si souvent répété par des milliers de voix et dans l'église paroissiale, et dans les processions, et dans la petite chapelle du monastère de la Visitation, devant le corps de la bienheureuse, et dans l'immense jardin, aux lieux mêmes des apparitions, à l'ombrage du noisetier, dans

(1). Glorieux fanion, resté dans des mains françaises; quand les Prussiens empilaient en monceaux des drapeaux français, il passa successivement, pendant cette bataille de Patay et de Loigny, désormais légendaire, à huit porte-drapeaux qui tombèrent morts ou blessés en le défendant, et qui ont tous laissé les traces de leur sang à côté du Cœur de Jésus! Ces taches sont semées çà et là sur les plis blancs, à côté des trous des balles prussiennes.
L'étendard du Sacré-Cœur, déployé près de Patay, sur le champ de bataille de Loigny, par le général de Charette, a été brodé à la Visitation de Paray. Cet étendard porte d'un côté l'image de saint Martin, et de l'autre le Sacré-Cœur avec cette inscription : *Cœur de Jésus, sauvez la France*.

la petite cour, lieux bénis que l'on n'oubliera jamais ; ces vivats multipliés et si chaleureux sur la colline où fut donnée la bénédiction du Saint-Sacrement, tout cela fait couler bien des larmes, tout cela est un gage d'espérance pour l'avenir de notre pauvre patrie. Oui, la France, représentée ici par le plus grand nombre de ses diocèses, a fait violence, on peut le dire, au Dieu qui châtie et qui pardonne, au nom du Sacré-Cœur, et la France suppliante sera sauvée, elle reconquerra sa place d'honneur parmi les nations.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

UNE GUÉRISON ET LA MÉDAILLE DE N.-D. DE CHARTRES.

Première lettre adressée à Monseigneur l'Évêque de Chartres. — Le 6 *juin* 1873. — .....Monseigneur, je ne pourrais assez exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée d'avoir assisté pendant deux jours au *Pèlerinage national* de Chartres; admis à faire toucher toutes les médailles qui m'ont été présentées particulièrement par des militaires de tous grades, et des plus élevés. Le souvenir de ce pèlerinage a laissé en moi une gratitude ineffaçable..... Une médaille que j'avais fait toucher a été apposée sur la plaie d'un habitant de Mézières (Achille Morin) atteint du charbon; et le malade était radicalement guéri le lendemain de l'apposition..... Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage bien sincère, etc.....

Aimable Froment,
garde-malades à Mézières, canton de Mantes
(Seine-et Oise).

Récit du malade. — Le 7 *juin* 1873. — Piqué ou mordu par une bête que je ne pus connaître, probablement par une mouche ou une araignée, le 23 mai, ce n'est que le 24 que je ne pus continuer mon travail. Je suis rentré chez moi la jambe très-grosse et de couleur noire, avec souffrances insupportables, nausées, crachement de sang, hémorrhagie nasale, enfin tous les symptômes occasionnés par une piqûre de mouche qui engendre le charbon.

L'un de mes parents courut chercher M. Froment dont le dévouement pour ses semblables n'ont d'égaux que sa grande moralité et ses sentimens profondément religieux, sa confiance en Dieu et en la très-sainte Vierge.

M. Froment était parti pour un saint pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. En son absence, mon parent désolé fit venir un autre médecin, lequel décida à première vue qu'il fallait me couper la jambe au-dessous du genou, et qu'il ne pouvait répondre des suites.

Je demandai le temps de réfléchir; et j'attendis le retour de M. Froment, en souffrant horriblement et en priant avec confiance la sainte Vierge de me venir en aide.

Aussitôt arrivé à Mézières, M. Froment accourut plutôt qu'il ne vint chez moi, quoiqu'il eût bien besoin de repos; car il me dit avoir passé un jour et toute une nuit à faire toucher à la statue de Notre-Dame de Chartres grande quantité d'objets que lui confiaient les pèlerins.

Je lui témoignai mon désir de posséder un de ces objets qui avaient touché, une médaille; il s'empressa de me satisfaire. Et depuis ce moment, un grand changement s'opéra en moi; la maladie sembla s'arrêter instantanément. Je suis en ce jour, 7 *juin*, complètement remis; et je bénis du plus profond de mon cœur Notre-Dame de Chartres qui m'a sauvé, et son intermédiaire dont le dévouement et l'abnégation sont depuis longtemps appréciés......

Achille Morin,
à Mézières, par Epone (Seine-et-Oise).

Deuxième lettre de M. Froment à Monseigneur l'Évêque de Chartres. — Monseigneur, Votre Grandeur a écrit à un sieur Morin, de ma commune, piqué par une mouche charbonneuse. Votre Grandeur

ayant manifesté le désir que je lui fisse connaître comment s'est opérée la guérison, je me rends très-humblement à ses ordres.

Le sieur Morin ayant une grande confiance dans la vertu de la médaille représentant Notre-Dame, à mon retour de Chartres je la lui apposai avec un peu d'huile Beaumé. Il s'est endormi jusqu'au lendemain matin, sans éprouver aucune souffrance. Lorsque je levai l'appareil, la noirceur avait disparu, l'endroit était rouge et l'on n'y voyait que la piqûre de la mouche. Voilà, Monseigneur, le récit exact..... Daignez agréer, etc.....

FROMENT.

Mézières, le 20 juin 1873.

— Voici maintenant le certificat du premier médecin qui a visité le malade :

Le sieur Morin, propriétaire à Mézières, a été piqué par une mouche charbonneuse. Cet accident était mortel, si le sieur Froment n'eût pas entrepris le mal de suite; il a fait l'application de la médaille de Notre-Dame de Chartres, en y ajoutant de l'huile Beaumé.

Le lendemain le malade était rétabli.

Mézières, le 19 juin 1873.

— *Un enfant préservé d'un grand danger.* — A son retour du pèlerinage national, une personne nous écrit du diocèse de Bourges :

1er juin 1873. Nous avons ressenti une fois de plus la protection de Marie : Jeudi matin, lorsque j'étais encore auprès de Notre-Dame de Chartres, mon petit-fils qui était dans la chambre de sa mère, impatient de la résistance que lui offrait le tiroir du bas de l'armoire à glace, tire violemment. Ma fille entend un cri; l'enfant a disparu sous l'armoire qui s'est renversée en avant et sur lui. Sa sœur et sa bonne poussent des cris; ma fille ne sait comment elle a eu la force de relever seule le meuble à moitié; le petit sort de là *sain et sauf*. Pourtant la violence du choc avait été telle que la porte était détachée, les gonds brisés, la glace était restée intacte. Quelle chose étonnante! Au milieu des objets jetés à terre, on a découvert plusieurs médailles bénites; une statue de la sainte Vierge était également dans la chambre.

Or Charles n'a pas senti l'armoire tombée à plat sur lui et, au témoignage de quatre personnes présentes, il n'a pas reçu la moindre blessure. Tout de suite ma fille a pensé : « Maman et mes » sœurs prient peut-être pour nous en ce moment au sanctuaire de » Notre-Dame de Chartres. » Il pouvait être 8 ou 9 heures du matin. Vite elle a demandé une messe d'actions de grâces à Notre-Dame du Pilier. Pour le même motif, je demande des messes et une neuvaine de lampes à la Crypte.

(D. V.)

Ordinations et premières messes. — Depuis dix ans, le dimanche de la Trinité a été ordinairement l'occasion d'une fête particulière pour la Maîtrise. Cette année encore nous comptions, parmi les treize prêtres ordonnés la veille, sept de nos élèves, savoir : MM. Cintrat, Dourdoigne, Guérin, Jubault, Jungbluth, Quillier, Rivet. Cinq ont pu dire leur première messe à l'autel de Notre-Dame assistés de leurs anciens maîtres. Avant l'une de ces messes tous les sept se trouvaient réunis au sanctuaire, revêtus de la chasuble et entonnant ensemble le *Veni Creator*. Les jeunes clercs étaient là, ainsi que plusieurs fidèles, joignant leurs prières à celles des nouveaux ministres du Seigneur. C'était un touchant spectacle pour tout le personnel de notre établissement, heure délicieuse qui fait oublier aux uns les fatigues du professorat, aux autres les peines de l'étude, en présence des grâces que Dieu réserve en pareil jour aux lévites qui ont obtenu la couronne du sacerdoce et à l'*Œuvre* qui les a conduits à ce but désiré. M. le Supérieur a prononcé, au commencement de la cérémonie, une allocution rendant les sentiments de tous dans le

langage paternel qui lui convient si bien. Les enfants de chœur ont chanté plusieurs motets. Nous sommes sûrs que nos associés, qui liront ces lignes, offriront à leur tour une prière pour les nouveaux prêtres qui, ce jour-là surtout, ont parlé à Notre-Dame des bienfaiteurs de l'Œuvre.

Nominations.— M. l'abbé Alexandre a été nommé curé de Saussay.

M. l'abbé Cintrat, curé de Mignières.

M. l'abbé Dourdoigne, curé de Villeau.

M. l'abbé Duc, vicaire de Maintenon.

M. l'abbé Gautron, curé de Fruncé.

M. l'abbé Guérin, curé d'Intreville.

M. l'abbé Jubault, vicaire de Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Jungbluth, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

M. l'abbé Laigneau, vicaire de Cloyes.

M. l'abbé Parard, curé de Gellainville.

M. l'abbé Perrier, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; il remplissait cette fonction depuis le mois d'octobre.

M. l'abbé Quillier, curé de La Mancelière.

M. l'abbé Rivet, vicaire d'Épernon.

Mutations. — M. l'abbé Chauveau, curé d'Intreville, devient curé de Pierres.

M. l'abbé Carré, curé d'Ermenonville, devient curé de Germignonville.

M. l'abbé Collet, vicaire de Cloyes, devient curé de Charonville.

M. l'abbé Huet, vicaire de La Bazoche-Gouet, devient curé de Poupry (M. l'abbé Besnard ayant été contraint par l'état de sa santé à demander sa retraite).

M. l'abbé Lorin, vicaire de Maintenon, devient vicaire de La Bazoche-Gouet.

— La fête de l'Adoration mensuelle a été célébrée le 26, à la Communauté de Saint-Paul. Monseigneur a donné le salut. Le prédicateur était M. l'abbé Robinet, vicaire de Saint-Aignan.

— La procession de la Fête-Dieu a été fort belle ; favorisée par le beau temps, après les pluies de la matinée, elle s'est déployée dans les rues avec éclat. Le long des rangs et autour du dais, paraissaient dans une attitude digne et respectueuse les gendarmes et les dragons qui se sont si bien montrés lors des cérémonies du Pèlerinage; les officiers étaient nombreux ; la musique militaire alternait avec le chœur de chant, comme plus en avant la fanfare des Frères avec les cantiques des confréries. On sait que, dans la plupart des villes de France, les processions de la Fête-Dieu ont eu cette année une solennité exceptionnelle. A Versailles, M. le maréchal de Mac-Mahon y aurait assisté si le temps eût permis de la faire.

La Communion de Mac-Mahon. — Nous avons lu dans le « Moniteur des jeunes ouvriers » (22 juin), le trait suivant :

« La dernière modification gouvernementale s'opéra, on le sait, à onze heures et demie du soir. Le lendemain, à six heures du matin, un homme à la tournure toute militaire, ayant sa femme à ses côtés, assistait à la messe dans l'église Saint-Louis, à Versailles. Au moment de la communion, sans ostentation, mais aussi sans vaine crainte, cet homme s'approche de l'autel et reçoit le divin Maître dans sa vaillante poitrine. Sa compagne imite son exemple; une demi-heure après, il sort de l'église, reçoit sur son passage les plus vives marques d'admiration et de sympathie. C'était le maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta, chef depuis quelques heures du Gouvernement français. »

Rome. — Nous ne voulons pas terminer ce numéro sans dire un mot sur Rome.

La Révolution vient d'achever son œuvre à Rome. En votant le projet de loi contre les ordres religieux, projet que la Chambre des députés avait déjà approuvé, le Sénat italien vient de détruire les dernières institutions qui restaient encore debout, au milieu de tant de ruines, autour du trône séculaire des Papes.

Au milieu de ces attentats, les catholiques se resserrent plus fortement que jamais autour du Souverain Pontife. A l'occasion du 27e anniversaire de Sa Sainteté, une foule immense assistait au chant du *Te Deum* de Saint-Pierre, de nombreuses réceptions ont eu lieu au Vatican. L'ambassadeur de France, accrédité près du Saint-Siége, a été offrir à Pie IX ses félicitations et ses hommages.

Dans une de ses dernières audiences, le Saint-Père a loué le mouvement vers les pèlerinages en France, Sa Sainteté a parlé spécialement de celui de Notre-Dame de Chartres.

LIVRES RECOMMANDÉS :

— *Mois de saint Joachim et de sainte Anne*, par un dévot serviteur de Notre-Dame de Chartres. Nouvelle édition. — Prix : 30 centimes, et franco 40 centimes. — A Chartres, chez Duchon, libraire, rue du Soleil-d'Or ; à Paris, chez M. Jourdain, place St-Sulpice, 8.

Dès son apparition, ce petit livre a obtenu une grande vogue ; en quelques mois la première édition, tirée à 2000 exemplaires, a été à peu près épuisée. C'est la seconde que nous annonçons aujourd'hui. Le récit de la vie de saint Joachim et de sainte Anne distribué en lectures pour trente jours avec applications pratiques, exemples et prières, tel est le plan très-simple qu'a suivi l'auteur, se guidant pour le récit sur des travaux biographiques antérieurs dont la doctrine a été déjà contrôlée par des maîtres sûrs. C'est du 24 juillet au 24 août que court le mois consacré à saint Joachim et à sainte Anne parce que la fête du père de Marie se célèbre un des jours de l'octave de l'Assomption et que celle de sa mère a lieu le 26 juillet ; l'avant-veille de la fête de Sainte-Anne, jour où des multitudes de fidèles font déjà leurs préparatifs de pèlerinages pour Auray, pour Apt et les autres grands centres de dévotion à la Sainte, a paru un point de départ rationnel pour cette période d'hommages aux deux patriarches. — Nous n'avons pas besoin de dire que le livre qui conviendra si bien aux fidèles pendant ce laps de temps peut être utile à toute autre époque de l'année ; il s'y trouve bien des réflexions et des conseils importants, surtout par rapport à la rénovation du véritable esprit de famille et à l'éducation de la jeunesse. —Nous félicitons l'auteur de ce *manuel des dévots à saint Joachim et à sainte Anne*, de l'avoir complété par un excellent choix de prières indulgenciées et surtout par des oraisons appropriées au temps actuel.

— *Semaine eucharistique*. — A l'occasion des premières communions, nous rappellerons à nos lecteurs le charmant petit ouvrage de Madame la baronne de Chabannes : la *Semaine eucharistique* spécialement à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion. Ce livre déjà bien répandu dans plusieurs paroisses mérite de l'être plus encore. (On le trouve à Chartres chez M. Pétrot-Garnier, libraire.)

— *Trois offrandes au Sacré Cœur*, méditations, prières et cantiques pouvant servir pour le mois du Sacré Cœur, par un Père Rédemptoriste. — Beau vol. in-18 avec gravure, 2 fr. 50. Paris, chez P. Lethielleux, imprimeur-éditeur, 4, rue Cassette, et rue de Rennes, 75

L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. Gouverneur.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

8e NUMÉRO — AOUT 1873. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Avis. — Des relations fraternelles existent depuis longtemps entre les enfants de N.-D. de Chartres et ceux de N.-D. de Boulogne-sur-Mer. La pieuse visite faite, il y a quelques années, par une caravane chartraine au sanctuaire de l'auguste Patronne de l'Artois, nous a laissé de doux souvenirs. Aussi avertissons-nous bien volontiers nos compatriotes que le jour de la grande manifestation nationale en l'honneur de Marie, à Boulogne-sur-Mer, est fixé au dimanche 17 août; elle sera présidée par monseigneur l'Evêque d'Arras. Une suite de pèlerinages doit s'y organiser du 15 août au 31 août. Tous les soirs, sermon et salut solennel. Une indulgence plénière est accordée par le Saint-Siége aux pèlerins.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SŒUR EUGÉNIE

La pieuse jeune fille dont nous allons raconter la vie appartient, dit son historien (1), à cette noble et forte école qui croit fermement que le rang élevé, la fortune, la brillante éducation, l'esprit, n'ont de valeur réelle qu'autant qu'on les met au service d'une cause sacrée, comme la défense de la patrie, l'honneur de la religion, le soulagement de tout ce qui souffre ici-bas.

Elevée dans ces principes, *Eveline* de *** (en religion sœur Eugénie), trouva qu'elle ne pouvait faire un meilleur emploi de son esprit, de son cœur, de sa jeunesse, de l'éclat de sa position sociale, qu'en déposant toutes ces choses aux pieds des pauvres. Elle s'est faite sœur de la Charité, et sa famille l'a généreusement cédée à Dieu et aux malheureux. De plus, ses

(1) L'abbé Abel Gaveau. — Un volume in-12 de 236 p. Plon, éditeur, rue Garancière, 8, Paris.

parents ont consenti à laisser paraître, après sa mort, les secrets de l'âme virginale de leur chère enfant; mais le nom si beau qu'elle portait dans le monde devra rester pour tous un mystère. Elle nous apparaîtra comme la violette qui, abritée sous un épais feuillage, ne trahit sa présence que par son délicieux parfum.

Eveline de *** naquit à Paris, le 26 avril 1836. Elle fut baptisée dans la religion protestante que professait sa mère. Elle eut pour parrain le duc de ***, frère aîné de son père, et sa femme pour marraine.

Elle n'avait encore que quatre ans quand ses parents quittèrent la capitale pour s'établir à la campagne avec leur nombreuse famille.

L'habitation qu'ils avaient choisie, placée comme un nid au milieu des chênes et des hêtres, reposait sur la pente d'une rangée de collines onduleuses richement boisées et tapissées de vignes. Elle dominait une large et fertile plaine, s'étendant jusqu'à l'horizon, riche en champs de blé et de maïs entremêlés de vergers et de jardins. De l'autre côté du château, la vue s'étendait jusqu'à la chaîne grandiose de montagnes élevées qui, blanchies par la neige, éclairées par le soleil, ou assombries par l'orage, n'en conservaient pas moins la beauté de leurs lignes et la perfection de leurs formes grandioses.

On sait combien tout ce qui entoure un enfant dans ses premières années a d'influence sur son esprit et laisse une empreinte profonde sur sa vie entière. Il n'est pas douteux que ce ne soit la vue constante de toutes ces splendeurs de la nature qui ait fait germer chez Eveline cet amour de l'idéal et du beau qu'elle posséda plus tard à un degré extraordinaire, et qui l'habitua, dès le jeune âge, à rapporter tout à Dieu, comme étant la souveraine grandeur et la suprême beauté.

Dès qu'Eveline et ses deux sœurs sortirent des mains des bonnes, elles furent confiées à une Institutrice anglaise, qui leur donna une solide éducation, et enrichit leur mémoire d'un grand nombre de passages de la Bible, inscrits sur les cartes qui leur servaient de bons points. Protestante *pur sang*, elle s'efforçait d'inspirer à ses élèves une vive aversion pour le catholicisme qu'elle taxait d'idolâtrie, et poussait même son exagération de sectaire jusqu'à leur ordonner, lorsqu'elles rencontraient un prêtre, de détourner la tête, comme elles auraient pu le faire devant un être malfaisant ou venimeux.

Les préventions de l'Institutrice n'influaient pas sur l'esprit droit et sensé des jeunes filles dont elle avait le soin, et, au départ de ce rigide Mentor, elles profitèrent de leur liberté pour lire des livres catholiques dont elles appréciaient les touchantes leçons. Eveline allait encore plus loin, elle cueillait elle-même des fleurs pour orner le mois *de Marie* des bonnes de la maison, et assistait à leurs exercices quand il lui était possible de le faire sans déplaire à la comtesse.

Elle avait alors 15 ans. Ame remplie de poésie, de fraîcheur, d'imagination ; esprit distingué, intelligence vive et pénétrante, elle apprenait avec une merveilleuse facilité ; et, comme couronnement de tous ces dons réunis, elle avait une ignorance absolue de sa propre valeur, jointe à une piété précoce que relevait encore une extrême délicatesse de conscience. On le voit, par ce portrait, bien au-dessous pourtant de la réalité, Eveline était admirablement prédisposée à recevoir les vivifiants rayons du soleil de la foi. Cet heureux moment n'était pas éloigné.

Georges, l'aîné de ses trois frères, âgé de 11 ans, se préparait à la première communion. Le comte de *** qui était catholique s'était réservé, en se mariant, de faire élever ses fils dans sa religion. Mais trouvant que la comtesse dirigeait très-bien l'éducation de ses filles, il lui laissa la satisfaction de faire baptiser ses fils à l'église protestante. Le petit Georges avait à peine 9 ans lorsque spontanément, de lui-même, il alla trouver son père, lui déclarant, avec une énergie étonnante dans un aussi jeune enfant, qu'il voulait aller à la messe et être catholique, comme il en avait le droit. Le comte y consentit et le fit rebaptiser, sous condition, ainsi que ses deux jeunes frères.

On comprend, d'après un tel précédent, combien Georges de *** dut profiter des instructions préparatoires à sa première communion. Aussi ses sœurs, en voyant les heureux changements opérés dans son caractère, admiraient-elles l'influence d'une croyance qui produit de si heureux fruits dans les âmes. Quand Georges revenait de chez son curé, homme de talent et de piété, au maintien grave, au regard ascétique et doux, Mesdemoiselles de *** le ramenaient dans une pièce retirée et là elles faisaient répéter mot à mot *à leur frère* ce que lui avait dit le saint prêtre. Eveline écoutait le cher petit apôtre avec ravissement, et sa sœur aînée, qui venait de faire sa première communion, à la manière protestante, ne pouvait s'empêcher de comparer les

deux enseignements si différents au double rapport de la doctrine et de la manière de l'exposer.

« Je ne me souviens pas, écrit cette jeune fille dans ses souvenirs, que le ministre qui m'imstruisait m'ait jamais dit une parole qui ait trouvé le chemin de mon cœur. Après une courte conversation avec *sa femme*, nous pénétrions dans son sanctuaire où je lui récitais le catéchisme anglican ; il me faisait quelques questions, écoutait froidement mes réponses, auxquelles il ajoutait quelques réflexions sentencieuses d'une extrême sécheresse. » A cet âge où l'on a tant besoin de se confier, de s'épancher, je sentais tous mes sentiments refoulés, toutes mes émotions méconnues ; un vide immense, un froid désolant s'emparaient de tout mon être, et quand je racontais mes peines à Eveline, elle me disait par un pressentiment presque prophétique : « Il sortira quelque chose de bon de tout ceci. »

En effet, l'exposé du dogme catholique qui précéda l'examen que le curé fit subir à Georges, en présence de sa famille, fut si lucide et si concluant ; sa première communion si touchante, et par le grand acte en lui-même, et par la présence du comte, qui prit place auprès de son fils au banquet divin ; les cérémonies de notre sainte religion, dans l'accomplissement de ce mystère d'amour, se déployèrent aux regards des assistants si majestueuses et si belles, que Eveline et ses sœurs subjuguées, convaincues, allèrent trouver leur mère, à la fin de ce grand jour, pour leur faire part de leur désir d'être catholiques. « O mes chers enfants, s'écria la comtesse, vous ne pouviez rien me dire qui me causât plus de peine!» A la fin, vaincue par les brûlantes insistances d'Eveline, elle consentit à ce que ses filles se fissent instruire, et même, le dimanche suivant, elle se laissa conduire par elles à l'église de son village. La grâce l'y attendait ; à partir de ce moment ses résistances s'évanouirent, ses préventions tombèrent, elle suivit aussi les conférences du saint curé... Dieu acheva le reste, et au mois de juillet suivant, pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, on vit la mère et les trois jeunes filles, habillées de blanc, s'agenouiller devant l'autel et prononcer la formule d'abjuration.

Ce fut le bon et vénérable évêque du diocèse qui les admit dans le sein de l'église. Il célébra le divin sacrifice, et elles reçurent, de ses mains, la sainte communion pour la première fois...

Eveline, depuis ce jour d'incomparable allégresse, ne vécut plus que pour son Dieu, que pour accomplir sa volonté sainte, à quelque prix que ce fût. La vie religieuse l'attirait ; mais l'heure du sacrifice n'avait pas encore sonné; elle devait attendre, en pratiquant les douces vertus de patience, de modestie, de charité, qui sont aussi bien celles du cloître que de la famille.

Eveline partageait les études et les travaux de ses deux sœurs. Bonne musicienne, elle excellait aussi dans l'art charmant d'illustrer, par des vignettes d'une incomparable délicatesse, des psautiers ou des manuscrits. Elle aimait beaucoup les fleurs, qu'elle regardait comme le sourire de la Providence, comme le gage constant de l'amour de notre Père céleste : mais, entre toutes, elle préférait le lis parce qu'il est l'image de la pureté de Marie, et qu'il ne croît nulle part avec plus d'abondance que dans le jardin des chaumières, au milieu des pauvres et des petits. C'est là qu'il élève plus haut sa tige royale et se revêt de cette éclatante parure dont Notre-Seigneur a dit que Salomon, dans toute sa gloire, ne l'avait jamais égalée.

Les trois sœurs n'avaient aucun goût pour ces vains plaisirs qui, sous le nom de bals, de spectacles, enivrent tant de jeunes cœurs. La vie de campagne, embellie par tous les charmes de la famille et de l'amitié, suffisait à leurs désirs et leur procurait de continuelles jouissances. Aussi les années s'écoulaient-elles douces et sans nuages. Quelques voyages à Paris, une visite en Angleterre, en été de courts séjours aux eaux ou aux bains de mer, sont les seules absences à signaler pendant le laps de temps qui s'écoula depuis le grand jour de l'abjuration et le mariage de la plus jeune sœur d'Eveline. Cet événement de famille amena une triste séparation. *Le trèfle*, c'est ainsi qu'on appelait la réunion des trois sœurs, en perdant une de ses petites feuilles, restait désormais incomplet. Une ombre était descendue sur l'heureuse existence d'Eveline. Elle était heureuse, en effet, cette pieuse jeune fille, au milieu de tous ceux qui l'aimaient et le nombre en était grand, car sa bénigne influence s'étendait sur tous les pauvres qu'elle visitait, les malades qu'elle soignait, les petits enfants qu'elle entourait de soins et d'amour. Elle était heureuse, et néanmoins ses aspirations s'élevaient au-dessus de ce bonheur. Elle chérissait sa famille; mais Dieu lui montrait dans un horizon encore plus pur la grande famille des indigents, des *abandonnés* de ce monde qu'elle devait adopter, qu'elle devait

aimer d'un inénarrable amour. Puis, lui parlant à l'oreille du cœur, il lui disait : « Ma fille, ma bien-aimée, viens et suis-moi dans ce jardin où je cueille les lis, » et cette voix divine enivrait son âme et fortifiait son cœur... Un jour donc qu'elle s'était fait entendre plus pressante et plus douce, Eveline n'hésita plus. « Parents chéris, dit-elle au comte et à la comtesse, Dieu m'appelle, il a marqué ma place au milieu des pauvres et des petits enfants. Laissez-moi partir; en me donnant courageusement au Seigneur, le centuple promis ne sera pas pour moi seule! »

Le refus constant d'Eveline d'accepter un époux, son détachement complet de toutes les choses de la terre, ses habitudes de charité, et surtout sa piété tout angélique, avaient été pour ses parents une mystérieuse révélation de sa vocation religieuse. Mais quand elle vint leur en faire l'aveu, ils se troublèrent et, sans se refuser au sacrifice qu'elle réclamait, ils lui demandèrent un délai avant de prendre une décision définitive. Leurs cœurs se brisaient à la pensée de se séparer de cette ravissante créature qui avait toujours fait leur gloire et leur bonheur. Mais en vrais chrétiens ils consentaient à rendre à Dieu le précieux dépôt qu'il leur avait confié, si telle était sa volonté sainte. Afin de mieux éprouver la vocation de leur chère enfant, il fut convenu qu'on partirait pour Paris où Eveline se trouverait en contact avec des parents et des amis qui n'encourageraient pas ses désirs, qui ne la *soutiendraient* pas dans ses instances pour en obtenir la réalisation.

Peut-être le comte et la comtesse de *** avaient-ils le secret espoir d'éviter la séparation si vivement redoutée....

Telle n'était pas la pensée d'Eveline: seulement elle s'attendait à des contradictions, à des croix... Cette inévitable sanction de toutes les grandes et saintes choses ne devait pas lui manquer!

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

JEAN DE SALISBURY, ÉVÊQUE DE CHARTRES.

(D'après M. l'abbé Demimuid, docteur ès-lettres, directeur de l'École des Carmes.)

Le 22 juillet 1176, fête de sainte Madeleine, arrivèrent à Cantorbéry le doyen, le chantre et le chancelier de la cathédrale de Chartres. Ils venaient, au nom de cette église, au nom du roi de France lui-même, demander Jean de Salisbury pour évêque. Le Chapitre se

réunit; on célébra la messe, et, devant une nombreuse assistance d'hommes d'église et de laïques de distinction, le doyen de Chartres lut à haute voix la lettre suivante, adressée par les chanoines ses collègues au nouvel élu :

« Tout ce qui est né de la chair est chair, et tout ce qui est né de l'esprit est esprit. Aussi notre âme glorifie le Seigneur, et notre esprit est ravi de joie en Dieu; car ce n'est pas la chair et le sang qui nous a inspiré de vous choisir pour notre pasteur, mais c'est notre Père qui est aux cieux et qui nous a visités par sa grâce. Sans doute les opinions si discordantes des hommes et leurs inclinations si différentes n'ont pu se rencontrer dans un même vœu que sous l'empire de l'esprit d'unité : d'où il suit manifestement que celui que nous a révélé cet esprit, est bien l'élu du ciel. Nous ne doutons pas que la cour céleste ne ressente une grande joie de ce que l'Eglise de la Bienheureuse Vierge Marie, concevant par l'opération du Saint-Esprit, a enfanté un pasteur chéri de Dieu et des hommes. Les vœux de tous vous appellent; l'église de Chartres est impatiente de recevoir celui qu'elle a élu; l'épouse brûle du désir d'embrasser son époux. Qu'il se sente pressé de l'amour du Christ, celui que la fille du roi veut recevoir dans ses bras; qu'il éprouve le désir salutaire de donner des fils à Dieu, celui que le Christ a choisi pour son gendre. Qu'il ait honte d'entrer seul dans le royaume céleste, celui qui peut se promettre l'honneur d'une nombreuse postérité spirituelle. Vous pouvez partager avec une descendance sans fin la couronne d'or que vous méritez par vos vertus. Nous envoyons donc vers vous les principaux dignitaires de notre chapitre, le doyen, le chantre et le chancelier ; ils vous portent les vœux du corps tout entier; ils vous diront de vive voix quel est notre désir de vous posséder et de vous voir venir au milieu de nous. »

. . . .

Jean fut sacré le 8 du mois suivant, dans la cathédrale de Sens, par Maurice de Sully, évêque de Paris. Le choix du prélat consécrateur, s'il fut fortuit, ne laissait pas d'être heureux. Plus d'une ressemblance dans leur destinée unissait d'avance l'évêque de Paris et le nouvel élu de Chartres. Parlant de Maurice de Sully, une chronique du temps dit que sa prudence, sa grande littérature, sa singulière éloquence, l'élevèrent du dernier degré de la misère aux honneurs de l'épiscopat. Les assistants ne durent-ils pas faire un curieux rapprochement en voyant ces deux enfants du peuple, de naissance obscure et de pauvre condition, le front ceint de la mitre pontificale, dans la cathédrale de Guillaume de Champagne, lequel, comme beaucoup de ses pareils, s'était vu porter de plain-pied, à peine sorti de l'enfance, aux plus hautes dignités de l'Eglise?

Le dimanche qui suivit son sacre, jour de l'Assomption de Notre-Dame, Jean de Salisbury fit son entrée solennelle dans sa cathédrale, et prit possession de son diocèse.

Dès lors sa vie va s'achever, tranquille et presque ignorée, dans l'exercice des devoirs de sa charge et la pratique des vertus et de la piété chrétiennes. . . . .

Une fois cependant il reparut à Rome. Ce fut en 1179, lors du onzième concile général, tenu dans l'église de Latran, sous la présidence du Pape, et où Jean assista, avec plusieurs autres prélats français. Il y trouva l'occasion de témoigner de son respect pour les traditions du passé et de son éloignement pour l'esprit d'innovation. . .

Quant aux actes qui marquèrent son administration, ils ne sont pas de ceux que l'histoire se plaît à enregistrer. . . . .

Deux faits cependant méritent d'être mentionnés, à l'honneur de Jean de Salisbury : il avait demandé et obtenu le droit d'affranchir les serfs de son église, toutes les fois qu'il le jugerait nécessaire ou seulement opportun, et cela sans que le pouvoir séculier y pût mettre obstacle par la force; en vertu d'un autre privilége, dû également à ses efforts, les prêtres de Chartres déférés aux tribunaux ecclésiastiques ou laïques étaient dispensés de l'épreuve par le duel, le fer chaud et l'eau ; il leur suffisait d'en appeler au témoignage de deux ou trois personnes. Cette double exception aux tristes préjugés de son siècle, laquelle, paraît-il, se maintint après lui dans son diocèse, y dut perpétuer le souvenir de la générosité de son cœur et des lumières de son esprit.

Nous pouvons ajouter, sans craindre de nous tromper, que Jean a bien mérité aussi de cette célèbre école de Chartres, dont la prospérité était l'œuvre, non-seulement de maîtres fameux, comme Bernard le grammairien, mais aussi des grands évêques qui l'avaient dirigée, comme saint Yves. Nous aurions voulu que les récits du temps nous fissent voir Jean de Salisbury au milieu des disciples et des professeurs, excitant les uns, applaudissant les autres, les encourageant tous, et tenant à honneur de ne laisser pas dépérir entre ses mains un enseignement qu'il avait si souvent loué dans ses livres. Malheureusement l'absence de tout document précis ne nous permet, à cet égard, qu'une induction, à la vérité, bien légitime. Lui qui avait toujours si ardemment défendu les bonnes études contre les périls que leur faisaient courir l'ignorance ou l'indifférence, les aurait-il délaissées, alors qu'il pouvait mettre à leur service, avec les ressources de son talent, l'autorité que lui conférait sa dignité nouvelle ? . . .

Quatre années seulement s'étaient écoulées depuis le sacre de Jean de Salisbury, lorsqu'il mourut le 25 octobre 1180. Le nécrologe de l'abbaye de Josaphat, où il fut enterré, mentionne, à la date du huitième jour des calendes de novembre, « l'inhumation du seigneur Jean, évêque de Chartres, homme illustre par sa profonde doctrine et ses grandes vertus. » « Son corps, » y est-il dit, « repose au milieu de nous, dans la chapelle de la bienheureuse Marie. Avant son élévation à l'épiscopat, il fut chapelain de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, et eut part au martyre que son maître souffrit en Angleterre. »

On lit aussi, à la même date, dans le nécrologe de la cathédrale de Chartres : « En ce jour mourut notre père, Jean, de pieuse mémoire, d'abord secrétaire du bienheureux Thomas de Cantorbéry, archevêque et martyr, puis vénérable évêque de l'Eglise de la très-miséricordieuse Mère de Dieu, homme de grande religion, brillant de tous les rayons du savoir. Son éloquence, sa conduite et ses vertus le rendirent aimable à tous. Il n'éprouva de rigueurs que de lui-même : car, pour crucifier sa chair, il portait constamment un cilice, qui lui couvrait tout le corps, jusqu'aux pieds. »

Par son testament, il léguait à sa cathédrale nombre d'ornements de grand prix, et, outre plusieurs autres vases sacrés, un reliquaire enrichi de pierreries et contenant quelques gouttes du sang de saint Thomas Becket. Il fit aussi don à son église de sa belle bibliothèque, où les saints Pères se rencontraient avec les représentants les plus illustres de l'antiquité profane, où l'on voyait saint Jérôme à côté de Cicéron, Sénèque auprès de saint Augustin. Nous croyons enfin qu'une

dernière disposition de son testament avait pour objet le choix de son successeur : car ce successeur fut Pierre de Celle, son ami de tous les temps, en dépit du léger nuage qu'une affection trop inquiète avait seule soulevé, le compagnon des mauvais jours comme des temps prospères, toujours attentif à lui prêter assistance à l'heure de l'épreuve comme à se réjouir des progrès de sa fortune, dont il était l'un des premiers artisans et dont il allait recueillir l'héritage . . . .

Nous nous sommes demandé souvent comment il conviendrait de peindre Jean de Salisbury, si l'on voulait reproduire ses traits sur la toile. L'artiste qui songerait avant tout au savant et à l'écrivain, devrait nous le montrer assis au pied d'une chaire, prenant des notes et s'inspirant de la parole du maître, d'Abélard ou de Robert Pullus. Celui qui aurait plus à cœur de nous faire voir l'homme d'église et l'homme d'action, devrait lui mettre à la main un de ses mandements épiscopaux, où il se disait évêque de Chartres par la grâce de Dieu et les mérites de saint Thomas de Cantorbéry. Nous aurions ainsi le disciple et l'interprète des grands philosophes du temps, le confident et l'ami du saint Primat d'Angleterre, c'est-à-dire, Jean de Salisbury presque tout entier. Mais son esprit vif et sensé, son âme droite et bonne, son savoir si étonnant pour l'époque, c'est dans ses livres qu'il les faut chercher ; c'est là qu'on le connaîtra lui-même et qu'on apprendra bientôt à l'aimer.

A LA VIERGE QUI DOIT ENFANTER

POÉSIE EN L'HONNEUR DE N.-D. DE CHARTRES, A L'OCCASION ET COMME SOUVENIR DU PÈLERINAGE NATIONAL (*27 et 28 Mai 1873*).

I.

LA VIERGE.

Le lis, parmi les fleurs, brille par sa corolle
Dont la blancheur sans tache est le touchant symbole
De l'angélique pureté :
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Le ruisseau lentement coule dans la prairie ;
Son doux bruit vient charmer mon oreille ravie,
Et mon œil est épris de sa limpidité :
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Le tendre agneau, tout *blanc*, comme la *blancheur* même,
Paré de sa candeur, de sa simplicité,
Parle à son tour et dit : « Je suis aussi l'emblème
De l'angélique pureté. »
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Ciel, montre à mes regards ta grandeur, ta beauté,
Tes radieux soleils poursuivant leur carrière,
En versant sur le monde et chaleur et lumière...
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Ange, dont la splendeur n'est pas de cette terre,
Ne puis-je interroger ta céleste clarté,
Et redire toujours, sans être téméraire :
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Quand des anges quittant l'immortelle patrie,
Gabriel vint offrir à la Vierge Marie
La divine Maternité,
Que lui répond la *Femme entre toutes bénie?*
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Anges chantez, au ciel, des apôtres la gloire,
Des docteurs les combats, des martyrs la victoire;
Mais aux Vierges, toujours, gardant la Primauté,
Dites en leur honneur pendant l'éternité :
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

II.

LA VIERGE MÈRE.

Non, ce n'est point assez pour Toi, Vierge Marie!
Mes vers n'ont célébré qu'une grandeur finie;
Et quand, au jour marqué, ta substance est *unie*
Par d'ineffables nœuds à la Divinité,
Que le verbe en ton sein prend notre humanité,
Ta grandeur vient toucher la grandeur infinie!!
Quand elle s'est unie à la MATERNITÉ,
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Les prêtres des Gaulois bien avant la naissance
De l'Enfant-Dieu qui doit nous racheter,
Appellent de leurs vœux notre *unique Espérance.*
LA VIERGE QUI DOIT ENFANTER!
Vierge Marie, entends leur ardente prière,
Donne, donne bientôt ton Enfant à la terre :
Quand elle s'est unie à la MATERNITÉ,
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

O Tige de Jessé, tige toujours fleurie!
Les hommes vont périr... Pour soutenir leur vie
Laisse mûrir le fruit qui sur Toi doit germer,
Le *fruit béni, JÉSUS,* qui seul peut ranimer
Leur race, dans sa source, à tout *jamais flétrie.*
Sois VIERGE MÈRE, ô Divine Marie :
Quand elle s'est unie à la MATERNITÉ
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Bientôt tes feux, Vierge, brillante aurore,
Vont faire place au soleil éternel;
Bientôt le Tout-Puissant, le seul Dieu que j'adore,
Par *Toi porté,* va descendre du ciel...
Anges, venez; chantez la *VIERGE MÈRE;*
Apprenez ce refrain aux échos de la terre :
Quand elle s'est unie à la MATERNITÉ,
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

Pour Toi seule, ô Marie, un si grand privilége :
A ta *Virginité* beaucoup feront cortége,
Mais nul ne peut prétendre à ta *Maternité!*
Après avoir chanté des Martyrs la victoire,
Des Docteurs les combats et des Vierges la gloire,
Anges, chantez plus haut pendant l'éternité :
Quand elle s'est unie à la MATERNITÉ,
Plus belle encore est la VIRGINITÉ!

D. B. de la S. de M.

LES GRANDS SÉMINAIRES ET LES ŒUVRES OUVRIÈRES.

On nous écrit de Paris :

A l'une des séances de l'Assemblée générale des directeurs d'Œuvres ouvrières (Congrès de Poitiers, août 1872), M. l'abbé de La C., dans une note d'un très-vif intérêt exposa comment plusieurs élèves du Grand-Séminaire de Saint-Sulpice conçurent la pensée de se former en Association ayant pour but de s'occuper des Œuvres de jeunes gens.

Citons quelques lignes de son rapport :

« Les réunions avaient lieu une fois par semaine, le jour de congé. Une prière commençait la séance, puis on lisait quelques pages de la vie de M. Allemand (fondateur de l'œuvre de jeunesse de Marseille) ; ou causait ensuite d'une question déterminée à l'avance et sur laquelle un des membres avait été chargé, la semaine précédente, de préparer un rapport verbal. Après le rapport, une discussion pacifique s'engageait. — Les moyens les plus ordinaires à employer pour fonder une œuvre de jeunesse, les difficultés à surmonter... le concours que peut donner à une œuvre un séminariste en vacances, etc.; telles étaient les principales questions agitées.

A la fin de l'année, la *Réunion de Saint-Sulpice*, vivement et publiquement encouragée par les directeurs du séminaire, comptait déjà 25 membres dont le nombre a augmenté cette année, et la Réunion a maintenant des ramifications dans plusieurs séminaires de France. »

Une voix autorisée a dit en 1857 : « Sauvons les enfants par Marie. » On peut dire en 1873 : Sauvons la France par les enfants et les jeunes gens; Marie le veut!

C'est là l'œuvre providentielle du moment : on le reconnaît d'ailleurs aux bénédictions souvent extraordinaires dont Dieu se plaît à combler ceux qui s'en occupent.

L'abbé E. T.

P. S. — J'apprends à l'instant avec plaisir qu'on étudiera au Congrès de Nantes (25 août 1873) les moyens de faire connaître les œuvres de jeunesse dans tous les Séminaires de France.

FAITS RELIGIEUX.

— Le Conseil des Pèlerinages dirigé par le R. P. Picard, supérieur des Religieux de l'Assomption, à Paris, a eu la pensée de consacrer au salut de la France un mois de prières spéciales. C'est une série de prières à laquelle tous les fidèles pourront prendre part, et par laquelle tous peuvent s'unir aux pèlerins de la Salette, Lourdes, Paray, etc , et participer aux mêmes indulgences.

C'est une manifestation de foi vraiment nationale, car elle peut s'accomplir dans tous les diocèses, dans toutes les paroisses et chapelles, dans toutes les familles.

Le mois des pèlerinages commence le 22 juillet et finit le 22 août, octave de l'Assomption.

Pendant les jours du mois sont organisés des pèlerinages dans tous les grands sanctuaires, principalement à la Salette. (Un train spécial est parti de Paris le 21, emportant des pèlerins vers le tombeau de Saint-Martin, à Tours, le berceau de Saint-Vincent-de-Paul, à Buglose (Pouy), la grotte et l'église de Notre-Dame de Lourdes..... Un certain

nombre de chartrains ont été prendre ce train à Orléans et se sont joints à la caravane).

Notre Très-Saint Père le Pape a daigné accorder quatre indulgences plénières aux fidèles qui feront le mois des pèlerinages et rempliront les conditions requises.

Sa Sainteté a fixé, de plus, les 12, 13 et 14 août, comme *des jours de prières universelles,* indiqué les Litanies des Saints comme les prières à réciter en ces jours dans le monde entier, concédé une indulgence de sept ans à chacun de ces exercices, et accordé une nouvelle indulgence plénière à tous les fidèles qui rempliront les conditions voulues un de ces trois jours, ou un des jours dans l'octave de l'Assomption.

— Le Conseil des Pélerinages a maintenant un organe particulier de publicité. Cette feuille intitulée : *Le Pèlerin* paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement : six francs par an. — Le bureau de la rédaction et de l'Administration est à Paris, 6, rue François 1er. Le dernier numéro de cette publication donne des renseignements sur le prochain pèlerinage à Ars, Fourvière et la Salette. Départ de Paris le 18 août.

— *Rome.* — L'*Osservatore romano* publie le discours prononcé par Sa Sainteté en réponse à l'Adresse des prélats. Dans ce discours, le Pape parle des fléaux qui accablent l'Italie depuis la sacrilége usurpation de la cité sainte : le débordement du Tibre, les inondations de la Haute Italie, les feux du Vésuve, les maladies de toute sorte, surtout la diphtérite qui en ce moment moissonne les enfants, comme si Dieu les voulait préserver de la corruption du siècle : *Ne malitia mutaret intellectum eorum.* Il parle des tempêtes accompagnées de grêles qui abattent les moissons, et du choléra qui nous invite à la pénitence. Il n'oublie pas enfin les tremblements de terre. « Dieu, dit-il, regarde la terre d'un regard de courroux, *et facit eam tremere.* »

— Dans une audience, donnée le 17 aux Présidents des différentes Sociétés catholiques, le Saint-Père, répondant à l'énergique adresse du chevalier Mencacci, a prononcé ces paroles :

« Bien que toutes les puissances de l'enfer aient été déchaînées, je vaincrai. Oui, je vaincrai par la protection que Dieu accorde à son Eglise, par la puissante intercession de la Vierge Marie, par le concours fidèle de tous mes enfants que je suis heureux d'appeler ma joie et ma couronne. »

— *Le vœu national. — L'Eglise du Sacré-Cœur sur les buttes Montmartre.* — Mgr Guibert, archevêque de Paris, avait adressé une lettre à l'ancien ministre des cultes, au sujet de l'érection de l'église votive du Sacré-Cœur, sur les buttes de Montmartre (*mons martyrum,* mont des martyrs), — à Paris, — au moyen de souscriptions nationales. Dans cette lettre, qui a près de quatre mois de date, Mgr Guibert sollicitait du gouvernement l'initiative d'un projet de loi qui permît d'édifier cette église en un lieu désigné, et qui, par une disposition spéciale, en assurât la propriété aux archevêques de Paris directement. Après la discussion du rapport de M. Keller sur cette question, la loi vient d'être votée selon les désirs des catholiques.

— *Assemblée nationale. — Un acte de foi public au Saint-Sacrement.* — Dans le courant de la discussion sur la loi militaire, le samedi, 19, un incident a produit sur l'Assemblée une impression profonde. C'est qu'en répondant à une allégation du général Guillemot, le

général Robert a parlé du Saint-Sacrement. Sur ce mot, la gauche ayant poussé des Oh! Oh! mêlés de rires, M. le général Robert a repris avec un accent que rien ne saurait rendre : « Oui, messieurs, le *Très-Saint Sacrement!* » A ce moment la voix du brave général éclatait, faisant vibrer toute l'énergie de sa foi et de son indignation. La gauche a baissé la tête, mais de la droite est parti, pour répondre à l'acte de foi du général, un vrai tonnerre d'applaudissements.

(*Univers.*)

— *Notre-Dame de Lourdes.* — Un nouveau miracle a eu lieu, le 2 juillet, à la grotte de Lourdes devant les nombreux pèlerins de Niort (diocèse de Poitiers) : Mlle Caroline Essertaux, âgée de trente-trois ans, infirme depuis dix ans, pensionnaire de l'hospice de Niort, et déclarée incurable par les médecins, s'était fait transporter, à la suite des pèlerins ses compatriotes, auprès de la piscine de Notre-Dame de Lourdes, elle y était à peine, qu'on l'entend s'écrier : « Je suis guérie ! » En effet, elle était guérie, complétement guérie! Ses jambes retournées sous elle-même, tellement serrées contre ses chairs qu'elles y avaient pénétré, s'étaient allongées; plus de membres paralysés, elle y voyait à peine, elle voit; son corps ne porte même point les traces des plaies dont il était couvert! Au bruit d'une guérison si soudaine et si complète, la foule accourt, on veut voir, toucher la miraculée; en vain elle s'écrie, élevant ses bras : Ce n'est pas à moi qu'il faut venir, allez à la Vierge immaculée, je suis guérie. »

— Les pèlerinages à Sainte-Anne ont été admirables ; la foi des Bretons ne se dément pas.

— *Le Bienh. Benoît Labre.* — Amettes (diocèse d'Arras), village de 400 âmes, a vu accourir, le 7 de ce mois, vingt-cinq mille pèlerins autour de la modeste maison du bienheureux Benoît Labre, appelé par Mgr Duquesnay « l'apôtre de l'humilité et de la pauvreté, le modèle et le patron de la mendicité ; toutes choses dont le XIXe siècle a horreur. »

— *Notre-Dame du Laus.* — Les Alpes ont fait écho aux Pyrénées, à Paray-le-Monial, à Chartres. Le pèlerinage de N.-D. du Laus, si justement célèbre, en particulier dans le Dauphiné et la Provence, a vu pendant quatre jours les multitudes accourir à la voix de Mgr l'Evêque de Gap, et se presser aux pieds des autels de Marie, la reine du ciel, de l'Eglise et de la France.

(*Semaine liturgique de Marseille*).

— *Notre-Dame de Pontmain.* — Le 17 juin, Mgr l'Evêque de Laval a béni la première pierre de l'église qui va être élevée à Pontmain, sur le lieu même de l'apparition de la Sainte-Vierge.

— *Notre-Dame d'Arcachon.* — De grandes fêtes ont eu lieu les 15, 16 et 17 juillet à Notre-Dame d'Arcachon (au diocèse de Bordeaux). La célèbre Madone, vénérée en ce lieu depuis la fin du XVe siècle, a été couronnée au nom du Saint-Père. Plusieurs archevêques et évêques assistaient à la cérémonie. Monseigneur de La Bouillerie, coadjuteur de Son Eminence le cardinal-archevêque de Bordeaux, a, dans son beau discours, prononcé les paroles les plus rassurantes sur l'avenir de l'Eglise et de la France qui devront leur triomphe à Marie. Nous n'omettrons pas de dire qu'à leur arrivée à Arcachon, les vénérables Prélats ont été reçus solennellement par M. le Maire et son Conseil municipal. Le premier magistrat a complimenté S. E. le cardinal dans un langage de franc catholique.

— *Notre-Dame du Sacré-Cœur.* — Un Comité central s'est formé à Issoudun, sous le patronage de Mgr l'archevêque de Bourges et sous la direction des missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, en vue de faciliter un pèlerinage catholique à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour le 8 septembre prochain. Toutes les lettres concernant l'organisation de ce pèlerinage peuvent être adressées directement à M. Albert Rousseau, à Issoudun (Indre).

— Un autre pèlerinage à l'archange saint Michel commencera au Mont-Saint-Michel le 14 septembre pour se terminer le 5 octobre. Que de souvenirs nationaux se rattachent à ce célèbre sanctuaire dédié à celui que nos rois nommaient : Prince du royaume de France !

— *Le Vénérable de La Salle.* — La souscription, ouverte il y a quelques mois par la *Semaine religieuse* de Rouen pour l'érection d'un monument au vénérable de la Salle, selon le vœu du conseil municipal de la ville, a dépassé 110,000 fr. Ce ne sont pas les seules offrandes du diocèse qui ont produit ce beau résultat; mais, de toutes les parties de la France, on s'est associé à l'œuvre vraiment nationale de glorification du fondateur des Ecoles chrétiennes. Bientôt s'élèvera le monument qui doit perpétuer aux yeux le souvenir des bienfaits et de la vertu du vénérable instituteur du peuple. En même temps que les hommes élèvent une statue à cet insigne bienfaiteur de l'humanité, l'Eglise lui dresse des autels. Le Vénérable sera déclaré bienheureux, et le peuple chrétien, aux sentiments d'admiration et de reconnaissance qu'il a déjà pour lui, ajoutera ceux de la dévotion.

— *M. de Charette et ses zouaves à Paray-le-Monial.* — L'*Echo de Fourvière* a publié un touchant épisode de la fête du 20 juin.

... « Après que tout le monde se fut retiré, M. de Charette réunit tous ses zouaves (ils étaient plus de cent) dans la chapelle de la Visitation; ils étaient absolument seuls avec les religieuses du monastère, agenouillées et priant derrière la grille du cloître. Là il se mit à genoux en tête de ses soldats, puis, tenant d'une main le drapeau de Loigny, l'autre levé vers l'autel en foi de son serment, il renouvela d'une voix forte et vibrante, mais dans laquelle on sentait des larmes, la consécration au Sacré-Cœur, du 28 mai 1871. Etreignant ensuite le drapeau sur sa poitrine couverte de blessures, il lui imprima un long et chaleureux baiser. Tous les zouaves, après lui, vinrent embrasser cette chère bannière. L'émotion était indescriptible, des larmes roulaient sur ces mâles visages; les religieuses qui avaient brodé de leurs propres mains cette glorieuse bannière, sanglotaient, à travers la grille. Il semblait que la France apparaissait aux yeux de tous à côté du Cœur de Jésus et annonçait à ses pieux et chevaleresques enfants le salut et la régénération de la patrie.

— *Entrée de Don Carlos en Espagne.* — C'est le jour de Notre-Dame du Mont-Carmel que Charles VII a passé la frontière. Le matin dans la paroisse de France, où il était, il s'est confessé et a communié afin d'obtenir des bénédictions de Dieu sur son entreprise.

Dans son entourage on voulait le retenir encore, il n'a voulu écouter personne. « L'heure est venue a-t-il dit, il faut que je rejoigne mes braves. En avant, avec l'aide de Dieu, pour l'Eglise et pour la patrie ! »

— *L'Ecole des Carmes et Notre-Dame de Chartres.* — L'Ecole des Carmes, dont on n'a point oublié la présence à notre grand pèlerinage national, vient d'acquérir un nouveau titre à nos meilleures sympathies.

Le 30 juin dernier, M. l'abbé Demimuid, le jeune et brillant directeur de l'*Ecole des Hautes Etudes ecclésiastiques*, établie dans le célèbre couvent des Carmes, à Paris, soutenait en Sorbonne deux thèses pour le doctorat ès-lettres : l'une sur Bernard de Chartres, le grammairien ; l'autre sur Jean de Salisbury, évêque de Chartres. Ces deux thèses, dit la *Semaine religieuse* de Paris, sont à la fois une étude littéraire du douzième siècle, et une introduction des plus intéressantes à l'époque si animée, si originale, où vécurent Abélard, Thomas Becket et Henri II d'Angleterre. Avec un opuscule inédit de l'illustre grammairien de Chartres, la thèse latine nous donne des lumières tout à fait nouvelles sur la manière dont on enseignait alors les belles-lettres. La Faculté tout entière a applaudi à cette précieuse découverte : elle a plus encore félicité le candidat d'avoir présenté un document écrit en langue quelque peu barbare, sous une forme élégante, polie et du meilleur goût.

On voit du reste que le professeur de l'Ecole des Carmes est rompu à toutes les difficultés de la composition, et qu'il en connaît les secrets les plus délicats. Sa thèse française est un véritable ouvrage, « un livre fait de main d'ouvrier. » L'auteur se joue avec une dextérité et une aisance parfaites dans le cadre immense, que lui imposaient la nature de son personnage et les événements si complexes de sa vie et de son temps. Ce n'est pas seulement Jean de Salisbury, « l'aimable et spirituel érudit, » qu'il fait revivre à nos yeux, mais encore le mouvement des études et des esprits à cette époque, les écoles de Paris avec la foule animée de leurs maîtres et de leurs disciples, la Cour anglaise et celle de Rome, et le fameux démêlé du primat et du roi d'Angleterre : tout cela dit dans une langue où se distinguent à un haut degré la sûreté de goût et l'élégance des maîtres dans l'art d'écrire.

Nous ne faisons que répéter ici d'une manière fort incomplète les grands et nombreux éloges que MM. les professeurs de la Sorbonne ont décernés à M. l'abbé Demimuid. Tous se sont plu à reconnaître en lui la valeur et les qualités d'un excellent esprit, formé à une bonne école et digne de la diriger.

Ses deux livres sont publiés chez Ernest Thorin, 7, rue de Médicis, Paris.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que Mgr l'Evêque de Chartres a bien voulu adresser à l'auteur ses félicitations.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1. Un cœur offert au nom de toute une famille. — 2. Un gros cœur offert par les pèlerins de Saint-Pierre-les-Calais. — 3. Un cœur d'argent envoyé de Paris par les sœurs de la Croix. — 4. Un cœur offert par les enfants de la première communion de la paroisse Notre-Dame (Chartres). — 5. Un cœur offert par la paroisse de Manou, diocèse de Chartres. — 6. Une très-belle et très-gracieuse bannière, sur laquelle sont brodés ces mots : *A Notre-Dame de Chartres*, hommage de reconnaissance. C'est le don d'une pieuse anonyme de Bretagne. — 7. Deux douzaines d'amicts et trois douzaines de purificatoires. — 8. Deux aubes pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Nos sincères remerciements pour ces amicts, ces purificatoires et ces aubes. Vu le nombre toujours croissant de prêtres qui

viennent chaque jour offrir le saint sacrifice dans notre célèbre sanctuaire, ces dons nous sont d'une très-grande utilité.

(Nota. — En réponse à la question qui nous a été posée par plusieurs personnes, nous prévenons qu'il nous est possible de faire placer des plaques de marbre avec inscription en lettres dorées, pour le prix de 15 fr. l'une.)

Lampes. — 92 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juillet, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 62 pendant neuf jours, 10 pendant un mois ; 1 pendant un mois et demi ; 1 pendant trois mois ; 1 pendant six mois ; 2 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier,* 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle de saint Joseph,* 3 pendant neuf jours ; 3 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur,* 7 pendant neuf jours, 1 pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — 28 nouveaux inscrits, dont 9 de diocèses étrangers.

Visiteurs :	Sous-Terre.	646
	Clochers.	408
	Messes	300

PÈLERINAGES A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Les deux Prélats. — Les Sulpiciens. — Les Sœurs Américaines. — L'ancien colonel de mobiles et son crucifix. — Le mois de juillet nous a amené beaucoup de pèlerins parmi lesquels nous citerons : 1° Monseigneur Blanger, vicaire-général de La Martinique, nommé évêque de la Guadeloupe, qui venait consacrer à Marie ses travaux apostoliques dans une contrée qu'édifient depuis longtemps des religieuses Chartraines, les Sœurs de Saint-Paul ; 2° Monseigneur Rousselet, évêque de Séez, qui, à son retour de Paray-le-Monial, n'avait pas voulu rentrer dans sa ville épiscopale, sans avoir fait le pèlerinage de Chartres ; 3° Une compagnie de jeunes prêtres sulpiciens, venus *à pied* de Paris pour rendre hommage à la Vierge tant aimée de M. Olier, et désirant mettre sous sa protection les débuts de leur ministère ; 4° Trois religieuses américaines, dont une, supérieure provinciale des Marianites à Saint-Laurent, près Montréal (Canada), et une autre honorée de la même dignité dans la même congrégation à la Nouvelle-Orléans (Louisiane). Au Mans est la maison-mère de cette congrégation, qui compte beaucoup de résidences en France et à l'étranger ; les sœurs signalées tout à l'heure venaient d'assister au Chapitre de leur Institut pour la nomination d'une supérieure-générale, et elles étaient chargées de faire, au nom de leurs nombreuses communautés, un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Ces bonnes Religieuses nous ont appris à cette occasion un détail qui réjouira aussi nos lecteurs ; c'est que les Sœurs marianites de l'Amérique ont, dans les chapelles de leurs établissements, un autel spécialement dédié à Notre-Dame de Chartres avec une de nos petites statues, reproduction si fidèle de la Vierge de Sous-Terre. C'est le R. P. Sorin, paraît-il, qui a propagé ces témoignages de dévotion à notre auguste madone dans le Nouveau-Monde ; 5° Un général, un conseiller d'Etat, un député ; ce dernier a voulu servir la messe à son frère, ecclésiastique distingué et bien connu, en Franche-Comté, surtout par ses sermons et ses livres ; 6° Un ancien colonel de

mobiles qui aime à invoquer Notre-Dame de Chartres comme sa libératrice. Elle l'a visiblement sauvé du péril de mort. Au milieu du combat, un éclat de mitraille vint le frapper en pleine poitrine, mais dévia arrêté là par un obstacle plus fort que toutes les cuirasses, par un crucifix. Nous avons vu et baisé ce petit crucifix protecteur; la tige verticale de cuivre en a été complètement tordue; une pièce de monnaie qui se trouvait à côté dans une des poches du vêtement a été brisée; et le colonel n'a nullement souffert. Aussi comme il a remercié Notre-Dame, invoquée avec foi avant et pendant la bataille. L'attitude pieuse de ce brave militaire qui se déclare « un miraculé de Notre-Dame de Chartres » nous a causé à nous et à nos confrères une vive émotion.

— On nous annonce le pèlerinage d'une caravane parisienne pour le 17 août, et d'autres pendant l'octave de la Nativité.

— Au n° de juillet, page 191, en parlant de la députation de Montigny-le-Gannelon, nous aurions dû dire que les sœurs de La Providence de Ruillé (et non des sœurs de Saint-Paul) étaient venues avec quarante pensionnaires; et que d'autres religieuses de La Providence de Ruillé, institutrices à Logron et à Moléans, se trouvaient aussi le 29 mai devant Notre-Dame de Chartres.

— *Pèlerinage à l'autel de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph, dans la chapelle des PP. Maristes à Chartres.*

9 juillet 1873.

Gloire à saint Joseph, c'est Lui qui a fait le jour dont nous avons été les heureux témoins !

L'avant-veille du pèlerinage, brillait déjà l'aurore de ce grand jour !

La paroisse de Saint-Pierre, bannières déployées, arrivait processionnellement à la chapelle Sainte-Foy, avec tous les enfants de la première communion et de la confirmation....

Le supérieur des PP. Maristes monte en chaire, et montre que la paroisse de Saint-Pierre imite son patron.... Comme lui, elle se trouve toujours la *première* dans les œuvres de foi et de zèle; d'ailleurs, ajoute-t-il, saint Pierre comme saint Joseph est, à sa manière, *Chef de la sainte Famille, Epoux de Marie, Père nourricier* et *Sauveur de Jésus.*

Après cette allocution de circonstance, deux consécrations ont été prononcées par les enfants de la première communion, une à saint Joseph, l'autre à la sainte Vierge.

M. le curé de Saint-Pierre a donné ensuite la bénédiction du Très-Saint Sacrement; et dans quelques paroles pleines de cœur, il a félicité sa paroisse sur le pèlerinage qu'elle venait d'accomplir auprès de saint Joseph; enfin, il a remercié chaleureusement les PP. Maristes du gracieux accueil qui lui était fait dans leur chapelle.

Le pèlerinage était commencé : les décorations se complétaient, les guirlandes, les banderolles, les écussons au chiffre de saint Joseph ornaient toutes les colonnes, jusqu'aux voûtes de l'église, et lui donnaient un air de fête inaccoutumé.... Une illumination féerique se dressait en arc de triomphe devant la chapelle du glorieux patriarche et en achevait l'ornementation.

Le 9 juillet s'était enfin levé, et, dès cinq heures du matin, la foule affluait et se pressait à l'autel de Saint-Joseph où les messes se sont succédé sans interruption jusqu'à onze heures. Sa Grandeur Monsei-

gneur l'Evêque de Chartres a célébré à 7 heures. La sainte communion a été distribuée pendant toutes les messes à une foule nombreuse et recueillie.

Dans tout le cours de la journée, des cierges, formant trois gerbes de lumière, n'ont cessé de brûler devant l'autel de saint Joseph ; les fidèles voulaient ainsi ajouter à leurs prières une généreuse offrande, pour être plus sûrs d'être exaucés quand ils chanteraient avec un entrain digne des pèlerinages de N.-D. de Chartres, de *Lourdes* et de *Paray-le-Monial* :

« Oui, c'est à vous de prier pour la France,
» A vous, Joseph, l'*ami du Sacré-Cœur !* »

En effet, c'est par ce cantique que s'ouvrait l'exercice de 4 heures. D'abord, quelques voix s'unissaient timidement à celles du clergé et du chœur de chant ; puis, insensiblement, qu'on nous pardonne cette expression, *les ondes sonores s'enflèrent,* et presque toute l'assistance fit sa partie, dans cet orchestre à l'unisson, en l'honneur du glorieux patriarche.

Le sermon, donné par le R. P. Dominget, Mariste, de la maison de Paris, a établi les fondements de la dévotion à saint Joseph dans un style où la richesse du fond le disputait à l'élégance de la forme. De nouveau résonnent quelques couplets du cantique à saint Joseph, suivis d'une consécration à ce grand saint, prononcée par le P. Supérieur ; on a terminé le cantique, et on sentait que les voix et les cœurs se préparaient à le redire avec plus d'enthousiasme encore à la cérémonie du soir.

Bien avant 8 heures, la chapelle Sainte-Foy était pleine : dans le chœur, on remarquait M. le Grand-Vicaire, remplaçant Monseigneur qui n'avait pu se rendre à la cérémonie. M. le curé de Notre-Dame, M. le curé de Saint-Pierre, M. le curé de Voves, M. Bouchet, aumônier de l'Hôtel-Dieu, plusieurs vicaires des différentes paroisses de Chartres ; dans l'assistance, mêlés aux fidèles, se trouvaient aussi plusieurs autres membres du clergé de la ville et du diocèse.

Le P. Supérieur qui, à l'exercice de 4 heures, avait déjà distribué le cantique à saint Joseph, l'offre à MM. les Ecclésiastiques, et aux Frères des Ecoles chrétiennes qui étaient rangés tout autour de la table de communion.

Le chœur des chanteuses entonne les premières paroles :

« Venez, venez, peuple de frères. »

et toute l'assistance continue....

La chapelle, resplendissante de lumières, permettait aux fidèles de suivre non-seulement les paroles du refrain, mais celles des couplets : et les trois premières strophes sont chantées avec cet élan qui ne se trouve que dans les pèlerinages.

Le chant a cessé ; le P. Supérieur annonce les principales recommandations, et il termine en disant : « Nous ne réciterons pas aujour- » d'hui les prières d'usage ; ces prières viennent d'être faites avec » bien plus d'éloquence par tous les cœurs et par toutes les voix !! »

Et l'harmonium de poursuivre, *contre le programme,* les modulations du même cantique, et le chœur des chanteuses et l'assistance de continuer avec plus d'entrain et d'ensemble les couplets suivants :

« *La France à genoux vous supplie...* »

Et la force des voix et la confiance des cœurs d'augmenter quand on redisait le refrain :

« Oui, c'est à vous de prier pour la France,
» A vous, Joseph, l'*ami du Sacré-Cœur.* »

Un auditoire si bien préparé devait goûter la parole de l'éloquent prédicateur qui, certes, n'avait pas besoin de cette disposition, pour soulever les âmes, et leur montrer, l'histoire en main, que la cause de tous nos malheurs était l'absence d'autorité dans la société et dans la famille ; qu'il fallait, pour apaiser le ciel, faire amende honorable à cette autorité trop longtemps méconnue... « Tel est, a-t-il dit, le but des pèlerinages qui reconnaissent par des manifestations publiques l'autorité de Dieu, tel est aussi le but de ce pèlerinage à saint Joseph qui reconnaît, en particulier, l'autorité dans la famille puisqu'il honore saint Joseph comme le *Chef de la sainte Famille, l'Epoux de Marie, le père de Jésus.* » Voilà le résumé de ce magnifique discours.

Le Missionnaire qui tenait tout son auditoire haletant, et suspendu à sa parole, a voulu terminer, pour laisser l'assistance redire les dernières strophes du cantique à saint Joseph :

« De notre Reine Immaculée, » etc....

Ici l'enceinte de la chapelle était trop étroite, et ne pouvait suffire à l'élan des voix qui auraient eu besoin d'être en plein air pour éclater plus librement !....

Merci, ô Joseph, c'est vous qui avez fait ce beau jour, c'est vous qui chantiez avec nos voix et nos cœurs ! !

Une nouvelle consécration est adressée au glorieux patriarche, en voici quelques paroles : « Enfin les courants qui affluent aux sanctuaires de Jésus et de Marie viennent aussi payer leurs tributs aux » sanctuaires de saint Joseph ; et les peuples, se souvenant qu'il a été » proclamé le patron de l'Eglise universelle, lui confient la délivrance » du Souverain-Pontife et le salut de la France. »

« *Marie et Joseph reprennent dans les cœurs la place qu'ils n'auraient jamais dû perdre : encore une fois le monde sera sauvé !* »

L'*O Salutaris*, l'*Ave Maria*, le *Tantum ergo* sont ensuite admirablement rendus par des artistes distingués qui avaient bien voulu prêter leur concours au chœur de chant de Sainte-Foy ; et l'assistance reste toujours sous une de ces émotions qu'on ne voudrait jamais voir finir.

Bénie par Jésus, l'enfant adoptif de Joseph, la foule sent le besoin d'exprimer sa reconnaissance au glorieux patriarche pour les bienfaits de ce jour ; et après la bénédiction des noms qui doivent être inscrits dans le cœur monumental de saint Joseph, et sur l'invitation du P. Supérieur, le chœur de chant entonne le *Magnificat* qui doit être interrompu après chaque verset par ce refrain connu :

Joseph par ta puissance
Sur le cœur de Jésus,
Sauve Rome et la France
Nous ne pécherons plus.

Le chœur de chant *seul* devait dire le couplet du *Magnificat*, et l'assistance le refrain :

« Joseph par ta puissance, etc...

Mais retenez la vague, quand poussée par la haute mer elle accourt avec la force des grandes eaux... l'élan était donné par le ciel, par

saint Joseph; impossible de le contenir, c'est toute l'assistance, hommes de lettres, magistrats, dames du monde, ouvriers, femmes du peuple qui, jusqu'au bout, avec un enthousiasme toujours grandissant, chantent et le *Magnificat* et le refrain qui suivait chaque couplet; jamais la chapelle Sainte-Foy n'avait vu une si belle fête et une si touchante cérémonie.

Il était 9 heures 40, le chant ne se faisait plus entendre, l'orgue avait cessé ses harmonies, et l'assistance restait encore immobile sous l'émotion qui la captivait et l'attachait aux pieds de saint Joseph ! Elle venait d'assister à une de ces manifestations qui n'ont pas toujours du retentissement sur la terre, mais qui, nous en sommes sûrs, montent jusqu'au ciel, pour hâter l'heure de la délivrance du vénéré Pie IX et le salut de notre malheureuse patrie !

Encore une fois, gloire à Jésus, Marie, Joseph !

Un témoin oculaire.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Nous avons demandé une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres dans le courant de mai dernier pour une pauvre fille dont les jambes étaient tournées par les convulsions; elle ne pouvait pas du tout marcher. A la fin de la neuvaine un mieux sensible s'est opéré, et depuis, le mieux a toujours été croissant. La mère en est bien heureuse, et demande, en action de grâces, une lampe pendant neuf jours

(S. J. de D., diocèse de Versailles.)

2. On venait de me nommer curé de la paroisse de Saint-Th. Pendant la vacance, deux prêtres s'étaient présentés, mais sans pouvoir pénétrer à la porte du malade qui refusait de les recevoir. C'est alors que des prières furent faites à Notre-Dame de Chartres et dans deux communautés religieuses, et le Saint-Sacrifice offert. Je profitai de ma première visite pastorale dans ma paroisse pour demander entrée à mon tour; la femme du malade lui fit comprendre qu'il devait me recevoir pour accomplir un devoir de politesse à l'instar des autres paroissiens. Ma visite fut bien accueillie à ce titre et je demandai la permission de revenir; le malade me dit oui; mais trois fois je me présentai, trois fois on me répondit qu'il dormait. Enfin comme, après une très-mauvaise nuit, il demandait le notaire, sa femme lui déclara nettement son désir de demander le curé : « Fais-le venir, » répondit le malade; on me réveille et j'y cours; le malade se confesse parfaitement, communie et reçoit l'extrême-onction. Deux jours encore il conserva la plénitude de son intelligence. Après la réception des sacrements, heureux de ce qui s'était fait, il me dit : maintenant, je voudrais bien partir de suite. Voilà donc encore un triomphe de la grâce. Et nous qui avons connu la vie de ce grand pécheur avant sa conversion, nous pouvons vous dire que ce n'est pas une petite gloire pour Notre-Dame de Chartres de lui avoir tendu la main et de l'avoir ramené à Dieu. Je vais aller au pèlerinage national de N.-D. de Chartres, spécialement dans le but de lui témoigner ma reconnaissance.

(C., curé de F., diocèse d'Évreux.)

3. Je ne vous ai pas écrit plus tôt pour vous prier d'insérer dans la *Voix* la guérison de ma chère fille M. J. T.; je voulais auparavant être sûre de son état; le mieux existe et je suis heureuse d'accomplir ma promesse. Notre-Dame de Sous-Terre nous a visiblement protégés, car le docteur avait craint un affaiblissement de la moelle épinière; puis le cou étant tout tourné, on allait lui mettre un

collier pour le redresser. Amour et reconnaissance à Notre-Dame.

(L. J. d'A., diocèse de Versailles.)

4. Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâce à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. Des prières lui avaient été adressées, à mon intention, à l'occasion d'une opération aussi douloureuse que délicate. Ma guérison a été si prompte et si complète que le docteur en a été surpris. Il me tarde d'aller remercier Notre-Dame dans son sanctuaire privilégié. Je compte aller m'acquitter d'un devoir aussi doux, en me rendant, le 27 mai, à votre belle manifestation.

(C. E., du Mans.)

5. Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres pour grâce de guérison obtenue. Demande de 3 messes d'action de grâces. Entretien d'une lampe durant un mois. Consécration à Notre-Dame de Chartres du P. S. de N. Recommandation des besoins spirituels de diverses personnes. Légère offrande à Notre-Dame de Chartres.

(A. J. C., prêtre, diocèse de Saint-Claude).

6. Une petite fille de Bullainville, qui devait faire sa première communion dimanche prochain est tout-à-coup tombée malade et très-dangereusement. Les médecins n'ont su qu'y faire. Mais à peine cette enfant fut-elle recommandée à Notre-Dame de Chartres, que nous l'avons trouvée mieux, et le mieux se soutient... Nous l'amènerons bientôt aux pieds de sa Bienfaitrice.

(B. C. de P., diocèse de Chartres.)

7. La Sainte Vierge a sauvé ma fille; à une époque dangereuse pour elle, je vous avais demandé une neuvaine, et le neuvième jour Notre-Dame de Chartres a opéré dans sa santé une amélioration qui a étonné les médecins eux-mêmes.

(E. S. de Paris.)

8. Un enfant de 4 ans, J. L., atteint de mutisme, a commencé aussitôt après un pèlerinage fait devant Notre-Dame de Chartres, à articuler quelques syllabes ; sa langue se délie de plus en plus, aussi espérons-nous que Notre-Dame continuera son œuvre.

(N., curé de S. C., diocèse de Chartres.)

— Le 9 juillet, ont eu lieu en l'église Saint-Aignan de Chartres les obsèques de M, Sarrut, principal du Collége, officier de l'Instruction publique, décédé dans la nuit du 7 au 8. Une foule considérable avait voulu donner, par sa présence à la cérémonie, un témoignage de regrets à l'éminent fonctionnaire, un témoignage de condoléance à la famille qui le pleure.

On remarquait dans l'assistance beaucoup d'ecclésiastiques ; Monseigneur l'évêque de Chartres était dans le sanctuaire. Le clergé honorait en M. Sarrut l'homme vertueux et dévoué qui, depuis son arrivée au collége de notre ville, n'a cessé de nous édifier par ses habitudes énergiquement chrétiennes.

— Le 7 juillet, Mlle Marguerite Collier-Bordier, fille de l'honorable président de la Commission départementale d'Eure-et-Loir, prenait l'habit de religieuse dans la Congrégation de Notre-Dame, rue de Sèvres, 86, Paris. Monseigneur l'évêque de Poitiers présidait la cérémonie : Sa Grandeur a prononcé sur la *Virginité* un discours, dont plusieurs auditeurs, des chanoines de Chartres, nous ont parlé avec admiration. Mlle Collier-Bordier a reçu le nom de Mme Marie des Anges.

— Le lendemain 8 juillet, Mgr Pie présidait dans l'église Sainte-

Clotilde une autre cérémonie : le mariage de Mlle Lafond, fille du comte président de l'Œuvre du denier de Saint-Pierre, avec le fils du duc des Cars. Ce sont encore là des noms qui honorent le diocèse de Chartres.

— La distribution des prix à l'Institution Notre-Dame de Chartres aura lieu le 2 août. Au moment où nous publions le présent numéro, nous apprenons qu'un élève de l'Institution vient d'être reçu bachelier ès-sciences.

— La retraite ecclésiastique commencera à Chartres le dimanche 17 août; elle sera prêchée par M. l'abbé Hamon, le vénérable curé de Saint-Sulpice.

— La retraite de première communion, à la cathédrale de Chartres, a été prêchée par M. l'abbé Outhenin-Deslandres, chanoine honoraire, aumônier de l'hospice de l'Enfant-Jésus, à Paris.

— Fête de l'Adoration, le 31 juillet, à la chapelle de la Visitation. Prédicateur : M. l'abbé Robé, vicaire de la cathédrale

---

LIVRES RECOMMANDÉS :

— *Aux pieds de Jésus* méditation sur la sainte Eucharistie, par le R. P. Petitalot, mariste. 1 fort vol. in-18 jésus. — Prix ; 3 fr. 50. L'auteur, qui n'est pas le premier venu dans la littérature ascétique, a divisé ses méditations en cinq semaines. Pendant les visites qu'elles rendent chaque jour à la sainte Victime cachée dans le tabernacle, les âmes ferventes se serviront avec profit de ce livre, aussi solide par la doctrine que plein d'onction.

— CANTIQUES. — Si les enfants doivent prier pour leur patrie et pour le monde, ils doivent surtout ne pas oublier leur famille.

Que tous apprennent donc une prière pour leurs parents.

Mais les enfants surtout aiment à chanter leurs prières; et en les chantant ils peuvent faire passer dans les âmes de ceux qui les entendent des pensées salutaires et des sentiments chrétiens.

C'est ce qui a donné l'idée de composer un cantique spécialement destiné au jeune âge et qui ne serait autre chose qu'une prière simple et naïve d'un enfant pour ses parents.

On l'a publié avec une vignette de Notre-Dame de Sous-Terre et sous un format de petite dimension qui permet de le donner en guise d'image.

On peut y adapter différents airs connus. L'auteur a indiqué celui d'un cantique du P. Lambillotte commençant par ces mots : Jésus, Joseph et Marie.

Les maîtres chrétiens comprendront sans peine le parti qu'ils peuvent tirer de ce petit moyen pour développer le sentiment de la piété filiale au cœur de leurs jeunes élèves et pour faire du bien aux familles elles-mêmes.

Le cantique *Prière d'un enfant pour ses parents* se vend :

50 exemplaires franco : 1 fr. 25.

Le cantique à N.-D de Chartres, protectrice de la France, et le cantique au Sacré-Cœur, publiés séparément dans le même format, se vendent au même prix chez le concierge de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

Plus de vingt mille exemplaires du cantique à Notre-Dame ont été écoulés à l'occasion du pèlerinage de Chartres.

Méditation eucharistique, sur les stations du chemin de la Croix, par un Père Mariste (édité à Chartres, chez Georges Durand).

AOUT 1873.

Mémorial des indulg. plén à gagner chaque jour du mois d'Août 1873.

1er août, vendr. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur; — 2° pour le scapulaire rouge.



A partir de trois heures du soir, aujourd'hui premier août jusqu'au coucher du soleil demain 2 août, *indulg. plén. de la Portioncule* à gagner par tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Sainte-Madeleine, dans l'Église de N.-D. de Sous-Terre à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intent. du Souverain-Pontife (la confession et la communion sont requises, la communion peut se faire le 2 août ou la veille : la confession de tous les huit jours ou de tous les quinze jours suffit).

2, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale après les vêpres le premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

5, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma mère* (jour au ch. des fid.)

6, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

7, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

9, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plén. et part. des sept Basiliques de Rome (pour gagner ces indulgences visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au ch. des fid.)

10, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° prem. des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi (j. au choix des fid.)

11, lundi. — Ind. plén. : 1° prem. des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'arch. du saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)

12, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

13, mercr. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour les Tertiaires-Franciscains; 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fidèles).

14, jeud. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

15, vendredi (ASSOMPTION). — Ind. plén.: 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; 2° pour les associés à l'arch. du saint Cœur de Marie; 3° pour le scap. du Carmel; 4° pour le scapul. bleu; 5° pour le scapul. rouge; 6° pour les Tertiaires-Franciscains; 7° pour le rosaire; 8° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph; 9° pour les possesseurs de chap., médailles, crucifix, etc., ind. 10° pour les litanies de la Sainte-Vierge, récitées chaque jour.

16, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc.; comme au 9 août (j. au ch. des fid.)

17, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch. des fidèles).

18, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° deuxième des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'arch. du sacré Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)

19, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc.; *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.)

20, mercr. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour les associés à l'arch, de Saint-Joseph (merc. au ch. des fidèles)

21, jeud. — Ind. plén.: 1° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (j. au ch. des fidèles), 2 Ind. plén. que l'on peut gagner en visitant une chapelle de la Visitation et en accomplissant les autres conditions ordinaires.

22, vend. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire rouge; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.)

23, samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme le 9 août (j. au ch. des fidèles).

24, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour les associés à l'arch.de Saint-Joseph; 3° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

25, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux cœur de Marie, soyez mon salut (j. au ch. des fid.)

26, mardi. — Ind. plén.: 1° pour le Rosaire; 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure de méditation.

27, mercredi. Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° pour les associés à l'arch. de Saint-Joseph.

28, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire bleu; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

29, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire bleu; 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

30, samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc., comme au 9 août (j. au ch. des fid.)

31, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. GOUVERNEUR.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.
9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1873 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SŒUR EUGÉNIE (1).

(Suite et fin.)

Avant de partir pour la capitale, ces paroles d'un sermon prêché dans la chapelle de l'hospice de X. : « *Faites vite ce que vous avez à faire* », frappèrent tellement Éveline, qu'elle déclara à ses parents qu'ils pouvaient la conduire à Paris, s'ils le désiraient ; mais que sa détermination était prise et qu'elle devait embrasser dans le plus bref délai la nouvelle vie à laquelle Dieu l'appelait.

« Voilà quatre ans que j'attends, » leur dit-elle encore, « et » Dieu nous punira tous si je diffère davantage. »

Le comte de ***, n'ayant plus de doute sur la réalité d'une vocation aussi accentuée, promit à sa fille qu'elle aurait toute liberté pour commencer son postulat à la fin de l'été (2).

On fit néanmoins le voyage de Paris. La parenté d'Éveline désapprouva hautement son projet et s'efforça de l'en dissuader. De tous côtés elle rencontrait de l'opposition ; mais son âme généreuse n'en fut pas ébranlée. On la conduisit en Angleterre pour lui procurer la consolation de voir une dernière fois les pa-

(1) D'après sa Biographie écrite par l'abbé Gaveau. — Plon, éditeur.

(2) Si nous n'avons pas relevé dans notre premier article, comme nos convictions nous auraient porté à le faire, la faiblesse du comte de ***, touchant le baptême protestant donné à ses fils, c'est que sa vie entière devait être UN GRAND ACTE de réparation de cette conduite regrettable, couronné par le don généreux de sa fille au Seigneur !..

rents qu'elle y avait du côté maternel. Ceux-ci admiraient sans le comprendre un si grand sacrifice et s'affligeaient de son héroïque détermination. Le docteur Manning, depuis archevêque de Westminster, fut consulté, et sa voix autorisée s'unit à toutes celles qui avaient déclaré que la vocation d'Éveline venait de Dieu.

Quelques semaines après, la courageuse jeune fille, entourée de ceux qu'elle aimait le plus sur la terre, se retrouvait encore une fois dans la maison paternelle qu'elle devait bientôt quitter. Quelques pages de son journal nous montrent les dispositions de sa belle âme à cette époque si décisive de sa jeune vie.

« Oh! mon Roi, venez, venez me louer! afin que je travaille » jusqu'à la dernière heure à votre vigne : ne me retirez pas cette » grâce, j'accepte les sacrifices; qu'il en découle un baume de con- » solation sur tous ceux que j'aime. Oui, Seigneur, je prends ma » croix et je vous suis. Vous avez éclairé mon esprit, veuillez » fortifier mon cœur... Parlez, Seigneur, oh! parlez, votre servante » écoute.

» Et je vis, » ajoute-t-elle, « le fleuve qu'il fallait traverser pour » arriver au royaume des cieux : et ce fleuve s'appelait la souffrance. » Et je vis la barque sur laquelle tant d'âmes ont traversé ce fleuve, » et cette barque s'appelait l'amour!...

» C'est sur cette barque, assurée contre le naufrage, qu'elle devait » arriver promptement au port! »

Éveline entra comme postulante dans l'hospice de X. Au bout de trois mois d'épreuves, dont elle sortit triomphante, elle fut envoyée à la maison-mère de la rue du Bac à Paris, où chaque membre de la congrégation de Saint-Vincent de Paul passe les premiers huit mois du noviciat; la prise d'habit a lieu durant la retraite qui termine la vie de *séminaire*. La sœur prononce alors les saints vœux qui sont faits seulement pour un an, et reçoit son nom de religieuse. Elle est ensuite envoyée dans une des maisons appartenant à l'ordre ou dans des établissements civils confiés à la direction des *filles de la charité*.

Si *Éveline* avait été pendant son noviciat un sujet d'édification pour toutes les sœurs, *sœur Eugénie* fut pour la *Miséricorde* de C., qui lui fut assignée comme séjour, un exemplaire achevé de toutes les vertus.

« Notre Eveline, » écrit sa sœur Marie qui était allée la visiter, « n'est plus la timide postulante de X., ni cette novice quelque peu » mystique du séminaire de Paris; c'est la sœur de charité dans » toute sa perfection, et dans la plénitude de sa maturité.

» Forte, active, ardente, pleine d'imagination et de poésie comme

» toujours, modeste, humble, aimable et d'une exquise sensibilité,
» son intelligence, ses lumières, son expérience des hommes et des
» choses ont pris un accroissement merveilleux. Avec tout cela,
» simple au suprême degré, joyeuse entre les joyeuses et délicieu-
» sement spirituelle, elle est l'enfant gâté de la communauté. »

Après plusieurs mois de durs labeurs, — car, outre une classe d'enfants, sœur Eugénie en faisait une aux jeunes filles, — on l'envoya prendre de courtes vacances d'automne dans une maison appartenant à la Congrégation, située au milieu des montagnes. Au retour, la supérieure changea son office contre celui de la visite des pauvres malades, afin qu'elle eût plus d'air et d'exercice, et que sa poitrine, très-fatiguée par l'enseignement, pût se remettre.

Notre chère sœur se fit aimer des malheureux comme elle s'était fait aimer des enfants, et malgré son jeune âge ils avaient pour elle une sorte de vénération. S'oubliant toujours elle-même quand il s'agissait de sauver des âmes, ou d'adoucir la douleur, elle déploya, pendant l'hiver et le printemps si rigoureux de l'année 1865, une indomptable énergie. On la voyait parcourir en tous sens les rues étroites et humides de la cité ; gravissant d'un pas léger les cinq ou six étages conduisant aux mansardes, où tous les genres de misère et de souffrance se trouvaient réunis, et, quand elle rentrait engourdie, glacée, excédée de fatigue, elle se montrait prête à remplir ses autres devoirs avec tout l'entrain possible, et ce n'était jamais que pour obéir à la supérieure qu'elle consentait à se chauffer et à changer de vêtements.

Le bien qu'elle faisait était immense ; mais elle allait au-delà de ses forces ; un rhume qu'elle gagna en s'exposant ainsi au mauvais temps, amena bientôt d'alarmants symptômes. Contrainte d'abandonner la *visite des malades*, elle se vit réduite à un repos qui lui coûtait extrêmement, mais que l'obéissance lui faisait accepter avec une douce résignation. Cependant grande fut sa joie quand, la trouvant assez remise, sa supérieure lui confia le soin des orphelines élevées dans la maison. Elle mit tout son cœur à s'acquitter de cette charge de confiance, et avec son cœur elle mit aussi ses forces : or, ses forces n'étant pas au niveau du cœur, elles faiblirent, et la chère sœur tomba malade au mois de novembre 1867 pour ne plus se relever ! Elle n'ignorait pas la gravité de son état, mais elle regardait la souffrance comme un bienfait du Seigneur, et envisageait la mort avec une radieuse sérénité. « Je vais à mon père, je vais au ciel, » disait-

elle dans un saint ravissement. Ah ! c'est que pour de telles âmes la mort, c'est le départ pour la patrie; c'est aussi la main secourable qui vient briser les derniers liens de leur captivité.

Assister à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, fut le seul désir que sœur Eugénie manifesta pendant sa maladie. Trois jours avant sa mort la supérieure lui accorda cette douce faveur, en faisant ouvrir la porte de l'infirmerie qui donne dans la tribune de la chapelle. Aucune parole n'est capable de peindre la joie qu'elle en ressentit.

Ses orphelines, qui lui étaient passionnément attachées, ne pouvaient se consoler de son absence. Leur plus grande récompense était la permission d'aller la voir Quelquefois la supérieure, pour ne pas la fatiguer, lui défendait de parler. Alors ces chères petites se contentaient de la regarder, tirant une leçon bien salutaire de ce silence observé avec tant de patience et de soumission.

On était en l'année 1868, et sœur Eugénie devait prononcer les saints vœux le jour de l'Annonciation ; mais sa maladie faisant de rapides progrès, on obtint une dispense de temps, et la cérémonie eut lieu le 6 janvier en la fête de l'Épiphanie. L'intéressante malade, étant trop faible pour se lever, dut garder le lit dans cette circonstance touchante et solennelle. Durant la cérémonie elle portait sur la tête une couronne de roses blanches et de lis. Les sœurs ont dit qu'elle était comme en extase, qu'elle ressemblait à un ange et paraissait déjà être au ciel.

Le ciel! ce ciel vers lequel tendaient tous ses vœux et s'élevaient tous ses soupirs, devait bientôt s'ouvrir pour elle. Ses parents, avertis de l'immense danger, accoururent en toute hâte. En entrant dans la chambre de leur bien-aimée, le cœur oppressé sous le poids de la plus vive affliction, ils trouvèrent son visage si beau, si calme, qu'ils avaient peine à croire que la mort dût bientôt l'enlever à leur amour. La maladie avait peu changé cette figure douce et paisible, ses joues conservaient encore leurs suaves contours.

Tranquillement étendue sur son lit, tenant ses blanches mains croisées sur sa poitrine, elle ressemblait à un lis éclatant de pureté.

L'approche de la mort ne se trahissait que par l'expression céleste de ses yeux, brillant déjà d'un éclat radieux qui n'était pas de ce monde.

Après les premiers épanchements de l'arrivée, elle regarda ses chers parents les uns après les autres, avec l'expression de la plus profonde affection, et leur répéta souvent : « Oh ! que je suis heureuse ! Combien Dieu est bon pour moi ! Oh ! combien je suis heureuse de vous voir tous. »

Le lendemain de cette touchante entrevue était un vendredi. A six heures du soir la cloche sonna le Salut du Très-Saint Sacrement. La famille se rendit à la tribune, chacun se mit à genoux, et les orphelines chantèrent les hymnes de la bénédiction avec leurs voix pleines de jeunesse et de fraîcheur comme pour préparer l'entrée glorieuse de cette âme pure dans la demeure du Père céleste.

Les parents de sœur Eugénie se séparèrent ensuite de leur fille bien-aimée en lui disant : AU REVOIR. Vers minuit elle fut prise d'une violente douleur de côté. L'infirmière lui ayant procuré un peu de soulagement, elle la remercia en disant : Je vous le rendrai, mais pas ici, — et comme cette bonne sœur l'engageait à dire au Seigneur qu'elle l'aimait autant qu'elle souffrait : « Je l'aime bien davantage, » reprit-elle, avec une incomparable ferveur. Vers quatre heures du matin elle s'écria d'un air rayonnant : « Oh ! que c'est beau, que c'est magnifique ! » Évidemment elle avait entrevu le Paradis. Un peu plus tard son confesseur lui demanda si elle voulait recevoir la sainte communion, ainsi qu'elle l'avait fait tous les jours pendant sa maladie. Dans un petit moment, répondit-elle, je ne suis pas assez calme.

Une minute après sa tête se renversa sur l'oreiller, elle exhala un doux soupir, ce fut le dernier..... La sœur des anges était allée retrouver ses frères au céleste séjour !...

Le matin, quand la famille entra de nouveau dans la chambre, le corps de cette enfant de bénédiction, de leur « petite sainte, » reposait sur le lit dans tout le calme et toute l'exquise beauté de son dernier sommeil ; elle était revêtue du saint habit de l'ordre, et sur sa blanche cornette était posée la couronne virginale dont on l'avait parée quand elle prononça ses vœux.

Aussitôt que la nouvelle de sa mort fut répandue, une foule d'indigents, de vieillards, d'infirmes, venaient aux portes de la Miséricorde, demandant, avec instance, d'être admis auprès de la chère sœur « qui était si douce, si avenante, si bonne pour le pauvre monde. »

Ses orphelines et les enfants de l'école voulurent aussi la con-

templer une dernière fois. Toutes l'embrassaient, et une petite fille de cinq ans, étendant les bras, demanda qu'on voulût bien la soulever pour qu'elle pût déposer encore sur son front un dernier baiser!

La chère sœur Eugénie fut inhumée entre deux de ses compagnes en religion, mortes à la Miséricorde pendant qu'elle s'y trouvait.

C'est là qu'on voit aujourd'hui une simple croix de marbre blanc sur laquelle est gravé son nom, avec ces mots choisis par elle-même :

MON AME A ESPÉRÉ DANS LE SEIGNEUR, CAR LE SEIGNEUR EST PLEIN DE MISÉRICORDE, ET LES FRUITS DE LA RÉDEMPTION SONT ABONDANTS. Ps. CXXIX.

Un humble Servant de Marie.

VERRIÈRES DE LA CATHEDRALE.

La restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres se continue avec succès. Toutefois il faudra plusieurs années pour mener à terme cet important travail Lorsque l'une de nos verrières prend le chemin de l'atelier, nous craignons de l'y voir séjourner trop longtemps; mais quand elle nous revient parée de sa beauté antique, les lenteurs de l'artiste verrier nous rappellent le vers du poète : *Moras tantis licet addere rebus*, la grandeur de telles œuvres justifie quelque retard.

Au mois de décembre 1872, nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs la première fenêtre du côté gauche de la nef près du transept; on venait de la poser après restauration, et nous avions été prié de la décrire. Un détail exposé d'ailleurs d'un ton assez peu affirmatif et d'après des témoignages de connaisseurs, a soulevé une objection. Dans le personnage représenté sur la lancette de gauche au-dessous de l'évêque, nous disions voir le démon apparaissant, sous un brillant costume de roi, à Saint Martin qu'il voulait tromper, et nous publiions à l'appui un récit de Ribadeneira. Un archéologue très-versé en ces matières nous croit dans l'erreur; selon lui ce serait l'empereur Valentinien qui, surpris dans son palais par l'arrivée de Saint Martin dont il avait refusé toute visite, et s'obstinant à rester assis pour marquer son déplaisir, dut se lever soudain à cause du feu qui prit de lui-même sous son siége. Notre honorable contradicteur nous rappelle qu'au XIIIe siècle on représentait le démon avec des pieds fourchus.

Une réponse nous sera permise. Selon la légende antique, le diable préparant au bienheureux une illusion complète, se montra avec des brodequins dorés. Pour rester dans la vérité de la scène, le peintre dut donc renoncer cette fois aux pieds fourchus. En second lieu, l'entrevue du saint avec l'empereur Valentinien, s'il s'agissait d'elle ici, n'exigerait-elle pas sur la verrière quelque trait plus caractéristique, comme la présence du feu aux pieds du personnage royal? la peinture des flammes était un thème favori pour les artistes du moyen-âge, si bien servis en pareille circonstance par des verres dont ne profite plus aujourd'hui comme autrefois notre industrie moderne.

Mais laissons à plus savants que nous la discussion sur des sujets

d'iconographie, et parlons de trois autres fenêtres récemment réparées par MM. Steinel et Coffetier.

Deuxième croisée. — La lancette de gauche représente au bas, dans de petites proportions, le sacrifice d'Abraham ; plus haut, dans des proportions plus grandes, le Seigneur Jésus portant une croix et bénissant. La lancette de droite représente les mêmes sujets, mais là le Seigneur tient un livre ouvert où on lit : *Domine* ; près de sa tête sont l'alpha et l'oméga. Deux panneaux neufs au milieu de la lancette de gauche remplacent les anciens enlevés au XVIIIe siècle ; la partie supérieure du corps d'Abraham et l'ange sont de facture récente dans le style ancien ; on ne pouvait mieux saisir la pose de l'ange arrêtant son vol rapide pour retenir le bras du patriarche. La pensée dominante inspiratrice de ces tableaux, c'est donc le rapprochement des deux Isaac. Celui de l'ancienne loi, le fils d'Abraham, l'enfant qui attend la mort du glaive paternel, figure l'Isaac de la nouvelle alliance, immolé par le Père Eternel pour l'amour des hommes. Des deux parts, obéissance et sacrifice ; l'enfant est à genoux, prêt à mourir sur le bois préparé ; au-dessus la Divine Victime nous montre le bois, témoin de son supplice, instrument de son triomphe. La croix nous indique le chemin du salut ; le livre que tient Jésus-Christ, dans le tableau parallèle, est aussi pour nous la voix de la vérité, le chemin de la vie. *Domine* : Seigneur, à vous nos âmes. Où donc aller si ce n'est à vous qui êtes le commencement et la fin de toutes choses, l'alpha et l'oméga ?

Quelques observateurs ont vu avec étonnement que le dessinateur moderne avait couronné Abraham d'un nimbe, ce qui est une exception à l'usage suivi dans notre basilique pour des saints de l'ancien Testament.

Nous pensons que la rose représente le donateur, dans une scène de labour admirablement reproduite. Une inscription désignant le lieu d'où partit l'offrande indique Nogent ; mais lequel ?... Nogent-le-Rotrou ? rien n'autorise à le penser. Nogent-sur-Eure, autrement dit, Nogent-le-Roi ? Peut-être. C'était autrefois un lieu important. Philippe-Auguste en 1219, data de là une lettre adressée au Chapitre de Chartres. Le territoire était considéré comme très-fertile et la ville avait un bon marché de froment. Enfin une opinion digne de crédit, se fait entendre en faveur de Nogent-sur-Coucy, près Laon (Aisne), où se trouvait le monastère du célèbre abbé Guibert, l'écrivain du douzième siècle, qui a dit quelque part : *Domina Carnotensis cujus nomen et pignora totius penè latini orbis veneratione coluntur.* L'historien Souchet rapporte qu'à Nogent-sous-Coucy on lisait au frontispice de l'un des autels : *Ara virgini pariturœ*, autel à la Vierge qui doit enfanter. C'est que, comme Chartres, cette ville avait son bocage où les druides sacrifiaient à la Mère future du Dieu qui devait naître, *Matri futurœ Dei nascituri*. L'envoi de verrières à notre basilique par Nogent-sous-Coucy pourrait s'expliquer comme témoignage de fraternité entre les deux églises.

Troisième croisée. — Dans la partie inférieure de la lancette de gauche est Saint Gilles recevant par l'intermédiaire d'un ange la révélation d'un secret du roi ; le roi est à genoux près de lui pendant qu'il célèbre la sainte messe. Au-dessus est le même saint, en des dimensions plus grandes ; revêtu d'habits sacerdotaux et la crosse en main il bénit ; nous lisons son nom : *S. Egidius.*

La lancette de droite nous offre Saint Georges martyrisé sur une roue garnie de quatorze épées ; deux bourreaux tournent la roue ;

plus haut, c'est encore lui, en grande stature, et armé comme un guerrier du XIIIe siècle. Dans la rose, il est à cheval terrassant le serpent. L'hagiographe Croiset nous dit : « On peint Saint Georges en cavalier qui attaque un dragon pour la défense d'une fille qui craint d'en être dévorée ; mais c'est un symbole qui rappelle que cet illustre martyr a purgé sa province, représentée par cette fille, de l'idolâtrie figurée par ce dragon. »

L'artiste nous a offert ainsi sous trois aspects le glorieux martyr, dont sainte Clotilde travaillait à étendre le culte en France, et qui a eu de nombreux autels dans toute l'Europe. Nous voyons le jeune officier de l'empereur Dioclétien, et sa martiale figure, illuminée par la foi, nous rappelle le courage de ses protestations contre les décrets homicides du tyran. Nous voyons le supplicié résistant à l'épreuve de la persécution qui nous est peinte d'une manière effroyable. Nous voyons enfin dominant les autres scènes, l'ami de Dieu, vainqueur de Satan ; sous le costume de chevalier français le bienheureux peut être montré aujourd'hui comme jadis à nos soldats pour patron et pour modèle.

Nous rappelons que dans la partie inférieure de la lancette de gauche se trouvait, avant la réparation, le panneau déclassé qui devait compléter la scène de l'apparition de Notre-Seigneur au soldat Martin, futur évêque de Tours. Ce panneau occupe maintenant sa vraie place au premier vitrail de la nef.

Quatrième croisée. — A gauche quels personnages renferment ces trois jolis quadrilobes à fond bleu ? nous ne trouvons, pour les distinguer, ni noms, ni attributs ; ils sont revêtus d'une tunique, et ils ont les pieds nus. Cette dernière remarque les désigne à l'iconographe comme des apôtres. Il y en a six ; les autres sont sur des vitraux voisins. La lancette de droite donne aussi, mais en grand, le portrait d'un apôtre, de Saint Pierre sans doute, qui tient la tête élevée vers le ciel, le ciel où est le foyer de l'amour, la source des enseignements, la récompense du zèle. A l'aspect de cette figure inspirée, on ne doute plus des ressources de la peinture sur verre pour exprimer sur une physionomie les aspirations et les élans d'une âme sainte.

Au-dessous est indiquée la corporation des donateurs ; trois banquiers laissent tomber sur une table des pièces d'or toutes marquées d'une croix, a dit un auteur du XVIIIe siècle.

La partie la plus remarquable de cette fenêtre, c'est la rose où nous apparaît la Sainte Vierge ; on retrouve si souvent Marie dans sa chère basilique dont toutes les splendeurs forment comme une éblouissante auréole de son image! Notre-Dame, reine des Apôtres, resplendit au-dessus d'eux. Elle est assise, c'est-à-dire dans l'attitude qui donne le plus de majesté aux statues. Autour de sa poitrine sont représentés les dons du Saint-Esprit : la *Sagesse* figurée par Jésus est au centre ; et là aboutissent six rayons qui relient le nimbe de la sagesse aux nimbes de six colombes blanches, symboles des autres dons. Ainsi en Marie, trône vivant du Fils de Dieu, résident les dons d'intelligence, de force, de science, de piété, de crainte, et celui qui les couronne tous, le don de sagesse, qui consiste à bien connaître Dieu, l'auteur et la fin de toutes choses, à n'agir et à ne vivre que pour lui. O Marie, nous aimons à contempler en vous, si digne tabernacle, Celui qui s'est montré comme « le plus aimable des enfants des hommes. »

Nous ajouterons une réflexion. Entre Marie et la personnification de la Sagesse les rapports ont toujours paru bien naturels. On sait qu'à Constantinople la grande église, malheureusement livrée au schisme,

a été dédiée à un attribut divin, à Sainte Sophie (Sophie veut dire sagesse). Or, au fond du sanctuaire, c'est-à-dire à une place d'honneur, on aperçoit une image indignement encombrée sous une couche de chaux ? C'est celle de Marie. Cette image, selon l'expression de Théophile Gautier « assiste impassiblement aux cérémonies d'un culte étranger »; mais le cœur de la Vierge Sainte, n'a-t-il pas en pitié les victimes de l'erreur?

Dans le vitrail qui nous occupe, Notre-Dame, reine des apôtres, siége de la Sagesse, attire les regards et les cœurs par une incomparable beauté. Il est à remarquer aussi que c'était un des premiers objets en vue pour les donateurs, les banquiers, lorsqu'ils arrivaient de la *rue des Changes* à la cathédrale.

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

A Rome et en Italie, toujours mêmes violences contre les pèlerins et le clergé.

En Suisse, nouvelles protestations des catholiques contre la Révolution.

Parmi les principaux pèlerinages annoncés pour le mois de septembre, nous citerons avec le nôtre : celui à Notre-Dame d'Espérance à Saint-Brieuc, les 7 et 8 septembre, et celui à l'archange saint Michel du 14 septembre au 5 octobre (Mont-Saint-Michel, par Pontorson, Manche). Le journal le *Courrier d'Eure-et-Loir* a donné sur ces grandes fêtes prochaines les détails désirés. Celui d'Issoudun aura lieu le 8 septembre ainsi que celui de Cléry (Loiret).

Nous trouvons, dans les *Semaines religieuses* et dans le journal le *Pèlerin* (Paris, 6, rue François Ier) les plus édifiants récits sur de grands pèlerinages qui ont eu lieu récemment en plusieurs sanctuaires surtout à N.-D. de la Salette, à N.-D. de Liesse, à sainte Radegonde, à saint Louis, saint François de Sales, sainte Anne, etc. Il nous est absolument impossible de les reproduire. Nous recevons de M. l'abbé Bulteau, l'organisateur du pèlerinage des Flamands à Notre-Dame de Chartres, la lettre suivante qui contient un récit spécialement composé pour notre bulletin.

Monsieur le Directeur de la *Voix de Notre-Dame*.

Cambrai vient d'avoir son pèlerinage diocésain, dont le succès a dépassé toutes les espérances de ceux qui ont eu le bonheur de l'organiser.

La cathédrale de Cambrai possède depuis 1452 une image miraculeuse de la très-sainte Vierge, image apportée de Rome et connue dans le pays sous le nom de *Notre-Dame-de-Grâce*. C'est devant cette image bénie, qu'au moins 120,000 pèlerins sont venus prier avec ferveur durant l'octave de l'Assomption.

Décrire dans une lettre cette immense manifestation religieuse et patriotique, serait chose impossible; il faudrait un volume pour la décrire avec tous ses détails. Permettez-moi de retracer seulement l'ordre général de chaque jour : le matin à 8, à 10 et à 11 heures, arrivaient trois groupes de pèlerins composés des prêtres et des fidèles, d'un ou de plusieurs décanats, suivant l'ordre fixé d'avance et rédigé de manière à ce que les 64 décanats du diocèse eussent chacun leur jour et leur heure. Chaque groupe traversait la ville au son des cloches de la cathédrale et en chantant des cantiques et des hymnes, ou en récitant le chapelet à haute voix; il se rendait à la cathédrale, entendait la sainte Messe; à l'évangile l'éloquent prédicateur du pèlerinage, le R. P. Boulanger, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, adressait aux pèlerins une vive et chaleureuse allocution.

Après la Messe, les pèlerins de chaque groupe sortaient de la cathédrale par le petit portail du Nord, afin de faire place au groupe suivant, car la cathédrale était quatre fois trop étroite pour contenir réunis les trois groupes de chaque jour.

A 3 heures, tous les pèlerins du jour se réunissaient sur la vaste place Saint-Sepulcre; là ils chantaient le cantique du Sacré-Cœur et le *Magnificat*, puis le R. P. Boulanger, avec sa belle et forte voix, adressait quelques mots d'édification à cet immense auditoire. Après l'allocution venaient les acclamations : on criait trois fois :

Vive le Sacré-Cœur de Jésus!
Vive Notre Dame de grâce!
Vive Pie IX!
Vive la France!

Enfin Mgr l'Archevêque, du haut d'une estrade élevée vis-à-vis de la porte du palais archiépiscopal donnait la bénédiction solennelle aux pèlerins agenouillés, qui se relevaient en poussant des acclamations pour leur vénérable Prélat.

Cette grande cérémonie de 3 heures était vraiment un émouvant spectacle qui arrachait bien des larmes d'admiration et d'attendrissement.

Notre-Dame de Chartres n'a pas été absente du splendide pèlerinage de Cambrai : comme à Lourdes, sa chemisette d'argent brillait sur plus d'une poitrine. Les journaux de la localité l'ont fait remarquer.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, en ce qui concerne les pieux pèlerins. Seuls les libres-penseurs et les radicaux ont voulu empêcher ces manifestations religieuses par leurs clameurs et leurs violences : ces prétendus amis des libertés publiques ne sauraient supporter la plus inoffensive de toutes, la liberté de prier. Des voies de fait ont été exercées sur plusieurs groupes de pèlerins, à leur retour dans leurs foyers, notamment sur ceux de St-Amand et de Lecelles.

Malheureusement la magnifique fête a été attristée par un déplorable accident, qui aurait pu être vingt fois plus déplorable encore. Je l'ai dit plus haut, une estrade était élevée contre la porte du palais archiépiscopal. Or, la malveillance, avait, paraît-il, affaibli l'estrade en enlevant huit des montants qui devaient soutenir les planches supérieures (1); de sorte que quand Mgr l'Archevêque, entouré de Mgr de Lydda, de ses vicaires généraux, du commandant Lallemant portant la splendide bannière de Lille, et des quatre députés de la même ville, M. Kolb-Bernard, M. Pajot, M. Théry et M. le baron de la Grange (tous les quatre assistaient au pèlerinage national de Chartres), l'estrade s'effondra et tous ceux qu'elle portait furent précipités sur le pavé.

Rien ne saurait vous faire comprendre la terrible impression produite sur les trente mille pèlerins, témoins de cet effondrement : on criait, on pleurait, on sanglotait. Qu'étaient devenus les évêques, les députés, les dignitaires de l'archevêché? Cependant après une minute de cruelle attente, une crosse apparaît du milieu des débris de l'estrade, c'est Mgr l'Archevêque qui s'est relevé. Une légère blessure à la lèvre inférieure et deux autres au menton ensanglantant le bas de la figure. Le vénérable et courageux prélat ne veut pas laisser plus longtemps ses enfants dans l'inquiétude; il remonte sur la partie de l'estrade restée debout et bénit à plusieurs reprises.

Les acclamations de bonheur et d'amour s'échappent alors de tous les cœurs et de toutes les bouches. Jamais je n'ai entendu de hourras plus formidables; jamais je n'ai vu d'ovation plus enthousiaste, ni plus méritée.

---

(1) La cause de l'accident était ainsi expliquée par le public au moment où M. l'abbé Bulteau nous écrivait. Des enquêtes se poursuivent à ce sujet; nous en ignorons encore le résultat définitif (*Note de la rédaction*).

Cependant plusieurs de ceux qui se trouvaient sur l'estrade, M. Kolb-Bernard, le courageux député que tous les catholiques aiment et vénèrent, avait la jambe fracturée au-dessous du genoux; Mgr. l'évêque de Lydda avait la jambe gauche fortement contusionnée; et M. labbé Masle, sacristain de la cathédrale, avait un pied fracturé et luxé. Tous ces glorieux blessés vont maintenant aussi bien que possible.

Mon récit est bien incomplet sans doute; je dois pourtant l'arrêter ici, afin de ne point dépasser les bornes d'une lettre.

A propos du pèlerinage national de Notre-Dame-de-Chartres, j'écrivais à l'*Emancipateur* de Cambrai : *Le moyen âge revient, le moyen âge est revenu.* Depuis lors, la chose est plus vraie que jamais. Sur tous les points de notre chère France, les populations se sont levées comme un seul homme, et sont allées aux sanctuaires les plus vénérés demander le triomphe de l'Eglise, la délivrance de Pie IX, et le salut de la France. Qui aurait cru que notre pays travaillé pendant plus d'un siècle par l'impiété et la révolution, possédât encore ces multitudes ardentes de foi, ces innombrables fils des croisés?

Un illustre prélat a dit : « *Par nos prières et nos pèlerinages, forçons* » *Dieu à capituler.* » Il me semble que la capitulation se fait : Dieu se rend : il a été vaincu par la toute puissance de la prière. Donc, bientôt l'Eglise triomphera. La Papauté sera libre, et la France rendue à son antique prospérité continuera dans le monde sa destinée glorieuse et providentielle.

Agréez, etc. L'abbé Bulteau.

Nécrologie. — Le clergé diocésain vient de perdre deux de ses prêtres : M. l'abbé Allard, âgé de 70 ans, est mort à Sainville, son ancienne et chère paroisse, devenue le lieu de sa retraite ou plutôt le témoin de longues souffrances; depuis plusieurs années la paralysie le condamnait à l'immobilité.

M. l'abbé de la Marche, curé de Maintenon, est mort le 24 août, à l'âge de 63 ans; il a succombé à une tumeur intérieure. Ce digne ecclésiastique était depuis peu de temps à la tête de la paroisse de Maintenon; les sympathies lui étaient déjà acquises, et on le pleure. Nous recommandons aux prières ces deux excellents confrères.

Le dimanche 19 août, à onze heures et demie du soir, la comtesse de Goussencourt (Marie-Louise-Azelle de Malart), s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie.

Mme de Goussencourt naquit à Châteaudun, mais ses jours se sont presque tous écoulés dans l'antique demeure de Saint-Eman, où elle a rendu son dernier soupir.

Aussi conserva-t-elle avec amour la religion des souvenirs. Parfois pourtant, ces souvenirs étaient pour elle bien amers !...

Tant de douleurs avaient labouré cette âme si aimante et si profondément dévouée ! Sans sortir du foyer domestique, on peut dire qu'elle a été « l'*œil de l'aveugle et le pied du paralytique.* » Néanmoins le rayonnement de sa charité ne se concentrait pas uniquement sur son intérieur; il s'étendait aussi sur les pauvres de son village, et la petite cité d'Illiers l'avait mise au nombre des dames les plus dévouées à ses œuvres.

Malgré son état habituel de souffrance, la comtesse de Goussencourt se plaisait à venir, quand elle le pouvait, aux réunions de l'association des Mères Chrétiennes dont elle faisait partie.

Le jour de la fête patronale de Sainte Anne, c'est elle qui voulait bien se charger de la quête en faveur des pauvres malades.

« *J'ai eu la main heureuse,* » disait-elle avec un gracieux entrain,

après en avoir connu le produit; nous ajouterons qu'elle l'avait eue *généreuse* aussi; mais de ceci, elle n'en parlait pas !...

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de Saint-Eman, avec une pompe religieuse que rehaussait encore une nombreuse assistance.

La bannière de la confrérie flottait en tête du lugubre cortége comme un signe radieux d'espérance et d'immortalité !...

Les grands arbres qui forment une voûte de verdure au-dessus de l'avenue, conduisant du château au chemin de l'église, adoucissaient les rayons du soleil et produisaient ainsi un demi jour en harmonie avec la marche funèbre, et les plaintifs accents de notre sainte liturgie.

Dans l'église de Saint-Eman, comme dans celle des Chatelliers, sa paroisse, il n'y a pour ainsi dire pas un seul objet de quelque valeur qui ne rappelle le souvenir de la chère défunte. Ses mains industrieuses se plaisaient à travailler pour les autels, et, jusque dans ses ouvrages d'aiguille, on remarquait cette extrême délicatesse qui était le caractère distinctif de ses moindres actions.

Appartenant par son père à une noble famille de Normandie, et par sa mère, — cette mère qu'elle a tant aimée[1], — à l'aristocratie d'Eure-et-Loir, Mlle de Malart contracta une alliance digne d'elle en épousant, en 1838, le comte de Goussencourt, alors capitaine de hussards, et devenu depuis général de brigade, après avoir parcouru tous les degrés de la hiérarchie militaire. Les avantages du rang et de la fortune ne l'éblouirent jamais : elle se faisait remarquer, au contraire, par une exquise simplicité et cet oubli d'elle même, charme attrayant et suprême des âmes élevées.

L'invasion prussienne fut pour la châtelaine de Saint-Eman une source de vives inquiétudes. Ses deux fils, élevés par leur père à l'école du courage, ne reculaient devant aucun péril, et chaque nouvelle qui lui arrivait des dangers qu'ils avaient courus augmentait encore ses tristes appréhensions.

Une perte, bien cruelle pour son cœur de mère, vint augmenter encore le poids de ses douleurs, et lui léguer la douce et sainte mission de veiller sur un berceau.....

Chrétienne avant tout, Mme de Goussencourt, sans déguiser ses larmes, se montra toujours résignée à la sainte volonté du Seigneur. Elle avait cette foi des anciens jours que rien ne peut ébranler, et pendant le cours d'une maladie de plusieurs années, entremêlée de phases diverses qui faisaient naître tour à tour la crainte de la perdre ou l'espoir de la conserver, elle en donna les preuves les plus touchantes. C'est dans une de ces alternatives, qu'elle demanda les derniers sacrements : on lui accorda ce qu'elle sollicitait comme un bienfait, et Dieu bénissant sa confiance et sa ferveur, elle en ressentit un mieux prolongé.

Quelques heures avant sa mort son directeur, devant aller en retraite, elle se confessa avec une admirable présence d'esprit. « Soyez bien en paix, » lui dit le bon prêtre en la quittant. Cette âme pure n'avait en effet qu'à goûter le don de Dieu. Elle était prête pour le ciel.

La mort, en brisant une existence si utile et si chère, n'a fait que raviver la mémoire de ses modestes vertus. Aussi peut-on dire de Mme de Goussencourt en rappelant le portrait que l'Esprit saint a fait de la femme forte :

« Elle a ouvert sa bouche à la sagesse et une loi de douceur était

(1). Marie-Madeleine-Henriette Du Mouchet de Saint-Eman.

» sur ses lèvres : elle observait dans sa maison jusqu'aux traces de ses
» pas, et n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont
» levés, et l'ont appelée bienheureuse. Son mari s'est levé à son tour
» pour publier ses louanges.

» LES GRACES SONT TROMPEUSES, LA BEAUTÉ EST VAINE... LA FEMME
» QUI CRAINT DIEU EST CELLE QUI SERA LOUÉE. » Prov. 31.

C. DE C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

EX-VOTO. — 1. Un cœur en reconnaissance de la protection particulière de Notre-Dame de Chartres envers un enfant qui lui est consacré. 2. Une somme de 40 francs à la suite d'un vœu fait par une dame du diocèse d'Évreux. 3. Un cœur très-riche offert à N.-D. du Pilier à l'occasion d'un mariage. — 4. Le lendemain de ses noces, une jeune dame de notre ville est venue déposer aux pieds de N.-D. de Sous-Terre la riche étoffe qui lui servait de robe le jour de son mariage. Cette moire dut être employée à la confection d'une chape pour le sanctuaire de la Sainte-Vierge. — 5. Une plaque de marbre en reconnaissance d'une guérison dont l'on se reconnaît redevable à N.-D. de Chartres. — 6. Un cœur pour une autre guérison vraiment extraordinaire et dont la *Voix* racontera les circonstances. — 7. Une plaque avec cette inscription : « J'ai mis ma confiance en Notre-Dame de Chartres, et Notre-Dame de Chartres m'a visiblement protégée. »

LAMPES. — 100 demandes nous ont été adressées pendant le mois d'août, savoir : *Devant Notre-Dame de Chartres*, 69 pendant 9 jours, 13 pendant un mois, une pendant 2 mois, 2 pendant 6 mois, 1 pendant un an. — *Devant Notre Dame du Pilier*, 1 pendant un mois, 1 pendant 2 mois. — *Dans la chapelle de St-Joseph*, 4 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Devant la statue du Sacré-Cœur*, 2 pendant 9 jours; 2 pendant un mois. *Devant le Saint-Sacrement*, 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Sainte-Anne*, 1 pendant 9 jours.

Consécration des petits enfants : 32 nouveaux inscrits dont 9 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois d'août : 350.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 386.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 706.

UNE PRIÈRE DE FOI A N.-D.-DU-PILIER ET LA GRACE OBTENUE PAR CETTE PRIÈRE. — Le surlendemain de nos deux grandes journées du 27 et du 28 mai, une pauvre infirme clouée sur son lit depuis des années par une maladie qui lui avait ôté l'usage d'une partie de ses membres, et couvert le corps de plaies saignantes, se faisait apporter en chaise à la cathédrale, devant Notre-Dame-du-Pilier. Elle arrivait d'assez loin, et c'était déjà merveille que malgré toutes les précautions prises par la bonne religieuse qui l'accompagnait, le voyage eût pu s'effectuer sans accident. Sa foi, à elle, n'en avait pas même prévu. Il fallait qu'elle vît Notre-Dame-du-Pilier. C'était son dernier mot comme sa dernière réponse. Et, dans sa chaise qu'elle ne peut pas même quitter, la voilà aux pieds de sa Bonne Mère. La pauvre enfant ! que sa prière dut aller droit au cœur de Marie ! La guérison cependant ne fut pas subite, mais à partir de l'instant même la malade en conçut plus que jamais l'espérance. On dirait qu'elle en avait comme la promesse. C'est qu'en effet, chacun des jours qui suivirent, son état s'améliorait à vue d'œil, ses plaies disparaissaient l'une après l'autre, ses nerfs se détendaient, ses membres reprenaient leur souplesse naturelle, et,

l'un de ces derniers jours, elle arrivait à pied, dès sept heures du matin à la cathédrale, pour y faire la sainte communion et offrir un cœur d'or en *ex-voto* à son auguste bienfaitrice.

Pèlerinages. — Parmi les pèlerins fort nombreux venus au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres pendant le mois d'août, nous avons remarqué surtout : 1° une députation du pensionnat des Frères d'Issy; trente-deux élèves avec leur aumônier, leur directeur et plusieurs autres Frères. Ils ont eu messe et salut à la crypte, nous avons été fort édifiés de la tenue de ces enfants et jeunes gens, si heureux d'avoir obtenu pour récompense de leur conduite de l'année, cette promenade sanctifiée, cette visite pieuse au célèbre sanctuaire de Marie ; 2° M. de Sonis, général de division à Rennes et son aide-de-camp M. de Réals, tous deux revêtus de leur uniforme, ont fait la sainte communion à la crypte, assisté à plusieurs messes, vénéré la sainte Relique. Des empêchements involontaires les avaient privés, au 28 mai, de prendre part au pèlerinage des officiers; ils tenaient à se dédommager de cette privation. Nous ne saurions dire quelle heureuse impression produisait sur les spectateurs la vue de M. de Sonis, le brave et religieux général de la grande journée de Loigny ; 3° une famille de dix-huit personnes environ venues de fort loin pour faire ensemble leurs dévotions à Notre-Dame; 4° une autre famille assez nombreuse, accompagnant une mère âgée, infirme, qu'on portait aux pieds de la Madone pour qu'elle puisât près de son autel force et courage ; 5° plusieurs compagnies de séminaristes d'autres diocèses que le nôtre, des missionnaires, des frères de Saint-Vincent-de-Paul. Ces derniers sont venus à pied de Paris.

— La fête de l'Assomption a été célébrée avec beaucoup de solennité· Monseigneur officiait. M. l'abbé Lemoine Cyprien, vicaire de St-Valérien (Châteaudun), a donné le soir un excellent sermon sur l'objet de la fête. La Sainte-Châsse a été portée solennellement dans les rues de la ville. Elle a été portée processionnellement aussi, le 24 août dans l'intérieur de la cathédrale. Cette cérémonie a lieu chaque année, le dimanche le plus proche du 26 août, en action de grâces de la délivrance du choléra en 1832 et de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836.

— La fête de l'Adoration, pour le mois d'août, le 28, à la chapelle des Carmélites; pour le mois de septembre, le jeudi 11 à la cathédrale.

— Monseigneur, à la retraite pastorale, a encouragé de nouveau les offrandes pour le *Vœu national du Sacré-Cœur.*

— M. l'abbé Houlle, curé de Saint-Aignan, a été installé chanoine honoraire la veille de l'Assomption.

Le mois de septembre à Notre-Dame de Chartres.

Monseigneur l'Evêque de Chartres a fait part à son clergé d'une lettre-circulaire, annonçant que le mois de septembre avait été choisi par Sa Grandeur pour les pèlerinages de son diocèse aux intentions du Souverain-Pontife. Monseigneur avertit Messieurs les curés qu'ils peuvent fixer à leur gré, pour leurs paroisses respectives le jour de l'indulgence plénière accordée par le Saint-Père, et il les engage à diriger les fidèles vers l'Eglise de Notre-Dame de Chartres. Les jours de l'octave de la Nativité seront spécialement consacrés à ces pèlerinages. C'est M. l'abbé Maréchal, missionnaire apostolique qui prêchera durant l'octave. Le 15, au soir, grande procession à la Crypte illuminée.

LE DIOCESE D'EVREUX A NOTRE-DAME DE CHARTRES. — Voici la circulaire envoyée par l'Evêché d'Evreux aux curés de ce diocèse :

« La date définitivement adoptée pour le pèlerinage du diocèse d'Evreux à Notre-Dame de Chartres (sous la conduite de S. G. Monseigneur Grolleau) est celle du 10 septembre.

Les nombreuses lignes de chemins de fer qui sillonnent en tous sens le département de l'Eure dépendent, comme vous le savez, de deux compagnies distinctes avec lesquelles il a fallu s'entendre séparément pour obtenir la plus grande réduction possible des prix de transport et l'organisation de trains spéciaux.

Le Comité d'Evreux a employé à ces démarches le mois qui vient de s'écouler, et s'il ne s'est pas trouvé en mesure de vous en faire connaître plus tôt les résultats, c'est que la ligne directe de Dreux à Chartres n'a été ouverte que le 4 août courant et que la compagnie s'est refusée, jusqu'à cette date, à s'occuper de trains de pèlerins, alléguant l'incertitude dans laquelle elle était elle-même à l'égard de l'époque où elle pourrait les faire circuler sur la ligne entière.

Il est résulté de cette circonstance une perte de temps considérable qu'il importe de réparer par un redoublement d'activité dans les derniers préparatifs du pèlerinage.

En ce qui concerne votre paroisse, le meilleur moyen de se rendre à Chartres sera de prendre le chemin de fer direct, c'est-à-dire les lignes de la compagnie locale dite d'Orléans à Rouen, et vous trouverez à la gare à laquelle il vous sera le plus commode de vous transporter des billets spéciaux, d'aller et retour, délivrés par la compagnie à des prix inférieurs de moitié aux prix ordinaires.

Afin d'éviter l'encombrement aux bureaux de distribution, il serait bien à désirer qu'une partie au moins des billets pût être prise à l'avance par les pèlerins, sans quoi les employés de la compagnie réussiront difficilement à en délivrer à toutes les personnes qui se présenteront aux guichets au moment même du passage des trains.

Nous vous engageons donc vivement, Monsieur le Curé, à vous concerter, sinon avec la totalité, au moins avec le plus grand nombre possible de personnes de votre paroisse décidées à prendre part au pèlerinage, et de faire retirer en commun, quelques jours avant le départ, moyennant le payement des prix indiqués, le nombre de billets soit de 2e classe, soit de 3e classe, dont vous aurez besoin.

La compagnie fera déposer, à cet effet, des billets dans toutes les gares, à dater du 1er septembre au plus tard.

Ces billets seront valables pour les trains spéciaux du 10 septembre, tant à l'aller qu'au retour; mais comme quelques personnes, désireuses de prolonger leur séjour à Chartres, ou craignant la fatigue d'un double trajet, effectué dans la même journée, pourraient vouloir remettre leur retour au lendemain, nous avons obtenu de la compagnie la faculté pour les pèlerins, de revenir avec leurs billets de retour par tous les trains ordinaires de la journée du 11 septembre.

En ce qui touche les moyens de transport, on doit comprendre que la compagnie ne pourra garantir des places à tous les pèlerins dans ses trains qu'à la condition d'être fixée approximativement plusieurs jours à l'avance à l'égard du matériel qu'elle devra concentrer, pour le 10 septembre, sur tel ou tel point de son réseau.

LE COMITÉ D'ÉVREUX :

E. DEGRAND, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Président (rue du Meilet, à Evreux.) DESCHAMPS, ancien Maire d'Evreux. Edmond DE BLAVETTE. DOLBET, Secrétaire. Abbé DUMOUTIER, Archiprêtre, Curé de la Cathédrale d'Évreux. Abbé PRÉAUX, Curé de Saint-Taurin. Abbé PÉCHON, Curé de Navarre. »

Station des pèlerins à Chartres. — Cérémonial M l'abbé Hugonin, vicaire général, grand maître des Cérémonies.

1° L'unique point de ralliement des Pèlerins est Chartres. Tous devront être rendus à la gare avant 10 heures. Ils y seront reçus solennellement par le clergé de Chartres et conduits processionnellement à la Cathédrale. Il est très-désirable que toutes les paroisses, les confréries de charité, de la sainte Vierge et autres, soient accompagnées de leurs plus belles bannières pour prendre place dans les processions du matin et du soir

2° Tout le clergé sera en habit de chœur, sans étole, et MM. les Chanoines sans aumusse.

3° A 10 heures et demie, Messe solennele du Pèlerinage. Après l'Evangile, allocution.

4° A midi, déjeuner des Pèlerins. Temps libre jusqu'à 2 heures et demie, durant lequel on ira prier à la crypte. (Il y a une indulgence plénière spéciale pour cette visite)

La sainte Châsse contenant le précieux vêtement de la sainte Vierge sera exposée dans la Cathédrale à la vénération des Pèlerins pendant les Offices de la journée du 10 septembre ; outre cette Châsse, il se trouve un reliquaire à la crypte contenant une parcelle de ce précieux vêtement que les Pèlerins seront heureux de vénérer.

5° A 2 heures et demie, petites vêpres de la sainte Vierge, sermon par M. l'Archiprêtre de Pont-Audemer, salut du Saint-Sacrement, offrande de la bannière commémorative du Pèlerinage, consécration du diocèse d'Evreux à la sainte Vierge par Monseigneur ou l'un de MM. les Archidiacres.

6° A 4 heures, procession générale à la crypte splendidement illuminée. En sortant de la crypte, la procession continuera sa marche jusqu'à la gare. Les adieux, etc...

7° A 5 heures du soir, le départ.

Chants. M. l'abbé Picque, maître de chapelle de la Cathédrale.

1° Le matin, en se rendant de la gare à la Cathédrale, on chantera les deux cantiques suivants : *Mère de l'Espérance dont le nom est si doux, — O Marie, ô divine Mère, la France...*

2° Le soir, en retournant de la Cathédrale à la gare et aux Offices de la journée, on chantera ce qui sera indiqué à MM. les Curés par M. l'abbé Picque, qui donnera des répétitions pendant la Retraite pastorale.

Avis important. — Le Comité d'Evreux, pour épargner aux Pèlerins de fâcheuses déceptions, se propose d'envoyer à Chartres un *délégué* pour régler d'avance le *nombre* et le prix des *déjeuners*. M. l'abbé Charpentier, doyen de Saint-André, veut bien se charger de cette mission de dévouement. Les personnes qui se proposent de déjeuner dans les hôtels de Chartres, le 10 septembre, sont donc *instamment* priées d'en informer M. l'abbé Charpentier, afin que le nombre des couverts soit en rapport avec celui des convives.

Il réglera également le prix des chambres et des lits pour les personnes qui désireraient ne repartir que le 11, mais toujours à la condition indispensable d'être prévenu avant le 30 août.

DISCOURS ADRESSÉ A M. L'ABBÉ HAMON

A LA FIN DE LA RETRAITE PASTORALE PRÊCHÉE PAR LUI AU SÉMINAIRE DE CHARTRES.

Vénéré Père dans le sacerdoce,

Quand une voix autorisée par les ans et l'expérience se fait entendre au milieu de l'assemblée des fidèles, cette voix, animée d'un grand zèle pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes devient tellement persuasive à l'oreille de ceux qui l'entendent, elle fait vibrer des accents si pénétrants au fond des cœurs, qu'elle enfante des merveilles de salut.

Que devons-nous donc penser de la voix d'un prédicateur pieux et convaincu, portant la sainte parole au sein d'une nombreuse et véné-

rable assemblée de bons prêtres? Les fruits de grâce qu'elle produira seront tellement abondants que le ciel, les anges et Dieu s'en réjouiront grandement.

Nous avons été les heureux témoins de ces résultats si précieux, Vénéré Père, pendant le cours de la mémorable et sainte Retraite que vous venez de nous donner : Gloire à Dieu, si plein de miséricorde pour ses prêtres fidèles; Gloire à Notre-Dame de Chartres, si ardente à protéger le clergé de ce diocèse qui est sien, et qu'elle aime; Merci à Monseigneur notre pieux évêque, qui vous ont envoyé vers nous, vous l'ami de Dieu et de N.-Dame, l'un des serviteurs les plus dévoués à leur culte et à leur amour, vous qui êtes par vos lumières et votre sainteté, l'un des plus illustres enfants du clergé de notre chère France, dans le sacerdoce militant.

Vous êtes venu nous rappeler dans un magnifique langage les grandes vérités qui illuminent les ténèbres de la vie présente, et nous font soupirer après les biens éternels qui nous sont réservés.

Vous entrez dans la sainte carrière en nous faisant comprendre que le salut est la chose importante pour le prêtre; que s'il ne devient un saint, dès la terre, son ministère, tout divin qu'il est, sera stérile, au grand détriment des âmes que le bon Dieu lui demandait en échange du caractère sublime dont il l'avait revêtu.

Dans l'ardeur de votre vive foi, dans la vigueur de votre zèle tout apostolique, vous nous avez exposé la grandeur et l'utilité incontestable de notre sacerdoce ; le bien immense que tout bon prêtre produit nécessairement autour de lui par ses bons conseils, son bon exemple et sa sainteté. Avec quelle force, avec quelle conviction profonde vous nous portiez, vous, l'homme de Dieu, à respecter, à honorer le caractère saint et sacré dont nous sommes revêtus pour la résurrection des peuples confiés à nos soins et à notre sollicitude.

Qu'il était beau de contempler dans la chaire de vérité votre belle vieillesse, vos beaux cheveux blancs, et surtout les élans convaincus de votre noble cœur, si puissant en charité pour Dieu et pour vos frères, les élus du sanctuaire ! Votre présence seule, au milieu de nous, la vue de votre personne si digne de vénération, était une prédication muette qui, dès l'abord, produisait les fruits de la plus grande docilité dans vos cœurs, avides de vérité, et nous disposait merveilleusemeut à écouter les conseils si sages et si pratiques que vous nous donniez, avec une autorité incontestable, appuyée qu'elle est sur votre longue expérience de tous les jours.

Ce qui nous rendait précieuses vos admirables instructions, c'est que, comme nous, vous portez le poids du jour et de la chaleur dans le saint ministère ; vous êtes des nôtres, Père vénéré, et nous en sommes fiers à tous les titres; vertus, talents, sainteté, rien ne manque ; tout en vous nous porte à essayer de marcher sur vos traces, et à imiter vos vertus.

Combien nous étions enflammés, lorsque votre bouche éloquente nous parlait en termes de feu, dignes du grand Paul, des Athéniens de son temps, qu'il avait mission d'éclairer, *incitabatur*. ... Moins heureux que lui, qui s'adressait à des hommes qui croyaient à tous les dieux, même au dieu inconnu, nous sommes sans action, auprès de nos Athéniens modernes, qui ne croient à rien, affirment audacieusement, dans l'orgueil de leur ignorance, qu'il n'y a pas de Dieu, et conforment, sans vergogne, leur conduite à leur incrédulité de parti pris.

Grâce aux grandes lumières que votre science dans la foi a fait briller d'un si vif éclat à nos yeux, vous nous avez prouvé en termes aussi éloquents qu'irréfutables que par notre zèle, pourvu qu'il soit *secundum scientiam*, et accompagné par la douceur et l'amour de nos frères, nous pourrions même ramener ces hommes ignorants et égarés, non-seulement à confesser le Dieu qu'ils blasphèment sans le connaître, mais mieux encore à le leur faire bénir et aimer quand ils l'auront connu.

Le zèle est dévoré de la soif des âmes, nous disiez-vous : Quel amour ne doit-il pas nous inspirer pour les arracher à leur ignorance et aux épouvantables dangers qui les menacent à chaque instant du jour ! Elles ont tant coûté à l'amour de notre bon Maître, qui n'a pas hésité à répandre tout son sang pour les arracher à l'enfer et leur rendre leurs

droits à l'héritage céleste. Au jour si fortuné et si mémorable de notre ordination, n'avons-nous pas juré en face des saints autels de le faire aimer et servir, quoi qu'il pût nous en coûter, de procurer, en un mot, la gloire de Dieu et le salut des âmes? Heureux souvenir, si nous sommes fidèles aux promesses sacrées que nous fîmes avec toute la générosité de nos jeunes cœurs et sans réserve aucune.

Et hier, il vous en souvient, mes bien-aimés confrères, quel tableau ravissant a passé trop vite, sous nos yeux émerveillés, de tant d'éclat et de vérité. Abnégation du prêtre pour son Dieu et pour ses frères. Il vous souvient de cette pureté de style, de ce choix et de cette richesse des événements, de la variété des aperçus, de la profondeur de ces sentiments, de la justesse de ces applications multipliées, de l'acquiescement de nos cœurs à cette doctrine si sûre et si utile dans la pratique : que c'était beau! que c'était grand! que c'était vrai surtout! qu'elle est virile! qu'elle est belle! qu'elle est noble, cette vertu du prêtre quand elle atteint à une telle hauteur!

L'humilité, à son tour, vient nous faire goûter ses charmes; fille du ciel, jusque là inconnue à la terre, douce compagne de notre doux et humble Sauveur, apportant aux pauvres humains l'union, la paix et l'amour : remède souverain contre l'orgueil et l'égoïsme, l'indépendance des cœurs et les révoltes de l'esprit; contre cet amour effréné de liberté menteuse qui n'est que le plus vil esclavage; passions terribles qui causent les ravages les plus affreux au sein de notre chère patrie si inquiète et si malade. Qu'elle le sache bien, notre pauvre France; si elle doit, comme nous ne saurions en douter, se régénérer un jour, ce ne sera que par l'obéissance et l'humilité. Ses maux se sont étendus tous les jours de plus en plus et nous menacent des plus épouvantables catastrophes C'est à nous, prêtres, de veiller au milieu de ces épaisses ténèbres, *Custos quid de nocte?* A nous de donner ce grand exemple à la terre d'humilité, de respect et d'obéissance; et la France et la religion verront encore quelques beaux jours.

La vie du prêtre serait-elle donc vouée exclusivement à l'abnégation, à l'humilité, au sacrifice? Non, répondez-vous; il se trouve dans la vie sacerdotale de larges compensations qui la rendent infailliblement heureuse. Est-ce donc peu de chose que d'être l'intermédiaire entre les hommes et Dieu? le représentant de Dieu sur la terre? le dispensateur de ses grâces par les sacrements? Le chef vénéré de la prière publique, ayant accès auprès de ce Dieu immortel, arrêtant son bras irrité prêt à lancer ses foudres vengeresses et faisant descendre sur le monde la rosée bienfaisante de ses bénédictions sur ses enfants de la terre.

Pour lui, le prêtre fidèle, l'amitié de Dieu, les grâces les plus fécondes, la joie et la consolation au milieu de ses rudes labeurs et de ses difficultés sous le poids desquelles souvent il succomberait sans la grande bonté de celui auquel il a voué sa santé et ses forces, son cœur, son âme, et jusqu'au dernier souffle de son existence ici-bas; sûr que le juste juge lui donnera au dernier jour la récompense promise à son ministre fidèle.

Et pourtant malgré toutes les beautés qui précèdent, comme c'est pâle, comme c'est froid, n'est-ce pas, mes bien-aimés confrères, ce que je viens de dire? Je vous avoue que je m'étonne moi-même d'avoir osé ces quelques paroles. Convenons qu'en présence d'un chef-d'œuvre signé d'un maître, on devrait se contenter d'admirer et se taire.

Je confesse que mon admiration n'a pu rester muette, et j'espère que vous me saurez gré, malgré mon audace pieuse, d'avoir parlé en votre nom à tous. D'autres l'eussent mieux fait certainement; mais j'affirme que nul ne l'eût fait avec un cœur plus dévoué et plus reconnaissant. Nous devions bien ce tribut d'hommage et d'admiration à notre vénéré et bon père.

Sont-ce des louanges que nous vous adressons ici, vénéré Père? et quand cela serait! nous n'accomplirions qu'un devoir d'enfants bien nés. La Sainte Écriture ne nous dit-elle pas : *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione suâ!* Nous serions tout-à-fait au-dessous de notre tâche, quand les corps savants de la patrie ont déjà orné de lauriers et de palmes académiques le noble front du savant et vénéré prêtre que nous sommes heureux d'appeler notre bon père.

Tous ensemble, nous lui promettons de lui garder toujours un respectueux et affectueux souvenir, comme gage de la profonde reconnaissance qui demeure au fond de nos cœurs. Disons-lui donc : Père, une dernière bénédiction pour vos enfants qui vous aiment et jurent d'être fidèles aux saintes et généreuses résolutions que vous avez si bien su leur inspirer.

C.-H. Bigarne,
Chan. hon., curé de Senonches.

Senonches. — Pendant que M. l'abbé Bigarne, dont on vient de lire le discours au vénérable curé de Saint-Sulpice, suivait à Chartres les exercices de la retraite, une personne de Senonches nous a envoyé la lettre suivante écrite à l'insu du pasteur :

« Monsieur le Rédacteur,

L'an dernier, vous avez raconté, dans la *Voix*, une soirée au pied de la petite chapelle de Notre-Dame, à Senonches, le jour de l'Assomption. La petite chapelle de l'an dernier n'est qu'une modeste niche richement décorée où la blanche statue de Marie se dessinait sur un beau ciel parsemé d'étoiles d'or, et au bas de laquelle un rocher renferme dans ses excavations les statuettes de *N.-D. de Chartres*, de la Salette et de Lourdes. La Reine du ciel l'a abandonnée en faveur de son chaste époux, et elle-même a pris place dans une élégante chapelle qui s'élève à quelques pas de là, au milieu de la même cour.

Le gracieux clocheton de ce petit monument plus gracieux encore se perd sous un dôme de verdure, formé par deux gros et magnifiques tilleuls qui enveloppent complètement le sommet de la chapelle. L'autel en rocaille est dû au talent de l'un de vos artistes chartrains (M. Neveu). Deux grottes profondes et se communiquant entre elles sont ménagées en dessous et abritent les statues de *N.-D. de Sous-Terre*, de N.-D. de la Salette, de saint Paul, patron des sœurs institutrices, et de saint Hippolyte, patron de M. le curé de Senonches, aux frais et sous la direction duquel a été élevée cette chapelle, magnifique ex-voto qu'il offre à la sainte Vierge pour la guérison heureuse et extraordinaire que cette bonne mère lui a obtenue il y a deux ans. Le rocher se continue jusqu'à la voûte, et est ornementé d'abord par un fac-simile réduit de la grotte de Lourdes, où la petite Bernadette est en extase devant la céleste apparition. Ce groupe est surmonté par la ravissante statue de N.-D. patronne des enfants des Ecoles, au-dessus de laquelle un énorme roc surplombe d'environ soixante centimètres. Dans les anfractuosités du rocher on remarque encore *N.-D. du Pilier*, N.-D. de Pontmain, sainte Radegonde. Enfin on aperçoit çà et là un grand nombre de plantes agrestes et même aquatiques, car l'artiste a ménagé encore des cascades dont le doux murmure surprend agréablement le spectateur, et dont les eaux retombent dans les réservoirs pratiqués aux extrémités de la table d'autel.

Les deux côtés et la façade sont des panneaux gothiques en menuiserie, complètement recouverts de mosaïques en bois brut, œuvre véritablement artistique que la plume, la mienne du moins, est impuissante à décrire. Lors du Comice agricole de Senonches, au mois de mai, la commission des récompenses voulut visiter l'élégant oratoire à peine terminé ; et bien que cette sorte de travail n'entrât pas dans le ressort du comice, ces messieurs, à l'unanimité, décernèrent (ne pouvant faire plus) une mention honorable à l'ouvrier qui exécutait ce bijou, chef-d'œuvre incroyable de patience, d'art, d'élégance et de goût.

Mais en vain j'essaie de vous dépeindre cette petite merveille; pour en avoir une juste idée, il faut voir soi-même.

L'an dernier, en quittant la petite grotte, aujourd'hui de saint Joseph, le soir de l'Assomption, l'assistance avait demandé à M. le curé qu'il voulût bien permettre de recommencer tous les ans cette petite soirée religieuse qui n'avait été qu'un impromptu. Le bon Pasteur, si zélé pour la gloire de Dieu et l'honneur de Marie, ne pouvait rejeter une demande si pieuse. La petite soirée s'est donc renouvelée cette année.

A huit heures, s'ouvrent à deux battants les grandes portes de la cour de l'école. La foule qui attend impatiente, s'arrête un instant toute ravie. De nombreuses lanternes vénitiennes aux couleurs variées brillent suspendues au feuillage épais des verts tilleuls et des autres arbres de la cour; la petite grotte de saint Joseph n'a pas été non plus oubliée. Mais ce qui captive surtout les regards, c'est l'illumination de la merveilleuse chapelle, qui apparaît, pour ainsi dire, tout en feu. Un cordon de lumières ceint la base du clocheton. Une guirlande de lucioles décrit les contours et les ornementations de la toiture, les bords escarpés de l'autel et les élégants dessins de la façade. En tout, plus de trois cents lumières. De superbes candélabres à neuf branches, déposés sur l'autel, illuminent l'intérieur, éclairent les madones et font étinceler les cœurs offerts en ex-voto. C'est ravissant, c'est féerique.

Au moment où chacun manifeste à haute voix sa juste admiration, de nombreux instruments retentissent, et le silence se fait comme par enchantement. Ce sont nos excellents jeunes gens de la fanfare qui ont voulu saluer N.-D. et apporter le concours de leur harmonie à cette petite soirée toute religieuse. A la voix sonore des instruments de cuivre succède la voix moins retentissante, mais non moins hardie de nos intéressants bébés de l'asile donnant leur petit cœur si pur à l'Enfant Jésus. Puis le petit orphéon si bien conduit par M. le vicaire, nous réjouit de ses chants. Enfin le chœur de chant des jeunes filles et celui des enfants des classes, sous la direction des bonnes sœurs, font entendre plusieurs cantiques à Marie, avec le zèle que nous leur connaissons. A quatre reprises différentes, les chants se succèdent dans le même ordre.

Dix heures allaient sonner, il fallut donc se retirer, quoique à regret : on évalue à quatre cents le nombre des personnes qui assistaient à cette soirée. Notre bon curé, heureux, nous a fait espérer qu'il renouvellerait tous les ans cette cérémonie si agréable à nos enfants et à nous-mêmes.

Agréez, etc. Un Senonchois. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. N.-D. de Chartres a exaucé vos prières et les nôtres et je viens en exprimer ma reconnaissance. La malade recommandée est hors de danger et j'attribue à l'intercession de Marie une guérison si prompte. (C., curé de L., diocèse de Chartres).

2. Il y a à peine quelques mois nous sommes venus réclamer l'intercession de N.-D. de Chartres à l'intention d'une personne qui nous était chère. Marie a déjà montré sa protection. La reconnaissance que nous avions envers Notre-Dame de Chartes après bien des preuves de sa bonté pour nous, me presse d'envoyer nos inscriptions pour son archiconfrérie. (D. de P., diocèse d'Orléans).

3. J'avais demandé, au mois de janvier, des prières pour la guérison de mon frère, alors gravement malade. A la suite de la deuxième

neuvaine, une amélioration s'est déclarée dans sa santé et depuis le rétablissement a été complet. Je vous adresse, à titre « d'ex-voto » une somme que vous affecterez à tel ornement que vous jugerez le plus convenable pour l'autel ou la chapelle de Notre-Dame, et je vous prie aussi de vouloir bien célébrer à la Crypte trois messes d'actions de grâces. (P. du diocèse du Mans).

4. Il y a eu une belle conversion dans votre cathédrale lors de votre grand pèlerinage national. Une personne âgée qui depuis douze ans n'avait pas fréquenté les sacrements et devenue infirme des deux bras, a fait la sainte communion dans la nuit du 27 au 28 mai, à la première messe qui a été célébrée. (G. de X., diocèse du Mans).

5. N.-D. de Chartres et saint Joseph nous ont exaucés. Vous avez bien voulu faire brûler une lampe à mon intention à la Crypte et me recommander; à la fin du mois ce que je demandais à été conclu. J'espère en témoigner ma reconnaissance par un pèlerinage.
(S. d'A. diocèse de Séez).

6. Rendez grâce à N.-D. pour une faveur obtenue, et veuillez dire une messe à la Crypte à cette intention.
(H. du diocèse de Dijon).

7. Je suis chargé de vous envoyer l'expression de la reconnaissance pour plusieurs grâces obtenues, entre autres une faveur qui intéresse particulièrement une mère.
(H., du diocèse d'Orléans).

SEPTEMBRE 1873.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Septembre 1873.

1er septembre, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma mère* (jour au ch. des fid.)

2, mardi. Ind. plén. : 1° prem. des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (j. au ch. des fidèles).

3, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur; — 2° pour le scapulaire rouge.

6, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plén. et part. des sept Basiliques de Rome (pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fid.)

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres.

8, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'arch. du saint Cœur de Marie; — 3° pour le rosaire ; — 4° pour le scap. du Carmel ; — 5° pour le scapulaire bleu; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph; — 8° pour les possesseurs de chap., médailles, crucifix, etc., ind. ; — 9° pour les litanies de la Sainte-Vierge, récitées chaque jour.

9, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le Tiers-Ordre; — 2° pour les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.)

10, mercr. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de Saint-Joseph (merc. au ch. des fidèles)

11, jeudi. — Prem. des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'arch. du saint cœur de Marie ; — 2° pour les Tert.-Franc.

12, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur (j. au ch. des fid.); — 2° pour le scapul. rouge.

13, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc.; comme au 6 sept. (j. au ch. des fid.)

14, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

15, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert.-Dom.; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

16, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux cœur de Marie, soyez mon salut (j. au ch. des fid.)

17, mer. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de Saint-Joseph (merc. au ch. des fid.).

18, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fidèles).

19, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

20, samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 6 sept. (j. au ch. des fidèles).

21, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint Cœur de Marie.

22, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc.; *Ange de Dieu*, etc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.)

23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j au ch. des fidèles).

24, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

25, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

26, vend. — Ind. plén. : 1° pour le le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

27, sam. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté.

28, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.)

29, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

30, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc., comme au 6 sept. (j. au ch. des fid.)

DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON-LEZ-CHARTRES

Année scolaire 1872-1873.

RHÉTORIQUE.

Bourgine (Albert), de Morancez, 1 prix : 2e d'instruction religieuse.

Chichy (Edouard), d'Aunay-sous-Auneau, 1 prix : 2e de version latine. 1 accessit : de version grecque.

Cordier (Ferdinand), du Mesnil-Thomas, 2 prix : 2e de discours français, 2e d'examen. 7 accessits : d'instruction religieuse, d'excellence, de discours latin, de vers latins, d'histoire, de géographie, de chimie.

Dirringer (Victor), de Nancy, 11 prix : 1er d'instruction religieuse,

1ᵉʳ d'excellence, 1ᵉʳ de discours français, 1ᵉʳ de discours latin, 1ᵉʳ de version latine, 1ᵉʳ de vers latins, 1ᵉʳ de version grecque, 1ᵉʳ d'histoire, 1ᵉʳ de géographie, 1ᵉʳ d'examen, 1ᵉʳ de chimie; 1 accessit : de cosmographie.

Dourdan (Narcisse), du Coudray, 1 prix : 2ᵉ de vers latins.

Huchet (Adolphe), d'Oulins, 1 prix : 2ᵉ de version grecque.

Lemaire (Xavier), de Soulaires, 1 accessit : de chant (1ʳᵉ classe).

Mulot (Ernest), de Denonville, 3 accessits : de discours français, de version latine, d'examen.

Petit (Jules), de Voise, 2 prix : 2ᵉ d'histoire, 2ᵉ de géographie.

Sénéchal (Narcisse), de Hanches, 1 prix : 2ᵉ de chimie.

Vassor (Jules), de Saint-Georges, 1 prix : 2ᵉ de discours latin.

SECONDE.

Beaudouin (Paul), de Saint-Pellerin, 4 accessits : d'instruction religieuse, de narration latine, de vers latins, de chimie.

Bourgeois (Louis), de Neuvy-en-Dunois, 1 accessit : de thème latin.

Chevallier (Isidore), de Meinville, 1 prix : de narration française.

Darssonville (Florent), d'Aulnois (Aisne), 2 prix : de vers latins, d'histoire; 2 accessits : 1ᵉʳ de version latine, 1ᵉʳ de version grecque.

Houdebine (Cyr), de Dammarie, 2 prix : de narration latine, de version latine. 7 accessits : 2ᵉ d'instruction religieuse, 1ᵉʳ d'excellence, 1ᵉʳ de narration française, 2ᵉ de thème latin, 2ᵉ de version grecque, 1ᵉʳ d'examen, 1ᵉʳ de cosmographie.

Legendre (Paul), de Châteaudun, 7 prix : d'instruction religieuse, d'excellence, de thème latin, de version grecque, d'examen, d'arithmétique (1ᵉʳ cours), de chimie; 5 accessits : 2ᵉ de narration française, 2ᵉ de version latine, 1ᵉʳ de vers latins, 2ᵉ d'histoire, 1ᵉʳ de géographie.

Paragot (Sosthène), d'Houville, 1 prix : de géographie. 1 accessit : 2ᵉ d'examen.

Roulleau (Jules), de Bouville, 1 prix : 2ᵉ de cosmographie. 5 accessits : 2ᵉ d'excellence, 1ᵉʳ de narration latine, 1ᵉʳ d'histoire, 2ᵉ de géographie, 1ᵉʳ de chimie.

TROISIÈME.

Béchu (Jules), de Janville, 1 accessit : 1ᵉʳ de vers latins.

Clerval (Alexandre), de Blussans (Doubs), 2ᵉ prix : 1ᵉʳ de thème grec, 1ᵉʳ d'examen; 1 accessit : 2ᵉ de version grecque.

Guillon (Jules), de Saint-Arnoult, 1 prix : 2ᵉ d'arithmétique (2ᵉ cours); 2 accessits : 2ᵉ d'instruction religieuse, 1ᵉʳ d'examen.

Havard (Albert), de Puiseux, 4 prix : 1ᵉʳ d'excellence, 1ᵉʳ de narration française, 2ᵉ de thème grec, 1ᵉʳ de chant (1ᵉʳ cours).

Henriot (Emile), de Beurey (Meuse), 2 prix : 1ᵉʳ de vers latins, 2ᵉ de version grecque.

Hubert (Louis), de Romilly, 7 prix : 2ᵉ d'excellence, 1ᵉʳ de version latine, 2ᵉ de vers latins, 1ᵉʳ d'histoire, 2ᵉ de géographie, 1ᵉʳ de cosmographie, 1ᵉʳ de chimie; 5 accessits : 1ᵉʳ d'instruction religieuse, 1ᵉʳ de narration latine, 2ᵉ de thème latin, 2ᵉ de thème grec, 2ᵉ accessit de chant (3ᵉ cours).

Marigault (Ernest), de Chartres, 1 prix : 1ᵉʳ d'arithmétique (2ᵉ cours).

Martin (Ferdinand), de Thivars, 6 prix : 2ᵉ d'instruction religieuse, 2ᵉ de narration française, 2ᵉ d'histoire, 2ᵉ d'examen, 2ᵉ de chimie, 2ᵉ de chant (1ᵉʳ cours).

Métivier (Jules), de Friaize, 5 accessits : 1ᵉʳ de version latine, 2ᵉ d'histoire, 2ᵉ de géographie, 2ᵉ d'examen, 1ᵉʳ de chimie.

Pichot (Casimir), de Thivars, 2 prix : 1ᵉʳ de thème latin, 1ᵉʳ de cosmographie.

Tissier (Joseph), de La Ferté-Beauharnais (Loir-et-Cher), 4 prix : 1ᵉʳ d'instruction religieuse, 2ᵉ de narration latine, 2ᵉ de thème latin, 1ᵉʳ de géographie. 4 accessits : 2ᵉ d'excellence, 1ᵉʳ de narration française, 1ᵉʳ de version grecque, 1ᵉʳ d'histoire.

Trévet (Philémon), de Berchères-sur-Vergres, 5 prix : 1ᵉʳ (hors concours) d'instruction religieuse, 1ᵉʳ de narration latine, 2ᵉ de version latine, 1ᵉʳ de thème grec, 1ᵉʳ (hors concours) de chimie; 1 accessit : 1ᵉʳ d'arith. (1ᵉʳ cours).

Vassort (Juste), de Janville, 1 prix : 2e de chant (2e cours); 1 accessit : 2e de narration française.

QUATRIÈME.

Aiglehoux (Gabriel), de Dreux, 9 prix : d'instruction religieuse, d'excellence, de narration française, de vers latins, de version grecque, d'histoire, de geographie, d'examen, 2e d'arithmétique (1er cours).

Blanvillain (Stanislas), de Fresnay-l'Evêque, 3 prix : de thème latin, de thème grec, de grammaire française; 1 accessit : 1er de chant (2e cours).

Lorin (Maurice), de Châteaudun, 1 prix : de version latine.

Roulleau (Achille), de Morancez, 1 prix : 1er de chant (2e cours).

CINQUIÈME.

Baumer (Georges), de Boisville-la-Saint-Père, 1 prix : 1er de chant (3e cours); 2 accessits : de narration française, de version latine.

Brière (Pierre), de Châtillon, 4 prix : d'excellence, de narration française, de version latine, de grammaire française; 4 accessits : d'instruction religieuse, de thème latin, de thème grec, d'examen,

Buton (Louis), de Berchères-sur-Vergres, 1 prix : 1er d'arithmétique (3e cours).

Gangnolle (Alphonse), de Gasville, 1 prix : de version grecque.

Jamin (Augustin), de Baignolet, 2 prix, d'histoire, de géographie.

Mathis (Laurent), de Lutzelhausen (Alsace-Lorraine), 4 prix : d'instruction religieuse, d'excellence, de thème grec, d'examen; 4 accessits : de version grecque, de grammaire française, d'histoire, de géographie.

Quinton (Damase), de Baignolet, 1 prix : de thème latin. 1 accessit : 2e d'arithmétique (3e cours).

SIXIÈME.

Alair (Désiré), du Mée, 1 prix : de version grecque. 2 accessits : de narration française, 1er d'arithmétique (2e cours).

Carnis (Denis), de Moriers, 3 prix : d'excellence, de thème grec, d'examen; 4 accessits : d'instruction religieuse, de version latine, de grammaire française, d'histoire.

Cherrier (Léon), d'Unverre, 1 prix : 2e d'arithmétique (3e cours); 1 accessit : de géographie.

Dufour (Emile), de Brezolles, 1 prix : d'histoire; 2 accessits : 2e d'arithmétique (1er cours), 2e de chant (2e cours).

Gatineau (Jules), d'Ouarville. 2 acces. : de thème latin, de thème grec.

Leroy (Victor), de Paris, 6 prix : d'instruction religieuse, de narration française, de thème latin, de version latine, de grammaire française, de géographie. 4 accessits : d'excellence, de version grecque, d'examen, 1er de chant (4e cours).

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

Bigot (Georges) d'Auneau, 4 prix : 2e d'instruction religieuse, 2e d'excellence, 2e de thème latin, 1er de version latine; 3 accessits : de grammaire française, 2e d'arithmétique (2e cours), 2e de chant (2e cours).

Bréard (Léonce), d'Ecublé, 2 prix : 2e de grammaire française, 2e de chant (4e cours); 1 accessit : de géographie.

Chartier (Edouard); de Gellainville, 2 prix : 1er de grammaire française, 2e d'histoire; 3 accessits : d'instruction religieuse, d'examen, 1er d'arithmétique (3e cours).

Lérondeau (Emile), de Gouillons, 1 prix : 2e de géographie; 2 accessits : d'excellence, d'histoire.

Poyeau (Amédée), de Prasville, 3 prix : 1er de thème latin; 2e d'examen, 2e de chant (3e cours); 1 accessit, de version latine.

Rivière (Julien), de Saint-Luperce, 1 prix : 1er de chant (4e cours).

Sonntag (Charles), de Paris; 6 prix : 1er d'instruction religieuse, 1er d'excellence, 2e de version latine, 1er d'histoire, 1er de géographie, 1er d'examen; 1 accessit : de thème latin.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. Gouverneur.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

10e NUMÉRO — OCTOBRE 1873.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ŒUVRE DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

(*Lettre adressée à la* Voix de Notre-Dame *par un pieux laïque*).

Lorsqu'une famille a reçu en partage, avec la fortune matérielle, le trésor mille fois plus précieux de la religion, cette famille est heureuse de faire aux pauvres l'aumône de son superflu. On aime spécialement à faire des largesses aux asiles, aux hôpitaux. Grâce à cette générosité, on a pu bâtir à la pauvreté et à la vieillesse des demeures splendides, de véritables palais. C'est une œuvre admirable de soulager ainsi toutes les misères. Cependant il y aurait une œuvre plus utile, plus admirable encore, ce serait de les prévenir. *Principiis obsta,* disaient les anciens, opposez-vous au mal avant qu'il s'enracine. Il vaut mieux prévenir une maladie que d'avoir à la combattre. Or il existe un préservatif puissant pour la plupart des misères humaines : c'est la religion. « Chose admirable, dit Montesquieu, la religion qui semble n'avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci. » Comme la religion repose sur le sacerdoce, comme elle est en quelque sorte personnifiée dans le prêtre, *travailler au recrutement du clergé, c'est travailler au développement de la religion;* par là même c'est étendre son influence salutaire et augmenter la diminution des souffrances matérielles.

Ainsi l'œuvre la plus utile, même au point de vue social, c'est *l'œuvre des vocations ecclésiastiques.* La moisson est abondante, il y a beaucoup de bien à faire : mais les ouvriers sont peu nombreux; nous avons entendu souvent sur ce sujet les plaintes de nos pasteurs. Cependant les vocations ne doivent pas manquer. Est-ce que Dieu les aurait refusées à la France? Non, il se trouve ici et là un certain nombre d'enfants appelés à l'état ecclésiastique, et c'est un devoir de cultiver leurs dispositions malgré le manque de ressources dans la famille, si cette famille est honorable. Dieu ne semble-t-il pas choisir de préférence ses ministres dans les rangs de la société qui ont fourni les premiers apôtres, parmi les pauvres et les ouvriers? Pour les enfants pauvres, des œuvres cléricales spéciales ont été fondées; les séminaires, nous dit-on, leur ouvrent leurs portes avec plus de générosité que jamais.

A nous plus favorisés des dons de la fortune il appartient de seconder la générosité de ces œuvres, de ces séminaires.

Le Seigneur, dans l'Alliance mosaïque, s'était réservé le premier né de chaque famille. Cette loi a été abolie quant à la lettre ; mais si les chrétiens pouvaient s'en faire une loi de convenance, en subordonnant bien entendu la réalisation de leurs désirs à la volonté de Dieu, quel moyen excellent d'attirer les bénédictions divines ! Autrefois lorsqu'un des enfants était attaché à la personne d'un prince, toute la famille voyait là pour elle un titre de gloire. Puis ce fils privilégié était le protecteur de tous ; il devenait comme un canal par lequel se répandaient les faveurs princières. Ainsi en est-il d'un enfant attaché au service de Dieu. Par lui la grâce s'épanche sur toute sa famille comme une sève abondante et lui communique la force, la durée. Trop souvent les familles s'éteignent parce que, selon nous, elles n'ont pas acquitté envers Dieu cette dette de reconnaissance. « Les pères et mères n'ont plus foi en la Providence divine. Ils craignent les bénédictions que le Seigneur répand sur les grandes familles. Dieu, dans sa justice, exauce leurs souhaits : ils n'ont qu'un fils ou qu'une fille dont ils font leur idole. Mais ces frêles existences sont frappées et il ne reste plus à ces parents infortunés que l'isolement et les regrets. » (Mandement de Mgr l'év. de Chartres pour le carême 1865). On devrait plutôt imiter ces saints qui demandaient à Dieu des enfants, afin d'avoir le bonheur et le mérite de les lui consacrer. D'ordinaire ces prières étaient exaucées, et les nouveaux Samuels portaient autour d'eux la bénédiction.

Quand le Seigneur ne nous accorde pas l'honneur de prendre un de nos enfants pour l'attacher exclusivement à son service, essayons de nous en dédommager par une autre offrande qui représentera le rachat du premier né commandé autrefois par la loi de Moïse.

Il est un autre motif pour les personnes opulentes de procurer des ressources aux maisons ecclésiastiques. La fortune est inconstante. Telle famille, issue du grand Sully, possédait autrefois un vaste domaine, des richesses immenses. Dans ces dernières années, elle était réduite à la misère ; ses enfants reçurent des secours de la charité publique. Ce qui est arrivé aux autres peut nous arriver à nous-mêmes. Pendant que la fortune habite sous notre toit, sacrifions quelques rentes pour l'instruction cléricale d'un enfant. Un de nos petits-fils sera peut-être heureux plus tard d'en profiter et cette fondation le consolera de sa noblesse déchue en lui assurant la première noblesse de ce monde, la noblesse divine du sacerdoce.....

A. de R.

PEINTURES DE LA CRYPTE.

On remarque, depuis quelque temps, sur le mur qui fait face à l'entrée méridionale de la Crypte, la figure d'une Vierge-Mère, au milieu d'une étoile rayonnante. Cette peinture demande quelques mots d'explication. On sait que M. Paul Durand, qui l'a fait exécuter ne travaille que d'après un plan suivi dont le symbolisme est comme une prédication sensible de la Bible et de l'Evangile.

Ce savant archéologue avait l'intention de décorer la Crypte tout entière dans le style de sa construction primitive qui est dû XIe siècle. Mais l'art roman, déjà vieux de huit siècles, a dû céder quelque chose aux exigences de l'art moderne, dans certaines parties de cette église souterraine. La Crypte de Fulbert, devenue aussi celle de Mon-

seigneur Regnault qui aura la gloire de l'avoir restaurée, a voulu s'enrichir, en les retraçant sur ses murs, de tous les faits merveilleux qui ont illustré l'Eglise de Chartres. De là les grandes scènes à personnages qui se dérouleront un jour, espérons-le, sur toute l'étendue de cette longue galerie. Au lieu d'un conflit entre l'art ancien et l'art moderne, nous aurons donc un accord admirable. Tandis que les peintures symboliques de M. Durand nous rappelleront l'antiquité du monument, les tableaux historiques nous parleront des événements dont il fut le témoin dans les âges postérieurs. C'est pour sacritier sans doute à cette harmonie dans l'ensemble de la décoration que M. P. Durand représente lui-même des personnages dans une Crypte romane et a déjà fait reproduire la Madone dont nous allons donner le sens allégorique.

C'est dans la Crypte de Chartres que s'est allumé dans nos contrées le flambeau de la foi chrétienne. C'est dans les grottes vénérables que pour la première fois la lumière de la vérité évangélique a brillé, c'est de là que sont partis ces rayons qui ont dissipé les ténèbres des erreurs païennes qui couvraient le monde.

Le but principal des décorations symboliques de ces saints lieux devait donc être d'exprimer cette insigne faveur de la bonté de Dieu qui a voulu régénérer le genre humain en illuminant les âmes et les cœurs.

Dès l'entrée de cette église souterraine ces pensées sont rappelées aux fidèles par les paroles du prophète Isaïe :

« *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam : habitanti-*
» *bus in regione umbræ mortis lux orta est eis* » (Isaias, IX, 2).

» Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière :
» Le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans l'ombre de la mort.

Lorsqu'on a franchi la porte, on aperçoit en face sur le mur l'image de la sainte Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Elle est placée au milieu d'un cercle lumineux et rayonnant[1]. C'est bien la figure mystique de l'étoile matinale qui précède le jour et annonce le lever du Soleil. C'est elle qui apparut aux mages et les fit venir des régions les plus éloignées pour adorer le Roi nouveau né, qui devait sauver non seulement son peuple privilégié mais toutes les nations du monde : elle se manifestait à tous ceux qui aiment et cherchent la vérité : EPIPHANIA. Elle se manifeste ici au cœur chrétien, dès l'entrée dans ce lieu vénéré; elle le conduit au Sauveur.

Autour de cette peinture on lit :

» Videntes stellam gavisi sunt gaudio magno valde (Math. II. 10).
» En voyant l'étoile ils éprouvèrent des transports de joie.

Nous devons aussi nous-mêmes nous réjouir : nous sommes en possession de dix-neuf siècles de christianisme ; nous avons vu plus que les mages.

Les anciens peintres chrétiens avaient coutume lorsqu'ils représentaient des images sacrées, de joindre à la figure la réalité : c'est pour cela que l'on voit ici Jésus-Christ et sa mère dans l'étoile des mages.

Le Christ n'est-il pas la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde?

1. La muraille où cette image est peinte, ainsi que celle de face et des côtés, n'a pas été revêtue d'un enduit ; on a laissé la maçonnerie à découvert, pour offrir une idée de ce que l'on nomme l'appareil de la construction. C'est ce qui fait que la dorure du fond sur lequel la Vierge est peinte, paraît mate, tandis que celle des pointes de l'étoile scintille à la lumière. C'est un heureux effet du hasard.

Il faut remarquer que l'on a adopté ici pour figurer la Sainte-Vierge un des types les plus vénérés : c'est une des images peintes par saint Luc : elle est conservée dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome. M. Barenton, l'artiste qui a reproduit ici cette image sacrée, a mis tous ses soins à se conformer au tableau original, dont les copies ont été propagées par saint François de Borgia qui avait une grande dévotion pour ce tableau de la Mère de Dieu (Nous avons appris que le jour de l'Annonciation de la présente année 1873, le clergé de l'église de Sainte-Marie-Majeure a présenté à Sa Sainteté le pape Pie IX une copie de ce même tableau, exécutée d'après l'original par un élève d'Overbeck).

En continuant de nous acheminer vers le sanctuaire de N.-D. où (comme il a été dit dans ce recueil) l'on a figuré l'accomplissement des prophéties et l'arrivée du Messie, l'on rencontre la chapelle de son saint Précurseur Jean-Baptiste. En face de cette chapelle on trouve des symboles exprimant la venue prochaine du Sauveur. Nous avons brièvement décrit cete décoration dans un précédent numéro de la *Voix de Notre-Dame* (avril 1872). Nous n'y reviendrons pas en ce moment et nous attendrons que la restauration et les embellissements de l'église de N.-D. de Sous-Terre soient plus avancés pour reprendre le cours de nos descriptions et exposer le sens allégorique du système complet de ces peintures.

Ces travaux de décorations n'avancent point aussi vite que le désirent les fidèles : il est bon de leur faire remarquer que les ressources ne permettent pas une marche plus rapide et plus régulière; et d'ailleurs malgré les phases de ralentissement, on reconnaît que chaque année quelques nouvelles parties de cette église apparaissent avec des améliorations et des compléments nouveaux. La décoration de la chapelle de Saint-Nicolas est entièrement terminée sur le papier. Dès que la saison permettra aux peintres de redescendre dans la Crypte, ce nouveau travail sera repris avec ardeur et mené promptement à terme avec l'aide de Dieu.

Nous ne disons rien aujourd'hui des nouvelles peintures qui décorent les chapelles de Saint-Joseph et de Sainte-Madeleine. Nous attendons qu'elles soient complétement terminées, du moins pour celles de la chapelle Sainte-Madeleine.

Quant aux deux belles peintures murales que tous les visiteurs ont admirées dans la chapelle principale et qui représentent l'une la procession du Couronnement de Notre-Dame de Chartres (31 mai 1855), l'autre la consécration de la Crypte (27 octobre 1860), il nous suffit de dire qu'elles ont été exécutées par M. Barenton, élève d'Ingres. C'est en faire suffisamment l'éloge. Nous en ferons la description dans un prochain numéro.

H.

FAITS RELIGIEUX.

— *Le Saint-Père à MM. les Députés pèlerins de Chartres.* — Nos députés catholiques à l'Assemblée nationale, au retour de leur pieux pélerinage à Notre-Dame de Chartres et à Paray-le-Monial, avaient fait parvenir à Pie IX, notre auguste Père et Pontife, une adresse digne d'eux et digne de Lui. Dans ce noble et pieux manifeste, nos représentants déclaraient qu'ils croient ce que croit le Pape et que, comme Lui, ils ont l'espoir d'assister bientôt au triomphe de l'Église et de la France, relevées, sauvées ensemble l'une par l'autre. Pie IX,

en réponse à cette adresse, vient de faire remettre à nos députés le bref suivant :

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

Nous n'avons pas douté, bien-aimés fils, que se lèverait de nouveau en France, après les longues ténèbres de l'erreur, le soleil de justice, aussitôt que nous avons aperçu qu'il était manifestement précédé de cette très-réjouissante aurore, la mère de grâce. C'est elle qui, par sa présence, a fait sortir de son sommeil d'une façon admirable cette nation ; elle qui a suavement attiré le peuple ; elle qui s'est attaché toutes ces foules empressées par ces bienfaits sans nombre, afin que de tous elle fît à son fils un royaume. Déjà vous, bien-aimés fils, vous Lui avez été amenés par cette très-douce mère; déjà vous êtes allés droit à Lui, vous plaçant avec assurance sous sa garde ; et déjà de votre propre mouvement vous Lui consacrez vos personnes, tout ce que vous avez, et votre patrie.

Il y a vraiment un spectacle digne des anges et des hommes dans ces légions pressées de chrétiens et de chrétiennes qui, sans nulle incitation de l'autorité ecclésiastique, mais uniquement à sa grande joie et sous son action modératrice, affluent spontanément dans les sanctuaires pour demander pardon de s'être tenues si longtemps éloignées de Dieu, et lui présenter ce cœur contrit et humilié, qui ne connaît pas de refus.

Lorsque Nous Nous rappelons que l'origine de tous les maux est venue de ceux qui, à la fin du siècle dernier, s'étant emparé du pouvoir suprême, importèrent les horreurs d'un nouveau droit et propagèrent les fictions d'une doctrine insensée ; lorsque Nous Nous rappelons qu'elle est venue aussi d'un emploi pervers de la puissance et des armées, d'où sont sorties avec le bouleversement complet de l'ordre politique en Europe, toutes ces semences de désordres qui chaque jour se répandant plus au loin ont peu à peu conduit le monde à cet état de commotion qui ne cesse pas : Nous éprouvons une joie extrême en voyant que le retour de la France à Dieu commence avec éclat et par ceux qui ont été députés pour s'occuper des affaires du peuple, pour porter des lois et gouverner la chose publique, et par ceux qui, placés à la tête des armées de terre et de mer, refont la force de la nation.

Cet accord du droit et de la puissance pour rendre hommage au Très-Haut. à qui appartiennent la sagesse et la force, présage un avenir où le règne de l'erreur sera prochainement détruit et où par conséquent, la cause des maux sera extirpée jusqu'à la racine; il donne en même temps l'espérance d'une parfaite organisation des choses, et d'une solide tranquillité et d'une pleine restauration de la grandeur de la gloire de la France, car Celui qui est grand par la force, par le jugement et par la justice donnera sagesse, intelligence et fermeté à ceux qui croient en Lui d'un cœur parfait, et il répandra avec munificence ses dons de grâce sur le peuple qui s'est consacré à Lui et qui espère en Lui. C'est là que Nous augurons pour vous, c'est ce que Nous augurons pour votre patrie, bien-aimés fils. Dans cet espoir, comme gage de l'appui du ciel, et comme témoignage de notre paternelle affection, Nous accordons de tout notre cœur à chacun de vous et à la France entière la bénédiction apostolique.

PIE IX, Pape.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 24 juillet 1873, de notre pontificat la 28e année.

Les catholiques de Rome ont eu la douleur de voir de nouvelles insultes adressées au chef de l'Eglise le 20 septembre, anniversaire de l'entrée des Piémontais à Rome.

En Suisse, la persécution devient de plus en plus aigüe; 97 curés du Jura bernois sont révoqués ; les pèlerins des Allinges ont été impunément outragés.

— Un pèlerinage à Notre-Dame de l'Immaculée-Conception de Séez (Orne) est annoncé pour le mardi 7 octobre. Il coïncidera avec la solennité jubilaire de la 50me année de sacerdoce de Mgr l'Evêque de Séez.

— Mgr l'Evêque du Puy vient par un mandement d'annoncer un pèlerinage national à Notre-Dame de France, pour le dimanche 19 octobre 1873.

« A la suite de tant de pèlerinages qui, dans le cours de cet été, ont sillonné la France saintement émerveillée, ne trouvera-t-on point, dit le vénérable Prélat, que nous venons bien tard pour provoquer Nous-même un de ces pieux concours, une de ces belles manifestations de foi nationale qui remplissent toutes les âmes fidèles de consolation et d'espoir? Nous avons osé nous promettre une interprétation plus favorable et surtout un résultat meilleur.

Même après Chartres et la Salette, Paray-le-Monial, Notre-Dame de Lourdes et autres lieux bénis, l'antique sanctuaire du Mont-Anis, qui a le privilége de porter le nom de Notre-Dame de France, ne peut avoir perdu ses titres tant de fois séculaires à la confiance et à la dévote vénération des serviteurs de Marie. Si donc notre vieille et pieuse cité semble avoir laissé passer son tour et négliger son rang, elle ne pouvait se laisser forclore dans son droit de possession immémoriale. Ses glorieuses annales ont fidèlement conservé le souvenir, et en partie les noms des illustres pèlerins qui, pendant une longue suite de siècles, sont venus tour à tour se prosterner en si grand nombre devant la Vierge noire.

C'est au dimanche, 19 octobre prochain, que, sur l'initiative de notre vénéré Métropolitain, Mgr l'Archevêque de Bourges, nous avons dû fixer ce pèlerinage, lequel, si nos vœux sont exaucés, revêtira un caractère véritablement national, comme ceux de Paray et de Chartres, etc.

A ceux qui nous feraient une objection, sinon un reproche, d'avoir choisi une époque si tardive, nous aurions à répondre deux choses : d'abord, que l'automne est d'ordinaire la saison la plus propice dans nos montagnes; puis, et surtout, que la circonstance exceptionnelle d'un Concile provincial, se clôturant ce jour-là dans le sanctuaire à visiter, nous a paru un motif déterminant. Le spectacle grandiose d'une réunion d'Evêques en assemblée conciliaire, entièrement nouveau pour la plupart des fidèles, ne peut être qu'un aimant et une puissante attraction de plus. » (S'adresser pour tous renseignements à M. de Longevialle ou à M. le chanoine Bonhomme, ou à M. Jules de Chaulnes, secrétaire du Comité.)

— Les *Semaines religieuses* de tous les diocèses se déclarent impuissantes à publier la relation de tous les pèlerinages. Les journaux ont donné de longs détails sur les fêtes de Paray-le-Monial où les Anglais se sont rendus au nombre de 1000 à 1200 cents, sur celles d'Issoudun, de St-Brieuc, de Cléry, de Pontmain, de Fourvières, de Saint-Michel. Nous nous bornerons aux deux citations suivantes :

— *Les zouaves pontificaux au mont Saint-Michel.* — Depuis l'ouverture du pèlerinage, nous n'avions pas eu de cérémonie plus intéressante et plus touchante à la fois que celle qui a marqué la matinée du 20 septembre. Les zouaves pontificaux avaient espéré passer inaperçus au milieu de la foule pressée qui avait envahi les nefs de l'église. Le général de Charette plus que ses hommes avait compté sur l'*incognito* qu'il gardait ou du moins voulait garder avec tant de soin. Mais eux, comme lui, avaient été reconnus.

De vieux Bretons, des hommes qui peut-être avaient dit à leur fils de suivre celui qui depuis deux ans apparaissait et se posait, comme son ancêtre, le héros de la catholique Bretagne, désignaient

le général, que sa modestie devait cacher à tous, et disaient aux passants : Voyez-vous, M. de Charette est là ; c'est lui qui prie.

De ma vie je n'oublierai le spectacle de ces hommes simples comme des enfants, timides comme eux, priant avec ferveur ; et dire que ces hommes si doux, si simples, si chrétiens étaient si fiers au combat, si prompts à l'attaque, avaient effrayé les soldats de la Prusse et les avaient fait reculer sous l'impétuosité de leurs attaques !

M. l'abbé Chrestia, missionnaire de Pamiers, a prononcé après l'Évangile de la messe pontificale un discours dont je ne puis vous envoyer que la péroraison. Après avoir établi que la charité chrétienne était le *secret des grandeurs ou de la ruine de la patrie*, il s'est écrié dans un langage d'une mâle éloquence, dont voici à peu près les termes :

« La charité meurtrie gisait sur le sol..... L'égoïsme semblait avoir » tué l'amour..... Les leçons, les épreuves, les écoles, si vous le voulez, ne manquèrent pas à la France..... Le salut pouvait venir par » elles... La France n'est pas encore debout.....

» Mais j'espère, Messieurs, et permettez-moi de vous le dire, *espérez aussi*.

» *Auxilium veniet*. Le secours viendra. Ce secours n'est pas un » secours unique. Il a le même principe ; mais il a un double mode » d'action.

» Il s'appelle l'archange terrible au démon. C'est le soldat de Dieu.

» Il s'appelle encore..... Messieurs, vous ne souffririez pas que je le » dise. Mais vous ne me défendrez pas de le laisser entendre.

» Une pieuse légende raconte que la patrie sera malheureuse, tant » que les gouvernants n'auront pas repris le chemin du mont Saint-Michel... La patrie est encore malheureuse ! Où sont les sauveurs ? » dites le moi.

» Un jour plus que tout autre, la France fut oppressée. Elle subissait alors le joug de l'Anglais. Une jeune fille inspirée du Ciel prit » le glaive aux pieds des saints autels, reconduisit son monarque sur » le trône de ses aïeux... La France respira et retrouva sa noblesse et » sa grandeur.

» Eh bien ! Messieurs, laissez-moi vous le dire encore : *Espérez !* » *Stetit Angelus*. L'ange est debout, Lui ; c'est l'expression de l'amour » qui vivifie et qui régénère. Son glaive est le glaive de Jeanne » d'Arc.

» Ai-je, moi aussi, une mission divine ? J'ai toujours la mission de » l'apôtre.

» Je vous confie donc ce glaive. Il est le secours. Avec lui vous » avez déjà défendu un auguste Pontife, une Eglise persécutée. » Avec lui vous défendrez et vous vaincrez pour une double cause » que je traduis par ces deux mots : *Dieu et la patrie*. »

La messe pontificale s'est terminée au milieu des chants, devant la foule prosternée et pieusement émue. Les vieilles familles de la Normandie et de la Bretagne, la légion des soldats de la foi, munie du pain des forts, les pèlerins des diverses contrées ont ensuite reçu la bénédiction du prélat diocésain. Quelques heures après, la légion était dissoute, les membres se donnaient l'adieu et semblaient se dire : Deux choses nous réuniront encore : l'autel ou le combat.

Lourdes. — Deux convois viennent d'amener à Lourdes le flot de 1600 Vendéens, la plupart sont des hommes. Ils s'organisent en procession à l'église paroissiale. La bannière du Sacré-Cœur ouvre la marche triomphale. D'autres la suivent étincelantes de richesses. On

ne sait qu'admirer de plus, ou le recueillement ou le patriotisme des pèlerins. Quelle foi! quelle piété! Toutes les lèvres prononcent une même prière, tous les cœurs exhalent un même amour, toutes les poitrines vibrent pour un même chant. C'est la Vendée, la race des géants et des saints. Ici pas de distinction, pas de caste; le fermier se trouve à côté de son seigneur, le député marche au milieu des paysans, qui porteraient l'épée aussi glorieusement qu'ils portent l'effigie du Sacré-Cœur sur leurs mâles poitrines.

Mais comment taire la cérémonie des adieux adressés à la grotte par Mgr Collet, leur saint et cher évêque. Les larmes l'ont forcé d'abréger sa touchante et patriotique allocution : la cérémonie est terminée, la Vendée va partir, et elle fait ses adieux à la Vierge de Lourdes. C'est la cinquième fois qu'elle vient la prier pour la France. Les chants sont graves, mais encore plus ardents, je dirai même plus impatients.

Au revoir Notre-Dame! s'écrie cette masse de pèlerins; vive Cathelineau!

Le général avait passé sa journée au milieu de ses chers Vendéens, signant des souvenirs pour les uns, embrassant les autres, parlant à tous avec cette cordialité qui le distingue.

Il portait la bannière dans le plus grand recueillement; mais au moment des adieux il est entraîné, il abaisse l'oriflamme, et, s'appuyant de sa main droite sur cette magnifique image du Cœur de Jésus, confié à Marie, il s'écrie : « Mes amis, je ne voulais pas vous parler, mais mon cœur déborde; ici je ne vois que des sentiments d'amour; laissons croître cette vertu qui inspire le pardon. Notre foi si ardente trouve encore de nombreux ennemis; courage, ils seront vaincus par votre charité.

» Merci, vénérable pasteur de la Vendée, merci à vous, qui avez si sagement dirigé votre troupeau au milieu des périls; jouissez aujourd'hui de ses espérances, qui demain réalisées seront sa joie et son bonheur.

» Merci à vous, révérend père supérieur, âme d'élite; vous nous avez dit de la Vendée des paroles de feu. A nous, Vendéens, vous venez de parler de Dieu et de la France; vous avez exalté nos martyrs; merci, merci pour eux. Sous cet étendard, par l'amour, par la prière, nous combattrons l'enfer en furie, et nous verrons le triomphe de l'église et de notre foi! »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Outre les offrandes signalées dans le récit des pèlerinages qu'on lira tout-à-l'heure, les bannières, les cœurs, etc., nous mentionnerons un *cœur* offert par une personne de la Bretagne; un autre offert par une communauté religieuse se consacrant à N.-D. de Chartres; un autre sans indication de provenance offert à N.-D. de Sous-Terre; deux candélabres offerts par la communauté et l'asile de Saint-Brice; une plaque de marbre offerte par les pèlerins de Sens venus le 23; un cœur donné par ceux de Montfort-le-Rotrou.

Lampes. — 110 demandes nous ont été adressées pendant le mois de septembre, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 66 pendant 9 jours, 16 pendant un mois, 6 pendant 2 mois, 1 pendant 3 mois, 2 pendant un an, 1 pendant 2 ans. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 5 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle de saint Joseph*, 4 pendant 9 jours, 1 pendant 15 jours. —

Devant la statue du Sacré-Cœur, 1 pendant neuf jours, 1 pendant un mois. — *Devant le Saint-Sacrement,* 1 pendant 9 jours, 1 pendant un mois, 3 autres pendant un an.

Consécration des petits enfants.— 62 nouveaux inscrits, dont 13 de diocèses étrangers.

Visiteurs :	Sous-Terre (après 9 heures du matin, en dehors des caravanes de pèlerins)	1432
id.	Clochers.	488
	Messes dites à la Crypte	437

— Fêtes de la Nativité. — A cette époque de l'année où les dévots serviteurs de la Sainte Vierge sillonnent la France de toutes parts pour se rendre aux plus célèbres églises de Marie, la cathédrale de Chartres devait être plus que jamais témoin de cérémonies éclatantes en l'honneur de Notre-Dame, le jour et durant l'octave de la Nativité. La Nativité de la Sainte-Vierge a été considérée dans les siècles passés comme la plus importante des fêtes chartraines. Nous avons eu office pontifical, bonne musique malgré l'absence d'une grande partie de notre chœur de chant, cérémonies variées et complètes. Ajoutez à cela les excellents sermons donnés par M. l'abbé Meréchal, missionnaire apostolique. Tous les soirs de l'octave, cet éloquent prédicateur avait un bel auditoire ; l'instruction était suivie d'un salut chanté ordinairement par le personnel de la Communauté du Saint-Cœur de Marie. Nous allons maintenant aborder le récit des pèlerinages de septembre.

PÈLERINAGE DU DIOCÈSE D'ÉVREUX A N.-D. DE CHARTRES.

Le pèlerinage du diocèse d'Evreux a dépassé en importance toutes nos prévisions. C'est un fait peu ordinaire que la consécration d'un diocèse à la Madone d'un sanctuaire étranger, consécration sanctionnée par la présence de l'évêque lui-même et d'une grande partie de ses fidèles ; car ils étaient cinq mille le 10 *septembre* aux *pieds de Notre-Dame de Chartres,* les diocésains de Mgr Grolleau, les protégés de saint Taurin.

On n'avait pas espéré un tel nombre. Aussi la C^e d'Orléans à Rouen a-t-elle été débordée sur toute la ligne ; l'arrivée régulière des trains en a souffert ; mais Notre-Dame veillant sur ses chers visiteurs, il ne leur est arrivé aucun autre mal qu'un surcroît de fatigue, mal dont un pèlerin sait profiter...

Dès sept heures du matin, un convoi avait amené de Louviers des centaines de personnes ; il en était venu d'autres la veille. A neuf heures et demie, tout ce monde accompagnait le clergé chartrain à la gare pour se trouver à la descente d'un premier train spécial de pèlerins. Ce fut longtemps après que les voyageurs attendus mirent pied à terre ; et encore, à la nouvelle d'un retard considérable annoncé pour les trains ultérieurs, on dût se rendre à la cathédrale sans l'évêque qui devait faire partie de la dernière caravane.

La procession était déjà magnifique, composée de milliers de laïques et de cent cinquante prêtres (nous allions compter au moins deux cent cinquante ecclésiastiques du diocèse d'Evreux aux cérémonies générales). Les bannières se déployaient nombreuses et riches ; l'oriflamme se balançait sur les tours ; le bourdon dominait les voix des chanteurs. On arrive au seuil de la basilique et le grand orgue salue les pieux étrangers. Dans quelques instants les prêtres

se seront distribué les autels de l'église supérieure et de la Crypte et les petites clochettes annonceront sur tous les points du double édifice la célébration des messes.

Le Saint-Sacrifice commence en même temps selon le rite solennel au Chœur du Chapitre. L'officiant est M. l'archiprêtre de Louviers, qui s'est rendu à Chartres avec ses enfants de chœur revêtus d'un gracieux costume. Vu l'heure avancée, les pèlerins, fatigués, sont appelés immédiatement à la sainte table et reçoivent la communion des mains de Messieurs les archiprêtres d'Evreux et de Chartres ; nous remarquons au banquet sacré des personnes de toute condition, entre autres deux employés d'église, un suisse et un bedeau ; ce détail nous a paru digne d'être cité pour le bon exemple. Le clergé, massé dans le chœur, avait, de concert avec la maîtrise d'Evreux, terminé le *Gloria*, et la distribution du pain eucharistique durait encore ; tant de communiants voulaient représenter la société malade auprès du médecin de la vie : *tanquàm infirmus ad medicum vitæ!* Oui, la religion vit toujours malgré les fureurs de ses ennemis ; et sa force invincible, sa vitalité toujours croissante, nous la voyons dans ces pèlerins devenus par l'Eucharistie d'autres Jésus-Christ.

Pendant que la foule recueillie remplissait le sanctuaire, la nef et se répandait jusque dans les bas-côtés, un nouveau train amenait les habitants de Gisors et de Vernon. Ils arrivèrent en gare en chantant des hymnes et des cantiques, nombreux, entassés dans des voitures de tout genre que la Compagnie s'était hâtée de mettre à leur disposition. Plusieurs furent trop heureux de prendre place dans les wagons destinés habituellement au transport des marchandises et des bestiaux. Ils n'avaient pas toutes leurs aises évidemment, et les feuilles anti-chrétiennes ne trouveront plus de prétexte pour transformer ces pieuses pérégrinations en parties de plaisir. Ce mode de locomotion suscita parmi quelques spectateurs de bas étage de grossières plaisanteries ; mais, quoi ! le Dieu des chrétiens n'a-t-il pas daigné prendre naissance au milieu des animaux de l'étable ? (Nous empruntons ces réflexions au récit de l'excellent journal le *Courrier d'Eure-et-Loir*).

Cette caravane, à peine débarquée, déploie ses bannières, s'organise et se dirige en chantant le *Magnificat* vers la cathédrale. Il y avait deux bannières, l'une portée par les dames, l'autre par des hommes. L'un des hommes qui tenait le cordon de cette dernière avait à sa boutonnière la rosette de la Légion d'honneur.

A midi passé, Mgr Grolleau arrive à la tête d'une autre troupe de pèlerins. Conduit processionnellement à Notre-Dame, il fut reçu à la porte de la basilique par Mgr Regnault. Mgr l'évêque d'Evreux distribua de sa main le pain de vie aux fidèles qui l'accompagnaient. Beaucoup d'ecclésiastiques, ne pouvant dire la messe, s'approchèrent de la table sainte. Il était plus d'une heure, et un grand nombre de communiants s'étaient levés à minuit. Dira-t-on encore qu'ils avaient voulu faire un voyage d'agrément ?

C'est à trois heures que les diocésains d'Evreux devaient se réunir tous à la cathédrale pour les cérémonies du soir. M. l'archidiacre Heudebert les en avait informés le matin en terminant une chaleureuse allocution sur le but si chrétien et si français du pèlerinage.

L'intervalle qui sépare les deux offices suffit à peine pour les dévotions particulières, les visites aux églises, surtout à la Crypte, les demandes de bénédictions et d'évangiles aux chapelains, la vénération de la Sainte-Châsse, enfin la signature d'une adresse commune au Souverain Pontife. Cette dernière pratique est devenue un usage des

pèlerins; les croisés de la prière sont heureux de correspondre avec leur Chef auguste, au moment où ils s'occupent si efficacement de ses intérêts sacrés, et déposent à ses pieds une nouvelle preuve de leur filial dévoûment.

Les vêpres commencent, présidées par Mgr Grolleau lui-même; les chantres et les enfants de chœur de la cathédrale d'Evreux font entendre de bonnes harmonies. Après le *Magnificat*, M. l'abbé Brochu, archiprêtre de Pont-Audemer, monte en chaire et adresse à cet immense auditoire un discours, fort beau développement de l'*Ave Maria*. En voici les pensées principales :

« ..... Il est un nom que l'homme n'oublie jamais, et qu'il ne peut prononcer sans émotion, c'est celui de sa mère. Quand un enfant est en présense d'un péril, c'est sa mère qu'il appelle. Cette pensée n'est pas très-relevée; mais comme elle est vraie! comme elle explique le pèlerinage aux pieds de Notre-Dame de Chartres! L'âme souffre cruellement des souffrances de l'Eglise et de la Patrie; effrayée des audaces de l'enfer, elle se demande si la justice de Dieu ne veut pas en finir avec nous. O Marie, ayez pitié de nos iniquités; nous venons vous redire ce que la France entière vous a dit tant de fois : Secourez-nous. La mort nous entoure de toutes parts et vous êtes notre vie, tout est amertume, vous êtes seule notre douceur, notre espérance, *vita, dulcedo, spes nostra*... Au milieu de ces périls qui traversent la France, nous nous posons deux questions : pourquoi cette confiance universelle en Marie? Pourquoi cette confiance n'a-t-elle pas encore été exaucée? La réponse à ces deux questions fera l'objet du discours.

I. S'il s'agissait seulement de la confiance témoignée en ces lieux à Notre-Dame de Chartres, j'aurais à vous dire son histoire séculaire, les preuves de son amour pour ses enfants, ses innombrables prodiges, les noms de ses illustres pèlerins; mais il s'agit du réveil universel de la confiance en Marie; quelle en est la justification? Laissons répondre l'ange Gabriel : *Ave Maria, gratia plena*. Voilà la première raison : Marie est pleine de grâce. La grâce, la grâce sanctifiante, c'est le meilleur de tous les dons divins, celui sans lequel tous les autres ne sont rien, don qui nous unit à Dieu, trésor céleste, billet d'entrée en Paradis, clef du Ciel. Dieu la dispense avec mesure aux saints, et la plus petite parcelle suffit à leur gloire; il la prodigue en Marie, réservoir universel et toujours plein d'où la grâce se répand sur le monde. O Marie, ce n'est pas pour lui que le lit du fleuve roule des eaux abondantes dans son cours majestueux, c'est pour les campagnes qui l'entourent. De même, ô notre Mère, c'est pour nous, c'est pour vos enfants que vous avez été remplie de grâce, *gratia plena*; secourez-nous.

Dominus tecum. Le Seigneur est avec vous : second motif de notre confiance. Dieu est avec Marie comme un Père avec sa fille bien-aimée; Marie est au premier plan de la création pour le salut du monde. Comme un fils avec sa mère; le petit enfant est avec sa mère pour lui sourire, l'aimer, la nourrir; plus tard il sera avec elle pour la nourrir et la défendre à son tour. Comme un époux avec son épouse à qui il donne son nom, son honneur, sa gloire. Il lui communique les trésors de sa divinité. L'orateur développe d'une manière charmante ces comparaisons qu'il interrompt soudain en tournant ses regards vers la France, au nom de laquelle il s'écrie : Hélas! le Seigneur n'est plus avec nous! Est-ce pour longtemps que nos péchés l'ont éloigné? O Marie, voyez comme vos enfants, désolés

des maux de l'Eglise et de la Patrie, vous crient à vous aussi : *Ut quid dereliquisti me?* Pourquoi nous avez-vous délaissés ? Est-ce en vain qu'a retenti sur le calvaire cette parole qui nous confiait à vos soins *Eccè filius tuus.* Voici votre fils !

Benedicta tu in mulieribus. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Après avoir expliqué cette parole, en montrant sous un nouvel aspect les relations de Marie avec Dieu, l'orateur ajoute dans une chaleureuse invocation : O Marie, n'est-ce pas dans ses enfants surtout qu'une mère est bénie ?... S'il ne s'agissait que de nous et de nos malheurs, la résignation nous serait plus facile ; nous nous sentons si coupables ; nous saurons mourir, s'il le faut ; nous avons l'éternité pour les consolations. Mais il y va de votre gloire à vous-même. Vos ennemis ont entendu nos prières et déjà ils insultent à nos supplications. Ne permettez pas plus longtemps ces dédains qui s'adressent à votre puissance ; souvenez-vous qu'on n'a jamais ouï dire que ceux qui vous invoquaient fussent abandonnés.

II. Pourquoi notre confiance en Marie n'a-t-elle pas encore été exaucée ?..... D'abord, M. F., est-il vrai que Marie n'ait encore rien fait pour nous ? Ce serait ingratitude de le penser..... Mais avant l'accomplissement de nos vœux, il y a une condition posée par notre céleste Mère, condition que nous n'avons pas encore remplie. Rappelez-vous son heureuse intervention pour le miracle des noces de Cana. Le vin étant venu à manquer, elle prend en main la cause des convives et elle dit à son divin Fils : *Vinum non habent.* Notre Seigneur juge à propos d'attendre pour accéder à son désir. Alors Marie parle aux serviteurs, et, par leur intermédiaire, c'est à nous tous qu'elle adresse cette parole : *Faites tout ce qu'il vous dira*.

M. F., écoutons-la cette parole et conformons-y notre conduite ; c'est la condition du succès de notre pèlerinage. Ici l'orateur fait une habile et rapide esquisse des lois du christianisme ; il rappelle le respect dû au saint nom de Dieu, la sanctification du dimanche, la soumission pleine et entière à l'Eglise, devoirs dont l'omission a attiré sur nous tant de fléaux. Observez tous ces préceptes ; accomplissez les sacrifices que Dieu attend de chacun de vous ; *faites tout ce qu'il vous dira.* Si vous entrez dans ces dispositions habituelles, que n'obtiendrez-vous pas pour notre diocèse, pour notre France, pour l'Eglise !

Après cette belle paraphrase de la parole de Marie, l'orateur revient à l'explication du *Vinum non habent* et en tire une magnifique péroraison pour son discours. Le vin, en langage symbolique, signifie, dans la Sainte-Ecriture, la joie et le bonheur ; l'eau, au contraire, signifie la douleur. O Marie, à la vue des angoisses qui pèsent sur le Saint-Père et la catholicité, à la vue des tribulations qui nous ont été réservées à nous-mêmes, nous sommes pleins de tristesses. Dites à votre divin Fils : *Vinum non habent ;* il y a longtemps qu'ils ne connaissent plus le bonheur..... Nous allons jurer aux pieds des autels de Marie, de Notre-Dame de Chartres, la fidélité à Dieu. Vous, Seigneur, vous ne faites pas comme les autres. Les autres ont commencé, dans leur séduisant langage, par nous montrer le vin, mais c'était le vin de menteuses promesses ; ils parlaient du règne de la prospérité universelle ; ils nous ont servi le pétrole, l'incendie et la mort. Vous, Seigneur, après tous nos désastres, vous nous gardez les consolations ; oui, vous gardez à la France pénitente la joie et la gloire ; vous gardez à l'Eglise le triomphe et la paix... C'est à Marie qu'est confié le salut commun de l'Eglise qui ne peut périr et de la France qui défend l'Eglise... »

Telle est la trop imparfaite analyse d'un discours vraiment pathétique et admiré par tous. Puissent ces lignes d'un résumé incolore trouver grâce devant l'auditeur qui se souvient!

.....Après le sermon, NN. SS. les évêques de Chartres et d'Evreux donnèrent ensemble, de leur place, au banc d'œuvre, la bénédiction au peuple. Et chacun se disposa pour le salut solennel du Saint-Sacrement. Auparavant, toutefois, nous fûmes témoins d'une cérémonie pleine d'intérêt. Toutes les bannières apportées par les pèlerins étaient rangées devant le sanctuaire, et Mgr l'évêque d'Evreux récita sur elles les prières de l'Eglise ; ces objets matériels sortaient par là même du rang des choses profanes et une beauté invisible aux yeux du corps, mais grande pourtant, s'ajoutait à leurs richesses. Nous avons remarqué les deux bannières de Louviers, celles de Pont-Audemer, de Gamache, de Saint-Germain-de-Navarre, de Pacy-sur-Eure, de Gaillouat-Orgeville, de Bazincourt, de Rugles, de Vernon, d'Ivry-la-Bataille, de Saint-Aubin-du-vieil-Evreux[1], enfin celle qui figurait comme l'*ex-voto* général des pèlerins, avec ce nom inscrit sur son étoffe précieuse : bannière du diocèse d'Evreux. Les cinq que nous avons signalées les dernières sont restées au sanctuaire de Notre-Dame-du-Pilier où l'on est venu les admirer depuis. Des *ex-voto* d'un autre genre, comme les *cœurs* de Verneuil, de Navarre, de la confrérie de charité de Beaumont-le-Royer, accompagnaient les magnifiques enseignes du pèlerinage.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement a été donnée par Mgr l'évêque d'Evreux, et ensuite les pieux voyageurs sont descendus processionnellement dans l'église souterraine d'où ils devraient se diriger vers la gare. En parlant de ce détail de la fête, un correspondant du *Moniteur de l'Eure* s'exprime ainsi : « Comme nous sentions tous que Marie est notre Mère!... Oui, nous l'avons senti à la Crypte, où la Vierge druidique scintillait dans une mer de flammes! Tous chantaient à l'envi le cantique à Notre-Dame de Chartres, et la voix, répercutée par les échos de ces voûtes souterraines, semblait à notre foi un écho revenant du ciél plein d'espérance et de salut. »

Les litanies furent continuées jusqu'à l'embarcadère ; de là, les Ebroïciens, tournés vers la basilique, adressèrent à Notre-Dame un chant d'adieu : le *Salve Regina ;* et cette scène émouvante fut couronnée par une dernière bénédiction de Mgr Grolleau, à l'adresse des voyageurs et des Chartrains leurs hôtes. La journée ne pouvait mieux finir, journée sainte dont l'histoire avait sa place marquée dans nos annales à côté des 27 et 28 mai.

— Nous parlerons plus loin des pèlerins d'Anet, de la Chaussée-d'Ivry et de Marolles qui ont pris part, le 10 septembre, aux cérémonies du diocèse d'Evreux.

1. Le Vieil-Évreux est la paroisse de l'amiral de La Roncière le Nourry. La bannière de cette paroisse, nous écrit-on, a été donnée par tous les habitants du Vieil-Evreux, et Madame l'amirale et sa noble fille n'ont voulu y contribuer que pour leur quote-part. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que ces nobles dames ont payé tous les frais des pèlerins du Vieil-Evreux, les ont servis elles-mêmes à table, les ont conduits et dirigés dans toute la ville de Chartres, et n'ont regardé leur mission accomplie que quand elles ont eu fait monter ces braves gens dans les wagons du retour. Voilà de la grandeur qui ne s'abaisse jamais en descendant et qui s'élève encore en paraissant s'abaisser. M. l'amiral de La Roncière faisait aussi partie du pèlerinage.

— Le Chapitre général des Religieux de la Trappe aux pieds de Notre-Dame de Chartres. — Un jour on vit arriver à Chartres un humble religieux vêtu d'une robe blanche, portant une croix sur la poitrine ; on le savait l'intime ami des papes, le défenseur de la doctrine de l'Eglise, un des oracles de la catholicité. Il venait s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Chartres, et sa bure de moine seulement le distinguait des autres pèlerins ; il venait prêcher une croisade et sa parole allait entrainer la foule, mais son extérieur de saint avait déjà imposé aux âmes la sympathie et la confiance. Ce religieux était le même que les multitudes avaient couru voir à Clairvaux : c'était saint Bernard.

A plus de sept siècles de distance, le 15 septembre 1873, ce souvenir nous plaisait particulièrement en présence d'un spectacle vraiment unique dans l'histoire des pèlerinages. Toute une cité s'était mise en mouvement et se dirigeait sur le chemin de notre cathédrale ou vers la cathédrale même pour contempler les fils spirituels et les imitateurs de Saint Bernard, les religieux Cisterciens devenus pèlerins de Notre-Dame de Chartres. Ces religieux étaient au nombre de dix-neuf, dont *treize abbés mitrés,* un supérieur faisant les fonctions d'*abbé mitré,* deux *prieurs*, un Père secrétaire, un frère convers et un familier. Les Révérendissimes Pères, Abbés et Prieurs de la Congrégation de la Trappe étaient tous là, sauf ceux des maisons d'Amérique; on verra plus loin leurs noms. Ils avaient interrompu les sessions de leur Chapitre général pour lequel ils s'étaient trouvés réunis à l'abbaye de Mortagne, et, à l'instar des illustres et pieux prélats que notre ville a vus dans ses murs aux fêtes du mois de mai, ils venaient ensemble confier à notre auguste Patronne, les intérêts de leur Ordre, comme ceux de l'Eglise et de la France.

Nous ne saurions dire l'étonnement et l'impression de respect manifestes chez les spectateurs au moment où les hommes de la solitude apparurent à la foule. Ces moines, couverts d'une longue robe de laine blanche, « dont l'ample draperie donne à leur taille la majesté d'une statue antique, » ont peut-être possédé dans le monde l'autorité de la science, du génie, de la magistrature ou de l'épée. Aujourd'hui, ils possèdent l'autorité de la vertu, pratiquée dans le genre de vie le plus austère, et ils sont dignitaires de l'Eglise ; voyez leur croix pectorale et à leur doigt l'anneau des prélats. A des personnes encore imbues des préjugés anti-chrétiens et voués à l'ignorance qu'entretiennent les feuilles hostiles à la religion, nous aurions dit, s'il en eut été besoin, en montrant les religieux : Si vous ne savez pas comprendre les services qu'ils rendent à la société au point de vue de la foi, sachez que l'histoire des temps actuels, des temps anciens, les désigne comme les premiers agriculteurs du monde, les pionniers de la civilisation en Algérie et ailleurs, et honorez-les du moins à ce titre.

Mais en notre pays, peu éloigné de Mortagne, les Trappistes sont connus; chacun sait qu'ils sont les héros du travail comme de la prière, et a pu redire :

Depuis leur digne chef jusqu'à leur néophytes,
Combien ils m'ont ravi, ces heureux cénobites !
Que mon âme a brûlé d'amour pour la vertu !...

Le clergé les conduisit processionnellement du chemin de fer à l'église, où ils stationnèrent devant Notre-Dame-du-Pilier, et de là à l'évêché, où Monseigneur leur réservait la plus cordiale hospitalité. Nous avons eu le bonheur d'assister à cette réception épiscopale ;

chaque pèlerin, présenté à Monseigneur par le Révérendissime dom Timothée, vicaire-général de la Congrégation, donnait d'intéressants détails sur son monastère respectif ; ainsi nous entendîmes parler tour-à-tour le Révérendissime Père dom François Régis, abbé procureur général de la Congrégation à Rome et les Révérends Pères de Rome, de France, d'Algérie, d'Angleterre, d'Irlande.

La population chartraine put revoir les illustres pèlerins le soir, et cette fois leur présence était attendue par une multitude incroyable. C'était à la cérémonie de clôture de l'octave de la Nativité. Après le sermon, qu'on était heureux de les contempler, se levant du banc-d'œuvre à coté de Monseigneur notre évêque et bénissant avec lui solennellement l'assemblée sainte ! Quel plus beau spectacle encore lorsque, au moment du salut, on les vit, sortant de la sacristie, mitre en tête et revêtus de la chape, se ranger en cercle au milieu du chœur capitulaire illuminé dans toute son étendue ! Pour la procession à la Crypte, ils suivirent un à un, par ordre de dignité, et dans ce même costume pontifical, les deux longues lignes d'ecclésiastiques qui traversaient la foule en chantant les litanies de la Sainte-Vierge. Monseigneur était immédiatement précédé du Révérendissime Abbé vicaire-général qui avait donné la bénédiction du Saint-Sacrement et qui devait présider encore à la station devant l'autel principal de la Crypte.

Grâce à la présence des Trappistes, cette cérémonie du soir de l'octave, toujours tant aimée et si bien suivie, a été rehaussée par une affluence dont on n'a pas l'idée. Les chants étaient plus animés que jamais ; les flambeaux étincelaient sur les immenses parois, et, sous cet air de fête, la vieille église semblait nous dire qu'elle se plaisait à voir les évêques et les moines, les constructeurs des premières basiliques du monde,

Le lendemain matin, les vénérables étrangers sont descendus de nouveau dans cette galerie antique, et les fidèles se pressaient dans la nef pour assister à leur messe.

Après avoir accompli ainsi leurs dévotions, les saints religieux prirent congé de Monseigneur et quittèrent notre ville où ils laissaient de si édifiants souvenirs.

Procès-verbal a été dressé de la visite de ces éminents pèlerins. Nous le transcrivons ici complet et suivi de leurs signatures.

« Le lundi, octave de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, quinzième jour du mois de septembre 1873,

Les Révérendissimes Pères Abbés ou Prieurs de la Congrégation de la Trappe, soussignés,

Sont venus en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres pour la paix de l'Eglise et de son auguste chef, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, pour le salut de la France, et pour la prospérité de toutes les maisons de leur Saint Ordre.

Ils se sont prosternés, pleins de confiance, aux pieds de Notre-Dame du Pilier et de Notre-Dame de Sous-Terre, *Virgini Pariturœ.* Ils ont vénéré le *Voile de la Sainte-Vierge*, insigne relique conservée précieusement dans la cathédrale de Chartres.

Le soir, ils ont assisté à la procession aux flambeaux à la Crypte splendidement illuminée, et le mardi matin, ils ont célébré le Saint-Sacrifice de la Messe, heureux d'honorer Jésus et Marie dans un des plus anciens sanctuaires du monde catholique.

En foi de quoi ont signé le présent acte :

F. Timothée, abbé et vicaire-général de la Trappe (résidant au diocèse de Séez).

F. Régis, abbé procureur général (résidant à Rome).

F. Antoine, abbé de Notre-Dame de la Trappe de Melleray (au diocèse de Nantes).

F. Jean Marie, abbé de Notre-Dame de la Trappe de Bellefontaine (au diocèse d'Angers).

F. Marie Gabriel, abbé d'Aiguebelle (au diocèse de Valence).

F. Bruno, abbé de Mont-Melleray, en Irlande.

F. Barthélemy, abbé du Mont-Saint-Bernard, en Angleterre.

F. Cyprien, abbé de Thymadeuc (au diocèse de Vannes).

F. Marie Augustin, abbé de Staoüeli, en Algérie.

F. M. Dosithée, abbé de Fontgombault (au diocèse de Bourges).

F. M. Etienne, abbé de Notre-Dame-du-Désert (au diocèse de Toulouse).

F. M. Benoit, abbé de Notre-Dame des Dombes (au diocèse de Belley).

F. M. Eutrope, abbé de Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines (Rome).

F. Germain, supérieur de Notre-Dame-de-Grâce, à Bricquebec (au diocèse de Coutance).

F. Marie Polycarpe, prieur de Notre-Dame-des-Neiges (au diocèse de Viviers).

F. Marie Benoit, prieur de Notre-Dame d'Acey (au diocèse de Saint-Claude).

F. Zozime, secrétaire de la Trappe.

(En transcrivant cette liste nous avons cru pouvoir, sans manquer à la fidélité de copiste, ajouter le nom du diocèse où se trouve l'abbaye ou le prieuré du signataire. La lettre F qui précède chacun des noms, signifie : *frère*. C'est ainsi que signent les Trappistes, bien que leur titre soit celui de *Révérendissime* ou de *Révérend Père Dom*. Le Frère convers présent avec les Pères à la cérémonie appartenait au monastère d'Aiguebelle et le Familier, au monastère d'Angleterre.)

— Après les récits qu'on vient de lire, nous donnerons la nomenclature des groupes de pèlerins qui se sont succédé devant Notre-Dame de Chartres dans le cours du mois de septembre. Evidemment il nous est impossible de prendre note des personnages marquants qui viennent chaque jour se confondre dans la foule des fidèles, étrangers ou autres, agenouillés autour du Pilier ou de l'autel principal de la Crypte. Dans cette catégorie de pèlerins isolés nous ne citerons que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Oran (Algérie). Ceux des ecclésiastiques avec lesquels nous avons eu une relation plus particulière appartiennent aux diocèses de Lyon, Marseille, Toulouse, Orléans, Châlons, Laval, Montpellier, Cambrai, Bayeux, Limoges, Coutance, Rouen, Versailles, Paris, Vannes, Rennes, Séez, Le Mans, Luçon, Sens, Troyes, Reims; nous en avons vus aussi d'Ajaccio en Corse, de Manchester et d'autres villes d'Angleterre.

— Le 8 septembre, un nombre extraordinaire de mères apportent leurs petits enfants voués à Notre-Dame de Chartres; beaucoup d'autres enfants, non encore voués, sont également présentés aux chapelains pour l'évangile. Le sanctuaire du Pilier est encombré de monde, et l'affluence continue jusqu'au soir. Une paroisse, éloignée de Chartres d'une distance de plusieurs lieues, s'est rendue à la cathédrale, pour se consacrer d'une manière spéciale à son culte; c'est celle du Tremblay-le-Vicomte. La députation du Tremblay, conduite par son curé, a laissé un magnifique ex-voto : une jolie bannière portant cette inscription : hommage de reconnaissance à Notre-Dame de Chartres.

— Le 9, ce sont d'abord les Petites-Sœurs des pauvres et leurs vieillards, puis la paroisse de Saint-Aignan, qui renouvellent leur pèlerinage à la Patronne de la Cité.

— Le 10, aux pèlerins d'Evreux nous voyons se joindre :

1° Plus de cent personnes d'Anet qui ont vaincu des difficultés de plus d'une sorte pour venir, sous la conduite de M. le Vicaire, faire leurs dévotions devant nos Madones ; ils ont offert un beau cœur acheté avec le produit de leurs souscriptions.

2° Environ vingt personnes de la Chaussée-d'Ivry.

3° Quarante personnes de Marolles (du canton de Thiron) qui, elles aussi rangées sous leur bannière particulière, ont suivi M. le Curé de leur paroisse dans les rangs de la procession générale ; au milieu d'elles nous avons aperçu les Sœurs de N.-D. de Chartres, chargées à Marolles de la direction des classes ; puis le chef vénérable et plusieurs membres d'une noble famille qui, en toute circonstance, donne l'exemple de la piété comme du dévouement ; ce groupe paroissial offre un cœur à Notre-Dame.

4° Le même jour se trouvaient à la cathédrale un prêtre de Bâle (Suisse) et plusieurs catholiques anglais.

— Le 14, une quarantaine de personnes de Beaudreville arrivent, en voitures particulières ; M. leur Curé leur dit la sainte Messe à la Crypte, et M. le Supérieur des Clercs leur adresse une allocution.

— Le 15, la paroisse de Saint-Pierre de Chartres, qui s'est signalée déjà au mois de mai, renouvelle sa visite pieuse à Notre-Dame. — Le même jour, des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, directrices de la Miséricorde dans la paroisse de Saint-Roch, à Paris, ont amené toutes leurs jeunes filles à N.-D. de Chartres ; cet établissement mérite une mention particulière pour un si bon exemple donné aux ouvroirs et asiles de la capitale.

— Nous avons raconté plus haut ce qui concerne les religieux Cisterciens.

— Le 21, Gellainville est représenté par M. le Curé et cent soixante paroissiens environ qui ont leur office particulier et ont la joie d'offrir un beau cœur et de gracieux bouquets de fleurs.

— Le 23, ce sont des pèlerins qui ont franchi une distance bien autre ; ils viennent de *Sens*, département de l'Yonne ; nous comptons une vingtaine de prêtres et plusieurs simples fidèles. Nous avions déjà vu quelques prêtres de ce diocèse à la grande manifestation du mois de mai. Des liens fraternels n'existent-ils pas entre les deux églises de Chartres et de Sens depuis les origines du christianisme, depuis l'apostolat des saints Savinien, Potentien et leurs disciples ?

— Le 24, M. le Curé et M. le Vicaire de Montfort-le-Rotrou (Sarthe) ont amené environ cinquante paroissiens à Chartres ; c'est un voyage de trente lieues ; ils arrivent la plupart à jeun afin de communier à la Crypte ; nous les y conduisons solennellement depuis la Maîtrise, à l'extérieur et à l'intérieur de la basilique ; la bannière du diocèse du Mans, conservée à la cathédrale, est portée en tête de la procession. Au commencement de la messe, les pèlerins chantent un cantique spécialement composé pour eux, quelques jours auparavant, par un pieux habitant de Montfort-le-Rotrou, M. Moussion. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire :

INVOCATION A LA VIERGE DE CHARTRES.

REFRAIN.

Nos beaux coteaux, notre fraîche vallée,
Nous les quittons dans un pieux transport,
Pour t'implorer, ô Vierge immaculée ; *bis.*
Mère, souris aux enfants de Montfort.

I.

Ils te dressaient, les fiers Gaulois, nos pères,
De froids autels sans parfums, sans lueurs;
La foi sur nous a versé ses lumières,
Et pour autels nous te donnons nos cœurs.

II.

Comme sur nous, sur le Maine où nos frères,
Tes fils aussi, tes fils religieux,
Accourent tous vers tes purs sanctuaires,
Daigne abaisser un regard de tes yeux.

III.

Ah! qu'elle soit toujours la Sainte Eglise
La chaîne d'or, qui de la terre aux cieux
Guide nos pas; que sa voix nous conduise
Comme l'étoile en nos jours ténébreux!

IV.

Ses yeux naguère ont vu briser des armes;
Un glaive, hélas! a déchiré son cœur.
Des pleurs amers ont pâli tous ses charmes,
Et nous, ses fils, nous causons sa douleur.

V.

Mère de Dieu, tendre mère, console
Le doux vieillard tout abreuvé de fiel
Qu'un peuple ingrat à ses fureurs immole,
Le doux vieillard qui nous ouvre le ciel.

VI.

Sous un rayon d'amour et de clémence
Que des discords l'impur et sombre essaim
S'évanouisse... Oh! console la France,
Un glaive horrible a déchiré son sein.

— Bannières... — Nous avons parlé plus haut des bannières nouvelles laissées en notre antique sanctuaire pendant l'octave de la Nativité. Il en est une sur laquelle s'est portée principalement l'attention : celle que les pèlerins de Salins nous ont renvoyée pour le 8 septembre après l'avoir remportée de Chartres le 28 mai. Des Chartrains nous ont demandé de reproduire les inscriptions brodées en lettres d'or sur cette œuvre d'art. Nous le ferons volontiers. Du côté principal on lit : *Salut Marie! Salut au premier-né de tes sanctuaires! Salut à Notre-Dame de Chartres!* Deux grandes initiales V. P. signifiant la devise druidique : *Virgini pariturœ,* surmontées de la couronne de Marie, séparent cette première inscription de la suivante : « A la vue du malheureux état de notre patrie, nos yeux se sont tournés vers toi. Nous nous sommes ressouvenus de la gloire incomparable de ton temple et des prodiges sans nombre que depuis bientôt deux mille ans tu te plais à opérer en ce lieu. Qu'importe la longueur du chemin, avons-nous dit? Allons à la Vierge druidique, car c'est elle qui nous sauvera.

» Spes nostra, salve!!!
» Diocèse de Saint-Claude. Salins. Jura. »

Sur le revers, on lit : « Vierge de Chartres, patronne et gardienne de l'Eglise et de la Patrie, sauvez-nous, nous périssons. Nous avons péché, nous sommes justement châtiés. *Mater misericordiæ ora pro nobis.* »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Depuis quelques années j'ai réclamé plusieurs fois l'intercession de N.-D. de Chartres; je ne l'ai jamais invoquée en vain. Elle m'a exaucée en toutes circonstances; je compte aller la remercier dans son sanctuaire par un pèlerinage, le 10 septembre.
(L. T. L., de T., diocèse de Chartres.)

2. J'ai prié et j'ai eu pleine confiance dans les prières des clercs et des associés; j'avais eu raison d'espérer; le succès a répondu à mon attente. Je ne douterai jamais de l'intervention de Marie.
(X., d'Alsace).

3. Il y a quelques semaines je vous ai demandé deux neuvaines à Notre-Dame pour une petite fille très-dangereusement malade. L'enfant a ressenti l'effet des prières; sa mère ne sait comment exprimer sa reconnaissance; elle m'a chargée de vous faire part de la guérison, en attendant qu'elle puisse aller se jeter avec la petite guérie aux pieds de Notre-Dame de Chartres.
(N., curé de S. C., diocèse de Chartres.)

4. Veuillez remercier la Sainte-Vierge de la protection qu'elle vient de nous accorder à ma famille et à moi pendant un long voyage. Nous l'avons invoquée, et elle a éloigné le péril. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres.
(Un enfant de Marie, abonné à la *Voix*, diocèse de N...)

5. Amour et reconnaissance à Marie, Notre-Dame de Chartres! Forcée il y a quatre ans de quitter Chartres, j'avais confié à son cœur maternel l'âme et le corps de mon fils que j'y laissais avec grande inquiétude. Il me revient aujourd'hui, et, tel que mon cœur de mère et de chrétienne pouvait le désirer. De plus il me rapporte par le succès dans ses études, joie et espérance. Marie, la mère des orphelins, la mère des mères, m'a donc bien tout gardé. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres. (Am.)

6. Les anxiétés et le travail excessif avaient épuisé mes forces; mais que d'actions de grâces mon âme a rendues à Notre-Dame de Chartres qui a si bien su disposer toute chose! J'ai été pleinement exaucée. Comme faible marque de la reconnaissance que je lui dois pour ma guérison, je demande une lampe devant son image.
(D., de S. J., dioc. de Limoges.)

7. Veuillez faire dire une messe pour remercier Notre-Dame d'une grâce que nous avons obtenue par son intercession; et en même temps nous recommander aux prières qui se font le samedi à la Crypte. (H., de C., diocèse du Mans.)

8. Je désirais obtenir la paix et l'union entre deux sœurs. Eh! bien en dépit de certaines circonstances difficiles, ces deux parentes sont demeurées en paix parfaite. De plus le malade pour qui je vous avais demandé la seconde neuvaine a obtenu un soulagement si grand qu'il équivaut presque à une guérison. Ce brave homme en pleurait de joie. Ainsi donc ce sont deux grands remercîments à N.-D. de Chartres. (L., curé de B., dioc. de Chartres.)

9. *Lettre de Madame la Supérieure générale des Sœurs Marianites de Sainte-Croix du Mans.* Nous extrayons de cette lettre quelques lignes explicatives au sujet de cette belle congrégation dont nous parlions au n° d'août dernier. « C'est Notre-Dame de Sous-Terre qui daigna elle-même prendre le patronage de notre Institut, à l'occasion du premier pèlerinage que nous lui faisions, le 19 février 1867, pour lui recommander notre Maison-Mère et tous nos établissements. Ce jour-là même la Sacrée-Congrégation de la Propagande apposa le sceau de l'approbation apostolique à nos constitutions. Un cœur en argent à l'effigie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, notre Patronne titulaire, et déposé à la Crypte à une place d'honneur, contient le témoignage de notre pieuse gratitude pour cette insigne faveur, et chaque année

nous retournons au sanctuaire de Chartres porter les actions de grâces de toute notre congrégation. »

(Sœur M., des Sept-Douleurs, sup. gén. des Marianites).

— L'Église votive du Sacré-Cœur. — Mgr l'Evêque de Chartres veut bien nous communiquer la lettre suivante que S. G. vient d'adresser à Mgr l'Archevêque de Paris :

Chartres, le 11 septembre 1873.

Monseigneur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour demander mon concours à l'érection, à Paris, d'une église en l'honneur du Sacré-Cœur, œuvre qui serait celle de la France entière, mais dont vous avez préparé le succès avec une rare sagesse et ce zèle prudent et ferme qui vous caractérise.

Quand la divine Providence vous eût élevé sur le siége de Paris, je me suis dit : « Dieu n'abandonnera pas cette ville, puisqu'il lui a donné un Pasteur selon son cœur. » Je dirai aujourd'hui : « Non-seulement Paris sera sauvé, mais toute la France ressentira les effets de la divine miséricorde, puisqu'elle a recours au Cœur Sacré de Jésus-Christ, et que l'archevêque de la capitale de notre patrie a dit comme un saint Roi : « Je ne me donnerai aucun repos jusqu'à ce que j'aie élevé un temple au Dieu sauveur qui m'a tant aimé et dont le cœur a été transpercé pour le salut des hommes. »

J'espère, Monseigneur, que je serai assez heureux pour assister à la pose de la première pierre de l'édifice, moment que je hâte de tous mes vœux; mais à tous les titres, non-seulement mon assentiment ne vous fera pas défaut, mais je vous seconderai de grand cœur. Pendant cinq années, je me propose de faire aussi une quête dans tout mon diocèse pour contribuer, selon nos faibles efforts, à l'édification d'une église qui doit être digne de la France et des sentiments de foi vive qui animent tant de véritables chrétiens.

Dieu sera avec vous, Monseigneur, et dès que le monument commencera à s'élever, le zèle croîtra et les offrandes seront plus abondantes. C'est l'œuvre de la confiance en Dieu. Pour moi, je serai heureux de marcher sur vos traces, et l'Evêque de l'antique siége de Chartres, suffragant de Paris, ne sera pas le dernier à vous donner un témoignage éclatant de sa vénération, et de son dévouement.

Je vous prie, en même temps, Monseigneur, d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très-humble et obéissant serviteur.

† Louis-Eugène,
Evêque de Chartres.

Nous rappelons qu'une souscription est ouverte chez M. H. Laigneau 4, rue Sainte-Même. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* se chargerait volontiers de transmettre les fonds qui seraient remis dans ses bureaux.

Mignières. — Un pèlerin de N.-D. de la Salette, à Mignières, nous écrit : « J'ai été, le 19, à Mignières. Le matin, beaucoup de personnes sont parties de Chartres à pied et à jeun, afin d'avoir le bonheur de recevoir leur Dieu aux pieds de la statue vénérée de N.-D. de la Salette. Vers huit heures, les pèlerins qui n'avaient pu se rendre à pied arrivèrent ; une foule d'habitants des paroisses environnantes était là ; nous pûmes unir nos prières et nos chants. Nous avons entendu le matin une allocution de M. l'abbé Cintrat, le jeune curé de la paroisse, et le soir, une autre de M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez; ces paroles apostoliques nous ont grandement édifiés. La procession de l'après-midi, à laquelle nous participions fort nom-

breux avec notre croix rouge dite de Saint-Pierre, nous a procuré bien des charmes; nous l'avons terminée par la visite à la vénérable église de Trois-Marie, lieu de pèlerinage très-fréquenté. Nous n'avons pas voulu finir cette sainte journée sans réciter ensemble un *De profundis* pour le bon curé défunt, M. l'abbé Prévost, fondateur à Mignières du pèlerinage de N.-D. de la Salette.

Tournées de confirmation dans le diocèse de Chartres en 1873.

En avril Mgr a confirmé dans les paroisses suivantes : Gallardon (Bailleau-s-Gallardon), Ymeray (Montlouet), Bleury (St-Symphorien), Ecrosnes (Gas), Epernon (Droue), Hanches, Saint-Martin-de-Nigelles (Saint-Lucien, Villiers-le-Morier), Saint-Piat, Saint-Prest, Chartainvillers (Bouglainval), Nogent-le-Roi (Coulombs, Néron, Senantes), Prouais (Faverolles, Broué), Boutigny (Saint-Laurent-la-Gatine), Villemeux (Croisilles), Chaudon (Bréchamps).

En mai : Maintenon (Pierres, Yermenonville), Mignières, Ermenonville-la-Grande (Meslay-le-Grenet), Saint-Loup (Luplanté, Fresnay-le-Comte), Saint-Avit (Charonville, Bullou), Brou (Mottereau), Yèvres (Gohory), Moulhard, Unverre (Dampierre-sous-Brou), Dangeau, Berchères-l'Evêque (Ver-lès-Chartres), Nogent-sur-Eure, Blandainville (Ermenonville-la-Petite), Illiers (Méréglise, Vieuvicq), Montigny-le-Chartif, Frazé, la Croix-du-Perche (Chassant), Combres (Happonvilliers (Nonvilliers, les Chatelliers).

En juin : Berchères-la-M., Clevilliers (Challet), Le Boullay-Thierry, Marville-Moutiers-Brûlé (Garnay), Mézières-en-Drouais, Germainville, Dreux, Boissy-en-Drouais, Marcheville, Thiron, Saint-Denis-d'Authou, Frétigny, Marolles, Coudreceaux, Magny, Lèves.

En juillet : Luisant, Collége de Chartres, Pension des Dames du Sacré-Cœur, paroisse de Saint-Aignan, à Chartres, paroisse de Saint-Pierre, à Chartres.

En septembre : Sandarville.

— M. l'abbé Leroy, ancien curé de Vichères, est nommé curé de Vert-en-Drouais, en remplacement de M. l'abbé Toutain, démissionnaire et devenu, sur sa demande, curé de Boncourt.

— M. l'abbé Friteau, précédemment professeur au petit-séminaire de Nogent, est nommé curé de Francourville à la place de M. l'abbé Debra, lequel, démissionnaire pour cause de maladie, se retire à Nogent-le-Rotrou.

— La Confrérie de Saint-Gourgon dans le diocèse de Chartres. — Une fête champêtre. — La *Semaine illustrée,* l'intéressante feuille hebdomadaire rédigée par M. Adrien de Rancey, a publié une lettre de M. l'abbé Haret, curé de Crécy; nous sommes heureux de la reproduire :

» Je regrette bien que vous n'ayiez pas assisté, dimanche dernier, à nos vêpres de Saint-Gourgon, dans l'église de Saulnières, vous auriez été très-satisfait et très-édifié, je vous assure.

» Les habitants de Fontaine-la-Guyon, diocèse de Chartres, pays éloigné de Saulnières d'environ six ou sept lieues, venaient en grande cérémonie chercher le bâton de saint Gourgon, leur patron, qu'un habitant de Saulnières leur avait enlevé il y aura un an mardi prochain 9 septembre.

» Comprenez-vous ce que je veux vous dire? Je n'en suis pas bien sûr, et je vais m'expliquer.

» Il y a par ici, dans toutes les églises, une petite statue du saint

patron que l'on se dispute aux enchères, le jour de la fête patronale, afin d'être pendant toute une année sous sa protection spéciale. Cette statuette, en pierre, en bois ou en terre cuite, grossièrement faite ou artistement travaillée, mais toujours malheureusement trop dorée, est placée dans une niche très-richement ornée au bout d'un bâton de procession, d'où partent une infinité de rubans.

» Le bâton du bon saint Gourgon ne s'obtient par chez nous qu'à prix d'or. Il peut sortir de sa paroisse, il peut sortir de son diocèse, il appartient au plus offrant et dernier enchérisseur. Il était, cette année, à notre grande joie, sur la paroisse de Saulnières, dans le hameau de Bretonnières. Dimanche dernier, on venait nous le reprendre, mais on venait en même temps nous édifier, chanter avec nous les vêpres du saint Martyr et nous procurer une bien agréable fête.

» Par ici, hélas! dans ce côté du diocèse de Chartres, qui n'est pas le meilleur, nous ne donnons pas la ferveur aux autres, nous ne communiquons pas l'enthousiasme religieux, mais nous le recevons des autres encore assez facilement, d'après ce que j'ai vu avec plaisir plus d'une fois. C'est ce qui arriva dimanche. La bonne paroisse de Fontaine-la-Guyon entraîna Saulnières, entraîna Crécy et entraîna une partie de Tréon, en récitant des prières, en chantant des psaumes, en chantant des hymnes, en se promenant d'une église à l'autre, avec la croix et la bannière, dans les bois, sur les grandes routes, par les collines et au milieu des hameaux, jusqu'à la nuit close.

» La fête commença à midi.

» Des cierges brûlaient, pendant le repas, dans la maison où était exposé le saint. Le dîner, qui fut très-gai, très-cordial, était aussi religieux : le Benedicite, les Grâces, le Laudate et un cantique, tout y fut dit avec un grand sentiment de foi.

» La procession partit ensuite pour l'église de Saulnières, saint Gourgon en tête. Les pèlerins et les membres de la confrérie marchaient sur deux files, avec leur bourdon sur l'épaule, d'une manière bien grave et qui faisait plaisir à voir. On chantait les litanies de la Sainte-Vierge. Deux prêtres y présidaient. Après les vêpres célébrées dans l'église de Saulnières, la procession se grossit du clergé de Saulnières, des porteurs et des porteuses de bâtons et de bannières. C'était charmant à voir. En montant la côte de Crécy, on chantait les complies avec un redoublement d'ardeur : des voix d'enfant de chœur bien exercées et semblables à celles que l'on entend dans les cathédrales, firent monter en plein air l'*In manus tuas Domine*, trois ou quatre fois répété.

» Enfin au terme de la course et à bout de forces, on donna le salut du Saint-Sacrement à Crécy. L'église était pleine; la foule, à la porte, était telle qu'on n'en pouvait plus sortir. M. le curé de Fontaine-la-Guyon adressa quelques paroles de remercîments à la foule des fidèles, et l'on se sépara en se promettant de se revoir.

» En marchant d'un pays à l'autre, d'une église à l'autre à la suite de la procession, je repassais quelquefois dans mon esprit les panégyriques que j'avais lus sur saint Gourgon. Il en est un que je voudrais pouvoir imprimer dans votre journal pendant la semaine de saint Gourgon, à cause de sa beauté, de son opportunité, de son actualité, de son utilité; il est de Bossuet : il fut prêché dans la cathédrale de Metz devant un maréchal de France, le Duc de Schomberg.

» Bossuet, Schomberg, Metz, et aussi la chape de Charlemagne, que l'on montrait dans le trésor de la cathédrale, quels noms, quels souvenirs, au milieu d'une fête de village!... »

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— *L'Ecclésiastique tertiaire*, ou Réglement de vie pour les prêtres et autres membres du clergé séculier qui sont agrégés au tiers-ordre de la Pénitence de Saint-François d'Assise, par un ancien supérieur du grand-séminaire.

Ce petit ouvrage a été rédigé en conformité avec les désirs et les pensées du Très-Rév. Père Ministre général de l'ordre Franciscain ; il a été honoré de l'approbation de plusieurs archevêques et évêques. Ce livre se trouve à Grenoble chez Baratier frères et Dardelet, Grande-Rue, 4; à Paris, chez Haton, libraire, rue Bonaparte. Prix : 1 franc, broché; franco, 1 fr 25

— *La France, le Pape et l'Allemagne*, par Louis Guillebert. Prix : 1 fr.; chez Périsse frères, 38, rue Saint-Sulpice, Paris Les dernières lignes du livre feront comprendre la pensée qui domine dans l'ouvrage entier. « L'avenir appartient à la France et à la Papauté, unies dans leur alliance » historique et indissoluble contre l'adversaire commun des siècles passés, » l'Allemagne ; et le temps, ce grand maître pour qui sait attendre, vérifiera » la prophétie de Pie IX : « Du sommet de la montagne se détachera une » pierre qui brisera le colosse d'argile ! »

OCTOBRE 1873.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1873.

Chaque jour, indulg. plén. pour la récitation après la communion de la prière : *O bone et dulcissime Jesu, etc.* O b n et très-doux Jésus.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la communion réparatrice.

1er octobre, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

2, jeudi. — Indulgence plénière : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

3, vend. — Ind. plén. : 1° pour le le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires Dominicains.

4, samedi. — Indulgence plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma mère* (jour au ch. des fid.)

5, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

6, lundi. — Prem. des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi ;

7, mardi. — Indulgence plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° Pour les porteurs du scapulaire bleu; nombreuses indulgences plén. et part. des sept Basiliques de Rome (pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fid.)

8, mercr. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les associés à l'arch. de Saint-Joseph (jour au ch. des fidèles)

9, jeudi. — deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'œuvre de la Propag. de la Foi (j. au ch. des fid.).

10, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
11, sam. — Prem. des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint cœur de Marie ; (j. au ch. des fid.).
12, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
13, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc.; *Ange de Dieu*, etc. (jour au choix des fidèles.
14, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).
15, mer. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, cette courte invocation : *Doux cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.).
17, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
18, samedi. — Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu, nombreuses indulg., etc., comme au 7 octobre (jour au choix des fidèles).
19, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus. (j. au ch. des fid.).
20, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).
21, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch. des fid.).
22, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph (merc. au ch. des fidèles).
23, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
24, vendredi. — Indulg. plénière: 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.)
25, samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 7 octobre (jour au choix des fidèles).
26, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles).
27, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.
28, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'archiconfrérie de Saint-Joseph; — 2° pour les posses. de chap., médailles, crucifix, etc., ind.
29, merc. — Indulg. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.
30, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc., comme au 7 octobre. (j. au ch. des fid.)
31, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie et lithographie de A. Gouverneur.

11e NUMÉRO — DIX-SEPTIÈME ANNÉE — NOVEMBRE 1873

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SAINT-PROCOPE

ENFANT MARTYR (1)

La vie et la mort de Saint-Procope sont inconnus dans leurs détails authentiques. On ne sait de lui, en réalité, que ce que révèle la pierre de son tombeau. — Qu'il fût enfant martyr —

Procopus puer in pace.

Cette inscription est gravée au-dessus du monogramme du Christ sur la pierre de marbre blanc qui fermait l'entrée du *loculus*. La palme symbolique et quelques débris d'une fiole, portant les marques d'un sang coagulé, sont les preuves incontestables de son martyr. On sait aussi que le saint corps reposait aux catacombes de Sainte-Agnès, puisque c'est de cette mystérieuse demeure qu'il a été tiré avec les formalités requises. C'est donc aux pieuses conjectures des panégyristes du jeune saint que nous empruntons les faits contenus dans notre récit. L'histoire nous l'apprend, elle fut cruelle entre toutes cette dixième persécution si énergiquement appelée *l'ère des Martyrs* : ni le sexe ni l'âge n'arrêtaient la hache des bourreaux ; aussi est-ce à cette époque sanglante que l'on fait remonter, sans crainte de se tromper, la mort de Saint-Procope.

La maison qu'il habitait avec ses parents était, selon toutes probabilités, située à Rome sur le mont Quirinal, non loin des

(1) D'après le père Cross. Fleurs de Tivoli. Ce livre édifiant qui répond si bien à son titre, se vend à Toulouse, chez Regnault, éditeur, rue des Balances, 28.

thermes de Dioclétien, du jardin de Salluste et de la porte Nomente. A peu de distance dans la campagne se trouvait le cimetière, appelé depuis *Catacombe* de Sainte-Agnès, qui comme tous ces lieux souterrains de la Rome antique servait aux chrétiens d'asile, de lieu de refuge et d'église au temps de persécution. On peut donc l'affirmer, Procope a grandi dans cette nécropole ; c'est là que les *Cursores*, (1) envoyés par le Pontife ou par le prêtre, l'invitaient à se rendre; là qu'il venait prier avec sa pieuse mère aux jours de station, aux anniversaires des martyrs.

Suivons-le dans ce séjour de la prière et de la mort. Une ouverture béante, comme celle des carrières creusées au flanc des montagnes, s'ouvre tout à coup devant nous. C'est l'entrée de *l'Arenaria*. Un homme s'y tient immobile: *Deo gratias !* dit Procope. — *Deo gratias* répond l'inconnu d'une voix dont le ton affectueux le rassure: à la suite de notre jeune guide, pénétrons dans la *Sablonnière*.

Posée sur une saillie de la paroi, une lampe d'argile éclaire à demi le corridor ténébreux. Mais Procope nous devance et nous fait descendre, avec précaution, les degrés rapides d'un escalier que notre regard eût à peine discerné, même en plein soleil.

Nous voici enfin dans les catacombes: ce n'est plus la large voie de *l'Arenaria*, ni sa voûte cintrée, mais un couloir étroit aux parois verticales, et dans ces parois superposés, comme en des étagères creuses, reposent les corps innombrables des chrétiens et des martyrs. D'espace en espace une lampe, appendue à un crochet, ou abritée dans une entaille de la paroi, éclaire le *loculus* (2) d'un martyr, signale aux fidèles l'entrée d'une galerie adjacente, ou l'escalier qui mène à des étages inférieurs et les guide dans ces profondeurs nouvelles.

La première heure de la Pentecôte est venue. Il est vrai, aucune clarté du jour naissant n'apparaît encore au *Luminarium* (3) de la Crypte ; mais c'est avant l'aube que le sacrifice est offert aux Catacombes.

Sur un autel, soutenu par quatre larges piliers, repose la large pierre où sont scellées les reliques d'un martyr ; sur cet autel le *Pape Saint-Marcellin*, assisté des prêtres, commence la célébration des Saints Mystères, qu'il n'interrompt que pour adresser aux néophytes une touchante exhortation, dans laquelle il leur rappelle les merveilles successives, qui de simples catéchumènes les a faits, non seulement enfants de Dieu et de la Sainte Eglise, mais encore des *forts* dans la foi.

(1) On donnait ce nom aux diacres ou autres ministres qui allaient de maison en maison indiquer aux fidèles l'heure, le jour, le lieu de la réunion.

(2) Tombeau.

(3) L'ouverture pratiquée dans la voûte d'une crypte qui la met en communication avec l'air extérieur.

La liturgie se poursuit ensuite ; quelques catéchumènes se retirent. Procope demeure et pour la première fois il sera témoin, jusqu'à la fin, de l'oblation sainte.

Les paroles sacramentelles ont opéré le miracle eucharistique, Jésus est présent sur l'autel. Après la communion du Pontife et des prêtres, un diacre avertit les néophytes et ils approchent, dans la parure de leur innocence ; le front de Procope semble illuminé d'un rayon divin ; un céleste ravissement épanouit ses lèvres souriantes. Il arrive les yeux modestement baissés, les mains jointes, et s'agenouille à l'entrée du sanctuaire : *Corpus Christi* , dit l'Evêque, en présentant à l'enfant une parcelle sacrée. *Amen* répond Procope, et appuyée sur sa main gauche, sa main droite nue s'est avancée tremblante. L'enfant incline son visage, il porte à sa bouche et savoure le mets des anges ; et dans son cœur comme dans le cœur d'Agnès les embrassements fraternels de Jésus insinuent une joie plus douce que le lait et le miel. Le diacre suit de près le Pontife ; il porte le calice du Seigneur : *Sanguis Christi*, dit-il, et il présente à Procope le chalumeau d'or, trempé dans le sang divin. L'enfant a répondu : *Amen* et, plus que ses lèvres, son cœur aspire ce sang enivrant et l'amour, qu'il allume en lui, empourpre ses joues du céleste incarnat dont ce même sang orna le visage de la jeune Vierge romaine.

Au cou de Procope est suspendue une *Custode* d'argent ; il l'ouvre et l'Evêque y recèle le corps du Seigneur. L'enfant se relève, et, doublement riche de son *Dieu*, va épancher à ses pieds les effusions de sa reconnaissance

L'aube a paru, c'est l'heure pour les chrétiens de quitter leur retraite et de regagner la cité, mais Procope a dit à sa mère : « Menez-moi, je vous prie, à la Chapelle de la Vierge, » et tous deux se dirigent vers le *Cubiculum* consacré à Marie.

Au-dessus d'un *Arcosolium* est peinte l'image de la Très-Sainte-Vierge dans l'attitude d'une *Orante*, les bras étendus, les yeux au ciel. A genoux, devant la madone chérie, Procope et sa mère oublient, dans les attendrissements de leur piété, qu'au dehors le jour pourra les trahir ; mais Dieu les avait marqués pour les combats de la foi, et il jetait dans leurs âmes les saints tressaillements du désir.

Généreux enfant ! l'eau du Baptême avait bien trempé ce glaive de Jésus-Christ ; l'onction du Saint-Chrême avait centuplé les puissances de cet athlète de neuf ans ; l'Eucharistie enfin avait allumé des flammes dans son cœur. L'enfer s'en effraie, et devant cet enfant il tremble comme au milieu de l'amphithéâtre tremble, à l'aspect du lion qui s'élance, un misérable esclave enchaîné.

Voyez-le ce jeune héros transfiguré aux catacombes ! Hier, les émissaires de l'Empereur l'ont surpris comme il sortait du mystérieux souterrain. Interrogé, il a confessé Jésus-Christ.

La nuit dans sa prison, une seconde fois il s'est nourri de la chair du Sauveur, et aujourd'hui il est là, non loin de sa mère, au milieu d'autres chrétiens devant le tribunal du préteur.

A quelques pas de lui on aperçoit des fouets encore sanglants, des roues aux lames tranchantes, des grils rougis d'acier acéré, où l'œil discerne, avec horreur, les lambeaux de la chair des martyrs ! Procope a vu ce terrifiant appareil et il ne s'en est point ému.

Ses réponses au préteur sont le fidèle écho des *Vitus*, des *Pancratius*, des *Agnès*. Muet de rage et de honte de se voir vaincu par un enfant, le préteur ne se possède plus, il fait du regard un signe au licteur dont l'admiration pour tant de constance semble enchaîner le bras. L'œil serein de Procope encourage son hésitation ; puis la tête du noble enfant s'est doucement penchée en arrière, comme le soir une fleur sur sa tige, il a porté sa main à la frange de pourpre qui borde sa tunique, et enlace son cou comme s'il voulait marquer et élargir la place où le fer doit frapper. Là en effet le glaive est aussitôt plongé, et tandis que le corps du martyr s'affaisse et tombe languissant, son âme triomphante s'élève à Dieu au milieu des concerts angéliques.

Les restes mortels de Saint-Procope furent déposés dans la catacombe de Sainte-Agnès. Transportés en France en 1852, ils reposent maintenant dans la gracieuse et vaste chapelle des Pères Jésuites, au collége Saint-Joseph de Tivoli à Bordeaux. C'est pour célébrer l'heureuse translation de ces précieuses reliques que furent prononcés, en 1859, les éloquents panégyriques dont nous venons de donner à nos lecteurs quelques pâles extraits.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SARA MARTIN
la mère des prisonniers.

Sara Martin était une pauvre ouvrière sans autre ressource pour vivre que ce qu'elle gagnait en cousant. Elle était plutôt petite que grande, plutôt laide que jolie, tranquille et douce. On disait qu'elle était simple d'esprit, mais qu'elle avait un bon cœur. En effet, elle s'empressait de rendre service à tout le monde. Il y avait dans la ville qu'elle habitait une prison, bien noire, bien triste. Ceux qui y étaient renfermés n'avaient pour nourriture que du pain et de l'eau ; on disait : « Ce sont des malfaiteurs, ils ont bien mérité leur punition ; tant pis pour eux. » Mais Sara qui était bonne et charitable, les plaignait ; elle pensait souvent : « Parmi les prisonniers,

Ce trait si touchant est tiré d'un recueil d'histoires par M. L. Belloc, chez Garnier, rue des Saints-Pères, 6, à Paris.

il y en a peut-être qui n'ont pas eu de parents pour les bien élever et leur donner de bons exemples ; il ý en a peut-être aussi qui se repentent de leurs crimes, et qui voudraient bien devenir meilleurs, mais ils sont avec des gens encore plus méchants qu'eux, qui leur donnent de mauvais conseils et tâchent de les rendre pires. »

Sara se demandait comment on pourrait aider ceux qui se repentent, et le moyen de rendre bons les plus méchants. Elle y pensait toujours ; chaque fois qu'elle regardait les petites fenêtres grillées, chaque fois qu'elle passait devant la grande porte si massive et si bien verrouillée, elle priait Dieu pour les prisonniers. Une nuit, elle rêva qu'elle avait des ailes, et qu'en volant très-haut autour de la grande tour, elle avait pu se glisser à travers les barreaux d'une étroite cellule et visiter un prisonnier. Quand elle fût éveillée, elle se mit à l'ouvrage, et, pendant que son aiguille glissait entre ses doigts, elle se disait : « Pourquoi ne pourrais-je pas entrer dans la prison ? » Sa pensée s'envolait comme un oiseau au-dessus des grands murs, et elle se voyait assise au milieu des assassins et des voleurs. Elle leur parlait, les écoutait, leur racontait comment elle aimait le travail, et le plaisir qu'il y avait à être bon. Un jour une de ses voisines fut arrêtée pour avoir cruellement battu son enfant. C'était une femme très-colère, et, comme on la menait en prison, le peuple indigné contre cette mauvaise mère voulait lui faire un mauvais parti. Le lendemain, Sara, qui la connaissait, demanda et obtint du geôlier la permission de la voir.

Elle la trouva au fond d'un cachot, accroupie dans un coin comme une bête fauve. « Que venez-vous faire ici ? lui dit cette furieuse ; vous venez sans doute me dire des injures ? »

— Non, lui répondit doucement Sara, je viens de la part de quelqu'un que vous ne refuserez pas d'entendre ; il lit dans les cœurs : il voit que vous vous repentez, voilà ce qu'il m'envoie vous dire, » et elle lut :

« Le fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu... Si un
» homme a cent brebis et qu'une seule vienne à s'égarer, ne laisse-
» t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes pour
» aller chercher celle qui s'est égarée ? Et s'il arrive qu'il la trouve,
» je vous dis en vérité qu'il a plus de joie de celle-là que des quatre-
» vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. Je vous dis de même qu'il
» y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul
» pécheur qui a fait pénitence. »

La prisonnière qui avait d'abord fait mine de se boucher les oreilles finit par écouter

Qui a dit cela ? demanda-t-elle au bout d'un moment.

— Notre Seigneur Jésus, qui s'est fait homme pour racheter nos péchés, et qui est mort pour les expier, répliqua Sara.

— Voulez-vous dire que Dieu me pardonnera ?

— Oui, si vous vous repentez. En vous laissant aller à la colère vous avez failli tuer votre enfant, et pourtant vous l'aimez.

La femme sanglotait :

J'ai bien mérité ma punition, dit-elle. Si on m'avait appris de bonne heure à prier Dieu, je ne serais peut-être pas devenue méchante et brutale.

— Mais il est encore temps de vous corriger, reprit Sara, et si vous parvenez à être douce et bonne en prison, peut-être à l'expiration de votre peine vous rendra-t-on votre enfant. Vous avez grandement péché, il faut faire pénitence.

La malheureuse femme pleurait, baisait les mains de Sara et la remerciait. De ce jour, la bonne Sara résolut de se dévouer aux prisonniers. Elle venait les voir régulièrement deux fois par semaine ; au commencement ils se moquaient d'elle et tournaient en ridicule ce qu'elle leur disait ; mais rien ne la rebutait. Elle raccommodait leur linge, leur apprenait à lire et à écrire, car il y en avait beaucoup qui étaient très-ignorants ; elle leur procurait du travail et se chargeait de vendre les petits objets qu'ils fabriquaient avec des os et de la paille ; l'argent qu'ils gagnaient ainsi, elle l'employait à leur avoir quelques douceurs, et à leur faire un petit fonds de secours à leur sortie. Les plus paresseux la sollicitèrent au bout de peu de jours pour avoir de l'occupation. Sa douceur et sa charité faisaient des miracles. On voyait de vieilles têtes grises épeler l'alphabet, et des mains, qui autrefois avaient honteusement volé, s'exercer à tenir une plume, à tresser des chapeaux de paille, à faire des casquettes, à sculpter des couverts en os. Les femmes cousaient des chemises, des layettes, pendant que Sara leur lisait l'Evangile. Elle leur prêtait aussi de bons livres ; la prison s'était changée en un atelier de travail. Devenue véritablement la mère des prisonniers, plus que celles qui les avaient mis au monde, Sara les aimait comme ses enfants. Elle était la confidente de leurs chagrins, de leurs faiblesses, de leur repentir, Elle les soutenait et les encourageait dans leurs bonnes résolutions.

Toutes ses journées se passaient au milieu d'eux. Un jour, un inspecteur vint visiter la prison, et surpris d'un aussi grand changement, il apprit tout ce qu'avait fait Sara. Il demanda et obtint pour elle de la ville une pension de trois cents francs, car elle n'avait plus le temps de travailler à l'aiguille. Elle n'en jouit que pendant deux ans, et mourut le 15 octobre 1843.

Je vous laisse à penser si les prisonniers la regrettèrent. C'est ainsi que la personne la plus humble d'esprit, la plus pauvre, la plus isolée peut faire beaucoup de bien.

Dieu se sert des instruments les plus faibles pour accomplir son œuvre, parcequ'ils sont souples dans sa main.

SAINTE GENEVIÈVE DE PARIS
et le diocèse de Chartres. (1)

(2e article. — 1er au mois de janvier.)

(La Gaudaine, 15 septembre 1873).

Monsieur le directeur de la Voix de Notre-Dame,

Au mois de janvier dernier, vous avez été assez bon pour admettre dans votre journal quelques réflexions sur sainte Geneviève. Je voulais prouver que cette sainte a reçu le voile des vierges non pas d'un évêque de Paris, mais d'un évêque de Chartres, Villicus.

Depuis cette époque, j'ai trouvé quelques renseignements que je ne connaissais pas alors. Quelques-uns aussi m'ont été procurés par des confrères qui savent toute ma reconnaissance.

(1) Il n'est pas dans nos habitudes de publier de longues dissertations. L'exception ne pouvait être justifiée que par l'importance, selon nous considérable, du sujet ici traité. *(Note de la rédaction.)*

J'ai l'honneur, Monsieur le directeur, de soumettre ces nouveaux renseignements à votre appréciation et à celle de vos lecteurs.

Jusqu'à présent, les auteurs que j'ai pu consulter, se partagent en trois opinions :

1° Les uns disent: c'est saint Germain qui a donné le voile des vierges à sainte Geneviève;

2° D'autres disent : c'est un évêque de Paris. Et ceux-là ne s'entendent pas sur le nom de cet évêque ;

3° D'autres enfin prétendent que c'est un évêque de Chartres que la plupart appellent Villicus.

De ces trois opinions quelle sera la vôtre et celle de vos lecteurs ? La plus raisonnable et la mieux prouvée.

Nous allons donc les examiner toutes trois avec les preuves et les objections apportées ordinairement pour ou contre chaque opinion.

I. — Ceux qui pensent que saint Germain donna à sainte Geneviève la consécration des vierges, allèguent pour unique raison que saint Germain étendit les mains sur la jeune sainte en récitant des prières.

On peut répondre qu'en raison des circonstances cette cérémonie n'a pas l'importance qu'on veut lui donner, car, 1° lors du passage de saint Germain à Nanterre, sainte Geneviève âgée de 7 à 8 ans, comme en conviennent les historiens, n'était pas en âge de faire des vœux solennels.

2° Il n'appartenait pas non plus à saint Germain de consacrer de sa propre autorité des vierges dans un diocèse étranger. Ce procédé lui était interdit par le canon 33e des apôtres.

3° La cérémonie principale de la consécration des vierges consistait à leur donner le voile, non à leur imposer les mains. L'imposition des mains, dit Marc de Reims (Marcus Remensis), se prend dans diverses significations qu'il énumère, et termine en disant : Nous imposons encore les mains selon un antique usage, sur celui que nous voulons bénir ; C'est ainsi que Jacob bénissant les fils de Joseph leur imposa les mains. Si donc la vie de sainte Geneviève nous parle de l'imposition des mains faite par saint Germain, cela signifie simplement que le saint évêque a voulu appeler sur cette jeune âme les bénédictions du ciel.

4° De plus, l'historien de sainte Geneviève, Genesius son confesseur, tranche lui-même la question en rapportant la consécration de la pieuse vierge comme faite plus tard et par un autre évêque.

5° Enfin cette opinion a contre elle tous les témoignages reproduits plus loin, et dont quelques-uns me paraissent d'une grande valeur.

Du reste, je crois qu'elle a peu de partisans.

II. — Les défenseurs de la deuxième opinion (ceux qui attribuent à un évêque de Paris l'honneur d'avoir donné le voile à sainte Geneviève) ne s'entendent pas sur le nom de cet évêque. Les uns l'appellent Félix, les autres Marcel.

Baillet, Longueval, Jager, l'abbé Darras et d'autres encore combattent pour Félix.

Voici comment s'expriment ces écrivains :

Geneviève, dit Baillet, fut consacrée quelques années après dans les formes ordinaires de l'Eglise par l'évêque de Paris. Dans une première note, cet évêque est nommé Félix ; dans une deuxième, Baillet prévient que la vie de sainte Geneviève éditée par le père Chifflet dit que c'était *Villicus,* évêque de Chartres. Mais, ajoute Baillet, *c'est une altération de la copie de son exemplaire.* Je veux me permettre d'ajouter

à mon tour que cette rédaction de Bailletaffirme, mais ne prouve pas.

Le père Longueval dit que sainte Geneviève était venue de Nanterre demeurer à Paris où elle s'était solennellement consacrée à Dieu en recevant le voile des mains de l'évêque ; et dans une note il remarque que la vie de sainte Geneviève nomme cet évêque *Julicus* ou *Vilicus*, mais, dit-il, comme on ne trouve pas cet évêque dans le catalogue des évêques de Paris, *on croit* que c'est une faute des copistes, et qu'il faut lire Félix.

Mgr Jager a copié mot pour mot le texte et la note du père Longueval. L'abbé Darras reproduit les mêmes pensées en termes différents.

(Voyez pour Mgr Jager et l'abbé Darras, le n° de janvier, page 9.)

Pour saint Marcel, je trouve Moreri, le père Giry, Mgr Paul Guérin.

Les filles qui voulaient faire vœu de virginité, dit Moreri, dans son grand dictionnaire historique, s'adressaient seulement à l'évêque, et en recevaient le voile. Geneviève se présenta pour cela à l'évêque de Paris, que *l'on croit* avoir été saint Marcel.

Le père Giry reproduit textuellement la phrase de Moreri, et ajoute : que *l'on croit* avoir éte Saint-Marcel, d'après la *supputation du temps*.

Mgr Paul Guérin, pour ses *petits Bollandistes*, copie une phrase de Baillet, une autre du père Giry, qui l'avait empruntée à Moreri, et me donne occasion de répéter qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Cependant, Mgr Guérin, dans la prédilection qu'il manifeste pour saint Marcel, n'est pas aussi exclusif que ses prédécesseurs et ses modèles. Après avoir dit comme les autres que : sainte Geneviève se présenta pour cela (recevoir le voile) à l'évêque de Paris, saint Marcel, il ajoute : ou *à l'évêque de Chartres, Villicus*. (Dans une nouvelle édition, Mgr Guérin est devenu moins favorable à notre évêque.)

Si j'osais répondre à tous ces savants, je pourrais leur dire d'abord : Vous ne vous entendez pas, donc vous êtes dans l'erreur. (Tu varies, disait jadis Tertulien à Montan, donc tu erres.) Je les prierais ensuite de méditer avec attention les nombreux témoignages cités plus loin et qui combattent leur opinion.

Avant de quitter ces érudits, je veux encore me permettre quelques petites réflexions. Elles peuvent avoir leur importance.

D'abord, pourquoi ces écrivains ont-ils admis, les uns Félix, les autres Marcel ? Ils nous en laissent eux-mêmes deviner les raisons. Tous se sont reportés au catalogue des évêques de Paris. Les uns, plus étymologistes, ont pensé que du mot Villicus, pour eux inconnu, des manuscrits, ils pourraient faire Félix. Et sans tenir compte du sentiment de ceux qui pensent qu'à cette époque le siége de Paris était occupé par un évêque d'un autre nom, ils ont opté pour Félix, accusant les copistes de faux et les manuscrits *d'altération*.

Les autres, le père Giry l'avoue ingénument, les autres plus *chronologistes* ont calculé qu'à l'époque de la consécration de sainte Geneviève, saint Marcel devait être évêque de Paris, et, considérant la bizarrerie qu'il y avait de faire dériver Marcel de Villicus, ils ont essayé de faire croire que saint Marcel fût l'évêque consécrateur de la vierge de Nanterre.

Mais les uns et les autres ne savent comment s'exprimer pour faire prévaloir leur sentiment, et aucun n'ose donner une affirmation complète. Moreri dit que Sainte-Geneviève se présenta à l'évêque de Paris que *l'on croit* avoir été saint Marcel, le père Giry répète aussi : *je crois, selon la supputation des temps*, cet évêque avoir été Saint-Marcel ; Mgr Paul Guérin n'est pas plus affirmatif.

La principale cause de l'erreur de ces différents historiens, est qu'ils ont pensé que Nanterre devait être nécessairement du diocèse de Paris, cequi est loin d'être prouvé, comme nous le verrons plus loin.

Je veux remarquer ensuite que les auteurs copient le plus souvent, mot pour mot, la rédaction de leurs devanciers. Ceux qui sont pour Félix copient dans Baillet et attaquent les copistes et les manuscrits. Ceux qui sont pour saint Marcel, ne parlent ni de manuscrits, ni de copistes, et empruntent leur opinion à Moreri. Et de même qu'il convient que le fils porte le nom de son père, de même il me semble raisonnable de faire reposer sur Baillet toute l'autorité des défenseurs de Félix, et sur Moreri l'autorité des partisans de saint Marcel ; or, comme pour moi ainsi que pour beaucoup d'autres, l'autorité de Baillet et de Moreri est contestable, surtout quand ils n'osent pas eux-mêmes donner une affirmation positive, il s'en suit que cette opinion qui milite en faveur d'un évêque de Paris, n'est pas solidement appuyée, qu'il s'agisse de Félix ou de saint Marcel.

De plus, comme nous allons le démontrer à l'instant, cette opinion a contre elle des témoignages plus nombreux, plus indépendants les uns des autres, plus anciens et plus franchement affirmatifs.

III. — La troisième opinion a pour elle des témoignages précieux, auxquels il me semble difficile de résister. Je vais les exposer simplement.

Les auteurs que nous pouvons appeler à témoigner en faveur de ce troisième sentiment se divisent en trois classes :

1° Les uns attribuent l'honneur d'avoir consacré sainte Geneviève à l'évêque Villicus dont ils ne désignent point le siége épiscopal.

2° D'autres à l'évêque de Chartres, dont ils ne donnent point le nom.

3° D'autres enfin plus affirmatifs, à Villicus, évêque de Chartres.

Je ne parle pas d'une quatrième classe d'historiens qui cherchent à éviter la difficulté sans se compromettre, ni se prononcer. A cette catégorie appartiennent le baron Henrion (histoire ecclésiastique t. XV) et Godescard, L'un copie l'autre, et tous deux se tiennent sur la plus grande réserve, quand il s'agit de donner un nom ou un siége à l'évêque consécrateur de Geneviève. Ils le désignent d'une manière équivoque et qui tire d'embarras : c'est, disent-ils, *l'évêque du pays*. Quel pays ? quel évêque ? Peu leur importe.

Voici le témoignage des auteurs de la première classe :

1° M. Charles Barthélemy dans un ouvrage récent, qui a la prétention de reproduire les manuscrits : *Vie des Saints de France, d'après les manuscrits*, donne par deux fois le nom de Villicus à l'évêque consécrateur de Geneviève. Il advint, dit-il en traduisant la vie manuscrite de la sainte, écrite dix-huit ans après sa mort par le prêtre Genesius son confesseur, il advint que Geneviève fut, avec deux autres jeunes filles beaucoup plus avancées qu'elle en âge, présentée à l'évêque *Villicus* pour recevoir la consécration virginale. Comme on les présentait au pontife d'après leur rang d'âge, *Villicus* ayant découvert d'une manière divine que Geneviève était beaucoup plus grande en mérite que les deux autres vierges, dit : Que celle qui est la dernière passe la première, parce que le ciel a vu qu'elle est déjà arrivée au plus haut degré de la sanctification.

2° Les Bollandistes appellent aussi le consécrateur de Geneviève du nom de Villicus, mais ils ne parlent point de la ville de cet évêque. En marge ils notent comme renseignement la variante d'un manuscrit qui pour *Villico* porte l'adverbe *illico*, ce qui laisserait le mot episcopo

(évêque) se rapporter tout simplement à saint Germain, nommé trois ou quatre lignes plus haut. Mais ce manuscrit 1° n'est pas le plus suivi, 2° n'est pas le préféré des savants Bollandistes, puisqu'il n'est qu'indiqué en note, 3° offre une phraséologie moins correcte, 4° est en opposition avec d'autres manuscrits plus authentiques, 5° trouve contre lui les raisons alléguées au commencement de cette discussion, pour infirmer l'opinion de ceux qui attribuent à saint Germain d'avoir donné le voile à sainte Geneviève, et enfin, 6° voit sa valeur sur ce point infirmée par cette simple réponse : Comment pour une lettre qu'on peut supposer effacée, abandonner une opinion appuyée de tant d'autres témoignages ?

3° Vincent de Beauvais, dominicain, mort en 1264, de ce treizième siècle, qui : si fécond pour la foi, dit M. de Montalembert, ne pouvait être stérile pour la science, Vincent de Beauvais, surnommé le dévoreur de livres, déclare aussi dans son *speculum majus*, grand miroir historial, liv. XX, ch. 46, que Villicus est le nom de l'évêque auquel se présenta Geneviève pour recevoir la consécratien des Vierges.. *Cumque cum duabus puellis Villico episcopo ad consecrandum offerretur.*

4° Les vies manuscrites portent toutes Vilucus ou Julicus, comme en conviennent le père Longueval, Jager et l'abbé Darras. Et c'est en contredisant le copiste qui a passé ses veilles à leur transcrire ce récit, qu'ils veulent lui substituer, Félix ou même Marcel. Déclarer la présence d'une faute de copiste, est bien vite fait, mais la prouver est souvent chose plus difficile. S'il n'y avait qu'un manuscrit, peut-être pourrait-on convenir un *Lapsus*, mais il y a plusieurs manuscrits, et tous, paraît-il, indiquent le nom de notre évêque, ou un nom qui s'en rapproche plus que de Marcel ou de Félix ; ainsi Vilucus, Julicus, Juliacus, Velicus, Vellicus, Vilicus. Un manuscrit fait même positivement de Vilicus un évêque de Chartres : *Vilicus carnotensis.* Je n'ai entendu parler d'aucun manuscrit qui portât le nom de Félix ou de Marcel, ni même qui donnât le titre d'évêque de Paris à l'évêque consécrateur de Geneviève.

Il se trouve à la bibliothéque de la ville de Chartres nne vie manuscrite de sainte Geneviève : n° 478, *Vita Sanctæ Genovefæ*, du XVᵉ siècle, 1 vol. grand in-folio, relié en parchemin. Ce livre précieux vient de l'ancien chapitre de Chartres. Je n'ai pu le consulter et j'ignore comment y est traitée la question de l'évêque consécrateur.

Je termine ce premier chapitre en disant qu'il me répugne d'admettre l'altération de tous ces manuscrits encore connus, surtout quand je considère la valeur des historiens de tous les temps, qui les ont estimés et reproduits comme authentiques et vrais : Bollandus du 17ᵉ siècle, une histoire de sainte Geneviève qu'on m'assure être antérieure à François 1ᵉʳ (1515), Jacques de Voragine et sa légende dorée du 13ᵉ siècle, Vincent de Beauvais et son *speculum* de 1264, et tous les autres historiens déjà venus appuyer notre thèse ou à citer encore en troisième lieu.

Examinons maintenant les auteurs qui donnent le siége de Chartres à l'évêque consécrateur de Geneviève.

1° Un livre de méditations à l'usage des Frères des écoles chrétiennes : « Sainte Geneviève fut si prévenue de la grâce qu'elle se consacra à Dieu dès sa plus tendre jeunesse, par le conseil de saint Germain d'Auxerre qui approuva le dessein qu'elle avait de faire vœu de virginité, ce qu'elle fit plus tard en présence de *l'évêque de Chartres.* »

2° Un abrégé des vies des Saints imprimé à Rouen (1749) : « Sainte Geneviève se consacra à Dieu dès l'âge de douze ans, et elle reçut le voile des mains de *l'évêque de Chartres.* »

3° Bourdaloue, mort en 1704 fait également mention de l'évêque de Chartres dans un panégyrique de notre sainte. J'aime à lire cette belle page du grand orateur et je me plais à la rapporter toute entière pour l'édification des lecteurs de cet article:

« Sainte Geneviève formait un dessein dont les suites étaient à crain-
» dre, non-seulement pour tout le cours de sa vie, mais pour son
» salut et sa prédestination. Que fait-elle? Parce qu'elle est humble,
» elle ne s'en fie pas à elle-même; et parce qu'elle est docile, elle
» évite cet écueil dangereux du propre sens et de l'amour-propre, qui
» fait faire tous les jours aux sages du monde tant de fausses démar-
» ches, et qui détourne si souvent de la voie du ciel ceux qui croient
» la bien connaître et y marcher. Pour ne pas s'engager même à Dieu
» par un autre mouvement que celui de Dieu, Geneviève consulte les
» oracles par qui Dieu s'explique; Elle traite avec les prélats de
» l'église, qui sont les interprètes de Dieu et de ses volontés: Deux
» grands évêques qui vivaient alors, celui d'Auxerre et celui de Troyes,
» passant par Nanterre, sa patrie et le lieu de sa demeure, elle va se
» jeter à leurs pieds, elle leur ouvre son cœur, elle écoute leurs avis;
» et parce qu'elle reconnaît que c'est Dieu qui l'appelle, elle s'oblige à
» suivre une si sainte vocation: non-seulement elle s'y oblige, mais
» elle accomplit fidèlement ce qu'elle a promis; et quelques années
» d'épreuve écoulées, elle fait, entre les mains de *l'évêque de Chartres*,
» ce qu'elle avait déjà fait dans l'intérieur de son âme, je veux dire le
» sacré vœu d'une perpétuelle virginité; n'agissant que par conseil,
» que par esprit d'obéissance, que par ce principe de soumission qui
» faisait souhaiter à saint Bernard d'avoir cent pasteurs pour veiller
» sur lui, bien loin d'affecter comme on l'affecte souvent dans le
» monde de n'en avoir aucun: belle leçon, chrétiens, qui nous ap-
» prend à chercher et à discerner les voies de Dieu, surtout quand il
» s'agit de vocation et d'état. »

4° Voici encore un autre panégyriste qui apporte le même témoignage que Bourdaloue: C'est Don François le Tellier de Bellefonds, prieur de Gassicourt, de l'ordre de Cluny. (Gassicourt, situé près de Mantes, était comme cette dernière ville du diocèse de Chartres): Je vous ferai remarquer, dit ce prédicateur, ce qui obligea particulièrement Geneviève de commencer à soumettre son corps par la virginité qu'elle voua à l'âge de quatorze ans entre les mains de *l'évêque de Chartres*, et dont elle avait déjà fait le projet lorsqu'elle ne pouvait qu'à peine connaître le mérite de cette vertu.

5° Vers 1560, frère Pierre Le Juge, religieux de l'abbaye de sainte Geneviève, en la vie qu'il a, dit il, extraite des anciens manuscrits de ladite abbaye et auteurs approuvés, affirme également que notre sainte reçut le voile de *l'évêque de Chartres.*

J'arrive enfin aux auteurs qui donnent et le nom et le siége à l'évêque consécrateur de la Vierge de Nanterre. Ils sont les plus affimatifs et les plus nombreux.

1° D'après Charles Barthélemy déjà cité, on trouve un manuscrit qui donne aussi et le nom et le siége de l'évêque consécrateur de Geneviève: *Villicus carnotensis.* Les autres manuscrits ne donnent que le nom de cet évêque Villicus, sans s'occuper de son siége.

2° Dans Jacques de Voragine, archevêque de Gênes au 13e siècle, auteur de la célèbre légende dorée je trouve: *Alia vice, dum Genovefa, cum duabus sacratis virginibus, loco novissimo incederet, obviante carnotensi episcopo Julito (alii legunt Vilico) statim incedenti, eversus est ordo nam, etc.* Ce qui signifie que Geneviève se présenta la dernière, avec

deux autres vierges, devant l'évêque de Chartres Julitus, appelé par d'autres Vilicus, lequel fit changer l'ordre, etc.

3° Une vie de sainte Geneviève, écrite au temps de Jeanne d'Arc (1430) et très-populaire à l'époque de François 1er (1515-1547) mérite aussi d'être citée. (Voir parmi les publications de M. Migne.) On y lit dans un premier endroit : Puis fut sacrée de *l'évesque de Chartres Vellinques*, et vint demourer à Paris pleine de vertus et de miracles ; dans un second : après ce advint que la saincte pucelle fut offerte à *l'évesque de Chartres Vellinques* pour être sacrée avec deux aultres aisnées d'elle.

4° L'inscription qui se lisait au temps de Rouillard (1609) dans les anciennes tapisseries de sainte Geneviève de Paris, en ces termes :

Villicus évesque de Chartres,
Illuminé du Saint-Esprit
Choisit la vierge entre les autres ;
Qu'il confirma en la loy du Christ.

5° Un légendaire, lu par Souchet en 1650, dit que la sainte fut rencontrée par *Villicus évêque de Chartres,* et en reçut le voile.

6° Le père Chifflet ancien éditeur de la vie écrite par Genesius, prétend aussi que le consécrateur de Geneviève fut *Villicus, évêque de Chartres.* Il est vrai que Baillet pense que c'est une altération de la copie de son exemplaire, mais Baillet ne prouve pas ce qu'il avance.

7° Dans l'édition des œuvres de Ribadéneira, André Duval écrit qu'à l'âge de quatorze ans, pour retrancher de bonne heure toutes les poursuites de mariage, Geneviève délibéra de se donner à Dieu, de lui vouer sa virginité et d'en prendre le voile, de sorte qu'elle se transporta vers *l'évêque de Chartres nommé Vilique*, qui lui donna le voile. (Vie de sainte Geneviève, écrite par André Duval, et ajoutée aux Fleurs des saints du père Ribadéneira.)

8° Un ouvrage intitulé : Biographie universelle par une société de gens de lettres (1816) dit encore qu'à l'âge de quinze ans, Geneviève affermie dans sa vocation reçut le voile des vierges des mains de *Velicus évêque de Chartres.*

9° Nous avons vu précédemment que le père Giry est pour saint Marcel. Mais je me crois permis d'appeler ses nouveaux éditeurs à témoigner contre lui. Ils laissent en effet supposer qu'ils ne partagent pas l'opinion de leur maître ; ils citent en note la légende de sainte Geneviève, les manuscrits et les vers du vieux tableau. Et, pour répondre au père Giry qui objecte que Villicus n'est pas dans le catalogue des évêques de Chartres, ils ajoutent que la plupart des auteurs font entrer Villicus dans ce catalogue.

10° Doyen, historien de la vile de Chartres en 1786, écrit de Villicus qu'il siégea onze ans, et ajoute qu'il est dit dans la légende de sainte Geneviève que celle-ci vint à Chartres âgée de quatorze ans, et reçut le voile de la part de *Villicus.*

11° Chevard, aussi historien de Chartres, appuyé sur les témoignages de Pintard, Le Tunais, Souchet, et de la légende déjà citée des anciennes tapisseries, nous répète à son tour que Villicus donna le voile à sainte Gevevière.

Il est temps de terminer cette question. Nous avons vu :

1° Que la première opinion n'est pas soutenable ;

2° Que la deuxième n'est appuyée que sur des : *on dit*, ou des : *je crois*, de Baillet on de Moreri ;

3° Que la troisième a pour elle vingt (20) témoins différents qui se divisent en trois classes ; témoins de tous les temps et de tous les lieux : Gênes, Beauvais, Paris, Chartres, etc. Et de ces vingt témoins seize sont formellement pour l'évêque de Chartres, et quinze pour Villicus, ainsi :

4 pour Villicus.
11 pour Villicus évêque de Chartres.
5 pour l'évêque de Chartres.

(La fin au prochain numéro).

LES PÈLERINAGES.

(Poésie offerte à la Voix de Notre-Dame de Chartres).

I.

Oui, nous avons rompu la chaîne de nos crimes ;
Le bras qui sous nos pieds entr'ouvrait les abîmes
Déjà fléchi retombe, hésitant à punir.
Nous ne dormirons plus au roulis des tempêtes ;
Une brise de paix a passé sur nos têtes,
Soufflant à nos climats un meilleur avenir.

Trop longtemps parmi nous l'impiété farouche
Attaquant l'Eternel, le blasphême à la bouche :
Sur la foi des chrétiens a vomi son poison,
L'antique piété bientôt s'en va renaître,
Et l'œil méditatif déjà voit apparaître
Son astre qui rayonne aux bords de l'horizon.

Qu'ont-ils donc prétendu ces fauteurs d'impostures ?
— Qu'en notre âge éclairé de lumières plus pures
Il n'est plus pour la Croix de noble mission ?
Que ce monde incroyant qu'un soin nouveau dévore,
Reniant son passé, publiquement arbore
L'étendard de révolte et d'irréligion. ..? —

Voyez sur tous les points de notre France aimée,
Sous les drapeaux du Christ, cette innombrable armée
Marchant comme un seul homme à la voix du pasteur.
Généreux pèlerins qu'enflamme un saint délire,
Vaillants cœurs de Français que la patrie inspire,
D'une cause sublime ardents médiateurs !

Pareils à ces croisés des siècles héroïques
Qui s'envolaient joyeux aux champs asiatiques.
Des autels profanés magnanimes champions,
Ils se sont élancés radieux d'espérance,
Par leur enthousiasme affirmant leur croyance,
Léguant un grand exemple aux jeunes nations.

Allez, ô pèlerins ! allez au sanctuaire
Implorer à genoux la Vierge tutélaire
Qui sur le globe étend son pouvoir souverain.
Dieu le veut ! Dieu le veut ! il faut sauver la France !
L'Europe vous regarde, admirant en silence
Allez, ô pèlerins ! allez votre chemin.

Partez, qu'un ange heureux là-bas vous accompagne
Le Seigneur doit bénir la pieuse campagne :
Tous vos frères unis de leurs vœux vous suivront,
Car en ces temps affreux de publique souffrance
Tous nous avons péché : pour expier l'offense
Toutes nos voix en chœur au ciel s'élèveront.

II.

PRIÈRE

O Vierge ! à nos malheurs mesure ta clémence !
De ton fils courroucé ta paisible puissance
D'un regard fléchit la rigueur.
L'abîme t'obéit ; ton sceptre lui commande ;
Ses flots impétueux que ton ordre gourmande
Apaisent leur onde en fureur.

La justice d'en haut n'est-elle pas vengée ?
Vois dans quel deuil amer tout entière est plongée
La France chère à ton amour.
Pour tes enfants perdus n'est-il plus de tendresse ?
Voudrais-tu sous le poids d'une main vengeresse
Nous laisser broyer sans retour ?

Au repentir tremblant épargne l'anathème.
A tes pieds dans l'effroi d'une angoisse suprême
Tout un peuple s'est prosterné.
Souris-nous, car les airs sont pleins de cris funèbres ;
Tel qu'un tigre irrité le prince des ténèbres
Rugit contre nous déchaîné.

Ouvre à nos régions des destins plus prospères.
Que nous puissions, assis au foyer de nos pères,
Couler des jours pacifiés.
Qu'à jamais à l'abri des tourmentes civiles
Le laboureur retrace en ses guérets fertiles
Les sillons longtemps oubliés.

Sur son tronc affermis le chef de ton Eglise.
A cet auguste roi que la clef soit remise
De la glorieuse cité.
Confonds des scélérats l'audace sacrilége,
Et permets aux élus que ta droite protége
De régir la chrétienté.

GUSTAVE MERCIER.

FAITS RELIGIEUX.

PRIÈRES PUBLIQUES.

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES VIENT D'ADRESSER A SON CLERGÉ UNE LETTRE AU SUJET DES PRIÈRES PUBLIQUES DEMANDÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR CETTE ANNÉE 1873.

Monsieur le Curé,

L'Assemblée nationale, avant de se séparer pour un temps, sur la proposition de l'un de ses membres, a émis le vœu que des prières publiques fussent de nouveau adressées à Dieu le dimanche qui suivra l'ouverture de ses séances.

Combien ce vœu est juste, et qu'il est bien motivé par les circonstances ! Nous pouvons toujours prier, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous ne devons jamais nous lasser dans le saint exercice de la prière ; mais cette prière doit être plus instante et plus vive lorsque les dangers sont plus grands, et que le salut et la paix de tout un pays le réclament. Personne n'ignore, Monsieur le Curé, que les ennemis de l'ordre et de la religion redoublent leurs efforts et combinent leurs attaques, tandis que les ennemis du dehors sont tout prêts à profiter de nos discordes civiles ; ils convoitent notre chère patrie, comme une proie qu'ils voudraient ressaisir et dévorer. Dans de telles conjonctures, disons à Dieu : O notre Père qui êtes dans les cieux, vous qui nous aimez, c'est vers vous que nous élevons en ce moment nos regards et nos cœurs. Souvenez-vous de vos miséricordes, ayez pitié de cette France, la fille aînée de votre Eglise, cette France où il y a encore tant de foi, d'ardente charité, où tant de supplications publiques montent vers votre trône dans les sanctuaires les plus vénérés. Jésus-Christ, votre divin Fils, qui a racheté le monde par l'effusion de son sang, vous montre son Cœur percé par l'amour des hommes et vous conjure de les sauver.

N'en doutez pas, Monsieur le Curé, Dieu le Père écoutera la prière de son Fils bien-aimé qui est le souverain Médiateur et qui est toujours exaucé, dit saint Paul, à cause de la révérence qui est due à sa personne. C'est au Saint Sacrifice que nous pouvons tout, car Jésus-Christ y est présent et offert chaque jour en holocauste et en victime d'agréable odeur. C'est là que notre confiance doit être sans bornes.

— Suit le dispositif pour les cérémonies de la neuvaine : les fidèles le connaîtront par la lecture qui doit leur en être faite au prône paroissial. (Monseigneur prescrit à cette occasion pour le jour de la Toussaint une quête en faveur de l'Eglise votive du Sacré-Cœur que l'on doit construire à Paris).

PÈLERINAGE DE SAINT-DENIS. — Ce pèlerinage était surtout composé d'hommes. Les membres des sociétés de Saint-Vincent de Paul de Paris et de la banlieue s'y trouvaient en grand nombre.

Le cœur était fortement ému lorsque en entrant dans l'église de Saint-Denis-d'Estrée au chant du cantique des pèlerinages, qui implore la protection du Tout-Puissant pour le salut de la France.

A la messe de 9 heures, M. le curé de la paroisse a adressé quelques paroles émues en annonçant qu'une voix plus autorisée prononcerait un discours. M. l'abbé d'Hulst a dit la messe et a fait une allocution avec le talent qui le distingue.

La grand'messe, célébrée par Mgr de Marguerye, ancien évêque d'Autun, et chantée par le chœur de chant de la maison Pleyel et Wolff, rehaussait encore cette sainte et brillante cérémonie.

Les habitants de Saint-Denis, qu'on avait dépeints comme enclins à susciter des manifestations hostiles ont vu passer, au contraire, avec intérêt les pèlerins qui se rendaient de l'église paroissiale à la basilique, où ils ont fait la procession en chantant le cantique des pèlerinages.

A 3 heures, Mgr l'Archevêque de Paris est arrivé accompagné de M. Reulet, son secrétaire particulier, et a donné le salut.

Pendant l'inauguration des nouvelles châsses de saint Denis et de ses compagnons, saint Rustique et saint Eleuthère, M. l'abbé Passot a prononcé un éloquent panégyrique de saint Denis.

Cette belle cérémonie a brillamment inauguré la neuvaine du pèlerinage à Saint-Denis, où se rendent chaque jour et séparément des paroisses de Paris et de la banlieue.

(Extrait du journal *Le Pèlerin.*)

Pèlerinage a Notre-Dame de Séez et fête jubilaire de Mgr. Rousselet. — Le 7 octobre, 25,000 pèlerins ont témoigné à la fois leur respect et leur reconnaissance à Marie et au ministre de son divin Fils.

Des pèlerins étaient accourus de toutes parts, du Mans, de Laval, de Bayeux, d'Evreux, de Coutances et de Paris.

La messe pontificale fut célébrée sur la place du Grand-Friche, en présence de plus de 500 prêtres. Là s'élevait un autel magnifiquement disposé. Des estrades, des siéges avaient été préparés pour recevoir le clergé, les magistrats et tous les dignitaires qui assistaient à la fête. Mgr l'évêque de Séez était entouré de NN. SS. Fillion, évêque du Mans ; Bravard, évêque de Coutances ; Hugonin, évêque de Bayeux, et du Révérendissime Don Timothée, Abbé de la Grande-Trappe.

Rome. — *Discours prononcé par le Saint-Père à une Adresse des catholiques de Civita-Vecchia, venus au nom de la société promotrice des bonnes œuvres.*

« Des sentiments exprimés dans votre Adresse, dont j'ai écouté la lecture avec satisfaction, je relève une vérité, c'est que notre vie est une alternative continuelle de joies et de

chagrins, de prospérités et de misères, et souvent aussi d'actes de fidélité qui consolent, et de vile ingratitude qui abreuvent le cœur d'amertume. Mais la faiblesse humaine ressent moins de consolation des heureux événements qu'elle n'éprouve d'abattement en présence des tristesses actuelles. Voyez que de causes d'amertume pour mon cœur en Italie, en Allemagne, en Suisse et d'autres royaumes et provinces, où l'Eglise est affligée et opprimée. Cependant, ayons confiance.

» Je ne vous dirai pas que tous ces maux auront bientôt une fin, je ne vous dirai pas que nous sommes à la veille de la délivrance et du triomphe ; mais je vous dirai que Dieu fera certainement voir ce grand prodige, bien qu'on ignore le temps dans lequel il s'opèrera.

» Quant à vous, ce que je vous recommande pour le moment, c'est d'avoir soin de l'enfance et de la jeunesse ; je vous le recommande à vous, mères de famille (car il y a certainement des mères de famille parmi le grand nombre de femmes que je vois ici présentes), et cela, parce que les dominateurs actuels ne visent qu'à arracher du cœur de l'enfance et de la jeunesse toute semence de religion.

» Un des plus grands incrédules du siècle passé disait qu'avec les boyaux du dernier prêtre il fallait étrangler le roi. Les incrédules actuels ne laissent pas échapper cette expression, mais ils visent au même but, et les incrédules soi-disant modérés marchent dans la voie qui mène à la réalisation de ce projet impie, si Dieu permettait qu'il fût réalisé.

» Cependant on s'avance résolûment dans la voie de l'iniquité, et le clergé est devenu un objet de haine en Italie et en certains pays du Nord où le gouvernement s'arroge les attributions des évêques, punit les bons et récompense les méchants, lesquels, se soustrayant à l'obéissance et au joug suave de l'Eglise, se laissent volontiers imposer la cangue par celui qui commande et qui fait peser sur eux sa main de fer.

» Malheureusement, comme ce dernier laisse le champ ouvert aux passions criminelles et entrave l'exercice de l'autorité paternelle des évêques, certains ministres de Dieu, aveuglés par les passions, dominés par des instincts pervers, trouvent dans cet état de choses l'infernal motif de préférer la domination des fiers Amans et des perfides Séjans au régime paternel de l'unique Eglise de Jésus-Christ.

» Mais revenons aux maîtres actuels de l'Italie qui marchent sur les traces de ceux dont nous venons de parler. Et pour me borner à la question des pèlerinages, je demande pourquoi ils sont devenus l'objet de leurs anathèmes. On dit que c'est pour empêcher l'agglomération des peuples en un moment où se manifeste une maladie pestilentielle. Pas de pèlerinages, pas même de grandes réunions dans les églises ; et voilà pourquoi on a essayé de défendre même la solennité d'un Apôtre et Evangéliste, dans une cathédrale où l'on vénère son corps ; et

si la belle et pieuse fête fut célébrée, on le dut à la fermeté de ceux qui, sans se laisser arrêter par des considérations humaines, savent déployer la constance et la fermeté sacerdotales.

» Cependant, on autorise et l'on encourage les grandes réunions populaires, là où il s'agit de donner des spectacles anti-chrétiens, comme on l'a vu en ces jours, à la lumière du soleil, dans une vaste enceinte où l'on a rappelé, au milieu de mille profanations et blasphèmes, le souvenir de la fameuse conquête de Rome du 20 septembre.

» Tout contre Dieu et son Eglise, et tout pour favoriser le démon ! C'est en cela que se manifeste tont leur zèle. Les réunions pieuses et sacrées sont proscrites par crainte de l'épidémie asiatique, pendant que certaines réunions qui renferment en elles-mêmes la plus dégoûtante infection et une véritable peste morale, non-seulement sont autorisées, mais même favorisées. Triste condition de notre temps !

» Je termine en vous exhortant tous à vous opposer avec fermeté, courage et constance, à tout ce que la conscience réprouve. Levez les yeux vers le ciel, et demandez à Dieu avec foi l'assistance et les secours nécessaires ; prêtez l'oreille, et vous entendrez une voix qui vous répètera ces paroles : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere : sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere.*

» Je vous recommande ces chers enfants que Dieu vous a donnés ; veillez avec grand soin sur leur éducation chrétienne, car ils sont exposés à de grands dangers ; engagez-les à se nourrir fréquemment du pain des Anges, afin qu'ils se fortifient ; tenez-les bien loin de certaines écoles dirigées par des maîtres impies et blasphémateurs ; mettez-leur sous les yeux les livres qui enseignent à fuir le vice. Enfin, multipliez, pour garantir leur innocence, les moyens que vous suggèrera votre amour de pères et de mères. Adressez-vous à Dieu et à la très-sainte Marie, afin d'obtenir les grâces dont vous avez besoin pour une œuvre si sainte.

» Emportez en vous retirant la bénédiction du Seigneur, que je transmets en son nom à vous, à vos familles, à votre clergé, à votre pasteur et à tous les habitants de votre ville. Que cette bénédiction vous donne la force de combattre et la grâce de vaincre, afin que vous puissiez persévérer jusqu'au dernier jour de votre vie dans la pratique des vertus chrétiennes.

» *Benedictio Dei, etc.* »

— Les persécuteurs nouveaux, dit la *Semaine* du Mans, se flattent toujours d'être plus habiles que leurs prédécesseurs, et c'est pourquoi ils recommencent cette entreprise, mille fois rendue vaine, d'enchaîner et de détruire l'Eglise. Le prince de Bismarck se croit ainsi plus fort que Néron, plus habile que

Julien l'Apostat, plus puissant que les Henri IV et les Frédéric II d'Allemagne, plus irrésistible que Napoléon Ier. Ce qui n'a pu être fait, il le fera, c'était du moins le plan.

M. de Bismarck commence à voir que le plan n'est pas aussi facile à réaliser qu'il le pensait. Les catholiques restent fidèles à leurs pasteurs, les pasteurs se serrent autour des évêques, et ceux-ci, bravant les amendes dont on les frappe, se préparent à l'exil et à la prison, sans consentir à rien faire qui soit contraire à cette grande loi de Dieu, qui a affranchi l'humanité : La loi de Dieu avant la loi des hommes, lorsque la seconde est une violation de la première. L'archevêque de Posen et l'évêque de Fulda (1) montrent à M. de Bismarck ce que sont les évêques catholiques ; les autres évêques prussiens le lui montreront aussi,

Nous lisons dans la *Revue des Associations catholiques :*

« M. Emile Etienne, raffineur à Nantes, pour exciter davantage l'émulation parmi les enfants des nombreux ouvriers de ses raffineries, vient de faire exécuter le concours spécial, et de décerner les prix qu'il avait promis au commencement de l'année scolaire. Seuls les enfants de ses ouvriers pouvaient y prendre part, soit qu'ils fréquentassent les écoles des Frères ou les écoles laïques.

» Le jury d'examen était composé des employés de la maison Etienne.

» Sur 8 prix et 8 livrets, formant un total de 660 francs, accordés aux garçons, les élèves des Frères ont obtenu 7 prix, 7 livrets, et 585 francs.

» Les écoles laïques, 1 prix, 1 livret et 75 francs.

» Les raffineries de M. Etienne sont situées près de la plns ancienne des écoles laïques ; aussi les élèves des écoles communales étaient-ils trois fois plus nombreux que ceux des écoles des Frères, ce qui ajoute considérablement encore au succès des Ecoles chrétiennes. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

LAMPES. — 119 demandes nous ont été adressées pendant le mois d'octobre, la plupart devant N.-D. de Chartres, plusieurs devant la statue de saint Joseph ou celle du Sacré-Cœur, ou devant le Saint Sacrement.

— Nous avons reçu aussi plusieurs *ex-voto.*

Consécration des petits enfants : 37 nouveaux inscrits, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte : 318.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 457
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 918.

(1) L'évêque de Fulda vient de mourir, et l'archevêque de Posen a été condamné à l'emprisonnement.

Pèlerinages. — Le nombre des pèlerins pendant le mois d'octobre n'a pas égalé celui du mois de septembre ; il en devait être ainsi ; les vacances finissaient ; le temps des voyages est passé. Pourtant nous avons vu encore beaucoup d'étrangers. Les trois plus notables pèlerins remarqués ont été : Monseigneur l'évêque d'Oran, Mgr l'évêque de Séez, Monseigneur Langénieux, le nouvel évêque de Tarbes et Monseigneur Georges Dbiuchana, vicaire-général de l'archevêque de Salmas, en Médie ; indigène persan, il est venu intéresser les âmes charitables en faveur de ses compatriotes réduits à la misère par la famine, et luttant contre le Nestorianisme et le Mahométisme.

— Le lundi 20 octobre, un clerc de Notre-Dame, ordinand de la veille, M. l'abbé E. Cuni, a dit sa première messe à la Crypte. Toute la maîtrise était là, offrant à Dieu ses prières et ses chants.

M. l'abbé Bourlier, qui assistait à l'autel le nouveau prêtre, nous a adressé une allocution bien en rapport avec les circonstances ; le prêtre, devenu par sa vocation et son ministère l'homme du sacrifice, ne pouvait être mieux défini devant l'auditoire, et des larmes ont prouvé au prédicateur qu'il était compris.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Pendant toute l'octave de la Nativité, je recommandais à Notre-Dame de Chartres une jeune fille de ma paroisse. Le soir même où la neuvaine devait commencer, la malade a éprouvé un mieux sensible et subit, et, quelques jours après, elle pouvait faire avec sa mère la communion qui avait été promise. Vous exprimer la reconnaissance de la mère et de la fille, pour une protection si visible de Notre-Dame, n'est pas possible. Ce qui dominait dans ces personnes, c'était un sentiment d'étonnement ; la mère surtout ne pouvait en croire ses yeux. Puisse Marie continuer ses œuvres!

(N. C. de S. C., diocèse de Chartres)

2. Il y a un an je vous demandais une neuvaine pour un de mes fils malade à un degré qui embarrassait fort les médecins. Dès le premier jour de la neuvaine il se trouvait mieux, et le huitième il pouvait reprendre son travail. Amour et reconnaissance à notre bonne mére! (M. de E., diocèse de Chartres.)

3. Les prières que je vous avais demandées le 15 septembre dernier ont été exaucées, car la neuvaine n'était pas finie qu'une lettre de mon fils m'apprenait que, contre toute attente, le but désiré était atteint. Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres !

(M. de A., diocèse de Tours.)

4. Une personne pour qui je vous avais demandé une neuvaine à été guérie en des circonstances où des gens même incrédules ne peuvent s'empêcher de voir le doigt de Dieu.

(M. de D., diocèse de Versailles.)

5 Je ne sais comment j'ai attendu si longtemps sans vous donner connaissance de ma guérison ; je l'ai obtenue après les recommandations à Notre-Dame de Chartres. (R. de M., diocèse de Blois.)

6. Nos prières à Notre-Dame de Chartres n'ont pas été adressées en vain ; dès le cinquième jour un mieux sensible s'est opéré ; l'espoir est rentré dans nos cœurs ; nous en rendons mille actions de grâces à Celle qu'on n'invoque jamais en vain.

(E. M., du diocèse de Dijon.)

7. J'ai obtenu cette année une grande grâce de Notre-Dame de Chartres. Je veux vous la faire connaître.

Le 3 mai, ma mère tombait malade d'une pleurésie avec quelques symptômes typhoïdes. Au bout de huit jours, la maladie s'aggravant, je crus devoir faire venir un de nos bons médecins de Chartres, qui reconnut une pleurésie avec épanchement de pus, et me déclara que l'état de ma mère était grave, très-grave.

Je dus néanmoins la quitter à ce moment D'autres devoirs m'appelaient impérieusement. C'était le samedi 10 mai. On commença ce jour-là même, pour la guérison de ma mère, une neuvaine à Notre-Dame de Chartres

Je préparais alors notre pèlerinage paroissial pour le 18 mai. J'étais fort inquiet. Chaque jour m'apportait des nouvelles toujours graves. A tout moment je tremblais d'être appelé près de ma mère mourante. Cependant je priais la Sainte Vierge avec ferveur. Je lui demandais d'apprendre,près de son image, que ma mère était sauvée.

Le dimanche 18, dernier jour de la neuvaine, je pars à la tête de plus d'un cent de mes paroissiens pour notre pèlerinage de Chartres. Pendant l'office, je passais près de Notre-Dame-du-Pilier, quand une de mes parentes, qui soignait particulièrement ma mère, et qui se trouvait faire partie d'un autre groupe de pèlerins, m'arrête et me dit qu'on devait ce jour même lever ma mère pour la première fois. J'étais exaucé : ma mère était guérie. Elle entra dès ce jour en une convalescence régulière. Maintenant elle a repris son travail.

Je ne puis m'empêcher de voir, dans cette guérison, la douce main de notre bonne mère du ciel, Notre-Dame de Chartres, dont j'ai bien souvent déjà éprouvé personnellement la puissante protection.

Gloire à Dieu ! Honneur et amour à Notre-Dame de Chartres !

(T.. curé de S., du diocèse de Chartres.)

Octave de sainte Foy. — Comme tous les ans, la fête de sainte Foy a été célébrée cette année avec une très-grande solennité. La chapelle a été visitée pendant toute la journée, et on est venu prier avec ferveur aux pieds de la statue de la jeune Sainte. Le soir, une nombreuse assistance remplissait la chapelle pour entendre l'instruction et recevoir la bénédiction, qui a été donnée par Mgr l'évêque de Chartres.

Le prédicateur, ancien supérieur des PP. Maristes de Chartres, le R. P. Meunier, se trouvait au milieu d'un auditoire connu et sympathique. Aussi sa parole onctueuse et autorisée a su, pendant toute l'octave, éclairer les intelligences et toucher les cœurs. Après la bénédiction de clôture, dans une consécration adressée à sainte Foy, on a recommandé l'Eglise, la France, et spécialement le diocèse de Chartres. Espèrons que, qour ce diocèse, le sanctuaire de la Vierge-Martyre d'Agen restera toujours, comme le prédisait Mgr de Poitiers, « un centre et un foyer d'apostolat. »

NÉCROLOGIE

On sollicite, par l'organe de la *Voix de Notre-Dame*, des prières pour le P Jean Rocipon, mariste, qui, pendant près de cinq ans, a évangélisé le diocèse de Chartres.

Epuisé par ses derniers travaux, il est mort à Lyon, berceau de la Société de Marie, dans la 47e année de son âge, et la 22e année de sa profession religieuse, le 28 septembre, fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, pour laquelle il avait eu pendant toute sa vie une dévotion particulière.

— Nous recommandons aussi aux prières M. l'abbé Guillaume (Etienne), curé de Senantes, décédé à l'hospice de Chartres, où l'avait conduit une maladie longue et bien douloureuse.

Montainville. — Dimanche dernier, fête de la Pureté de la Bienheureuse Vierge-Marie, une grande cérémonie a eu lieu dans l'église de Montainville. C'était l'érection canonique d'une confrérie de la sainte Vierge, et son affiliation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. On savait que le prédicateur devait être le révérend père Michon, mariste, bien connu dans notre contrée pour les missions qu'il est venu y prêcher. Aussi, à la Messe et aux Vêpres, là foule remplissait l'église pour entendre la parole sympathique du vénéré religieux, et apprendre de lui à honorer et à aimer davantage celle qu'on n'invoque jamais en vain.

A la procession du soir, dans la grande rue du village, chacun paraissait heureux d'y contempler les nombreuses oriflammes sur lesquelles se dessinait l'image de Notre-Dame-de-Chartres ; elles étaient portées par les enfants des deux écoles de Montainville et de Villeneuve-Saint-Nicolas. Au milieu de ces étendards s'élevait majestueusement la bannière de Marie accompagnée et suivie de jeunes personnes habillées de blanc. Pendant cette procession, après chaque invocation des litanies, avec quel bonheur et quel entrain des voix graves et harmonieuses chantaient le refrain du patriotique et pieux cantique « *Protectrice de la France, Vierge de Chartres. au secours, etc...*

La cérémonie a été présidée par Monsieur le curé de Voves, assisté de plusieurs curés du canton. Auprès de Messieurs les ecclésiastiques on remarquait Monsieur Collier-Bordier, conseiller général, président de la Commission départementale, et Monsieur Duchon-Clauselle, maire de Montainville, dont les soins intelligents, avec le concours de Monsieur Clauselle-Prévosteau, ancien maire, ont tant contribué à la magnifique restauration de l'église de Montainville.

Un salut solennel a terminé cette belle fête.

— La fête de l'*Adoration mensuelle* a eu lieu le jeudi 17 octobre dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Brèche. Prédicateur : M. l'abbé Robé, vicaire de la cathédrale.

— La retraite annuelle a été prêchée au grand seminaire de Chartres par le R. P. Marcel, gardien des capucins de Versailles, et au petit par le R. P. Guibert, jésuite. Le R. P. Massias, jésuite, l'a prêchée dans plusieurs communautés religieuses

NOMINATIONS. — Ont été nommés par Monseigneur :

— M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand séminaire ; M. l'abbé Paty, économe des séminaires ; M. l'abbé J. Piau, professeur de théologie morale.

— M. l'abbé Landry, ancien professeur de théologie morale, curé de Maintenon.

— M. l'abbé Robinet, ancien vicaire de Saint-Aignan, curé de Mainvilliers.

— M. l'abbé Piauger, ancien vicaire de Saint-Pierre, vicaire de Saint-Aignan.

— M. l'abbé Griard, ancien curé de Saint-Avit, vicaire de Saint-Pierre, à Chartres.

— M. l'abbé Haye, ancien curé de La Gaudaine, curé de St-Avit.

Nouveaux prêtres : M. l'abbé Cottereau, vicaire d'Illiers.
M. l'abbé Cuni, professeur au petit séminaire de Nogent.
M. l'abbé Geslin, curé de Billancelles.
M. l'abbé Perret, curé de La Gaudaine.

LIVRES RECOMMANDÉS

FEMINIANA : Education, influence, caractères et devoirs des femmes avec commentaires, par Jean Darche, bibliophile. — A Paris (librairie de Ch. Blériot, 55, qua des Augustins).

— VOLUMES DIVERS DE LA LIBRAIRIE PALMÉ. — DÉPOT : chez J. L'ANGLOIS *(Imagerie et Librairie religieuse)*, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

AVIS. — UN CONCOURS POUR UNE PLACE DE CHANTRE AURA LIEU A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES LE 6 NOVEMBRE. *Les aspirants peuvent s'adresser à M. le Maître de chapelle.*

NOVEMBRE 1873.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1873.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation après la communion de la prière : *O Bone*, etc. *O bon et très-doux Jésus.*

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la communion réparatrice.

1er novembre, samedi. — Indulg. plén : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 3° pour le scapulaire bleu ; — 4° pour le scapulaire rouge.

2, dimanche. — Indulg. plén : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le scapulaire bleu ; — 3° pour le Rosaire ; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

3, lundi. — Indulg. plén : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

4, mardi. — Indulg. plén : pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles des sept basiliques de Rome (pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge). (jour au choix des fid).

5, mercredi. — Indulg. plén : 1° pour le scapulaire du Carmel ; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph (jour au choix des fidèles) ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

6, jeudi. — Indulg. plén : 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du St-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vendredi. — Indulg. plén : 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 2° pour le scapulaire rouge ; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vendredi, au choix des fidèles).

8, samedi. — Première des deux indulg. plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles).

9, dimanche. — Indulg. plén : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc. *Ange de Dieu*, etc. (jour au choix des fidèles).

10, lundi. — Indulg. plén : pour les Tertiaires-Dominicains ; — pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre sainte (pour les gagner, comme au 4 novembre).

11, mardi. — Indulg. plén : Première des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (jour au choix des fidèles) ; — pour avoir récité *l'Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.

12, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le scapulaire du Carmel.

13, jeudi. — Indulg. plén. : 1° en l'honneur de saint Stanislas Kostka, moyennant visite à une église ; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison mentale (jour au choix des fidèles).

14, vendredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le scapulaire rouge.

15, samedi. — Indulg. plén. : 1° deuxième des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles) ; — 2° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, indulgences.

16, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma souveraine* (jour au choix des fidèles).

17, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Doux cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

18, mardi. — Indulg. plén. nombreuses, plénières et partielles des sept basiliques de Rome, pour les porteurs du scapulaire bleu (jour au choix des fidèles). Pour les gagner, comme au 4 novembre.

19, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour le scapulaire du Carmel ; — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (jour au choix des fidèles).

20, jeudi. — Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles) ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

21, vendredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les associés à l'œuvre de la Ste-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement ; — 3° pour le scapulaire du Carmel ; — 4° pour le scapulaire rouge ; — 5° Indulgence de sept jours et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre.

22, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du saint Sépulcre et de la Terre sainte (jour au choix des fidèles). Pour les gagner, comme au 4 nov.

23, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

24, lundi. — Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

25, mardi. — Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

26, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le scapulaire du Carmel.

27, jeudi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles).

28, vendredi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le scapulaire rouge.

29, samedi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

30, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

12e NUMÉRO — DIX-SEPTIÈME ANNÉE — DÉCEMBRE 1873

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE LA PROVIDENCE
Fondatrice de la société des Religieuses auxiliatrices des âmes du Purgatoire (1).

Le jour des morts de l'année 1853, une jeune fille, prédestinée dès son enfance par des touches secrètes de la grâce au soulagement des *Chères détenues d'outre-tombe*, fut après la sainte communion, comme investie par cette pensée qui la pénétra d'une lumière subite. « *Il y a des communautés qui répondent à tous les besoins de l'Eglise militante ; mais il ne s'en trouve aucune qui soit entièrement consacrée à l'église souffrante par la pratique des œuvres de zèle et de charité.* »

En même temps elle se sentit appelée à remplir cette lacune. Mais, mesurant aussitôt d'un seul coup d'œil l'étendue des sacrifices que demanderait une telle entreprise, elle en ressentit un indicible effroi. Néanmoins elle promit au bon Dieu d'obéir à cette inspiration, s'il daignait lui prouver, par des signes irrécusables, qu'il en était l'auteur.

Les signes ne manquèrent pas : et, appuyée d'ailleurs sur une confiance illimitée dans le secours divin, EUGÉNIE SMET (c'était le nom de la jeune inspirée,) devint, sous le nom de MARIE DE LA PROVIDENCE, la fondatrice des *religieuses auxiliatrices des âmes du purgatoire* qui ont pris pour devise ces trois mots qui résument toute leur vie :

AGIR, SOUFFRIR, PRIER.

(1) D'après l'intéressante notice du père A. M. Jésuite, publiée par Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Les parents d'Eugénie, recommandables à tous les points de vue, habitaient une agréable maison de campagne située près de Looz-lez-Lille ; bien loin d'entraver leur chère enfant dans l'exercice d'une charité qui dépassait presque le possible, et se multipliait à l'infini, ils lui laissaient une sainte liberté, se réjouissant dans leurs cœurs de cette puissance de dévouement et de cette noble iniative pour le bien qui ne s'épuisaient jamais.

Mais le Seigneur avait allumé dans son âme un foyer incandescent d'où s'échappaient les pures flammes de l'immolation et du sacrifice. Il avait fait entendre à son cœur *ce veni* qui, sorti de sa bouche adorable est un irrésistible appel ; mais, se défiant d'elle-même et craignant que l'imagination n'eut quelque part dans ses projets, elle les confia à son confesseur, le curé de Looz. Le bon pasteur convint avec elle d'en parler au doyen de St-Maurice de Lille, ecclésiastique très-instruit et très-éclairé. Eugénie eut aussi recours à M. Viannay, par l'intermédiaire d'une de ses amies, et Dieu ouvrant devant son serviteur l'horizon des clartés infinies pour lui montrer, dans une même lumière les secrets du présent et de l'avenir, il répondit sans hésiter à la charitable entremeteuse. « Dites-lui qu'elle établira un ordre pour les âmes » du purgatoire quand elle le voudra. » Et une autre fois — « cette idée vient directement du cœur de Notre-Seigneur et il » bénira ce sublime dévouement. »

Tous les témoignages que lui donnaient ces hommes de Dieu étaient bien capables de la rassurer ; mais, enfant gâtée, de la Providence, *elle lui posait ses conditions* avec une incroyable simplicité. Il est vrai que le bon maître l'encourageait dans cette voie, en lui accordant tout ce qu'elle lui demandait. Or, comme dès le premier moment où elle s'était sentie désignée pour établir cette œuvre en faveur des *pauvres âmes*, elle avait eu l'impression que le dernier mot d'ordre de Dieu lui serait donné « par la rencontre d'un prêtre inconnu qui aurait l'ins- » piration de fonder une communauté dans un but semblable au sien, » elle conjura le Seigneur de lui accorder, durant *l'octave des morts* (novembre 1855), le signe qu'elle attendait ; ce qui arriva en effet : car, en ce même temps, elle reçut d'une de ses amies une lettre qui lui apprenait que M. l'abbé***, vicaire de la paroisse St-Méry à Paris, avait ébauché une œuvre dans le genre de celle dont elle avait eu la pensée ; de plus elle l'engageait vivement à se mettre en rapport avec une dame de cette paroisse qui était dans le secret de cette fondation : et, pour faciliter la correspondance, elle lui en donnait le nom et l'adresse.

Mlle Smet suivit ce conseil : il en résulta une échange de lettres avec l'abbé*** et, celui-ci, convaincu qu'Eugénie était appelée à diriger la petite communauté établie sous ses auspices, fit le voyage de Lille afin de la décider à réunir, en un seul faisceau, leurs idées, leurs efforts et leur dévouement.

Mais il faut bien le dire, si l'idée mère était la même, les moyens à prendre pour la réaliser différaient complètement.

Le vicaire de St-Merry voulait que, pour subvenir à leurs besoins, les religieuses de sa communauté, fussent adonnées à l'enseignement. Eugénie, au contraire, accoutumée à tout attendre de la Providence, ne pouvait admettre cette combinaison ; elle assurait que la main paternelle qui distribue leur nourriture aux oiseaux de nos bois, et le vêtement aux lis de la vallée, n'abandonnerait pas celles qui, pour son amour, se livreraient tout entières « au soulagement des pauvres de la terre et des pauvres de l'éternité. » Malgré cette divergence d'opinion, le bon prêtre quitta Lille persuadé qu'il avait trouvé la future fondatrice de son ordre ; et, revenu dans la capitale il lui écrivit plusieurs lettres pour la décider à y venir.

Mlle Smet était dans une grande perplexité ; la nature semblait vouloir reprendre ses droits, elle lui peignait sous les couleurs les plus saisissantes, les difficultés attachées à une fondation incertaine dans ses résultats, le dépérissement des œuvres qu'elle avait établies, la douleur de ses parents bien aimés, enfin le peu de stabilité de ses forces souvent arrêtées par de subites indispositions. Dans cette poignante alternative Eugénie eut encore recours à l'une de ces transactions avec le bon Dieu qui lui réussissaient si bien. « Si vous voulez que je parte, » dit-elle au Seigneur, daignez m'envoyer d'une manière inattendue, l'argent nécessaire pour le voyage : — Elle ne voulait pas qu'il fut un déficit pour ses bonnes œuvres, — et voilà que quelques jours après, elle reçut d'une de ses amies (elle en avait beaucoup qui secondait son zèle pieux et partageaient ses nobles sentiments), une lettre contenant, avec l'invitation d'assister, le 2 février, à sa prise d'habit au Carmel de la rue de Messine à Paris, 400 francs destinés à couvrir ses *frais de route*. L'amie était dans une complète ignorance du projet d'Eugénie et de la demande qu'elle avait faite au bon Dieu.

Il n'y avait donc plus à hésiter, ses parents consentirent généreusement à son départ. Madame Smet l'approuvait d'autant plus qu'instruite des vues de sa chère fille, elle trouvait utile qu'elle vit par elle-même, tout ce qui regardait la fondation de Paris, avant de prendre aucun engagement : Eugénie promit à sa famille de revenir bientôt ; mais intérieurement elle sentait que cette séparation allait décider de son avenir.

Arrivée à Paris elle se fit conduire à la maison de la rue St-Martin, où la petite communauté de l'abbé ***, composée de 5 personnes (1) occupait au 4e étage un appartement bien restreint fourni par Mlle N***, institutrice, et contigu à celui qu'elle occupait; de sorte qu'on y entendait sans cesse le bruit des leçons et des études de piano, cette bonne demoiselle, ayant ouvert des cours de musique qui se succédaient tout le long du jour.

Pour comble d'avantages, elle allait et venait comme chez elle dans le petit cénacle où se tenaient les chères sœurs qui

(1) D'autres en faisaient partie tout en restant dans leur famille.

priaient et travaillaient sans relâche, n'ayant pour vivre que les minces profits de leurs quotidiens labeurs ? Il est aisé de comprendre combien un pareil mode d'existence demandait de renoncement et d'abnégation à des âmes qui venaient chercher Dieu, dans une vie de régularité, d'oraison et de silence.

Il fallut à Mlle Smet toute cette force divine, si justement nommée *la grâce de la vocation*, pour lui faire surmonter le dégoût et les répugnances de ces débuts ; elle laissa voir toute sa peine à l'abbé *** qui l'encouragea de son mieux.

Cependant Eugénie, avant de rien entreprendre, désirait avoir l'approbation de l'archevêque de Paris. Sur la demande de M. l'abbé Gabriel, le zélé curé de St-Merry, Mgr Sibour accorda une audience à Mlle Smet dans laquelle, après l'avoir écoutée avec bonté, il lui dit, frappé de l'abandon à la Providence qui ressortait de toutes ses paroles et de l'absence complète de l'élément humain dans la fondation projetée: « Allez, ma fille, la » foi qui transporte les montagnes bâtit les maisons. Dites » hautement à la ville de Paris que vous avez la tête et le cœur » de votre archevêque pour votre œuvre, et si vous avez be- » soin d'appui et de conseil je suis là... » Une approbation écrite vint bientôt sanctionner ces consolantes paroles ; et, dans une cérémonie touchante le curé de St-Merry, devenu supérieur de la Communauté des religieuses *auxiliatrices des ames du purgatoire*, reçurent un nom de religion : Mlle Smet devint la Révérende Mère Marie de la Providence (2); ce sera donc sous ce nom béni que nous la désignerons désormais. Le dénuement de ses filles, l'affaiblissement des santés, causé par le manque d'air, préoccupaient douloureusement la sainte fondatrice ; le médecin s'était prononcé; il fallait une prompte amélioration ou une séparation immédiate ; dans cette extrémité, elle écrivit à son Directeur spirituel, le Père Aussant, dominicain, alors absent de Paris, afin de lui confier ses peines; il lui répondit une lettre que nous copions textuellement.

« Puisque vous avez tant de confiance en la Providence, priez-là de vous conduire où elle vous veut ; puis parcourez les rues de Sèvres, de Vaugirard et du Cherche-Midi ; mais ne prenez pas la peine de regarder les écriteaux ; car ce sera dans une des rues transversales que vous trouverez la maison qui vous est destinée. Marchez donc résolûment, et lorsque vous entendrez au fond du cœur quelque chose qui vous dira : « Tourne, vous tournerez. »

Remplie de foi dans la grâce de l'obéissance qui était contenue pour la mère Marie, dans ces étonnantes paroles, elle s'achemina, avec l'une de ses compagnes, vers la direction indiquée et parcourut la rue du *Cherche-Midi* sans ressentir aucun mouvement intérieur, jusqu'au moment où elle arriva au

(2) L'abbé ***, comprenant la nécessité d'une parfaite unité de vues pour le développement de la fondation naissante, se retira insensiblement de toute participation à cette œuvre qu'il avait remise en si bonnes mains !

coin de la rue de la *Barouillere.* Là elle eut l'impression de la consigne indiquée par l'obéissance et elle arriva devant le nº 16 où elle vit un écriteau portant : *Maison à vendre.* En entrant elle entendit quelque chose qui lui disait : « Tu iras ici ou tu n'iras nulle part. » Le local convenait aux besoins du moment ; mais le propriétaire, M. d'Assonvilliers, ne voulait louer à aucun prix. La fondatrice, persuadée que cette maison lui était destinée, s'adressa à la divine bonté, par l'intermédiaire de St-Joseph. Toutes les sœurs se mirent en prières et on *somma* le bon saint de manifester sa puissance le 19 juin. On était au 19 avril. La foi des auxiliatrices fut mise à l'épreuve jusqu'au dernier instant ; l'inflexible propriétaire persistait dans sa désespérante détermination. Les prières redoublaient de ferveur... le moment décisif approchait, il vint enfin. — On se leva le cœur bien ému... la parole expirait sur les lèvres ; on se comprenait et on se taisait. La matinée n'était pas finie quand la Mère Marie reçut une lettre lui annonçant le changement subit survenu dans les idées de M. d'Assonvilliers; non-seulement il consentait à lui louer sa maison, mais il désirait que l'acte fut passé le jour même.

Ainsi, pour la fille privilégiée de la Providence, s'aplanissaient, un à un, tous les obstacles, sous le soufle adorable de celui qui apaise les tempêtes, et qui tient le cœur des hommes dans ses puissantes mains.

Un Humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

SAINTE GENEVIÈVE DE PARIS

et le diocèse de Chartres.

(3e article. — Suite et fin.)

(La Gaudaine, 15 septembre 1873).

Monsieur le directeur de la Voix de Notre-Dame,

Pour être complet et établir ma proposition en règle, il me reste à répondre aux objections. Je n'en connais que trois. Après avoir été si prolixe, je tâcherai d'être court.

1º La première objection est singulière. Je ne la reproduis que pour montrer par quels puérils arguments il faut se défendre quand on veut à tout prix rejeter un nom qui ne plaît pas. Cette objection est de Tillemont.

Le nain de Tillemont admet aussi le mot Villicus comme étant dans les manuscrits ; mais il veut l'expliquer en disant que ce mot n'était pas un nom propre, mais un adjectif, et désignait *l'évêque de la ville* ou plutôt *du pays.* Il est vrai que le mot Villicus est un adjectif latin ;

mais il me semble difficile d'admettre que les mots *episcopus Villicus* puissent se traduire par : *évêque de la ville.* D'abord le mot *villicus* n'a jamais signifié de la ville, mais fermier, villageois, rustique, homme des champs, du mot *villa* qui, en latin, n'a jamais voulu dire ville, mais campagne, village, villa, métairie. Ensuite, que répondre à tous ces auteurs qui prennent *Villicus* pour un nom propre, surtout à ceux qui ajoutent encore l'épithète *carnotensis ?* Enfin, quelle serait la ville de cet évêque qui perdrait son nom pour un adjectif *singulièrement qualificatif : (Villicus,* homme des champs ?)

Deuxième objection. — Comment admettre que le consécrateur de Geneviève fut l'évêque de Chartres, Nanterre étant alors du diocèse de Paris ?

Réponse. — Il est vrai que Nanterre était du diocèse de Paris au seizième siècle. Mais en a-t-il toujours été ainsi ? Je n'oserais pas l'affirmer. Au temps de sainte Geneviève, Nanterre n'était-il pas du diocèse de Chartres, le grand diocèse des Gaules ? Cela est possible, je dirai même, mais avec timidité, que cela est probable. Du reste, voici les motifs qui permettent de le conjecturer :

1° Chevard dit que Nanterre était alors du diocèse de Chartres. Malheureusement il n'en donne aucune preuve, mais enfin il le dit, et ne doit pas l'avoir inventé.

2° Au commencement de l'ère chrétienne, les diocèses ont suivi la circonscription des provinces civiles, et Nanterre, à l'époque de sainte Geneviève, se trouvait dans la cité des Carnutes, ou pays de Beauce (Nanterre est encore placé sur une carte de la Beauce au seizième siècle, mais en dehors du diocèse de Chartres). Or, si l'èvêque de Chartres étendait sa juridiction sur toute la cité Carnute, comme cela était conforme aux lois de l'époque, il s'ensuit qu'alors Nanterre était du diocèse de Cbartres.

3° Il n'y a pas un siècle, le *pagus Pinciacensis,* le pays de Pincerais, capitale Poissy, était en grande partie du diocèse de Chartres, et Nanterre se trouve dans la petite partie du Pincerais qui, à cette époque, n'était pas de ce diocèse. Mais ne pourrait-on pas supposer qu'au temps de sainte Geneviève, le Pincerais tout entier dépendait de l'évêché de Chartres, et qu'une partie en aurait été distraite, soit à dessein pour agrandir le diocèse de Paris, alors de peu d'étendue, soit par suite des nombreux changements opérés, pendant 18 siècles, sur le territoire français, par le partage entre les enfants des rois ou le sort des armes.

4° Il y a des historiens, fondés sans doute sur la légende de saint Lubin, évêque de Chartres, qui admettent que : « *Sous Clovis, vers 481* (par conséquent après la consécration de sainte Geneviève), *le diocèse de Chartres n'avait pas encore une circonscription déterminée. Mais l'autorité de l'évêque s'étendait sur tout le pays qu'avaient occupé les anciens Carnutes.* » (De Santeul, secrétaire général du département d'Eure-et-Loir, dans son livre : *Trésor de N.-D. de Chartres*).

Si, sous Clovis, le diocèse de Chartres n'avait pas encore de limites déterminées, peut-être qu'au temps de sainte Geneviève le village de Nanterre se considérait-il comme de notre diocèse, et qu'il ne fut incorporé au diocèse de Paris qu'au jour où les limites furent définitivement fixées. Alors c'est à Chartres que Geneviève devait venir recevoir le voile, témoin de sa consécration.

5° Tous les historiens que j'ai pu consulter : Chevard, Doyen, Sablon, Souchet, assurent que *saint Lubin fixa l'étendue et limita son diocèse, le séparant d'avec celui de ses voisins.*

Rouillard, dans la *Parthenie*, apporte le même témoignage : *Ce fut l'an 525 de Notre-Seigneur, que celui qui, en l'exercice du labourage avait sceu l'utilité qu'apporte le borner, le camper, le parquer, la voulut traduire et transférer à son labour spirituel, limita l'étendue du diocèze chartrain, auparavant confuse.*

Enfin, la vieille chronique de 1389, éditée dans le *Cartulaire* de l'église Notre-Dame de Chartres, n'est pas moins affirmative ; *Hic Leobinus carnotensem diœcesim delimitavit.*

Si ce qu'on dit de saint Lubin est vrai, le diocèse de Chartres n'avait pas les mêmes limites avant qu'après lui, par conséquent avant lui Nanterre pouvait se trouver sous la dépendance de l'évêque de Chartres, et sainte Geneviève n'aurait fait qu'acte de soumission en venant recevoir le voile à Chartres.

Donc il est presque démontré que Nanterre était du diocèse de Chartres, et cette démonstration rend plus facile l'explication des vingt témoignages appelés en faveur de notre thèse.

Troisième objection, — Comment admettre que Villicus fut le consécrateur de Geneviève, cet évêque n'étant pas inscrit au catalogue des évêques de Chartres ?

Cette objection peut avoir deux réponses : 1° *Transeat.* 2° *Nego.*

Première réponse. — Il est vrai que Villicus n'est pas inscrit dans *tous* les catalogues des évêques de Chartres, mais le silence des catalogues ne serait pas une raison pour nier l'existence de cet évêque, surtout quand cette existence est démontrée par tant d'autres témoignages. Il y a en effet beaucoup de diocèses qui n'ont pas un catalogue complet de leurs évêques. Le père Longueval nous assure qu'il y a plusieurs évêques qui ne sont connus que par une seule pièce ancienne, et pour ce qui est de particulier à nos évêques de Chartres, Souchet est d'avis qu'aux catalogues *il y a bien de l'apparence qu'on en a passé soubz silence, sans les y avoir emploiés, veu les séances qu'on donne aux premiers, que je ne crois pas avoir tenues si longtemps.*

Deuxième réponse. — S'il est vrai que Villicus n'est pas dans *tous* les catalogues, il est également vrai qu'il se trouve dans quelques-uns.

Nous allons examiner ces différents catalogues, et justifier par des dates les réflexions du judicieux Souchet.

Les catalogues qui ne mentionnent pas Villicus sont :

1° L'*Apothecarius moralis*, manuscrit de saint Père (1373), conservé à Chartres.

2° La vieille chronique de 1389, éditée en tête du *Cartulaire* de Notre. Dame.

5° Une liste placée en tête des lettres de saint Fulbert par de Villiers, éditeur (1608).

Ces trois catalogues sont copiés l'un sur l'autre avec quelques variantes de dates, et présentent tous trois des chiffres impossibles à admettre. D'abord, ils placent les premiers évêques à l'année 33 ou 34, c'est-à-dire aussitôt après l'Ascension de Notre-Seigneur : *Adventinus fuit consecratus post ascensionem domini annò ab incarnatione 33 vel 34*, dit la chronique.

Ensuite, ils donnent aux séances des premiers évêques une longueur démesurée et étonnante pour un temps où les persécuteurs tranchaient vite les têtes. Ainsi Adventin aurait siégé 30 ans, — Optat 40, — Valentin 53, — Martin-Candide 44, — Aignan 45, — Severus 35, Castor 43, — Affricanus 44, — Possessor 40, — Polychronius 33, — Gallade 28.

Ces chiffres justifient les réflexions de Souchet, et nous font voir que

si Villicus n'est pas indiqué, on pourrait facilement lui trouver sa place.

4° Rouillard (1609) n'admet pas non plus Villicus dans le catalogue de sa *Parthenie*, il dit : *Au catalogue susdit, n'ha esté faicte mention des prétendus évesques Villique et pour les raisons qui seront représentées aux plus amples discours qui suivent de la vie et gestes desdicts évesques.* Mais quand on cherche ces raisons, on n'en trouve aucune qui puisse faire rejeter l'existence de Villicus ; au contraire. En effet, il donne pour unique raison de la non-existence de cet évêque, que son nom ne se trouve pas dans le catalogue des archives de Chartres, et il ajoute : *Qu'ez archives de saincte Geneviève de Paris est faicte mention d'un Villicus Evesque de Chartres, le nom duquel*, ajoute-t-il encore, *se trouve aussi exprimé ès vers pourfilez en la tapisserie du chœur d'icelle Eglise. Villicus évesque de Chartres*, etc. De plus, Rouillard passe pour manquer de critique, et sa chronologie est également inadmissible.

5° La *Gallia christiana* ne parle pas davantage de Villicus ; mais son témoignage n'est pas irréfragable. Les auteurs conviennent eux-mêmes que la matière est très embrouillée, et ils regardent comme très-douteuse la succession non-interrompue des Pontifes chartrains depuis Aventin jusqu'à Solemnis. Du reste, jusqu'à l'époque de Villicus, ils donnent la liste de la vieille chronique, et, considérant que les dates indiquées sont inadmissibles, ils n'en produisent aucune avant 490.

Voici maintenant les catalogues où il est fait mention de Villicus :

1° D'après Ozerai, un catalogue du treizième siècle, antérieur à l'*Apothécaire* de saint Père. (Petit livre blanc de l'évêché, manuscrit de la bibliothèque royale).

2° Souchet (1632), qui par sa position de chanoine-secrétaire du Chapitre a pu consulter beaucoup de titres originaux, et s'est encore servi des richesses de Guillaume Laisné, prieur de Mondonville.

3° Doyen qui, selon M. de Lepinois, est le seul auteur, depuis la *Gallia*, qui se soit occupé sérieusement de cette partie de l'histoire ecclésiastique de Chartres (catalogue et chronologie des évêques), et qui dit lui-même avoir consulté tous les catalogues qu'il a pu rassembler, et les avoir conférés avec un manuscrit contenant des remarques particulières, additions et corrections sur la *Gallia* par Dom Samuel, bénédictin.

4° Sablon, Chevard d'après Pintard et le Tunais citent aussi Villicus comme évêque de Chartres.

5° Le père Giry avait dit que Villicus ne se trouve pas au catalogue des évêques de Chartres, et, comme nous l'avons déjà remarqué, ses nouveaux éditeurs lui répondent que : *la plupart des auteurs font entrer Villicus dans ce catalogue.*

Je conclus donc que l'existence de Villicus est presque prouvée par le seul examen des catalogues. Pour répondre à ceux qui voudraient encore arguer du silence de quelques-uns sur le compte de cet évêque, je ferai remarquer qu'il est plus facile de supposer une omission qu'une addition ; un nom peut échapper à quelques annalistes, mais ne s'impose pas aux autres sans motif sérieux. Du reste, j'ai déjà dit que le silence de tous les catalogues n'est pas une raison pour nier l'existence d'un évêque, quand son existence est prouvée par d'autres témoignages, comme l'est celle de Villicus.

Il y a encore une autre réponse pour toutes les difficultés que l'on pourrait proposer : *Non sunt rejicienda clara, propter quædam obscura.* Si je n'ai pas donné des explications suffisantes aux objections, et s'il reste

encore quelque chose d'obscur, il est clair et certain que j'ai appelé des témoignages nombreux et sérieux en faveur de Villicus évêque de Chartres, tandis que les défenseurs des évêques de Paris ne s'entendent pas et ne s'appuient que sur des *on dit* et des *je crois* dont on peut contester la valeur et l'autorité.

Cette discussion a été bien longue ! et par elle j'ai abusé de la patience de plus d'un lecteur ! J'espère cependant obtenir pardon, en raison des motifs qui me l'ont fait entreprendre. J'ai voulu défendre la gloire de l'Eglise de Chartres, ma mère, et l'existence de Villicus ; j'ai voulu aussi contribuer à faire honorer sainte Geneviève, persuadé que je suis avec saint Maximin, que nous devons célébrer avec une plus grande vénération, l'heureuse naissance pour le ciel de ceux qui ont mérité chez nous *(in nostris domiciliis)* la couronne éternelle de la sainteté.

HAYE E.
Curé de La Gaudaine.

ŒUVRE DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

(Extrait d'une lettre pastorale du cardinal Dupont).

L'avenir du sacerdoce est entre vos mains, c'est à vous de susciter des ministres à l'Eglise et de pourvoir ainsi à vos plus chers intérêts. Ne méconnaissez pas un si saint devoir ; favorisez les vocations dans vos familles, au lieu de les contrarier par des vues souvent toutes charnelles. Regardez comme un insigne honneur, comme une grâce signalée, que Dieu appelle quelqu'un de vos enfants au service de ses autels. Aimez à les voir croître, comme le jeune Samuel, à l'ombre du sanctuaire. Faites-en avec plaisir don au Seigneur ; sachez que d'abondantes bénédictions seront le prix de votre sacrifice. Tous les jours de malheureux parents sont couverts de confusion, abreuvés d'amertume par ceux-là mêmes dont ils ne devaient attendre que des consolations et des jouissances ; des enfants pervers font la désolation des familles, mais souvent n'est-ce pas parce que Dieu demandait à un père, à une mère, un de leurs enfants et qu'ils ont refusé ce qui, pour eux, aurait été une source de grâces et de miséricordes ? Faut-il s'étonner que la malédiction pèse sur eux, après qu'ils ont repoussé la bénédiction ?

On détourne ses enfants de la carrière ecclésiastique, parce que le sacerdoce est pauvre, parce qu'il est déconsidéré. Hommes de peu de foi, vous ne jugez que par la chair et les sens. Vous ne voyez pas dans le prêtre la qualité d'envoyé du Ciel, de dispensateur des dons de Dieu, de bienfaiteur de l'humanité. La prérogative de se dévouer tout entier à l'amélioration et au bonheur de ses frères, n'est-elle pas quelque chose de grand et de sublime ? est-il une gloire qui puisse être plus légitimement ambitionnée ? Le prêtre est pauvre des biens de ce monde, mais il possède les trésors de la grâce, mais il est riche en vertus, riche en bonnes œuvres, riche en mérites. N'est-elle pas infiniment honorable la pauvreté volontaire, la pauvreté dont on fait choix pour suivre les traces de Celui qui étant le souverain maître de toutes choses, s'est fait pauvre afin de nous enrichir ? C'est une carrière où tous les pas sont marqués par des humiliations et des peines ; mais le Seigneur est le soutien de celui qui la parcourt ; il est sa force, sa lumière, sa consolation. Les contradictions, les épreuves, la persécution même n'abattent point le prêtre, il sait qu'il doit participer au calice de Celui dont il est le

ministre, et, dans les amertumes dont on l'enivre, il trouve une secrète douceur. La tâche est grande, laborieuse, difficile ; mais celui qui la remplit avec zèle, avec courage, avec persévérance, n'aura pas travaillé en vain : une récompense toute spéciale lui est réservée ; car quiconque se sera exclusivement dévoué à instruire ses frères dans la science du salut, à leur faire connaître, aimer et pratiquer la loi de Dieu, brillera dans l'éternité d'un éclat semblable à celui des astres qui étincellent dans le firmament. Le monde, nos très-chers frères, que peut-il offrir de mieux à vos enfants ? Ne vend-il pas ses joies et ses faveurs ? Ne paye-t-on pas souvent bien cher de cruels mécomptes ? L'expérience a dû vous apprendre que les honneurs, les plaisirs, la fortune ne donnent point le bonheur, qu'on rencontre dans cette voie des épreuves de plus d'un genre, et qu'on y est sans cesse en proie à l'agitation, au trouble, à l'inquiétude, parce que les passions ne sont jamais satisfaites, et que les désirs, les regrets et les remords ne permettent point de goûter une paix véritable. En cherchant à placer vos enfants dans le sanctuaire, vous feriez plus pour leur repos et pour votre sécurité ; vous entendriez leurs intérêts et les vôtres, même dans l'ordre purement temporel, puisque vous les mettriez à couvert de bien des orages, et que vous vous épargneriez à vous-mêmes de pénibles angoisses.

Peut-être direz-vous : Je ne m'oppose pas à ce que mon enfant embrasse l'état ecclésiastique ; s'il y est naturellement porté, je ne contrarierai pas sa vocation, je lui laisse toute liberté. L'obstacle ne vient pas de moi, c'est lui qui manque des dispositions requises. Mais pourquoi ces dispositions, autrefois si fréquentes, sont-elles aujourd'hui si rares ? C'est que la foi ne règne plus dans l'intérieur des familles, c'est que le langage de la piété y est en quelque sorte inconnu, et qu'on n'y parle d'autre langue que celle du monde ; c'est que tout ce que les enfants voient et entendent est de nature à les éloigner du sanctuaire. Le monde leur apparaît sous les formes les plus séduisantes ; ils doivent y figurer avec avantage et avec honneur ; c'est là qu'ils trouveront la considération, le plaisir et la fortune. On semble prendre à tâche de leur inculquer ces idées qui favorisent la vanité, l'ambition, les goûts sensuels, et, à côté du brillant tableau qu'on se plaît à dérouler à leurs yeux pour leur inspirer l'amour du monde, on a grand soin de leur représenter l'état ecclésiastique sous les plus sombres couleurs. On leur donne à penser que c'est un état qui ne peut faire que des malheureux, parce qu'il impose des devoirs austères, de pénibles obligations, qu'il condamne à une vie de privations et de sacrifices, qu'il voue à la contradiction, au mépris, à la haine, et expose à devenir peut-être, dans un jour de tourmente, la victime des passions les plus atroces. Voilà comme on s'étudie en général à former l'esprit et le cœur de ses enfants. On veut que le bien-être matériel soit tout pour eux, que toutes leurs pensées, toutes leurs vues tendent là ; que tous leurs désirs, toutes leurs affections s'y rattachent ; on n'omet rien pour étouffer en eux les nobles et généreux sentiments, et pour leur apprendre à être à eux-mêmes leur unique idole. S'ils vous causent ensuite les peines les plus cuisantes, faut-il s'en étonner ? Ne devriez-vous pas presque toujours vous en prendre à vous-mêmes, et reconnaître que vos enfants n'ont que trop bien profité de vos leçons ?

Mais, nos très-chers frères, gardez-vous de vouloir imposer à vos enfants un joug qui n'est doux et léger que pour ceux qui sont appelés à le porter. Dieu demande un sacrifice volontaire : une offrande forcée n'est pas digne de lui. Vous feriez le malheur de vos enfants

en les poussant malgré eux dans le sanctuaire, et peut-être prépareriez-vous à l'Eglise de nouvelles douleurs. Mais n'éloignez pas ceux qui ont des dispositions naturelles pour ce saint état ; ne retenez pas pour le monde un cœur que Dieu s'est choisi. Résisteriez-vous à votre Sauveur qui vous dit : *Laissez venir à moi ces enfants?* Placez-les donc dans les asiles de la piété et de la vertu, et lorsqu'ils en sortent pour passer quelque temps dans le sein de leur famille, qu'ils ne soient pas exposés à perdre, auprès des objets de leur tendresse, le fruit des salutaires leçons qui leur ont été prodiguées. Pourvu que vous n'étouffiez pas ces germes précieux, ils se développeront sous l'œil du Seigneur, à l'ombre de vos tabernacles; et ces jeunes plantes, cultivées avec soin, fleuriront un jour avec honneur dans le sanctuaire. Malheur à vous si Dieu ne pouvait obtenir de vous l'enfant qu'il vous demande, ou si, dans une âme qui se porte vers lui, vous détruisiez l'œuvre de la grâce. Quelle affreuse responsabilité! Vous avez des sentiments trop chrétiens pour l'accepter. Loin de là, vous verrez avec plaisir vos enfants se diriger vers les autels, et prendre le Seigneur pour leur partage. Persuadés qu'ils ont choisi la meilleure part, vous ne chercherez pas à la leur ravir.

Mais, nos très-chers frères, si vous n'avez point d'enfants à offrir au Seigneur, contribuez d'une autre manière à perpétuer le sacerdoce. Nos séminaires manquent de ressources, ils se trouvent dans un état de détresse qui ne leur permet pas de profiter de certaines vocations ; fournissez-leur les moyens de recevoir gratuitement des enfants qui semblent doués de toutes les qualités désirables, mais à qui leur pauvreté ferme l'entrée du sanctuaire. Faites en sorte de pourvoir, par vos pieuses libéralités, à l'éducation cléricale de ces enfants, et d'assurer ainsi à l'Eglise des ministres qu'elle ne peut recruter dans vos familles. Par là vous aurez servi les desseins de la bonté divine, vous aurez ouvert la voie aux ouvriers que le Seigneur veut envoyer dans sa vigne, et vous vous serez associés d'avance à tout le bien qu'ils feront un jour. Que de bénédictions descendront sur vous, et quelle riche part vous est réservée dans les fruits abondants que promet leur ministère !

ŒUVRE DES CAMPAGNES

RÉUNION GÉNÉRALE A CHATEAUDUN.

Lettre à M. V... N... Mon bien cher ami,

Vous n'avez pas pu assister, comme c'était convenu, à la récente réunion des associés de l'Œuvre des Campagnes dans l'arrondissement de Châteaudun ; je pense donc vous faire plaisir en vous en disant quelques mots. — Les lettres de convocation portaient qu'on se rendrait d'abord à la salle d'asile de la paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaîne. A une heure et demie, nous avions une quarantaine de prêtres présents, dont quatre ou cinq du diocèse de Blois, et, au moins, cinquante dames zélatrices, conseillères, ou patronnesses. La séance était présidée par MM. Barrier, vicaire général de Mgr l'évêque de Chartres, et Vandel, un des premiers fondateurs de l'Œuvre, missionnaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun : — Après la courte prière d'usage, Mlle Peluche, secrétaire diocésaine, a lu le procès-verbal de la réunion tenue à Chartres au mois de juillet dernier, et M. l'abbé Barrier, exposant l'état financier, nous a dit que le diocèse avait envoyé au Conseil central de Paris, en 1873, 1,800 fr. et en avait reçu 2,700. Comme vous voyez, c'est ici ou jamais le

cas de dire que, quand il s'agit de Dieu, ce qu'on jette par la fenêtre revient grossi par la porte.

Le R. P. Vandel a ensuite pris la parole, et je regrette vivement que vous n'ayez pas été là pour l'entendre. Tout est éloquent chez le R. P. Vandel : son attitude, sa profonde modestie, son dévouement au salut des pauvres habitants des campagnes. Aussi a-t-il été écouté avec un profond recueillement, et je puis ajouter avec émotion.

Quand il nous a dit l'origine de l'Œuvre, qui a pris sa source comme l'œuvre de la propagation de la foi dans le cœur d'une pauvre servante sacrifiant toutes ses économies pour que le vrai Dieu soit prêché aux campagnes françaises ; quand il a parlé du déplorable refroidissement de la foi chez nos villageois, refroidissement qui menace de les mettre au-dessous des pays infidèles ; quand il a dit à nos pieuses associées qu'elles étaient par leurs dons charitables les mères de l'Eglise de J.-C. ; quand il a dit aux prêtres que c'était à eux de s'unir, de se prêter mutuellement secours dans le St ministère pour ramener le règne de Dieu dans les âmes et pour disposer les cœurs à tirer profit des missions proprement dites qu'ils pourraient plus tard leur procurer, sans bourse délier, tout le monde sentait que c'était un homme d'expérience qui parlait; on partageait ses convictions, on voyait avec joie un puissant remède à côté d'un mal effrayant, on comprenait l'importance d'une œuvre destinée à fermer des plaies qui peuvent mener la France à l'abîme, et chacun, prêtres et fidèles, s'estretiré se promettant bien de ne pas refuser son concours à une Œuvre éminemment patriotique et chrétienne. — Le R. P. Vandel a insisté pour faire comprendre que l'Œuvre des campagnes n'était ni une branche, ni encore moins une concurrente de l'Œuvre de St-François de Sales. En cela,il a soulagé et éclairé bien des esprits dévoués qui gémissaient de voir les forces catholiques se diviser, croyant que l'Œuvre de St-François deSales et celle des Campagnes couraient parallèlement vers un même but. « En » bien des points accessoires, a-t-il dit, par exemple pour le soutien » des écoles catholiques, pour la formation de bibliothèques parois- » siales etc., etc., les deux œuvres semblent se confondre ; mais au » fond et dans leur essence elles sont parfaitement distinctes. L'œu- » vre de St François de Sales est une œuvre établie pour donner » l'assaut à l'hérésie protestante. L'œuvre des Campagnes est éta- » blie pour raviver la foi catholique endormie. La première n'a pas » de limites et s'étend au monde entier ; la seconde se circonscrit » dans les limites de la France, et, en France, dans les paroisses ru- » rales (où elle va porter secours à chaque curé) trop pauvre le plus » souvent pour suffire aux frais d'une mission ou d'une institution » paroissiale nécessaire. »

J'espère mon bien cher ami, que nul malentendu ne viendra plus entraver les bonnes volontés, du moins dans l'arrondissement de Châteaudun, et que le clergé des campagnes comprendra quelle précieuse ressource la divine providence met à sa disposition pour ses œuvres de zèle, soit qu'il évangélise son peuple de concert avec ses confrères, soit qu'il appelle en aide des religieux d'un ordre canoniquement établi. — Après l'allocution à la salle d'asile, l'Assemblée s'est rendue à l'église de St-Jean-de-la-Chaîne, église dont le vénérable curé a su faire, à ses frais, un véritable bijou. Là, le R. P. Vandel a exposé devant un public plus nombreux, à peu près les mêmes vérités concernant l'œuvre, et un salut solennel donné par M. l'abbé Barrier

assisté de M. le curé de St-Jean et de M. le curé de Dangeau son neveu, a terminé cette petite fête de famille.

Quand nous sommes sortis de l'église, des dames zélatrices inscrivaient, à la porte, les nouvelles adhésions et recevaient le montant des souscriptions. Je ne puis vous dire si leur liste a été très remplie; mais leur bourse l'a été passablement puisqu'elles ont reçu trois cents francs. Néanmoins, je crains que l'heure un peu avancée à laquelle on se séparait ne leur ait porté préjudice en précipitant les départs. Les chants, d'ailleurs bien exécutés par les élèves des sœurs de St-Paul, qui ont précédé le salut du Très-Saint-Sacrement, nous avaient mis en retard, et vous savez si les chemins de fer entendent plaisanterie sur ce point. D'ailleurs, si la faim chasse le loup des bois, elle force aussi les personnes parties de grand matin, venues de loin, retenues jusqu'à 3 h. 1/2, en octobre, à regagner leur logis au plus vite. Ces deux circonstances auraient bien pu ne pas porter chance aux secrétaires du bon Dieu. Quoi qu'il en soit, la réunion de Châteaudun a été une belle et bonne journée pour la chère Œuvre des Campagnes; nous en conserverons un précieux souvenir. Nos remerciements et notre reconnaissance à sa grandeur Mgr l'Evêque de Chartres qui a daigné prendre l'Œuvre sous son patronage ; à M. l'abbé Barrier, directeur diocésain ; au R. P. Vandel qui n'a pas craint les fatigues d'un long voyage pour nous prêter le concours et l'appui de son éloquente et si sympathique parole; au T. R. P. Chevalier, supérieur des missionnaires d'Issoudun qui a bien voulu se priver momentanément en notre faveur de la précieuse collaboration du R. P. Vandel ; aux bonnes Religieuses de St-Paul qui nous ont prêté leur local ; aux dames associées et patronnesses qui n'ont pas reculé devant les ennuis d'une longue route pour prouver leur zèle et leur bonne volonté ; aux nombreux ecclésiastiques chartrains et blésois qui n'ont pas hésité à faire plusieurs lieues à pied, pour *être des nôtres* ; à M. le curé de St-Jean qui nous a donné dans son église une hospitalité gracieuse; enfin, au jeune et intelligent organiste qui a su relever nos chants par l'accompagnement de l'orgue-harmonium.

Encore un mot, mon cher ami, et je finis cette longue épître qui ne vous ennuiera pas parce que vous aimez vivement notre petite et chère association. Il m'a été dit à Chateaudun, par un vénérable ecclésiastique, qu'une chose manquait à notre Œuvre. « Laquelle ai-» je demandé ? — La prière, m'a-t-il répondu : je veux dire la » prière *publique*, mettant *publiquement* l'œuvre sous la protection » spéciale de Dieu et de la Ste-Vierge. Une prière de la paroisse, » demandée par l'autorité diocésaine, à l'issue de la Ste messe, est-» ce que vous croyez que ce ne serait pas un gage de succès ? » J'avoue que la réflexion m'a paru juste et bonne. Je la consigne dans ce compte rendu pour mémoire, et si vous pouviez la soumettre à Mgr votre évêque quand vous aurez l'honneur de le voir, vous feriez une bonne œuvre. Une bonne idée fait toujours son chemin : l'essentiel et l'important c'est de la mettre en lumière. — Adieu mon très-cher, je vous ai dit le zèle de l'arrondissement de Châteaudun pour l'œuvre des campagnes : priez pour que ce zèle grandisse et gagne de proche en proche. Ce n'est pas trop de l'union de tous les cœurs honnêtes et croyants pour sauver notre patrie et appuyer l'Eglise par la renovation de nos campagnes.

A. le 10 octobre 1873.

P. S. Au moment de fermer ma lettre, j'apprends une bien triste nouvelle. Mme la comtesse de Cossé-Brissac, fille de M. le marquis

de Gontaut-St-Blancard, de Courtalain (Eure-et-Loir), est morte à Paris, hier ou avant-hier, à la suite d'une maladie qui lui a fait endurer d'atroces souffrances. C'est une grande perte pour notre association. Mme de Cossé-Brissac en était la trésorière diocésaine, et elle s'acquittait de ses fonctions avec un zèle admirable. C'est une intelligence d'élite, un cœur à la hauteur des plus grands dévouements de la charité, une âme à foi robuste comme on l'est dans son illustre famille. En la perdant, nous perdons: la société, une femme dont le commerce faisait son charme ; ses enfants, une mère dont la sollicitude chrétienne était telle qu'elle ne regrettait la vie qu'à cause des dangers que nos temps actuels font courir au salut de la jeunesse ; les pauvres, une bienfaitrice généreuse ; l'œuvre des Campagnes, un membre plein de jeunesse et d'activité, dont nous n'oublierons pas de sitôt le pieux concours et les vertus. Nous prions tous nos chers associés qui sont autour de vous de se souvenir devant Dieu de celle qui fut pendant sa vie notre encouragement et notre édification.

NOTRE-DAME DE CHARTRES (1).

CANTIQUE PROCESSIONNEL DU PÈLERINAGE NATIONAL DE 1873.

Sur l'air : *Cœur sacré de Marie.*

Immaculata Virgo Paritura, Galliarum Patrona ora pronobis peccatoribus.

1er CIRCUIT *(dans l'Église souterraine).*

1re Station.
Notre-Dame de Sous-Terre.

A la Vierge féconde,
Espoir des vieux Gaulois,
Dieu confia le monde
Oublieux de ses lois :
Notre-Dame Sous-Terre
Enfanta nos aïeux,
Et par son ministère,
Ils sont nés dans les Cieux } bis

Nous, ses fils dans l'Histoire,
Nous élevons nos cris
Au Dieu de la victoire,
A Chartres, à Paris.
Quand la France succombe
Sous l'ennemi vengeur,
Ah ! donnez-lui pour tombe,
O Mère, votre cœur... } bis

Sainte-Vierge Marie,
Nous embrassons vos pieds :
Offrez, je vous en prie,
Nos cœurs humiliés.
Donnez-les, humble Mère,
A Jésus, l'humble fils,
Qu'il nous rende à son Père,
Humbles, purs et soumis. } bis

2e Station.
Notre-Dame de la Crèche.

C'est vous, qui, dans la Crèche
De la Maison du Pain,
Avez fermé la brèche
Par où montait la faim.
Vous, qui semez en France
Le froment des élus,
Soyez la renaissance
D'un peuple de Jésus. } bis

Par la sainte famille,
Et, dans la pauvreté,
Notre foyer scintille
D'amour, de charité.
Quand votre sanctuaire,
O Vierge, en l'élevant,
Par la foi qui l'éclaire
Unit à Dieu l'enfant. } bis

Sainte-Vierge Marie,
Nous embrassons vos pieds :
Offrez, je vous en prie,
Nos cœurs humiliés.
Donnez-les, humble Mère,
A Jésus, l'humble Fils,
Qu'il nous rende à son Père,
Humbles, purs et soumis. } bis

(1) Ce cantique est le fruit d'un ancien pèlerinage, mûri par les tristes événements de 1871, et cueilli par la renaissance nationale de 1873.

2me CIRCUIT *(dans l'Église supérieure).*

3e Station.
Notre-Dame du Pilier.

Colonne de l'Eglise,
Que rien n'ébranlera,
La Vierge, là, s'est mise,
Et nous enfantera.
Debout sur le Calvaire
Elle soutient la Croix,
Disant à l'homme:« Espère!» } bis
Et l'homme dit : « Je crois. » }

Et le Franc pour Marie,
Lance au Ciel son drapeau ;
Car elle est sa Patrie,
Au sortir du tombeau.
La Croix le renouvelle,
Au mal il dit adieu,
Quand sa Mère l'appelle } bis
A l'œuvre de son Dieu. }

Sainte Vierge Marie, etc.

4e Station.
Notre-Dame du St-Cœur.

Oui, ce peuple coupable
Est l'aîné du Sauveur,
Le prêtre de sa table,
Le soldat de son cœur.
Un baptême l'immerge,
Toujours de plus en plus,
C'est vous, pleurs de la Vierge } bis
C'est toi, sang de Jésus ! }

Salut, fleuve de grâce,
Qui, du Puits des Saints-Forts,
Jaillit vers notre place,
Vers nos célestes ports.
Vers le cœur d'une mère,
Le cœur immaculé,
Où, d'un Dieu notre frère } bis
Vit le cœur immolé !... }

Sainte Vierge Marie, etc.

3me CIRCUIT *(à l'extérieur et autour de l'Eglise).*

5e Station.
Notre-Dame de la Brèche.

Le péché de la France
En vain a suscité
La mort, dans sa puissance,
Frappant votre cité :
Sous la tunique sainte,
Vierge, vos chevaliers
Aux brèches de l'enceinte } bis
Portent leurs boucliers. }

Nous combattons... et Rome
Voit fuir ses ennemis ;
Et nous délivrons l'homme,
Au cœur de Dieu remis...
O Mère, soyez Reine,
Et que Dieu soit le Roi !
La France souveraine } bis
Va rétablir la Foi. }

Sainte Vierge Marie, etc.

6e Station.
Notre-Dame de l'Eglise.

Si le monde est rebelle,
Et depuis six mille ans,
La Vierge enfin révèle
Le peuple de ses flancs :
Pour le jour des conquêtes,
Apôtres et soldats,
Nos légions sont prêtes } bis
Aux suprêmes combats. }

La Croix sainte rayonne...
L'Antechrist est ôté...
Et du Dieu qui pardonne
Survit la Papauté...
La France offre l'Eglise
A l'univers en paix...
Seigreur, immortalise } bis
L'enfant de tes hauts faits. }

Sainte Vierge Marie, etc.

La Procession rentre dans la Nef.

7e Station.
Notre-Dame de l'autel.

Sur terre, en purgatoire,
Coule un sang rédempteur ;
Et la grâce, et la gloire
Germent vers leur auteur...
Ah ! quand le saint Mystère,
A l'autel s'accomplit,
Dieu s'unit à sa mère, } bis
Et le Ciel se remplit. }

Eclose dans son voile
Pour le jour éternel,
La Vierge a mainte étoile
A son front maternel...
Mais nulle n'est si chère
A l'Esprit, son époux,
Que celle où Dieu vénère } bis
Son cœur percé pour nous. }

Sainte Vierge Marie, etc.

E. S. MARIE H.

Paris, Versailles, Chartres. 1871 - 1873. Mai.

FAITS RELIGIEUX

— Le jour de la Toussaint, le T.-R. F. Philippe, supérieur-général des Frères des Ecoles chrétiennes, adressa au Souverain Pontife un discours pour le remercier du décret qui déclarait l'héroïcité des vertus du Vénérable serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle. Le Saint-Père, dans sa réponse, a exalté la fécondité de l'Eglise de France, qui a produit tant de saints ; motif d'espérance pour nous, qui appelons sur notre malheureux pays la protection du ciel.

— *Allemagne.* — Mgr l'archevêque de Cologne et son suffragant ont été condamnés à de fortes amendes et à la prison pour avoir excommunié des prêtres apostats. — Mgr l'archevêque de Posen a été condamné à une amende de 2000 thalers et à 13 mois de prison, pour avoir institué des prêtres sans l'attache gouvernementale. — Malgré les intrigues du ministre oppresseur de la foi, les élections, en Prusse, ont donné des résultats inespérés ; le nombre des députés catholiques s'est accru de beaucoup au Parlement.

— *Suisse.* — Mgr Mermillod, du lieu de son exil, a lancé une sentence d'interdit et rappelé la sentence d'excommunication contre les malheureux prêtres apostats qui essayent d'introduire le schisme à Genève.

En Suisse, la persécution ouverte ne semble plus connaître de limites.

— *Rome.* — Les attentats aux propriétés religieuses continuent. Dernièrement on vendait, aux plus vils prix, tous les objets appartenant aux Pères Jésuites ; les acheteurs étaient des juifs et quelques buzzarri. Qu'aura-t-on fait des disciplines et autres instruments de pénitence laissés au couvent de Genève par le R. P. Charles Emmanuel, roi de Sardaigne devenu jésuite, l'ancêtre du roi usurpateur ?

— *Mexique.* — Le gouvernement prépare une série de lois contre la liberté de l'Eglise, les vœux religieux, etc. Les jésuites ont reçu l'ordre de quitter ce pays.

— Le président de la République de l'Equateur, lui, au contraire, se montrant toujours dévoué catholique, a réclamé et obtenu une dizaine de ces religieux pour le bien de sa nation.

— *Versailles.* — 400 députés, le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres assistaient, à Versailles, aux prières demandées par l'Assemblée. Mgr Mabille a prononcé une allocution où son éloquence a dignement caractérisé la situation de la France.

Il ne nous appartient pas de parler de la prorogation des pouvoirs pour sept ans accordée, par la majorité des suffrages, au Président de la République ; les faits politiques ne nous occupent qu'au point de vue de religieux qu'ils peuvent offrir.

— *Tours.* — Les plus édifiants détails ont été publiés sur le pèlerinage au tombeau de saint Martin, à Tours. Nous, chartrains, nous sommes unis de cœur à cette grande manifestation.

A la chapelle de Saint-Martin, dans la Crypte de N.-D. de Chartres, bien des fidèles, et particulièrement les membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, sont venus invoquer l'apôtre des Gaules.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— *Ex-voto.* — Plusieurs cœurs offerts à Notre-Dame de Chartres. — Une jolie palle gracieusement brodée. Un autre objet destiné à la sacristie de la Crypte. — Une offrande pécuniaire destinée à un achat pour les ornements d'autel. — Une autre offrande.

— *Lampes.* Outre les lampes déjà nombreuses inscrites avant novembre et continuant de brûler pour une plus longue période de temps, on nous en a demandé 65 autres dans le cours du mois dernier, savoir : 51 devant Notre-Dame de Sous-Terre ; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 4 dans la chapelle du Sacré-Cœur ; 6 devant St-Joseph ; 1 devant Sainte Anne.

On voit que les lampes de *fondation* ne sont pas comprises dans ces chiffres.

— *Consécrations des petits enfants.* — 31 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte: 247.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après 9 h.) : 304.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 107.

— La cérémonie du 9 novembre pour les prières publiques a eu beaucoup d'éclat à la cathédrale de Chartres. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes au chœur. Après l'Evangile, Mgr leur a adressé un brève mais vigoureuse allocution, les exhortant à la pratique de la religion, puisque de l'oubli de la religion avaient découlé tous nos malheurs. Sa Grandeur a laissé son auditoire sous l'impression de cette puissante parole de Notre Seigneur : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Sa Grandeur avait, déjà huit jours auparavant, donné une instruction aux fidèles. Aux vêpres de la fête de la Toussaint, Mgr était monté dans la chaire de sa cathédrale et son sermon avait roulé sur ce sujet : Tout ce que Dieu a fait, il l'a fait en vue de ses saints.

— Le Saint-Sacrement est resté exposé à la Crypte toute la journée du 6 novembre. Une foule de personnes, averties seulement la veille, sont venues au rendez-vous de la prière pour les hauts intérêts qui préoccupent les catholiques français. Ce n'est que le lendemain, à 9 h. du matin, qu'on a renfermé le Saint-Sacrement ; toute la nuit l'autel avait été entouré d'adorateurs.

— Pour cette année encore la procession annuelle du 8 décembre sera avancée d'un jour. Elle aura lieu le dimanche, 7, à l'issue des premières vêpres de la fête de l'Immaculée-Conception. *On nous fait espérer pour cette cérémonie si belle la présence de Mgr Chigi, nonce du St-Père auprès du gouvernement français.*

— La semaine de *Rennes* nous a appris qu'au mois dernier s'était célébrée une fête en l'honneur de Notre-Dame de Chartres dans une paroisse voisine de Rennes portant le même nom que notre ville. Le vénérable archevêque présidait ; une foule considérable de pieux Bretons l'entouraient. Un lien de fraternité s'établira entre cette église et notre basilique ; nous constatons une fois de plus l'extension du culte de Notre-Dame-de Chartres.

— Le 23 novembre, le R. P. Marcel, supérieur des capucins de Versailles, a prêché à la cathédrale de Chartres un sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la conférence de St-Vincent de Paul ; le succès de la quête a fait l'éloge du sermon.

— Le 15 novembre a eu lieu à l'évêché la séance annuelle et générale de l'Œuvre de la propagation de la foi.

— Ls 15 novembre est le jour où nous fêtons St-Eugène, patron de notre vénérable Evêque.

La veille au soir le chapitre et le clergé de la ville ont été lui présenter leurs hommages. M. le chanoine Olivier a porté la parole ; nous sommes heureux de pouvoir reproduire son charmant discours :

Monseigneur,

Le Chapitre de notre cathédrale et le clergé de votre ville épiscopale sont heureux de vous offrir leurs hommages et leurs vœux, à l'occasion du retour de la fête de St-Eugène, fête de votre glorieux patron.

Daignez, Monseigneur, agréer ces vœux, qui se confondent, aumoment présent avec ceux que nous formons pour la prospérité de l'Eglise et de notre malheureuse patrie.

Un évêque catholique ne peut en effet être séparé de tout ce qui a pour objet la liberté et le bien-être de l'Eglise et de son auguste chef, le souverain Pontife : Un prélat français ne saurait non plus rester étranger à tout ce qui tend à rendre la France plus chrétienne et plus digne des miséricordes du ciel.

Il y a six mois, votre Grandeur adressait une chaleureuse invitation aux diverses parties de la France : Elle les conviait à venir dans notre vieille basilique témoigner, par un *Pèlerinage national*, de leur confiance en la mère de Dieu. Par ce magnifique pèlerinage, vous avez contribué, Monseigneur, de la manière la plus heureuse, à relever l'espoir dans nos cœurs abattus. Vous nous avez mis, en cette mémorable circonstance, à même de jouir du spectacle le plus touchant et le plus consolant : celui du concours simultané, dans notre vénéré sanctuaire, des forces vives de la nation française, *l'Épiscopat, les Législateurs et l'Armée*, venant prier pour la France le Dieu des nations chrétiennes et donnant à la nôtre l'édifiant exemple de la Foi la plus élevée et de la Piété la plus vive. Soyez béni, Monseigneur, pour ces heureuses journées, à propos desquelles vous avez été si bien inspiré, et que vous avez su si bien préparer.

Nous demandons à Dieu, qu'en vous conservant longtemps à l'Eglise et au diocèse de Chartres, il vous fournisse encore les moyens de récréer souvent votre cœur et les nôtres par de semblables fêtes, dont les plus prochaines soient, comme nous le désirons tous, les fêtes de nos actions de grâces pour le triomphe de la Sainte-Eglise ! *Fiat ! Fiat !*

La fête de l'Adoration est annoncée pour le 18 décembre à l'église de l'Hôtel-Dieu. — En novembre elle a été célébrée dans l'asile des Petites-Sœurs-des-Pauvres ; le prédicateur était M. l'abbé Hermeline curé de Denonville.

— M. l'abbé Legué Emile a été nommé professeur de philosophie au Grand-Séminaire. M. l'abbé Pardos, ancien vicaire d'Illiers, a été nommé professeur à la Maîtrise. M. l'abbé Texier, jeune prêtre, remplace M. l'abbé Legué au vicariat de Saint-Jean-de-la-Chaîne (Châteaudun).

Nécrologie. M. le Chanoine Toutay. — Samedi 8 novembre ont eu lieu à la Cathédrale de Chartres les obsèques de M. l'abbé Louis Toutay, chanoine titulaire depuis 1823, vicaire-général honoraire depuis 1825, archidiacre de Nogent-le-Rotrou depuis 1866, chanoine honoraire de Versailles, docteur en théologie près la Faculté de Paris.

M. l'abbé Toutay est né à Saint-Georges-sur-Eure le 7 janvier 1790. Les succès classiques, les talents exceptionnels, un ensemble de précieuses qualités l'avaient désigné de bonne heure pour une brillante carrière. A la fin de ses cours, il fut nommé professeur de philosophie ; plus tard il enseigna la théologie d'abord à Versailles, puis à Chartres, lors de la réorganisation de notre séminaire diocésain. Le clergé compte encore plusieurs de ses anciens élèves ; ils rappellent avec plaisir les aptitudes particulières de M. l'abbé Toutay pour l'enseignement supérieur ; la méthode et la clarté de ses leçons gagnaient, disent-ils, un accroissement d'intérêt à l'élocution vive et entraînante du maître.

L'habile professeur fut promu au canonicat titulaire au mois de juillet 1823, et deux ans après, en 1825, à la dignité de vicaire-général honoraire. A cette époque, plusieurs sermons prêchés à Chartres, à Versailles, à Paris, lui ont acquis la réputation d'orateur distingué ; on cite encore aujourd'hui son panégyrique de saint Charles, prononcé le jour de la fête du Roi. Après 1830, M. l'abbé Toutay ne parût qu'à de rares intervalles dans la chaire chrétienne ; il se livrait à la mission plus cachée mais si méritoire du confessionnal ; il fut durant bien des années chargé de la direction spirituelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; et les filles de la Charité, témoins de son zèle comme de sa bienfaisance, n'ont cessé de faire son éloge.

Nous qui ne l'avons connu que dans les vingt dernières années de sa vie, nous ne pouvions guère l'observer que sur le chemin de l'église ou au lieu saint ; là le prédicateur d'autrefois, si vif, si impétueux, si communicatif, ne nous apparaissait plus que comme le modèle de la simplicité sacerdotale et de l'attitude angélique. Les officiers du bas chœur et les jeunes clercs savent combien il se montrait humble et bon. Le Seigneur s'est plu à purifier son âme, au déclin de sa carrière, par une épreuve qui faisait ressortir sa piété ; de longues heures données à la récitation du bréviaire ne suffisaient pas à satisfaire une délicatesse de conscience poussée à l'excès.

Depuis bientôt deux ans le vénérable chanoine était privé de l'assistance au chœur ; les infirmités de la vieillesse l'avaient condamné à une pénible solitude, adoucie toutefois par les attentions d'une parente bien respectable et les soins constants de personnes dévouées.

Enfin, le 6 novembre, la mort rompit les faibles liens qui l'attachaient encore à la vie, et rendit au Seigneur une belle âme sanctifiée par une longue habitude de la prière et des bonnes œuvres.

— Nous recommandons aussi aux prières M. l'abbé *Morice* (Jean-François-Marie), curé de Lumeau, décédé le 14 novembre, à l'âge de 64 ans moins deux mois. Le vénérable ecclésiastique a supporté avec une admirable patience de cruelles douleurs ; ses paroissiens ont été fort édifiés de sa mort vraiment sacerdotale.

LIVRES RECOMMANDÉS.

— Le Messager de la Beauce et du Perche, almanach d'Eure-et-Loir et de l'Orne pour 1874, vient de paraître. Cet almanach qui en est à sa 23 année d'existence, a pour but de dissiper ies préjugés et de propager les bons principes et les saines docrines. Il contient des articles d'histoire locale et de biographie, des causeries— amusantes et instructives et *cinquante gravures inédites* répandues dans le texte. — Prix : 40 centimes ; par la poste (franco) 50 cent. —S'adresser à M. J.L'anglois, libraire aux quatre Coins, à Chartres, et à tous les libraires d'Eure-ei-Loir et de l'Orne.

— A la même librairie se trouve un dépôt des livres de l'éditeur V. Palmé de Paris.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES NUMÉROS DE LA VOIX

ANNÉE 1873.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte

II. Chronique de Notre-Dame

III. Religion, Littérature Beaux-Arts

Articles biographiques

Nécrologie

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine

VII. Œuvres diverses

VIII Bibliographie

Vie de l'abbé Bonnel de Lonchamp, 47.
Le Pape et la Liberté, 67.
Cantiques à N.-D. de Chartres et au Sacré-Cœur, 69, 95.
Mois de saint Joseph, 70, 86.
Quelques pensées pour les jeunes gens, 70.
Méthode pour former les enfants à la connaissance et à l'amour de Dieu, 70.
Sœur Eugénie, 70.
Bibliothéque de tout le monde, 70.
Mois de Marie de N.-D. de Chartres, 86, 109.
Jules Blanchetière, 96.
Du dimanche, par Mgr Dupanloup, 96.
Voix prophétiques, 96.
Litanies de saint Pierre, 96.
Histoire de N.-D. de Chartres, 109.
Conseils à une jeune chrétienne, 120.
Les Saintes du Paradis, 143.
Trois offrandes au Sacré-Cœur, 143.
Apparition de la sainte Vierge aux Batignolles, 144.
L'Internationale, 144.
Ouvrages de Jean Grange, 144.
La semaine eucharistique, 144, 200.
Œuvres musicales de M. l'abbé Moreau, 144.
Mois de saint Joachim et de sainte Anne, 200.
Aux pieds de Jésus, 222.
Prière d'un enfant pour ses parents (cantique), 222.
L'ecclésiastique tertiaire, 271.
La France, le Pape et l'Allemagne, 271.
Feminiana, 292.

DÉCEMBRE 1873.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1873.

Chaque jour, indulgence plénière en récitant, après la communion, la prière: *O Bone*, etc. *O bon et très-doux*, etc.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la communion réparatrice.

1er décembre, lundi. — Ind. plé. pour la Conf. du S. Cœur de Jésus. (jour au ch. des fidèles).

2, mardi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept Basiliques de Rome à gagner par le scapul bleu. Pour cela visiter une égl. et y prier devant un autel de la Ste Vierge (j. au ch. des fidèles).

3, mercredi. — Ind. plén. : 1° Pour le scapul. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.) ; 3° pour la Propag. de la foi (visite à une église) ; 4° pour les assoc. de la Ste Enfance (prier pour son accroissement).

4, jeudi. — Ind. plén. : 1° En récit. devant le St-Sacrement la prière : *Regardez, Seigneur* ; 2° pour avoir recité ch. jour, pendant un mois : *Doux cœur de Marie, soyez mon salut* (j. au choix des fidèles).

5, vendredi. — Ind. pl. ; 1° Pour la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 2° pour le scapul. rouge ; 3° pour les Tert. Franc.

6, samedi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre -Sainte pour le scapul. bleu (jour au ch. des fid.) comme au 2 déc., visiter, etc.

7, dimanche. — Indulg. plén : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. bleu; 3° pour le Rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres, en assistant à la procession du premier dimanche.

8, lundi. — Indulg. plén: 1° pour les Tert. Franc, 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scapul. du Carmel ; 4° pour le scapul. bleu ; 5° pour le Rosaire ; 6° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie; 7° pour l'arch. de S. Joseph ; 8° pour l'Apost. de la prière ; 9° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 10° pour les possesseurs de crucifix, chapelets, médailles indulg. ; 11° pour les litanies de la Ste Vierge récitées chaque jour (visite).

9, mardi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Angele Dei*, *Ange de Dieu* (jour au choix des fidèles).
10, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scapul. du Carmel ; 2° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre.
11, jeudi. — Ind. pl. : 1° pour les propag. de la foi (visite) ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.)
12, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. : 1° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch. des fid.) ; 2° pour av. recité le *Memorare* pend. un mois (j. au ch. des fidèles).
14, dimanche. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint* (j. au ch. des fid.)
15, lundi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept basiliques de Rome pour le scap. bleu (j. au ch. des fid.) comme au 2 décembre.
16, mardi. — Ind. pl. pour les porteurs du scap. bleu qui commencent la neuvaine de Noël.
17, mercredi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carm. ; 3° pour l'Archic. de St-Joseph (merc. au choix des fid.)
18, jeudi. — Ind. pl. 1° pour la Prop. de la Foi (visite) ; 2° pour avoir récité pend. un mois les actes de Foi, d'Espér. et de Charité. (j. au ch. des fid.)
19, vendredi. — Ind. pl. 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'apostolat de la prière (vendr. au ch. des fid.)
20, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte; pour le scap. bleu (j. au ch. des fid.) comme au 2 déc.
21, dimanche. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Franc.; 2° pour l'Arch. de St-Joseph; 3° pour les poss. de crucifix, chapelets, méd. indulg.
22, lundi, — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)
23, mardi, — Ind. pl. pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (j. au ch. des fid.)
24, mercredi. — Ind. pl. 1° pour le scap. du Carm.; 2° pour la fin de la neuvaine de Noël.
25, jeudi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du St-Cœur de Jésus (visite à l'égl. de la Confr.) ; 3° pour le scap. du Carm. ; 4° pour le scap. bleu ; 5° pour le rosaire ; 6° pour l'archic. de St-Joseph ; 7° pour une visite à la chapelle de N.-D. de Sous-Terre ; 8° pour les possesseurs de crucifix, chapelets, médailles indulg.
26, vendredi. — Indulg. pl. 1° pour le scap. rouge ; 2° pour un quart-d'heure employé chaque jour pendant un mois à faire oraison mentale,
27, samedi. — Ind. pl. 1° pour la Confr. du S. Cœur de Jésus ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° pour l'archic. de St-Joseph.
28, dimanche. — Ind. pl. 1° Tert. Fr. ; 2° sept ans et sept quarantaines pour l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
29, lundi. — Ind. pl. pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.)
30, mardi. — Ind. pl. pour avoir récité le chapelet brigitté pendant un mois (j. au ch. des fid.) ; 2° une ind. pl. à gagner par les associés de la Ste-Enfance entre Noël et la Purification.
31, mercredi. — Ind. pl. 1° pour le scapul. du Carmel; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Imm. Conception (j. au ch. des fid.)

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1872-1873.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — Prix : Eugène Porcher, de Pré-Saint-Martin. — Accessit : Hilaire Quentin, de Sours.

Cinquième. — 1er prix : Henri Dureau, de Paris. — 2e prix : Arthur Fagnoue, de Trancrainville. — Accessit : Adrien Daubray, de la Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois).

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, de Chartainvilliers. — 2e prix : Olivier Mercier, de Cormainville. — 1er accessit : Auguste Paye, de Paris. — 2e accessit : Eugène Maurey, de Chartres.

Septième.—1er prix : Antonin Gauthier, du Vésinet (diocèse de Versailles). 2e prix : Augustin Lesieur, de Saint-Loup. — 1er accessit : Eugène Humily, de Brest (diocèse de Quimper). — 2e accessit : Pierre Barbrel, de la Ferté-Macé (dioc. de Séez).

Huitième. — 1er prix : Étienne Bret, d'Orléans. — 2e prix : Léon Fageot, de Montluçon (diocèse de Moulins). — Accessit : Joseph Pasquier, de Santilly.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, de Paris. — Accessit : Désiré Garanché, de Châteaudun.

Cinquième.—1er prix : Justin Etienne, de Joinville (diocèse de Langres).— 2e prix : Adrien Daubray, 2 fois n. — Accessit : Henri Dureau, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 2 fois n. — 2e prix : Joseph Leroux, de Chartres. - 1er accessit : Auguste Paye, 2 fois n.— 2e accessit : Raphaël Boutry, de Theuvy-Achères.

Septième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 2 fois n. — 2e prix : Paulin Bourgine, de Oinville-Saint-Liphard. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 2 fois n. — 2e accessit : Eugène Humily, 2 fois n.

Huitième. 1er prix : Jules Alberque, de Dangeau. — 2e prix : Étienne Bret, 2 fois n. — 1er accessit : Emile Barillon, de Lumeau.— 2e accessit : Edouard Bertin, de Romilly-sur-Aigre.

THÈME LATIN.

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, 2 fois n. — Accessit : Désiré Garanché, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Justin Étienne, 2 fois n.— 2e prix : Adrien Daubray, 3 fois n. — Accessit, ex-æquo : Zéphir Poyeau, de Prasville ; et Albert Néré, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 3 fois n. — 2e prix : Raphaël Boutry, 2 fois n. — 1er accessit : Auguste Paye, 3 fois n. — 2e accessit : Aloïse Brogli, de Wintzenheim (dioc. de Strasbourg).

Septième. — 1er prix : Paulin Bourgine, 2 fois n. — 2e prix : Albert Leplâtre, de Santilly. — 1er accessit : Victor Gougeon, de Chevilly (dioc. d'Orléans). — 2e accessit : Pierre Barbrel, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Sylvain Verret, de la Ferté-Beauharnais (dioc. de Blois. — 2e prix : Emile Barillon, 2 fois n. — Accessit : Léon Fageot, 2 fois n.

VERSION LATINE.

Quatrième. — Prix : Alexis Montpithon, 3 fois n. — Accessit : Marie Lecuyer, de Saint-Piat.

Cinquième. — 1er prix : Ernest Bourgine, de Lévéville-la-Chenard. — 2e prix : Justin Étienne, 3 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 4 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 2 fois n. — 1er accessit : Joseph Leroux, 2 fois n. — 2e acces. : Aloïse Brogli, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 3 fois n. — 2e prix : Pierre Barbrel, 3 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 3 fois n. — 2e accessit : Victor Gougeon, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Léon Fageot, 3 fois n.— 2e prix : Sylvain Verret, 2 fois n. — Accessit : Eugène Boitard, de Marville-lès-Bois.

VERS LATINS

Quatrième. — Prix : Désiré Garanché, 3 fois n. — Accessit : Alexis Monpithon, 4 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Zéphir Poyeau, 2 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 5 fois n. — Accessit : Ludovic Gérondeau, de Fresnay-le-Comte.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième.— Prix : Honoré Juliot, de Chartainvilliers.—Accessit : Désiré Garanché, 4 fois n.

THÈME GREC.

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, 5 fois n. — Accessit : Léon Manceau, de Luplanté.

Cinquième. — 1er prix : Louis Harranger, d'Illiers. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 3 fois n. — Accessit : Albert Néré, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix ex-æquo : Célestin Lemaire, 5 fois n. ; et Joseph Leroux, 3 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 4 fois n. — 1er accessit : Aloïse Brogli, 3 fois n. — 2e accessit : Olivier Mercier, 3 fois n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, 6 fois n. — Accessit : Marie Lécuyer, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Adrien Daubray, 6 fois n. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 4 fois n. — Accessit : Henri Dureau, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Aloïse Brogli, 4 fois n. — 2e prix : Joseph Leroux, 4 fois n. — 1er accessit : Célestin Lemaire, 6 fois n. — 2e accessit : René Deniau, de Moléans.

Septième. — 1er prix : Victor Gougeon, 3 fois n. — 2e prix : Albert Leplâtre, 2 fois n. — 1er accessit : Raymond Véron, de Remies (dioc. de Soissons). — 2e accessit : Émile Thiverny, de Saint-Brice-la-Forêt (diocèse de Versailles).

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTOGRAPHE.

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, fois n. — Accessit : Désiré Garanché, 5 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Henri Dureau, 4 fois n. — 2e prix : Zéphyr Poyeau, 5 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 7 fois n.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 7 fois n. — 2e prix : Joseph Leroux, 5 fois n. — 1er accessit : Auguste Paye, 5 fois n. — 2e accessit : Camille Lecomte, de Dol (dioc. de Rennes).

Septième. — 1er prix : Ernest Bellanger, de Moisy (dioc. de Blois). — 2e prix : Albert Leplâtre, 3 fois n. — 1er accessit : Auguste Lesieur, 4 fois n. — 2e accessit : Eugène Humily, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Albert Bouquet, de Berd'huis (dioc. de Séez). — 2e prix : Jules Alberque, 2 fois n. — Accessit : Léon Fageot, 4 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Louis Caillaux, de Chartres. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, 2 fois n. — Accessit : Louis Harranger, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 8 fois n. — 2e prix : Raphaël Boutry, 3 fois n. — 1er accessit : Auguste Paye, 6 fois n. — 2e accessit : Albert Potage, de Bonneval.

Septième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 5 fois n. — 2e prix : Émile Thiverny, 2 fois n. — 1er accessit : Ernest Bellanger, 2 fois n. — 2e accessit. — Eugène Humily, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 9 fois n. — 2e prix : Timothée Roger, de Magny. — 1er accessit : Raphaël Boutry, 4 fois n. — 2e accessit : Aloïse Brogli, 5 fois n.

Septième. — 1er prix : Paulin Bourgine, 3 fois n. — 2e prix : Antonin Gauthier, 4 fois n. — 1er accessit : Augustin Lesieur, 6 fois n. — 2e accessit : Émile Thiverny, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Sylvain Verret, 3 fois n. — 2e prix : Paul Paragot, de Berchères-l'Évêque. — Accessit : Léon Fageot, 5 fois n.

HISTOIRE.

Quatrième. — Prix : Désiré Garanché, 6 fois n. — Accessit : Marie Lécuyer, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Justin-Étienne, 4 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 2 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 8 fois n.

Sixième. — 1er prix : Olivier Mercier, 4 fois n. — 2e prix : Joseph Leroux, 6 fois n. — 1er accessit : Auguste Paye, 7 fois n. — 2e accessit : Célestin Lemaire, 10 fois n.

Septième. — 1er prix : Antonin Gauthier, 5 fois n. — 2e prix : Raymond Véron, 2 fois n. — 1er accessit : Eugène Humily, 5 fois n. — 2e accessit : Pierre Barbrel, 4 fois n.

Huitième. — 1er prix : Léon Fageot, 6 fois n. — 2e prix : Sylvain Verret, 4 fois n. — Accessit : Albert Bouquet, 2 fois n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — Prix : Eugène Porcher, 2 fois n. — Accessit : Désiré Garanché, 7 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Ludovic Gérondeau, 3 fois n. — 2e prix : Louis Caillaux, 2 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 9 fois n.

Sixième. — 1er prix : Joseph Leroux, 7 fois n. — 2e prix : ex-æquo : Célestin Lemaire, 11 fois n. ; et Olivier Mercier, 5 fois n. — 1er accessit : Raphaël Boutry, 5 fois n. — 2e accessit : Auguste Paye, 8 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Humily, 6 fois n. — 2e prix : Émile Thiverny, 4 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 6 fois n. — 2e accessit : Augustin Lesieur, 7 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Alberque, 3 fois n. — 2e prix, ex-æquo : Albert Bouquet, 3 fois n. et Léon Fageot, 7 fois n. — Accessit : Emile Barillon, 3 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — Prix : Alexis Monpithon, 8 fois n. — Accessit : Eugène Porcher, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Henri Dureau, 4 fois n. — 2e prix : Justin Etienne, 4 fois n. — Acessit : Zéphir Poyeau, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 12 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 6 fois n. — 1er accessit : Joseph Leroux, 8 fois n. — 2e accessit : Camille Lecomte, 2 fois n.

Septième. — 1er prix ; Frédéric Courtois, des Châteliers-N.-D. — 2e prix : Emile Thiverny, 4 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 6 fois n. — 2e accessit : Augustin Lesieur, 7 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Alberque, 4 fois n. — 2e prix : Etienne Bret, 3 fois n. — Accessit : Albert Bouquet. 4 fois n.

EXAMEN.

Quatrième. — Prix *ex-æquo* : Léon Manceau, 2 fois n.; et Marie Lécuyer, 4 fois n. — Accessit : Désiré Garanché, 8 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Zéphyr Poyeau, 7 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 10 fois n. — Accessit : Justin Etienne, 5 fois n.

Sixième. — 1er prix : Auguste Paye, 9 fois n. — 2e prix : Aloïse Brogli, 6 fois n. — 1er accessit : Célestin Lemaire, 13 fois n. — 2e accessit : Raphaël Boutry, 6 fois n.

Septième. — 1er prix : Emile Thiverny, 5 fois n. — 2e prix : Augustin Lesieur, 9 fois n. — 1er accessit : Victor Gougeon, 4 fois n. — 2e accessit : Jacques Bœlher, de Kuttolsheim (dioc. de Strasbourg).

Huitième. — 1er prix : Jules Alberque, 5 fois n. — 2e prix : Sylvain Verret, 5 fois n. — Accessit : Emile Barillon, 4 fois n.

MUSIQUE.

Chant : Soprano. — 1er prix : Henri Dureau, 6 fois n. — 2e prix : Jacques Bœlher, 2 fois n. — 1er accessit : Aloïse Brogli, 7 fois n. — 2e accessit : Emile Thiverny, 6 fois n.

Alto. — Prix : Léon Manceau, 3 fois n. — Accessit : Joseph Leroux, 9 fois n.

Plain-Chant. — Prix : Hilaire Quentin, 2 fois n.; Louis Caillaux, 3 fois nommé ; et Adrien Daubray, 11 fois n.

Piano. — Première division. — Prix : Alexis Monpithon, 9 fois n., et Désiré Garanché, 9 fois n.
Deuxième division — Prix : Ludovic Gérondeau, 4 fois n.
Troisième division. — Prix : Olivier Mercier, 7 fois n.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — Désiré Garanché, pour 6 accessits ; Marie Lécuyer, pour 3.

Cinquième. — Adrien Daubray, pour 5 accessits.

Sixième. — Auguste Paye pour 7 accessits ; Aloïse Brogli, pour 4 ; Raphaël Boutry, pour 4 ; Joseph Leroux, pour 3 ; Célestin Lemaire, pour 3.

Septième. — Eugène Humily, pour 5 accessits. — Pierre Barbrel, pour 4 ; Antonin Gauthier, pour 4 ; — Victor Gougeon, pour 3 ; Emile Thiverny, pour 3 ; Augustin Lesieur, pour 3.

Huitième. — Emile Barillon, pour 4 accessits ; Léon Fageot, pour 3.

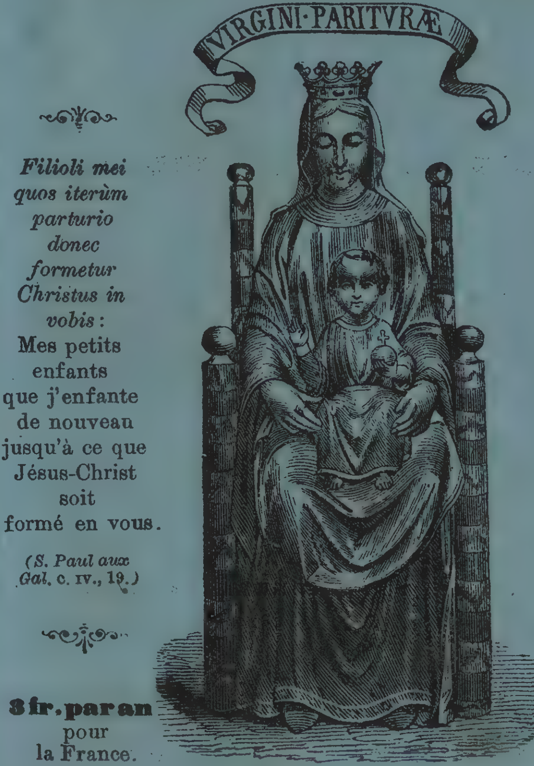
La première rentrée est fixée au 30 Août, et la rentrée générale, au 1er Septembre.

Nogent-le-Rotrou. — Typ. de A. GOUVERNEUR.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P, LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.*)*

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XVIIIe ANNÉE

1er NUMÉRO. — JANVIER 1874,

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Dix-huitième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le *25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, l'Archiconfrérie et le Pèlerinage, à M. le directeur de la *Voix de Notre-Dame,* à Chartres (Eure-et-Loir).

(Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est bien difficile de faire droit aux réclamations).

1er NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — JANVIER 1874.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

— Le soir du 31 décembre, les Clercs de Notre-Dame chantent un salut solennel à la Crypte pour remercier Dieu des grâces de l'année écoulée, pour demander la bénédiction de l'année nouvelle, enfin pour appeler sur leurs bienfaiteurs la protection céleste. Chers lecteurs, associés de l'Archiconfrérie, abonnés de la *Voix*, c'est donc au pied de l'autel que les Clercs forment les vœux de nouvel an à l'adresse de ceux qui s'intéressent à notre Œuvre.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE LA PROVIDENCE
Fondatrice de la Société des Religieuses auxiliatrices des âmes du Purgatoire. (1) (Suite et fin).

Le logement, pour établir la Communauté des auxiliatrices était trouvé; mais il fallait y vivre, et se procurer, avec le pain matériel celui de l'âme, non seulement en possédant Jésus, au Très Saint-Sacrement, mais en ayant ces secours spiritues1 dont une Communauté religieuse ne saurait se passer. La Mère de la Providence portait sur son cœur le poids de toutes ces amertumes; mais vaillante jusqu'à l'héroïsme si, parfois dans ses angoisses, elle disait le *transeat* du jardin des olives, elle prononçait aussi ce *Fiat* divin qui renferme l'acceptation de tous les sacrifices ; de toutes les douleurs !

Réunissant avec ses filles « toutes les richesses de leur pauvreté, » elle orna de son mieux le modeste sanctuaire où Jésus-Hostie devait résider et, au mois de novembre 1856, durant l'Oc-

(1) D'après l'intéressante notice publiée par Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

tave des morts, Notre Seigneur faisait son entrée dans cette humble famille si petite encore, mais qui grandissait au milieu des épreuves et du manque complet de toutes choses ; semblable au lis de nos campagnes qui croît au milieu des épines, et présente au soleil sa blanche corolle ; tandis qu'il répand dans les airs son délicieux parfum.

Un statue de Notre-Dame de la Providence — aux pieds de laquelle la Mère Marie, étant jeune fille avait cru entendre ces paroles prophétiques « je serai dans une chapelle » — fut placée au côté droit de l'autel.

La pieuse fondatrice remit entre ses mains le fardeau de la supériorité et prononça à haute voix, en présence de sa Communauté, une consécration dans laquelle s'exhalait sa foi vive et son ardent amour. La mort de Mgr Sibour vint causer aux auxiliatrices une peine bien vive... cependant, elles trouvaient un soulagement à leur affliction en pensant que si elles avaient perdu sur la terre un protecteur, un tendre père, du haut du ciel il ne cesserait de veiller sur ses filles bien-aimées. Depuis qu'elles étaient établies dans leur nouveau local, leur mission avait pris un caractère décisif — visiter les *malades pauvres*, les soigner à domicile, et même consacrer aux femmes indigentes, quand leur position le demanderait, les veilles de la nuit ; tels étaient les pieux et charitables labeurs qui, avec la prière, devaient désormais remplir leur existence. — En agissant ainsi elles oubliaient qu'elles-mêmes avaient à peine le nécessaire pour subsister, il est vrai que lorsqu'elles semblaient le posséder, elles se hâtaient de le partager avec les victimes de la souffrance près desquelles il leur était donné de pénétrer. C'est afin de trouver moins de barrières pour arriver jusqu'à elles, que les auxiliatrices ne portent point de costume religieux, et n'ont d'autres livrées que celles du deuil et de la simplicité.

De nombreuses conversions vinrent bientôt les dédommager de tant de sacrifices ; mais n'était-il pas à craindre qu'ébauchées seulement dans la maladie, elles ne soutinssent pas l'épreuve du retour à la santé ?

La Mère de la Providence comprit ce danger ; et, pour le prévenir, elle établit en faveur des pauvres femmes, qui avaient été visitées par les auxiliatrices, une sorte de patronage où elles reçoivent avec les enseignements de la Foi, de bons conseils et une tutélaire direction. Toutefois, on le sait, les œuvres de cette nature entraînent de grands frais, la Mère Marie, saintement inspirée, y pourvut en affiliant à son ordre *des membres honoraires*, unissant la prière à l'aumône (1); et *des dames asso-*

(1) Cette aumône est facultative. Les prières recommandées sont les actes de Foi, d'Espérance et de Charité avec l'invocation « mon Jésus miséricorde. » On se fait inscrire à la Communauté des auxiliatrices, rue de la Barouillère, 16, Paris.

ciées, ayant en outre la visite des pauvres malades avec les auxiliatrices; des réunions de travail tous les lundis à la Communauté; la récitation des vêpres des morts; enfin l'assistance à une messe mensuelle célébrée à l'intention de leurs parents défunts dans la chapelle des axiliatrices.

Ces règles courtes et faciles font des *dames associées* les tertiaires des religieuses auxiliatrices: agissant, priant et souffrant avec elles, elles complètent la pensée de la Mère de la Providence qui, en instituant une congrégation religieuse pour les âmes du purgatoire, n'avait jamais été de circonscrire ce grand dévouement d'outre-tombe dans les étroites limites d'un couvent. Elle voulait, au contraire que son institut fut comme un foyer incandescent d'où l'amour du sacrifice et de l'immolation pour les défunts, se répandrait sans cesse et embraserait tous les cœurs.

Dès l'année 1858, plusieurs personnes, destinées, dans le plan divin à poser les fondements de cette association, vinrent, à certaines heures, se grouper autour de la Mère de la Providence et jeter leurs âmes dans un moule nouveau; elles apprirent d'elle que l'on peut rendre sa vie plus sérieusement chrétienne sans rien enlever à ses devoirs d'état : il s'agit seulement d'éliminer *l'inutile et lc superflu*. Ces âmes droites et pieuses, échauffées à la flamme pure dont le cœur de la Révérende Mère était consumé, firent généreusement l'acte d'héroïque abandon de toutes leurs œuvres satisfactoires en faveur des pauvres détenues de l'autre vie, qui valut à sainte Gertrude ces douces et consolantes paroles du sauveur: « *Si une mère,* lui dit le Seigneur, et il nous le dit à nous tous qui craignons que ce dépouillement complet de toutes nos expiations nous fasse arriver sans mérites devant Dieu. — « *Si une mère voit autour d'elle ses enfants assis et bien vêtus, elle les regardera avec amour; mais si elle en aperçoit un, qui pour lui plaire davantage et venir plus vite auprès d'elle n'a pas pris le temps de se vêtir, ah! pour celui-là, elle le réchauffera dans ses bras et l'enveloppera dans ses propres vêtements, ainsi ferai-je pour ceux qui ont pensé à moi avant de penser à eux-mêmes.* »

Les ressources pécuniaires de la Communauté étaient trop restreintes pour qu'il lui fut permis d'avoir un aumônier. De là des courses incessantes en vue de s'assurer, dès la veille, la messe du lendemain. Au commencement de novembre 1857, la Mère de la Providence, préoccupée des inconvénients journaliers qu'une situation si précaire multipliait sans cesse, demanda à sainte Gertrude, pour laquelle elle avait une grande dévotion, de donner à sa Communauté un *pere spirituel* qui consentit à exercer régulièrement près d'elle le saint Ministère. Une fervente neuvaine fut faite à cette intention... et le 15,

jour de la fête de la Sainte, le Père ministre des jésuites de la rue de Sèvres envoyait, pour dire la messe aux auxiliatrices, le R. Père R***, qui, pendant 7 années consécutives (1), ne cessa de leur donner les preuves du plus entier dévouement. Choisi par Dieu même pour affirmer le nouvel institut dans les voies de la perfection, il leur fit adopter les règles de St Ignace, le plus précieux trésor, de la compagnie de Jésus (25 mars 1853). Ah ! s'écria M. Viannay, en apprenant cet inestimable bienfait, « Les *pauvres petites*, elles sont sauvées. » Dès lors, il est vrai, la pieuse Communauté marcha d'un pas encore plus rapide vers la fin sublime à laquelle Dieu l'appelait. Mais le saint curé ne devait bientôt plus jouir de ses progrès que dans la bienheureuse patrie. Le 4 août de la même année, la terre perdait un modèle, une force, une lumière, et la Mère de la Providence une consolation et un soutien !

La croix qui germait et se développait au milieu de ses filles parce qu'elle était planté dans la terre féconde de l'amour, portait avec elle des fruits incomparables de bénédiction.

Les âmes du purgatoire voyaient augmenter le nombre de leurs *auxiliatrices*, et bientôt l'enceinte de leur maison devint trop étroite pour les contenir. Mais la Providence, en les multipliant, se réservait d'étendre aussi le toit qui les abritait.

La Révérende Mère, remplie de confiance en St Joseph, dont le secours ne lui avait jamais manqué, eut encore une fois recours à ce céleste pourvoyeur ; et non seulement elle put acheter la maison de M. d'Assonvilliers, mais encore une habitation adjacente dans laquelle on établit le noviciat, qui fut placé sous le vocable du père adoptif de l'enfant-Dieu.

Cette extension si merveilleuse amena des demandes de fondation. *Nantes* eut les premices de ces nouveaux établissements. La *Chine* vint après, et, une petite colonie d'auxiliatrices, sur la demande de Mgr Languillat, vicaire-apostolique du Kiang-Nan, fut envoyée dans cette contrée pour y prendre la direction d'un nombreux orphelinat de jeunes filles indigentes. Une maison fut aussi fondée en *Belgique*. L'*Angleterre* l'avait devancée dans une demande du même genre ; mais ce ne fut qu'après la mort de la fondatrice que les auxiliatrices allèrent sur cette terre (où la négation du purgatoire est un point doctrinal de la religion *établie*), prier pour tant d'âmes qui, privées des suffrages de leurs proches, de leurs amis, gémissent peut être depuis bien des années dans les geôles brûlantes où elles sont renfermées.

La Mère de la Providence, en se livrant tout entière au gouvernement de son ordre, n'oubliait pas son avancement intérieur... Une voix secrète lui disait qu'elle ne vivrait pas long-

(1) Au bout de ce temps il fut envoyé à Shang-Haï, ville chinoise, faisant partie du vicariat apostolique du Kiang-Nan.

temps ; et souvent cette parole — prépare-toi — résonnait au fond de son cœur comme un avertissement du ciel. Elle ne tarda pas en effet à voir se développer le mal cruel qui devait la conduire au tombeau, et, dès le mois d'août 1870, sa vie devint un martyr permanent.

Les bouleversements politiques et les horreurs d'un siége ajoutèrent de pénibles appréhensions à ses affreuses douleurs. L'organisation d'une ambulance où l'on put recevoir et soigner les blessés, fut comme l'acte suprême que vint résumer les derniers efforts du dévouement de la Mère de la Providence. Elle consacra à ce pieux usage un des corps de bâtiment de la Communauté, et parut retrouver un instant son activité d'autrefois, dans cette manifestation de sa charité pour les membres souffrants de Jésus-Christ.

Mais bientôt recueillie tout entière dans la pensée des morts, les battements de son cœur furent tous pour les *pauvres âmes* que cette guerre désastreuse faisait passer du temps à l'éternité ! Les grondements sinistres du canon qui résonnait autour de Paris, lui semblaient comme un écho du purgatoire implorant la pitié des vivants en faveur des mourants. Lorsque les détonnations devenaient plus nombreuses et plus retentissantes: « Mon Dieu s'écriait-elle que d'âmes paraissent devant vous! » *Mon Jésus miséricorde.*

Les médecins ayant déclaré qu'elle pouvait mourir instantanément à la suite d'une hémorragie, le R. Père Olivaint, son directeur, lui administra l'extrême onction (3 janvier 1871). Il serait impossible de dépeindre la simplicité sublime que fit paraître la Mère de la Providence pendant cette acte solennel. Le symbolisme grandiose de l'Eglise y transfigurait l'agonie et faisait jaillir la vie des ombres même de la mort. Les circonstances extérieures semblaient prêter aussi leurs harmonies à cette scène douloureuse. Les attaques de l'armée prussienne devenaient plus pressantes et plus terribles : le bombardement était commencé ; les obus sillonnaient l'air tandis que le ministre de Dieu fortifiait la mourante contre les assauts encore plus dangereux de l'ennemi du salut.

La physionomie de la Mère de la Providence resplendissait d'une sérénité toute céleste !...

Mais le moment du départ n'était point encore arrivé pour elle : il fut remis jusqu'au 7 février. Vers trois heures, elle se confessa, et le soir, comme on récitait les dernières invocations des prières des agonisants, la *victime*, devenue par l'entière immolation d'elle-même, un parfait holocauste, quitta l'autel du sacrifice et répondit à l'appel de son Dieu !

Un Humble Servant de Marie.

LÉGENDE DES ROIS MAGES.

Aux lieux mêmes où commence le jour dans les contrées voisines de l'océan, disent les légendes, vivait une race d'hommes descendue des patriarches. Ces lointains habitants du monde connu des anciens, avaient emporté dans leur exil un livre mystérieux, dans lequel il était prédit « qu'une étoile merveilleuse brillerait dans les cieux pour annoncer la naissance d'un sauveur et, qu'au berceau de ce Dieu, les fils de l'Orient porteraient avec leurs hommages les tributs et les dons de leur pays. » Religieux observateurs de ce code inspiré les descendants de cette race bénie, avaient parmi eux douze sages qui devaient attendre l'apparition de l'astre promis et l'annoncer à la terre. Ils portaient le nom de Mages qui signifiait dans leur langue dépositaires de la science. Héréditaires dans une famille, leurs fonctions se perpétuèrent jusqu'au temps marqué par les oracles. Etablis au pied d'un mont fameux, qu'on avait appelé Montagne de la Victoire, chaque année, après l'époque ou les gerbes tombent sous la faucille des moissonneurs, trois d'entre eux montaient jusqu'à la cime, et, dans le silence de la contemplation ils adoraient la majesté du Très-Haut. La nuit même de la naissance du Sauveur, dit St-Jean Chrysostôme (1), trois mages veillaient et priaient suivant la coutume de leurs pères sur la montagne sacrée.

Jeunes encore, ils étaient vénérables par leur science profonde et leur expérience prématurée. Tout à coup ils aperçurent une étoile d'une grandeur extraordinaire qui, se détachant de la voûte du ciel, paraissait s'approcher d'eux. A mesure qu'elle avançait, ils distinguaient au milieu de ses rayons, un enfant d'une merveilleuse beauté portant sur sa tête dans une auréole de lumière la forme d'une croix. En même temps, ils entendirent ces paroles : « allez au pays de Juda, là vous trouverez le roi qui a été promis et qui vient de naître. »

Quittant aussitôt la montagne, ils se mirent en marche (2), et l'étoile les précédait et les illuminait de ses feux. Montés sur les dromadaires de *Madian ou d'Epha*, ils apportaient au Dieu-enfant les richesses de leur pays.

C'est ainsi qu'ils traversèrent les déserts et les vastes régions qui les séparaient de Jérusalem, *le centre du monde, disent naïvement les chroniqueurs.* Arrivés dans la ville sainte, ils demandèrent « où devait naître le roi des juifs; car, disaient-ils, nous avons vu son étoile en orient et nous sommes venus pour l'adorer. » Les premiers de la nation, les scribes, les prêtres, tous répondirent: — c'est à Béthléem de Juda — que doit naître le sauveur d'Israël. Hérode, prince ambitieux, soupçonneux et cruel, s'émut de cette royauté qui pouvait menacer la sienne et, faisant venir les mages, il leur demanda de repassser par Jérusalem lorsqu'ils auraient vu l'enfant, pour que lui aussi put aller l'adorer.

Les cœurs droits ne soupçonnent pas le mal ; nos saints voyageurs le lui promirent et partirent joyeux et confiants. Alors l'étoile qui avait disparu quand la lumière des saintes écritures suffisait pour les éclairer, se montra de nouveau et marchait devant eux, « elle

(1) Voir l'abbé Darras. Légende de N.-D. Les petits Bollandistes, etc.

(2) Selon une autre tradition, ils habitaient l'Ethiopie, la Perse et l'Arabie heureuse, mais, guidés chacun par l'étoile, s'étant rencontrés près de Jérusalem, ils se seraient ensuite dirigés ensemble vers Béthléem.

s'arrêta sur le lieu où était l'enfant avec Joseph et Marie sa mère. »

Les mages, à la vue du divin Jésus, furent saisis d'une sainte allégresse et se trouvèrent tout irradiés de la clarté céleste qui remplissait la grotte.

Pourtant selon la naïve et sublime réflexion d'Anne Catherine Emmerik, il n'y avait là d'autre lumière *que la lumière du monde.*

Les rois voyageurs déposèrent leurs symboliques présents aux pieds du nouveau-né, et Marie, touchée de la vivacite de leur foi, déposa le petit Jésus entre les mains de Gaspard, le plus âgé des trois ; puis détachant le grand voile qui l'enveloppait ainsi que son fils, elle le leur donna. Les rois s'inclinèrent profondément et une joie respectueuse fit battre leurs cœurs en recevant ce don précieux qui devint pour eux la relique la plus chère et la plus vénérée.

Ils se retirèrent ensuite et allèrent prendre un peu de repos, comptant repartir après pour Jérusalem ; mais un ange les ayant avertis en songe qu'Hérode voulait faire mourir L'ENFANT ROI, jetant un dernier regard sur la pauvre étable qui lui servait de demeure, ils retournèrent dans leurs pays par un autre chemin.

La tradition rapporte que l'apôtre St-Thomas leur donna le baptême les ordonna prêtres, et les consacra évêques; elle dit aussi qu'ils évangélisèrent leur pays, et qu'ils couronnèrent leur sainte vie par un glorieux martyr (1).

Leurs reliques furent d'abord transportées à Jérusalem, puis à Milan, et enfin à Cologne ou elles sont encore de nos jours exposées à la vénération des fidèles.

C. de C.

ŒUVRE DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Parents chrétiens, si vous êtes sincèrement catholiques, voici comment vous agirez en présence d'un enfant qui aspire au sacerdoce.

Les préjugés énormes nourris contre l'état ecclésiastique et surtout contre les religieux, doivent vous donner à comprendre que ces vocations sont bien parfaites, puisque le monde, si pervers, leur porte une haine implacable. C'est pourquoi au premier signe qu'un de vos enfants peut être appelé de Dieu à ce sublime état, le cœur rempli d'affectueuse reconnaissance, rendez au ciel de vives actions de grâces. Si vous avez la foi, pouvez-vous nier que Dieu lui fait un grand honneur en l'élevant à la dignité de son serviteur spécial ; s'il est fidèle à sa destinée, s'il a sanctifié des âmes nombreuses en se sanctifiant lui-même, il siégera un jour avec Jésus-Christ pour juger les nations. Eh ! quel amour auriez-vous donc pour vos enfants, si, touchés d'un poste ou d'un honneur humain conféré à leur mérite, vous n'estimiez pas le prix d'une telle vocation si éminente aux yeux de la foi ? Pénétrés de ce sentiment, mettez tous vos soins à ménager au jeune homme les moyens d'arriver à son but généreux et saint. Il

(1) C'est l'opinion qui semble la plus autorisée. Cependant quelques auteurs croient qu'ils moururent en paix après avoir répandu autour d'eux la bonne nouvelle du salut.

en coûtera, je l'avoue, un grand sacrifice à votre cœur de père et de mère d'acquérir par vous même la certitude que vous devez renoncer à un enfant chéri ; mais vous n'y renoncez que pour le donner à Dieu et assurer son bonheur temporel et éternel. Eh ! ne vous plaignez pas..... En ce qui touche aux preuves de vocation, c'est au directeur de peser les motifs et les raisons qui conduisent à cette détermination, les inspirations, les tentations, la capacité naturelle, les talents acquis, les dangers que l'âme court ; c'est à lui de faire toutes les recherches de cette nature. Pour vous qui ne pouvez avoir que des indices, contentez-vous du jugement d'un sage directeur, d'un guide expérimenté.

L'abbé LAFFINEUR, miss. apost.

Un EX-VOTO poétique à Notre-Dame de Chartres.

Nous avons reçu d'un vénérable curé du diocèse la lettre suivante :

Un pauvre infirme, qui semble revenir, pour la seconde fois, des portes de la mort, et qui ne peut avoir d'autre occupation que de penser un peu à ce qu'il aime, vous prie d'offrir, en action de grâces, à l'enfant Jésus et à sa Mère ces quelques mots, sortis de son cœur.

NOËL.

Colloque de la Vierge et de l'enfant Jésus.

LA VIERGE.

O prodige ineffable,
O saint ravissement,
Que vois-je en cette étable ?
Un Dieu, petit enfant !
Que vous êtes aimable,
Beau, parfait, ravissant,
O Sauveur adorable,
Dans votre abaissement !

JÉSUS.

Votre amour, ô ma mère,
M'est plus doux que le miel :
La crèche m'est plus chère
Que les parvis du ciel.
Vous êtes sans souillure
Plus blanche que le lys ;
Colombe toute pure,
Joyau du Paradis.

LA VIERGE.

La pure et vive flamme
Qui brille dans vos yeux.
Imprime dans mon âme
Le doux reflet des Cieux.

Comme l'aube nouvelle
Chasse l'ombre qui fuit,
Votre front étincelle
Et dissipe la nuit.

JÉSUS.

Les parfums d'Arabie,
Le cinname odorant,
Et la myrrhe choisie,
Et le suave encens,
N'ont rien de comparable
A la céleste odeur,
Au parfum délectable
Qu'exhale votre cœur.

LA VIERGE.

Quand mon Jésus sommeille
Doucement sur mon cœur,
Que sa bouche est vermeille
Et qu'elle a de candeur !
Sur ses lèvres la grâce
Rayonne d'un doux feu ;
Tout en lui me retrace
La majesté d'un Dieu.

JÉSUS.

Montrez votre visage,
Vos regards les plus doux,
Votre front sans nuage
A mon amour jaloux.
Puisque du sein du Père
Je quitte les splendeurs,
Je veux près d'une mère
M'enivrer de douceurs.

L'ÂME.

Mon âme, voici l'heure,
Célèbre ton salut,
Et bénit la demeure
Que le Seigneur élut.
Son antique promesse
Aujourd'hui s'accomplit,
Et de toute largesse
Son amour te remplit.

G. c. de la B. G.

FAITS RELIGIEUX

Le document suivant est d'une telle importance qu'on nous a conseillé de le reproduire *in extenso* dans l'intérêt des fidèles. Nous n'avons pas hésité à sacrifier d'autres articles pour trouver place à ces pages admirables.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE NOTRE TRÈS-SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX
à tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques
et à tous les autres ordinaires en grâce et en communion avec le Siége apostolique.

PIE IX, PAPE.

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Encore que, depuis le commencement de notre long Pontificat, nous ayons eu à subir des afflictions sans nombre et d'amères douleurs, pour différentes causes que nous avons fréquemment exposées dans nos lettres encycliques, le fardeau de nos souffrances s'est tellement accru dans ces dernières années, que nous en serions presque écrasé si nous n'étions soutenu par la divine miséricorde. Plus récemment encore, les choses en sont venues à ce point que la mort même semble préférable à une vie bouleversée par tant d'orages, et que parfois nous sommes contraint de nous écrier, les yeux levés au Ciel : « Il serait mieux pour nous de mourir que de voir les maux des Saints (1). » En effet, depuis que, par la permission de Dieu, cette illustre ville, notre capitale, a été prise par les armes et soumise à la domination d'une race d'hommes contempteurs du droit, ennemis de la religion, et qui mettent sur le même pied les choses divines et humaines, il ne s'est pas passé un seul jour qu'on n'infligeât une nouvelle blessure à notre cœur transpercé déjà par des injures et des vexations de toutes sortes. Il retentit encore à nos oreilles l'écho des plaintes et des gémissements de ces religieux et de ces religieuses qui, chassés de leurs maisons et manquant de tout, sont violemment séparés et dispersés à la façon dont on traite des ennemis et comme on a coutume de faire dans les lieux où domine une de ces factions qui ont pour but de renverser l'ordre social. Car, selon que le disait Antoine le Grand, au témoignage d'Athanase, le diable, à la vérité, déteste tous les chrétiens ; mais, ce qu'il ne peut supporter à aucun prix, ce sont les bons religieux et les vierges de Jésus-Christ. Nous avons même vu récemment ce que nous ne supposions pas devoir jamais arriver, nous avons vu supprimer et abolir notre université grégorienne, cette université qui, selon le témoignage d'un ancien auteur traitant de l'école romaine des Anglo-Saxons, a été fondée afin que les jeunes clercs y vinssent des régions lointaines pour s'instruire dans la doctrine et la foi catholique, et que, préservant ainsi leurs églises d'un enseignemeut hérétique ou qui serait contraire à l'unité catholique, ils retournassent dans leurs contrées, après s'être affermis dans la vraie foi. Ainsi, l'on nous enlève peu à peu, par un art perfide, tous les moyens

(1) I Machab., III, 59.

et tous les instruments qui nous servent à diriger et gouverner l'Eglise. Par où l'on peut voir éclater la fausseté de cette affirmation audacieuse que, dans notre ville enlevée à notre pouvoir, on n'a rien enlevé à la liberté du Pontife romain dans l'exercice de son ministère spirituel et dans tous les actes que comprennent ses rapports avec le monde catholique. Au contraire, il devient chaque jour plus manifeste que nous parlions en toute vérité et en toute justice toutes les fois que nous avons dénoncé la sacrilége usurpation de notre pouvoir, comme ayant surtout pour but de ruiner la force et l'efficacité de la primauté pontificale et même, s'il était possible, de faire disparaître entièrement la religion catholique.

Mais ce n'est pas à propos de ces maux dont souffrent notre ville et toute l'Italie, que nous avons surtout résolu de vous écrire ; bien plus, nous aurions peut-être renfermé ces angoisses de notre âme dans un triste silence, s'il nous était donné par la clémence divine de pouvoir adoucir les cruelles douleurs dont tant de nos vénérables frères sont affligés dans d'autres contrées avec leur clergé et leur peuple.

En effet, vous n'ignorez pas, vénérables frères, que quelques-uns des cantons de la Fédération helvétique, excités, non pas tant par les hétérodoxes dont quelques-uns ont même repoussé ces attentats que par les violents partisans des sectes qui se sont partout emparés du pouvoir, ont bouleversé toute règle et miné les fondements mêmes de la constitution de l'Eglise de Jésus-Christ, non-seulement contre tous les principes de la justice et de la raison, mais en violant la foi publiquement donnée, puisque, aux termes de pactes solennels confirmés par le suffrage et l'autorité des lois de la Confédération, il fallait que la liberté religieuse demeurât complétement assurée aux catholiques. Déjà, dans notre allocution du 23 décembre de l'année dernière, nous avons déploré cette violence faite à la religion par les gouvernements de ces cantons, « soit en décidant des dogmes de la foi catholique, soit en favorisant les apostats, soit en interdissant l'exercice du pouvoir épiscopal. » Mais ces justes plaintes portées sur notre ordre au Conseil fédéral par notre chargé d'affaires, ont été complétement méconnues, et on n'a pas tenu meilleur compte des requêtes présentées par les catholiques de tout ordre et fréquemment réitérées par l'épiscopat suisse. Bien plus, aux premières injustices on en a joint de nouvelles et de plus graves.

Car, après la violente expulsion de notre vénérable frère, Gaspard, évêque d'Hébron et vicaire apostolique de Genève, expulsion qui a été pour la victime aussi belle et aussi glorieuse qu'elle a été honteuse et vile pour ceux qui l'ont ordonnée et exécutée, le gouvernement de Genève a promulgué, le 23 mars et le 27 août de cette année, deux lois qui sont entièrement conformes au projet publié le mois d'octobre de l'année d'avant et qui avait été condamné par nous dans l'allocution dont nous venons de parler. Or, ce gouvernement s'est arrogé le droit de réformer dans ce canton la constitution de l'Eglise catholique et de l'amener à une forme démocratique, soumettant l'évêque à l'autorité civile, aussi bien pour l'exercice de sa propre juridiction et de son administration que pour la délégation de son pouvoir ; lui interdissant d'avoir son domicile dans le canton ; déterminant le nombre des paroisses et leurs limites ; proposant la forme et les conditions d'élection des curés et des vicaires, les cas et le mode de leur révocation ou de leur suspension ; attribuant aux laïques le droit de les nommer ; con-

fiant de même aux laïques l'administration temporelle du culte ; en un mot les plaçant, comme des inspecteurs, à la tête des choses ecclésiastiques. En outre, il a été établi par ces lois que, sans la permission du gouvernement, laquelle serait toujours révocable, les curés et les vicaires ne pourraient exercer aucune fonction ni accepter de dignités plus grandes que celles dont ils auraient été investis par l'élection du peuple ; enfin qu'ils seraient tenus vis à vis du pouvoir civil par un serment dont les termes constituent une véritable apostasie. Il n'est donc personne qui ne voie que de semblables lois non-seulement sont nulles et de nulle force, à cause du défaut complet de pouvoir chez les législateurs laïques ou même hétérodoxes qui les font, mais à cause des choses qu'ils ordonnent ainsi et qui sont en opposition avec les dogmes de la foi catholique et la discipline de l'Eglise sanctionnée par le concile de Trente et les constitutions pontificales, en sorte que ces lois doivent être absolument désapprouvées et condamnées par nous.

C'est pourquoi, en vertu du pouvoir de notre charge et par notre autorité apostolique, nous les réprouvons solennellement et nous les condamnons, déclarant en même temps que le serment qu'elles prescrivent est illicite et tout à fait sacrilége ; en outre, tous ceux qui, dans le gouvernement de Genève ou ailleurs, ayant été élus selon les dispositions de ces lois ou d'une manière semblable par le suffrage du peuple et la confirmation du pouvoir civil, osent assumer la charge du ministère ecclésiastique, nous déclarons qu'ils encourent *ipso facto* l'excommunication majeure réservée à ce Saint-Siége et les autres peines canoniques ; en conséquence, les fidèles devront les fuir tous, selon l'avertissement divin, comme des étrangers et des voleurs qui ne viennent que pour voler, tuer et perdre les brebis du Seigneur (1).

Tristes et funestes sont les choses que nous venons de rappeler, mais il est arrivé des choses plus funestes encore dans cinq des sept cantons dont se compose le diocèse de Bâle, à savoir : Soleure, Berne, Bâle-Campagne, Argovie et Thurgovie. Là aussi il a été fait sur l'élection et la révocation des curés et des vicaires, des lois qui renversant le gouvernement de l'Eglise et la constitution divine, soumettent le ministère ecclésiastique à une domination séculière et purement schismatique. En conséquence, nous réprouvons et condamnons ces lois, nommément celle qui a été faite par le gouvernement de Soleure le 23 décembre de l'année 1872, et nous voulons qu'on les tienne à tout jamais pour réprouvées et condamnées. Or, notre vénérable frère Eugène, évêque de Bâle, ayant rejeté avec une juste indignation et une constance apostolique certains articles qui lui étaient proposés, après avoir été votés dans un conciliabule ou une *conférence diocésaine*, comme ils disent, dans laquelle siégeaient cinq délégués des cantons susdits, il a été, pour ce fait, dépossédé de son évêché, chassé de son palais et violemment poussé en exil. Pourtant, il avait un motif absolument impérieux de repousser ces articles, car ils attaquaient l'autorité épiscopale, renversaient le gouvernement hiérarchique et favorisaient ouvertement l'hérésie. Dès lors, il n'est sorte de fraude et de vexation qui n'ait été commise afin que, dans ces cinq cantons, le peuple et le clergé fussent entraînés au schisme. En même temps qu'on interdisait au clergé tout commerce avec le pasteur exilé, ordre était donné au chapitre de Bâle de procéder à l'élection d'un vicaire capitulaire ou d'un administrateur,

(1) Joan., x, 5, 10.

comme si le siége épiscopal était réellement vacant, mais le chapitre, par une protestation publique, repoussa courageusement la pensée d'un si indigne attentat. Cependant, par sentence et décret des magistrats civils de Berne, soixante-neuf curés du Jura étaient sommés de ne plus remplir la charge de leur ministère, puis d'abdiquer leurs fonctions, et cela pour l'unique motif qu'ils avaient publiquement déclaré ne reconnaître d'autre évêque et pasteur que notre vénérable frère Eugène et ne vouloir à aucun prix se séparer honteusement de l'unité de l'Église. Par suite il est advenu que tout ce territoire, qui avait constamment gardé la foi catholique et qui précédemment avait été joint au canton de Berne, sous cette condition et avec cette clause qu'il conserverait toujours intact le libre exercice de sa religion, s'est vu privé des réunions paroissiales, des solennités du baptême, des noces et des funérailles, et cela malgré les protestations, les réclamations et les plaintes de la multitude des fidèles, condamnés par cette souveraine injustice à cette alternative ou bien de recevoir des pasteurs hérétiques et schismatiques imposés par l'autorité politique, ou bien d'être privés de tout secours et de tout ministère sacerdotal.

Aussi nous bénissons Dieu qui, répandant cette même grâce par laquelle il soutenait autrefois et affermissait les martyrs, soutient aujourd'hui et fortifie cette part choisie du troupeau catholique virilement attachée à son évêque, pendant qu'il élève un mur pour la maison d'Israël afin de ne pas faiblir dans le combat au jour du Seigneur (1). Ignorante de la peur, elle suit les traces du chef des martyrs, Jésus-Christ, lorsque en opposant la douceur de l'agneau à la férocité des loups, elle combat pour sa foi avec constance et joyeusement.

A l'imitation de cette noble constance des fidèles suisses, le clergé et le peuple fidèle en Allemagne suivent avec un zèle non moins recommandable les exemples illustres de ses évêques. Ceux-ci, en effet, sont devenus un spectacle au monde, aux anges et aux hommes qui les contemplent, armés de la cuirasse de la vérité catholique et du casque du salut, combattant partout avec vigueur les combats du Seigneur. Oui, de toutes parts on admire d'autant plus leur force d'âme et leur invincible constance et on célèbre d'autant plus leurs vertus par les plus grands éloges que chaque jour s'étend la cruelle persécution soulevée contre eux dans l'empire d'Allemagne et principalement en Prusse.

(*La fin au prochain numéro.*)

Séez. Un prêtre du diocèse de Séez, M. l'abbé Jean Hue, missionnaire en Chine a été martyrisé à Kien-Kiang avec un prêtre indigène.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— *Lampes.* 80 lampes, pour neuf jours, un mois, ou même un temps plus long, ont été demandées dans le cours de décembre (sans parler des lampes de fondation).

— *Ex-voto.* 1. Canons d'autel pour la Crypte. 2. Linges d'autel. 3. Plusieurs cœurs pour Notre-Dame de Sous-Terre ou Notre-Dame du Pilier. 4. Une croix en brillants avec chaîne d'or pour la Sainte-Châsse. 5. Deux gros cierges d'une valeur exceptionnelle.

(1) Ezec., XIII, 5.

Consécration des petits enfants. — 34 nouveaux inscrits dont 15 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte en décembre, 270.

Nombre des visiteurs pour la Crypte, 251.

Nombre des visiteurs pour les clochers, 64.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a envoyé à son clergé une lettre circulaire au sujet de la quête de Noël pour les besoins du Souverain-Pontife, et d'une souscription ouverte en faveur des prêtres catholiques du Jura et de la Suisse. L'offrande annuelle sera de 5 fr. ou même de 3 fr. que l'on versera au secrétariat de l'Evêché à l'adresse de Monseigneur l'archevêque de Besançon.

COURONNEMENT DES PÈLERINAGES DE L'AN 1873

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Son Excellence le Nonce apostolique devant nos Madones.

L'année 1873 a été bien glorieuse pour le grand pèlerinage chartrain. Quand, au mois de février, un appel aux Flamands dévots serviteurs de Notre-Dame de Chartres, partit du presbytère de Wambaix, nous étions loin d'espérer un mouvement aussi général des catholiques vers notre cité. Une lettre épiscopale et deux circulaires de notre Comité ajoutèrent puissamment à la force de la première impulsion donnée ; l'attrait que présente notre double sanctuaire témoin de longs siècles de miracles, et surtout la bénédiction du ciel firent le reste. Et les caravanes se formèrent et partirent pour Chartres ; et depuis le commencement de mai nous avons compté avec bonheur les légions de pèlerins.

Toutes les classes de la société ont envoyé leurs mandataires. Les simples fidèles y sont venus à différents jours en nombre incalculable. Le clergé séculier y a été représenté par des milliers de prêtres (il y en avait près de deux mille les 27 et 28 mai) ; le clergé régulier, par des membres de presque tous les ordres religieux et surtout par les Prélats Trappistes ; l'épiscopat par vingt archevêques ou évêques ; l'armée, par un corps d'officiers supérieurs de terre et de mer qui, ensemble, ont communié devant Notre-Dame. Enfin la France a pu contempler aux pieds de Notre-Dame de Chartres une centaine des membres de l'Assemblée nationale ; le procès-verbal de cette sublime manifestation de messieurs les Députés est un précieux trésor.

Il manquait encore un couronnement à cette série d'actes solennels: c'était le pèlerinage d'un représentant du Saint-Père. La fête de l'Immaculée-Conception nous a apporté cette joie. Heureux choix pour un tel pèlerinage que celui du jour qui nous rappelle un des plus grands événements du pontificat de Pie IX !

Sa Sainteté promulgua le dogme de l'Immaculée-Conception le 8 décembre 1854, et ce fut chez nous le point de départ d'une grande œuvre savoir : la restauration de la Crypte et par suite le retour des splendeurs antiques de notre pèlerinage. Dix-neuf ans nous séparent de cette date et les embellissements de l'église souterraine en sont comme le mémorial. Plus qu'ailleurs donc et maintenant plus que jamais le 8 décembre est cher aux Chartrains fidèles enfants du Pape. C'est dire quel accueil on voulut faire à son représentant.

Monseigneur Chigi, archevêque de Myre, Nonce apostolique en France, nous est arrivé, le 7, à midi, accompagné de son secrétaire Monseigneur Lucciardi, camérier d'honneur de sa Sainteté.

Son Excellence a officié aux premières vêpres de la fête et le 8 à la messe capitulaire et aux secondes vêpres.

Un office pontifical à Chartres est toujours admiré ; la majesté des rites semble emprunter à celle même du monument un caractère plus solennel. Cette fois le prestige qui s'attachait à la personne de l'officiant rehaussait encore l'éclat des cérémonies. Au milieu des évolutions du clergé employé aux fonctions saintes, on remarquait avec un vif intérêt l'attitude à la fois épiscopale et princière du Nonce apostolique ; Monseigneur l'Evêque de Chartres, revêtu de la *cappa-magna*, siégeait sur son trône ordinaire à l'entrée du sanctuaire.

Le prédicateur annoncé pour le second dimanche de l'Avent était M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan ; il parla entre les vêpres et les complies, et prit pour sujet le grand privilège de Marie Immaculée. La présence des deux pontifes au banc-d'œuvre lui fournissait l'occasion d'exprimer en son nom et au nom de l'auditoire de respectueux hommages; l'histoire du célèbre nonce Chigi devenu le pape Alexandre VII au commencement du dix-septième siècle lui inspira de très-heureux rapprochements.

Après les Complies et le salut eut lieu la procession aux flambeaux à la Crypte. On quittait l'église supérieure illuminée au triforium et aux galeries par des faisceaux et des guirlandes de feux artistement disposés, ornée dans son transept d'étendards et de jolis écussons aux armes pontificales ; on descendait sous les voûtes du monument de Fulbert pour y prier Marie au milieu de souvenirs séculaires et de merveilles nouvelles. Là, outre les fresques, les couronnes de lumières et les décorations des autels, un ornement spécial frappait les regards : c'étaient, sur certains points privés d'un éclairage aussi abondant, des transparents à effet magique dont l'un offrait un grand portrait de Pie IX avec inscriptions et invocations à Notre-Dame,

La procession fut suivie par une foule extraordinaire ; un chant continu de cantiques imposait les pensées sérieuses à ceux qui n'eussent songé qu'à satisfaire une légitime curiosité.

Le lendemain une bonne partie de cette même foule revint aux offices capitulaires que célébra son Excellence Monseigneur Chigi. Comme la veille, le chœur de musique de la cathédrale fit entendre des morceaux d'un bon style succédant aux graves unissons du plain-chant, et l'orgue soutint son rôle avec honneur,

Mais ce n'est pas seulement à l'église qu'il fut permit de contempler le Nonce apostolique ; bien des personnes ont été à même de jouir ailleurs de sa conversation. Monseigneur l'évêque de Chartres voulut ouvrir au plus grand nombre possible de visiteurs les salons de son palais.

Il y eut des réceptions générales. Le clergé et des laïques vinrent saluer le prince archevêque. Les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, célébrant l'Immaculée-Conception comme une fête particulière, eurent l'insigne honneur de voir leur séance présidée par Monseigneur Chigi qui déclara se glorifier d'être un de

leurs confrères depuis bien longtemps (1) ; une députation des conférences de Dreux et de Nogent était présente.

Des groupes de Religieuses des différentes Communautés de la ville arrivèrent à leur tour et furent honorées de bienveillantes paroles et d'une bénédiction. Du ton de ces audiences multipliées nous rendrons un compte exact en ces quelques mots : langage noble, gracieux et facile, affabilité paternelle, enfin conversation que des témoins, anciens voyageurs de Rome, nous disaient l'image de celle du Saint-Père.

Le mardi, l'hôte illustre de l'évêché ne voulut point quitter Chartres sans avoir fait lui aussi quelques visites, et elles furent toutes consacrées par la religion et la charité. Après sa messe célébrée à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, on le vit, en compagnie de notre évêque et de monsignor Lucciardi, se diriger vers les Communautés des Sacrés-Cœurs, des Petites Sœurs des pauvres, de Saint-Paul et de Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'asile des Petites-Sœurs et dans chacun des deux hospices de la ville, les vénérables Prélats daignèrent gravir les escaliers du plus haut étage, parcourir corridors et dortoirs pour ne priver aucun des pauvres ou des infirmes de la consolation et de l'honneur désirés par tous.

A l'entrée de la chapelle du nouvel Hôtel-Dieu, messieurs les administrateurs, réunis aux Religieuses, entourèrent Son Excellence des témoignages de leur profond respect ; M. l'aumônier prononça un petit discours bien approprié à la circonstance ; M. le Maire de la ville, député, avait retardé exprès pour cette cérémonie son voyage de Versailles.

En revenant de Saint-Brice, les vénérés Prélats descendirent à l'église Saint-Pierre, magnifique monument qui ne doit pas échapper à l'examen des étrangers.

La matinée avait été bien remplie et Monseigneur Chigi allait reprendre le chemin de Paris. Le chapitre de la cathédrale se rendit à l'évêché et jouit du dernier entretien comme de la dernière bénédiction du Nonce apostolique. Son Excellence exprima son admiration pour tout ce qu'elle avait vu et entendu à Chartres, puis sa reconnaissance pour les marques de respectueuse affection dont elle avait été l'objet ; elle promit d'en informer le Saint-Père et de lui dire de nouveau tout le dévouement du clergé et des fidèles de la ville et du diocèse à l'auguste prisonnier du Vatican.

L'illustre pèlerin partit de Chartres vers deux heures ; Monseigneur notre évêque l'avait accompagné jusqu'à la gare.

Nous terminerons ce compte rendu par la reproduction du procès-verbal auquel Son Excellence a bien voulu donner sa signature, et qui est déposé parmi les archives du pèlerinage.

« L'an MDCCCLXXIII le VII décembre,

« Son Excellence Monseigneur Chigi, archevêque de Myre, Nonce de « Sa Sainteté le pape Pie IX près le Gouvernement français, accom- « pagné de Monsignor Lucciardi, secrétaire de la Nonciature Aposto- « lique, Camérier d'honneur de Sa Sainteté, a fait le pèlerinage de « Notre-Dame de Chartres.

(1) On sait que le prince Chigi n'est entré dans l'état ecclésiastique que fort tard ; il a été ordonné prêtre à l'âge de quarante-cinq ans. Auparavant il fut garde-noble de Grégoire XVI et de Pie IX qu'il suivit en cette qualité à Gaëte.

« Son Excellence a daigné officier aux vêpres et à la procession so-
« lennelle à Notre-Dame de Sous-Terre, au milieu d'une foule immense
« de prêtres et de fidèles, heureux de prier pour le Saint-Père et pour
« l'Eglise. Le lendemain Son Excellence a célébré pontificalement la
« Sainte-Messe de l'Immaculée-Conception, et le soir a officié aux
« vêpres et au salut du Saint-Sacrement.

« En foi de quoi Son Excellence a bien voulu apposer ici sa
« signature.

FLAVIUS, archevêque de Myre,
Nonce apostolique. »

Ajoutons un mot. Pendant que Monseigneur Chigi était à Chartres, les feuilles publiques parlaient déjà de sa prochaine promotion au Cardinalat, et ce fut l'occasion d'exprimer devant lui des vœux que déclina sa modestie. Ces vœux toutefois vont se réaliser, à la grande satisfaction de tous les catholiques français. Mgr. Chigi est nommé Cardinal ainsi que NN. SS. les archevêques de Paris et de Cambrai.

— L'ordination des Quatre-Temps de Noël à la Crypte a compté 2 prêtres, 16 diacres, 4 sous-diacres, 1 clerc-minoré. Les prêtres sont : MM. Gauberville et Moulin, le premier est nommé vicaire de Maintenon ; le second vicaire de Bonneval. — M. l'abbé Duc, précédemment à Maintenon, est nommé curé de Morvilliers.

— Les prédicateurs de la station de l'Avent à la cathédrale ont été : M. l'abbé Besnard, curé de Jouy ; M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan ; M. l'abbé Foucault, professeur à l'institution N.-D. ; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre ; M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale. — M. l'abbé Robé a prêché à Saint Aignan le jour de la fête patronale.

L'ÉGLISE DE LOIGNY.

La grande et belle église de Loigny domine déjà de toute sa hauteur ces immenses plaines de la Beauce qui furent ensanglantées, le 2 décembre 1870, par les dernières victimes de la guerre.

Quand on a dépassé la station d'Orgères, sur la ligne de Rouen à Orléans, on aperçoit à sa gauche ce vaste édifice, et instinctivement on le salue au passage comme un glorieux mausolée qui renfermera bientôt les restes précieux de tant de braves soldats. Mais si l'on s'en rapproche pour le visiter, on se sent de plus en plus ému, malgré les trois années qui nous séparent des événements ; car ce n'est qu'après avoir traversé les croix plantées çà et là dans ces champs de la mort, que l'on arrive au village de Loigny et à sa nouvelle église. A cette vue, on dirait que c'est le sang de tous ces jeunes martyrs du devoir et du patriotisme qui a fécondé ce lieu devenu célèbre et en a fait surgir tout à coup ce magnifique temple où l'on priera sur leurs cendres et où leurs âmes prieront pour la France.

Cette église presque achevée mérite déjà que l'on en parle, pour la consolation de beaucoup de familles qui vont y renfermer leurs plus chers souvenirs.

Construite dans le style romain, c'est-à-dire à plein cintre, elle est composée d'une large nef et de deux bas côtés très-étroits. Aux quatre angles, autrement dire de chaque côté de la façade principale et du sanctuaire, s'élèvent quatre petites tours carrées qui ont l'a-

vantage de masquer la toiture en appentis des bas-côtés. Une chapelle funéraire de forme carrée sert de prolongement au sanctuaire et d'abside à l'église. Ce sanctuaire regarde le couchant ; il n'a pu être orienté, selon l'usage traditionnel de l'antiquité chrétienne, à cause des difficultés de l'emplacement. La tour qui devra s'élever à l'entrée de l'Eglise n'est pas encore commencée. Elle servira de porche à sa base et sera couronnée d'une flèche imposante de quarante mètres de hauteur.

L'ensemble de ce plan admirablement conçu fait honneur à l'architecte M. Douillard, de Paris. Il a su donner un cachet d'élégance architecturale à toutes les parties de l'édifice. même d'une utilité secondaire, et toutes ces parties s'équilibrent parfaitement par un savant parallélisme. Ajoutons que, pour l'exécution, il est secondé d'une façon intelligente par M. Hurteaux, entrepreneur-général, et par M. Lépine, qui a la direction de la maçonnerie.

Entrons maintenant dans quelques détails pour offrir une idée plus exacte de ce monument.

Son architecture extérieure plaît tout d'abord à l'œil du visiteur, malgré l'absence de ce clocher monumental qui en complétera la perspective. Certaines lignes en briques rouges lui donnent même un aspect rien moins que triste. Il est vrai qu'avant tout cet édifice sera la maison de Dieu, où devra jaillir la source de toutes les consolations divines.

Ces parties en briques sont les contreforts des basses-nefs et les bordures des fenêtres qui éclairent la nef principale. Ces fenêtres, surmontées d'un *oculus* ou d'une ouverture circulaire, sont réunies deux à deux sous un cintre en briques on une espèce d'arcade simulée à fleur des murs.

Les tours qui flanquent chaque côté de la façade et celles du sanctuaire où elles figurent comme un transept, à l'extérieur, sont percées, au premier étage, de fenêtres très-étroites dans le style du xe au xie siècle. Ces simulacres de meurtrières ont bien ici leur langage. Mais en fait de projectiles, c'est la prière qui en sortira plus puissante que les énormes boulets prussiens. Le second étage a de larges ouvertures à linteau horizontal séparées par une colonnette.

La chapelle funèbre qui s'élève au chevet de l'église est recouverte d'un dôme sur lequel s'élance une flèche légère qui recevra bientôt une croix de 4 mètres environ de hauteur et du poids de 80 kilos. Ce signe de salut indiquera de loin le lieu précis qui abritera les restes des combattants de Loigny.

Cette chapelle est la partie la plus ornée de la construction. Un rang d'arcatures supportées par des colonnettes aux chapiteaux sculptés règne sur ses trois faces. Elle présente comme un air de petite forteresse. Les angles rentrants qu'elle forme avec la saillie des bas-côtés sont ingénieusement remplis par deux tourelles circulaires très-élégantes. Les modillons sculptés qui supportent les corniches des toits sur toute l'étendue de l'enceinte achèvent de caractériser son style à la fois agréable et sévère.

A l'intérieur, la nef principale se compose de trois larges baies dont les arcs s'appuient sur de gros piliers carrés. Sa longueur, ainsi que celle des nefs latérales, s'augmente naturellement, aux deux extrémités, de la dimension des tours dont nous avons parlé.

Ces tours forment, à la base, un carré parfait compris dans la largeur des bas-côtés.

C'est le lieu de parler de leur destination. L'une des deux qui ornent la façade renfermera les fonts baptismaux, et l'autre l'escalier qui conduira au clocher. Celles qui accompagnent le sanctuaire serviront de chapelles. Leurs autels seront, par conséquent, sur la même ligne que le maître-autel. Les deux tours de l'entrée seront reliées entre elles par une tribune qui pourra s'étendre au besoin jusque dans la grande tour du clocher.

La chapelle funéraire est terminée à l'intérieur, sauf la partie décorative. Sa voûte circulaire figure une calotte aplatie. Cette coupole sera enrichie de dix médaillons peints dont l'un formera le centre (1). Les grandes peintures qui doivent couvrir les murailles sont déjà exécutées par d'habiles artistes ; elles seront marouflées après l'achèvement de l'Eglise. Au fond de cette chapelle doit se dresser un autel, et au-dessus s'élèvera un cénotaphe en marbre noir sur lequel on lira les noms des nobles victimes ensevelies dans un caveau creusé sous le sol. L'une des tourelles que nous avons mentionnées sert de descente pour pénétrer dans ce caveau spacieux.

C'est donc là que reposeront désormais les héros de Loigny, ces braves enfants de la France qu'ils ont aimée plus qu'eux-mêmes, et ces zouaves pontificaux, et ces mobiles des Côtes-du-Nord et plusieurs autres qui ont sacrifié leur vie pour elle. Ils méritent bien ce lit de repos tous ces nobles guerriers que la neige recouvrit longtemps de son froid linceul et qui gisent encore sans honneur sous la poussière de la plaine. Ce monument du moins perpétuera leur mémoire et aussi les beaux exemples de courage qu'ils ont légués à la postérité.

Telle est déjà l'église commémorative de Loigny. Elle n'attend plus que sa grande flèche, ses vitraux peints et ses décorations murales pour recevoir la consécration pontificale et retentir des chants sacrés de la prière publique, aussi bien du joyeux *Te Deum* que du funèbre *De profundis* (2).

Nous ne savons encore à quelle époque aura lieu cette grande solennité. Mais ce que nous pouvons croire, c'est que bien des familles, bien des cœurs de mères aspirent après ce jour d'inauguration, jour mémorable qui sera autant un jour de triomphe que de deuil.

L'abbé Hénault,
Chapelain des Sœurs de la Providence.

Le 2 décembre dernier, comme les deux années précédentes, un service funèbre a été célébré à Loigny pour les héros de 1870, en présence de nombreux paroissiens et de nombreux personnages venus de loin, parents, amis ou compagnons d'armes des victimes.

— Le même jour, à Lumeau, avait lieu la bénédiction solennelle d'un monument commémoratif élevé aux nombreux soldats tués en ce lieu.

M. l'abbé Fagois, aumônier des mobiles de la Haute-Vienne, était venu présider la cérémonie.

(1) Ces médaillons sont dus à la générosité des donateurs ; ils pourront y faire reproduire leurs armoiries. Plusieurs de ces médaillons ou cartouches sont déjà commandés ; mais il y a encore place pour la générosité.

(2) On peut ajouter qu'elle attend aussi, pour s'achever entièrement, les offrandes des âmes charitables. Elle a encore besoin de leur concours.

— Le 18 décembre, c'était la fête de l'Adoration mensuelle à l'Hôtel-Dieu. Cette belle cérémonie a terminé l'année eucharistique ; par son genre spécial de décorations symboliques et de splendides illuminations, elle en a été comme le digne couronnement et le gracieux bouquet final. Le prédicateur a été M. l'abbé Hénault chapelain de la Providence.

La fête de l'Adoration pour le mois de janvier, sera célébrée le 29.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé BRAZON.

M. le curé de L. F. nous envoie le récit suivant :

M. l'abbé Brazon, (Jean-Augustin), curé de Romilly-sur-Aigre, vient de mourir à l'âge de 64 ans dont trente-sept consacrés au saint ministère dans la même paroisse ; cette mort a été inopinée et a consterné tous ceux qui le connurent.

Depuis quelque temps, il est vrai, M. l'abbé Brazon souffrait d'une indisposition qui donnait des inquiétudes à ses amis, mais rien ne faisait prévoir un dénouement si précipité.

Le mardi, 9 novembre, M. Brazon se rendait très-péniblement à Charray, où il avait donné rendez-vous à un confrère maladif qui ne pouvait plus dès longtemps faire tout le chemin de Romilly pour confier à son vénéré directeur les secrets de sa conscience. O Père, vous ne m'avez pas abandonné dans ces jours de longue épreuve et l'un des derniers actes de votre charité apostolique devait être pour moi. Presque au terme de ma route, je vous aperçois au loin venant d'un pas lent qui n'avait jamais été le vôtre. Du haut du Ciel, que les anges durent vous contempler avec amour !

Lorsqu'il eut enfin gagné le presbytère de Charray, il regretta presque d'avoir entrepris ce voyage qui lui avait causé tant de souffrance. Mais s'étant un peu reposé, il se retrouva le même, aimable, enjoué, d'un commerce très-agréable, et après avoir rendu à ses confrères les services de son auguste ministère, il repartit. Rien ne faisait pressentir, au début, que ce retour lui coûterait tant d'efforts douloureux. Nous avons appris avec le plus amer regret qu'il dut vingt fois se reposer sur la route. Il atteignit à grande peine sur sa paroisse la ferme de la Touche, où il consola pour la dernière fois une famille profondément affligée, mais à bout de forces, il pria son excellent paroissien de le reconduire en voiture jusqu'à sa demeure.

Le lendemain, par un très-admirable effet de la bonté divine, puisqu'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans la permission de notre Père céleste, le confesseur de M. le curé de Romilly venait lui faire visite par amitié et pour avoir de ses nouvelles. « Ah ! lui dit l'abbé Brazon, que je suis heureux de vous voir, car je n'aurais jamais eu la force d'aller jusque chez vous pour me confesser. » Ainsi notre-Seigneur Jésus-Christ qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau froide donnée en son nom, avait ménagé miséricordieusement cette grâce inattendue à son généreux serviteur, si près de la mort, pour le récompenser, par une faveur du même ordre, de la charité qu'il avait si courageusement exercée la veille. Il reçut donç le Sacrement de Pénitence avec foi et piété. Le jour suivant il offrit le saint Sacrifice de la messe et se nourrit du pain mystérieux qui donne la force de gravir le chemin escarpé du Ciel. Hélas ! (je dis hélas, parce que je pense aux âmes

éplorées qui ont perdu ce bon père) bientôt devait s'éteindre cette vie déjà longue, mais qui faisait espérer une plus grande durée, vie sainte et pleine de bonnes œuvres, fruit d'une régularité constante. En effet, depuis son entrée dans le sacerdoce, l'abbé Brazon, suivait très-fidèlement la règle du séminaire, harmonisant les devoirs du saint ministère avec l'amour de la retraite, l'étude et les exercices de piété.

Le soir de ce même jour où il avait immolé pour la dernière fois l'agneau sans tache, après avoir pris son repas comme à l'ordinaire et écrit plusieurs lettres, les unes pour rassurer sa famille, une autre pour consoler un ami dans l'affliction, il alla, selon sa coutume, faire sa prière à l'Eglise et rendre visite au Dieu du Tabernacle. Avant de se retirer, il prépara encore les ornements sacrés pour le sacrifice du lendemain. Saint Prêtre, ce sacrifice devait être offert non par vous, mais pour vous, par un confrère accouru dès le matin à la nouvelle de votre mort.

Vers le milieu de la nuit, notre vénéré Père ressentit une de ces crises, déjà fréquentes, qui menaçaient de l'étouffer. Plus oppressé que les autres jours, il envoya chercher son médecin et peu après il exprima le regret de n'avoir pas demandé aussi M. le curé de Cloyes. Mais s'étant trouvé mieux, surtout après l'arrivée du médecin, il ne jugea plus nécessaire d'appeler son confrère à cette heure si avancée de la nuit. Il semble même que ce prêtre, d'une régularité exemplaire, ait alors pensé à son lever, à son oraison et autres exercices du matin qu'il remplissait tous les jours avec ponctualité ; car se souvenant qu'il n'avait pas monté sa montre, il se la fit donner et la régla. Trois minutes après, son âme s'envolait à Dieu. La régularité, qui avait rendu si féconde sa très longue carrière, fut donc la dernière de ses préoccupations. Ne pouvons-nous pas lui appliquer la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ : « *Beatus ille servus quem, cum venerit dominus ejus, invenerit vigilantem.* — Heureux le serviteur que son maître étant venu aura trouvé plein de vigilance. » Il est mort dans l'octave de la fête de l'Immaculée-Conception de Marie et dans les premières heures du vendredi, jour à jamais consacré par l'ineffable mystère de la Passion et de la mort de notre divin Sauveur. Heureuse mort, qui ne vous envierait pas !

Son âme, nous en avons la très-douce confiance, était réunie à son Dieu, sûre de ne le perdre jamais. Deux prêtres, par respect pour son caractère sacré, ensevelirent son corps ; tâche douloureuse ! l'un d'eux ne put la remplir jusqu'au bout, mais l'autre, M. le curé de Charray, à qui M. le curé de Romilly avait rendu les plus grands services dans une longue maladie, trouva dans son cœur la force de maîtriser son émotion et avec le concours de M. Georges de Tarragon, maire de Romilly, qui voulut rendre ce devoir à cet ami éprouvé de sa très-digne famille, il le revêtit de ses habits sacerdotaux et des insignes sacrés de la juridiction spirituelle. Les mêmes mains se firent un honneur, le dimanche suivant, de le déposer dans le cercueil.

En vertu de la terrible sentence portée contre l'homme prévaricateur, il nous fallait donc rendre cette dépouille vénérée aux entrailles de la terre. Nous avons rempli ce triste et dernier devoir, le lundi, jour de l'octave : l'aimable Reine du Ciel était avec nous reconnaissant ainsi la piété filiale de son dévoué serviteur. La paroisse,

plongée dans le deuil, assistait tout entière aux funérailles de son pasteur si regretté. Les prêtres de la contrée, en grand nombre, accoururent se joindre à cette famille désolée qui pleurait son père. Tous unies dans le même sentiment d'amour et de vénération, empruntèrent la voix plaintive de l'Eglise, épouse sans tache, pour toucher plus sûrement le cœur de l'époux céleste en faveur de leur ami commun ; — que dis-je ? C'est le sang même du Sauveur qui a parlé : sur l'autel fut immolée encore, dans un mystère d'amour, l'auguste victime du Calvaire, qui daigne sans cesse renouveler son sacrifice pour le salut des âmes.

Au cours de cette touchante cérémonie, une voix aimée se fit entendre. A la vérité, nous regrettons que l'usage ait prévalu contre la loi si sage de l'Eglise, qui défend de faire dans l'assemblée des fidèles l'éloge des morts sans la permission spéciale de l'évêque. Dans le fait qui nous occupe, tout justifiait cette dérogation à la règle générale. Monseigneur l'Evêque de Chartres avait écrit le matin une lettre où sa Grandeur témoignait la plus grande estime ponr le bon prêtre dont la mort lui causait le plus vif regret, exprimant le désir que ses sentiments fussent connus de tout le monde.

Le prêtre qui a pris la parole, fidèle à cette première loi de l'éloquence sacrée, qui est l'oubli de soi-même pour glorifier Dieu en instruisant les âmes, nous a dans un langage noble et simple, avec une sensibilité exquise, parfaitement retracé le caractère et les vertus de celui que nous pleurions, et dans sa bouche éloquente, la louange du mort, louange si juste et si bien rendue, a été plus encore une instruction pour les vivants. Rien de plus touchant que cette allocution qui à la brièveté joignait tous les autres genres de mérites : les yeux se mouillèrent des plus douces larmes, on entendit même des sanglots mal comprimés. Chacun fut satisfait, ému et porté à servir plus fidèlement son Dieu.

Aujourd'hui, M. Brazon, curé de Romilly, repose dans le cimetière, toujours au milieu de ses paroissiens morts et vivants, à qui il demeure ainsi par un lien éternel. La croix, signe du salut, ombrage sa tombe et l'illumine des rayons de l'espérance immortelle.

LIVRES RECOMMANDÉS.

— *Le Plain chant rendu facile.* Conserver tous les signes de la notation ordinaire et rendre l'étude du chant simple, facile et attrayante, tel est le but qu'on s'est proposé.

Une lettre initiale gravée sur chaque note en fait connaître le nom. Dès lors, plus de ces calculs fatigants pour reconnaître les notes par leur position ; plus de difficultés à changer de clefs ; plus de ces exercices ennuyeux qui rebutent les commençants.

Les élèves solfient sans difficulté dès la première leçon ; ils peuvent toujours s'exercer seuls, et quelques mois suffisent pour former de bons chantres.

Solfége des Ecoles pour former la voix des enfants, 6 édition, 1 volume in-12 cartonné, prix franco par la poste, 60 centimes ; la douzaine, franco par la poste 6 francs.

Vient de paraître le *Cantique paroissial*, noté en plain chant mesuré. Un beau volume in-18, de 576 pages, contenant 214 cantiques, Prix : broché, 1 fr. 75 ; cartonné, 1 fr. 90 ; relié, 2 fr. 50. — La douzaine 20 fr. Les mêmes, paroles seules, cartonnés, 9 francs.

S'adresser à l'auteur, frère Achille, à *St-Sauveur-Lendelin,* (*Manche*). L'auteur s'est fait un devoir de conserver ces beaux et pieux cantiques anciens que chacun, connaît, que tout le monde aime, et que l'on redit toujours avec bonheur. Il y en a 45 pour le mois de Marie.

— *Un sanctuaire sur les Monts d'Auvergne,* par M. l'abbé Brassier, ancien professeur au petit séminaire de Versailles (Paris, librairie Poussielgue, rue Cossette, 27). C'est l'histoire du sanctuaire de Notre-Dame de Vassivière. L'auteur de ce livre a grandi et prié à l'ombre de ce sanctuaire ; sa plume, interprète d'un cœur reconnaissant et d'une intelligence élevée, vient d'ériger un monument remarquable à la gloire d'un lieu de pèlerinage célèbre dans le cours des siècles. Nous avons lu avec un intérêt particulier ses belles considérations sur le miracle.

JANVIER 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1874.

Chaque semaine indulgence plénière pour les associés à la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière en récitant, après la communion la prière : *O bone Jesu, O bon Jésus,* etc.

1er janvier, jeudi, — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr, ; 2° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 3° pour l'Archic de Saint-Joseph ; 4° pour réciter devant le St-Sacrement la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Confr. du S. Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge en méditant sur la Passion.

3, samedi. — Ind. plén. et part. nombreuses des sept Basiliques de Rome pour le scap. bleu, moyennant une prière à un autel de la Ste Vierge. (j. au ch. des fid).

4, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N. D. de Chartres en assistant à la procession du premier dimanche.

5, lundi. — Ind. plén. pour la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles.)

6, mardi, — ind. plén. pour l'Archic. du Saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid).

7, mercredi. – Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° pour l'Archic. de St-Joseph (mercr. au ch. des fid.)

8, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

9, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apostolat de la prière (vendr. au ch, des fid.)

10, samedi. — Ind. pl. et part. nombreuses du Saint-Sépulcre et de la Terre sainte, pour le scap. bleu, comme au 3 janvier (jour au ch. des fid.) ; 2° pour les Tert. Domin.

11, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Archic. de Saint-Joseph ; 3° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix indulg.

12, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.)

13, mardi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi (jour au choix des fidèles) ; 2° pour avoir récité pendant un mois la prière : *Angele Dei*, *Ange de Dieu*, etc. (j. au ch. des fid.)

14, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel.

15, jeudi. — Ind. plén. pour l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

16, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour ler Tert. Fr., 2° pour les Tert. Domin. ; 3° pour le scap. rouge.

17, samedi. — Ind. pl. et part. nombreuses des sept Basiliques de Rome pour le scap. bleu, comme au 3 janvier (jour au choix des fid.)

18, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendantun mois le trisagion : Saint, Saint, Saint, etc, (jour au choix des fidèles).

19, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. ou ch. des fid.)

20, mardi. — Ind. plén. pour avoir récité pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.)

21, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St-Joseph (merc. au choix des fid.)

22, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité pendant un mois *l'Angelus* (j. au choix des fid.)

23, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pous les Tert. Domin. ; 3° pour le scap. rouge ; 4° pour l'Archiconfrérie de St-Joseph.

24, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Domin. ; 2° pour l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)

25, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie.

26, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Domin. ; 2° pour un quart-d'heure employé chaque jour pendant un mois à l'oraison mentale.

27, mardi. — Ind. plén. et part nombreuses du St-Sépulcre et de la Terre S. pour le scapulaire bleu, comme au 3 janvier (jour au choix des fidèles).

28. mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour les Tert. Domin. ; 3° pour le scap. du Carmel.

29, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les personnes qui ajoutent aux conditions ordinaires la visite d'une chapelle de la *Visitation* ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.)

30, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. rouge.

31, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fidèles).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

2e NUMÉRO. DIX-HUITIÈME ANNÉE. FÉVRIER 1874.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

SOMMAIRE.

VIE DE M. GILLES MARIE,
Curé de St-Saturnin (Chartres).

Le père du vénérable prêtre dont nous allons raconter l'histoire, était procureur au présidial de Chartres ; mais il se démit promptement de cette charge, afin de s'employer uniquement en faveur des pauvres et des orphelins. Son épouse était profondément chrétienne et il s'établit bientôt entre eux une touchante et noble émulation pour la vertu et le dévouement que demandait l'éducation de leur nombreuse famille.

Le troisième de leurs enfants (né à Chartres, le 26 septembre 1631), attira surtout leur attention par les merveilleuses dispositions pour la piété qu'il manifesta, pour ainsi dire, dès le berceau. Ils le confièrent de bonne heure à son oncle, curé de *Saint-Aignan*....... Entre des mains si habiles et si pures les heureux penchants du petit Gilles Marie prirent un admirable développement. Aussi put-on l'admettre sans témérité à recevoir la tonsure (l'objet de tous ses vœux), à l'âge de neuf ans (1640).

Comprenant déjà la portée de ce premier pas fait dans la carrière ecclésiastique, Gilles Marie redoubla de modestie dans le service des saints autels, d'application au travail et de ferveur dans la prière.

M. Olier étant venu à Chartres l'année suivante, pour y travailler à l'établissement d'un Séminaire, Gilles Marie lui fut présenté.

L'homme de Dieu, doué de ce regard lucide qui est l'apanage des saints, aperçut le trésor de grâce renfermé dans ce jeune cœur et après avoir terminé la mission si fructueuse qu'il faisait dans le diocèse, il l'admit avec joie dans son Séminaire.

L'enfant se fit tracer, par le directeur qu'il avait choisi, un plan de vie intérieure en rapport avec les maximes de M. Olier ; car, véritable enfant d'obéissance, il désirait que cette vertu sanctifiât tous les moments de sa vie.

« C'est là, disait-il quelquefois, le moyen de plaire à Dieu et « de conserver la paix du cœur. »

Dans le temps que Gilles Marie faisait ses humanités, un calviniste, animé d'une fureur impie, poussa l'audace du sacrilége jusqu'à venir profaner la divine victime, entre les mains du prêtre, pendant le saint sacrifice de la messe. Le jeune clerc éprouva une telle impression de l'injure faite à Notre-Seigneur par cet hérétique, qu'il fit, pendant huit jours, un pèlerinage de pénitence à l'église Saint-Hilaire, théâtre de l'attentat. Là, prosterné devant l'autel profané, il versait des torrents de larmes, et tous les ans il renouvela ce témoignage de douleur et d'amour !

En 1647, Gilles Marie fut attaché au clergé de la cathédrale de Chartres, dont la Très-Sainte-Vierge est la *tutela* et la patronne. Il s'imposa, dès lors, la loi de dire toujours son office en particulier devant le Saint-Sacrement, s'il n'avait pu le réciter avec le chœur, et de ne passer aucun jour sans y joindre celui de la bienheureuse Vierge Marie. Cet hommage quotidien rendu à sa bien-aimée souveraine ne suffisant pas encore à son cœur, il descendait, après les matines, dans l'église souterraine, cette Crypte aux vastes et mystérieux contours, bâtie par saint Fulbert, pour y vénérer *la Vierge aux miracles, Notre-Dame de Sous-Terre*, celle que les Druides, avant l'ère chrétienne, saluaient du nom prophétique de *Virgini pariturœ* !

Une maladie épidémique lui ayant enlevé ses parents en huit jours, le jeune clerc se jeta plus que jamais entre les bras de Dieu, le Père par excellence, et de Marie, la douce Mère des orphelins ; puis sans défaillance comme sans murmure il se soumit à cette dure épreuve.

Gilles Marie quitta Chartres pour aller faire sa philosophie à Vendôme. Il se rendit ensuite à Paris afin d'y étudier sa théologie. M. Olier le revit avec bonheur, lui permit de suivre tous les exercices spirituels de sa communauté et de regarder la maison de Saint-Sulpice comme la sienne. Ce religieux établissement n'avait pas alors la forme de Séminaire ; c'était seulement une compagnie de prêtres vénérables par leur éminente piété, qui, après avoir vaqué aux fonctions du saint ministère dans la paroisse, donnaient à la retraite et à la méditation les loisirs qui leur restaient.

Tout réveillait dans l'âme du saint jeune homme l'esprit de prière et lui fournissait le sujet de quelques réflexions édifiantes.

Voyant un jour le beau tableau de la *Descente du Saint-Esprit*, de Lebrun, et remarquant que l'habile artiste venait souvent tout exprès à Saint-Sulpice, pour y ajouter ou reformer

quelques traits, il dit à des prêtres de la communauté qui admiraient cette œuvre d'art : « Ah ! que les enfants du siècle sont « bien plus intelligents que ceux du royaume de Dieu ! Si nous « avions la même assiduité que M. Lebrun, nous ajouterions « chaque jour quelques nouveaux traits à l'image de Jésus-« Christ que nous tâchons de retracer dans notre cœur, et elle « deviendrait bientôt ressemblante au divin modèle que nous « devons imiter. »

On sent en lisant ces belles paroles qu'on est à l'école d'un saint.

En 1655, Gilles Marie soutint, avec un éclatant succès, ses thèses de théologie. Revenu dans son diocèse, il fut appelé successivement aux saints ordres par la volonté de ses supérieurs, malgré les résistances de son humilité.

Après son diaconat, il eut la pensée de donner tous ses biens aux pauvres ; mais, son frère s'étant établi, il lui en laissa la plus large part. Il reçut le sacerdoce des mains de Mgr de Villeroi ; ce prélat, appréciant son mérite, le chargea du ministère des âmes : il l'exerça au Séminaire de Saint-Aignan, puis dans la paroisse de ce nom, où il produisit les plus heureux fruits. Sa réputation de sagesse et de prudence s'étendait de plus en plus. Les Visitandines, nouvellement établies dans la ville, le demandèrent pour confesseur, ce qui leur fut accordé sans délai par l'Evêque de Chartres.

Celui qui devait conduire si sûrement les âmes dans les voies intérieures, devait éprouver lui-même ces tortures intimes causées par une crainte exagérée, et des appréhensions d'avoir offensé Dieu, qui font le supplice de tant de personnes scrupuleuses et timorées. Les absolutions qu'il donnait à ses pénitents se dressaient devant lui comme autant de glaives aigus ; il se figurait avoir rempli indignement les sublimes fonctions du prêtre au tribunal de la réconciliation, faute d'une préparation suffisante, n'ayant mis *que trois ans* à s'y disposer. Pour faire cesser cet inexprimable tourment, il employa le moyen qu'il suggérait aux autres ; il s'en ouvrit à son directeur, bien déterminé à suivre ses conseils. Celui-ci lui dit qu'il n'avait rien à craindre et que la tentation était manifeste. A peine eut-il entendu ces paroles qu'il se fit un grand calme dans son âme, naguère encore si péniblement agitée.

Le curé de Saint-Aignan étant mort, tous les paroissiens appelaient de leurs vœux M. Marie pour le remplacer ; mais il s'y refusa formellement, préférant évangéliser les pauvres et les petits, ce qu'il fit avec édification au village de Bullou dont il fut nommé curé.

Sa réputation l'y avait devancé ; il y était aimé avant d'y avoir paru ; et des cœurs si favorablement disposés à son égard lui accordèrent sans peine ce qu'il exigea d'eux, pour la gloire de Dieu et le changement des mœurs.

Un des devoirs qu'il avait le plus à cœur était l'instruction

des enfants. Il les regardait comme un plant de bénédiction qui devait lui servir à renouveler sa paroisse.

Il allait les chercher lui-même dans les champs, devenait enfant avec eux, leur parlait de leurs petits intérêts et n'épargnait ni caresses ni libéralités pour en arriver à leur dire quelques mots des premières vérités de la religion, et leur communiquer la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il en usait de même à l'égard des personnes plus avancées en âge; il parcourait souvent sa paroisse, et, lorsqu'il visitait les pauvres il leur distribuait toujours quelques aumônes, sachant bien qu'ils reçoivent plus volontiers le pain de la parole, quand on a commencé par leur donner cette nourriture matérielle dont leur corps épuisé éprouve un si impérieux besoin.

Ce qu'on remarquait de plus admirable dans le saint prêtre, c'était sa *résidence*. C'était à peine s'il consentait à rendre visite à son oncle, le curé d'Yèvres, parce que, disait-il, « si, « pendant mon absence le loup venait manger quelqu'une de « mes brebis, j'en serais inconsolable ! » D'ailleurs, son temps était si bien ménagé, qu'il n'en trouvait pas pour des relations extérieures. En dehors de ses devoirs de pasteur, sa vie, à Bullou, fut une vie de retraite, de prière et de travail : il y étudia l'Ecriture-Sainte avec une telle assiduité et une si grande pureté de cœur, que Dieu lui fit la grâce de l'entendre avec une étonnante facilité qu'on remarquait dans ses discours. M. Marie étudiait en priant, et de cette façon il recevait des lumières surnaturelles qui inondaient son intelligence de célestes clartés. Souvent, pour s'entretenir avec Dieu dans une plus grande solitude, il montait sur une petite élévation, d'où l'on apercevait les flèches aériennes de la cathédrale de Chartres ; il y passait des heures entières dans un intime commerce avec Dieu, et il n'en descendait jamais sans qu'on ne remarquât sur son visage une espèce de calme et de sérénité qu'il est difficile d'exprimer.

A la prière et à l'étude il joignait une continuelle mortification.

« Les jours d'un curé, disait-il souvent, sont des jours pé-« nibles et laborieux. On est indigne de cette place quand on « recherche ses aises et ses commodités ; et si l'on veut être « utile aux pauvres de Jésus-Christ, ne faut-il pas être pauvre « en tout, dans la nourriture, dans les habits, dans le loge-« ment ! C'est dans cette sainte avarice, disait-il encore, qu'un « pasteur doit trouver des richesses toujours prêtes à secourir « les misérables. Leurs besoins disparaissent aux yeux des « mercenaires ; mais à ceux du bon pasteur, ils semblent tou-« jours plus grands !

Atteint d'une longue et douloureuse maladie, il donna de tels exemples de patience et de résignation, que ses paroissiens le voyant si bien mettre en pratique ce qu'il leur avait enseigné sur le prix des souffrances et la nécessité de se conformer en tout à la sainte volonté du bon Dieu, réglèrent leur conduite

d'après ses salutaires enseignements ; c'est ainsi que la paroisse de Bullou devint, en peu d'années, un modèle pour tout le pays. La santé du saint prêtre se rétablit peu à peu. Mais ce n'était plus seulement un pauvre village qui allait s'édifier de ses vertus. La ville de Chartres devait bientôt revoir dans ses murs celui dont elle avait si vivemeut regretté le départ. Élu curé de Saint-Saturnin, par le Chapitre de Chartres qui avait le privilége de nommer à cette cure, M. Marie fut obligé de quitter sa chère paroisse de Bullou où, dans son humilité, il avait espéré vivre et mourir !...

(La suite au prochain numéro.)

LÉGENDE DU MOYEN-AGE. (1)

Une intéressante légende qui se rattache à la fête de la Purification trouve sa place naturelle dans notre petite revue, surtout à cette époque de l'année où l'Eglise célèbre ce touchant mystère, si fécond en utiles enseignements.

C'était au moyen âge ; la Dame de Guibour, châtelaine de son village, avait triomphé, par la protection de la très-douce Vierge Marie, de l'épreuve du feu à laquelle on l'avait indûment condamnée.

Rentrée dans son manoir sans avoir éprouvé le moindre mal, elle résolut de consacrer la vie qui lui avait été si miraculeusement conservée à soulager l'infortune ; et afin de témoigner à Marie toute sa gratitude pour le grand bienfait qu'elle en avait reçu, elle la fit trésorière de ses richesses ; c'était en son nom qu'elle les distribuait aux indigents, et dans le but de l'honorer davantage encore, à l'approche de ses fêtes elle augmentait ses prières et ses aumônes. Les pauvres, on le pense bien, connaissaient le chemin de sa demeure, et son castel était mieux gardé par leur amour que par ses herses et ses ponts-levis.

Une année, le matin de la Purification, la cour du manoir hospitalier était assiégée par une foule considérable. La charité est comme l'aimant, elle attire la misère. La noble dame parcourait elle-même les rangs pressés ; un bienfait est doublé quand on le reçoit d'une main vénérée. Ce jour-là, la châtelaine, en rentrant dans son appartement, avait tout donné jusqu'à ses vêtements, pour couvrir les membres nus et glacés de Jésus-Christ, de sorte qu'elle ne put sortir pour aller entendre la messe. Elle se renferma donc seule dans son oratoire, et se prosternant devant une image de la Vierge, elle demeura quelque temps en prière. Etant tombée dans un céleste ravissement, il lui sembla être dans une magnifique église, où entrait une troupe nombreuse de vierges ; à leur tête marchait une reine environnée de gloire et couronnée d'un diadème étincelant. Elles vinrent toutes s'asseoir en ordre. Alors une troupe de jeunes hommes s'avança pour prendre les places qui leur étaient réservées ; l'un d'eux portait des cierges allumés qu'il distribua à ses compagnons et à chacune des vierges ; s'approchant aussi de la dame, il lui en offrit un qu'elle accepta avec empressement. Elle vit alors monter à l'autel, un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, assisté d'un diacre et d'un sous-

(1) D'après l'abbé Darras, — Légende de Notre-Dame.

diacre, précédés de deux acolytes qui portaient leurs cierges allumés. Elle crut reconnaître que les deux acolytes étaient St-Vincent et St-Laurent, le diacre et le sous-diacre deux anges, et le prêtre Jésus-Christ lui-même. Deux jeunes hommes, s'avançant alors au milieu du chœur, commencèrent à chanter l'office de la messe ; et les assistants, mêlant leurs voix à celles des deux anges, formaient une harmonie céleste. Quand on fut arrivé à l'offertoire, la Reine des vierges vint déposer le cierge qu'elle portait aux pieds du divin Pontife ; ses compagnes et les jeunes hommes la suivirent. Lorsque cette cérémonie fut achevée, le prêtre, sans retourner à l'autel, paraissait attendre que l'étrangère vînt à son tour, déposer le cierge qu'elle avait reçu. La Reine des vierges lui fit dire de ne pas retarder plus longtemps le sacrifice. Mais la dame s'y refusa d'abord. Avertie une seconde fois, elle répondit que rien ne pourrait la détacher du cierge bénit, qu'elle voulait conserver toujours.

Enfin une troisième fois, comme l'ange chargé du message voulait lui arracher le cierge des mains, il se rompit, en sorte qu'une moitié resta au pouvoir de l'envoyé céleste. Après l'effort qu'elle venait de faire, la dame revint à elle, et se retrouva agenouillée, devant l'image de la Vierge dans son oratoire, le cierge rompu était à ses pieds. Depuis elle le garda comme un trésor; et sans doute voulut que ce flambeau merveilleux éclairât sa couche funèbre pour en écarter les puissances infernales.

FAITS RELIGIEUX

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS-SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

à tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques
et à tous les autres ordinaires en grâce et en communion avec le Siége apostolique.

(Suite et fin).

Après les nombreuses et graves injustices infligées l'année dernière à l'Eglise catholique, le gouvernement prussien, par les lois les plus dures et les plus iniques, tout à fait contraires à sa conduite précédente, a si complétement soumis l'instruction et l'éducation des clercs au pouvoir laïque, qu'à celui-ci il appartient de rechercher et de décider de quelle façon les clercs doivent être instruits et formés pour la vie sacerdotale et pastorale. Allant plus loin, il attribue au même pouvoir le droit de connaître et de juger de la collation des charges et bénéfices ecclésiastiques, et même de priver les pasteurs de ces charges et bénéfices. En outre, afin de renverser plus complétement et plus vite le gouvernement ecclésiastique, et l'ordre de soumission hiérarchique institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, ces mêmes lois établissent plusieurs empêchements à ce que les évêques, au moyen des censures et des peines canoniques, pourvoient, selon les circonstances, soit au salut des âmes, soit à la pureté de la doctrine dans les écoles catholiques, soit à l'obéissance qui leur est due par les clercs ; en effet, de par ces lois il n'est permis aux évêques d'agir ainsi que selon le bon plaisir de l'autorité civile et conformément aux règles établies par elle-même. Enfin, pour

que rien ne manquât à cette oppression totale de l'Eglise catholique, il a été institué un tribunal royal pour les affaires écclésiastiques, auquel pourront être déférés les évêques et les pasteurs aussi bien par les hommes qui leur sont soumis que par les magistrats publics, de façon qu'ils passent en jugement comme accusés et qu'ils puissent être contraints dans l'exercice de leur charge spirituelle.

Ainsi, la très-sainte Eglise du Christ, à qui, par des promesses solennelles et répétées, et par des traités réguliers, les princes souverains avaient garanti la nécessaire et entière liberté de la religion, aujourd'hui elle pleure dans ces lieux où elle est dépouillée de tous ses droits et en butte aux attaques d'ennemis qui les menacent d'une dernière ruine; car les nouvelles lois tendent à ce qu'elle ne puisse plus exister désormais. Il n'est donc pas surprenant que l'ancienne tranquillité religieuse ait été gravement troublée dans cet empire par des lois semblables en même temps que par les autres actes des projets du gouvernement prussien contre l'Eglise. Car, s'il faut faire un crime aux catholiques de ne pas acquiescer à ces lois, qu'ils ne peuvent accepter en sûreté de conscience, il faudra, pour le même motif et de la même façon, accuser les Apôtres de Jésus-Christ et les martyrs, qui aimèrent mieux subir les supplices les plus atroces et la mort même plutôt que de trahir leur propre devoir et de violer les droits de leur sainte religion en obéissant aux ordres impies des princes persécuteurs. Assurément, Vénérables Frères, s'il n'y avait pas d'autres lois que les lois du pouvoir civil, et si ces lois n'étaient pas d'un ordre supérieur, de telle sorte qu'il faut les reconnaître et qu'il est interdit de les violer; si, par suite, ces mêmes lois civiles constituaient la règle suprême de la conscience, selon la prétention absurde et impie de quelques-uns, les premiers martyrs et ceux qui les ont imités seraient plutôt dignes de blâme que d'honneur et de louange lorsqu'ils répandaient leur sang pour la foi du Christ et la liberté de l'Eglise; bien plus, il n'eût pas été permis, en dépit des lois et malgré les princes, de répandre et de propager la religion chrétienne, en un mot, de fonder l'Eglise. Cependant, la foi enseigne et la raison humaine démontre qu'il existe deux ordres de choses et qu'il faut distinguer deux pouvoirs sur la terre: l'un naturel, qui a mission de veiller à la tranquillité de la société humaine et aux affaires séculières; l'autre dont l'origine est au-dessus de la nature, qui est à la tête de la cité de Dieu, c'est-à-dire de l'Eglise de Jésus-Christ, et qui est institué de Dieu pour la paix des âmes et leur salut éternel. Or, les devoirs de cette double puissance ont été très-sagement réglés de façon que l'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, et à César, pour Dieu, ce qui est à César; en effet, « *si César est grand, c'est qu'il est moindre que le Ciel, car César dépend de Celui dont dépend le Ciel et toute créature.* » (1). Or, l'Eglise, certainement, ne s'est jamais écartée de ce divin précepte, elle qui partout et toujours, s'applique à pénétrer l'esprit de ses fidèles de la soumission qu'ils doivent inviolablement observer envers les princes et les droits séculiers des princes; avec l'Apôtre, l'Eglise a toujours enseigné que les princes le sont non pas pour la terreur de ceux qui font le bien, mais pour la terreur de ceux qui font le mal; et elle ordonne que les fidèles soient soumis non-seulement par crainte de la colère du prince, et parce qu'il porte le glaive pour châtier celui qui agit mal, mais aussi par conscience, et

(1) Tertul., apolog., cap. 30.

parce que, dans sa charge, le prince est ministre de Dieu (1). Mais cette crainte des princes, l'Eglise ne l'a jamais recommandée pour les œuvres mauvaises, et elle l'a complétement exclue de tout ce qui regarde l'observance de la loi divine, car elle se souvenait de ce que saint Pierre enseigne aux fidèles: *Que personne d'entre vous n'ait à souffrir comme homicide, ou voleur, ou calomniateur, ou jaloux du bien d'autrui; mais si c'est en qualité de chrétien qu'on le fait souffrir, qu'il ne rougisse pas, et qu'il glorifie Dieu par ce nom* (2).

Les choses étant ainsi, Vénérables Frères, vous comprendrez facilement de quelle douleur notre âme a dû être remplie, lorsque récemment, dans une lettre que nous envoyait l'Empereur d'Allemagne lui-même, nous avons lu une accusation non moins cruelle qu'inattendue contre une partie, à ce qu'il dit, des catholiques qui lui sont soumis, mais surtout contre le clergé catholique de l'Allemagne et contre les évêques.

Et quelle est la cause de cette accusation ? C'est que ceux-ci, ne redoutant ni la prison ni les tribulations et n'estimant pas leur vie plus qu'eux-mêmes (3), refusent d'obéir aux lois que nous avons rappelées, avec la même constance dont ils ont fait preuve avant qu'elles ne fussent portées, lorsque leurs protestations dénonçaient toute l'injustice de ces lois et qu'ils s'en expliquaient dans de graves supplications, monument de force et de solidité, qu'ils adressaient au prince, à ses ministres et aux Assemblées souveraines du royaume, aux applaudissements du monde catholique tout entier, et même de plusieurs personnages parmi les hétérodoxes. C'est pour cela qu'aujourd'hui, ils sont accusés du crime de trahison, comme s'ils étaient d'accord et conspiraient avec ceux qui s'efforcent de troubler tout l'ordre de la société humaine, et cela malgré des preuves innombrables et éclatantes qui établissent à l'évidence leur fidélité incontestable et leur obéissance envers le prince, et leur zèle ardent pour les intérêts de la patrie. Bien plus, l'on vient nous prier nous-même d'exhorter ces catholiques et ces saints pasteurs à l'obéissance à ces lois, ce qui revient à nous proposer de travailler nous-même à opprimer et à disperser le troupeau de Jésus-Christ. Mais, appuyé sur Dieu, nous avons confiance que le sérénissime empereur, après avoir mieux compris et pesé les choses, repoussera un soupçon si incroyable et si mal fondé, conçu contre ses plus fidèles sujets, et qu'il ne souffrira pas plus longtemps que leur honneur soit en butte à des attaques si honteuses ou qu'on prolonge plus longtemps contre eux une persécution imméritée. Au reste, nous eussions, ici, complétement passé cette lettre sous silence, si, à notre insu et contre tous les usages, elle n'avait été publiée par le journal officiel de Berlin, en même temps qu'une autre lettre écrite par nous et dans laquelle nous faisions appel à la justice du sérénissime empereur en faveur de l'Eglise catholique en Prusse.

Tous ces attentats que nous venons d'énumérer sont devant les yeux de tous. Aussi, quand les cénobites et les vierges vouées à Dieu sont privés de la liberté commune à tous les citoyens et chassés avec une brutalité inhumaine; quand les écoles publiques où l'on instruit la jeunesse catholique sont soustraites de plus en plus chaque jour à la salutaire direction et à la vigilance de l'Eglise; quand les noviciats insti-

(1) Rom. XIII, 3, seqq.

(2) I Petr. IV, 14, 15.

(3) Act. XX, 24.

tués pour exciter la piété, et quand les séminaires eux-mêmes sont fermés ; quand la liberté de la prédication évangélique est interdite ; quand, en certaines parties du royaume, on défend de donner les éléments de l'instruction religieuse dans la langue maternelle ; quand on arrache aux paroisses les curés qu'y avaient placés les évêques ; quand ces évêques eux-mêmes sont privés de leurs revenus ; quand ils sont chargés d'amende et menacés de la prison ; quand les catholiques sont persécutés par toutes sortes de vexatons, est-il possible de renfermer dans notre âme tout ce qui s'offre à nous et de ne pas appeler en cause la religion de Jésus-Christ et la vérité ?

Mais nous ne sommes pas au bout des injustices qui sont infligées à l'Eglise catholique, car il s'y ajoute le patronage ouvertement accordé par le gouvernement prussien et les autres gouvernements de l'empire d'Allemagne à ces nouveaux hérétiques qui se disent *vieux catholiques*, par un abus du mot qui serait ridicule s'il ne fallait au contraire verser des torren ts de larmes sur tant d'erreurs monstrueuses accumulées par cette secte contre les grands principes de la foi catholique, sur tant de sacriléges perpétrés dans la pratique des choses divines et l'administration des sacrements, sur tant de scandales épouvantables, et enfin sur la perte de tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Or, ce que tentent et à quoi tendent ces malheureux fils de perdition, c'est ce qui ressort abondamment de quelques-uns de leurs écrits, mais surtout de l'écrit impudent et impie qui a été publié naguère par celui qu'ils se sont récemment donné comme pseudo-évêque. Lorsqu'ils attaquent et renversent le vrai pouvoir de juridiction qui appartient au Souverain-Pontife et aux évêques successeurs des apôtres ; lorsqu'ils transfèrent ce pouvoir au peuple ou, comme ils disent, à la communauté, ils rejettent et combattent le magistère infaillible aussi bien du Pontife romain que de toute l'Eglise enseignante. Se posant contre l'Esprit-Saint promis par Jésus-Christ à l'Eglise, pour qu'il demeurât toujours avec elle, ils affirment avec une incroyable audace que le Pontife romain, et avec lui tous les évêques, les prêtres et les peuples unis à lui par l'unité de foi et de communion, sont tombés dans l'hérésie lorsqu'ils ont sanctionné et professé les définitions du concile œcuménique du Vatican. C'est pourquoi ils en viennent à nier même l'indéfectibilité de l'Eglise, et ils blasphèment que cette Eglise a péri dans le monde entier ; par suite, que son chef visible et les évêques ont failli. D'où ils tirent la nécessité qui s'impose à eux de restaurer un épiscopat légitime dans la personne de leur pseudo-évêque lequel, étant entré non par la porte, mais par ailleurs, comme un voleur et un larron, appelle lui-même sur sa tête la condamnation de Jésus-Christ.

Cependant, ces malheureux qui minent les fondements de la religion catholique, qui attaquent tous ses caractères et ses propriétés, qui mettent en avant des erreurs si honteuses et si multipliées, ou plutôt qui les ont prises chez tous les vieux hérétiques et qui les ont rassemblées pour les produire ainsi dans le peuple, ils ne rougissent pas de se dire catholiques et *vieux catholiques*, alors que par leur doctrine, leur nouveauté et leur nombre ils rejettent aussi loin d'eux que possible ce double caractère d'ancienneté et de catholicité. Certes, à meilleur droit encore que jadis Augustin contre les Donatiens, l'Eglise s'élève contre eux, répandue qu'elle est par toutes les nations, elle que Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, a fondée sur la pierre, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais et avec laquelle celui à qui fut donnée toute puissance dans le ciel et sur la terre, a dit qu'il serait tous les jours

jusqu'à la consommation des siècles. « L'Eglise crie vers son époux « éternel : D'où vient que certains hommes, s'éloignant de moi, mur- « murent contre moi? D'où vient que des gens perdus prétendent que « j'ai péri ? Apprends-moi le peu de durée de mes jours. Combien de « temps serai-je dans ce siècle? Apprends-le moi, à cause de ceux qui « disent : Elle a été, et déjà elle n'est plus ; à cause de ceux qui disent : « Les écritures sont accomplies, toutes les nations ont cru ; mais chez « toutes les nations l'Eglise a apostasié et elle a péri. Et il l'a appris, et « sa voix n'a pas été vaine. Mais comment l'a-t-il appris? *Voici*, dit-il, « *que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Emue de vos « discours et de vos fausses opinions, l'Eglise demande à Dieu qu'il lui « marque le peu de durée de ses jours ; et elle trouve que le Seigneur a « dit ; *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Ici « vous direz sans doute ; mais c'est de nous qu'il l'a dit. Nous sommes « et nous serons jusqu'à la consommation des siècles. Interrogez donc « Jésus-Christ lui-même : *Et cet Evangile*, dit-il, *sera prêché dans l'univers* « *entier, en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin.* Donc « jusqu'à la fin des siècles l'Eglise est chez toutes les nations. *Que les* « *hérétiques périssent, qu'ils périssent en cessant d'être ce qu'ils sont, et qu'on* « *les retrouve ensuite, afin qu'ils soient ce qu'ils ne sont pas* (1). »

Mais ces hommes s'étant enfoncés plus avant et avec plus d'audace dans la voie d'iniquité et de perdition, selon qu'il advient d'ordinaire aux sectes hérétiques par un juste jugement de Dieu, ils ont voulu se faire aussi une hiérarchie. Ils ont donc élu et se sont constitué pour pseudo-évêque un apostat notoire de la religion catholique, Joseph-Hubert Reinkens ; puis, afin que rien ne manquât à ce tissu d'impudences, ils se sont adressés pour la consécration à ces jansénistes d'Utrecht qu'eux-mêmes, avant d'abandonner l'Eglise, tenaient, comme tous les autres catholiques, pour des hérétiques et des schismatiques. Cependant ce Joseph-Hubert ose se dire évêque, et, ce qui passe toute croyance, il est, aux termes d'un décret public, reconnu et nommé comme évêque catholique par le sérénissime empereur d'Allemagne, qui le propose comme devant tenir la place du véritable évêque et comme devant être obéi par tous ses sujets. Or, les principes les plus élémentaires de la doctrine catholique établissent que personne ne peut être tenu pour légitime évêque, s'il n'est uni par le sentiment de foi et de charité à la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise du Christ ; s'il ne s'attache au Pasteur suprême à qui ont été confiées pour les paître toutes les brebis de Jésus-Christ, s'il n'est uni au confirmateur de la fraternité qui est dans le monde. Et en effet, « c'est à Pierre que le Seigneur a « parlé, à lui seul, afin qu'il fondât l'unité par un seul (2). » « C'est à « Pierre que la souveraineté divine a accordé ce grand et admirable par- « tage de sa puissance, et si elle a voulu que les autres chefs eussent « quelque chose de commun avec lui, jamais elle n'a donné que par lui « ce qu'elle n'a pas refusé aux autres (3). De là vient que de ce siége « apostolique où Pierre vit, gouverne et donne à ceux qui la demandent « la vérité de la foi (4), découlent tous les droits sur tous les membres

(1) August. in Psalm., 101, enarrat, 2, num. 8, 9.

(2) Pacianus ad Sympron. ep. 3 n. 11. Cyprian. de unitat. Eccles. Optat. contra Parmen. lib. VII, n. 3. Siricus, ep. 5, ad Episcopos ap. Innoc. I, epp. ad Victric. ad conc. Carthag. et Milev.

(3) Leo M. serm. 3, in sua assumpt. Optat. lib. II, n. 2.

(4) Petr. Chrys. ep. ad. Eutich.

« de la véritable communion (1), » et il est certain que « ce siége est aux « églises dispersées par le monde comme la tête est aux membres, de « sorte, que quiconque s'en sépare devient étranger à la religion chré- « tienne, parce qu'il cesse d'être dans le même corps (2). »

C'est pourquoi le saint martyr Cyprien, traitant du pseudo-évêque schismatique Novatien, lui dénia même le nom de *chrétien* comme étant séparé et retranché de l'Eglise de Jésus-Christ : « Qui que ce soit, dit- « il, et quel qu'il soit, celui-là n'est pas chrétien qui n'est pas dans l'E- « glise de Jésus-Christ. Quoi qu'il se vante et qu'en termes pompeux « il célèbre sa philosophie et son éloquence, celui qui n'a pas conservé « la charité fraternelle et l'unité ecclésiastique a perdu même ce qu'il « fut auparavant. Comme il n'y a de par le Christ qu'une Eglise divisée « en plusieurs membres par le monde entier, il n'y a qu'un épiscopat « répandu par la multiplicité des autres évêques réunis par la concorde « au premier des évêques. Or, celui-là (Novatien), après la tradition de « Dieu, après l'unité de l'Église catholique rassemblée et jointe de « toutes parts, s'efforce de faire une Eglise humaine. Mais celui qui « n'observe ni l'unité de l'esprit, ni l'union de la paix et qui se sépare « du lien de l'Eglise et du collége des prêtres, celui-là ne peut avoir ni « le pouvoir ni l'honneur de l'évêque, car il n'a voulu observer ni l'u- « nité ni la paix de l'épiscopat (3). »

Nous donc qui, bien qu'indigne, avons été placé sur cette chaire suprême de Pierre pour la garde de la foi catholique, afin de conserver et de défendre l'unité de l'Eglise universelle, nous conformant à l'exemple de nos prédécesseurs et aux règles des saintes lois, par la puissance qui nous est donnée du Ciel, non-seulement nous déclarons que l'élection dudit Joseph-Hubert Reinkens est faite contre la sanction des saints canons, illicite, vaine et absolument nulle, et que sa consécration est sacrilége, non-seulement nous la rejetons et la détestons, mais, par l'autorité du Dieu tout-puissant, nous excommunions et anathématisons ce même Joseph-Hubert, et avec lui tous ceux qui ont osé l'élire, ceux qui ont prêté les mains à sa consécration sacrilége, tous ceux qui y ont aidé et qui, ayant embrassé son parti, lui ont donné aide, faveur, secours ou consentement. Nous déclarons, édictons et mandons qu'ils sont séparés de la communion de l'Eglise, et qu'ils doivent être rangés au nombre de ceux dont l'apôtre a tellement interdit le commerce et la fréquentation à tous les chrétiens, qu'il prescrit même de ne plus leur donner le salut (4).

Par tous ces faits, auxquels nous avons touché plus pour les déplorer que pour les raconter, il vous est suffisamment démontré, Vénérables Frères, combien triste et pleine de périls est la situation des catholiques dans les contrées de l'Europe que nous avons indiquées. Mais les choses ne vont pas mieux et les temps ne sont pas plus calmes en Amérique, dont certaines contrées sont tellement hostiles aux catholiques que leurs gouvernements semblent nier par leurs actes la foi catholique qu'ils professent. Depuis quelques années, en effet, il s'est élevé là une guerre terrible contre l'Eglise, ses institutions et les droits de ce Saint-Siége. Si nous examinions cet état, certes il ne manquerait pas de choses à en

(1) Concil. Aquil. inter. epp. Ambros. ep. II, n. 4. Hieron. epp. 14 et 16, ad Damas,

(2) Bonif. I, ep. ad Episcopos Thessal.

(3) Cyprian. contra Novatian. ep. 52, ad Antonium.

(4) II. Jean, v. 10.

dire ; mais à cause de la gravité des faits, ils ne peuvent être examinés incidemment et nous en traiterons ailleurs plus au long.

Quelqu'un de vous, Vénérables Frères, s'étonnera peut-être de voir s'étendre si loin la guerre qui, de notre temps, est déclarée à l'Eglise catholique. Mais quiconque, connaissant le caractère, les passions et les projets des sectes, — qu'elles s'appellent maçonniques ou d'un tout autre nom, — les compare avec le caractère, le système et l'étendue de cette conspiration qui, de toutes parts, s'attaque à l'Eglise, il ne pourra douter un instant que la calamité présente ne doive être rapportée aux ruses et aux machinations de ces sectes. Car c'est en elles que prend sa force la synagogue de Satan, qui arme ses troupes contre l'Eglise de Jésus-Christ, déploie ses étendards, et livre combat.

Dès le commencement, nos prédécesseurs, sentinelles vigilantes en Israël, ont dénoncé aux rois et aux peuples ces sectes abominables ; puis ils les ont frappées coup sur coup de leurs condamnations. Nous-même nous n'avons point failli à ce devoir. Et plût à Dieu que les Pasteurs suprêmes de l'Eglise eussent été mieux écoutés par ceux qui auraient pu détourner une peste si pernicieuse! Cette peste, se glissant à travers les anfractuosités sinueuses, et s'appliquant, sans relache, à tromper le grand nombre par des ruses perfides, en est enfin arrivée à ce point qu'elle s'élance de son repaire et se produit au grand jour comme étant désormais toute puissante et maîtresse. Le nombre de ceux qui furent séduits de la sorte étant devenu considérable, ces sociétés funestes pensent que leurs vœux vont être accomplis, et que bientôt elles toucheront au but qu'elles se proposent et qu'elles n'ont pas encore atteint. Ayant enfin obtenu ce qu'elles avaient si longtemps souhaité, à savoir, d'être, sur plusieurs points, à la tête du gouvernement, elles en sont venues à rassembler audacieusement leurs forces et tous les moyens que l'autorité peut leur fournir, afin de réduire l'Eglise de Dieu au plus dur esclavage de renverser les fondements sur lesquels elle s'appuie, et d'altérer les caractères divins qui la font briller d'un vif éclat.

Quoi de plus? Ce qu'on veut, c'est, après l'avoir ébranlée par ces assauts répétés, après l'avoir fait défaillir et tomber, de l'exterminer, s'il était possible, par toute la surface du monde. Les choses étant ainsi, Vénérables Frères, donnez tous vos soins à prémunir contre les embûches et la contagion de ces sectes, les Fidèles confiés à votre garde ; et à retirer de la perdition ceux qui, par malheur, auraient inscrit leurs noms dans la liste de ces sectes. Mais avant tout, faites connaître et combattez l'erreur de ceux qui, victimes de la ruse ou la voulant répandre, ne craignent pas d'affirmer que ces sociétés ténébreuses n'ont en vue que l'utilité sociale et le progrès d'une mutuelle bienveillance. Exposez-leur souvent et placez plus haut devant leurs yeux les constitutions pontificales qui traitent de ce fléau, et enseignez-leur que par ces constitutions sont condamnés non-seulement les sociétés maçonniques instituées en Europe, mais toutes celles qui sont en Amérique et dans tous les pays du globe.

Au reste, Vénérables Frères, puisque nous vivons en des temps qui, nous donnant beaucoup à souffrir, nous fournissent aussi l'occasion de baucoup mériter, ayons souci, avant toutes choses et comme de bons soldats du Christ, de ne pas perdre courage ; au contraire, prenant dans la tempête même où nous sommes ballotés, le ferme espoir d'une tranquillité future et d'un calme plus complet pour l'Eglise, relevons-nous et relevons avec nous le clergé et le peuple fidèle, nous confiant dans le secours divin et cherchant notre encouragement dans ce noble commentaire de saint Chrysostôme: « De toutes parts, les flots montent,

« dit-il, la tempête est grosse, mais nous ne craignons pas d'être sub-
« mergés, car nous sommes plantés sur la pierre. Que la mer sévisse ;
« elle ne pourra dissoudre la pierre ; que les flots se dressent, ils ne
« peuvent engloutir la barque de Jésus. Rien n'est plus puissant que
« l'Eglise. Elle est plus forte que le Ciel même. Le *Ciel et la terre pas-*
« *seront*, dit Jésus-Christ, *mes paroles ne passeront pas*. Quelles paroles ?
« *Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes*
« *de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*. Que si vous ne croyez
« pas aux paroles, croyez au faits. Que de tyrans ont tenté d'op-
« primer l'Eglise ! Que de bûchers, de fournaises, de glaives acérés !
« Et ils n'ont rien pu ! Où sont ces ennemis ? Ils sont livrés au si-
« lence et à l'oubli. Et l'Eglise, où est-elle ? Elle brille avec plus d'é-
« clat que le soleil. Les œuvres que poursuivaient ces hommes sont
« mortes. Celles que l'Eglise a consacrées sont immortelles. Or, si les
« chrétiens, quand ils étaient si peu, n'ont pas été vaincus, comment
« pourriez-vous les vaincre, quand l'univers entier est plein de leur re-
« ligion ? *Le Ciel et la terre passeront : mes paroles ne passeront pas.* »
C'est pourquoi, sans nous laisser émouvoir par aucun péril et sans hésiter un seul moment, persévérons dans la prière, et appliquons-nous à obtenir que tous nous fassions nos efforts pour apaiser la colère céleste provoquée par les crimes des hommes ; afin que Dieu se lève enfin dans sa miséricorde, qu'il commande aux vents et qu'il fasse la tranquillité.

En attendant, Vénérables Frères, et comme témoignage de notre singulière bienveillance. Nous vous accordons du fond du cœur la bénédiction apostolique à vous et à tout le peuple confié aux soins de chacun de vous.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21 novembre, l'an du Seigneur MDCCCLXXIII, de notre Pontificat le vingt-huitième.

PIE IX, PAPE.

LES PLUS CÉLÈBRES PÈLERINAGES DE FRANCE.

Voici la liste des pèlerinages de France, où ont afflué, en 1873, le plus grand nombre de fidèles.

A Paris, Notre-Dame-des-Victoires et Ste-Geneviève ; à Rouen, Notre-Dame-de-Bon-Secours ; à Caen, Notre-Dame-de-la-Délivrande ; à Honfleur, Notre-Dame-de-Grâce ; à Avranche, le Mont-St-Michel ; en Bretagne, Notre-Dame-d'Espérance, Notre-Dame-de-tout-Remède, et Ste-Anne-d'Auray ; dans la Mayenne, Notre-Dame-de-Pontmain ; dans le Nord, Notre-Dame-de-la-Treille à Lille ; dans l'Artois, Notre-Dame-de-Boulogne et Amettes, patrie de Benoît Labre ; en Picardie, Notre-Dame-de-Liesse et Notre-Dame-d'Albert ; dans la Beauce, Notre-Dame-de-Chartres ; à Beauvais, St-Joseph ; dans le Loiret, Notre-Dame-de-Cléry ; Notre-Dame-du Sacré-Cœur d'Issoudun ; St-Edme, de Pontigny ; St-Bernard, de Fontaines ; dans le centre de la France, Notre-Dame-de-Valfleury et Notre-Dame-de-Fourvières, de Lyon ; au Puy, Notre-Dame-de-France ; dans l'Ardèche, le tombeau de saint François Régis à la Louvesc ; dans le Comtat-Venaissin, Notre-Dame-des-Lumières ; en Provence, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Laus, la Ste-Baume de Ste-Magdeleine ; dans le Gard, Notre-Dame-de-Rochefort ; dans l'Hérault, Notre-Dame-des-Miracles près Gignac ; dans la Haute-Garonne, Notre-Dame-d'Alet, Notre-Dame-du-Désert et Ste-Germaine-de-Pibrac ; en Gascogne, Notre-Dame-de-Buglose ;

en Béarn, Notre-Dame de Betharam ; en Guienne, Notre-Dame-de-Verdelais et Notre-Dame-d'Arcachon ; dans le Rouergue, Notre-Dame-de-Ceignac et Ste-Foy-de-Conques ; dans le Lot, Notre-Dame-de-Rocamadour ; dans le Poitou, Notre-Dame-des-Clés et Ste-Radégonde ; dans la Touraine, Saint-Martin.

Notre-Dame-de-Chartres, Paray-le-Monial, La Salette et Lourdes ont été les quatre sanctuaires les plus fréquentés.

Espérons que nous recevrons enfin le salut de toutes ces sources de grâce et de beaucoup d'autres ; mais ne cessons de prier le Seigneur par l'intercession de la très-Sainte Vierge et des Saints, avec un cœur vraiment contrit et humilié.

Le Frère Philippe.

L'institut des Frères des Ecoles chrétiennes est frappé d'une grande douleur. Son supérieur général, le Très-Honoré Frère Philippe a succombé à une fluxion de poitrine, mercredi 7 janvier, à l'âge de 82 ans. Il avait reçu la veille, à quatre heures, les derniers sacrements. Le Souverain-Pontife, qui avait pour lui une grande affection, lui avait envoyé l'indulgence plénière *in articulo mortis.*

Le T.-H. Frère Philippe était né en 1792. Depuis trente-six ans, il était le supérieur général des Frères. Il avait été élu à cette charge le 21 novembre 1838, par le dix-septième chapitre général. Fondateur d'écoles innombrables, conseiller écouté des gouvernements qui avaient quelque souci de l'instruction de la jeunesse, directeur éclairé d'une immense famille religieuse qui étend ses rameaux dans tous les pays, auteur de livres d'éducation et de direction, dans lesquels il a déposé les fruits de sa piété et de son expérience, il était la première colonne de l'instruction populaire en France et même en Europe. A défaut des hommes, ses œuvres parleraient donc de lui ; mais les hommes parleront aussi, car le nom du T.-H Frère Philippe était vénéré et béni du peuple, dans le monde entier. L'Eglise perd en lui un fils dévoué, et la France un des hommes qui l'ont le plus honorée et le mieux servie.

Il avait débuté dans l'établissement de Rennes comme simple frère cuisinier, et c'est par son mérite et ses vertus qu'il était devenu supérieur général.

Le Frère Philippe était chevalier de la Légion-d'honneur.

⁂

Les funérailles du Frère Philippe ont montré un spectacle analogue à celui que nous avions vu, il y a plus de vingt ans, à l'enterrement de la sœur Rosalie. C'est le même hommage rendu à la charité et à la pauvreté par la société entière. Quelques journaux relèvent les noms des diverses notabilités qui suivaient le corbillard de la rue Oudinot à l'église Saint-Sulpice, et de cette église au cimetière. Il serait inutile d'insister sur ces noms. Ils représentaient, avec l'Assemblée nationale, les grands corps de l'Etat, les ministères et les diverses administrations du pays. La spontanéité de l'hommage populaire serait peut-être plus importante.

Quand le corps a quitté la maison de la rue Oudinot, où une messe avait été célébrée le matin et où s'étaient réunis les invités et un grand nombre des Frères les plus qualifiés, les visiteurs de l'Institut

et les directeurs des principales maisons, on s'est dirigé, comme nous avons dit, par le boulevard des Invalides. Les enfants des écoles chrétiennes attendaient des deux côtés du boulevard et ont suivi le cortège jusqu'à l'église.

Depuis la mort du très-regretté Frère, la chapelle de la rue Oudinot, où le corps était exposé, avait reçu de nombreuses visites; beaucoup étaient l'hommage de l'admiration, beaucoup étaient celui de la reconnaissance. Si travaillé qu'il soit par les doctrines perverses, le peupe de Paris est reconnaissant ; il l'a montré dans cette circonstance.

Partout sur le passage du char funèbre, la foule se découvrait et se signait. La tête du cortége atteignait la place du palais de justice, quand les derniers suivants étaient encore à la hauteur du palais des Thermes. Plus on avançait vers le faubourg Saint-Antoine, plus le cortége grossissait. L'ordre, disons-le mieux, le recueillement le plus admirable, régnait au milieu de cette foule.

Au milieu des fleurs que la piété et la reconnaissance populaires avaient placées sur le drap mortuaire, on a remarqué une palme que le Souverain-Pontife avait, à Rome, donnée au vénéré supérieur de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne.

Jamais, dit la *Liberté*, nous n'avons vu pareille foule, ni pareil recueillement. Il semblait que chacun ait tenu à honneur de rendre un dernier témoignage d'estime à cette homme de bien qui, pendant soixante-cinq ans, s'était dévoué à la cause du peuple ; l'armée ellemême, qui n'a pu oublier son désintéressement, avait voulu, en y envoyant un grand nombre d'officiers, indiquer qu'elle se rappelait les services que lui avait rendus le chef de ces religieux qui avaient suivi partout les combattants sur les champs de bataille.

Dans les récits et les hommages des feuilles publiques, il y a sans doute bien des inexactitudes. Les choses de l'Eglise, ses doctrines et ses mœurs sont ignorées des journalistes. Nous ne voulons pas relever ces diverses erreurs, nous bornant à constater que la presse, autant qu'elle a pu et qu'elle a su, s'est associée à l'hommage rendu spontanément par la population de Paris au supérieur général de l'Institut des Frères.

(Univers).

L'Église du Sacré-Cœur et l'Armée.

— Le Bulletin de l'Œuvre du Vœu national au Cœur de Jésus (Abonnement chez Le Clère, rue Cassette. Prix : 2 francs par an) vient de publier la touchante et noble manifestation d'un grand nombre d'officiers de l'armée française et l'accueil qu'elle a reçu de Mgr l'Archevêque ; nous n'avons pas besoin d'insister sur les espérances et la joie qu'elle inspire, mais nous sommes bien en droit de nous écrier, en entrant dans une nouvelle année : Non, la France ne périra pas, car la France aime le Christ, et le Christ aime la France !

Un assez grand nombre d'officiers de tout grade, appartenant aux armées de terre et de mer, ont soumis à Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Paris un projet qui consisterait « à réunir et con« server sur une liste spéciale les noms de tous les membres catho« liques de l'armée qui voudront bien envoyer leur offrande pour « la construction, sur les hauteurs de Montmartre, de l'église dé« diée au Sacré-Cœur, et à consacrer ces offrandes à une affectation

« particulière, telle que l'ornementation d'une chapelle, ou l'érection « d'un autel, suivant le chiffre que l'obole du soldat pourrait atteindre. »

Les auteurs de la requête adressée à Sa Grandeur la motivent comme il suit :

« Notre proposition, disent-ils, s'appuie sur deux motifs :

« Et, d'abord, n'est-il pas naturel, de la part de l'armée, qui est « chargée de maintenir l'ordre et de faire respecter les lois, de l'ar- « mée dans laquelle, en ce moment, chacun met sa confiance et son « espoir, de demander à Dieu, pour elle et pour les hommes appelés « à la commander, des grâces spéciales et des bénédictions particu- « lières ? Ensuite, répandus sur toute la surface du pays, séparés « par des distances et mis ainsi dans l'impossibilité de se réunir et « de se connaître, les officiers, les soldats chrétiens ne seraient-ils « pas heureux, non-seulement de pouvoir se rencontrer quelquefois « au pied du même autel, mais aussi de faire inscrire leurs noms « à côté de tous ceux de leurs camarades qui sont prêts à soutenir « et à défendre les intérêts de Dieu ?

« Si vous daignez approuver notre projet, nous vous demande- « rions, Monseigneur, de vouloir bien prier le Comité créé pour la « construction de l'église du Sacré-Cœur, d'adresser un appel aux « officiers de l'armée dont les sentiments de foi sont connus, en les « invitant à envoyer leur adhésion au trésorier de l'Œuvre avec « une offrande que chacun réglerait suivant ses moyens ?

« Un registre spécial, conservé dans les archives de l'église, serait « destiné à l'inscription des noms des adhérents et serait constam- « ment tenu à leur disposition. Quant au montant des offrandes, il « serait consacré, suivant le chiffre qu'il atteindrait, soit à l'orne- « mentation d'une chapelle dans la nouvelle église, soit au moins de « l'érection d'un autel particulier, où l'on pourrait, à certaines épo- « ques de l'année, célébrer des messes pour la conservatien et la pro- « pagation de la foi dans l'armée.

« Cette pensée, nous n'en doutons pas, serait accueillie avec un grand « empressement par nos camarades des armées de terre et de mer, « qui se réjouiraient d'avoir ainsi, dans la grande basilique élevée « par la France entière, comme un monument de piété et d'expiation, « source de bénédictions et de grâces spéciales au milieu des orages « de la vie, précieux refuge dans les temps de tristesse et d'épreuves, « point de réunion enfin où nous saurions rencontrer en tout temps, « au pied de l'autel, des camarades, des amis toujours disposés à « nous aider et à nous soutenir dans la voie du bien.

« Vous le voyez, Monseigneur, notre ambition est grande, notre « but élevé. Nous voulons le placer si haut qu'il soit bien évidem- « ment, aux yeux de tous, au-dessus de toutes les passions humaines « qui agitent notre pays.

« Comme autrefois Marie, nous demandons de choisir la meil- « leure place, et nous sollicitons de nous réunir aussi près que pos- « sible du Cœur de notre divin Sauveur. C'est que nous savons y « trouver la source de toute force, de toute lumière et de toute mi- « séricorde, et que nous pensons que l'homme de guerre, plus que « tout autre, a besoin de force, de lumière et de miséricorde pour « accomplir les difficiles devoirs de sa condition. »

Monseigneur l'Archevêque a répondu à cette belle et touchante requête par une lettre admirable, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Paris, le 14 décembre 1873.

MESSIEURS,

« C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai lu la lettre dans « laquelle vous me demandez qu'une place soit faite aux militaires « dans l'église votive du Sacré-Cœur, qui doit être construite sur « les hauteurs de Montmartre. Je suis très-édifié des sentiments reli- « gieux que vous exprimez, mais je n'en suis pas étonné: Il y a long- « temps que je connais des militaires, parmi les plus braves, qui ont « su allier la profession des armes avec la pratique de la religion. « L'histoire nous cite de nombreux exemples de cette alliance. Il y « a tant d'affinité entre l'esprit chrétien qui commande le sacrifice « et l'esprit d'abnégation imposé au guerrier, qu'il est tout naturel « que celui-ci s'attache volontiers à ce qui élève l'âme et nourrit le « dévouement. Au moment où, après tant de malheurs, la foi se ré- « veille dans notre pays, il est digne de nos généreux défenseurs de « manifester sans respect humain leur participation à ce mouve- « ment religieux. Je ne puis que vous en louer et en bénir Dieu.

« J'adhère pleinement à la pensée de réserver aux militaires de « notre armée de terre et de mer une chapelle dans le futur sanc- « tuaire, et je vous promets d'y élever un autel qui sera dédié à « l'un de vos patrons, tels que saint Maurice, saint Georges, etc. « C'est là que se rencontreront dans les mêmes sentiments de foi « et de piété ceux qui sont toujours unis dans la pensée qu'il s'agit « de donner leur vie pour la défense du pays. C'est là qu'ils vien- « dront renouveler leurs serments de fidélité à Dieu et à la patrie.

« Il y aura aussi, selon votre désir, un registre qui sera conservé « dans les archives du nouveau sanctuaire, où seront inscrits les « noms des militaires qui auront concouru par leurs offrandes à la « construction de la chapelle et de l'autel. Je m'abstiendrai de pro- « poser une souscription dans ce but, parce que je crois que les rè- « glements militaires défendent sagement ces sortes d'appels ; mais « nous recevrons les offrandes individuelles qui seront adressées au « Comité du Vœu national, et qu'on inscrira sur un registre particu- « lier.

« Je vous envoie, Messieurs, une bénédiction affectueuse et « vous prie d'agréer l'expression de mon religieux attachement.

Signé: J. HIPP., *archevêque de Paris.*

Conformément au vœu exprimé par les généreux auteurs de la proposition faite à Mgr l'Archevêque, et suivant la volonté de Son Eminence, le Comité de l'œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur recevra toutes les offrandes individuelles qui lui seraient adressées par les militaires de tout grade, des armées de terre et de mer, qui voudraient concourir à la réalisation de la consolante proposition soumise à Mgr l'Archevêque. On est prié d'en envoyer le montant à M. Th. Dauchez, trésorier de l'œuvre, rue Furstenberg, n° 6, à Paris. Le nom de chacun des adhérents sera inscrit sur un registre spécial qui sera plus tard déposé dans les archives du futur sanctuaire.

Plusieurs militaires des armées de terre et de mer s'étant déjà associés à l'Œuvre par des offrandes adressées au Comité, directement ou par l'entremise des zélateurs, ceux qui voudraient que leurs noms fussent inscrits sur le registre spécial des dons pour la chapelle de l'armée, sont priés de vouloir bien faire connaître au Comité leur désir à cet égard, en indiquant le montant de leur ancienne offrande et, s'il se peut, la date à laquelle elle a été envoyée.

— M. le curé de St-Sulpice, en félicitant Mgr Guibert de sa promotion au Cardinalat, a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant : « Il y a peu de temps encore, l'impiété envahissait les villes et les campagnes et semblait triompher ; on se disait en frémissant : La foi s'en va, le catholicisme s'éteint ; et quand tout semblait perdu, c'est alors que la foi a jeté un plus grand éclat. L'esprit de Dieu a soufflé sur nous, comme sur ce champ des morts que vit le prophète Ezéchiel ; et aussitôt les populations se sont levées, elles se sont précipitées en masse aux lieux de la prière ; et la France s'est étonnée de se trouver si pieuse ; et le monde entier a appris avec surprise que le royaume très-chrétien n'est pas mort. Il y a peu de temps encore, Paris, centre de tant de vices et d'erreurs, semblait n'être qu'une Babylone sur laquelle les Anges de Dieu n'avaient plus qu'à chanter : *Cecidit, cecidit Babylon illa magna.* Mais voilà que Dieu a parlé aux cœurs de ses habitants, de ses prêtres, de ses chrétiens fidèles, de ceux-là mêmes qui ne le sont pas ; et qu'avons-nous vu ? Que voyons-nous encore ? Ici des églises nouvelles érigées par la sollicitude de votre Eminence et le concours de fervents laïques, desservies par des prêtres dévoués, fréquentées par de nombreux auditeurs qui y viennent s'instruire, se confesser et communier ; là des cercles et des comités catholiques d'ouvriers de toute sorte, qui s'y pressent autour d'une tribune devenue une chaire, et y boivent la parole de fervents laïques devenus apôtres. Ailleurs, ce sont des écoles professionnelles où l'on apprend à grandir dans la vertu en même temps que dans la science de son état. Partout nos églises plus fréquentées, et les hommes dociles à l'appel qui leur est fait venant y entendre des conférences adaptées à leur position. C'est ainsi que Dieu fait marcher son œuvre et prospérer sa religion à travers tous les obstacles.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 96 lampes pour neuf jours, un mois ou un temps plus long ont été demandées dans le cours de janvier (sans parler des lampes de fondation) ; 6 devant brûler à la chapelle du Sacré-Cœur, ou à celle du Saint-Sacrement, 4 à celle de Saint-Joseph, les autres devant Notre-Dame.

Ex-voto. — 1. Une somme d'argent destinée à l'achat d'objets du culte pour la Crypte. 2. Plusieurs cœurs en actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre ou à Notre-Dame du Pilier. 3. Deux gros cierges d'une valeur exceptionnelle.

Consécration des petits enfants. — 35 nouveaux inscrits dont 19 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte en janvier : 320.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messe) : 193.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 65.

— La Confrérie du Saint-Cœur de Marie plus connue sous le titre de Confrérie de Notre-Dame de Chartres, a célébré sa fête patronale à la Cathédrale le dimanche 25 janvier. Prédicateur : M. l'abbé Foucault, professeur à l'Institution N.-D. Au lieu d'un compte-rendu redisant des détails déjà bien des fois publiés, nous donnerons le récit d'un fait trop peu connu que nous a rappelé cette solennité ; fait relatif au pèlerinage de Chartres et aussi à l'Œuvre des Séminaires, comme on le verra dans les dernières lignes du récit.

Vœu de Madame Elisabeth au Cœur immaculé de Marie. Son offrande à N.-D. de Chartres.

Au commencement de 1790, madame Elisabeth de France, voyant la tournure que prenaient les affaires, et comprenant qu'avant tout, les ennemis du trône étaient les ennemis de Dieu, *fit un vœu au Cœur immaculé de Marie*, pour obtenir la conservation de la religion en France. Elle s'associa dans cette ardente prière toutes les âmes d'élite que l'attrait de sa vertu, bien plus que l'éclat de son rang, avait réunies autour d'elle dans un même sentiment : madame la princesse de Lamballe, la duchesse de Doudeauville ; mesdames les marquises de Donnissan, de Montagu, de Raigecourt ; mesdames les comtesses de Lastic, de Bourdeilles, Albert de Luynes, de Carcado, de Saisseval (1), et beaucoup d'autres encore. « Au vœu étaient jointes *deux promesses* : une *aumône*, faite par chaque associée pour l'œuvre qui semblerait être la plus agréable à Dieu, et *l'éducation gratuite d'un garçon et d'une fille pauvres.* »

« De plus, dans une petite prière qui devait être récitée par chacune des associées, on promettait l'érection d'un autel dédié *au Cœur immaculé de Marie*, et un salut mensuel, en reconnaissance de la grâce sollicitée, et que l'on regardait déjà comme obtenue. Enfin, et à la même intention, *un cœur de Jésus joint au cœur de Marie, et fait en or le plus pur, était offert et envoyé à Chartres*, où on le voit encore aujourd'hui à la statue de Notre-Dame, si vénérée dans la cathédrale. »

A ces détails, empruntés en partie à la notice de madame la comtesse de Saisseval, joignons ceux qui suivent, tirés des papiers inédits laissés aussi par madame de Saisseval. Voici d'abord une note pleine d'intérêt écrite de sa main : « Le 10 février 1790, par un hasard singulier, *le roi, la reine et toute la famille royale*, qui était déjà comme prisonnière aux Tuileries, eurent la pensée improvisée de demander à aller à Notre-Dame. Madame de Lastic, belle-sœur de madame de Saisseval, y accompagnait madame Elisabeth, sa princesse. Il se trouva en même temps à Notre-Dame madame la princesse de Lamballe, » et la plupart des dames qui avaient fait le vœu. « Mademoiselle Papin, » une simple femme de Chambre, mais l'une de ces âmes qui ne reculent devant aucune difficulté, ni devant aucun dévouement, avait fait le vœu aussi. « Elle trouva le moyen de se faufiler ce jour-là sans en avoir été chargée, croit-on, au milieu de tous les gardes qui accompagnaient la famille royale, plutôt comme des prisonniers que pour lui faire honneur, et elle parvint à distribuer aux princes la formule de consécration de la France au Cœur immaculé de Marie, et ils la firent tous. » Victimes pures, réunies aux pieds de Marie dans l'antique cathédrale d'une manière si providentielle, qu'elle ne dût pas être alors la ferveur de leur prière ! Ah ! Dieu l'a entendue, et leur sang répandu s'est uni à leurs supplications pour désarmer la justice divine et pour nous garder à jamais, selon leur vœu, le dépôt précieux de la foi.

(1) Madame de Saisseval était alors absente, mais elle se joignit plus tard à ces dames, ainsi que le témoignent ces lignes de sa main : « Au mois de juillet 1790, me trouvant à Valogne, où le régiment de mon mari était en garnison, Madame de Carcado m'envoya la formule d'un vœu au *Cœur immaculé de Marie* pour obtenir la conservation de la religion en France ; *ce vœu était fait par madame Elisabeth.*

Cependant, avant d'exaucer une si légitime prière, Dieu voulut éprouver la foi de la sainte princesse. Louis XVI, mal conseillé, avait donné sa sanction à la funeste *Constitution civile du clergé*. Cet acte fut une profonde affliction pour madame Elisabeth, cette princesse si éclairée, si catholique, si française. Elle écrivait sous le coup d'un si triste événement, le 30 décembre 1790 : « Je vois d'ici la persécution, étant dans une douleur mortelle de l'acceptation que le Roi vient de donner. Dieu nous réservait ce coup ! Qu'il soit le dernier, et qu'il ne permette pas que le schisme s'établisse, voilà tout ce que je demande.... Au reste, cette acceptation a été donnée le jour de saint Etienne. Apparemment que le bienheureux martyr doit être maintenant notre modèle. » Cette nouvelle épreuve n'ébranla point la confiance de la princesse, car c'était en Dieu seul qu'elle espérait ; — des prières plus instantes furent organisées pour l'anniversaire de celles qui s'étaient faites l'année précédente. Elle écrit à madame de Raigecourt le 28 janvier 1791 : « Tu as raison de mettre toute ta confiance en Dieu ; lui seul peut nous sauver. On commence une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus-Christ ; *on fera aussi celle à la sainte Vierge pour le* 10 *du mois prochain.* Il y a bien des bonnes âmes qui prient ; Dieu se laissera peut-être fléchir. » — Oui, Dieu se laissa fléchir, puisqu'en acceptant les victimes il exauça leur vœu le plus cher, comme le remarque madame la comtesse de Carcado dans ce passage d'une lettre écrite à madame de Saisseval, le 22 août 1806 ; passage qui confirme les détails précédents : « Nous arrivons d'une messe que vient de dire monsieur de La Myre, en *souvenir de ce vœu que vous avez connu avoir été fait, en* 1790, *pour la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine en France*, s'il n'a pas été exaucé dans l'année, au moins il y a eu dans cette même année des gages de faveur : 1° la journée des évêques, le 4 janvier 1791, qui a fait regarder la foi comme sauvée, malgré tout ce qui pourrait survenir momentanément (1) ; 2° le renoncement du roi à la religion constitutionnelle (constitution civile du clergé), qui a eu lieu le 19 juin 1791. Non contentes de solliciter cette faveur du Cœur immaculé de Marie, les associées auraient encore demandé cette rétractation à Dieu par une prière à saint Joseph déposée dans le manteau de sainte Thérése. La bonne sainte a obtenu, avec la grâce sollicitée, le courage du martyre à nos saints prêtres aux Carmes, particulièrement à trois de ceux

(1) Voici ce qu'écrit madame Elisabeth elle-même à ce sujet, 7 janvier 1791 : — « Des gens plus diligents que moi vous auront sûrement mandé ce qui s'est passé à l'assemblée mardi ; enfin mon cœur, la religion s'est rendue maîtresse de la peur. Dieu a parlé au cœur des évêques et des curés. Ils ont senti tout ce que leur caractère leur imposait de devoirs et ils ont déclaré qu'ils ne prêteraient pas le serment. Pour le moins, vingt du côté gauche se sont rétractés ; on n'a pas voulu les écouter : mais Dieu les voyait, et leur aura pardonné une erreur causée par toutes les voies de séduction dont il est possible de se servir. Un curé du côté gauche a mis beaucoup de fermeté pour ne le pas prêter. On dit que cette journée désappointe bien des gens : tant pis pour eux, ils n'ont que ce qu'ils méritent ; mais ce qu'il y a de triste, c'est qu'ils s'en vengeront. Dieu seul sait comment ! Qu'il ne nous abandonne pas tout à fait ; voilà à quoi nous devons borner nos vœux. Je n'ai point de goût pour le martyre ; mais je sens que je serais très-aise d'avoir la certitude de le souffrir, plutôt que d'abandonner le moindre article de ma foi. J'espère que, si j'y suis destinée, Dieu m'en donnera la force. Il est si bon ! si bon ! C'est un père si occupé du bonheur de ses enfants, que nous devons avoir toute confiance en lui. As-tu été touchée, le jour des Rois, de la bonté de Dieu qui appela les Gentils à lui dans ce moment ? Ces Gentils, c'était nous. Remercions-le donc bien : Soyons fidèles à notre foi ; ranimons-la, ne perdons jamais de vue ce que nous lui devons ; et, sur tout le reste, abandonnons-nous avec une confiance vraiment filiale. »

Lettre à madame de Raigecourt.

qui avaient fait le vœu. Les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées, nous savons le reste. Dites à madame votre belle-sœur que cette messe d'aujourd'hui a été dite à *Notre-Dame, devant l'autel de la sainte Vierge où nous avons été ensemble en grande compagnie, le* 10 *février* 1790 , *pour la grande neuvaine.* Dites-lui que j'avais avec moi les cœurs d'or qui ont été sauvés comme par miracle, m'unissant à elle, car elle a eu part à tout cela, votre bonne belle-sœur. » (Lettre de madame de Carcado à madame de Saissseval). — La double promesse faite avec le vœu par ces illustres et ferventes associées eut son accomplissement aussi. La bonne œuvre s'indiqua bientôt d'elle-même, hélas ! par le malheur des temps : les 60,000 francs réunis comme aumône à l'intention du vœu furent répartis entre les prêtres fidèles en péril de mort, secours qui permit à un grand nombre de se réfugier sur la terre étrangère. Madame de Saisseval, rentrée en France, et se regardant comme légataire de la promesse faite en faveur des *enfants pauvres,* la remplit et la surpassa par les deux œuvres des *Petits Séminaires* et des *Enfants délaissés.* Rétablir l'éducation cléricale, c'était saisir la dernière chance de salut et assurer par le sacerdoce la conservation de la Foi en France. Ainsi fut exaucé le vœu de madame Elisabeth. Ainsi la France fut-elle redevable à cette héroïque et sainte princesse du bien qui surpasse tous les biens : *la conservation de la foi catholique, apostolique et romaine.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Agréez l'offrande que nous vous adressons pour la Crypte en reconnaissance de la protection manifeste qu'elle nous a accordée l'année dernière. (G. de P. diocèse de Paris).

2. Je viens vous donner le résultat de la neuvaine faite pour E. L. — Dès le premier jour le malade qui avait été condamné par le médecin a éprouvé un mieux qui s'est continué depuis.
(L. de V. diocèse de Blois).

3. Je suis heureuse de vous dire toute ma reconnaissance pour Notre-Dame de Chartres. Nous avions demandé la conversion de mon père si éloigné de Dieu ; il a reçu les sacrements avant de mourir, et nous a tous édifiés par sa patience et sa résignation dans une maladie longue et douloureuse.
(L. de L. N., diocèse de Versailles).

4. J'avais recommandé à Notre-Dame de Chartres mon mari très-dangereusement malade ; à cette intention j'avais demandé une lampe, un cierge, une neuvaine de prières, deux messes. Dès le lendemain un peu de mieux survint dans son état ; cette amélioration inespérée a continué ; je l'attribue à Notre-Dame de Chartres.
(M. de X.)

5. La Très-Sainte Vierge a exaucé notre demande. Mon frère a obtenu le succès si désiré et attendu de la protection de Marie. Actions de grâces. (K. de Paris).

6. Je vous adresse un ex-voto à Notre-Dame ; c'est un faible témoignage de ma profonde reconnaissance pour une grâce qui a influé sur ma situation personnelle durant toute cette année.
(Une associée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre).

7. Nous remercions Notre-Dame de Chartres pour plusieurs grâces obtenues dernièrement et qui avaient été demandées par son intercession. (A de V. diocèse de Séez).

8. Un homme remercie Notre-Dame de Chartres d'avoir bien voulu écouter les prières faites pour lui et de l'avoir guéri d'une paralysie. (N. de X.)

— *Quarantaines de prières pour attirer les bénédictions divines sur les missions du diocèse de Chartres.*

Les missionnaires du diocèse, plus convaincus que jamais de l'influence des ferventes prières sur le résultat des prédications, conjurent avec les plus vives instances nos pieux lecteurs de vouloir bien les aider de leurs suffrages pendant le carême ; et à cette fin ils leur proposent :

1° De réciter tous les jours deux ou trois fois la consécration suivante : « O Jésus l'unique ami de mon cœur par Marie la Vierge Im- « maculée, votre mère et la mienne, et par Joseph votre Père nourri- « cier et mon puissant protecteur, je me donne tout à vous ; je vous « consacre mon corps et mon âme, ma personne toute entière. Faites « de moi tout ce qu'il vous plaira, je m'abandonne sans réserve et « pour toujours à toutes les dispositions de votre amour. Ainsi « soit-il. » Voici le texte de l'approbation épiscopale.

(Nous accordons 40 jours d'indulgences aux fidèles de notre diocèse qui réciteront cette prière pour le succès des missions. — Chartres, le 6 janvier 1874, L. Eugène, évêque de Chartres).

2° De passer ces 40 jours dans une grande fidélité à leurs devoirs d'état ; demandant constamment à N.-S. et à sa Très-Sainte Mère, par des oraisons jaculatoires, la conversion des pécheurs et l'assistance des missionnaires.

3° De se rappeler cette intention dans toutes leurs communions, conjurant instamment N.-S. de faire éclater sa grande miséricorde sur le diocèse consacré à sa Mère.

« Si vous demeurez en moi, et si mes paroles demeurent en vous, « vous demanderez tout ce que vous voudrez et cela s'accomplira. » (St Jean Ch., XV.) « Il n'y a rien de plus fort qu'un homme qui prie. » (St Chrysost.)

— Le 21 janvier, jour qui rappelle à la France de si lugubres souvenirs, une messe a été dite à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre pour l'âme de Louis XVI. Un bon nombre de personnes assistaient à cette messe d'anniversaire.

— Le R. P. Stub, barnabite, missionnaire de Norvége, a prêché le 28 décembre à la cathédrale, demandant des aumônes pour la construction d'une église catholique à Bergen, sa ville natale. Le R. P. Stub, protestant converti, déploie un zèle admirable pour le retour de ses compatriotes à la vraie foi.

— M. l'abbé d'Hulst, chanoine honoraire et promoteur de l'archevêché de Paris, a prêché le dimanche 11 janvier, un sermon de charité en faveur des jeunes filles pauvres soutenues par l'Œuvre des jeunes économes. M. l'abbé d'Hulst, appartient au diocèse de Chartres à bien des titres ; la position dont l'a honoré Monseigneur Guibert fait assez son éloge pour que nous nous dispensions d'apprécier ici son zèle et ses talents.

— La fête de l'Adoration à la Crypte, le 29 janvier; offices solennels ; sermon par M. l'abbé Rousseau, curé d'Houville; chants exécutés par la maîtrise. Le matin plusieurs messes solennelles surtout celle célébrée par Monseigneur pour l'association de Saint-François de Sales. La fête de l'Adoration, en février, sera célébrée dans l'église de Saint-Pierre, le 19 du mois.

— Le clergé du diocèse de Chartres vient de faire une nouvelle perte en la personne de M. l'abbé Marais, curé de Tréon, décédé dans sa cinquantième année, après les cruelles souffrances d'une hydropisie. M. l'abbé Marais avait mérité l'affection de ses paroissiens et de ses confrères par sa charité et sa bienveillance envers tous.

— Le 25 janvier Monsegineur l'Evêque de Chartres a présidé une touchante cérémonie dans la chapelle des Dames du Sacré-Cœur à Conflans-l'Evêque (Paris). Sa Grandeur a donné le voile à deux chartraines, filles de M. C. B. l'honorable président de la Commission départementale d'Eure-et-Loir.

BIBLIOGRAPHIE

— *Année liturgique* par le T. R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes. Le temps de la Septuagésime depuis le 1er février jusqu'au 12 mars. — Un fort volume in 12, 3 fr. 75; chez Henri Oudin, éditeur à Poitiers et chez tous les libraires de Chartres.

Souvenir du Sacré-Cœur de Jésus. Echo de Paray-le-Monial, et Bulletin de la Garde d'honneur. Revue mensuelle, sous la direction des RR. PP. Jésuites.
Cette publication paraît le 1er de chaque mois, à partir de janvier 1874, en une livraison in-18 de 36 pages, avec couverture, formant à la fin de l'année un beau volume de 400 pages. On s'abonne en envoyant un mandat-poste de 1 fr. 50 c , à l'un des libraires ci-dessous désignés. Cinq abonnements pris ensemble et expédiés à la même adresse, 7 fr. — Dix abonnements, 13 fr. On souscrit à Lyon : à l'imprimerie Félix Girard, aux Hirondelles (Guillotière). A la librairie Josserand, 3, place Bellecour. A Paris : à la librairie V. Sarlit, 19, rue de Tournon.

— *Manuel du chant religieux* pour les offices du matin et du soir, honoré d'un bref de N.-S.-P. le Pape et publié avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique (Paris, librairie catholique, rue Bonaparte, 66; Toulouse, Aloys Kunc, éditeur, rue sainte Anne, 8). Nous félicitons M. Aloys Kunc de ce travail ; il y a dans ce recueil, outre les morceaux de chant commun noté sur cinq lignes, des leçons excellentes sur le système du plain-chant, sur le rhythme et l'accentuation, etc.
— Volumes divers de la librairie Palmé.— Dépôt: chez J. L'Anglois (*Imagerie et librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

FÉVRIER 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de février 1874.

1er février, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour les associés à la conf. de Notre-Dame de Ch. assistant à la procession.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° de St-Joseph ; 4° pour le rosaire ; 5° pour le scap. bleu ; 6° pour le scap. du Carm. ; 7° pour les Tert. Fr. et Domin. ; 8° pour ceux qui possèdent des crucifix, chapelets et médailles indulg. ; 9° pour avoir récité pendant un an les litan. de la S. V. (visite).

3, mardi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte pour le scap. bleu moyennant une prière à un autel de la S. Vierge (j. au ch. des fid.)

4, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.

5, Jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour avoir récité devant le S. Sacrement la prière : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

7, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des Basiliques de Rome pour le scap. bleu (comme au 3 février. — Jour au choix des fid.)

8, dimanche. — Indulg. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Doux Cœur de Marie*, etc. (j. au ch. des fid.)

9, lundi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Saint, Saint*, etc.(jour au choix des fid.)

10, mardi. — Indulg. plén.: 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour avoir récité pendant un mois *l'Angelus.* (jour au choix des fid.)

11, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carm.; 2° pour l'Archic. de St-Jos. (mercredi au ch. des fid.)

12, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour l'Apostolat de la prière ; 2° la prière suiv. récitée pendant un mois : *Loué et remercié.* (j. au ch. des fid.)

13, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. et Domin.; 2° pour le scap. rouge.

14, samedi. — Ind. plén.: 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus (jour au choix des fidèles) ; 2° pour les Tert. Domin.

15, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour l'Apost. de la prière (j. au ch. des fid.); 2° pour les Tert. Fr.

16, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Propag. de la Foi (j. au ch. des fid.) ; 2° pour les Tert. Fr.

17, mardi — Ind. plén.: 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei, Ange de Dieu* (j. au choix des fidèles).

18, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carm.; 2° pour les Tert. Domin.

19, jeudi. — Ind. plén. et part. du S. Sép. et de la Terre S. pour le scap. bleu (comme au 3 févr. — j. au choix des fid.) ; 2° pour les Tert. Fr.

20, vendredi. — Ind, plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch. des fid.)

21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour les Tert. Franc.

22, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. des Actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.)

23, lundi. — Ind. plén.: et part. nombr. des Basiliques de Rome pour le scap. bleu (comme au 3 février. — Jour au choix des fid.)

24, mardi. — Ind. plén. pour ceux qui possèdent des crucifix, chapelets et méd. indulg.

25, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carm.; 2° pour l'Archiconf. de St Jos. (mercredi au ch. des fid.)

26, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour avoir pendant un mois récité le chapelet brig.; 2° et fait un quart-d'heure d'orais. ment. (j. au choix des fid.)

27, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vendredi au ch. des fid.)

28, samedi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bleu ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chap. de l'Immaculée Conception (jour au choix des fidèles).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

3e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — MARS 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

VIE DE M. GILLES MARIE,
Curé de St-Saturnin (Chartres).

Suite.

Mgr de Villeroi, évêque de Chartres, avait pour M. Marie une si grande estime, qu'il voulut l'installer lui-même dans sa nouvelle paroisse. Honneur qui, joint aux acclamations du peuple, remplit l'humble curé d'une inexprimable confusion.

Lui seul ignorait son mérite, lui seul méconnaissait ses vertus, lui seul doutait du bien qu'il pouvait faire et de l'empire qu'il exerçait sur les cœurs. Il se plaignait, au contraire, de son peu de capacité, qui, disait-il, l'empêchait d'annoncer la parole de Dieu aussi souvent qu'il eut été nécessaire. Il est vrai que cette défiance excessive de lui-même, jointe à une grande timidité, lui rendait très-difficile le ministère de la prédication. Pour la vaincre, il eut recours à la pénitence et à la prière, et par un de ces prodiges que l'on rencontre souvent dans la vie des Saints, le pénible embarras qui neutralisait ses moyens lorsqu'il parlait en public, fut tout à coup changé en une facilité noble et soutenue. Ses discours, ses instructions produisaient une impression profonde, parce qu'ils ne s'appuyaient pas sur une rhétorique vaine et fastueuse, mais qu'ils avaient pour base la sainte Ecriture, cette mine inépuisable de l'éloquence sacrée.

M. Marie achevait au saint tribunal les conversions qu'il avait ébauchées en chaire ; et comme si les fatigues ordinaires attachées à cette partie du ministère sacerdotal n'étaient pas

déjà assez grandes, il avait fait creuser l'endroit où était son confessionnal, de manière à pouvoir y rester debout, selon la loi qu'il s'était imposée de ne jamais s'asseoir dans la maison du Seigneur. M. Marie avait pour convertir les pécheurs un don tout particulier : aussi, quand il s'en trouvait dans d'autres paroisses qu'on ne pouvait convaincre, on le chargeait de cette difficile mission; et par son ingénieuse charité, ses paroles entraînantes, il triomphait de leurs résistances; ou bien s'ils résistaient à ses efforts, il forçait pour ainsi dire le ciel, à force d'austérités et de prières, de lui accorder le retour si désiré.

Le bon curé ne cessait de rappeler à son peuple la nécessité de la prière, et pour lui en inspirer le goût, il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer dans son église à la majesté du culte; dans cette vue, il formait aux cérémonies du culte, avec un soin infini, le nombreux clergé accouru à Saint-Saturnin, pour venir apprendre à cette école du zèle sacerdotal tout ce que doivent savoir de véritables ministres de Jésus-Christ. Aussi, était-ce faire l'éloge d'un ecclésiastique que de dire qu'il était *prêtre habitué* de la paroisse dirigée par M. Marie.

Il y avait alors à Chartres une association composée des plus notables de la ville, ayant pour objet de rendre au Très-Saint-Sacrement des hommages réitérés et de pratiquer envers les pauvres ces doux devoirs de charité que la Société de Saint-Vincent-de-Paul remplit de nos jours avec tant d'édification. Les confrères choisirent M. Marie pour les présider : il refusa cet honneur et fut néanmoins, tout le temps qu'il vécut, l'ami de cette compagnie. Son presbytère en hiver, et en été un jardin qu'il avait acheté dans le Grand-Faubourg, à l'extrémité de sa paroisse, pour s'y livrer en paix à la prière et à la contemplation, servaient de lieu de réunion aux associés. Ils s'y assemblaient secrètement, mais ce qu'ils ne pouvaient cacher, c'est le bien qu'ils faisaient; auxiliaires des curés dans toutes leurs œuvres de zèle, ils les aidaient à maintenir les bonnes mœurs, et leur facilitaient les voies pour parvenir auprès des pécheurs.

La ville ne suffisant pas à leur active vigilance, les habitants des campagnes recevaient, aussi bien que ceux de la cité, et leurs aumônes et leurs pieux conseils.

Tous ces résultats découlaient, comme d'une source pure, des sages règlements de l'association rédigés par M. Marie. Il les avait fait tenir indirectement aux confrères, sous le voile de l'anonyme; mais, malgré tout le soin qu'ils mettent à rester ignorés, les saints apposent à leurs œuvres un cachet auquel on les reconnaît. C'est ce qui arriva dans cette circonstance. Les statuts de l'homme de Dieu furent généralement adoptés et suivis avec une édifiante ponctualité.

M. Marie, ayant toujours la crainte de perdre l'esprit intérieur dans les agitations du ministère pastoral, se retira quel-

que temps dans la communauté de St-Sulpice, pour y faire une retraite ; il aurait bien désiré y finir ses jours, mais Dieu ne le voulait pas, et il en sortit l'âme résignée à supporter le fardeau qui lui était imposé, et le cœur rempli d'une ferveur nouvelle.

Les cérémonies de la canonisation de saint François de Sales occupèrent sa piété dès qu'ils fut revenu à Chartres. Il prépara ses paroissiens à cette solennité par un discours plein d'onction, qui fit verser bien des larmes. Chacun se sentait enflammé du désir de marcher sur les traces du grand saint dont on allait célébrer le triomphe dans le ciel, et, en écoutant M. Marie rappeler les vertus si attrayantes de l'Evêque de Genève, et parler de la glorieuse couronne dont l'Eglise avait orné son front, on pensait que son éloquent panégyriste *aurait aussi son tour.*

Il est certain qu'en lisant sa biographie, écrite, *in extenso*, on reconnaît à chaque page de ces traits qui révèlent le *Saint.*

C'est qu'en effet, il y a, *dans cette mortification* qui s'étend sur tout et qui ne se dément jamais, *dans cet esprit de pauvreté* porté jusqu'au dépouillement du nécessaire, *dans cette humilité* qui croît sous l'éloge, qui supporte l'injure, qui ne cherche que l'anéantissement et l'oubli, *dans cette charité* ardente qui change les obstacles en moyens pour étendre le règne de Dieu, pour soulager l'infortune, *dans cette résignation* au milieu des souflrances les plus aiguës, *dans cette foi* qui obtient du divin médecin les guérisons radicales, instantanées, *dans cette ferveur* toujours croissante qui prolonge les veilles saintes et abrège le repos des nuits pour augmenter le temps de la prière, *dans cette patience* inaltérable qui fait supporter de continuels dérangements sans donner aucun signe de mécontentement ou d'ennui, ah ! oui, il y a dans cette ensemble de vertus un *je ne sais quoi d'achevé* que l'on ne rencontre que dans les âmes entièrement dévouées à Dieu. M. Marie était de ce nombre et voilà peurquoi la voix du peuple, qui est souvent celle de Dieu, ne l'appelait que le saint curé. Malgré la multiplicité de ses occupations, il s'était fait une loi invariable de réciter son bréviaire trois fois le jour devant le Très-Saint-Sacrement ; il le disait toujours la tête nue, à genoux sur le pavé sans s'appuyer jamais. Le seul adoucissement qu'il se permit, dans ces dernières années, fut de gliser une petite planchette à l'endroit où il priait, et cela sur l'ordre formel du médecin.

Il récitait les matines à neuf heures du soir, et souvent ne quittait l'église qu'à onze heures. Le public ignora d'abord cette dévotion du serviteur de Dieu ; mais elle fut bientôt découverte et si connue dans la ville que ceux qui passaient la nuit devant Saint-Saturnin s'arrêtaient quelques instants, et avaient coutume de dire : « Voilà le bon curé qui prie pour ses paroissiens ! »

Rentré chez lui, il se couchait tout pénétré de la présence de Dieu, et quand il s'éveillait, à la lueur d'une lampe qu'il laissait allumée à cette intention, il lisait un chapitre de l'Imitation.

De grand matin, il retournait à l'église pour y faire oraison, réciter ses petites-heures et célébrer les saints mystères. Il prenait part à tous les offices célébrés dans son église ; mais il s'était réservé tout spécialement les catéchismes de première communion. Il y attachait tant d'importance, qu'il disait : « qu'on ne devrait jamais en confier la direction qu'aux pasteurs les plus savants et les plus vertueux. » Son enseignement était si solide et si pratique, que les confesseurs de la cathédrale reconnaissaient les paroissiens de Saint-Saturnin, à la manière dont ils étaient instruits des choses de Dieu.

Les dimanches et fêtes, M. Marie se levait invariablement à trois heures du matin : il ouvrait lui-même les portes de son église, afin de faciliter aux domestiques le moyen de s'approcher du sacrement de pénitence, et de recevoir les conseils et les instructions dont ils pourraient être privés dans le reste de la journée.

On ne saurait redire toutes les inventions de sa charité pour soulager et pour découvrir les indigents ; monté sur un mauvais cheval, il allait les chercher à quatre lieues à la ronde, portant couvertures et vêtements. A ce sujet il disait avec sa grâce accoutumée : « Les curés sont par état *chasseurs de pauvres (Venatores pauperum sumus.)* » Il se dépouillait de tout en leur faveur, aussi sa parole trouvait-elle accès dans le cœur de ses prêtres quand il leur disait avec un accent plein de conviction : « Si nous aimons l'argent comme les personnes du « siècle, nous sommes encore de ce monde réprouvé par « Notre-Seigneur. C'est peu d'avoir reçu le caractère sacerdo- « tal, si nous ne menons une vie sacerdotale, et je suis per- « suadé que c'est dans un détachement général des biens de la « terre qu'elle consiste principalement. »

Joignant l'exemple au précepte, le saint curé ne se nourrissait que des mets les plus communs. Il n'avait qu'un habit pour toutes les saisons, quelques chaises, une pauvre couchette, une table, et, çà et là, sur les murs, des *estampes* de piété : telle était la majeure partie de son mobilier. On rapporte à ce sujet, qu'après sa mort, on voulut donner à son neveu, désigné pour lui succéder, un ameublement plus convenable ; mais un de ses parents le dissuada d'accepter cette offre, en lui disant ces belles paroles, tout empreintes de l'esprit évangélique : « Si vous voulez que Dieu bénisse vos travaux, comme il a béni ceux de votre cher oncle, croyez-moi, commencez par reproduire son amour pour la pauvreté : ce dénûment fait l'éloge de l'illustre défunt, qu'il fasse aussi le vôtre. » La vertu était héréditaire dans cette famille, le conseil fut suivi et porta des fruits d'édification dans la paroisse.

L'éloignement que M. Marie avait pour la perte du temps, lui faisait supprimer, autant que les bienséances pouvaient le permettre, les visites qui n'ont aucun but d'utilité ; mais, par compensation, il les multipliait à l'hôpital, dans les prisons ; et

sa compassion pour toutes les douleurs était si grande qu'elle lui inspirait de ces paroles qui avaient l'art tout divin de porter à la résignation et à la douleur de leurs fautes ceux auxquels il les adressait. Quand il apprenait que quelque malfaiteur devait subir la peine capitale, il redoublait d'efforts pour exciter en lui la douleur de ses fautes, et si le prêtre chargé spécialement d'accompagner les condamnés jusqu'au lieu ode l'exécution en était empêché, il s'offrait pour remplir cette mission funèbre et, par ses prières et ses larmes, il adoucissait l'horreur de leurs derniers moments.

Le bon curé de Saint-Saturnin raviva dans le cœur de ses ouailles la dévotion à Marie, dévotion qui était, avec celle du Très-Saint-Sacrement, les deux points culminants de sa piété. Il commença par rétablir l'usage de sonner l'*Angelus* le matin, à midi et le soir, puis il fit à ses paroissiens un cours d'instructions dans lequel il leur démontra de la manière la plus saisissante, les droits que la Mère de Jésus-Christ avait à leurs hommages et à leur amour ; par une déduction pleine de logique, il fit ressortir l'obligation de pratiquer la loi de son Divin Fils, s'ils voulaient lui plaire et mériter ses douces faveurs.

La parole de M. Marie fut goûtée et si bien comprise, que la paroisse de Saint-Saturnin devint une des églises de Chartres où l'on rendit à la Très-Sainte Vierge le culte le plus solennel et le plus pur. — En 1690, M. de Villeroi étant mort, les vicaires capitulaires établirent le curé de Saint-Saturnin supérieur de la *Visitation*. Saint-François de Sales ne tarda pas à le récompenser du haut du Ciel des soins qu'il prodiguait à ses filles spirituelles, en le guérissant par sa puissante médiation de la *peste* qu'il avait *gagnée* en visitant les victimes de cet épouvantable fléau. Un autre fois il revint à la santé des portes du tombeau, par suite de ferventes prières adressées à Notre-Dame de Saumur. En reconnaissance de ce bienfait, M. Marie se rendit en pèlerinage à son sanctuaire vénéré.

Cependant, après bien de vicissitudes diverses, les infirmités prirent le dessus sur les forces du bon vieillard ; et comme son zèle était toujours aussi actif, il en résultait une lutte qui achevait d'accabler son corps épuisé. Il se décida donc à faire des sérieuses instances pour se démettre de sa cure. *Mgr des Marets* y consentit, et la donna à son neveu, ainsi que M. Marie en avait témoigné le désir. Ce fut son *Nunc dimittis*, et deux mois après la prise de possession du nouveau pasteur de Saint-Saturnin, il rendait le dernier soupir, en jetant un doux et languissant regard sur son crucifix qu'il tenait entre ses mains défaillantes (10 juin 1710).

Toutes les paroisses de la ville se rendirent, avec leurs croix, à Saint-Saturnin, pour assister aux obsèques du vénéré défunt; et, l'on avait une si grande idée de ses vertus, que le peuple demandait que son corps fut porté sur les épaules comme on porte celui des *Saints*.

SAINT-JOSEPH.

Louis Veuillot, dans sa vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, a écrit sur St-Joseph quelques pages remplies de suavité; nous les reproduisons textuellement pour ne rien leur enlever de leur grâce et de leur fraîcheur.

« L'Evangile n'a qu'un mot à la louange de Joseph. « Il était juste. » La charge dont il est honoré et la manière dont il la remplit font comprendre l'abondance de cette justice.

Il reçut de Dieu, à l'égard de Marie et de Jésus, l'affection, la vigilance et l'autorité de l'époux et du père. Il est fait sur le modèle de Marie, comme elle fils de David, vierge comme elle, humble comme elle, obéissant, plein de courage et de prudence. Il ressemble au patriarche Joseph, en le dépassant autant par la perfection de ses mérites que par le caractère de sa mission; non-seulement chaste, mais vierge; non-seulement instruit, mais inspiré et dirigé de Dieu. Joseph, fils de Jacob, réserve le froment nécessaire pour lui et pour le peuple ; Joseph, époux de Marie, reçoit le pain vivant et le garde pour lui et pour tout le genre humain. Il lui est dit, prends « l'Enfant, » comme si Dieu lui adressait la parole que Jacob adresse à Dieu même. « A toi le soin du pauvre. » Joseph est le type des apôtres qui porteront le Christ dans tout l'univers. Ainsi s'expriment St-Jean Damascène, St-Bernard, St-Hilaire de Poitiers et d'autres pères et docteurs.

Un grand serviteur de Dieu, qui a vécu de nos jours, pénètre plus avant dans ce beau mystère. Lorsque Joseph, après Marie s'approche pour adorer Jésus à la crèche, c'est, dit le Père Faber, l'ombre du Père éternel qui s'arrête au-dessus de l'Enfant, et la naissance temporelle de l'Enfant-Dieu se complète par cette figure de sa nativité sans commencement et sans fin. Joseph était en face de Jésus visiblement à la place du Père éternel. L'âme humaine de Jésus l'a regardé non-seulement avec l'amour le plus tendre, mais encore avec un respect profond et une soumission ineffable. C'est pourquoi devant l'humble et doux Joseph, le respect surtout nous domine à cause de cette ombre d'identité avec le Père. Nous ne pouvons décrire sa sainteté, parce que nous manquons de terme de comparaison. Cette sainteté, plus élevée que celle des autres saints de Dieu, est encore d'un genre différent. Joseph a été une apparition dans le monde, une apparition du Père non engendré et éternel.

Il est doux et clément, il est pauvre et obscur, il est passif et docile ; et il est en même temps la forteresse inexpugnable où s'abritent l'honneur de Marie et la vie de Jésus. Caché comme Dieu, plein d'une tranquillité divine,juste d'une justice tempérée par la miséricorde comme celle de Dieu, il communique avec Dieu pendant son sommeil, comme si son sommeil n'était que le repos mystique de la contemplation. Le premier après Marie, il adore Jésus, et l'enfant le sanctifia de nouveau, l'éleva à une sphère plus immense de sainteté, afin qu'il put être le supérieur officiel de son Dieu.

Qui peindra en particulier le moment de laCrèche,lorsque Jésus naissant contempla pour la première fois, de ses yeux humains le visage de Marie ; qui dira la joie et le respect de ses regards tournés vers Saint-Joseph, l'homme choisi pour être appelé son père ; qui méritera cette gloire, qui méritera de vivre plus qu'aucun autre dans son éternité, et qui enfin, nous le pouvons penser, l'aimera le plus.

Adressons-nous donc à St-Joseph pour obtenir d'aimer *beaucoup* le

Divin Jésus. Après s'être montré à nous dans la ravissante rusticité de sa crèche, il va bientôt s'offrir à nos regards dans les aspérités de sa couronne d'épine et la nudité de sa croix.

Que nos cœurs présentés par St-Joseph à notre adorable maître viennent adoucir ses douleurs, et le dédommager de l'ingratitude de ceux qui oublient et son humble naissance et les inénarrables tortures de sa passion et de sa mort.

C. de C.

Six Verrières de la Cathédrale de Chartres.

La cathédrale de Chartres est rentrée en possession des six verrières que M. Coffetier de Paris avait enlevées récemment pour les remettre à neuf ; ce sont quatre lancettes et deux rosaces, en tout deux fenêtres.

Avant d'en expliquer les sujets, quelques mots nous seront permis à l'adresse de certaines personnes fort indifférentes à cette réparation de nos vitraux. Peu leur importe, disent-elles, cet ornement du saint lieu ; au lieu d'un miroitement de couleurs quelconques, elles s'habituaient si bien aux verres blancs qui laissent le plein jour inonder les nefs au profit des lecteurs de l'office. Mais, excellents fidèles, si la lumière extérieure, suffisante pour la plupart des yeux, est trop adoucie et trop terne pour les vôtres, la lumière intérieure, spirituelle, ne rayonne-t-elle pas plus vive dans ce temple, où l'ombre favorise le mystère, où Dieu fait sentir sa grâce en cachant sa gloire ; sous ces fenêtres où tant de figures célestes présentent un reflet divin, reflet emprunté de Jésus la vraie lumière du monde: *Ego sum lux mundi!*

Du livre de messe émanent, il est vrai, de bonnes pensées, de pieux sentiments ; demandez-les donc aussi à cette magnifique série de verrières, à ce livre de peintures dont les pages jadis maculées par le temps se dérouleront désormais dans toute leur pureté. Le spectateur artiste voit là des œuvres de haut talent ; le chrétien, des œuvres de foi. Au plaisir que cause à l'artiste la vue d'une savante décoration, d'une scène naïve, d'un inimitable coloris, le chrétien préfèrera l'impression ressentie à l'aspect d'un martyre ou d'une glorification. Ces tableaux dont l'éloignement peut dérober à nos observations bien des détails, n'en paraissent pas moins animés ; à distance les personnages semblent avoir la vie et la parole, et cette parole est toujours la même : Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ.

Mais revenons à nos six verrières. Le point de départ de la restauration a été la fenêtre la plus voisine du transept au côté septentrional de la grande nef ; nous avons déjà étudié dans la *Voix* quatre fenêtres ; la cinquième et la sixième feront aujourd'hui l'objet de notre examen.

Le principal personnage de la rosace au haut de la cinquième fenêtre est saint Thomas de Cantorbéry ; il a le costume d'archevêque, le pallium blanc ; il est assis entre deux guerriers. Sont-ce les donateurs du vitrail ? De nos jours les officiers francais veulent payer un tribut spécial à l'œuvre de l'Eglise de Montmartre ; il y a six siècles, l'Eglise de Chartres eut-elle aussi ses tributaires dans l'armée ? La présence des deux guerriers aux côtés du Saint peut être une amende honorable au nom des hommes d'armes du roi Henri II, assassins de l'archevêque de Cantorbéry.

Thomas, le chancelier disgracié, l'exilé de Pontigny, vint demander à Notre-Dame de Chartres la force de souffrir ; il fut exaucé.

A son retour en Angleterre, on l'entendit exprimer le souhait que son sang devînt le prix de la paix et du triomphe de l'Eglise ; et son sang coula. Depuis cette époque combien de fois un pareil souhait n'a-t-il pas été formulé en des circonstances pareilles ! Ah ! puisse le triomphe de l'Eglise s'opérer bientôt sans de tels sacrifices !

Par une exception assez rare dans notre monument, le rouge pourpre a été la couleur adoptée pour le fond du vitrail qui nous occupe ; fut-il, dans l'intention de l'artiste, un symbole du martyre? Nous l'ignorons ; mais il nous le rappelle. Saluons avec amour la victime du despote anglais, l'illustre pontife dont le secrétaire et l'ami devait prendre place sur le siége épiscopal de Chartres. Saint Thomas fut un héros dans sa vie privée comme dans sa vie publique ; sous les parures de sa dignité ici richement peintes il avait l'habit pauvre du moine et le rude cilice. Voilà pour nous le modèle de l'esprit de pénitence et du dévouement à l'Eglise.

Au-dessous de la rosace, est saint Nicolas, archevêque de Myre. Il est aussi en habits pontificaux et bénit de la main droite ; l'inscription porte : *S. Nicolaus.* Auprès de l'évêque martyr d'Angleterre, nous aimons à rencontrer l'évêque Thaumaturge de Lycie, lui aussi généreux confesseur de la foi. Le premier n'a point tremblé devant les officiers d'un roi violateur des droits de l'Eglise ; le second montra une hardiesse étonnante devant le sabre des officiers de Licinius. L'amour de la justice débordait de ces deux âmes, et la mort coûtait peu pour en rendre témoignage. Saint Nicolas ne trouva point la mort dans les supplices ; il survécut à la persécution et les merveilles de son apostolat se multiplièrent. L'Occident comme l'Orient s'intéressa bientôt à la réputation du grand évêque de Myre et il eut de nombreux autels dans les Gaules. A Chartres on choisit son vocable pour une chapelle située là où se trouve aujourd'hui l'entrée du palais épiscopal. Mais c'est déjà longtemps avant ce fait que les décorateurs de notre basilique avaient donné une large part aux souvenirs de saint Nicolas.

Son image occupe à peu près toute la lancette de droite ; au bas sont les donateurs du vitrail, des mégissiers exerçant leur profession ; ils passent des peaux dans un anneau et fabriquent des sacs ou des escarcelles.

La lancette de gauche offre d'abord quatre figures de saints personnages qui semblent converser deux à deux. Vêtus d'une tunique et d'un manteau, ils tiennent un livre à la main, ils ont les pieds nus ; d'après ces indices iconographiques, nous reconnaissons en eux des apôtres ou les quatre évangélistes ; deux sont imberbes, saint Jean et un autre. Des six médaillons semi-circulaires dont se compose la lancette, les deux inférieurs représentent les donateurs, drapiers et pelletiers qui nous montrent une belle fourrure d'hermine.

— Passons à la fenêtre suivante. Saint Lubin dans la rosace, saint Etienne dans la lancette de droite, saint Laurent dans celle de gauche, telles sont les trois grandes figures à contempler.

La première est indiquée par l'inscription : *S. Léobin.* Ce saint a une chapelle de son vocable à la Crypte au-dessous du bloc de pierre qui supporte le groupe de l'Assomption. « Ah c'est ici, s'écriait » Monseigneur Pie dans son discours du 17 octobre 1860, c'est ici » qu'est invoqué le nom de Lubin ; Lubin, le petit pâtre de Poitiers, » le candide écolier du moine de Nouaillé, le cellerier et l'abbé du » moine de Brou, enfin, le bien aimé pasteur de la cité et de la pro- » vince chartraine, l'ardent promoteur de la discipline dans les

» Gaules, le thaumaturge illustre, le plus populaire des saints » évêques de Chartres ; Lubin dont le chef reposa longtemps derrière » l'autel principal de la basilique supérieure, à côté de la châsse du » vêtement virginal, Lubin dont la tête, confiée dans les jours de » guerre à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, vient de nous être » rendu en partie par l'aimable pontife de ce siége récent, qui acquitte » ainsi une dette de déférence et d'amour envers sa mère l'église de » Chartres. »

Dans la rose le pontife est assis bénissant de la main droite et tenant de la gauche la crosse et le livre ; à ses côtés deux jeunes hommes lui présentent des urnes ; ce doit être des taverniers offrant du vin. L'ancien moine cellerier était devenu à cause de son humble emploi au couvent de Brou, le patron des marchands de vin ; ils voulurent payer un vitrail en son honneur. Au moyen-âge la corporation des taverniers, aubergistes, hôteliers était beaucoup moins nombreuse qu'aujourd'hui et beaucoup plus chrétienne.

Deux images colossales resplendissent au-dessous de la rosace ; c'est du côté droit saint Laurent ; du côté gauche, saint Etienne. Leur nom est indiqué par l'inscription latine ; leur dignité, par les vêtements de diacre et le livre des évangiles qu'ils tiennent d'une manière différente. Saint Etienne a dans la main droite la palme, symbole de victoire.

Le caractère de ces grandes figures est imposant ; le dessin des costumes est parfait ; pour le coloris comme pour les autres détails les images ont leur cachet particulier ; mais les scènes historiques tracées à leurs pieds nous avertissent de chercher avant tout dans ces images l'expression de la vertu. Quelle vérité dans ces deux scènes ! Ici un horrible tableau des souffrances du diacre romain : Laurent est sur le gril enflammé entre deux misérables qui, le croc à la main, s'apprêtent à le retourner sur sa demande ; plus bas que le gril, deux autres bourreaux activent le feu avec des soufflets. Là le diacre Juif, le premier des martyrs nous apparaît à genoux, sans être interrompu dans sa prière ardente par les pierres qui l'atteignent ; les bourreaux le voient lever les yeux vers le ciel, mais ce qu'ils n'aperçoivent pas c'est Jésus qui de là haut le bénit et lui offre une couronne. Cette attitude du Sauveur au-dessus de la tête du saint nous livre le secret d'un courage surhumain au milieu d'atroces douleurs, la source de la confiance qui fait l'homme patient et le sanctifie ; Etienne donne son sang, et le sang des martyrs doit être une semence de chrétiens. Voyons en déjà la preuve. Quel est ce personnage assis au coin du tableau ; c'est Saül gardant les habits du diacre lapidé, Saul l'ancien condisciple d'Etienne devenu son persécuteur ; bientôt il sera un converti, un apôtre ; quelle grâce ! fruit des prières de sa victime sans doute ; il se montrera ainsi fils d'Etienne dans la foi pour donner à son tour au Sauveur des générations de chrétiens.

Cette verrière est un don des tisserands ; on voit ces ouvriers à leur travail ; l'un promène la navette dans la trame ; deux autres ont des peignes à la main ; une femme prépare les petites bobines. Le métier complet ressemble à ceux d'aujourd'hui. Toutes les branches de l'industrie n'ont donc pas subi les phases du progrès dont notre siècle est si fier.

Ce dont les ouvriers étaient fiers au moyen-âge, c'était de prouver leur religion et leur amour pour Marie : l'hommage des tisserands l'atteste.

L'abbé GOUSSARD.

Le roi martyr et les héros de Loigny.

Le R. P. Constant, dominicain originaire de notre diocèse, vient de publier ses conférences sur la *Foi et les vertus militaires.* Le patriotisme, l'honneur, la discipline, le courage unis à la foi par un lien indissoluble, telle est la matière de quatre beaux discours dont chacun se termine par une allusion aux braves de Loigny, à ces forts d'Israël dont nous ne pouvons oublier la gloire.

D'une part la question de la béatification de Louis XVI récemment soumise aux cardinaux ; d'autre part la question de l'aumônerie militaire organisée par la chambre donnent une actualité particulière à la page que nous allons citer.

Le R. P. Constant vient de prouver qu'affronter la mort parce qu'un enthousiasme tout humain en a facilité l'oubli, ce n'est pas se montrer invincible à la peur ; et que la foi seule donne le vrai courage, parce que sans faire oublier la mort, elle en inspire le mépris sage et réfléchi.

L'orateur continue avec éloquence :

« Le 20 janvier 1793, Louis XVI reçut l'arrêt de la Convention et apprit qu'il était condamné à mort. Il demanda la permission de voir sa famille ; ses juges la lui accordèrent. Il vit couler les larmes, il entendit tous les sanglots des siens.

Le lendemain dès le matin, le char du supplice l'attendait à la porte du Temple. Il le vit sans trouble ; il y monta d'un pas ferme. Tout le temps du trajet, qui fut long, il récita le bréviaire avec son confesseur et dans le saint recueil des prières de l'Eglise il choisit les prières de ceux qui vont mourir. Arrivé au lieu de l'exécution, sur la place que le nom de son aïeul, roi de France avant lui, servait à désigner, en face du palais qu'il avait habité pendant quinze ans, il vit l'échafaud dressé, il vit les canons braqués, il vit tout le reste du sinistre appareil.

Rien n'émut ce cœur magnanime. Sans hésiter, sans vaciller, comme s'il se fût agi d'un char de triomphe, il monta les degrés de l'échafaud. Nulle émotion dans ses traits ; nulle pâleur sur son front. Et comme l'horrible froid de cette journée faisait passer quelques frissons sur ses membres, il prit la main d'un de ses gardiens : « Mets-la, dit-il, sur mon cœur, et vois s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. »

Tel est le courage, le courage calme et recueilli, le courage attentif à la mort, qui n'ignore rien de toutes les épouvantes dont elle s'entoure et qui la dédaigne d'autant plus qu'elle s'en fait un plus insolent cortége.

Tel fut le courage de nos héros de Loigny.

Harrassés de fatigues, épuisés par les marches, exténués par la faim, transis par le froid, les pieds dans la neige, toutes les rigueurs d'un ciel glacé sur la tête, ils traversaient les monotones plaines de la Beauce ; ils allaient sans plainte sur les lèvres et sans murmure au cœur. La mort était devant eux ; nul voile pour la couvrir ; rien qui en désignât l'effroyable présence.

Cependant, quand l'ordre du chef fut donné, quand la voix de Sonis se fit entendre, balancèrent-ils ? Ah ! ils partirent, ils coururent au trépas d'un pied aussi léger qu'on court aux joies d'une fête. Ils étaient dignes d'être l'holocauste de la patrie.

Sur le monument des Thermopyles, la Grèce sauvée par le sang des héros de Sparte avait écrit ses mots : « Passant ! va dire à Sparte que nous sommes morts pour la garde de ses saintes lois ! »

Je ne sais ce que le ciseau s'apprête à confier au marbre qui couvrira la cendre des nôtres. Mais il n'est nul besoin que l'acier le fouille pour que jusqu'aux dernières générations l'œil du passant lise sur sa paroi funèbre : *Fide fortes facti sunt in bello.*

C'est par la foi qu'ils ont été courageux à la guerre.

MANDEMENT
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME 1874
ET
LETTRE PASTORALE
SUR L'IRRÉFLEXION ET L'ÉGOISME MODERNE.

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au clergé et aux Fidèles de notre diocése, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ..

Nos Très-Chers Frères;

La terre est désolée, a dit un Prophète, parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse. On a vu récemment des hommes élevés au faîte de la puissance tomber tout d'un coup, des orateurs influents dans les assemblées publiques par le brillant et le prestige de leur éloquence, s'éclipser en un moment et disparaître. D'autres ont pris leur place et c'est à peine si l'on se souvient des premiers. Notre nation, toujours généreuse, mais vaine amie du plaisir, est devenue semblable à ce peuple d'Athènes dont St-Paul a dit qu'il ne songeait à rien, sinon à apprendre quelque chose de nouveau (Act. XVII, 21).

Pour un grand nombre les journées se passent dans la lecture de feuilles périodiques, et le temps manque lorsqu'il s'agit de se livrer à des études sérieuses et chrétiennes. La jeunesse, qui se pousse vers les grades universitaires, apprend en courant le pur nécessaire pour la réussite, mais n'approfondit pas les matières proposées. Elle jette bientôt loin d'elle ce qui a été un fardeau incommode, une fatigue obligée, et elle reprend ses habitudes de frivolité, quelquefois de désœuvrement, dont on connaît les déplorables suites ; en un mot on ne réfléchit pas, on ne profite pas des leçons du passé, et c'est là, dit l'Esprit-Saint, la grande cause de la désolation de la terre (Jer. XII, 11).

Une autre cause des malheurs publics, c'est l'égoïsme. A mesure que la religion s'affaiblit dans les cœurs, et que le feu sacré de l'amour de Dieu et du prochain allumé par Jésus-Christ, s'éteint ou ne jette plus qu'une faible lueur, l'homme recherche les jouissances terrestres. Tout pour soi, rien pour les autres, telle est la maxime adoptée et pratiquement suivie. Pourvu que l'on puisse se créer un certain bien-être dans le temps présent, pourvu que le cultivateur soit enfin en possession du champ qu'il convoitait et qui fournit à ses besoins, peu lui importe que la société se dissolve, que les discordes civiles éclatent, que la religion soit persécutée. Les insensés, hélas ! ne voient pas que cette petite somme de jouissances purement humaines, sur laquelle ils fondaient

leur espoir, peut leur être enlevée tout d'un coup ; car les doctrines du socialisme, poussées jusqu'à leurs dernières conséquences, iraient au nivellement des conditions, à l'envahissement progressif de la propriété, et cela au profit d'hommes sans foi ni mœurs qui veulent vivre, et vivre largement, sans travail ni contrôle aucun.

En ce moment, une conspiration ourdie au sein des sociétés secrètes se traduit en actes. Le Souverain-Pontife, avec cette force qui vient de Dieu, l'a démasquée et condamnée dans une lettre adressée récemment à tous les Evêques de la catholicité (1). Le projet de ces fauteurs de révolutions est de s'emparer du pouvoir, ou du moins de faire en sorte que les agents du pouvoir deviennent les instruments de leurs criminelles tentatives. Dans plusieurs contrées de l'Europe leur action est manifeste. La nation qui opprime aujourd'hui le Saint-Siége est complétement à leur merci. Son chef n'est plus qu'un prête-nom, son rôle est au-dessous de celui du dernier de ses sujets, qui commanderait à sa famille et serait au moins le maître dans sa chaumière. Chez les peuples où le protestantisme domine, les vieilles haines contre la religion catholique ont été excitées; des hommes que l'orgueil aveugle ont voulu se persuader que tout pouvait être justifié par le succès, et ils n'ont pas vu que cette prospérité du moment s'évanouira comme la fumée et que de tous les titres qu'il croyaient avoir acquis à la renommée, le plus saillant, le seul qui survivra à tous les autres, sera celui de persécuteur de l'Eglise. C'est par des lois qu'ils prétendent briser ce qui s'oppose à leurs desseins. Cette tactique n'est pas nouvelle, on la voit se produire à divers âges. Les Juifs s'autorisaient de la loi pour mettre Jésus-Christ à mort. Nous avons une loi, disaient-ils, et selon cette loi il doit mourir; le Sanhedrin enjoignait aux Apôtres, au nom de la loi, de ne point annoncer la résurrection du Sauveur ; les Empereurs romains disaient aux évques, aux vierges, aux confesseurs : il ne vous est pas permis de vous soustraire aux lois de l'empire; sacrifiez aux divinités que nous adorons, brûlez de l'encens en leur honneur, autrement attendez-vous à périr dans les plus affreux supplices. C'est encore aujourd'hui le même système. Quand une loi manque, on la formule, et si jamais, en France, les hommes qui répandent partout des doctrines impies et immorales parvenaient à saisir le pouvoir, ce serait par des lois qu'ils saperaient les derniers remparts qui protégent la religion. Le radicalisme dans les lois, est le plus redoutable des fléaux. L'émeute populaire passe, mais les lois iniques demeurent, et le radicalisme, qui s'en fait un appui, va graduellement jusqu'à ruiner entièrement ce qu'il y a de bon, de juste et de religieux sur la terre.

Comment ne serions-nous pas émus, Nos Très-Chers Frères, lorsque nous réfléchissons; comment ne redouterions-nous pas l'égoïsme qui conduit nécessairement à de si funestes conséquences.

Qnel remède donc à apporter à de si grands maux? Pas d'autre que l'amour de Dieu et du prochain. En nous inspirant de l'esprit de l'Evangile nous professerons un dévouement sincère pour la patrie et pour nos frères, et dès lors, ces jouissances matérielles, vers lesquelles notre nature dégradée aspire sans cesse, ne seront plus l'unique objet de nos pensées ni le but de nos entreprises, nous n'entendrons plus avec froideur le récit des souffrances des chrétiens persécutés et des cruelles épreuves qui pèsent sur les pasteurs de l'Eglise. Car vous ne

(1) Cette lettre est adressée particulièrement à MM. les Curés qui pourront en temps opportun la faire connaître aux fidèles.

l'ignorez pas, sans doute, Nos Très-Chers Frères, au moment où je vous parle, le Souverain-Pontife, ce vieillard magnanime, ce père spirituel des fidèles du monde entier, est gardé à vue dans son palais; si quelque visiteur, en traversant les galeries du Vatican, s'avise de jeter un coup d'œil au dehors, c'en est assez pour provoquer les vociférations de ceux qui se sont faits les geôliers de l'auguste captif. Quelle douleur pour ce père bien-aimé de voir les religieux dépouillés, obligés de fuir, les religieuses sans asile, les établissements d'instruction publique qu'il a fondés envahis par des maîtres indignes, les maisons charitables fermées ou servant à des usages profanes ! Mais rien ne peut abattre le grand courage de Pie IX, il prouve par ses actes que la vérité ne peut être enchaînée : *Verbum Dei non est alligatum* (Tim. II, 9). Sous le coup de la menace et en présence du péril, il venge la sainte doctrine de l'Eglise, il adresse aux puissants de la terre de graves et sévères leçons. Devenu, selon la parole de l'Esprit-Saint, *la forme* et l'exemple du troupeau (I Petr. V), il s'avance, *spontanément et de grand cœur*, à la tête des Evêques, ses frères, et ceux-ci, à leur tour s'estiment heureux de marcher sur ses traces.

Qui de vous, Nos Très-Chers Frères, n'a pas été frappé de la force et de la dignité de langage de plusieurs Prélats qui souffrent en ce moment pour la justice ? La lettre signée *Athanasius Clemens* restera comme un monument digne des temps apostoliques. L'Archevêque qui en est l'auteur ne se plaint ni des amendes énormes dont il est frappé, ni des menaces de la prison et de l'exil ; il ne réclame que le libre exercice de la religion catholique garanti par les anciennes lois, il demande que le prince temporel ne s'arroge point le droit de disposer du spirituel et de changer à son gré la constitution divine de l'Eglise, que l'Etat n'usurpe pas l'enseignement doctrinal de l'Evangile, ni la juridiction spirituelle confiée par Jésus-Christ aux Evêques et aux Prêtres approuvés par eux pour le gouvernement des âmes. Nous nous soumettons, dit-il, de grand cœur aux lois civiles lorsqu'elles n'ont rien d'opposé à la loi de Dieu, nous savons rendre à César ce qui est à César, mais nous ne pouvons céder ce qui est à Dieu : ce n'est pas à César, mais aux Apôtres que Jésus-Christ a dit : allez, enseignez toutes les nations, et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (Math. XXVIII, 19) ; et encore c'est aux Apôtres et non aux Princes que ces paroles ont été adressées : recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (Joan. XX, 23).

Remarquez, N. T.-C. F., que le protestantisme n'a jamais montré ce courage lorsqu'il s'est agi de défendre la religion et la morale ; aussi n'a-t-il rien à redouter de la part des puissants de la terre ; au contraire, il a été le plus souvent comblé de leurs faveurs en montrant une sujétion entière qui va jusqu'au servilisme. Vous ne compterez point de martyrs ni de confesseurs dans les rangs de ses adeptes. Cet honneur est réservé à la seule Eglise catholique ; c'est là que, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, se trouvent des témoins prêts à répandre leur sang pour cette cause sacrée. Ces faits sont dignes de vos réflexions, N. T.-C. F., et les grands exemples donnés par le Chef de l'Eglise et bon nombre d'illustres Prélats, doivent vous toucher. Ah ! que la frivolité et le tourbillon des affaires de ce monde ne viennent pas dissiper vos esprits et affaiblir les sentiments naturellement généreux de vos cœurs !

A l'heure présente, la terre de la Chine a encore été rougie par

le sang de deux de nos missionnaires français, et on peut dire que, dans ces contrées lointaines, la persécution n'a jamais cessé.

Au temps de la primitive Eglise, lorsque les chrétiens étaient conduits au supplice, le monde païen n'y songeait pas. Il avait ses fêtes, ses plaisirs, son luxe et sa mollesse. Ne l'imitons pas. Soyons pénétrés de douleur en voyant les efforts réitérés de l'impiété, car non-seulement l'athéisme est ouvertement prôné par certains écrivains qui osent se qualifier de maîtres dans la science, mais des pamphlets incendiaires, des brochures attaquant directement le christianisme, les sacrements de l'Eglise, sont propagés et répandus à vil prix parmi le peuple des villes et des campagnes. Il est de ces livres infâmes qui, sous une apparente modération et une sorte d'érudition factice, cherchent à accréditer de perfides et injustes accusations ; l'ignorance ici le dispute à la mauvaise foi, c'est toujours ce même genre d'attaques emprunté aux incrédules de tous les temps ; *il y a eu des abus dans l'Eglise, il y a eu des prêtres qui ont déshonoré leur ministère, donc il faut supprimer la religion catholique et proscrire ses ministres.* C'est comme si l'on disait qu'il faut fermer les tribunaux de la justice humaine, parce qu'il y a eu des magistrats qui ont failli à leurs devoirs. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avait prévu des scandales dans son Eglise, a permis qu'il y eût un disciple infidèle parmi les douze qui le suivaient, afin que dans la suite des siècles on ne fût point surpris de la chute de quelques-uns, et que l'on admirât d'autant plus la sagesse et la persévérance de tous les autres. L'Eglise, du reste, a toujours flétri et condamné les écarts de ceux qu'elle avait élevés à la dignité sublime du Sacerdoce. Mais non ! la pureté de la doctrine et de la morale, dans cette épouse sans tache du Christ, ne dit rien à ces cœurs mauvais. Ils se servent des règles qu'elle a tracées et des défenses qu'elle a formulées pour retourner cette arme contre elle et la plonger dans son sein. Ah ! que le glaive de la justice céleste ne les atteigne pas eux-mêmes avant qu'ils aient eu recours aux remèdes salutaires offerts aux hommes dans cette sainte Eglise, par l'infinie miséricorde de notre Dieu !

Rejetez loin de vous, Nos Très-Chers Frères, ces livres impies et sacriléges ; que la curiosité et l'irréflexion ne viennent point ici vous surprendre. — Je vous dirai encore : ne soyez pas indifférents en ce qui touche le bien ou les dangers de notre patrie et de la société ; quand le scrutin s'ouvre pour le choix de délégués qui peuvent influer puissamment sur de si graves intérêts, ne demeurez pas tranquilles dans vos maisons, laissant le champ libre aux hommes hostiles à la religion et à l'ordre public : en agissant ainsi vous seriez grandement repréhensibles devant Dieu et vous devriez vous imputer les discordes et les malheurs de votre pays, car ils seraient la conséquence de cette déplorable abstention.

Je le répète, en finissant, Nos Très-Chers Frères, aimez Dieu de tout votre cœur, aimez ses saints commandements, aimez l'Eglise qu'il a fondée, les sacrements qui sont les sources de la vie, aimez le prochain, aimez même vos ennemis, demandez la constance pour ceux qui souffrent persécution, et la conversion pour ceux qui les oppriment, contribuez au salut de tous, en donnant l'exemple du dévouement et des bonnes œuvres ; que cette doctrine mise en actes, soit le fondement de tout enseignement dans les écoles ; c'est par là que la France sera régénérée. Les hommes de l'anarchie et du désordre, les hommes à utopies et systèmes désastreux veulent de la science sans Dieu, ils ont leur but, ils se proposent d'exploiter cette science du peuple pour le re-

paître de leurs feuilles mauvaises et de leurs brochures corruptrices ; c'est par là qu'ils espèrent exciter de nouvelles révolutions dont ils comptent bien être les héros et surtout avoir le profit ; ne soyons point dupes de leurs menées tant de fois essayées et toujours aboutissant à la misère des classes industrielles ou au despotisme de quelques ambitieux. Plusieurs l'ont compris, nous avons vu nous-mêmes des hommes sérieux qui, après tant de violentes secousses, ont reconnu que c'était le défaut de croyance qui ébranlait ainsi la société jusque dans ses fondements, que la religion catholique seule consacrait un grand principe d'autorité absolument nécessaire à l'homme sur la terre. Ces réflexions sages ont dissipé leurs erreurs et ont fait évanouir leurs anciens préjugés ; d'autre part les personnes animées d'une foi vive ont fait monter vers le ciel les accents de leurs prières. Les sanctuaires les plus vénérés ont été visités ; à Chartres en particulier, les démonstrations les plus vives et vraiment nationales ont réjoui tous ceux qui en ont été les témoins. Ah ! qu'un plus grand nombre d'hommes des villes et des campagnes suive ce mouvement religieux, de peur que, s'ils s'obstinaient à demeurer dans la torpeur, ils n'attirassent par leur négligence coupable de nouveaux fléaux sur notre pays. C'est pour nos péchés que nous avons été punis, et nous nous exposerions à l'être encore, si nous persévérions dans notre froideur et notre impénitence. Soyons des enfants du retour *Filii revertentes* (Jer. III, 14), entrons dans les églises, soyons touchés du spectacle qu'elles nous présentent par la foi et la piété de tant de chrétiens sincères qui se montrent tels, sans ostentation comme sans respect humain ; alors Dieu ne nous fera plus sentir la pesanteur de son bras, mais nous éprouverons bien plutôt les effets de son infinie et miséricordieuse bonté. Ainsi soit-il.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Pape, malgré la pénurie de ses ressources, demeure toujours une providence de charité, et ses mains sont toujours ouvertes pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Ces jours-ci encore, Sa Sainteté, connaissant les embarras du diocèse de Bagnorea et les difficultés dans lesquelles se trouvait le Séminaire de Civita-Vecchia, s'est empressé de mettre de généreux secours à la disposition des Evêques de ces deux diocèses. Le croirait-on ? le fisc italien élève en ce moment la prétention de taxer et d'imposer la charité du Souverain-Pontife. Dans plusieurs provinces, les agents du pouvoir prétendent qu'ils ont droit à 13 fr. 20 pour chaque centaine de francs que le Pape donne, à titre de secours, aux Evêques qui, n'ayant pas l'*exequatur*, sont entièrement privés de tous les revenus de la mense épiscopale (*Semaine religieuse de Marseille*).

— Une des iniquités les plus horribles commises à Rome, c'est la récente profanation du Colysée, de ce lieu saint où des milliers de martyrs furent jetés aux bêtes féroces sous les empereurs.

Le gouvernement italien a osé faire enlever la croix et les stations du chemin de croix qui étaient disposées le long des arcades. Parmi les chrétiens qui sont venus protester contre un tel sacrilége en pleurant et en priant auprès des fouilles, plusieurs ont été arrêtés par la police et menacés de prison.

Un journal Mazzinien annonce que la croix va bientôt disparaître du Capitole, de Saint-Pierre et des obélisques ; que tout emblème

sacré doit être arraché de la chapelle bâtie au-dessus de la prison Mamertius, etc.

Un triduum vient d'être célébré dans les églises en réparation des sacriléges commis au Colysée.

La chambre italienne a voté un amendement en vertu duquel toute instruction religieuse devait être bannies des écoles.

Pie IX a dit, il y a quelques jours, à un illustre catholique Italien : « Tout a réussi à la France quand elle *a voulu vouloir ;* et elle pourra toujours ce qu'elle voudra avec fermeté. »

Le Saint-Père continue à jouir d'une santé excellente que ne peuvent altérer ni les soucis, ni les déboires, ni les tristes nouvelles que la poste et le télégraphe apportent au Vatican du fond de la Suisse et de l'Allemagne. Sa Sainteté accorde tous les jours de nombreuses audiences à de pieuses familles romaines et à des étrangers de différents pays.

Malgré les nuages sombres qui sont les avant-coureurs de la tempête, Pie IX ne cesse d'annoncer que la victoire ne saurait tarder. Ainsi la secte a beau consommer son œuvre de spoliation et d'impiété ; le Saint-Père s'obstine à espérer.

Brésil. — L'évêque de Fernambouc, pour avoir voulu prémunir les fidèles contre les dangers des sociétés secrètes, vient d'être incarcéré sous la garde du Grand-Maître de la Maçonnerie. Les autres évêques protestent en se déclarant coupables comme leur vénérable collègue.

Suisse. — Le R. P. Collet, vicaire-général de Mgr Mermillod, soutien des pauvres et des affligés à Genève, vient d'être exilé de la Suisse, bien qu'on l'ait reconnu non coupable après quatorze jours de détention préventive.

Sur les bords du lac de Zurich, les Polonais et les amis de la Pologne ont fait un service funèbre en l'honneur des nouveaux martyrs de la Pologne, massacrés au mois de janvier dernier en Podlachie pour avoir refusé de rendre leur église au pape moscovite.

Alsace. — Les élections pour le parlement allemand, qui ont eu lieu le 20 janvier, ont augmenté le nombre des députés catholiques. Les électeurs de l'Alsace et de la Lorraine viennent de le rendre plus considérable encore. Ils ont nommé deux évêques : Mgr Rœss et Mgr Dupont de Loges ; cinq prêtres et cinq laïques catholiques sérieux.

Angleterre. — Les journaux anglais constatent que le meeting tenu à Londres le 27 janvier, pour encourager le gouvernement prussien dans ses persécutions contre les catholiques d'Allemagne, a fait un *fiasco* complet. Le bon sens public a compris, en Angleterre, tout ce qu'il y avait tout à la voix d'odieux et de ridicule à donner, au nom d'une prétendue liberté de conscience, son approbation aux plus sauvages attentats contre la liberté de conscience. Des meetings catholiques organisés dans le but de flétrir les iniquités prussiennes, ont eu un admirable succès.

Belgique. — Mgr. Dechamps, archevêque de Malines, vient de publier une lettre pastorale, dans laquelle sont rappelés les anathèmes fulminés par les papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX, contre la franc-maçonnerie.

Allemagne. — Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, a été arrêté le 3 par ordre du gouvernement prussien ; il a été emmené dans la prison d'Astrow.

— La République de l'Equateur (Amérique), vient de se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus, et un dixième des impôts est alloué par le Président au Souverain-Pontife à titre de denier de Saint-Pierre.

— *L'apostolat catholique par l'imprimerie.* Nous recevons la lettre suivante de M. Emile Clarisse, publiciste chrétien bien connu.

Depuis l'invention de l'imprimerie, quelques ordres religieux seulement se sont voués au travail de la typographie. En voyant tout ce que la mauvaise presse produit de livres impies et immoraux, les moines de Lérins se sont demandé si le meilleur moyen de la combattre, ne serait pas de multiplier les bons livres.

La réponse à l'appel que j'ai l'honneur d'adresser en leur nom aux bienveillants lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, leur dira si l'œuvre à laquelle ils veulent se dévouer est digne de sympathie.

P. S. L'œuvre de l'Apostolat catholique par l'imprimerie et la propagande des bons livres, est fondée depuis quelques mois avec l'approbation des supérieurs.

Le Révérendisme Père abbé fait appel au clergé et aux fidèles, afin de créer par leur charité, le capital nécessaire pour l'établissement d'une imprimerie au monastère de Notre-Dame de Lérins.

Le directeur de l'œuvre, comptant sur le zèle des âmes chrétiennes, demande une offrande de *cinq francs*, par laquelle on acquiert le titre de *fondateur de l'œuvre*, et on a droit, pour toujours, à l'union et à la participation des prières, œuvres et pénitences des religieux Cisterciens. — Les fondateurs de l'œuvre auront le privilége de prendre, au prix de revient, tous les livres qui seront publiés.

Les personnes qui voudront bien ajouter cinq francs à leur première offrande, auront droit à recevoir *franco* un magnifique ouvrage illustré de la valeur de huit francs, un ouvrage aussi attrayant que moral, que l'œuvre saurait trop propager.

Le principal but de l'Apostolat catholique par l'imprimerie n'est pas seulement d'imprimer et de fournir des livres au prix le plus réduit, mais de les distribuer gratuitement selon l'abondance des ressources dont il pourra disposer.

Prière d'adresser les demandes et les offrandes directement à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

— Le P. Ant. M.e Maresca Barnabite, rédacteur de l'édition Italienne du *Messager du Sacré-Cœur de Jésus*, qui se publie à Bologne, rue San Mamolo (Italie), en voyant d'un côté les fidèles accourir à tant de pieux pèlerinages, et de l'autre reconnaissant le grand besoin de prières dans lequel se trouve l'Eglise et la société, propose un nouveau pèlerinage spirituel en honneur du Sacré-Cœur de Jésus, dont voici en peu de mots le but et les pratiques.

Comme nous savons, par la bouche du prophète royal que le Seigneur est plus facile à pardonner les injures qui lui viennent des infidèles, que celles de ses enfants : *si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique ;* au lieu de se proposer pour but la réparation des insultes grossières qu'on lance tous les jours contre la Divinité de N.-S. Jésus-Christ, et les institutions les plus saintes de l'Eglise, nous devons plutôt tâcher d'engager le peuple fidèle à reconnaître dans ses propres péchés la cause de la juste colère de Dieu, et la source des maux qui affligent l'Eglise et l'humanité entière.

A l'exemple de la France catholique avouons cette vérité franchement, sincèrement, hautement.

Sans donc vouloir élever des monuments, ou nous rendre en pays étranger, pour visiter de fameux sanctuaires, nous pouvons tous les jours, comme en pèlerinage de pénitence, aller nous prosterner aux pieds d'une image du Sacré-Cœur de Jésus, vrai centre de tous les sanctuaires, source unique et seul moyen de toute sainte réparation de scandales.

Cette pratique ne fut pas seulement louée et appelée grande par le Souverain Pontife, l'immortel Pie IX, lorsque, l'an dernier, on l'inaugura en France, mais sa Sainteté a bien voulu la recommander en accordant de spéciales indulgences.

Afin de rendre plus facile la pratique de cet exercice, nous avons fait imprimer une image du Sauveur montrant d'une main son Saint Cœur, de l'autre implorant pour nous le pardon de son père, et assurant de sa grâce et de leur salut, ceux qui recourent à lui. Au revers de la gravure nous avons placé une prière qui sert de formule pour l'intention du pèlerinage (S'adresser directement au R. P. Maresca).

Pour pouvoir gagner les indulgences, il suffit d'avoir l'intention de se rendre en esprit au Sanctuaire de Paray-le-Monial, et de réciter 5 *Pater*, *Ave*, *Gloria*, auxquels on peut ajouter la prière dont nous venons de parler.

Chaque fois que l'on fait cette pratique, on gagne 300 jours d'indulgence : et si on la répète pendant dix jours successifs, on peut gagner l'indulgence plénière un jour donné.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une somme pour l'achat d'un objet du culte destiné à la Crypte. — Plusieurs cœurs. — Quelques offrandes d'une autre nature.

Lampes. — 84 nouvelles demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 67. Devant Notre-Dame du Pilier, 3. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 6. Devant le Saint-Sacrement, 4. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4. Ces diverses lampes ont été demandées, la plupart pour neuf jours, d'autres pour un mois ou plus.

Consécration des petits enfants, 37 nouveaux inscrits, dont 17 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte : 284.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 140.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 279.

— Monseigneur l'évêque de Poitiers a célébré la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, le jeudi 19.

— Le prédicateur du Carême à la Cathédrale est le R. P. Lequette, religieux de l'Institut de la Miséricorde.

— La quête pour l'œuvre des pauvres malades a eu lieu à la Cathédrale le 8 février ; elle a été abondante ; Dieu en soit béni ! car cette année plus que jamais les besoins sont nombreux. Le sermon

de charité pour cette œuvre a été prêché par le R. P. Chapotin, religieux dominicain; son discours a bien répondu aux espérances fondées sur la réputation de l'orateur. Précédemment, à la réunion générale des dames patronesses, M. le curé de la Cathédrale, directeur, avait lu le rapport sur l'œuvre pendant l'année 1873. Le compte-rendu donnait d'édifiants détails sur les soins matériels ou spirituels donnés aux malades visités, et sur le bien visiblement opéré dans les âmes en ces occasions; il recommandait en même temps aux prières les dames associées décédées depuis l'époque du précédent rapport: Madame Brou mère, Madame Leloup, Madame Moline de Saint-Yon, Madame Morin, Mademoiselle Latour et Mademoiselle Françoise Lenoir.

— Le Bulletin de l'Association de Saint-François de Sales signale une subvention de 816 fr. 45 accordée par l'œuvre au diocèse de Chartres pendant l'année 1873. Ce chiffre est le total de sommes plus ou moins fortes dépensées pour frais de missions dans trois paroisses : Gasville, Magny et Bailleau-le-Pin; pour le soutien de trois écoles de sœurs; pour secours devant contribuer à la reconstruction d'une pauvre église, et enfin pour frais du culte à l'occasion des réunions mensuelles à la Crypte.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Cette belle et touchante association, répandue aujourd'hui dans le monde entier, est sans contredit l'une des œuvres les plus fécondes du dix-neuvième siècle. Ligue vraiment internationale, mais toute céleste, son but est de réunir tous les cœurs chrétiens dans le cœur même de Jésus, dont elle leur fait embrasser tous les intérêts et adopter toutes les divines intentions. On conçoit dès lors qu'elle force irrésistible elle doit avoir.

La facilité de cette œuvre est égale à son importance. Il n'y a pas de localité où l'on ne puisse l'établir et où elle ne doive porter les plus heureux fruits. Pour en être membre actif, il suffit de se faire inscrire sur un des registres de l'œuvre, de recevoir un billet d'agrégation et d'unir au moins une fois par jour des intentions aux intentions du cœur de Jésus. Le siége de l'association est à Toulouse, mais elle a plusieurs centres particuliers où l'on peut recourir pour faire agréger les communautés et les paroisses. Ces communautés et ces paroisses deviennent à leur tour de nouveaux centres où l'on peut enrôler les personnes qui veulent se faire inscrire individuellement.

Bon nombre de paroisses et de communautés du diocèse de Chartres sont déjà entrées dans cette sainte ligue. Notre vénérable évêque vient de nommer directeur de l'œuvre pour son diocèse, M. l'abbé Onillon, professeur d'Ecriture-Sainte au Grand-Séminaire. La mission du directeur diocésain est de travailler au développement de l'association et de servir ces traits d'union entre le directeur général et les directeurs particuliers des paroisses.

Que nos pieux lecteurs déploient tous leurs efforts pour étendre de plus en plus cette œuvre admirable. Une bonne institutrice, un instituteur chrétien l'établiront facilement dans leurs écoles. Il est toujours possible d'en inculquer aux enfants la pratique fondamentale, qui est d'offrir chaque matin toutes ses actions de la journée en union avec les intentions du cœur de Jésus.

En revenant souvent sur ce point, on finira par obtenir de précieux résultats, et Notre-Seigneur bénira d'une manière visible et parfois éclatante les efforts qu'on aura faits pour unir à son divin cœur ces cœurs d'enfants qu'il aime avec une particulière tendresse.

ŒUVRE DU VŒU NATIONAL.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de l'Eglise du Sacré-Cœur qui doit être construite à Paris, sur les hauteurs de Montmartre, avec les offrandes volontaires de toute la France, dans le but de témoigner à Dieu notre repentir pour nos égarements passés, d'implorer sa miséricorde et de lui protester que désormais nous voulons lui être fidèles.

Ce religieux projet, approuvé et adopté par Mgr l'archevêque de Paris, encouragé et béni par le Souverain Pontife, a reçu du gouvernement la sanction nécessaire à sa mise en œuvre.

Tous les Français voudront y concourir, chacun suivant la mesure de sa foi, l'étendue de ses ressources et l'ardeur de son patriotisme.

Une souscription a été ouverte à cet effet. L'honneur de la France exige que la somme recueillie soit en rapport avec l'importance de l'œuvre projetée. L'offrande pourrait être en moyenne d'un franc au moins par personne, comme le propose Mgr. l'archevêque d'Alger. Ce ne serait pas à beaucoup près la centième partie de ce qu'il nous a fallu payer pour couvrir les frais de la dernière guerre.

Que le riche apporte donc son or et le pauvre son obole.

Que tous les vrais chrétiens, que tous les cœurs généreux s'entendent, se concertent et s'unissent, afin d'assurer le succès de cette belle œuvre, *qu'ils donnent au nom de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas donner*, de telle sorte qu'une offrande soit faite sinon par tous, du moins à l'intention de tous. Pour enflammer notre zèle, rappelons-nous cette promesse encourageante que Notre-Seigneur a faite en faveur de ceux qui glorifieraient son divin cœur :

« JE RÉPANDRAI D'ABONDANTES BÉNÉDICTIONS SUR TOUTES LEURS ENTREPRISES. »

Les offrandes recueillies dans le diocèse de Chartres s'élèvent aujourd'hui à la somme d'environ 15,000 francs en dehors de celles qui ont été adressées directement au siége de l'œuvre.

Un bulletin mensuel de l'œuvre du vœu national se publie chez Adrien Leclère, rue Cassette, 29, Paris. Le prix de l'abonnement est de 2 fr. par an.

— La fête de l'Adoration mensuelle dans l'église Saint-Pierre a été célébrée avec beaucoup d'éclat et d'édification. Le sermon du soir a été prêché par M. l'abbé Outhenin-Challandre.

— M. l'abbé Gouache, précédemment curé de Sainville, est maintenant curé de Marville-Moutiers-Brûlé ; il est remplacé par M. l'abbé Provost, précédemment curé de Gilles.

— Au mois dernier, une erreur dans la révision des épreuves nous a fait omettre la promotion de M. l'abbé Roussillon au canonicat titulaire et la nomination de M. l'abbé Carrier, vicaire de Bonneval, à la cure de Romilly.

Œuvre des Tabernacles. — Nous sommes officiellement informés que l'Œuvre des Tabernacles fera le mois prochain sa distribution annuelle d'objets destinés au culte aux églises pauvres du diocèse. L'exposition publique de ces objets aura lieu à l'Evêché les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mars.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai eu l'honneur de vous écrire pour recommander aux prières de vos Clercs mon petit garçon voué à Notre-Dame de Chartres. J'ai la joie de vous informer que cette bonne mère nous a exaucés ; l'enfant est guéri ; nous irons à Chartres remercier la Sainte Vierge et porter notre offrande.

(D. C. de M., diocèse d'Evreux).

2. Je suis heureux de vous dire toute notre reconnaissance pour Notre-Dame de Chartres. Mon fils a obtenu le succès si désiré. Actions de grâces, s'il vous plaît, et une lampe pendant neuf jours devant Notre-Dame de Sous-Terre.

(B. S. V., diocèse de Cambrai.

3. Il y a un mois je vous demandais une neuvaine pour un jeune homme de notre paroisse. A peine sa famille eut-elle commencé la neuvaine de concert avec votre Maîtrise, que le jeune homme a vu la fièvre le quitter ; depuis elle ne l'a point repris et il a pu retourner à son travail.

(H. de F., diocèse de Chartres).

4. Il y a quinze jours, je vous écrivais pour recommander aux prières des Clercs et des associés de Notre-Dame de Chartres mon fils dangereusement malade. Le jour même nous commencions en famille une neuvaine de prières ; le mieux s'est aussitôt déclaré, et aujourd'hui notre cher enfant est en pleine convalescence. Il est inscrit sur votre registre des enfants consacrés à Notre-Dame de Chartres ; que cette bonne Mère en fasse un de ses fidèles et dévoués serviteurs. C'est le vœu le plus sincère du père qui vous écrit.

L. de B., diocèse de Chartres).

5. Remerciez pour moi Notre-Dame ; elle m'a visiblement protégée. J'étais sur le point de perdre quatre mille francs. Dans le but de détourner un tel péril, j'ai voulu faire un sacrifice. Contrairement à mon dessein bien arrêté de ne pas envoyer cette année ma cotisation pour votre pieuse Archiconfrérie, j'ai renouvelé mon abonnement à la *Voix.* Notre-Dame de Chartres a eu pitié de moi et m'a préservée du malheur redouté.

(X. de B., diocèse du Mans).

6. Veuillez faire brûler à mes intentions trois lampes pendant neuf jours ; deux sont offertes en actions de grâces pour faveurs obtenues de Notre-Dame de Chartres bien qu'on les eut dites presque impossibles.

(D. de C., diocèse de Séez).

7. J'avais fait une promesse dans l'espoir d'obtenir une grâce demandée spécialement par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. Exaucée, j'accomplis mes engagements. Veuillez dire deux messes à mon intention en l'honneur du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Chartres et de Saint-Joseph.

(C. B. de F., diocèse de Rennes).

8. Une dame qui n'a pas pu prendre part au pèlerinage d'Evreux à Notre-Dame de Chartres, m'a remis en compensation une offrande que j'ai l'honneur de vous adresser. Que vos Clercs prient pour cette personne et pour moi.

(L. de N., diocèse d'Evreux).

9. Il y a déjà quelque temps, je recommandais un malade à Notre-Dame de Chartres. Une fois encore Marie manifesta sa puissante bonté, car le jour même de la recommandation, tout danger et toute inquiétude disparaissaient.

(L. de N., diocèse de Beauvais).

LIVRES RECOMMANDÉS.

— Manuel à l'usage de la Confrérie du précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, augmenté du récit d'un miracle — Approuvé par Mgr Affre, archevêque de Paris et précédé d'un abrégé de la vie du vénérable Gaspard del Bufalo (Paris, chez l'éditeur Amédée Camus, rue de Vaugirard, 60).

— A la même adresse : Via Crucis, exercice du chemin de la croix en usage à Rome et notamment au Colysée, par le bienheureux Léonard de Port-Maurice. (Toute demande de cent exemplaires au moins donnera droit à la remise de 25 0/0, soit 20 fr. au lieu de 25 fr. les cent exemplaires.

— A la même adresse : Gravure de St-Joseph, avec litanies, souvenez-vous, pratiques, etc.

— Vie de St-Germain d'Auxerre, par le prêtre Constance de Lyon. — Traduction du latin, avec une étude sur le prêtre Constance et une introduction historique, par le P. André Gouilloud de la compagnie de Jésus. — 1 vol. in-18 jésus 1874. — Lyon, Josserand éditeur, et, Paris, Douniol, éditeur. — Prix : 2 fr. Ce livre emprunte aux circonstances actuelles un intérêt spécial. Saint-Germain d'Auxerre est considéré comme un des grands patrons de la France.

— « Madame de Gentelles, auteur du *Mois de St-Joseph, protecteur de l'Eglise*, et du *Mois de Marie des mères chrétiennes*, a reçu dernièrement un bref du Souverain-Pontife, qui nous permet de recommander, d'une manière toute spéciale, ces deux excellents ouvrages. S'adresser à Caen, chez Chénel, éditeur, et à Paris, chez M. Bourguet-Calas, successeur de M. Ruffet, place St-Sulpice, 38. Prix 1 fr. 75. »

— La France ecclésiastique, almanach du clergé pour 1874, fort vol. in-18. Prix 4 fr. *franco* (E. Plon et compagnie, éditeur, 10, rue Garancières, Paris).

— La Grandeur du chrétien dans ses rapports avec la Très-Sainte Trinité, d'après le Père Nouet, de la compagnie de Jésus. — 1 vol. in-18 de 488 pages, prix 2 fr. (Paris, Haton, éditeur). Puisse ce livre offert aux prêtres, aux religieux et aux personnes pieuses faire fleurir une dévotion qui a été celle des Saints, et qui fut la pensée continuelle de l'Homme-Dieu sur la terre.

— *Le plain-chant rendu facile* (par le frère Achille de la Miséricorde). Lecture du chant à première vue sur toutes les clefs. Nous avons déjà parlé des ouvrages du frère Achille (voir notre numéro de janvier, page 23). Des curés de notre diocèse espérant un bon résultat de ce système de notation, nous prient d'en parler de nouveau. Parmi les cantiques récemment publiés, on nous signale : *L'ange et l'âme ou le ciel et l'autel*. Cette poésie bien connue, sur laquelle plusieurs compositeurs ont fait une fort belle musique, méritait le choix du frère Achille ; on la vend isolément 30 centimes et 3 francs la douzaine. S'adresser à l'éditeur, à Saint-Sauveur-Lendelin (Manche) ; il enverra le catalogue complet de ses recueils.

MARS 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de mars 1874.

1er mars, dimanche. — Ind plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour les associés à la Confrérie de Notre-Dame de Chartres assistant à la procession mensuelle.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Domin. ; 2° pour l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

3, mardi. — Ind. plén. et part. nombreuses des sept Basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu, moyennant une prière à un autel de la Ste Vierge (jour au choix des fidèles).

4, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archiconfrérie de St Joseph.

5, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° en récitant devant le S. Sacr. la prière : *Regardez, Seigneur*.

6, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Confrérie du S. C. de Jésus ; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour les Tert. Franc. ; 4° pour le rosaire (vend. au choix des fidèles).

7, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu ; 2° pour les Tert. Dominicains.

8, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie (jour au ch. des fid.)

9, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Fr. ; 2° pour la Propag. de la Foi (jour au ch. des fidèles).

10, mardi. — Ind. plén. et part. nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scapulaire bleu (comme au 3 mars. — Jour au choix des fidèles).

11, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Archiconfrérie de Saint Joseph ; 3° pour le Scapulaire du Carmel.

12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Confrérie du Saint Cœur de Jésus ; pour avoir récité pendant un mois : *Loué et remercié* (jour au choix des fidèles).

13, vendredi. — Ind. plén. : pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch. des fid.)

14, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu ; 2° pour la prière suivante récitée pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (jour au choix des fidèles).

15, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (jour au choix des fidèles).

16, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Prop. de la Foi (jour au ch. des fid.)

17, mardi. — Ind. plén. et partielles nombreuses des Sept Basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu (comme au 3 mars. — Jour au choix des fidèles).

18, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph.

19, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la Confrérie du Saint-Cœur de Jésus ; 3° pour l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie ; 4° de Saint Joseph ; 5° pour le scapulaire du Carmel ; 6° pour le scapulaire bleu ; 7° pour la Sainte Enfance en priant pour son accroissement ; 8° pour les poss. de crucif., chap., méd. indulg.

20, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour le rosaire (vend. au ch. des fid.)

21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bl. ; 2° pour le *Memorare* réc. pend. un mois (j. au ch. des fid.)

22, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scap. bleu.

23, lundi. — Ind. plén. : pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° pour avoir réc. pend. un mois les actes de Foi, d'Espér. et de Char. (jour au ch. des fid.)

24, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu ; 2° pour la récitation pendant un mois de la prière : *Angele Dei* (jour au choix des fidèles).

25, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 4° de Saint Joseph ; 5° pour le scap. du Carm. ; 6° pour le scap. bleu ; 7° pour le rosaire ; 8° pour la prop. de la Foi ; 9° pour la réc. quotid. des litanies de la Sainte Vierge ; 10° pour les poss. de crucif., chap. et médailles indulgenciés.

26, jeudi. — Ind. plén. et part. nombreuses du S. Sépulcre et de la Terre Sainte pour le scapulaire bleu (comme au 3 mars. — (jour au choix des fid.)

27, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour l'Arc. du S. C. de Marie ; 2° pour le scap. rouge ; 3° et le scap. bleu.

28, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; 2° pour avoir fait chaque jour un quart d'heure d'oraison mentale (jour au choix des fidèles).

29, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour la récitation pendant un mois du trisagion, *Saint*, etc. ; 3° et du chap. brig. (jour au ch. des fid.)

30, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Imm. Conception (jour au ch. des fidèles).

31, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph.

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

4e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — AVRIL 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE PEUPLE DE MARIE (1).

Comparons les promesses et les menaces adressées par Dieu à son peuple, à celles que Marie fait entendre au sien sur la montagne de la Salette. Dieu avait en vue Israël. Vers qui Marie dirige-t-elle ses enseignements, quel est *son peuple*, de qui parle-t-elle quand elle dit : « *Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon fils*. Et encore par deux fois : « Vous le ferez passer à tout mon peuple. »

Après l'apparition, on demanda aux deux pâtres, qui n'entendaient pas le français, ce qu'ils avaient compris, quand la belle Dame leur recommanda de le faire passer à tout son peuple. Ils répondirent : Nous avons pensé que c'était à tout le monde. Une lumière surnaturelle avait donc éclairé ces deux bergers ignorants et leur avait révélé que celle dont ils admiraient la gloire, sans pourtant la connaître, était la Vierge que l'Eglise appelle la très-digne Reine du monde : *Regina mundi dignissima*. Le peuple de Marie c'est l'humanité... Dieu a dit à son Fils, pour le récompenser des souffrances et de la mort endurées pour la rédemption du monde : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations en héritage, et tout ce que la terre enferme dans ses limites sera votre propriété*. Dieu, dit saint Paul, a donné Jésus-Christ *pour chef à toute principauté et*

(1) D'après les Annales de Notre-Dame de la Salette.

à toute puissance, mais Jésus, au Ciel, a revêtu sa Mère de tous ses droits. Elevé sur le trône d'Israël, Salomon fit dresser un autre trône à côté du sien pour y faire asseoir Bethsabée, sa mère. *Demandez*, lui dit-il, *jamais votre prière ne sera vaine.* C'est la figure de Jésus-Christ, le vrai roi de la paix, au témoignage de saint Paul, qui, assis à la droite du Père, a fait asseoir à sa droite la vierge Marie et l'a investie d'une toute-puissance suppliante.

En sorte que tout ce que Jésus le Roi immortel des siècles a par nature, Marie l'a par grâce et par la communication que lui en fait son Fils. En sorte qu'elle règne au Ciel et sur la terre et partout où les hommes reconnaissent Jésus pour souverain et maître, partout ils honorent Marie comme dame et souveraine. Et les saints docteurs, et l'Eglise tout entière lui crient à l'envi : *Régnez sur nous avec votre Fils*, vous êtes la Reine des anges, la Reine de tous les Saints, la Reine par excellence, *salve Regina ;* et en votre nom tout genou fléchit, comme au nom de Jésus, au ciel, sur la terre et dans les enfers. Quand donc elle parle de son peuple, elle désigne tous les hommes qui sont ses sujets ; et ce n'est que par une injustice criminelle que quelques uns se soustraient à son doux empire. Infortunés ! ils oublient que ceux qui haïssent Marie aiment la mort : *qui me oderunt diligunt mortem.*

Mais entre toutes les nations de la terre données en apanage à la Reine de l'univers, il en est une qui lui est spécialement chère et qui doit être appelée *son peuple* de prédilection. En venant sur la terre, Marie ne choisit pas, pour le théâtre de sa glorieuse manifestation, l'Espagne catholique, ni l'Italie si fertile en saints et en grandes œuvres, ni Rome, la capitale du monde chrétien, ni aucun autre royaume du monde. La France, voilà l'escabeau de son pied virginal ; la France, la fille aînée de l'Eglise, mérite d'attirer sur une de ces cîmes qui touchent de plus près le ciel, la divine Messagère. Quand Marie donc parle de son peuple, elle veut désigner la France. Notre glorieuse patrie n'a-t-elle pas été appelée par un illustre pape : *regnum Mariæ, le royaume de Marie.* Et, en effet, nul royaume qui ait plus fait pour Marie que la France, et nul pour lequel Marie ait plus fait que pour la France.

Notre pays appartint à Marie avant d'être chrétien, et avant même que Dieu eût montré à la terre la Mère de son Fils. Quelques auteurs parlent d'un ancien chef des tribus gauloises qui, dès avant la venue de Notre-Seigneur, ayant appris par les traditions répandues même au sein de la gentilité, qu'une Vierge viendrait et enfanterait le Sauveur du monde, légua en mourant ses états à cette Vierge ; et les druides, les prêtres des Gaules encore païennes, élevèrent un temple à Chartres, avec cette dédicace : *Virgini pariturœ, à la Vierge qui doit enfanter.* En sorte que nos pères encore infidèles furent déjà dévots à

Marie. Et serait-il téméraire de penser que cette consécration de la Gaule à Marie nous a valu plus tard la gloire d'être le premier des royaumes qui succédèrent à l'empire romain à entrer dans le giron de l'Eglise ? Une autre tradition d'ailleurs porte que le premier apôtre de notre capitale actuelle, saint Denis. alla demander pour sa mission avant de quitter l'Orient, la bénédiction de Marie qui était alors à Ephèse.

Mais voici venir Clovis, le fondateur du royaume très-Chrétien. Clotilde, la douce et vertueuse épouse de ce guerrier presque farouche, lui a souvent parlé du Christ, mais pour que ces paroles de salut pénètrent jusqu'au cœur du roi, il faut qu'elles soient fortifiées par les craintes d'une honteuse défaite. La lutte est engagée entre les armées franques et celles des allemands. Le désordre se met dans le camp de Clovis, il invoque en vain ses fausses divinités. Elles restent sourdes à sa prière. Il se souvient alors du Dieu de Clotilde et se tournant vers lui : « Secourez-moi, dit-il ; si vous me donnez la victoire, je n'adorerai plus d'autre Dieu que vous. » Et le Christ accorde la victoire à Clovis et triomphe de lui par ce bienfait. Clovis demande et reçoit le baptême et avec lui ses Francs. Or, alors les barbares, qui s'étaient disputé les débris de l'empire romain tombant en ruines, étaient tous ou infidèles ou infectés d'arianisme.

La France, la première, devenait la fille de l'Eglise et, par conséquent, si je puis ainsi dire, la petite-fille de Marie, la Mère de l'Eglise. Marie, en effet, a enfanté l'Eglise dans la douleur aux pieds de la croix. Et, dès lors, entre la France devenue, par le baptême de Clovis, le royaume de Marie, et cette divine souveraine, il s'établit une touchante lutte. D'un côté, c'est Marie comblant de ses faveurs spéciales son peuple, de l'autre, c'est ce peuple reconnaissant prodiguant à sa Reine des marques de son amour et de sa vénération. Et comme monument de cette céleste rivalité, s'établissent, en divers lieux, des pèlerinages en l'honneur de Notre-Dame qui remontent aux premiers siècles de la foi chrétienne. Ce sont N.-D. de Chartres, N.-D. du Puy, N.-D. de Fourvières. Combien d'autres établis plus tard qui ne le cèdent en rien à leurs aînés !

Ailleurs, ce sont des cathédrales, des abbayes, des sanctuaires en grand nombre, érigés partout sous le vocable de Notre-Dame. Et les fidèles se pressent danr ces lieux vénérés pour y reconnaître hautement les droits de leur souveraine.

Les rois de France les plus illustres donnent à leurs sujets l'exemple de la soumission à Marie. Ils se font gloire de se reconnaître ses vassaux. Ici, il faudrait parcourir toute l'histoire de notre patrie pour énumérer tout ce que Marie a reçu d'elle et de ses monarques. Indiquons seulement les plus grands faits.

Charlemagne, devenu empereur d'Occident, use de son autorité pour faire fleurir la religion dans l'étendue de tout son

empire et, par ses édits, multiplie le nombre des fêtes de la Sainte-Vierge. — Avant la bataille de Bouvines, Philippe-Auguste avait mis son royaume sous la protection de Marie (1214), et il fonda en actions de grâces l'abbaye de la Victoire. — La naissance de Louis IX est obtenue par les prières adressées à Marie, et ce grand roi, toute sa vie, professera pour elle une tendre dévotion. Tous les samedis, en son honneur, il nourrira douze pauvres qu'il servira de ses mains. Il demandera la faveur de mourir un samedi, et sa prière sera exaucée. Il portera le cilice aux veilles des quatre principales fêtes de Marie et ne craindra pas de faire à pied le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres.

Louis XI, devenu possesseur du comté de Boulogne, le donna à Notre-Dame, et stipula que lui et ses successeurs se reconnaîtraient les vassaux de la Vierge honorée dans cette ville, et viendraient tous lui offrir en hommage un cœur d'or, emblème de leur soumission et de leur amour. C'est, en effet, ce à quoi ses successeurs ne manquèrent jamais. Louis XVI ne put, à cause des troubles du commencement de son règne, se rendre à Boulogne-sur-Mer comme les rois qui l'avaient précédé, et le peuple crut que ces malheurs venaient de cette omission. Il n'en est rien, sans doute, car chacun connaît la piété du roi-martyr. Ce ne fut point assurément l'indifférence qui l'empêcha d'accomplir cet acte de dévotion.

Louis XIII n'avait point, après vingt-trois ans de mariage, d'héritier de sa couronne quand Anne de Bretagne, par la protection de Marie, devint mère de Louis XIV. Alors, Louis XIII se reconnaissant redevable à Marie de cette faveur et de toutes celles que la Providence avait répandues sur son règne, par une déclaration solennelle datée du 10 février 1638, consacra à Marie sa *personne*, ses états, sa couronne et ses sujets. Comme monument de cette consécration, il fit construire l'autel de l'église cathédrale de Paris, et s'y fit représenter aux pieds d'une statue de la Vierge Mère, lui offrant sa couronne et son sceptre (1). Il ordonna, de plus, une procession solennelle en mémoire de cette consécration pour le jour de l'Assomption de Marie.

Ainsi donc Louis XIV comme saint Louis furent donnés à la France par la Sainte-Vierge ; c'est à Marie que nous devons les deux plus illustres de nos rois.

Louis XIV, monté sur le trône, renouvela la déclaration de son père, et ses successeurs n'ont pas manqué d'assister à la procession de l'Assomption. — Ce grand monarque sollicita et obtint du pape Alexandre VII une bulle pour faire célébrer solennellement, dans toute l'étendue de son royaume, la fête de l'Immaculée-Conception à laquelle il était très-dévot. On sait qu'il récitait tous les jours le chapelet, pieuse coutume qu'il tenait de sa mère.

(1) Le même fait a été représenté dans la cathédrale de Chartres.

Et puisque nous disons un mot de l'Immaculée-Conception, remarquons que les chanoines de Lyon ont les premiers honoré par une fête ce glorieux privilège de Notre-Dame.

L'Université de Paris a été la première, en conférant à ses membres le titre de docteur, à les obliger à prêter serment de défendre l'Immaculée-Conception.

Comment oublier ce grand docteur de l'Eglise française, saint Bernard, qui a tant loué Marie? Et cet illustre saint Dominique, favorisé d'une apparition de la Sainte-Vierge et qui, quoique né en Espagne, a inauguré et popularisé en France la dévotion du Rosaire qui a rempli le monde.

C'en est assez de ces grands faits pour prouver que la France est, entre toutes les nations, la plus chère et la plus dévote à Marie. Notre siècle, malgré ses égarements, ne le cède en rien aux siècles passés en hommages rendus à la Souveraine de la France. Jamais peut-être Marie n'eut tant de fidèles enfants dans notre patrie que de nos jours, et leur amour lui a fait oublier l'indifférence d'un trop grand nombre. Aussi a-t-elle voulu manifester d'une manière plus éclatante que jamais qu'elle est toujours la Souveraine de la France. Elle est descendue du Ciel visiter son royaume, et comme pour en prendre possession, elle est venue naguère à l'ouest, sur les frontières de la Bretagne, à Pontmain, nous dire : « *Priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps.* « Quelques années auparavant, elle avait posé son pied virginal sur nos Pyrénées, et, dans la grotte de Lourdes, elle avait souri à Bernadette ; mais il y a vingt-sept ans, apparaissant au sommet de nos Alpes d'une manière plus catholique si je puis ainsi dire, et plus solennelle encore, elle a dit à la France : « *Mon peuple !* » Et aux bergers : « *Faites-le passer à tout mon peuple !* »

Ainsi donc, toujours Marie a été la Reine de la France ; la France a été toujours le royaume de Marie; être Français, c'est presque synonyme de dévot à Marie, et c'est presque renier sa patrie que de ne pas aimer la Reine du Ciel. Dignes de nos pères, ne rejetons pas ce qui fait notre grandeur.

Honorons Marie par toutes les pratiques de son culte que l'Eglise approuve et que les saints ont accréditées.

Et toi, ô France, réjouis-toi, le pontife qui a dit : *Regnum Galliœ, Regnum Mariœ,* a ajouté : *Non peribit, il ne périra pas.* Il en est des peuples comme des individus et, à plus forte raison encore, les nations ne pouvant être récompensées qu'en ce monde, un vrai serviteur de Marie ne saurait périr, et non plus un royaume dévot à Marie.

France, n'as-tu pas tressailli quand tu as senti la Vierge de la Salette toucher ton sol de ses pieds immaculés, et que de ses lèvres sont tombées sur toi, plus fécondes que la rosée du ciel, ces paroles : *Mon peuple ?...* Ces mots expliquent ta gloire antique ; ils sont les titres de ta véritable noblesse ; qu'ils soient le fondement de tes espérances, le présage de ta prospérité future !...

L'ŒUVRE DES SÉMINAIRES

Son but, son importance, ses pressants besoins.

A l'occasion de la quête prescrite pour le jour de Pâques, nous reproduirons un article emprunté à une intéressante revue intitulée : Etudes ecclésiastiques, et publiée sous la direction de M. le Supérieur du Petit-Séminaire de la Chapelle (Orléans) :

« Qu'est-ce qu'un séminaire ? C'est un collége ecclésiastique où l'on forme à la vertu et à la science, dans le recueillement et la prière, un certain nombre d'enfants et de jeunes gens qui aspirent à devenir prêtres un jour, afin de se dévouer d'une manière plus complète au service de Dieu et au bonheur de leurs semblables. En fondant cette institution si utile, l'Eglise s'est surtout préoccupée d'offrir aux enfants des pauvres le moyen de parvenir au sacerdoce, après une préparation sérieuse en rapport avec ses augustes fonctions. Elle veut en effet qu'on les admette de préférence dans les séminaires, sans en exclure toutefois les enfants des riches, pourvu que ces derniers soient entretenus aux frais de leurs familles.

Ainsi le petit berger qui garde son troupeau, l'enfant du laboureur qui recueille les moissons, le jeune ouvrier courbé sur son instrument de travail dans l'atelier de son père, peuvent, si Dieu leur parle au cœur, élever leurs pensées et leurs désirs plus haut que la condition qui les a vus naître, rêver la gloire du sacerdoce et prétendre au bonheur de se dévouer pour le salut des âmes. C'est avec un empressement et une joie véritable qu'on les reçoit dans la maison de Dieu.

Mais si le séminaire est un asile destiné aux enfants pauvres qui montrent d'heureuses dispositions pour la carrière ecclésiastique, il lui faut des ressources pour les élever et les nourrir. Riche autrefois des biens qu'elle tenait de la libéralité des fidèles, l'Eglise se chargeait alors d'y pourvoir ; mais depuis que ces biens sont devenus la proie de la Révolution, elle se voit obligée de tendre la main pour procurer le nécessaire à ceux de ses enfants qui veulent la servir. Voilà pourquoi, chaque année, les pasteurs des diocèses et des paroisses sollicitent la charité des fidèles en faveur de ces établissements. On lève des impôts considérables pour constituer le budget de l'instruction publique, mais les séminaires ne reçoivent de l'Etat qu'une subvention modique et tout à fait insuffisante ; et le clergé devenu pauvre est contraint de mendier pour les soutenir, parce qu'il ne peut le faire par ses propres ressources. L'œuvre du reste en vaut la peine. En est-il de plus digne d'intérêt aux yeux des chrétiens qui veulent réfléchir, et jamais aumône fût-elle mieux placée ?

Outre en effet que le séminaire est la source des œuvres qui assurent la prospérité d'un pays, il est la pépinière des vrais gardiens de la paix, des maîtres de la morale, des plus fermes appuis de l'ordre.

Ce n'est point parmi les membres du clergé que la Révolution recrute ses fauteurs ; elle n'y trouve que des otages et des victimes.

Quand on veut renverser l'ordre social, c'est aux prêtres qu'on s'attaque tout d'abord : on leur ferme la bouche, on les emprisonne, on les fusille, et les ennemis du pouvoir légal leur ont voué de tout temps une haine plus féroce qu'à tous les dépositaires de la force

publique. Il est donc bien utile de soutenir les maisons où se forme cette milice du droit et de la vraie liberté.

Vous à qui Dieu a départi dans une large mesure les richesses de ce monde, donnez donc et donnez abondamment pour l'œuvre des séminaires. Quel secours vous lui procureriez et quel service vous vous rendriez à vous-même en assurant par une fondation l'entretien d'un élève ecclésiastique ? Plusieurs familles l'ont compris. Faut-il que le nombre n'en soit pas plus considérable ?

Vous qui n'êtes pas aussi bien pourvu des dons de la fortune, si vous donnez peu, donnez de bon cœur, et souvenez-vous que l'obole du pauvre peut être plus agréable au ciel que les plus riches offrandes.

Vous enfin qui êtes dénués de toutes ressources et qui auriez plutôt besoin d'être secourus, si vous n'avez rien à donner, faites du moins l'aumône d'une prière et dites fréquemment à Dieu : « Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. »

Oh ! si les ressources des séminaires étaient plus considérables, quel avantage immense pour notre pays ! Ce sont les prêtres pauvres et dévoués qui referont la France, écrivait naguère un publiciste éminent. Mais ces prêtres pauvres et dévoués, c'est dans les séminaires qu'on les élève, et ils seront d'autant plus nombreux que les maisons où ils se forment seront plus largement secourues. Il ne manque pas en effet, dans les familles pauvres, mais chrétiennes, de ces enfants généreux prêts à se donner à Dieu pour la défense et le service de son Eglise; mais il leur faut des protecteurs qui leur en facilitent les moyens.

Vous qui lirez ces lignes, donnez donc au prêtre qui vous tendra la main pour l'œuvre des séminaires; donnez quand vous aurez reçu ou que vous désirerez obtenir quelque grâce du ciel, donnez pendant votre vie, et que votre mort soit pour vous l'occasion d'une dernière et plus abondante aumône. . . . . »

CIRCULAIRE

RELATIVE

A l'organisation de l'Apostolat de la Prière dans le diocèse de Chartres.

(Cette circulaire est adressée à Messieurs les Curés et aux Supérieurs de communautés, Séminaires et Pensionnats).

J'ai l'honneur de vous envoyer, suivant le désir de Monseigneur, le diplôme d'Agrégation de votre Communauté à l'**Apostolat de la Prière**, *Ligue du Cœur de* Jésus. Ce diplôme vous permet d'offrir à tous les fidèles un moyen facile de s'enrôler dans cette grande Association de prière et de zèle, qui, sans leur imposer aucune nouvelle charge, les aidera beaucoup à mieux remplir leurs différents devoirs et à donner un concours plus généreux à vos diverses Œuvres.

I. Pour enrôler les fidèles dans l'*Apostolat*, vous n'avez, M........, suivant les *Statuts* de l'œuvre; approuvés par un décret du Saint-Siège, qu'à *inscrire sur un registre d'agrégation spécial* ceux qui voudront donner leurs noms, et à *délivrer en même temps à chacun un billet d'agrégation:* encore pouvez-vous charger de cette double formalité, nécessaire pour les agrégations, quelques personnes dignes de votre confiance.

Je vous adresse dès ce jour quelques-uns de ces billets; mais je serai heureux de vous envoyer (toujours gratuitement) ceux que vous aurez sans doute à me demander bientôt.

Pour participer aux indulgences et aux grands avantages dont le Saint-Siége a enrichi l'*Apostolat de la prière*, il suffit à la rigueur (après qu'on *a été inscrit* sur le registre d'une paroisse ou d'une communauté agrégée, et qu'on a reçu un billet d'agrégation), de *s'offrir chaque jour* au divin Cœur de Jésus, en s'unissant à toutes ses intentions.

On peut accomplir cette offrande de sa journée en faisant, pour s'unir à toutes les intentions du Cœur de Jésus, une invocation quelconque, par exemple la suivante, qui permet de gagner des indulgences particulières, outre les grandes indulgences de l'Apostolat :

Cœurs de JÉSUS *et de* MARIE, *sauvez l'Eglise et la France!* (1)

Les pasteurs et les fidèles qui, surtout depuis quelque temps, se sont consacrés, de toutes parts, dans de magnifiques pèlerinages, ou dans d'autres manifestations catholiques, au Cœur adorable de Jésus et au Cœur immaculé de Marie, sont heureux de trouver dans cette *offrande* quotidienne, prescrite par l'*Apostolat*, un moyen très-simple d'augmenter continuellement la grâce de leur propre Consécration, et d'y faire participer également ceux qui n'ont pu l'accomplir d'abord avec solennité.

II. Les associés de l'*Apostolat de la prière* peuvent encore gagner, s'ils le désirent, sans autre inscription, toutes les Indulgences de l'*Archiconfrérie* romaine du Sacré Cœur de Jésus, outre les nombreuses Indulgences propres à l'*Apostolat*. Pour gagner ces nouvelles Indulgences, il suffit de réciter chaque jour un *Pater*, un *Ave* et un *Credo*, avec l'aspiration suivante : *Doux Cœur de mon* JÉSUS, *faites que je vous aime toujours de plus en plus*. On peut offrir à cette intention le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* de la prière du matin ou de la prière du soir, et l'aspiration précédente peut remplacer également l'indication indiquée plus haut.

III. L'*Apostolat de la Prière*, qui est en lui-même d'une extrême simplicité, propose à ses membres plusieurs *Moyens d'organisation*, tous facultatifs, mais très propres à entretenir et à augmenter dans les âmes l'esprit apostolique de cette sainte Ligue. Parmi les *Moyens d'organisation* de l'*Apostolat*, je recommande tout spécialement à votre attention le ROSAIRE DU CŒUR DE JESUS, qui n'est pas autre chose que le ROSAIRE *vivant* récité en l'honneur DU CŒUR DE JESUS, dont l'Apostolat se propose de réaliser les intentions : ce n'est donc pas un autre Rosaire, demandant la formation de Quinzaines différentes de celles du Rosaire vivant, et la récitation d'une autre dizaine de chapelet ; c'est le saint Rosaire, ranimé et entretenu dans la ferveur par la grande dévotion au Cœur de Jésus et par la féconde organisation de l'*Apostolat*, spécialement par ses Billets mensuels. Vous trouverez, M. le Curé, tous les renseignements nécessaires sur l'*Apostolat* même, et sur ses *Moyens d'organisation*, dans la *Notice* que je joins au diplôme d'Agrégation, et surtout dans le *Petit Manuel*. Si vous aviez besoin de quelqu'autre éclaircissemeut, nous vous le fournirions volontiers, à titre de *Directeur diocésain* de l'Œuvre. Vous pourriez encore vous adresser au *Directeur général* (rue des Fleurs, *à Toulouse*), qui vous enverra également, si

(1) Monseigneur, à l'exemple de plusieurs de ses vénérables collègues dans l'épiscopat, a daigné accorder à ses diocésains enrôlés dans *l'Apostolat ou Ligue du Cœur de* JÉSUS, une Indulgence de *quarante jours*, toutes les fois qu'ils réciteront avec piété cette oraison jaculatoire. On peut gagner en même temps, par cette courte prière, les Indulgences attachées par les Souverains-Pontifes (Sixte V, Benoît XIII et Clément XIII), à l'invocation des saints noms de JESUS et de MARIE.

vous en faites la demande, l'excellent bulletin mensuel de l'*Apostolat*, le *Messuger du Cœur de* JÉSUS (1).

D'après une précieuse concession de N. S. Père le Pape Pie IX, les personnes qui vous seconderont dans cet office de zèle, principalement pour la formation et la conservation des Quinzaines du *Rosaire*, pourront mériter elles-mêmes, plus tard, sur votre requête, un diplôme de *Zélateur* ou de *Zélatrice du Cœur* de JÉSUS *et de l'Apostolat de la prière*, avec vingt-quatre indulgences plénières spéciales chaque année.

IV. Les âmes d'élite qui forment des *Conseils de* l'*Apostolat*, pour organiser sérieusement cette sainte Ligue (ordinairement par le *Rosaire du Cœur de* JÉSUS), peuvent surtout réaliser un très-grand bien. Vous trouverez des renseignements spéciaux sur ces *Conseils* dans la petite brochure intitulée: *Facile organisation des Conseils de l'Apostolat de la Prière;* et vous comprendrez aisément combien vous pourrez tirer parti de ces réunions fraternelles et apostoliques poor donner de l'unité et de l'impulsion à toutes vos Œuvres. Les *Conseils* des Congrégations, Confréries et autres Associations, voient grandir singulièrement l'intérêt et l'efficacité de leurs séances, quand ils deviennent aussi *Conseils de l'Apostolat*. Ce qui est encore préférable, surtout quand il se trouve plusieurs de ces Associations dans un même centre, c'est que chacune d'elles fournisse deux ou trois de ses principaux membres pour former un seul Conseil de l'Apostolat, chargé d'augmenter l'union et la fécondité de toutes.

L'Apostolat ne peut manquer d'être utile aux Œuvres qui l'organisent dans leur sein. En effet, il demande à tous leurs membres de s'unir, chaque jour, au divin Cœur de Jésus et au Cœur immaculé de Marie, pour puiser dans ces Cœurs sacrés, avec des millions de frères, un accroissement d'amour et de dévouement; et cependant il ne leur impose pour son compte aucune charge spéciale: il procure donc aux autres Œuvres locales la facilité d'utiliser cette force nouvelle et de se proposer elles-mêmes comme des points d'application.

Le diocèse de Notre-Dame de Chartres, consacré solennellement par Monseigneur au Sacré Cœur de Jésus, redeviendra un centre de foi : à nous, Monsieur le Curé, de recueillir les parcelles de vie et de les ranimer au foyer du divin Cœur. Fussions-nous presque seuls à comprendre les intérêts de Notre-Seigneur, entrons dans cette immense Ligue de prière: le Sacré Cœur agira et Notre-Dame de Chartres enfantera encore des merveilles.

V. Quant à la nécessité de la prière et du zèle dans les circonstances présentes pour hâter le triomphe de l'Eglise et la régénération catholique de la France, et aussi quant à l'opportunité de la sainte Ligue qui, avec l'approbation authentique du Souverain-Pontife et de Nos Seigneurs les Evêques, répand de toutes parts cet esprit d'*Apostolat*, par une union plus formelle de tous les cœurs chrétiens au divin Cœur de Jésus et au Cœur immaculé de Marie, je crois inutile, M......., de stimuler davantage votre piété et votre dévouement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Ne suffit-il pas de jeter les yeux autour de nous et sur le monde

(1) MM. les Curés peuvent nous demander également à nous-même (au secrétariat de l'Evêché), les abonnements, soit au ROSAIRE DU CŒUR DE JESUS (80 centimes par an, pour recevoir chaque mois une feuille comprenant *trente* billets destinés à *deux Quinzaines* d'Associés qui, outre l'APOSTOLAT, ont accepté le ROSAIRE), soit au MESSAGER DU CŒUR DE JESUS (4 fr. par an) ; mais ces demandes, comme toutes les affaires relatives à l'Apostolat de la Prière, doivent être mises, dans les lettres, SUR UNE FEUILLE A PART, afin que tout ce qui regarde cette Œuvre soit aisément séparé de ce qui regarde les autres Œuvres diocésaines.

entier, pour comprendre qu'il n'est permis à personne de rester neutre dans cette guerre acharnée que les puissances de l'enfer ont partout déclarée aux serviteurs de Dieu ? Eh bien ! l'*Apostolat de la Prière* ou *Ligue du Cœur de* JÉSUS, offre aux plus humbles fidèles un facile et puissant moyen de contribuer à une prompte et éclatante victoire ; je ne doute pas, M......., que vous ne soyez heureux de faire apprécier cette Œuvre aux âmes confiées à vos soins, en leur donnant lecture de cette circulaire et en y ajoutant les explications que vous jugerez utiles pour indiquer de quelle manière vous désirez organiser l'Apostolat dans votre Communauté.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Chartres, le 13 février 1874.

Th. F. ONILLON, *Directeur au Grand-Séminaire.*
Directeur diocésain de l'Apostolat.

Vu, approuvé et vivement recommandé :
† L. EUGÈNE, Evêque de Chartres.

Les petits souliers de Louis XVII.

Une dame qui a joué un rôle de charité bien touchant dans la propagation de l'œuvre des *Crèches*, adresse à la *Voix de Notre-Dame* le récit suivant que nous publions dans son émouvante simplicité.

— Rentrée dans ma paisible retraite, j'éprouve le besoin d'écrire les impressions que j'ai ressenties pendant mon séjour dans la jolie petite ville de C... Les habitants sont affables, gracieux ; les dames dont la charité ne laisse rien à désirer, lorsque leurs devoirs de maison sont remplis, se réunissent à la salle d'asile, et confectionnent avec goût les vêtements de ces jolis petits espiègles, si admirables pour leur intelligence dans tous les exercices qui leur sont enseignés avec tant de dévouement par deux bonnes sœurs de charité. Aussi, avec toute la tendresse que m'inspire l'enfance, je quittai à regret ces jeunes guerriers en herbe, en priant Dieu de toute mon âme, de rendre à notre France si éprouvée des jours prospères ; afin que cette nouvelle génération ne soit pas appelée un jour à défendre la patrie en danger ; mais qu'ouvriers honnêtes, ils travaillent à sa prospérité et surtout fassent le bonheur de leurs mères.

La distance à parcourir était assez longue, pour gagner le couvent ; mais mes yeux étaient charmés, en découvrant, du pont de la *Bonne-Dame*, une vue ravissante. A ma droite, je laissais des prairies émaillées de fleurs ; à ma gauche étaient les restes d'un ancien couvent de Bénédictins. Il me semblait voir ces bons Pères, traduisant des manuscrits si précieux pour la science religieuse, et si peu compris des gens du monde dont la pensée se résume en ce mot : *le bonheur et tout pour soi.* A présent le propriétaire en fait faire une maison de plaisance ; et je me demandais, si, sous ses lambris dorés, il jouit d'un sommeil aussi calme qu'était celui de l'homme de Dieu, qui jeûnait et priait pour le salut de ses frères égarés !

J'admirais aussi cette jolie petite église, perdue dans un bouquet d'arbres, avec son clocher si gracieusement élancé, dont le coq gaulois indiquait le beau temps aux habitants du village.

Enfin je vois la porte bénie de la Miséricorde. Combien de souffrances y sont adoucies par les bons soins de ces saintes Filles de la Charité, qui trouvent dans cette vertu inépuisable, la force de veiller les pauvres dans leurs demeures ! L'Hospice des femmes y est admirablement tenu. J'y ai vu de pauvres filles rongées par des cancers : elles étaient pansées par une main habile, et encouragées par une bonne parole, qui laisse toujours à ces pauvres malades l'espoir de jours meilleurs.

En sortant, je rencontrai la Sœur de l'hospice des vieillards, si heureux de ses bons soins. Je l'ai vue à l'œuvre ; rien n'est touchant comme leur lavement des pieds. Quelles précautions ne prend-elle pas, pour ne pas blesser ces pauvres jambes endolories par le poids des années, toujours accompagnées d'infirmités !

Je sortis par le jardin et gagnai une belle avenue de peupliers, sur le bord de la rivière qui coule en serpentant et forme cascade ; en cet endroit même un banc m'invitait au repos. Longtemps je regardai dans la prairie voisine les huit vaches du couvent, qui donneront pour le lendemain, un lait délicieux pour le café tant désiré des vieillards. Mais enfin je compris qu'il était temps de regagner ma petite chambre hospitalière. En traversant la galerie saint Gabriel, je m'entendis appeler. C'était une vénérable dame aveugle, qui m'avait reconnue à mon pas. Madame C... éprouvait le besoin de faire une de ces bonnes petites causeries, où le cœur obtient toujours du soulagement à s'épancher. Je dois ajouter que, malgré ses 82 ans, Madame Emélie a une conversation pleine de charme. Elle avait beaucoup voyagé ; elle pouvait donc bien raconter. Puis elle finissait toujours par me parler de son fils, ce cher Henri, qui avait perdu son père à trois mois ; elle devait donc l'aimer pour deux. Il était doué d'une intelligence supérieure et ses études furent parfaites. Sa bonne mère pensait à son avenir, devant lui laisser une fortune convenable ; elle rêvait pour lui un bon mariage et se voyait déjà entourée de jolis petits enfants ! Mais Dieu voulait en faire un de ses ministres. Ce jeune homme dit donc un jour à sa mère tout l'attrait qu'il avait pour le sacerdoce. La résistance de cette dernière fut bien grande : elle ne céda qu'en voyant la santé de son fils compromise. Alors elle lui permit d'entrer au séminaire... Aujourd'hui il est curé dans une petite commune, qui suffit à son ambition ; car il est adoré de ses paroissiens qui l'écoutent comme l'envoyé de Dieu.

J'avais gagné la confiance de Madame C... Elle me promit pour la soirée suivante, *l'histoire des petits souliers de Louis XVII*, qui se rattachait à son union avec M. C... A peine notre souper fut-il fini au réfectoire, que je courus chez ma vénérable aveugle ; elle commença ainsi.

« Mon beau-père était attaché au ministère des affaires étrangères sous Louis XV : il est mort sous le règne de Louis XVI. Il n'eut que deux fils, mon mari et son frère qui entra dans les ordres. Mon mari était un élève de Sainte-Barbe ; à 17 ans il commença ses études à l'école de médecine. Remarqué pour sa capacité, et manifestant le désir de parvenir à une honorable position, il fut attaché à la comptabilité de l'hospice de la Pitié. En 1830, il fit paraître un ouvrage intitulé : *la Maternité*. C'est à cette époque que je l'épousai. Au bout de 10 mois, il tomba malade et reçut les soins les plus affectueux de nos célébrités. La campagne lui fut ordonnée par le docteur Serre ; et nous fûmes à Villiers-le-Bel. Ah ! Madame, que j'ai souffert dans cette longue et cruelle maladie ! Je puis affirmer que ce pauvre ami

est mort de faim. C'est à cette époque que mon cher Henri vint au monde. Mon beau-frère habitait les environs d'Auxerre, où il était curé de canton : il vint pour baptiser notre enfant ; et mon mari fut plus tard administré par lui. Combien notre religion est belle et consolante ! J'admirais la force de ce bon prêtre : il surmontait sa douleur fraternelle, et ne pensait qu'à aider son frère à mourir en véritable chrétien. »

Le récit de Madame Emélie fut interrompu par la visite de la sœur infirmière. Ce ne fut que le lendemain que cette vénérable aveugle put enfin satisfaire ma curiosité. « Mon beau-père, me dit-elle, avait un ami à la cour, qu'il voyait souvent, avec sa cousine chargée de l'éducation d'une jeune orpheline qu'elle maria plus tard. Une petite fille, fruit de ce mariage, eut pour parrain et marraine, Louis XVI et Marie-Antoinette. Il est donc facile de comprendre tout le charme que mon beau-père goûtait dans ses fréquentes visites. Un jour cette jeune femme lui offrit une ravissante paire de souliers du petit prince. Alors Louis XVII avait trois mois ; et sa nourrice ne se gênait pas pour les lui renouveler souvent. L'offre des souliers fut accompagné de ces paroles : « Conservez bien ce précieux talisman, il portera bonheur à votre fils, quand il se mariera. » Mon petit Henri avait aussi trois mois lors de son baptême, et les souliers ne furent pas oubliés. Je vous les ferai voir un jour.

— J'avais un frère en Touraine, qui habitait un château avec sa femme bonne par excellence ; j'allais dans ma douleur me réfugier chez eux. Comme ils n'avaient pas d'enfant, nous étions trois à aimer ce cher petit lutin. En grandissant, il se prit d'une tendresse bien vive pour ma chère belle-sœur ; et celle-ci, en l'embrassant, avait les yeux rayonnants de bonheur. Un jour (il avait à peine 4 ans), nous étions à table ; mon frère fit brusquement une observation à sa femme. Henri se leva, appuyé sur les bras de sa petite chaise, et prenant un air sévère, il dit : Qu'est-ce que c'est donc que ce méchant Monsieur, qui fait de la peine à ma tante ? N'est-elle pas aussi maîtresse que lui ? » Après un si beau discours, le petit sermonneur fut envoyé à la cuisine et ne reparut au salon que pour demander pardon à son oncle, qui riait sous cape en l'embrassant.

Si jeune, ce pauvre petit devait déjà connaître la douleur. Ma belle-sœur fut atteinte d'une fluxion de poitrine, et en peu de jours elle succomba. Henri disait en pleurant et joignant ses petites mains : « Tante Gâteau ne sera plus là pour demander ma grâce, lorsque je serai méchant. »

La soirée touchait à sa fin... Je remerciai Madame Emélie de tout le plaisir que m avaient causé ces détails sur l'enfance de son fils. J'avais perdu le mien ; personne, plus que moi, ne pouvait mieux comprendre tout l'attrait qu'éprouve une mère à redire des souvenirs aussi doux.

Le lendemain, je reçus une lettre de mon notaire et je dus partir de suite. Je promis bien à cette bonne dame qu'à mon retour, dans quelques mois, je la visiterai souvent.

Dès que ma liberté me fut rendue, je pris gaîment le chemin du couvent ; là, loin du monde, on est si bien sous le regard de Dieu, dans cette gracieuse chapelle où le service religieux est rehaussé par les chants mélodieux des bonnes sœurs. Je franchissais le jardin qui conduit au cabinet de Madame la Supérieure, lorsqu'un vénérable prêtre entrait tout ému, en s'écriant : « Pauvre mère ! quel affreux malheur ! Comment lui annoncer la mort de son fils ? »

Voici le récit qu'il nous fit :

« M. le curé de *** avait promis à un ami de célébrer le service de sa mère. Le jour était fixé ; la famille s'y rendait de plusieurs côtés. Pour arriver plus tôt, M. le curé devait franchir une grande distance en bateau, avec un ecclésiastique d'une paroisse voisine qui l'accompagnait. La rivière était, pour le moment, si difficile, que le batelier refusa de les conduire. Alors ces Messieurs ne voulant pas manquer à leur sainte promesse, dirent à ce brave homme d'aller chercher une permission chez M. le maire ; il revint bientôt avec elle, à la grande satisfaction de M. le curé. Ils franchirent assez bien la moitié de la rivière ; mais le courant devint bientôt si rapide, que la barque chavira et les deux ecclésiastiques furent noyés. Le fils de Madame C... ne put être retrouvé : il emporta les vifs regrets de tous ses paroissiens, de tous ses confrères, et des pauvres, ses amis les plus chers. »

La douleur de la pauvre mère fut profonde. Elle comptait sur son cher Henri pour lui fermer les yeux ; et elle restait seule sur cette terre d'exil.

Je fus vivement impressionnée d'une pareille infortune que la religion seule pouvait lui rendre supportable. Alors mes visites devinrent plus fréquentes. Madame C..., sûre d'être bien comprise par moi, me disait tout ce que son cœur ressentait : le cœur d'une mère n'est-il pas un abîme de tendresse ! Cette vénérable aveugle m'offrit en souvenir la photographie de son fils ; ce dont je fus vivement touchée. Puis se rappelant la prédiction de la protégée de Marie-Antoinette, au sujet des *souliers du petit prince*, elle fit ce rapprochement qui me toucha : « Deux anges les ont portés, tous deux à trois mois ; ne dirait-on pas qu'ils se sont donné rendez-vous au ciel ? Je ne forme plus qu'un vœu, ajouta-t-elle, c'est que ce *souvenir*, si précieux pour le comte de Chambord, lui soit offert un jour ! Il verra dans ce témoignage respectueux de ma part, qu'en réalisant mon plus cher désir, je salue en lui avec respect le descendant du bon roi saint Louis.

X.

Vies des Saints du diocèse de Séez,

par M. l'abbé Blin, curé de Durcet.

2 vol. in-8° de chacun 650 pages. Se trouve chez Montauzé, imprimeur à Laigle (Orne) et chez l'auteur, à Durcet, par la Carneille (Orne).

Prix : 12 francs.

Désormais, l'Eglise de France comptera un beau monument de plus, élevé à la gloire de ses saints : M. l'abbé Blin vient de faire paraître l'hagiographie complète et authentique du diocèse de Séez. Les documents compulsés, cités, expliqués par le savant auteur jettent un nouveau jour sur la grande question des origines du christianisme dans les Gaules ; et des faits irrécusables montrent la perpétuelle et salutaire influence de l'Eglise sur la civilisation et le bonheur des peuples. A ce point de vue l'œuvre que nous annonçons s'adrese aux prêtres, aux catholiques studieux de la France entière. Mais pour nous Chartrains elle aura un intérêt tout particulier : en attendant que notre Eglise, elle aussi, possède l'histoire des serviteurs de Dieu qui l'ont illustrée, nous pourrons demander à l'ouvrage de M. le curé de Durcet tous les détails que fournit la tradition sur plusieurs de ces bienheureux :

(S. Laumer, S. Bomer, S. Bernard de Thiron, S. Evroult, S. Joudry...)

Mais laissons la parole à l'éminent rédacteur de la *Semaine Religieuse* de Séez : l'article que nous allons reproduire fera apprécier à sa juste valeur l'importante publication de M. le curé de Durcet.

« Cet ouvrage, fruit d'un long et patient travail, est un important service rendu à notre diocèse, à l'Eglise de France, et à la religion tout entière. Nous l'avons lu avec le plus grand intérêt : on est étonné des immenses recherches qu'il a exigées, et l'on se demande comment, au fond d'une campagne, il est possible d'amasser tant d'érudition. L'auteur n'a rien épargné pour faire connaître tout ce qui a été écrit sur nos Saints, et plus d'une fois il a eu le bonheur de mettre la main sur des documents inconnus. »

« Mais si les faits qu'il a rassemblés donnent à son livre un prix inestimable, on y reconnaît un autre mérite qui n'est pas moindre : c'est la sagacité avec laquelle il sait en faire usage. Il discute les autorités, les dates, les expressions des vieux auteurs, et du rapprochement des éléments divers qu'il trouve épars dans l'histoire, les chroniqueurs, l'archéologie, les bulles et les chartes, il tire des conséquences précises ; il concilie les contradictions apparentes ; il redresse les erreurs et fixe des points jusque-là indécis. »

« Nous ne prétendons pas que le champ soit désormais fermé à la critique sur toutes les questions que touche l'auteur. De nouvelles découvertes éclairciront peut-être des points obscurs. Mais on peut affirmer que les travaux de l'infatigable chercheur ont fait faire un grand pas à l'histoire de notre diocèse, et que ses opinions, lorsqu'il se prononce, sont toujours appuyées sur des raisons graves. »

« Cet ouvrage n'intéresse pas seulement les érudits. Sans doute c'est une œuvre capitale, dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques publiques de France ; mais avant tout l'auteur a voulu édifier : s'il creuse avec tant de patience le sol des traditions, et s'il y pose des fondements solides, c'est pour y élever un temple accessible à tous les fidèles. Que de beaux exemples et que de leçons de piété ne présentent pas ces deux volumes ! »

« L'histoire de chaque saint est divisée en trois parties. Dans la première qui s'adresse principalement aux savants, l'auteur établit d'abord l'antiquité du culte rendu au serviteur de Dieu dont il écrit la vie ; puis il prouve l'authenticité de sa légende. »

« Dans la seconde partie, il raconte la vie du saint. »

« Enfin dans la troisième, il fait l'histoire de son culte et de ses miracles. C'est pour ainsi dire la vie du saint prolongée à travers les siècles jusqu'à nos jours. »

Le style, simple, naturel, semé de réflexions pieuses, reproduit souvent la naïveté de nos vieilles légendes. Point de sécheresse, mais aussi point de verbiage ni de sentiments fades. En lisant les grandes choses qu'ont accomplies ces hommes de Dieu, on s'attache aux faits et l'on s'abandonne aux pensées qu'ils font naître. L'écrivain aime *ses* saints et il les fait aimer. »

« Avec cet ouvrage on voit revivre dans toutes les parties de notre diocèse d'admirables souvenirs que l'on croyait pour jamais éteints. Chaque Eglise, chaque montagne, chaque solitude s'illumine de gloire et de sainteté, et quand on ferme le livre, ce cri s'échappe du cœur : *Filii sanctorum sumus !* Nous sommes les fils des saints ! » Puisse cette Histoire exciter les enfants à marcher sur les traces de leurs pères. »

A. MAUNOURY.

FAITS RELIGIEUX

Année de prière et de pénitence pour la France.

Du Vendredi-Saint, 3 *avril* 1874, *au Vendredi-Saint* 26 *mars* 1875.

Pénitence !... Pénitence !... Pénitence !...
(N.-D de Lourdes, à Bernadette, 24 fév. 1858.)

« La Foi sans les œuvres est une Foi morte ! » (St-Jacques, II, 17). La France a fait acte de foi par la prière publique et par les pèlerinages ; y a-t-elle joint les œuvres dans la mesure voulue par la justice de Dieu sur nous ? « Faites pénitence, » disait le Sauveur, « ou vous périrez tous ! » (S. Luc. XIII, 3 et 5). Et son vicaire sur la terre, interprète de son esprit, effrayé des terribles revendications qui nous menacent encore, nous invitent sans cesse à unir les œuvres à la prière, et à fléchir ainsi la colère d'en haut.

Sous le coup de ces vérités la pensée est venue à plusieurs personnes, de s'unir dans l'esprit et les actes de pénitence, comme on s'est uni déjà, dans la prière pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France. Une année entière serait plus spécialement consacrée à la pénitence pour expier nos fautes et celles de nos frères.

On vient donc proposer à toute personne qui désirerait s'enrôler dans cette sainte croisade d'expiation, de choisir un ou plusieurs jours dans tel ou tel mois qu'elle indiquera, où elle s'engagerait à faire la sainte communion et à jeûner, ou à faire un acte de mortification quelconque, aux intentions rappelées plus haut. (1) Comment Dieu ne se laisserait-il pas toucher par cette grande voix de son Fils, criant tous les jours en nous grâce et merci pour la nation coupable?

L'Année de Pénitence commencera le Vendredi-Saint 3 *avril* 1874, jour d'expiation par excellence et se terminera le Vendredi-Saint 26 mars 1875.

Les Patronnes de l'année de Pénitence seront: Sainte Marie-Madeleine (22 juillet) la grande pénitente de l'Evangile dont les dernières années ont laissé dans la grotte bénie de la Provence, un trésor de souvenirs, de larmes éloquentes et d'exemples fortifiants, et Sainte Thérèse (15 octobre), cette amante passionnée des souffrances et des expiations.

Il est à désirer que des pèlerinages s'organisent pour aller à la Sainte-Baume pendant cette année de prière et de pénitence; mais les moyens de transport étant restreints de la gare d'Aubagne à la grotte de Sainte-Madeleine, on engage les pèlerins à s'unir par petits groupes, et à s'entendre d'avance avec le Révérend-Père Prieur du Couvent de la Sainte-Baume, par Saint-Zacharie (Var).

Toute personne de bonne volonté est priée de se constituer collectrice des adhésions pour le jour de communion et de jeûne, et devra faire remplir les listes des 30 *ou* 31 *jours du ou des mois qu'elle aura choisis, par autant de promesses que de jours.*

Les collectrices devront renvoyer les listes d'adhésions recueillies par elles à la Révérende-Mère-Prieure des Carmélites de Beaune, Côte-d'Or. *(La Communauté du Carmel de Beaune a bien voulu se charger d'envoyer et de recevoir les listes d'adhésions et les imprimés).*

(1) La communion et le jeûne doivent être le même jour.

Pour tous les renseignements, on devra s'adresser à Madame Maurice de Blic, à Pernand, par Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

Les Collectrices sont priées de pourvoir à ce que pas un seul jour ne reste sans expiation et sans prière. Si l'on trouve plusieurs personnes pour le même jour on doit en faire mention sur la liste afin qu'on puisse rendre compte plus tard du résultat obtenu.

Les jours de dimanche ou de fête ne pouvant pas être des jours de jeûne, on remplacera le jeûne par une aumône ou un acte charitable.

Les jours de jeûne prescrit par l'Eglise, on est prié d'unir à cette pénitence la récitation des sept psaumes de la Pénitence.

Les personnes malades auxquelles le jeûne serait impossible, le remplaceront par un acte de mortification et la récitation d'un rosaire.

Les enfants qui n'ont pas fait leur première communion et qui ne peuvent jeûner, feront une visite au Saint-Sacrement et un acte de mortification.

Les approbations épiscopales encouragent l'association dont nous venons de parler.

— M. Etienne, supérieur général des Lazaristes et des filles de la Charité de St-Vincent de Paul, est décédé le 13 mars à Paris, dans la Maison-Mère de sa société, rue de Sèvres, 93. M. Etienne, né en 1801, était général depuis 1843. Les établissements de sa société ont pris, pendant son généralat, les plus grands développements. Ses funérailles, présidées par S. Em. le cardinal-archevêque entouré d'un très-grand nombre de prêtres de Paris, ont été célébrées lundi dernier, dans la chapelle de la rue de Sèvres, au milieu d'un concours empressé de religieux, de religieuses et de fidèles. Un peu avant d'arriver au cimetière Montparnasse, MM. les Lazaristes ont pris, en surplis, la tête du convoi, et se sont avancés vers le lieu de la sépulture en chantant le « Benedictus, » escortés par une foule immense de spectateurs étonnés sans doute de cette pompe religieuse inusitée à Paris, mais respectueusement découverts et recueillis.

(*Bulletin religieux de Versailles*).

ROME. — Pie IX a un sujet d'affliction qu'il ne cache pas, c'est la corruption que les nouveaux maîtres répandent dans la capitale du monde chrétien. Ces jours-ci, recevant près de mille dames romaines, présidées par Mme la marquise Antici Masteï, qui lui apportaient de riches offrandes, Sa Sainteté a répondu à l'adresse qu'on venait lui lire en commentant les paroles : *Melius est ire ad domum luctus quamd ad domum convivii.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Deux ornements complets et fort beaux ; l'un a été donné par une dame de Paris et l'autre par une dame de Chartres. — 2. Une lampe, offerte par une famille en action de grâces d'une naissance. — 3. Une somme de cinquante francs pour contribuer à l'achat du tapis destiné à l'autel de St-Joseph. — 4. De très-jolies fleurs, camélias, branches de lys, etc., offertes pour la décoration de l'autel de St-Joseph à l'occasion de son mois béni. —5. Une belle palle richement brodée. — 6. Un *cœur* offert en reconnaissance d'un succès aux examens publics.

Lampes. — 145 nouvelles demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 72. Devant Notre-Dame du Pilier, 4. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 56. Devant le Saint-Sacrement, 1. Devant la statue du Sacré-Cœur, 5. Ces diverses lampes ont été demandées, la plupart pour neuf jours, d'autres pour un mois ou plus.

Consécration des petits enfants, 48 nouveaux inscrits, dont 16 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte : 289.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 145.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 504.

— La fête de l'adoration dans l'église de St-Aignan, le jeudi 12 mars, a été très-solennelle. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Foucault, professeur à l'Institution Notre-Dame.

La prochaine fête aura lieu à l'église des R.R. Pères Maristes.

— La fête de Notre-Dame de la Brèche a été transférée au lundi 16 mars. La procession solennelle était favorisée par le beau temps. Beaucoup de fidèles y ont pris part. La quartier dit de la *Brèche* était particulièrement animé. Dans le cours de la journée la chapelle commémorative de la délivrance miraculeuse de Chartres au seizième siècle, n'a cessé d'être visitée par les personnes qui allaient y prier aux intentions du Souverain Pontife et gagner l'indulgence plénière.

— Les prédications du carême à la cathédrale ont été données par le R. P. Lequette avec un talent incontestable ; sa parole apostolique a trouvé un excellent accueil ; nous espérons qu'elle portera ses fruits Le zélé missionnaire a prêché une retraite aux dames à la Crypte dans la dernière quinzaine du carême.

— Le mois de St-Joseph a été très-suivi à la Crypte dans la jolie chapelle dédiée à ce grand Saint. Tous les jours les communions étaient nombreuses aux différentes messes, les recommandations étaient lues plusieurs fois la semaine au pied de l'autel. Dans l'église de Sainte-Foy les exercices du mois ont attiré chaque soir beaucoup de fidèles. Monseigneur a présidé le 19 mars, au salut solennel, après un sermon du R. P. Favre.

— Le Vendredi-Saint, quête à la cathédrale au profit de l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres.

— La fête du sixième centenaire de St-Thomas d'Aquin, le docteur angélique, a été célébrée au grand séminaire de Chartres avec une grande solennité. M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale, a donné un beau panégyrique du Saint.

FÊTE DE L'ANNONCIATION. — *Procession aux flambeaux.*

— La société chrétienne des *Enfants de Marie du Sacré-Cœur* a conçu le projet de faire une procession aux flambeaux dans la métropole de Paris, le mercredi 25 de ce mois, fête de l'Annonciation de la Très-Sainte-Vierge, et elle a demandé à NN. SS. les évêques de vouloir bien s'associer à elle, chacun dans son diocèse, afin de prier collectivement pour l'Eglise, pour le Souverain-Pontife et pour la France.

Cette cérémonie a eu lieu à la cathédrale de Chartres, le même jour, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Elle a commencé à 7 heures et demie par un éloquent sermon du R. P. Lequette.

Puis la procession aux flambeaux a commencé. Les jeunes filles de la Confrérie, les dames de l'Association du Saint-Sacrement, le clergé formaient deux rangs interminables coupés de distance en distance par les riches bannières. Et autant de personnes, autant de cierges qui produisaient ainsi un double cordon lumineux.

Un très-grand nombre de fidèles qui occupaient lee nefs avaient aussi leur cierge à la main ; toutes les élèves d'un florissant pensionnat de la ville avaient tenu à honneur de porter leur flambeau. L'intérieur de la cathédrale, pour un observateur placé aux stalles du chapitre, ressemblait à une mer de feu. Spectacle imposant s'il en fut. Mais l'idée symbolique qui s'en détachait, nous frappait plus encore. Toutes ces flammes matérielles devaient représenter des cœurs ardents en prière devant Notre-Dame deChartres pour une si sainte cause. La Sainte-Châsse passait dans les rangs, et sa vue excitait la ferveur.

Pendant le défilé, le clergé en marche alternait avec le chœur de musique resté près du sanctuaire et répondait par une invocation des litanies en plain-chant à d'autres invocations rendues au loin par de joyeuses harmonies. On se croyait revenu aux pieuses jouissances de notre grand pèlerinage national de 1873. Nous avons redit d'ailleurs en cette nouvelle fête nos cantiques spéciaux au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Chartres. Au salut qui a suivi la procession, Monseigneur officiait, et la solennité rappelait celle des plus grands jours.

Peuple chartrain, tu peux te glorifier de tes fêtes religieuses ; montre-toi toujours digne des bénédictions qu'elles t'apportent.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous avais demandé une messe, une lampe et une neuvaine de prières au nom de mon frère qui désirait un succès bien difficile à obtenir ; plein de confiance en Notre-Dame de Chartres que l'on n'invoque jamais en vain, nous avons été exaucés.

(G. de La F.-M., diocèse de Séez).

2. Nous avions recommandé deux enfants gravement malades, en vous priant de les consacrer à Notre-Dame de Chartres. Marie s'est rendue à nos vœux ; les enfants vont très-bien.

(Sœurs de S. Paul à M., diocèse de Versailles).

3. Il y a quelque temps, je recommandais aux prières des Clercs un malade, et je demandais à son intention une messe et une neuvaine ; une fois encore la puissante et douce vierge de Chartres nous a exaucés ; qu'elle en soit mille fois bénie !

(L. de N., diocèse de Beauvais).

4. Je viens vous demander une messe d'actions de grâces pour la guérison de ma fille que nous devons visiblement à Notre-Dame de Chartres. Notre cœur est rempli de reconnaissance, et c'est avec un immense bonheur que j'ai constaté une fois de plus la puissance de cette divine protectrice.

(P., de Dijon).

5 J'avais espéré accomplir à Chartres un pèlerinage d'actions de grâces; la chose nous est impossible. Du moins, en reconnaissance d'une faveur obtenue, je suis heureux de réaliser une promesse que j'avais faite. Je vous demande des lampes et des messes à Notre-Dame et à saint Joseph de la Crypte.

(L. B., du Mans).

6. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres pour mon fils qui a été guéri aussitôt après une promesse que j'avais faite à cette bonne mère.

(M. d'Y., diocèse de Rouen).

7. Notre-Dame de Sous-Terre m'a sauvé dans une circonstance bien pénible pour moi et pour ma famille. Elle a pris sous sa protection l'honneur de mes enfants. Que son nom soit béni ! Qu'elle les garde jusqu'à la dernière heure comme elle vient de le faire; car tout secours humain ne devait plus suffire.

(B., de Paris).

8. Je suis heureux de vous annoncer que, grâce aux prières faites à Notre-Dame de Chartres dans son sanctuaire béni, ma mère est en pleine convalescence.

(D. de C., diocèse de Chartres).

9. J'ai fait dire plusieurs neuvaines à Notre-Dame de Chartres en de graves circonstances; la divine mère nous a montré sa protection maternelle.

(T. d'E., diocèse de Chartres).

10. C'est une grande consolation pour nous, *pauvres Alsaciens*, de savoir que de bien ferventes prières montent pour nous vers Notre-Dame de Chartres.

(X., de Mulhouse).

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Bonnet, chanoine titulaire et vicaire-général honoraire, est décédé à Chartres le 7 mars dernier, à l'âge de 81 ans. La vénération publique qui l'entourait et la bienveillance dont il a toujours honoré l'Œuvre des Clercs, nous font un devoir de consacrer quelques lignes à sa mémoire.

Louis-Joseph Bonnet naquit le 22 février 1793 à Saint-Hilarion, paroisse appartenant alors au diocèse de Chartres et maintenant à celui de Versailles. C'était en plein règne de la Terreur. Le Seigneur marqua son entrée dans la vie d'une faveur étonnante et de bon augure. Un confesseur de la foi, échappé de la prison des Carmes, venait de trouver asile secrètement dans la famille Bonnet ; il semblait amené là par la Providence en vue de l'enfant futur prêtre; il lui donna le baptême et sans doute il eut grâce spéciale pour poser bien avant dans cette âme les racines de la foi.

Le jeune Joseph n'avait que de bons exemples au foyer paternel; son intelligence et sa disposition à la piété, firent désirer pour lui l'éducation cléricale ; on le mit aux classes de latin ; il devait un jour figurer avec honneur parmi les élèves de M. l'abbé Liautard, de ce maître bien connu qui a préparé à l'église tant de prêtres distingués.

A la fin de ses études ecclésiastiques au séminaire de Versailles, M. l'abbé Bonnet fut nommé dans le même établissement professeur de philosophie et plus tard de théologie. Ce fut aussi pour l'enseignement de la théologie qu'on l'appela à Chartres en 1821, date du rétablissement du séminaire.

M. l'abbé Bonnet, sérieux dans son travail comme dans toutes ses habitudes, tenace et précis dans la recherche de la vérité, fut un homme de forte doctrine et de sages conseils.

Malgré la froideur de sa physionomie et la sévérité de son regard, on avait bientôt reconnu en lui un cœur très-affectueux. Plein de bonté et de droiture, il supposait facilement ces qualités dans les autres ; il s'en suivit pour lui plus d'une déception cruelle ; mais sa charité demeurait sans reproche.

Après la démission du vénérable abbé Verguin, en 1834, M. l'abbé Bonnet fut appelé à la charge de supérieur du Grand-Séminaire. Sa nomination était agréée par tous ; d'ailleurs il avait déjà été honoré par son évêque de marques de confiance exceptionnelles. Il était depuis le 15 août 1833 vicaire-général honoraire et depuis plus longtemps supérieur de la Communauté des sœurs de Saint-Paul de Chartres.

Ces différentes fonctions avaient mis en lumière toutes ses aptitudes, et on le jugeait bien.

Sept ans après, on le vit avec peine abandonner en d'autres mains la direction du Séminaire, où il laissait tant d'amis. Mais il ne pouvait discontinuer l'exercice de son dévouement pour le clergé ; il restait le conseiller de ses anciens élèves devenus ses confrères dans le sacerdoce. Combien de prêtres et aussi combien de fidèles prirent dès lors fréquemment le chemin d'une chapelle solitaire où M. l'abbé Bonnet devait exercer un ministère béni ! Cette chapelle de Saint-Julien, on le sait, lui avait été donnée avec les dépendances par M. l'abbé de Montdésir, à condition qu'en mourant il en transmettrait la propriété à un autre prêtre. Il a desservi longtemps lui-même ce sanctuaire où les pèlerins vont invoquer saint Julien, saint Maur, et d'autres saints.

C'est le 24 juin 1841 que l'ancien supérieur fut installé chanoine titulaire ; sa régularité exemplaire dans cette nouvelle charge n'étonna personne et ne se démentit jamais. Quand, à la fin de sa carrière, de graves infirmités l'éloignèrent de sa stalle, on le vit encore se rendre à la cathédrale aux heures de messes et de vêpres ; et là, dans un coin obscur, il restait assis, immobile, écoutant les prières du chœur et s'y associant de tout son pouvoir.

Une cécité complète lui interdit l'usage du saint bréviaire ; il compensa cette privation par des pratiques plus longues ; son temps était tout à Dieu. Le pieux vieillard, dans les deux dernières années de sa vie, ne cessa d'avoir le chapelet à la main, et il entremêlait les *Ave Maria* de fragments de psaumes empruntés à l'office du jour. Un prêtre dont il avait récompensé jadis par une affection vraiment paternelle les modestes services d'enfant-de-chœur et qui a été son ange consolateur jusqu'au terme de sa carrière, lui rendait quotidiennement visite ; c'est auprès de ce fidèle et jeune ami qu'il s'informait des prescriptions de l'*Ordo* ; tant il avait à cœur de participer au concert si beau de la prière publique !

De temps à autre on lui portait la sainte communion. Tout d'abord recevoir le Seigneur sous son humble toit avait paru à sa foi ardente un honneur trop grand ; et il avait exprimé sur ce point quelque inquiétude.

Mais l'amour de la sainte Eucharistie l'emporta sur toute autre considération ; et le Dieu des autels alla souvent fortifier l'espérance dans cette âme qui se préparait au passage de l'éternité.

L'heure du passage arriva enfin ; le pieux vieillard ne pouvait être surpris. Il reçut en pleine connaissance le sacrement d'extrême-onction ; une dernière bénédiction lui fut apportée par son évêque et il mourut en paix.

Ses obsèques furent célébrées le mardi, 10 mars. On distinguait dans la nombreuse assistance auprès du Chapitre et du clergé de la ville, des prêtres de la campagne qui venaient rendre un suprême hommage à leur vieux maître ou au directeur de leur conscience ; parmi ces prêtres plusieurs étaient en partie redevables à sa générosité des frais de leur éducation.

On remarquait aussi la Communauté des sœurs de St-Paul dont il avait été huit ans le supérieur comme nous l'avons dit plus haut.

Les membres de sa famille conduisaient le deuil, et en première ligne sa sœur aînée, excellente chrétienne qui porte avec vigueur ses quatre-vingt treize ans.

Seigneur, le vénéré défunt a paru devant vous ; nous avons été témoins de sa vie et de sa foi, nous avons confiance en son sort ; car vous avez dit : *Omnis qui vivit et credit in me non morietur in æternum.* — Ceux qui *croient* et vivent en moi, n'auront point la mort éternelle.

— Un autre prêtre du diocèse de Chartres a rendu son âme à Dieu le 25 février : c'est M. l'abbé Besnard (Louis) curé de Droue ; il était âgé de 79 ans, et depuis longtemps sa constitution robuste résistait à une terrible infirmité qui plusieurs fois le força de venir demander des soins à la maison des sœurs de Bon-Secours de Chartres. C'est là qu'il est décédé ; mais d'après ses intentions connues son inhumation a eu lieu à Abondant, sa paroisse natale, à laquelle il avait prouvé son affection par de généreuses offrandes pour l'église. M. l'abbé Besnard, habituellement domicilié à Epernon, où il a longtemps rendu des services de vicaire, s'était fait remarquer par son amour de la prière et son humilité.

— Nous recommandons à nos lecteurs les deux âmes dont nous venons de parler ; qu'ils veuillent bien aussi se souvenir devant Dieu d'un fervent chrétien dont la ville de Chartres pleure la perte récente. M. Henri Laigneau, avocat, vient de mourir le 22 mars. Il s'était acquis l'estime publique sans la chercher. Ses relations avec les différentes classes de la société avaient fait apprécier ses vertus aimables et surtout son dévouement aux bonnes œuvres. Sa mort a été édifiante comme sa vie ; les secours de la religion et la visite de son évêque qui tenait à le bénir l'ont aidé à sanctifier sa dernière heure. Son jeune fils, maintenant orphelin de père et de mère, regardera comme son plus bel héritage celui des exemples paternels.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. l'abbé Guérin (Adolphe-François), curé de Saint-Rémy-sur-Avre, décédé à l'âge de 54 ans et 8 mois.

MORANCEZ. — Une mission de 15 jours a été donnée à Morancez pendant la première partie du carême.

L'assistance chaque soir était nombreuse aux sermons pleins d'onctions du R. P. Favre de la maison des P. Maristes de Chartres.

Des conversions relativement nombreuses ont édifié cette petite paroisse.

Le père prédicateur et ses auditeurs se sont quittés avec regret; c'est le plus bel éloge de tous.

LE CURÉ DE MORANCEZ.

DAMMARIE. — On nous écrit, assez de feuilles irréligieuses portent à la connaissance de nos populations, les faits et gestes de l'impiété, pour les corrompre. Pourquoi votre excellente *Voix* ne diraitelle pas à ses pieux lecteurs que le dix-neuf mars a été une bonne journée pour la paroisse de Dammarie.

Il avait été convenu qu'à la messe basse du matin les bouches se tairaient pour laisser parler les cœurs : aussi avec quel pieux recueillement un grand nombre de nos mères chrétiennes et de nos jeunes filles de la persévérance se sont-elles disposées à recevoir leur Dieu !

Le soir une foule d'hommes et de jeunes gens, de femmes et de filles se pressaient autour du trône de St-Joseph pour y entendre la parole de Dieu, et y recevoir la bénédiction du St-Sacrement.

Avec quel enthousiasme toutes ces voix et, il faut le croire, tous ces cœurs redisaient ce refrain du dernier cantique :

Vous nous voyez à vos genoux ;
O St-Joseph, priez pour nous.

X.

BIBLIOGRAPHIE

Les saints Evangiles, 2 grands in-folio. — 500 francs.

La maison Hachette vient d'éditer à grands frais une publication ponr laquelle on se sent tenté d'épuiser tout le vocabulaire de l'éloge.

En deux splendides fascicules in-folio, sur un papier magnifique et avec des caractères aussi beaux que nets, la typographie française semble avoir dit là le dernier mot de son perfectionnement, et elle le dit à la gloire de nos saints Evangiles. Le texte a été extrait par M. Wallon des œuvres de Bossuet.

Mais, ce qui dépasse tout ce qu'on a rêvé jusqu'ici de complet à l'honneur du récit sacré c'est l'illustration dont un grand artiste a orné le texte divin.

A toutes les époques de l'art chrétien, les peintres ont puisé dans l'histoire évangélique plus d'un sujet d'inspiration. Chaque siècle a mis là son cachet, et il serait intéressant, au point de vue de l'art, de reconstituer un commentaire des évangélistes par les œuvres artistiques qu'ils ont inspirés.

Mais notre siècle aura eu cette gloire d'avoir donné ce commentaire complet et dans des conditions qui en font le chef-d'œuvre typographique du XIX siècle. Pas une seule de ces gravures qui ne soit un tableau achevé ; pas une qui n'ait, avec le cachet spécial à ce temps, une large inspiration et qui ne dénote chez l'artiste une étude approfondie de son sujet. Impossible de citer même au hasard, une de ces grandes scènes si merveilleusement traitées par le burin du génie. Il faut voir, étudier et méditer, l'une après l'autre, chacune de ces larges compositions, où le surnaturel est si bien traduit et où la pensée divine semble se faire jour à travers les lignes du dessin.

La *Presse religieuse* se doit de signaler ce chef-d'œuvre, qui portera bonheur à la maison Hachette, et lui assurera la reconnaissance des chrétiens de ce temps.

L'ABBÉ ANT. RICARD.

La Société Oléographique enverra le *Tableau du Sacré Cœur* affranchi par la poste à tous les journaux qui publieront à peu près les lignes suivantes :

Le Sacré Cœur de Jésus. *Tableau à l'huile*. — Le Sacré Cœur de Jésus est un beau tableau à l'huile (de 51 centimètres sur 68) de la Société Oléographique bolonaise, qui témoigne des rapides progrès de cet établissement. Notre Divin Sauveur y est représenté au moment où il prononça ces pieuses paroles : « Mon fils, donne moi ton cœur, voiçi le mien que je te donne. » Le regard est doux et pénétrant, la physionomie tendre et aimable, le port est majestueux et divin : on voit que le peintre est un des rares

artistes à la fois animés des sentiments de notre sainte religion, et doué d'un talent réel. Aujourd'hui que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus se répand dans le monde entier, et surtout en France, nous faisons des vœux sincéres pour que toutes les églises, tous les oratoires, toutes les chapelles, veuillent exposer aux yeux des fidèles ce tableau qui a reçu les éloges et les approbations de 260 archevêques et évêques, de nombre d'artistes distingués, et de toute la presse catholique d'Italie.

Le prix du tableau sur toile et *franco* est pour la France de 18 francs, à envoyer par mandat postal par lettre affranchie à l'adresse suivante :

A la SOCIÉTÉ OLÉOGRAPHIQUE, STRADA MAGGIORE, Nr. 208. BOLOGNE (Italie).

Pour les églises pauvres ont fait un rabais d'un tiers sur le prix, c'est-à-dire qu'on leur expédie le tableau pour 12 fr.

— *Album généalogique et biographique* des Princes de la maison de Bourbon depuis Saint-Louis jusqu'à nos jours, par l'abbé V. Dumax, du clergé de Paris Chez Chauvin, imprimeur-lithographe, 8, rue d'Ulm, près le Panthéon. Prix : 8 francs, mais 6 fr. au lieu de 8 et un treizième, si on en demande douze exemplaires. Nous ne pouvons trop recommander ce bel ouvrage.

— VOLUMES DIVERS DE LA LIBRAIRIE PALMÉ. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS, (*Imagerie & Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

AVRIL 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1874.

1er avril, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour le scapulaire bleu.

2, jeudi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour la Conf. du Sacré Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. bleu ; 3° en récitant devant le S. Sacrement la prière : *Regardez, Seigneur ;* 4° en visitant aujourd'hui ou demain le S. Sacrement au reposoir.

3, vendredi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour les Tert. Franc. ; 3° pour les scapulaires rouge et bleu ; 4° p. une demi-heure au moins d'oraison mentale ou voc. en l'honneur de la compassion de Marie, faite d'aujourd'hui à 3 heures, à demain 10 heures du matin.

(La Ste Communion du jeudi-saint ou du jour de Pâques suffit pour gagner les iudulg. du vendredi et du samedi).

4, samedi-saint. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour le scapulaire bleu.

5, dimanche, PAQUES. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Franc. et Dominic. ; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour le scap. bl. ; 4° pour le Rosaire ; 5° pour l'Archiconfrérie de St Joseph ; 6° pour les possesseurs de chapelets, médailles et crucifix indulg.

6, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi (jour au ch. des fidèles).

7, mardi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu, moyenn. une prière à un autel de la Ste Vierge (j. au ch. des fidèles).

8, mercredi. — Indulg. plén. : 1° pour le scap. du Carm. ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (merc. au ch. des fid.)

9, jeudi. — Indulg. plén. pour l'Arch. du S. C. de Marie (j. au choix des fidèles).

10, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch. des fidèles).

11, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — Jour au choix des fidèles).

12, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour le scapulaire bleu.

13, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Dominicains ; 2° pour avoir récité pendant un mois : *Loué et remercié* (jour au choix des fidèles).
14, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour l'Apost. de la prière ; 2° pour av. récité pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (jour au choix des fidèles).
15, mercredi. — Ind. plén. pour le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* ou le *Regina* (jour au choix des fidèles).
17, vendredi. — Ind. plén. pour le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre sainte pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — Jour au choix des fidéles).
19, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).
20, lundi. — Ind. plén. et part. nombreuses des sept basiliques de Rome, pour le scapulaire bleu (comme au 7 avril. — Jour au choix des fidèles).
21, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Dom. ; 2° pour la Prop. de la Foi ; 3° pour avoir réc. pendant un mois le *Memorare* (j. au choix des fidèles).
22, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de S. Joseph (merc. au choix des fid.)
23, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour avoir récité pend. un mois les Actes de Foi, d'Espér. et de Charité (jour au ch. des fidèles).
24, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scapulaire rouge.
25, samedi. — Indulgence plénière pour avoir récité pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fidèles).
26, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'Archic. de St Joseph.
27, lundi. — Indulgence plénière pour avoir fait chaque jour pendant un mois un quart d'heure d'oraison mentale (jour au choix des fidèles).
28, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. av. réc. pend. un mois *Angele Dei* (jour au ch. des fid.)
29, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 2° pour avoir récité pendant un mois le trisagion, *Saint, Saint, Saint* (j. au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

5e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — MAI 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Adrien Bourdoise, fondateur de la Communauté et du Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet.

C'était en l'année 1611, trois hommes, dont le nom devait devenir célèbre à juste titre, se mettaient en retraite pour entendre dans l'éloignement des créatures, cette voix de Dieu qui conduit l'âme dans la solitude pour lui parler au cœur. Ils s'étaient promis de se communiquer les touches intérieures qu'ils avaient reçues de l'esprit de Dieu, pendant ces jours de prière et de pénitence, ce qu'ils firent avec une grande sincérité. Le plus âgé parla le premier et déclara qu'il avait été sensiblement touché de l'état déplorable où l'église était réduite et des maux que l'hérésie de Calvin lui faisait souffrir ; il ajouta, que pour y remédier, il faudrait établir une société religieuse de prêtres savants et vertueux qui s'efforceraient de dissiper les ténèbres de l'ignorance et d'inspirer aux autres ecclésiastiques l'amour de la vertu. De cette pensée, mise en pratique, devait naître, en France, la congrégation de *l'Oratoire*, fondée par le cardinal de Bérulle. Le second avoua qu'il portait un jugement semblable sur la corruption du siècle, mais que les gens de la campagne, étant dans un plus grand abandon, devaient être secourus les premiers et devenir l'objet d'un zèle sans cesse renaissant. Cette conviction appuyée sur une charité sans bornes, amena l'établissement *des prêtres de la mission ou Lazaristes* par St-Vincent de Paul. Le troisième, forcé de s'expliquer à son tour, dit en toute simplicité aux deux autres, que, dès sa plus tendre jeunesse, il lui avait semblé que le véritable moyen de remédier

au relâchement, et de rallumer la foi sacerdotale dans les cœurs, était de faire vivre en commun les prêtres des paroisses, afin qu'ayant tous le même esprit de détachement, le même désintéressement et une connaissance approfondie de la loi de Dieu, il leur fut possible d'instruire les jeunes clercs, qui se mettraient sous leur direction, et d'édifier les fidèles qui seraient témoins de leur recueillement et de leur respect dans le lieu saint. Celui qui s'exprimait ainsi, était *Adrien Bourdoise*, si connu par son zèle, pour la réforme du clergé. Il fut, comme on le sait, le premier prêtre de la communauté et du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, établi par ses soins. C'est de la vie de ce grand serviteur de Dieu que nous allons retracer les principales phases et rappeler les vertus sacerdotales.

Adrien Bourdoise naquit à Brou, petite ville du diocèse de Chartres. Son père, procureur fiscal de cette ville, était d'une probité reconnue, et sa mère, excellente femme, se distinguait par sa charité envers les pauvres et sa vénération pour les ministres du Seigneur ; aussi désirait-elle vivement que son fils put un jour faire partie de la milice sacrée ; son époux partageait ses idées, et le cher enfant, semblait y correspondre, en mettant tout son plaisir à orner de petits oratoires, et à reproduire dévotement les cérémonies de l'église.

Un jour, il avait alors quatre ans (1588), il demanda à sa mère, pendant l'élévation ce que le prêtre tenait entre ses mains et quand il sut que c'était le corps du Fils de Dieu : « il faut » dit-il, « que les prêtres soient de grands saints, puisqu'ils opèrent de pareils prodiges. »

Cette haute intuition qu'il avait de l'élévation du caractère sacerdotal, à un âge aussi tendre, fut l'irrésistible moteur de tout ce qu'il fit, parvenu à la maturité du jugement, pour amener le clergé à exercer avec toute la perfection possible le sublime ministère qui lui est confié. La Providence semblait pourtant se jouer des vues du jeune Bourdoise, en permettant que ses parents perdissent leur fortune par suite des guerres de religion, et que, son père étant mort, il se vit réduit à garder les troupeaux. Tandis qu'il était dans les champs, le petit berger, bien loin d'être dissipé et distrait, comme on l'est à son âge, s'élevait de la contemplation des beautés sensibles de la nature à celles invisibles du créateur de l'univers. Mais cette condition était peu favorable à son désir de s'instruire. Aussi après sa première communion il entra dans ce but, comme clerc, chez un procureur. Cet homme voyant sa bonne volonté le traitait avec douceur, et lui témoignait un sincère intérêt, ce qui décida ce jeune homme, vraiment avide de la perfection évangélique, à chercher un autre maître plus difficile à satisfaire. Cette *trouvaille* n'était pas difficile à faire, et il rencontra promptement ce qui faisait l'objet de ses désirs ; mépris, humiliations, rien ne lui était épargné, et Bourdoise supportait toutes ces misères avec

le cœur léger et un visage joyeux. Cependant il comprit que dans l'intérêt de l'âme de son patron, il valait mieux l'amener à des sentiments plus humains. Il se mit donc à soigner son extérieur, lui qui l'avait toujours négligé, il se revêtit d'habits propres et d'une coupe élégante. Là-dessus grand ébahissement du maître qui changea aussitôt de manières à son égard. C'était là que Bourdoise l'attendait. Un jour qu'il était seul avec lui il lui dit agréablement : « je vous remercie infiniment, monsieur, « de toutes vos politesses ; mais est-ce à moi où à mon habit que « j'en suis redevable ? Si c'est à moi, je suis le même qu'il y a « trois ans lorque j'entrai chez vous ; si c'est à mon habit, j'en « ai toute l'obligation à l'étoffe que j'ai choisie, et au tailleur « qui a su l'employer. » Cette leçon profita au procureur, qui le combla d'attentions et alla même jusqu'à lui offrir la main de sa fille. Mais celui-ci la refusa, car il aspirait à une alliance plus haute et plus sainte, voulant se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse; car la prêtrise lui semblait trop au-dessus de ses capacités et de sa vertu. Cependant, sur le conseil d'un directeur dominicain très-versé dans les voies intérieures, il mit tout en œuvre pour apprendre le latin, et tout autre moyen lui faisant défaut, il accepta malgré ses répugnances la place de laquais chez un président ; le précepteur des enfants de la maison devant lui donner des leçons, malheureusement elles étaient rares et par suite sans résultats ; plusieurs autres tentatives de ce genre n'eurent pas plus de succès. Il ne savait trop à quoi se résoudre, quand la mort de sa mère l'appela à Orléans pour y arranger les affaires de sa famille; ne pouvant parvenir à rétablir l'union entre les membres qui la composaient, il entra dans l'église pour y prier. En apercevant à quel point elle était indigne du culte : « Seigneur, » dit-il dans un pieux transport de confiance, « chargez-vous de mes affaires, et moi je m'occuperai de votre temple. » Il sortit ensuite. Dieu avait accepté l'échange de son serviteur, les esprits étaient calmés ; et Bourdoise, après avoir réglé tous les intérêts, s'occupa de la maison du Seigneur qu'il parvint à restaurer convenablement; il se retira ensuite chez M. le curé d'Yèvres qui devint son professeur. Les progrès de ce disciple laborieux et intelligent furent si rapides qu'en quelques mois il fut jugé digne de la tonsure et d'être admis aux ordres mineurs. Il ne fut pas si facile de le faire consentir à recevoir le sous-diaconat, et lorsque ses répugnances furent vaincues, elles se renouvelèrent quand on voulut l'ordonner diacre. Quand à la prêtrise, il fallut des luttes longues et réitérées pour le déterminer à la recevoir ; on y parvint pourtant; mais lorsqu'il eut reçu l'onction sacerdotale, autres difficultés touchant les confessions à entendre. Enfin de sages avis ayant fait tomber ses scrupules, il exerça cette charge si importante avec un grand fruit pour les âmes dont il avait la direction. Ce fut dans l'église de St-Nicolas du Chardonnet qu'il dit sa première messe (1613). — Ce fut aussi dans cette paroisse que

vint s'établir la petite communauté de prêtres qu'il avait fondée, n'étant encore que sous-diacre, sur celle de St-Christophe, et qu'il lui donna ses règlements définitifs. M. Bourdoise en était le supérieur, ce qui ne l'empêchait pas de donner des missions dans différentes provinces, des conférences aux ecclésiastiques dans lesquelles il s'occupait spécialement des devoirs du prêtre et de la nécessité de donner au culte extérieur une élévation et une dignité dont l'absence diminue trop souvent chez les fidèles la ferveur et la foi. Sa ville natale avait toutes ses prédilections; il y fonda un collége où de jeunes clercs recevaient une éducation en rapport avec leur vocation, et contribua grandement à la restauration de l'église : enfin le curé étant mort, il consentit à faire *l'intérim* et il s'en acquitta avec tant de perfection, que les calvinistes eux-mêmes en étaient fort édifiés. A cette époque de notre histoire la peste porta ses ravages dans diverses parties de la France; le diocèse de Laon fut un des plus éprouvés par le cruel fléau; la contagion y était si grande, que l'on mit le feu à plusieurs villages pour en purifier l'air. A Poitiers et à Troyes, apparurent dans les airs des signes étranges et des lueurs rougeâtres qui ensanglantaient l'horizon en divers endroits; la grêle fit d'affreux ravages, il en tomba dont les grains pesaient une demi-livre ; malheur aux champs sur lesquels ils tombaient ; malheur aussi aux voyageurs qui n'avaient pas le temps de s'abriter, lorsque le vent poussait sur leur route ces projectiles meurtriers.

M. Bourdoise l'âme de toutes les pratiques pieuses qui eurent lieu dans la paroisse de St-Nicolas du Chardonnet, pour apaiser la colère divine et faire cesser tant de maux, eut aussi sa large part dans toutes ces tribulations. Un certain nombre de ses élèves moururent de la peste, ce qui causa une telle terreur à plusieurs de ses confrères qu'ils se retirèrent. M. Bourdoise ne partageant pas leur frayeur, entreprit des missions dans les campagnes, sans négliger pour cela le soin si important de la maison qui lui était confiée. — En 1624, la guerre vint joindre ses épouvantements aux autres maux qui pesaient sur notre chère patrie : dans cette extrémité, on eut recours à l'intercession de St-Denis, et l'archevêque ordonna de solennelles supplications au saint patron du royaume. M. Bourdoise fit imprimer sa vie et l'offrit à la Reine-Mère. Cette princesse fut si touchée de l'épitre dédicatoire placée en titre de l'ouvrage, qu'elle assista avec les personnes de sa cour à la procession, tenant à donner l'exemple de la Confiance et de la Foi envers celui dont le nom fut si longtemps « le cri de France » (1) Montjoie St-Denis !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(1) Jeanne d'Arc devant ses juges.

PIEUX SOUVENIRS

Un saint, Léonard de Port-Maurice, prêchant sur l'amour de la Très-Sainte Vierge, disait dans l'effusion de son âme : « Quand je repasse toutes les grâces que j'ai reçues de Dieu par Marie, il me semble que je suis comme une de ces Eglises où l'on vénère quelque madone miraculeuse, et dont les murailles sont couvertes d'ex-voto avec ces paroles : *Per grazia riccevuta di Maria*, pour une grâce reçue de Marie!

« Oui, c'est comme cela que je suis, il n'y a rien en moi où je ne puisse écrire : grâces reçues de Marie!

« Cette force que j'ai, cet emploi divin que j'exerce, cet habit religieux que je porte : grâces reçues de Marie!

« Ces bonnes pensées qui tombent de mes lèvres, cette bonne volonté que je sens, ces pieux sentiments du cœur qui m'animent : grâces reçues de Marie! »

« Lisez sur mon front, lisez sur mon cœur, lisez dans mon âme, ne voyez-vous pas qu'il y a écrit : grâces reçues par Marie »

Soyez à jamais louée et bénie, ma généreuse bienfaitrice, et permettez que pour chacune de ces grâces je vous dise : *Merci!*

Et ces grâces si précieuses, ne les recevons-nous pas dans toute leur plénitude en cette fête de 31 jours, qui paraît si courte, malgré son long prolongement, aux serviteurs, aux enfants de la reine du Ciel? Pourtant, il faut le dire, chaque année, en ramenant ce beau mois de mai, où les âmes cueillent autant de fleurs pour le Ciel, que la main de la jardinière habile pour former ses plus beaux bouquets, ne nous le présente pas toujours sous les mêmes aspects ; tantôt il est animé par de splendides *pèlerinages* ; — en traçant ces mots, notre pensée se reporte sur les 26, 27 et 28 mai de 1873, qui ont laissé après eux d'impérissables souvenirs : — tantôt c'est un éloquent *prédicateur* qui rallume dans les âmes le feu de la divine dilection ; tantôt ce sont des chants suaves, harmonieux, qui remuent les cœurs et font monter vers le trône de Marie de poétiques accents..... Tantôt enfin c'est une *statue de Marie* placée dans un sanctuaire domestique et qui voit chaque jour, prosternée à ses pieds, une famille recueillie.

Toutes ces manières d'invoquer Marie contribuent à sa gloire et font éprouver aux cœurs pieux ces chastes délices attachées au culte de la Vierge Immaculée. A cette époque bénie, les sanctuaires qui lui sont consacrés rivalisent de splendeur ; Notre-Dame de Chartres elle-même, qui offre en tous temps aux pieux fidèles et ses madones séculaires et le voile sacré de Marie, voit pendant le mois de mai leur concours plus grand, plus réitéré : *Notre-Dame de la Salette*, sous le soleil de mai, sort du manteau de neige qui couvre la Ste montagne pendant la saison rigoureuse, et voit grandir chaque jour le nombre des pèlerins : *Notre-Dame de Lourdes* apparaît aux regards dans toute sa pittoresque beauté... Aussi les foules vont-elles s'agenouiller devant la grotte sanctifiée par la merveilleuse apparition, pour solliciter la bénédiction du miracle.

Nous empruntons aux paillettes d'or (1) les brûlants élans sortis d'un cœur reconnaissant au souvenir de celle qui s'est nommée à Bernadette l'enfant privilégiée de Marie, « *L'Immaculée Conception.* »

« Je l'ai vue, je l'ai vue, la grotte du miracle!

« Je l'ai vue la blanche statue se détachant lumineuse de l'enfoncement du rocher, et me montrant du regard le ciel d'où est venue *la virginale apparition.* »

(1) 2ème série. Ce bon petit recueil se vend chez Aubanel, Avignon.

« Je l'ai vue la source miraculeuse. »

« Je l'ai vue la foule pieuse des pèlerins se presser émue pour regarder, pour prier, pour pleurer, pour boire à longs traits l'eau de la fontaine donnée par la Sainte Vierge ! »

« Et, comme à l'heure où je voyais ces merveilles, leur souvenir m'émeut et me rend heureux ! »

« Et il me semble que j'aurai beau vieillir, il me semble que j'aurai beau voir les merveilles de la nature et de l'art... O merveilles de Lourdes, grotte, statue, source, foule pieuse, jamais, jamais je ne vous oublierai ! »

« Pourquoi m'émeut-il si profondément, ce souvenir ? »

« Pourquoi dans mes rêves, la nuit, vois-je toujours scintiller comme des étoiles au ciel, ces paroles étincelantes que je lisais autour de la statue : Je suis l'Immaculée ! »

« Pourquoi me suis-je surpris à pleurer en contemplant l'image fidèle que j'ai apportée, et en baisant le gros chapelet bénit qui a touché la grotte privilégiée ? »

« C'est que ces souvenirs ne sont pas seulement de ceux qui émeuvent, charment et ravissent ; ils ravivent, ils fécondent. »

« J'avais soif de la foi ! Et cette atmosphère de doute qu'on respire dans le monde, pénétrait mon âme peu à peu et la desséchait. »

« Il lui fallait, comme il faut aux poumons de la poitrinaire, une atmosphère plus pure, plus embaumée, plus céleste. »

« O rochers de Lourdes, c'est là bas, autour de vous que je l'ai respirée ; c'est là-bas, près de votre chapelle, que mon âme s'est épanouie aux choses du ciel, et que le miracle est devenu pour elle comme une chose naturelle, et qu'à cette heure elle crie avec la joie d'un cœur satisfait : je crois ! je crois ! »

« J'avais soif d'espérance. Tout semblait mort ; et de partout retentissaient ces douloureuses paroles : C'est fait de la société et de la France ! »

« Non, elle n'est pas morte la société qui se dresse comme au temps des croisades, pour proclamer la divinité de Jésus, la puissance de Marie, la force de l'église catholique ! »

« Non, elle n'est pas morte la France qui se lève, et s'en va, toute entière, baiser avec transport la trace qu'ont laissée les pieds de la Sainte Vierge, et puis revient, le front haut et rayonnant de courage, comme si elle avait reçu une communication céleste, et comme si un sang nouveau coulait dans ses veines ! »

« Non, elle n'est pas morte la famille, qui conserve avec un respectueux amour l'eau puisée à la source miraculeuse, et la fait boire à ses malades avec la conviction que cette eau a reçu du ciel une puissance merveilleuse. Et en présence de la Société, de la France, de la Famille, qui, le regard tourné vers le ciel, attendent avec confiance, qui donc ne crie pas : j'espère ! j'espère ! »

« J'avais soif d'amour, ô ma mère, ô ma mère du ciel ! »

« Je ne puis dire ce qui s'est passé en moi, mais je sens que, près de votre grotte aimée, mon cœur desséché a retrouvé sa puissance d'amour ! »

« L'enthousiasme de la foule ardente et émue s'est communiqué à mon âme, et me voilà prêt à tout, à tout pour vous que j'aime, ô Jésus-Christ, ô Marie, ô Eglise catholique, ô ma France bien-aimée ! »

L'inspiration déborde dans ces lignes empreintes d'une sainte ferveur, elles reproduisent si bien les sentiments de tous les vrais enfants de Marie, que nous croirions les affaiblir en les commentant.

C. de C.

VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Les meilleurs vœux que puissent former des parents pieux, surtout des mères vraiment chrétiennes, pour l'avenir de leurs enfants.

Rien de plus naturel aux parents, que de souhaiter de la prospérité et de la grandeur à leurs enfants. Mais est-il rien de plus grand pour l'homme, que d'être admis à un service plus immédiat du souverain maître de toutes choses ; à une familiarité plus intime avec le Seigneur des Seigneurs, et le roi des rois? C'est surtout aux mères qu'il appartient de former des rêves chéris. Leur amour est sans bornes, et souvent par là-même, sujet à des illusions que d'abord il ne voulait pas soupçonner. Mais les mères qui regarderont comme la véritable grandeur de leurs enfants, le bonheur de servir Dieu, d'être exclusivement à lui, s'il daigne les appeler à ce genre de service, celles-là ne pourront être trompées, comme les mères mondaines, lorsque leurs vœux seront réalisés. Heureuses donc, heureuses mille fois, ces mères de familles qui, avec autant d'humilité que de ferveur dans l'âme, sauront désirer, comme la mère de Samuel, comme celle de saint Louis de Gonzague, que Dieu prenne sa part entre leurs enfants, qu'il prenne la meilleure, qu'il fasse même sa part de tous! Ce serait pour chacun, comme pour Marie, la meilleure part aussi (1) ; la meilleure part, pour l'enfant consacré à Dieu, comme Marie ; la meilleure part pour la mère, qui, comme Marie, offrirait son enfant à Dieu. Plus nous sommes à Dieu qui peut se passer de nous, plus Dieu est à nous qui ne pouvons rien sans lui. Ces parents qui offrent à Dieu le meilleur tribut de leur cœur, en la personne de leurs enfants, peuvent-ils goûter sur la terre un bonheur plus doux, que celui de les savoir au service et dans les honneurs du souverain Seigneur de toutes choses? Mais, au ciel surtout, quelle joie pour une Monique, de voir le bien que ne cesse et ne cessera d'opérer toujours son cher Augustin, le fils de ses larmes, plus encore que de ses entrailles, ce fils, dont elle avait tant demandé la conversion, et qu'elle fût si heureuse de voir ramené à Dieu, bien au-delà du terme où s'était arrêtée la modestie de ses désirs, d'ailleurs si fervents.

La mère des Apôtres, saint Jacques et saint Jean voudrait-elle, à présent que ces deux fils eussent été assis, l'un à droite, l'autre à la gauche d'un roi entouré de la seule gloire terrestre? La mère de saint Louis de Gonzague eut un fils ambassadeur à Rome. Il est permis de croire qu'elle est au ciel, avec ce fils ; mais est-ce de la gloire de François, ou de celle de Louis de Gonzague, qu'elle est et sera plus heureuse pendant toute l'éternité? La mère de saint Jean de la Croix, pauvre, veuve de bonne heure, éleva saintement ses enfants, et elle eut le bonheur de recevoir la communion de son fils Jean. Que de consolation sur la terre, où elle fut honorée aussi de l'amitié de sainte Thérèse. Que de consolations dans le ciel!

Mères chrétiennes, méditez ces paroles de la sainte réformatrice du Carmel, qui, après avoir raconté comment une dame du plus grand monde, veuve aussi bientôt, avec quatre enfants, un fils et trois filles, n'avait pas de désir plus ardent que de les voir se consacrer exclusivement à Dieu, leur obtint à tous les quatre le bonheur d'embrasser les

(1) Luc. X, 43. Ps. XV.

conseils évangéliques, continue ainsi : « Je m'arrête souvent à cette » pensée : lorsque ses enfants goûteront au ciel les joies éternelles, et » s'en verront redevables à leur mère, par quelles actions de grâces ne » lui témoigneront-ils pas leur reconnaissance, et de quel redoublement » de bonheur le cœur de cette mère ne se sentira-t-il pas tressaillir, à » l'aspect de leur félicité ! Mais hélas ! quel sort différent attend ces » pères et ces mères, qui, oubliant que leurs enfants appartiennent » bien plus au Seigneur qu'à eux, ne les ont pas élevés dans sa crainte ! » Quand ils se verront les uns les autres dans l'enfer, de quelles malé- » dictions ne se poursuivront-ils pas, et combien grand sera leur déses- » poir pour une éternité ! » (1)

En terminant, revenons de cette dernière pensée, à d'autres plus consolantes, et redisons : heureux ceux qui, considérant l'abondance de la moisson, et la pénurie d'ouvriers, seront fidèles à remplir ce précepte du Seigneur : Priez donc le maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers en sa moisson !

P. MARC RAMUS, S. J.

auteur de l'excellent opuscule: la Propagation du sacerdoce.

A PROPOS DES PÈLERINAGES,

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE A MARIE.

Pontoise et Liesse.

A cette époque où la foi paraît renaître au milieu de nous et malgré la perversité des hommes, nous semblons nous rappeler qu'entre Dieu et nous il y a une médiatrice digne de nos hommages et de notre amour, la Mère du Dieu fait homme, la Vierge bénie, désignée par Jésus-Christ sur la croix pour être la Mère de l'humanité tout entière, la Mère du juste et du pécheur.

Chartres, la Salette et Lourdes ne sont pas les seuls sanctuaires privilégiés de la Vierge Marie. Non loin de Paris, l'église de Notre-Dame de Pontoise est fréquentée, chaque année, par des pèlerins nombreux, qui viennent, la foi au cœur, prier la Mère de Dieu ; et là aussi, se sont agenouillés Blanche de Castille et saint Louis. Les historiens du temps affirment que c'est devant cette statue miraculeuse de la Sainte Vierge que ce roi fit le vœu d'aller en Palestine afin de délivrer du joug des infidèles le tombeau du Christ.

Notre-Dame de Pontoise est invoquée sous le vocable de *Santé des malades*. Au siècle dernier, la Vierge de Pontoise a rendu la vie à un enfant mort. A moi, petite fille, gravement malade, elle a rendu la santé. Rien n'est impossible à Marie ; il faut seulement la croyance en sa bonté, et l'invoquer avec cette foi vive qui transporte les montagnes.

Un autre sanctuaire où la Vierge Marie se plaît à verser abondamment sur les âmes ses grâces et ses bénédictions, c'est celui de Liesse, un des plus anciens pèlerinages de notre France après Chartres et Fourvières. La Mère de Dieu répand avec profusion les faveurs divines sur ceux qui viennent la prier dans cette église privilégiée.

Les miracles ne sont pas rares à Liesse : les malades y sont guéris, les pécheurs s'y convertissent, la santé de l'âme et du corps est rendue à ceux qui souffrent.

(1) Œuvres de sainte Thérèse, Fondations, ch. X et XI.

Le sanctuaire de Liesse est desservi, en vertu d'un privilége spécial de Sa Sainteté Pie IX, par les Pères Jésuites, qui sont là tout exprès pour recevoir et écouter les pèlerins. Quarante-cinq mille personnes visitent chaque année le sanctuaire de Liesse. Ce pèlerinage célèbre n'est éloigné de Paris que de trente-sept lieues ; il se trouve dans un des plus riches départements de la zone du Nord, et le chemin de fer amène les pèlerins jusqu'à Coucy-les-Eppes, à une lieue de Notre-Dame de Liesse (Aisne).

La Vierge miraculeuse de Pontoise est du style gothique le plus pur, ses pieds sont usés par les lèvres des pieux pèlerins.

La Vierge miraculeuse de Liesse est en marbre noir ; elle sert de reliquaire à la Vierge rapportée d'Egypte, en 1134, par la fille du soudan, la princesse Ismérie. Cette statue a été brûlée par les révolutionnaires de 93, qui aimaient à s'attaquer aux choses saintes, et qui croyaient, dans leur folle erreur, anéantir Dieu, quand ils avaient brûlé les images. Ce sont les débris de cette Vierge, sauvés par une âme pieuse, qui sont renfermés dans la statue actuelle.

L'église de Liesse a été bâtie grâce aux dons et offrandes des rois de France et des riches seigneurs qui venaient prier la Mère de Dieu.

On y remarque les armes de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui sont aux clefs de la voûte. Les armes de la maison de Lorraine sont au jubé ; celles de la maison de Guise, de messire Charles de Luxembourg, des seigneurs de Coucy, des maisons de Saveuse, de Brouhard, d'Etampes, de la si catholique maison de Soyecourt, du commandeur d'Amour et de la maison de Lagny et d'Allègre.

Les rois de France venaient humblement à Liesse comme ils allaient à Chartres pour y prier la Mère de Dieu. Charles VI y vint en 1414 ; Charles VII, René, comte de Provence, y firent des pèlerinages.

Louis XI y a fondé une chapelle en 1474.

François Ier vint rendre à Marie des actions de grâces pour son heureuse délivrance de sa prison d'Espagne, il y fit un second pèlerinage avec la reine et les princes en 1538.

Henri II s'est agenouillé devant la Vierge de Liesse, ainsi que Charles IX. Marie de Médicis y a fait un pèlerinage le 13 juillet 1603.

Louis XIII a visité trois fois le sanctuaire de Liesse, en 1618, 1620 et 1632.

Anne d'Autriche y a fait de fréquentes visites, et offrait à Marie de magnifiques cadeaux. Louis XIV avait une grande dévotion pour Notre-Dame de Liesse ; il y fit trois pèlerinages, en 1652, 1673 et en 1680. Toute la France chrétienne est venue prier à Notre-Dame de Liesse.

Barbe Avrillot a été présentée à Notre-Dame de Liesse en 1573, et vouée aux couleurs de la Sainte Vierge. Elle devint, plus tard, Mme Acarie, épouse d'un maître des comptes. Ensuite, elle fut fondatrice du Carmel en France, et mourut à Pontoise, en odeur de sainteté, dans le monastère des Carmélites. Elle fut béatifiée sous le nom de Marie de l'Incarnation, sous le pontificat de Pie VI.

Des catholiques fervents se rendent à la Salette et à Lourdes. Qu'ils aillent avec le même zèle à Notre-Dame de Liesse et à Notre-Dame de Pontoise, car ces pèlerinages, quoique plus anciens, sont aussi célèbres que Lourdes et La Salette, et ils satisferont tous les cœurs chrétiens.

Venez, venez, mes frères, dans la foi et dans l'amour de la Vierge Marie; venez la prier dans ses sanctuaires aimés. La Mère de Dieu peut tout; son divin Fils au ciel lui a remis sa puissance. Si nous le désirons véritablement, elle guérira notre France de cette lèpre hideuse de l'incrédulité, il ne faut, pour cela, que la prier avec une foi vive et un amour ardent.

Notre-Dame de Pontoise, santé des malades, guérissez nous! Notre-Dame de Liesse, priez pour nous! Rendez à la France, avec son antique grandeur, son Alsace et sa Lorraine, vous serez doublement alors Notre-Dame de Joie!!!

Laon, le 19 mars 1874. — ADÈLE L***, née à Pontoise, membre de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Chartres.

LES ADVERSAIRES DU PRÊTRE

Un de nos derniers articles sur l'*Œuvre des Vocations* parlait des préjugés nourris contre l'état ecclésiastique. Ces préjugés ne datent pas d'hier; aujourd'hui les sociétés secrètes, de nouveau anathématisées par l'encyclique du Saint-Père, cherchent plus que jamais à les répandre au grand détriment des âmes, Dans ce but, les francs-maçons copient des extraits des livres de Voltaire ou de ses disciples, comme Voltaire copiait ceux d'autres calomniateurs ses devanciers. Les attaques n'ont pas changé; les réponses doivent être les mêmes. Ecoutez l'auteur du livre: *Les Prêtres jugés.*

« La guerre qu'on a fait de tout temps au prêtre, se continuera jusqu'à la fin des temps; car le prêtre est un signe de contradiction, *signum cui contradicetur* comme le Maître qui l'a envoyé.

Quand un homme généreux quitte les rivages aimés de sa patrie, une famille qui le pleure, des amis dont il faisait la joie, pour aller porter la bonne nouvelle aux tribus sauvages de l'Amérique ou de l'Océanie, que dites-vous en l'apprenant? *L'infortuné, on ne le comprendra pas, peut-être même on le fera mourir, que peut-on attendre d'un peuple ignorant, abruti et sauvage?* Vous avez raison.

Eh bien? l'Europe renferme plus d'hommes ignorants, abrutis et sauvages que vous ne pensez, et de ce nombre sont tous ceux qui par systême ou par une ignorance coupable attaquent le prêtre, *comme prêtre*, c'est-à-dire comme représentant de Dieu, ennemi du mal, champion *indestructible* de la vérité contre l'erreur. Or, de ces hommes dévoués à la cause du mal, il y en a partout dans la ville et à la campagne, chez les riches et parmi les pauvres, dans les charges publiques comme dans les emplois les plus ignorés. Il en est qui jouissent d'une terrible influence et d'autres qui ont peine à agir dans un petit hameau, mais tous se sont consacrés et comme rivés à l'œuvre de destruction; voilà ceux qu'on peut appeler les sauvages des pays civilisés. Ne les nommez pas vos amis, je vous en conjure, puisqu'ils veulent éteindre le soleil de la civilisation; ne lisez pas leurs productions ou obscènes, ou impies ou satiriques, sous forme de romans, de feuilletons ou de journal, car vous ne sentirez pas tout d'abord les effets lents du poison qu'ils distillent, mais à quelques jours d'ici vous vous retrouveriez bien loin du point où vous avaient laissé les salutaires instructions et les exemples encore plus heureux de votre mère. Méfiez-vous beaucoup de ceux qui, sous prétexte de livrer le mal à l'animadversion publique, étalent avec une complai-

sance marquée, dans les colonnes de leurs feuilles publiques, des détails injurieux pour le prêtre. Ils se tiennent au guet, un scandale leur est une bonne fortune ; ils savent aussi bien que vous et mieux que vous, que les fautes sont personnelles et qu'on ne saurait tirer une conséquence logique de la faiblesse ou du crime d'un seul contre la probité de tous, mais ils savent aussi que le peuple ignorant et crédule identifie la religion avec le prêtre, et fera retomber sur tout le corps sacerdotal la faute d'un de ses membres. Ils savent que leur journal, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, excitera la malice de leurs adeptes. Ils savent qu'en un jour toute la France peut connaître ce qui s'est passé sur un point quelconque de son territoire et que par un seul trait de plume ils effacent ou diminuent sensiblement l'estime et la confiance dues au sacerdoce. Ils savent tout cela ; ils s'en réjouissent et vous appelleriez ces hommes d'un autre nom que celui *d'ennemis de la société*, ou d'anti-civilisateurs ? Non, non avec de tels éclaireurs et de tels guides nous allons droit aux ténèbres. Si encore auprès du mal qu'ils se croient obligés de dire, ils ne taisaient pas le bien, on serait tenté de les excuser ; mais loin de leur esprit une pareille pensée. Ils veulent du mal et rien que du mal.

Mais, direz-vous, quel intérêt trouvent-ils à propager le mal, le désordre, l'insubordination, à détruire les principes constitutifs de la société, à éteindre la religion ? — Et quel avantage ont les filous à incendier nos demeures? celui de voler plus impunément à la faveur de la confusion et à la lueur des flammes. Quelquefois même après qu'ils auront eu le temps d'emplir leurs poches aux dépens d'un pauvre misérable qui sera réduit à vivre d'aumônes et à coucher dans la rue, on votera des remercîments et des hommages à ces habiles escrocs. Ainsi en est-il des détracteurs des prêtres. Croyez-moi, s'il vous était permis de pénétrer un peu dans les profondeurs de leur âme où eux-mêmes n'osent jamais descendre, vous y verriez de belles choses. Si nous portons en naissant le germe de tous les vices, ces messieurs ont eu le soin de les développer. Ah ! si les juges d'instruction et en général tout le personnel de nos tribunaux n'avaient pas une attitude si respectable ; si nos ennemis ne craignaient pas plus la robe rouge que la robe noire, ils se gêneraient encore moins. Ils ne disent rien des gendarmes et pourtant, messieurs les gendarmes, soit dit sans vous offenser, ils vous craignent passablement parce que vous avez un sabre à la ceinture et que la conscience de ceux dont je parle, journalistes, publicistes, etc...., n'est pas toujours en très-bon état.

Voilà en quelques mots ce qu'il faut penser de ceux qui disent du mal des prêtres. Je n'exagère rien ; au contraire, j'estime demeurer encore bien au-dessous de la vérité. Assurément je ne prétends pas établir une comparaison parfaite entre le trait de l'Evangile où il est parlé de la femme adultère et la situation du clergé catholique en face de ses ennemis ; car après tout la femme de l'Evangile était coupable, tandis que j'ose bien le dire, le clergé comme corps, les prêtres ne le sont pas. Ils n'ont pas failli à leur mission. Ils sont demeurés dignes de notre vénération et de nos hommages, parce qu'ils ont été et qu'ils seront toujours à la hauteur de leur ministère. Mais il y a pourtant une circonstance dans ce passage de l'Evangile, qui vient assez à notre sujet. Si tant est qu'ils soient coupables, les prêtres, qui s'avancera le premier pour les condamner ? Sera-ce vous, impur romancier qui allez chercher dans les orgies de la populace

vos scènes de prédilection, que vous décrivez avec une vérité qui nous donne à penser beaucoup de choses, car il est difficile de si bien décrire quand on n'a pas été acteur. Si vous êtes sans péché jetez au prêtre la première pierre, et si vous avez péché craignez qu'elle ne retombe sur vous pour vous écraser.

Sera-ce vous, obscur mécréant, qui pour vous faire un nom que vos talents vous refusent, voulant vous illustrer à tout prix, ne reculez pas devant la calomnie, espérant qu'à défaut de mérite vous vous ferez admirer par votre audace, semblable à ce païen ambitieux qui se fit un nom en brûlant un des plus beaux temples du paganisme; allez, vous n'aurez même pas cette gloire, car le sacerdoce catholique est un temple qui ne croulera pas. Retournez dans l'oubli d'où vous n'êtes pas encore sorti. Voilà que je vous combats sans vous connaître, quoique je sache que vous existez. L'orgueil vous domine, et avec lui, bien d'autres peccadilles que je ne nommerai pas. Devenez honnête et humble et ce jour-là même, vous serez, j'en suis sûr, de nos amis. Que celui d'entre vous qui est sans péché nous jette donc la première pierre.

Notre-Seigneur Jésus-Christ faisait la même proposition aux accusateurs acharnés d'une femme coupable, et chacun au lieu d'y répondre jugea prudent de se désister. Il en sera de même de nos accusateurs. Il ne sied à personne de juger, encore moins de condamner, lorsqu'on n'a en sa faveur ni mission ni conduite ; c'est le cas chez nos adversaires.

Le Pèlerin au Sanctuaire de Notre-Dame du Pilier.

M. l'abbé Brière, licencié ès-lettres, vicaire de Châteauneuf, a publié une longue et belle pièce de vers sur la cathédrale de Chartres. Nous en extrayons les strophes suivantes.

Il faut pour accomplir notre pèlerinage,
A la sainte Madone aller selon l'usage,
Offrir notre encens et nos vœux.
C'est là des bons Chartrains le culte héréditaire ;
Et puis l'enfant peut-il passer près de sa mère
Avec un regard oublieux ?

Vous la voyez ici dans la sainte chapelle,
Où plus d'un ex-voto rayonnant autour d'elle
Atteste aux yeux du pèlerin,
Que ce lieu consacré par d'antiques oracles
Aujourd'hui, comme hier, est fécond en miracles :
Croyons donc à l'amour divin.

Oui, salut à jamais, auguste sanctuaire,
Où chaque âge à son tour apporta sa prière
Et ses soupirs et son espoir :
Je viens, moi, le dernier, implorer la clémence
De la vierge fidèle et pour la pauvre France
Faire appel à tout son pouvoir.

Je viens lui raconter notre douleur extrême,
Lui confier ce cri d'espérance suprême
Qui vit encor dans notre sein :
Sur son parvis sacré, coulez, coulez mes larmes,
Vous êtes du malheur les plus puissantes armes
Et de bonté son cœur est plein.

Ah ! laissez moi surtout baiser cette colonne,
Où siége devant moi la pieuse Madone ;
C'est le trône de son amour ;
Et vous beaux lustres d'or, où se cachent les anges,
Dites lui qu'en ces lieux publiant ses louanges
Près d'elle je vis nuit et jour.

Oui, Vierge, lorsqu'ici sous ces voûtes sacrées
Tressaillent des ardeurs par la grâce inspirées,
Je m'unis, moi, pauvre pécheur,
Au généreux élan de ces flammes mystiques,
Je t'offre de Jésus les ferventes suppliques,
Pour suppléer à ma froideur.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Les fêtes de Pâques, qui revêtaient autrefois à Rome une imposante majesté, se sont concentrées cette année, comme du reste depuis le 20 septembre 1870, dans l'enceinte du Vatican. Pie IX a repassé, dans le silence du recueillement et de l'exil, toutes les scènes du drame sanglant qui eut sa consommation au Calvaire par la mort de l'Homme-Dieu ; et lui, son Vicaire, a pu plus d'une fois se convaincre en suivant le chemin de la Croix que, comme le divin Maître, il était poursuivi par d'implacables ennemis, et qu'avant de saluer le triomphe de l'Eglise, dont il est la plus haute personnification, il avait à subir les longs tourments de la persécution et de l'agonie. Mais il n'a pas été cependant délaissé dans sa prison, la foule a continué à venir lui offrir l'hommage de sa vénération et de son amour. Le dimanche des Rameaux, il a reçu la jeunesse de l'Université romaine et lui a tenu un remarquable discours. Il a conjuré les jeunes gens qui se pressaient à ses pieds de ne pas se laisser entraîner dans les sentiers de l'impiété et de résister avec force et courage aux obsessions de la Révolution, qui s'ingénie surtout à s'emparer du cœur et de l'esprit de la jeunesse.

Les discours du Saint Père, dit la *Semaine de Marseille*, insistant sur la nécessité de joindre l'action à la prière et d'user de toutes les voies légales pour lutter contre les mauvaises influences d'une secte diabolique, commencent à émouvoir les catholiques, et il y a lieu d'espérer que nous ne tarderons pas à voir les nombreuses sociétés chrétiennes, qui couvrent la péninsule entière, déployer pour le bien une énergie pratique qui leur a fait défaut jusqu'ici.

Ces sociétés ont multiplié sans doute les manifestations religieuses, les secours aux pauvres, les contributions au denier de Saint-Pierre, les souscriptions en faveur des clercs soumis au service militaire, les actes de charité envers les religieux et les religieuses spoliés, etc. Mais cela ne suffit pas. Il faut que la lutte se porte sur tous les terrains où elle peut légalement être engagée. Le Pape recommande surtout deux choses : la presse et l'enseignement. Parmi les catholiques, disons-le, il en est beaucoup dont le sens moral s'oblitère dans le milieu infect où ils vivent. Ils lisent les mauvais journaux et donnent chaque jour leur obole à l'iniquité. C'est plus qu'une faute, et aucune excuse ne vaut. Envisagée au point de vue des peines canoniques, la lecture des mauvais journaux est une manière de com-

plicité de ces catholiques avec les écrivains scélérats que le Pape appelle énergiquement *apôtres de Satan.* L'Eglise n'a pas de loi qui fasse aux catholiques une obligation de lire les bons journaux, mais elle en a une, que le cardinal-vicaire a déjà rappelée par ordre du Saint-Père, une loi qui interdit la lecture des mauvais journaux et la violation de cette loi entraîne des peines canoniques. Déjà des évêques ont élevé la voix et averti les fidèles, et le jour peut-être n'est pas loin où le Saint-Siége, uni à l'épiscopat entier, devra frapper de censures les catholiques assez faibles ou assez coupables pour transgresser cette loi.

Quant à l'enseignement, c'est une question de vie ou de mort morale pour la génération de notre temps. Que si on l'abandonne aux influences des universités et des écoles révolutionnaires et athées, la jeunesse est perdue et le monde roulera d'abîme en abîme et se réveillera un jour saturé de paganisme, de corruption, et avide de subir la tyrannie des Caligula et des Nérons. Le Saint Père veut donc qu'on s'emploie par tous les moyens à préserver les enfants et les jeunes gens du contact des maîtres sectaires.

Cologne. — Mardi 31 mars, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, a été incacéré. C'est le troisième évêque que M. de Bismark a fait mettre sous les verrous ; c'est le troisième évêque allemand qui sacrifie sa liberté pour rester fidèle à sa conscience. Le chef de la police, chargé d'arrêter le prélat, s'est rendu dès les sept heures du matin à l'archevêché et lui a fait part de l'ordre qu'il avait reçu. Mgr Melchers a répondu : « Je ne céderai qu'à la force. » C'est pourquoi le commissaire saisit de ses deux mains le bras du prélat, qui s'écria : « *Deo gratias !* On emploie la force ! Notre fin, notre but, c'est la victoire de l'Eglise ! *Finis noster, victoria Ecclesiæ.* »

Amérique. — Une lettre de Mgr Sylvestre Guevara, archevêque de Caracas depuis vingt ans, écrite du lieu de son exil, donne les détails de la persécution de l'Eglise catholique dans l'Amérique espagnole, à Vénézuela. Les biens ecclésiastiques sont saisis, les églises et les chapelles sont abattues ; les prêtres sont séparés des paroisses, qui restent abandonnées ou confiées à des mercenaires ; les évêques suffragants de Mgr Guevara sont envoyés en exil, et tous les séminaires sont supprimés. C'est partout le même mot d'ordre. Le président de la République de Vénézuela est évidemment de la secte.

Ferney. — Mgr Mermillod, l'apôtre exilé de Genève, a prononcé quelques paroles de compassion pour les malheureux apostats qui viennent essayer de désoler son troupeau. « Ils ne connaissent pas combien il a fallu, depuis soixante ans, de peines, de sacrifices et de prières pour former et soutenir ce troupeau catholique ; ils viennent semer l'ivraie dans des sillons trempés de larmes et de sueurs, ils ne savent pas ce qu'ils font. S'ils connaissaient notre douloureuse histoire, ils reculeraient, ils porteraient ailleurs leurs tentatives de schisme. Soyons dignes de la grâce de la persécution, disait le prélat en terminant, luttons avec dignité, et ce jardin des Olives où nous sommes maintenant deviendra le jardin de la résurrection. »

Vœu national. — S. E. le cardinal archevêque de Paris a, dans un récent discours, annoncé la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur, soit pour l'automne, soit pour le printemps prochain. « Cette pierre, a dit Son Eminence, sera la pierre angulaire de la

France chrétienne reconstruite. » M. Chesnelong, député, venait de dire, lui aussi : « Il me semble que, en posant la première pierre de l'église de Montmartre, on posera la première pierre de notre rédemption nationale. »

La souscription nationale pour l'érection de cette église, s'élève aujourd'hui à 1,245,790 fr. (chiffres officiels du 24 mars).

Les Frères. — Le 9 avril, le chapitre général des Frères des Ecoles chrétiennes, réuni à Paris, a élu le frère Jean-Olympe, l'un des assistants du frère Philippe, supérieur général de l'Institut. Le nouveau supérieur est âgé de 63 ans.

— Le Frère Calixte et les autres assistants de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes ont reçu de S. S. Pie IX la lettre suivante :

« Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Dieu, qui, pour l'accomplissement et le progrès de ses œuvres, a coutume d'employer des instruments aptes, de fortifier par des secours opportuns et d'orner de ses dons les hommes choisis pour cette fin, concéda pendant de longues années, à votre congrégation, chers Fils, l'excellent supérieur que vous avez perdu.

« Il l'avait doté d'une intelligence droite dans un corps sain. et l'avait enrichi de l'esprit de foi et de charité. Et afin que le vent des mauvaises doctrines, qui souffle de toutes parts, ne le séduisit point, Il fixa son cœur et son esprit à cette Chaire de vérité que votre supérieur entoura toujours du culte d'un humble vénération et d'un ardent amour.

« Telle est la source à laquelle il puisa cette vertu de fécondité, qui lui a fait quintupler la famille dont il avait reçu la direction et lui a permis d'offrir avec largesse les bienfaits de son ministère aux régions les plus éloignées.

« Et comme par une éducation religieuse et soignée, par des exercices de la vie régulière, des exhortations fréquentes, la diligente surveillance de toutes choses et ses pieux écrits, votre supérieur avait pénétré de ses propres sentiments les membres de la Congrégation, ils sont devenus très-utiles non-seulement à la religion, mais encore à la patrie, à laquelle ils rendirent, dans ses revers, d'admirables services de charité.

« C'est donc avec raison que vous pleurez sa perte. Mais comme son esprit est vivant et florissant parmi vous. Nous ne doutons point qu'il ne se trouve dans votre institut un grand nombre de membres entre lesquels on puisse élire un homme capable de conserver et de faire progresser l'Œuvre que votre défunt supérieur a dévelopée, perfectionnée et propagée par ses longs et incessants travaux. C'est là ce que nous vous souhaitons ; et nous appelons, à cette fin, sur vous les lumières et les secours du Ciel.

« PIE, PAPE, IX[e] du nom. »

— Le conseil général des pèlerinages de la rue François I[er], à Paris, annonce à tous les comités locaux, par une lettre que nous avons sous les yeux, le projet d'une réunion à Rome pour le mardi 5 mai, jour de saint Pie V, fête onomastique du Souverain-Pontife Pie IX, dans le but de présenter au Saint-Père, le compte-rendu des pèlerinages et des œuvres de la France catholique pendant l'année écoulée.

Il serait à désirer que chaque Comité eût au moins un représentant.

Le rendez-vous est fixé pour le 4 mai à Rome, au séminaire français.

Le général de Cathelineau dans le Midi. — On lit dans *l'Echo religieux des Pyrénées:*

Le général de Cathelineau visite, en ce moment, les villes du Midi, où il propage la pensée d'un pèlerinage général à Notre-Dame de Lourdes. Les catholiques saluent partout ce noble caractère et l'écoutent avec une religieuse attention. Le général, dans une allocution prononcée à Toulouse, a dit : « Battus, non par les Prussiens, mais par le manque de foi, nous ne pouvons plus nous appeler France, parce que la France doit être toujours la première des nations, et elle ne le sera plus jusqu'à ce qu'elle ait reconquis ses provinces perdues. Jusqu'à ce moment, le cœur serré et plein de tristesse, nous ne pouvons l'appeler que le pays.

« Le peuple, flatté et égaré par une certaine presse ne sait pas ce qu'il est. Il est le cœur de la France, mais il n'en est pas la tête.

« Un paysan a battu soixante mille hommes. Savez-vous pourquoi? parce qu'il avait Dieu avec lui. Il ne rougissait pas de la religion, et ses armes à lui étaient un Sacré-Cœur sur la poitrine et un chapelet à la main. Ce paysan s'appelait Cathelineau, c'était mon père. Et moi aussi. j'ai mon chapelet (le montrant) ; il y manque la croix; savez-vous pourquoi? Ce chapelet appartient à mon fils, qui s'était enrôlé dans les zouaves pontificaux ; il le portait toujours sur lui ; lorsqu'il fut blessé, une balle lui traversa le corps et emporta la croix de son chapelet ; tout le monde le croyait perdu, mais Dieu le rendit en même temps à son père et à son pays. »

Comités catholiques. — L'assemblée générale des Comités catholiques vient de se tenir à Paris. Bon nombre de personnages importants, et en tête le Cardinal archevêque, et plusieurs députés ont assisté aux séances. On a beaucoup remarqué le discours de M. Chesnelong sur la régénération de la France par la prière, *l'enseignement chrétien* à tous les degrés et le développement des œuvres charitables et sociales, le rapport du P. Marquigny sur la *liberté de l'enseignement supérieur*, celui de M. Rondelet sur la liberté de tester, celui de M. Keller sur le denier de St-Pierre, celui de M. le comte de Nicolaï sur les pèlerinages ; les discours de S. E. le Cardinal et de Monseigneur de Ségur, le rapport du P. Edmond sur le rosaire perpétuel, le discours de M. de Belcastel sur la question des Bourses universitaires. Nous citerons un passage de ce discours.

« Quand nous parlons de liberté, messieurs, faut-il le dire, ce n'est point dans notre bouche le sens du libéralisme. Pour nous la liberté, en principe absolu, c'est la faculté de se mouvoir sans entraves dans le bien. (Très-bien. — Vive adhésion). Au point de vue qui nous occupe, c'est le renversement de l'usurpation de l'Etat, et la restauration de deux autorités légitimes instituées par Dieu.

« Pour le libéralisme, la liberté c'est le conflit des doctrines érigé en règle, et le droit de chacun d'en choisir une et de la propager. Pour lui, on le dirait, le droit de l'homme n'est pas de posséder la vérité, mais de la chercher. (C'est vrai. — Très-bien. — Applaudis-

sements). Telle est la maxime cachée au fond de ses livres et de ses discours, maxime aussi blasphématoire à la bonté divine que désespérante pour l'humanité ! Il m'a été donné de surprendre ce désespoir chez un adepte de la libre pensée. Au bout d'un entretien où j'avais insisté sur la dérision d'une pareille recherche pour la multitude : « Eh ! sans doute ! s'écria-t-il avec douleur, il serait heureux pour le « genre humain d'avoir un critérium de vérité ! mais il ne l'a pas. » (Sensation).

« Penseur et siècle infortunés ! le critérium qui vous manque, vous le rejetez ; il existe, et, nous, catholiques, c'est notre force, notre paix, notre honneur de le reconnaître et de lui obéir. A Rome, au-dessus des pouvoirs politiques et des controverses de la philosophie, siége un magistrat de vérité. Les cieux l'appellent Pierre et les hommes Pie IX. Comment pourrai-je parler d'enseignement sans me tourner vers le docteur infaillible que notre douloureux amour ne peut ni sauver ni venger de l'outrage, et qui se venge des délaissements du monde, en ne cessant de l'éclairer. (Acclamations générales. — Vive Pie IX. — Applaudissements prolongés).

« Rome ! Pierre ! Pie IX ! quels noms ! et comme on aime à les prononcer pendant les fêtes de la résurrection ! elles nous disent que Jésus-Christ n'est jamais plus vivant que trois jours après qu'on l'enferme dans un sépulcre, sous un roc scellé. (Bravos et applaudissements).

« Dans les jours d'épreuves que traverse la Papauté, quand le pèlerin monte à la coupole de St-Pierre, sous la croix, — et que de là, du regard de l'esprit il interroge l'horizon ; — lorsqu'il compare l'autorité souveraine dont cette croix rayonnait jadis sur tout l'univers baptisé, avec cet empire aujourd'hui rétréci jusqu'à la dernière des sept collines et fermé par les murs d'un palais ; lorsqu'il voit à ses pieds, du château Saint-Ange au Quirinal passer l'usurpation triomphante, et les ordres religieux, instruments nécessaires du gouvernement de l'Eglise, brisés par des mains sacriléges, il est saisi de tristesse devant le scandale de la vérité captive, et la folie des peuples qui se croient libres par sa captivité. Il ne croit pas à la mort de l'Eglise parce qu'il sait l'Eglise immortelle ; — il est tenté de croire à l'agonie du monde, parce qu'il se consomme en lui un crime dont nul regard ne peut sonder la profondeur. (Mouvement prolongé).

« Puis, quand le pèlerin descend et prosterne son front découragé aux pieds du vieillard qui gouverne la postérité du Christ et qu'il retrouve plus éblouissante que jamais la majesté du Pontife martyr ; lorsqu'il recueille ces paroles de confiance infrangible et ces bénédictions augustes dont dix-huit siècles de prodigalité n'ont pas épuisé la magie ; lorsque, parti de Rome, il rencontre sur toutes les plages la parole pontificale aussi sûre d'elle-même, aussi souveraine d'accent qu'au temps de Grégoire VII ; lorsqu'il relit le *Syllabus*, le plus grand éclair de salut social dont le monde ait été visité depuis l'Incarnation du Verbe, et qu'il voit naître du cœur de Jésus-Christ tant d'œuvres d'amour qu'il tenait en réserve pour nos jours mauvais, il s'écrie : Non ! le siècle témoin de ces merveilles n'est pas condamné. A travers les persécutions de la force et les mirages de l'erreur, en dépit de l'enfer déchaîné, l'univers est en marche vers l'heure inconnue, mais certaine, où sous la croix victorieuse il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur, (Bravos enthousiastes. » — Applaudissements répétés).

Œuvre des moines de Lérins. — N. S. P. le Pape, après avoir lu attentivement la supplique adressée à Sa Sainteté par le R. P. abbé de Lérins, au sujet de l'œuvre de l'*Apostolat catholique*, par l'imprimerie dont nous avons dejà entretenu nos lecteurs, grand nombre ayant répondu à l'appel de M. Clarisse, de St-Omer, s'est écrié avec la plus vive satisfaction : *Je ne puis qu'approuver ceux qui ont le courage d'opposer du contre-poison à la mauvaise presse, et bénir les moines qui travaillent à une œuvre si sainte.*

Et Pie IX a daigné écrire de sa propre main au bas de la supplique, ces consolantes paroles: *Dominus benedicat operarios et opus-Arguite in omni patientiâ et doctrina sanâ.*

Nous sommes heureux de rappeler qu'une offrande de cinq francs donne droit au titre de fondateur de l'œuvre et fait participer pour toujours à l'union des prières, œuvres et pénitences des religieux Cisterciens.

Prière de s'adresser, pour le tout, à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre, rue de Calais, 21, à Saint-Omer, (Pas-de-Calais).

Lourdes. — Pie IX a élevé et établi au rang de Basilique mineure l'Eglise bâtie sous le vocable de l'Immaculée-Conception de la Mère de Dieu, dans la cité de Lourdes, au diocèse de Tarbes; et lui confère tous les droits, priviléges, prérogatives, honneurs et préséançes, qui appartiennent aux Basiliques mineures, soit par le droit, soit par la coutume.

Mgr Langénieux a établi, dans l'église de Lourdes, la charge et dignité de Grand Pénitencier, et conféré à celui-ci tous les pouvoirs accordés par le rescrit de la sacrée Pénitencerie en date du 7 mars 1874.

Le lundi 6 avril, Mgr Langénieux a posé la première pierre de l'hôpital de la grotte de Lourdes. Bâti par la charité publique, cet établissement sera desservi par les Filles de Notre-Dame des Douleurs, dont la maison mère est à Tarbes.

A la demande de Mgr l'évêque de Tarbes, N. S. Père le Pape a daigné nommer *Protonotaire Apostolique*, *ad instar participantium*, M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes. Mgr Langénieux a publié et remis au nouveau Prélat les lettres apostoliques, en date du 3 mars de la présente année.

Par décision de l'autorité épiscopale, la charge de *Grand Pénitencier* de la Basilique de Lourdes a été confiée au R. P. Sempé, missionnaire apostolique et Supérieur des missionnaires de la Basilique. Mgr Langénieux a remis au Grand Pénitencier de Lourdes les rescrits qui lui confèrent les pouvoirs plus étendus que Sa Grandeur a obtenu de la S. Congrégation de la Pénitencerie.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une garniture d'autel admirablement brodée pour la Crypte. — Une somme importante pour l'achat d'un calice. Un beau cœur.

Lampes. — 92 nouvelles demandes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 69. Devant Notre-Dame du Pilier, 3. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 10. Devant le Saint-Sacrement, 3. Devant la statue du Sacré-Cœur, 7.

Consécration des petits enfants, 30 nouveaux inscrits, dont 14 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte : 247.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 266.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : (après les heures des messes : 528.

PÈLERINAGES. Voici le mois de Marie. A Chartres les beaux jours de mai et l'octave de la Nativité en septembre, ce sont les deux principales époques du pèlerinage à la Vierge druidique, à la Vierge tutélaire des Carnutes et des Francs, *Carnutum tutela.* Nous voyons depuis Pâques le nombre des étrangers s'accroître dans les nefs de notre grande cathédrale et à la Crypte ; ce nombre va bientôt prendre de plus amples proportions. Sans doute les manifestations nationales comme celles des 27 et 28 mai 1873, ne seront point renouvelées en 1874. Mais des caravannes plus ou moins considérables pourront s'organiser et prendre le chemin de Chartres. La paroisse de St-Sulpice de Paris sera fidèle à son usage annuel. — Peut être d'autres villes enverront-elles aussi d'imposantes députations. En tout cas les pèlerins venant isolément ou par groupes sont attirés aux sanctuaires privilégiés par la renommée des grâces obtenues auprès des Madones miraculeuses ; nos correspondances nous ont fait connaître bien des désirs de revoir Notre-Dame de Chartres.

— Monseigneur l'Evêque de Bâle vient de se recommander tout spécialement à Notre-Dame de Chartres lui et ses 104 prêtres exilés ou dépouillés. L'illustre confesseur de la foi remercie notre vénérable évêque des offrandes de notre diocèse pour le clergé Suisse.

— Le prédicateur du Mois de Marie à la cathédrale est le R. P. Lamirault, religieux de Notre-Dame de Saint-Edme.

— La fête mensuelle de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement a été célébrée le 23 avril dans l'église de Sainte-Foy avec une très-grande solennité, elle avait été préparée par un triduum de prières. Les Pères maristes n'avaient rien négligé pour la décoration de leur église. Le R. P. Petitalot, mariste de la maison de Paris, a donné les instructions. Monseigneur a officié au salut du 23.

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu le vingt-huit mai dans l'église de Saint-Martin-au-Val (faubourg Saint-Brice).

— A la suite d'une mission prêchée par le R. P. Favre, mariste, la paroisse de Montainville a été consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, le 26 avril. — L'église de cette paroisse vient d'être restaurée, et une belle statue du Sacré-Cœur en complète la décoration.

— L'Institution Notre-Dame de Chartres vient d'être honorée de nouveau dans la personne d'un de ses professeurs. M. l'abbé Singlas, a subi avec succès les difficiles épreuves de l'examen pour la licence ès-lettres. Le personnel de l'établissement compte présentement deux licenciés : M. l'abbé Foucault et M. l'abbé Singlas. Deux élèves de philosophie ont été reçus bacheliers

— M. l'abbé Dauvilliers précédemment à Dampierre-sur-Avre est maintenant curé de Tréon.

— Nécrologie.. M. l'abbé Boudet (Jean-Alphonse) curé de Saumeray, est décédé le 4 avril, à l'âge de 43 ans et 5 mois ; il était depuis plusieurs années en proie à une maladie d'épuisement. Nous recommandons son âme aux prières. — Nous recommandons aussi un chanoine honoraire du diocèse de Chartres, récemment décédé, M. l'abbé Chirac, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Paris.

AVIS. — Le *Courrier d'Eure-et-Loir* ne paraîtra désormais qu'une fois la semaine et coûtera cinq francs par an. — Ce journal de saine doctrine et de principes si fermes mérite d'être soutenu au prix de tous les sacrifices. Il s'agit de bonne œuvre et par conséquent de zèle désintéressé chez les défenseurs de l'ordre social par la presse catholique.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. C'est avec bien de la joie que je viens vous parler de notre mission. Le succès a dépassé mes espérances. Le R. P. Marcel a su dès le début gagner toutes les sympathies. Aussi notre grande église était-elle presque comble tous les soirs. Le missionnaire, tout en faisant preuve de la plus exquise prudence, a prêché en véritable apôtre, avec cette liberté intelligente qui ne laisse rien dans l'ombre, qui promène la lumière dans tous les coins et recoins, qui dévoile les misères, qui indique les remèdes. Dans cette *riche donnée* personne n'a été oublié, chacun a été servi en proportion de ses besoins. Et quel recueillement dans toute la paroisse, non-seulement à l'église mais encore au dehors ! Oh ! oui, Dieu nous a conduits dans la solitude et là il nous a parlé au cœur. Cette bonne volonté qui honore les habitants de Thiron a déjà reçu la récompense. Sans parler de ceux qui sont revenus au bon Dieu combien qui ont été éclairés, touchés, ébranlés ! C'est toute une moisson qui se prépare. J'ai l'espoir que le le grain semé ayant levé portera du fruit et rendra cent pour un. En attendant veuillez être l'interprète de toute la paroisse auprès de Notre-Dame. On a beaucoup prié pour nous à Chartres. C'est vraiment l'épi de la Vierge que nous avons cueilli. Donc merci à Marie ! Agrez, etc.

(Arnou, curé de Thiron, diocèse de Chartres).

2. Le jeune homme pour lequel nous avons demandé une neuvaine, il y a quelques semaines, a obtenu un plein succès. Par reconnaissance il envoie à Notre-Dame de Chartres une offrande de....... et demande à cette bonne Mère la grâce de devenir un de ses plus fidèles serviteurs.

(L. D. du diocèse d'Amiens).

3. Une personne me charge de vous demander deux messes en l'honneur de Notre-Dame de Chartres pour la remercier de faveurs obtenues par son intercession.

(F. L. C. de Boulogne-sur-Mer, diocèse d'Arras).

4. Il y a près d'un an je suppliais Notre-Dame de Chartres de me rendre ma chère petite nièce qui allait mourir, et Notre-Dame entendit ma prière. Cette enfant lui fut vouée jusqu'à l'âge de sept ans ; je viens vous remettre la petite offrande annuelle. Veuillez nous recommander à Notre-Dame.

(A. V. de M. diocèse de Bayonne).

5. Veuillez faire brûler une lampe devant Notre-Dame de Sous-

Terre, comme témoignage de ma reconnaissance ; nous attribuons à son intercession la guérison de ma fille.

(C. de H. diocèse de Cambrai).

6. Ma mère heureuse de la protection visible que lui a récemment accordée Notre-Dame de Chartres veut lui témoigner sa reconnaissance.

(L. d'A. diocèse de Beauvais).

7. Madame B. me charge de vous demander une neuvaine de lampe, dans le but de remercier Notre-Dame de Sous-Terre d'une grâce qu'elle vient d'obtenir.

(V, L. de Versailles).

Œuvre des Tabernacles. — Compte-rendu de l'exposition.

L'Œuvre des Tabernacles, consacrée aux besoins des églises pauvres du diocèse, a fait, cette année comme de coutume, son exposition et la distribution des ornements et autres objets destinés aux pauvres sanctuaires de la campagne. Cette exposition, ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 1er mars, s'est faite à l'évêché, et elle a duré trois jours, les samedi, dimanche et lundi (14, 15 et 16 mars). Le public a été admis à contempler et admirer la multitude des objets exposés : et il y avait véritablement matière à admiration. Près de quatre-vingts églises du diocèse ont participé aux avantages de cette distribution ; et plusieurs d'entre elles, les plus dépourvues sans contredit, ont été largement partagées. Les chasubles, la plupart richement brodées, et particulièrement les chasubles blanches, ont captivé l'attention des dames visiteuses, dont plusieurs ont copié des dessins artistement travaillés ; ce qui semble nous promettre encore des merveilles pour l'an prochain. Ces ornements étaient au nombre de 34 ; et cependant ils étaient loin de suffire aux besoins des églises et aux demandes de messieurs les curés qui s'élevaient à près de cinquante pour ce seul objet. Nous avons encore remarqué quatre belles chapes, trois bannières richement décorées, deux dais, cinq écharpes de salut, et une grande quantité d'étoles pastorales. Le linge d'église s'y trouvait aussi en grande abondance ; on y comptait 17 aubes, 10 nappes d'autel et 14 lots de petits linges pour le service des messes.

Ajoutons également que l'argenterie, qui est un objet de lourde dépense pour les Dames Patronesses de la Société des Tabernacles, s'y produisait largement et sous toutes les formes : un calice, trois ciboires et un ostensoir complétement en argent ; des boîtes aux saintes huiles, avec leurs burettes en argent, deux croix d'autel et seize chandeliers de cuivre argenté. Nous avons aussi contemplé avec admiration de superbes bouquets destinés à décorer les autels et qui sont dûs au zèle et au talent de dames de la haute société chartraine. Nous omettons de mentionner ici une foule de petits objets à l'usage du culte public, et dont notre mémoire ne nous fournit pas le souvenir précis, mais qui trouveront une place dans les sacristies et feront l'objet de la reconnaissance des conseils de fabriques.

Nous avons donc conservé, ainsi que bien d'autres visiteurs, le plus satisfaisant souvenir de cette gracieuse et riche exposition, et nous sommes convaincus que MM. les curés de nos églises rurales grati-

fiés des dons que nous avons vus exposés en si grand nombre, s'estiment heureux de ces nouvelles largesses. Nous ajouterons qu'il ne tient qu'à eux et à leurs paroissiens de les rendre encore plus fructueuses, en provoquant pour cet été des souscriptions et des aumônes au profit de la société des Tabernacles ; car ils savent que cette Œuvre si précieuse n'a d'autres ressources pour se soutenir et renouveler ses distributions, que la générosité des fidèles et le travail persévérant et ingénieux des membres qui la composent.

BIBLIOGRAPHIE

LA VIERGE LORRAINE, JEANNE D'ARC : par *Madame la baronne de Chabannes.*

Voici un livre que nous sommes heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs.

Sans doute l'histoire de Jeanne d'Arc est écrite depuis longtemps et bien des fois. Cependant, nous croyons pouvoir dire que Madame le baronne de Chabannes a fait sur un sujet si souvent traité un ouvrage qui a son cachet propre et son caractère qui le distingue de tous ceux qui l'ont précédé. On ne connaît communément de la vie de Jeanne que ce qu'il y a d'éclatant au dehors, de poétique et de chevaleresque dans le personnage de cette guerrière improvisée, qui laisse tout à coup la houlette pour ceindre le glaive, et passe de la tête du troupeau de son père, à la tête des armées de France. C'est éblouissant assurément, mais ce n'est pas là Jeanne d'Arc toute entière. Sa gloire comme la gloire de tous ceux qui furent grands devant Dieu est au dedans plus qu'au dehors d'elle. L'héroïne inspirée n'est pas tant dans ses actions extérieures que dans son âme et dans son cœur. Supprimez la piété si simple, la candeur si naïve de la bergère, ses rapports intimes avec le ciel, son conseil d'anges et de saints qui la guide ; oubliez sa foi invincible en Dieu qui l'appelle à délivrer le roi et sauver la France. (C'est pour cela que je suis née, dit-elle avec une expression indéfinissable) ; et sa vie n'est plus qu'un mystère incompréhensible parce que le principe de tant de force et de tant de prodiges, le ressort par lequel ici tout se meut, vous échappe.

Dans la nouvelle histoire de Jeanne d'Arc, c'est l'âme et la vie intime de la pieuse fille, (peut être dirons-nous un jour la sainte) que l'auteur s'est appliqué à faire ressortir, plus que ses exploits connus de tous ; ou plutôt, on y voit ces effets merveilleux rattachés, comme ils doivent l'être, à leur cause, c'est-à-dire à la grande vertu, la sainteté de Jeanne, et à la miséricorde de Dieu sur la France.

Livre aussi utile qu'agréable, où l'esprit et le cœur profitent également. Le caractère des temps et celui des personnes, en particulier celui de l'héroïne est remarquablement saisi, l'état des choses y est nettement dessiné, le jeu des passions dévoilé, les pensées ingénieuses et naïves, les sentiments les plus délicats sont rendus avec un rare bonheur d'expression; les exemples, les mots édifiants, les traits de générosité et de courage, innombrables dans cette histoire, se présentent partout sous une forme si spirituelle et si douce qu'on en est également charmé et attendri. On ne peut guère, croyons-nous, réunir à la fois plus d'élégance de naïveté, de bon sens, d'originalité et de bon goût.

Livre qui fera aimer Jeanne d'Arc et la vertu, bénir Dieu, et mieux espérer pour l'avenir de la France.

Ce livre est en vente à Paris, chez E. Plon, imprimeur éditeur, 10, rue Garancière, au prix de 3 fr. 50 franco. A Chartres, chez Pétrot-Garnier, et les autres libraires. — Pour les maisons d'éducation qui demanderaient vingt-cinq exemplaires à l'avance, on laisserait à 3 fr. l'exemplaire cartonné en toile anglaise avec écusson doré.

L'importance de l'ouvrage lui mérite une belle place sur les catalogues des livres de prix où d'inutiles romans paraissent encore en très-grand nombre au détriment de la jeunesse.

— **Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres**, par M. l'abbé Bulteau. Prix 1 fr. 52. Le bon accueil qu'on a fait à ce livre au mois de mai 1873 nous permet d'augurer un nouveau succès cette année. Il se vend au profit de la Maison des Clercs de Notre-Dame.

— *Semaine eucharistique*, charmant livre de préparation à la première communion, — A Paris, chez Vict. Palmé, à Chartres, chez Pétrot-Garnier.

— *Vie d'un jeune séminariste.* A Paris, chez l'éditeur Watelier, rue de Sèvres, 17 ; à Chartres, chez Pétrot-Garnier.

— Marie au temple de Jérusalem, modèle des jeunes filles chrétiennes pendant les années de leur éducation. — Honoré d'un bref de Sa Sainteté et approuvé par beaucoup d'archevêques et d'évêques ; (chez Chénel, libraire-éditeur, à Caen, rue St-Jean, 16. Prix 1 fr. ; franco, 1 fr. 15). Le même libraire met en vente un nouveau **Mois de Marie** destiné au chrétien qui désire se sanctifier par les actions ordinaires de la

vie et par l'accomplissement des devoirs de l'état dans lequel Dieu l'a placé. Ce sera, par conséquent, le **Mois de Marie de tous**. — Prix **30** cent. — Comme propagande, cinquante exemplaires seront offerts gratuitement à toute personne qui en achetera un cent.

Le Mois de Marie, la **Très-Sainte Vierge Mère de Dieu, Modèle des Femmes chrétiennes**, édité par le même libraire, vient d'être honoré d'un bref du Souverain-Pontife, Prix franco : **1 fr. 75**.

— **Mois de Marie de Notre-Dame de Séez**, par M. l'abbé Courval, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Séez. (1 vol. in-18) ; chez MM. Poussielgue frères, rue Cassette, nº 27, à Paris, et chez tous les libraires. Prix : par la poste, 1 fr. 25.

— Elévations de l'âme pieuse pour la messe, la communion et les visites au Saint-Sacrement, par Monseigneur Paul Guérin, camérier de Sa Sainteté. (A Bar-le-Duc, typographie des Célestins, ancienne maison L. Guérin ; à Paris, chez Victor Palmé). La doctrine et la piété de l'auteur dispensent de tout éloge : Prix broché : 4 fr. ; relié en toile 5 fr. ; en chagrin : 8 fr.

— On nous prie d'annoncer que M. Henry Bent, fils aîné, fabricant d'ornements d'église a reçu dans une audience obtenue du Saint-Père, le titre de fournisseur d'ornements sacrés du Pape ; ce titre vient de lui être confirmé par un bref.

— *Le dimanche au peuple*, petit ouvrage déjà répandu à plus de 300,000 exemplaires, (Prix : 10 cent. l'exemplaire ; 8 cent. par nombre de 50 ; 7 par nombre de cent ; 5 1/2 par nombre de 500). Chez M. Augustin Boisleux, fondateur de la bibliothèque de tout le Monde, à Tourcoing, Nord.

— VOLUMES DIVERS DE LA LIBRAIRIE PALMÉ. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS, (*Imagerie & Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

MAI 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1874.

1er mai, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour les possess. de croix, chap. et méd. indulgenciés.

2, samedi. — Indulg. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, pour le scap. bleu, moyennant visite à un autel de la Ste Vierge (jour au ch. des fid.)

3, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour la Propagation de la Foi ; 6° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

4, lundi. — Indulg. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch. des fidèles).

5, mardi. — Ind. plén. : 1° pour l'Apost. de la pr. ; 2° pour suivre les exercices du mois de Marie (j. au ch. des fid.)

6, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arc. de St Joseph (mercr. au ch. des fid.)

7, jeudi. — Ind. plén. pour récit. dev. le S. Sacrem. la pr. : *Regardez, Seigneur*.

8, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; 2° pour l'Apost. de la prière (vendr. au choix).

9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basiliques pour le scap. bleu (comme au 2 mai).

10, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. C. de Jésus.

11, lundi. — Ind. plén. pour la Propag. de la Foi.

12, mardi. — Ind. plén. pour la Confrérie du S. Cœur de Jésus (jour au choix).

13, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour av. récité pend. un mois : *Loué et remercié* (jour au ch.)
14, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. et Dominic. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour le scap. bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour l'Arch. de St Joseph ; 6° pour les possess. de croix, chap. et méd. indulg.
15, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la pr. suiv. récitée pendant un mois : *Doux cœur de Marie* (jour au ch.)
17, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. av. récit. pendant un mois le *Regina* (jour au choix).
18, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arc. du S. C. de Marie (jour au ch.)
19, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi (jour au ch.)
20, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Domin. ; 2° pour le scap. du Carmel.
21, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir pend. un mois fait un quart d'heure d'orais. ment. ; 2° et récité le trisagion, *Saint, Saint, Saint* (j. au choix).
22, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc. ; 2° pour le scapul. rouge.
23, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc. ; 2° plén. et part. nombreuses des Sept Basiliques, pour le scapulaire bleu (comme au 2 mai).
24, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. et Dom. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scapulaire bleu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour les possess. de croix, chapelets et médailles indulg.
25, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. av. réc. pend. un mois les Actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).
26, mardi. — Ind. plén. : 1° p. av. réc. pend. un mois le *Memorare* ; 2° et l'*Angele Dei* (jour au ch.)
27, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au choix).
28, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franciscains et Dominicains ; 2° pour avoir récité pendant un mois le chap. de l'Imm. Conc. (j. au choix).
29, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° pour avoir récité pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix).
30, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc. ; 2° plénières et part. nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre S., p. le scapulaire bleu (comme au 2 mai).
31, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bl. ; 4° pour les possess. de croix, chap. et médailles indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

6e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — JUIN 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Adrien Bourdoise, fondateur de la Communauté et du Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet.

(Suite et fin).

Dieu a ses desseins quand il nous frappe, et, lorsqu'il diffère d'exaucer nos prières, c'est souvent afin qu'elles acquièrent, en redoublant de ferveur et de persévérance, le degré de repentir et d'amour qui leur manquait encore pour apaiser sa justice et attirer sur nous ses miséricordes.

Malgré donc le recours à St-Denis, et les supplications désolées qui montaient sans cesse vers le Ciel, la peste continuait ses ravages.

Les prêtres de St-Nicolas se dévouèrent à soigner les malheureux attaqués par le cruel fléau : plusieurs furent atteints par la contagion, l'un d'entre eux en mourut, les autres transportés à la campagne, revinrent à la santé.

M. Bourdoise toujours debout, toujours sur la brèche, ne sentit jamais son courage fléchir, et cependant son cœur compatissant aurait voulu supporter à lui seul le poids de toutes les douleurs.

Il continuait ses missions, et son passage dans les différents diocèses où il était appelé produisait des fruits de rénovation et de salut.

Le suivre dans ses courses évangéliques ; rapporter toutes ses œuvres, toutes ses fondations ; ce serait dépasser les limites

d'une simple *esquisse*, et peut être tomber dans la redite des mêmes résultats, par l'énoncé des mêmes faits, seulement nous en citerons quelques-uns afin d'achever de mettre en relief la grande pensée qui fut l'âme, qui fut le mobile de l'existence tout entière de M. Bourdoise :

Rétablir la discipline écclésiastique dans toute son antique vigueur et rendre en même temps au culte divin sa religieuse majesté.

Le pieux fondateur dirigeait sa communauté avec le titre d'économe ; depuis longtemps il désirait se dépouiller de ce fardeau, mais ses frères ne voulaient point y consentir ; il finit par vaincre leurs résistances, et accepta l'offre du duc de Liancourt de venir, avec deux prêtres auxiliaires, s'établir dans sa ville seigneuriale pour de là évangéliser les paroisses qui se trouvaient sous sa dépendance (1643), et imprimer aux saints offices une nouvelle solennité.

La présence du saint prêtre produisit promptement les plus heureux effets. Il ne connaissait pas les transactions avec le devoir, et ne transigeait jamais avec ce que sa conscience lui inspirait de dire ou de faire. La présence des *Majestés de la terre* ne lui faisait nullement modifier sa règle ; ainsi la Reine-mère étant venue à Liancourt, il ne voulut point admettre ses aumôniers dans sa Communauté, parce qu'ils étaient en *habit de voyage...*

« Je connais bien vos chevaux, leur dit-il, mais vous je ne vous reconnais pas pour des prêtres, et je ne puis vous recevoir. Tous nos appartements sont réservés pour des aumôniers et je les attends. »

La Reine mère s'amusa de ce petit épisode, et les aumôniers voyant que les rieurs n'étaient pas de leur côté, mirent leurs soutanes et obtinrent alors de M. Bourdoise une cordiale hospitalité. Il usa de la même rigueur envers deux de ses amis ; et de plus il refusa de les conduire au château. Le lendemain le duc le rencontra et lui dit d'un air mécontent : « Est-ce ainsi que vous traitez vos amis ? » « Monseigneur, » lui répondit le serviteur de Dieu, » quand vous irez à la cour sans cordon bleu, je recevrai à la communauté les ecclésiastiques qui ne porteront point les marques de leur caractère. »

Le duc se montra satisfait. L'habit séculier n'était pas la seule chose que M. Bourdoise entreprit de réformer ; il désirait que les laïques, suivant les règles de l'Eglise, ne fussent point introduits dans le chœur pendant les saints offices. Or un jour Madame la duchesse d'Aiguillon vint pour entendre la messe à St-Nicolas. Ses officiers qui la précédaient, placèrent un carreau dans le sanctuaire, M. Bourdoise qui s'en aperçut, le prit aussitôt et le porta hors du chœur en représentant respectueusement à la duchesse que sa place était dans la nef et non dans la partie de l'église réservée aux prêtres. Madame d'Aiguillon n'insista pas,

mais son oncle le cardinal de Richelieu s'offensa de cette conduite et faisant venir M. Bourdoise chez lui, il lui dit : — Est-ce vous qui avez chassé ma nièce du chœur de votre église ? — non Monseigneur. — Ne vous appelez-vous pas Bourdoise. — Pardonnez-moi Monseigneur. — Et qui est-ce donc ? — C'est votre Eminence, ce sont tous les prélats assemblés en Concile qui ont défendu aux laïques et surtout aux femmes d'entrer dans le chœur, afin que les ecclésiastiques y puissent faire librement leurs fonctions.

Cette réponse était sans réplique. Le grand ministre en fut peut-être plus surpris que satisfait ; toutefois il congédia M. Bourdoise avec politesse, et la duchesse d'Aiguillon sut si bon gré au serviteur de Dieu de ses réflexions, qu'elle ne cessa de répandre ses dons sur le séminaire de St-Nicolas, qui eut même un legs d'elle dans son testament.

M. Bourdoise ne pouvait souffrir de voir des armoiries mises en évidence sur les ornements qui servent au ministre de Jésus-Christ pendant la sainte messe. En ayant aperçu un de ce genre dans une paroisse sur laquelle il se trouvait momentanément, il alla visiter le Seigneur qui l'avait donné et lui parla « de ses *livrées* qu'il faisait porter au roi des rois, que le prêtre représente à l'autel. »

« Vous le traitez » ajouta-t-il, « comme un laquais, et je suis persuadé que vous n'y avez jamais pensé. »

Ceci était vrai ; aussi le Seigneur goûtant les raisons du saint prêtre, lui donna toute liberté pour enlever de ses ornements tout ce qui ne lui paraissait pas en rapport avec la dignité des fonctions sacerdotales.

Une dame, à laquelle il fit la même observation, ne fut pas si facile à persuader : elle lui fit remarquer, d'une manière assez subtile, que c'était un moyen de rappeler aux fidèles de prier pour les personnes qui avaient fait présent de ces ornements. Le saint prêtre ne se laissa pas convaincre. « Ceux qui parlent ainsi, s'écria-t-il, cherchent leur récompense sur la terre et n'en auront jamais dans le ciel ; et moi je prétends qu'il vaudrait cent fois mieux donner à Dieu peu de chose en secret que de lui donner de riches ornements pour le publier à tout le monde, parce que Dieu, qui n'ignore rien, saurait bien suppléer à ces prières. Un vassal aurait mauvaise grâce à mettre ses armes sur des meubles qu'il voudrait offrir à son souverain. Dieu est infiniment au-dessus des princes de la terre, et mérite bien qu'on lui rende une partie de ce que l'on a reçu de lui, et que les temples qu'on lui consacre ne portent pas d'autre nom que le sien. »

La foi était encore vive dans les cœurs, la dame fut frappée des raisonnements de M. Bourdoise, et convint avec lui que la vaine gloire trouvait son compte dans cet usage.

La pauvreté des églises lui arrachait des gémissements qui trouvaient écho dans les cœurs. « Ah ! disait-il, quelle douleur

de voir la maison de Dieu dépouillée de tout ! tandis que la demeure des riches de la terre est si bien ornée. S'ils donnaient un peu plus de leur or pour embellir les églises, ils y viendraient avec plus de plaisir et ne se plaindraient plus autant de ce dépouillement de nos temples qui choque leurs regards, habitués à ne se fixer que sur des objets précieux.. Lorsqu'il voyait les tabernacles vermoulus, sans beauté, « faut-il » remarquait-il douloureusement, que l'on ait « un grand soin de son *coffre-fort*, et que l'on néglige ainsi les tabernacles du Seigneur !... »

Ces réflexions du saint homme ont encore, hélas, une certaine actualité !... Cependant, cette originalité d'expression, cette brusque franchise, trouvaient, même parmi les amis de Bourdoise, des contradicteurs ; et, un jour, St-Vincent de Paul l'engagea, en leur nom, à modifier ses expressions, et à garder certains ménagements qui ajouteraient un mérite de plus à ses remontrances.

« Vous n'êtes tous que des poules mouillées,» lui répondit M. Bourdoise avec ce ton humoriste qui lui était propre ; « vous n'êtes que des politiques qui abandonnez la cause de Dieu et de son église pour plaire aux hommes. »

A ces mots *M. Vincent*, comme le rapporte l'historien de Bourdoise, se jeta à ses pieds et lui fit des excuses sur la liberté qu'il avait prise.

Ce fut alors au tour du bon prêtre de s'humilier, il tomba aussi à genoux, remercia le saint de ses charitables avis et promit de faire tous ses efforts pour se corriger. Les grandes âmes se relèvent d'une faute en l'avouant ; les esprits vulgaires se refusent à cette noble réparation ; l'orgueil est trop petit pour s'élever si haut !...

M. Bourdoise songeait, malgré son état habituel de souffrance, à se rendre en Normandie où il était impatiemment attendu, quand une apoplexie foudroyante mit fin à ses jours (le 17 juillet 1655) ; il était âgé de 71 ans.

Un humble servant de Marie.

Le Sacré Cœur de Jésus ! (1)

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA !

C'est la devise gravée tout autour d'une image du Sacré Cœur de Jésus sur le drapeau et sur la poitrine des zouaves pontificaux et des soldats bretons.

Qui donc inspira cette parole qui laisse tant de fermeté sur le front et sur le visage tant de sérénité ?

On dit que c'est une mère.

(1) La meilleure manière de faire connaître le mérite d'un livre, est d'en extraire les passages les plus saillants : c'est ce qui explique pourquoi au lieu *de parler* des Paillettes d'or, nous les faisons parler elles-mêmes. On les trouve chez Aubanel, à Avignon.

Elle bénissait son fils, qui agenouillé devant elle, allait partir pour défendre Pie IX, et, courageuse mais émue, elle lui disait le dernier adieu, en passant à son cou une médaille du *Sacré Cœur;* tout à coup elle s'arrête tremblante... une vision de sang passe peut-être devant ses yeux... puis, elle s'écrie avec un accent inspiré : *Arrête! le Cœur de Jésus est là !*

Et son visage reprend son calme ; elle embrasse son fils : *Pars*, lui dit-elle, *je suis rassurée!*

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA !

Elle sera ma devise à moi aussi soldat de J.-C., cette éloquente parole, et je la graverai sur ma table de travail et dans la salle où s'accomplit mon labeur de chaque jour ; et si la *nonchalance*, *l'oisiveté*, *l'amour propre ou la révolte* venaient s'asseoir près de moi, mes lèvres la murmureraient comme un appel à la vigilance et au courage !

ARRÊTE! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA !

Je la graverai cette devise sur le prie-Dieu où je m'agenouille le matin et le soir, pour faire ma prière et aux heures où je sens mon courage faiblir ; et si le démon venait m'entourer d'ennui, s'il essayait d'envelopper ma foi d'un nuage en glissant dans mon âme une pensée de défiance, il reculerait en la lisant près de l'image de mon Crucifix.

ARRÊTE ! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA!

Je la graverai cette devise sur mes vêtements et je la placerai tout près de mon cœur ; et si *la sensualité, si l'égoïsme, la haine ou la vengeance* voulaient pénétrer dans ce sanctuaire où Jésus seul est le maître, ces vices fuiraient épouvantés et confus.

ARRÊTE! LE CŒUR DE JÉSUS EST LA !

Je la graverai cette devise sur la porte de la chambre où je repose la nuit ; et si à la faveur des ténèbres, le démon se glissait près de ma couche, elle brillerait foudroyante, comme autrefois brillait *le nom de Dieu* que présentait aux regards de ce révolté l'archange Saint-Michel !

Oh! comme elle repose en paix, comme elle marche calme, paisible, comme elle combat forte et invincible, comme elle souffre courageuse et méritante l'âme qui se sent protégée par le Cœur de Jésus?

Le Cœur de Jésus c'est l'amour qui veille — c'est l'amour qui défend — c'est l'amour qui donne — c'est l'amour qui guérit !

LE CŒUR DE JÉSUS C'EST L'AMOUR QUI VEILLE.

L'œil du Seigneur est toujours ouvert sur le juste.

Dieu veut voir *tout ce qu'on fait* à son enfant ; il veut entendre *tout ce qu'on dit* de son enfant, il veut être prêt *à toute heure* à le secourir.

Il est là, ce regard de Dieu, toujours ouvert sur moi ; il ne me *poursuit* pas pour m'effrayer ; il me *suit*, doux, aimant, paternel, pour m'encourager, m'animer, m'exciter.

Au milieu de la foule qui m'oublie ou me méprise, je sens que je ne suis pas abandonné et cette conviction intime et profonde me soutient, me fortifie, me laisse joyeux ;

Dans le silence et l'obscurité de la nuit, je comprends qu'il y a un rayon lumineux qui tombe jusqu'à mon âme et ne la laisse jamais dans cette angoisse que procurent les ténèbres ;

Dans l'accomplissement de mon devoir, je sens qu'il y a près de moi, invisible à tous, mais visible à mon amour, *quelqu'un* qui vient à mon aide, m'inspire, m'encourage et ne me demande pour tout ce qu'il fait pour moi que *fidélité et application...*

Oh! si je savais aimer, comme je saurais mieux comprendre!

LE CŒUR DE JÉSUS C'EST L'AMOUR QUI DÉFEND.

Tu ne le vois pas, ô mon âme, et il est autour de toi, t'enveloppant de son affection comme d'un bouclier, — te couvrant de son amour comme la poule couvre de ses ailes ses petits bien-aimés.

Marche, marche sans crainte dans la vie, tu n'es pas seule, et celui qui est avec toi s'appelle *le Dieu Fort, le Tout-Puissant !*

Si tu hésites, jette un regard sur tes années écoulées.

Qu'ils étaient nombreux, ceux qui marchaient à tes côtés au début de la vie ; ils sont restés le long du chemin effrayés par les renoncements de l'Evangile ou attirés par les joies coupables... et toi, tu continues ta marche vers l'éternité bienheureuse : qui t'a soutenue contre le découragement?

Qu'ils étaient nombreux encore, ceux qui plus tard, dans l'ardeur de la jeunesse, travaillaient avec toi ?... Ils sont tombés vaincus par le respect humain ou par les plaisirs du monde, et toi, tu continues en paix les bons combats du Seigneur... qui t'a soutenue contre ces attaques incessantes? — Marche, n'aie pas peur !

O vigilance de la mère autour du berceau de son petit enfant! O sollicitude du père dirigeant son fils à travers la foule tumultueuse ! O soins assidus de l'ami se dévouant pour protéger son ami!

LE CŒUR DE JÉSUS C'EST L'AMOUR QUI DONNE.

C'est lui qui chaque jour vient me dire : *Demande, mon enfant, demande, je te donnerai ;* lui, qui se plaint avec un accent de regret qui m'émeut : *mais, mon enfant, tu ne m'as encore rien demandé ;* lui, qui me voyant quelquefois découragé par un retard, me répète : *Demande encore, crie, importune* ;

Lui, qui malgré mon indifférence me donne à chaque instant quelque grâce nouvelle :

Cette *parole encourageante* qui m'a été dite ce matin, alors que mon courage défaillait, c'est Jésus qui l'a inspirée ;

Cette *joie* à laquelle je ne m'attendais pas, c'est Jésus qui me l'a procurée ;

Cette personne qui m'a accueilli avec bienveillance alors que je redoutais un air froid et repoussant, c'est Jésus qui l'a rendue bonne pour moi.

Cette *contrariété* qui m'a empêché de faire ce que je voulais et qui, je l'ai compris plus tard, m'a évité une humiliation, c'est Jésus qui l'a suscitée ;

Cette *peine* que j'ai supportée avec résignation, c'est Jésus qui me l'a envoyée pour me faire mériter...

Oh ! si je savais aimer comme je saurais mieux comprendre !

LE CŒUR DE JÉSUS C'EST L'AMOUR QUI GUÉRIT.

Il suffit à l'âme d'être dans la souffrance pour que Jésus vienne en quelque sorte *plus près* d'elle.

Il écoute, comme une mère vigilante, tous les cris qui partent de la terre ; et pour son cœur aimant, ce n'est pas seulement la voix qui *crie*, c'est toute douleur, toute souffrance, toute épreuve — et Jésus

accourt, bienveillant, tendre, compatissant; il *ne guérit* pas toujours — la douleur a sa mission elle aussi — mais il console, il encourage toujours.

Il écoute encore *le trouble* et *le remords* de l'âme coupable, et près de cette âme qui est *dans le péché* il accourt avec plus de sollicitude et d'amour peut-être...

Il panse sans doute les plaies du Samaritain, mais voyez-vous comme il court après la brebis égarée, comme il met en mouvement la création toute entière pour ramener l'âme coupable.

Il la met en rapport plus facile avec un prêtre, qui, ce jour là aura un regard plus bienveillant et un sourire plus paternel ;

Il lui donne des grâces plus entraînantes, des remords qui lui font peur ; il lui fait savoir des exemples de mort subite qui l'effraient ;

Il met sous sa main une page attrayante qui a une pensée spéciale pour elle...

O amour ! O amour de Jésus ! si je savais aimer, comme je saurais mieux te comprendre ! mieux répondre aussi à tes touches secrètes, à tes divines inspirations !!!

Un bien-aimé confrère connu de nos lecteurs depuis longtemps, l'auteur des Conférences sur Notre-Dame de Chartres, nous a fait le plaisir d'adresser à la VOIX *les deux articles suivants.*

Les stigmatisées.

Alençon, vendredi 24 avril 1874.

Il y a aujourd'hui six ans, le vendredi 24 avril 1868, des faits étranges se produisaient, pour la première fois, dans une chaumière d'un village belge, de la province du Hainaut, diocèse de Tournay, à Bois-d'Hayne.

Une pauvre et vertueuse couturière, alors âgée de dix-huit ans, Louise Lateau, à l'étonnement de sa mère et de ses deux sœurs Rosine et Adeline, recevait sur ses membres les impressions sanglantes des plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le 11 janvier précédent, Marie de Mœrl, l'extatique de Kaltern, dans le Tyrol, avait rendu son âme à Dieu. Il semble que Louise Lateau dût la remplacer, pour continuer cette chaîne mystérieuse et peut-être non interrompue, des stigmatisés, qui reproduisent et continuent les souffrances du divin Rédempteur.

Le point culminant du monde c'est le Calvaire, comme la croix est le phare des siècles, comme la Passion du Christ expirant est le fait capital de l'histoire. Tout conduit là ou en découle. Les âges anciens préparent, figurent, prophétisent ce grand acte ; les temps de l'ère nouvelle ne peuvent que le rappeler.

Dès les jours de l'Eden, les quatre fleuves du paradis, dont la source était unique et secrète, symbolisèrent les plaies des quatre membres du Christ. Les voyants d'Israël découvrirent la source qui s'échappait de sous le seuil du temple de la Jérusalem céleste.

Dans la plénitude des temps, la lance qui entr'ouvrait les flancs du Sauveur, montra la source du sang, qui s'écoulait d'abord par les pieds et les mains, ensuite du cœur.

Depuis lors, saint Paul affirme qu'il porte dans son corps les stigmates du Seigneur Jésus. Et combien, après lui, sous des formes

diverses, ont reproduit la Passion? A partir du séraphique François d'Assise, et de la scène fameuse du mont Alverne, l'histoire est écrite de cent cinquante stigmatisés, hommes et femmes, religieux et séculiers, prêtres et laïques, enfants du peuple et fils de rois.

Louise Lateau, de Bois-d'Hayne (Belgique) et Palma-Maria Matarrelli, d'Oria (Italie, royaume de Naples), ne seraient pour moi, si le surnaturel divin de leurs souffrances est reconnu par l'Eglise, que deux anneaux de cette chaîne sacrée.

M. le docteur Imbert, professeur à l'école de médecine de Clermont, publie à leur occasion, un ouvrage intéressant (1) non-seulement par les deux sujets qu'il a vues, interrogées, examinées, comme chrétien et comme savant, mais par la thèse de l'extase, et par l'histoire de la stigmatisation.

Un témoin oculaire des merveilles de Bois-d'Hayne, qui venait d'y passer la journée du vendredi, qui, le samedi matin, avait communié avec Louise Lateau, me racontait à Paris, le dimanche, les scènes qui l'avaient si profondément impressionné ; il m'indiquait lui-même l'ouvrage du docteur Imbert. J'allais finir les deux volumes, pleins de faits, sérieux par leurs principes, palpitants d'un intérêt véritable, lorsque j'ai reçu la *Troisième brochure du Défi-Artus. Les Miracles de Lourdes et la Presse* (2).

M. Artus était à Bois-d'Hayne, le même jour que ce témoin dont les émotions si vraies m'avaient ému vivement ; pendant que le *Charivari* osait écrire :

« Louise Lateau a malheureusement un petit défaut, aux yeux de l'académie de médecine, c'est qu'elle est morte depuis plusieurs années. »

« — Mais pourquoi ces messieurs ne l'ont-ils pas examinée de son vivant ?

« — Ah ! c'est que peut-être de son vivant, elle ne faisait pas autant parler d'elle. »

On ne saurait être plus impudent.

Eh bien ! si M. Imbert écrit pour les honnêtes gens, qui seraient peu au courant de ces matières ; s'il leur affirme et leur démontre, lui représentant de la science, avec ses données, ses procédés, ses lumières, son expérience, la vérité et la nature des faits ; M. Artus, poursuivant son défi, en face des contradicteurs étourdis ou pervers qui nient avec effronterie ou sottise, M. Artus acceptant le pari de cent mille francs que propose le *Progrès de l'Est*, met bravement en demeure ces messieurs d'en venir à l'étude des faits qu'ils écartent, ou de prononcer, en reculant, leur propre condamnation.

Ignorance, mensonge et lâcheté sont les caractères de la négation du surnaturel ; il faut répondre par la science, la vérité ouverte et le courage des convictions jusqu'au *défi*, sous toutes les formes, et poussé aux dernières limites de l'impasse, où l'on s'accule honteusement en refusant la bataille.

Les hommes de la foule, les hommes de la science prétendue, les hommes de la presse, depuis deux ans qu'on les talonne par le *défi*, envoyé à toutes leurs officines, ont accepté ce déshonneur.

Il est bon de le savoir.

(1) Les stigmatisées. I. L. Lateau. II. Palma d'Oria. Paris, chez V. Palmé, 25, Grenelle-Saint-Germain.

(2) *Les Miracles de Lourdes et la Presse.* — Paris, chez V. Palmé, 25, Grenelle-St-Germain.

A l'heure qu'il est, suivons ces manifestations surnaturelles, que la Providence toute miséricordieuse impose à notre siècle blasé, dont certains sommets de l'Institut, comme les bas fonds de misérables feuilles, cherchent à fausser les idées et à tuer la foi. Nous sommes entourés de ses lumières, envahis par ses plus hauts et plus visibles phénomènes. Allons voir, si possible ; au moins, lisons.

Alf. POIRIER,
Missionnaire apostolique.

— Dans l'intéressante communication que l'on vient de lire, M. l'abbé Poirier a cité seulement les stigmatisées les plus célèbres. En ce moment il en est une autre dans un diocèse de la Bretagne, visitée depuis plus d'un an par de nombreux témoins. Le résultat de l'enquête épiscopale n'étant pas encore publié, nous nous abstiendrons de nommer cette jeune chrétienne objet de faveurs extraordinaires d'après le récit de ses compatriotes.

Mentez ! Mentez !

L'arme la plus générale, parce que la main des lâches est capable de la porter ; la plus vulgaire, car l'ignorance, la sottise et l'ingratitude excellent à s'en servir ; la plus commode, les autres devenues impossibles, celle-là frappe toujours ; la plus efficace, puisqu'il reste inévitablement quelques cicatrices des blessures qu'elle fait hypocritement, c'est le mensonge.

Aussi le diable, qui en est le père, et les phalanges nombreuses qu'il inspire et dirige parmi les hommes, l'ont employée et l'emploient de préférence. Le fer s'émousse par les coups répétés qu'il frappe : et le bras qui le tient un jour s'est fatigué. — On réfute l'erreur doctrinale en opposant raisonnement à raisonnement, en donnant aux objections une solution invincible. — Il est encore un sentiment qui rapproche les âmes désunies par le schisme. — La raillerie triomphe du sarcasme, et les rieurs changent de côté. — L'indifférence même sort quelquefois de sa lourde torpeur ou de son hébètement systématique.

Mais le Mensonge ?

Combattu, il recule ; et l'ennemi rentré au camp, il reparaît. Terrassé, il se relève, il répète le mot vaincu, pour que sa persistance même le le fasse vainqueur.

Ah ! le mensonge !

C'est l'ignoble triomphateur de la vérité, de la beauté, de la bonté, de la justice, de la vertu et de l'honneur, sous toutes les faces et à tous les degrés.

Aussi l'histoire, cette conspiration universelle contre la vérité, l'étale en toutes ses époques, à tous les instants de la durée, à tous les points de l'étendue, surtout contre l'Eglise. Le mensonge seul peut quelque chose contre elle. Il l'avait bien compris son adversaire sardonique et il écrivait : Mentez, mentez. Il n'y a que le mensonge qui puisse l'attaquer ; tous les autres ennemis en fuite, seul, audacieux sans vergogne, il peut revenir et s'afficher infâme sur les murs du saint édifice, et jeter une éclaboussure sur le front vénérable du Pontife.

Ses thèmes d'accusation furent variés et multiples. Il reprocha successivement à l'Eglise l'obscurantisme, la haine, l'asservissement et le despotisme.

M. de Maistre a écrit un livre immortel, qui réduit à néant les calomnies anciennes et semble ruiner d'avance toutes les malveillances futures. Il touche vigoureusement toutes les questions; pas une qu'il n'aborde, mais par là même il ne peut le faire qu'en passant; ses grandes thèses ont laissé place à des développements particuliers.

Un frère-prêcheur, que notre pays a connu, et dès lors aimé, le P. Constant, vient de publier un volume (1) où les reproches d'intolérance, de domination et de tyrannie qui émeuvent tous les échos, sont discutés à la pleine lumière de la vérité historique. « Il est si versé dans ces matières, pour employer les termes du Bref dont le Souverain Pontife l'honorait, en date du 4 juin 1873, que le présent travail pourra, Dieu aidant, servir à tirer beaucoup d'esprits de leurs erreurs, et de leurs opinions perverses. »

L'auteur s'est donc attaché exclusivement à la liberté; et il montre le Pape, dans tous les âges, comme son immortel chevalier, dans toutes les applications que reçoit la liberté pour les hommes.

La liberté est une conséquence de la dignité humaine; et l'Eglise et son Chef, plus soucieux que tous de la dignité des hommes, se sont dépensés toujours à sauvegarder ou à reconquérir sa liberté, c'est-à-dire « *son mouvement vers le bien*, »

Bien de l'âme et du corps, — bien de la famille et de la cité, — bien de l'Etat et de l'Eglise.

Donc: la liberté de conscience, l'affranchissement des esclaves, la réhabilitation de la femme, l'émancipation des communes; donc la propriété, le commerce, la guerre, la protection des opprimés contre les oppresseurs, voilà — en quelques traits, beaucoup trop rapides — les rivages qu'aborde le P. Constant. Il n'a rien omis, il ne dissimule aucune objection; pas même celle de l'Inquisition, qu'il explique avec une netteté, une exactitude parfaite, sans que la chaleur du style et l'éloquence véritable en souffrent; ce n'est pas une appologie, c'est une démonstration.

On ne saurait analyser un tel livre, il faut le lire et on le relira.

C'est la monographie historique de la liberté, dans les mains de la Papauté.

En vis-à-vis de chacune des libertés humaines, l'auteur appelle ses ennemis, ennemis du dehors, ennemis de l'intérieur; puis, en signalant leurs coupables manœuvres, et quelquefois leurs désastreux succès, il montre les efforts et les luttes des Papes pour la défense et la revendication de cette liberté attaquée ou détruite. Les personnages et les faits apparaissent dans leur vrai jour; toutes les libertés, dont Dieu embellit ce monde et dont il nous a tant épris, passent une à une devant le lecteur, et à côté d'elles se dresse le vaillant Pontife, qui les sert, les défend et les venge.

Alf. Poirier,
missionnaire apostolique.

Alençon, 5 mai, en la fête de S. Pie V, 1874.

(1) *Le Pape et la Liberté*, par le P. Constant, lecteur en théologie. Paris, chez Victor Palmé, 25. Grenelle-Saint Germain.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(Un chant de pèlerins).

I.

Vierge de Chartres, tendre mère,
Quand le Ciel frappait nos aïeux,
Ils venaient t'offrir leur prière,
Et toujours tu comblais leurs vœux.

REFRAIN

Comme autrefois que ta puissance
Se révèle encore en ces jours ;
Reine d'espérance,
L'Eglise et la France
A Chartres implorent ton secours.

II.

Remplis de cette confiance
Qu'inspire à l'âme ton amour,
A Chartres, Vierge de clémence,
Nous t'invoquons à notre tour.

III.

Nous venons prier pour l'Eglise
En butte aux complots des méchants;
Ne souffre pas qu'on la méprise;
Obtiens lui des jours triomphants.

IV.

Nous venons prier, ô Marie!
Pour le Pontife universel;
Chasse de sa Rome envahie
Son vainqueur maudit par le Ciel.

V.

Nous venons prier pour la France,
Livrée au courroux du Seigneur;
Rends-lui la vie et l'espérance,
O Marie, ouvre lui ton cœur.

VI.

Nous venons prier pour nous-mêmes,
Obtiens-nous la grâce ici bas
Ton Jésus aux heures suprêmes
Et la gloire après les combats.

X.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le jour de la fête de saint Pie V, Notre Saint-Père le Pape a reçu un grand nombre de pèlerins français, parmi lesquels étaient plusieurs personnes de Chartres. A une adresse empreinte des sentiments de la plus filiale vénération, le Saint-Père a répondu par une magnifique improvisation ; il a engagé ses auditeurs à chercher des alliances plus fortes que celles des puissances humaines, en se tournant vers le roi des rois, qui a dit : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. Ce grand allié exige en retour de sa puissante protection, que nous nous souvenions de lui, que nous marchions avec lui, que nous parlions de lui. Or, « ils parlent de Jésus-Christ, ces pieux et nombreux pèlerinages aux divers sanctuaires. Ils parlent de Lui, ces tribunaux de la pénitence où se pressent en foule tant d'âmes désireuses de se revêtir de l'antique et pur vêtement de la grâce. Ils parlent de Lui, ces banquets eucharistiques qui réunissent tant d'âmes avides du pain des forts et qui sont rangées *quasi novellæ olivarum in circuitu mensæ*. Ils parlent de Lui, ces missionnaires qui parcourent le monde, soutenus par la charité des fidèles pour dilater son règne. Ils parlent de Lui, tous ceux qui montrent tant d'affection à son Vicaire, bien qu'indigne, et qui la montrent par leur dévouement, par leurs prières, par leurs écrits et par de généreux dons. Est-ce qu'elles ne parlent pas de Lui ces vierges, ces épouses, qui conservent toujours la lampe pleine de l'huile de la charité, tantôt s'approchant du lit des malades pour les soulager, tantôt s'entourant d'essaims de jeunes filles pour former leurs âmes à la foi, à la piété, à la vertu, tantôt pénétrant dans les prisons pour panser amoureusement les blessures de ces hommes au cœur endurci et pour alléger le poids de leurs chaînes ? »

Le Saint Père a terminé son émouvante allocution en bénissant tout spécialement la France, si dignement représentée à cette heure auprès de lui par les nombreux pèlerins qui se pressaient autour de sa personne sacrée. On y remarquait LL. EE. les cardinaux Donnet et Régnier, et NN. SS. de la Bouillerie et Maret.

— Notre Saint-Père le Pape étant né le 13 mai 1792, vient d'entrer dans sa 83e année.

Les audiences se succèdent sans interruption au Vatican, dont les salles sont chaque jour le théâtre de scènes aussi touchantes qu'édifiantes.

— La marche parallèle de la persécution religieuse en Suisse et en Allemagne continue toujours. Les Francs-Maçons d'Amérique rivalisent avec ceux d'Europe ; deux évêques du Brésil sont déjà incarcérés.

— Un grand pèlerinage a eu lieu en l'honneur de Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers, près Paris.

Nice. — M. l'abbé Lavigne est mort à Paris, le 9 mai, après avoir reçu les secours religieux d'un de ses anciens confrères, le Père Milleriot, de la Compagnie de Jésus. On se souvient à Chartres du Père Lavigne, un de nos éloquents orateurs au jour de l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre en 1857.

Orléans. — Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, a quitté la ville éternelle au commencement du mois. Parmi les motifs qui ont

déterminé le voyage de Mgr Dupanloup à Rome, se trouve, la question du rétablissement de la liturgie romaine dans son diocèse. D'après une correspondance de l'*Univers*, le Propre du diocèse aurait été définitivement approuvé par la Sacrée-Congrégation des Rites. La liturgie romaine ne saurait donc tarder à se trouver rétablie dans le diocèse d'Orléans.

Une autre question que Mgr l'évêque d'Orléans a portée devant le Saint-Siége, et dont Sa Grandeur a entretenu Mgr le secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, a été l'introduction de la cause de la Canonisation de la pucelle d'Orléans, l'immortelle Jeanne d'Arc.

Fête de Jeanne d'Arc.

C'est M. l'abbé A. Lémann, qui a, cette année, prêché à Orléans le panégyrique de l'héroïne.(1) Voici quelques passages de son remarquable discours :

« Charles VII, Messieurs, était de cette illustre maison de France dont on a pu dire, sans flatterie, qu'elle occupe, dans les siècles chrétiens, parmi les maisons royales, le rang d'honneur tenu par la famille de David au milieu des siècles et des rois du premier Testament.

» Il existe, en effet, ce magnifique trait de ressemblance : à la maison de David l'honneur de fournir *le sang* qui deviendra *le corps* adorable du Christ : « Un rejeton jaillira de la tige de Jessé (2) » prophétise Isaïe ; et à la maison de France l'honneur de *servir de garde* à l'Église, son *œuvre :* « Je vous sacre, s'est écrié saint Remi, pour être les perpétuels défenseurs de l'Eglise. »

» Mais, parce que ces deux maisons furent ainsi prédestinées à de si magnifiques prérogatives, le Seigneur, et c'était justice, s'est montré plus jaloux de leur fidélité.

» Lorsque les rois de Juda, oubliant la personne du Christ, menaçaient de corrompre par des alliances étrangères ce sang du Rédempteur qu'ils avaient mission de conserver intact dans leurs veines, Dieu par des châtiments providentiels, les rappelait aussitôt *à la garde du sang.* Et lorsque les rois de France, oubliant l'œuvre du Christ, inclinaient vers ses ennemis, le schisme et l'hérésie, il y eut aussi des catastrophes soudaines pour les rappeler à *la garde de l'Eglise.*

» Eh bien ! le règne de Charles VII avait été, pour la maison de France, l'heure d'un de ces châtiments providentiels.

» Elle méritait d'être punie de la défection de Philippe le Bel et de ses fils, qui, après avoir insulté à la Chaire de Pierre, avaient osé dire au schisme : Nous serons ta force. Et c'est pourquoi, par de justes représailles divines, le royaume de France, comme le manteau du prophète Ahias (3), avait été déchiré en deux ; et, à l'avénement du pauvre Charles VII, la plus grande partie du territoire se trouvait la proie du roi d'Angleterre, aidé dans ses conquêtes par la rébellion d'une partie de ses sujets.

» Ce fut à ce moment que parut Jeanne d'Arc !

» Messagère d'un Dieu qui n'avait humilié la couronne de France que pour lui rappeler sa mission de protectrice de l'Église, elle venait la relever par des prodiges et dans l'honneur.

» C'est donc de la mission de Jeanne d'Arc par rapport à Charles VII que je vais vous entretenir, Messieurs.

(1) Ce discours est en vente à Orléans, chez H. Herluison, libraire, rue Jeanne-d'Arc. — Prix : 1 franc.

(2) Isaïe, XI, 1.

(3) III Rois, XI, 11, 11, 29, 30, 31.

» Par l'exposé que je viens de tracer, vous devez voir que ce panégyrique fait suite à celui de l'an dernier. Mon frère a rapproché Jeanne d'Arc des héroïnes juives; il m'arrivera souvent de rapprocher la maison de France, que Jeanne d'Arc est venue soutenir, de la maison de David.

» Et tout d'abord, me plaçant au-dessus de tous les partis, je m'empresse de déclarer que mon sujet, ainsi défini, sera respectueux pour tout le monde: c'est une page d'histoire, et pas autre chose.

» Quant à mes divisions, elles se trouvent naturellement indiquées par l'histoire:

» Charles VII était méconnu, Jeanne d'Arc l'a fait reconnaître;

» Charles VII était privé de l'huile sainte, Jeanne d'Arc l'a fait sacrer;

» Charles VII était vaincu et dépouillé, Jeanne d'Arc l'a rendu triomphant.

» Et pour tout résumer en trois mots:

» Le droit,

» Le Sacre,

» Le Triomphe.

» Messagère de Dieu, son premier acte sera, en présence des sujets, l'affirmation des droits de Charles VII.

» C'est dans la grande salle du château, en ce moment éclairé par cinquante torches, où se pressent plus de trois cents personnes. Pour mettre à l'épreuve l'humble bergère, Charles VII a dépouillé ses habits royaux et quitté ses insignes. Il affecte de se confondre au milieu de la foule, caché par des seigneurs magnifiquement vêtus.

» C'est volontairement que, dans cette circonstance, il est descendu de son rang. Mais, sans s'en douter, il a exprimé la situation que lui ont faite ses sujets rebelles. Oui, la trahison l'a fait descendre; elle l'a presque confondu parmi ses sujets. Mais Jeanne va droit à lui, à travers la foule: « En nom Dieu, gentil prince, vous êtes le Roi, et pas un » autre! »

» Cette scène, ces paroles, je les avais, Messieurs, déjà lues dans notre Bible, avant que de les rencontrer dans votre histoire de France. Lorsque, envoyé pareillement de Dieu, Samuel cherchait David, parce que David était petit de taille, comme votre Charles VII l'était par la fortune, ce ne fut point lui, mais ses sept frères, que leur père présenta successivement pour la couronne. Mais, éclairé d'en haut, l'homme de Dieu ne s'y trompa point. Comme votre Jeanne d'Arc, il écarte, *non elegit Dominus,* ni celui-ci, ni celui-là, mais devant David, il se lève: *Ipse est:* « Voilà le roi d'Israël. »

» Vous êtes le Roi, et pas un autre! C'était, sur les lèvres de Jeanne d'Arc, la déclaration solennelle des droits de Charles VII, et la justice outragée qui relevait sa tête.

» A ces accents révélateurs, tous les courtisans tressaillirent. Bientôt, répétées de bouche en bouche, ces paroles voleront dans toutes les directions, et en moins de deux mois presque toute la chevalerie du royaume marchera ralliée à la suite de Charles VII......... »

— Un extrait du panégyrique de Jeanne d'Arc avait sa place toute naturelle ici. Ce qui touche à la gloire de l'admirable héroïne intéresse les diocèses d'Orléans et de Verdun d'abord, et ensuite celui de Chartres. Jeanne d'Arc a guerroyé sur nos terres, et là, elle priait sans doute de grand cœur Notre-Dame de Chartres, protectrice de la France. Patay appartenait alors à notre diocèse; Patay le champ de la victoire, de-

venu de nos jours le champ du martyre. A côté de Jeanne combattaient les Chabannes et les Florent d'Illiers, noms qui ont un intérêt particulier dans notre contrée, aussi bien que celui de Regnault de Chartres, l'un des conseillers de Charles VII. La *Voix de Notre-Dame* de Chartres a déjà annoncé le livre récent de Madame la baronne de Chabannes, châtelaine d'Illiers, intitulé: *La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc* ; son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre.

(Joli volume orné d'un portrait : chez l'éditeur Plon, à Paris, ou chez Pétrot, à Chartres : 3 fr. 50).

Le drame si émouvant que présente la vie de la Pucelle ne pouvait nous apparaître avec plus de vérité et de charme. Voilà bien, selon Monseigneur l'Evêque de Nantes, « l'histoire où brillent tour à tour les saints amours de Dieu, de la religion et de la patrie. » Nous attendons un grand succès de cet ouvrage dû au cœur et à la plume habile d'une fille de Lorraine devenue l'enfant dévouée de Notre-Dame de Chartres.

Fête du couronnement de la statue de Notre-Dame de la Treille. — Le 21 juin, jour de l'anniversaire du couronnement de Notre Saint Père le Pape Pie IX, aura lieu, à Lille, le couronnement solennel, par S. Em. le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, au nom du Souverain-Pontife, de l'image vénérable de Notre-Dame de la Treille, dont le culte remonte à l'origine de l'antique capitale de la Flandre.

Afin de donner à cette grande fête toute la solennité possible, les comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais organisent des concours de poésie et de musique, et une exposition rétrospective d'objets d'art religieux.

Mettre au service de Marie, et par elle au service de Dieu, les arts et la littérature, si abaissés de nos jours, c'est une pensée vraiment chrétienne et qui doit être féconde,

Une cantate a été composée en l'honneur de Notre-Dame de la Treille. La musique de cette cantate est mise au concours: deux prix, l'un de *mille francs*, l'autre de *cinq cents francs*, seront décernés.

La poésie sera encouragée comme la musique : troix prix qui pourront varier de *cinq à deux cents francs* et des mentions honorables de *cent francs* récompenseront les auteurs d'un poëme d'au moins cent cinquante vers, ou d'une poésie lyrique ou d'un sonnet, dans lesquels sera chantée la gloire de la Très-Sainte-Vierge.

Les conditions des concours de poésie et de musique et les paroles de la cantate seront envoyées aux personnes qui en feront la demande. (S'adresser: aux bureaux de l'*Univers*, du *Monde*, et de l'*Union*, et au Secrétariat du Comité catholique de Paris, rue de l'Université, 47).

— Le R. P. Bernardin de Portogruaro, supérieur général de l'ordre des Franciscains, vient d'envoyer aux Pères, aux Frères et aux Sœurs des trois ordres de St-François, une circulaire relative à la célébration du sixième centenaire de S. Bonaventure, mort, comme on sait, pendant le concile de Lyon, le 14 juillet 1274. Il rappelle les mérites et les vertus de ce grand saint, qui brillait comme une grande lumière dans l'Eglise, à côté de S. Thomas d'Aquin, et qui, comme le dit le vénérable supérieur général, peut être regardé comme le second fondateur de l'ordre des Frères-Mineurs. Un *Triduum* sera célébré, à cet effet, dans toutes les églises et chapelles des trois ordres, les 12, 13 et 14 juillet prochain.

— A la réunion générale des *Comités catholiques*, à Paris, *M. le comte de Nicolaï* a donné lecture d'un rapport sur les pèlerinages. Dans un éloquent récit, il a fait passer de nouveau devant nos yeux le spectacle des pèlerinages qui se sont succédé depuis un an et des manifestations sublimes dont ils ont été l'occasion, surtout à Chartres, à Paray-le-Monial et à Lourdes. L'orateur a esquissé ensuite rapidement l'histoire des pèlerinages. L'origine en remonte à la sainte Vierge, car c'est elle qui, en reprenant le chemin du Calvaire, a vraiment inauguré les pèlerinages.

Plus tard, nos rois de France étaient de dévots pèlerins. Du reste, les peuples avaient compris l'importance de cet acte de prière et en avaient fait une véritable institution sociale. Comme preuve, M. de Nicolaï cite ce fait d'un fermier condamné pour meurtre à deux mois de pénitence, puis à deux pèlerinages, l'un à Notre-Dame de Liesse, l'autre à Notre-Dame de Boulogne. Que dites-vous, s'écria l'orateur, de ce mode de répression, et qu'ont gagné, même les criminels, à chasser Jésus-Christ de nos lois? Il conclut, après avoir rappelé l'exaltation de Benoît Labre, le bienheureux pèlerin, que Pie IX, en le mettant sur nos autels, a voulu pour ainsi dire marquer la nécessité des pèlerinages.

La France est entrée largement dans cette voie, car c'est par un chiffre de 2 millions qu'il faut compter, depuis plus d'un an, le nombre des pèlerins. Ce chiffre, le souvenir du pèlerinage des Anglais, des Hollandais et des Belges à Paray, l'attente du pèlerinage d'Amérique à Paray et à Lourdes, la description de la bannière des zouaves de Loigny, sont accueillis par d'unanimes applaudissements, qui redoublent lorsque l'orateur s'écrie en terminant ; Par tout ce que nous avons vu, par tout ce que nous promet l'avenir, nous pouvons témoigner que Jésus-Christ a repris possession de son royaume de France. Que notre devise soit donc : Espérance et constance, et finalement nous aurons la victoire comme conclusion.

Persécution au Tonking. — Les missions catholiques ont donné de bien affligeantes nouvelles sur les chrétientés du Tonking. Ces nouvelles, dans ce qu'elles ont de plus grave, sont malheureusement confirmées par une lettre de Monseigneur Croc, par un coadjuteur de Monseigneur Gauthier, vicaire apostolique du Tonking méridional, que publie la *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Brieuc. Voici cette lettre à la fois navrante et sublime.

Cher recteur,

Chers parents et amis,

Par suite de l'expédition des français au Tonking, les lettrés, ces ennemis jurés de la religion, se sont rués sur nos chrétiens avec une fureur vraiment diabolique. Notre mission compte 80,000 chrétiens ; en quelques jours 10,000 ont été égorgés, brûlés ou noyés, et la rage de nos bourreaux ne fait qu'augmenter.

A moins d'un miracle, notre mission est perdue. Je n'ai pas d'espoir de pouvoir échapper à la mort. Si la nature frissonne à la pensée des supplices que ces sauvages vont m'affliger, j'ai confiance que le divin maître me fortifiera au dernier moment. Puisse mon sacrifice être agréable à Dieu. Je ne vous oublierai pas au ciel, où je vous donne à tous rendez-vous. Après la croix, le ciel. Vive Jésus!

Adieu, votre affectionné. † YVES, évêque de Laranda.

Nous prierons pour les chrétiens du Tonking et pour leurs évêques Monseigneur Gauthier et Monseigneur Croc que nous voyions, il y a quelques années, consacrer leur mission à Notre-Dame de Chartres à l'autel principal, de notre église souterraine.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Six cœurs. — Deux belles boucles d'oreilles. — Une bourse quêteuse artistement travaillée. — Du linge pour la sacristie de la Crypte.

Lampes. — 107 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 90. Devant Notre-Dame du Pilier, 6. Devant Saint-Joseph, 4. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1 pour un mois.

Nombre des messes dites à la Crypte : 245.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 647.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 1638.

Pèlerinages. Parmi les pèlerins du mois nous avons remarqué Monseigneur Vellinchton, évêque mariste de la Nouvelle Zélande, récemment sacré à Londres. Le pieux Prélat venait mettre ses travaux apostoliques sous la protection de Notre-Dame de Chartres. Nous avons vu plusieurs groupes de pèlerins venus de Châteauneuf, du Mesnil près Dreux, d'Orléans, du Mans, de Nantes, de Nogent-le-Rotrou, etc... Au moment où nous mettons sous presse on attend la paroisse de Saint-Sulpice de Paris.

— Monseigneur l'évêque de Poitiers a dit la messe devant Notre-Dame du Pilier le 26 mai ; à la même heure le prêtre qui l'accompagnait dans son pèlerinage, M. Pio Mortara, chanoine de Saint-Jean de Latran, célébrait à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

— La fête de Saint-Yves (20 mai), a réuni à son autel de la Crypte beaucoup de fidèles. Saint Yves fut une des grandes lumières de l'Eglise, il était lié d'une étroite amitié avec le pape Pascal II qu'il eut le bonheur de voir à Chartres au pied de la statue miraculeuse. Le grand évêque souffrit la prison pour la défense de saints devoirs. Nous l'avons prié pour l'auguste captif du Vatican.

— Le 31 mai, premières messes des jeunes prêtres. — Le soir grande procession à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres.

— Les exercices du mois de Marie, prêchés à la cathédrale par le R. P. Lamirault, religieux de Saint-Edme de Pontigny, ont été suivis comme toujours avec beaucoup d'édification. Le zélé prédicateur a bien voulu aussi mettre sa parole évangélique au service de l'œuvre de la Sainte Enfance, dont la fête a été célébrée le 21 mai.

— Plusieurs personnes, de la paroisse de Notre-Dame de Chartres, ont envoyé une offrande collective à la noble épouse de Charles VII, à Dona Margarita (en son château de Pau). Cette offrande était destinée aux ambulances carlistes. Madame la duchesse de Madrid a répondu par une demande de prières à Notre-Dame de Chartres.

Nécrologie. — M. l'abbé Cormier (François-Michel), curé de Langey. est décédé le 6 mai à l'âge de 71 ans. Nous recommandons son âme aux prières.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres vient d'adresser un mandement au clergé et aux fidèles de son diocèse, au sujet de la découverte récente faite à Milan des corps de saint Ambroise, de saint Gervais et de saint Protais.

« Nos Très-Chers Frères, dit sa Grandeur, c'est toujours pour l'Eglise une grande joie de célébrer la gloire des justes qui, après

avoir légitimement combattu ici-bas, règnent avec Jésus-Christ dans le ciel, elle trouve dans le souvenir de ces vaillants athlètes de la foi sa force et sa consolation. Non-seulement chaque Paroisse, chaque nation a un saint pour protecteur, mais par la communication des biens spirituels qui existent entre les fidèles, quand un certain nombre d'entre eux honorent un saint, ou se sont enrichis du trésor précieux de ses restes vénérés, tous les autres fidèles s'en réjouissent, et veulent avoir part aux faveurs que l'on attend d'une si puissante protection. C'est ce qui vient d'avoir lieu à Milan par la découverte des corps de saint Ambroise, de saint Gervais et de saint Protais. L'Archevêque de Milan, avec l'autorisation du Saint-Siége, avait procédé à l'ouverture du tombeau où l'on croyait qu'étaient renfermés les corps des saints Martyrs et de l'illustre docteur saint Ambroise. Il avait pu constater par des signes certains leur identité, et le Souverain-Pontife en confirmant cette sentence première, a placé ces trois corps sous la protection immédiate du Saint-Siége apostolique, défendant à qui que ce soit d'en distraire la moindre partie.

De plus, Sa Sainteté Pie IX, voulant, dans les temps difficiles que nous traversons, offrir aux fidèles un nouveau motif de ranimer leur foi et leur confiance, a accordé une indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront soit une Eglise dédiée à saint Ambroise, soit toute autre désignée par l'Evêque de chaque diocèse.

Nous voulons, nos Très-Chers Frères, nous conformer entièrement à ce qui est prescrit par les Constitutions apostoliques ; c'est pourquoi :

1° Nous désignons pour le jour où l'on gagnera l'indulgence plénière accordée par le Souverain-Pontife le 31 mai de cette année 1874, fête de la Sainte Trinité et anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres.

2° Notre Eglise cathédrale sera le lieu de visite pour la ville de Chartres; et là où il n'y a ni Eglise ni autel dédié à saint Ambroise, chacun visitera l'Eglise de sa paroisse ;

3° Les religieux et religieuses pourront remplir la condition prescrite de la visite, en venant prier quelque peu de temps dans leur Eglise ou Chapelle conventuelle.

4° MM. les curés et vicaires et aussi les confesseurs pourront autoriser les malades et les infirmes à suppléer à la visite par quelque œuvre pie, ou par la récitation de quelque formule de prière.

5° Enfin, nos Très-Chers Frères, nous vous faisons connaître la lettre même du Souverain-Pontife que MM. les curés liront en chaire au temps et de la manière qu'ils jugeront le plus convenable.

Donné à Chartres sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du secrétaire de notre Evêché, le 1er mai 1874.

† L.-EUGÈNE, évêque de Chartres.
par mandement de Monseigneur :
GERMOND, chanoine, secrétaire général.

MONTAINVILLE ET LE SACRÉ-CŒUR. — Le dimanche, 26 avril, la paroisse de Montainville et celle de Villeneuve, réunies pour le culte, célébraient avec une grande solennité la clôture d'une mission instamment recommandée à Notre-Dame de Chartres et leur consécration publique au Sacré-Cœur de Jésus. Cette fête mérite un récit quelque peu détaillé, à cause de son importance et des impressions qu'elle a laissées dans l'esprit des fidèles qui en furent les heureux témoins. Mais avant de la décrire, quelques préliminaires sont indispensables.

Le nouveau curé de Montainville avait depuis quelque temps conçu le projet de consacrer sa paroisse au Sacré-Cœur. Mais, l'exécution nécessitait des frais assez considérables : l'acquisition d'une statue, la réparation du chevet de l'église et la décoration du rétable de l'autel. Secondé par le concours intelligent et dévoué de M. le maire de Montainville, le zélé pasteur ne tarda pas à voir ses vœux se réaliser. La plupart des habitants de la paroisse joignirent bientôt leurs offrandes généreuses aux dons plus considérables des principales familles et des châtelains du pays et des environs. Plus d'une centaine de personnes ont voulu contribuer à l'achat de la statue. Nous ne pouvons citer leurs noms, et nous craindrions, en le faisant, de blesser leur modestie. Il suffit que ces noms soient inscrits au Livre de vie en même temps qu'ils sont placés sur l'autel du Sacré-Cœur.

Grâce à ces largesses, les travaux d'appropriation furent poursuivis activement. Les trois fenêtres du chevet de l'église, qui étaient murées, furent rouvertes et ornées de belles grisailles sorties des ateliers de M. Lorin. On eût le bon esprit de conserver le rétable de l'autel, aux fines et élégantes sculptures, ce qui malheureusement ne se fait pas partout. Il reçut seulement, après un bon nettoyage, une nouvelle couche de peinture en bois de chêne très-bien réussie, et çà et là quelques légères dorures. La statue du Sacré-Cœur devait occuper le centre du rétable qui simule une sorte de portique au fronton décoré de sculptures allégoriques et supporté par d'élégantes colonnes corinthiennes. Il suffisait d'y creuser une niche, mais on a préféré, la fenêtre centrale étant dégagée jusqu'au bas, y placer une mosaïque de couleur très-foncée, pour former un fond plus riche à la statue. L'expérience a prouvé que ce genre de décoration ne réussit que dans les églises éclairées d'un jour très-vif. Le tableau du Maître-Autel, représentant St-Augustin, un chef-d'œuvre de l'école espagnole, donné autrefois par le marquis de Gouvion-St-Cyr, fut appendu dans la nef où il s'offre plus facilement à l'œil de l'observateur. Bref, la statue seule manque encore, mais elle est prêtre et attend le jour de la fête pour apparaître resplendissante aux regards des fidèles.

C'est à l'occasion de cette fête et de l'acte de consécration qui devait en être l'objet, qu'une mission fut donnée aux deux paroisses de Montainville et de Villeneuve par le R. P. Favre, de la maison des Maristes de Chartres. Nommer ici le R. P. Favre, c'est nommer un apôtre en qui le zèle ardent ne connaît pas d'obstacles et dont la foi remuerait les montagnes. Aussi il a remué, à Montainville, les cœurs beaucerons ; car chaque soir l'église était comble et l'on pouvait y compter facilement deux cents hommes qui écoutaient avidement sa parole chaleureuse.

Ce qu'il y a à nôter en passant, c'est que tous ces hommes reprenaient en chœur les refrains des cantiques chantés par les jeunes filles. Le P. Favre leur apprenait à chanter et à prier et leur communiquait, comme par un contact électrique, l'ardeur de sa foi et de sa piété.

Pendant ces jours de grâces, un grand nombre de personnes sont revenues sincèrement à Dieu. C'était le but principal de la mission. Quelques cérémonies particulières vinrent en varier les exercices, telles que la bénédiction d'une statue de la Ste-Vierge et d'une autre de St-Antoine. Mais il faut en venir à la fête, car on ne peut pas tout dire.

Le matin, à 10 heures, la messe de paroisse est célébrée avec plus de pompe que d'ordinaire ; le missionnaire y fait un excellent sermon sur le Sacré-Cœur. Mais la grande cérémonie devait avoir lieu

dans l'après-midi et c'est de celle-ci qu'il faut entretenir les lecteurs.

L'oriflamme qui flotte sur la tour, les drapeaux qui ornent la porte de l'église, les villageois endimanchés qui arrivent de tous les points environnants, tout indique une grande fête religieuse.

L'église offre un coup d'œil inaccoutumé. Sans parler des verrières et de la décoration brillante du sanctuaire, des tentures apportées de Chartres et des guirlandes de feuillage tapissent et ornent élégamment les murs. Un trône, dressé devant le banc-d'œuvre, offre à la vénération du public une petite statue du Sacré-Cœur, au milieu d'un faisceau de lumières. On voit que le bon goût a présidé à toute cette décoration.

La cérémonie commence par le chant des vêpres. Elle est présidée par M. l'abbé Binet, chanoine honoraire, supérieur des religieuses de la Providence, à Chartres. Douze prêtres en habit de chœur rehaussent l'éclat de la fête et prêtent le concours de leurs voix et de leur zèle. L'organiste accompagnateur de la cathédrale touche l'orgue et en tire des sons et une harmonie qui captivent. Pendant le chant du *Magnificat*, la quête se fait par Mesdemoiselles Collier-Bordier et Duchon. Puis vient la cérémonie de la bénédiction de la statue. Jusqu'alors un voile la dérobait aux yeux. Tout à coup le voile tombe comme de lui-même et les regards de la foule peuvent la contempler... La figure est noble et pleine de mansuétude, le geste naturel et invitant : « *Venite ad me, venez à moi,* » la pose majestueuse et le corps bien drapé. Une décoration riche, mais sobre de dorures en fait presque une œuvre d'art. C'est toutefois une belle représentation de Celui qui a tant aimé les hommes et qui pour preuve leur montre son divin Cœur. Les prières de la bénédiction communiquent bientôt à cette statue une vertu mystérieuse et salutaire aux âmes qui viendront prier devant elle le Sacré-Cœur.

Cette cérémonie est suivie de plusieurs prédications. D'abord le R. P. Favre fait une exhortation touchante au troupeau dont il va se séparer. Il est remplacé dans la chaire par M. l'abbé de Moidry, ancien chanoine de Metz, aumônier du Sacré-Cœur à Conflans, où deux filles de M. Collier-Bordier viennent d'embrasser la vie religieuse. M. l'abbé de Moidry est un prédicateur ; c'est lui qui a prononcé le discours de circonstance et sa parole a été très-goûtée. Après lui le R. P. supérieur de Sainte-Foy prononce quelques mots pleins d'onction pour préparer le peuple au grand acte de consécration qui va suivre. Enfin, M. le curé monte en chaire et lit d'une voix ferme quoique émue cet acte par lequel il se consacre lui-même et consacre ses deux paroisses ainsi que tous les donateurs de la statue au Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut le moment le plus solennel de la cérémonie et celui qui a produit la plus vive impression.

Le programme de la fête indiquait ensuite une procession à l'extérieur. C'était un simulacre de nos grandes processions à la ville. En avant sur deux lignes, les enfants des écoles tenant des drapeaux, à la suite deux prêtres portant sur un brancard la petite statue du Sacré-Cœur, escortée du clergé, puis les hommes suivis des femmes, tous, sans exception, ayant sur la poitrine l'emblême du Sacré-Cœur. Spectacle vraiment édifiant ! Après un circuit sur la place et dans les rues, la procession s'arrête devant un reposoir ; on y dépose la statue et, là, sur une estrade, le prédicateur de la mission adresse ses dernières recommandations aux âmes qu'il a évangélisées et qu'il évangélisera longtemps encore par le souvenir de ses vertus. La procession rentre à l'église et la fête se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette fête de Montainville produira plus tard ses fruits. Un narrateur ne peut raconter que ce qu'il a vu; mais le plus beau de cette fête, c'est ce que l'œil n'a pu voir et que Dieu seul connaît.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous envoie un cœur destiné au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, en reconnaissance de la guérison subite de ma femme qui était dans le plus grand danger.

(J. de L., diocèse de Versailles).

2. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres! Le jour même où je recommandais ma famille aux prières des clercs et des associés de l'Archiconfrérie, mon mari revenait à Dieu après bien des années d'éloignement.

(M. C. F., du diocèse de Beauvais).

3. Je viens, par une offrande, remercier Notre-Dame de la protection signalée qu'elle m'a accordée dans l'affaire que je vous recommandais par une lettre en date du 14 mars dernier. Cette affaire a eu un succès au-delà de toute espérance.

(D., instituteur à V., diocèse du Mans).

4. Je viens remplir une promesse faite par une de mes élèves avant de se présenter aux examens. Elle a été reçue première, quoiqu'elle n'eut que seize ans ; elle veut montrer sa reconnaissance à Notre-Dame et à St-Joseph. J'acquitte en même temps une dette personnelle. Atteinte d'une grave maladie compliquée d'un épanchement au cerveau, je devais mourir de l'aveu du médecin. On a eu recours à la prière ; la connaissance dont j'avais été privée durant quatre semaines m'a été rendue, et maintenant toute infirmité a cessé ; je suis en pleine convalescence.

(Une religieuse du Sacré-Cœur du diocèse de Coutances).

5. La grâce que j'ai demandée dernièrement pour mon fils par une neuvaine à Notre-Dame de Chartres a été obtenue. Actions de grâces !

(C. de B., diocèse de Chartres).

6. Notre petit Joseph vient d'avoir une fluxion de poitrine si violente que les convulsions le prenaient jusqu'à 7 fois le jour et que bientôt il nous fallut renoncer à tout espoir humain de guérison. Dans notre détresse nous eûmes recours à Notre-Dame de Chartres. Deux neuvaines furent faites coup sur coup, et c'est au dernier jour qu'un mieux très-sensible se fit remarquer. La Très-Bonne Dame de Chartres a achevé ce qu'elle avait commencé, car maintenant notre petit malade est complétement hors de danger. Mon grand désir serait qu'il fût consacré à celle qui l'a ainsi conservé à notre affection.

(A. B. de N., diocèse de Saint-Claude).

7. Amour et reconnaissance à Marie Notre-Dame de Chartres, pour de nombreuses grâces obtenues par son entremise depuis 1870.

Au commencement de la cruelle guerre qu'il nous a fallu subir, j'avais mis mes fils qui s'enrôlaient dans les volontaires de l'ouest, sous la protection de Notre-Dame de Chartres ; ils sont partis, avec la chemisette bénie et le Sacré-Cœur sur leur poitrine. Ma ferme confiance n'a point été trompée, Marie les a protégés au milieu des batailles les plus sanglantes, et ils m'ont été rendus sans avoir reçu aucune blessure.

Avant l'arrivée des Prussiens qui ont envahi mon habitation à la campagne pendant 5 mois, j'avais confié à Marie et Joseph tout ce que je possédais. Rien ne m'a été enlevé. Le foin que j'avais récolté cette année là en si petite quantité, que nous le pensions insuffisant pour nos animaux, a non-seulement suffi aux nombreux chevaux de mes tristes hôtes, mais après leur départ mes gens ont constaté à leur grande surprise qu'en diminuant un peu la ration habituelle, les miens en auraient assez jusqu'à la nouvelle récolte; pour moi, j'ai reconnu visiblement que ma provision avait été multipliée par mes chers protecteurs, et je les ai remerciés du fond de mon cœur de cette faveur spéciale.

Par diverses et pénibles circonstances, je me trouvais au même instant forcé de régler des affaires difficiles à terminer, Marie et Joseph ont été encore mon refuge et ma force. Malgré de nombreux obstacles, elles sont aujourd'hui au moment de s'achever plus heureusement que je ne pouvais le prévoir. En attendant que je puisse témoigner par des ex-voto promis depuis quatre ans, mes vives actions de grâces, je tiens à remercier publiquement dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, mes chers protecteurs, et à redire avec St-Bernard et Ste-Thérèse : jamais on ne les invoque en vain.

(L. B. E., diocèse de Chartres).

BIBLIOGRAPHIE

— Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs, l'important ouvrage : *Le Christianisme et les temps présents*, dont l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, vient de publier deux tomes, le premier traitant de la *Religion* et de l'*Irréligion*, le deuxième de *Jésus-Christ*, les trois autres tomes traiteront des *Dogmes* du *Credo*, de l'*Eglise*, et enfin de la *Vie chrétienne*

M. l'abbé Bougaud le déclare, ce n'est pas une apologie qu'il a voulu faire, mais « une nouvelle exposition du Christianisme, au point de vue des temps présents ; » il ajoute :

« Je dis une exposition, non une apologie. La meilleure apologie de la religion, n'est-ce « pas de la montrer, telle que Dieu l'a faite, dans sa pure et parfaite beauté, dans son « harmonie profonde avec la nature humaine ? C'est d'ailleurs, celle dont notre siècle « a surtout besoin. Car il ignore la vérité plus qu'il ne l'attaque ; et ceux mêmes qui « semblent par moments la combattre, aspirent au fond à la trouver. »

Dans son premier livre, la *Religion* et l'*Irréligion*, M. l'abbé Bougaud s'occupe successivement de la nature de l'homme, de la nature de Dieu et de la nature de la religion ; puis il montre le « drame douloureux de l'irréligion, » auquel il oppose « la beauté et la réalité de la religion ; » plusieurs chapitres sont consacrés au « traitement divin de la douleur. » Un épilogue indiquant « comment on retrouve la foi après l'avoir perdue, » complète ce premier livre.

Le second livre, *Jésus-Christ*, est divisé en trois parties : les sources de la vie de Jésus, le récit de la vie de Jésus, les conclusions logiques de la vie de Jésus, qui aboutissent à cette suprême conclusion : *Jésus-Christ est Dieu*.

(Chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris. Prix : les deux premiers volumes ensembles, 15 francs).

— Une brochure portant le titre : *Question de for intérieur relative à une loi du for extérieur*, par un ancien avocat, vient de paraître à librairie de MM. Poussielgue frères, rue Cassette, n° 27, à Paris. Prix : 1 fr. 25.

La question traitée dans cette brochure est celle-ci. La conscience défend-elle de faire une donation manuelle ou cachée sous un fidéi-commis, à une personne qui, d'après la loi est incapable de recevoir ostensiblement ce qu'on lui donne ou ce qu'on lui lègue d'une manière secrète ?

L'auteur soutient la négative en ce sens que le fait d'éluder une loi semblable ne peut, en lui-même et dégagé de toute autre cause de péché, constituer un acte blessant la conscience.

— Vies des saints du diocèse de Séez, par M. l'abbé Blin, curé de Durcet, (par la Carneille, Orne).

2 volumes in-8° de chacun 650 pages. Prix 12 fr. S'adresser à l'auteur ou à l'imprimeur, Montauzé à Laigle (Orne).

— *Semaine eucharistique*, charmant livre pour la préparation à la première communion, par Madame la baronne de Chabannes, (chez tous les libraires. Prix : broché ; 0 fr. 80 c.)

Les Saintes du Paradis, modèles de toutes les vertus, par Madame de Songé. Ouvrage pratique, pour tous les jours de l'année, dédié aux communautés religieuses et aux personnes du monde de tout âge et de diverses conditions.

Cet ouvrage renferme en deux volumes près de 700 vies de *toutes* les saintes *connues*, arrangées par jour. Jusqu'ici on n'avait pas de recueil *complet* des saintes séparées.

Monseigneur Duquesnay, évêque de Limoges, a bien voulu lui accorder son approbation à défaut de Monseigneur l'archevêque de Paris qui n'en donne aucune.

La Société des publications populaires vient d'adopter ce livre pour ses bibliothèques.

Beaucoup de journaux, entr'autres le Monde, le Figaro, la Presse, l'Assemblée-nationale, la Gazette rose, le Journal des jeunes personnes, la Voix-de-Notre-Dame de Chartres, la Mode illustrée, le Magasin des familles, la Fantaisie parisienne, etc, ont fait un compte-rendu très-favorable des Saintes du Paradis.

Des communautés religieuses, des pensionnats, des catéchismes de Paris et de province ont adopté cet ouvrage pour les distributions des prix et pour les lectures journalières, car les Saintes du Paradis offrent, outre des modèles de vertus, un sujet à la fois attachant et historique.

La quantité de vies renfermées dans deux volumes a forcé à restreindre les détails dans un certain nombre, les réservant pour les plus connues ou les plus intéressantes, et, afin de rester dans un prix modéré, l'auteur a dû se limiter.

Le dépôt des *Saintes du Paradis* est actuellement chez J. Mollie, libraire-éditeur, 60, rue de Vaugirard, Paris. 4 fr. par 12 exemplaires, (prix réduits), 5 fr. chacun séparé.

— *Les Vertus de Marie, Mère de Dieu*, par le R. P. Arias, de la compagnie de Jésus, traduit de l'espagnol par l'abbé Gaveau. Joli volume in-18, imprimé en caractère elzévirien. (2 fr., chez E. Plon, rue Garancière, 8, Paris).

— L'imitation de Jésus-Christ, traduit en vers français par l'abbé Félix Gaurel. Cette traduction remarquable nous semble donner un attrait de plus à la lecture d'un livre qui fait depuis des siècles les délices du monde chrétien. (Se vend chez E. Plon, rue Garancière, 8, Paris. 4 francs).

— Volumes divers de la librairie Palmé. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS, (*Imagerie et Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

JUIN 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1874.

Chaque semaine, indulg. pl. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation de la prière: *En ego ô bone.*

1er juin, lundi. — Indulgence plénière pour la Propagation de la Foi (j. au ch. des fid.)

2, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour l'œuvre de St-François de Sales (j. au ch. des fid.)

3, mercredi. — Ind. plén. pour le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour la Confrérie du S. C. de Jésus (jour au choix des fidèles); 2° pour la prière, *Regardez, Seigneur*, récitée devant le S. Sacrement.

5, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour la Confr. du S. C. de Jésus; 2° pour le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la terre sainte, pour le scap. bleu, moyennant visite à un autel de la S. V. (j. au ch. des fidèles).

7, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du S. C. de Jésus; 3° pour le scap. bleu; 4° pour le rosaire; 5° pour la Confr. de N.-D.d e Chartres; 6° pour les possesseurs de croix, chap. et méd. indulg.

8, lundi. — Ind. plén.: 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie; 2° pour l'œuvre de St-François de Sales (j. au choix des fid.)

9, mardi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basiliques, p le scap. bl. (comme au 6 juin).

10, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carm. ; 2° pour l'Arch. de St-Joseph (mercr. au choix).

11, jeudi. — Ind. plén. pour l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles.

12, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge ; 3° pour l'Apostol. de la pr. (vendr. au ch.)

13, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour avoir récité pend. un mois : *Loué et remercié* (j. au ch. des fid.)

14, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Confr. du S. C. de Jésus ; 3° pour l'Apost. de la prière.

15, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'œuvre de St-Fr. de Sales (j. au ch.)

16, mardi. — Ind. plén.: 1° p. l'Archic. du S. C. de Marie ; 2° p. avoir récité pendant un mois *Doux Cœur de Marie* (jour au choix des fidèles).

17, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bl. et du Carm.; 2° p. l'Arch. de St-Jos. (mercr. au choix).

18, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la T.-S., p. le scap. bl. (comme au 6 juin).

19, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scapulaire rouge.

20, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basil. p. le scap. bl. (comme au 6 juin).

21, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour ceux qui font la Sainte Communion en l'honneur de Saint-Louis de Gonzague.

22, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité pendant un mois l'*Angelus* (j. au ch. des fid.)

23, mardi. — Ind. plén.: 1° p. av. récité p. un mois : *Saint, Saint*, etc.; 2° et *Angele Dei* (j. au ch. des fid.)

24, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bleu et du Carm. : 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de St-Jos. ; 3° p. les poss. de croix, chap. et méd. indulg.

25, jeudi. — Ind. plén. pour avoir fait pend. un mois un quart d'heure d'oraison ment. (j. au ch. des fid.)

26, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.

27, samedi. — Ind. plén. pour les Tert. Fr.

28, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour av. récité pendant un mois les *Actes de Foi, d'Espérance et de Charité* (jour au choix.)

29, lundi. — Ind plén.: 1° p. l'Œuvre de St-Fr. de Sales ; 2° pour avoir dit pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix).

30, mardi. — Ind. plén. pour avoir dit pendant un mois le chap. brigitté (j. au choix).

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

7e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — JUILLET 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin (1).

Cette fleur qui devait embellir la sainte Montagne du Carmel et l'embaumer de son parfum, s'épanouit le 15 juillet 1737, la veille de la fête instituée pour honorer spécialement la Reine du saint ordre qui porte ce nom.

Marie Leckzinska, sa mère, consacra cette fille chérie à la Très-Sainte Vierge le jour de son baptême, et Louis XV, répondant aux désirs de sa pieuse épouse, consentit à ce que la petite princesse fût élevée loin de la cour, dans l'abbaye de Fontevrault.

A peine âgée de 19 mois, la royale enfant tomba malade sans espoir apparent de guérison. Les religieuses tout éplorées promirent à *Marie* de la revêtir de ses blanches livrées si elle revénait à la santé : leurs prières ayant été exaucées, elles furent fidèles à leur vœu. C'est ainsi qu'à l'aurore de son existence, Marie Louise de France porta le symbole extérieur de la vertu qu'elle devait toujours regarder comme le plus précieux des trésors.

Un autre accident servit encore aux desseins de la Providence sur cette âme prédestinée. La jeune princesse fit une chute qui lui laissa dans la taille une légère déviation, dont nous verrons, plus tard, son ingénieuse piété se servir pour éviter une alliance terrestre qu'elle redoutait plus que la mort.

(1) Sa vie a été écrite in-extenso par une religieuse du Carmel de Saint-Denis. Se vend au profit de cette maison.

Dès que sa précoce et vive intelligence put saisir les premières vérités de la foi, elle les embrassa avec ardeur, et son cœur se porta tout entier vers son Dieu. Aussi, dès l'âge de 4 ans, elle disait à sa gouvernante : « Ma mère, vous savez bien que j'aime le bon Dieu et que tous les jours je lui donne mon cœur; mais qu'est-ce qu'il me donnera à son tour ? »

Elle faisait ses prières avec une admirable modestie qui montrait à quel point elle était pénétrée de la présence du Seigneur.

En grandissant, elle conserva cette ferveur de ses premières années, et son horreur du péché était si grande qu'elle versait des larmes abondantes quand il lui était échappé quelque fragilité. La respectable abbesse de Fontevrault la voyant un jour s'affliger ainsi, lui fit observer que la faute qu'elle se reprochait si amèrement n'était que vénielle, — elle est *mortelle* pour mon cœur, répondit l'enfant... Délicieuse parole où l'âme d'une sainte se révèle toute entière... Il faut du reste le dire, et c'est à l'avance décerner à Marie Louise de France la gloire des saints combats, sans la vigilance qu'elle exerça sur elle-même, et la guerre constante qu'elle livra à ses défauts, sa vivacité naturelle se serait changée en colère ; sa noblesse de sentiments, en orgueil du rang suprême ; sa finesse et sa pénétration d'esprit, en mordante raillerie. Sans pitié pour son amour-propre, lorsqu'elle avait, par une brusque saillie, contristé quelqu'un, elle ne rougissait pas d'avouer sa faute et de s'en excuser humblement. Le trait suivant en est une preuve frappante. On ne sait trop pour quelle raison la jeune princesse s'impatienta un certain jour contre une de ses femmes qui travaillait dans son appartement, et lui dit avec fierté : « ne suis-je pas la fille de votre roi ? » La femme de chambre, sans s'émouvoir, lui répondit aussitôt : « et moi, ne suis-je pas la fille de votre Dieu ? »

Vivement frappée de cette repartie si logiquement chrétienne, *la fille du roi* ne craignit pas de s'abaisser devant la *servante*. « Vous avez raison, lui dit-elle c'est moi qui ai tort et je vous en demande pardon. »

Madame Louise fit sa première communion à l'âge de 11 ans. Dès qu'elle eut goûté ce divin aliment, elle en ressentit une faim insatiable, et l'espoir de s'en nourrir devint le mobile de tous ses sacrifices, de toutes ses prières, de toutes ses actions.

Elle avait quatorze ans quand elle quitta Fontevrault. Son âme y resta attachée, ou plutôt elle resta unie à son Dieu qui veilla sur elle au milieu des dangers d'une cour corrompue, mais dont l'air fétide était purifié par les vertus de la Reine et de ses filles sœurs de Mme Louise (1). A leur exemple, elle cherchait à compenser de vaniteuses profusions par des aumônes

(1) Le Dauphin et la Dauphine donnaient aussi l'exemple des plus pures vertus. Leur mort prématurée fut pour la nation l'avant-coureur des maux qui devaient la frapper.

abondantes, et la dame d'honneur chargée de la cassette connaissait si bien ses pieuses intentions, qu'elle ne faisait aucune épargne, distribuant aux pauvres tout ce qu'il n'était pas urgent de conserver pour ses dépenses personnelles. Le superflu avait grandement à se plaindre de cette charitable prodigalité qui ne faisait pas toujours la part du nécessaire; mais Madame Louise l'entendait ainsi, et sa mère lui présentait en sa personne un modèle si accompli de patience, de détachement, de piété, qu'elle n'avait qu'une crainte : celle de ne pouvoir le reproduire dans toute sa perfection !

Admirable contre-poids déposé dans la balance divine, de toutes les turpitudes et de tous les sarcasmes des incrédules et des esprits forts, qui, avant de renverser d'un même coup le trône et l'autel, les ébranlaient dans leurs fondements, en enlevant au peuple ses antiques croyances et son respect pour l'autorité !

Madame Louise voulait sincèrement ne vivre que pour Dieu ; elle lui demandait avec instances, dans ses actions de grâces après la sainte communion, de lui faire connaître sa vocation ; et cependant comme elle l'avoua avec sa candeur ordinaire, elle craignait qu'Il ne s'expliquât trop clairement et qu'il ne l'engageât à son service plus loin qu'elle ne le voulait.

Ce qu'elle redoutait et désirait tout ensemble lui fut accordé. Comme elle assistait chez les Carmélites de la rue de Grenelle à la prise d'habit de la comtesse de Rupelmonde, elle comprit que le Seigneur l'appelait à être son épouse; dès lors elle s'offrit tout à lui et n'aspira plus qu'à l'heureux moment où les liens qui la retenaient encore dans le monde seraient brisés.

Une grande victoire qu'elle remporta sur elle-même, dans une circonstance solennelle, décida de son avenir, en l'empêchant de contracter une union qui l'aurait privée de l'inestimable privilége de suivre le sentier virginal à la suite de l'agneau divin.

L'ambassadeur d'un prince étranger vint à la cour pour lui choisir une épouse. On ne doutait pas que Madame Louise n'attirât son attention par les charmes de son visage et les grâces de son esprit ; mais la princesse, qui le pressentit, affecta de faire ressortir la légère difformité qu'un peu d'art suffisait pour dissimuler, et bien loin de paraître agréable, elle s'efforça de cacher ce qui pouvait en elle provoquer les sympathies.

L'ambassadeur, comme on peut bien le penser, ne fut nullement encouragé à demander la main d'une princesse qui se montrait si peu avenante, et Madame Louise se vit ainsi délivrée de ses cruelles appréhensions.

Ne pouvant encore répondre à l'appel du Seigneur, elle résolut de se dédommager de ces retards, en faisant secrétement quelques essais de la vie pénitente qu'elle voulait embrasser. S'étant procuré un exemplaire des constitutions du Carmel,

elle l'enferma dans une cassette d'argent affectant la forme d'un reliquaire, sur laquelle on lisait : « Reliques de sainte Thérèse. » — Ce petit livre lui devint plus cher que le plus riche trésor ; elle le méditait en secret devant le Seigneur sous les yeux de Marie qu'elle avait prise pour mère, et de son ange gardien.

Se pénétrant de l'esprit de ces pages inspirées, l'hiver elle se prive de feu pendant des heures entières.

Lorsque tout le monde se retire, elle veille, et comme elle a horreur de l'odeur du suif, elle adopte pour luminaire une simple chandelle, voulant à tout prix vaincre ses répugnances.

Elle porte constamment une tunique de serge sous ses somptueux vêtements ; mais son rude contact ne suffisant pas à son désir de crucifier sa chair innocente, elle y ajoute un cilice et d'autres instruments de pénitence.

Délicate dans le choix des aliments, elle rejetait naguère tout ce qui n'était pas de son goût ; maintenant elle se nourrit de préférence des mets qu'elle ne peut souffrir, et la table royale devient ainsi pour elle, selon l'expression du père Félix, *l'autel du sacrifice*.

Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, dont la pieuse princesse suivait les conseils comme venant de Dieu même, reconnut dans son attrait pour la vie religieuse tous les caractères d'une vocation surnaturelle ; néanmoins pour mieux l'éprouver encore, il exigea une année de délai avant qu'elle se prononçât ouvertement pour le cloître : elle y consentit, mais avec la tristesse d'une prisonnière qui voit prolonger sa captivité.

Avant de quitter la cour, un immense douleur lui était réservée. La sainte Reine, Marie Leckzinska, succomba aux étreintes d'une douloureuse maladie, elle mourut en sainte comme elle avait vécu ; et Madame Louise comprit que si elle avait perdu sur la terre une mère tendre et dévouée, elle avait en elle dans les cieux une protectrice assurée.

L'archevêque de Paris, pour compenser un peu cette amère tristesse, vint lui annoncer qu'il la laissait libre d'entrer en religion.

L'éminent prélat voulut bien aussi, sur la demande de Madame Louise, se charger d'informer le Roi de sa détermination et d'obtenir son consentement. Le monarque, en écoutant le saint entremetteur, éprouva une émotion profonde : « Que cela est cruel ! s'écria-t-il à plusieurs reprises ». Il se tut ensuite quelques instants, et la foi et la religion prenant le dessus dans son cœur de père : « Monsieur l'archevêque, » dit-il à Mgr de Beaumont, « si c'est Dieu qui me demande cette fille bien-aimée, je ne dois ni ne puis contrarier sa volonté..., je répondrai dans quinze jours. »

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

L'ŒUVRE DES CAMPAGNES.

Entre toutes les œuvres de notre époque, il semble que celle-ci ait pris pour devise : « Beaucoup de bien et peu de bruit. » Humbles en effet ont été ses commencements, silencieux ses premiers succès : elle a grandi comme cette fleur emblématique dont le parfum seul trahit la présence. — Un cœur de prêtre lui a donné le jour, la charité l'a nourrie, voilà son histoire ; c'est celle d'un grand nombre de ce temps. Porter à l'habitant de la campagne la parole évangélique, lumineuse, populaire et féconde, tel est son but, la raison de son existence.

Jamais œuvre ne vint plus à propos. Longtemps protégée par la simplicité de ses goûts contre l'invasion du mal, la campagne est à l'heure présente en plein travail de dissolution. Il y a des défaillances dans la foi, les souffles d'impiété corrompent tout depuis l'enfant jusqu'au vieillard, on y trouve le jeune homme athée pratique à quinze ans. Défection effrayante, universelle, qui mène les âmes à la honte et à l'enfer, qui pousse la France à l'apostasie et à la ruine, deuil de l'Eglise, menace pour l'avenir.

Cependant Dieu a mis là un homme avec le remède : c'est le curé. Ses mains ont l'Eucharistie pour les âmes malades, sa bouche promulgue aux intelligences les vérités de la vie, celles du commencement et celles de la fin, celles du temps et celles de l'éternité. Mais cet homme qui aime ses frères, qui désire leur bonheur, qui pour eux s'est voué à la chasteté, à la prière, à l'étude, à la pauvreté, à l'immolation, cet homme, on le méprise, on le dédaigne, on l'écarte, on en a peur ; plusieurs le détestent. Et il est là, dans une poignante angoisse, spectateur forcé d'un naufrage qu'il ne peut ni réparer, ni prévenir. Elève-t-il la voix pour signaler les périls, réveiller les esprits de l'assoupissement, le plus souvent cette voix reste sans écho : le désert s'étend alentour, désert de sable aride et brûlant. On lui connaît de l'honneur, une grande pureté de vie, beaucoup de science, la sûreté du jugement, n'importe ; il n'est plus de notre époque. Ce siècle préfère les eaux empoisonnées du journalisme, quelque page malsaine écrite entre deux parties de plaisir. — Lugubre tableau d'un peuple jeté hors de sa voie ! à travers les ombres qui l'obscurcissent, percent quelques reflets de lumière ; ce sont les paroisses qui font exception, car on en rencontre encore, grâce au bon sens français et catholique. Malheureusement, elles confirment la règle, elles sont très-rares et tendent à le devenir davantage.

De cette situation surgit le problème suivant : le peuple de la campagne a-t-il perdu pour le prêtre tout amour; toute confiance ? opposera-t-il sans cesse au zèle de ses apôtres, cette injurieuse froideur, ces dédains rebutants ? — Dieu se réserve la solution. Toutefois à ne considérer que l'état présent, un fait s'offre à nous constant et gros d'espérances. Un homme de Dieu parait au milieu des rudes habitants des champs ; sa parole est vigoureuse, enthousiaste, imagée ; il sait comment on captive et comment on remue les cœurs ; à ses accents, les foules d'abord incertaines s'ébranlent et se passionnent, elles se retrouvent chrétiennes, elles tombent à genoux devant la croix, elles confessent et elles adorent. — Il suffit, l'élan est donné, un autre restera pour le régler et l'entretenir : quant à lui, le *convertisseur*, qu'il disparaisse et ne donne pas le temps de voir poindre l'humanité sous sa tunique sacerdotale. Leur foi trop jeune ne résisterait pas à ce spectacle, il cesserait d'être puissant le jour où il

cesserait d'être inconnu. Pour sauver ces masses, il doit demeurer à leurs yeux toujours nouveau. Toute la force du missionnaire est là, c'est l'idée fondamentale de l'œuvre des campagnes.

Généralisée et étendue à toute la France, elle comprendrait une vaste association de prêtres saints, zélés, remplis de talent. La croix d'une main, l'évangile de l'autre, ils iraient de paroisse en paroisse ranimer les croyances endormies, ressusciter l'esprit de vie chrétienne, messagers de bonne nouvelle, dirigeant leurs efforts vers les points les plus menacés. Là où travaillerait l'apôtre, les pasteurs voisins accourraient ; ils y seraient pour l'édification des fidèles, pour l'administration des sacrements, ils coopéreraient à la rénovation, ils attireraient ainsi la bénédiction sur leur propre troupeau, en attendant l'heure de la grâce.

Il est des diocèses où cette ligue bénie n'a pas encore de racines : pourquoi là ne se ferait-il pas une entente parmi le clergé de la campagne ? manquons-nous d'esprits d'élite qui cherchent un aliment à leur zèle ? lumières captives, étouffées dans une atmosphère d'indifférence, et qui répandraient d'éblouissantes clartés au sein d'autres peuples ? Combien interrogent l'horizon, ne demandant qu'un signal pour déborder en flots de doctrine le trop plein de leurs pensées ? et le signal ne vient pas, et le sel de la terre périt sans avoir pu se répandre.

Louables sont les efforts individuels ; mais il y a mieux à faire qu'à tenter des essais isolés ; l'association parmi nous est le levier de toute grande entreprise : on l'emploie pour le mal, pourquoi ne l'emploierait-on pas pour le bien ? à vrai dire, nous autres catholiques, nous l'avons trop négligée : nos pères jadis, sous leur armure d'airain, se battaient un contre dix. Vivant aujourd'hui, ils abandonneraient cette tactique ; ne nous obstinons pas à la conserver ; voulant la victoire nous aurions la défaite.

Que les chefs du bercail, ministres de l'autel, dirigent le mouvement, qu'ils le soutiennent de leur approbation et de leur denier, qu'ils le propagent de leur influence.

Que les oboles s'unissent comme les âmes ; que la ville surtout, si riche de la parole de Dieu, prenne pitié de la campagne : à la ville viennent s'adresser tous les besoins ; aujourd'hui que l'Eglise de France est dépouillée, la ville est la grande ressource de la charité en détresse; du fond de sa retraite, l'humble curé en espère la modique somme qui procurerait une mission et peut-être le salut à sa paroisse. Il ne demande pas pour lui ; il est assez riche de sa pauvreté, il demande pour des âmes qui se perdent. Que la ville donne l'or dont s'aide le zèle. Le zèle ne veut pas être payé, il ne se paye pas, et moins encore la parole de vérité. Mais à l'apôtre qui va prodiguer l'un et l'autre, le voyage impose ses exigences ; il faut payer le transport rapide, payer aussi ce qui entretient la vie corporelle. Au soldat qui combat sur la brèche, la patrie généreuse garantit la solde, la nourriture et le vêtement. Dans le prêtre, la société a son soldat ; dans le missionnaire de la campagne, la ville a le sien. Depuis longtemps, le curé ne suffit plus à la défense. De l'heure où le missionnaire et le curé ne pourront plus retenir la campagne dans le devoir, la ville aura à craindre pour sa liberté, pour son commerce, pour ses splendeurs. Le ciel lui épargne de voir la campagne transformée en furie révolutionnaire ! car alors, nous aurions une nouvelle Jacquerie avec des horreurs sans précédents. L'apostolat catholique jusqu'ici en

a sauvé la ville, la ville se doit à elle-même de l'assister, de lui fournir le secours nécessaire, elle ne fait que consulter son intérêt.

— D'ailleurs, dans une même enceinte, il y a la ville religieuse et la ville impie, Jérusalem et Babylone liées l'une à l'autre par une loi de solidarité. Babylone bénéficie des mérites de Jérusalem, Jérusalem répond des crimes de Babylone, elle doit les réparer, en faire amende honorable. Prend-elle toujours souci de cette obligation ? Le cours ordinaire des choses nous montre le contraire : il y a de grands oublis en ce genre, et en suite, quand on prie, on s'étonne de n'être pas exaucé, on se demande pourquoi tant de bonnes œuvres ne détournent pas les fléaux du ciel; on ne réfléchit pas qu'avant de prêter à intérêt, la justice exige que l'on paie ses dettes.

Le livre de comptes de nos Babylones modernes porte une dette terrible; elle n'a pas été acquittée, il faut qu'elle le soit. La ville impie, révolutionnaire, a donné la mort à la campagne, elle l'a corrompue, elle poursuit cette corruption. Quand le paysan s'est présenté dans ses murs pour l'achat ou pour l'échange (et les besoins de son commerce l'y appelaient fréquemment), il a rencontré là des hommes mieux vêtus que lui, parlant mieux leur langue. Abusant de leur supériorité apparente, ils l'ont embarrassé de leurs sophismes, ils l'ont raillé sur sa religion, sur sa probité, ils lui ont dit que Dieu était une vieille superstition, le dimanche une vaine observance, ils ont saturé son esprit des idées modernes, et lui, crédule et sans défiance, il a accepté tout cela. Il voyait leur conduite en harmonie avec leurs discours, il s'est persuadé avoir trouvé la vraie lumière, il l'a rapportée à son village ; hélas ! c'était un brandon qui a tout incendié. Voilà le grand crime de la ville, elle a été par ses vices et ses idées la corruptrice de la campagne. Elle l'a été par son luxe. La vue de ses somptuosités a créé dans la campagne des aspirations à la richesse, à l'éclat, au bien-être ; un courant s'est formé vers elle parce qu'elle promettait la fortune. Le déclassement a suivi effréné, continu, et avec lui, le naufrage de la famille et du foyer domestique. Cela résume tout, car il y aurait trop à dire.

Tant de fautes attirent un châtiment, et s'il y a proportion, malheur à ceux qui seront en ces jours-là ! Pourtant Dieu miséricordieux nous a laissé deux issues pour le salut, la pénitence et l'aumône. Que Jérusalem, la ville religieuse, prie et pleure sur les péchés de Babylone, la ville impie, athée, démocrate. Que l'aumône des justes rende à la campagne la foi, la simplicité, l'honnêteté, la modération qu'on lui a ravie. Que l'aumône du bon exemple se joigne à l'aumône de la bourse ; la ville a des œuvres pour la persévérance et l'ensemble dans le bien ; on les comptes nombreuses ; la conférence de saint Vincent de Paul, l'association des mères chrétiennes, les patronages sous divers noms. Que ces œuvres ouvrent leur sein aux habitants de la campagne. Qu'elles leur restituent en édification ce que les maisons de modes, de jeu ou de plaisir leur ont dérobé. D'immenses avantages sortiraient de ces fusions.

Ainsi se régénérerait la France, ainsi reprendrait vie parmi nous l'amour de la religion de la vertu, le bien aurait des centres et des chefs, les catastrophes seraient conjurées, nous sauverions tout en nous sauvant nous-mêmes.

X.

A Notre-Dame de Chartres

(Un cantique du pèlerinage).

I

Quel cri partout s'est fait entendre?
Vierge Marie, à ton appel,
Oui, c'en est fait, tous vont se rendre
Pour te redire à ton autel :

Refrain

Entends gémir notre patrie !
Reine de Chartres ! au secours !
MARIE ! *(bis)*
De ta cité chérie !
Rends-nous la foi, rends-nous la vie !
Sur ta France ah ! veille toujours !

II

Vois à chaque jour qui s'écoule
Tes enfants en masse accourir;
Tous les chemins versent leur foule
Et de leur cœur part ce soupir : Entends...

III

L'airain qui vibre dès l'aurore
Au sommet de tes hautes tours,
Ton étendard qui les décore...
Tout semble appuyer leur recours. Entends...

IV

Et que craindrait notre espérance ?
Dix-huit siècles de souvenirs
Ne nous disent-ils pas d'avance
Que ton cœur bénit nos désirs ! Entends...

V

C'est de ces lieux que ta lumière
Jaillit de l'univers païen ;
Marie ! à cette heure dernière
Feras-tu moins qu'au temps ancien. Entends...

VI

Ici par toi la noble France
Trois fois vit fuir ses ennemis ;
Vierge ! auras-tu moins de puissance
Pour dompter des cœurs insoumis ! Entends...

VII

Parle à ton Fils... et ta prière
Inclinera vers nous les cieux,
C'est le cri de la France entière
C'était le cri de nos aïeux. Entends....

VARIÉTÉS.

La première communion de Maria.

La première communion ! Que d'espérances se rattachent pour l'enfant à ce grand acte qui va marquer son adolescence d'un sceau tout divin ! Que de saintes pensées il réveille dans les âmes, alors même que le temps, ce grand destructeur de toutes choses, devrait avoir effacé de la mémoire ses doux et pieux souvenirs.

La première communion est donc l'objectif de l'adolescent comme elle sera pour le jeune homme, la jeune fille, le vieillard, une étape rétroactive, où ils aimeront à s'arrêter pour respirer encore les brises parfumées du Ciel, et savourer en paix les chastes délices d'un passé qui semble pour eux être redevenu le présent.

Cependant, il faut bien le dire ici, ces impressions durables et fortes ne sont ordinairement le partage que des âmes qui ont vraiment goûté le don de Dieu ; que des cœurs qui ont reçu *Jésus-hostie* avec des sentiments de respect et d'amour !

On ne saurait donc préparer avec trop de soins les enfants à la participation du divin mystère. Les instructions du prêtre ne leur font pas défaut : mais il est un complément qu'il appartient à la famille de donner aux chers petits candidats de l'eucharistie, c'est celui de la gravité des mœurs, de la réserve dans les discours, de l'observance des lois de Dieu et de l'église, enfin de la prière au foyer domestique ! Les païens avaient leurs *lares et leurs pénates* auxquels ils adressaient des hommages journaliers : sans doute ce culte était une idolâtrie ; mais il n'en était pas moins une marque d'honneur rendue à ce qu'ils regardaient comme des divinités... Comment l'enfant sera-t-il pénétré de la présence de Dieu dans ces demeures où ses yeux ne rencontrent que des images profanes, où jamais il ne voit ses parents, son père surtout, s'agenouiller pour demander au Seigneur de bénir les labeurs du jour ou le repos de la nuit. L'Eucharistie est vraiment à l'égard de certaines gens un Dieu inconnu. La première communion de leurs enfants c'est une *chose* qu'ils admettent non comme étant un devoir sacré, mais parce qu'une fois faite, ils pourront les placer. — S'informer si ces chers petits auront le temps de remplir leurs devoirs religieux, si leur innocence sera respectée, ce sont de ces détails dont ils ne se préoccupent guère, ce n'est pas à l'âme qu'ils songent, mais à l'argent:... on comprend que de pauvres enfants qui ont un tel entourage ne sentent pas la sublimité de l'action qu'ils vont faire, et que leur première communion ne trace pas dans leur âme un de ces sillons lumineux qui projettent une ineffable clarté sur la vie tout entière...

Ce mal est grand, mais la charité qui a des remèdes pour toutes les plaies peut le neutraliser. En voici un exemple... La petite Maria était assise sur les bancs du catéchisme, assez loin de *Joséphine de L...*, car celle-ci était la première de ses compagnes en science et en piété. L'autre, au contraire, par suite de son ignorance et de sa dissipation, occupait le dernier rang. Mme de L..., qui conduisait elle-même sa fille au catéchisme, s'aperçut bientôt des fâcheuses dispositions de cette enfant, mais elle comprit aussi que si on s'occupait d'elle spécialement on parviendrait à les modifier. Cette conviction intime lui inspira une de ces résolutions qui sourient toujours aux âmes dévouées.

« Cette petite, » se dit-elle, « est, je n'en doute pas, fort mal élevée, eh ! bien, je vais m'attacher à elle et faire tous mes efforts pour qu'elle puisse devenir la compagne de ma Joséphine au beau jour de leur première communion. »

Remplie de cette pensée, Mme de L..., au sortir de l'église, s'informa de la demeure de Maria, et après avoir reconduit sa fille chez elle, elle se rendit chez les parents de sa nouvelle protégée. Le père était tanneur, la mère s'occupait du ménage qui était fort mal tenu, bien qu'à l'entendre elle fût propre et rangée, — quatre enfants d'âge gradué se roulaient le plus souvent tantôt sur le pavé, tantôt sur la terre d'un jardinet avoisinant la rivière : tout était rebutant dans ce logis dont une glace à demi brisée, et quelques vieilles gravures enfumées faisaient tout l'ornement.

Dans le moment où Madame de L... entra chez les Tessière (c'était le nom des parents de Maria), la mère de cette enfant lui infligeait une correction retentissante avec un accompagnement de reproches si grossièrement formulés, que la visiteuse en tressaillit.

« Vous le voyez *ben*, » lui dit la femme Tessière sans se déconcerter, « je fais tout ce que je peux pour que cette petite vaurienne apprenne son *catéquisme*, et elle ne veut pas m'obéir. Allez, ce n'est pas ma faute si elle n'est pas plus savante. »

Madame de L... pensa, en elle-même, que les moyens employés pour atteindre ce but laissaient à désirer, et refrénant un sourire de pitié, elle dit à cette femme : Je viens vous *aider* à préparer votre enfant à sa première communion ; seulement pour que nous réussissions, il faut bien nous entendre : « Va dans le jardin avec tes petits frères, dit Madame de L... à Maria. Quand elle fut partie, elle ajouta : « Cette enfant a besoin qu'on lui développe l'esprit et qu'on lui ouvre le cœur : traitez la doucement et envoyez la chez moi tous les soirs à la sortie de l'école, » — elle savait bien qu'on ne l'y envoyait presque jamais. — La mère y consentit. Ce point une fois convenu, Madame de L... déposa un crucifix sur la cheminée, attacha au lit de Maria un cadre de la Sainte Vierge, donna à la *Tessière* des médailles pour les enfants, et s'éloigna en disant à la bonne femme, « au revoir. »

Le lendemain Madame de L... envoya les vêtements les plus nécessaires pour habiller les *bébés*, et à partir de ce moment, chaque jour elle fit venir chez elle Maria qui d'abord fort maussade, se montra bientôt gentille et enjouée.

Quand elle l'eût un peu formée à la piété, elle se donna pour auxiliaire dans l'instruction religieuse, sa chère Joséphine.

Ces efforts dévoués et persévérants eurent de prompts résultats. Maria au catéchisme remonta de *banc en banc*, et un jour elle mérita par ses bonnes réponses une belle image qu'elle offrit gracieusement à Madame de L... ; « porte-la à ta mère, lui dit celle-ci en l'embrassant, elle sera heureuse de te voir mériter des récompenses. » Madame Tessière fut en effet très fière des succès de son enfant dont elle s'attribuait modestement la plus grande part, et donna sur ses murs dénudés une place d'honneur à l'image de Maria. Mais rien ne saurait peindre sa joie vaniteuse, lorsque le jour de la première communion elle aperçut sa fille assise à la Sainte Table à côté de Mademoiselle de L... « Tout de même, » dit-elle à son mari qui était venu à l'église revêtu de son habit de noces, pour mieux fêter le grand jour, « il n'y a rien de tel que *de bien élever* ses enfants, cela leur donne une *bonne façon* que n'ont pas les autres. Quand au tanneur

il essuya une larme d'attendrissement, en voyant sa Maria si modeste et si jolie dans sa blanche parure toute semblable à celle de sa noble compagne ; car moins orgueilleux que son épouse, il était plus reconnaissant ! »

Malgré les talents en éducation de la femme Tessière, Madame de L... ne lui abandonna pas le soin de *continuer* celle de Maria ; elle la mit en apprentissage chez de pieuses lingères, où sa chère protégée put conserver, dans toute leur fraîcheur, les fruits d'une bonne première communion.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Fêtes du couronnement de Notre-Dame de la Treille, à Lille.

I

Notre-Dame de la Treille (1).

Le culte de Notre-Dame de la Treille remonte à l'origine de l'antique capitale de la Flandre. Longtemps sans doute avant le milieu du treizième siècle, dans une chapelle de la collégiale Saint-Pierre de Lille, était vénérée une Image de la sainte Vierge, désignée sous ce vocable: on l'appelait ainsi parce que la statue était entourée d'une treille en fer (en latin, *cancelli*), qui, selon certains auteurs, signifiait que les fidèles doivent supplier de loin et avec respect Celle qui est la mère de Dieu, ou, selon d'autres historiens, rappelait que la Vierge puissante, semblable à un chancelier royal assis derrière les barreaux de fer par lesquels les suppliants présentaient jadis les requêtes, était la chancelière du Roi des rois.

Les premiers miracles connus, qui s'opérèrent par l'intercession de Notre-Dame de la Treille, eurent lieu le 14 juin 1254, premier dimanche après la fête de la Sainte Trinité : ils sont attestés par une lettre de Raoul, légat du Saint-Siége, et par quatre chartes, encore aujourd'hui conservées dans les archives départementales du Nord, ainsi que par l'établissement, dès 1270, d'un pèlerinage de huit jours et d'une grande procession, institués spécialement pour rappeler les faveurs obtenues près de l'autel de Notre-Dame de la Treille. De 1519 à 1527 et de 1634 à 1638, se sont accomplis, dans le même sanctuaire, d'autres prodiges surnaturels, sur plusieurs desquels l'autorité ecclésiastique du diocèse a prononcé après les enquêtes les plus minutieuses. De nos jours aussi, ont été obtenues des faveurs insignes, dans lesquelles des personnes pieuses ont vu l'action de Notre-Dame de la Treille.

Depuis le treizième siècle, la statue miraculeuse n'a pas cessé d'être l'objet de la plus grande vénération. Des hommages publics lui ont été rendus par les chanoines de Saint-Pierre de Lille, qui, agissant au nom du Chapitre ou en leur nom privé, ont fait des fondations nombreuses et ont donné d'éclatantes preuves de dévotion envers Notre-Dame de la Treille; il en est de même des habitants de Lille, comme le prouvent les offices solennels fondés à sa chapelle, les croix d'or et les ex-voto légués à son autel, les statues sculptées au-dessus d'un grand nombre de maisons bourgeoises, les médailles portées en son honneur et les

(1) Nous empruntons ces détails à l'intéressante *Semaine d'Amiens*.

milliers de noms inscrits sur les registres de sa confrérie. Le corps échevinal de la ville s'est inspiré, en de solennelles circonstances, des sentiments pieux de la population lilloise : chaque année, non contents d'affecter une dépense spéciale à la procession de Notre-Dame de la Treille, tous les membres de la magistrature, revêtus des robes rouges qu'ils portaient aux grandes solennités, formaient, derrière le clergé, le groupe principal du cortége, avec le bailli, le lieutenant et les notables. En 1634, à l'occasion des miracles qui venaient de se produire de nouveau, les échevins se rendirent en corps à la collégiale et consacrèrent la ville à Notre-Dame de la Treille. Comme le disait une inscription tracée, à cette occasion, dans le chœur de l'église, Lille devint la ville de la Vierge, *Insula, civitas virginis*.

Le culte de la Patronne de Lille n'était pas confiné dans la cité. Les comtes de Flandre, les gouverneurs, les rois, les prélats, les Souverains-Pontifes, lui ont rendu hommage. Dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille, restaurée par ses soins, Philippe-le-Bon institua l'ordre des chevaliers de la Toison-d'Or, fit élever des tombeaux aux comtes de Flandre qui s'étaient alliés à la maison de Bourgogne et fonda plusieurs messes pour le repos de son âme et pour ses ancêtres. Là sont venus prier les de Landas, les d'Oignies, les d'Estourmel, les de Wignacourt, les de Fiennes et un grand nombre d'autres représentants de la noblesse de la contrée, les gouverneurs et les capitaines Francisco de Mello, Philippe Spinola, comte de Bruai, Michel de Robles, comte d'Annapes, le maréchal d'Humières et le maréchal de Boufflers. L'empereur d'Autriche, Ferdinand II, s'y est consacré à la sainte Vierge avec tous les membres de sa famille; Louis XIV y a prêté le serment de gouverner Lille d'après les lois de l'échevinage, lorsque la Flandre fit retour à la mère patrie. Un grand nombre de prélats et de dignitaires de l'Eglise ont laissé des preuves éclatantes de leur dévotion envers la Patronne de Lille, soit en accordant des indulgences, soit en s'y dévouant, comme Maximilien de Gand, en 1635, au service de Notre-Dame de la Treille, avec tout leur diocèse. Des indulgences plus importantes ont été octroyées par un grand nombre de Souverains-Pontifes.

Souvent, les villes, les paroisses, ont fait, à ce sanctuaire, de pieux et solennels pèlerinages : il en a été ainsi tout particulièrement de Tournai, de Douai et d'Aire, dont les nombreux cortéges étaient formés du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, qui s'unissaient dans une même pensée de dévotion envers la sainte Vierge. La plus solennelle des grandes cérémonies religieuses, accomplies dans la basilique et la cité, était la procession annuelle connue sous le nom de *Procession de Lille*, qui avait lieu chaque année, le dimanche après la fête de la Sainte Trinité : échevins, corps de métiers et milices communales, nobles bourgeois et hommes du peuple, tous suivaient pieusement la châsse de Notre-Dame ; un certain nombre, nu-pieds, nu-tête, le chapelet à la main : c'était vraiment la fête de la cité. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

Lorsque la collégiale Saint-Pierre tomba en 1793 sous le pic des Vandales, la sainte Image fut jetée parmi les décombres pour être brisée par le marteau. Le sacristain de la chapelle fut assez heureux pour la sauver ; il la conserva dans sa demeure avec un soin pieux. Lorsque le culte fut rétabli, elle trouva un asile dans l'église Sainte-Catherine ; il était réservé à M. l'abbé Bernard, aujourd'hui vicaire-général du diocèse, de restaurer la dévotion à Notre-Dame de la Treille. L'antique statue fut vénérée, comme dans les âges de foi, lorsque le Souverain-Pontife, Grégoire XVI, par ses brefs du 1er avril 1844 et du

22 février 1846, eut concédé des indulgences nouvelles, et surtout quand le jubilé de 1854 eut renouvelé, sinon dépassé, la magnificence et les sentiments qui éclataient dans les processions célébrées jadis en l'honneur de la Patronne de Lille. C'est à cette occasion que fut entreprise la grande œuvre de la construction de la nouvelle église Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre, qui possède maintenant l'antique statue vénérée depuis tant de siècles.

II

Le Couronnement de Notre-Dame de la Treille en 1874

Un prince romain, le comte Sforza Pallavicini, a légué au vénérable Chapitre de Saint-Pierre de Rome un fonds spécial dont le revenu doit être consacré à offrir, chaque année ou environ, une couronne d'or à l'une des images de la sainte Vierge les plus célèbres, vénérées à cause de leur ancienneté et des miracles authentiques qui se sont opérés dans le sanctuaire où elles se trouvent. Aucune des statues et des images du diocèse de Cambrai n'avait encore obtenu cet honneur, quand, le 24 avril 1873, le Souverain-Pontife, de son propre mouvement, offrit la couronne d'or à Notre-Dame de la Treille, patronne de Lille. La nouvelle de cette insigne faveur fut reçue avec les sentiments de la joie la plus vive et la plus reconnaissante par la contrée tout entière; mais, comme des pèlerinages solennels étaient annoncés et préparés pour 1873, à Chartres, à Lourdes, à Paray-le-Monial, à Issoudun, à Cambrai et à Amettes, les fêtes du couronnement furent remises à l'année 1874.

Elles viennent d'avoir lieu le dimanche 21 juin : c'est l'anniversaire du jour où Pie IX a été couronné comme vicaire de Jésus-Christ et Pontife-Roi; c'est aussi, à peu de jours près, l'anniversaire de la date à laquelle les premiers miracles ont été opérés dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille. L'itinéraire de la procession a été tracé de manière à conduire la statue miraculeuse sur toutes les paroisses de la ville ancienne et sur plusieurs de la ville nouvelle. La Patronne de Lille a ainsi solennellement repris possession de la cité tout entière ; Lille pourra encore se glorifier de sa devise : *Insula, civitas Virginis ; Lille, cité de la Vierge.*

Plusieurs personnes de notre ville ont assisté à ces fêtes comme députés du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres; elles sont revenues pleines d'admiration. Le concours prodigieux de Français et de Belges, la présence du délégué du Saint-Père, du cardinal, des évêques et autres prélats, ont donné aux cérémonies une splendeur incomparable.

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CLÉRY

(DIOCÈSE D'ORLÉANS)

LE DIMANCHE 9 AOUT 1874.

Le célèbre et antique sanctuaire de Notre-Dame de Cléry réclame pour cette année l'honneur d'un grand pèlerinage. Mgr l'évêque d'Orléans vient d'en annoncer le projet, et de charger un comité spécial de prendre toutes les mesures utiles ponr assurer le succès de la sainte entreprise.

Ce sanctuaire fut construit par Louis XI après la prise de Dieppe sur les Anglais, pour accomplir le vœu qu'il avait fait, avant de donner l'assaut qui le rendît maître de cette place.

La statue miraculeuse de Marie, vénérée à Cléry depuis le XIII[e] siècle, attira dans la nouvelle et magnifique collégiale d'innombrables pèlerins. Presqne tous nos rois, et un grand nombre de personnages de distinction, y laissèrent, dans de généreuses offrandes, le témoignage de leur piété reconnaissante. Elle reçut même les députations des villes les plus éloignées. Son histoire mentionne que les habitants de la ville de Metz, et les habitants de Calais, envoyèrent à Notre-Dame de Cléry en *ex voto* l'image de leur ville ciselée en argent.

Pendant la Révolution, l'église de Cléry fut dépouillée et profanée, comme tant d'autres. Heureusement la magnificence du monument et la gloire que lui devait le pays la sauvèrent de la destruction.

Dès le commencement de son épiscopat, Mgr Dupanloup eut à cœur de ramener les fidèles au sanctuaire trop longtemps oublié.

Dans le cours de son glorieux pontificat, Pie IX a daigné deux fois l'honorer d'un souvenir spécial. En 1863, il envoyait, pour la statue miraculeuse, une riche couronne que bénit et plaça en son nom S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, en présence de huit archevêques et évêques, et au milieu d'un grand concours de fidèles ; en 1869, N. S. P. le Pape accordait une médaille d'honneur aux dessins de l'église de Cléry, que l'habile architecte des monuments historiques, M. Lisch, avait exposés à Rome.

Depuis cette époque, on a beaucoup fait pour conserver et pour décorer ce magnifique sanctuaire. De difficiles travaux de consolidation et de restauration ont été accomplis. Un nouveau trône monumental, véritable chef-d'œuvre d'architecture gothique, a été élevé pour recevoir la statue vénérée, et plusieurs vitraux très-remarquables traitant de grands sujets historiques viennent d'être posés.

Il ne manque plus que l'honneur d'un pèlerinage solennel, pour que le sanctuaire de Cléry retrouve la place qu'il occupait autrefois. Nous espérons que cette dernière gloire va lui être donnée, et que le vœu qu'exprimait Mgr l'évêque d'Orléans, au jour du couronnement de la statue vénérée, va être accompli :

« Comme autrefois, disait-il, au témoignage de nos chroniques, les
« pèlerins s'en retournaient répétant partout le joyeux et populaire
« refrain :

Orléans, Beaugency !
Notre-Dame de Cléry !

« que le nom de Notre-Dame de Cléry redevienne plus que jamais
« populaire... Que le pèlerinage grandisse et redevienne ce qu'il a
« été : un pèlerinage catholique. »

L'Eglise est toujours dans les larmes, et la France n'a pas encore vu la fin de ses douleurs ; persévérons dans la prière ; ne cessons pas de tourner nos regards et de lever nos mains vers Marie, la mère de miséricorde, et nous obtiendrons par elle le triomphe de la sainte Eglise et le salut de notre chère patrie.

PROGRAMME

1° Le jour du grand pèlerinage est fixé au dimanche 9 août, à la suite de la Retraite pastorale d'Orléans.

2° Plusieurs de NN. SS. les Archevêques et Evêques de France sont invités à la cérémonie.

Mgr l'Evêque d'Orléans prêchera le matin à la Grand'Messe.

3° Tous les prêtres de la Retraite sont invités à assister aux offices en habit de chœur ; des places leur seront réservées.

BUREAU DU COMITÉ DU PÈLERINAGE.

MM. l'abbé Desnoyers, vicaire général, *Président*.
l'abbé Clesse, vicaire général, archidiacre.
l'abbé Trézin, curé-doyen de Cléry.
l'abbé Lebeurier, supérieur du petit Séminaire de La Chapelle.
l'abbé Gélot, directeur des *Annales religieuses*, *Trésorier*.
l'abbé Rivet, préfet de religion au petit Seminaire de La Chapelle, *Secrétaire*.

VU ET APPROUVÉ :
† FÉLIX, *Evêque d'Orléans*.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M. l'abbé Gélot, *à M. le Curé de Cléry, à M. le Supérieur du petit Séminaire de La Chapelle, et au secrétariat de l'Evêché.*

Nous espérons qu'un bon nombre de Chartrains prendront part à ce pèlerinage.

Rome. — Le 21 juin, jour anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie IX, nombreuses réceptions au Vatican ; *Te Deum* chanté à Saint-Pierre ; acclamations enthousiastes. Plusieurs cris de : *Vive le Pape-Roi* étant partis de la foule en face du palais où le Saint-Père avait paru derrière une fenêtre, les agents de Victor Emmanuel sont venus faire évacuer la place et ont arrêté quelques personnes.

— Le séjour des pèlerins américains à Paray-le-Monial, à Lourdes et à Rome, a donné lieu à des manifestations bien touchantes. A Lourdes, une dame de la pieuse caravane, Madame Baker, qui avait affronté un voyage de 3,000 lieues malgré les souffrances d'une paralysie générale, a été guérie subitement dans l'eau de la piscine aux pieds de la Madone miraculeuse. A Rome, les adresses des pèlerins à Pie IX ont été bien remarquées. C'était un sublime acte de foi au nom des chrétientés américaines.

Ils ont fait présent au Saint-Père de 500,000 francs en espèces et d'un coffret ouvragé contenant des échantillons d'or provenant des mines de leur pays.

— La fête de saint Bonaventure (sixième centenaire de sa mort), va être célébrée le 14 juillet avec une grande solennité par les franciscains de tous les ordres, à l'instar du centenaire de saint Thomas d'Aquin.

— Notre-Dame d'Espérance, à Pontmain, est visitée par de nombreux pèlerins. On signale des faveurs extraordinaires récemment obtenues.

— *Un pèlerinage national se prépare au Mont Saint-Michel en l'honneur de l'Archange protecteur de la France. Il aura lieu du 5 au 26 juillet* (Pour s'associer aux pèlerins de Paris pour le Mont Saint-Michel et Sainte-Anne d'Auray, demander renseignements et billets aux RR. Pères Augustins, rue François Ier, 8, Paris).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Quatre cœurs à Notre-Dame de Sous-Terre ; un à saint Joseph. — Trois vases à fleurs à Notre-Dame du Pilier. — Un médaillon avec fleurs à Notre-Dame de Sous-Terre.

Lampes. — 108 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 80. Devant Notre-Dame du Pilier, 3. Devant Saint-Joseph, 7. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 2. Devant la statue du Sacré-Cœur, 16.

Nombre des messes dites à la Crypte : 192.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 371.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 786.

***Consécration des petits enfants*, 54 nouveaux inscrits, dont 18 de diocèses étrangers.**

Pèlerinages. — Chaque année, nous avons à parler de la visite des paroissiens de Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres ; c'est un devoir qu'il nous est doux de remplir. Leur fidélité au culte de notre Auguste Patronne est plusieurs fois séculaire ; l'expression publique de leur dévotion revient périodiquement nous édifier au milieu de cérémonies solennelles. Cette fois, le 28 mai dernier, les pieux Parisiens avaient atteint le nombre de 700 ; nous n'avions osé compter sur un tel chiffre, vu leurs pèlerinages déjà effectués ou projetés en d'autres sanctuaires. Le vénérable curé, M. Hamon, présidait ; malgré son âge presque octogénaire et son état très-maladif, il avait voyagé à jeûn et devait célébrer la sainte Messe. Le soir, sa voix affaiblie excitait encore les fidèles à la prière commune pour les intérêts de l'Eglise et de la France ; ce qu'avait déjà fait le matin en son nom M. l'abbé Martineau, un de ses vicaires, dans une bonne et solide instruction. Ce qui nous a le plus touchés parmi les détails de cette sainte journée, c'est le nombre étonnant des communions et la ferveur visible des pèlerins si longtemps agenouillés devant nos Madones.

— Quelques jours après, le dimanche de la Trinité, un autre groupe de Parisiens nous arrivait. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul de la capitale avaient député des membres de chacune de leurs sections vers Notre-Dame de Chartres. Nous les avons vus traverser nos rues, nombreux, escortés de leurs confrères chartrains qui avaient été les recevoir à la gare. Nous avons assisté à leur messe à la Crypte ; là des cantiques composés par eux spécialement pour cette circonstance, et le chant du *Credo*, puis une communion presque générale, nous les ont parfaitement montrés tels que nous devons les connaître, les vainqueurs du respect humain, les amis de la prière et à cause de cela, les propagateurs de toutes les œuvres chrétiennes nécessaires au salut de la société.

— Parmi les pèlerinages de premiers communiants à la Crypte, nous devons citer surtout celui des enfants de Dammarie, venus d'une distance de trois lieues sous la conduite de leur digne curé ; ils étaient accompagnés des institutrices, sœurs de Notre-Dame de Chartres, de l'instituteur, de plusieurs parents et amis ; nous avons compté un total de cent cinquante personnes. La tenue vraiment pieuse des petits garçons et des petites filles et leur chant si bien alterné nous ont ravis.

— L'Ordination de la Trinité qui est toujours pour le diocèse une source de consolation, puisqu'elle comble au sein du clergé les vides faits par la mort, a, cette fois encore, procuré à l'œuvre des Clercs une grande joie : cinq des jeunes gens élevés aux frais de l'œuvre étaient admis à la prêtrise : MM. Baron, de Monthault (diocèse de Rennes) ; Bezard, de Cernay ; Guérin, de Bû ; Thévard, de Chartres ; Véron, d'Illiers. Le lendemain, les premières messes à la Crypte ont été l'occasion de cérémonies bien intéressantes pour la piété des enfants de la Maîtrise, appelés à jouir, eux aussi dans quelques années, de la faveur à la fois douce et redoutable du sacerdoce. Nous comptions dans l'assistance plusieurs bienfaiteurs de l'œuvre ; beaucoup d'autres

sans doute s'associaient de loin à la fête. Une solennité comme celle-là apporte aux âmes généreuses une récompense bien précieuse des sacrifices et des prières multipliés en faveur des vocations ecclésiastiques.

— Une grande fête en l'honneur de Saint Joseph a eu lieu le 22 juin à la crypte de la Cathédrale et à l'église de Sainte-Foy. C'était le jour fixé pour Chartres par l'Archiconfrérie du culte de Saint Joseph, pour participer au mois de pèlerinages en l'honneur de l'époux de Marie.

Mutations et nominations dans le clergé.

M. l'abbé Dureau, précédemment curé de Gironville, maintenant curé de St-Rémy-sur-Avre.

M. l'abbé Ferrand, précédemment curé d'Ecublé, maintenant curé de Langey.

M. l'abbé Baron, nouvellement ordonné, est nommé curé de Saint-Jean-de-Rebervilliers.

M. l'abbé Bézard, nouvellement ordonné, est nommé curé de Gironville.

M. l'abbé Domain, nouvellement ordonné, est nommé curé de Gilles.

M. l'abbé Domien, nouvellement ordonné est nommé curé de Lumeau.

M. l'abbé Guérin, nouvellement ordonné, est nommé vicaire de Saint-Aignan, à Chartres.

M. l'abbé Leroux, nouvellement ordonné, est nommé curé de Varize.

M. l'abbé Sévestre, nouvellement ordonné, est nommé professeur au petit Séminaire de Saint-Cheron.

M. l'abbé Thévard, nouvellement ordonné, est nommé curé de Theuvy-Achères.

M. l'abbé Tramblay, nouvellement ordonné, est nommé curé d'Ermenonville-la-Petite.

M. l'abbé Véron, nouvellement ordonné, est nommé curé d'Ecublé.

NÉCROLOGIE.

Mgr Landriot, archevêque de Reims, a succombé à la maladie de cœur qui depuis longtemps l'avait atteint. On l'a trouvé mort dans son lit. Mgr Landriot n'était âgé que de 58 ans.

Né à Couches-les-Mines, dans le diocèse d'Autun, le 9 janvier 1816, préconisé évêque de la Rochelle le 16 juin 1856, transféré à l'archevêché de Reims le 27 mars 1867, il s'était acquis la juste réputation d'un brillant orateur et d'un solide écrivain. Mgr Landriot était un des plus illustres représentants de l'épiscopat français. Des liens particuliers l'attachaient à l'église de Notre-Dame de Chartres qu'il aimait à invoquer. Son nom était inscrit parmi ceux des chanoines d'honneur de notre cathédrale.

— Nous devons aussi annoncer la mort du très-cher Frère Calixte (dans le monde Jean-Nicolas-François Leduc), assistant du supérieur général des Frères, décédé le 31 mai après avoir reçu les sacrements de l'Eglise dans la soixante-dix-huitième année de son âge, la soixante-quatrième de sa vie religieuse, la trente-septième de l'exercice de sa charge. Le service de ses funérailles a eu lieu le 2 juin à la chapelle de la Maison-Mère, rue Oudinot.

Le Frère Calixte était une des lumières de la Congrégation des Frères. Il connaissait à fond toutes les lois d'enseignement, et l'administration civile elle-même était heureuse de recourir à son expérience. D'une science profonde, d'une prudence consommée, il apportait dans les questions les plus délicates des solutions mûrement réfléchies et toujours justes qui faisaient autorité.

Entré dans l'Institut dès sa première jeunesse, il était un modèle de régularité, d'obéissance, de travail, d'humilité et de dévouement. On ne raconte pas de telles vies : Dieu seul en connaît les mérites cachés, et la mort n'est que le commencement des joies qui les récompensent.

Le Frère Calixte, né à Lucé, près Chartres, où se trouve encore sa famille, méritait, à titre de glorieux compatriote, un souvenir particulier dans notre revue diocésaine. Il aimait tant tout ce qui lui rappelait Notre-Dame de Chartres ! il priait chaque jour devant son image et parlait souvent de son culte.

— Un séminariste nous adresse les détails suivants sur la mort et les obsèques d'un pieux jeune homme, clerc-minoré, que Dieu vient d'appeler à lui :

— Le lundi de la Pentecôte, 25 mai de cette année, la paroisse de Saint-Martin-de-Nigelles assistait à une cérémonie funèbre dont elle gardera longtemps un religieux souvenir. C'était l'inhumation de M. l'abbé V. Bouthemard, décédé deux jours auparavant, chez son oncle, M. le curé de Saint-Martin.

Victor souffrait, depuis la fin de mars, d'une maladie de poitrine qui l'emporta à l'âge de 22 ans, huit jours avant l'ordination à laquelle il devait recevoir le sous-diaconat.

Quelle surprise à cette nouvelle et quelle tristesse dans tout le séminaire ! Nous perdions un saint ami, un vrai modèle des vertus qui font le parfait lévite. On remarquait surtout en lui un heureux mélange de candeur et de bonté, de simplicité et de délicatesse qui, dès l'abord, lui gagnait tous les cœurs. Plein de charité et d'attentions envers ses condisciples, il redoutait de leur causer la moindre peine. Quel profond respect il témoignait à ses maitres ! Quelle reconnaissance pour leur généreux dévouement ! Quelle scrupuleuse exactitude à observer la règle ! Quelle ardeur pour l'étude ! Pendant sa maladie il gémissait de se voir condamner au repos alors que ses confrères se livraient à leurs travaux ordinaires. Nous admirions sa patience, et lui, chaque soir, demandait pardon à son infirmier de ce qu'il appelait ses vivacités !

Tant d'heureuses qualités trouvaient dans une piété exemplaire leur source et leur incessant aliment. Ceux qui l'ont connu se rappellent sa profonde vénération pour les choses saintes, sa foi au pied des autels, la religieuse frayeur empreinte sur tous ses traits lorsqu'il s'approchait de la Sainte Table, sa dévotion envers Marie qu'il aimait à appeler sa bonne mère du ciel, et dont il avait été si heureux de visiter aux vacances dernières l'un des sanctuaires les plus vénérés.

Une députation du séminaire composée de tous les directeurs qui avaient pu s'absenter et des élèves de son cours, se rendit à St-Martin pour la cérémonie de l'inhumation.

Nous pûmes, à notre arrivée, le contempler une dernière fois sur son lit funèbre. Oh ! quels sentiments se pressèrent dans nos cœurs à la vue de cette face livide, de ces yeux éteints, de ces mains jointes dans l'attitude de la prière, de tout ce corps anéanti par la maladie et que tout à l'heure on allait livrer à la corruption du tombeau !

Notre émotion augmentait encore quand nos yeux se portaient sur M. le curé, si calme au milieu de sa profonde douleur.

Victor, orphelin dès son bas âge, avait retrouvé en lui un second père. Soins vigilants, sages conseils, vertueux exemples, tout lui fut prodigué ; mais aussi comme il en avait bien profité !

L'ordination qui approchait devait mettre le comble au bonheur de cette famille. Hélas ! Dieu en avait décidé autrement, et aujourd'hui un deuil irréparable enveloppe et l'oncle et la mère de celui que nous pleurons. Pauvre mère ! elle seule manque auprès du cercueil de son

enfant ! Retenue loin de là par de cruelles souffrances, elle sait qu'on va lui rendre les derniers devoirs et elle ne peut venir serrer dans ses bras ses restes inanimés !

L'heure était venue, et la procession funèbre s'organisa. La bannière du saint patron, celles de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus marchaient l'une après l'autre entourées des enfants des écoles et suivies par un nombreux clergé. Les quatre plus anciens confrères de Victor tenaient les glands du poêle, mais les jeunes gens de Saint-Martin avaient sollicité comme une grâce de porter à sa dernière demeure le corps de leur ami bien regretté. Au reste, toute la paroisse montra dans cette circonstance combien elle est attachée à son pasteur vénéré. Ah ! sans doute, ce dût être pour lui une grande consolation de voir quelle part tous ses enfants prenaient à sa douleur ! Pour nous, en considérant cette foule en deuil qui bientôr remplit les deux nefs de l'église, nous ne pouvions nous empêcher de répéter, malgré les larmes qui coulaient de tous les yeux : Heureux troupeau, heureux pasteur, si dignes de se posséder l'un l'autre !

Une première messe fut célébrée par M. le curé de Rouvray-Saint-Denis pendant le chant des Matines ; puis suivit la messe solennelle à laquelle officiait M. le Supérieur du Grand-Séminaire, et que nous voulûmes chanter toute entière en musique.

Le saint sacrifice terminé, M. le Supérieur monta quelques instants en chaire pour adresser un dernier adieu à son enfant. Ce qu'il fut, ce qu'il eut été, ce qu'il est maintenant, telles furent les pensées développées dans cette petite oraison funèbre que je voudrais pouvoir rapporter tout au long. Je voudrais surtout reproduire ici les paroles de consolation et les éloges si bien mérités adressés à M. le curé de Saint-Martin, et cette apostrophe si vive et si profondément sentie dont le jeune cousin de Victor ne perdra jamais le souvenir. Que ne puis peindre aussi les larmes ruisselant de tous les yeux, la douleur oppressant toutes les poitrines et s'échappant parfois en sanglots, qui un moment faillirent couvrir la voix de l'orateur tout aussi ému que son auditoire ! Mais quel coup de foudre pour nous quand, dès l'abord, nous entendîmes tomber de la chaire ces paroles que cinq jours après l'on devait nous adresser dans une circonstance bien différente ! *Accedant qui ordinandi sunt subdiaconi !* Approchez, vous qui vous préparez à recevoir le sous-diaconat, approchez de ce cercueil et comparez ce que votre frère devait être samedi prochain avec ce que la mort l'a fait samedi dernier ! Non, nous n'oublierons jamais ce rapprochement entre les insignes du sous-diacre et le vêtement de gloire que Victor possède maintenant dans le ciel !

Oh ! cher ami, nous en avons la confiance, vous jouissez maintenant d'un bonheur sans mélange. Votre carrière est heureusement terminée ! Pour nous les luttes de la vie sacerdotale commenceront bientôt. Mais vous intercéderez pour nous. Vous ne pouvez nous oublier, nous surtout à qui vous aviez confié vos projets d'avenir et vos rêves d'apostolat !

Adieu ! priez pour nous.

UN CONDISCIPLE.

CERNAY. — Monsieur le Rédacteur,

Vous aurez à nous parler sans doute, dans votre prochain numéro de la *Voix*, des fêtes magnifiques qui ont eu lieu dans plusieurs paroisses du diocèse à l'occasion des premières messes des jeunes prêtres.

Laissez-moi vous signaler une de ces cérémonies qui peut-être a été la plus modeste, mais pourtant qui peut prendre rang parmi les

plus touchantes et les plus édifiantes. Elle aura même un droit spécial à votre intérêt, puisque le héros de cette fête est un de vos heureux enfants, Monsieur l'abbé Bézard, qui doit sa promotion au sacerdoce à votre belle œuvre des Clercs de Notre-Dame.

Sur le bord de la route d'Illiers à Courville, non loin du magnifique château de Villebon, au milieu de quelques chaumines éparses, s'élève une petite église bien pauvre à la vérité ; mais ce qu'il faut dire à la louange des bons habitants de Cernay, c'est qu'ils rivalisent de générosité et de zèle pour la soustraire aux ravages du temps, et à la parer d'ornements qui la rendent sinon belle, au moins décente.

Jeudi dernier, ce modeste oratoire avait changé d'aspect. Ses murailles froides et lézardées, les poteaux grossiers qui soutiennent son lambris délabré, tout avait disparu sous des masses de verdures et de fleurs.

Il est dix heures, le temps est superbe. De la porte de l'Eglise les regards se portent anxieux sur le versant du coteau opposé, vers un petit hameau, distant de trois kilomètres, caché comme un nid à l'encoignure des grands bois de Villebon... Les voilà! s'écrient les vedettes... Une longue procession se déroule le long du chemin, bannière en tête. — Une grande partie des habitants de Cernay sont allés se joindre aux habitants de la Gouëthière, et prendre le jeune prêtre jusque sur le seuil de son humble demeure. Ils marchent en longues files sous la conduite de Messieurs les curés de Saint-Germain et de Francé. — Hommes et femmes alternent avec entrain de pieux cantiques.

Ils sont fiers, les habitants de Cernay, et c'est avec raison, Dieu s'est choisi un prêtre dans leurs rangs, et il faut l'avouer, ils l'ont bien mérité. — Si ce choix ne fait pas leur nom plus grand aux yeux des hommes, il leur vaut en ce moment l'attention de toute la cour céleste, et leur foi leur fait sentir la grandeur de ce privilége. Aussi quelle joie, quel bonheur rayonne sur tous les visages, quel élan et quel enthousiasme dans le chant des cantiques !

Le clergé, suivi d'une députation des habitants de Marchéville, s'en va à leur rencontre. Il se fait un moment d'arrêt. Une toute jeune enfant sort des rangs et vient se placer en face du jeune prêtre. Cet ange, député de toute la paroisse, lui annonce combien tous les habitants sont heureux de saluer en lui un élu du sacerdoce. « Vous avez touché tous les cœurs, mon enfant, et je voudrais bien pouvoir nommer la personne qui s'est faite l'interprète de la paroisse, et a emprunté votre voix pour exprimer de si beaux sentiments. »

Monsieur le curé de Marchéville ajoute quelques mots de félicitations et de bienvenue à celui qu'il appelait jusqu'ici son enfant, et que maintenant il va appeler son frère ; réservant à un moment plus solennel encore, de déposer dans le trésor de son cœur une large dot de bonnes paroles dictées et autorisées par une longue expérience.

On arrive bientôt à l'Eglise, qui semble se grandir pour être à la hauteur d'une pareille fête. Ses échos tressaillent aux sons inaccoutumés de l'orgue qui relève par ses accords majestueux l'entrée triomphale de la procession. L'instrument est tenu par Monsieur le curé de Charray, le premier né des trois prêtres originaires de la paroisse de Marchéville, et dont la présence à cette solennité ne pouvait faire défaut. La messe est chantée avec un entrain qui manifeste les sentiments dont tout le monde est saisi. Mais ce qui absorbe tous les regards, ce qui fixe l'attention de tous, c'est la présence du jeune prêtre à l'autel. Sa démarche hésitante et timide, sa voix tremblante, sa physionomie pâle et doucement contractée, révèlent que Dieu opère

en lui et par lui de grandes choses, et dont il a bien le sentiment. *Fecit mihi magna qui potens est.*

Après l'Evangile, M. le curé de Marchéville prend la parole, et il sait présenter dans un langage émouvant les réflexions les plus utiles à cette heure.

« Dieu, dit-il, a jeté des yeux de prédilection sur ces contrées pour susciter un prêtre selon son cœur. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem.* Mais où le prendra-t-il cet élu de son sanctuaire? — Si nous consultions les pensées des hommes, ce qui devait fixer l'attention du Seigneur, c'eût été de préférence cette demeure vraiment royale, dans laquelle se sont succédé de si grands noms, de si grandes vertus. Mais non, aux pieds de ce palais, dans une humble chaumière, vit un pauvre ménage. C'est de là que sortira l'heureux prédestiné.

Et cet heureux prédestiné, c'est vous mon enfant, et vous serez digne de votre sublime vocation. » L'orateur parle des trois grandes vertus qui doivent faire l'apanage du prêtre : *la douceur*, *l'humilité*, *la force*, et il personnifie ces vertus dans les glorieux patrons du jeune prêtre : François, le doux apôtre de Genève ; Joseph, l'humble dépositaire des trésors de Dieu ; Victor, le saint martyr, l'homme du dévouement et du sacrifice.

Monsieur le Curé termine en félicitant les habitants de Cernay, qui ont donné un prêtre à l'Eglise de Dieu. « Enfant du peuple, il est une preuve de plus de l'injustice et de la mauvaise foi de ceux qui tentent à séparer le prêtre du peuple. Le prêtre naît dans le peuple, vit au milieu du peuple et pour le peuple. »

La célébration des saints mystères se continue et s'achève dans un pieux saisissement que les anges seuls pourraient vous dépeindre.

Avant de descendre de l'autel, le jeune officiant dérobe à l'émotion qui le domine quelques paroles de remercîments à tous ceux qui sont les auteurs et les témoins de son bonheur Et si les assistants avaient pu lui répondre, ils l'auraient remercié lui aussi du bonheur que sa présence au milieu d'eux leur avait procuré.

O fêtes chrétiennes, vous seules avez le secret de faire couler de bien douces larmes et de déposer dans les cœurs les plus suaves et les plus consolants souvenirs!

Marchéville. — Le mardi 2 juin, au surlendemain de la fête patronale du pays, malgré deux jours de chômage qui obligeait chacun de retourner à ses travaux, à ses affaires, Marchéville a pris encore un air de solennité. — Du haut de la grande et belle tour, les cloches sonnent à toute volée, et bon nombre d'habitants tout endimanchés se pressent dans les rues.

M. l'abbé Tramblay, jeune prêtre de la dernière ordination, doit célébrer la sainte Messe pour la première fois dans l'Eglise où il a été baptisé, où il a fait sa première communion, dans l'Eglise toujours si chère de sa paroisse natale.

Vers dix heures, on voit se rendre dans la jolie cour du presbytère des groupes de jeunes enfants, des jeunes filles vêtues de blanc, la famille du jeune prêtre, puis l'assistance; enfin arrive une députation de Magny; ce sont de jeunes enfants conduits par leur pasteur. M. le curé de Magny, obligé comme nous verrons plus loin d'assister à la cérémonie, et ayant à préparer les enfants à la première communion, a bien pensé que c'était donner aux dispositions de ses enfants une impulsion efficace que de leur procurer le spectacle d'une si touchante cérémonie.

Le cortége se rend au presbytère au devant du nouvel officiant qui se tient sur le perron. — M. le curé lui adresse une courte et bien touchante allocution, de ces paroles naturellement éloquentes, s'écoulant facilement d'un cœur tout paternel. La procession se remet en marche et on a bientôt pénétré dans cette grande et majestueuse Eglise, dont une restauration récente, mais inachevée encore, sera un jour un véritable joyau architectural.

Après le chant du *Veni Creator*, la messe commence dans le plus profond et le plus solennel recueillement. L'orgue se fait entendre alternativement avec quelques chants liturgiques.

Au moment donné, M. le curé de Magny monte en chaire. Là, dans un sermon d'un style élevé et bien soutenu, débité avec une action noble et aisée, il entretient son auditoire sur la grandeur et la dignité du prêtre, le respect que cette dignité commande à lui-même et aux autres. — Il fait ressortir en traits saillants les rapports du prêtre avec Dieu et les hommes, dans toutes les circonstances de la vie. — Il a été très touchant surtout lorsqu'il a représenté le prêtre comme un père et comme un ami. Je n'ai point la prétention d'analyser ce beau discours, je veux seulement dire l'impression qu'il a laissée chez les auditeurs.

La cérémonie continue et devient plus imposante. On ressent pour ainsi dire le contre-coup de l'émotion du jeune prêtre au moment où il prononce les paroles si terribles de la Consécration, et où il traite avec une sainte et saisissante frayeur les mystères sacrés.

La messe est achevée. Alors le jeune célébrant, dominant son émotion et une timidité bien facile à comprendre en pareille circonstance, monte en chaire, et en quelques paroles toutes simples, mais qui, on le pense bien, saisissent l'auditoire, il paye à tous son tribut de reconnaissance, en même temps qu'il se concilie toutes les sympathies. — Et chacun se retire emportant de cette fête un bien doux souvenir ; et ce *souvenir ne s'effacera pas* de sitôt...

AVIS AU CLERGÉ.

Retraites annuelles de MM. les Ecclésiastiques à Paris-Vaugirard, rue de Vaugirard, 373.

Les Retraites des Prêtres seront données cette année par les Pères de la Compagnie de Jésus, du mois de juin au mois d'octobre, à Paris-Vaugirard, rue de Vaugirard, 373.

On peut y faire chaque semaine sa retraite en particulier.

Pour les retraites collectives, elles auront lieu aux époques suivantes :

1re Du 31 mai au 6 juin	8e Du 23 au 29 août
2e Du 14 au 20 juin	9e Du 30 août au 5 septembre
3e Du 28 juin au 4 juillet	10e Du 6 au 12 septembre
4e Du 12 au 18 juillet	11e Du 20 au 26 septembre
5e Du 26 juillet au 1er août	12e Du 27 septembre au 3 octobre
6e Du 2 au 8 août	13e Du 4 au 10 octobre
7e Du 16 au 22 août	14e Du 11 au 17 octobre

Les retraites commencent le dimanche soir, mais il suffit d'arriver le lundi matin avant l'exercice de 9 heures.

Ceux qui désirent faire 10 jours d'exercices peuvent choisir une des six premières retraites collectives ; ils continueront ensuite leurs exercices en particulier jusqu'au mercredi soir de la semaine suivante.

Ceux qui voudraient les continuer en commun devraient choisir la 6e retraite, du 2 au 8 août.

La 8e retraite sera spécialement réservée aux anciens élèves du collége romain.

Les retraites ont été espacées de manière que chacun puisse faire sa retraite sans que le service paroissial ait à souffrir de son absence, et qu'il n'y ait pas trop de retraitants à la fois. En conséquence, ceux qui sont libres pendant les mois de juin et de juillet feront bien de ne pas remettre à plus tard l'époque de leur retraite.

MM. les Ecclésiastiques qui n'appartiennent pas au clergé de Paris ni à celui de Versailles, ne seront admis à suivre les exercices de la retraite que s'ils sont munis d'une lettre de leur évêque et d'un *celebret* en règle.

La maison d'exercices est à quelques minutes du chemin de fer de ceinture, station de Vaugirard-Issy.

Les omnibus de Vaugirard numéro pair passent devant la maison.

Pour éviter des frais de correspondance et une perte de temps, ceux qui ne recevront pas de réponse à leur demande de venir faire la retraite, regarderont ce silence comme une réponse affirmative.

Pour tous les renseignements relatifs à la retraite, s'adresser au P. Bieuville. On le trouvera tous les jours, à partir du mois de juin, rue de Vaugirard, 373, et l'après-midi du samedi, rue de Sèvres, 35.

JUILLET 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1874.

Chaque semaine, indulg. pl. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux après la communion, de la prière : *En ego.*

1er juillet, mercredi. — Ind plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour l'archic. de St Jos. (mercr. au ch.)

2, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire du Carmel ; 3° pour l'œuvre de saint Fr. de Sales ; 4° p. la pr. *Regardez*, réc. dev. le S. Sacrement.

3, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basiliques Rom., pour le scap. bleu (moyenn. visite et pr. à un autel de la Ste Vierge. — jour au choix).

5, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le rosaire ; 5° pour l'Arch. de St Joseph, 6° p. les possess. de croix, chap., méd. indulg. ; 7° p. la Confr. de N. D. de Ch. ; 8° sept ans et sept quarant. p. l'Archic. de N. D. de Sous-Terre

6, lundi. — Ind. plén. pour la Propagation de la Foi (jour au choix).

7, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., pour le scapulaire bleu (comme au 4 juillet).

8, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire du Carmel ; 3° pour l'œuvre de saint François de Sales (j. au ch.)

9, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la prière (jour au choix).
10, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nomb. des sept Basiliques, p. le scap. bl. (comme au 4 juillet).
12, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi (jour au choix).
13, lundi. — Ind. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (jour au choix).
14, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. C. de Jésus (jour au choix).
15, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour le scapulaire du Carmel ; 3° p. l'œuvre de St François de Sales (jour au choix).
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour le scap. du Carmel.
17, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au choix).
18, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S. p. le scap. bl. (comme au 4 juillet).
19, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Ste Enfance, en priant pour son accroissement ; 3° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (jour au choix).
20, lundi. — Ind. plén. p. l'Archic. du Saint Cœur de Marie (jour au choix).
21, mardi. — Ind. plén. p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus, Sanctus* et de la pr. *Angele Dei* (jour au choix).
22, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie.
23, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de la prière *Loué et remercié*, et de la pr. *Doux cœur de Marie* (j. au choix).
24, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Fr. ; 2° pour le scap. rouge.
25, samedi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les possess. de croix, chap. et méd. indulg.
26, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour le scapulaire du Carmel ; 3° pour la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix) ; 4° sept et sept quar. p. une visite à la chap. de N. D. de Sous-Terre.
27, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° p. l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.)
28, mardi. — Ind. plén. pour la réc. quotid. du *Memorare* et du chap. de l'Imm. Conc. (jour au choix).
29, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercredi au choix).
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la récitation quotidienne du chapelet brigitté ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale ch. jour (pr. au choix).
31, vendredi. — Ind. plén. pour le scapulaire rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

8e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — AOUT 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin (1).

Suite.

Le 16 février 1770, Madame Louise recevait du roi son père une lettre contenant l'adhésion du monarque à ses ardents désirs.

En ce même jour les Carmélites de Saint-Denis terminaient une neuvaine qu'elles avaient faite, d'après l'inspiration de leur prieure, la mère saint Alexis, au Saint et Immaculé Cœur de Marie, « afin d'obtenir un sujet doué d'une excellente vocation « et pourvu en même temps d'une dot assez considérable pour « payer les dettes de la maison, la mettre en état de subsister « et de réparer l'Eglise qui tombait en ruines. »

C'était, trouvait la bonne religieuse, demander bien des choses à la fois, mais encouragée par l'abbé Bertin, supérieur du monastère, et ne pouvant supporter plus longtemps la vue des privations incessantes de sa communauté, elle se décida à présenter cette supplique au bon Dieu, en la faisant passer par le Cœur de sa Mère Immaculée.

De plus, à genoux au pied de l'autel de Marie, elle fit en présence des religieuses et en leur nom, le vœu solennel de

(1) Sa vie a été écrite in-extenso par une religieuse du Carmel de Saint-Denis. Se vend au profit de cette maison.

renouveler chaque année la neuvaine, et de consacrer un des ermitages du couvent au Saint Cœur de Marie, si elle était exaucée.

Une bonne sœur du voile blanc qui mêlait quelques réflexions à sa confiance, ne put s'empêcher de dire, en sortant de la chapelle : « On demande à la Sainte Vierge un sujet qui nous tire d'embarras, mais quelle postulante en serait capable ? Certainement il ne nous faudrait rien moins qu'une *fille de France.* »

La chère sœur avait raison : c'est en effet une *fille de France* qui opérera cette heureuse transformation, en choisissant le monastère de Saint-Denis pour venir y abriter ses vertus !

Surnommée la trappe du Carmel, cette maison était la plus pauvre et la plus austère qui existât dans notre pays. Madame Louise le savait, et ces deux choses qui semblaient devoir l'empêcher d'y entrer, lui firent au contraire solliciter son admission dans cette pieuse retraite, où l'on joignait, à la stricte observance de la règle, un certain nombre de pratiques pieuses auxquelles les religieuses s'astreignaient avec une rigoureuse ponctualité.

La princesse fit venir au palais l'abbé Bertin, pour lui faire connaître sa détermination et prendre avec lui les moyens capables de la réaliser.

Le résultat de cette conférence fut que Madame Louise, le mercredi saint 11 avril 1770, quittait Versailles sous le prétexte de se rendre à Saint-Denis pour y prier sur le tombeau de la Reine, et aller entendre la messe dans l'intérieur du couvent : en cachant ainsi à ses sœurs chéries, le véritable motif de son départ, elle voulait leur éviter les déchirements des adieux.

Suivie donc d'une de ses dames d'honneur, et d'un écuyer qu'elle devait bientôt congédier, elle monta dans un carrosse, franchissant à tire-d'aile l'espace effrayant qui sépare la Cour du Carmel.

« Quelle est belle cette démarche de la *fille du Roi !* » Abandonnant sans regrets les sentiers semés de fleurs qui se présentent sous ses pas, elle gravit la montagne de la Myrre, à la suite de l'époux divin qui lui montre pour fortifier son courage, ses plaies transfigurées.

Introduite dans le chœur des religieuses, Madame Louise y entendit la messe profondément recueillie. Le Saint Sacrifice achevé, l'abbé Bertin fit venir la communauté au parloir, et tandis que la princesse restait seule à la chapelle, absorbée dans une prière fervente, il prévint les religieuses de sa généreuse résolution d'être Carmélite *sans adoucissements et sans distinction.*

Les religieuses étaient confondues ! — La mère saint Alexis surtout, à la vue de cette effusion des miséricordes divines éprouvait une indicible émotion. Cependant, sur l'invitation du supérieur, elle se lève, prend avec elle quelques unes de ses filles et se rend au chœur pour y chercher la princesse et la conduire au parloir. En y arrivant, Madame Louise tombe à

genoux devant les religieuses : celles-ci se prosternent de leur côté. Alors, d'un ton ferme et respectueux : « Je vous supplie, toutes, Mesdames, leur dit l'humble princesse, de me recevoir parmi vous, de me regarder comme votre sœur, d'oublier ce que j'étais dans le monde, et de prier Dieu pour le Roi et pour moi. « *Pour le Roi !* » ces paroles dévoilent à l'avance le secret des sacrifices héroïques que s'imposera l'auguste fille de Louis XV afin d'obtenir la conversion de ce père bien-aimé. Je désire de tout mon cœur être Carmélite, ajouta Madame Louise, je tâcherai avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières de devenir une bonne Carmélite. »

On ne lui répond que par des pleurs d'attendrissement. La princesse aussitôt s'approche des religieuses, les relève l'une après l'autre, les embrasse tendrement et leur dit avec enjouement : « Hé ! bien, Mesdames, c'est donc moi, c'est ma bonne humeur qui rend vos larmes intarissables ?... »

Admise à titre de postulante, elle réclama la *haute* faveur de suivre la règle commune et d'être traitée en tout comme une *vraie fille de sainte Thérèse.* Une religieuse du plus grand mérite, la sœur Julie de Mac-Mahon (on aime à voir ce nom placé auprès de celui de Madame Louise de France), lui fut donnée pour *ange,* c'est à dire qu'elle eut le soin d'examiner chacun de ses actes, et d'y reprendre tout ce qui n'y serait pas selon Dieu.

Dès la première heure de sa vie religieuse, la sainte princesse se montra avide d'humiliations.

Descendue du faîte des grandeurs dans un cloître presque aussi pauvre que l'étable de Bethléem, elle imite l'enfant Jésus dans ses abaissements ; elle imite aussi le crucifié du Calvaire dans ses souffrances, dans son sacrifice, enfonçant jusqu'au fond de son âme le glaive de la mortification, voulant en toutes choses donner la mort à la nature, afin d'établir sur ses restes encore palpitants, le règne immuable de son Dieu.

Toujours forte, toujours satisfaite, parce qu'elle ne s'épargne en rien, elle porte avec un cœur joyeux le joug étroit de la religion qu'elle a embrassée, et il lui paraît doux et léger, en comparaison de celui du monde dont elle est délivrée.

A l'entendre, tout est facile, tout se fait sans peine au Carmel ; sa paillasse est rude, mais elle y goûte un sommeil qui la fuyait à Versailles. — Les sujétions de la règle ne sauraient se comparer aux exigences de l'étiquette. — Le jeûne est prolongé ; mais il provoque l'appétit, au lieu qu'à la Cour, son estomac affaibli par la variété des mets ne pouvait presque rien supporter.

La tunique de bure est bien un peu piquante, le cilice porté pendant quelques jours la lui fait paraître ensuite « plus douce *que de la soie.* » — Ame héroïque qui ne transige jamais avec la nature et qui étouffe le bruit de ses cris, en chantant à haute voix l'hymne sacrée de l'action de grâces et de l'amour....

Cependant, avant d'être reçue au nombre des novices, un

dernier obstacle lui reste à vaincre, — elle ne peut demeurer *longtemps* à genoux et sans appui. — Une neuvaine à saint Louis de Gonzague lui obtient la grâce de le faire sans fatigue...

Cette nouvelle sanction du ciel donnée à ses efforts, la remplit de reconnaissance, et la cérémonie de sa prise d'habit est fixée au 10 septembre.

Plein d'admiration pour l'auguste postulante, Clément XIV voulut que le nonce fit la cérémonie en son nom ; on sait que ce pape avait quitté, non sans regrets, pour occuper la chaire pontificale, une cellule pauvre et solitaire. Enfant de saint François, il resta humble sous la tiare, et mit toujours au nombre de ses sacrifices l'éloignement de ce cloître où il avait passé des jours si calmes et si heureux.

Il serait trop long de reproduire les détails de l'imposante cérémonie, et bien difficile de donner une idée de la pompe extérieure qui lui imprima une splendeur inaccoutumée ; nous dirons seulement que les larmes vinrent aux yeux de toute l'assistance, en voyant Madame Louise, toute étincelante d'or et de pierreries, et couverte de ses plus magnifiques atours, s'avancer modestement, franchir le seuil de l'enceinte sacrée, jeter un dernier regard sur le monde, lui dire un dernier adieu, enfin, se dépouiller elle-même des brillantes livrées de la gloire humaine, et revêtue de la bure du Carmel, venir se prosterner, le visage contre terre, au chant grave et saisissant du *Veni Creator*, suivi du *Pater noster*, prononcé d'un ton lugubre. Il y avait dans cette scène claustrale une grandeur et une majesté qui transportaient les âmes et saisissaient tous les cœurs...

Le monde et tous ses attraits trompeurs disparaissaient aux regards. — Avec Madame Louise, foulant aux pieds ses vanités et ses charmes, on se sentait plus près du ciel ...

La jeune dauphine était présente, son âme noble et généreuse s'associait à cette sublime immolation. Aussi quand devenue Reine de France, *Marie Antoinette* boira à long traits le calice des douleurs, le souvenir de l'ange du Carmel, se sacrifiant pour le salut de son Roi et celui de la patrie, viendra fortifier son courage et ranimer son cœur.

..... Le monarque venait chaque mois visiter Madame Louise, devenue en religion sœur *Thérèse de Saint Augustin* : il s'asseyait parfois sur sa couche, qu'il trouvait bien rude, il examinait un à un tous les pauvres ustensiles qui composent le mobilier d'une Carmélite ; il écoutait avec respect son incomparable fille, quand de ses lèvres chéries découlaient, comme un miel plein de saveur, des paroles inspirées... ; plus d'une fois on le vit après ces enseignements de la piété filiale, venir s'agenouiller sur les dalles de la chapelle extérieure du Carmel, y prier longuement et les arroser de ses pleurs !...

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL.

Au fond de la baie formée par les côtes de Bretagne et de Normandie, sur le sommet d'un rocher gigantesque et battu par les flots, et au milieu d'une grève immense, s'élève imposante et majestueuse la basilique de l'Archange. C'est saint Michel lui-même qui, apparaissant à saint Aubert, évêque d'Avranches, le 16 octobre 708, lui ordonna de bâtir une église sur ce mont appelé *Tombe* et célèbre dès les temps les plus reculés par la frayeur mystérieuse qu'il inspirait.

Une nuit, le pieux évêque fut invité par une révélation angélique à construire sur le sommet du mont un temple en l'honneur de saint Michel-Archange.

Une seconde et une troisième vision assurèrent l'illustre Pontife de la vérité de l'apparition.

L'ange avait dit à saint Aubert : « Je suis Michel, l'Archange, qui assiste en la présence de Dieu, qui suis résolu d'habiter en ce lieu, et de le prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. » *(Dom Huynes, Hist. de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel).*

Il voulait que ce sanctuaire fût élevé pour témoigner qu'Il veillait constamment sur la France et la prenait désormais sous son puissant patronage.

Saint Aubert, obéissant à l'ordre du bienheureux Archange, se mit résolûment à l'œuvre, et le 16 octobre 710, il fit solennellement la dédicace du nouveau temple.

Douze chanoines furent établis par le saint évêque pour desservir l'église et assurer la splendeur du culte.

Depuis ce jour mémorable, le Mont-Saint-Michel, car c'est désormais le nom qu'il devait porter, devint un lieu privilégié et le but d'un pèlerinage qui n'a jamais cessé jusqu'à la Révolution.

De toutes parts les pèlerins accoururent et des miracles et de nombreuses guérisons obtenues par l'intercession de saint Michel, augmentèrent bientôt sa célébrité non seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

En l'an 800, Charlemagne y vint placer son empire sous le puissant patronage de l'Archange, et depuis la plupart de nos rois vinrent s'agenouiller dans ce Sanctuaire et y renouveler cette consécration.

Louis XI y institua, en 1469, un ordre spécial de chevalerie *en l'honneur de Monseigneur saint Michel, premier chevalier du ciel*, et vint lui-même remercier l'Archange de sa protection.

Deux siècles après la Dédicace de la collégiale de saint Aubert, Richard, duc de Normandie, établit au Mont-Saint-Michel une abbaye de Bénédictins.

C'est sous la pieuse direction de ces savants religieux, aidés par la munificence de nos rois et la générosité des fidèles, que ce gigantesque rocher fut couronné de cet ensemble de merveilleux édifices qui en font un lieu à part, empreint d'un caractère grandiose et mystérieux.

La suppression des ordres monastiques en 1790 obligea les Bénédictins à quitter la royale abbaye du Mont-Saint-Michel.

La Révolution devait porter sa main sacrilége sur cet incomparable monument, témoin de tant de gloires et de vertus et qu'avaient respecté les ravages et les invasions des Normands et des Anglais.

En 1793, le monastère fut transformé en prison, et on y enferma des prêtres qui avaient refusé le serment constitutionnel.

Ces murs, sanctifiés par tant de miracles et de prières, devaient encore subir un dernier outrage ; on établit au Mont-Saint-Michel une maison centrale de réclusion.

Mais les premières années de l'épiscopat de Monseigneur Bravard, si fécond en grandes et saintes entreprises. devaient voir, grâce aux instances de l'éminent prélat, l'acte de réparation si ardemment désiré.

Un décret impérial supprima la maison centrale en 1863, et Sa Grandeur sollicita et obtint du gouvernement la concession de l'antique abbaye, qui fut rendue à sa destination première.

Par un Bref, en date du 12 janvier 1866, le Souverain-Pontife a accordé une indulgence plénière, chaque année, à toutes les personnes qui feraient le pèlerinage du Mont-Saint-Michel, le jour qu'il leur plairait de choisir, dans le but de rétablir l'ancien pèlerinage au sanctuaire de l'Archange.

Monseigneur l'évêque de Coutances et d'Avranches établit, dans une partie de l'Abbaye, un orphelinat dont il confia la direction aux Révérends Pères de Saint-Edme, et entreprit, avec un zèle et un dévouement qui lui ont valu la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux gloires religieuses et artistiques de notre pays, la restauration de ce monastère si riche en souvenirs.

Mais, hélas ! faute de ressources suffisantes, tous les travaux n'ont pu être exécutés.

Différentes parties menacent ruine, d'autres sont dans un état déplorable de délabrement.

Pourrait-on consentir à voir disparaître, dans un avenir prochain, ces constructions si merveilleuses qui ne sont pas moins dignes de notre patriotique admiration que de notre religieux respect ?

On compte donc sur le généreux concours de tous ceux qui aiment les grandes et saintes choses, et on espère qu'ils voudront bien contribuer à la conservation de ce monument si recommandable au triple point de vue de la foi, de l'histoire et des beaux-arts.

Gloire nationale de la France, il a le rare privilége de n'être jamais tombé au pouvoir d'aucun ennemi.

En effet, l'histoire écrite avec tant de savoir par Monseigneur Deschamps du Manoir constate que par la bravoure et l'énergique résistance des preux chevaliers, ses illustres défenseurs, le Mont-Saint-Michel a été préservé de toute domination étrangère.

Autrefois, une statue de l'Archange saint Michel dominait l'antique Abbaye, et étendait son ombre tutélaire sur la mer et les rivages voisins. A une époque déjà reculée, elle fut renversée, mais les habitants du pays en ont gardé l'ineffaçable souvenir.

Suivant une pieuse croyance, la France reverra les beaux jours de son histoire quand le malheur sera réparé.

Le R. P. Alet, dans le *Messager du Cœur de Jésus*, émettait dernièrement le vœu de voir reparaître l'image de saint Michel sur son séculaire et gigantesque piédestal de granit.

S'associant à cette pensée religieuse et patriotique tout à la fois, les Pères de l'Abbaye font appel à tous les cœurs français et catholiques, et leur demandent leur obole spécialement pour la reconstruc-

tion de la tour que couronnera bientôt, nous l'espérons, la statue du glorieux Archange.

On a conservé les dimensions exactes de l'ancienne statue, et celle qui surmonte une des tours de la ville de Bruxelles a été faite d'après ce modèle. Il serait donc possible avec le pieux concours des fidèles, d'avoir une parfaite reproduction de l'antique image de saint Michel.

Cette restauration sera le symbole du retour de notre patrie à ces sentiments de foi et de piété qui distinguaient nos pères, et l'aurore brillante d'une ère de rénovation religieuse et nationale, sous les auspices de l'Archange.

La France avait presque oublié saint Michel au milieu de ses coupables égarements; mais instruite par le malheur, elle commence à reconnaître ses torts et se tourne suppliante vers son antique Patron.

La dévotion à saint Michel revit parmi nous, nous en avons la confiance, et, comme autrefois, de nombreux pèlerins vont implorer dans son sanctuaire de prédilection le puissant appui du glorieux vainqueur de Satan.

LE SACRÉ-CŒUR. — ESPÉRANCES!

A l'occasion des pèlerinages à Paray-le-Monial, nous avons reçu l'article suivant de l'un des rédacteurs de la *Croix* (Journal si énergiquement dévoué à la défense des droits de l'Eglise, et qui a pour directeurs M. Alexandre Vittrant et M. Victor Mousty, rue de Terre-Neuve, 3, Bruxelles).

Ce n'est pas sans une profonde émotion que notre plume écrit ces lignes à la louange du Sacré-Cœur.

Des parvis grandioses de la basilique vaticane aux champs glorieux de Patay, — des champs glorieux de Patay au sanctuaire béni de Paray-le-Monial, — que de souvenirs ce nom de Sacré-Cœur réveille dans notre mémoire!... que de fortes et invincibles espérances il enracine dans notre âme!... que d'élans embrasés, que de saints enthousiasmes il allume dans notre cœur!...

Saint-Pierre de Rome!... Ce sont les splendeurs de l'immense basilique, aux jours de la liberté des Papes, alors que les milliers de cierges, les tentures de soie rouge, les plus riches décors solennisaient avec la foule innombrable et joyeuse l'élévation des saints sur nos autels. C'est l'histoire merveilleuse de la bienheureuse Marguerite-Marie, écrite par d'habiles pinceaux autour de la Confession des Apôtres, et redisant les richesses incomparables du Sacré-Cœur, — les promesses de miséricorde données à tous les hommes par l'intermédiaire de cette humble fille de la Visitation, — les assurances de victoire et de prospérité faites à la nation qui se consacrerait officiellement au Sacré-Cœur, et qui arborerait sur ses étendards ce signe de salut.

LOIGNY! *Patay!...* Ce sont ces fils de France arrachés au poste d'honneur par l'abandon coupable de leur gouvernement, et donnant largement à leur patrie, plus abaissée que vaincue, un sang que Pie IX avait épargné. C'est la bannière du Sacré-Cœur apparaissant pour la première fois sur les champs de bataille, — cette bannière brodée par les vierges qui gardent, avec le tombeau de Marguerite-Marie, la tradition des paroles prophétiques de la Bienheureuse. C'est

la phalange pontificale, appuyée sur un passé qui oblige, montrant au monde que les soldats du Pape ne sont pas les derniers au péril et à la gloire, et, guidée par le Sacré-Cœur, sauvant dans les plis de son drapeau l'honneur de la vieille France, héroïque et chevaleresque parce que chrétienne !

Paray-le-Monial... Ce sont ces foules qui viennent de tous les horizons réchauffer leur foi au berceau de la Dévotion nouvelle. Ce sont ces pèlerins-chevaliers qui viennent puiser l'amour du sacrifice, la soif du dévouement dans les profondeurs altérées du Cœur qui cria sur la Croix : *Sitio !* et qui donna pour nous, après tout son sang, de l'eau jusqu'à la dernière goutte. Ce sont ces pères, ce sont ces époux, qui viennent baiser avec émotion le drapeau de Loigny, étendu sanglant et noble sur la châsse de la Bienheureuse ; ce sont ces mères qui viennent cacher dans ces plis une larme furtive pour les sacrifices de la veille, demandant d'être fortes pour les sacrifices du lendemain.

Par dessus tous ces souvenirs, gage précieux et consolant pour l'avenir, plane la grande parole de Pie IX : « C'est du Sacré-Cœur de Jésus que doit venir le salut pour l'Eglise et pour la Société. »

Qui pourrait, en effet, résister aux ardeurs de ce Cœur adorable ! Et ne voyons-nous pas suréminemment en lui le remède contre les maux que le Pape ne cesse de signaler, et qui nous réduisent à l'impuissance !

Oui, le Sacré-Cœur tuera le catholicisme libéral, — parce qu'il fera fondre les cœurs que l'erreur a glacés, — parce qu'il mettra la prière, qui mérite la grâce et la lumière, dans la bouche qui n'est soumise que par un pur effort de volonté.

Il tuera la timidité, la peur, — parce que le cœur est le siége du courage, — parce qu'il est la source du sang généreux qui coule dans les veines.

Il tuera l'amour égoïste du repos, — parce que le cœur, tout étouffé qu'il soit, a des cordes qui vibrent toujours sous le souffle du dévouement et du sacrifice.

Il tuera les divisions des partis purement politiques et rassemblera tous les hommes qui veulent sincèrement le règne de la justice et de la vérité. Celui qui ne peut s'abaisser à ramasser dans la fange des révolutions et dans la honte des derniers désastres un emblème que la valeur naturelle a pu momentanément couvrir de gloire, peut s'élever au dessus du drapeau de ses ancêtres, et présenter à la société, qui s'abîme, l'étendard que Marguerite-Marie, par un conseil divin, offrit jadis au roi de France.

O Cœur sacré de Jésus, quand te verrons-nous briller sur nos étendards déployés pour le combat ! Ne sois pas seulement le drapeau de la France, mais que sous tes plis se groupent, nouveaux croisés, tous les fidèles enfants de la sainte Eglise !

Le Christ est le roi de la terre. Toutes les nations lui ont été promises en héritage : *Dabo tibi gentes hereditatem tuam (Psal,* II, 8). Qu'il se hâte de venir en prendre possession ! Qu'il se laisse toucher par le sang de nos frères égorgés au Tonkin, massacrés en Pologne, assassinés en Terre-Sainte ! Qu'il se laisse toucher par l'étroite captivité de son Vicaire, le saint vieillard du Vatican, par les souffrances des évêques et des prêtres prisonniers, par les soupirs des pasteurs exilés, par les besoins et les dangers des troupeaux dispersés, livrés aux vexations des persécuteurs et aux embûches des apostats !

Cœur de Jésus, sauvez la société, sauvez l'Eglise !

UNE VISITE A BOIS-D'HAINE.

Louise LATEAU.

Dans ce riant petit village, à quelques minutes de la belle église que fait construire l'abbé Niels, son intelligent pasteur, se trouve une maisonnette de pauvre apparence, entourée de prairies verdoyantes.

Là, dans le réduit le moins luxueux de l'habitation, vit la sainte jeune fille que je désirais connaître, Louise Lateau, l'amie du Seigneur.

Quelles impressions diverses agitaient mon âme, en me rendant à cette chaumière, où s'accomplissent de si grandes merveilles depuis plus de six années, chaque vendredi.

Cette petite maison a quelque ressemblance avec celle de Nazareth : un carré long avec trois pièces qu'entoure un jardin cultivé par la famille Lateau.

Plus j'approchais de la chambre où se tient Louise et où Dieu se communique à elle d'une manière si merveilleuse, plus mes émotions étaient violentes ; mon cœur battait avec force et j'avais une peine extrême à respirer.

Enfin la porte s'ouvre ; je domine mes émotions et je suis là tout près de la sainte fille. Elle est assise sur un petit escabeau en bois blanc, l'extase a ravi tout son être, elle ne voit pas, elle n'entend pas, elle est totalement absorbée en Dieu. Son regard angélique est fixé sur le rayon céleste dans lequel elle contemple les scènes douloureuses et sanglantes de la passion de Jésus-Christ. Sa physionomie reflète d'ineffables jouissances, de ces pures délices que le Seigneur, dans sa bonté infinie, donne sur la terre aux âmes qu'il aime. Cette petite chambre, toute remplie de la majesté divine, impose en y entrant une certaine crainte respectueuse, crainte qui s'efface pour laisser au cœur des sentiments plus doux et plus consolants. On sent que Dieu est là ; mais ce n'est pas le Dieu qui dictait ses lois au milieu des éclairs, qui, lorsqu'il daignait s'entretenir avec l'homme se faisait précéder de la foudre. Non, le Dieu qui se communique à Louise, c'est le Dieu du calvaire, le Dieu de la croix, le Dieu qui pardonne et qui est tout amour.

Impossible d'être triste auprès de Louise Lateau. Le bonheur qui rayonne dans tout son être se communique à toutes les personnes qui sont auprès d'elle. Pourtant la sainte jeune fille est une saisissante représentation de la scène du calvaire. Le pinceau de Rubens n'a pu rendre la réalité. Malgré le merveilleux talent de l'artiste, on reste calme devant sa toile ; tandis qu'en contemplant la stigmatisée de Bois-d'Haine, par moments, le frisson court dans les veines. On voit, on touche ses plaies qui laissent couler un sang pur et vermeil.

Voici l'agonie qui commence, les nerfs se retirent, la face est livide, les ombres de la mort voilent ce jeune visage d'une pâleur effrayante... A trois heures elle meurt, comme est mort le Sauveur, les bras étendus... Puis, tout à coup, reparaissent sur tous ses traits les douces joies de l'extase.

Dans la chambre de cette jeune fille où nous assistons à la sanglante tragédie de la Passion de Jésus-Christ, il n'y a pas comme au Calvaire des bourreaux et des instruments de supplice ; non, il n'y a là que des cœurs sympathiques qui unissent leur prière à la sienne afin d'obtenir de Dieu pardon et miséricorde pour la terre coupable.

Louise expie par les plus cruelles souffrances les outrages des pécheurs envers Dieu. Elle aime pour ceux qui n'aiment pas, elle prie nuit

et jour pour ceux qui ne prient pas; elle expie, dis-je, par des souffrances sanglantes les crimes de la terre; elle est une victime, elle comprend l'immense injure qu'une offense fait à Dieu et elle désire de toute l'ardeur de son âme l'expier par les plus vives douleurs, et par tout son sang: elle est un autre Jésus-Christ.

Je les contemple ces plaies que l'amour divin lui a données. Les voilà ces mains percées, ces pieds troués qui répandent le sang en abondance, cette plaie du côté qui est la plus douloureuse, et qui l'oblige à se tenir habituellement un peu courbée; la plaie de l'épaule droite, plaie profonde peu connue, qui fit tant souffrir le Sauveur, parce que la croix était lourde, bien lourde, puisqu'elle était chargée de tous les péchés du monde.

Je les vois ces plaies saintes, je les touche, et il m'est permis d'étancher avec un pieux respect le sang qui en découle. Comme celui de J.-C. arrosait la terre pour la féconder et la faire renaître à la grâce, de même celui de Louise, qui couvre le sol, crie à Dieu chaque vendredi: Pitié, Seigneur, pitié pour votre peuple.

J'ai pu aussi contempler avec un pieux saisissemeut le diadème de sang qui entoure sa tête et la trace des épines s'enfonçant dans son front candide et pur. Cette représentation vivante du couronnement d'épines impressionne l'âme péniblement.

Louise a 24 ans; sa vie a toujours été pure; à 5 ans elle comprenait déjà la laideur du péché et elle désirait souffrir pour la conversion des pécheurs. Elle pratique toutes les vertus avec héroïsme: l'humilité, la pureté, l'obéissance et la charité sont ses vertus favorites. Quand il s'agit de rendre service au prochain dans le village, c'est Louise que l'on trouve au chevet des malades, même des cholériques, les soignant avec dévouement, les consolant, puis, après leur mort, les ensevelissant. Le désir de la souffrance a toujours été en augmentant dans cette âme privilégiée, et Louise, vivant d'amour de Dieu et de souffrances, est un holocauste continuel qui arrête les coups de la justine divine. Pour la récompenser de tant de généreux sacrifices, Dieu verse dans son cœur si pur, des flots de paix et d'amour.

Louise Lateau a gravi promptement tous les degrés de la vie spirituelle, si bien décrits par sainte Thérèse.

Elle ne tardera pas à arriver au terme de cette vie d'amour qui est l'union complète de l'âme avec son Dieu, c'est à dire la transformation de son être en Dieu.

Jésus-Christ a demandé à son père, que les âmes qui étaient à lui soient une avec lui.

« Qu'ils soient un avec moi, ceux que vous m'avez donnés, Père saint, comme je suis un avec vous! » Cette jeune fille donc ne tardera pas à être entièrement transformée en Dieu.

Depuis longtemps sa seule nourriture est l'Eucharistie, qui soutient son corps comme elle sustente son âme; ce n'est donc plus elle qui vit, mais Jésus-Christ qui vit en elle, elle est un autre Jésus-Christ, voilà le terme de la vie spirituelle et mystique.

Louise sur cette terre vit tout occupée aux opprobres de J.-C., elle est une avec lui dans sa vie souffrante, elle ne va pas tarder à être une avec lui dans sa vie glorieuse.

Dans un de ses entretiens avec le Roi du ciel, Notre Seigneur lui dit, le vendredi saint 1873: Tu souffres bien, ma fille? Oui, Seigneur, répondit simplement Louise, mais vous savez bien que je souffre pour obtenir de votre miséricorde la glorification de votre Eglise et la conversion des pécheurs. Faites, Seigneur, ce que vous voudrez en moi. Et Notre Seigneur reprit: ma fille, cela va bientôt finir.

Louise, qui désire ardemment aller au ciel pour jouir dans sa plénitude de Celui qu'elle aime tant sur la terre, croit que Jésus-Christ lui a annoncé sa mort prochaine.

En effet, lorsque Dieu, dont la parole est immuable, a dit à son Eglise qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles, peut permettre des épreuves douloureuses comme celles qui l'assiégent depuis de bien longues années ; lorsque cette Eglise sera de nouveau glorifiée, lorsque la terre entière adorera la Sainte-Trinité, en esprit et en vérité, la mission en ce monde de Louise Lateau sera terminée, et, dans un soupir d'amour, son âme s'envolera pour jouir au ciel de la gloire promise à ceux qui ont souffert ici-bas.

« Bienheureux ceux qui souffrent, car le royaume des cieux est à eux. »

Adèle Lemaitre,

membre de l'Archiconfrérie de N.-D. de Chartres.

NOTRE-DAME DE CLÉRY ET NOTRE-DAME DE CHARTRES

Dans la légende de saint Liphard de Meung, qui vivait en 550, il est fait mention du bourg de Cléry et d'un oratoire qu'on y avait dédié à la Sainte Vierge. En 1280, des laboureurs y placèrent une statuette de Notre-Dame qu'ils avaient un jour rencontrée sous le choc de leur charrue. Cette découverte fit du bruit et attira l'attention des plus illustres seigneurs de l'époque. Entre ces seigneurs, Simon de Melun, un haut baron qui avait accompagné saint Louis en Afrique et que Philippe le Bel éleva à la dignité de maréchal de France, forma le dessein d'y fonder une collégiale ; la mort qu'il reçut glorieusement au siége de Courtray l'empêcha d'exécuter ce projet pieux que sa veuve et son fils se firent un devoir d'effectuer. Après ses victoires en Flandre, Philippe le Bel qui s'était bien trouvé de la protection de Marie, fut frappé de l'affluence des fidèles qui se rendaient à Notre-Dame de Cléry ; il augmenta le nombre des chanoines et résolut de rebâtir l'église; mais la mort qui vient à la traverse de tant de projets religieux et autres, ne lui laissa guère, à cet égard, que le mérite de l'intention. L'église fut cependant commencée sous son régne, et continuée, grâce à la munificence de son troisième fils, Charles, duc d'Orléans. Philippe de Valois, ce noble prince qui disait à ses soldats en pays conquis : *Respectez les églises !* fit terminer celle de Notre-Dame, que l'anglais Salisbury pilla pendant le célèbre siége d'Orléans. Louis XI, en reconnaissance de deux assistances spéciales qu'il avait reçues de la Sainte Vierge, l'une à Ruffec et l'autre à Dieppe, fit construire l'église de Cléry, l'aumôna de 2,330 écus d'or, y attacha de grands revenus, l'érigea en chapelle royale et dota richement ses chanoines; il voulut lui-même faire partie du chapitre et obtint cette faveur du pape Sixte IV.

Le monument, objet de tant de dépenses et de tant de soins, fut détruit par un incendie en 1472, comme on achevait de le couvrir. *Le tout fut ars et bruslé*, dit la chronique de Louis XI ; mais l'église fut reconstruite de nouveau sous l'inspection du secrétaire du roi.

Louis XI, ayant recouvré la santé à Cléry, et attribuant son rétablissement à la Sainte Vierge, enrichit de nouveaux dons sa collégiale, et y fit construire son tombeau. « Il s'y mit plusieurs fois, dit

un de ses historiens, pour voir si le lieu estoit juste à son corps et bien proportionné pour le recevoir après sa mort. » Il y fut inhumé selon son désir. Sa femme, Charlotte de Savoie, y fut placée près de lui, quelque temps après.

Les calvinistes qui ne respectaient pas plus les tombeaux des rois que les autels des saints, brisèrent la statue de Louis XI et violèrent sa tombe royale pour la piller. Ce tombeau rétabli par Louis XIII, fut mutilé de nouveau pendant la révolution, et rétabli par Louis XVIII (L'abbé Orsini).

Parmi les anciens récits de pèlerinages royaux faits à l'église de Cléry, nous devons citer le suivant :

« L'onzième jour d'avril 1583, qui était le lendemain de Pâques, « raconte Pierre de l'Etoile, le roi (Henri III) et la royne, son épouse, « partirent de Paris à pied, allèrent à Chartres, et de Chartres à « Cléry, faire leurs prières et offrandes à la Belle-Dame révérée so- « lennellement ès églises desdits lieux, à ce que par son intercession « il plût à Dieu leur donner la mâle lignée que tant ils désiraient ; « d'où ils furent de retour à Paris le vingt-quatrième dudit mois, « tous deux bien las et ayant les plantes des pieds bien ampoulées « d'avoir fait tant de chemin à pied. »

« Le 5 octobre, même année, raconte le même historien, le roi, « ayant passé à Cléry et à Chartres, où il fit ses prières et offrandes « à la Belle-Dame, arriva à Paris. »

Voilà donc Chartres et Cléry rapprochés dans l'histoire pour certains faits glorieux du passé. A notre époque de nouveaux liens les unissent. L'an dernier, les oratoriens de Cléry et de la Chapelle-Saint-Mesmin, sont accourus à notre basilique pour le pèlerinage national ; ils faisaient partie des caravanes orléanaises si bien organisées selon les intentions de Monseigneur Dupanloup. Nous voudrions à notre tour voir une affluence de Chartrains, le 9 août, dans la vieille église de Louis XI. Notre vénérable évêque a exprimé le même désir et encouragé les démarches faites dans ce but.

Nous avons déjà annoncé le pèlerinage du 9 août prochain. Nous donnons plus loin les conditions fixées pour notre diocèse.

FAITS RELIGIEUX

Rome — Les Romains arrêtés par la police piémontaise pour avoir crié : *Vive le Pape-Roi* sur la place Saint-Pierre, le 21 juin, ont été condamnés par le tribunal correctionnel à deux années de prison ; les nommés Ferretti et Pompéi, arrêtés également pour avoir crié, le 21 juin, sur la même place : *Mort au Pape*, pendant la démonstration nocturne contre le Vatican, n'ont été condamnés par le même tribunal qu'à *quatre mois* de prison, après avoir été défendus gratuitement par le ministère public, ces deux derniers ont été mis en liberté en attendant le résultat de leur appel.

— Pendant que la liste civile du roi d'Italie dépense des sommes folles à acheter des villas, des chasses, des palais, Pie IX dépouillé du pouvoir temporel achète des maisons délabrées qu'il fait restaurer pour les louer à très bas prix aux classes pauvres. Sa Sainteté a déjà disposé de cette façon de nombreux logements dans les quartiers du Transtevere, et tout récemment Elle vient d'acquérir plusieurs masures autour du Vatican et les fait réparer pour les céder en automne aux pauvres du Rione Borgo.

— Dans les audiences accordées au cardinal Guibert, le Saint-Père a appris avec grande satisfaction le succès de l'Œuvre de l'église du Sacré-Cœur. Près d'un million et demi, recueilli en moins de deux ans, dans des temps si difficiles, cela a paru au Pape tout à fait digne d'admiration et d'encouragement. Aussi, à ses bénédictions et à ses vœux sympathiques, Pie IX a joint l'offrande d'un calice en vermeil, orné des plus riches émaux. Cette belle pièce d'orfévrerie sort de la fabrique de M. Armand Caillat, de Lyon.

— Mgr de Mérode, grand aumônier pontifical, est mort au Vatican, des suites d'une pneumonie contractée en surveillant des fouilles faites à ses frais dans l'ancienne basilique des saints Nérée et Achillée.

— On raconte un trait d'une simplicité touchante qui montre la dévotion de la princesse de Thurn et Taxis envers le Pape. Au moment où son Altesse Royale allait prendre congé de Sa Sainteté, elle a dit, en montrant un médaillon qui pendait à son cou. « — Très Saint-Père, j'ai des cheveux de mon père et des cheveux de ma mère, qui ne me quittent jamais.... Oserais-je demander à Votre Sainteté une faveur, une grande faveur, la plus grande faveur qu'elle puisse m'accorder ?... » — « Je comprends, ma fille. » — Et le Pape, prenant sur la table des ciseaux, les a offerts à la princesse. « — Tenez, a-t-il ajouté en découvrant sa tête blanche, que Votre Altesse Royale fasse ce que bon lui semble.

Paris. — Par son testament, M. Fortin a légué il y a quelques temps à la ville de Paris la totalité de sa fortune, s'élevant à près de 800,000 fr., sous la condition que cette somme serait employée à créer pour l'instruction gratuite des deux sexes, des établissements dirigés par des Frères des écoles chrétiennes et par des Sœurs.

Lourdes. — Monseigneur Peyramale, protonotaire apostolique et curé de Lourdes, vient d'adresser une circulaire au clergé de France pour la construction d'une église *paroissiale* en rapport avec les besoins de la population ; elle remplacerait l'église actuelle, bâtie en 950 et devenue tout à fait insuffisante. L'appel du vénérable curé sera entendu en France et à l'étranger. Mgr l'évêque de Tarbes a approuvé de grand cœur ce pieux projet.

Mende — Une statue monumentale vient d'être érigée au bienheureux Urbain V dans la ville de Mende sa patrie. A cette occasion, Mgr Saivet, évêque de Mende, a donné des lettres de vicaire-général honoraire à un parent du Bienheureux pape français ; ce parent est M. l'abbé d'Hultz, promoteur de l'officialité de Paris, originaire du diocèse de Chartres.

La fête du Sacré-Cœur à Froshdorff. — Un personnage très-digne de foi écrivait, il y a quelque temps, de l'Autriche : « Je vous ai annoncé, il y a deux ans, qu'à Froshdorff, par ordre de Mgr le comte de Chambord, son respectable aumônier avait consacré au glorieux saint Joseph la personne auguste du prince, la colonie française qui l'entoure et la France entière. Cette fois, je viens vous apprendre que la fête du Cœur de Jésus a été célébrée à Froshdorff avec grande pompe, et que, le soir, au salut, une consécration solennelle de la famille royale, de la petite colonie et de la France au Cœur sacré de Jésus a été prononcée par le même aumônier. Mgr le comte de Chambord entendait exécuter par là autant que possible ce que Notre-Seigneur avait fait demander à Louis XIV par sa fidèle servante la B. Marguerite-Marie. »

— On écrit de Rome au *Journal de Florence :*

« Du fond de leur exil, les héritiers légitimes de la couronne de France trouvent, dans leur grand amour pour l'Eglise, les ressources nécessaires pour venir, comme les simples fidèles, au secours de la vénérable pauvreté du Vicaire de Jésus-Christ.

« S. E. la princesse Massimo, reçue en audience particulière par le Souverain-Pontife, a déposé aux pieds de Sa Sainteté la somme de *dix mille francs* en or, obole de l'amour filial de son Altesse Royale la comtesse de Chambord. A cette offrande était jointe une lettre, dans laquelle S. A. R. renouvelait l'expression de sa vénération profonde pour la personne et pour les malheurs de l'auguste Représentant de Dieu sur la terre.

« On peut facilement s'imaginer avec quelle émotion le Saint-Père a reçu ce nouveau témoignage de piété filiale, et avec quelle effusion Sa Sainteté a béni l'auguste donatrice et son royal époux.

« Au mois de janvier dernier, la princesse Massimo avait déjà remis une égale somme au nom de M. le comte de Chambord. »

Allemagne. — Le gouvernement a ordonné que les Frères et les Sœurs étrangers enseignant en Alsace-Lorraine cessâssent leurs fonctions à partir du 1er octobre prochain. Les petites sœurs des pauvres devront aussi quitter le pays à cette date. Le petit séminaire de Strasbourg a été fermé administrativement le 25 juin.

A Coblentz, cinq prêtres ont été condamnés en police correctionnelle à une amende de 100 thalers ou à neuf semaines de prison pour avoir exercé *illégalement* le saint ministère; deux autres, à 25 thalers ou 15 jours de prison pour la même cause. A Posen, à Trèves, à Dumpelfed, il y a eu des condamnations semblables. Un orateur de réunion catholique a subi le même sort à Zell. Les rédemptoristes de Bischenberg (Alsace), ont dû émigrer. Les catholiques tiendront ferme contre la tyrannie.

Espagne. — Le roi Charles VII a adressé, le 5 juillet, à ses troupes victorieuses une proclamation dont nous relevons le passage suivant :

« *Le Dieu des armées, pour la gloire duquel nous combattons,* a
« multiplié votre courage et vous a aidés à confondre l'orgueil de
« celui qui avait promis la destruction et l'extermination de cette
« terre loyale. *Or, ce Dieu a permis que le chef ennemi mourût à vos*
« *pieds, le jour précisément où l'Eglise fait commémoration de l'appa-*
« *rition de saint Jacques dans la bataille de Clavijo,* pour confondre
« la puissance des Maures. »

Voilà le langage d'un roi chrétien.

Amérique. — Une assemblée extraordinaire de catholiques a eu lieu à Bombay, dans la grande cour du collége de Saint-François-Xavier, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Deux mille cinq cents hommes européens et américains ont voté : 1° un télégramme au Saint-Père, à l'occasion du quatre-vingt-troisième anniversaire de sa naissance ; 2° une adresse très sympathique aux évêques persécutés de l'Allemagne, de la Suisse et du Brésil. Impossible de donner une idée de l'émotion de ces hommes qui écoutaient les orateurs avec la plus grande attention et ne cessaient d'exprimer leurs sentiments par leurs acclamations chaleureuses.

On le voit, les persécuteurs de l'Eglise catholique, loin de l'ébranler, excitent dans le cœur des chrétiens du monde entier le sentiment de la justice et de l'innocence opprimées. Le résultat de la persécution est de rendre les tièdes fervents dans la défense de leur religion.
(*Semaine de Nîmes*).

Angleterre. — Les Anglais sont animés actuellement d'un grand esprit de tolérance; ils voient défiler sans protester des processions catholiques faites publiquement dans les rues de Londres. Les autorités n'ont même aucune mesure à prendre pour empêcher tout désordre La procession qui a eu lieu ces jours derniers dans la nouvelle paroisse de Saint-Leu s'est faite dans le plus grand calme. Le vicaire est sorti, à six heures du matin, avec dix-neuf personnes en habits de chœur, et a traversé la paroisse, qui contient 7,000 âmes, en chantant des litanies et des hymnes. Les portes et les fenêtres, sur le passage de la procession, étaient pleines de curieux; les ouvriers de l'usine à gaz ont suspendu un moment leurs travaux pour entendre le chant des hymnes. Au retour de la procession, qui a duré trois quarts-d'heure, la communion a été distribuée à un grand nombre de personnes. (*Semaine de Cambrai*).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 67 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 59. Devant Notre-Dame du Pilier, 2. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 2. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre des messes dites à la Crypte : 319.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 754.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 334.

Consécration des petits enfants, 37 nouveaux inscrits, dont 11 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — La paroisse de Saint-Pierre de Montrouge (Paris), doit faire son pèlerinage à Chartres le 17 août prochain.

— Nous avons vu beaucoup d'étrangers à la cathédrale dans le cours du mois de juillet; plusieurs appartenaient à des diocèses fort éloignés du nôtre, comme Dijon, Mende, Fréjus, etc. Mais les pèlerins que nous devons nommer surtout sont deux personnages américains, précisément les chefs de la caravane qui a fait l'admiration des catholiques à Lourdes et à Rome. Monseigneur Joseph Dwenger, évêque de Fort-Wayne, dans l'état d'Indiana, et son vicaire-général, sont arrivés à Chartres le mardi 14 juillet ; ils ne voulaient pas quitter la terre de France sans avoir salué Marie dans son plus antique sanctuaire. Leur passage parmi nous a été court, mais plein d'édification. Le vénérable prélat parcourut la crypte et la cathédrale ; à plusieurs reprises il vint réciter son chapelet, à genoux, devant les madones ; prier Notre-Dame de Chartres au nom de l'Amérique dont il avait déjà dit les vœux auprès des grottes Massabielles, telle semblait sa grande préoccupation. Nous eussions voulu voir auprès de lui les 105 pèlerins qu'il avait amenés en France ; quelques-uns d'ailleurs sont venus isolément à Chartres. Que de sacrifices et de fatigues ont dû s'imposer tous ces pieux étrangers! Peu d'entre eux, paraît-il, possèdent une très grande fortune ; pour plusieurs par

conséquent, la dépense a été fort onéreuse ; mais aucun obstacle ne les avait arrêtés ; ils avaient franchi une route de trois mille lieues dans le but de glorifier Marie et de prouver leur amour pour l'Eglise.

— Plusieurs prêtres anglais ont célébré à la Crypte durant le mois de juillet.

— On se souvient que le 9 juillet 1873, selon l'invitation de M. l'abbé Claverie, directeur de l'Archiconfrérie de saint Joseph, à Beauvais, le supérieur de R. P. Maristes avait convoqué à l'église Sainte-Foy tous les membres de cette Archiconfrérie inscrits sur les registres de Chartres. Nous avons dit avec quel empressement on répondit alors à son appel.

Cette année, convoqués de nouveau avec la haute approbation de Monseigneur, les fidèles sont venus réclamer encore, pour l'Eglise et la France, les faveurs du vénéré patriarche.

Comme l'an dernier, de splendides décorations, au chiffre de saint Joseph, donnaient à la chapelle Sainte-Foy un air de fête inaccoutumé. A voir la foule nombreuse attirée par sa dévotion à saint Joseph, nous avons compris mieux encore quelle confiance les habitants de Chartres ont voué à *l'Epoux de Marie* si bien nommé le *Patron de l'Eglise Universelle.*

Aux messes, qui se sont succédé durant la matinée, plus de trois cents communions ont été distribuées. Pendant toute la journée, des gerbes de lumière n'ont cessé d'éclairer la chapelle de la Confrérie continuellement visitée par les fidèles, les communautés religieuses et les pensionnats. La cérémonie de quatre heures et principalement celle du soir ont rappelé l'élan que nous avons signalé dans le compte-rendu de 1873.

Les deux sermons (deux beaux panégyriques du saint) donnés par le R. P. Pétitalot, mariste, de la maison de Paris, nous ont fait aimer davantage le glorieux Patriarche auquel ont été consacrés, après chaque sermon, l'Eglise, la France et le diocèse. Les motets religieux chantés par des artistes, ainsi que les cantiques populaires, ont aussi profondément édifié l'assistance que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres a daigné présider.

Le même jour, à la Crypte de la cathédrale, la grande chapelle de saint Joseph, voisine de celle de Notre-Dame, était remplie toute la matinée de pieux communiants. Monseigneur avait témoigné le désir que l'on célébrât la fête demandée par M. l'abbé Claverie, là aussi, dans ce lieu antique et vénérable, où le culte de saint Joseph est associé depuis si longtemps à celui de Marie.

— Les exercices de la première communion à la cathédrale ont été prêchés par M. l'abbé Ancessy, du clergé de Saint-Etienne-du-Mont de Paris. Ses instructions solides et intéressantes ont facilement captivé l'attention du jeune auditoire.

— Le triduum à l'occasion du sixième centenaire de saint Bonaventure, a été célébré à la Crypte par les tertiaires franciscains les 12, 13 et 14 juillet. Il en aura été de même partout où se trouve une fraternité d'enfants de saint François. C'est à Lyon que cette fête devait avoir le plus de solennité. Lyon honore saint Bonaventure comme un de ses patrons ; le saint cardinal mourut dans ses murs le 15 juillet 1274, deux jours avant la clôture du concile Œcuménique

dont il était l'oracle avec saint Thomas d'Aquin, son ami. Le triomphe décerné à la mémoire de tels hommes est une solennelle glorification de la sainteté et de la science, de la science humaine et de la science des saints, de la perfection évangélique, du dévouement à l'église, des traditions de l'enseignement sacré.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a récemment adressé à son clergé une lettre circulaire au sujet de « *l'année de prières et de pénitence pour l'Eglise et pour la France.* » Sa Grandeur donne communication du bref de Sa Sainteté qui enrichit d'indulgences l'Association formée pour cette *année de pénitence* et composée déjà de plus de 200,000 adhérents. Monseigneur attache lui-même quarante jours d'indulgence à chaque œuvre indiquée séparément dans le règlement de l'Association. La *Voix de Notre-Dame* a publié ce règlement au numéro d'avril dernier.

— Le poème qui a remporté le prix au concours ouvert en l'honneur de Notre-Dame de la Treille, à Lille, a pour auteur M. Gabriel Mailhard de La Couture. C'est un ancien élève de l'Institution Notre-Dame de Chartres ; le nom de sa mère est inscrit en tête des zélatrices de notre archiconfrérie ; notre modeste publication consacrait, il y a quelques années, plusieurs pages à la biographie de son aïeul, Monsieur de Rochecave. L'élévation des pensées, la noblesse et la piété des sentiments que révèle la belle œuvre poétique couronnée à Lille, nous prouvent que le jeune lauréat n'est pas homme à démentir son origine. Nous avons constaté avec joie que les souvenirs de son enfance passée à l'ombre de la cathédrale chartraine lui avaient fourni d'heureuses inspirations.

— La Retraite ecclésiastique commencera à Chartres le dimanche 16 août. Le R. P. Jouan, de la Compagnie de Jésus, en prêchera les exercices.

— L'an dernier, la *Voix* a signalé parmi les pèlerins du 25 mai une vénérable centenaire de la paroisse de Gas ; nous venons d'apprendre son décès arrivé le 16 juillet dernier. Madame Catherine Ollivier, veuve Brillot, née le 11 février 1773, a donc vécu cent un ans, cinq mois et cinq jours. Jusqu'à la fin elle a rappelé avec bonheur son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Elle s'est endormie dans le Seigneur après avoir reçu avec une grande foi et une grande piété les sacrements de l'Eglise.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Une personne, qui n'était pas venue à Chartres depuis le pèlerinage national, n'a eu le temps, vendredi dernier, que de se rendre auprès du chapelain de Notre-Dame du Pilier, pour demander, sans plus d'explication, plusieurs messes d'actions de grâces. Elle me laissa le soin de vous dire la grâce obtenue.

Son mari, depuis longtemps déjà, avait la vue tellement affaiblie par suite d'une congestion, qu'il ne pouvait plus lire ni l'imprimé, ni l'écriture. — C'était une grande privation, et, intérieurement, une cause de chagrin bien vif. — Au moment du pèlerinage, sa femme le décida, non sans peine, à l'accompagner à Chartres ; elle lui suggéra la pensée de le faire pieusement et de demander à N.-D. de Chartres la guérison de ses yeux.

L'exhortation fut reçue assez froidement. Cependant, le jour du pèlerinage arrivé, il s'embarque bravement à la suite de sa femme et de tous les autres pèlerins. En entrant dans la cathédrale, en mettant

sa main dans le bénitier, il est pris intérieurement d'une émotion profonde, et, de son cœur s'éleva une prière fervente, un désir de guérir si grand qu'il appela Marie à son aide. Et Marie l'a guéri.

Son étonnement fut grand le lendemain à son réveil. Les lettres, les journaux apportés, il put tout lire, avec fatigue d'abord, et ainsi pendant quelques jours ; mais ensuite sa vue se raffermit tout à fait; et depuis un an cela n'a pas changé : *Il voit.* Et lui, et sa pieuse femme n'ont cessé depuis ce jour de bénir N.-D. de Chartres.

Faites de ce simple récit, Monsieur l'abbé, tel usage qu'il vous plaira. Mais nous, nous ne nous lasserons jamais de dire : Amour et reconnaissance à notre mère, à N.-D. de Chartres!

(Chartres; A. M.)

— Après la lettre qu'on vient de lire, nous croyons pouvoir parler de deux guérisons dont le récit nous a été adressé avec des certificats à l'appui. Déjà l'année dernière, après le pèlerinage national, nous avons raconté une guérison subite opérée à Mézières, dans le diocèse de Versailles, et attribuée à Notre-Dame de Chartres, dont un pieux chrétien répandait le culte. Le même homme aurait encore été l'intermédiaire de la divine Providence dans les deux faits que nous allons rapporter, grâce à l'usage de médailles de Notre-Dame de Chartres et de sainte Philomène, puis d'une parcelle du voile de la sainte Vierge, notre insigne relique, comme on sait.

Nous reproduisons les écrits qui nous sont parvenus, sans formuler aucun avis personnel et en laissant toute la responsabilité du contenu aux correspondants, comme nous le faisons toujours pour les extraits de lettres publiés dans la *Voix.*

Premier fait, confirmé par deux attestations.

« Je certifie que Mademoiselle A.-Joséphine Renot, demeurant aux Mureaux, âgée de 14 ans, étant atteinte de la danse de Saint-Guy et d'une grande inflammation qui étaient *inguérissables*, a reçu les derniers sacrements. Par la confiance et les grands soins de M. Fr., de Mézières, qui lui a donné une médaille de sainte Philomène et l'a consacrée à la Sainte Vierge, *elle s'est trouvée mieux tout de suite.*

Grâce au bon Dieu, à la Sainte Vierge et à sainte Philomène, je suis parfaitement guérie.

Signé : A. Renot. »

Je soussigné, curé de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul des Mureaux, certifie pour la plus grande gloire de Dieu et de son auguste Mère, Notre-Dame, que la guérison imprévue et extraordinaire de la jeune Renot, me paraît tenir du prodige!...

Condamnée par les médecins, la jeune fille se préparait avec résignation, par la réception des derniers sacrements, à la mort. Lorsque tout à coup, *après une neuvaine* et l'attouchement d'un linge *aux reliques de la Sainte Vierge*, portées par M. Fr., elle annonça à ses heureux parents qu'elle se sentait beaucoup mieux.

En effet, aujourd'hui elle est guérie, et par sa conduite chrétienne, est reconnaissante envers Marie de sa toute puissante protection.

Signé : J. R., curé des Mureaux.

Second fait. Guérison d'un muet. —On nous écrit :

« On était bien triste chez Magloire Galle.... hélas! le malheur avait frappé à la porte de la maison et s'était installé au foyer.....

Il est deux heures de l'après-midi, une femme entre demandant des nouvelles de la famille.

Elisabeth Dumoutier, femme de Magloire Galle, pousse un douloureux soupir, offre un siége à son interlocutrice, et répond :

« Voilà six grands mois que notre cher Emile est devenu muet par suite de la frayeur qu'il a éprouvée en versant dans la rivière. Le cheval s'est emporté, et, bête, voiture et conducteur sont tombés à l'eau. Depuis cet accident, le pauvre enfant visité infructueusement par trois médecins qui l'ont déclaré dans un état incurable, se mine de chagrin. »

Au même instant, le malheureux jeune homme entra et salua l'étrangère en poussant quelques sons inarticulés.

Pauvre garçon ! fit cette dame émue ; hé bien ! bonnes gens, ce que vos docteurs n'ont pu faire se fera ! ayez confiance en Dieu !

Madame Bourrier de Prunay-le-Temple (Seine-et-Oise), connaissait Monsieur F., homme pieux et charitable qui, sous le titre modeste de garde-malade, soulage bien des misères.

Madame Bourrier lui conduisit le muet. Il se fit donner les détails de l'accident, et dit en souriant au jeune Emile :

« Allons, mon ami, prions Dieu qu'il vous guérisse par les mérites de sa sainte Mère et de sainte Philomène.... »

On s'adressa à Notre-Dame et à celle que le curé d'Ars appelait sa chère sainte. Le lendemain, Emile avait recouvré la parole, il était guéri.....

Nous soussignés, Magloire Galle, Elisabeth Dumoutier, femme Galle, demeurant à Septeuil, certifions qu'au mois d'août 1873, notre fils Emile Galle est devenu muet de frayeur, et que soigné pendant six mois par trois docteurs, qui l'avaient déclaré incurable, il a été conduit chez M. Froment, à Mézières, qui, après l'avoir examiné, a reconnu que Dieu seul pouvait le guérir..., que des prières furent commencées, et que le lendemain notre enfant était guéri à notre grande surprise !.....

Suivent les signatures du père, de la mère, de l'enfant et de Frishot, maire.

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CLÉRY.

DIMANCHE 9 AOUT 1874.

Voici le programme que nous avons annoncé en terminant notre article : Notre-Dame de Cléry et Notre-Dame de Chartres, inséré plus haut.

A 3 h. 1/2, une messe sera dite à la Crypte pour les pèlerins qui désireraient faire leurs dévotions avant de partir.

A 4 h. 30, départ de la gare de Chartres.

A 6 h. 45, arrivée à Orléans.

A 7 h., départ d'Orléans pour Meung.

A 7 h. 30, arrivée à Meung.

De Meung les pèlerins se rendront processionnellement à Cléry ; la distance est de 4 kilomètres. Des voitures seront à la disposition des personnes qui ne pourraient pas faire ce trajet à pied.

A 9 h., messe basse de communion à Notre-Dame de Cléry pour les pèlerins de Chartres.

A 10 h. 30, messe pontificale, pendant laquelle Mgr l'évêque d'Orléans adressera la parole aux pèlerins.

Après la messe, vers une heure, déjeuner.

Le comité de Chartres se charge de faire servir un déjeuner confortable au prix de 1 fr. 75 c. Les personnes qui désireraient en profiter sont priées de se faire inscrire en prenant leur billet.

A 3 h., petites vêpres, sermon par M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, et procession extérieure.

A 5 h., départ de Cléry.

A 6 h., départ de Meung.
De 6 h. 30 à 8 h. 30, séjour à Orléans, visite à la Cathédrale, etc.
A 8 h. 30, départ pour Chartres.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR.

GARES	SECONDES		TROISIÈMES	
Chartres.	9 fr.	40	6 fr.	95
Beaulieu	8	90	6	55
Berchères.	8	35	6	20
Theuville	7	70	5	70
Voves.	7	10	5	25
Fains	6	45	4	75
Orgères.	5	60	4	15
Gommiers.	5	5	3	75

Beaucoup de personnes ont déjà pris leurs billets. S'adresser oralement ou par lettre à MM. les chapelains de Notre-Dame du Pilier, à la Cathédrale.

L'an dernier, le diocèse d'Orléans a fait don d'une bannière au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Le Comité du pèlerinage a pensé qu'il convenait de laisser un souvenir semblable à l'Eglise de Notre-Dame de Cléry. On recevra avec reconnaissance les offrandes de toutes les personnes qui voudront y contribuer.

ŒUVRES DIVERSES.

ŒUVRE DE L'ADOPTION.

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

L'Œuvre de l'Adoption a pour but de recueillir, en France, le plus grand nombre possible d'orphelins et d'orphelines de *père et de mère.* Elle les adopte *de cinq ans commencés à dix ans accomplis ;* les garçons jusqu'à 18 ans, les filles jusqu'à 21 ans. A Paris on ne les admet qu'à *sept ans accomplis.* Ils sont élevés par des familles ou par des orphelinats rapprochés le plus possible du lieu où se fait l'Adoption, et doivent être formés *surtout* aux travaux agricoles. Ils sont placés aussitôt que possible, et restent sous la surveillance morale de l'Œuvre, des chefs d'établissements et des protecteurs.

L'Œuvre, ne possédant et ne voulant posséder aucun établissement, est protectrice, non rivale, des œuvres particulières qui ont le même but. Loin de leur nuire elle leur vient en aide, en leur confiant ses orphelins, pour lesquels elle paie une pension.

Les ressources de l'Œuvre se composent d'une souscription annuelle de 50 centimes par associé, *de dons annuels non limités,* de legs testamentaires, de quêtes, de loteries, etc.

Le nombre des enfants qui attendent leur admission va s'augmentant chaque jour et nos récents malheurs ont diminué les recettes. C'est pourquoi les directeurs de cette Œuvre font un nouvel et pressant appel à la générosité de ceux qui, compatissants pour le malheur et soucieux de l'avenir, veulent travailler au salut de la France, en donnant une famille aux plus déshérités de leurs frères, les orphelins.

Les diocésains de Chartres peuvent adresser leurs aumônes en faveur de cette Œuvre, à M. l'abbé Germond ou à M. l'abbé Roussillon, secrétaires de l'Evêché, chargés par Monseigneur de correspondre avec les directeurs de Paris.

Appel à tous les catholiques pour l'érection d'un monument à l'Immaculée Conception de Marie sur le Mont Pie IX.

Au moment où l'Immortel Pie IX dépassait, sur la Chaire de saint Pierre, les années de tous ses prédécesseurs et celles du Prince des Apôtres lui-même, la plus belle des montagnes des Alpes recevait son nom glorieux et devenait sa propriété.

Le Mont Pie IX fut provisoirement couronné d'une statue de la Vierge-Immaculée.

Une Association catholique, dite de N.-D. du Mont-Pie, fut constituée, dans le but de s'occuper des intérêts religieux de la contrée, et d'élever, sur l'extrême sommet de la montagne du Père commun des Fidèles, un monument commémoratif des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'Infaillibilité pontificale.

Le 30 octobre 1871, Sa Sainteté Pie IX a approuvé ce projet, en adressant au vénérable Prélat de l'Eglise Valdôtaine un bref dans lequel on lit les paroles suivantes :

« *Nous nous sommes vraiment réjoui, Vénérable Frère, de la piété de ces*
« *enfants qui, pour propager le culte et la gloire de la Vierge Immaculée,*
« *ont choisi cette demeure élevée en l'honneur de Celle dont les pieds reposent*
« *sur les montagnes saintes. Et, tandis que Nous appuyons leur pieux projet*
« *de Notre sollicitude paternelle et de Notre approbation, Nous désirons*
« *ardemment que vous leur fassiez connaître quels sont nos sentiments affec-*
« *tueux à leur égard. Nous ne doutons point que la sainte mère de Dieu qui,*
« *comme on Nous l'a annoncé, s'est montrée propice aux vœux de ses enfants,*
« *et vers laquelle se tournent sans cesse leurs regards, ne prenne en considéra-*
« *tion tant leur piété filiale que celle de ceux qui contribuent à leur œuvre,*
« *et ne les comble du fruit de ses abondantes bénédictions.* »

Les paroles du Saint-Père ne se commentent pas.

Un monument, consistant en une Rotonde surmontée d'une statue de la Vierge-Immaculée, dans lequel on pourra célébrer le Saint-Sacrifice, à 3,593 mètres d'altitude, sera élevé sur le Mont Pie IX, et portera l'inscription suivante :

A la mère de Dieu, proclamée immaculée par Pie IX, pape infaillible, l'univers catholique.

Mais, à une entreprise de ce genre, il convient que concourent tous les cœurs dévoués à la Vierge-Immaculée et au Saint-Père. C'est pourquoi on a ouvert une *souscription universelle*, par laquelle on invite les catholiques de tous les diocèses du monde à vouloir bien inscrire leurs noms sur les formules de souscriptions qui sont destinées à être placées sous les pieds de la Vierge.

Quelle est la famille catholique qui ne voudra contribuer, pour une modique obole, à un tel monument, et avoir les noms de ses membres à côté de celui de tant de millions d'Enfants de Marie et de Pie IX?

La Commission, approuvée par l'autorité ecclésiastique, a son siége principal à Aoste (Val d'Aoste), chez M. le Prévôt du Chapitre de la Cathédrale ; une succursale générale, à Paris, rue de Verneuil, 11, pour l'Occident, et une quantité de succursales approuvées par les Prélats dans divers diocèses de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Amérique, etc., où l'on recueillera les offrandes et les listes souscrites (A Chartres, on peut s'adresser à Madame de Granier, rue du Cheval-Blanc, nº 1).

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE PAR L'IMPRIMERIE. Comptant sur le zèle du clergé et des âmes chrétiennes, le directeur de l'Apostolat demande une offrande de *cinq francs*, par laquelle on acquiert le titre de *fondateur de l'œuvre*, et on a droit, pour toujours, à l'union et à la participation des prières, œuvres et pénitences des religieux Cisterciens. — Le principal but de l'Apostolat catholique n'est pas seulement d'imprimer et de fournir de bons livres au prix le plus réduit, mais de les distribuer gratuitement.
N. B. Désireux de contribuer à la prospérité de l'Apostolat, M. Emile Clarisse propose

aux personnes qui voudront bien ajouter cinq francs à leur première offrande, de leur envoyer *franco* un magnifique ouvrage illustré, aussi attrayant que moral. — Prière de s'adresser, pour le tout, à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Autre bonne œuvre! *L'orphelin de la guerre*, tel est le titre d'une émouvante romance que vient de composer une noble dame d'Arras. La musique est d'un auteur bien connu à Paris, M. Jules Verdier. Cette romance ne se vend qu'un franc au profit des orphelins de la guerre, on la trouve à Saint-Omer, au bureau de l'Apostolat catholique, chez M. Clarisse, rue de Calais, 21. On l'expédie franco par la poste.

Un chant pour l'Eglise et pour la France.

La reconnaissance est chose rare. Sachez gré du devoir accompli de ce chef; mais quand au cœur, qui remercie, se joignent l'âme du poëte et la lyre de l'artiste, lisez, écoutez, chantez à votre tour.

C'est une miraculée de la Très-Sainte Vierge qui publie des cantiques en actions de grâces. Il y en aura pour tout le mois de Marie; puis pour chacune de ses fêtes; cela se fait, cela est fait. Les deux premiers sont parus; *pour l'Eglise* et *pour la France!!* Mélodie au couplet, harmonie au refrain, accompagnement pour les doigts légers et habiles qui courent si prestement et tombent si justement sur le clavier des pianos et des orgues, rien n'y manque.

L'édition populaire est à *vingt centimes*, paroles et musique.

Chacun veut savoir l'adresse du dépôt: Voici: chez M. E. de Broise, imprimeur-lithographe, Alençon (Orne).

On ne chantera jamais assez les louanges et les grâces de la très excellente Vierge Mère.

Alençon, 10 juin 1874.

Alf. POIRIER,
Missionnaire apostolique.

Le Guide du pieux Pèlerin au tombeau de la Bienheureuse Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial, 4[e] édition entièrement refondue et contenant les prières composées par la Bienheureuse, les *promesses* que Jésus lui fit, le cantique du Sacré-Cœur, etc. C'est le véritable *Guide*, le *vade mecum* indispensable à tous les Pèlerins de Paray-le-Monial. Prix franco:

30 cent. l'exemplaire ; — la douzaine, 3 fr. ; — le cent, 20 francs.

Librairie catholique de PERISSE FRÈRES (nouvelle maison à Paris, 38, rue Saint-Sulpice), et chez tous les libraires catholiques.

Cantiques populaires pour les principales fêtes et les divers temps de l'année ecclésiastique, tirés des Proses et des Hymnes de l'Eglise sur des airs connus.

(Prix: dix centimes; 13 exemplaires pour 12). L'auteur de ce petit ouvrage, M. l'abbé Popot, curé d'Auneau, le commence par l'avis suivant:

« J'ai manifesté, il y a quelques années, le dessein de mettre l'enseignement catholique en Cantiques populaires en m'inspirant des prières de l'Eglise et de ses chants les plus connus. Alors j'ai publié un petit livret contenant six cantiques, dans ce genre, par manière d'essai. J'en ai écoulé en peu de temps deux mille exemplaires.

Depuis que l'édition est épuisée, on me les redemande tous les ans dans mon pèlerinage de Saint-Maur; je vais donc faire imprimer de nouveau des chants simples sur toutes les fêtes et les divers temps de l'année ecclésiastiques. Entre plusieurs autres, le *Salve puer* et l'*O Filii*, déjà édités, *Rorate Cœli desuper, Votis pater annuit, Adeste fideles, Ad Jesum accurrite, Vexilla Regis, Pange lingua gloriosi lauream certaminis, Stabat mater, Victimæ paschali laudes, Veni sancte spiritus, Lauda Sion, Dies iræ.*

J'ai traduit presque partout littéralement et, m'a-t-on dit, quelquefois plus littéralement que dans les eucologes ; j'ai mis ces belles inspirations de la sainte Eglise sur des airs très-connus, ce qui mettra les fidèles, je l'espère, à même de les chanter avec plus de joie, d'en mieux goûter les sentiments et d'en tirer plus de profit.

Si ce nouveau recueil est accepté, je publierai plus tard toutes les prières et les exercices de piété et enfin l'enseignement catholique sur le symbole, les commandements de Dieu et les sacrements ; en un mot un catéchisme complet en cantiques.

Ce travail est fait, mais je ne le donne pas en entier, parce que je le destine spécialement à mes pèlerins de Saint-Maur, et qu'étant pauvres, pour la plupart, il leur serait difficile de se procurer un gros volume compact et par là même d'un prix relativement élevé, ce que j'éviterai en publiant par livraisons successives.

En tout ceci mon seul dessein est d'être utile à la piété, je prie Dieu et saint Maur de le bénir. »

Nous avons lu avec un vif intérêt ces cantiques. M. l'abbé Popot, à notre humble avis, peut compter sur les suffrages de tous les lecteurs qui savent apprécier d'une part les difficultés parfois invincibles d'une traduction littérale en vers, et d'autre part l'utilité des chants d'Eglise, où l'on doit chercher la doctrine bien plus que le style, qui d'ailleurs est souvent d'une large poésie.

— *Paroles d'un pèlerin*, par l'abbé Maximilien-Alexis Magendie. Prix : 1 fr., à Lourdes, chez Paul Dufour, rue de la Grotte, et à Orthez, chez Goude-Dumesnil, 70, rue Saint-Gilles.

Cette petite brochure répond admirablement à l'épigraphe qu'elle porte. « Et ce livre renfermait des lamentations et des chants de triomphe et de menace (Isaïe). »

AOUT 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1874.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récit. à genoux, ap. la communion, de la prière : *En Ego.*

1er août, samedi. — Ind. pl. et part. nomb, des sept basiliques rom., pour le scapulaire bleu (moyennant vis. et pr. à un autel de la Sainte Vierge (j. au ch.)

A partir de 3 heures du soir aujourd'hui, jusqu'au coucher du soleil demain 2 août, indulg. plén. de la Portioncule à gagner par tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Ste Madeleine, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, à Chartres, et y prieront selon les intentions du Souverain-Pontife. (La confession et la communion sont requises : la confession de tous les quinze jours suffit et la communion peut se faire le 2 août ou la veille).

2, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° le scap. bleu ; 3° le rosaire ; 4° les associés à la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Ind. plén. pour l'œuvre de saint François de Sales (jour au choix).

4, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au choix).

5, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carm. ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)

6, jeudi. — Indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le S. Sacr., de la pr. : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. la conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge et bleu.

8, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., p. le scap. bleu (comme au 1er août).
9, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la conf. du C. de Jésus (j. au choix).
10, lundi. — Ind. plén. pour l'Arch. du St Cœur de Marie (j. au ch.)
11, mardi. — Ind. plén. p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au ch.)
12, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour le scap. du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.)
14, vendredi. — Ind. plén. ; 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la conf. du C. de Jésus ; 3° pour l'Arch. du S. C. de Marie et de S. Joseph ; 4° pour le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour le rosaire ; 6° pour la récitation quotid. des litanies de la Ste Vierge ; 7° pour la Propag. de la Foi ; 8° pour les possesseurs d'objets indulg. ; 9° sept ans et sept quar. p. la visit. de N.-D. de Sous-Terre.
16, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie (jour au ch.)
17, lundi. — Iudulg. plénière pour la Propagation de la Foi (j. au ch.)
18, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de S. Fr. de Sales (j. au ch.)
19, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. le scapulaire du Carmel ; 3° pour l'Archic. de St Joseph (j. au ch.)
20, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basil. rom. p. le scap. bleu (comme au 1er août).
21, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. r. ; 2° p. l'Apost. de la prière (vendr. au choix).
22, samedi. — Ind. plén. : 1° pour la récitation quotid. du *Memorare ;* 2° pour un quart d'heure d'oraison tous les jours (j. au ch.)
23, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. du trisagion : *Saint*, etc. (jour au ch.)
24, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Arch. de S. Jos. ; 2° p. les possesseurs d'objets indulg.
25, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. de la prière : *Angele Dei.*
26, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour la récitation quotidienne du chapelet brig. (j. au ch.)
27, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. la réc. quot. de *l'Angelus* ; 2° et de la pr. *Loué et remercié* (j. au ch.)
28, vendredi. — Ind. plén. p. les scap. rouge et bleu
29, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sep. et de la T. S. p. le scap. bleu (comme au 1er août).
30, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch.)
31, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récitat. quot. du chap. de l'Imm. Conc. ; 3° et de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

9e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — SEPTEMBRE 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin (1).

(Suite et fin).

Madame Louise, avec les généreux sentiments qui la dirigeaient, devint le modèle du noviciat. — « Voyez-vous notre auguste compagne, « disait la maîtresse du couvent pour encourager ses filles, » a-t-elle un autre ciel à gagner que nous ? Où avez-vous été élevées plus délicatement qu'elle ; ne pouvez-vous donc pas accomplir ce que fait chaque jour sous vos yeux la fille de votre roi. » L'humble princesse était loin de se douter qu'on la citait ainsi comme exemple, elle se croyait la dernière de ses sœurs, et s'édifiait de leur courage et de leurs efforts.

Comptant pour rien tous ses sacrifices, et voulant se dédommager de n'avoir pu offrir à Dieu ces prémices du cœur, cette fleur de la jeunesse si agréable à ses yeux, elle facilita à Mlle Sophie de Beaujeu, âgée de 16 ans, l'entrée du cloître, en payant la dot qui lui manquait. Elle lui fut donnée pour *ange*, et s'associant avec un dévouement sans bornes à ses premières épreuves, elle faisait pour elle, ou avec elle, ce qui lui coûtait le plus. La postulante profitait de ses leçons ; parfois pourtant la nature prenait le dessus et lui causait de profonds décourage-

(1) Sa vie a été écrite in-extenso par une religieuse du Carmel de Saint-Denis. Se vend au profit de cette maison.

ments. Un jour, entre autres, qu'elle avait épuisé ses forces à frotter et à balayer le *chœur*, office dont on l'avait chargée et qu'elle devait renouveler chaque matin, elle se retira dans un ermitage pour y exhaler sa douleur. *Son ange* vint l'y trouver. « Hé quoi » lui dit la jeune fille dans l'amertume de son âme, « toujours *balayer, toujours frotter,* j'en suis en nage et ne peux plus y tenir. » Surprise de la trouver dans une si grande désolation, la princesse lui répondit avec douceur : « Oui, mon « enfant, *toujours balayer, toujours frotter, toujours se gêner,* « *toujours se mortifier,* nous y tiendrons : et vous et moi, nous « aurons le bonheur d'ajouter un jour : « *Et ce jusqu'à la* « *mort.* »

Ces dernières paroles qui terminent la formule des vœux par lesquels la Carmélite se lie à Dieu pour jamais, Madame Louise fut admise à les prononcer le 12 septembre, après une messe solennelle célébrée par Mgr l'archevêque de Paris. Tandis que l'héroïque princesse renouvelait trois fois, selon l'usage, ces promesses sacrées, son visage brillait d'un éclat surnaturel, et plusieurs d'entre les religieuses crurent entendre, en ce moment décisif, quelques notes des célestes concerts... La mère prieure fit ensuite pour elle les prières et les cérémonies d'usage ; quand elles furent terminées, la révérende mère Saint-Alexis entonna le *Te Deum* ; en même temps, sur un signal convenu, toutes les cloches de la ville s'ébranlent et apprennent à un peuple nombreux accouru à Saint-Denis, que le grand sacrifice est consommé ; aussitôt les travaux cessent, les hommes, les femmes, les enfants sortent des maisons et se répandent dans les rues. Chacun exprime à sa manière l'admiration qu'il ressent d'un tel sacrifice, et l'on remarque dans les foules un mouvement spontané de respect et de pieux enthousiasme, pour une religion qui sait inspirer de tels dévouements, et pratiquer de telles vertus !...

Rien ne saurait rendre la joie triomphante de la nouvelle professe, quand elle parut au parloir, où l'attendaient plusieurs princes de l'église et les supérieurs de l'ordre, le front orné de la couronne des vierges : « Je porte, » dit-elle avec cette dignité qui lui était propre, « une couronne mille fois plus précieuse pour moi que celle de *France et de Navarre.* »

Sa prise de voile eut lieu le 1er octobre suivant. Le Souverain Pontife avait, comme pour la Vêture, désigné le nonce pour le remplacer.

La *mère Thérèse de Saint-Augustin* fut nommée, immédiatement après sa profession, maîtresse des novices ; elle s'acquitta de cette charge si importante avec la perfection d'une religieuse qui aurait blanchi dans le service de Dieu.

Elle avait des consolations pour toutes les douleurs ; des remèdes pour tous les maux. Aux cœurs défaillants, abattus, elle disait : « Que sommes-nous pour nous étonner ainsi et nous chagriner de nos faiblesses et même de nos chutes ? Notre dé-

couragement est l'effet d'un insupportable orgueil, qui attaque Dieu dans sa bonté, sa miséricorde et sa toute puissance ; fruit de la présomption, il en est le châtiment ordinaire. Les saints s'humiliaient de leurs fragilités et se relevaient promptement sans perdre l'espérance. Une humilité courageuse surmonte tous les obstacles. » — Aux âmes facilement partagées elle apprenait à n'agir qu'en vue de Dieu, et à répéter sans cesse pour purifier son intention : « cette action, Seigneur, est pour « vous, et c'est uniquement pour vous plaire que je veux la « faire. » D'autres fois, elle dévoilait à ses filles, dans des instructions d'une grande simplicité, les secrets de la mortification intérieure et de l'abnégation si nécessaires pour arriver au complet sacrifice de soi-même. « Vous sentez de la répugnance pour un de vos devoirs (c'est toujours Madame Louise qui parle), ne songez pas aux moyens les plus légitimes de vous en dispenser, — vous vous plaisez moins auprès de certaines de vos sœurs, redoublez d'attention en leur présence, et de charité en leur absence, sans que personne pénètre votre motif. — On combat votre opinion, et vous pourriez triompher d'un seul mot, ce mot sauveur abstenez-vous de le prononcer. — On raconte en votre présence une histoire que vous savez, mais on la défigure, ne vous donnez pas la satisfaction de rétablir les faits dans le cas où vous le pourriez. — On vous présente certains mets que vous n'aimez pas, attachez-vous à les prendre comme des remèdes à votre sensualité, et que surtout Dieu seul connaisse votre secret. — On vous fait une réprimande publique d'une faute que vous n'avez pas commise, de plus on vous enjoint une satisfaction humiliante ; acceptez tout, ne dites rien de tout cela, afin de ne point perdre votre récompense. »

La fidélité aux petites choses était encore un point sur lequel elle insistait. — « Ah ! croyez-moi, mes chères sœurs, » disait à ce propos la sainte maîtresse, » nous ne devons connaître ni petits devoirs, ni petites fautes ; d'ailleurs, au service d'un si grand roi, nous ne saurions appeler petites, des observances dont la pratique ou la négligence approche ou éloigne Dieu de nous en ce monde, et doit fixer dans le ciel la distance à laquelle nous serons placés de son trône. »—« Il n'y a d'humilité réelle, » disait-elle encore, » que celle qui est appuyée sur la vérité, et on manque à cette vertu en exagérant ses fautes comme en les excusant. Dieu, est vérité, tout ce qui s'écarte de la vérité le blesse nécessairement. »

Ces précieux enseignements, nous les avons transcrits avec une vive émotion, parce que, pratiqués avant d'être formulés, ils nous révèlent, à l'insu de l'humble princesse, les mystérieux replis de son âme héroïque. Aussi le roi de Suède, après avoir visité l'auguste carmélite, après avoir été témoin du vide immense qui s'était fait autour d'elle, après l'avoir entendue exalter les joies du cloître et parler avec effusion du bonheur dont elle jouissait, frappé de cet incomparable spectacle, ne put s'empê-

cher de s'écrier en revenant à la cour : « Non, je le déclare, ni la France, ni l'Italie n'ont rien de magnifique comme la merveille renfermée dans le couvent de Saint-Denis. »

Quel témoignage dans la bouche d'un prince protestant !...

La révérende mère Saint-Alexis ayant terminé la sixième année de sa charge de prieure, Madame Louise fut élue, pour la remplacer, à l'unanimité des suffrages, le 27 novembre 1773. — Son humilité s'effraya d'avoir à supporter un tel fardeau après deux ans seulement de profession ; mais l'obéissance fit taire ses appréhensions et, sans écouter ses répugnances, elle ne songea plus qu'à bien remplir la belle et sainte mission qui lui était confiée. S'appuyant pour y parvenir sur le secours d'en haut, elle gouverna le monastère avec une prudence, un dévouement sans égals. Toujours avide de sacrifices, elle profita de la supériorité pour se livrer à de rudes pénitences dont les stigmates sanglants restèrent empreints sur les murs du grenier qui était le théâtre de ses macérations. Elle les redoubla surtout quand elle apprit la maladie du roi. Ah ! disait-elle aux supérieurs qui voulaient modérer la rigueur de ses expiations. « Laissez-moi souffrir pour *lui.* » Aussi la conversion de Louis XV à son lit de mort fut-elle attribuée aux prières et aux généreux sacrifices de son admirable fille. Ce prince réclama avec humilité la grâce des sacrements, et voulant que son repentir fut connu de tous comme l'avaient été ses égarements, il rédigea lui-même la formule par laquelle il demandait pardon à Dieu et à son peuple d'une conduite si peu conforme aux sentiments de foi qui l'avaient toujours animé, et ordonna que cet acte fut publié dans tout le royaume. Il rendit le dernier soupir en baisant le crucifix indulgencié pour la bonne mort, donné par le Souverain Pontife à Madame Louise, et que celle-ci avait envoyé à son père bien aimé, afin qu'il lui servit à ses derniers moments.

Il est difficile d'exprimer ce que ressentit le cœur si aimant de la sainte princesse, quand l'ébranlement des cloches de l'antique basilique vint lui apprendre que les restes mortels d'un père bien aimé allaient être déposés dans leur sépulcrale demeure. Mais toujours forte, toujours courageuse, toujours confiante, elle donne à ses filles désolées l'exemple de la plus sublime résignation unie à la plus profonde douleur.

Une autre peine bien vive lui était réservée. L'empereur Joseph II lança un décret qui abolissait en Belgique l'ordre du Carmel. Ce prélude révolutionnaire, semblable à ces sourds mugissements précurseurs des tempêtes, fit entrevoir à Madame Louise les maux qui allaient frapper en Europe la sainte Eglise de Jésus-Christ. Elle mit tout en œuvre pour fortifier chez les religieuses persécutées l'amour de leur sainte vocation, et obtint de Louis XVI l'autorisation de les recevoir en France dans les différentes maisons de l'ordre. Le carmel de Saint-Denis, en particulier, leur offrit la plus fraternelle hospitalité, et les

pieuses exilées y retrouvant des cœurs aimants et dévoués, purent encore se croire dans la patrie.

Madame Louise de France s'offrant sans cesse comme victime pourson pays,entravait les desseins de l'impie et purifiait l'atmosphère morale empestée par le souffle infernal de Satan. — Les grilles et les verroux sont impuissants pour neutraliser son tutélaire patronage, il est nécessaire que cet obstacle soit brisé. — La souffrance, les persécutions ne feraient qu'augmenter ses mérites sans diminuer son pouvoir, il faut qu'elle meure !... Le moyen est choisi... elle ne peut périr par le fer, c'est le poison qui mettra fin à sa vie.

Un jour qu'elle sortait du parloir, on lui remit un paquet *venant de Rome,* lui dit-on, et portant cette inscription : *Saintes reliques.* Elle rompit le sceau et aperçut une grosse touffe de cheveux toute recouverte d'une poudre empoisonnée qu'elle aspira sans défiance... Le complot des méchants avait réussi ; c'était la mort que l'auguste princesse venait de respirer.

Une enflure à l'estomac se manifesta, dès le jour même ; les douleurs qu'elle lui causait furent diminués par une saignée ; mais le mal prit le dessus, et le 23 décembre 1787, la sainte princesse expirait, en prononçant ces paroles qui couronnaient une si belle vie. « Allons, hâtons-nous d'aller en paradis. »

Plusieurs carmélites furent averties de cette bienheureuse fin d'une manière surnaturelle, et un grand nombre de grâces spirituelles et de guérisons obtenues (selon toute apparence),par sa tutélaire médiation, sont venues sanctionner l'idée que l'on avait de la sainteté de l'auguste Carmélite. Aussi sa *cause* a-t-elle été présentée à la Sacrée Congrégation, qui en a décrété l'introduction le 14 du mois de juin 1869. Cette décision, confirmée par le Souverain Pontife Pie IX, permet de donner à Madame Louise de France, en religion sœur *Thérèse de Saint-Augustin,* le titre de VÉNÉRABLE.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Quelques pensées sur l'apostolat de la femme chrétienne

(Extrait du rapport de la présidente de l'association des mères chrétiennes d'Illiers.

. . . .

Mesdames, à une époque où les grandes traditions du passé tendent chaque jour davantage à s'effacer ; où le niveau moral baisse d'autant plus que la religion a perdu la place d'honneur qu'elle occupait naguère au foyer de la famille, il appartient à la femme, à la mère chrétienne, de faire rayonner encore aux regards de son époux, de ses enfants, le lumineux flambeau de la foi catholique. Sans doute elle doit le faire avec prudence, mais sans jamais oublier que la mission qu'elle a reçue de Dieu est un apostolat. Or, vous le savez, Mesdames, l'apostolat comprend *l'exemple, la prière et les bonnes œuvres.*

L'Exemple, — c'est la parole en action. — Etre devant son enfant patiente, bienveillante pour le prochain, silencieuse et recueillie à l'église ; c'est lui enseigner *la douceur, la charité, le respect pour la présence de Dieu ;* c'est mettre sa conduite en harmonie avec les conseils qu'on lui donne, avec les reproches qu'on lui adresse pour le corriger de ses défauts. La moindre note discordante en blessant l'oreille de l'enfant irait le frapper au cœur.

A *l'exemple*, il faut toujours joindre *la prière.* La prière !... Mais c'est notre force à nous pauvres femmes si impuissantes et si faibles. *Marie* notre mère et notre modèle, n'est-elle pas délicieusement nommée « une toute puissance à genoux ?... » Le bon Dieu ne se lasse jamais de nos supplications ; le cri d'une âme affligée, mais confiante, monte vers lui comme le flot du pur encens.

Dans nos entretiens avec le Divin Captif, enchaîné par son amour au fond de nos tabernacles, nous n'avons à craindre aucune fausse démarche, à redouter aucune parole imprudente, aucun regrettable éclat, ce qui arrive trop souvent dans nos conversations ordinaires... Lui, c'est l'ami par excellence, le vrai consolateur, le conseiller intime et désintéressé qui nous écoute avec patience ; qui n'est jamais indiscret..... Mesdames, cet exemple d'une prière fervente, nous l'avons longtemps reçu de Madame ***, l'une de nos consœurs, maintenant éloignée de nous par une longue et pénible maladie. Que nos fraternels suffrages lui obtiennent un allégement à ses souffrances ; qu'ils soient pour son cœur si aimant et si pieux une de ces brises parfumées « qui viennent du beau pays qu'habitent les anges, » comme le dit sainte Gertrude dans son langage imagé.

L'apostolat par les œuvres est encore du domaine de la femme. Elle a reçu de Dieu un sens pratique qui lui permet de s'occuper, sans nuire à l'ensemble d'une chose, de ses plus minutieux détails.

Elle laisse à l'homme les vastes conceptions, les inspirations du génie, — son rôle à elle est d'achever, de perfectionner même l'ébauche du maître, de consolider, par ses patients labeurs, le majestueux édifice ; de donner à ses accessoires le fini qui leur manquait. — Le plus souvent son nom restera inconnu, peu importe, les touches de sa main délicate ne s'effaceront pas... La durée est le propre de ce que la femme entreprend sous le souffle inspirateur de la grâce ; mais, il faut bien le dire, si ce secours d'en haut vient à lui manquer, alors abandonnée à sa nature impressionnable et mobile, elle produit le trouble au lieu de faire régner la paix, et laisse, pour en entreprendre une autre, l'œuvre qu'elle avait si laborieusement commencée.

C'est donc dans son union étroite avec Dieu que la femme puise sa force, sa beauté morale et sa véritable grandeur. — Cette union elle en renouvelle le pacte sacré par la fréquente communion. C'est là le secret de ses sacrifices, de son dévouement, de sa charité. C'est aussi celui du doux et mystérieux empire qu'elle finit par exercer sur son entourage, étonné de voir tant d'égalité d'âme parmi tant de soucis : — tant de sérénité au milieu de tant d'épreuves : — tant d'abnégation, d'oubli de soi-même, en présence des froideurs de l'égoïsme, des incuries de la paresse ou des emportements de la colère.

Cette bonne odeur de Jésus-Christ, portons là toutes avec nous, Mesdames, elle dissipera les exhalaisons morbides d'un monde corrompu, et en révélant notre présence, elle rendra plus attractifs encore les charmes de la vertu.

UNION DE PRIÈRES
pour les besoins du Clergé.

Nul n'a jamais autant prié que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dès le moment de son Incarnation, il enveloppa le monde des divines ardeurs de ses prières, qui depuis lors, ne s'arrêtant plus, montent incessamment pour nous vers notre Père céleste, et continueront ainsi jusqu'à la consommation des siècles. Il pria durant sa vie entière, et maintenant qu'il est remonté aux cieux, il prie encore des autels où il s'immole pour nous. Durant son existence apostolique, que de fois ne nous a-t-il pas dit : « Priez, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous sera accordé. » Et encore : « En vérité, en vérité, je vous le dis : ce que vous me demanderez en mon propre nom, vous l'obtiendrez. »

Aussi la Prière est-elle un de nos plus grands devoirs, un de nos plus beaux apanages. En glorifiant Dieu, elle nous apporte la faculté de donner ce qui n'est qu'en sa seule puissance. Elle pourvoit aux besoins de tous ceux pour qui elle implore. La Prière, maîtresse du monde, s'élève dans les hautes régions des miséricordes divines pour en rapporter tous les secours qu'elle a puisés dans le Cœur de Jésus. Oh ! la Prière, elle embrasse tout, et le monde entier, quelque grand qu'il soit, elle le porte sur son souffle d'amour, qu'elle répand avec larmes et en toute humilité sur les plaies de Jésus.

La Prière enveloppe tout : et d'abord suivant l'ordre indiqué par Dieu même, et pour remplir son premier commandement, elle lui porte à lui-même le tribut de son hommage et de son amour ; puis s'abaissant vers la terre, elle fait remonter jusqu'à Dieu les vœux que nous lui adressons pour ceux qu'il nous a donnés, pour nos parents. Dieu aime la prière des enfants pour les pères et mères ; il la bénit, car c'est l'accomplissement du premier devoir filial. Dans leurs prières résident la tendresse, la gratitude et la protection dues à ceux qui leur ont donné vie et amour. Prions donc pour ceux qui sont nos parents selon la chair.

Mais ceux qui le sont selon l'esprit, ont-ils moins de droit à nos prières ? Qui prie pour le Prêtre ? Qui donne, qui se dévoue plus que lui ? Le monde profite de son sacrifice, il exige de lui au delà de ce que Dieu même peut exiger, toutes les misères tendent la main vers lui. Et pour tout cela que reçoit-il du monde, de cette grande famille humaine, dont il regarde tous les membres comme ses propres enfants ? Le saint curé d'Ars disait : « Qui est-ce qui a reçu notre âme à son entrée dans la vie ? Le Prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? le Prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme, pour la dernière fois, dans le sang de Jésus-Christ ? le Prêtre, toujours le Prêtre. Et si cette âme vient à mourir, qui la ressuscitera, qui lui rendra le calme et la paix ? encore le Prêtre. Nous ne pouvons pas nous rappeler un seul bienfait de Dieu sans rencontrer, à côté de ce souvenir, l'image du Prêtre. Les autres bienfaits de Dieu ne nous serviraient de rien sans le Prêtre. A quoi servirait une maison remplie d'or, si nous n'avions personne pour nous en ouvrir la porte ? Le Prêtre a la clef des trésors célestes ; c'est lui qui en ouvre la porte ; il est l'économe de Dieu, l'administrateur de ses biens. »

En effet, sans le Prêtre pas de ciel pour l'homme, pas de rafraî-

chissement suprême pour l'âme dans les ardents abîmes de l'expiation; sans lui pas de grâces, de secours, de miséricordes à obtenir en faveur des vivants.

Le Prêtre est l'homme dont le cœur a compris le Cœur de Jésus. Il a fait le sacrifice de tout ce qui est cher à l'homme, afin de pouvoir être plus entièrement à lui ; mais qui pense à remplir son devoir filial à son égard ? Qui lui paye la dette de reconnaissance à laquelle il a tant de droits ? Parce qu'il ne demande rien, est-ce une raison pour nous d'oublier ce cher serviteur de Dieu, qui est notre père et qui, lui aussi, peut avoir ses souffrances, ses impuissances, ses faiblesses, ses tentations et ses tristesses ? Les croix de sa vie sont le double de celles des autres : pourquoi donc ne prions-nous pas pour les prêtres, ces pères de nos âmes, ces paratonnerres de la colère divine, qui au moyen d'une messe seulement peuvent nous obtenir ce que les prières du monde entier ne sauraient nous donner ?

Nos jours sont tristes, tout dégénère en malice, et nous oublions même le précepte de la Prière. Levons-nous donc et n'éveillons pas la colère divine en oubliant ses « Christs. » Ayons le mérite et la gloire de les avoir aidés dans leurs épreuves par l'union de nos prières. Il y en a de faibles, d'épuisés, d'autres que le schisme a arrachés de l'Eglise : à qui la faute ? au monde, à l'enfer s'acharnant de plus en plus après eux.

Regardons autour de nous : est-il possible que nous puissions rester spectateurs indifférents des terribles épreuves auxquelles sont exposés de nos jours les prêtres de l'Allemagne, de la Suisse, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie, du Brésil, du Mexique et de tant d'autres pays de l'Amérique du Sud ? Et cependant, nous, leurs enfants, donnés à eux de la main de Dieu même, avons-nous seulement prié avec persévérance pour tous ces prêtres qui ont tant besoin du secours céleste ? D'ailleurs, ils sont le sel de la terre. C'est à eux qu'il appartient de nous inculquer toute la vérité divine, telle que le Saint-Siége l'enseigne, et de nous montrer par leur parole et leur exemple, comment il faut s'y prendre pour restaurer dans le monde la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son règne social : *sa royauté*, à laquelle non-seulement chaque homme, mais l'univers entier, mais toute la société humaine doivent être soumis ; *son règne social*, qui ne peut être rétabli qu'en nous soumettant entièrement, dans l'ordre moral comme dans l'ordre de la foi, dans toute notre vie privée comme dans toute notre vie publique et sociale, aux décrets et aux enseignements du Souverain Pontife, chef et docteur infaillible de l'Eglise, tenant sur la terre la place de Jésus-Christ. A quelque région qu'ils appartiennent ou que nous appartenions, ils sont nos pères et nous sommes leurs enfants, dans l'ordre spirituel. S'ils répondent de nos âmes comme pasteurs, nous répondons de la leur comme fidèles, car nous leur devons le pain quotidien de la prière des enfants pour leurs pères.

Voilà pourquoi il faut se réunir, former une phalange, resserrer entre elles toutes les âmes chrétiennes : c'est dans ce but que se forme cette *Union de prières.* « Là où vous serez plusieurs à me prier, je serai au milieu de vous, » a dit Jésus-Christ. Prions donc en commun, et que ces prières retombent en pluie de bénédictions sur les âmes de ceux qui nous sont donnés comme guides et comme pasteurs.

Prière. — « Nous vous prions, ô Seigneur, de répandre vos « grâces les plus précieuses et les plus abondantes sur les « prêtres, qui sont vos serviteurs les plus chers, les dispensateurs « de vos grâces célestes, les pères de nos âmes, afin que, de « plus en plus intimement unis à vous, ils obtiennent de votre « bonté de nous raffermir dans la foi, de fortifier notre espé- « rance, de rendre notre charité plus ardente, et de nous faire « déplorer nos péchés avec un plus vif repentir. Par Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il. »

Pater. — *Ave.* — *Gloria.*

Invocation. — Cœur miséricordieux de Jésus, ayez pitié de nous.

Approbation. — J'approuve de tout cœur la prière pour les besoins du clergé.

Fernex, le 27 décembre 1873.
Fête de Saint Jean l'Evangéliste.

GASPARD, évêque d'Hébron,
Vicaire apostolique de Genève.

Pèlerinage de Chartres à Notre-Dame de Cléry.

Pour nous, enfants de Notre-Dame de Chartres, c'était toujours au son des cloches et à la lueur des mille cierges qui s'allument au pied de notre chère madone, que s'annonçait un pèlerinage ; mais aujourd'hui, c'est à la clarté des dernières étoiles et au chant des cantiques du matin, car nous partons vers un autre sanctuaire: toutes les bouches ont nommé Notre-Dame de Cléry. Toutefois ce n'est qu'après avoir été coller nos lèvres à notre pilier béni, ce n'est qu'après avoir descendu dans nos catacombes, pour y prendre congé de notre mère, *Virgini Pariturœ*, ce n'est qu'après avoir attaché sur nos cœurs, à côté de la croix du pèlerin, notre palladium bien aimé, la sainte chemisette, que nous nous confions à la vapeur ; et à peine a-t-on dit : Nous partons ! que de nos lèvres, inspirées par la piété filiale, s'échappe notre refrain de famille :

Protectrice de la France,
Vierge de Chartres, au secours ! etc.

Mais en passant, nous n'avons garde d'oublier notre petite Madone du Vauroux, cachée là mystérieusement au fond de sa vallée. Elle qui reçut si souvent nos bluets et nos *Ave*, quand nous étions petits enfants, pourrait-elle ne pas recevoir notre salut ? et notre salut unanime, c'est : Vive Notre-Dame de Chartres !

Mais on est parti. Déjà on entend le cliquetis de quelques rosaires qui s'éveillent ; des prêtres murmurent le cantique de l'itinéraire : *Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël.* Mais non, ce n'est point assez. Bien des lèvres impatientes réclament des chants, et nous chantons. Nous chantons le salut à l'Etoile de la mer : *Ave maris stella !* Nous chantons à la Reine du sanctuaire béni qui nous attend : Debout ! debout ! vers la madone. Et c'est au bruit de ces chants que nous tendons la main aux nouveaux pèlerins qui à chaque station viennent s'asseoir à nos côtés, pèlerins de Dammarie, pèlerins de Voves, si nombreux et si édifiants. Puis vis-à-vis de ce champ tristement glorieux de Loigny, où sont tombés, à l'ombre de leur chère bannière du

Sacré Cœur, les zouaves du Saint-Père, les héroïques soldats de Pie IX, ce n'est qu'un cri, qu'une acclamation : Vivent les zouaves! Vive le Sacré Cœur! Vive Pie IX! Vive la France! Et puis tout se tait ; et tandis que nos yeux s'arrêtent avec attendrissement sur ces petites croix qui s'élèvent ça et là dans la plaine, comme autant de trophées de la légion martyre, notre âme émue mais ravie passe pour ainsi dire tout entière sur nos lèvres, pour s'exhaler dans les chants du *De profundis.*

Mais plus d'un œil est en vedette, interrogeant l'horizon. Vivat! voici Orléans! et ses deux tours et sa flèche aérienne! Pèlerins, chantons encore! Et on arrive en chantant. Quelques minutes après, un nouveau train nous emportait vers Meung. A Meung, on descend ; puis, la Loire traversée, notre bannière chartraine se déploie, offrant à tous les yeux la douce image de la *Sancta Camisia.* Une députation de la confrérie escorte le pieux étendard ; puis, à la suite, s'échelonnent sur deux longues files nos 500 pèlerins. Les voiles blancs flottent au front des jeunes filles, les prêtres ont pour la plupart revêtu le surplis, et les chanoines de Notre-Dame leur mosette : mais la sainte chemisette est sur toutes les poitrines, et le chapelet dans presque toutes les mains; et tous, les vieillards même, s'en vont à pied, chantant ou bien pleurant, car c'est là le double langage du cœur.

Mais levez vos yeux, bons pèlerins : là-bas, entre ces arbres, c'est Cléry! Cléry que vos lèvres prononcent et que vos cœurs attendent depuis bien des jours. Vive donc Notre-Dame de Cléry! Bientôt apparaissent à nos yeux avides les oriflammes aux couleurs virginales qui pavoisent les rues, une foule nombreuse qui nous accueille avec sympathie, et enfin la belle Eglise que nous contemplons avec amour, et une nouvelle foule compacte et frémissante qui inonde cette nef comme les flots d'un océan, et qu'il faut traverser à grand'peine pour arriver jusqu'à l'autel. Et maintenant, à genoux! enfants de Notre-Dame de Chartres, vous êtes aux pieds de Notre-Dame de Cléry! M. l'abbé Fauchereau, grand vicaire de Chartres, est déjà à l'autel pour la messe de communion; et nous, nous étions à genoux, contemplant la sainte image. Oh! qu'elle était belle la madone miraculeuse, là haut sous sa dentelle de marbre! Comme nos regards d'enfants s'y reportaient avec bonheur, pour redescendre sur cet autel, où le pain des anges nous attendait! Et vous, enfants, et vous, jeunes vierges du Saint Cœur de Marie, pendant ce temps, vous chantiez, et vous ne saviez pas que des larmes silencieuses coulaient de nos yeux, quand vos voix si douces redisaient à la sainte Victime :

> Mon Dieu! mon Dieu! Suspends ton glaive!
> Attends encor, ne frappe pas,
> De tous les cœurs un cri s'élève :
> Pardon, Seigneur, pour des ingrats!

Mais silence! le tabernacle s'est ouvert, et le prêtre a dit : Voici l'Agneau de Dieu! Et ils se lèvent (pardon ici, si je parle de mes frères, mais je ne puis taire mon émotion), et ils se lèvent, et ils s'avancent à la table sainte, et dans l'attitude de la foi la plus vive, ces hommes, ces femmes et ces enfants. Oui, oui, des hommes, je ne me trompe pas, des hommes, avec leur belle assurance, leur majesté, et je dirais presque leur fierté... Ils vont pour recevoir leur Dieu. Oh! non, jamais je n'ai éprouvé de tels sentiments de respect et d'admiration qu'en présence de ces hommes que la religion transfigure et marque de son cachet.

Je me tais... car des milliers de voix, ou plutôt une voix immense a fait retentir les voûtes. C'est le pèlerinage d'Olivet qui arrive, et qui, trouvant écho dans les flots de pèlerins qui occupent déjà l'enceinte, jette vers les cieux le cri de la France chrétienne :

Pitié, mon Dieu ! c'est pour notre patrie !

C'est alors seulement que nos yeux s'arrêtent à contempler cette belle multitude, qui ondule comme une forêt d'épis, à travers la grande église si fraîchement et si artistement restaurée ; et ces écussons rappelant les gloires orléanaises, et ces bannières qui s'agitent çà et là.

Mais bientôt la foule s'entr'ouvre, et les mitres d'or apparaissent au portique : ce sont les évêques qui s'avancent au milieu de ces murailles vivantes inclinées sous leur bénédiction : NN. SS. les évêques d'Orléans, de Luçon, de Saint-Brieuc, de Bayeux, de Châlons et d'Oran. Et puis, après eux, présidant l'auguste cérémonie, un beau vieillard ; la neige des ans a couvert sa tête, et la pourpre romaine ses épaules : c'est Son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux, qu'un dais magnifique reçoit à la droite de l'autel, tandis que les évêques se rangent au côté opposé sous un dais semblable. La messe solennelle commence : ici les artistes jugeront ; mais le cœur d'un pèlerin peut dire ce qu'il y a d'imposant dans cette clameur pieuse de tout un peuple, dans ce concert de tant de bouches chrétiennes, redisant à la face du monde les mêmes chants de la sainte Eglise ! Oh ! oui, il y a là une haute signification. Oui, dans ce *credo* unanime, la plus haute pensée, comme le plus beau résumé de tous nos pèlerinages, est là. C'est la profession de foi, et c'est l'amende honorable. Et voilà, si je ne me trompe, la raison de cet espoir en des jours meilleurs, que des bouches illustres nous inspirèrent avec tant d'éloquence, le vénérable cardinal tout d'abord, après le chant de l'évangile, et M. l'abbé Bougaud, dans la cérémonie du soir.

La grand'messe terminée, NN. SS. les évêques sont conduits processionnellement au presbytère de Cléry. Il était midi. Et nous maintenant, heureux pèlerins, après avoir reçu le pain des anges et le pain de la sainte parole, nous demandons au Père qui est dans les cieux ce pain de chaque jour que réclame le corps. Chartrains, une même table nous réunissait sous une vaste tente pour ces agapes chrétiennes ; mais plus d'un parmi nous aurait voulu suivre cette foule qui s'en allait au bord de la fontaine de Notre-Dame de Cléry, prendre sa réception modeste, et puiser, dans le creux de la main, une eau bienfaisante et limpide.

A trois heures, pendant le chant des petites vêpres de la Sainte Vierge, les évêques viennent de nouveau occuper leurs siéges autour de l'autel. A la fin de l'office, M. l'abbé Bougaud monte en chaire, et, pendant plus d'une heure, tient suspendu à ses lèvres tout ce vaste auditoire, nous montrant tour à tour et Marie et la France, ce que la France a fait pour Marie et ce que Marie a fait pour la France. Autour de cette chaire éloquente, je sais plus d'un cœur qui a tressailli et plus d'un visage qui a trahi une émotion aussi vive qu'inattendue, c'est à ce moment où l'orateur, se reportant au berceau du christianisme, fit entrevoir au delà ces Druides aux pieds de la Vierge qui devait enfanter, et nomma Chartres, notre cité bénie, comme la plus illustre entre toutes les villes ses sœurs, qui revendiquent la

gloire d'avoir honoré Marie avant sa naissance même (1).

Mais, ô pèlerins de Chartres, il faut vous arracher à des émotions si douces. C'est en vain que les bannières s'agitent, et qu'une procession splendide s'organise et vous offre une place d'honneur dans son sein... il faut partir. Il faut te dire adieu, ô bonne Dame de Cléry! Il faut saluer une dernière fois ta douce image, t'envoyer un dernier et filial baiser. Adieu donc! mais nos cœurs te restent, ainsi que notre amour. Adieu, bons habitants de Cléry, aimables Orléanais! Merci de votre sympathie! nous partons!

Quelque chose devait adoucir nos regrets. Avant de quitter la ville de Jeanne-d'Arc, une église hospitalière nous accueillait, et là réunis au pied d'un autel magnifiquement illuminé, nous recevions émus la bénédiction du Saint Sacrement. Merci mille fois au vénérable curé de Saint Paterne.

Et puis nous quittions Orléans, l'âme satisfaite, le cœur content et l'esprit plein de ces grands souvenirs. Et nous retournions vers nos demeures, nous redisant avec joie toutes ces choses, et envoyant vers le ciel ce cri de la reconnaissance: Un jour passé dans vos parvis, ô Seigneur mon Dieu, vaut mieux que mille sous la tente des pécheurs.

Un Pèlerin.

FAITS RELIGIEUX

On nous écrit d'Issoudun :

Monsieur le Rédacteur,

Dans une audience récente, le Saint Père nous disait : « *Autrefois,* « *on m'a sollicité pour consacrer l'Eglise au Sacré Cœur de Jésus; je* « *ne m'y sentais pas encore tout à fait disposé; ce n'était pas bien le* « *moment; mais aujourd'hui, si les bons catholiques me le demandaient,* « *je le ferais volontiers.* »

Pour répondre au vœu du grand Pie IX, nous avons fait cette supplique, pour qu'elle soit signée par tous les fidèles.

Veuillez bien l'insérer dans votre excellente publication et nous prêter, pour cette grande œuvre, votre concours aussi dévoué qu'intelligent.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes respectueux sentiments,

J. Chevalier,
Mis. S. C. Sup.

Supplique adressée à Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, pour demander la Consécration de l'Eglise universelle au Sacré Cœur de Jésus.

(Cette Supplique circule en ce moment à Chartres; plusieurs personnes recueillent les signatures).

Très-Saint Père,

Nous venons déposer à Vos pieds le désir ardent que nous éprouvons de voir Votre Sainteté consacrer l'Eglise universelle au Sacré Cœur de Jésus.

Comme les fleuves retournent à l'Océan qui les a produits, ainsi l'Eglise s'élance vers la Source d'où Elle est sortie.

(1) Le discours de M. l'abbé Bougaud a été publié en brochure au prix de 60 cent S'adresser à Chartres, chez Mlle Lumière.

Cette Source divine d'où a jailli l'Eglise n'est autre que le Sacré Cœur de Jésus.

C'est votre parole, Très-Saint Père, *Cor illud unde prodivit Ecclesia* (1) et Votre parole, c'est la parole de saint Augustin : *L'Eglise est née du Cœur de Jésus, aussitôt après sa mort sur la croix* (2) ; c'est la parole de saint Jean Chrysostôme : *Le Christ s'est servi de son Cœur pour édifier l'Eglise* (3) ; c'est la parole du Séraphique saint Bonaventure : *L'Eglise a été formée du Cœur de Jésus-Christ* (4). C'est la parole de la Tradition tout entière.

Après dix-huit siècles d'une vie laborieuse et féconde, l'Eglise de Dieu est arrivée à ces temps de persécutions qui Vous ont fait jeter au milieu de la tempête ce cri de détresse et d'espérance :

L'EGLISE ET LA SOCIÉTÉ N'ONT PLUS D'ESPOIR QUE DANS LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, C'EST LUI QUI GUÉRIRA TOUS NOS MAUX. PROPAGEZ PARTOUT CETTE DÉVOTION, ELLE SERA LE SALUT DU MONDE (5).

Puisqu'il en est ainsi, Très-Saint Père, consacrez, nous Vous en supplions, la sainte Eglise au divin Cœur de Jésus.

Cet asile inviolable sera le port où la Barque de Pierre trouvera la paix.

Et le jour de cette solennelle consécration ouvrira pour les nations catholiques, nous en avons la ferme confiance, cette ère de triomphe et de prospérité depuis si longtemps attendue.

Tels sont, Très-Saint Père, les vœux de vos enfants les plus dévoués.

Fait à Issoudun, le 12 juin 1874, en la fête du Sacré Cœur de Jésus, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bourges.

La *Semaine religieuse de Montpellier* annonce un pèlerinage partant prochainement de Cette pour Lourdes, Bétharram, Buglose, le Berceau de Saint Vincent de Paul, Tours, Saint-Anne d'Auray, Pontmain, Le Mont-Saint-Michel, *Chartres*, Paris, Issoudun, Rocamadour, Pibrac et Toulouse. Le départ des pèlerins aurait lieu le 31 août, et ils rentreraient à Cette le 18 septembre.

— Le pèlerinage à Sainte Radégonde à Poitiers, ont été très nombreux pendant le mois d'août ; Monseigneur Pie a adressé un éloquent discours aux pèlerins de Paris.

Le Mans. — Le diocèse du Mans est en deuil de son premier pasteur Quelle perte pour ce diocèse et pour l'Eglise que celle de Monseigneur Fillion ! Depuis sa mort, la *Semaine du Fidèle* a enregistré bien des récits sur les grandes vertus du prélat défunt. Sa douceur inaltérable, son zèle pour les œuvres, sa charité pour les indigents, son esprit de pauvreté, son dévouement bien connu et de longue date au Souverain Pontife, ont mérité l'admiration ; nous ne pouvons oublier son amour pour la Sainte Vierge ; amour qu'il a prouvé plusieurs fois dans ses pèlerinages à Notre-Dame de Chartres.

(1) Bref de Sa Sainteté Pie IX aux Missionnaires du Sacré Cœur de Jésus, à Issoudun (20 mars 1871).

(2) *Ecclesia quæ de latere dormientis effluxit.* S. AUG. Leçons de l'Office du Précieux Sang (1er juillet).

(3) *Ex latere igitur suo Christus ædificavit Ecclesiam* S. JEAN CHRYS. Leçons du même office.

(4) *De latere Christi formaretur Ecclesia.* S. BONAV. *Lib. de ligno vitæ.*

(5) Paroles de S. S. Pie IX au R. P. Chevalier, supérieur des Missionnaires du Sacré Cœur, à Issoudun.

Rome. — D'après un décret du 11 juin, l'Eglise universelle célébrera désormais sous le rite semidouble, la fête de saint Boniface, évêque de Mayence. Le Saint Père a pris cette résolution, dans le but d'implorer avec plus d'efficacité la protection de ce saint en faveur des évêques d'Allemagne persécutés. — Pour confondre davantage le *Rationalisme* une des grandes erreurs de notre temps, le Saint Père a autorisé la Sacrée Congrégation des Rites à concéder la faculté de célébrer la fête de l'apologiste saint Justin, sous le rite double mineur.

— La vente des biens ecclésiastiques à Rome est à peu près épuisée. Le gouvernement annonce, pour le 18 courant, la mise aux enchères de sept maisons des chapitres de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure.

Les fêtes des Chaînes de Saint-Pierre et de la Portioncule ont été célébrées avec beaucoup de piété : la première dans la basilique eudoxienne, la seconde dans toutes les églises franciscaines de Rome.

Au Vatican, le Pape a accordé à la visite de la chapelle Pauline l'indulgence *Toties quoties* de la Portioncule, pour lui-même et pour tous ceux qui partagent sa captivité.

— On croit que le cardinal Antonelli prépare une Note au sujet de l'attentat du gouvernement contre la Sainte-Propagande. Cette congrégation, avec son séminaire, composé de cent trente-deux élèves, prêtres, diacres ou clercs, tous de pays éloignés et de rites grec, arménien, cophte, abyssin, ruthène, bulgare, etc., cette congrégation revêt un tel caractère d'universalité et est si naturellement placée sous le protectorat du monde entier, qu'on croyait que le gouvernement la respecterait. Mais non ; il compte sur la complicité ou sur la neutralité de l'Europe, et il ose tout.

Le Pape se montre indigné ; le cardinal Franchi, préfet de la Congrégation, informe tous les évêques ; mais cela ne servira de rien ; la Propagande sera spoliée comme les ordres religieux et les basiliques.

— Le volcan révolutionnaire entre de nouveau en effervescence. Une grande agitation règne dans les Romagnes et dans la Sicile.

Allemagne. — Monseigneur Martin, évêque de Paderborn, a été incarcéré le 3 août ; des centaines de personnes remplissaient sa demeure, et tout le monde pleurait ; il ne put arriver à sa voiture qu'au milieu des cris de douleur et des expressions de fidélité. Les confesseurs de la foi en Prusse se multiplient, et ils endurent de vives souffrances. « Ah ! sans la grâce de Dieu, écrit un de ces saints « captifs, nous n'aurions pas le courage de rester ici un seul jour. « Néanmoins nous sommes heureux et gais malgré tout. Nous sommes « quinze prêtres allemands enfermés ici pour Jésus-Christ. Nous « n'avons ni église, ni chapelle. Il y a deux mois que je n'ai pas dit « la messe..... Ah ! il est dur de ne pouvoir vivre en chrétien et en « prêtre. Je suis entré le 8 mai, j'en sortirai le 22 octobre, si je paie « mon amende de quatre cents thalers. »

Espagne. — Les succès croissants du roi Charles VII, la prise d'Urgel et d'autres glorieux faits d'armes troublent fort la secte antichrétienne. Les francs-maçons crient, et essaient de tromper le peuple par des calomnies atroces. Pendant ce temps, les carlistes prient et obtiennent la victoire.

Suisse. — Des prêtres légitimes que le zèle des âmes avait ramenés en secret auprès de leurs paroissiens délaissés, ont été saisis par les gendarmes, emprisonnés et maltraités. A Berne, les curés apostats sont toujours en faveur. A Genève, l'ex-père Hyacinthe a donné sa démission, tout en continuant de refuser sa soumission au Pape.

Nécrologie. — A la mémoire du R. P. Félix Passioniste.

La maison des RR. PP. Passionistes de Bordeaux vient de faire une grande perte, en la personne du R. P. Félix de la Croix, qui a rendu sa belle âme à Dieu, le 12 du courant, après huit jours seulement de fièvre typhoïde, pendant lesquels il a édifié tous ses frères en religion, par la vivacité de sa foi, le courage avec lequel il a supporté ses souffrances et fait généreusement le sacrifice de sa vie. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, ne pourront se défendre d'un immense regret, en apprenant sa mort. Pour moi, qui avais l'insigne faveur de le voir fréquemment, de recevoir de lui les sages conseils dont j'avais besoin et la direction de ma conscience, j'ai pu, mieux que beaucoup d'autres, apprécier les rares qualités de son esprit et de son cœur, L'amitié qu'il me portait et la reconnaissance que je lui dois ne pourraient pas me dispenser de livrer à l'édification publique, les précieux souvenirs, que j'ai conservés de ce saint religieux, et qui ne s'effaceront jamais de mon âme.

Le R. P. Félix, était un de ces hommes que la grâce a prévenus dès le premier instant de leur naissance, pour ne plus les quitter, mais pour les enrichir de plus en plus, pour en faire des héros du devoir et de la perfection, pour en faire des saints. Le vénéré religieux dont nous parlons, fut, pendant douze ans, un héros de la perfection religieuse et possédait, au suprême degré, le don de cacher les secrets de sa sainteté, aux yeux du monde et même de ses confrères. Malgré sa constitution délicate et déjà fortement endommagée par les austérités de la pénitence, il ne cessait de dire à ses supérieurs : « Ne m'épargnez point, *non recuso laborem.* » Il avait soin de choisir toujours la tâche la plus difficile pour lui ; et vous l'entendiez répondre à ceux qui le louaient, en faisant ressortir son dévouement : « Je n'ai fait que mon devoir, je suis un serviteur inutile ; » et de telles paroles étaient prononcées avec cette aménité de caractère qui représentait si bien la beauté de son âme.

Dans ses rapports avec les autres, surtout avec les prêtres, quelle bienveillance ! quelle amitié ! quel abandon fraternel ! On ne le quittait jamais, sans se sentir animé d'une nouvelle ardeur pour la perfection, sans aimer davantage le devoir et toutes les obligations qu'il impose. Il faisait aimer la religion non-seulement à ceux qui la pratiquaient déjà, mais aussi à quiconque n'en connaissait pas encore les douceurs mystérieuses, par la bonté et la simplicité qui le distinguaient à un si haut point. Il se faisait tout à tous pour les porter tous à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Son zèle pour le salut des âmes était sans bornes. Ses entretiens portaient sans cesse sur ce sujet important : possédant à fond la science théologique, il aimait à parler des divers moyens propres à la direction des âmes et de la nécessité de bien annoncer au peuple la parole de Dieu. Sa voix douce et sympathique, quoique très faible, faisait plus d'impression sur son auditoire que celle des orateurs les plus célèbres. Il était heureux d'être envoyé en mission, principale-

ment quand il devait aller prêcher aux petits enfants, pour les préparer à la première Communion ou à la Confirmation. A l'exemple de Notre-Seigneur, il aimait beaucoup les enfants et savait s'en faire aimer ; lorsqu'il croyait reconnaître en eux quelques dispositions à l'état ecclésiastique ou religieux, il cherchait les moyens de les faire instruire ; lorsque la position de fortune des parents ne leur permettait pas de procurer ce bonheur à leurs enfants, il s'attachait de préférence aux enfants pauvres et les entourait d'une tendresse toute particulière. Rien n'échappait à sa sollicitude vraiment apostolique, et lorsqu'il ne pouvait momentanément venir à bout d'une bonne œuvre qu'il désirait, il la recommandait à Dieu par de ferventes prières, en attendant patiemment qu'elle devint possible.

En un mot, le R. P. Félix était un ami dévoué, un prêtre comme il en faut, un religieux parfait. Ce témoignage élogieux que je me plais à lui donner en ce jour, en bénissant sa mémoire, je le tiens de la bouche même de ses supérieurs. Quoique moissonné tout jeune par la mort impitoyable, il n'a pas laissé d'être pendant douze ans de religion une fleur odoriférante, dont le parfum s'est répandu sur le monde par la ferveur de ses prières et la sainteté de sa vie, C'est une étoile brillante dont l'éclat a paru seulement quelques jours sur la terre, mais qui n'en sera pas moins toujours la gloire du diocèse de Luçon, dont il était originaire, et celle des RR. PP. Passionistes, qui sont tous de saints religieux, par cela même qu'ils sont les vrais amis des pauvres et les fidèles imitateurs de Jésus-Christ. Maintenant il est au ciel où il prie pour nous, et nouveau Saint Paul de la Croix, il nous propose son exemple à suivre.

P. M. BREVET.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une somme d'argent pour achat d'objets pour le culte. — 2. Un autre don de même genre. — 3. Le cœur donné par les pèlerins de Montrouge dont nous parlerons plus loin. — 4. Deux autres cœurs.

Lampes. — 89 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 72. Devant Notre-Dame du Pilier, 3. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 7. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 1. Devant la statue du Sacré-Cœur, 6.

Nombre des messes dites à la Crypte : 369.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 477.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 712.

Consécration des petits enfants, 51 nouveaux inscrits, dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Un archevêque et deux évêques sont venus à des jours différents, savoir : Monseigneur Mac Closkey, archevêque de New-York (Amérique). Cet illustre prélat se rendant à Rome, a voulu revoir la basilique chartraine qu'il avait déjà une fois visitée. On nous dit que pour sa cathédrale actuellement en construction, il a fait une commande de verrières à notre peintre-verrier chartrain, M. Lorin, dont les travaux ont été souvent honorés de récompenses par les juges artistiques. — Monseigneur Hugonin, évêque de Bayeux,

que nous avions vu plusieurs fois pèlerin de Notre-Dame et prédicateur dans la chaire de la cathédrale avant sa promotion à l'épiscopat. — Monseigneur Verrolles, évêque missionnaire de Mandchourie. Ce vénérable vieillard était venu, il y a vingt-sept ans, recommander à Notre-Dame de Chartres son apostolat chez les infidèles; nous nous souvenons de la visite qu'il fit alors au Séminaire, et de ses paroles si émouvantes au sujet des pauvres infidèles.

Le dimanche 23, une centaine de personnes sont venues en pèlerinage de Paris à Chartres, sous la conduite d'une religieuse. C'était une députation de la Société de secours mutuels des demoiselles employées dans le commerce. Cette société, dirigée par des sœurs de la Présentation, et qui a pour objet d'aider tant de personnes (au moins 400 actuellement), dans les difficultés de la vie, a voulu confier son présent et son avenir à la Vierge miraculeuse dont Mgr Duquesnay, son fondateur, aime à célébrer la gloire.

— Le jeudi 27, une trentaine de prêtres appartenant à différents diocèses étaient réunis à la Crypte pour une cérémonie spéciale. C'étaient des supérieurs de séminaires ou de collèges ecclésiastiques, qui venaient clore par un salut solennel des séances tenues au Grand Séminaire de Chartres, dans le but de fortifier l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*. Un des supérieurs a prononcé, au nom de tous les autres, présents ou absents qui font partie de l'Alliance, une belle formule de consécration à Notre-Dame de Chartres.

Un nouveau pèlerinage de Parisiens.

La paroisse de Saint-Pierre de Montrouge ou de Notre Dame de Bon-Secours (Paris), compte quarante mille habitants, la plupart appartenant à la classe ouvrière; cette partie de la capitale n'est donc point le quartier des riches; ce serait un des principaux centres de la piété, si cela ne tenait qu'au zèle du vénérable curé, M. l'abbé Carton. Pour le salut de tant d'âmes déjà bien des œuvres ont été fondées; elles prospèrent grâce aux efforts d'un zèle vraiment apostolique. C'est dans ce but encore qu'à l'occasion de la fête de l'Assomption, une retraite a été prêchée à la jeunesse de la paroisse par M. l'abbé Poirier, missionnaire apostolique, et que cette retraite a été couronnée par un pèlerinage auquel étaient invités tous les paroissiens.

Ils sont venus près de cinq cents à Chartres par un train spécial, le lundi 17 août. Ce jour a été pour eux et pour nous une belle fête. L'oriflamme déployée sur le plus haut clocher, la sonnerie solennelle annoncèrent aux chartrains l'arrivée des étrangers, et l'on s'empressa au-devant d'eux à la gare. Le défilé fut long et plein d'intérêt. Plusieurs riches bannières et quinze grandes oriflammes représentant les mystères, se balançaient au milieu des rangs de la Confrérie; les nombreux enfants de chœur, en costumes cardinalice, et plusieurs, l'encensoir à la main, précédaient le clergé de Montrouge; deux d'entre eux portaient sur un brancard l'*ex-voto*, un vaste cœur dans une ellipse enrichie de brillants.

Deux cérémonies eurent lieu à la cathédrale. Le matin, ce fut la messe dite par M. l'abbé Carton, au grand chœur, avec musique de chants et d'orgue. M. l'abbé Poirier, qui avait accompagné les pèlerins, donna une instruction avec le succès qu'il est habitué à trouver auprès de Notre-Dame de Chartres. Le soir, ce furent les vêpres suivies d'un sermon par le même prédicateur, puis de la consécration paroissiale avec chaleureuse allocution par M. le curé. La bénédic-

tion de l'*ex-voto* précéda le Salut du Saint-Sacrement. Une procession à la crypte et sur le chemin de la gare termina la journée.

Maintenant, nous allons reproduire le discours prononcé par M. l'abbé Poirier à l'office des vêpres. Beaucoup d'auditeurs ont réclamé cette insertion; elle sera bien agréée de tous nos lecteurs.

Il avait été dit le matin :

« Quand le converti de saint Paul à l'aréopage d'Athènes, reçut « de saint Pierre à Rome la mission de venir dans les Gaules prê- « cher la foi chrétienne jusque dans votre capitale, il vous apporta, « du centre catholique, deux principales dévotions : le culte de la « Très-Sainte Eucharistie et celui de la Très-Sainte Vierge. »

Et sur les paroles : *Benedictus fructus ventris tui*, nous avions vu Notre Seigneur porté entre les bras de sa mère, comme le fruit sur les rameaux de l'arbre, — suspendu aux branches de la croix, — déposé sur l'autel par la fécondation perpétuée d'un peu de pain et produisant dans les âmes d'autres fruits, de grâces et de vertus.

— Le soir, le texte : *Ego mater pulchræ dilectionis et agnitionis et sanctæ spei.* Eccli. XXIV. 24, fournit au prédicateur les développements suivants :

« La seconde et fondamentale dévotion, que vous avez reçue de vos pères dans la foi, c'est la dévotion à la Très-Sainte Vierge ; et il me semble que votre paroisse, qui vient aujourd'hui solennellement puiser aux sources de ce culte, était vouée à la Très-Sainte Vierge dès longtemps. Votre église dans ses détails porte des preuves évidentes de cette prédestination.

Les deux chapelles des bras de la croix sont consacrées, l'une à saint Joseph, l'autre à saint Jean l'apôtre, et, au chevet, la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours est dominée par la grande grande peinture de saint Pierre. Si je ne m'abuse, cette disposition va toute entière à la Très-Sainte Vierge.

Saint Joseph la reçut des mains du grand prêtre, qui la lui donnait au nom de Dieu, après le miracle du bâton fleuri.

Elle veuve, et Notre Seigneur sur le point de disparaître de ce monde, elle fut confiée à saint Jean, qui la retira chez lui après la mort du Sauveur, comme un plus jeune frère emmène en sa maison, sa mère attristée, en l'arrachant du lit de mort de son frère aîné.

A son tour, saint Pierre l'établit patronne de l'Eglise et tous les apôtres, auxquels il confie la mission de prêcher l'Evangile par le monde, tiennent de lui, avec le culte de Notre Seigneur, celui de la Très-Sainte Vierge. L'un des compagnons de votre saint Denys, notre saint Latuin l'inaugurait, aux bords de l'Orne, sur les débris d'un vieux temple du paganisme; l'archéologue Sagien montre douloureusement, voués à d'indignes usages, les derniers arceaux de Notre-Dame du Vivier.

N'est-ce pas à Saint-Denis que la Seine peut faire remonter l'origine de la métropole qu'elle baigne fièrement de ses eaux ?

Mais, quand vinrent ici les premiers hérauts de l'Evangile, ils trouvèrent déjà vieux d'un siècle ce qu'ils pensaient apporter tout nouveau : le culte de la Vierge Mère, sous les voûtes de ces cryptes que votre piété va parcourir tout à l'heure ; Chartres avait le culte anticipé, le culte prophétique de Marie.

Je voudrais vous dire : 1° l'amour que Notre-Dame a témoigné au plus ancien de ses sanctuaires. *Ego mater pulchræ dilectionis;* 2° comment les peuples ont reconnu cette préférence. *Et agnitionis;* 3° quel

espoir vous venez recueillir et de l'amour de sa mère et de la reconnaissance des enfants. *Et sanctæ spei.*

I

Je ne remonterai pas jusqu'à l'acceptation, comme *siennes*, de la ville et principauté de Chartres, qu'une légende affirme avoir été faite par la Très-Sainte Vierge. Je veux même ne voir dans l'histoire aucun des priviléges qu'Elle réserva pour sa ville et sa basilique. Deux mots seulement qui vous touchent et vous intéressent.

Elle a donné ici, à son Eglise de Chartres, l'un de ses vêtements intérieurs, longue pièce de soie écrue, dont elle enveloppait immédiatement son corps virginal. Depuis Charles-le-Chauve, les pièces authentiques ont été conservées avec le zèle éclairé et la sainte jalousie des Pontifes de ce siége; comme avant Charles-le-Chauve jusqu'à Charlemagne, de Charlemagne aux empereurs de Constantinople, qui le lui avaient transmis, les précautions minutieuses avaient été prises pour en constater la provenance et la conservation.

Par cette vénérable tunique, la Très-Sainte Vierge a opéré de si nombreux prodiges, si éclatants, si avérés, que nos pères l'avaient surnommée la Vierge aux *miracles;* que les cryptes se changèrent souvent en hôtelleries de voyageurs, qu'autour des murs s'étaient élevés des léproseries et des hospices pour les différents genres de malades et de pèlerins qui affluaient, implorant Notre-Dame de Chartres. Citons un trait, un seul

A vous, mes petits amis de la Maîtrise.

Vous remarquerez tout à l'heure, en descendant à l'église souterraine, à droite de l'autel élevé en place de l'autel druidique, un enfoncement, qui forme chapelle. Là, était un puits. Servait-il aux lustrations des sacrifices cruels des Gaulois? Peu importe. — Pendant l'ère des persécutions, lorsqu'empourprés de leur sang, vos martyrs, prêtres et fidèles, montaient au ciel, avec leurs palmes et leurs couronnes, les bourreaux jetèrent les corps dans ce puits. Il s'appellera désormais: Le puits des Saints Forts, forts dans la foi, forts dans la charité, jusqu'à l'effusion du sang, jusqu'au sacrifice de la vie.

Or, un jour que le clergé de la Cathédrale parcourait la crypte en procession, chantant les louanges de Notre-Dame et de tous les Saints, un enfant de chœur s'écarta quelque peu des rangs, et tomba dans le puits; il était fils unique, sa mère était veuve, et elle était là. Elle pousse un cri et demeure sans connaissance. On la transporte chez elle... Au jour de l'octave, remise un peu de ses trop justes émotions, elle regardait passer la procession, étouffant ses soupirs. — Et son fils, — oui, c'était lui, portait un chandelier d'or devant les reliques. Marie le lui avait gardé. Puisse-t-elle aussi retirer du puits de l'abime tant d'âmes qui s'y précipitent! Puisse-t-elle vous en préserver, vous, vos familles, vos amis, et la paroisse toute entière; tous, ô Marie, s'il était possible.

La grande médaille d'or appendue au *Pilier* de Notre-Dame, est le témoignage public de la cessation instantanée du choléra en *1832*. — Les cœurs innombrables qui étincellent, les lampes qui brûlent, les ornements et les offrandes attestent une partie de ces bienfaits.

II

C'est dire que la gratitude a reconnu le bienfait. *Mater agnitionis.*

Sublime échange entre la mère qui donne et les enfants qui remercient; lutte magnanime de générosité entre la patronne et ses clients,

entre les protégés et la protectrice. Nous serons toujours vaincus dans ce petit combat ; et pourtant ce qu'il est possible à l'homme de faire ou d'offrir, a été fait et offert à Notre-Dame de Chartres.

Le saint Vêtement avait été gardé dans les plus riches châsses ; les guerres ne les ont volées ou détruites que pour amener de nouvelles aumônes ; la châsse actuelle se couvre de plus en plus d'or et de bijoux précieux ; de riches parures ont été offertes à Notre-Dame, la vanité sacrifie à la reconnaissance ; double mérite, double profit.

Ai-je besoin de vous nommer cette splendide cathédrale ? que mille ans n'ont pas terminée, que des peuples entiers ont bâtie ; dont les arts du sculpteur, du statuaire, du verrier, ont fait le plus magnique musée de notre France, au point de vue artistique, au point de vue religieux, le plus merveilleux chant que la pierre et les métaux puissent adresser au ciel et répéter à la terre.

Aussi les Pontifes de Rome et les générations de rois sont venus déposer la tiare et le diadème, le bâton du pasteur et le sceptre des empires. Vous avez repris leur trace aujourd'hui de Paris à Chartres. Il est bon de voir les peuples dans ces grands mouvements des pèlerinages. Vous eussiez été plus nombreux si les chrétiens de Paris ne s'étaient divisés en quatre courants, comme les fleuves du Paradis terrestre. Ils allaient à Saint-Brieuc et à Boulogne, à Lourdes et à Chartres. A Chartres ! Vous y êtes !!!

Ils y étaient l'année dernière, non-seulement les familles, et les familles des peuples ; ils y étaient les Représentants autorisés de la nation ; ils y étaient les officiers de terre et de mer. Quand ils s'approchèrent si nombreux, si émus de la Sainte Table, le ciel a recueilli les larmes tombées de leurs yeux et des yeux des douze pontifes, représentants et successeurs des douze apôtres, qui les entouraient. Ah ! la France était là, qui pleurait et priait. Et quand les évêques montés aux galeries supérieures du clocher neuf, mitre en tête, crosse à la main, chantèrent d'une seule voix la bénédiction que le Saint-Père envoyait aux pèlerins de la manifestation nationale ; sur le parvis, sur les places et dans les rues, la France était à genoux, demandant miséricorde. N'etaient-ce pas les fermes bases d'une Sainte Espérance. *Sanctæ Spei.*

III

Vous êtes venus recueillir aujourd'hui ces espérances, vous, les enfants de la grande cité, bénie et maudite à la fois.

— Bénie pour ses martyrs, pour tous ses héroïsmes, pour toutes ses œuvres.

— Maudite pour ses crimes, ses publications impies et immorales, pour sa profanation éclatante du saint dimanche, la débauche de sa jeunesse et la perversion intellectuelle de son enseignement.

— Maudite par l'enfer, qui voudrait y détruire la germination de saintes choses.

— Bénie par le *Sacré Cœur*, auquel vous allez dédier le monument expiatoire que l'on devra faire splendide.

Vous êtes venus justement apporter à Notre-Dame de Chartres cet emblème du salut et de la résurrection de la France, le Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous allez offrir ce bronze doré, au milieu des rayons qui en émanent, parmi les brillants qui l'entourent et le parent ; vous allez l'offrir comme votre hommage à Notre-Dame de Chartres ; je voudrais de plus qu'il fût déjà un *ex-voto* d'actions de grâces pour les bienfaits que vous allez recevoir aujourd'hui.

Il en est qui s'étonnent que les associés de Notre-Dame de Bon-Se-

cours viennent à Notre-Dame de Chartres, eux si richement pourvus de faveurs et d'indulgences.

On raconte que saint Germain d'Auxerre étant allé visiter saint Hilaire d'Arles, ils se trouvèrent tous deux, en face d'un malade, qui demandait sa guérison; et ils se renvoyaient délicatement l'homme du miracle; saint Germain prétendant qu'il appartenait de le faire à l'évêque du lieu, et saint Hilaire affirmant que les lois sacrées de l'hospitalité lui faisaient un devoir de déférer à son hôte.

La Très-Sainte Vierge a de ces délicatesses avec elle-même, dans ses différents sanctuaires; elle envoyait récemment à l'un d'eux un pauvre prêtre perclus, qui la priait dans un autre. Aujourd'hui, Notre-Dame de Bon-Secours adresse à Notre-Dame de Chartres, ses associés, ses enfants. Ses vieillards, ses pauvres, ses malades, sont restés là-bas, avec les autres membres de la famille, moins favorisés, qui n'ont pas, comme vous, le bonheur et la grâce du pèlerinage. Vous ne les oublierez pas.

Nous vous prions pour eux, ô Sainte Vierge, notre bonne mère, pour eux et pour nos pécheurs assis dans les ténèbres de la mort, pour nos défunts, pour nos amis et pour ceux qui ne vous aiment pas, ni vous ni votre Jésus, parce qu'ils ne connaissent ni le fils, ni sa mère. Couvrez-les de votre protection. Que s'étende sur eux l'ombre de votre Vêtement, ombre plus puissante que l'arbre de saint Pierre; vêtement qui sera plus efficace que le contact des vêtements de saint Paul. Gardez l'innocence des petits enfants; fortifiez la vertu réparée dans ces jours de retraite. Disposez matériellement l'avenir de ces jeunes filles. Vous avez d'autres sanctuaires pour d'autres grâces; il semble que Chartres ait été fait pour les enfants et pour les mères. Conservez longtemps à son troupeau l'intrépide pasteur, que dévore le zèle de la maison de Dieu et du salut des âmes.

Dans la compagnie de ses enfants de Chartres, admettez-nous tous, auprès de votre trône. *Tutela Carnutum et nos tueri digneris.*

— La procession dite du *Vœu de Louis XIII* a été fort solennelle dans les rues de notre ville. Un fait nouveau a frappé l'attention en cette circonstance. Un nombre considérable d'hommes suivait le célébrant et servait de cortége d'honneur à la Sainte-Châsse; nous les remercions de cet édifiant exemple.

— La retraite pastorale a été couronnée par une cérémonie à la Crypte. C'est là que les prêtres ont fait la rénovation des promesses cléricales entre les mains de leur evêque. Le R. P. Jouan, jésuite, y a terminé la série de ses belles et intéressantes prédications, par un discours *sur le Bon Prêtre;* une émouvante consécration du clergé à Notre-Dame de Chartres a formé la péroraison de ce beau discours.

— A la fin de la Retraite, Monseigneur a voulu annoncer lui-même à son clergé la nomination de deux chanoines honoraires: M. l'abbé Chevalier, curé de Voves, et M. l'abbé Morchoisne, curé de Terminiers; des applaudissements unanimes et chaleureux ont accueilli cette nouvelle. Le mérite de ces deux vénérables curés de canton est connu de tous.

— Le 22, soixante anglais ont visité la cathédrale et la crypte. Ils étaient tous des membres de la Société d'Architecture de Londres; leur excursion scientifique ne pouvait choisir un objet d'études plus intéressant que notre double basilique.

— La fête de la Portioncule a été suivie à la Crypte avec un grand empressement. M. l'abbé Griard, vicaire de Saint-Pierre, a prêché les deux jours.

De nouveaux succès aux examens publics ont été obtenus par l'Institution Notre-Dame. Plusieurs élèves et un jeune professeur ont été gradués. L'affluence que nous avons remarquée à la *Distribution des Prix* de cet établissement nous ont prouvé l'estime générale dont il jouit. Félicitons M. l'abbé Hervé, professeur à l'Institution, des paroles si chrétiennes de son beau discours.

Le mois du Sacré Cœur dans l'Eglise Saint-Aignan, à Chartres.

Dans les derniers jours de juin, l'église paroissiale de Saint-Aignan revêtait une parure inaccoutumée. Aux peintures murales se mariaient de brillantes décorations ; arbres verdoyants, faisceau de lumières, écussons symboliques, oriflammes, etc., donnaient au sanctuaire l'aspect le plus riant, le plus joyeux. Quelques personnes étrangères à ces apprêts s'en fussent-elles demandé la raison, leurs yeux n'auraient pas tardé longtemps à la reconnaître.... Sur l'autel, au milieu des fleurs et des flambeaux, le Sauveur du monde apparaissait découvrant son cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et au-dessus, comme l'ombrageant de ses plis, se déployait la copie du glorieux étendard des zouaves pontificaux, avec cette noble devise : *Cœur de Jésus, sauvez la France !*

C'était donc en l'honneur du Cœur de Jésus que, dans cette Eglise, comme au point central de l'Apostolat de la prière pour notre cité, devait être célébré un Triduum solennel, autorisé par Monseigneur l'Evêque.

Préparée tout le mois par une série d'exercices pieux, cette clôture s'annonçait splendide. La réalisation dépassa les espérances. Répandue peut-être déjà tard, la nouvelle ne s'en propagea que plus rapidement. Pendant les trois jours, à chacune des messes, de nombreux assistants venaient de tous les points de la ville témoigner leur foi, manifester leur dévotion au divin Cœur. Touchés de l'onction de la grâce, fortifiés, encouragés à la vue de leur multitude, émus aux chants des saints cantiques, les convives se pressaient à la table du Roi des rois. Ah ! certainement le Cœur de Jésus, dont l'image exposée rappelait les plaintes déchirantes sur l'indifférence des hommes à son égard, devait en ces moments se consoler et se réjouir. Ceux-là le connaissaient, dont la présence en ces lieux montrait la foi, la piété ; ceux-là pensaient à lui, qui dès le matin veillaient au pied de son autel ; ceux là l'aimaient, qui venaient s'unir à lui par le lien le plus fort inventé dans son amour, la réception de l'Eucharistie.

Là toutefois ne se bornèrent pas les émotions de ces journées. Le soir arrivait : de nouveau le son joyeux des cloches convoquait les fidèles. Comme par enchantement, le chœur, la nef, le circuit de l'église se comblaient d'une foule compacte, recueillie dans son empressement, édifiante dans son attention et sa piété.

Bientôt, comme aux grands pèlerinages, vous eussiez entendu retentir au milieu de cette assemblée, le chant de la France repentante.

Pitié mon Dieu ! etc.

Puis la parole de trois zélés directeurs de l'Apostolat, entendue de ce vaste auditoire, enrôlé déjà, du moins en grande partie, sous la bannière du Sacré-Cœur, animait et fortifiait sa dévotion, en l'instruisant successivement chaque jour de la nature, des avantages, de l'organisation de l'Apostolat de la prière. Alors, pendant que des artistes de notre cité exécutaient à sa louange des morceaux religieusement choisis, l'Adorable Sauveur sortait du Tabernacle pour répandre sur ces fidèles agenouillés les bénédictions de son Cœur. Ce furent MM. les Curés des paroisses Notre-Dame et Saint-Pierre qui vinrent présider tour à tour ces réunions pieuses, et montrer ainsi que toute la ville de Chartres s'unissait dans un même sentiment, une même pensée, un même élan d'amour pour le Cœur de Jésus.

Pourquoi ne pas mentionner spécialement la dernière de ces édifiantes cérémonies? Monseigneur l'Evêque voulut lui-même honorer cette réunion de sa présence et donner solennellement la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Comme si elle eût regretté de voir déjà finir ces saints exercices, la foule, à la suite de son premier pasteur, se rendit plus nombreuse. Aussi, quel beau spectacle ! Après le discours de M. le directeur diocésain sur l'organisation de l'Apostolat, le sanctuaire et l'autel apparaissaient, ou plutôt avaient disparu sous des gerbes de lumières. Les arbres illuminés, l'image du Sauveur étincelant au reflet des flambeaux, tout, jusqu'au deux lettres initiales du Sacré-Cœur, tracées en lumières sur l'autel, attirait les regards ; c'est sur ce trône éblouissant que fut exposé le Dieu du Tabernacle. Des voix plus nombreuses que les jours précédents, des chants admirablement exécutés se firent entendre : c'était l'Ecole normale des élèves instituteurs. Elle aussi s'était empressée de se joindre à cette pacifique manifestation, elle aussi avait voulu contribuer pour sa part à rehausser l'éclat de cette expansion religieuse.

Un instant, les chants sacrés s'interrompirent..., mais pour laisser place à de nouvelles émotions. M. l'abbé Piauger, vicaire de la paroisse, était en chaire. Là, l'organisateur zélé du Triduum prononça l'amende honorable au Cœur de Jésus, puis, d'une voix vibrante d'émotion, entonna l'invocation : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.* Une masse de voix la répéta. C'était à remuer le cœur le plus insensible !

Aussi une même impression dominait-elle chez tous les assistants, une même parole sortait-elle de toutes les bouches : *c'était touchant, c'était beau !*

Merci donc à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à l'éclat de cette petite fête... Puissent, dans les années qui vont suivre, se renouveler ces exercices avec autant d'édification pour tous les fidèles, de gloire pour le Cœur de Jésus.

X..

SEPTEMBRE 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1874.

1er septembre, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

2, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.)

3, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la prière suiv. réc. à genoux devant le S. Sacr. ; *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du S. C. de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.

5, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques rom., au scap. bleu (moyennant visite et prière à un autel de la Ste Vierge. jour au choix).

6, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire bleu ; 3° pour le Rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

7, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° p. l'œuvre de St François de Sales (jour au ch.)

8, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la Conf. du S. C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de

St Joseph; 4° pour le scap. bleu et du Carmel; 5° pour l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre; 6° p. une visite à Notre-Dame de Sous-Terre; 7° pour la récitation quotidienne des litanies de N.-D.; 8° pour les possesseurs d'objets indulgenciés.

9, mercredi. — Ind. plén. : 1° p, les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

10, jeudi. — Ind. plén. pour la confrérie du S. C. de Jésus (j. au ch.)

11, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge; 3° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.)

12, samedi. — Indulgence plénière et partielle nombreuse du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 5 sept.)

13, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc.; 2° pour le rosaire.

14, lundi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bleu; 2° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (jour au choix).

15, mardi. — Indulg. plén. pour la Propagation de la Foi (j. au ch.)

16, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour l'arch. de St Joseph (merc. au ch.)

17, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires Franciscains; 2° pour la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch.)

18, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.

19, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 sept.)

20, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S. C. de Marie; 3° pour la récitation quotidienne du chapelet brigitté (jour au ch.)

21, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Arch. de S. Jos.; 2° p. les possesseurs d'objets indulg.

22, mardi. — Ind. plén.: 1° p. l'œuvre de St François de Sales; 2° p. la récitat. quot. de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.)

23, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour la récitation quotidienne du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.)

24, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. l'Apostolat de la pr.; 2° p. l'invocation quotidienne: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

25, vendredi. — Ind. plén.; 1° pour les Tertiaires Franciscains; 2° p. le scap. rouge; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)

26, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° plén. et partielles nombr. du S. Sépulcre et de la Terre S., au scapulaire bl. (comme au 5 sept.)

27, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. de l'*Angelus* et du *Memorare* (jour au ch.)

28, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'œuvre de S. François de Sales; 2° p. la réc. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.)

29, mardi. — Ind. plén. p. les scap. bleu. et du Carmel.

30, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° pour la récitation quotidienne du chapelet de l'Imm. Conc. (jour au choix).

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

10e NUMÉRO — DIX-HUITIÈME ANNÉE — OCTOBRE 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

DISCOURS

PRONONCÉ AU PÈLERINAGE NATIONAL DE CLÉRY.

Auxilium Christianorum, ora pro nobis.
Secours des chrétiens, priez pour nous.

(Ces paroles ont été ajoutées aux Litanies de la sainte Vierge, par saint Pie V, après la victoire miraculeuse de Lépante).

Éminence (1),
Mes Seigneurs (2),
Mes Frères,

Quel est donc le mystère de cette journée ? D'où vient ce souffle nouveau qui passe en ce moment sur la France, et qui pousse au pied des autels des foules immenses de pèlerins. Elles étaient hier à Chartres, à Lourdes, à la Salette, à Fourvières, à Sion. Les voici aujourd'hui à Cléry. Que veulent-elles ? Et que signifie cet ébranlement spontané, ce religieux et sublime concours, si inconnu depuis des siècles, si ignoré il y a trois ans, et qui prend de plus en plus les proportions d'un phénomène social ?

Ce qu'il signifie ? On en a cherché bien des explications ; il n'y en a qu'une ; et la voici :

C'est l'âme religieuse de la France qui se réveille.

C'est la France humiliée, vaincue, à bout de voies, qui se soulève sur sa couche douloureuse, et qui cherche en Dieu un secours qui manifestement n'est plus sur la terre.

(1) Mgr. Donnet, Cardinal et Archevêque de Bordeaux.

(2) NN. SS. les Evêques Dupanloup, évêque d'Orléans ; Colet, évêque de Luçon ; David, évêque de Saint-Brieuc ; Hugonin, évêque de Bayeux ; Meignan, évêque de Châlons ; Callot, évêque d'Oran.

Surtout, c'est la France coupable qui commence à comprendre que ses malheurs sont un châtiment ; qui frappe sa poitrine, qui demande pardon, et qui, pour être plus sûre de l'obtenir, se jette dans les bras de la très-sainte Vierge.

Oui, voilà pourquoi nous sommes ici.

Oh ! sans doute, et avant tout, nous sommes venus pour obéir aux inspirations de nos cœurs catholiques ; nous sommes venus, parce que Marie est notre mère, la consolatrice des affligés, le refuge des pécheurs ; parce que nous savons par expérience qu'on n'a jamais recours en vain à la très-sainte Vierge, et que toujours elle prend en main, puissamment, efficacement, la cause de ceux qui souffrent. Et qui est-ce qui ne souffre pas aujourd'hui, sur cette triste terre où tout tremble ?

Mais quelque saint et profond que soit ce premier motif, j'ai hâte de le dire, nous sommes ici à un autre titre.

Nous sommes venus comme Français, au nom de notre chère et infortunée patrie. Nous sommes venus à la Sainte-Vierge, parce qu'elle a toujours aimé la France : parce que notre histoire, pendant quinze siècles, n'est que le sublime récit des bienfaits que nous avons reçus d'elle ; parce que le passé nous répond de l'avenir ; parce que le présent parle encore plus éloquemment que le passé, et qu'il suffit d'un regard pour voir que Marie est aujourd'hui penchée tendrement sur la France et qu'elle s'apprête à la soulever de terre.

Comme dans cet incomparable tableau de Raphaël, la perle de notre musée du Louvre, où l'on voit la Vierge mère qui se penche sur le berceau de l'enfant Jésus, pendant que celui-ci se soulève et lui tend les bras. Seulement ce n'est pas d'un berceau, ni dans toutes les grâces de l'innocence et de la jeunesse que nous essayons de nous soulever. Hélas ! c'est de la couche de nos humiliations et de nos douleurs, comme des convalescents et des malades. Mais qui sait si ce second spectacle ne donne pas à une mère des bras encore plus tendres ?

Voilà ce que je voudrais dire. Je voudrais chanter l'antique amour de Marie pour la France et de la France pour Marie. Je voudrais étudier les profondes et mystérieuses harmonies qui les unissent depuis quinze siècles, et, en en cherchant les raisons dans le passé, vous apporter une consolation et une espérance pour l'avenir.

Ah ! si ma parole pouvait s'égaler à la grandeur des choses, peut-être que les mânes illustres des rois, des princes, des capitaines qui, dédaignant Saint-Denis, ont voulu dormir leur dernier sommeil au pied de la Vierge de Cléry, tressailleraient dans leur tombe ; et que tant de monarques qui se sont agenouillés dans ce sanctuaire, Philippe de Valois, Louis XI, Louis XII, François 1er, Henri III, Louis XIV, ne refuseraient pas d'unir leurs prières aux nôtres pour cette vieille France, si illustre autrefois quand elle était chrétienne, aujourd'hui si malheureuse, si divisée, si affaiblie !... Du moins qu'une telle leçon nous serve, nous qui vivons encore et qui pouvons travailler à sa régénération. O Marie, aidez-moi, et mettez vous-même sur mes lèvres quelques accents qui soient dignes de cette immense et religieuse assemblée, et de ces princes de l'Eglise qui sont venus nous apporter de si loin, avec la majesté de leur présence, la toute puissance de leurs supplications. — *Ave Maria.*

I

Un grand saint, qui était en même temps un rare génie, a dit une parole superbe. — Il a dit : « Le Royaume de France, c'est le Royaume de Marie. » *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Qui a pu inspirer à saint Bernard une telle parole ? Qu'avait-il donc vu, ce grand homme, pour résumer ainsi toute notre histoire ? Serait-il vrai qu'il y aurait entre la France et Marie une sorte de sympathie divine, je ne sais quelle mystérieuse harmonie qui les inclinerait tendrement l'une vers l'autre ? Oui, oui, cela est vrai, chrétiens ; et je vous demande à en faire la preuve,

A peine la France naissait, que ce type incomparable de beauté et de bonté ravissait son cœur et la jetait dans l'enthousiasme. Toutes ses frontières se couronnaient du nom de Marie comme d'un rempart. Ses grandes cathédrales, près de quarante, se bâtissaient sous son vocable. Et dans toutes ses villes, jusque dans ses moindres villages, se dressaient une foule de sanctuaires, tous pleins des signes les plus évidents de la tendresse de Marie pour la France. Si bien qu'à peine né ce royaume, dont un grand pape avait dit que c'était le plus beau de tous les royaumes après celui du Ciel, il n'y avait plus à contester, c'était le royaume préféré de Marie : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Mais que dis-je ? avant même que la France fût, quand elle était en formation pour ainsi dire, elle portait déjà, dans ses flancs, je ne sais quel pressentiment sublime de cette auguste dévotion. Comme on dit qu'en creusant les fondations de Rome, on y découvrit une tête d'homme et qu'on en augura qu'elle deviendrait la tête du monde, de même aussi, quand on creuse les fondations de la France, sous le sol, dans ces cryptes mystérieuses des druides, ou bien à l'ombre des vieux chênes chargés de gui sacré, qu'est-ce que l'on aperçoit ? nos aïeux, les gaulois, si religieux, si ardents, si tendres, et, Tacite le dit, si chastes, agenouillés devant l'image de la Vierge qui doit enfanter : *Virgini pariturœ!* — Soit qu'ils eussent recueilli cette prophétie sur les lèvres des Sybilles, et dans les antiques traditions du genre humain ; soit qu'il ait plu à la Vierge-Mère, comme dit un vieux chroniqueur, de se révéler d'avance à la nation qui devait tant l'aimer. Il y a des autels semblables sur une multitude de points à la fois ; à Nogent, à Autun, à Fontaines près de Dijon, à Langres. Mais rien n'égale la splendeur du vôtre, pieux habitants de Chartres ; cet antique autel, cette crypte mystérieuse, sur laquelle, avec votre foi, avec votre génie, dans le feu d'un incomparable enthousiasme, vous avez jeté ce splendide édifice qu'on appelle Notre-Dame de Chartres.

Cependant le Christianisme paraît. Les Apôtres abordent de tous côtés dans les Gaules. Saint Denis les traverse et apporte à Lutèce le nom, le souvenir, l'amour de cette Vierge qu'il avait vue. Car que de raisons pour croire, avec l'antique tradition de l'Eglise de Paris, que notre saint Denis est saint Denis l'Aréopagite ? En tous cas, et quel qu'il fût, son premier acte est d'élever un sanctuaire à Marie. Dans cette île que forment les deux bras de la Seine, en ce lieu qui est comme le cœur de Paris et de la France, il pose les fondements de cette première chapelle, qui, réédifiée par Clovis et par Childebert ; et plus tard, après six siècles, rebâtie par un enfant d'Orléans, Maurice de Sully, continuée par Philippe Auguste, achevée par saint

Louis, est devenue notre illustre sanctuaire national de Notre-Dame de Paris.

Tournez-vous d'un autre côté. Voici saint Pothin à Lyon. Disciple de saint Polycarpe, qui l'était de saint Jean; il apporte avec lui, de l'Orient, une image de la très-sainte Vierge, et il la dépose dans une crypte, sous les fondations de l'église actuelle de Saint-Nizier. C'est là, aux pieds de cette image, que parle et écrit saint Irénée, celui qui a dit le premier de Marie qu'elle était l'*avocate des hommes.* Là que se forme cette troupe d'apôtres qui, remontant la Saône, s'arrêtent à Mâcon, à Autun, à Dijon, à Langres, poussent jusqu'à Besançon et y sèment partout des églises consacrées à la très-sainte Vierge. Là surtout que naît cette tendre dévotion lyonnaise à la Sainte-Vierge; qui, cachée d'abord sous les fondements de Saint-Nizier, a éclaté bientôt dans une foule de sanctuaires célèbres, et est montée enfin sur cette colline de Fourvières, d'où la très-sainte Vierge domine comme une reine, et d'où elle voit toute la France à ses pieds.

C'est dans ce cadre pour ainsi dire, presque à égale distance de ces horizons tout resplendissants du nom de Marie, qu'a lieu tout à coup l'illumination du champ de bataille de Tolbiac. Clovis se prosterne devant le Dieu que lui a révélé son épouse; et, se relevant chrétien, il court, avec toute son armée se faire éclairer et régénérer dans le baptistère de Notre-Dame de Reims. Vous le voyez, mes Frères, nous sommes nés pour ainsi dire dans les bras de la très-sainte Vierge, et aussi, comme des enfants dignes d'une telle mère, nous avons toujours gardé quelque chose du sein où nous avons été conçus. Si Clovis, par exemple, veut remercier Dieu de l'avoir fait roi des Francs, il bâtit à l'extrémité de son royaume cette vieille Notre-Dame de Strasbourg, sur laquelle la piété du XIIIe siècle a jeté cette dentelle aérienne que nous venons de perdre, hélas! avec tant d'autres trésors, mais que nous retrouverons le jour où nous serons redevenus les vrais enfants de Marie. Si Charlemagne, au milieu de sa glorieuse et chrétienne carrière, veut élever un édifice qui soit à la fois son action de grâces pour le passé, le lieu de son couronnement comme empereur d'Occident, et, dans l'avenir, son tombeau, il bâtit Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle; il l'enrichit des plus précieuses reliques de la Sainte-Vierge; il fait creuser sa crypte funéraire sous son autel, et il veut y être enseveli, assis, avec l'image de Marie sur ses genoux. Si, après la mort de ce grand homme, les Normands dont un jour il avait, accoudé à la fenêtre de son palais, entrevu avec des larmes dans les yeux les voiles lointaines, en pensant que, lui mort, plus rien n'arrêterait leurs excursions; si les Normands, dis-je, arrivent jusqu'à Paris, que fait le roi de France? Il fait déployer devant son armée, et porter au bout d'une lance. par l'évêque de Chartres, la sainte tunique de Marie. Et quand ils ont été taillés en pièces, on compose une vieille ballade militaire où l'armée chante que ce n'est ni le Franc ni le Burgonde qui ont chassé les Normands: *Nec te Francus fugat, nec te Burgundus cædit;* mais la vierge Marie, *sed regina virgo Maria.* Si Philippe-Auguste brise à Bouvines la coalition qui menaçait l'intégrité de la France, il n'hésite pas un instant. C'est à Marie qu'il attribue son succès; et en reconnaissance, il fonde Notre-Dame-de-la-Victoire à Senlis. Si Blanche de Castille attend en vain depuis cinq ans un héritier au trône de Charlemagne et de Philippe-Auguste, elle fait un vœu à la Sainte-Vierge; et elle en reçoit saint Louis qui clôt magnifiquement cette première époque

de notre adolescence et de notre jeunesse ; saint Louis, le fruit le plus suave, la fleur la plus brillante du génie et du cœur français ; moins grandiose que Charlemagne, mais plus achevé ; d'une beauté sans lacunes et sans ombres, et qui nous a laissé un monument où il semble avoir voulu imprimer quelque chose de sa belle et pure physionomie ! la Sainte-Chapelle, bâtie pour garder les reliques insignes de la passion, et néanmoins consacrée à la très-sainte Vierge.

Voilà comment nous sommes nés, chrétiens, et comment nous avons grandi, dans les bras et sur le cœur de Marie.

Malheureusement les enfants de saint Louis ne persévérèrent pas dans la voie que leur avait tracée leur saint aïeul. Il y eut de grandes, d'immenses prévarications. Vainement les trois fils de Philippe-le-Bel périrent à la fleur de l'âge, pour lui apprendre à ne pas mettre la main sur l'oint du Seigneur. Vainement la France fut visitée par deux fléaux terribles : un roi en démence et une reine perverse. Il faut de plus grands coups pour châtier la France. Voici Poitiers, Crécy, Azincourt ; Paris emporté d'assaut ; toutes nos villes se rendant les unes après les autres... Nous étions perdus, Messieurs, perdus, malgré votre bravoure, habitants d'Orléans, si la sainte Vierge ne s'était souvenue que notre royaume lui appartient : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Elle regarda la France, et de ce regard d'amour naquit Jeanne d'Arc.

La voyez-vous, la virginale héroïne ! comme on sent bien qu'elle est un don de la Vierge des Vierges !

C'est au pied de son autel, dans la chapelle de Notre-Dame de Vermont, que se passe sa pieuse enfance ! là qu'elle se consacre à Marie par le vœu de virginité ! là qu'elle entend ses voix, et qu'en sortant de l'extase elle jure de se vouer, jusqu'à la mort, au salut de la France. Et quand l'heure est venue de commencer son grand ministère et qu'il lui faut une épée, où la trouve-t-on, comme par miracle, sur une indication du ciel ? au pied d'un autel dédié à Marie. Et quand à cette épée elle voulut joindre un étendard, cet étendard dont elle disait : J'aime bien mon épée, mais j'aime encore mieux mon étendard, savez-vous ce qu'elle y fait graver : Le saint nom de Marie à côté du nom adorable de Jésus : JESUS, MARIA ! En outre de cet étendard qu'on portait devant elle, elle s'était fait faire un petit guidon qu'elle tenait à la main, et qu'y voyait-on ? Un ange à genoux qui présentait un lis à la très-sainte Vierge.

C'est ainsi qu'elle entre à Orléans, et l'ennemi ayant été chassé et la ville désassiégée, son premier acte est de conduire tous les habitants, tous les chefs de son armée, non plus dans la vieille basilique de Sainte-Croix, mais dans une petite chapelle de Marie, Notre-Dame-des-Miracles, qui était comme le palladium de la cité. Elle s'y agenouille un instant, toute bardée de fer, son étendard à la main ; puis elle s'élance de là, pour conduire le Roi à Notre-Dame de Reims.

O merveilleuse épopée, qui commence à un autel de Marie pour finir à un autel de Marie Et pendant ce temps, « saint Louis et saint Charlemagne, elle le vit dans l'extase, étaient à genoux auprès du trône de Dieu ; » et l'on voyait l'archange saint Michel, l'ange de la France, descendre en agitant son épée dans les airs, l'épée protectrice et libératrice de la France !

Vainement pour arrêter les coups de cette épée mystérieuse, les Anglais traînent l'héroïne sur un bûcher. Le bûcher ne fait que rendre l'épée plus pénétrante encore. Il faut qu'ils fuient de toutes parts. Tout leur échappe. Paris les chasse jusqu'à Rouen. Rouen les chasse jusqu'à Dieppe. Dieppe les jette à la mer. Alors écoutez ce qui arriva. Comme les Anglais furieux voulaient reprendre la ville, l'armée française marche à son secours. Elle est conduite par un jeune prince, presque un enfant, le dauphin Louis, celui dont la statue est là sous mes yeux (1). Ce n'est qu'un enfant, mais il a avec lui Dunois, l'héroïque compagnon de Jeanne d'Arc. Héroïque et chrétien, tout plein des leçons et des exemples de la sainte libératrice d'Orléans. Au moment de monter à l'assaut, Dunois avertit son royal élève de se souvenir de Dieu et de la Vierge de Cléry. Le jeune prince veut qu'on lui montre le point de l'horizon ou est le sanctuaire de Marie, et, quand Dunois le lui a indiqué de son épée, il s'agenouille dans cette direction, fait un vœu à la très-sainte Vierge, puis se précipitant à l'assaut, entraînant l'armée après lui, il culbute les Anglais dans la mer, « lesquels dit notre vieil historien, Symphorien Guyon, se retirèrent dès lors en leur isle, séparée de tout le monde. »

Cette église où nous sommes, Messieurs, est l'accomplissement du vœu de Louis XI. C'est le monument de l'expulsion définitive des Anglais. Le vieux roi a voulu y dormir son dernier sommeil. Dunois y repose aussi. Un jour, nous y élèverons un autel à Jeanne d'Arc. Nous y graverons ses prophéties, et l'ordre donné par elle aux Anglais d'avoir, de par Dieu, à quitter la France. Et Notre-Dame de Cléry aura alors sa suprême beauté. Sur cette terre toute pleine des traces de l'intervention divine, à deux pas des champs de bataille miraculeux de Patay, de Meung, de Jargeau, en face d'Orléans délivré par Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Cléry sera l'église de l'action de grâces. Elle apprendra aux âges futurs que Marie n'abandonne jamais un peuple qui se confie en Elle.

Est-ce tout, chrétiens? Sont-ce là les seules preuves de ce profond et mutuel amour de la très-sainte Vierge et de la France ? Oh ! non, et ce que je viens de vous raconter n'est rien à côté de ce qui me reste à vous dire.

Un jour, les portes de Notre-Dame de Paris s'ouvrirent. Un roi parut sur le seuil, entouré de sa cour, de ses généraux, de son armée, suivi par les flots d'un peuple immense. Toute la France était dans l'attente et en prières. Ce roi, c'était le chaste Louis XIII. Et que venait-il faire dans cette église ? Il venait consacrer la France à la très-sainte Vierge : cette France, retombée, après sa délivrance miraculeuse, dans de plus effroyables périls, à moitié empoisonnée par le protestantisme, déchirée par la guerre civile, menacée par la guerre étrangère, triste dans le présent, encore plus inquiète de l'avenir, car le trône n'avait pas d'héritier ! Après avoir cherché des remèdes autour de lui, n'en trouvant pas, Louis XIII s'était souvenu du mot de saint Bernard : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Il vint donc, il traversa lentement la nef de Philippe-Auguste et de saint Louis ; il s'agenouilla au pied du grand autel, et là, revêtu de ses ornements

(1) La statue de Louis XI est précisément au pied de l'ambon, du côté de l'Evangile.

royaux, portant en lui l'âme de la France, il la voua solennellement, publiquement, et pour jamais, à la très-sainte Vierge.

On vit alors combien Marie aime la France. L'année même de cette consécration, naquit cet enfant qui devait s'appeler Louis XIV et présider pendant quatre-vingts ans à la renaissance de la France. Trois ans après, un jeune capitaine de 20 ans, qui faisait partie du cortége à Notre-Dame, recevait, sur le champ de bataille de Rocroy, une de ces illuminations qui changent le sort des empires. D'un coup de son épée, il brisait le cercle de fer que la maison de Charles-Quint avait serré autour de nos flancs, et, abaissant définitivement la maison d'Espagne, il nous rendait la prépondérance européenne. En même temps apparaissait cette suite de génies incomparables, grands orateurs, grands poëtes, grands hommes d'Etat, grands généraux, dont la réunion fait du siècle où la France a été consacrée à Marie « le plus grand siècle intellectuel de l'humanité. »

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est un bon juge, grand écrivain et grand critique, M. Cousin. Il affirme que, non-seulement aucune nation de l'Europe, mais pas même Rome au temps d'Auguste, à peine la Grèce au siècle de Periclès, n'ont rien offert de comparable. C'est le moment exquis du genre humain ; celui où l'esprit de l'homme a parlé, écrit, senti avec le plus de grandeur et de beauté. Eh ! bien, ce moment exquis, le monde le doit à la France, et la France le doit à Marie.

Ah ! nous pouvons disparaître comme tous les peuples ; descendre à notre tour dans ces muets abîmes où dorment les choses finies ; nous n'en aurons pas moins été, à un certain moment, le plus grand peuple de l'humanité !

Est-ce tout, cette fois? Pas encore. Après avoir été engendrés dans les bras de la très-sainte Vierge ; après avoir été sauvés miraculeusement, sublimement, par Elle au xve siècle ; après avoir été glorifiés au xviie, comme aucun peuple ne l'a jamais été, que reste-t-il, si ce n'est que, dans l'abîme où nous sommes tombés, nous soyons relevés, guéris, ressuscités par la très-sainte Vierge ? Nous le serons, chrétiens ; et déjà les signes en sont visibles à tous les points de l'horizon. Ce siècle avait à peine commencé son orageuse carrière, que la sainte Vierge apparaissait à une humble religieuse française, et lui révélait cette médaille miraculeuse, qui, depuis 60 ans, a reposé sur tant de poitrines et consolé tant de douleurs. Un peu après, elle choisissait dans Paris une église, et, pour mieux y attirer la foule des pécheurs, elle la faisait étinceler. Or, savez-vous quelle église elle choisissait ? Notre-Dame-des-Victoires, c'est-à-dire l'église même qui avait été élevée par Louis XIII pour être un souvenir éternel de la consécration de la France à la sainte Vierge. Le siècle continue sa marche ; la France approche des abîmes. Tout à coup, sur une des cimes des Alpes, voici la sainte Vierge. Il y a des larmes dans ses yeux. « Le bras de mon Fils est si lourd que je ne puis plus le porter. » Quelques années se passent, la voilà maintenant qui se montre dans une des gorges des Pyrénées, laissant jaillir à ses pieds une source miraculeuse, symbole de la guérison de cette grande malade qu'on appelle la France.

Ah ! nous ne sommes pas les seuls malades en Europe, toutes les nations le sont. Où voyez-vous cependant rien de pareil? Comme un fils prodigue qui a beau fuir, qui rencontre partout le regard, le cœur, la vigilance, les inquiétudes de sa mère ; nous n'avons pas fait

un pas au XIXe siècle sans rencontrer la sainte Vierge. Croyez-vous que ce soit sans dessein? Elle nous poursuivait, quand nous étions indifférents. Va-t-elle nous abandonner, maintenant qu'éclairés par nos malheurs nous courrons à tous ses sanctuaires ? Brisera-t-elle une France toute retentissante de sa gloire ? Non, non, elle achèvera son œuvre. Et après nous avoir engendrés dans son amour, après nous avoir sauvés miraculeusement au XVe siècle ; après nous avoir glorifiés au XVIIe, par dessus tous les peuples, elle nous retirera des abîmes où nous nous débattons impuissants, et elle nous emportera, radieux et reconnaissants, dans la lumière et la paix d'un avenir meilleur. Voilà ma foi, Messieurs. Et nous le verrons avant de mourir !

II

Après avoir étudié les faits et constaté, en parcourant rapidement l'histoire, qu'il y a entre la France et la très-sainte Vierge une sorte de sympathie divine, il faut maintenant remonter aux causes ; car on ne sait rien, tant qu'on ne s'élève pas jusque-là.

Or, quand on cherche les causes de ce mutuel et profond amour, on en trouve trois que je vous demande la permission d'exposer rapidement.

La première est tirée de notre caractère national, de ce que j'ose appeler l'âme de la France. Pensez, Messieurs, à ce qu'il y a, dans cette âme, de tendresse généreuse, d'élévation, de délicatesse exquise, de sens profond et enthousiaste de la beauté et de la bonté ; et dites s'il était possible que la France arrêtât ses yeux sur la très-sainte Vierge, sans se sentir émue jusqu'au fond des entrailles.

Oh! que Dieu est un grand artiste! Entre le ciel et la terre, entre notre néant et sa grandeur, pour nous servir d'intermédiaire, il a placé une simple créature, notre fille, notre sœur, ravie sans doute bien au-dessus de nous tous par la splendeur de ses dons ; mais trop grande précisément et trop belle pour oublier jamais, au sein de sa gloire éblouissante, qu'elle est notre sœur.

De plus, c'est une femme. Pourquoi ? Ah ! c'est que de tous les cœurs le plus compatissant, c'est celui de la femme. Sans doute l'homme s'émeut, mais aux grandes circonstances; il s'attendrit, mais dans les grands malheurs. La femme au contraire, il y a en elle des trésors de sensibilité et de tendresse. Le moindre soupir la fait soupirer. Et voilà pourquoi, sur cette terre de douleurs, où tous les cœurs saignent, Dieu voulant nous donner un cœur pour refuge, a voulu que ce fut un cœur de femme.

J'ajoute que cette simple créature, cette femme, c'est une Vierge, la plus pure de toutes les Vierges. Chose admirable ! il n'y a que les cœurs purs qui soient des cœurs tendres. La mesure de la pureté est, dans les âmes, la mesure de la tendresse. Et voilà pourquoi Marie a aimé la virginité jusqu'à l'héroïsme ; jusqu'à lui sacrifier l'honneur d'être mère de Dieu. Même quand ce bonheur lui est offert par un ange, elle ne l'accepte pas; afin que la virginité, étant en elle la plus sublime de toutes les virginités, achevât de déposer dans son cœur la plus céleste de toutes les tendresses.

Est-ce tout, chrétiens? Oh ! non, et c'est ici que Dieu va commencer à se surpasser. Ce qu'elle a refusé, Dieu le lui donne, mais sans qu'elle perde ce à quoi elle tient plus qu'à la vie. La couronne de la maternité descend sur son front, sans que pâlisse la couronne de la

virginité. Au contraire. Les deux états sacrés de la femme, ceux que l'homme, à moins d'être maudit ou fou, respectera éternellement, la maternité et la virginité, unissent leurs splendeurs sur son front et y mettent une beauté, qui est le dernier mot de la beauté humaine. Je citais tout à l'heure une Vierge incomparable de Raphaël, celle de notre musée du Louvre. J'en ai vu une autre, à Florence, qui est plus belle encore : c'est la Vierge du grand duc. Elle tient l'enfant Jésus dans ses bras. Quelle modestie virginale dans cette adorable physionomie! Et que cependant on sent bien qu'elle est mère! Quelle dignité, et, si je l'osais dire. sous ces longs cils abaissés, quelle joie et quelle fierté maternelle! Et comme on sent bien néanmoins quelle est vierge? Et cet enfant, comme elle le regarde, sans presque le regarder? Est-ce du respect? Est-ce de l'amour? Est-ce son fils? Est-ce son Dieu? C'est ineffable! On s'oublie des heures dans la contemplation de cette beauté idéale que le génie n'avait pas conçue, et que l'art le plus divin est impuissant à rendre.

C'est cette beauté qui a ravi le cœur de la France. C'est elle qui a créé au moyen-âge la chevalerie, cette brillante expression de ce qu'il y a de plus exquis et de plus délicat dans le cœur français. C'est elle qui a fait la Vierge chrétienne, dans sa pureté radieuse ; et qui, jusqu'au sein de nos foyers, a mis, au front de nos mères et de nos sœurs, cette modestie, cette grâce aimable, cette majesté douce, qui sont à la fois l'honneur, la sécurité et l'inoubliable bonheur de la famille.

Et ce n'est pas tout. Et nous ne connaissons encore qu'une partie de ce mystère auguste de beauté et de bonté, qu'on appelle Marie! En même temps qu'elle devient mère de Dieu, elle devient notre mère, la mère des hommes, la mère de l'humanité. Et, comme c'est une loi que plus on souffre pour ses enfants, plus on les aime, et que ceux qu'on idolâtre le plus sont ceux qui ont brisé davantage notre cœur, Dieu la conduit sur le calvaire afin qu'elle nous y engendre dans d'ineffables douleurs. Après quoi, comme il n'y a rien de plus affreux que d'être mère et de ne pouvoir rien pour ses enfants, de les voir souffrir, mourir et de ne pouvoir leur donner que ses larmes; j'ai vu cela quelquefois!... afin que notre mère ne fût pas une mère désarmée, impuissante, Dieu l'emporte dans la gloire; il la fait asseoir sur un trône, et il l'établit reine du ciel et de la terre, dispensatrice de toutes les grâces.

O spectacle tout divin! Entre cette terre où s'amassent, hélas! tant de péchés, et ce ciel où grondent quelquefois tant de foudres, qu'est-ce donc que j'aperçois? une mère! C'est la mère des hommes! mais sera-t-elle assez forte? C'est la mère de Dieu! sera-t-elle assez tendre? O prodige! Elle est à la fois la mère de Dieu et la mère des hommes : mère des coupables, elle est aussi la mère des juges! mère des insulteurs, elle est la mère de l'insulté! Aurait-on imaginé un plus sublime trait-d'union!

Comment la France, avec son grand esprit, avec les intuitions de son noble cœur, n'aurait-elle pas senti de telles harmonies? comment ne se serait-elle pas précipitée, enthousiaste et émue, aux autelsd'une telle mère? Et comment celle-ci n'aurait-elle pas rendu amour pour amour à un peuple qui l'honorait si magnifiquement? Voilà la première raison de cette tendre et mutuelle sympathie de Marie et de la France dont nous avons vu dans l'histoire les irrécusables et splendides témoignages.

Il y en a une seconde raison, et je la tire de notre mission, du rôle providentiel que nous remplissons en Europe. Cette mission, vous le savez, elle est la conséquence de notre caractère national. Elle a jailli spontanément du cœur et des entrailles de la France, le jour où son premier roi chrétien, se faisant lire le récit de la passion, arrivé au moment où Jésus-Christ est souffleté, met la main sur son épée et s'écrie : Que n'étais-je là avec mes Francs! Ce cri de notre berceau a été le cri de notre histoire, pendant quinze siècles. On n'a jamais souffleté un faible, foulé aux pieds une chose auguste, sans entendre aussitôt frémir une épée et frissonner un drapeau : l'épée et le drapeau de la France. Et en même temps que nous nous servions de notre épée pour défendre la vérité, nous nous servions de notre parole pour la propager. En aucune langue du monde, Jésus-Christ n'a fait plus de conquêtes. Son évangile, sur nos lèvres, a pris tout à coup un charme vainqueur qui lui a donné des entrées partout. Et quand ni l'épée ni la parole n'ont suffi à protéger ou à propager Jésus-Christ, nous y avons mis notre cœur, et nous avons tout emporté.

Et, chose admirable! pendant ces quinze siècles, nous n'avons pas connu une hérésie. Légers, mobiles, avides de nouveautés, nous sommes restés purs dans la foi. La France est vierge en même temps qu'elle est mère. Comment n'aurait-elle pas été aimée entre toutes les nations par la Vierge Mère?

Ah ! je le sais bien, le moment paraît mal choisi pour parler de la mission de la France. Son épée est brisée ; et il y en a qui pensent que nous ne parviendrons jamais à en rejoindre les tronçons dispersés. A cela je réponds deux choses. D'abord quand on brise et pour toujours l'épée d'un soldat, et qu'on le relève d'une faction dont il n'est plus digne, on le remplace. Or, où est-il aujourd'hui ce nouveau soldat de Dieu et de l'Eglise ? Où est-elle l'épée qui doit remplacer la nôtre ; l'épée, non pas brutale et païenne, mais généreuse et tendre, l'épée du droit, de la justice, de l'honneur, l'épée qui couvre les faibles et qui relève les opprimés. O Pape, tu resteras dans ta prison, sois-en sûr, jusqu'à ce que la France t'en tire. Et c'est pourquoi, moi qui ne crois pas à la prison éternelle du Pape, à l'oppression indéfinie de l'Eglise, je salue d'avance le jour où le soldat du Christ, ayant fini sa pénitence, se relèvera de la poussière, où Dieu, et non pas les hommes, l'a couché!

Et d'ailleurs, si l'apostolat de notre épée est momentanément impuissant, est-ce que nous avons suspendu l'apostolat de la parole? Est-ce que ce n'est pas nous qui semons encore, sur toutes les frontières de la vérité, le plus d'apôtres et les meilleurs apôtres; ce missionnaire français dont Pie IX disait que c'était le plus ardent, le plus gai, le plus pur, le plus fécond, le plus invincible de tous les missionnaires du monde? Est-ce que nous avons renoncé à l'apostolat du cœur? Est-ce que ce n'est pas nous qui multiplions aujourd'hui comme elles ne l'avaient jamais été les sœurs de Saint-Vincent de Paul? Est-ce que nous ne les jetons pas en ce moment comme une pluie de fleurs à travers les tristesses, les mécomptes, les désenchantements, les douleurs de l'ancien monde, comme une pluie d'apôtres à travers les déserts du nouveau ? Est-ce que nous ne venons pas d'y ajouter l'admirable création des petites sœurs des pauvres, dont on ne peut pas ne pas prononcer le nom à Cléry où l'héroïsme de leur abnégation a éclaté d'une manière sublime? Est-ce que toutes

les œuvres qui étendent le règne de Dieu à travers le monde entier, la propagation de la foi, la Société de Saint-Vincent de Paul, les comités catholiques, les œuvres de soldats, d'ouvriers, est-ce quelles ne sont pas sorties de notre sein et de nos entrailles? Est-ce que nous ne sommes pas encore partout à l'avant-garde du bien. O Vierge, qui faites la même œuvre ; qui descendez invisiblement au secours de tous ceux qui souffrent, qui doutent, qui prient, qui espèrent, dites, est-ce que vous ne rencontrez pas partout l'esprit, le cœur, l'âme apostolique de la France? Et dès lors, comment ne vous aimeriez vous pas toutes deux, qui remplissez les mêmes fonctions? O Mère, comment n'embrasseriez-vous pas la France, puisque vous la rencontrez toujours et la première sur tous les champs de bataille de l'amour.

Qu'ajouterais-je ? La troisième et dernière raison de ce grand et spécial amour de Marie pour la France, ce sont nos périls. Que voulez-vous, nous avons les défauts de nos qualités ; les plus tristes défauts à côté des plus rares qualités. Et voilà pourquoi Marie nous aime tant. C'est son inquiétude qui double sa tendresse!

Qui n'a vu quelquefois de ces choses! qui n'a entendu une mère, parlant de sa petite famille, lui dire : « Oh! celui-ci, et celui-là, je n'en suis pas inquiet. Ce sont des natures plus calmes. Elle vont tout droit. Mais cet autre, ce troisième, oh! avec un tel cœur, avec cette nature de feu... Voyez-vous, je ne pense qu'à lui! » Eh bien! voilà ce que fait en ce moment la sainte Vierge. Elle aime toutes les nations catholiques ; mais elle ne pense qu'à nous. Elle n'apparaît que chez nous. Elle y apparaît sans cesse, plus qu'elle ne l'avait encore fait. Pourquoi ? parce que jamais nous n'avons été plus exposés. Et aussi, parce que, même dans son abaissement, nulle nation n'a encore autant d'influence, et que ressusciter la France, ce serait relever et vivifier le monde entier!

Vous le ferez, ô Vierge Marie!

Vous avez aimé la France dès ses plus lointaines origines, vous l'aimerez jusqu'à la fin. Vous ne l'avez abandonnée dans aucune de ses crises; vous ne l'abandonnerez pas dans celle-ci. Vous abaisserez vos yeux sur elle, ces yeux si doux, si pleins de miséricorde, qu'elle connaît depuis si longtemps : *Illos tuos misericordes oculos, ad nos converte.*

O très-douce Notre-Dame de Cléry! abaissez-les, ces yeux maternels, sur ce grand diocèse, sur cette ville d'Orléans toujours si fidèle à Dieu, sur ce clergé si pieux et si zélé, sur ces pèlerins sans nombre. Ah! qu'aucun d'eux ne s'en aille, sans avoir déposé une douleur, et sans emporter une espérance.

Abaissez-les aussi, vos yeux si tendres, sur ces Pontifes qui sont venus prier avec nous et pour nous. Ah! dans ces tristes temps que nous traversons, ils portent plus souvent des couronnes d'épines que des mîtres d'honneur. Consolez-les ; soutenez-les ; bénissez-les!

Et, en bénissant ces Pontifes, bénissez d'une manière spéciale celui qui est le nôtre. Il a eu dans sa vie des initiatives bien glorieuses. Mais ici, dans ce sanctuaire, aux pieds de Notre-Dame de Cléry, je ne veux me souvenir que d'une chose : c'est lui, ô Marie, qui a relevé les ruines de votre temple, qui vous a couronné d'un diadème d'honneur; et qui trois fois a amené à vos pieds de telles foules que

les vastes nefs de cette église se sont étonnées de ne pas pouvoir les contenir.

Et après que vous aurez béni les enfants et les pères, les brebis et les agneaux, ô Vierge, bénissez Celui qui est le père des agneaux et des brebis, notre saint et glorieux pontife Pie IX. Pourrions-nous oublier que c'est lui qui a mis sur votre tête la plus brillante de toutes les auréoles, celle de la maternité divine exceptée, l'auréole de l'Immaculée-Conception? C'est peut-être pour cela que vous lui avez donné une couronne d'épines. O Vierge, qu'il continue à la porter noblement, magnanimement, saintement, aux applaudissements du ciel et de la terre!

Et quand vous nous aurez tous bénis dans le temps, ô Marie, donnez-nous la dernière, la plus haute de toutes les bénédictions : celle qui consistera à voir, pendant toute l'éternité, Jésus le fruit béni de vos entrailles : *Et* Jesum *benedictum fructum ventris tui nobis, post hoc exilium ostende; o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria. Amen.*

Impressions de voyage.

(Roc-Amadour, Albi, Toulouse).

Les pèlerinages nouveaux nuisent aux anciens, ont dit certaines gens qui peut-être ne se font jamais pèlerins. Ils se trompent ; pour les convaincre d'erreur nous n'aurions qu'à leur montrer Chartres, le pèlerinage antique par excellence, et plus que jamais florissant. Bien des générations de fidèles s'y sont succédé; nous en avons la jouissance ininterrompue, et ces hommages séculaires ne lui ôtent rien de son charme. Il en doit être de même dans les autres lieux de dévotion. Des foules se portent aux sanctuaires récents ; d'autres remplissent les sanctuaires d'ancienne date; c'est que le mouvement se généralise partout vers les courants de la grâce ; si des sources magnifiques viennent de s'ouvrir ici, celles qui coulaient là si abondantes n'ont point tari ; ici comme là que d'âmes altérées des satisfactions pieuses vont étancher leur soif !

Nous avions depuis longtemps le désir de visiter une vieille église, sœur de Notre-Dame de Chartres, sœur cadette par son origine, mais illustre aussi par ses souvenirs des premiers âges chrétiens et par l'intérêt particulier de sa situation. Les vacances nous ont permis de satisfaire ce désir ; nous avons vu Rocamadour, le grand pèlerinage du diocèse de Cahors.

La distance de notre pays à cette région est longue, mais aujourd'hui peut-on parler de distance au milieu des réseaux de fer où volent les chars de feu ? Une station à Orléans et une autre presque cent lieues plus loin, à Périgueux, puis encore un trajet de quelques heures et vous arrivez. Nous n'étions séparé d'Orléans que par le chemin fait en une nuit, et Périgueux se montrait sur sa colline baignée par l'Isle. Nous allions célébrer la sainte messe à la cathédrale de Saint-Front, édifice bysantin en reconstruction, et bien remarquable par ses coupoles, les premières élevées en France. Quelques autres monuments historiques, des restes d'un amphithéâtre romain, les boulevards et leurs statues de Fénelon, de Montaigne, de Daumesnil et de Bugeaud, tout cela fut l'objet d'un rapide examen, et

nous retournâmes en wagon aux perspectives de la Dordogne et de la Corrèze. Une étude *à la vapeur* de la vallée de la Vézère, un coup d'œil sur Brive-la-Gaillarde, sur le val de la Tourmente et les ruines du château de famille du grand Turenne, et la scène change; nous sommes sur un plateau rocailleux, dont les champs sont entourés de larges murs de pierres.

Nous descendons à la station de Roc-Amadour et une voiture particulière va nous conduire au milieu de ce site bizarre jusqu'à un passage dont rien n'annonce la splendeur. Au bout d'une demi-heure, quel tableau saisissant! Voici le vallon désiré, but de notre voyage. Voici une gorge immense entre deux chaînes de rochers; de la verdure et le lit d'un torrent dans la prairie; plus loin quelques ruines d'une ville et un bourg qui s'allonge sur une seule rue en suivant les sinuosités d'un escarpement continu; au-dessus de ces maisons de couleur grise, les aspérités des montagnes coupées par des façades de monument. Un couvent avec ses hôtelleries et ses églises s'accroche au mont, pénètre dans ces rocs de la façon la plus pittoresque. L'église principale de Roc-Amadour apparaît avec la couronne de rochers qui l'entourent et la surmontent; leur cîme la plus haute est dominée par un castel, résidence autrefois des chevaliers défenseurs de la ville, aujourd'hui des Pères de la Miséricorde, chapelains du pèlerinage. De larges escaliers pratiqués sur les rampes extérieures de la montagne ou sous des tunnels relient cet ensemble de constructions imposantes. Que de pèlerins ont gravi à genoux les deux cents, autrefois les deux cent soixante-dix-huit marches de ces escaliers pour aller prier d'étage en étage à l'église du Saint-Sauveur, aux anciennes chapelles des Apôtres, à celle de Saint-Michel, mais surtout à celle de NotreDame, au lieu béni où nous avons pu faire nos dévotions devant la Vierge noire. C'est sur un autel dix-huit fois séculaire que nous avons offert le saint sacrifice, entouré de lampes et autres riches décors, mais plus préoccupé des merveiles qui depuis si longtemps excitent la piété du pèlerin.

Oui, depuis si longtemps, puisque la plus respectable des traditions fait remonter l'histoire de Rocamadour à l'origine même du christianisme. Un saint solitaire, appelé par les habitants *amateur de la roche* a laissé son nom à l'ermitage, et ce solitaire n'était autre que le vertueux Zachée de l'évangile. Nous avons vénéré son tombeau, ses reliques, (des ossements et le foie); sa vie est décrite en gracieux tableaux peints sur les murs d'une chapelle souterraine.

Honorée là d'abord par saint Amadour et, dans tout le cours des siècles, par les plus illustres personnages et les foules, depuis saint Martial de Limoges jusqu'à Roland, le neveu de Charlemagne qui vint y apporter son épée, jusqu'à Louis VIII qui voulut y conclure un traité, jusqu'aux rois, princes et seigneurs d'une époque beaucoup moins reculée, Marie voit accourir sur ces hauteurs vers son image miraculeuse les populations du Quercy et un grand nombre d'étrangers. Ravagés par les Vandales de 93, mais restaurés avec un goût parfait par les Pères, les monuments ont retrouvé leur aspect pittoresque; les flots de fidèles ont repris leur cours, les saints cantiques leur enthousiasme, et les bienfaits de Notre-Dame leur célébrité.

Autrefois à Rocamadour, une cloche que l'on voit encore se prenait à tinter sans le secours de personne pour annoncer la délivrance miraculeuse de naufragés qui avaient invoqué Marie. Sur

cette terre de miracles, nous avons pensé aux naufrages de tant d'âmes lancées sur la mer du monde, au naufrage social qui plonge tant de victimes dans les eaux de la Révolution ; et nous avons invoqué Marie en union avec tous ses dévots serviteurs répandus dans l'univers. Que n'avons-nous entendu les tintements de la cloche, signal des faveurs célestes obtenues de la protection maternelle !

Mais il est temps de quitter Rocamadour, sa Madone et l'ermite son gardien, et le superbe amphithéâtre de rochers, et le panorama du vallon. Emportons ces doux souvenirs en des parages plus éloignés où d'autres attraits nous appellent. L'âme humaine cherche le beau ; sur terre les réalisations du beau la réjouissent mais ne la satisfont jamais pleinement ; elle court d'idéal en idéal et sollicite sans cesse la contemplation de nouvelles merveilles, œuvres de Dieu, œuvres de l'homme aidé par Dieu. Quand cette sorte d'inquiétude saisit au milieu de sa course un voyageur libre de son temps, qui sait où il s'arrêtera ! Nous partons dans la direction de Toulouse.

Nous allons franchir une partie du Lot, de l'Aveyron et du Tarn. Pourquoi tant de célérité dans la locomotion à travers les splendeurs d'une nature fantastique, vis-à-vis de la cascade d'Alzou, des points de vue de Figeac, des ruines de Capdenac, de la gorge sauvage de Monteils avec ses neufs ponts sur l'Aveyron, des beaux rochers où s'encadre la vallée du Céron ?

Voici Tessonnières ; changeons de ligne pour courir à Albi. Le trajet sera court ; la plaine d'une végétation abondante n'aura plus de surprise pour nos regards ; les vignes en sont le plus bel ornement. Tout-à-l'heure nous atteindrons la ville d'Albi. C'est là que s'élève en l'honneur de sainte Cécile la plus remarquable peut-être des cathédrales du Midi ; allons rendre nos hommages à la Vierge martyre, à la Reine de l'Harmonie. Qu'il est beau son temple ! D'une construction originale à l'extérieur, cette masse de briques rouges flanquée de plus de trente tours à demi-engagées dans la muraille renferme en son enceinte de grandes richesses artistiques. Une nef unique mais grandiose avec de nombreuses chapelles latérales, ur splendide jubé en pierres, des boiseries admirablement sculptées autour du chœur, des fresques sur toute l'étendue des voûtes et des murs ; tels sont les principaux éléments de ce chef-d'œuvre d'architecture ogivale. La cité renferme quelques autres curiosités, surtout le palais de l'archevêque, vraie forteresse en briques rouges, et une antique église ; elle a une jolie promenade sur les bords du Tarn ; de belles avenues qui aboutissent à la statue du fameux Lapeyrouse. Mais une excursion au milieu de ces intéressants objets ne peut faire oublier Sainte-Cécile, et nous revenons à son église pour admirer, pour y prier celle que nos psallettes peuvent saluer comme patronne.

Sainte-Cécile, écoutez l'humble pèlerin qui vous prie ! Donnez à nos concerts pieux l'accent qui élève les âmes à Dieu. Que partout l'harmonie règne dans les cœurs encore plus que sur les lèvres ! On dit que l'harmonie disparaît de ce monde, que partout des notes fausses troublent le concert des intelligences et des volontés. Ramenez tous ces tons discordants au diapason de votre lyre ; et pour cela apprenez à tous les hommes à confondre leurs sentiments et leurs œuvres dans l'expression d'une même mélodie : le chant de l'amour divin.

La nuit approche, on peut songer au repos ; deux heures et demie de chemin de fer nous permettront d'aller le prendre à Toulouse. La capitale du Languedoc devra être belle à voir demain matin, dimanche, fête de l'Invention de Saint-Etienne.

Nos prévisions ne nous ont point trompé. La cathédrale n'a rien de bien curieux sous le rapport de l'art, à moins que ce ne soit de l'art musical ; la messe pontificale chantée en musique a été d'une exécution parfaite. Mais l'affluence considérable à toutes les messes nous a ému. Saint-Etienne ne devait pas le céder sur ce point, en pareil jour à Saint-Sernin, grande église que nous avons trouvée aussi pleine de fidèles. Saint-Sernin ou Saint-Saturnin, c'est l'église des reliques ; celles de plusieurs apôtres et d'autres saints forment là un précieux trésor dont les cryptes et l'ensemble du monument sont comme le vaste et digne écrin. Les cinq nefs, l'abside de l'édifice roman sont d'un aspect majestueux. Comme la vue de cette enceinte sacrée réjouit autrement le cœur que celle du fastueux Capitole dont les Toulousains sont fiers ! Hôtel-de-Ville avec salles spacieuses, places immenses avec obélisque, larges rues bordées de riches demeures, tout cela fait de Toulouse une brillante cité ; mais un seul de vos palais, ô Seigneur, l'emporte en magnificence. Ordinairement dans vos temples l'art humain a produit ses plus heureuses créations ; et en outre tout y est plein de vie, tout y est animé par une parole continuelle, et cette parole c'est votre oracle. *Oraculum autem in medio domûs.* (3 Reg. cap. 19).

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

Principales fêtes de pèlerinage en France depuis un mois environ. Voici celles que nous avons remarquées dans les récits de feuilles religieuses. Qu'il est consolant le tableau de la France en prières !

Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun (le 8 septembre) ; Notre-Dame de Longpont (au diocèse de Versailles); Saint-Louis à Friaucourt; Saint-Cloud près Paris;Saint-François Régis à Lalouvesc; ont attiré des milliers de pieux solliciteurs ; on en a compté plus de quarante mille à Bénite-Fontaine, dans la Haute-Savoie.

450 catholiques anglais, conduits par Monseigneur Manning, archevêque de Westminster, et trois autres évêques anglais, sont venus près de Pontigny (diocèse de Sens) prier au tombeau de Saint-Edmond, archevêque de Cantorbéry ; plusieurs milliers de Français s'étaient joints à eux. — Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Fourvières, La Salette ne sont point oubliés ; le pèlerinage quotidien organisé pour le diocèse de Marseille a continué à Notre-Dame de la Garde. A Paray-le-Monial a eu lieu, entre autres pèlerinages, un plus important de trois à quatre mille hommes. —Notre-Dame de Lourdes a accueilli des caravanes de Paris, de Lyon, de Beauvais, de Nîmes, de Marseille, de Limoges ; l'évêque de Rodez y a conduit quatre mille hommes de son diocèse ; plusieurs miracles nouveaux ont été constatés devant la sainte grotte. Amettes, au diocèse d'Arras, a vu près du tombeau du bienheureux Benoît Labre un important concours de fidèles. La ville de Loudun a fait un beau pèlerinage à Sainte-Radégonde (Poitiers). Au mont Saint-Michel et à Sainte-Anne-d'Auray, les rangs des pieux catholiques Normands et Bretons se sont grossis cha-

que jour de groupes de personnes arrivant de régions plus éloignées; la neuvaine préparatoire à la fête de Saint-Michel a été suivie chaque jour par beaucoup de personnes séjournant sur le mont célèbre et, dans tous le pays de France, que de chrétiens s'associaient de loin à ces prières! A Notre-Dame de Pontmain, on a vu des caravanes de Poitiers, de Coutances, etc... et beaucoup d'étrangers venus isolément. Notre-Dame d'Avesnière à Laval a été aussi le témoin d'une belle fête le 3 septembre, comme le 13 septembre Notre-Dame de Buglose (au diocèse d'Aire) l'a été d'un pèlerinage diocésain. A Saint-Michel, près Tarascon (ou diocèse d'Aix), le 29 septembre a eu lieu le couronnement d'une statue de Saint-Joseph par Monseigneur l'archevêque, au nom de Pie IX qui l'a délégué. — A la Rochelle, Monseigneur Thomas a bénit solennellement sur le bord de l'Océan la statue de Notre-Dame des Marins. Nous terminerons cette liste de fêtes, liste encore incomplète, par un mot sur le pèlerinage de Sainte-Alpaix à Cudot (au diocèse de Sens). Le 26 août on a proclamé là solennellement le décret de Pie IX, plaçant sur les autels de l'Eglise, Alpaix, humble bergère qui a vécu à Cudot au XIIe siècle. Plus de 20,000 pèlerins de l'Yonne et du Loiret étaient présents ; on comptait 150 prêtres et trois Prélats ; le Père Delaporte, supérieur général de l'Institut de la Miséricorde a prononcé le panégyrique.

Le Mans. — Monseigneur Chaulet d'Outremont, évêque d'Agen, va remplacer sur le siége du Mans, Monseigneur Fillion, dont l'Eglise pleure la perte et dont Monseigneur l'Evêque de Poitiers a prononcé le panégyrique en termes qui révèlent de nouveau l'éloquent docteur et l'intime ami.

Paris. — M. Etienne, supérieur-général des Lazaristes, décédé, vient d'être remplacé par M. Eugène Boré, ci-devant, secrétaire-général de l'Institut, un des ecclésiastiques français les plus éminents et les plus instruits.

Rome — Un fait douloureux accompli au commencement de septembre, c'est la prise de possession par la junte liquidatrice du monastère de St-Paul-hors-les-Murs ; des journaux révolutionnaires eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de manifester une sorte d'étonnement. Le Pape a exprimé publiquement son affliction sur l'incamération des trésors scientifiques, et artistiques de la basilique de Saint-Paul, centre vénérable et second temple de la chrétienté.

Le 20 septembre coïncidait cette année avec la fête de Notre-Dame des Septs-Douleurs. En ce jour anniversaire de l'entrée des usurpateurs à Rome, Pie IX a encouragé les pieux visiteurs qui avaient reçu audience, a supporté patiemment les dures épreuves de nos tristes jours. « Restons avec Marie sur le Calvaire » leur a-t-il dit : mais il a ajouté de consolantes paroles sur l'espérance du triomphe.

Suisse. — Le clergé de Genève est en butte à une nouvelle persécution. Dix-neuf prêtres catholiques ont été destitués pour n'avoir pas voulu prêter un serment contraire à leur conscience.

Prusse. — Une dizaine d'arrestations nouvelles dans le clergé. — A Posen, depuis deux mois, 15 bannissements d'ecclésiastiques. A Meschede, quand les autorités sont venus arrêter les chapelains, les habitants ont étendu sur les façades de leurs maisons des draperies de deuil, et les dames ont couverts de bouquets la voiture des prisonniers. Plusieur milliers de personnes, le comte de Westphalie, en tête ont accompagné le convoi jusqu'au delà des portes de la ville. La fidélité des catholiques allemands à leurs prêtres persécutés ne fait que grandir.

Angleterre. — Conversion du marquis de Ripon et sa démission de chef de la franc-maçonnerie en Angleterre. Les feuilles protestantes l'honorent de leurs injures.

Turquie. — Plus le gouvernement turc, grâce à l'indifférence de l'Europe chrétienne, augmente la rigueur de la persécution, plus éclatent la fermeté et la constance des Arméniens catholiques. L'apostolat Kupélian, en faveur à la cour, demande contre eux de nouvelles mesures de rigueur.

Lyon. — Le congrés des diverses œuvres catholiques ouvrières à Lyon est un fait d'une grande portée pour l'avenir catholique de notre pays. Cette réunion d'hommes éminents pour la plupart, chefs de cercles et de patronages, etc. ; accourus au nombre de 1500 environ, a étudié des questions bien nombreuses qui tendent à la régénération de la France par la sanctification des classes ouvrières. Une cérémonie religieuse dans la primatiale de Lyon a clôturé le congrés.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Errata du dernier numéro.

Dans l'impression du discours de M. l'abbé Poirier aux pèlerins de Paris il est resté des fautes très regrettables que l'on fera bien de corriger à la plume.

Page 211, ligne 1, au lieu de : *sa* mère, lisez : *la* mère.

Page 212, ligne 2, au lieu de : *petit* combat, lisez : *noble* combat.

Page 213, ligne 5, au lieu de : *l'homme* du miracle, lisez : *l'honneur* du miracle.

Page 213, ligne 22, au lieu de : *l'arbre* de Saint-Pierre, lisez *l'ombre* de Saint-Pierre.

Autre faute dans la Chronique, à la dernière phrase de la page 213, au lieu de : nous *ont* prouvé, lisez : nous *a* prouvé.

Ex-voto. — Une couverture d'autel en fort belle tapisserie. — Quatre cœurs dont un pour le sanctuaire du Pilier. — Deux bagues à ajouter à celles qui entourent la Sainte-Châsse.

Lampes. — 94 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 82. Devant Notre-Dame du Pilier, 4. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 3. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 1. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre des messes dites à la Crypte : 323.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 889.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 1458.

Consécration des petits enfants: 60 nouveaux inscrits, dont 20 de diocèses étrangers.

Fête et Octave de la Nativité. — Le 8 septembre, une animation extraordinaire régnait dans la Cathédrale de Chartres. Les pèlerins avaient beaucoup de peine à aborder le sanctuaire de Notre-Dame du Pilier ; tant la foule était grande ! La plupart des familles qui ont des enfants voués à Notre-Dame choisissent ce jour-là pour venir les présenter aux chapelains devant la Madone et demander une nouvelle bénédiction ! On eut dit que tous les bébés de la Beauce allaient se succéder au rendez-vous. A certaines heures six prêtres ne suffisaient pas à la récitation des évangiles. Ces petits anges de la terre formaient un cortége toujours renouvelé une couronne mouvante à la Reine de toutes grâces. C'eut été une scène digne du ciel à part les cris enfantins qui différaient absolument du chant séraphique. Cependant l'office pontifical avait lieu au grand chœur. Là une musique véritable essayait de couvrir de ses harmonies les vagissements lointains. Les cérémonies déployaient toute leur magnificence devant le groupe de l'Assomption si gracieusement encadré dans un massif immense de verdure et de fleurs.

L'assistance fut nombreuse à la messe de Monseigneur; elle ne fut pas moindre aux vêpres et au salut. Ces deux derniers offices furent séparés par un sermon sur les grandeurs de Notre-Dame de Chartres. Tel était le sujet qu'avait choisi le prédicateur pour le développer chaque soir de l'octave. Le R. P. Jean, de Saint-Etienne, religieux franciscain de la maison de Lyon, a réussi à maintenir ses discours dans la couleur locale, en rattachant à des faits historiques de notre pèlerinage des considérations sur le passé et l'avenir de l'Eglise et de la France.

La cérémonie la plus touchante de l'octave a été celle du 15, à 7 heures du soir. Le triforium du chœur capitulaire ressortait sous des lignes de feux qui se reliaient à l'illumination générale du sanctuaire. Après le sermon et le salut chanté en musique, la procession se forma pour descendre à la Crypte. Les associées de la Confrérie et le personnel du clergé suivaient, le cierge à la main, les riches bannières ; puis les flots du peuple envahirent à leur tour l'église souterraine pour y circuler dans toute l'étendue de la nef. Le passage des fidèles, sans arrêt devant les chapelles, dura près de trois quarts d'heure ; beaucoup eussent désiré stationner plus longtemps en face de ces décorations, dont la lumière rehausse l'éclat, et surtout des tableaux nouvellement peints sur les parois de la nef par l'habile M. Baranton. Les Chartrains reviennent toujours heureux à cette procession du 15 septembre et du 8 décembre dans la Crypte ; les étrangers partagent cette fête avec une joie et une admiration dont nous voyons se multiplier les témoignages.

Pèlerinages. — Dire la quantité de personnes qui sont venues, de distances souvent considérables, invoquer Notre-Dame de Chartres, est chose impossible. Chaque jour plusieurs prêtres étrangers au diocèse étaient aux autels de la Crypte, et parmi eux un prélat, des religieux trappistes, jésuites, franciscains, dominicains, lazaristes, picpussiens, bénédictins, etc., plusieurs ecclésiastiques d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, un missionnaire de l'Océanie. Que de pieux visiteurs les chapelains ont été priés de conduire auprès de la *Sainte-Châsse*! et là ils ont vu couler des larmes d'attendrissement, et exprimer bien des vœux.

— Prédicateurs des fêtes de l'Adoration. A la chapelle de la Visitation : M. l'abbé Boucher, chapelain de l'Hôtel-Dieu. A celle du Carmel : M. l'abbé Genet, directeur au Grand Séminaire ; à la Cathédrale, le 10 septembre : le prédicateur de l'octave.

Nécrologie. — Trois élèves de notre Grand Séminaire ont été frappés par la mort au sein de leur famille dans le temps des vacances. Ce sont : 1° M. l'abbé Boullay, sous-diacre, décédé à Dammarie (Orne). Depuis deux ans la maladie l'empêchait de terminer son cours théologique ; s'illusionnant sur l'état de sa santé, il avait encore espéré prendre part à la dernière ordination ; Dieu ne permit point cette faveur, lui réservant une faveur plus grande : celle de l'entrée au paradis, que le bon jeune homme ne savait pas si prochaine.

2° M. l'abbé Auguste Laurent, de Paris. Ce pieux clerc-minoré, bien dévot à Notre-Dame de Chartres, avait voulu, le 17 août dernier, accompagner les pèlerins de Saint-Pierre de Montrouge. Nous l'avons vu dans leurs rangs, heureux de son voyage, mais bien fatigué ; cette fatigue était le prélude de la fièvre typhoïde qui devait l'enlever. Sa prière à Notre-Dame allait être une prière d'adieu. De retour à Paris il fut attaché au lit de la douleur pour ne plus se relever. Ses maîtres et ses condisciples apprirent bientôt son trépas. Il leur laisse le souvenir de

précieuses qualités ; on remarquait déjà en lui un grand zèle pour le bien ; habitué de bonne heure au mouvement des cercles catholiques de Paris, il voulait communiquer aux autres le désir de se dévouer plus tard aux œuvres ouvrières si pleines de promesses pour l'avenir chrétien de la France.

3° M. l'abbé Paul Leroy, clerc-tonsuré, décédé à Oisème, paroisse de Gasville. C'était un clerc de Notre-Dame de Chartres. Il a succombé à une phthisie pulmonaire qui minait ses forces depuis bien longtemps. Les personnes qui l'ont vu à l'église parmi les séminaristes ou sur le chemin de la Maîtrise durant les derniers mois de juillet et d'août s'étonnaient de voir se prolonger ainsi une existence si frêle ; mais lui se traînait avec courage et confiance en la bonne Mère du Ciel. Il a compris enfin que le terme approchait, et il n'a pas eu peur de la mort. Il était prêt ; c'était une âme simple et pure certainement bien agréable à Dieu. Il n'avait d'inquiétude que pour son père et sa mère dont il pressentait le deuil prochain ; mais les entretiens de ses derniers jours surtout étaient bien propres à les fortifier contre la douleur. Il a fini de souffrir le 12 septembre, nous laissant dans la douce persuasion qu'il partait pour le ciel. La Maîtrise a assisté à ses funérailles ; la paroisse de Gasville était largement représentée à la cérémonie, tout le monde comprenait qu'on venait de perdre un jeune prédestiné.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a quelques jours, je vous demandais deux messes et une neuvaine à l'intention d'une personne malade ; aujourd'hui je viens remercier notre divine et Immaculée Mère ; nous avons déjà reconnu sa puissante protection.

(X. de Noyon, diocèse de Beauvais).

2. Je suis heureux d'avoir à vous donner des nouvelles rassurantes de notre jeune malade. Une fois déjà, Notre-Dame de Chartres lui avait obtenu une guérison corporelle bien frappante ; invoquée lors de nouvelles épreuves, elle est venue encore opérer un travail moral qui a puissamment relevé les défaillances de la nature. Chaque jour de la seconde neuvaine, nous voyions notre malade secouer résolument son chagrin et accepter la souffrance avec une résignation plus forte, et une plus grande soumission au souverain Maître ; par là même, la santé physique revenait. Aujourd'hui tout danger a disparu. A la première occasion facile, M. C. ira faire à Notre-Dame de Chartres son pèlerinage d'actions de grâces.

(G. de N., diocèse de Chartres).

3. Nous venons remercier Notre-Dame de Chartres de la guérison d'un brave homme plusieurs fois recommandé aux prières de vos clercs. Il a été à la dernière extrémité ; mais durant la seconde neuvaine, le mieux a commencé et n'a pas cessé de croître.

(R. d'A., diocèse de Chartres).

4. Il y a quelques mois, je vous adressais une demande de recommandation aux pieds de la Madone de la Crypte pour une chose grave qui intéressait ma famille. Nous avons été exaucés ; nos inquiétudes bien fondées ont tourné en joie. Mon frère a été désigné pour une position importante dans l'administration de la colonie en Cochinchine. Notre-Dame de Chartres nous a visiblement secourus.

(H., de Paris).

5. C'est pour la réconciliation d'un ménage et une heureuse délivrance vraiment inespérée que nous venons remercier Notre-Dame de Chartres. Oh ! quelle reconnaissance nous lui devons pour cette double faveur obtenue après notre neuvaine !

(V. M.)

6. Une personne dangereusement malade a éprouvé un très-bon résultat de la neuvaine de prières qu'on vous avait demandée ; elle déclare devoir l'amélioration de sa santé à la puissante intercession de Notre-Dame de Chartres.

(H. S., du diocèse de Versailles).

7. J'avais réclamé des prières afin d'obtenir la guérison de ma fille ; je demandais en même temps une messe et un cierge devant Notre-Dame. Je suis heureux de vous annoncer que la bonne Vierge a fait son œuvre. A partir de la neuvaine, le danger a cessé. Recevez en ex-voto ma modique offrande.

(F. d'A., diocèse de Verdun).

8. J'ai l'honneur de vous envoyer la somme nécessaire pour qu'une lampe brûle devant Notre-Dame de Chartres, durant neuf jours, en reconnaissance d'une grâce que nous lui devons.

(A., de Strasbourg).

9. Une de vos abonnées à la *Voix* avait fait le pèlerinage de Chartres dans le but d'obtenir la conversion de son père. Elle a été exaucée. Son père a reçu avec plaisir la médaille de Notre-Dame de Chartres, puis il s'est confessé et a communié. La famille heureuse d'une telle grâce, ne sait comment exprimer sa reconnaissance.

(C. de C., du diocèse de Reims).

Plusieurs cérémonies a la campagne.

Levainville. On nous écrit au sujet d'une fête récemment célébrée dans cette paroisse :

Monsieur le Directeur,

Malgré les efforts des voltairiens, des libres-penseurs et des radicaux, tous frères et amis en Satan, la religion n'est pas encore éteinte dans la plupart de nos paroisses rurales. J'ai eu l'occasion de constater ce fait, dimanche dernier, 13 septembre, à Levainville, où j'ai été l'heureux témoin d'une belle et imposante cérémonie.

Une croix due à la générosité d'une dame veuve et des habitants de la commune, venait d'être plantée au bord d'une route et devait recevoir la bénédiction de l'Église. Les paroissiens de Levainville, du Gué-de-Longroi et des hameaux circonvoisins, convoqués pour cette cérémonie, avaient répondu à l'appel de leur pasteur. L'église était remplie de fidèles ; les hommes n'y faisaient point défaut.

Après le chant des vêpres, M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence, a exposé du haut de la chaire, ce double enseignement qui découle de la croix pour la raison et pour le cœur : la croix, emblême immortel de la religion de Jésus-Christ, symbole perpétuel du sacrifice, nous confirme dans la foi et nous encourage à supporter tous les maux de la vie. Ce discours a été écouté avec un religieux silence et une attention bien marquée.

Le clergé et les fidèles sont allés ensuite processionnellement au lieu où la Croix avait été érigée, pour la cérémonie de la bénédiction. Rien de

pittoresque comme le parcours de cette procession, avec ses jeunes filles en blanc, au milieu d'une campagne accidentée et des plus agréables ; mais rien d'édifiant comme sa marche tranquille et dont le silence respectueux n'était interrompu que par les chants sacrés.

Au retour à l'église, la bénédiction du Saint-Sacrement a été précédée de plusieurs morceaux de musique auxquels ne sont pas habitués les échos de nos églises de campagne. Des parisiennes en villégiature ont fait presque tous les frais de ce concert pieux. Mlle V., accompagnée sur l'harmonium par une amie, a chanté avec beaucoup de grâce et de sentiment un *Panis angelicùs* de Dubois et un *Ave Maria* de Cherubini. Ainsi rien n'a manqué pour donner de l'éclat à cette belle cérémonie.

X.

Dammarie. Le 8 septembre les paroissiens de Dammarie auxquels s'étaient joints en grand nombre des fidèles des localités voisines fêtaient la Sainte Vierge, leur patronne spéciale, avec une solennité non pareille. La fanfare de l'école Saint-Ferdinand de Chartres avait prêté son concours. Un gracieux reposoir était dressé à un extrémité du bourg ; une statue de Marie y fut portée processionnellement au milieu d'une affluence considérable rangée en bon ordre sous de belles bannières. M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, avait prêché à l'Eglise ; M. le curé de Dammarie prononça en plein air l'acte de consécration à Notre-Dame. Il serait difficile d'exprimer la satisfaction causée aux habitants par tous les détails de cette fête.

Sandarville. Le 20 septembre, une cérémonie du même genre s'accomplit à Sandarville, à cette différence près que les hommages publics étaient rendus au Sacré-Cœur de Jésus. Une magnifique statue du Sacré Cœur, achetée par les souscriptions volontaires des habitants, a été bénite solennellement et portée en procession au bout du village à un beau reposoir où un jeune écolier a prononcé l'amende honorable. Le cortége était composé des enfants de la paroisse munis d'oriflammes, des hommes rangés eux aussi sur deux lignes au nombre de près de soixante-dix, des chantres et une dizaine d'ecclésiastiques dont six chartrains, et enfin des femmes. C'était un spectacle fort touchant. Au retour à l'église, M. le curé fit l'acte de consécration ; un prêtre de Chartres, avait prononcé une allocution en rapport avec la circonstance. Un salut solennel chanté par des séminaristes couronna la fête et l'on quitta avec regret cette église si habilement décorée, puis enrichie maintenant de trois nouvelles statues dont la principale exprime si bien l'appel amoureux du Cœur divin à nos cœurs.

Mignières. La fête de Notre-Dame de la Salette, pour des raisons exceptionnelles, a été cette année célébrée un jour plus tard, dans l'église de Mignières ; c'est le 20 qu'a eu lieu le concours principal. Beaucoup de chartrains étaient présents ; on remarquait surtout les jeunes gens du patronnage qui se sont conduits en pieux pèlerins sous la direction de M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre. Les prédicateurs des deux jours le R. P. Marcel et le R. P. Favre ont rappelé dans leurs discours les merveilles et les avertissements de la Sainte-Montagne.

Voves. La joie des habitants de Voves à l'occasion du canonicat honoraire de leur vénérable curé s'est manifestée par une fête de famille dont le récit nous est parvenu trop tard. La procession où paraissaient 96 jeunes filles vêtues de blanc et les petits

garçons précédés de la bannière de la Sainte Enfance ; le sermon de M. l'abbé Berthelot sur le prêtre, l'homme de Dieu, l'homme du peuple ; tels sont les principaux détails de cet intéressant récit.

Terminiers. Une cérémonie analogue à celle de Voves a eu lieu à Terminiers, et pour une double cause. M. l'abbé Morchoisne vient de finir sa cinquantième année de ministère, et c'est à cette date qu'il a été nommé chanoine honoraire. La fête célébrée à cette occasion par ses paroissiens et les curés de son canton a été l'objet d'un excellent compte-rendu qui nous arrive au moment du tirage de la *Voix*. Plus tôt nous l'eussions inséré avec plaisir ainsi que la jolie pièce de vers adressée au vénérable curé et signée L.M.

Par décision épiscopale ont été nommés :

Nominations. M. l'abbé Berthelot, ancien professeur à Saint-Cheron ; curé de Saumeray.

M. l'abbé Benoit, ancien curé des Ressuintes ; curé de Chuisnes.

M. l'abbé Lemoine C. ancien vicaire de Saint-Valérien ; aumônier du collége de Chartres.

M. l'abbé Genet, ancien professeur de théologie dogmatique; vicaire-administrateur de Courville.

M. l'abbé Renard, professeur de théologie-dogmatique.

M. l'abbé Lalandre, ancien vicaire de Courville ; curé de Saint-Bomer.

— Une ordination de sept prêtres aura lieu le 11 octobre.

— La rentrée des classes dans les maisons ecclésiastiques du diocèse est excellente. Nous avons appris avec bonheur que plusieurs enfants des campagnes se préparent déjà dans les presbytères à la rentrée de 1875. Messieurs les Curés comprennent la nécessité du zèle pour l'œuvre des vocations ecclésiastiques.

BIBLIOGRAPHIE

Le catholicisme justifié devant le dix-neuvième siècle par la raison, l'histoire et l'expérience contemporaine. (A la suite un traité de l'ordre surnaturel). Ce remarquable ouvrage servira grandement aux ecclésiastiques pour la controverse et la prédication et aux gens du monde pour l'étude des doctrines religieuses, politiques et sociales du christianisme. C'est le travail d'un ancien professeur de théologie et de droit canon, mais pour l'achat on peut s'adresser à un ami de l'auteur, à M. Louis Revel, 31, rue Saint-Louis, La Rochelle (Charente-Inférieure).

(Prix de ce beau volume, in-8° de 818 pages : 7 fr. 50, et franco, 8 fr. 40).

Une grande lutte se prépare, disons mieux, elle est déjà commencée ; lutte formidable, et qu'on nous permette cette expression, un duel à mort entre la vérité et l'erreur. D'un côté c'est le règne de Dieu par le catholicisme, de l'autre, le règne du néant par l'impiété. Les milieux s'évanouissent. Jadis quelques sophistes attaquaient le Christianisme et la religion naturelle : c'était un déisme assez peu étendu et un athéisme plus restreint encore. Aujourd'hui, l'athéisme commence à pénétrer dans les masses ; des associations populaires le glorifient ouvertement, sans remords comme sans pudeur. Je ne dis pas assez; elles l'acclament avec une sorte de frénésie. — Défendre le catholicisme, c'est défendre directement la cause de Dieu ; c'est vouloir arrêter l'humanité sur la pente du plus effrayant des abîmes.

« Nous l'avons profondément senti, dit l'auteur de l'ouvrage ici annoncé, dès lors notre faiblesse ne nous a plus effrayé : nous avons compté sur Dieu. En prenant en main sa défense, nous aurions voulu n'être pas trop au-dessous de la noble tâche que nous nous imposions. Il fallait prouver la divinité du Catholicisme ; nous croyons l'avoir fait. Voici le caractère et le plan de notre ouvrage.

Nous prions nos lecteurs de le remarquer avec soin, notre but avant tout est de constater un fait divin. Après avoir démontré la divinité de Jésus-Christ, nous prouvons qu'en fondant le Christianisme il a voulu instituer une Eglise infaillible dans ses enseignements, ayant pour centre d'unité et chefs suprêmes, Saint-Pierre et ses successeurs, les Pontifes romains. — Nous parlons, en second lieu, de la profonde sagesse, des hautes convenances et des ravissantes harmonies du Catholicisme.

Le travail sur l'Eglise est suivi d'un traité de l'ordre surnaturel divisé en trois chapitres. Dans le premier, nous constatons la réalité du Surnaturalisme. Dans le second, nous exposons la doctrine catholique de l'ordre surnaturel. Le troisième renferme les principales objections de nos adversaires. Vient ensuite un appendice dont voici les titres :

— Valeur de la raison humaine. — Point de séparation ; mais union avec distinction, — Science sociale. — Miracles contemporains. — Mission providentielle de la France. — M. Cousin et M. de Bismarck ou le Panthéisme philosophique et diplomatique. — Tableau synoptique des preuves de la divinité du Catholicisme.

Le droit des catholiques de se défendre ou la guerre d'après la morale chrétienne par le chanoine J. Torrès Asensio, professeur de Théologie, Missionnaire apostolique.

Dans les temps troublés et incertains que nous traversons et au milieu des attaques violentes qui sont dirigées contre toutes les bases de la société, les catholiques doivent connaître tous leurs devoirs et tous leurs droits ; ils doivent être prêts à tous instants à sauver la civilisation chrétienne dont ils sont les défenseurs.

— S'appuyant dans une matière si délicate sur les Pères de l'Eglise et les maîtres les plus autorisés, l'auteur a pris la plume pour exposer la doctrine chrétienne touchant la guerre et le droit de légitime défense dont jouissent les catholiques. Son ouvrage, soumis au jugement souverain du Saint-Père, sera indispensable et précieux à tous les hommes avides de vérité. On pourra juger de son importance par la lecture de la table des matières que nous reproduisons ici :

— Table des Matières. Ch. I. Origine et notions de la guerre. Ch. II. Peut-il y avoir des guerres justes ? Ch. III. Conditions de la guerre juste. Ch IV. Causes justes d'une guerre. Ch. V. Le martyre dans la guerre juste. Ch. VI. La Loi et la Tyrannie. Ch VII Les Gouvernements illégitimes. C. VIII. Le Droit d'insurrection. Ch. IX Le Devoir des soldats. Ch. X. Le Rôle du Clergé pendant une guerre. Ch. XI. Les Neutres. Ch. XII. Des Moyens licites dans la guerre. Ch. XIII. Le présent et l'avenir « l'Internationale » Conclusions.

Un volume in-8 de 112 pages Prix franco... 2 francs. — A la librairie Henri Le Clere rue Cassette, 29, Paris.

Almanach illustré de la jeune mère par le docteur Brochard, 1re année 1875. — Un vol. in-16°. — Prix : 50 cent. Remise en exemplaires 14/10. — 150/100. Paris, E. Plon et Cie, éditeurs.

— Marie pleurant nos malheurs. — Belle photographie chez A. Josse, rue de Sèvres, 31, Paris. — Prix : format in-folio, 5 fr., carte-album : 1 fr. 50. — carte-visite, 75 cent.

— Volumes divers de la librairie Palmé. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS (*Imagerie et Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

OCTOBRE 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1874.

Chaque semaine, ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la comm., de la prière : *En ego.*

1er octobre, jeudi. — Ind. plén. pour la réc. de la prière suivante dev. le S. Sacr. : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du S. Cœur ; 2° pour les scap. rouge et bleu ; 3° pour la Ste Enfance.

3, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques rom., p. le scap. bleu (moyennant visite et prière à l'autel de la Ste Vierge (jour au choix).

4, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour le scapulaire bleu ; 3° pour le Rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

5, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de St François de Sales (jour au ch.)

6, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

7, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.)

8, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apostolat de la prière (jour au ch.)

9, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; 2° pour la Propag. de la Foi (jour au ch.)

10, samedi. — Indulgences plénières et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 oct.)
11, dimanche. — Indulg. plén. · 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie (jour au ch.)
12, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (jour au choix).
13, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la Propagation de la Foi (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour la récitation quotidienne de l'*Angelus* (j. au ch.)
15, jeudi. — Indulg. plén. pour le scapulaire bleu et celui du Carmel.
16, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.)
17, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 oct.)
18, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch.)
19, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au ch.)
20, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. de la pr. *Angele Dei*, et du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au choix).
22, jeudi. — Ind. plénière : 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. la réc. quot. de la pr. : *Loué et remercié* (j. au ch.)
23, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
24, samedi. — Indulg. plénières et partielles nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scapulaire bleu (comme au 3 oct.)
25, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la récitation quotidienne du chapelet brigitté (jour au choix).
26, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tertiaires Fr. ; 2° p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au ch.)
27, mardi. — Ind. plén. ; 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph ; 3° p. les objets indulg.
29, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° pour la réc. quotidienne de la prière : *Doux Cœur de Marie* (jour au choix).
30, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° p. le scapulaire rouge.
31, samedi. — Indulg. plén. p. la récitation quotidienne du *Memorare* et du chapelet de l'Imm. Conc. (jour au choix).

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

11e NUMÉRO DIX-HUITIÈME ANNÉE NOVEMBRE 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

M. OLIER, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice (1).

Parmi les grands serviteurs de Dieu qui ont témoigné à Notre-Dame de Chartres la dévotion la plus filiale et la plus confiante, nous devons mettre au premier rang M. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, et de cette célèbre société de prêtres aussi modestes que pieux et savants, dont tous les labeurs ont pour objet de former les aspirants au sacerdoce, à la science et aux vertus que demande leur sublime vocation.

Nous avons jusqu'ici reculé devant la difficulté de retracer dans un cadre nécessairement restreint, cette belle et sainte vie, qui renferme tant de faits importants auxquels viennent se joindre un grand nombre de détails que l'on ne peut supprimer sans nuire à l'ensemble du récit. — Cependant, en voyant la cour de Rome elle-même prendre l'initiative pour demander que l'on instruise la *Cause* de M. Olier, nous comprenons mieux encore l'héroïcité de ses vertus et la portée de ses œuvres, et regrettant notre trop long silence, nous allons essayer de le réparer, en retraçant quelques traits de cette noble existence, si digne de notre admiration et de nos hommages.

Jean-Jacques Olier de Verneuil, naquit à Paris le 20 septembre 1608; son père alliait aux fonctions de la magistrature,

(1) D'après sa vie écrite in-extenso par M. l'abbé Faillon, sulpicien, chez Poussielgue, Paris.

la profession ouverte et sincère d'une vie vraiment chrétienne. Sa mère était une femme remplie de foi qui le consacra à la très-sainte Vierge avant même de le mettre au monde (1). Il lui fut même donné d'entrevoir, dans une vision symbolique, que Dieu se servirait de cet enfant pour la gloire de son nom.

Par une coïncidence remarquable avec ses futures destinées, il fut mis en nourrice au faubourg Saint-Germain, et quand le cher petit était saisi de ces désespoirs du jeune âge qui se traduisaient par des cris et des larmes, il suffisait de le conduire à l'église *Saint-Sulpice* pour lui rendre la joie et la tranquilité : lui-même, quand il eut atteint l'âge d'homme, aimait à rappeler qu'il était né un samedi, dans la rue de *Notre-Dame d'argent*, d'une mère qui s'appelait Marie !

Cette dévotion tendre et filiale envers la très-sainte Vierge fut, en grandissant, le caractère dominant de sa piété. Quoique doué d'un esprit vif et d'une étonnante facilité de mémoire, il comptait beaucoup plus pour le succès de ses études sur le secours de la très-sainte Vierge que sur ses talents naturels. Avant d'apprendre ses leçons, il l'invoquait toujours avec une dévotion extraordinaire, et, comme si Dieu eut voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait rien apprendre qu'à force d'*Ave Maria*. On lit dans ses mémoires (source féconde d'où découlent presque tous les détails intimes de sa vie), « que non-seulement il n'entreprenait rien sans avoir demandé à *Marie* de lui commander comme à un enfant qui veut en tout dépendre de sa mère, mais encore qu'il n'aurait jamais osé se servir d'aucun vêtement sans lui en avoir consacré le premier usage en allant se présenter à elle, à Notre-Dame de Paris, avec ses nouveaux habits, la conjurant de ne pas souffrir qu'il eut jamais le malheur d'offenser son Dieu pendant qu'ils seraient à son usage. »

Touchantes enfances du cœur, qui se reproduisent sous différentes formes, dans la vie des personnes dévouées à Dieu, et que l'on ne doit pas juger à la légère, puisqu'elles peuvent être l'effet d'une inspiration intérieure qui les rend par cela même agréables au Seigneur.

Dès l'âge de 7 ans il conçut une haute idée du St-Sacrifice de la messe et de la sainteté des ministres chargés de l'office ; voici comment elle lui fut inspirée : Un matin qu'il était à l'Eglise des religieux de St-Antoine, le prêtre qui allait monter à l'autel pour y offrir les saints Mystères, passa devant l'enfant dévotement agenouillé et priant avec ferveur ; au même moment, il reçut une lumière si vive de la pureté et de la sainteté nécessaires aux ministres du Seigneur qu'elle ne s'effaça jamais de son esprit.... Ses parents lui voyant les plus heureuses dispositions

(1) C'est du moins l'opinion la plus probable.

pour l'état ecclésiastique secondaient de tout leur pouvoir ses pieuses aspirations. Néanmoins, sa vivacité grandissant avec l'âge, ils commençaient à craindre qu'un enfant aussi turbulent ne fut pas appelé à remplir des fonctions qui demandent tant de gravité et de modestie. Dans cette grave perplexité, sa mére s'adressa à Saint-François de Sales qui vint à Lyon alors que M. Olier était intendant de cette ville. Le doux Evêque lui promit de recommander la chose à Dieu : au bout de quelques jours il la rassura en lui disant avec ce tour naïf qui est le caractére propre de son esprit : « Hé ! Madame, il faut pardonner quelque » chose à la jeunesse ; les humeurs gaies ne sont pas les plus » malignes : je n'ai qu'à vous dire que j'ai consulté Dieu sur la » vocation de votre fils. » Soyez comme lui, ajouta-t-il ensuite avec un accent prophétique. « Le Ciel l'a choisi pour la gloire » et le bien de son Eglise : » puis il embrassa le jeune étourdi, lui donna sa bénédiction, et alla même jusqu'à demander à M. Olier de lui confier l'enfant ; voulant le garder auprès de sa personne « comme autrefois le grand prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. » La mort devait bientôt briser ces chères espérances ; mais avant d'expirer, le saint Evêque de Genève le bénit encore une fois, et l'on peut croire qu'à cette heure solennelle, le cœur si aimant de François de Sales répandit sur lui les plus doux sentiments de sa tendresse, et que ce père expirant pria le Seigneur d'achever dans son fils adoptif l'ouvrage qu'il était contraint de laisser imparfait en quittant la terre.

Cette supplication suprême devait être un jour divinement exaucée ; mais bien des vicissitudes viendront labourer l'âme du jeune Olier avant qu'elle brise tous les liens qui empêche sa complète union avec Dieu. Naissance, talents, considération, fortune, tout s'unit pour lui préparer un brillant avenir ; son père lui fait obtenir plusieurs *bénéfices* et lui procure un train brillant. Selon l'usage du temps il est admis, n'ayant encore que le simple titre d'abbé, à prêcher dans les principales églises de Paris ; il le fait avec succès ; il est lancé parmi les grands, et l'esprit du monde commence à se glisser comme un serpent dans son cœur... . . . .

Sa mère s'aperçoit du danger qu'il court ; elle pleure, elle gémit devant le Seigneur d'avoir placé son fils sur cette pente glissante couverte de fleurs, qui conduit à l'abîme : elle prie et fait prier pour ce cher fils exposé à tant de dangers. Marie Gournay, veuve d'un cabaretier nommé Rousseau, est au nombre des saintes âmes qui s'intéressent le plus à sa conversion ; remplie d'un zèle ardent, cette humble femme, elle n'épargne rien pour l'obtenir : un jour, elle le rencontre en compagnie de plusieurs amis de qualité : « hélas ! Messieurs » leur dit-elle en » les abordant, « que vous me donnez de peine ; il y a longtemps que je prie Dieu pour vous ! »

Ces paroles causèrent à M. Olier une vive impression. « A partir de ce moment, je commençai, dit-il, à naître à Dieu par désir

et par affection » sans pourtant se décider à quitter la voie si pleine de périls dans laquellle il était entièrement entré.

Après avoir soutenu brillamment sa thèse de théologie en Sorbonne, l'idée lui vient d'aller en Italie pour y apprendre l'hébreu. Il part, il arrive à Rome, ne rêvant qu'étude et science; mais voilà que Dieu affaiblit subitement sa vue... il consulte d'habiles praticiens, on le soigne, le mal ne s'arrête pas; il est menacé de cécité...

Ne trouvant pas du soulagement du côté des hommes, il recourt à Marie, sa bonne et tendre mère, il fait vœu, pour obtenir sa guérison, d'aller à pied à Notre-Dame de Lorette. On est en hiver, le chemin est long, la saison est rude, rien ne l'arrête... Seulement, il prend des compagnons de route pour soutenir et guider ses pas chancelants; bientôt une fièvre ardente le saisit, il marche, il se traîne quand même..... A mesure qu'il avance son âme se dilate; l'aveuglement intérieur se dissipe, des délices ineffables enivrent son pauvre cœur.

Dès qu'il aperçoit la majestueuse basilique, il éprouve les émotions les plus tendres. Son cœur « est comme blessé d'un coup de flèche »; le saint amour de Marie le remplit tout entier. Parvenu enfin au but si desiré, le pieux voyageur tressaille d'allégresse; il entre avec un respect indicible dans le temple magnifique qui sert d'enceinte à la *santa casa* de Nazareth; il y passe la nuit absorbé dans la prière, et par un double miracle il obtient en même temps la guérison de l'âme et celle du corps.

Le souvenir de tant de bienfaits resta toujours gravé dans sa mémoire, et il fut pour son cœur un continuel aiguillon qui l'excitait au repentir de ses fautes et à la reconnaissance envers Marie. « Mon Dieu » écrit-il, bien des années après, « qu'ils *sont utiles* aux *pécheurs* les lieux dédiés à la piété de la *très-sainte Vierge!* elle y accorde plus qu'on ne lui demande..... » O! comme ces paroles trouvent d'écho dans les cœurs des pèlerins de *Boulogne*, de *La Salette*, de *Lourdes*, de *Chartres*, de *Cléry*, de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. C'est que si les siècles changent de nom; s'ils tombent, en s'écoulant dans ce gouffre sans fond qu'on appelle le passé, la bonté de la divine Reine ne passe pas. Marie est toujours la Vierge puissante, la Mère de la Miséricorde et du bel amour... Aussi tant qu'il y aura des cœurs pour l'invoquer, on verra se renouveler par sa tutélaire médiation ces prodiges de grâces qui excitent la confiance et ravivent la foi.

Un humble servant de Marie.

(*La suite au prochain numéro.*)

La Franc-Maçonnerie.

Les franc-maçons de toutes les loges ont tenu il y a quelque temps une assemblée générale à Rome; ils ont parlé *urbi et orbi*, et fait entendre le mot d'ordre de la secte qui mène au fond la partie mauvaise de la société contemporaine. La franc-maçonnerie prenant Rome pour le centre de son action et le pivot de ses menées ténébreuses, quel spectacle! Et qui eût cru parmi nous devoir en subir la honte et la profonde tristesse? Dans la ville éternelle où Pierre parle depuis dix-huit siècles par la bouche de ses successeurs, au nom du Christ, lumière et salut du monde; dans cette ville où il y a quatre ans à peine les évêques de tout l'univers catholique, réunis en concile, faisaient entendre les enseignements salutaires et vivifiants de la foi, des hommes obscurs, sortant de dessous terre, sans mandat, sans responsabilité, ont entrepris la contre-partie de l'œuvre divine, et travaillent à la ruine des âmes et à la perversion de la société. Il faudrait être bien ignorant ou bien aveugle pour ne pas le reconnaître. L'œuvre que poursuit la franc-maçonnerie est le renversement du christianisme, la religion du monde civilisé; c'est le retour au naturalisme, au paganisme, à dix-huit siècles en arrière, et bientôt à la barbarie.

Déjà en 1778, lorsque Voltaire fut reçu dans la loge des *Neuf-Sœurs* à Paris, la secte qui se glorifiait de soixante ans de glorieux exploits contre le christianisme, pensait toucher à son triomphe. L'infâme allait être écrasé. Le vénérable qui présidait s'écriait : « Le monstre frappé à mort porte la flèche dans ses flancs. Il pourra tourner sur lui-même encore quelque temps, mais il faut qu'il tombe enfin (1). » On sait l'issue de cette fanfaronnade sacrilége.

La secte veut la recommencer à Rome.

Son entreprise aura le même résultat. L'Eglise est impérissable. Appuyée sur le roc divin, sur Pierre vicaire du Christ, elle défie toutes les tempêtes et verra se briser à ses pieds le flot de ces nouvelles conspirations, comme toutes les autres. Mais la société sera livrée à de terribles secousses. Si le mal est impuissant à triompher, il est actif et cruel dans ses coups, et les blessures qu'il fait aux peuples comme aux individus sont lentes à guérir.

La Révolution et la Terreur n'ont pas triomphé. Elles ont bien pu renverser pour un moment les autels, faire périr un million de victimes, couvrir la France de sang et de boue; mais les autels se sont redressés, et dans la vieille basilique de Notre-Dame, où les frères et amis se sont livrés en 1793 aux orgies du culte de la prostituée, chaque année de ce siècle, six mille hommes, l'élite de la société, viennent chanter le *Credo* et recevoir la sainte Eucharistie des mains du Pontife. Non, le mal ne vaincra pas; mais, encore une fois, il bouleversera le monde, et c'est ce qui nous remplit de douleur à chacune de ses nouvelles entreprises.

Il y a des gens naïfs qui rient de ces appréhensions. La maçonnerie est pour eux un mythe, tout au plus une société de philanthropie, où l'on dîne plusieurs fois l'an joyeusement. Qu'il y ait des dupes, des honnêtes gens dans la secte, nous voulons bien le croire, puisque on le dit; mais ceux qui la mènent ne sont ni honnêtes ni dupes; ils savent ce qu'ils font, où ils dirigent toutes les forces qui leur sont soumises. Ce sont les grands démolisseurs de la société.

(1) *Tableau de Paris*, tome I, p. 447.

On riait aussi de la maçonnerie, il y a juste cent ans, lorsque le bon roi Louis XVI montait sur le trône. Elle se constituait solidement en ce temps-là. Le frère Sinetti, au nom du comité directorial du *Grand-Orient*, écrivait aux *Loges-Filles* de province « que les projets si dignement conçus, si longtemps médités par les vrais francs-maçons, vont s'accomplir ; que le monde va être délivré de ses fers ; que les tyrans appelés rois sont vaincus ; que toutes les superstitions religieuses vont faire place à la lumière ; que les rois s'opposeraient en vain à l'accomplissement du *Grand-Œuvre;* que la Révolution est prochaine, et que les trônes et les autels vont tomber. » L'abbé de Crillon signalait aussitôt et dévoilait le double complot ourdi contre Dieu et l'ordre social. Un nuage épais d'insouciance et de sécurité couvrait tous les yeux. On était aux débuts d'un règne qui paraissait devoir être long et prospère. Les prudents de ce temps-là traitaient les menaces du Frère Sinetti de folies, et les remontrances de l'abbé de Crillon de chimères extravagantes. Et cependant tout cela s'est vérifié à la lettre. Louis XVI, naturellement porté aux illusions d'un cœur bon et généreux, ne voulait rien voir. « Que n'ai-je cru, disait-il tardivement en 1791, que n'ai-je cru il y a onze ans tout ce que je vois aujourd'hui ! Tout cela me fut dès lors annoncé. »

. . . .

Ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué, il y a cent ans, à nos pères, pas plus qu'ils ne nous manquent aujourd'hui. Seulement, en 1774 comme en 1874, lorsqu'on énonce ces vérités qui déplaisent, qui dérangent de leur quiétude obstinée et aveugle les satisfaits, les indolents, les sceptiques, on ne rencontre que trop de gens qui haussent les épaules et vous reprochent même de les troubler. Pour la franc-maçonnerie en particulier, que de fois n'avons-nous pas entendu des gens honnêtes nous dire : « Mais c'est une institution inoffensive, une institution d'ordre et de philanthropie. »

Ces gens ne savaient pas ou oubliaient l'histoire de la Révolution. La Commune de 1871 a ouvert les yeux à quelques-uns. La franc-maçonnerie disait là en effet son dernier mot, en faisant par des milliers de ses représentants, au grand jour, en plein Paris, acte d'adhésion à l'infâme régime qui a déshonoré et ensanglanté la capitale. Nous écrivions notre article sur la Pentecôte en 1871 aux sons du tocsin qui appelait les pompiers de notre ville au secours de la capitale en feu : ce terrible enseignement a été perdu pour beaucoup. La Révolution a relevé la tête, elle est plus insolente et plus menaçante que jamais.

Nous ne voulons aucun mal à ces égarés. Tout ce que nous leur souhaitons, c'est qu'ils se convertissent, qu'ils sauvent leur âme.

(Semaine de Rouen).

Verrières de la Cathédrale.

A la fin de septembre, Monsieur Coffetier, notre peintre verrier de Paris, a replacé dans la cathédrale de Chartres, après parfaite restauration, les quatre verrières qu'il avait dû emporter six mois auparavant. 1° La rosace de la sixième fenêtre à gauche de la grande nef en montant vers le transept. Elle représente une scène de labour ; nous en avons donné déjà la description l'année dernière au numéro de septembre. En rappelant l'inscription qui indique Nogent comme lieu de résidence des donateurs de ce vitrail, nous avons désigné trois localités

de ce nom qui pouvaient revendiquer ce titre de gloire pour leur passé. Mais une quatrième que nous avons omise semble y prétendre aussi pour une raison très plausible. C'est Nogent-le-Phaye, bourg voisin de Chartres, où le Chapitre avait d'assez importantes proprietés, et qui peut-être a payé ainsi son hommage de vassale à Notre-Dame, sa suzeraine.

2° Les trois verrières de la première fenêtre à la suite du clocher neuf.

Dans la rosace, vous voyez un évêque en habits pontificaux, bénissant de la main droite et tenant un livre de la gauche; à ses côtés deux hommes paraissent implorer son secours. Quel est cet évêque? Nous ne pouvons répondre que par une hypothèse. On pense à saint Aventin Ier, celui que consacrèrent les envoyés de saint Savinien pendant leur apostolat chez les Carnutes, et qui devait être le premier anneau de la magnifique chaîne de nos Pontifes.

La série de nos vitraux du clérestory, où devaient paraître plusieurs de nos saints évêques, s'ouvrait selon l'ordre chronologique avec saint Aventin. Le premier chef d'un troupeau en formation qui devenait l'église de Chartres, méritait la place d'honneur tout près du Sauveur que la même fenêtre nous représente se préparant à fonder l'église de la catholicité.

Sur la lancette de gauche en effet nous contemplons Notre Seigneur dans le désert. Avant d'aller changer le monde, en lui prêchant la lutte contre Satan, il défait lui-même dans trois combats Satan maître du monde. L'exemple avant l'enseignement. *Cœpit facere et docere.* Examinons les détails.

Dans la scène inférieure, le démon, orné d'une horrible figure et de jolies cornes, montre des pierres à Notre Seigneur, lui demandant de les changer en pain. « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Telle est la réponse de Jésus qui ne veut pas se déclarer le Fils de Dieu au diable si désireux de le savoir. La tentation de sensualité, d'un vice père de tant d'autres, est vaincue.

Au-dessus, le démon paraît enjamber le pinacle du temple où le Sauveur, si patient et si calme s'est laissé emporter par cette bête féroce: « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas; il est écrit que Dieu t'a confié à la garde de ses anges. » Tentation de vaine gloire. Le cœur aura son triomphe comme les sens. Je sais mieux l'Écriture que toi, semble répondre le Sauveur ; il a été écrit : « Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. » Pourquoi cette épreuve inopportune de la puissance divine, puisqu'il est d'autres moyens de descendre en bas? Seconde défaite pour le diable dépisté dans ses plans, demeurant encore sans réponse directe sur la nature divine de celui qu'il voudrait connaître. La colère déjà mieux dessinée sur ses traits aura tout-à-l'heure une expression bien autre. De son côté Notre Seigneur, qui au précédent tableau déployait le bras et la main comme pour rappeler avec un geste doctoral une sentence des livres saints, se tient ici les bras croisés et le regard fixe. La pose est plus majestueuse et plus dominatrice; la tentation avait été plus audacieuse.

Enfin Notre Seigneur s'est laissé transporter sur la montagne. Quelle affreuse grimace fait le diable ! On le voit partir comme à regret en lançant un regard où percent à la fois le désespoir et la peur ; il fuit en tournant encore vers le vainqueur sa figure grotesque terminée par une barbe qui s'allonge comme un faisceau de dards. Ah ! c'est que le misérable vient de recevoir le coup décisif. En cherchant à flatter une ambi-

tion qui est si loin des pensées de Jésus, le roi des humbles et des pauvres, il a osé le provoquer au plus grand des crimes, à l'idolâtrie. « Toutes ces richesses je te les donnerai, a-t-il dit, si tu tombes devant moi et m'adores. » Cette fois le Seigneur ne se considère plus seulement lui-même, le pénitent du désert ; il voit attaquer l'honneur de son Père, et il prend l'accent d'une sainte indignation. Qu'il est beau là le Sauveur lançant au diable le trait inattendu : « *Vade, Satana;* arrière, Satan ! » Il n'en fallait pas davantage pour écraser l'ennemi sous le poids de la honte. Satan s'est entendu appeler par son vrai nom ; l'ignominie de sa personne qu'il décorait de je ne sais quels oripeaux, se trahissait déjà malgré lui par les pieds fourchus et les cornes ; il s'en faisait accroire pourtant sur ses dehors un peu embellis ; le voilà démasqué et rappelé à son vrai rôle ; il n'est que Satan, et une voix qui n'avait pas jusque là montré toute sa puissance le foudroie d'un mot : « Arrière ! » Il fuit, et aussitôt, dit l'Evangile, les anges s'approchèrent de Jésus pour le servir. Ils commencent en effet à paraître aux coins du vitrail ; s'ils s'étaient montrés plus tôt, Satan eut reconnu Dieu.

Souvenons-nous à notre tour de l'attitude indignée et de la parole du Sauveur, quand la volupté, la vaine gloire et l'ambition ou l'avarice, passions qui résument toutes les autres, nous annoncent la présence du diable qui ne craint que Jésus en nous.

Voilà donc Notre Seigneur délivré de son ennemi ; il l'a terrassé au désert. Il pourra désormais plus librement commencer son œuvre ; et laquelle ? L'institution de la loi nouvelle que doivent promulguer ses prédications en Judée. Cette loi d'ailleurs n'est que le perfectionnement de la loi ancienne prêchée par les prophètes. Jésus continue et développe l'enseignement des prophètes ; l'autorité avec laquelle il se présente au monde, il la déclare sanctionnée à l'avance par leurs paroles. Telle est, selon nous, la raison de la présence de trois prophètes dans la seconde lancette.

Jonas, Daniel, Habacuc, ce sont les trois personnages encadrés dans les médaillons ovales. Assis, nimbés, portant la tunique et le manteau, tenant en main une banderolle où on lit leur nom, ils nous apparaissent pleins de la majesté qui convient à des envoyés de Dieu. Ces portraits à grandes lignes ont un caractère que les habiles dessinateurs de nos jours devraient bien étudier. Mais pourquoi ces trois prophètes ont-ils été, préférablement aux autres, désignés au choix de l'artiste ? Sans être sûr de comprendre ses intentions, nous pouvons rappeler : 1° que Jonas a été l'unique prophète envoyé aux gentils, qu'il a représenté, par un fait terrible de son histoire personnelle, la mort et la résurrection du Sauveur, et qu'il a eu l'honneur d'être cité par Jésus en témoignage de la vérité. 2° Que Daniel a reçu deux fois de Jésus-Christ lui-même la qualification de prophète, et qu'il est un des hérauts les plus étonnants de la date et des événements du règne du Messie. 3° Qu'Habacuc, le contemporain de Daniel, selon beaucoup d'interprètes, et son miraculeux pourvoyeur de nourriture dans la fosse aux lions, a prédit dans le style le plus lyrique la délivrance de tous les hommes par Jésus-Christ, *l'ancien des jours servi par des millions d'anges*, comme nous l'avons vu tout à l'heure après la triple tentation du désert. Habacuc a fourni à saint Paul ces paroles qui ont été le thème favori de l'apôtre : « Le juste vit de la foi. »

La fenêtre que nous venons de décrire n'avait pas subi de restauration depuis longtemps. Sur une des lames de plomb appartenant à la lancette de gauche, on lisait à l'extérieur : Jean Mélin, 1764. A l'extré-

mité de la rosace ont été gravés autrefois ces mots : « J'ai été réparée par les soins de M.e Langlois, prêtre clerc de l'œuvre. A la seconde rosace, on voit encore sur la pierre l'inscription suivante : « J'ai été réparée par Jean Mélin, peintre-verrier, 1736.

Avec cette fenêtre se termine la série des vitraux de la grande nef, sur le côté gauche. Voilà donc vingt et une verrières remises en bon état ; et c'étaient les plus compromises. Les vents du nord luttaient avec ceux de l'ouest à travers ces panneaux, et se jouaient à l'envi du courage des fidèles bravant l'hiver au-dessous d'eux. N'eussent-ils pour résultat que d'adoucir la température de l'édifice durant la froide saison, les frais faits par l'Etat seraient d'une utilité sans conteste. Mais ici c'est surtout au point de vue artistique que nous apprécions le travail. Des connaisseurs applaudissent au bon effet de la restauration. Le temps a certainement altéré la teinte générale de nos verrières antiques ; le coloris donné par le peintre restaurateur ne doit pas être plus vif dans les pièces de rapport que dans les parties anciennes ; Monsieur Coffetier a bien réussi dans l'harmonie des tons comme dans l'unité du dessin.

Et désormais, fidèles, quand vous traverserez la cathédrale en suivant le collatéral de droite, regardez en face les brillantes verrières. C'est un livre splendide qui a retrouvé toutes ses pages avec leurs reliefs et leurs enluminures ; et il y a là une esquisse de l'histoire du christianisme.

Au bas comme au haut de la nef se trouve Jésus-Christ, l'alpha et l'oméga de la religion. Le premier vitrail nous le représente dans sa préparation à l'enseignement de l'Evangile, nous l'avons dit. Dans les derniers, il reparaît comme à la fin de sa mission ; son sacrifice est consommé, et l'artiste le rapproche d'Isaac, dont l'immolation sous la main d'Abraham avait figuré la sienne, immolation que l'Eglise nous rappelle chaque jour durant le sacrifice chrétien : *sacrificium patriarchæ nostri Abrahæ.*

Entre ces tableaux consacrés au divin Sauveur, les autres se succèdent comme des témoignages vivants de sa doctrine. N'a-t-il pas dit lui-même : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Et des saints de tout ordre ont monté en effet vers lui, comme des astres qui gravitent autour du soleil.

Ce sont d'abord les prophètes, flambeaux qui avaient préparé le monde à sa grande lumière ; *paravi lucernam Christo meo*, et qui maintenant le suivent comme les autres saints en lui empruntant tout leur éclat. Ce sont ensuite les apôtres ; et au milieu d'eux se distingue par les proportions de sa colossale image, Pierre, le chef de tous, le fondement de son Eglise.

Elle est donc établie, son Eglise ; et cet édifice spirituel est cimenté de plus en plus par le sang des martyrs. Voyez Etienne et Laurent, les deux premiers diacres ; les hommes de la force et de la charité ; ce sont aussi les premières victimes massacrées pour la foi.

Cette Eglise, elle s'étend de la Judée et de Rome jusqu'aux régions lointaines. Saint Aventin Ier nous montre ici son ministère dans notre cité ; saint Lubin paraît comme un des continuateurs de ses traditions épiscopales.

Les conquêtes de l'Eglise iront au-delà des mers. Observons, non loin l'un de l'autre, Thomas de Cantorbéry, confesseur de la foi dans l'ancienne île des saints, et Nicolas de Myre, le vénérable pontife de l'Orient.

Les princes et les chevaliers obéiront comme le simple peuple à l'empire de l'Eglise. Voyez d'une part ce roi agenouillé près de saint Gilles,

et d'autre part Georges le brillant soldat devenu le patron des guerriers chrétiens.

Mais la reine de l'Eglise, la fleur de la religion, c'est Marie, Marie le siége de la sagesse, Marie la mère de Dieu. Et à raison de ce double titre, elle est deux fois dans cette série de verrières. D'ailleurs, son image doit se reproduire souvent dans son temple privilégié, dans ce lieu béni où les saints les plus illustres venaient la prier dès les premiers siècles ; témoin saint Martin, l'évêque de Tours, qui représente les pèlerins d'autrefois au-dessous de la Vierge-Mère.

L'abbé GOUSSARD.

Impressions de voyage (Suite)

(NOTRE-DAME DE LA GARDE, LA SAINTE-BAUME, SAINT-MAXIMIN).

Nous étions à Toulouse ; nous voici à Marseille. Nous n'avons point l'intention de décrire la route parcourue. Les sites du Languedoc éclairés par un beau soleil n'ont été pour nous qu'une immense galerie de tableaux entre deux buts de promenade. C'est Carcassonne au pied de la colline où se dressent les tours et les remparts d'une cité antique ; c'est Narbonne, reine détrônée montrant encore avec fierté la cathédrale de ses archevêques et de ses conciles, et ses églises de Notre-Dame chères aux matelots ; c'est Béziers contemplant avec satisfaction ses frais paysages et son canal du Midi, Béziers, la ville des dieux, selon nos auteurs classiques ; c'est l'industrieuse Cette avec ses maisons blanches semées sur les hauteurs et le long de la plage. La machine trop peu poétique, qui nous frayait passage à travers ces sites ne les saluait que par son cri strident et son jet de fumée, tandis qu'ils se photographiaient dans notre mémoire, y laissant des traces plus durables certes que le nuage de vapeur dans les airs.

C'est à une heure fort matinale que nous descendons à Marseille. Les premiers rayons du jour ont peine à se dégager de la brume, et la ville est encore dans un demi-silence. Marchons vers Notre-Dame de la Garde. Au soleil levant nous serons près de l'étoile du matin, de l'aurore du salut. Quelques personnes traversant de distance en distance les rues spacieuses pour se rendre à leur travail suffiront aux renseignements dont nous avons besoin ; d'ailleurs le chemin un peu long sera charmé par une méditation facile. Nous venons d'apercevoir l'école Belzunce. Voilà un nom riche en idées. Belzunce c'est le héros de la charité au XVIIIe siècle ; c'est l'évêque admirable qui délivra la cité du fléau de la peste, et son nom s'attache aujourd'hui à des institutions qui ont pour but de prémunir la jeunesse contre un fléau plus terrible : celui d'une éducation sans foi chrétienne. Belzunce! nous verrons des monuments qui honorent sa mémoire ; mieux que les monuments, les œuvres perpétuent ici son souvenir ; n'est-ce pas grâce à lui que Marseille s'appelle la ville de la dévotion au Sacré-Cœur ? Bien des personnages illustres ont vécu ici utiles à leurs concitoyens, et ils ont été oubliés ; Belzunce a gardé l'affection commune. Comme un de ces grands vaisseaux que nous voyons amarrés au port du Lazaret et qui, dans cette situation, résisteront aux orages destructeurs des nacelles lancées à l'aventure ; ainsi la vertu du héros chrétien abritée par le Sacré-Cœur, son inspirateur et son refuge, a survécu aux désastres de tant de gloires mondaines. Il nous semble que l'ombre du saint évêque plane sur

la cité ; mais une autre image nous apparaît, et c'est bien du réel que nous contemplons.

Après une longue marche dans de belles avenues, quelle douce surprise pour nos yeux distraits ! Oui, la voilà bien Notre-Dame de la Garde, sur son promontoire aérien. Nous en voulons presque au soleil qui l'a visitée avant nous. Il se plaît à caresser de ses rayons le gracieux monument jeté entre la colline et le ciel comme un acte de foi et de dévotion à Marie. Chapelle, clocher, statue, quel charmant point de mire aux regards ! Plus nous avançons sur la rampe et ensuite sur les escaliers de la colline, plus le spectacle s'agrandit aux alentours et fait ressortir le rôle de Notre-Dame de la Garde, protectrice des terres et des mers.

Mais souvenons-nous que d'abord nous sommes pèlerin ; à plus tard l'étude d'un panorama sans égal ! Avant les jouissances d'une curiosité légitime mettons celle de la prière. Nous touchons aux portes du saint lieu. Impressions recueillies à la Salette, à Lourdes, à Bon-Secours de Rouen, et sur d'autres sommets où nous avons pu voir des trônes élevés à Marie, tout nous revient au cœur ; ce cœur il faut le purifier, il faut l'élever le plus possible au dessus des niveaux terrestres, dans la sphère où se plaît la Reine Immaculée. Nous entrons ému. Nous trouvons près de l'autel quelques pèlerins et des Pères Oblats de l'Immaculée-Conception desservants de l'église. D'autres personnes viendront de la cité à tout instant ; en cette saison les paroisses et les communautés se sont partagé les jours du mois pour les processions à Notre-Dame. Mais outre ces pieuses caravanes, que d'habitants ou d'étrangers viennent isolément vénérer Celle qu'ils nomment « la bonne Mère de la Garde » ! Peut être à nos côtés est un marin provençal qui lui fait ses adieux avant de s'éloigner de la patrie ; peut être en est-il d'autres qui arrivent des contrées lointaines du Levant et la remercient d'avoir dirigé leur bâtiment vers le port. Les *ex voto* appendus aux murs dans le pourtour de la chapelle signalent tant de dangers évités, tant de victimes échappées aux naufrages ! Naturellement en pareil lieu l'*Ave Maria* coule des lèvres avec un plus vif accent de foi. Nous avions à confier bien des personnes et bien des choses à la Garde de la bonne Mère. Le saint Sacrifice de la messe célébré à l'autel du pèlerinage mit le comble à nos désirs. Après ce grand acte, la plus douce et la plus sainte des prières, nous pouvions repartir heureux, non toutefois sans avoir examiné les richesses du saint Temple ; les formes romanes de ce bijou d'architecture, la nef si intéressante de la crypte avec les nombreuses inscriptions gravées sur le marbre des parois. Ces inscriptions portent des listes de bienfaiteurs, et l'on y trouve nommés les plus illustres personnages de toute l'Europe.

Si le pèlerin quitte le sanctuaire de Marie pénétré d'admiration, ce sentiment n'expire point au seuil de l'édifice ; beaucoup s'en faut. L'esplanade sur laquelle il peut contourner l'église le met en présence du spectacle le plus grandiose. D'un côté la Mer-Méditerranée avec ses îles, et ses flots éclatants ou sombres ; d'un autre, une chaîne de montagnes, puis en avant la rade et les bassins où se pressent bateaux et navires ; la ville dessinant sa forme de fer à cheval le long des collines ; à gauche, les voiles des grands mâts ou de simples barques sur les lames azurées ; à droite, les pointes des rochers où les flèches des églises en saillie sur la vieille et la nouvelle cité. Notre esplanade surplombe des abîmes où notre œil se porte avec effroi pour

remonter doucement vers l'image souriante de Notre-Dame qui près de nous bénit les deux horizons de la France et de l'Italie.

Voyez vous là-bas, nous dit le R. P. Oblat qui nous accompagnait, voyez-vous ce pic dénudé qui se détache si bien des autres sommets, il nous cache la sainte Baume ; vous y allez sans doute. — Impossible, mon père. — Impossible ! comment retourner dans le nord sans avoir complété votre pèlerinage ? Le culte de la sainte Vierge et celui de sainte Madeleine ne se séparent guère en Provence. — Mais le temps, mais... (nous allions alléguer une autre excuse), — Je vous comprends ; soyez sûr que les attraits du voyage vous paieront largement de tout sacrifice ; un délai de vingt-quatre heures pour le retour à Chartres ou deux nuits à passer en wagon, ce n'est pas un obstacle sérieux en vacances. Vous vous féliciterez plus tard d'avoir suivi mon conseil. — Assez de discours, Père, vous prêcheriez un converti ; on ira à la sainte Baume...

Sous l'influence de cette résolution inopinée, l'examen des curiosités de la ville devait perdre de ses charmes. La Cannebière même, cette rue sans rivale à Paris d'après l'hyperbole Marseillaise, nous sembla un tant soit peu au-dessous de sa réputation. La vieille église de Saint-Victor avec son caveau et sa Vierge noire, Saint-Ferréol, Saint-Théodore, la Trinité, mais surtout la cathédrale romano-bysantine actuellement en construction et qu'une première dépense de sept millions est loin d'avoir achevée, ce sont des monuments qui attirent le pèlerin plus que l'Hôtel-de-Ville et le château-d'eau, magnifiques édifices d'ailleurs. Nous les vîmes et nous prîmes route dans la direction du Var.

Le chemin de fer de Toulon jusqu'à la station d'Aubagne et le réseau d'Auriol nous feront traverser de gracieux paysages où les arbres fruitiers et surtout les lignes multiples d'oliviers banchâtres donnent à la campagne une teinte nouvelle. D'Auriol l'omnibus mène à Saint-Zacharie. Delà une voiture particulière nous conduira à notre but par un trajet de deux heures sur un chemin montant, rocailleux, malaisé. Ne nous plaignons pas toutefois ; nous marchons vers la demeure d'une sainte pénitente. D'ailleurs si le voyageur maugrée contre les lenteurs ou les bonds subits du chariot solitaire sur ces pentes abruptes, il a bien en dédommagement quelque jouissance dans les jolis aspects qui l'environnent. Bois verdoyants ou clairières inattendues, gorges resserrées entre les monts, dédales de cimes, et enfin des rampes plus douces et un plateau cultivé ; c'est parfois sauvage et toujours beau.

Les dix kilomètres depuis Saint-Zacharie touchent à leur fin ; on nous introduit à l'hôtellerie des Dominicains chargés aujourd'hui comme autrefois du service religieux du pèlerinage et du soin de recevoir les voyageurs. La prière et le silence dans le modeste cloître des Révérends Pères vont nous préparer aux saintes émotions du lendemain. Le lendemain en effet, dès l'aube, nous sommes trois pèlerins sur les sentiers de la forêt et de la montagne. Quelle perspective ! Là-haut comme un immense rideau de pierre, et au centre de ces roches alignées une habitation qui y est comme suspendue, c'est l'entrée de la grotte de sainte Madeleine. Au-dessous, sur un versant fort étendu se développe le *bois sacré* que nous traverserons, le bâton ferré à la main, durant une ascension d'une demi-heure. Enfin dépassant ces hautes futaies, nous abordons la terrasse pratiquée sur le flanc de la roche gigantesque et nous allons entrer au lieu mystérieux. Recueillons-nous ; c'est la maison du Seigneur. Ici durant trente

années Marie Madeleine, la sainte pénitente, vécut en commerce perpétuel avec les anges et avec Dieu. D'après une révélation qu'elle en a faite elle-même plus tard à un pieux ermite, elle a reçu ici cent dix fois la visite de Jésus qui descendait du ciel pour consoler son âme. On se rappelle l'histoire de Moïse et du buisson ardent et l'on est saisi d'un respect mêlé de crainte au seuil de la grotte.

Cette grotte appelée *baume* selon l'idiôme provençal, est un enfoncement vaste et bien éclairé ; une longueur de 24 mètres, une largeur moyenne de 26, une hauteur de 8, telles en sont les dimensions. A droite, un double escalier conduit à une excavation où descend l'eau qui coule goutte à goutte des fentes du rocher ; on l'appelle *fontaine de la pénitence*; l'eau est regardée comme miraculeuse; elle fait penser aux larmes de Madeleine.

Le lieu que l'on croit avoir été plus particulièrement occupé par la Sainte pour vaquer à ses sublimes contemplation se trouve derrière l'autel principal ; on l'appelle le *Lieu de la pénitence.* Une statue en marbre blanc et près d'elle une croix, une tête de mort et un vase d'albâtre, désignent cet endroit comme le théâtre privilégié des communications célestes, des faits les plus étonnants d'une existence surnaturelle.

Un autel de Notre-Dame du Rosaire et un autre du Saint-Sépulcre complètent la décoration de la grotte. On nous a dit qu'autrefois on y voyait des tombeaux de grands personnages, particulièrement celui de Jeanne de Chabannes, épouse de Claude de Savoie gouverneur de Provence au seizième siècle, dame très-pieuse qui avait demandé l'honneur de la sépulture là où elle avait tant de fois prié sa sainte de prédilection.

Prions ici à notre tour ; savourons en silence les délices de cette solitude. Les anges n'entourent-ils pas l'autel comme ils entouraient Madeleine au Lieu de la Pénitence ? Selon la légende, Saint-Michel vint la délivrer d'un effroyable dragon ; nous demanderons à l'archange pour nous et pour d'autres protection contre le dragon infernal. Ici le bon Sauveur vint tant de fois parler à la pécheresse sanctifiée; maintenant il est en résidence continuelle en ce tabernacle. La pieuse solitaire lui demanda à boire et elle vit sortir de la pierre une fontaine limpide; deux racines cueillies à l'entrée de la caverne furent son dernier aliment matériel à son arrivée dans la solitude, et désormais elle ne se nourrit que d'amour. Tout à l'heure à la sainte messe nous trouverons la nourriture et le breuvage célestes, la racine et la fontaine de vie ; puissions-nous désormais vivre d'amour !

A cause des fréquentes entrevues de Madeleine avec Jésus, on a dit que la Sainte-Baume avait été le Thabor de la Sainte. N'oublions pas que ses contemplations furent le prix de l'abnégation de la chair et des luttes de l'âme. Mais pour recueillir tous les souvenirs de ce Thabor, il ne suffit pas de les demander à l'autre révéré où les heures coulent si vite, il faut monter plus haut. C'est sur la crête même de la montagne que se renouvelaient les ravissements extatiques. Madeleine y était portée sept fois le jour par les anges pour y prier. « C'est là, dit un vieil auteur, qu'aux sept heures canonicales, les anges enlevaient sept fois en l'air Madeleine, puis la récréaient d'une » doulce et sainte harmonie, et la reportaient dans la sainte caverne » pour continuer ses pleurs et son austère pénitence. »

Un pilier, en style provençal un *pilon*, et plus tard une chapelle

ont marqué aux pèlerins l'emplacement de cette scène toute séraphique. Nous avons voulu nous rendre au Saint-Pilon, perpendiculaire à la grotte qu'il domine d'une très-grande hauteur. Une descente à mi-côte dans la forêt, puis une ascension nouvelle et difficile sur les sentiers tournants de la montagne à travers les chênes, les tilleuls et les érables et plus haut les roches dénudées qui font oublier la cime des arbres séculaires, telles sont les conditions à subir. Vous vous trouvez à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Nul endroit plus favorable aux élans de la prière ; on se croît près du ciel. Tout sous vos yeux vous parle de la Majesté de Dieu.

Au loin comme à votre niveau, une chaîne des Alpes couronnées de neige ; entre elles et vous, amphithéâtre de collines, profondes et immenses vallées ; sur un autre point de l'horizon campagnes luxuriantes ondulant jusqu'à la Méditerranée dont le soleil fait étinceler les flots. Notre belvédère se détache hardiment sur cet ensemble de merveilles ; du firmament jusqu'aux profondeurs où plonge notre regard ce sont les plus étonnantes œuvres de la création, et elles nous racontent la gloire du Seigneur plus grand que ses œuvres. Que n'entendons-nous plus les échos du concert qui accompagnait la voix de Madeleine ! Du moins elle s'unira encore à notre prière. Le Saint-Pilon, l'oratoire érigé sur les traces des pas de la solitaire n'aurait-il pas une ouverture sur le paradis ? Voyons la Sainte nous bénissant de là-haut et nous prêchant le repentir et la confiance en son Bien-Aimé !

On a le cœur à l'aise en cette région aérienne ; pourtant nous n'y pûmes faire long séjour. Des rafales montèrent de la vallée comme des esprits mauvais qui jaloux de notre bonheur eussent voulu en précipiter le terme ; nous dûmes songer au départ. « Maintenant, nous dit notre guide, il vous faut visiter à Saint-Maximin le tombeau de la Sainte : et en même temps il nous indiquait du doigt un point de l'horizon. A l'aide d'une longue vue nous aperçûmes aux pentes des coteaux comme *un navire au port, sans mâture et sans voile* ; c'était l'église de Saint-Maximin. Adieu Saint-Pilon ! Adieu, perspectives admirables, et vous petits oratoires échelonnés sur le versant de la montagne, forêt dérobée à toute destruction par mainte ordonnance royale, sentiers ombragés où médite chaque matin le disciple des Dominique et des Lacordaire, adieu !

Nous voici bientôt sur un autre chemin. Une descente horrible pour notre humble voiture et par là même pour le voyageur, le long d'un vrai labyrinthe creusé en grande partie dans le roc, nous mènera au village de Nans, d'où les chevaux s'élanceront sur une voie presque beauceronne si des oliviers et des mûriers n'en égayaient les abords.

Salut à Saint-Maximin ! c'est le nom de la petite ville où nous entrons ; c'est avant tout le nom du Saint qui la patronne et qui, à son arrivée en Provence avec les autres disciples du Sauveur, avait fixé en ce lieu son siége épiscopal. A l'approche de ses derniers moments, Madeleine vint rendre ses hommages au digne Pontife ; elle reçut de ses mains la communion et mourut. Maximin l'inhuma avec grand honneur ; lui-même il devait plus tard, ainsi que d'autres personnages, être enseveli à ses côtés. Au-dessus de ce tombeau s'est élevée la basilique que nous venons admirer.

Sans avoir les proportions de nos cathédrales du Nord, c'est un vaisseau d'une grande étendue, et d'une légèreté de formes remarquable. Elle a été bâtie au moyen-âge par les Dominicains ; les

Frères Prêcheurs sont redevenus maîtres du couvent qui l'avoisine; mais elle est desservie par des prêtres séculiers ; c'est l'église paroissiale. Trois nefs dont la principale se compose de neuf travées, seize chapelles s'ouvrant sur les collatéraux, seize piliers décorés de faisceaux de colonnettes, une voûte élancée à une belle hauteur, tout concourt à la merveilleuse beauté de ce monument ogival. Les boiseries du chœur où vingt-deux médaillons exposent des épisodes de l'histoire Dominicaine, offrent des détails de sculptures pleins de mouvement et de vie ; c'est une grande œuvre d'art.

Mais pour le pèlerin surtout la partie principale de l'église, c'est la petite crypte, mystérieux sanctuaire où des monarques et des souverains pontifes ont fléchi le genou. Nous y trouvons à droite le tombeau de sainte Madeleine et celui des saints Innocents ; à gauche, le tombeau de Saint-Maximin et celui de Saint-Sidoine, l'aveugle-né ; plus la frise d'un cinquième tombeau qu'on croit avoir été celui de Sainte Marcelle, servante de Sainte Marthe. Des sujets empruntés à l'évangile et finement sculptés ornent ces sarcophages de marbre ou d'albâtre. Quelle impression saisit l'âme dans ce caveau antique, en présence de ces témoignages de saintes morts ! Serions-nous dans les catacombes ?

Ce n'est pas tout ; au fond de la crypte sont les vrais trésors. On nous montre là les plus importantes reliques : le chef de Sainte Madeleine, un os de son bras, et quelques un, de ses cheveux, la Sainte Ampoule, tube de cristal qui contient de la terre et des pierres teintes du sang du Sauveur, recueillies sur le calvaire par l'illustre pénitente. La Sainte Ampoule est évidemment la plus précieuse relique de l'église Saint-Maximin ; on lui a attribué de fréquents miracles ; ce n'est pas une médiocre faveur que de pouvoir ainsi approcher du sang précieux et des monuments de notre rédemption. Mais nous avouerons n'avoir pas moins été frappé à l'aspect du chef de Sainte-Madeleine. Cette tête magnifique et de dimensions étonnantes est tout entière à découvert sur un buste de cuivre doré. Des parties plus noires nous ont été signalées comme des restes de chair ; de légères marques sur le front rappellent la pression du doigt divin quand le Seigneur ressuscité écarta Madeleine en lui disant avec douceur : *Noli me tangere*, ne me touche pas. La chair qui couvrait cette partie du front en est maintenant détachée et on la conserve avec soin dans une boîte de cristal.

En face de cette physionomie austère qui semble s'animer à la lueur de la lampe et à laquelle notre imagination prêterait si facilement des paroles, l'émotion gagne le spectateur ; il tombe à genoux en se frappant la poitrine ; un seul cri doit jaillir de ses lèvres : « Pitié pour moi, Seigneur ! que suis-je auprès de l'amante de la Croix ! »

Il fallait bien quitter ce sol béni. Après un dernier regard sur tant d'objets vénérables nous sortîmes de la basilique mieux instruit, il nous semble, de la majesté des saints et de la nécessité pour tous d'imiter leurs vertus.

Emportons s'il est possible au milieu du monde, sans rien perdre de leur suavité, ces mystiques parfums des autels et des saintes solitudes ; car d'ici quelques heures nous le retrouverons ce monde tumultueux dans un de ses centres les plus brillants et les plus agités. Passer des poésies religieuses du Var aux prosaïques clameurs de la gare de Marseille, quel contraste pour ce soir !

A. F. G.

CANTIQUE A NOTRE-DAME DE CHARTRES
Fait pour le pèlerinage diocésain d'Evreux : 10 septembre 1873.

REFRAIN

Notre-Dame de Chartre ! ô bonne et tendre mère,
Vois à tes pieds tes fidèles Normands.
Pour la France et pour Rome écoute leur prière :
Exauce nous, nous sommes tes enfants !

I

Les cœurs de toutes parts volent aux sanctuaires
Où la foi t'a dressé des autels séculaires,
En éternisant ta bonté ;
Mais parmi tes autels de l'un à l'autre pôle
Ton premier fut ici sur le sol de la Gaule :
Chartre est ta première cité.

II

Nul encore ici bas ne songeait à tes fêtes
Que le Druide honorait la vierge des prophètes
Qui devait bientôt enfanter.
C'est toi qui lui donnas et cet instinct sublime
Et cet esprit divin qui l'inspire et l'anime
En le forçant à te chanter.

III

La Gaule de ce temps c'était déjà la France ;
Tu la couvais déjà de l'œil de l'espérance
Et des douceurs de ton amour.
Si la Judée a vu de tes jours la couronne,
Si Rome est ton autel, notre France est ton trône,
Reine, bénis-la chaque jour.

IV

La France t'a remis ses intérêts, sa vie :
Sur elle on voit partout ton image bénie
Veiller aux villes, aux hameaux.
Ses rois ont dit ton nom sur les champs de bataille ;
Ton sourire vainqueur à travers la mitraille
A donné gloire à ses drapeaux.

V

Tant que le cœur des Francs, Reine, te fut fidèle,
Il vécut glorieux à l'ombre de ton aile,
Comme l'enfant dans son berceau.
On le vit, sous ton œil, se lever l'âme fière,
Ce peuple dévoué, pour frapper au calvaire
Le peuple qui fut ton bourreau.

VI

Tu l'as récompensé par de longs jours de gloire :
On a cru qu'il avait obligé la victoire
A toujours couronner son front.
Ses succès ont été les succès de l'Eglise ;
Tout ennemi sentait que ta force était mise
A le garder de tout affront.

VII

Notre France ! Elle fut la maîtresse du monde,
Messagère du Christ dont le bras lá seconde,
Sa force fut partout la croix.
Soudain tout s'obscurcit : sa gloire devient sombre,
Sa puissance pâlit et sur son front une ombre
S'étend ponr la première fois.

VIII

Eperdue, elle crie à toutes les puissances
D'épargner à son cœur les cruelles vengeances
Qui la menacent du néant.
Rien ne répond sur terre à ses cris de détresse,
Et tout la foule aux pieds, riant de sa faiblesse
Et de son râle agonisant.

IX

Tu ne périras pas, ô France, ô ma patrie !
Chartres promet l'appui d'une mère chérie :
Voici le secours et l'espoir.
Tu vaincras, je te vois les armes de tes pères ;
Armes du pèlerin, la croix et les prières !
Courage ! prier, c'est pouvoir !

X

Sous le souffle pieux connu des anciens âges,
Ton cœur redevient fort dans ces pèlerinages
Où tu cours invoquer les cieux.
Oui, tu seras toujours, ô France, ô ma patrie
La France de Clovis, la France de Marie,
Et la France de nos aïeux.

BUISSON, *vicaire de la Cathédrale.*
Evreux, 25 août 1874.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Entre les discours tenus par Pie IX dans les audiences accordées aux fidèles, on signalait, le mois dernier, celui du 7 septembre, aux élèves du séminaire romain ; une comparaison frappante entre les persécutions qu'éprouva Job, le saint patient de Hus, et celles que de nos jours endure la sainte Eglise. « Oui, les persécuteurs passeront, et l'Eglise, du haut de son solide rocher, les verra, humiliés, marcher vers leur destruction. » — Celui du 20 septembre aux 200 membres des cercles catholiques qui, par l'organe du vice-président de la confédération Piana, M. Paul Mencacci, exprimaient les tristesses et les vœux des catholiques à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des Piémontais à Rome. « Que les ennemis de l'E-
» glise qui ont confiance dans ce qui se passe, se réjouissent et
» comptent sur certains événements, — proches ou lointains, Dieu
» seul le sait ; — que ces ennemis sachent que les pharisiens aussi et
» leurs amis se réjouissaient de la mort du Rédempteur, comme s'ils
» avaient obtenu un triomphe, sans s'apercevoir que cette mort était
» le principe de leur totale défaite..... »

L'anniversaire du plébiscite a appelé, le 2 octobre, une nouvelle protestation de la part des catholiques romains contre le sacrilége attentat commis il y a quatre ans. Le Saint Père a affirmé de nou-

veau l'indispensable nécessité du pouvoir temporel. On a cité surtout les paroles suivantes du Saint-Père : « L'armée de l'incrédulité est comme le temps qui précède l'orage : il y a le temps moins obscur, le temps plus obscur et le temps tout à fait obscur : ces trois couleurs du ciel concourent à former la tempête, parce que toutes les trois contribuent à développer l'orage. Il en est de même en politique. » Ces trois couleurs forment la Révolution : ce sont, celle des hommes indifférents en apparence, mais au fond, perfides et d'autant plus dangereux qu'ils paraissent plus oisifs ; — celle des hommes qui avancent lentement, mais qui, chaque jour, commettent une nouvelle impiété et finissent par tout envahir ; — celle enfin des hommes violents, qui ne pensent qu'à tout renverser et qu'à répandre partout le sang, la désolation, l'incendie et la mort. Que les gouvernements et les politiques ennemis de l'Eglise se rangent sous leurs couleurs !

Malgré ces phalanges d'adversaires, courage et confiance, et « souvenons-nous de la récompense qui attend tous ceux qui auront fait » leur devoir, comme il arriva à l'aveugle-né guéri par Notre Seigneur. Ce miraculé ne craignit pas de confesser la vérité en face » des pharisiens ; faisons comme lui et ne craignons pas d'affirmer » hautement notre foi. Il y a tant de pharisiens aujourd'hui qui se » scandalisent, parce qu'on voit tous les jours tant de miracles » s'accomplir, *spécialement en France !* Ils disent que ces miracles » sont impossibles, comme s'il y avait quelque chose d'impossible à » Dieu.

— En parlant de l'*Orénoque*, de ce navire que la France a rappelé de Civita-Vecchia où il demeurait à la disposition du Saint-Père, comme une protestation en face de la violence de ses ennemis, le *Journal de Florence* dit : « On se demande : que va devenir Pie IX ?... Pie IX répond en montrant la croix !

— Le Comité cantonal de l'Association suisse de Pie IX a eu récemment une magnifique réunion à Guin. M. Frédéric Gendre a ouvert la séance par un discours dont nous extrayons les lignes suivantes, tableau exact de la situation faite à l'Eglise.

« En Allemagne, il y a en ce moment plus de douze cents prêtres » et évêques dans les prisons. En Autriche, les catholiques en sont » arrivés à désirer la persécution, dans la conviction où ils sont » qu'une guerre ouverte à la religion offrirait moins de dangers que » le système hypocrite qui prévaut en ce moment. L'Espagne semble » vouloir marcher sur les traces de la Prusse. Si nous jetons nos regards sur notre belle patrie (la Suisse), vantée jadis comme une » terre de liberté, que voyons-nous ? Une nouvelle constitution votée » pour mieux opprimer les catholiques, le nonce expulsé, la nonciature supprimée, deux évêques exilés, nos frères du Jura n'ayant » plus même la liberté d'être catholiques dans la vie privée, leurs » prêtres traqués jusque dans les forêts où le parti des lumières et » de la tolérance les a réduits à se cacher. Si, dans le canton de Fribourg, nous jouissons d'une liberté dont il faut bénir Dieu et que » nous devons principalement à notre vieil esprit catholique, c'est » une raison nouvelle pour compatir plus largement aux souffrances » de nos frères opprimés..... » Et l'orateur exhorte les associés à l'union aux évêques, à la propagande des bons journaux et des bonnes publications, au soin de la jeunesse, de la jeunesse ouvrière et de la jeunesse studieuse. Ces moyens sont nécessaires pour se prémunir contre le triste sort de leurs frères persécutés.

En Suisse, le fameux pèlerinage de *Mariastein*, Notre-Dame-de-la-Pierre, vient d'être supprimé, et les biens qui en dépendent ont été confisqués. Le chapitre cathédral de Soleure, qui depuis près de deux mille ans, veille à la garde des sépulcres des martyrs thébéens, a vu aussi sa ruine décrétée.

Au Brésil, Monseigneur Macedo, évêque du Para, a été condamné par la secte maçonnique, à quatre ans aux travaux forcés. De sa prison, il a écrit à un prêtre français une admirable lettre qui témoigne de sa fermeté et de son courage dans la souffrance pour Jésus-Christ et la liberté de l'Eglise.

— Si quelque chose est bien fait pour consoler les catholiques au milieu de tant d'épreuves, ce sont les nouvelles de conversions qui arrivent d'Angleterre et d'Allemagne. En Angleterre, la conversion de Lord Ripon a été suivie de celle de Lady Victoria Kirwan et d'une foule d'autres, surtout à Nottingham, dans la classe ouvrière. En Allemagne, la conversion de la nièce de l'empereur Guillaume, reine douairière de Bavière, en a entraîné bien d'autres parmi les luthériens, et a excité de grandes colères dans le parti des persécuteurs.

— Le pèlerinage à Saint-Denis près Paris, a été l'occasion de grandes fêtes. Au jour d'ouverture, les membres de conférences de Saint Vincent de Paul et des comités catholiques, les Associations ouvrières de diverses paroisses assistaient à une messe de communion générale. M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris, a prononcé le panégyrique du saint.

— Le pèlerinage national à Saint-Martin de Tours s'annonce comme devant être suivi par un immense concours de prêtres et de fidèles. A cette occasion, des réductions de prix ont été concédées par les compagnies de chemins de fer.

Vœu national. S. E. le cardinal de Paris et Mgr. l'évêque de Dijon recommandent une : *Notice sur l'œuvre du Vœu national et sur l'abonnement populaire à cette Œuvre*, par un prêtre Dijonnais. Cette notice qui nous révèle une intéressante et facile organisation du Vœu national dans les paroisses, se vend à Dijon, chez M. Marchand, imprimeur, et chez les Mme Vernier, M. Ratel, M. Manière, libraires (Prix : l'exemplaire, 0 fr. 16 c. ; la douzaine, 1 fr. 50 ; le cent 12 francs).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 70 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60. Devant Notre-Dame du Pilier, 2. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 4. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre des messes dites à la Crypte : 302.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 761.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 306.

Consécration des petits enfants: 38 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

— Monseigneur Fava, évêque de la Martinique, a dit sa messe à la Crypte au commencement d'octobre.

— Le 11 octobre, à la fin de la retraite prêchée par M. l'abbé Poirier, missionnaire apostolique, Monseigneur a ordonné dans la chapelle du Grand-Séminaire sept prêtres, savoir : MM. Bordier, Cirou, Daviau, Godichau, Houzé, Leroy, Legros. Le lendemain, trois d'entre eux, clercs de Notre-Dame de Chartres, étaient au pied de

l'autel principal de la Crypte pour la cérémonie de première messe, cérémonie qui, dans ce lieu, emprunte un intérêt particulier aux souvenirs personnels d'une jeunesse passée près des autels de Marie, à la présence des clercs de Notre-Dame, de leurs maîtres, ainsi que de plusieurs bienfaiteurs de l'Œuvre.

— Le 22 octobre, fête de l'Adoration dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. Grande assistance. Sermon prêché par M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale. Salut solennel donné par Monseigneur. La fête prochaine aura lieu le 12 novembre à la Chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres ; sermon par le R. P. Constant, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

— Quête le jour de la Toussaint pour l'érection d'un monument à Paris en l'honneur du Sacré-Cœur.

Mézières. — Le 18 octobre, l'église de Mézières (près Dreux), voyait une belle cérémonie dans son enceinte. Monseigneur procédait à la consécration de l'autel ; Sa Grandeur était assistée de plusieurs chanoines et autres prêtres, dont deux originaires de la paroisse. L'église, bien que très vaste, était ce jour-là trop petite pour l'affluence. M. le sous-préfet et d'autres notabilités de Dreux étaient présents ; des personnes des villages voisins avaient voulu prendre part à la fête. La brillante musique du pensionnat des Frères de Dreux a contribué à l'éclat de l'office divin. Monseigneur a félicité les paroissiens de Mézières de l'œuvre qu'ils viennent d'accomplir ; l'autel en pierre, les vitraux à sujets et les autres détails de l'église qu'ils ont restaurée avec tant de succès, témoignent en effet de leur générosité et du zèle intelligent des administrateurs, de M. le curé, de M. le Maire qui a surveillé si assidûment les travaux de reconstruction et d'embellissement.

Prunay-le-Gillon. — Le 18 octobre, dans la belle église de Prunay-le-Gillon, avait lieu la bénédiction de deux statues magnifiques : l'une du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre du Saint-Cœur de Marie. Des ecclésiastiques de Chartres avaient été invités à cette fête. M. le chanoine Olivier a célébré la sainte messe et bénit les statues ; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, a donné un excellent sermon sur ce texte : *Si scires donum Dei*, si vous connaissiez le don de Dieu. Les vêpres ont été suivies d'une procession de la Sainte Vierge et d'un salut solennel. L'église de Prunay, riche en architecture et en décorations, montrera désormais aux visiteurs deux précieux ornements de plus ; aux pieux fidèles, deux nouveaux gages de la protection de Jésus et de Marie.

Houville. — Bénédiction solennelle d'un beau tableau du Sacré-Cœur ; sermon par M. l'abbé Piau, sur l'Apostolat de la prière.

Charonville. — « Le 18 octobre, c'était fête à Charonville. Grâce au zèle du pasteur de la paroisse et à la générosité de M. Jarry, l'excellent châtelain du pays, qui à lui seul y contribuait pour une grande part, l'on procédait à la bénédiction d'une jolie croix de fer, travail d'un ouvrier de la paroisse, scellée sur un piédestal de pierre dure dite de Berchères, parfaitement taillé et surélevé de deux marches aussi en pierre. M. le curé d'Illiers présidait la cérémonie entouré de MM. les curés voisins ; il a édifié la nombreuse assistance par une pieuse et savante instruction, qui a été suivie de l'adoration de la croix. »

Auneau. — « Le 13 octobre, M. l'abbé Bordier célébrait sa première grand'messe dans sa ville natale. Vous parler de l'assistance aussi nombreuse que sympathique et des chants gracieux exécutés par les jeunes élèves des sœurs institutrices, me paraît chose superflue, car cela se retrouve à peu près dans toutes les fêtes semblables. Mais ce qui ne doit pas être passé sous silence, c'est le beau discours prononcé par

M. l'abbé Démolliens, curé du Favril et ancien vicaire d'Auneau, lequel avait, à douze ans de là, dirigé dans la carrière les premiers pas du nouvel élu.

Après un exorde de circonstance où il rappelait les débuts de son ministère sacerdotal au milieu de la population qui l'écoutait, l'orateur a montré, dans un très beau langage, que le prêtre est à la fois l'ami de Dieu et l'ami des hommes ; l'ami de Dieu avec lequel il s'entretient continuellement par les nombreuses prières que l'Eglise lui met sur les lèvres, et auprès duquel il intervient par le sacrifice de l'autel et aussi, s'il est nécessaire, par le sacrifice de lui-même ; l'ami des hommes, qu'il est toujours prêt à secourir dans leurs besoins matériels et surtout spirituels. Puis, félicitant son ancien élève d'avoir été choisi pour remplir cette noble mission, il lui souhaita de longs jours et un ministère fructueux.

L'attention religieuse de l'auditoire a dû prouver au prédicateur qu'il avait été bien compris, et les larmes qui, j'en suis sûr, ont humecté plus d'une paupière, lui ont sans doute fait voir qu'il avait trouvé le chemin du cœur.

Ce fut sous cette heureuse impression que se termina le saint sacrifice, après lequel le nouvel officiant adressa lui-même, d'une voix émue, ses remerciements à l'assemblée. Chacun se retira ensuite, emportant de cette fête de famille une impression salutaire. » *Un assistant.*

NOMINATIONS. — MM. l'abbé	Bordier, jeune prêtre,		curé de Senantes.
—	Cirou,	—	vicaire de la Bazoche
—	Daviau,	—	vic. de St-Valérien (Châteaudun)
—	Godichau,	—	vicaire de Senonches.
—	Houzé,	—	vicaire de Nogent-le-Roi.
—	Legros	—	curé de Marchézais.
—	Leroy Pr.,	—	curé de Mottereau.

M. l'abbé Hays, ancien vicaire de Nogent-le-Roi, est nommé curé des Ressuintes. — M. l'abbé Hubert, ancien vicaire de Senonches, est nommé curé de La Puisaye. — M. l'abbé Gâtineau, ancien vicaire d'Authon, est nommé curé de Bréchamps. — M. l'abbé Blin, ancien curé de Marchézais, est nommé curé de Saint-Maur. — M. l'abbé Delaunay, ancien curé d'Oulins, est nommé curé de la Ferté-Villeneuil. — M. l'abbé Lejars, curé de Saint-Maur, est contraint par son âge et l'état de sa santé de renoncer à ses fonctions.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. A la date du 5 août je vous demandais une neuvaine, une lampe, des cierges, une messe à une intention toute particulière. Hier soir (16 août), après les vêpres je vis arriver à moi avec un air tout joyeux la personne dont j'avais été l'interprète auprès de vous pour ces demandes. En m'abordant elle se déclara exaucée et incapable d'exprimer tout son bonheur. Elle m'a chargée de nouveau de vous écrire, et cette fois pour offrir à Notre-Dame de Chartres l'hommage de sa vive reconnaissance et lui envoyer en action de grâces la somme de..... destinée à l'ornementation de son sanctuaire. Jugez comme je fus heureuse d'une pareille commission. A voir la joie de de cette personne et sa générosité, j'ai compris qu'elle avait obtenu une grâce importante. Veuillez, pour l'aider à remercier Dieu, faire dire une messe à Notre-Dame de Sous-Terre.

(J. P. au Mans).

2. Une neuvaine de prières que j'ai eu l'honneur de vous demander il y a trois mois, a eu son plein effet, et l'on remercie du fond du cœur Notre-Dame de Chartres toujours si bonne pour nous.

(R. R. du diocèse du Mans).

3. Nous désespérions de la santé d'une petite nièce dont la situation était fort alarmante ; elle avait le ventre et la poitrine enflés. Je l'ai mise sous la protection de Notre-Dame de Chartres, et je l'ai munie de votre médaille et de votre cordon bénits. Dès ce moment l'amélioration a commencé ; et maintenant je viens remercier Notre-Dame par votre entremise ; je vous envoie mon offrande pour une messe et un cierge.

(R. de Paris).

4. On avait demandé une neuvaine de prières à une intention qui dirige souvent les mères chrétiennes vers votre sanctuaire béni : Notre-Dame de Chartres, la Mère privilégiée, n'est elle pas invoquée tout spécialement pour les heureuses délivrances? Eh! bien aujourd'hui nous venons vous dire qu'une fois de plus, j'ai atteint le but de nos prières ; aussi je m'empresse de consacrer ma petite fille à Notre-Dame de Chartres.

(L. B. de R. diocèse de Nevers).

5. J'ai fait recommander, il y a une quinzaine de jours, mon plus jeune enfant malade. Votre confiance et la mienne en Notre-Dame de Chartres n'ont point été trompée. Dès le lendemain du départ de ma lettre à votre adresse, la guérison survenait et au bout de quelques jours l'enfant était mieux portant que jamais. Oh ! comme Notre-Dame de Chartres est bonne! Elle soulage toutes les douleurs, il me semble qu'elle a une attention toute particulière pour les prières des mères. Lorsqu'il s'agit de maladies spirituelles à guérir, les mères chrétiennes ne recommandent-elles pas encore avec plus de succès leurs enfants égarés ?

(D. de C. diocèse de Séez).

6. Que Notre-Dame de Chartres protége mes enfants et les guide dans le choix d'un état de vie ! C'est la demande que je lui fais tous les ans par votre entremise. Je vous prie de la remercier avec moi. Je lui dois la vocation à l'état ecclésiastique de l'un de mes fils. Priez, faites prier pour qu'il soit un saint prêtre.

(L. R. de Bruxelles, Belgique).

BIBLIOGRAPHIE

— *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. — Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Chantal*, fondatrice de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, par la mère Françoise-Madeleine de Chaugy, secrétaire de la sainte et cinquième supérieure du premier monastère d'Annecy. (Beau volume in-8° enrichi d'un fac-simile d'autographe. Prix : 8 francs, franco. E. Plon et Cie éditeurs, 10, rue Garancière, Paris),

— *Les missions catholiques françaises* (véritable histoire de la civilisation des peuples par l'Eglise, des gloires de Pie IX et des grandeurs de la France moderne), par l'abbé E.-J. Durand, ancien curé titulaire au diocèse de Versailles , ex-professeur de grands séminaires, vicaire de l'Eglise métropolitaine de Paris, archiviste bibliothécaire de la Société de géographie, membre des Sociétés d'anthropologie, de philologie, etc.

(Ouvrage approuvé par Monseigneur Mabile, évêque de Versailles). Le volume in-12 broché, de plus de 500 pages, 4 fr. L'atlas correspondant, composé de 11 cartes, dont une de la Palestine indiquant les établissements de Terre-Sainte, format in-4° colombier, cart. 5 fr. (chez Ch. Delagrave, libraire-éditeur, 58, rue des Ecoles, Paris).

— *Mon Bouquet de fleurs à Marie.* (Cantiques nouveaux au T.-S. Sacrement à la Sainte-Vierge, au Sacré-Cœur, à Saint-Joseph, etc., par M. l'abbé Maupin. Les paroles seules, 50 cent. Paroles et musique, 3 fr. La musique de ces cantiques avec chœurs et accompagnement a pour auteurs MM. Georges Schmidt, ancien organiste de Saint-Sulpice, et Henri Valiquet, du Conservatoire de musique religieuse.

— Volumes divers de la librairie Palmé. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS, (*Imagerie et Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

— *Le Messager de la Beauce et du Perche*, almanach d'Eure-et-Loir et de l'Orne pour 1875, vient de paraître. Cet almanach qui en est à sa 24e année d'existence, a pour but de dissiper les préjugés et de propager les bons principes et les saines doctrines. Il contient des articles d'histoire locale et de biographie, des causeries amusantes et instructives, et *cinquante-huit gravures inédites* répandues dans le texte. — Prix : 40 centimes ; par la poste (franco) 50 cent. — S'adresser à M. J. L'ANGLOIS, libraire, aux Quatre-Coins, à Chartres, et à tous les libraires d'Eure-et-Loir et de l'Orne.

Encens supérieur liturgique, approuvé par plusieurs évêques, et recommandé par plusieurs curés et supérieurs de communautés religieuses. Préparé d'après les prescriptions liturgiques, par Rochet-Vernier, quai de la Mégisserie, maison Baron, à Lons-le-Saunier (Jura), diocèse de Saint-Claude, France.

Prix : Encens superfin........................ 10 fr. le 1/2 kilog.
— fin.................................. 6 fr. —
— simple.............................. 3 fr. —

Les encens sont mis en boîtes en fer blanc d'un kilogramme et d'un demi-kilogramme envoyés *franco de port et d'emballage* à toutes les gares de chemin de fer de France.

Pour jouir de la même faveur, l'encens simple ne peut être expédié qu'en boîte d'un kilog.

Les envois sont payables à 30 jours contre des mandats sur la Poste.

Toutes les boîtes sont enveloppées et revêtues de mon cachet.

Pour les demandes, s'adresser à M. Poussielgue-Rusand, orfèvre pour les églises, rue Cassette, 15, à Paris ; ou à M. Rochet-Vernier, quai de la Mégisserie, maison Baron, à Lons-le-Saunier (Jura), diocèse de St-Claude, France. On trouvera un dépôt au grand séminaire de Chartres.

NOVEMBRE 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1874.

Chaque semaine, ind. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la comm., de la prière : *En ego.*

1er novembre, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la Confrérie du Sacré-Cœur ; 3° pour le scapulaire bleu ; 4° pour le Rosaire ; 5° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du Sacré-Cœur ; 2° pour l'œuvre de St François de Sales (jour au ch.)

3, mardi. — Ind. plén. et part. nombr. des sept basiliques rom., p. le scap. bleu (moyennant visite et prière à un autel de la Ste Vierge (jour au choix).

4, mercredi. — Ind. plén. au scap. du Carmel.

5, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation de la prière suivante devant le S. Sacr. : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf du S. Cœur ; 2° pour le scap. rouge.

7, samedi. — Indulgences plénières et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 nov.)

8, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie (jour au ch.)

9, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'œuvre de St François de Sales (jour au choix).

10, mardi. — Ind. plén. au scap. bleu.
11, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au choix).
12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la Propagation de la Foi (j. au ch.)
13, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.)
14, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° plén. et part. nombreuses des 7 basiliques rom. au scap. bleu (comme au 3 novembre).
15, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour la Propag. de la Foi (jour au ch.)
16, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au ch.)
17, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apostolat de la prière (jour au ch.)
18, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel.
19, jeudi. — Ind. plén. ; 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 3 nov.)
20, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; 2° pour la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° p. le scapulaire du Carmel ; 3° pour la Ste Enfance.
22, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
23, lundi. — Ind. plén. à la Conf. du Sacré-Cœur (jour au ch.)
24, mardi. — Ind. plén. pour la récitation quotidienne de l'*Angelus* (j. au ch.)
25, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
26, jeudi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires Francisc. ; 2° pour la réc. quot. de la pr. : *Loué et remercié* (j. au ch.)
27, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scapulaire rouge. ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
28, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la récitation quotidienne du chapelet brigitté et de la prière : *Doux Cœur de Marie* (jour au choix).
29, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. la récitation quotidienne du *Memorare* et du chapelet de l'Imm. Concep. (j. au ch.)
30, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° pour les possesseurs d'objets indulg. ; 3° p. l'œuvre de S. François de Sales (jour au choix).

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

12e NUMÉRO DIX-HUITIÈME ANNÉE DÉCEMBRE 1874

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

M. OLIER, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice (1).

(Suite et fin).

La mort de son père ramena Jacques Olier en France : sa vie était fervente et austère ; accablé de nouveau de scrupules et d'autres peines intérieures, il n'en trouva la délivrance que devant l'image séculaire de Notre-Dame de Chartres, pour laquelle il éprouvait la plus tendre dévotion. Il fit son pieux voyage à pied, dans le cœur de l'hiver. Les pèlerins de ce temps n'avaient ni des *chars de feu,* ni les *ailes de la vapeur* pour les conduire au but qu'ils voulaient atteindre; mais l'ardeur de leur amour et la vivacité de leur foi y suppléaient. Ils cheminaient en priant, et, après avoir longuement épanché leur âme devant la madone ou quelque relique vénérée, ils repartaient joyeux, transformant leurs privations et leurs fatigues en autant de mérites pour l'éternité. Aussi voyons-nous dans la vie des saints (et celle de M. Olier en fournit de mémorables exemples), qu'ils retiraient de grands fruits de ces longues pérégrinations.

De retour dans la capitale, Jacques Olier se joignit aux ecclé-

(1) D'après sa vie écrite in-extenso par M. l'abbé Faillon, sulpicien, chez Poussielgue, Paris.

siastiques réunis par Saint-Vincent de Paul pour évangéliser les campagnes, et lorsqu'il eut reçu l'ordre de la prêtrise (21 mars 1633), il se rendit en Auvergne, où était située son abbaye de Prébac, pour y faire des missions ; il s'était adjoint quelques prêtres zélés, afin de l'aider dans son ministère d'apôtre et d'en partager les nombreux labeurs. Pendant la retraite qui précéda son départ, il fut favorisé de grâces tout exceptionnelles. La vénérable mère Agnès, prieure des dominicaines de Langeac, lui apparut et lui dit en lui montrant un visage pénitent et affligé,

« Je pleure pour toi, »

ce qui lui remplit le cœur d'une ineffable tristesse : cette vision se renouvela une seconde fois, et les traits de la sainte religieuse restèrent si profondément gravés dans sa mémoire, que lorsque étant en Auvergne, il se rendit au monastère de Langeac, il la reconnut dès qu'elle eut levé son voile, et lui dit avec simplicité : « ma mère, je vous ai vue ailleurs. » — « C'est vrai, répondit celle-ci, *vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu à Saint-Lazare pendant votre retraite, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion* (chez les saints, on le sait, ce mot doit le plus souvent s'entendre d'un degré de perfection plus élevé que celui auquel ils étaient déjà parvenus), *Dieu vous ayant destiné à jeter les fondements des séminaires en France.* »

Saint Vincent de Paul et le père de Condren furent provisoirement les directeurs de M. Olier. Hé ! bien, ce n'est point à ces grands hommes que la très-sainte Vierge donne le soin de veiller, de prier, et de *pleurer* pour obtenir qu'il soit digne d'être l'instrument d'une si grande chose; cette sainte mission est confiée à une simple religieuse, demeurant loin de Paris, dans un monastère auvergnat, mais dévorée des flammes de la charité, de telle sorte que lorsque l'église de France sollicitera la canonisation de la mère *Agnès de Langeac*, elle mettra surtout en relief, comme étant dûs à ses prières, l'avancement de M. Olier dans les plus hautes vertus et l'institution de ce séminaire de Saint-Sulpice, qui a donné naissance à tant d'autres établissements du même genre. Toujours ce doux mystère de la force dans la faiblesse, de la gloire dans l'humanité, de la fécondité des œuvres dans l'impuissance des agents que Dieu emploie pour l'accomplissement de ses desseins providentiels.

Des épreuves étranges devaient préparer le serviteur de Dieu à l'œuvre sublime à laquelle Dieu le destinait. Ses facultés corporelles et intellectuelles lui étaient parfois subitement enlevées, et il se demandait alors comment on pouvait manger, marcher, agir, converser avec facilité, lui qui éprouvait tant de difficultés à le faire ! La soustraction des dons surnaturels vint bientôt ajouter un poids cruel à cette croix déjà si lourde. Plus d'inspiration dans sa parole, de feu dans ses discours, de spontanéité dans ses décisions, de lucidité dans ses conseils. Tout était ténèbres dans son esprit, trouble et désolation dans son âme ; il se

croyait réprouvé de Dieu, abandonné des anges et des saints; aussi, quand son directeur lui disait que toutes ces pensées n'étaient que des peines et des tentations: « plût à Dieu » s'écriait-il en versant des torrents de larmes, « que ce ne fussent que des » peines et qu'elles durent toute l'éternité, pourvu que je ne » fusse pas haï de Dieu. »

A toutes ces tortures de l'âme se joignaient encore, d'après son propre témoignage, « le rebut des gens de bien, le mépris » universel de tout le monde, parents, amis, serviteurs, grands » et petits; » et comme la théologie des amis de Job a toujours cours à l'égard de ceux qui sont visités par l'abjection, on disait que c'était sans doute pour punir son orgueil que Dieu le traitait ainsi.

M. Olier faisait partie de cette petite compagnie d'ecclésiastiques formée par le père de Condren, et marchant sous sa direction à la conquête des âmes. Soudainement atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau, le vénérable général des oratoriens fit venir M. Ferrier, l'un de ces prêtres, et lui démontra la nécessité de créer au plus tôt des séminaires: l'esprit du mal étant prêt à semer la zizanie dans le champ du père de famille. — Son coup-d'œil prophétique envisageait en ce moment les maux que le jansénisme devait causer à l'église. — Il recommanda ensuite à M. Ferrier la soumission au Souverain-Pontife et le congédia, lui donnant rendez-vous pour le lendemain. C'était compter sans la mort.

Afin de réaliser le vœu suprême du père de Condren, ses disciples bien aimés se rendirent à Epernon, puis à Chartres, dans le but d'y établir un séminaire; personne ne répondant à leur appel, ils employèrent leur temps à donner des missions dans la contrée. En arrivant dans la cité de Marie, M. Olier s'empressa d'aller à la cathédrale, qui fut, selon ses expressions, « le lieu où il commença à respirer intérieurement, et à reprendre au dehors la gaîté qu'il faisait paraître avant ses peines. »

Ce changement inattendu surprit tous ceux qui avaient été témoins de son triste état, sans qu'on put en expliquer la cause. C'est qu'on ignorait les faveurs célestes dont il avait été l'objet dans le courant du mois de mai (1641). Voici ce que nous rapportent ses mémoires sur les lumières dont son âme fut inondée le jour de la petite Fête-Dieu: « m'éveillant le matin, dit-il, une heure ou deux plus tôt qu'il ne fallait se lever, c'était dans Chartres, et entendant ce doux bruit et ce *célèbre résonnement* de Notre-Dame, vous me fîtes voir en esprit, ô mon Dieu, la grande gloire qu'on vous rendait partout en ce jour-là, et les grandes louanges que vous offrait votre fils, cette sainte hostie par tout le monde, ce qui me remplissait d'une grande joie, mais ce qui y mettait le comble, c'était que mon propre cœur semblait prendre part à tout cela, et qu'il louait Dieu partout; ce

sentiment me faisait répandre des larmes et cette heure passa avec une grande vitesse. »

Ce bourdon de Notre-Dame annonçant à M. Olier les prémices de la délivrance, cette intime révélation de son union avec Dieu quand il croyait en être pour toujours séparé, ces moments délicieux passés dans la *ville de Marie* furent pour cette âme naguère si désolée, comme des traits de feu qui allumaient en son cœur des flammes d'un mémorable amour.

Plusieurs fois du haut de la chaire de l'antique basilique, il parla des grandeurs et des bontés de la divine mère du Sauveur, et il le fit avec des accents si pénétrés et émus, que son auditoire croyait entendre un écho des louanges des séraphins...

L'essai de Chartres n'ayant pas réussi, on quitta cette ville au bout de huit mois, et l'on jeta à Vaugirard (janvier 1642), sous les auspices de la pauvreté et du détachement le plus absolu, les fondements d'un séminaire, où l'on vit accourir plusieurs personnes éminentes par leur naissance et leur piété, qui voulaient se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques, sous la conduite de M. Olier.

Vers cette même époque, M. de Fiesque, curé de St-Sulpice, fatigué des difficultés qu'il éprouvait dans son ministère, effrayé surtout des désordres qui régnaient dans sa paroisse et qu'il était impuissant à réprimer, proposa à M. Olier, dont il connaissait le mérite, une permutation de *bénéfice*. Le serviteur de Dieu refusa d'abord, mais après avoir longtemps consulté le Seigneur dans la prière, il accepta la proposition de M. de Fiesque, au grand mécontement de ses proches, qui lui avaient vu refuser un évêché, et prit en personne possession de sa cure au mois d'août 1642 ; et il commença aussitôt à défricher cette terre dont la majeure partie ne portait que des ronces et des épines. La visite des pauvres, des malades, les catéchismes pour les enfants, les prières des 40 heures, l'adoration du Saint-Sacrement, toutes ces belles institutions qui existent encore de nos jours et qui ont servi de modèles à tant d'autres du même genre, établies depuis dans les différentes paroisses de la capitale et jusqu'en province, furent organisées par le zélé pasteur, avec l'aide des ecclésiastiques qu'il avait fait venir de Vaugirard et qu'il réunit en communauté, chargeant les uns des œuvres paroissiales et les autres de la direction du séminaire. Afin d'en régulariser la fondation, il sollicita et obtint des lettres patentes du roi, et voyant l'insuffisance de son église à contenir tous les fidèles, il avait tenu une assemblée générale de la paroisse, pour leur présenter son projet qui fut adopté à l'unanimité. Mais tant de bien, tant d'utiles travaux avaient besoin pour porter le cachet du ciel, d'être sanctionnés par l'épreuve. M. Olier se vit chasser brutalement de son presbytère, auquel on essaya de mettre le feu, par des émeutiers furieux des réformes qu'il avait faites dans sa paroisse, et sollicitant à grands cris le retour de l'ancien curé. Cette bourrasque finit par s'apai-

ser, et M. Olier, toujours miséricordieux, demanda grâce pour ses persécuteurs.

La guerre civile qui éclata en 1649 fit ressortir encore l'immense charité de M. Olier et sa sollicitude pour les pauvres ; ayant épuisé toutes ses ressources, il se rendit à Saint-Germain-en-Laye où était la cour, et obtint de la reine *Anne d'Autriche* et des dames et seigneurs qui l'entouraient, une abondante aumône (1). M. Olier avait été obligé de placer dans différentes maisons le personnel de son séminaire. Dès qu'on fut sorti des premiers troubles de la Fronde, il songea à la construction d'un établissement assez vaste pour éviter les inconvénients de la dispersion. Comme il était en prières à Notre-Dame, la très-sainte Vierge lui apparut et lui donna le modèle de l'édifice qui devait être construit (2). M. Olier en confia l'exécution au célèbre architecte Jacques Le Mercier, et dans l'octave de la Nativité de la très-sainte Vierge (septembre 1643), il en plaça la première pierre au nom de cette auguste reine du clergé. Il mit dans les fondations plusieurs grandes médailles d'or où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment qu'elle semblait défendre et protéger comme un bien dont elle avait la propriété.

Les travaux marchèrent avec rapidité, et lorsque le bâtiment fut presque entièrement achevé, M. Olier, avant d'en prendre possession, se rendit à Chartres pour en offrir les clefs à la patronne de cette ville, conjurant la très-sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui était son ouvrage et de la bénir à jamais; et pour perpétuer dans sa communauté la dévotion à Notre-Dame de Chartres, il voulut y attacher tout le séminaire par un lien particulier, et obtint à cet effet des lettres d'association du chapitre de la cathédrale. Enfin, désirant laisser *aux siens* sa tendre dévotion envers Marie comme l'héritage le plus précieux, il s'efforça de rappeler partout dans le seminaire de Saint-Sulpice, le souvenir de cette aimable mère, qu'il institua *la conseillère, la présidente, la trésorière, la princesse, la reine en toutes choses*.

Chaque année, le double pèlerinage de Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres prouve que la paroisse et le séminaire se font un doux et religieux devoir de conserver les traditions de celui qui fut leur pasteur et leur père et qui leur a laissé pour devise :

« *Tout par Marie, avec Marie et en Marie.* »

(1) La reine Anne d'Autriche posa le 20 février 1646, la première pierre de l'église qui existe aujourd'hui.

(2) Ce fut dans cette circonstance qu'il offrit à la Vierge noire dite du Pilier, une robe précieuse brodée en or, argent et soie, qu'on lui met encore dans certaines solennités.

M. Olier mourut en odeur de sainteté le 2 avril 1657, à l'âge de 48 ans.

Il pouvait dire avec plus de justesse encore que le héros Thébain se souvenant de ses victoires au moment d'expirer : « Le séminaire et la communauté de Saint-Sulpice ne laisseront pas périr mon nom.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Chartres à son clergé, au sujet des prières publiques demandées par l'Assemblée nationale pour la reprise de ses travaux au mois de décembre de cette année 1874.

Monsieur le Curé,

L'Assemblée nationale viendra le 6 décembre prochain implorer, aux pieds des autels, les lumières du Saint-Esprit et le secours d'En-Haut pour la session qui va s'ouvrir. C'est un sentiment de foi qui l'inspire, tous les hommes encore chrétiens doivent y applaudir et le partager.

L'année dernière, l'horizon était obscur et l'avenir incertain. Depuis cette époque, la lumière ne s'est pas faite et, à l'heure qu'il est, nous ne sommes pas plus rassurés. Les habiles de la terre cherchent les moyens de parer aux difficultés du moment, mais leurs combinaisons, élaborées avec soin, ne nous offrent encore rien de solide. Dieu a permis que nous fussions conduits là, afin qu'élevant nos regards vers lui, nous n'espérions plus que dans son secours. Mes yeux, disait David, se sont tournés vers les montagnes saintes, c'est de là que me viendra mon aide et mon appui.

Cette situation expectante ne nous inquiéterait pas tant, Monsieur le Curé, si d'autres motifs de juste appréhension ne venaient point nous frapper et nous émouvoir. La grande cause de nos alarmes est l'indifférence religieuse d'un grand nombre d'hommes de nos villes et de nos campagnes. Ils n'ont pas profité des leçons du passé ; comment pourraient-ils, en persévérant dans cette voie, attirer sur eux et sur la patrie les regards de la miséricorde divine ? Les jeunes gens, dans les paroisses rurales surtout, oublient Dieu, méconnaissent les devoirs les plus sacrés de la religion, et de là proviennent la dépravation des mœurs et le peu de respect pour l'autorité.

La classe ouvrière se laisse tromper par les agents des sociétés secrètes qui s'efforcent de faire pénétrer parmi eux les plus mauvaises doctrines et de leur inspirer d'injustes préventions contre la Religion et ses Ministres. Les artisans irréfléchis sont la dupe de ces hommes dangereux et souvent pervers qui se posent comme les défenseurs du peuple, et qui finissent toujours par exploiter sa crédulité au profit de leur cupidité et de leur ambition. Ce sont ces trames de l'iniquité qui nous effrayent beaucoup plus que les calamités extérieures, qui pourtant semblent s'avancer formidables et que nous voulons écarter de toute l'ardeur de nos vœux.

Par tous ces motifs donc, nous aurons recours avec plus d'instances encore à la charité infinie de notre Dieu ; nous lui offrirons les supplications de tant d'âmes pieuses et ferventes qui, unies au Cœur du Sauveur du monde, s'efforcent de détourner les fléaux suspendus au-dessus de nos têtes.

Nous ne jugeons pas à propos, Monsieur le Curé, de rien changer aux formules de prières que nous avons déterminées l'année dernière de concert avec nos vénérables frères les Chanoines et Chapitre de notre Eglise cathédrale, et qui auront lieu dans l'ordre suivant :

1° Le samedi 28 du présent mois de novembre, commencera la neuvaine préparatoire à la réunion de l'Assemblée nationale fixée au 6 décembre suivant. Pendant la neuvaine, les Prêtres diront à la Sainte Messe l'oraison du saint Esprit, et après la messe, avant la prière *Sub tuum* pour le Saint-Père, ils réciteront à voix basse l'antienne *Veni Sancte Spiritus* et l'oraison *Deus qui corda fidelium*. En ces jours, nous engageons vivement les communautés et les âmes fidèles à offrir à Dieu de fréquentes prières et de ferventes communions.

2° Il y aura en outre, dans notre diocèse, un *triduum* de prières publiques, savoir : le vendredi 4 décembre, jour dédié au Sacré-Cœur, le samedi 5, où nous réclamons plus spécialement la protection de la très-sainte Vierge Notre-Dame de Chartres, et le dimanche 6, jour de la réunion de l'Assemblée pour les prières publiques. Pendant ces trois jours, il y aura Salut du Saint-Sacrement à l'heure qui sera jugée la plus convenable par MM. les Curés des paroisses ; on y chantera l'antienne *Ave verum*, le répons *Domine non secundum*, l'antienne *Sub tuum* avec l'oraison, l'invocation répétée trois fois *Cor Jesu sacratissimum miserere nobis*, et enfin le *Tantum ergo* avec l'oraison.

MM. les Curés s'entendront avec l'autorité locale, afin que, le dimanche 6 décembre, il soit chanté solennellement, soit avant, soit après l'office, l'hymne *Veni creator* avec l'oraison, trois fois l'invocation *Cor Jesu* avec l'oraison de la messe du Sacré-Cœur, l'antienne *Sub tuum* à la sainte Vierge avec l'invocation répétée trois fois, *Auxilium christianorum*, et l'oraison *Concede* (1).

Nous vous prescrivons, Monsieur le Curé, de lire la présente lettre en chaire le dimanche qui en suivra immédiatement la réception et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués et affectueux.

LOUIS-EUGÈNE, évêque de Chartres.

Chartres, le 15 novembre 1874.

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres dans la Cochinchine occidentale (2).

Quand, après avoir doublé le cap Saint-Jacques et remonté pendant quatre heures, un fleuve aux rives monotones, plates et uniformément bordées de palétuviers, on n'est plus qu'à trois milles de Saïgon, le premier monument de cette ville qui s'offre aux regards est une superbe église catholique, éclatante de blancheur et surmontée d'un clocher aux formes élégantes et gracieuses ; près de l'église, on aperçoit bientôt des constructions également blanches, d'une importance assez considérable, et tout cet ensemble, maison, chapelle et clocher se dessine merveilleusement sous le ciel embrasé de l'Orient. C'est la *Sainte-Enfance* qui s'annonce d'une façon si pompeuse, non sans en avoir un peu le droit. Cet établissement, en effet, sous la haute direction de la Révérende Mère Benjamin, a pris d'imposantes proportions et réalise un bien dont Dieu seul peut apprécier l'étendue.

Là sont habillés, nourris, soignés un grand nombre d'enfants chinois et annamites recueillis par les soins des bonnes sœurs : les uns sont apportés par les familles elles-mêmes, heureuses de s'en débarrasser ; d'autres sont retirés des mains peu sûres auxquelles des parents imprévoyants les avaient confiés ; d'autres, enfin, sont pris un peu partout. J'en ai bien vu quatre-vingts ; et c'est merveille, en vérité, que cette

(1) Le révérend père Picard, de l'ordre des Augustins de l'Assomption, a obtenu de Notre Saint-Père le Pape une indulgence de trois cents jours pour chaque exercice de la neuvaine préparatoire aux prières publiques de l'Assemblée nationale, et pour le jour de la clôture une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

(2) Nous détachons cet article d'une longue lettre sur l'état religieux de ce pays, adressée par M. l'abbé Oury, aumônier de la marine, à M. le baron Grivel, capitaine de vaisseau, et publiée par la *Semaine du Mans*.

petite république si parfaitement organisée! Ces bambins, propres à ravir, portent sur leurs figures les signes non équivoques d'une joie parfaite, et l'on dirait vraiment qu'ils se rendent compte des grâces insignes dont les comble la divine Providence. — Elles sont grandes ces grâces et bien dignes de la reconnaissance de ceux qui en sont l'objet, car l'Œuvre de la Sainte-Enfance ne néglige rien pour assurer le sort de ses protégés. Bébés, elle les surveille avec la sollicitude de la mère la plus aimante; adolescents, elle leur apprend le français, la lecture, l'écriture, le calcul, puis un métier qui leur permette de gagner honorablement leur vie: arrivés à l'âge convenable, l'Œuvre s'occupe de les marier dans des conditions favorables, tant à la conservation de leur foi qu'à la conquête, avec le travail, bien entendu, d'un certain bien-être matériel.

A My-Tho, la Sainte-Enfance possède également un établissement important desservi par deux sœurs dont plus d'une fois j'eus l'occasion d'admirer le dévouement et la sainte abnégation: elles élèvent plus d'enfants peut-être, proportion gardée, qu'il ne s'en trouve à la maison de Saïgon, qui possède cependant un plus grand nombre de religieuses, huit ou dix, je crois, en raison du pensionnat de jeunes filles européennes dont elles ont également à s'occuper. Pour ce pensionnat comme pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, le budget colonial accorde, chaque année, une subvention assez élevée; et si les finances, un peu embarrassées, comme le sont toujours les finances de toute colonie naissante, ne permettent pas au Gouvernement de donner autant que les besoins le réclament, au moins est-il équitable de reconnaître qu'il ne refuse jamais son concours: tantôt par son appui moral, tantôt par des dons en argent, tantôt, enfin, par des concessions de terrain, il montre, et tout catholique en doit être reconnaissant, à quel point il comprend l'utilité de cette Œuvre de la Sainte-Enfance et de quelle sympathie bienveillante il l'entoure.

Et puisque j'ai commencé à vous parler des braves filles de Saint-Paul de Chartres, laissez-moi vous en entretenir encore un instant, en vous nommant, au galop de la plume, les autres postes que ces volontaires de nos colonies occupent dans les provinces de la Basse-Cochinchine.

En première ligne se place l'hôpital militaire de Saïgon. Elles sont là dix-sept religieuses sous la conduite intelligente de la Mère Marie Virginie, femme dans laquelle on ne sait trop ce qu'il faut admirer le plus ou du jugement éminemment pratique qui la guide dans son importante mission ou du cœur inappréciable qui l'inspire. Peu d'hommes ont passé dans la colonie depuis douze ans qui ne connaissent et n'aiment la mère Virginie; pas d'officiers qui ne la vénèrent et ne l'apprécient à sa juste valeur. C'est une de ces natures qui s'imposent et dont gardent un ineffaçable souvenir ceux qui ont eu la bonne fortune de les rencontrer.

A Cho-Quan, petit village situé à moitié chemin de Cholen, la ville chinoise, à Saïgon, c'est-à-dire à trois milles environ de ces deux points, est un hôpital ouvert exclusivement aux Chinois et aux Annamites. Il est desservi par six ou sept religieuses dont la vaste mission nécessite un dévouement sans bornes, si j'en juge par les lèpres de tout genre qu'on y soigne et par les plaies honteuses que j'eus plusieurs fois l'occasion d'y voir.

Cholen possède également son petit couvent, dont les deux habitantes consacrent leur temps aux malades, aux enfants, à toutes les misères physiques et morales que peut soulager leur ardente charité. — Dé

même à Baria, poste peu éloigné de la mer où nous avons une compagnie d'infanterie de marine, deux religieuses s'occupent de l'hôpital, et là, comme partout, font aimer l'Ordre de Saint-Paul.

Plus considérable, le poste de My-Tho occupe quatre et parfois cinq religieuses, sans compter celles de la Sainte-Enfance dont j'ai parlé plus haut. Winh-Long est plus riche encore, car il compte un établissement de la Sainte-Enfance, une école et un hôpital, le tout dirigé par six ou sept sœurs qui secondent merveilleusement le père Le Mée, missionnaire non moins cher aux indigènes qu'apprécié dans la marine, et qui depuis douze ans a su, par un heureux mélange de qualités et de vertus, se concilier au plus haut point, tout à la fois l'estime, le respect et l'affection de la population européenne.

Si mes souvenirs ne m'induisent pas en erreur, il y aurait donc dans la Cochinchine occidentale quarante-cinq ou cinquantes religieuses environ, toutes de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres, occupées aux trois grandes œuvres de la Sainte-Enfance, des écoles et des hôpitaux. Ce serait le nombre réglementaire pour que les postes actuellemeut créés ne fussent pas en souffrance : mais, depuis un an, la mort a fait tant de vides dans les rangs de ces saintes filles, que je ne serais pas surpris si tous n'étaient pas encore comblés (1).

Enfin, je ne veux point passer sous silence les efforts tentés dans le but de susciter des vocations parmi les Annamites, efforts qui semblent devoir être bientôt couronnés de succès. Certes, dans ce pays meurtrier pour l'Européen, la formation de religieuses Annamites ne serait pas un médiocre appoint, puisqu'elle permettrait de réduire le personnel français sans nuire aux intérêts du bien. Le caractère inconstant des Cochinchinois et quelques mécomptes survenus dans les premiers temps, avaient presque fait désespérer de cette entreprise ; mais ici, comme en tout, la persévérance n'a pas été sans résultat et tout autorise à supposer que, dans quelques années, l'élément indigène religieux aura pris de respectables proportions. Alors il sera possible de lui donner dans le travail commun, une part plus considérable : on aura d'excellentes religieuses qui, sous la conduite de leurs sœurs françaises, rendront de véritables services dans tous les emplois et dont le concours sera inappréciable, au point de vue de la langue, pour les Œuvres de la Sainte-Enfance et des Écoles. — Du reste, un petit nombre de sœurs annamites et de sœurs chinoises venues de Macao, montrent déjà ce qu'on peut attendre de l'avenir.

Apostolat de la Prière ; ligue du Cœur de Jésus.

L'œuvre éminemment catholique de l'Apostolat de la prière a pris de grands développements. Les feuilles religieuses reviennent souvent sur cet important sujet et en la faisant mieux connaître, elles prêchent le seul moyen de sauver le monde. Oui prier, prier le cœur de Jésus, c'est le seul gage de force et de paix pour l'Eglise et la Société. A l'occasion de la neuvaine préparatoire aux prières publiques, de nouvelles réflexions sur cette œuvre auront une vraie actualité. Aussi la lettre que vient de nous adresser M. l'abbé Ouillon, directeur diocésain de l'*Apostolat*, et que nous publions avec empressement, trouvera-t-elle auprès des lecteurs de la *Voix*, le meilleur accueil.

A Monsieur le Directeur de la *Voix de Notre-Dame*.

Au moment où les cœurs chrétiens s'unissent et cherchent dans la prière un abri contre les appréhensions de l'avenir, il semble opportun de reporter notre attention sur l'*Apostolat de la Prière*.

(1) Les vides faits par la mort ont été comblés ; la Maison-Mère a envoyé de Chartres un nombre de religieuses proportionné aux besoins. *(Note de la rédaction)*.

Né d'une pensée de prière et d'union, sorti du CŒUR DE JÉSUS et tendant à tout y ramener comme en un divin centre, l'Apostolat de la Prière est fait pour nos temps. Alors que le Jansénisme et l'impiété révolutionnaire préparaient pour l'âge présent comme une immense apostasie, le *Cœur de Jésus* s'est révélé : un courant de salut allait descendre à travers les jours mauvais de nos révolutions ; puisant aux sources du Sacré-Cœur, la piété allait se tremper d'une sève nouvelle et des œuvres sans nombre devaient naître tout empreintes de ce grand amour.

Entre toutes les formes de la dévotion au *Cœur de Jésus*, l'Apostolat de la prière a sa place modeste, si l'on regarde la simplicité de ses moyens, mais considérable par les biens qu'il procure. Faire *chaque jour une offrande de cœur*, quoi de plus simple et, en quelque sorte, de plus réduit ? Mais unir notre humble prière à la prière de sept ou huit millions d'âmes ferventes sur la terre, à la prière de tous les saints du ciel, à la prière surtout de la reine des saints ; ne faire de toutes ces adorations qu'une grande supplication en union avec Jésus, l'Hostie de l'autel, et l'Agneau immolé dans les cieux ; de plus, aux humbles actions de notre vie chrétienne donner un caractère d'apostolat, c'est-à-dire une part à la conversion des infidèles et aux mérites des missionnaires, ceci est grand ; et c'est ce que fait l'Apostolat de la Prière.

L'Apostolat de la Prière est moins une œuvre à part que le lien de toutes les œuvres. Ce n'est pas une confrérie avec sa vie spéciale ; c'est plutôt un moyen d'union proposé à tout et à tous avec le cœur de Jésus pour centre commun de vie ; c'est une direction d'intention vers ce divin cœur ; c'est une *Ligue* toute spirituelle pour se dévouer aux intérêts du *Cœur de Jésus*.

L'Apostolat de la Prière s'adresse donc à tous les ordres : aux pasteurs des âmes et aux religieux, aux communautés et aux paroisses, aux âmes avancées dans la piété, aux chrétiens de bonne volonté. A tous il dit : « Restez ce que vous êtes ; vivez de votre vie. Je ne vous demande ni » une aumône, ni une prière de plus. Mais, de grâce, unissons-nous » ensemble et, avec le Cœur de Jésus, formons ce faisceau de supplica- » tions qui, par la grâce du Dieu Sauveur, fait violence au ciel et sau- » vera la terre. »

Déjà cette grande pensée de l'Apostolat a été comprise. Notre Saint-Père le Pape l'a recommandée et enrichie de nombreuses indulgences. Nos Seigneurs les Evêques l'ont encouragée ; entre tous, Monseigneur l'Evêque de Chartres l'a propagée et bénie ; Messieurs les curés ont accueilli cet apostolat comme un heureux auxiliaire de leurs efforts et de leurs saints désirs.

Aussi le *Cœur de Jésus* a-t-il trouvé autour de nous en grand nombre les âmes dévouées à ses intérêts : des zélatrices ferventes se sont faites les apôtres de l'Apostolat. Les demandes d'agrégation se sont multipliées ; des quinzaines se sont formées pour le Rosaire, des couronnes pour la communion réparatrice. Le *Messager du Cœur de Jésus* se répand et en même temps le zèle et la vie de l'Apostolat. Quelques fêtes se sont organisées, et, grâce au Cœur de Jésus, l'effet en a été salutaire et béni. Le premier vendredi du mois commence à se solenniser même dans les campagnes ; l'essai en est heureux. Puisse ce jour aimé du Cœur de Jésus devenir chaque mois un jour de renouvellement partout où il existe un groupe de piété !

La *Voix de Notre-Dame* voudra bien s'unir au concert de tant d'approbations éminentes, à tant d'adhésions chaleureuses données chaque jour à l'Apostolat. Vos lecteurs en sont déjà les meilleurs amis ; ils en se-

ront les propagateurs zélés. On peut s'agréger dans toutes les paroisses; MM. les Curés se font un bonheur de procurer avec billet d'agrégation tous les renseignements nécessaires.

Puisse la sainte LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS se dilater ! Puisse un monde, affaissé dans son indifférence, désagrégé par l'égoïsme, s'unir encore dans la charité de son Sauveur et ne former en lui qu'un cœur et qu'une âme ! *Cor unnm et anima una.*

Je vous suis reconnaissant d'avance de ce que vous voudrez bien faire pour l'Apostolat, et vous prie d'agréer l'assurance des sentiments dévoués avec lesquels je suis, Monsieur le Directeur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Th. ONILLON, directeur diocésain.

Impressions de voyage

(Suite et fin).

TARASCON. — AVIGNON. — PARAY-LE-MONIAL.

A la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, nous avons vénéré les restes mortels et les souvenirs de l'illustre pénitente que le Sauveur promit de rendre célèbre dans tout l'univers; de cette femme en qui l'Eglise a exalté le chef-d'œuvre de la miséricorde divine. La dévotion envers Sainte-Marie Madeleine a pour centres sa grotte et son tombeau, et rayonne dans toute la Provence; il s'associe au culte de Saint-Lazare à Marseille, et au culte de Sainte-Marthe à Tarascon.

Tarascon sera notre première étape sur le chemin du retour, à trois heures de la vieille cité phocéenne. Sur notre passage, nous saluons une autre ville antique, Arles, où trôna Constantin, Arles qui eut pour premier évêque saint Trophime, disciple des apôtres, et probablement de Jésus même. Là des monuments historiques du moyen-âge et des monuments romains se disputent l'attention du touriste; nous n'avons pu voir qu'à distance la silhouette de la primatiale se détachant à l'horizon; l'amphithéâtre dix-neuf fois séculaire étend près de la gare sa ligne d'arcades majestueuses; la lutte entre le paganisme des empereurs et l'apostolat des délégués de Pierre nous apparaît tout entière dans ces vestiges de palais, dont la gloire devait faire place à celle des édifices chrétiens. En côtoyant les belles rives du Rhône nous arrivons bientôt au lieu si célèbre par le tombeau de l'hôtesse de Jésus-Christ. *Beata Martha hospita xpi*, tel est l'exergue des armoiries de Tarascon. C'est dire que l'honneur de posséder la bienheureuse Marthe a suffi à cette petite cité, et il est grand.

Selon la tradition, les habitants de Tarascon, désolés par les ravages d'un animal terrible qui semait la mort dans leurs rangs, allèrent implorer le secours de Marthe qui évangélisait alors Avignon; Marthe se rendit à leur prière; elle vint chercher le monstre dans sa caverne, l'amena lié à sa ceinture et le livra à la vengeance des Tarasconnais; puis elle fixa sa résidence au milieu d'eux et les délivra du fléau de l'idolâtrie. La précieuse mort qui vint couronner son apostolat ne la sépara point d'eux; un sarcophage que les siècles ont respecté devait leur conserver sa dépouille, tandis que son âme du haut du ciel allait veiller sur leur sort.

De tout temps les Tarasconnais ont admiré la vertu bienfaisante qui émanait des reliques de leur patronne sur les suppliants, et plus

d'une fois ces suppliants ont été des monarques. Au cinquième siècle, notre premier roi chrétien fut délivré d'un mal violent au contact de la tombe vénérée. « Feu de bonne mémoire le roi Clovis notre prédé-
» cesseur, dit une charte de Louis XI, a été premier fondateur de
» l'église de la glorieuse dame Madame Marthe, où repose son be-
» noît corps, mêmement pour aucuns évidents miracles et préserva-
» tion de maladie advenue en sa personne, par l'intercession de ladite
» sainte Marthe, comme il croyait et pensait, voulut et ordonna ce
» qui s'en suit : que ledit lieu et terre de sainte Marthe serait quitte
» et franc exempt et immune à jamais de toutes charges, subsides et
» choses quelconques, et avec ce y donna et délaissa de ses
» biens. »

Cet *à jamais* consacrant la promesse d'immunités royales augmentées par les successeurs de Clovis n'a pas obtenu grâce, on le pense bien, des innovateurs qui, au siècle dernier, confisquaient partout les biens et les libertés au nom de la Révolution. Du moins la révolution, cette horrible mégère dont une foule de niais se disent encore les adorateurs, a laissé debout la basilique que nous allons visiter.

Elle est vraiment remarquable, cette église du douzième siècle; l'ensemble à la fois élégant et majestueux impose l'admiration. L'œil, ravi par la coupe de la grande nef et la hardiesse des piliers, se porte ensuite sur les nombreux tableaux qui représentent l'histoire de la Sainte. Dans la peinture comme dans la musique, à notre humble avis, il y a des compositions supérieures, d'un style que le vulgaire ne peut apprécier ; il y en a d'autres magnifiques et compréhensibles pour tous. Qui donc, sans prétendre à un discernement d'artiste, surtout relativement au coloris, ne saisit pas ici le naturel des figures et la disposition des personnages ? La visite du Seigneur à Béthanie, la résurrection de Lazare, l'embarquement de sainte Marthe, son arrivée, sa prédication, son agonie, ses funérailles, sont autant de sujets différents traités avec une verve et un pathétique d'expressions qui captivent le spectateur. Vien, le premier peintre de Louis XVI, est l'auteur de ces tableaux. Le fameux Carle Vanloo a peint avec un merveilleux talent la victoire sur le monstre, appelé *tarasque*, dont nous avons parlé plus haut, puis l'extase de Saint-François d'Assise stigmatisé sur l'Alverne. Des toiles importantes dues aux pinceaux de Mignard et de Pierre Parrocel complètent cette galerie vraiment curieuse qui nous rappelle les riches églises de Belgique.

A l'approche de la mort, sainte Marthe se fit lire par l'évêque de Périgueux, saint Front, qui était venu pour l'assister, la passion du divin Sauveur ; et en entendant ces paroles : « *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains,* » elle rendit doucement la sienne à Dieu. Selon une des peintures que nous avons admirées tout à l'heure, elle était étendue sur une natte avec une croix à la main entre deux jeunes vierges baignées de larmes. Sous l'impression d'une scène si délicieusement rendue, nous allons à la crypte où la statuaire nous promet le même spectacle et les mêmes émotions. En 93, paraît-il, des républicains voulurent y pénétrer pour le pillage ; une force invisible les arrêta sur le seuil, comme Héliodore au temple de Salomon. Les âmes pieuses au contraire y arrivent attirées par un aimant mystérieux ; nous cédons à cet attrait.

C'est d'ailleurs à la crypte, église primitive des premiers chrétiens Tarasconnais, que nous voulons célébrer les augustes mystères. Lieu inspirateur de la dévotion s'il en fut ! Après avoir descendu plusieurs degrés sous une voûte inclinée, nous nous trouvons dans un souter-

rain assez étendu éclairé par quelques lampes. A droite on nous montre le puits dit de sainte Marthe, où s'écoulent les eaux du Rhône quand elles envahissent la crypte ; plus loin un cénotaphe gothique qui contenait jadis des reliques de la sainte. A gauche est un autel de saint Lazare ; des enfoncements pratiqués de chaque côté du sanctuaire cachent ceux de sainte Madeleine et de saint Maximin. Au fond de la chapelle, derrière l'autel principal, est depuis deux siècles le magnifique sarcophage en marbre blanc qui renferme lui-même le tombeau primitif avec la plus grande partie des ossements sacrés. Sur ce grand lit de parade aux draperies bien dessinées, vous voyez en grandeur naturelle la statue de la sainte, couchée et tenant ses attributs ordinaires ; l'aspersoir et la croix.

Voilà bien l'hôtesse de Jésus-Christ, celle dont l'évangéliste nous a dit les évolutions empressées autour du bon Maître ; *Satagebat circà frequens ministerium.* Et cette figure noble et énergique porte maintenant l'empreinte d'une douce sérénité. Du sein de la béatitude céleste, son âme zélée est encore au service d'un peuple qu'elle aime ; mais sans plus ressentir les troubles de la terre. Tel est le sens de l'épitaphe qui domine le lit de parade : *Sollicita non turbatur.*

Il y a un bonheur particulier à célébrer en tel lieu. Auprès du tabernacle, la Bienheureuse nous rappelle son ministère de Béthanie. Puissions-nous remplir auprès du Dieu eucharistique notre ministère sacré, avec le zèle de Marthe pour mériter le même amour ! *Martha ministrabat. — Diligebat Martham.*

Notre dévotion est satisfaite ; mais le sacristain, justement fier des curiosités de son pays, ne nous laisse point partir sans un récit de la procession annuelle qui vient de s'accomplir en l'honneur de la libératrice de la cité. Les singularités naïves de cette solennité traditionnelle pourront intéresser nos lecteurs.

Le jour de la fête patronale donc, les confréries et le clergé sortent de l'église, bannières en tête, pour chanter dans les rues les louanges de la Sainte. Mais en avant du pieux cortége se passe une autre scène. La vaste effigie d'un animal effrayant s'avance sur les épaules de porteurs cachés sous la toile ; une jeune fille figurant sainte Marthe et munie d'un bénitier tient le monstre attaché avec une longue ceinture de soie. De temps à autre l'animal se dirige vers les groupes de spectateurs, en ouvrant une gueule menaçante, puis se retire calmé par une aspersion de la jeune fille. Devant et derrière le monstre des hommes revêtus d'un costume de moyen-âge et armés de masses ou de vieilles piques représentent leurs ancêtres qui tuèrent la tarasque domptée par le miracle.

La narration du sacristain s'accordait avec un récit écrit qui a passé sous nos yeux. Certaines gens qu'on nomme ironiquement esprits forts, susceptibles à l'égard de la sainteté du culte bien plus que ceux qui y prennent part, blâmeront peut-être cette coutume locale ; ils appelleront la représentation de la tarasque voisine de la procession une mimique déplacée. Nous leur répondrons que cet usage est suffisamment justifié par le but qu'on se propose, et par l'approbation de tant de générations passées qui n'avaient rien à envier à nos contemporains pour l'intelligence, en leur donnant l'exemple de la foi. Quand François I[er] dit le père des lettres vint s'agenouiller au tombeau de Marthe après sa grande victoire de Marignan, les Tarasconnais représentaient en pleine rue, sur le passage du roi pèlerin, des traits de l'histoire sainte. Ces spectacles devaient être moins stupides et plus utiles que les coupables folies du théâtre moderne, où

prétendent s'instruire des censeurs vraiment trop délicats sur la religion des autres.

Après une courte visite aux monuments publics, au pont suspendu qui relie ensemble les deux villes de Tarascon et de Beaucaire séparées seulement par le fleuve, nous jetons un dernier regard sur l'église de sainte Marthe, sur le curieux bas-relief de son portail, sur son clocher du quinzième siècle, achevé par les soins de René de Provence, *en l'honneur de Jésus-Christ et de sa sainte Mère*, dit sa lettre royale ; et nous partons pour Avignon Partir c'est presque arriver ; trois quarts d'heure en chemin de fer sur les bords du Rhône, c'est peu de temps pour réfléchir aux grandeurs déchues de la ville pontificale qui nous appelle.

— Avignon dut la foi chrétienne à l'apostolat de sainte Marthe, et elle a conservé jusqu'à la Révolution sa cellule et son oratoire. Mais ce qui lui a donné une célébrité exceptionnelle, c'est la résidence des papes au quatorzième siècle, puis des légats et vice-légats du Saint-Siége durant les quatre siècles suivants.

La France n'était pas destinée par la Providence pour être la demeure des vicaires de Jésus-Christ ; bien qu'il y ait eu d'excellents papes en France, les conséquences de leur long séjour dans notre pays furent un sujet de douleurs pour la catholicité. Quant à la ville d'Avignon, elle y gagna d'immenses avantages en voulant se rendre digne de ses hôtes illustres.

Sur tous les points de la cité, de somptueux édifices rivalisèrent de splendeur avec la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms, qui existait déjà. Visitons le palais des papes.

Le palais, affecté depuis quatre-vingts ans au logement des militaires, hélas! a subi de terribles dégradations et des restaurations non moins malheureuses au point de vue de l'art. Mais qu'il est encore admirable dans ses proportions gigantesques ! Après avoir suivi la longue et belle avenue de la gare, puis une ou deux rues assez étroites, nous nous sommes trouvé tout à coup en face du colossal édifice, au pied de ses immenses murailles percées de fenêtres ogivales, et rangées entre de grosses tours d'un aspect sévère ; nous pénétrons dans l'intérieur. La description de ce labyrinthe de tours, de salles, de couloirs et d'escaliers nous serait bien impossible. Nous ne saurions traduire non plus les sentiments qu'on éprouve en voyant livrés aux bataillons de conscrits les vestibules ornés encore de l'écusson pontifical, la cour d'honneur se terminant à l'un de ses côtés par la tour des Anges, les immenses salles des consistoires où se débattirent autrefois les plus grands intérêts de la Chrétienté, et d'autres appartements réservés aux audiences ou aux conseils du gouvernement ecclésiastique. Ici des restes de fresques adaptées à la destination sainte du monument, et là des faisceaux de sabres rappelant la caserne. Et le long de cette galerie aux belles perspectives, et sous ces arceaux d'une grande nef coupée en plusieurs étages, vous rencontrez des soldats qui remplacent par les exercices du flanc droit et du flanc gauche, les cérémonies augustes des cardinaux et des prélats. Ce n'est point la faute des soldats assurément ; ils n'ont jamais réclamé un promenoir ou un dortoir d'une telle architecture ; mais là, juges continuels de désastres dont la cause remonte à 1791, ces jeunes gens comprendront-ils la force destructive propre au génie maudit de la Révolution ?

Un sentiment bien autrement pénible nous était réservé dans une partie plus intime du monument. Le guide, débitant sa leçon avec

l'assurance que donne l'habitude, déclare à un moment donné que nous sommes dans les salles de tortures de l'Inquisition. Nous n'en croyons pas nos oreilles. Comment de telles fables circulent encore à notre époque dans le palais d'Avignon ? Comment le *cicerone* trop naïf peut ainsi induire en erreur des passants étrangers jusque là à toutes notions fausses sur la Papauté ; affermir les préjugés de tant d'ignorants qui se croient forts en histoire après la lecture des feuilletons ou de certains manuels scolaires de même valeur?.. Des supplices dans la maison, sous les yeux des Papes !!! Il nous fallait protester ; il y avait des témoins. Le *cicerone* nous écouta avec ébahissement ; il ne savait plus raccorder ses phrases. Pour remplacer sa leçon toute faite par une autre plus juste et aussi facile à retenir, pourquoi n'étions-nous pas renseigné alors comme nous l'avons été depuis par l'intéressant travail de M. Augustin Carron ! Ce que des calomniateurs ont appelé salles de tortures et basses-fosses de l'inquisition et sombres cachots, c'étaient tout simplement autrefois les cuisines et les caves du palais.

L'endroit où l'erreur eût été préférable, c'est la glacière où furent précipitées, d'une hauteur considérable, soixante-une victimes de la fureur révolutionnaire en 1791. Le guide nous montra cet endroit qui conserva si longtemps des traces de sang, comme il garde les trous des balles. Malheureusement le fait était vrai.

Nous avons vu les deux oratoires couverts de peintures, où prièrent les souverains pontifes. La métropole nous offrira encore plus d'intérêt relativement aux souvenirs pieux. On l'appelle l'église de Notre-Dame-des-Doms. Sa situation à l'extrémité du palais, sa flèche dominant les tours voisines, sa vieille façade, tout lui donne un superbe aspect. A l'intérieur, les tableaux représentant les papes français, et d'autres peintures fixées aux murailles du XI[e] et du XIV[e] siècles, le siége de marbre des souverains pontifes dans le sanctuaire, les tombeaux de Jean XXII et de Benoît XII, autant d'objets qui nous rappellent une intéressante page des annales de l'Eglise. On n'y voit plus le pape ; mais hélas ! on ne le voit pas non plus à Saint-Pierre de Rome. Durant soixante-dix ans, la basilique d'Avignon fut trop favorisée d'un honneur dérobé à la basilique vaticane. Aujourd'hui la reine des églises du monde est encore privée de la présence de son roi, et ce roi est prisonnier au Vatican. Prions pour lui Notre-Dame-des-Doms qu'invoquaient ses illustres prédécesseurs, et quittons la ville sans oublier toutefois le panorama du rocher des Doms, en face du mont Ventoux et de la lointaine perspective de Carpentras.

Avignon a bientôt disparu à nos regards. Disparaissez à votre tour, Orange à l'arc antique, cathédrale et vues pittoresques de Viviers, citadelle de Montélimar. La nuit nous saisit à Valence et nous prépare une belle matinée pour Mâcon. Un peu de repos dans la prière à la magnifique église neuve de Mâcon, et l'essor des chars de feu nous emporte vers l'abbaye de Cluny et vers Charolles ; enfin nous entendons résonner à notre oreille un doux nom, le nom de notre dernière station de pèlerinage — Paray-le-Monial.

— Paray-le-Monial ! Quel objet nous attire en ce lieu fameux ? Est-ce la charmante vallée ombragée par les platanes? Est-ce la vieille basilique du douzième siècle due à saint Hugues et à des moines qui furent longtemps le bonheur de la contrée ? C'est mieux que cela encore. C'est le doux asile de la plus ardente dévotion à l'amour divin, c'est le sanctuaire où Jésus se révéla tout entier. Notre

pauvre cœur vole au-devant de nos pas. Nous voilà donc à la chapelle de la Visitation. Autel de marbre resplendissant de lumière, parois enrichies de gracieuses peintures, lampes symboliques rehaussées de pierres précieuses et offertes par la France, la Belgique et l'Angleterre, admirables bannières entre lesquelles paraît celle de Notre-Dame de Chartres, ex-voto multipliés sur les voûtes et les murailles, n'allez pas distraire nos regards; tout à l'heure il sera assez tôt de vous contempler. Quatre choses absorbent notre attention : le tabernacle, la grille monastique, la grande châsse et le tableau de l'autel : le tabernacle où le Divin Confident de Marguerite-Marie attend les hommages qu'Il a demandés par l'intermédiaire de la Bienheureuse ; la grille devant laquelle la Bienheureuse a tant prié et tant pleuré, à travers laquelle elle a aperçu le Seigneur qui lui découvrait sa poitrine étincelante et lui faisait entendre les accents embrasés de l'amour ; la châsse qui laisse voir Marguerite-Marie en costume de sœur; lit de parade où les reliques contenues dans la statue de cire font oublier l'or et les émaux ; enfin le tableau de l'autel où l'entrevue du Bien-Aimé et de la religieuse si aimante est peinte avec un rare succès.

Mais pourquoi insister ici sur nos impressions personnelles, lorsque tant de narrateurs habiles ont dit celles des multitudes qui se succèdent dans ce sanctuaire délicieux, ombre du paradis ? Comment parler aussi de ce jardin de la Visitation, témoin des entretiens de Notre-Seigneur avec sa fidèle servante ? Du haut d'une estrade nous avons vu la touffe de noisetiers dont la Bienheureuse disait : « Voilà un endroit de grâces pour moi, car Dieu m'a fait connaitre ici l'avantage qu'il y a à souffrir, par les connaissances et les lumières qu'il m'a données de sa passion. » Pèlerin isolé, nous ne pouvions espérer la permission de parcourir autrement que des yeux ce jardin béni ; Benoît Labre autrefois avait eu la même privation que nous, et, à son instar, nous prions auprès des murs de ce lieu de vision.

Nous avons adoré là où reposèrent les pieds du divin Maître ; nous avons baisé les pierres, l'autel où ses apparitions ont laissé des délices qui sont l'avant-goût du ciel. Nous ne pouvons plus songer maintenant à d'autres pèlerinages. Notre cœur satisfait doit rester sur cette ineffable jouissance. Puissions-nous n'en rien perdre durant les vingt heures de route qui doivent nous ramener à Notre-Dame de Chartres ! Moulins, Orléans, Paris, vous n'arrêterez point notre course; après Paray-le-Monial vous ne nous offrez plus d'attraits !

L'abbé GOUSSARD.

Les nouveaux martyrs du Tong-King.

Récit de Monseigneur Puginier, vicaire apostolique.

« Comment décrire les horreurs dont nous avons été témoins sans qu'il nous fût possible de rien faire pour sauver nos néophytes ? Les lettrés, libres de tout frein, excités par le pillage, enivrés par le massacre, ne mettaient plus de bornes à la fureur de leur haine. Armés de lances, de fusils, souvent même de canons, ils se jetaient, suivis de bandes nombreuses, sur les villages chrétiens. Ils tuaient sans distinction hommes, femmes, enfants, aussi bien ceux qui leur demandaient à genoux grâce de la vie que ceux qui leur avaient résisté. Un maître d'école, voyant venir les lettrés, se réfugie dans l'église, et là, prosterné au pied de l'autel, se prépare à la mort par la prière. Les assassins arrivent. Pour se donner un plaisir nouveau,

ils lui enlèvent la peau du crâne et du visage. Le patient, toujours à genoux, continuait sa prière et offrait sa vie à Dieu. Leur férocité satisfaite, les bourreaux lui tranchent la tête.

Le nombre des chrétiens mis à mort s'élève à plusieurs milliers. La plupart ont été tués dans leurs villages ; beaucoup cependant, emmenés captifs, ont reçu l'ordre d'apostasier, et, sur leur refus formel, ont eu la tête tranchée. Parmi eux, il y a eu des vieillards, des femmes, des jeunes filles, même des enfants. Trois prêtres, vingt catéchistes de ma Mission et une dizaine d'élèves de Monseigneur Gauthier ont eu le même sort.

Environ 70,000 chrétiens, dans les deux Missions, ont été totalement ruinés et dispersés Un grand nombre sont encore cachés dans les antres des montagnes, où ils se nourrissent d'herbes et de racines. D'autres ont trouvé un refuge chez les païens ; mais ils ne sont pas les moins à plaindre, à cause du danger que court leur foi. 30 presbytères, 200 églises, 300 chrétientés, comprenant 14,000 familles, 10 couvents de religieuses annamites ont été pillés et brûlés.

Les pertes matérielles des deux Missions dépassent 400,000 francs, et celles de nos chrétiens doivent être évaluées à 15 millions de fr. Que reste-il à faire? Avant tout, ramener dans leurs anciens villages les chrétiens dispersés. Mais on les trouvera demi-nus, il faudra les aider à construire une cabane, donner une aumône aux plus nécessiteux. Il y aura à reconstruire les presbytères et les églises. Les couvents de religieuses sont aussi à rebâtir, afin de retirer du milieu du monde 200 personnes consacrées à Dieu. En un mot, tout est à refaire. Les nombreux martyrs, que les derniers événements viennent de donner au Tong-King, ne peuvent nous abandonner, et les âmes généreuses viendront au secours de notre détresse. »

Après cette lettre comment ne pas être animé d'un nouveau zèle pour l'œuvre de la Propagation de la Foi?

— L'élection de Garibaldi comme député à Rome exalte le parti révolutionnaire. Ce fait signifie-t-il que la lutte contre la Papauté va devenir plus solennelle et plus terrible? En attendant, le Saint-Père, toujours fort, encourage ses sujets fidèles de plus en plus outragés par la guerre aux couvents, etc... Il console les catholiques Suisses, Allemands, Brésiliens, Russes, Arméniens, etc., persécutés par les sectaires. Comme on est touché de son affectueuse entrevue avec Mgr. Lachat, de ses paroles pour Mgr. Mermillod, de son bref aux illustres évêques de Para et d'Olinda (Brésil), etc. Prions pour tant de victimes... Sans parler de celles de l'Espagne.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque en marbre ; une garniture d'autel ; 4 cœurs à Notre-Dame de Sous-Terre ; 2 sommes d'argent pour divers achats ; 2 magnifiques candélabres. Nous devons signaler, outre ces offrandes, le don d'une grande et belle statue de saint Joachim, qui fait maintenant parallèle à celle de sainte Anne à la Crypte. L'honneur rendu aux saints parents de Marie rejaillit sur leur fille auguste et bien-aimée.

Lampes. — 87 nouvelles demandes pour neuf jours, un mois ou plus, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 78. Dans la chapelle de Saint-Joseph, 2. Dans la chapelle de sainte Anne, 1. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 3. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre des messes dites à la Crypte : 315.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 130.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 373.

Consécration des petits enfants: 39 nouveaux inscrits, dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Cinquante lazaristes environ sont venus ensemble de Paris faire leurs dévotions à Notre-Dame de Chartres ; la messe a été dite en présence de la communauté à l'autel principal de la Crypte par l'un des vénérables directeurs du séminaire de Saint-Lazare.

Plusieurs pères Maristes et d'autres prêtres étrangers ont dit aussi leur messe à la chapelle du pèlerinage.

— Prédicateurs de la station d'Avent à la cathédrale : M. l'abbé Piauger et M. l'abbé Guérin, vicaires de Saint-Aignan ; M. l'abbé Besnard, curé de Jouy ; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre. — M. l'abbé Lavanne doit prêcher le jour de l'Immaculée Conception, et M. l'abbé Lemoine C., aumônier du collége, le jour de Noël.

— On annonce une mission devant être prêchée à Nogent-le-Rotrou par quatre religieux de l'ordre de Saint-François.

— Le 11 novembre, Monseigneur a dit la messe aux membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul dans leur chapelle de la Crypte, la chapelle dédiée à Saint-Martin. Sa Grandeur a recommandé à leurs prières l'âme de son cher et illustre collègue dans l'épiscopat, Monseigneur Fruchaud, archevêque de Tours, qui venait de mourir le 9 novembre, au milieu des préparatifs du grand pèlerinage de Saint-Martin (Malgré le deuil que cette mort apportait à la ville de Tours, nous savons que les fêtes accomplies au tombeau de l'apôtre des Gaules en présence d'innombrables pèlerins de plusieurs diocèses se sont passées avec un extraordinaire éclat).

— La fête de l'Adoration aura lieu le premier jeudi de décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Prédicateur annoncé : le R. P. Durand, nouveau supérieur des Maristes de Chartres, qui a prêché à la cathédrale le jour de la Toussaint.

— M. l'abbé Hervé, nommé aumônier militaire pour la garnison de Chartres, a commencé ses fonctions le dimanche 22 novembre. La messe a été dite à la caserne devant beaucoup de soldats. Dans l'après-midi beaucoup aussi ont suivi leur aumônier à la Crypte et au Cercle militaire inauguré le même jour.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. On aurait pu vous faire part plus tôt d'un trait fort édifiant et propre à affermir la confiance en Notre-Dame. M. B..., ancien officier, bien dévot à Notre-Dame de Chartres, actuellement propriétaire dans le Morbihan, avait accepté, après de pressantes sollicitations, l'offre d'un commandement dans l'armée de Bretagne, en 1870. Ses deux fils et ses trois gendres se faisaient aussi soldats. Une grâce évidente du ciel vint récompenser le dévouement de cette famille chrétienne ; les six militaires échappèrent aux plus grands dangers ; mais l'un des fils ne dut la conservation de la vie qu'à une circonstance bien merveilleuse. Une balle vint le frapper, lui labourer la poitrine ; elle traversa son *scapulaire* ; ce fut le seul obstacle qui l'arrêta ; aussi, le soldat reconnaissant garde-t-il avec soin son cher scapulaire tout imprégné de sang, comme un précieux souvenir de la protection céleste.

(Un de vos abonnés de Chartres).

2. La jeune personne que je vous avais recommandée est maintenant hors de danger. Remerciements à Notre-Dame !

(X., sœur de Saint-Paul à C., diocèse de Chartres).

3. C'est pour une dette de reconnaissance que je viens de nouveau demander le saint sacrifice de la messe. Nous avons eu le succès désiré. J'avais souvent répété les pieuses *litanies* de Notre-Dame de Chartres, dans le but d'obtenir ce succès; maintenant je les dis en action de grâces. (V. M., à G., diocèse de Saint-Dié).

4. Une mère de famille avait recommandé son enfant qui s'était dangereusement blessé. Dès les premiers jours de la neuvaine à Notre-Dame de Chartres, elle se voit exaucée et vient remercier Marie en son sanctuaire privilégié. (X., sœur de Saint-Paul).

5. Veuillez faire brûler deux lampes en remerciement de deux grâces que je dois à Notre-Dame de Chartres ; en vous adressant cette demande, j'accomplis un vœu. (D. G. d'A., diocèse de Vannes).

6. Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour remercier Notre-Dame de Chartres de la guérison de ma fille. A peine vous avais-je envoyé la demande de prières, que le soulagement survint dans ses souffrances; la délivrance arriva dès le soir du quatrième jour en des circonstances qui dénotent une protection manifeste de Marie. J'irai au plus tôt la remercier au pied de sa statue bénie.

(V. P., de Versailles).

7. Marie se plaît à combler de faveurs ses pauvres enfants. Dernièrement, après les prières qu'on a fait demander à vos jeunes clercs pour une jeune femme gravement malade et bien confiante en Notre-Dame de Chartres, nous avons été surpris du résultat obtenu ; la convalescence arrivée si rapidement a paru merveilleuse ; aussi la malade ainsi favorisée vous conjure-t-elle de lui venir en aide pour l'action de grâces. (J. G. de M., diocèse du Mans).

NÉCROLOGIE. — On nous écrit de Nogent-le-Rotrou :

Le 6 novembre dernier, une foule nombreuse se pressait dans l'église de Saint-Lucien, pour rendre les derniers devoirs à un jeune élève du sanctuaire. Les larmes des assistants ne prouvaient que trop éloquemment, que la paroisse en deuil venait de perdre un ami, un modèle.

Dès le commencement des vacances, à la suite d'un pieux pèlerinage, Albert Maréchal avait ressenti les premières atteintes du mal, qui devait bien vite, hélas ! lui ouvrir les portes de l'éternité.

Quand je le vis au milieu du mois de septembre, déjà la maladie avait fait d'affreux ravages ; je le trouvai résigné, souriant même, et se promettant bien d'aller rejoindre ses condisciples, dans le courant du mois d'octobre. Ce n'est cependant pas sans inquiétude que je le quittai ; « a bientôt ! me dit-il... au revoir ! » Au revoir !... Ce ne devait pas être sur la terre.

Un mois plus tard on lui annonçait qu'il n'avait plus qu'à se tourner du côté du ciel... Déjà il pressentait la mort, et après le premier mot du solennel avertissement, il ne songea plus qu'à s'y préparer... Elle ne devait pas tarder.

Le 4 novembre, dans la matinée, il s'était confessé dans les meilleures dispositions... Il touchait à sa fin : la terrible maladie qui le consumait (l'anémie combinée avec la pleurésie), l'avait épuisé... La journée fut mauvaise... pendant la nuit, l'oppression ayant redoublé, il demande lui-même le prêtre. . Vers minuit et demi, on lui apporte le Viatique ; le malade répond lui-même à toutes les prières ; et comme Notre-Seigneur le bénissait, avant de se retirer, on le vit distinctement faire le signe de la croix sur sa poitrine...

Après le départ du prêtre, pour être seul avec son Dieu, il demande qu'on tire un peu le rideau, il ferme les yeux pour se recueillir... Son action de grâces il devait la terminer au ciel..., ses yeux ne devaient se rouvrir qu'à des clartés meilleurs. Dix minutes plus tard les yeux mortels le cherchaient encore sur la terre, que déjà il suivait l'Agneau dans le chœur éternel des saints.

Elève au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou depuis près de quatre ans, Albert Maréchal se préparait à entrer en seconde, quand la mort vint l'enlever à la tendresse de parents éplorés, à l'affection de ses maîtres et de ses condisciples... Les condisciples..., il ne pouvait leur être donné d'aller pleurer sur sa tombe, ils y firent déposer une blanche couronne, dernier souvenir, dernier adieu à celui qui après avoir été leur compagnon, leur ami sur la terre, ne cessera pas de l'être encore au ciel, où il les attend.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1874.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

DÉCEMBRE 1874.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1874.

Chaque semaine, ind. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la comm., de la prière : *En ego.*

1er décembre, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour l'arch. du S. C. de Marie (jour au ch.)

2, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au choix).
3, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour la Ste Enfance ; 3° pour la récitation devant le S. Sacrement de la prière suivante : *Regardez, Seigneur.*
4, vendredi. — Ind. plén. : 1° à la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.
5, samedi. — Indulgences plénières et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moy. visite à un autel de la Ste Vierge (j. au ch.)
6, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire ; 4° p. pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'œuvre de St François de Sales (jour au choix).
8, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scapulaire bleu et du Carmel ; 5° p. l'Apost. de la prière ; 6° p. les possess. d'objets indulg. ; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 8° pour les litanies récit. chaque jour
9, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franc. ; 2° p. le scapulaire du Carmel.
10, jeudi. — Indulg. plén. pour une visite à N.-D. de Sous-Terre.
11, vendredi. — Ind. plén. : p. le scapulaire rouge.
12, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Franciscains ; 2° plén. et part. nombreuses des 7 basiliques rom. au scap. bleu (comme au 5 décembre).
13, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° p. le scap. bleu.
14, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. plén. p. la Propag. de la Foi (jour au ch.)
16, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
17, jeudi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires Francisc. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.)
19, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 5 déc.)
20, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au choix).
21, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° pour les possesseurs d'objets indulg. ; 3° p. l'œuvre de S. François de Sales (jour au choix).
22, mardi. — Ind. plèn. : 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° p. la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix).
23, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; 2° p. la récitation quotid. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.)
24, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. la récitation quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. de S. Joseph ; 4° p. le scap. rouge et bleu ; 5° p.

le rosaire ; 6° p. les possess. d'objets indulgenciés ; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.

26, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basil. rom. au scap. bl. (comme au 5 déc.)

27, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf du C. de Jésus ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie et de S. Joseph ; 4° p. les possess. d'objets indulg.

28, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'œuvre de S. Fr. de Sales ; 2° dour la récit. quotid. de l'*Angelus* ; 3° 7 ans et 7 quarant. à l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.

29, mardi. — Ind. plén. : 1° p. l'Apost. de la pr. ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.)

30, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récitat. quot. du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)

31, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. la récit. quot. de la pr. : *Loué et remercié* ; 2° et du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)

— (Le recueil de cantiques de M. l'abbé Maupin, intitulé *Mon bouquet de fleurs à Marie*, annoncé au précédent numéro de la *Voix*, se vend chez Tolra et Haton, éditeurs, rue Bonaparte, 83, Paris. Prix : 3 fr. paroles et musique. — 50 cent. paroles seules).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1873-1874.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er prix : Arthur Fagnoue, de Trancrainville. — 2e prix : Henri Dureau, de Paris.

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, de Chartainvilliers. — 2e prix : Olivier Mercier, de Cormainville. — Accessit : Auguste Paye, de Paris.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, de Saint-Brice-la-Forêt (diocèse de Versailles). — 2e prix : Augustin Lesieur, de Saint-Loup. — Accessit : Antonin Gauthier, de Paris.

Septième. — 1er prix : Léon Fageot, de Montluçon (diocèse de Moulins). — 2e prix : Etienne Bret, d'Orléans. — Accessit : Albert Bouquet, de Berd'huis (diocèse de Séez).

Huitième. — 1er prix : Adolphe Lhéréteyre, de Ceton (diocèse de Séez). — 2e prix : Emile Dupuis, de Lamorville (diocèse de Metz). — 1er accessit : Emile Sourcin, de Droué (diocèse de Blois). — 2e accessit : Louis Lecesne, de Bérou-la-Mulotière.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 2 fois n. — 2e prix : Justin Etienne, de Joinville (diocèse de Langres).

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 2 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 2 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 2 fois n. — 2e prix : Augustin Lesieur, 2 fois n. — Accessit : Ernest Bellanger, de Moisy (diocèse de Blois).

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, de la Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois. — 2e prix : Albert Bouquet, 2 fois n. — Accessit : Emile Barillon, de Lumeau.

Huitième. — 1er prix : Gustave Martin, de Châteaudun. — 2e prix : Hippolyte Arnould, de Bazoches-les-Hautes. — Accessit : Albert Diot, de Berd'huis (diocèse de Séez).

Ces trois élèves ont mérité de monter en septième à Pâques.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er prix : Justin Etienne, 2 fois n. — 2e prix : Henri Dureau, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Paye, 3 fois n. — 2e prix : Raphaël Boutry, de Theuvy-Achères. — Accessit : Olivier Mercier, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Ernest Bellanger, 2 fois n. — 2e prix : Frédéric Courtois, des Châtelliers-Notre-Dame. — Accessit : Emile Thiverny, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 2 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, 2 fois n. — Accessit : Etienne Bret, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Emile Dupuis, 2 fois n. — 2e prix ex-æquo : Achille Néré de Chartres, et Désiré Pavard, de Beaudreville. — 1er accessit ; Athanase Blanvillain, de Fresnay-l'Evêque. — 2e accessit : Louis Lecesne, 2 fois n.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 4 fois n. — 2e prix : Arthur Fagnoue, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 3 fois n. — 2e prix : Timothée Roger, de Magny. — Accessit : Albert Potage, de Bonneval.

Sixième. — 1er prix : Frédéric Courtois, 2 fois nommé. — 2e prix : Victor Gougeon, de Chevilly (diocèse d'Orléans). — Accessit : Emile Thiverny, 4 fois n.

Septième. — 1er prix ex-æquo : Emile Barillon, 3 fois n., et Sylvain Verret, 3 fois n. — 2e prix : Léon Fageot, 2 fois n. — Accessit : Jules Alberque, de Droué (diocèse de Blois).

Huitième. — 1er prix : Emile Dupuis, 3 fois n. — 2e prix : Alphonse Chardon, des Aulneaux (diocèse du Mans). — 1er accessit : Louis Lecesne, 3 fois n. — 2e accessit : Clément Got, de Saint-Denis-de-Moronval.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 5 fois n. — 2e prix : Zéphyr Poyeau, de Prasville.

Cinquième. — 1er prix : Olivier Mercier, 4 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 4 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 4 fois n.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Justin Etienne, 3 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, de Levesville-la-Chenard.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 6 fois n. — 2e prix : Arthur Fagnoue, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 5 fois n. — 2e prix : Augustin Paye, 5 fois n. — Accessit : Réné Deniau, de Moléans.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 5 fois n. — 2e prix : Ernest Bellanger, 3 fois n. — Accessit : Augustin Lesieur, 3 fois n.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 7 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 6 fois n. — 2e prix : Raphaël Boutry, 2 fois n. — Accessit : Aloïse Brogli, de Wissenheim (diocèse de Strasbourg).

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 6 fois n. — 2e prix : Pierre Barbrel, de la Ferté-Macé (diocèse de Séez). — Accessit : Frédéric Courtois, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 4 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, 4 fois n. — Accessit : Jules Alberque, 2 fois n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — 1er prix ex-æquo : Henri Dureau, 8 fois nommé, et Louis Harranger, d'Illiers. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, de Fresnay-le-Comte.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Paye, 6 fois n. — 2e prix : Célestin Lemaire, 7 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 5 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 7 fois n. — 2e prix : Ernest Bellanger, 4 fois n. — Accessit : Antonin Gauthier, 2 fois n

Septième. — 1er prix : Albert Bouquet, 3 fois n. — 2e prix : Sylvain Verret, 5 fois n. — Accessit ex-æquo : Jules Alberque, 3 fois n., et Léon Boursier, de Jonville (dioc. de Verdun).

Huitième. — 1er prix : Clément Got, 2 fois n. — 2e prix : Athanase Blanvillain, 2 fois n. — 1er accessit : Achille Néré, 2 fois n. — 2e accessit : Adolphe Lhéréteyre, 2 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 8 fois n. — 2e prix : Raphaël Boutry, 3 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 8 fois n. — 2e prix ex-æquo : Antonin Gauthier, 3 fois n., et Ernest Bellanger, 5 fois n. — Accessit : Augustin Lesieur, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 6 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, 5 fois n. — Accessit : Jules Alberque, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 9 fois n. — 2e prix : Ernest Bellanger, 6 fois n. — Accessit : Antonin Gauthier, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 7 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, 6 fois n. — Accessit : Albert Bouquet, 4 fois n.

Huitième. — 1er prix : Damase Prévost, de Prasville. — 2e prix : Désiré Pavard, 2 fois n. — 1er accessit : Alfred Lefort, de Génicourt (dioc. de Verdun). — 2e accessit : Achille Néré, 3 fois n.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er prix : Justin Etienne, 4 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Paye, 7 fois n. — 2e prix : Célestin Lemaire, 9 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 7 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 10 fois n. — 2e prix : Antonin Gauthier, 5 fois n. — Accessit : Ernest Bellanger, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 8 fois n. — 2e prix : Albert Bouquet, 5 fois n. — Accessit : Etienne Bret, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Achille Néré, 4 fois n. — 2e prix : Emile Dupuis, 4 fois n. — 1er accessit : Emile Sourcin, 2 fois n. — 2e accessit : Adolphe Lhéréteyre, 3 fois n.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1er prix : Louis Caillaux de Chartres. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Olivier Mercier, 8 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 8 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 10 fois n.

Sixième. — 1er prix : Ernest Bellanger, 8 fois n. — 2e prix : Emile Thiverny, 11 fois n. — Accessit : Eugène Humily, de Brest (diocèse de Quimper).

Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 9 fois n. — 2e prix : Jules Alberque, 5 fois n. — Accessit : Albert Bouquet, 6 fois n.

Huitième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 3 fois n. — 2e prix : Emile Dupuis, 5 fois n. — 1er accessit : Achille Néré, 5 fois n. — 2e accessit : Emile Sourcin, 3 fois n.

ARITHMÉTIQUE

Quatrième. — 1er prix : Henri Dureau, 9 fois n. — 2e prix : Arthur Fagnoue, 4 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Paye, 9 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 9 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 11 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 12 fois n. — 2e prix : Augustin Lesieur, 6 fois n. — Accessit : Frédéric Courtois, 4 fois n.
Septième. — 1er prix : Hippolyte Arnould, 2 fois n. — 2e prix : Jules Alberque, 6 fois n. — Accessit : Gustave Martin, 2 fois n.
Huitième. — 1er prix : Adolphe Lhéréteyre, 4 fois n. — 2e prix : Joseph Lormeau, de Combres. — 1er accessit : Désiré Pavard, 3 fois n. — 2e accessit ex-æquo : Emile Dupuis, 6 fois n., et Louis Lecesne, 4 fois n.

EXAMEN

Quatrième. — 1er prix : Arthur Fagnoue, 5 fois n. — 2e prix : Louis Harranger, 2 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 12 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 10 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 10 fois n.
Sixième. — 1er prix : Emile Thiverny, 13 fois n. — 2e prix : Ernest Bellanger, 9 fois n. — Accessit : Augustin Lesieur, 7 fois n.
Septième. — 1er prix : Sylvain Verret, 10 fois n. — 2e prix ex-æquo : Emile Barillon, 7 fois n., et Jules Alberque, 7 fois n. — Accessit : Albert Bouquet, 7 fois n.
Huitième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 4 fois n. — 2e prix : Achille Néré, 6 fois n. — 1er accessit ex-æquo : Emile Dupuis, 7 fois n., et Alfred Lefort, 2 fois n. — 2e accessit : Désiré Pavard, 4 fois n.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Jules Alberque, 8 fois n. — 2e prix ex-æquo : Hippolyte Arnould, 2 fois n., et Camille Villette, de Landelles. — 1er accessit : Joseph Lormeau, 2 fois n. — 2e accessit : Emile Dupuis, 8 fois n.
Alto. — Prix : Léon Boursier, 2 fois n. — Accessit : Etienne Bret, 4 fois n.
Plain-Chant. — 1er prix : Louis Caillaux, 2 fois n. — 2e prix : Louis Harranger, 3 fois n. — 1er accessit : Célestin Lemaire, 12 fois n. — 2e accessit : Auguste Paye, 11 fois n.
Piano. — Prix : Ludovic Gérondeau, 3 fois n., et Olivier Mercier, 11 fois n.

PRIX D'ACCESSITS

Cinquième. — Olivier Mercier, pour 6 accessits ; Célestin Lemaire, pour 4.
Sixième. — Augustin Lesieur, pour 3 accessits ; Antonin Gauthier, pour 3.
Septième. — Jules Alberque, pour 4 accessits ; Albert Bouquet, pour 4 ; Etienne Bret, pour 3.
Huitième. — Louis Lecesne, pour 4 accessits ; Emile Sourcin, pour 3 ; Achille Nére, pour 3 ; Emile Dupuis, pour 3.

1re Rentrée, le samedi 29 du mois d'août.
2e Sortie, id id
Rentrée générale, le 29 septembre 1874.

Imp. et Lith. J. Langlois, Chartres.



